

MŒURS ROMAINES

DU RÈGNE D'AUGUSTE A LA FIN DES ANTONINS

Par L. FRIEDLÆNDER

Professeur à l'Université de Kœnigsberg

**Traduction libre faite sur le texte de la deuxième édition
allemande, avec des considérations générales et des remarques**

Par CH. VOGEL

**Membre de la Société d'économie politique de Paris, Membre
correspondant de l'Académie royale des sciences de Lisbonne.**

LIVRE VII – LES VOYAGES DANS L’EMPIRE ROMAIN.

CHAPITRE PREMIER — Moyens de communication et manière de voyager sur terre et sur mer.

L’opinion de certaines gens que les Grecs et les Romains n’entreprenaient que rarement et exceptionnellement des voyages, n’est vraie pour aucune période de l’antiquité ; elle est surtout complètement erronée pour les premiers temps de l’empire, et la professer c’est méconnaître tout à fait le caractère de la civilisation de cette époque. Les conditions nécessaires pour la facilité, la sécurité et la rapidité des voyages, dans la majeure partie de l’empire romain, étaient telles qu’on les retrouve en partie dans l’Europe moderne, seulement depuis le commencement de notre siècle. Les motifs de déplacement étaient même plus nombreux et plus variés du temps des Romains que de nos jours. L’impression que font les rapports de l’époque sur cet objet ne porte nullement à penser que les voyages par terre aient été, dans les premiers siècles de l’ère chrétienne, plus rares qu’au dix-neuvième siècle, avant l’établissement des chemins de fer. Si une étude spéciale des voyages, dans les premiers temps de l’empire romain, ne peut, en général, manquer de répandre beaucoup de jour sur l’état de la civilisation contemporaine, il est indispensable pour l’intelligence de ces rapports de rechercher, préalablement, jusqu’à quel point on entreprenait alors des voyages dans un but d’instruction ou d’agrément, par quels intérêts on s’y laissait guider et quelles fins on y poursuivait ; il est nécessaire, en autres termes, d’y prendre en considération les mobiles des voyages de plaisir et d’étude dans la plus large acception de ces mots.

Pour le monde romain, l’empire, au moins dans les deux premiers siècles de son existence, fut réellement la paix, et c’est un fait dont les contemporains ont parlé, sou-vent et avec reconnaissance, qu’entre autres bienfaits de la paix, il procura également à ce monde la sécurité, l’ordre et la régularité des communications. Les voix d’homme mes de toutes les provinces et de toutes les périodes de cet âge se réunissent en un concert de louanges, pour célébrer cette paix du monde. Il y a certainement, au fond, beaucoup à rabattre de cet enthousiasme ; mais il n’en fait pas moins clairement ressortir le fait dit concert. *Depuis que la maison des Césars dominait le monde, le démon de l’envie, au dire d’un écrivain du temps¹, avait perdu son pouvoir de nuire à des pays et à des peuples entiers ; les éléments nuisibles avaient été repoussés au loin, tous les éléments bienfaisants au contraire, attirés des dernières limites du monde connu dans le giron de cet empire universel.* La terre et la mer étaient sûres, les villes, paisibles et prospères², les montagnes et les vallées, en culture, toutes les mers, couvertes de navires occupés d’effectuer l’échange mutuel des produits de tous

¹ Philon, *Legatio ad Caium*, p. 566, etc.

² Voir le fragment d’une inscription d’Halicarnasse, probablement relative à Auguste, dans Gerhard (*Monuments et explorations*, 1859 91, etc.).

les pays¹. On ne voyait plus, nulle part, ni guerres, ni batailles, ni hordes de brigands, ni flottes de pirates, mais on pouvait, en toute saison, voyager et naviguer sans crainte entre l'Orient et l'Occident². Ainsi la majesté de la domination romaine avait consommé l'union de tout l'orbe terrestre³ ; avec Rome l'humanité avait, en quelque sorte, reçu des dieux l'âme d'une vie nouvelle, et on peut admettre que, dans un temps, les vœux de la majorité des peuples fussent pour l'exaucement de la prière que la faveur de ce don pût être éternelle⁴. On retrouve des expressions encore plus enthousiastes, renchérissant sur ces propos de circonstance du juif alexandrin Philon, du philosophe grec Épictète et du chevalier romain Pline, dans les déclamations écrites par le rhéteur Aristide de Smyrne, sur le premier des Antonins et la domination universelle de Rome. *Chacun, aujourd'hui, dit-il, n'est-il pas maître d'aller partout où il lui plait ? Tous les ports ne sont-ils pas pleins de mouvement ? Les montagnes n'offrent-elles pas aux voyageurs la même sécurité que les villes à leurs habitants ? Toutes les campagnes ne sont-elles pas remplies de délices ? La crainte ne s'est-elle pas évanouie partout ? Reste-t-il quelque part une voie fluviale dont le passage se trouve intercepté, un détroit maritime fermés⁵ ? Non, la terre a déposé son ancien vêtement, qui était de fer, pour ne plus apparaître qu'en costume de fête. Hellènes et barbares peuvent maintenant aller partout hors de chez eux, en emportant leur propriété, comme s'ils ne faisaient que se rendre d'une patrie dans une autre-patrie. Ni les portes de la Cilicie, ni les chemins de sable étroits, conduisant d'Arabie en Égypte, ni l'inaccessibilité des monts, ni la profondeur des fleuves, ni le caractère inhospitalier des tribus barbares, n'effrayent plus désormais ; pour jouir d'une parfaite sécurité partout, il suffit d'être Romain, ou plutôt votre sujet.* Cela était si vrai, dès avant l'empire, qu'au témoignage de Cicéron⁶, la noblesse et la gloire du nom romain étaient du plus grand secours au citoyen romain, même obscur, jusque chez les barbares et les peuples les plus éloignés, tels que les habitants de la Perse et de l'Inde. *Vous avez, dit encore le panégyriste grec de l'empire, fait une réalité du mot d'Homère : la terre est le bien commun de tous. Vous l'avez mesurée d'un bout à l'autre, vous avez jeté partout des ponts sur les fleuves, percé les montagnes de routes carrossables, peuplé les déserts, et tout ennobli par l'ordre et la discipline. On peut se passer, maintenant, d'une description de l'univers, d'un catalogue des coutumes et des lois de toutes les nations séparément énumérées ; car vous êtes devenus des guides pour le monde entier, en avez ouvert toutes les portes et donné à chacun la facilité de tout voir de ses propres yeux. Vous avez rendu des lois obligatoires pour tous, supprimé un état de choses, amusant à raconter, mais devenu réellement insupportable, et fait en quelque sorte du monde entier une seule famille, en mariant tous les peuples entre eux.* Cette déclamation aussi se termine par la prière que Rome et l'Empire fleurissent à perpétuité ou du moins ne prennent fin que le jour où le fer flottera sur la surface des mers et les arbres cesseront de fleurir au printemps⁷.

¹ Philon, *I. c.*, p. 552, etc.

² Épictète, *Diss.*, III, 13, 9.

³ Pline, *H. N.*, XIV, 2 ; *Quis enim non communicato orbe terrarum majestate Romani imperii profecisse vitam pulet commercio rerum ac societate festæ pacis, omniaque quæ antea occulta fuerant in promiscuo usu facta ?*

⁴ *Ibid.*, XXVII, 2, etc.

⁵ Aristide, *εἰς βασιλέα*, p. 66, éd. Jebb.

⁶ Verrines, II, 5, 65, 166.

⁷ Aristide, *Encom. Romæ*, p. 224, 18, etc., éd. Jebb. — [Aujourd'hui, toutes les mers portent des coques de navires en fer, et, si la végétation a conservé toute sa vitalité, la Ville éternelle a depuis

Cependant, quelque outrées que soient les expressions de ce panégyrique, il faut reconnaître que, si des créations quelconques du génie romain justifiaient pareille admiration, c'étaient par-dessus tout celles-là mêmes dont il s'agit ici. La magnificence et la grandeur du système de routes qui embrassait dans son réseau tout l'empire, sont effectivement au-dessus de tout éloge, et les restes qui en subsistent encore sont ce qu'il y a de plus propre à frapper de respect pour la puissance de ce génie. Le fait que non seulement ces constructions gigantesques, dont tout l'ancien monde, était couvert, avaient presque généralement péri, mais que l'idée même d'un ensemble de communications aussi complet et aussi parfait s'était entièrement perdue dans les temps modernes, peut seul expliquer l'erreur signalée de la prétendue rareté des voyages jusque dans les derniers temps de l'antiquité.

Des cartes routières et des relevés indiquant, avec les stations, la direction des routes, les distances et les endroits où l'on pouvait trouver un gîte pour la nuit, facilitaient les communications à un haut degré. Il faut conclure d'une découverte faite par hasard, en 1852, que l'usage de ces cartes était très répandu. En fouillant le sol des bains de Vicarello, sur le lac de Bracciano, on trouva, entre autres objets, trois vases en argent ayant la forme de colonnes milliaires, sur lesquelles était gravé l'itinéraire complet de Gadès à Rome, avec indication de toutes les stations et distances¹. Ces vases, d'époques diverses, provenaient évidemment d'Espagnols qui, étant venus chercher leur guérison aux bains de Vicarello, avaient voulu, suivant l'usage des anciens, témoigner par un don pieux de leur vénération pour la source bienfaisante qui avait opéré la cure². La diversité des dates suppose une fabrication continue de pareils vases, et il n'est guère probable que l'Espagne fût la seule province où l'on en faisait. On ne comprendrait pas bien non plus, dans cette industrie de luxe, l'idée de graver sur des vases d'argent des itinéraires, sans un besoin très général de ces derniers, pour les voyages. Peut-être ces relevés descriptifs contenaient-ils souvent aussi des indications sur les curiosités et toutes choses méritant d'être vues, des notices historiques et autres, à l'usage des voyageurs, comme nos *guides* d'aujourd'hui, mais plus succinctes. Du moins un itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, rédigé vers l'an 333 de notre ère, pour les pèlerins allant en Terre-Sainte, ne comprend-il pas seulement nombre de données sur les événements de l'histoire sainte, et les diverses localités qui en ont été le théâtre, ainsi que sur les traditions et les monuments de ces temps-là, particulièrement détaillées pour Jérusalem et les environs, mais aussi des notices sur l'histoire profane, l'histoire naturelle et d'autres sujets encore³, de même que l'itinéraire dit d'Antonin,

longtemps perdu la sienne ! C'est qu'il y a dans la nature et dans le libre développement des facultés humaines de tout autres ressources que dans la politique la mieux combinée et la police la plus habile d'un empire despotique.]

¹ Voir, pour ces itinéraires, Henzen (*Antiquités de Vicarello*, dans le *Musée rhénan*, nouvelle série, X, 1853, p. 20 ; etc., ainsi que 31 à 34). Ceux de Vicarello sont plus anciens que l'*Itinerarium Antonini*, dont nous reparlerons tout à l'heure, du temps de Dioclétien.

² Preller, *Mythologie romaine*, p. 522.

³ Voici les notices d'un intérêt profane, abstraction faite de celles qui sont purement géographiques (Wess., p. 549, éd. Pinder et Parthey, p. 261) : *Civitas Burdigala ubi est fluvius Garonna, per quem facit mare Oceanum, accessa et recessa per leugas plus minus centum* ; — p. 564 : *Civitas Viminatio, ubi Diocletianus occidit Carinum* ; — p. 572 : *Mansio Libissa : ibi positus est rex Annibalianus, qui fuit Afrorum* ; — p. 577 : *Mansio Andavilis : ibi est Villa Pampati, unde veniunt equi curules* ; *Civitas Thiana : inde fuit Apollonius magus* ; — p. 585 : *Cæsarea Palestina : in tertio miliario est mons Syna, ubi fons est in quem mulier si laverit gravida fit* ; — p. 604 : *Mutatio Euripidis : ibi positus est Euripides poeta* ; — p. 606 : *Civitas Pelli : unde fuit Alexander magnus Macedo*.

moins ancien comme nous l'avons vu, en contenait aussi quelques-unes, concernant presque toutes la mythologie¹.

L'organisation de la poste de l'État, dans l'établissement de laquelle on avait, comme pour tant d'autres institutions de l'empire, pris pour modèle celle des postes de l'ancienne monarchie des Perses, était, il est vrai, telle qu'à part les fonctionnaires, courriers et autres personnes voyageant pour le service de l'État, peu de particuliers pouvaient en profiter. Mais les mesures d'intérêt public, nécessaires pour l'établissement de communications régulières et suivies, une fois prises, des entreprises privées ne devaient pas manquer de s'y rattacher, partout où le besoin s'en faisait sentir. Aussi, était-il certainement facile de se procurer les moyens d'aller de l'avant sur les grandes routes, au moins dans les localités d'importance majeure.

Des traces de cette organisation d'équipages tenus à la disposition des voyageurs par l'industrie, se sont conservées en Italie. Les loueurs de voitures à quatre roues (*redæ*)² ou de cabriolets à deux roues (*cisiarii*) et d'animaux de trait (*jumentarii*)³, y formaient des corporations dans plusieurs villes⁴. Dans les villes mêmes, il circulait peu de voitures ; l'industrie principale de ces loueurs de profession devait donc être l'expédition des voyageurs. Ils avaient leurs stations aux portes ; ou même hors de celles-ci. Dans les grandes villes, il est probable que plusieurs corporations se partageaient le service des postes et des routes principales, ou bien ils changeaient de chevaux et de voiture aux relais ; ou bien ils transportaient, comme les *vetturine* d'aujourd'hui, les voyageurs à des destinations ultérieures avec le même véhicule, ce que faisaient probablement les *perpetuarii*⁵.

Avec la poste de l'État, on pouvait, dans les voyages de long cours, en y comprenant les temps d'arrêt, faire cinq milles, soit près de sept et demi kilomètres à l'heure. Le voyage d'Antioche à Constantinople, distance de sept cent quarante-sept milles⁶ ou plus de onze cents kilomètres, pouvait se faire en moins de six jours⁷. Avec une voiture de louage, une telle promptitude eût paru

¹ A la fin de l'itinéraire maritime, à propos des îles (Wess., p. 524, etc. ; Pinder et Parthey, p. 256).

² Suétone, *Caligula*, chap. 39 : *In Gallia... quidquid instrumenti veteris aulæ erat ab urbe repetiit, comprehensis ad deportandum meritoriis quoque vehiculis, ut... litigatorum plerique, quod occurrere absentes ad vadimonium non posent, caussa caderent* (En Gaule... il fit venir de Rome tout le mobilier de la vieille cour. Il s'empara, pour l'y conduire, de voitures de louage et de chevaux de meunier... la plupart des plaideurs encoururent la déchéance pour n'avoir pu se trouver à l'assignation).

³ Ne pas confondre ces loueurs avec les *jumentarii* impériaux, *a jumentis*, à la classe desquels appartient le *superjumentarius*, dont parle Suétone (*Claude*, chap. 2).

⁴ Cattaneo, *Equeiade*, p. 83, etc., ainsi que Marini. — Il est fait mention d'un *Collegium jumentariorum portæ Vercellinæ et Joviæ* à Milan ; d'un deuxième à Ariminum (Tonini, *Rimini*, p. : 369, etc.) ; d'un troisième *portæ Gallicæ* (route de Sinigaglia) à Forum Sempronii (Henzen, 4093) ; d'un *colleg. jumentariorum* à Todi ou Tuder (Orelli, 2413) ; à Tibur, enfin, d'un autre, *in cisiariis tiburtinis Hercul is Fabretti* (*Inscr. ant.*, p. 9, n. 179), inscription qui montre que les *cisiarii* et les *jumentarii* étaient associés. — Parmi les *cisiarii*, Muratori (108, 4), d'après une inscription latine (*Corpus Inscr. lat.*, 1129), mentionné ceux de Préneste ; Henzen (5163 et 6983) ceux de Pompéji, hors de la ville, et ceux de Cales (*cisiarii portæ Stellatinæ*).

⁵ Sénèque, *Lud.*, c. VI, 1 : *Tu autem qui plura loca calcasti quam ullus mulio perpetuarius, Lugdunenses scire debes et multa milia inter Xanthum et Rhodanum interesse.*

⁶ Voir *Itin. Anton.*, p. 139, 1, Wess., ainsi que les notes de Parthey et Pinder, p. 65, et Libanius, *Orat.* 22.

⁷ Voir le programme, *Acad. Alb. Regim.*, 1862, V : *Observationes nonnullæ de itineribus terrestribus et maritimis Romanorum.*

tout à fait extraordinaire, et cela se conçoit, quand on songe au retard inévitable que devait, en pareil cas, entraîner la nécessité de changer de chevaux de louage et de guides, à chaque station. César, dont les voyages faisaient, pour la rapidité, l'admiration de ses contemporains, franchit, en moins de huit jours, l'espace de huit cents milles environ, qui sépare Rome du Rhône. Il fit donc cent milles ou près de cent cinquante kilomètres par journée de vingt-quatre heures¹. Une autre fois, il lui fallut vingt-sept jours pour aller de Rome à Obnicon dans la Bétique². Le messenger qui apporta, à Amérie, la nouvelle de l'assassinat de S. Roscius, courut un peu plus vite, ayant fait, dans une nuit, sur une voiture à deux roues, cinquante-six milles³ en dix heures ; mais c'était une faible distance, qui ne devait guère obliger à changer de chevaux plus de deux fois⁴. Le voyage d'Icélus aussi, qui porta la nouvelle de la mort de Néron à Galba, en Espagne, était cité comme un exemple de rapidité extraordinaire, puisqu'il ne lui fallut pas tout à fait sept jours pour aller de Rome à Clunie, au mois de juin 68⁵. La traversée par mer, d'Ostie à Tarragone, ne devait guère, dans des circonstances favorables, demander, moins de cinq jours, puisque Pline l'Ancien, dans l'énumération des trajets de mer les plus rapides, fait sonner comme un des plus remarquables, celui d'un voyageur de l'Espagne citérieure, débarqué à Ostie le quatrième jour⁶. Il faut ajouter la distance de Rome à Ostie. Or, Icélus, arrivé à destination le septième jour avant le coucher du soleil, n'employa probablement pas même trente-six heures pour faire les trois cent trente-deux milles⁷ qu'il y avait, par terre, de Tarragone jusqu'à Clunie. Il est vrai que le courrier qui apporta, d'Aquilée à Rome, la nouvelle de l'assassinat de Maximin et qui, en changeant de chevaux, arriva le quatrième jour⁸, voyagea avec bien plus de célérité encore. S'il suivit exclusivement la route de terre, par Bologne, il faudrait en conclure qu'il ne fit pas moins de cent trente à cent quarante milles par jour, peut-être à cheval⁹. Des voyageurs ordinaires, qui naturellement prenaient un gîte la nuit, y mettaient le double ou le triple de temps en voiture. De Brindes, on faisait aisément, avec son équipage, les trois cent soixante milles formant la distance de ce port à Rome, en moins de dix jours¹⁰, soit, comme dit Ovide¹¹ :

*Quum gelidam Thracen et opertum nubibus Hæmon.
Et maris Ionii transieritis aquas,*

¹ Suétone, *César*, chap. 57 : *Longissimas vias incredibili celeritate confecit, expeditus, meritoria reda, centena passuum milia in singulos dies (Il franchissait les plus longues distances avec une incroyable célérité, sans apprêt, dans une voiture de louage, et il faisait ainsi jusqu'à cent milles par jour)*. — Plutarque, *César*, chap. 27, à propos du même voyage. — *It. Anton.*, Wess., p. 289, 3 ; *Via Aurelia : A Roma per Tusciam et Alpes maritimas Arelatum usque mpm DCCXCVI*.

² Appien, II, 103. — Strabon, III, 4, 9, p. 160, etc.

³ La mesure exacte de l'ancien mille romain est de 1 kilomètre 4725.

⁴ Cicéron, *Pro Roscio Am.*, chap. VII, 19.

⁵ Plutarque, *Galba*, chap. 7.

⁶ *Hist. nat.*, XIX, 4.

⁷ A savoir de Tarragone à Césaragusta, 163 m. (*It. Anton.*, p. 451, W.) puis de là jusqu'à Clunie, 169 (p. 441).

⁸ *H. A.*, *Maximini duo*, chap. 25.

⁹ Il y avait, d'après l'*Itinéraire d'Antonin*, 226 milles de Rome à Ariminum (p. 126), 78 de là à Bologne (ibid.) et 217 de Bologne à Aquilée (p. 281) : en tout 521 milles. En allant d'Ariminum à Ravenne, qui en est à 33 milles, puis de là à Altinum, par eau, et y reprenant la voie de terre jusqu'à Aquilée (62 milles), le voyage de terre seul était de 321 milles.

¹⁰ L'*Itin. d'Anton.* compte 136 milles de Rome à Capoue (p. 612), 33 de Capoue à Bénévent (p. 111), 157 de Bénévent à Tarente et 44 de cette dernière ville à Brindes (p. 120), ce qui fait en tout 370 milles. Strabon (VI, 3, p. 150) n'en indique plus que 360, ce qui suppose un léger abrègement de l'itinéraire.

¹¹ *Ep., ex Ponto*, IV, 53.

*Luce minus decima dominam venietis in Urbem,
Ut festinatum non faciatis iter.*

Cinq jours pouvaient suffire, d'après Martial (x, 104), pour les deux cent vingt-quatre milles de Tarragone à Bilbilis, car, assure le poète :

*Illine (Tarracone) te rota tollet et citatus
Altam Bilbilin et tuum Salonem
Quinto forsitan essedo videbis*¹.

Ce n'était pas marcher beaucoup plus vite que de vigoureux piétons, auxquels on donnait cinq jours² pour aller de Rome à Capoue (cent trente-six milles), et trois³ pour se rendre de Rome à Pouzzoles (cent trente-huit milles). Comme de juste, on admettait le bénéfice de journées plus courtes, de vingt milles chacune, en faveur des personnes requises du dehors, pour prendre charge de tutelle⁴. Les voyages, tant à pied qu'à cheval, continuèrent probablement toujours à former le grand nombre. Si, cependant, Horace fait mention d'un voyage à Tarente, à dos de mulet⁵, et si l'on voit ce poète, qui aimait tant ses aises, n'en faire pas moins tant de chemin pédestrement, lors de son voyage à Brindes, cela semble indiquer que l'organisation des services des *cisarii* et des *jumentarii* ne suivit que par degrés celle du service des postes (*cursus*). Les voyages de mer se bornaient presque exclusivement à la saison du printemps, de l'été et de la première moitié de l'automne, vers la fin duquel les navires retournaient de toutes parts au port d'armement⁶, à moins qu'ils ne préférassent hiverner à l'étranger⁷. La navigation, interrompue du 11 novembre au 5 mars (*navigium Isidis*), d'après Végèce⁸, recommençait en mars. On voyait alors fonctionner partout les machines destinées à remettre à flot les bâtiments tirés à terre⁹. Il fallait sans doute des raisons de force majeure pour déterminer qui que ce soit à courir, en hiver, les dangers d'une traversée, comme celle de Flaccus prisonnier, transporté d'Alexandrie en Italie au commencement de l'hiver¹⁰ ; le voyage de mer d'Ovide, obligé de s'embarquer pour Tomi, en décembre, et si fortement secoué par la tempête¹¹, ou celui de Cicéron, de Leucade à Brindes, du 6 au 21 novembre de l'an de Rome 704¹².

Malgré la sévère défense des lois¹³, les habitants des côtes n'exerçaient que trop souvent le droit d'épaves contre les malheureux naufragés ; et l'on vit même des

¹ [*Là un char t'emportera dans sa course rapide, et, au bout de cinq jours environ, tu verras la haute Bilbilis et notre cher Salon*]

² Procope, *De bell. Goth.*, I, 14.

³ Temps employé par Damis, dans Philostrate, *Apollonius de Tyane*, VII, 41.

⁴ *Digeste*, XXII, 1, 13, § 2.

⁵ *Satires*, I, 6, 105.

⁶ Philon, *Leg. ad Caium*, 548 M.

⁷ *Actes des Apôtres*, 28, 11.

⁸ V, 9. — Voir aussi Mommsen, *C. I. L.*, p. 387 b, et Preller, *Mythologie romaine*, p. 729.

⁹ Horace, *Odes*, I, 4, 2.

¹⁰ Philon, *in Flaccum*.

¹¹ Ovide, *Tristes*, I, 11, 3 et 7.

¹² Cicéron, *Ep. ad fam.*, XVI, 9.

¹³ Callistrate, liv. II, *Quæst.* (*Digeste*, XLVII ; 9, 7) : *Ne quid ex naufragiis diripiatur, vel quis extraneus interveniat colligendis iis, multifariam prospectum est ; nam et Divus Hadrianus edicto præcepit, ut hi qui juxta littora maris possident, scirent, si quando navis vel inflicta vel tracta inter fines agri cujusque fuerit, ne naufragia diripiant, in ipsos judicia præsidis his qui res direptas queruntur, judicia reddituros ; etc.* — Pétrone, c. CXIV : *Procurrere piscatores parvulis expediti naviriis ad prædam rapiendam* (*Montés sur de petites barques, des pêcheurs accourent au butin*).

pêcheurs causer volontairement des naufrages, en trompant les navires par de faux signaux¹.

Depuis la pacification du monde, les pirates n'étaient plus à craindre dans la Méditerranée² ; la sécurité de la navigation n'y fut plus troublée qu'exceptionnellement et passagèrement, par suite de l'agitation de guerres comme celle de Judée, où un grand nombre de Juifs, bannis et fugitifs, se retranchèrent à Joppé et interrompirent pendant quelque temps, par leurs pirateries, les relations maritimes entre la Syrie, la Phénicie et l'Égypte³. Dans les mers plus lointaines, cependant, telles que l'océan Indien⁴ et même la partie nord-est de la mer Noire⁵, la puissance romaine ne pouvait rien, il est vrai, contre les pirates.

Dans la Méditerranée, on naviguait souvent la nuit, surtout sur la côte occidentale de l'Italie, de Pouzzoles à Ostie, par exemple⁶, mais aussi sur les rivages de la Grèce⁷. Parti de Pouzzoles le soir, on abordait probablement dans la première matinée à Antium, puis dans la deuxième à Gaète, et l'on atteignait l'embouchure du Tibre le troisième jour⁸. De Brindes à Corcyre ou à Dyrhachium, la traversée, dans des conditions de temps et de vent favorables, s'effectuait en un jour, et de même au retour⁹ ; mais un gros temps la rendait naturellement plus longue¹⁰.

L'apôtre saint Paul, à la faveur du vent du sud, arriva par mer en un jour, de Rhegium (Reggio) à Pouzzoles¹¹ ; cependant, Apollonius et Damis, dans Philostrate¹², partis de Pouzzoles avec un bon vent, n'arrivent, par le détroit de Messine, que le troisième jour à Tauromenium. Il y avait une ligne de navigation régulièrement desservie de la Sicile, par la haute mer, au port de Cyllène, en Élide¹³, que l'on pouvait atteindre de Syracuse en six jours¹⁴. Avec un vent très favorable, on allait même, en cinq jours, de Corinthe à Pouzzoles¹⁵. Il est vrai que dans les voyages d'Italie à la mer Égée, en Attique eaux ports de l'Asie-

¹ Dion Chrysostome, *Or.* 7, 105 et 109 M. (Accusation portée par le sycophante contre un riverain de l'Eubée.) — Ulpien, lib. I, *Opinionum (Digeste, XLVII, 9, 10)* : *Ne piscatores nocte lumine ostenso fallant navigantes, quasi in portum aliquem delaturi, eoque modo in periculum naves et qui in iis sunt deducant, sibi que execrandam prædam parent, præsidis provinciæ religiosa constantia efficiat.*

² Strabon, III, 2, p. 145. — Voir aussi Pline, *Hist. nat.*, II, 117.

³ Josèphe, *Bell. Jud.*, III, 9, 2.

⁴ Pline, *H. N.*, VI, 26, 101.

⁵ Strabon, XI, 2, 12.

⁶ Philostrate, *Apollonius de Tyane*, VII, 16, p. 137, éd. K. — Pétrone, c. XCIX : *Adoratis sideribus intro navigium (après avoir adoré les astres protecteurs de la navigation)* ; c. CII : *Gubernator.... pervigil nocte siderum quogæ motus custodit (comment échapper au pilote qui, toujours en éveil, épie la nuit les mouvements des astres eux-mêmes).*

⁷ Philostrate, *ibid.*, VII, 10, p. 133, éd. K (départ de Corinthe le soir). — Aulu-Gelle, II, 21 (trajet de nuit d'Égine au Pirée).

⁸ Philostrate, *ibid.*, VII, 17, p. 138 K.

⁹ Appien, *Hist. rom.*, IX, 17 (Paul-Émile). — Cicéron, *ad Atticum*, IV, 1, 4 : *Pridie nonas Sext. Dyrhachio sum profectus... Brundisium veni nonis Sext.*

¹⁰ Aulu-Gelle, XIX, 1. — Voir aussi Cicéron, *ad fam.*, XVI, 9, 1 (départ du port de Cassiope dans l'île de Corcyre) : *Inde austro lenissimo, cælo sereno, nocte illa et die postero (a. d. VIII, Kal. Dec. 704), in Italiam ad Hydruntem ludibundi pervenimus, eodemque vento postridie.... hora quarta Brundisium venimus.*

¹¹ *Actes des Apôtres*, 28, 13.

¹² VIII, 14, p. 167, éd. K.

¹³ Pausanias, VI, 26, 3.

¹⁴ Philostrate, *l. c.*

¹⁵ *Ibid.*, VIII, p. 133, éd. K.

Mineure, on abordait communément à Léchée, passait l'isthme en voiture ou à pied, et se rembarquait à Cenchrées, l'autre port de Corinthe, où Ovide, en route pour Tomi, acheta un navire pour continuer son voyage (*Tristes*, I, 11).

*Deinde per Ionium vectus cum fessa Lechæo
Sedarit placida vela phaselus aqua,
Quod superest sufferte pedes, properate laborem
Isthmos qua terris arcet utrumque mare,*

dit Properce¹. Tel était encore, il n'y a pas longtemps, aussi le service des pyroscaphes du Lloyd autrichien. Cependant, on voit que la circumnavigation du Péloponnèse était également fréquente par une inscription, concernant un marchand, Flavius Zeuxis, d'Hiéropolis en Phrygie, qui avait fait soixante-douze fois le voyage d'Italie par Malée². Aussi Néron conçut-il, comme avant lui déjà Mérode Atticus, d'après Philostrate³, un projet de percement de l'isthme. Les personnes redoutant la navigation pouvaient, il est vrai, faire le voyage par terre, à travers la Thrace et la Macédoine. Le rhéteur Aristide entreprit, malade, au fort de l'hiver, ce voyage extrêmement pénible, à travers des contrées barbares et inhospitalières, et arriva à Rome le centième jour de son départ de Mysie, après que son état de santé l'eut cependant obligé de faire une halte en route, à Edesse probablement⁴. L'année suivante, il effectua son voyage de retour par mer, vers l'équinoxe d'automne, par un temps gros de tempêtes, au milieu de difficultés et de périls de tout genre⁵. Ce mauvais temps rendit la navigation aussi dangereuse que pénible, d'Ostie au détroit de Messine et dans celui-ci même ; la traversée de l'Adriatique se fit en deux, nuits et un jour, par une mer calme ; mais on eut de la peine à prendre terre à Céphalonie. De Patras, le temps fut défavorable aux navigateurs. Il est probable qu'ensuite la compagnie franchit l'isthme par terre, et quatre jours furent employés à effectuer le trajet de la mer Égée jusqu'à Milet. Ovide aussi préféra, en hiver, le voyage continental, parla Thrace et la Mœsie, au voyage de mer par la Propontide et le long du rivage occidental de la mer Noire, jusqu'à Tomi, d'où il écrivit ces vers⁶ :

*Dum tua pervenit, dum littera nostra recurrens
Tot maria ac terras permeat, annus abit.*

Du Palus Méotide (mer d'Azov) des navires chargés, avec un vent favorable, parvenaient souvent à gagner Rhodes en dix jours ; dont il leur fallait encore quatre jours pour atteindre Alexandrie⁷. Le préfet Galère était arrivé dans cette ville du détroit de Sicile, en sept jours ; le préfet Balbillus même en six ; Valère Maxime, sénateur de rang prétorien, en neuf, du point plus éloigné de Pouzzoles, avec un vent très doux⁸. A l'époque des vents alizés, on aimait mieux aller d'Italie en Syrie par Alexandrie que directement de Brindes, trajet long et pénible, tandis que les navires d'Alexandrie jouissaient à la réputation d'être les meilleurs voiliers, et d'avoir à bord les meilleurs pilotes. Le roi des Juifs, Agrippa,

¹ III, 21, 19 (*Lorsqu'après avoir sillonné les eaux paisibles de la mer Ionienne, mon vaisseau repliera ses voiles fatiguées dans le port de Léchée, hâtons-nous, abrégeons la course qui nous reste à faire, en franchissant à pied cet isthme, que la mer resserre des deux côtés*). — Voir aussi Philon, in *Flaccum*, p. 589 M (au sujet de Flaccus, relégué à Andros).

² *C. I. G.*, 3920.

³ *Vies des sophistes*, II, 6, éd. K, p. 237.

⁴ Aristide, *Orat.*, 24, p. 345 ; Masson, *Coll. Hist.*, éd. Dindort, III, p. 1111.

⁵ *Ibid.*, 305, etc. ; Masson, p. LXI.

⁶ *Épîtres*, IV, 11, 15.

⁷ Diodore de Sicile, III, 34.

⁸ Plin, *Hist. nat.*, XIX, 1.

choisit le premier de ces deux itinéraires, d'après le conseil de Caligula¹. Cependant, les personnes qui tenaient absolument à éviter le long trajet de mer, pouvaient aussi gagner Alexandrie par le grand détour de la Grèce, de l'Asie Mineure et de la Syrie, que devait prendre Caligula lui-même². Si, du reste, un délai de deux cents jours fut accordé. pour le voyage de Béryte à Brindes, aller et retour³, dans le cas d'un emprunt à la grosse, il va sans dire qu'on avait dû, dans ce calcul, faire très largement la part de torts les accrocs et retards possibles et probables d'un voyage d'affaires. Par un vent très favorable et fort, un navire pouvait faire douze cents stades, soit deux cent vingt-deux kilomètres en un jour, ou plus exactement, sans doute, dans les vingt-quatre heures. C'était donc bien marcher que de faire sur mer mille stades par jour, en moyenne⁴.

Les données de Pline l'Ancien, sur les trajets les plus rapides de l'époque, permettent de juger de la durée des voyages aux ports du Ponant. D'après ces indications, on était parvenu à gagner, d'Ostie, Gadès en sept jours, l'Espagne citérieure et Tarragone en quatre la Gaule narbonnaise et Forum Julii (Fréjus) en trois ; l'Afrique même, avec très peu de vent, en deux⁵.

Ce qui nous a été transmis sur les dates d'envoi et de réception de quelques lettres, ne peut servir de mesure pour la durée réelle des voyages. Cicéron ne reçut une lettre du 10 juin, de son frère Quintus, alors dans la Bretagne, que le 13 septembre⁶. De même, le jeune Cicéron, à Athènes, n'en reçut une, de son père, que quarante-six jours après la date du départ de la missive⁷.

CHAPITRE II — Voyages de terre ferme, hôtelleries, douanes et brigandage.

Des mentions éparses nous apprennent comment on s'organisait pour les voyages de terre. Tels faisaient route simplement à pied, les vêtements bien troussés, ou bien avec un faible bagage, modestement à dos de mule, ou bien à cheval, garantis de la pluie par un manteau ; mais les moins aisés même manquaient rarement de se faire accompagner, quand ils le pouvaient, d'un ou de plusieurs esclaves, à moins d'être dans le cas de Dion Chrysostome, obligé de voyager tout seul, comme il nous l'apprend lui-même⁸.

Quand on voulait voyager vite, on préférait naturellement le cheval, à la voiture⁹. Dans les voyages en voiture d'une certaine durée, les esclaves, suivant leur maître, étaient ordinairement aussi en voiture. Sénèque eut une fois l'idée

¹ Philon, *in Flaccum*, p. 521 M.

² *Ibid.*, p. 583.

³ *Digeste*, XLV, 1, 122, § 1 : *Callimachus mutuam pecuniam nauticam accepit a Sticho, servo Seji, in provincia Syria, civitate Beryto, usque Brentesium, idque creditum esse in omnes navigii dies ducentos sub pignoribus et hypothecis, mercibus a Beryto comparatis et Brentesium perterendis et quas Brentesio emturus esset et per navem Beryto invectorus*, etc.

⁴ Aristide, *Or.* XLVIII, p. 360. — *It. marit.*, p. 497 M : *A Brundisio Dyrrhachium in Macedonia stadia M*, c'est-à-dire un jour de navigation.

⁵ Pline, *l. c.* — Sur les distances de l'île de Pityuse, voyez Diodore de Sicile, V, 16.

⁶ *Ep. ad Quintum fratrem*, III, 1, 13.

⁷ *Ad fam.*, XVI, 21, 1.

⁸ *Orat.*, 40, p. 486 M.

⁹ Apulée, *Florida*, IV, 2 t. — Voir aussi Horace, *Satires*, I, 6, 105, et le voyageur à cheval sur le bas-relief d'Ésèrnie (*Bull. nap.*, VI, tav. I, n° 4).

de voyager tout à fait sans façon¹. Il monta donc dans une voiture avec son ami Maxime, sans autre bagage que ce qu'ils portaient sur eux, et avec si peu de domestiques que tous trouvèrent place dans une autre voiture. Pour son coucher, on étendait un matelas sur la dure, avec deux manteaux, contre la pluie, servant l'un de drap, l'autre de couverture. Le repas était aussi frugal que possible ; il ne fallait pas plus d'une heure pour l'apprêter ; des figues sèches et les tablettes où le philosophe prenait note de ses observations et de ses pensées, n'y manquaient jamais. La voiture était un chariot de paysan, le pas des mules si tranquille qu'elles paraissaient tout juste donner signe de vie ; le conducteur, pieds-nus, et cela non seulement à cause des chaleurs de l'été. Sénèque avait passé ainsi deux jours de bonheur. Ce voyage lui avait appris combien il est dans la vie de choses superflues dont on peut se séparer sans aucun regret. Cependant il ne pouvait se défendre d'un sentiment de malaise, quand il rencontrait sur son chemin quelque brillant équipage de route ; il ne pouvait alors se mettre au-dessus d'une fausse honte, s'enhardir à désirer que l'on prît cette méchante voiture pour la sienne. Avec cette manière bizarre de voyager, chez un homme de son âge, un personnage consulaire, énormément riche, il n'y avait pas, d'ailleurs, à s'étonner d'un pareil sentiment, car les gens de qualité, de son temps, ne se décidaient pas facilement à voyager sans une ou plusieurs personnes de compagnie, une nombreuse domesticité et de gros bagages. Tel était déjà l'usage sous la république², où les voyageurs d'importance n'épargnaient pas le luxe et les dépenses d'agrément. Dans un voyage à Lanuvium, avec sa femme, Milon, indépendamment de la tourbe des esclaves et servantes de sa suite, emmena toute la chapelle de sa maison³. César emportait avec lui, dans ses pérégrinations, des parquets de mosaïque⁴. Les voyages de Marc-Antoine, avec leur immense attirail, les chars attelés de lions, la masse de vases d'or que l'on y portait, comme à une procession⁵, rappellent déjà les coutumes orientales⁶. On renchérit encore sur ce faste, sous l'empire. Il paraît que Néron ne voyagea jamais avec moins de mille carrosses. Ses mules étaient ferrées d'argent, ses muletiers en livrée rouge, ses piqueurs et ses valets de pied, non moins resplendissants⁷. Poppée fit ferrer d'or ses bêtes de trait, et elle emmenait toujours avec elle cinq cents ânesses, pour fournir à son bain de lait quotidien⁸. Il paraît que les hautes classes se piquaient d'émulation pour imiter, le plus possible, l'exemple de la magnificence impériale ; du moins le luxe de voyage était-il très grand et très général, d'après l'assurance de Sénèque⁹ ; aussi ne pouvait-il manquer d'arriver que maint de ces fastueux voyageurs ne fût opulent que sur la grande route, et que plus d'un s'y préoccupât déjà vivement de la question s'il ne se mettrait pas bientôt lui-même à gages, comme bestiaire ou comme gladiateur, vu l'imminence de sa déconfiture¹⁰. Des nègres, en costume bariolé, des piqueurs numides et des

¹ Sénèque, *Lettres*, 87.

² Plutarque, *Caton le Jeune*, chap. XX, 1.

³ Cicéron, *Pro Milone*, chap. X.

⁴ Suétone, *César*, chap. XLVI.

⁵ Plutarque, *Marc-Antoine*, chap. IX, 4. — Cicéron, *Philippiques*, 2, 24.

⁶ Plutarque, *Crassus*, chap. XXI (Voyage du Parthe Surénas). — *Vie d'Héliogabale*, chap. XXXI.

⁷ Suétone, *Néron*, chap. XXX.

⁸ Plinius, *Hist. nat.*, XI, 96 ; XXVIII, 50 ; XXXIII, 140.

⁹ *Lettres*, 123, 6 : *Quod si pauci facerent, nollemus imitari : cum plures facere cœperunt, quasi honestius sit, quasi (quia ?) frequentius, sequimur. Et recti apud nos locum tenet error, ubi publicus factus est. Omnes jam sic peregrinantur, ut illos Numidarum præcurrat equitatus*, etc.

¹⁰ Sénèque, *Lettres*, 87, 9.

valets de pied¹, ouvraient un pareil cortège, pour écarter tout obstacle de la marche. La voiture était traînée par des mules bien nourries, qu'on aimait à choisir de même couleur, ou par des chevaux gaulois, petits et gros, mais lestes. Afin d'avoir une monture toujours prête, on emmenait aussi des chevaux d'amble. Les animaux de trait étaient couverts de housses, de pourpre ou brodées, et portaient un mors et des chaînes dorées. Les voitures de voyage, garnies d'ornements précieux, parfois même de figurines d'argent et d'or, valaient quelquefois autant qu'un bien de campagne². Les rideaux y étaient de soie, ou de quelque autre étoffe riche³. On emportait de la vaisselle de table faite des matières les plus précieuses, comme d'or, de cristal, de murrha, jusqu'à des vases d'une grande valeur artistique, qu'il eût été dangereux d'exposer aux cahots de la voiture et qu'il fallait, par conséquent, porter à bras. Un pareil équipage de route suppose naturellement une suite et une domesticité nombreuses. Les pages favoris avaient des masques en pâte sur la figure, pour que la peau fût à l'abri des effets de la gelée et de la chaleur⁴. La disposition confortable des voitures de voyage et le raffinement avec lequel on s'appliquait à y joindre d'autres commodités, témoignent assez, d'ailleurs, du grand usage qu'on en faisait. On pouvait non seulement y lire, mais encore y écrire⁵. Il paraît même qu'il y avait des livres d'un petit format spécial, pour la commodité de la lecture en route⁶. Il existait des voitures disposées de manière à ce que l'on y pût dormir⁷. Cependant les femmes faisaient aussi grand usage de litières en voyage⁸. Claude, qui aimait beaucoup jouer aux dés, avait des voitures munies de planches bien fixées, pour faire sa partie en route⁹. Commode en avait avec des sièges tournants, pour échapper à l'ardeur des rayons du soleil, ou recueillir la fraîcheur de la brise, et d'autres, avec des appareils servant à mesurer le chemin parcouru et à marquer les heures¹⁰.

La grandeur des équipages et le luxe des préparatifs de voyage avaient leur raison en partie dans l'esclavage, en partie dans l'état défectueux des hôtelleries. Les riches, disposant de centaines d'esclaves, trouvaient moyen de se procurer les jouissances et les commodités de leurs valais même en voyage, outre que l'habitude leur avait créé le besoin de se faire servir par une multitude de domestiques. Les aubergistes étaient rarement en position d'avoir à suffire aux besoins de ces voyageurs gâtés, d'autant plus rarement que le climat méridional

¹ *Ibid.*, 123, 8. — Martial, X, 6, 1 ; 13, 1 ; XII, 24.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 163. — Martial, III, 72.

³ Properce, IV, 8.

⁴ Sénèque, *l. c.*

⁵ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 5 : *In itinere... ad latus notarius cum libro et pugillaribus cujus manus hieme manicis muniebantur* (En voyage... il s'adonnait à l'étude seule ; à ses côtés, il avait son secrétaire muni d'un livre et de tablettes).

⁶ Martial, XIV, 188, *Cicero in membranis* :

Si comes ista tibi fuerit membrana, putato

Carpere te longas cum Cicerone vias.

(Un Cicéron sur parchemin : Si ce parchemin t'accompagne, songe que Cicéron te suffira pour les plus longs voyages.)

⁷ Digeste, XXXV, 2, 13 (24) : Scævola (libro XV *Digestorum*) : *Uxori quis legavit his verbis : mundam muliebrem omnem et quidquid vivus dedi, donavi, id omne dari volo ; quæsitum est an carruca dormitoria cum mulis, quum semper uxor usa sit, ei debeat. Respondit, si ejus usus causa habita esset, debere.*

⁸ Cicéron, à Atticus, X, 10, 5 : *Hic tamen Cytherida secum lectica aperta portabat, alteram uxorem ; septem præterea conjunctæ lecticæ amicarum, eæ sunt amicorum.*

⁹ Suétone, Claude, chap. 33 : *Solitus etiam in gestatione ludere* (sa voiture étant arrangée de façon que le mouvement ne brouillât pas le jeu sur la table).

¹⁰ *Vie de Pertinax*, chap. VIII.

permettait, le plus souvent, de passer la nuit dans des tentes portatives¹ ; et moins on avait recours à eux, moins ils se trouvaient en mesure de satisfaire à ce qu'on pouvait leur demander. Il y avait certainement aussi de bons hôtels, luxueux même, dans lesquels on pouvait très bien se laisser aller à passer plus que le temps nécessaire². Ils n'étaient pas rares, en général, et il y en avait certainement bon nombre dans les endroits très fréquentés, les places de commerce, notamment, et les principales villes de bains, comme Canope, Édepsus ou Baïes³. Mais, ce qui n'est pas douteux, c'est que les auberges étaient généralement mal pourvues, d'où il ne faut pas conclure, cependant, qu'elles ne servissent qu'à loger des gens de la basse classe. Le fait est qu'elles laissent, encore aujourd'hui, beaucoup à désirer dans le midi, partout où l'influence des habitudes et de la civilisation de l'Europe septentrionale n'a pas encore pénétré, les méridionaux s'accommodant de fort peu, en fait d'aménagement, et peut-être les anciens, habitués à des appartements étroits et peu meublés, étaient-ils, à cet égard, encore moins difficiles que les modernes. Il devait être d'autant plus facile de satisfaire les voyageurs ne demandant qu'un gîte, un repas, ou un abri contre le mauvais temps. L'organisation des auberges restait ainsi chétive ou, pour le moins, très simple, lors même que la grande majorité des voyageurs y descendaient ; car ceux qui emportaient des tentes et tout l'attirail nécessaire pour leurs besoins, qui recevaient l'hospitalité soit d'amis, soit de fonctionnaires, ou voyageaient autrement aux frais du trésor public, ne peuvent avoir été, relativement, qu'en petit nombre. Quand Caton, par exemple, voyageait en Asie-Mineure, il envoyait, chaque matin, son boulanger et son cuisinier en avant, dans l'endroit où il voulait prendre ses quartiers pour la nuit. Quand ils n'y trouvaient pas l'hospitalité d'un ami paternel ou de quelque autre personne de la connaissance de Caton, ils s'installaient dans une hôtellerie, sans se mettre à la charge de personne, et ce n'est qu'à défaut d'une auberge, dans la localité, qu'ils s'adressaient aux autorités, auprès desquelles, cependant, la modestie même de Caton, dans ses prétentions, lui valut souvent un médiocre accueil⁴. Il faut dire, pour l'excuse de ces fonctionnaires, que leurs hôtes officiels et les grands personnages, qui descendaient chez eux, n'étaient probablement que trop enclins à se faire héberger et traiter gratis, ou se comportaient peut-être même, quelquefois, assez mal⁵. Mais c'étaient là des privilégiés, tandis que, pour le gros des voyageurs, il devait, indubitablement, y avoir aussi des hôtelleries auprès de toutes les routes très passantes. Ce qui prouve indirectement qu'elles n'y manquaient pas, c'est que, dans la jurisprudence romaine, les dépenses d'hôtel figurent, régulièrement, parmi les frais dont un voyageur du commerce est fondé à se faire indemniser⁶.

¹ Plutarque, *Caton le Jeune*, chap. XXXVIII, 2 ; *Marc-Antoine*, chap. IX, 4. — Voir aussi Sidoine Apollinaire, *Lettres*, IV, 8.

² Épictète, *Diss.*, II, 23, 36.

³ Strabon, XVII, 1, 17, p. 801, Cas., et XII, 17, p. 578. — Voir aussi Pline, *H. N.*, XXXIX, 23.

⁴ Plutarque, *Caton le Jeune*, chap. XII.

⁵ A Hippone, il y avait un dauphin apprivoisé, au sujet duquel Pline l'Ancien (*H. N.*, IX, 26) raconte : *Injuriae potestatum in hospiales ad visendum venientium Hipponenses in necem ejus compulerunt.*

Parmi les offices municipaux figurent, dans le *Digeste* (I, 4, 18, 10), *Xenoparochi, ut in quibusdam civitatibus.*

⁶ Ulpien, lib. XXXI, *ad edictum* (*Digeste*, XVII, 2, 52, § 15) : *Viatica igitur et meritoriorum et stabulorum jumentorum carrulorum vecturas, vel sui, vel sarcinarum suarum gratia, vel mercium, recte imputabit.*

Le rhéteur Aristide rend ainsi compte de son voyage de Smyrne à Pergame¹. Parti vers le soir, en été, il arrive à une auberge, avec le coucher du soleil ; malade et très échauffé, il n'y peut supporter la chaleur des appartements, mais préfère continuer sa route. A une heure très avancée du soir, il gagne Larisse, où il n'y a pas meilleur gîte, et, au milieu de la nuit, Cumes, où il trouve toutes les portes fermées. Arrivé à Myrina, au chant du coq, il trouve ses gens, qu'il avait envoyés en avant, devant la porte d'un hôtel, prêts pour la route, et' il se repose sur un lit de campagne, dressé dans le vestibule ; plus tard un ami l'accueille chez lui. Reparti de Pergame, il atteint, très avant dans la soirée, les sources thermales, où tout est plein de bruit et de tumulte. Ne pouvant trouver un gîte, il continue sa route, mais est obligé de faire halte à cent vingt stades ou vingt-deux kilomètres et demi de la ville. Là, il obtient une chambre, un lit de camp et un tapis propre, pour son coucher.

S'il y avait manque d'auberges en Thrace, c'est que c'était là un pays à demi barbare, où l'on voyageait peu². Il en existait cependant, même près de routes tout à fait écartées³. Il va sans dire qu'on devait en trouver dans toutes les villes⁴, et dans les localités d'une certaine importance on avait certainement partout le choix entre plusieurs hôtels⁵. Souvent aussi, des particuliers bâtissaient sur les propriétés, attenantes à des routes, des tavernes et auberges, qu'ils faisaient gérer par leurs affranchis ou esclaves, ce qui était une manière de tirer parti très avantageusement du terrain. Beaucoup de stations avaient emprunté les noms de ces tavernes, ou offrant seules un gîte, ou jointes aux asiles (*mansiones*) bâtis et entretenus à frais publics.

On mentionne ainsi des stations aux trois tavernes (*ires tabernæ*), près de la voie Appienne et sur la route de Dyrrhachium à Byzance⁶ ; *ad medias, ad novas, ad pictas*⁷ (*tabernas*), *veteribus* (*tavernis*), et d'autres, qui tiraient probablement leurs noms d'enseignes d'auberges, comme il y en avait *ad gallum gallinaceum*⁸, (à Narbonne et même entre Utique et Carthage), *ad siabulum olearum, ad ensem, ad aquilam majorem, ad aquilam mirtorem, ad draconas, ad gruem magnum*, et peut-être aussi *ad ursum pileatum*⁹. Les enseignes étaient, comme il paraît et comme le prouve même celle de Narbonne, souvent des figures d'animaux : Des inscriptions y invitaient les voyageurs à descendre à l'hôtel, en lui promettant un service plein de prévenances, des bains et toutes les commodités, *à la mode de la capitale*, comme on avait soin d'ajouter souvent, en Italie¹⁰. L'inscription d'un

¹ *Orat.*, 27, p. 347, 350, éd. Jebb.

² *Ibid.*, p. 304, éd. Jebb.

³ Suétone, *César*, chap. LXXII : *Amicos tanta semper facilitate indulgentiaque tractavit, ut C. Oppio comitanti se per silvestre iter, correptoque subita valetudine deversoriolo eo quod ursum erat cesserit, et ipse humi ac sub divo cubuerit* (Il traita toujours ses amis avec des égards et une bonté sans bornes. Gaius Oppius, qui l'accompagnait dans un chemin agreste et difficile, étant tombé subitement malade, César lui céda la seule cabane qu'ils trouvèrent, et coucha en plein air, sur la dure). — Hippolyte, *Refut. hæres.*, V, 23.

⁴ Muratori, 470, 7 (Zagaroli).

⁵ Strabon, XVII, p. 815.

⁶ *Itin. d'Antonin*, éd. Parthey et Pinder, p. 157.

⁷ Nom de la troisième station de la voie latine, à partir de Rome, également mentionnée par Strabon (V, 3, 9, p. 237 C).

⁸ Orelli, 4329 (enseigne de Narbonne).

⁹ *Acta martyr.* — Voir en outre Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 419, et Greppe, *Rev. du Lyonnais*, t. X, p. 284 ; comme aussi, pour des enseignes, Quintilien, VI, 3, 38 (*imago Galli in scuto cimbrico picta*) ; et Artémidore, *Onirocr.*, I, chap. IV, p. 12 (éd. Reiff, p. 17).

¹⁰ Voir dans Marini Atti, II, p. 532, des inscriptions trouvées près de Bologne et près de la Via Nomentana, à 8 milles italiens de Rome.

hôtel de Lyon, qui était probablement surtout visité par des voyageurs de commerce, porte ces mots : *Ici Mercure promet du profit, Apollon de la santé, Septumanus, un bon accueil, avec la table. Qui voudra bien descendre ici s'en trouvera bien ; étranger, regardez bien où vous vous logez*¹. Du reste l'aubergiste, ou sa femme, ne manquait pas de complimenter les voyageurs et de leur faire l'éloge de tous les avantages et agréments de la maison, si bien que plus d'un s'y laissait prendre et descendait à un mauvais hôtel, quand il aurait pu en trouver un bien meilleur². Cependant les auberges ordinaires, celles dont la mention accidentelle revient le plus souvent, n'avaient, comme nous l'avons déjà fait remarquer, rien qui engageât le voyageur à y séjourner plus qu'il ne fallait. La société y était commune³ ; un mélange de palefreniers et de muletiers ; on ne s'y faisait écouter qu'à force de crier⁴ ; elles étaient pleines de vacarme, de fumée et de mauvaises odeurs⁵, les coussins et matelas, rembourrés de barbes de roseau en guise de plumes, fourmillaient de puces en été⁶. Naturellement, les prix étaient bas⁷. C'étaient souvent aussi des lieux de prostitution, dans lesquels l'aubergiste faisait l'entremetteur⁸.

¹ Orelli, 4330. — Voir aussi Minervini (*B. N.*, 1857, p. 58) pour une inscription de Capoue, mentionnant un *hospitium ad lucum Desidorum*.

² Plutarque, *De vitioso pudore*, chap. VIII. — Voir aussi la *Copa* de Virgile.

³ Suétone, *Vitellius*, chap. VII : *Per stabula ac deversoria mulionibus et viatoribus præter modum comis (en prodiguant ses caresses dans les écuries et dans les auberges aux muletiers et aux voyageurs)*.

⁴ Plutarque, *De sanitate præc.*, chap. XVI, p. 130.

⁵ Voir ces vers de Sidoine Apollinaire (*Épîtres*, VIII, 11) :

*Tecti poste brevis vacationem.
Nasi destituôr domo negata :
Mærens ad madidas eam tabernas
Et claudens geminas subinde nares
Propter fumiticas gemam culinas,
Qua serpyliferis olet catenis
Baccas per geminas ruber botellus,
Ollarum et nebulæ vapore juncto
Fumant cura crepitantibus patellis.
Hic cura festa dies ciere rivos
Cantus cœperit, et voluptuosam
Scurrarum querimoniam crepare, etc.*

⁶ Pline, *Hist. nat.*, XVI, 58 : (*Coma arundinis*) *pro pluma strata cauponarum implet* ; IX, 154 (*cauponarum æstiva animalia*).

⁷ D'après une inscription en pierre d'Isernie, un repas, sans le vin, qui, comme vin du cru, avait probablement un prix fixe, coûtait, avec le pain et les accessoires, 3 as ou 22 centimes environ, et le foin pour une mule, 2 as. Du temps de Polybe (II, 15), le voyageur ne payait même qu'un demi-as pour toute sa consommation de la journée.

⁸ Ulpien, libro VI, *ad edictum* (*Digeste*, III, 2, 4, § 2) : *Sive autem principaliter hoc negotium (lenocinium) gerat, sive alterius negotiationis accessione utatur... utputa si caupo fuit vel stabularius, et ministeria talia habuit ministrantia et ministerii occasione quæstum facientia, sive balneator fuerit, velut in quibusdam provinciis fit, in balneis ad custodienda vestimenta conducta habens mancipia hoc genus observantia in oflicina (?)... lenocinii pœna tenebitur.* — De même, Ulpien, libro 1, *ad legem Juliam et Papiam* (*Digeste*, XXIII, 2, 43, 1) : *Palam quæstum facere dicimus non tantum eam quæ in lupanario se prostituit, verum etiam si qua, ut assolet, in taberna cauponia, vel si qua alia pudori suo non parcit ; Ibid.*, § 9 . *Si qua cauponam exercens in ea corpora quæstuarum habeat, ut multæ assolent sub prætextu instrumenti cauponii prostitutas mulieres habere, dicendum hanc quoque lenæ appellatione contineri.* — Code, IV, 56, 3, *Imp. Alexander Aurelio* : *Eam quæ ita veniit, ne corpore quæstum faceret, nec in caupona specie ministrandi prostitui, ne fraus legi dictæ fiat, oportet.* — Voir aussi l'inscription déjà mentionnée d'Isernie (*Bull. Nap.*, VI, 1), où la maîtresse d'hôtel fait ainsi son compte avec le voyageur au départ : *Copo, computemus.* — *Habes vini sextarium unum, panera, — assem unum, pulmentarium, — asses duos.* — *Convenit.* — *Puellam, — asses octo.* — *Et hoc convenit.* — *Fænum mulo, — asses duos.* — *Iste mulus me ad factum dabit (?)* — On peut croire que la prostitution fut

Cette circonstance n'était peut-être pas la seule qui fit une mauvaise réputation aux aubergistes et jetât le discrédit sur leur profession. Ils grugeaient et trompaient, sophistiquaient le vin¹ et reprenaient aux muletiers l'avoine destinée à leurs bêtes². D'après le *livre des songes* d'Artémidore, qui avait beaucoup voyagé, rêver de fronts d'airain ou de fer portait bonheur aux aubergistes et aux douaniers, comme en général à tous les gens sans vergogne³, et voir des épines en songe était d'un augure particulièrement favorable aussi pour les aubergistes, les douaniers, les brigands et tous ceux qui trichent sur le poids et les comptes, parce qu'ils ont tous l'habitude de tondre et de plumer les gens, de même que les épines arrachent la laine aux moutons⁴. Du reste, les hôteliers répondaient du dommage essuyé chez eux par les personnes qu'il logeaient⁵.

La mauvaise réputation des douaniers, percepteurs ou publicains, comme on les appelait, est devenue proverbiale, et elle pouvait être méritée ; cependant, la nature de leurs fonctions est telle qu'ils ont toujours à craindre de ne pouvoir, même en procédant réglementairement, éviter de mécontenter les voyageurs. Nous en voulons aux douaniers, dit Plutarque, non de visiter les marchandises qui leur sont présentées, mais de fouiller dans les bagages, pour s'assurer qu'ils ne renferment pas de marchandises cachées ; et cependant la loi le leur permet, et s'ils négligent de le faire, ils ont à en pâtir⁶.

L'insécurité des routes, même les plus passantes, était, pour les voyageurs, un mal pire que les tracasseries et les exactions des publicains, ou les friponneries des aubergistes. Les attaques de brigands, à main armée, n'avaient jamais été rares en Italie même, ni, à plus forte raison, dans les provinces⁷, les plus reculées et les pays de montagnes surtout, malgré toutes les mesures que l'on prenait pour y obvier⁸. Il y avait, surtout en Sardaigne, de ces bandes de brigands, contre lesquelles Tibère, comme on l'a déjà vu, envoya les Juifs qu'il avait bannis de Rome⁹. Strabon en mentionne également en Corse, en Pamphylie et en Pisidie¹⁰. Les voyageurs prudents se ralliaient volontiers, sur les routes peu sûres, à l'escorte de quelque fonctionnaire supérieur, ambassadeur, questeur ou proconsul¹¹. En Italie, l'époque de la plus grande insécurité fut naturellement celle qui suivit immédiatement les guerres civiles¹². Des brigands, en nombre et armés, ne craignaient pas, à cette époque, de se montrer publiquement partout, et il n'y avait rien de plus périlleux que de faire de nuit le

grande, surtout dans les hôtels des villes de bains, d'après ce que Strabon (XII, 17, p. 578) rapporte du bain de Carura, sur les confins de la Phrygie et de la Carie.

¹ Martial, I, 57.

² *Ibid.*, XIII, 11.

³ *Onirocritica*, I, 23, et IV, 42.

⁴ *Ibid.*, IV, 57.

⁵ *Institutes*, IV, 5, 3 : *Item exercitor navis, aut cauponæ, aut stabuli, de dolo aut furto, quod in navi, aut caupona, aut stabulo factum erit, quasi ex maleficio teneri videtur*, etc. — *Digeste*, IV, 9 (Ulpianus, libro XIV, *ad edictum*) : *Ait Prætor : nantie, caupones, stabularii, quod cujusque salvum tore receperint, nisi restituent, in eos iudicium dabo*. — Voir aussi *Digeste*, XLVII, 2, 14, § 17, et 5, § 6.

⁶ Plutarque, *De curiositate*, chap. VII, p. 518. — Quintilien, *Declam.*, 359.

⁷ Varron, *R. R.*, I, 16, 2 : *Multos enim agros egregios colere non expedit propter latrocinia vicinorum ; ut in Sardinia quosdam qui sunt prope Celiem (?) et in Hispania prope Lusitaniam*.

⁸ Tertullien, *Apologétique*, c. II : *Latronibus investigandis per universas provincial militaris statio sortitur*. — Voir aussi *Code Théodosien*, I, 55, 6 (édit de l'an 392).

⁹ Tacite, *Annales*, II, 85.

¹⁰ Strabon, V, p. 224, etc. ; XII, 7, p. 570, et 8, p. 574.

¹¹ Épictète, *Dissert.*, IV, 1, 91.

¹² Appien, *Bell. civ.*, V, 132.

voyage de Rome à Tibur¹, jusqu'à ce qu'Auguste résolut d'y mettre ordre, par l'établissement d'un cordon de postes militaires², mesure que Tibère, prenant tout particulièrement à tâche de rétablir la sécurité, crut devoir remettre en vigueur, en multipliant encore le nombre des postes³. Les malfaiteurs que l'on parvenait à saisir expiaient leurs forfaits dans des supplices, dont la forme était aggravée pour eux. On les faisait, notamment, déchirer par les bêtes féroces, et on attachait leurs corps au gibet et à la croix⁴, sur le théâtre même de leurs crimes, pour l'exemple comme pour la consolation de ceux qui avaient des victimes à pleurer. Cependant, il fut impossible d'extirper le mal⁵. La nuit, pendant laquelle on voyageait, du reste, ordinairement avec des torches⁶, quiconque portait avec soi des objets de prix était dans une appréhension continuelle de glaives et d'épieux, et tremblait devant l'ombre des roseaux agités par le vent, au clair de la lune⁷. Le jour même, des bandes à cheval avaient l'audace d'enlever les troupeaux des pâturages⁸. Les endroits les plus mal famés furent toujours les marais Pontins et la forêt de broussailles, sablonneuse et longue de plusieurs milles, dite Gallinaria, près de Cumes, dans la Basse-Italie, où les capitaines des navires de Sextus Pompée avaient organisé des bandes de brigands, pendant la guerre avec les triumvirs⁹.

Les envois de troupes, ordonnés de temps en temps contre les bandes qui infestaient ces lieux, ne servaient qu'à les faire déguerpir pour le moment, en les poussant vers d'autres localités et surtout à Rome même¹⁰. Les guerres intestines et les troubles favorisèrent naturellement le plus ce brigandage ; mais, d'autres causes y contribuèrent aussi. Quand Septime Sévère eut cessé de lever les soldats de sa garde prétorienne principalement en Italie, comme cela s'était fait jusque-là, la jeunesse propre au métier des armes, nous l'avons déjà dit

¹ Properce, III, 16.

² Suétone, *Auguste*, chap. 32.

³ Le même, *Tibère*, chap. 47.

⁴ *Digeste*, XLVIII, 19, 28, § 15. — Pétrone, c. CXI : *Cum interim imperator provinciæ latrones jussit crucibus adfigi (quand le gouverneur de la province fit mettre en croix quelques voleurs tout près de l'édicule).*

⁵ Pline, *H. N.*, VIII, 144 : *Apud nos Volcatium nobilem (?), qui Cascellium jus civile docuit, asturcone e suburbano redeuntem cum advesperavisset canis a grassatore defendit ; item Cælium senatorem ægrum Placentiæ ab armatis oppressum, nec prius ille vulneratus est quam cane interempto.*

⁶ Notes de Casaubon à Suétone, *César*, chap. XXXI. — Ovide décrit ainsi le crépuscule du soir :

Semiustamque facem vigilata nocte viator

Ponet et ad solitum rusticus ibit opus.

(lorsque le voyageur, pour qui la nuit a été sans sommeil, dépose son flambeau à demi consumé)

Fastes, IV, 167.

Ut facibus sepes ardent, quas forte viator

Vel nimis admovit, vel jam sub lute reliquit.

(lorsque pendant la nuit le voyageur imprudent en approche son flambeau, ou lorsqu'il l'y jette au retour de l'aurore)

Métamorphoses, I, 493.

⁷ Juvénal, X, 20, etc.

⁸ Marcus César écrivait en 143 à Fronton (*Epist. ad M. Ces.*, II, 13) : *Ut pater meus a vineis domum se recepit, ego solito meo more equum inscendi et in viam profectus sum et paululum proventus. Deinde ibi in via sic oves conglobatæ adstabant ut locus solitarius (sic) et duo pastores et canes quatuor, sed nihil præterea. Tum pastor unus ad alterum pastorem, postquam plusculos equites vidit : vide tibi istos equites, inquit ; nam illi solent maximas rapinationes facere.* — *Digeste*, XIX, 5, 20, § 1 : *Mulæ a grassatoribus ablatae.*

⁹ Strabon, V, 4, 4, p. 243 C.

¹⁰ Juvénal, III, 305, etc.

ailleurs, se rejeta en masse sur la gladiature et le brigandage¹. Vers la fin de son règne, un chef de bande, Félix Bulla, à la tête de 600 brigands, rançonnait toute l'Italie, où il se maintint deux ans, bravant toutes les poursuites des troupes envoyées contre lui. Ce que l'on rapporte de traits témoignant de son audace, de ses ruses et de sa générosité, ainsi que des intelligences qu'il avait partout, rappelle nos histoires populaires de bandits modernes ; trahi par une maîtresse, il finit dans l'arène².

CHAPITRE III — Mobiles principaux des voyages.

Pour se faire une juste idée de l'importance des motifs qui occasionnaient et déterminaient le plus souvent les voyages, dans cette période, il ne faut jamais perdre de vue que déjà l'immensité des territoires soumis à la domination romaine, sous laquelle rien n'entravait, pour les regnicoles, le libre choix du domicile, devait, nécessairement, entraîner un va et vient ou mouvement perpétuel, de migration et de pérégrination, d'une partie assez considérable des habitants. Avec la durée de cet empire, qui embrassait le monde, devaient naturellement aussi se multiplier les relations entre ses différentes provinces et, par conséquent, aussi pour ses sujets les motifs de changements de séjour et d'absences plus ou moins prolongées. Le service militaire, déjà, faisait continuellement passer des milliers d'hommes, des pays où ils étaient nés dans une multitude de garnisons lointaines. Les fonctionnaires supérieurs, dans l'ordre civil et politique aussi, ne devaient que rarement arriver au terme de leur carrière sans avoir roulé dans les provinces les plus diverses. *Des hommes haut placés*, dit Épictète³, *des sénateurs, ne peuvent pas s'enraciner dans le sol comme des plantes, ni s'occuper beaucoup de leurs affaires de ménage, mais sont obligés de voyager beaucoup pour commander ou pour obéir, chargés de missions officielles concernant le service militaire ou l'administration de la justice*. Or ces voyages, qui menaient souvent en droiture des marécages de la Calédonie au pied de l'Atlas, des villes de la Syrie aux camps fortifiés de la Germanie, se faisaient, naturellement, toujours avec une escorte plus ou moins nombreuse. Qui, en tel endroit, n'avait pas réussi dans une entreprise, affaire ou profession quelconque, pouvait de nouveau courir la chance dans toute autre ville de l'empire. Le mouvement le plus fort était certainement celui de l'affluence de la population des provinces vers Rome ; mais il y avait aussi un reflux de Rome sur la province, et les relations des provinces entre elles ne doivent pas moins avoir été toujours très-animées. Des savants grecs tenaient école en Espagne, comme par exemple Asclépiade de Myrlée, en Turdétanie⁴. On voit par une inscription trouvée à Thun, dans l'Oberland bernois, qu'un orfèvre de l'Asie Mineure travaillait pour les dames d'une colonie romaine, en Suisse⁵. Il y avait des peintres et des sculpteurs grecs dans les villes de la Gaule⁶. Le sculpteur

¹ Dion Cassius, LXXIV, 2.

² *Idem.*, LXXVI, 10. — Une inscription trouvée à côté de l'arc de triomphe de Septime-Sévère (Gruter., 109, 3) paraît se rapporter à l'organisation et au succès des expéditions militaires que ce prince envoya contre les brigands.

³ *Dissert.*, III, 24, 36 ; voir aussi IV, 1, 91.

⁴ Hérodien, éd. Lehr, p. 434.

⁵ Mommsen, *La Suisse romaine*, p. 24.

⁶ Letronne, *Revue archéol.*, III, p. 512-514. (Inscription trouvée à Bourbon-Lancy et concernant un peintre du premier siècle, à en juger par la forme des lettres.)

Zénodore fut chargé de faire, pour les Arvernes, un Mercure colossal¹. On vit des Gaulois et des Germains gardes du corps au service d'un roi des Juifs (Hérode), à Jérusalem². On trouvait des Juifs établis dans toutes les provinces³. Il n'était pas une ville dans laquelle ne séjournassent nombre d'étrangers. Sénèque⁴ put dire, avec raison, tout cri exagérant, qu'ils étaient plus nombreux que les indigènes, même dans une île de rochers aussi âpre, inculte et inhospitalière que la Corse. Le courant de relations qu'une grande partie de ces émigrés ne manquaient certainement pas d'entretenir, de leur nouveau domicile, avec leur patrie originaire, suffisait d'ailleurs pour faire naître continuellement des occasions de voyages dans toutes les directions.

Nombre de professions et d'occupations, aussi, obligeaient les gens à passer une grande partie de leur temps en voyage. La vie la plus errante était celle du négociant, qui ne cessait d'aller du levant au couchant, des zones les plus froides aux climats les plus chauds⁵, rapportant de ses voyages les premières notions des contrées les plus lointaines et les plus inhospitalières. Il bravait non-seulement les dangers de la Méditerranée et du Pont-Euxin⁶, mais s'aventurait même sur l'Atlantique⁷, et l'on sait qu'il y avait beaucoup d'activité mercantile entre Gadès et les ports d'Italie⁸. Il est même certain que bien des personnes devaient être très-souvent dans le cas de faire de ces périlleux voyages. Un négociant d'Hiéropolis en Phrygie, Flavius Zeuxis, put., comme nous l'avons déjà dit plus haut, se vanter, dans une inscription conservée par hasard, d'avoir fait soixante-douze fois le voyage en Italie⁹. La conquête de l'Égypte avait ouvert une ère nouvelle au commerce romain, en lui frayant le chemin de l'Inde¹⁰. Pour

¹ Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 45.

² Josèphe, *Ant. Jud.*, XVII, 8, 3.

³ Strabon dans Josèphe, XIX, 7, 2.

⁴ *Consol. ad Helviam*, c. VI.

⁵ *Vagus mercator*, dit Horace, dans *l'Art poétique*, 117. — Voir aussi *Satires*, I, 4, 29 ; I, 6 ; *Épîtres*, I, 16, 71 ; *Odes*, I, 1, 15.

⁶ Le même, *Odes*, III, 1, 3 : *Thyna merce beati*.

⁷ Malgré les doutes élevés contre l'authenticité de ces vers d'Horace (*Odes*, I, 31, 3) :

.....ter et quater

Anno revisens æquor Atlanticum.

⁸ Strabon, III, p. 144.

⁹ *C. I. G.*, III, 3920.

¹⁰ [Un de nos savants orientalistes, M. Reinaud, professeur d'arabe et membre des plus honorés de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a publié, dans les dernières années, trois mémoires du plus haut intérêt sur la question des rapports de l'empire romain avec les pays de l'extrême Orient, à cette époque. Ces mémoires, déjà mentionnés dans la préface du présent volume, se fondent sur le rapprochement et l'étude comparative des témoignages latins, grecs, arabes, persans, indiens et chinois. Ils portent : 1° sur *le commencement et la fin du royaume de la Mésène et de la Kharacène* ; 2° sur *le Périples de la mer Érythrée et sur la navigation des mers orientales au milieu du IIIe siècle* ; 3° enfin, sur *les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne*. Les deux premiers se trouvent dans la collection des mémoires de l'Institut, au tome XXIV du recueil de l'Académie des inscriptions ; le troisième a paru séparément en 1863. Dans ce dernier, M. Reinaud établit clairement que les relations directes du monde romain avec l'Inde et l'extrême Orient commencèrent en l'an 36 avant J.-C., à l'époque où le triumvir Marc-Antoine, de concert avec la fameuse Cléopâtre, gouvernait l'Égypte et les autres provinces orientales. Pour l'Égypte seule, l'origine des relations commerciales avec l'Inde remontait à l'année 72, soit au règne de Ptolémée Aulète. C'est peu de temps après, vers le milieu du premier siècle avant notre ère, qu'Hippalus eut le premier l'idée de tirer parti des moussons pour le trajet de la mer Érythrée. Dans la vallée de l'Indus régnait, au temps de Marc-Antoine, un prince bouddhiste du nom de Kanichka, successeur de ces guerriers grecs qui, maîtres de la Bactriane, enlevée par eux aux Séleucides, avaient ensuite fait la conquête du Cachemire. C'était alors le souverain le plus puissant de l'Inde, où l'on connaissait cependant aussi les Gangarides, établis, suivant les

se rendre dans cette contrée, on s'embarquait à Alexandrie, au fort de l'été, en profitant des vents alizés soufflant du nord, afin de remonter d'abord le Nil jusqu'à Coptos, que l'on gagnait en douze jours avec un vent favorable, et où les ballots de marchandises étaient chargés à dos de chameau. De là, les caravanes se dirigeaient soit au nord-est sur Myos Hormos (le port de la Souris), distant d'environ six journées de marche, soit au sud-est sur Bérénice, place maritime très-animée, pourvue de grands magasins et de caravansérails, qu'elles atteignaient en douze jours. Ces voyages par le désert de la Haute Égypte se faisaient de nuit, à cause des chaleurs excessives de la saison. *Se guidant sur les étoiles*, dit Strabon, *on allait d'un puits à l'autre et se reposait le jour*¹. De Myos Hormos on voyait déjà, chaque année, du temps de cet écrivain, peut-être 420 navires marchands, qui prenaient à leur bord des archers, pour leur défense contre les pirates², faire voile, par le golfe Arabique, pour l'Inde³. Tout le voyage de l'Inde depuis Alexandrie, aller et retour, pouvait durer de six à sept mois, à compter du solstice d'été au mois de février suivant⁴. Nous en avons une relation, due à un marchand d'Égypte du milieu du premier siècle⁵. Il existait alors déjà une colonie de négociants grecs, vivant au milieu d'Arabes et d'Indiens, dans une île voisine de la côte méridionale de l'Arabie Heureuse. Malgré l'insalubrité délétère du climat et les autres dangers d'un séjour dans ces parages, Muziris, sur la côte occidentale de l'Inde, en était le port le plus assidûment visité par des navires grecs⁶.

Il n'est guère admissible que les trafiquants de Rome aient pu longtemps abandonner entièrement aux Égyptiens et aux Grecs un commerce qui donnait d'aussi immenses profits. Ils ne tardèrent donc pas à faire, eux aussi, bravement

géographes du temps, dans la partie inférieure de la vallée du Gange. Il entra en relations avec le triumvir par l'entremise de Cléopâtre et fit même alliance avec lui ; aussi Virgile s'éleva-t-il plusieurs fois, dans ses vers contre ce prince indo-scythe. Pour se rendre dans la Bactriane, il fallait s'embarquer dans un port de Jamer Rouge pour l'Indus, puis remonter ce fleuve et franchir la chaîne de l'Hindou-Kousch. Interrompues par suite de la bataille d'Actium, mais bientôt renouées par Auguste, en l'an 20 avant J.-C., ces relations se maintinrent ensuite durant environ quatre siècles, pendant lesquels les rois indo-scythes de la Bactriane furent les auxiliaires les plus utiles de la politique romaine dans l'Asie orientale, vis-à-vis des Parthes et des Chinois. Le grec étant devenu, depuis les conquêtes d'Alexandre, la langue universelle de l'Orient, c'est en grec que continuèrent à se faire les transactions commerciales et les traités politiques avec tous les pays orientaux. Il est fait mention d'ambassades envoyées de l'Inde à la cour de Constantin le Grand, comme auparavant à celle de Marc-Aurèle, ainsi que par les rois de l'île de Taprobane (Ceylan) aux empereurs, du temps de Julien l'Apostat, comme déjà sous le règne de Claude. Les relations avec l'Inde durèrent ainsi jusque vers la fin de l'empire, époque à laquelle toutefois les Persans et les Éthiopiens parvinrent à en exclure et à y supplanter complètement la marine et le commerce des Romains.] C. V.

¹ Varges (*De statu Ægypti*, p. 78-81) a décrit tout au long ce voyage. Il croit pouvoir admettre qu'à cette époque des navires pouvaient aussi passer directement du Nil dans le golfe arabe, par le canal de Ptolémée.

² Pline, *Hist. nat.*, VI, 106.

³ Strabon, II, 4, 11, p. 118.

⁴ Varges, *l. c.*, p. 81.

⁵ Voir, dans Pline, *H. N.*, VI, 101, ces phrases : *Nunc primum certa notitia patescente*... et *navigatio quæ his annis comperta servatur hodie*, termes d'allusion desquels on a cru pouvoir conclure que le célèbre naturaliste avait eu connaissance de cette relation. [Ceci toutefois, s'applique à l'hypothèse que la relation dont il s'agit, le fameux *Périple de la mer Érythrée*, datât réellement du temps de Claude ou de Néron, comme l'admet M. Friedlænder. Or M. Reinaud, se fondant sur des raisons qui paraissent très justes, la croit du règne de l'empereur Philippe et de son fils, associé à l'empire en 246 et 247, c'est-à-dire d'une date correspondante au milieu du III^e siècle de notre ère].

⁶ Hudson, *Geogr. min.*, *Periplus maris Erythræi*, p. 16, 17 et 30.

les voyages de l'Inde, alors regardée comme le bout du monde¹. Certains produits italiens devinrent ainsi des articles courants du troc dans les ports du littoral indien², comme par, exemple le vin d'Italie à Barygaza, où l'on faisait également, avec grand profit, le change des deniers d'or et d'argent contre la monnaie du pays³. Le fait est qu'on trouve encore aujourd'hui des monnaies romaines dans l'Inde⁴.

Ainsi le commerce poussait les Romains et les Grecs vers l'orient, le nord et le midi, bien au-delà des frontières du grand empire qui prétendait embrasser le monde. De grandes caravanes se rendaient en Éthiopie et dans le pays des Troglodytes⁵. D'Alexandrie, un navire mettait souvent dix jours pour arriver en Éthiopie⁶. D'autres navires marchands passaient de l'Arabie Heureuse sur la côte orientale d'Afrique ; au sud du cap des Senteurs (Guardafui)⁷. A des négociants, revenus du golfe Persique, étaient dus les premiers renseignements sûrs que l'on eût sur la distance de la ville de Kharax⁸, située près de l'embouchure du Tigre, aux bords du golfe même⁹. Parmi les étrangers établis à Pétra, en Arabie, où les attirait le commerce, il y avait aussi beaucoup de Romains, déjà du temps de Strabon¹⁰. Dans les villes situées près des bouches du Danube, des Grecs trafiquaient de mauvais vin et de mauvais habits¹¹. Dans la Gaule aussi les vins formaient déjà un objet de commerce¹². Les Romains avaient, dès le temps de Néron pour le moins, poussé jusqu'à la côte de l'ambre¹³, dans le voisinage de laquelle de nombreuses découvertes de monnaies attestent, encore aujourd'hui, l'activité des relations commerciales avec les provinces romaines¹⁴. Ainsi, les monnaies trouvées près de Schreitlauken, entre Kœnigsberg et la Baltique, en comprennent des temps écoulés depuis Trajan jusqu'à Commode. Des négociants, romains ou grecs, paraissent même avoir, dès ces premiers siècles

¹ Horace, *Épîtres*, I, 1, 45.

Impiger extremos curris mercator ad Indos.

Les renseignements donnés par Strabon sur l'essor qu'avait pris le commerce de l'Égypte avec l'Inde sont de l'an de Rome 730, époque de son séjour en Égypte.

² Pausanias, III, 12, 3.

³ *Périple*, p. 28. — [On mentionne en outre le corail, l'étain, le plomb et le bronze comme des articles recherchés dans tout l'Orient, à cette époque].

⁴ Mommsen, *Histoire de la numismatique romaine*, p. 725. — Ptolémée, *Géogr.*, I, 17. — [La plus curieuse de ces découvertes de médailles romaines et grecques, du temps de Kanichka même, a été faite en 1830 dans les fondations d'une vieille tour bouddhique, sur la rive gauche de l'Indus].

⁵ Par Coptos. — Voir Xénophon d'Éphèse, *Éphésiaques*, IV, 1.

⁶ Diodore, III, 34.

⁷ Ptolémée, *Géogr.*, I, 17.

⁸ [Spasiné-Kharax, capitale du royaume de la Mésène et de la Kharacène (parties de l'Irak actuel), dont M. Reinaud rapporte l'origine à l'an 129 avant J.-C. environ, et qui finit probablement vers l'an 225 de notre ère, à l'avènement des Sassanides au trône de Perse. L'exactitude de la première de ces dates a été confirmée par des indications nouvelles résultant de médailles qui sont en possession de M. de Prokesch Osten. Les relations commerciales entretenues par les Romains avec le golfe Persique s'éteignirent avec la chute de cet État marchand]. C. V.

⁹ Pline, *H. N.*, VI, 140.

¹⁰ XVI, 4, 15, p. 779. — Voir aussi Hittorf, Pompéi et Pétra, dans la *Revue archéologique*, 1862, 7, p. 1-18.

¹¹ Dion Chrysostome, *Or.* XXXVI, p. 444 M ; XII, p. 198 M.

¹² Diodore, V, 26.

¹³ Pline, *H. N.*, XXXVII, 45 : *Sexcentis M. pass. fere a Carnunto Pannoniæ abesse littus id Germaniæ, ex quo invehitur, percognitum nuper, vivitque eques Romanus ad id comparandum missus a Juliano curante munus gladiatorum Neronis principes, qui et commercia et littora peragravit.*

¹⁴ Mommsen, *Hist. de la numismatique romaine*, p. 815-818.

de notre ère, pénétré jusque chez les Sères¹. Des rapports chinois parlent d'une ambassade qui doit avoir apporté, en l'an 166 de notre ère, à l'empereur Hiouanti, un présent de dents d'éléphant, de cornes de rhinocéros et d'écailles de tortue, de la part d'Aantoun, roi de Ta-tsin (l'empereur Marc-Antonin). Les porteurs étaient probablement des négociants qui, pour voyager avec plus de sécurité, se faisaient passer pour des ambassadeurs². Il va sans dire, qu'il se trouvait sur toutes les places-de commerce de l'empire des marchands domiciliés, en grande partie originaires de provinces lointaines³. Jusque dans la capitale du prince des Marcomans, Marbod, les Romains, en y pénétrant, rencontrèrent des marchands des provinces impériales, que l'avantage de pouvoir y trafiquer librement, l'appât du lucre et finalement l'oubli de la patrie, avaient fait passer de leurs foyers sur la terre ennemie⁴.

Le nombre de ceux que l'amour des découvertes et le désir d'étendre leurs connaissances amenaient en pays étranger, avait été grand de tout temps, dans l'antiquité. Le besoin que l'on éprouvait de s'instruire en observant de ses propres yeux, était beaucoup plus répandu que dans les temps modernes, non-seulement parce que la science antique était, de sa nature, beaucoup plus contemplative que la moderne ; mais aussi parce que l'instruction que l'on pouvait acquérir, en ce temps-là, par l'étude des livres, était bien plus incohérente et plus maigre, moins sûre et bien plus difficile à gagner. Non-seulement les hommes de la science ayant véritablement besoin d'observer de leurs propres yeux, comme les géographes, les explorateurs du domaine de l'art et des antiquités, les naturalistes et les médecins, à propos desquels il suffit de rappeler les noms de Diodore, de Strabon, de Pausanias, de Dioscoride, de Galien, faisaient de grands voyages ; même à défaut d'un but immédiat comme celui que chacun d'eux poursuivait, le désir d'acquérir une instruction et un savoir plus étendus dans tous les sens, poussait évidemment, mainte et mainte fois, des hommes passionnés pour la science à entreprendre de longues et dangereuses pérégrinations⁵. Les médecins voyageaient naturellement aussi

¹ Les prétendus ambassadeurs de Taprobane (Ceylan), sons Claude, firent sur les Sères les mêmes rapports que les négociants romains (Pline, *H. N.*, VI, 88 : *Cetera eadem quæ nostri negotiatores*). Marius de Tyr emprunta son indication de la distance de la tour de pierre à la ville de Séra aux rapports d'un négociant macédonien, Maes dit Titien, qui n'y avait pas été lui-même, mais avait organisé une opération commerciale dans la Sérique. Ptolémée (*Géographie*, I, 11), cependant, parle du peu de confiance que méritent ces relations de marchands.

[Cette tour de pierre paraît désigner la ville de Taschkend, dont le nom présente la même signification en turc.

M. Reinaud ne croit devoir faire aucune distinction entre les Sères et les Sines ou Thines de Ptolémée, noms qui tous ne s'appliquent au fond qu'à un seul et même peuple, les Chinois. L'origine des relations commerciales du monde romain avec la Chine ne paraît guère moins ancienne que l'établissement de comptoirs romains sur les principales places de commerce de l'Inde et des mers voisines, dès les premiers temps de l'empire. C'est l'époque où la soie chinoise commence déjà à s'y répandre. L'envoi d'une ambassade sère à Auguste est attesté par Horace et par Florus. Dès ce règne, des caravanes aussi circulèrent, à la faveur des intervalles de paix avec les Parthes, entre les provinces orientales de la domination romaine et la Chine, on Dioclétien encore envoya une ambassade].

² Letronne, *Mém. des inscr. et belles-lettres*, nouvelle série, t. X, p. 227. — Klaproth, *Tableau hist. de l'Asie*, p. 69.

³ Inscription, trouvée à Salone, concernant un marchand syrien, mort à Syrmium (Henzen, 7257) ; autre, au sujet d'un *negotiator Gallicanus et Asiaticus*, à Mévanie (Orelli, 4246).

⁴ Tacite, *Annales*, II, 62.

⁵ Voyez par exemple sur les voyages d'Apion, Lehr, *Qu. ep.*, p. 5, etc., et, sur ceux d'Apulée, Bosscha, *Vita Apuleji*.

pour s'enrichir par l'exercice de leur art, et plus d'un parmi eux pouvait dire de lui :

*Ortus ab Iguvio medicus, fora multa secutus,
Arte feror nota, nobiliore fide*¹.

Un ami de Plutarque, Cléombrote de Sparte, homme riche et libre de l'emploi de son temps, voyagea, non pas pour affaires de commerce, mais pour satisfaire sa curiosité de voir et d'apprendre, ainsi que pour former son esprit, jusque chez les Troglodytes, visita l'oracle de Jupiter Ammon et s'avança fort avant sur la mer Rouge. Les impudents mensonges que cet homme, considéré comme un saint, dont l'esprit n'était censé tendre qu'aux choses sublimes, débita, dans ses contes sur un soi-disant prophète, qui parlait l'idiome dorien, habitait près de la mer Rouge et ne consentait qu'une fois par an à faire entendre sa parole aux hommes, peut faire juger de la confiance que méritaient les relations de voyages concernant des pays rarement visités². Il est hors de doute aussi qu'on faisait, par-fois, des voyages dans le seul but de se ménager des communications personnelles. L'interprète des songes, Artémidore de Daldie, considérant comme un devoir sacré le perfectionnement de la science qui lui tenait si religieusement à cœur, avait voyagé en Italie, en Grèce, dans l'Asie Mineure et dans les îles, pour multiplier le plus possible ses liaisons avec des confrères, et enrichir ses connaissances du résultat de leurs expériences personnelles³.

C'est la jeunesse qui avait le plus d'intérêt à voyager, pour étendre son horizon au-delà des bornes du pays natal, selon l'expression de Philostrate⁴. Il était très commun de voir des jeunes gens quitter, pour quelque temps, la maison paternelle, afin d'acquérir ailleurs une instruction plus haute⁵. Dans les provinces, chaque district, chaque partie de l'empire, jouissant d'une culture plus avancée, avait son foyer d'études, visité parla jeunesse des environs, de tout le ressort, ou même venue de plus loin⁶. Tels étaient Milan, dans la Gaule cisalpine⁷, et Autun (*Augustodunum*), dans le pays des Éduens⁸. Quant à Carthage en Afrique⁹, Apollonie en Épire¹⁰ et Marseille¹¹, elles étaient déjà plus que des centres intellectuels de province. La dernière de ces villes était même visitée par des jeunes gens de Rome¹². Dans les provinces d'Asie, Tarse, en Cilicie, figurait parmi les centres dont les établissements d'instruction réunissaient le plus d'étudiants, mais presque tous jeunes gens du pays, au moins du temps de Strabon¹³ ; à côté d'elle, probablement aussi Antioche, en Syrie, que Cicéron déjà¹⁴ appelait la ville *eruditissimis hominibus liberalissimisque studiis affluentem*, ainsi que Smyrne, citée du moins à ce titre dans le deuxième siècle de notre ère¹⁵. Mais les cités qui, sous ce rapport aussi, éclipsaient toutes les

¹ *Anthol. lat.*, éd. Meyer, 1430, L. Scribonius, P. J. Primigenius.

² Plutarque, *De def. orat.*, c. II, p. 410.

³ Artémidore, *Onirocr.*, I, proœm., p. 3.

⁴ *Apollonius de Tyane*, I, XVIII, éd. K.

⁵ Épictète, *Dissert.*, III, 21, 8 et 23, 32.

⁶ Kriegk, *De peregrinationibus Romanorum academicis*, 1704.

⁷ Pline le Jeune, *Lettres*, IV, . 13.

⁸ Tacite, *Annales*, III, 43.

⁹ Apulée, *Floridaes*, IV, 20.

¹⁰ Suétone, *Auguste*, chap. VIII, 89, 94, etc.

¹¹ Tacite, *Annales*, IV, 49 ; *Vie d'Agricola*, chap. IV.

¹² Strabon, IV, 1, 5, p. 181.

¹³ *Ibid.*, 4, 13, p. 673.

¹⁴ *Pro Archia*, 3, 4. — Voir aussi O. Muller, *Antiq. Antioch.*, I, 68 ; II, 106, etc.

¹⁵ Aristide, *Orat.*, XV, p. 232, 16 J.

autres étaient home, Alexandrie et Athènes, vers les écoles desquelles affluait la jeunesse studieuse du monde entier¹. C'étaient celles d'Athènes et de Rome du moins, comme plus tard aussi celles de Constantinople, avec leurs chaires fondées et dotées par l'État, qui ressemblaient le plus aux universités de l'Europe moderne.

D'autre part, savants et professeurs, dans toutes les branches, menaient aussi une vie toute nomade, c'est le mot. Les rhéteurs et les sophistes surtout voyageaient constamment d'une ville à l'autre, pour donner des leçons et se faire entendre en public, car c'était là, pour eux, le moyen le plus sûr de gagner des applaudissements et de la gloire, ainsi que de faire fortune. Lucien avait été destiné à la sculpture ; il préféra l'éloquence et, dans son *Songe*, il fait comparaître l'une et l'autre briguant sa préférence. La Sculpture lui représente qu'en se vouant à elle il n'aura pas besoin de quitter les siens et d'aller à l'étranger² : tandis que, dans un autre de ses écrits, l'Éloquence déclare qu'elle s'est mariée avec lui et l'a suivi dans tous ses voyages, pour lui procurer honneur : et aisance, en Grèce et en Ionie, par delà la mer, en Italie, et jusque dans la Gaule³. Les professeurs célèbres du temps menaient, comme on le voit notamment dans les biographies qu'a laissées d'eux Philostrate, une vie très-vagabonde. C'est ainsi que, depuis encore, à l'époque de la Renaissance, qui rappelle l'antiquité à tant d'égards, les docteurs voyageaient constamment de ville en ville. Les rhéteurs du temps de l'empire romain débutaient, ordinairement, par un panégyrique de la ville dans laquelle ils venaient se produire⁴. Il était d'usage que des statues fussent érigées aux plus célèbres d'entre eux, dans les localités qu'ils honoraient de leur présence, par les autorités ou des auditeurs reconnaissants⁵. Apulée se vante d'avoir obtenu cette distinction même dans des villes de peu d'importance⁶. Comme, à une époque qui n'avait ni postes organisées dans le genre de celles d'aujourd'hui, ni presse, voyager était le moyen le plus sûr d'arriver vite à se faire connaître, ce moyen était naturellement aussi employé par des jongleurs et des charlatans, comme il le fut par Apollonius de Tyane et Alexandre d'Abonotique.

La plupart des artistes et des artisans, exerçant des métiers qui touchent à l'art, étaient aussi constamment en route. D'innombrables débris d'objets d'art, dans toutes les provinces, permettent de juger combien le besoin d'ennoblir l'existence par des ornements artistiques était répandu, dans tout le monde romain. Pour satisfaire cet immense besoin des jouissances de l'art, il fallait, comment dirons-nous, des colonies entières, des troupes, des essaims, des nuées d'artistes et d'artisans, toujours prêts à se rendre sur les lieux où on les appelait.

Il existe encore une inscription d'un de ces artistes voyageurs, d'un sculpteur, Zénon d'Aphrodisias. Elle dit qu'il avait, plein de confiance. dans son art, parcouru nombre de villes⁷. On a retrouvé des socles de statues avec son nom, à Rome et à Syracuse⁸. La vie de tous les artistes de la scène, virtuoses en

¹ Sur Alexandrie et Athènes, voyez Strabon, *l. c.*, Philostrate, *Apollonius de Tyane*, VIII, 359, p. 167 K, et Lucien, *Alexand.*, 44 ; pour Rome, ce que nous avons dit au livre Ier de cet ouvrage.

² Lucien, *Le Songe*, 1, 7.

³ Le même, *Bis accus.*, 27.

⁴ Dion Chrysostome, *Orat.* XXIII, p. 395 M.

⁵ Voir Letronne, *Recueil des inscript.*, p. 132.

⁶ *Florides*, III, 16.

⁷ *C. I. G.*, 6233.

⁸ *C. I. G.*, 5374, 6151.

musique et athlètes, devait être bien plus nomade encore. Ils voyageaient seuls ou en troupes, surtout en Grèce et dans l'Asie Mineure, où même de petites localités avaient leurs spectacles et concours périodiques, et cette mode ne tarda pas à être également imitée, de plus en plus, dans les provinces occidentales de l'empire. Les artistes en renom de l'espèce faisaient, indubitablement, des tournées régulières au moins en Grèce, dans l'Asie Mineure et en Italie, comme le prouvent nombre de monuments, érigés en leur honneur, et souvent ils furent gratifiés du droit de cité honoraire, par les villes où ils avaient su exciter l'admiration enthousiaste du public. Un certain Aurelius Charin, chanteur célèbre, qui avait gagné des couronnes à tous les concours sacrés, depuis celui du Capitole jusqu'à ceux d'Antioche en Syrie¹, fut en même temps citoyen de Philadelphie, de Nicomédie et d'Athènes. Un athlète, Marc-Aurèle Asclépiade, citoyen d'Alexandrie, d'Hermopolis, de Pouzzoles, de Naples et de l'Élide, sénateur d'Athènes, ainsi que citoyen et sénateur de beaucoup d'autres villes, se vante de s'être produit dans trois pays, l'Italie, la Grèce et l'Asie Mineure². Un poète, des premiers temps de l'Empire, en dit autant à la louange du pancratiaste Glycon de Pergame³. Nous avons déjà eu l'occasion de parler, ailleurs, des troupes de gladiateurs ambulants et des innombrables convois d'animaux destinés pour l'arène⁴. On mentionne jusqu'à des troupes de prostituées voyageant de ville en ville ; sous la conduite d'entrepreneurs éhontés⁵.

Les fêtes et les spectacles, alors si fréquents dans les provinces, attiraient toujours, de près et de loin, une multitude de spectateurs et d'intéressés. Encore au temps d'Aulu-Gelle, les jeux pythiques réunissaient presque toute la Grèce⁶. On permettait même aux proscrits devenir, de leur exil dans les îles de l'Archipel, prendre part à ces fêtes, ainsi qu'aux cérémonies religieuses⁷. Parmi celles-ci, c'étaient les mystères d'Éleusis qui avaient conservé le plus d'attrait, même pour les Romains⁸, et il ne manquait certainement pas de ces croyants qui, ne cessant pas de voyager, comme Apulée⁹, d'un sanctuaire à l'autre, se faisaient initier à tous les cultes secrets, afin de ne laisser échapper le bénéfice d'aucune grâce divine.

Enfin, beaucoup de personnes voyageaient aussi pour rétablir leur santé. C'est surtout au commencement des maladies de poitrine, et lors du crachement de sang, que les médecins recommandaient les voyages de mer et, le changement de climat. D'Italie, on envoyait ordinairement les malades en Égypte¹⁰, à moins qu'on ne leur conseillât, de préférence, un séjour dans des forêts de bois

¹ *Ibid.*, 3425.

² *Ibid.*, 5913.

³ Antipater de Thessalonique, *Epigr.*, 68, dans l'*Anthol. gr.*, éd. Jacobs, V, II, p. 113. — Voir, dans le même recueil (IV, p. 284, *Adesp.* 752) une autre épigramme concernant Marcus Sempronius Nicocrate, musicien et poète, dont l'épithaphe nous a également été conservée dans le *C. I. G.*, 6287 ; Fabretti, p. 704, 248, et les *Ann. de l'Inst.*, 1861, p. 125.

⁴ *Code Théodosien*, XV, 11, 2.

⁵ Strabon, XII, 8, 17, p. 578.

⁶ Aulu-Gelle, *N. A.*, XII, 5 : *Cum Delphos ad Pythia conventumque totius ferme Græciæ visendum Taurus philosophus iret (Le philosophe Taurus se rendait à Delphes pour y voir les jeux Pythiens et presque toute la Grèce rassemblée).*

⁷ Plutarque, *De exil.*, c. II, p. 604.

⁸ Lobeck, *Aglaoph.*, p. 37, etc.

⁹ *Apol.*, p. 494.

¹⁰ Celse, III, 22. — Pline le Jeune, *Lettres*, V, 19, 6. — Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXI, 63.

résineux, ou une cure de lait dans la montagne¹. Parmi les endroits renommés pour l'efficacité des drogues qu'ils produisaient, ou qu'on y préparait, le plus fameux était Anticyre sur le golfe de Crisa, où venaient plus de malades que dans la ville du même nom située au pied du mont Cœta, car, bien que celle-ci produisit le meilleur ellébore, on le préparait mieux dans l'autre².

La grande affluence de visiteurs aux temples des dieux guérissant les malades, Esculape, Isis et Sérapis, sanctuaires auxquels étaient joints souvent des établissements thérapeutiques, ou des oracles, pour l'interprétation des songes, est un fait généralement connu, ainsi que le nom d'Épidaure, célèbre par son temple d'Esculape. L'usage des bains n'était, guère, dans l'antiquité, moins fréquent que de nos jours, et une grande partie des sources que visitent encore aujourd'hui les malades étaient connues dès cette époque. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les eaux de Bade en Suisse étaient déjà très-fréquentées dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère³. Nous parlerons plus loin des villes d'eaux, comme Baïes, Édepsus et Canope, qui étaient en même temps, ou principalement, des lieux de plaisir.

En général, il paraît qu'on voyageait aussi beaucoup pour se distraire et se récréer⁴.

CHAPITRE IV — Voyages des touristes dans le monde romain.

Nous venons de voir de quelle nature étaient les principaux mobiles des pérégrinations, à cette époque, et de démontrer par là, en même temps, combien et avec quelle facilité on y voyageait. Maintenant, ne nous occupons plus que de celles que l'on entreprenait pour le plaisir de courir le monde, par amour du changement et de la variété des impressions nouvelles, pour s'instruire ou pour se divertir, genre de voyages qui paraissent aussi n'avoir été, à cette époque, guère moins fréquents que dans les temps modernes. Pline l'Ancien dit de la nature humaine qu'elle est avide de nouveautés et de pérégrinations⁵. Grand était le nombre de ceux qui aimaient à parcourir des villes qu'ils ne connaissaient pas, à explorer une mer nouvelle et à jouir, de l'hospitalité dans tous les pays du monde⁶. Cette passion des voyages, qui poussait l'empereur Adrien à parcourir toutes les provinces de l'empire, et qui était si forte chez lui qu'il brûlait constamment du désir de voir et d'apprendre à connaître, par lui-même, tout ce qu'il lisait sur quelque contrée que ce fût, était très répandue⁷.

Mais, on se tromperait fort si l'on croyait pouvoir conclure de pareils propos à la moindre similitude des entreprises qui procédèrent du goût des anciens pour les voyages avec les voyages de découverte et les grandes émigrations des temps modernes.

¹ Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXIV, 28.

² Pline, *H. N.*, XXV, 52. — Strabon, VIII, 418 C. — Horace, *Satires*, II, 3, 166. — Suétone, *Caligula*, chap. XXIX.

³ Tacite, *Histoires*, I, 67.

⁴ Sénèque, à *Polybe*, 6, 4 ; *Lettres*, 28. — Properce, III, 21. — Ovide, *Remed. am.*, 211, etc.

⁵ *Hominum natura novitatis ac peregrinationis avida* (*H. N.*, XVII, 86). — Voir aussi Sénèque, à *Helvie*, chap. 6.

⁶ Manilius, *Astron.*, IV, 513.

⁷ *Vie d'Adrien*, chap. XVII.

Le désir de pénétrer dans la région de l'inconnu était faible dans l'antiquité, et la terre resta, pour les Romains comme pour les Grecs, étroitement bornée dans toutes les directions ; c'est à peine si l'imagination s'élevait à la fantaisie de jamais franchir ces bornes et, même dans les marches frontières, si souvent abordées, du monde alors connu, tout le zèle qu'on apportait à la recherche de la vérité, ne parvint jamais à dissiper complètement les fables et les traditions légendaires des temps antérieurs ; ces traditions revenaient toujours sur l'eau et étaient accueillies même par les gens lettrés¹.

Aucun navigateur n'était encore assez hardi pour s'aventurer dans l'immensité, de la mer d'Occident, que l'on croyait, comme celle du Nord, impraticable pour les navires à partir d'une certaine distance des côtes, bien que l'existence d'un continent entre l'Europe occidentale et l'Asie fût regardée comme possible, non seulement par Strabon², mais aussi par Aristide³. Pausanias (I, 23, 6) encore parle, en se fondant sur le rapport d'un navigateur carien, d'îles désertes dans l'océan Atlantique, habitées par des êtres semblables à des satyres.

Au midi, les déserts et l'ardeur du climat opposaient une limite au goût des explorations. La chaleur, disait-on, y était telle, que les pierres en étaient brûlantes même le soir, et le sable tellement échauffé qu'il brûlait la plante des pieds et forçait les indigènes à demeurer dans des cavernes souterraines⁴. La chaîne de l'Atlas même resta enveloppée d'un voile mystérieux. Bien que les gouverneurs de la Mauritanie, depuis que les troupes romaines avaient, pour la première fois, pénétré jusque-là, sous Claude, se fussent piqués d'honneur de pousser jusqu'à cette chaîne ; bien qu'il y eût déjà dans cette province, du temps de Pline l'Ancien, cinq colonies romaines, ce savant naturaliste raconte encore que les monts désolés de l'Atlas, remplis le jour des horreurs de la plus profonde solitude, sont éclairés la nuit par des feux mystérieux et, retentissent alors du bruit de Pans et de satyres vagabonds, ainsi que du son des flûtes et des timbales⁵. On comprend mieux que l'imagination se soit complu, dans tous les temps, à embellir de merveilles innombrables les pays d'Orient, l'Arabie et l'Inde⁶. Mais, au sujet de l'extrême nord aussi, des contes fabuleux et les idées les plus étranges se maintinrent avec une persistance opiniâtre. Pline (*H. N.*, II, 89) ne croyait pas devoir refuser toute créance à ce que l'on rapportait du pays des Hyperboréens, espèce de paradis, jouissant de la félicité d'un printemps éternel, où le soleil ne se lève et ne se couche qu'une fois dans l'année, et où le jour dure

¹ [M. Reinaud, dans ses trois mémoires précités, s'est appliqué à bien déterminer les idées des anciens sur les grandes divisions du globe et l'étendue réelle de leurs connaissances géographiques. (Voyez surtout, à ce sujet, sur les *relations de l'empire romain avec l'Asie orientale*, aux pages 61 à 77.) Le système d'Ératosthène, qui fut bibliothécaire d'Alexandrie vers 220 avant J.-C., avec les modifications qu'y introduisirent postérieurement les idées de Cratès, bibliothécaire de Pergame vers l'an 160 avant J.-C., et l'imagination des poètes, se maintint en honneur, chez les Romains, jusqu'à l'extinction de l'empire d'Occident. Le système du premier fut adopté par Pomponius Méla et Pline le naturaliste d'une part, ainsi que par Strabon de l'autre. Les idées de Cratès se retrouvent chez Cicéron, dans le *Songe de Scipion*, commenté par Macrobe. Le système de Ptolémée, postérieur d'un siècle et demi au règne d'Auguste, ne se répandit d'abord qu'en Orient, dans le monde hellénique. La manière de voir de l'auteur du *Périple de la mer Érythrée* tenait à la fois du système latin et du système grec. La presque île de Malacca formait alors le dernier terme de la navigation des bâtiments de l'Égypte dans les mers orientales.] C. V.

² Humboldt, *Cosmos*, II, 222.

³ *Orat.*, XVI, p. 242, éd. Jebb.

⁴ Sénèque, *Quæst. nat.*, IV, 2, 17. — Voir aussi Strabon, XVII, p. 839.

⁵ Pline, *H. N.*, V, 1 ; 5 ; etc. Les rapports semblables de Pomponius Méla (III, 9) ont été probablement puisés à la même source.

⁶ Voir par exemple, pour l'Inde, saint Jérôme, *Lettres*, 124, 4.

six mois : Tacite dit (*Germanie*, 45) que, dans le nord, une mer immobile de rigidité termine l'orbe terrestre ; que l'on avait raison d'envisager cette mer comme la limite du domaine de la nature vivante, cette région étant si proche de l'endroit où le soleil se couche que la lumière de cet astre y éclaire la nuit et fait pâlir les étoiles ; que l'on croit, enfin, même y avoir entendu le mugissement des eaux produit par son immersion dans la masse liquide. Plutarque rapporte, comme le tenant de la bouche d'un de ses savants amis, grand voyageur, Démétrius de Tarse, que les archipels qui entourent l'île de Bretagne avaient pour habitants des spectres et que, dans l'une des petites îles dont ils se composent. Chronos endormi était retenu en captivité par le géant Briarée¹. Or l'idée que les îles et les côtes de ces parages faisaient partie de l'empire des morts, et que les âmes décédées y séjournaient, reparait encore sous diverses formes dans les temps postérieurs².

Mais, même en-deçà des limites de la partie connue du globe, le cercle dans lequel tournaient la plupart des voyages était assez étroitement circonscrit, Évidemment très peu de personnes, si l'on excepte les négociants, se hasardaient à franchir les limites de l'empire romain. Strabon ne pense pas qu'aucun géographe ait jamais pu faire des voyages beaucoup plus grands que lui-même, qui avait passé dans la direction de l'est à l'ouest, depuis l'Arménie jusqu'à la côte occidentale de l'Italie, du nord au sud, depuis le Pont-Euxin jusqu'à la frontière d'Éthiopie³. Pausanias, dans ses nombreux voyages, n'avait jamais rencontré personne qui eût été à Babylone ou à Suse⁴.

Dans les contrées danubiennes on ne trouvait que bien rarement, du temps de Trajan même, d'autres étrangers que des marchands et des fournisseurs de l'armée⁵. Dans l'empire romain, il était à peu près impossible que, voyageant pour son agrément ou son instruction, sans but scientifique bien déterminé, on songeât à se diriger vers les pays septentrionaux.

On avait sans doute, en général, des voyages entrepris de ce côté, la même idée que Tacite, quand il dit de la Germanie, à propos d'émigrations, qu'il était inadmissible que la pensée de quitter l'Italie, pour ces contrées barbares, pût jamais venir à personne⁶. Mais dans les provinces occidentales, il paraît que les voyages entrepris sans autre mobile que la simple curiosité d'aspects nouveaux, n'étaient pas très rares, car notamment la Gaule et l'Espagne, dans lesquelles la culture et les mœurs romaines avaient gagné, beaucoup de terrain, offraient maint attrait. La première de ces deux contrées surtout était devenue un pays tout autre qu'au temps de Cicéron, où rien n'y paraissait digne de fixer l'attention des étrangers : ni l'agrément des paysages, ni la beauté d'aucune ville, ni l'éducation et les manières des habitants⁷. En Espagne, Gadès surtout paraît avoir été une place très fréquentée par les voyageurs⁸. Le rhéteur P. Annius

¹ Plutarque, *De def. orac.*, c. 18, p. 419 F.

² Claudien, *In Rufinum*, I, 23. — Procope, *Bell. Goth.*, IV, 20. — Voir aussi Eusèbe, *Pr. evang.*, V, 17.

³ Strabon, II, p. 117 C.

⁴ Pausanias, IV, 31, 5.

⁵ Dion Chrysostome, *Or.*, XII, p. 198 M.

⁶ *Germanie*, chap. II. — Voir aussi Aristide, *Or.*, XLVIII, p. 355, passage où il paraît être principalement question de gens d'affaires. — Le voyage du grammairien Démétrius de Tarse dans l'île de Bretagne, mentionné par Plutarque (*De def. orac.*, c. II, et c. XVIII, p. 419 F), fut peut-être une espèce de voyage d'exploration scientifique.

⁷ Cicéron, *De prov. cons.*, c. XII.

⁸ Voir aussi Pausanias, X, 4, 4.

Florus fut aussi conduit, dans un voyage qu'il fit pour son plaisir, dans les Gaules et en Espagne¹, pays dont il décrit fort élogieusement une ville, Tarragone peut-être². Nous parlerons plus loin des voyages que l'on faisait pour jouir du spectacle de la marée, sur les rivages de l'océan Atlantique.

Mais la grande majorité des voyageurs, quand ils ne se contentaient pas de parcourir l'Italie et la Sicile, prenaient la direction du Midi ou celle de l'Orient. Pour qui connaît, ne fût-ce que très superficiellement, la littérature de l'époque., il ne peut y avoir de doute que la Grèce, l'Asie-Mineure et l'Égypte ne fussent les pays exclusivement visités par la grande masse des touristes du temps. Pline le Jeune (*Lettres*, VIII, 20) les nomme expressément, tous les trois, comme les premiers pays que tout homme ayant reçu de l'éducation avait intérêt à visiter. *Il est, dit-il, bien des choses curieuses à Rome et aux environs de cette capitale, que l'on n'a jamais vues et ne connaît pas même par ouï-dire, choses que l'on aurait certainement bien plus de chance de connaître par les livres, par les récits d'autrui, ou pour les avoir vues sur les lieux mêmes, si elles nous étaient offertes par la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Égypte, ou quelque autre pays riche en curiosités et sachant faire valoir celles qu'il possède.*

Nous allons passer maintenant en revue ces divers pays et les localités qu'on y visitait surtout, dans l'ordre suivant : 1° Italie et Sicile ; 2° Grèce ; 3° Asie-Mineure ; 4° Égypte. Nous terminerons, ensuite, par quelques généralités sur les divers genres d'intérêt qu'ils offraient aux voyageurs romains.

1° Italie et Sicile.

L'Italie offrait, dans toutes les directions, un grand nombre de points ayant tout ce qu'il faut pour attirer les amateurs d'excursions. Sénèque raconte comment on cherchait à échapper à la mauvaise humeur et à l'ennui, par de petites tournées en mer et sur terre. Tantôt on voyageait en Campanie ; puis, quand on était rassasié de la vue de ces gracieux paysages, et que le désir à la variété entraînait vers un pays sauvage, on allait parcourir les gorges qui sillonnent les forêts de la Lucanie et du Brutium. Mais, comme dans ces solitudes on ne tardait pas à soupirer de nouveau après une nature d'un aspect plus riant, pour reposer les yeux fatigués de la rudesse monotone de ces lieux, on se rendait à Tarente et l'on revenait finalement à Rome, afin de ne pas rester privé plus longtemps des émotions que procuraient les clameurs et le bruit de l'amphithéâtre³.

Mais, ceux que l'ennui poussait à faire de ces excursions n'étaient, naturellement, que des particuliers isolés ; or, par le fait, on voyait, en été et au commencement de l'automne, toutes les chaussées se couvrir de voyageurs fuyant la chaleur accablante et la malaria, qui pesaient alors sur la capitale, et les rues élevées de Rome étaient de plus en plus désertées, ou, comme dit Stace :

*Ardua jaco densæ rarescunt mœnia Romæ.
Hos Præneste sacrum, nemus hos glaciale Dianæ,*

¹ Florus, *Épit.*, p. XLII, éd. Jahn : *Inde rursus Italiam redii et tædio maris cum mediterraneam concupissem, secutus Gallicas Alpes en lustris populis Aquilone pallentes. Inde sol occidens placuit : flecto cursum. Sed statim par horrore, par vertice, par ille nivibus Alpinis Pyrenæus exceptit.*

² *Ibid.*, p. XLIII.

³ Sénèque, *De tranquill. animi*, 2, 13.

*Algidus aut horrens, aut Tuscula protegit umbra,
Tiburis hi lucos Anienaque frigora captant.*

Silves, IV, 4.

Pour villégiature on choisissait notamment des endroits situés à portée dans les montagnes voisines et sur les côtes du Latium et de la Campanie, ou bien aussi des points du rivage étrusque, comme Alsium¹ et Luna, qui se recommandait aussi pour le séjour d'hiver².

L'endroit le plus rapproché, sur la côte latine, était Ostie, qui avait des bains de mer bien abrités³.

Sur la plage, si déserte aujourd'hui, d'Ostie à Laurente, s'étendait une chaîne, presque continue, de maisons de campagne, offrant comme une succession de plusieurs villes⁴. On y fréquentait aussi Astura, où l'on sait du moins que Cicéron avait une villa⁵, Circéji et Formies, dont le rivage inspira les vers suivants à Martial :

*O temperatæ duite Formiæ littus !
Vos quum severi fugit oppidum Martis
Et inquietus fessus exuit curas
Apollinaris omnibus lotis præfert.
Non ille sanctæ dulce Tibur uxoris,
Nec Tusculanos Algidosve secessus,
Præneste nec sic Antiumque miratur ;
Non blanda Circe Dardanisve Cajeta
Desiderantur, nec Marica, nec Liris,
Nec in Lucrina lota Salmacis vena⁶.*

Mais les beautés de toutes ces localités pâlissaient devant l'éclat d'Antium et de ses magnifiques palais, avançant en partie dans la mer. On y voit, encore aujourd'hui, partout des restes de cette antique splendeur sortir de ses flots ou reluire au fond des eaux transparentes ; et, sur l'espace d'un quart de lieue, le rivage d'Antium n'offre qu'une immense ruine, comme un rempart de murs contigus⁷. Puis venait, le long du littoral, une suite de villes maritimes toutes très fréquentées, depuis Terracine jusqu'au vaste golfe de Naples, but principal de toutes les personnes qui cherchaient à se refaire et à se distraire dans un des séjours merveilleux dont il offrait un choix si riche.

*Hoc tibi, Palladiæ seu collibus uteris Albæ
Cæsar, et hinc Triviam prospicis, inde Thetin,
Seu tua veridicæ discunt responsa sorores,*

¹ Fronton, *De feriis Alsiensibus*, 3, 6 (*maritimum et voluptarium locum*).

² Perse, VI, 7. — Stace, *Silves*, IV, 4, 23.

³ Minutius Felix, *Octavius*, 1 : *Placuit Hostiam petere amœnissimam civitatem* ; *ibid.*, 4 : *Modo in istis ad tutelam balnearum jactis et in altum procurrentibus petrarum obicibus residamus*.

⁴ Pline le Jeune, *Lettres*, II, 17.

⁵ *Ad fam.*, VI, 19 ; *ad Atticum*, XII, 40 ; XIII, 26.

⁶ X, 30 : (*Charmants rivages de la douce Formies, vous qu'Apollinaris préfère à tout autre séjour, quand il fuit les ennuis de Rome, et veut se délasser de ses pénibles occupations, l'aimable Tibur, patrie de sa chaste épouse, les retraites de Tusculum et d'Algide, Præneste et Antium même ont moins de charmes que vous à ses yeux. Ni l'enchanteresse Circé, ni Caiette que fondèrent les enfants de Dardanus ; ni Marica, ni Liris, ni Salmacis, que baigne l'eau du lac Lucrin, n'excitent ses regrets*).

⁷ D'après Westphal (*La Campagne de Rome*, p. 39 ; en all.), ces ruines s'étendraient jusqu'à trois milles d'Antium.

*Plana suburbani qua cubat unda freti,
Seu placet Ænæ nutrix, seu filia Solis,
Sive salutaris candidus Anxur aquis*¹.

Les sites des montagnes albaines et sabines n'étaient pas moins goûtés : surtout Tibur, Préneste, l'Algidus, Aricie, Tusculum et Albe. Les rives de l'Anio, dont on aimait la beauté sauvage, étaient aussi bordées d'une foule de villas². Néron en avait une à Sublaqueum. Cette multitude de résidences d'été, dans des situations diverses, permettait à chacun de choisir, dans les gradations de l'échelle, le climat qui lui convenait précisément³. Il y avait aussi nombre d'endroits parfaits pour le séjour d'hiver, non seulement parmi ceux que nous venons de nommer, mais ailleurs encore, dans le sud de l'Italie surtout, comme Vélie et Salerne⁴. Cependant Tarente, la délicieuse ville où l'hiver était si doux, où le printemps durait si longtemps et où la nature paraissait encore plus prodigue de ses dons que dans l'heureuse Campanie même⁵, doit être signalée comme celle qui invitait, avant toutes, l'étranger à y prendre ses quartiers d'hiver. Sur la côte orientale de l'Italie, on mentionne Ravenne⁶. Néron empoisonna sa tante Domitia, parce qu'il convoitait ses possessions près de cette ville et à Baïes⁷.

Nombre de voyageurs prenaient la voie Appienne qui menait, en ligne droite, de Rome aux monts Albains, puis de là en Campanie et aux deux principaux ports de la Péninsule, Pouzzoles et Brindes ; mais cette belle route, pleine d'animation, servait aussi beaucoup aux amateurs des parties de plaisir plus courtes.

On y voyait l'homme riche, fatigué de la ville, rouler vers sa villa, dans les monts albains, avec une hâte qui eût pu faire croire qu'il courait à un incendie, et cela pour s'ennuyer de même à la campagne, y bâiller à son aise, ou retourner bientôt à Rome⁸. C'est là que l'affranchi parvenu faisait parade de ses ponies, qui lui avaient coûté si cher⁹, et que les beautés hardies et en vogue se mettaient en

¹ Martial, V, 1 : (*César, soit que tu résides sur les collines d'Albe, que chérit Pallas, et que de là tu étendes tes regards, d'un côté, sur le temple de la triple Hécate, de l'autre sur les plaines de Thétis; soit que tu habiles la ville où deux sœurs rendent tes oracles véridiques, à l'endroit où les flots de la mer viennent en s'abaissant baigner les faubourgs ; soit que tu préfères la demeure de la nourrice d'Énée, ou le palais de la fille du Soleil, ou le séjour d'Anxur, aux rochers blancs, aux ondes salutaires*).

² Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 17 : *Anio, delicatissimum amnium, ideoque adjacentibus villis velut invitatus retentusque magna ex parte nemora, quibus inumbratur, fregit et rapuit* (L'Anio, la plus douce des rivières, et qui semble comme invité et retenu par les belles villas bâties sur ses bords, a déraciné et emporté les arbres qui le couvraient de leur ombrage).

³ Fronton, *Ad Marcum Cæsarem*, II, 2, 7 : *Jam primum (Neapoli) nox tepida, Laurentina. Tura autem Gallicinium frigidulum, Lanuvinum. Jam conticinium... usque ad solis ortum gelidum, ad Algidum maxime. Exin ante meridiem apricum, Tusculanum. Tum meridies fervida, Puteolana. At enim ubi sol latum (?) ad occanum profectus, fit demum cœlum modestius, quod genus Tiburtinum.*

⁴ Horace, *Épîtres*, I, 15 :

*Quæ sit hiems Velicæ, quod cœlum, Vala, Salerni.
(Quel hiver à Vélie ? Quel ciel, Vala, à Salerne ?)*

⁵ Horace, *Odes*, II, 6. — Sénèque aussi parle des hivers doux, dans son traité *De tranquillitate animi* (chap. II, 13).

⁶ *Digeste*, XVII, 1, 16 (Ulpian, XXXI, *ad Edictum*) : *Et ait Celsus libro septimo Digestorum, hoc respondisse se, quum Aurelius Quietus hospiti suo medico mandasse diceretur, ut in hortis ejus, quos Ravennæ habebat, in quos omnibus annis secedere solebat, sphaeristerium et hypocausta et quendam ipsius valetudini apta sua impensa faceret.*

⁷ Dion Cassius, LXI, 17.

⁸ Lucrece, III, 1063.

⁹ Horace, *Épodes*, 4, 14 (*et Appiam mannis terit*).

évidence avec leur cortège d'hommes¹ ; là roulait aussi Cynthie, au dire de Properce, sous le prétexte d'aller adorer Junon à Lanuvium, mais en vérité pour se donner en spectacle, et faire admirer son adresse à guider ses chevaux. La belle, au grand dépit du poète, était accompagnée d'un rival dans une voiture tendue de soie, à côté de laquelle couraient deux chiens molosses, portant de grands colliers².

Le temple de Diane près du bois sacré d'Aricie, où se célébrait une fête, dans la saison des plus fortes chaleurs, était aussi un but de pèlerinage pour les femmes, qui venaient, en grand nombre, y faire à la déesse l'hommage de leurs vœux, avec des couronnes dans les cheveux et des torches à la main³. Il ne devait pas manquer non plus de jeunes hommes qui, suivant le conseil d'Ovide, profitaient de cette occasion pour former de tendres liaisons⁴. Le fait que, vers la fin du premier siècle au plus tard, toute une colonie de mendiants s'y était établie, prouve assez combien ce lieu était fréquenté⁵. Aujourd'hui, cette vie brillante et animée, dont les tableaux, si variés jadis, se succédaient rapidement sur la *reine des voies*, comme on l'appelait, est remplacée par la plus profonde solitude. Des deux côtés de la route on voit s'étendre, sans fin, les surfaces onduleuses de la Campagna, sur la verdure de laquelle se dessinent les arches à demi ruinées des aqueducs. Par-ci par-là une maison à teinte grise borde le chemin. Quelquefois aussi, mais rarement, une voiture à deux roues, chargée de barriques de vin empilées les unes sur les autres, roule sur le pavé antique. On n'y voit que des pâtres de la Campagna à cheval, poussant des troupeaux de moutons et de gros bétail devant eux, et on n'entend, de loin, que le chant mélancolique de quelque laboureur.

L'animation de la voie Appienne persistait jusqu'au-delà d'Albe et de Lanuvium, car le flot principal des voyageurs se roulait vers la Campanie, les uns pour chercher dans ce paradis, en quelque sorte destiné par la nature à défrayer l'oisiveté de jouissances, mais surtout sur les bords du ravissant golfe de Naples⁶, de la récréation ou le recouvrement de la santé, les autres pour s'y abandonner à toute sorte d'orgies et de débauches. Cette contrée était, depuis longtemps, le lieu de rendez-vous du beau monde⁷. Sur ce golfe, auquel une suite continue de bourgs, de villes et de brillantes villas prêtait une bordure comparable à un collier de perles, depuis Misène jusqu'au gracieux bourg de Sorrente⁸, se trouvait Baïes, la plus luxueuse ville d'eau du monde ancien, assise sur la plage même, dans l'encadrement d'une guirlande de vertes montagnes. Cette petite ville était richement pourvue d'établissements grandioses pour le traitement des malades, de magnifiques habitations et de somptueux édifices pour l'amusement des visiteurs bien portants⁹ ; elle resplendissait de nombre de palais impériaux, dans la construction desquels chaque souverain avait mis son amour-propre à éclipser ses prédécesseurs par sa magnificence. Des villas s'y

¹ Cicéron, *Pro Caelio*, 14, 39, etc.

² Properce, IV, 8, 15-26 ; voir aussi II, 32, 9.

³ Ovide, *Fastes*, III, 269.

⁴ Ovide, *Art d'aimer*, I, 259.

⁵ Juvénal, IV, 1 17. — Le scoliaste de cet auteur dit qu'elle se composait surtout de Juifs. — La colonie existait près de Genzano, d'après Preller.

⁶ Cicéron, *ad Atticum*, 2, 8, 2, dit : *Crater ille delicatus* ; puis, 5, 17 : *Locus... animos ad consolandos accommodatus*. — Ovide, *Métamorphoses*, XV, 711 : *Urbem in otia natam*.

⁷ Cicéron, *Pro Plancio*, chap. XXVI, 65 : *Quum plurimi et lautissimi in iis lotis soleant esse (Au sortir de ma province, par hasard, et dans le seul dessein de voyager)*.

⁸ Horace, *Épîtres*, I, 17, 52.

⁹ Dion Cassius, XLVIII, 51.

élevaient partout, les unes dominant sur des hauteurs d'où la vue s'étendait au loin, les autres bâties sur le bord de la mer¹, ou y formant saillie². Tous ces bâtiments somptueux formaient entre eux comme une ville à part³, dont l'étendue allait probablement toujours en croissant ; du moins distinguait-on, déjà au commencement du deuxième siècle, entre l'ancienne Baïes, où mourut Adrien⁴, et la nouvelle. Il paraît qu'elle continua à s'agrandir même dans les siècles suivants, puisqu'on sait, par la biographie d'Alexandre Sévère (chap. XXVI), que ce prince y fit élever de magnifiques palais, ainsi que d'autres constructions, et établir des étangs alimentés par la mer. Pendant cinq siècles au moins, Baïes resta la ville de plaisir la plus renommée et la plus fréquentée du monde ancien⁵. C'est plus tard seulement que la malaria, dont l'influence paraît d'ailleurs s'y être un peu fait sentir en tout temps⁶, s'appesantit sur ses plages, de plus en plus abandonnées⁷. Mais auparavant, la merveilleuse beauté de la nature, l'admirable transparence et la douce sérénité de l'air, l'azur du ciel et de la mer, tout y conviait à jouir du présent et à oublier le reste du monde, dans la béatitude. Des fêtes splendides, auxquelles un pareil cadre prêtait un double charme, s'y succédaient sans interruption. Sur les vagues de la plus douce des mers se balançaient d'innombrables barques et gondoles, peintes de toutes couleurs. Par moments, on voyait majestueusement voguer au milieu d'elles une superbe galère impériale⁸, ou bien les barques lutter de vitesse entre elles dans des régates⁹. Des bandes joyeuses, parées de couronnes et de guirlandes de roses, étaient réunies pour festiner, soit à bord des embarcations, soit sur la plage, où rien n'était plus commun que de voir des personnes avinées se promener à pas chancelants. Du matin au soir, le rivage et la mer qui le baigne retentissaient de chants d'allégresse et d'une musique bruyante¹⁰. Des couples tendres cherchaient la solitude dans les bosquets de myrtes¹¹, ou se faisaient ramer en mer. La fraîcheur du soir et des nuits étoilées invitait à de nouvelles fêtes et parties de plaisir¹² ; aussi le sommeil des baigneurs était-il interrompu, tantôt par des sérénades, tantôt par des disputes de rivaux en conflit. La mollesse et la licence effrénée du genre de vie qu'on menait aux bains de Baïes étaient proverbiales. Sénèque appelle cette ville une hôtellerie de vices, et déjà Cicéron craignait qu'on ne lui fit un reproche de s'y rendre ; dans un temps de calamité

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, IX, 7.

² Horace, *Odes*, II, 18, 20. — Virgile, *Énéide*, IX, 709, etc.

³ Strabon, V, 4, 7, p. 246 C.

⁴ D'après le *Catal. Imp.*

⁵ Déjà Varron composa une satire sous le titre de *Bajæ* (*Recueil des fragments de satires*, d'Æhler, X, 1), dans laquelle il dit, au sujet de la vie qu'on y menait, sans doute : *Quod non solum innubæ fiunt communes, sed etiam veteres puellascunt (puerascunt ?) et multi pueri puellascunt.*

Voir, à cet égard, pour les derniers temps de l'empire *Vie de l'empereur Tacite*, chap. VII ; *Florien*, chap. VI ; Symmaque, *Lettres*, I, 7, 8, V, 93 ; VII, 24 ; VIII, 23 ; Ausone, *Mosella*, 346 ; Ammien, XXVIII, 4, 18 ; Muller, *Gen. ævi Theod.*, II, p. 34.

⁶ Cicéron, *Ad fam.*, IX, 12, 1 : *Gratulor Baiis nostris, si quidem ut scribis, salubres repente factæ sunt*, etc.

⁷ Andrea, *Dell' aria di Raja*, dans le *Bull. Nap.*, N. S., II, p. 74, etc. — Voir aussi Cassiodore, *Var.*, IX, chap. II. — Pétrarque, *Ep. fam.*, V, 4 : *Vidimus illum hybernis mensibus peramœnum sinum, quem sol estivus, nisi fallor, infestat.* — Les bains de Baïes attiraient encore du monde au temps de Pétrarque, et même jusqu'au commencement du dix-septième siècle.

⁸ A comparer avec le récit de la tentative faite pour noyer Agrippine dans Tacite, *Annales*, XIV, 5.

⁹ Ausone, *Mosella*, 201, puis 345, etc.

¹⁰ Sénèque, *Lettres*, 51. — Cicéron, *Pro Cœlio*, 15 et 20, et *in Clodium*, 4.

¹¹ Celse, II, 17, mentionne les bains *super Bajis, in myrtetis.*

¹² Tacite, *loc. cit.*

publique¹. Des viveurs, que leur insolvabilité avait chassés de Rome, mangeaient à Baïes l'argent de leurs créanciers en festins d'huîtres². Ceux qui, comme Aulu-Gelle (XVIII, 5, 1), s'y contentaient d'innocents et honnêtes plaisirs, n'y furent probablement jamais très nombreux. Baïes était surtout beaucoup courue par les femmes, et plus d'un baigneur, dit Ovide³ au lieu d'en revenir guéri, comme il l'avait espéré, en rapportait une blessure au cœur. Jadis, dit un autre poète⁴, l'eau était froide à Baïes ; Vénus y fit nager Cupidon ; une étincelle de son flambeau en y tombant l'échauffa et, depuis lors, qui s'y baigne est pris d'amour. C'était un endroit réputé extrêmement dangereux pour la vertu des femmes. Dans ses élégies, Properce (I, 11, 27) gémit de plus d'une tendre liaison qui y fut rompue. Les cas semblables à celui que raconte Martial (I, 63), d'une dame très austère, qui, arrivée à Baïes avec les airs d'une Pénélope, en repartit comme une autre Hélène, c'est-à-dire s'y laissa enlever par un séducteur, n'étaient probablement pas de rares exceptions.

Après l'Italie, c'était sans doute la Sicile, attrayante par les merveilles que la nature y offre, telles que l'Etna surtout, par la douceur de son hiver, la beauté et la célébrité de ses villes, ainsi que par une foule de souvenirs historiques, remontant jusqu'aux temps de la mythologie, qui invitait le plus à des voyages de plaisir, en raison de sa proximité même⁵. Lucrèce⁶ dit de la contrée qui pouvait se vanter de posséder l'Etna et le gouffre de Charybde :

*Qum cura magna modis multis miranda videtur
Gentibus humanis regio visendaque fertur.*

Parmi les légendes siciliennes, on affectionnait particulièrement celle de l'enlèvement de Cérès, près d'Enna, sur une prairie, tellement couverte de violettes et d'autres fleurs odoriférantes que la forte senteur faisait complètement perdre aux chiens de chasse la piste du gibier, dans cet endroit curieux. A côté se trouvait un gouffre béant, par lequel, disait-on encore, Pluton avait fait une sortie, et, dans la ville même, l'antique, vénérable et fameux temple de Cérès⁷. Sénèque⁸ énumère les agréments d'un voyage en mer à Syracuse, où se rendit aussi Caligula pour son plaisir⁹. Le voyageur avait l'occasion d'y voir la fabuleuse Charybde, inoffensive tant que le vent ne soufflait pas de l'est, mais dont la gueule, large et profonde, s'ouvrait avec ce vent et engloutissait les navires ; puis, il voyait la fontaine Aréthuse, tant célébrée par les poètes avec son miroir éblouissant d'eau glaciale, limpide et transparente jusqu'au fond ; puis, le plus tranquille de tous les ports naturels et artificiels, protégeant le mieux contre la fureur des tempêtes même les plus violentes ; ensuite, le lieu où avait été brisée la puissance des Athéniens, les carrières creusées jusqu'à une profondeur énorme, qui servaient de prison naturelle pour des milliers de détenus ; enfin, la grande cité même avec son territoire plus

¹ Cicéron, *Ad fam.*, IX, 3.

² Juvénal, XI, 40.

³ *Art d'aimer*, I, 233.

⁴ Régien ou Régillien, dans l'*Anthologie latine* de Meyer, 536.

⁵ *Jucunda suburbanitas*, dit Cicéron, *in Verrem*, II, 2, 37.

⁶ Voir *De rerum natura*, I, 727, ainsi que le poème de l'Etna, 593.

⁷ Diodore, V, 3. — Cicéron, *Verrines*, II, 4, 48, etc.

⁸ *Ad Marc.*, c. XVII, 2. — Voir aussi le même, *Consol. ad Polybium*, 17, 36. — Cicéron (*Verr.*, II, 5, 27, 68) dit : *Lautumias Syracusanas omnes audistis, plerique nostis*.

⁹ Suétone, *Caligula*, chap. XXIV et LI.

étendu que celui de tant d'autres villes. Sénèque aussi se montre enchanté de la douceur d'un climat, où, même en hiver, il ne se passe pas un jour sans soleil¹.

2° Grèce.

Cette illustre contrée était le but le plus rapproché pour l'extension ultérieure des voyages. Dans la Grèce les Romains, de bonne heure déjà, révéraient le pays où la civilisation avait pris naissance ; ils le révéraient en raison de sa haute célébrité, de son antiquité même ; son passé, avec les brillants exploits et les autres grands événements qui s'y rapportent, avec ses fables même, était vénérable à leurs yeux².

*Fama manet, fortuna perit : cinis ipse jacentis
Visitur, et tumulo est nunc quoque sacra suo*³.

Le pays, où s'attachait presque à chaque pœue de terrain un souvenir important, où le voyageur était arrêté à chaque pas par d'innombrables monuments, provenant de ce grand passé, par les chefs-d'œuvre les plus célèbres dans toutes les branches de l'art ; le pays dont les villes et les temples étaient encore en partie aussi riches de beauté, d'éclat et de magnificence que d'ancienneté et de gloire, était aussi, depuis les guerres puniques, de tous les pays étrangers, le plus visité par les Romains. *La plupart d'entre vous*, disent, dans Tite-Live (XXXVII, 54), les ambassadeurs de Rhodes aux membres du sénat romain, en 191 avant J.-C., *ont vu les villes de la Grèce et de l'Asie*. Paul-Émile fit en automne, dans l'année 169 av. J.-C., un voyage en Grèce, *pour apprendre à bien connaître les choses que le prestige de la renommée, en les amplifiant, fait paraître, à celui qui ne sait que par ouï-dire, plus grandes qu'elles ne se montrent, en réalité, à celui qui les voit de ses propres yeux*. Le ton de cette relation de voyage, empruntée à Polybe, indique assez que ce dernier avait vu lui-même ce qu'il décrivait⁴. Le général romain visita, en Grèce, les temples et les villes les plus célèbres, ainsi que d'autres lieux mémorables par des souvenirs historiques, comme l'Aulide, ou à divers autres titres, comme Chalcis avec son pont-digue sur l'Europe. Ce qui l'impressionna le plus fut Olympie, où l'aspect du Jupiter de Phidias le saisit et le remua, comme s'il avait été en présence du dieu lui-même.

Parmi les autres lieux célèbres qu'il vit, son historien nomme encore les temples de Delphes, de Lébadée, d'Orope et d'Épidaure, ainsi que les villes d'Athènes, de Corinthe, de Sicyone, d'Argos, de Sparte, de Pallantium et de Mégalopolis.

L'attrait de la Grèce pour les Romains augmenta, plutôt qu'il ne diminua, dans les siècles suivants ; malgré les progrès de la ruine et de la désolation, que ne

¹ Au sujet d'une visite faite pendant l'hiver, en Sicile, par Mavortius Lollien, correcteur de la Campanie, a Firmicus Materne, ce dernier (*Mathes.*, I, præf.) dit : *Scrutatus a me es, sicut meministi, totius Siciliæ quam incolositum... et omnia qua : veteres fabulæ prodiderunt, cum veræ rationis explicationem quæstisti. Quid velit ex se Scylla, quidve Charybdis,.... quid faciant ignes qui ex Ætnæ vertice erumpant, qualis sit lacus qui prope alveum Simethi fluminis ostenditur cui Paliscus (sic) nomen est,.... cetera etiam omnia mecum recolens et requirens quæque tibi a primo ætatis gradu et Atticæ et Romanæ litteræ de admirabilibus provinciæ Siciliæ tradiderunt.*

² Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 24.

³ *Anthol. lat.* de Meyer, III, 876 (t. II, p. 1), V. 3.

⁴ Tite-Live, XLV, 28, etc. — Du temple d'Esculape à Épidaure ; il dit, par exemple : *Quod... nunc vestigiis revulsorum donorum, tum donis a dives erat (Aujourd'hui il présente à peine quelques vestiges de la magnificence dont on l'a dépouillé).*

purent arrêter quelques effets bienfaisants de l'administration et de la culture romaines¹.

L'image du passé si grand de cette contrée ne ressortait que plus imposante, en frappant davantage l'esprit du voyageur, dans le calme profond de la solitude, gagnant de plus en plus la campagne et les villes. Le nombre des villes était très considérable encore, il est vrai, puisque, dans le Péloponnèse seul, on n'en comptait pas moins de soixante, au temps des Antonins ; mais, de ces villes, beaucoup n'étaient plus que l'ombre d'elles-mêmes, comme celle de Panopée en Phocide, grande et superbe jadis, qui, au temps de Pausanias, se trouvait réduite à une agglomération de pauvres huttes, parmi lesquelles il ne restait plus ni palais, ni théâtre, ni marché, ni gymnase, ni même un puits². Ailleurs, des moutons broutaient l'herbe devant la maison communale, et l'emplacement du gymnase était devenu un champ de blé, au milieu des épis mouvants duquel on apercevait à peine les têtes des anciennes statues de marbre³. De beaucoup de villes il ne restait plus que des ruines ; le pays était dépeuplé, s'il faut en croire Plutarque⁴, affirmant que toute la Grèce n'était plus guère en état de fournir un contingent de plus de 3.000 hoplites. De vastes espaces gisaient en friches⁵ et, dans les parties solitaires d'un caractère plus sauvage, le voyageur aimant, comme Dion de Pruse, à converser avec les pâtres et les chasseurs⁶, découvrait çà et là des huttes et des fermes écartées, dont les habitants, n'ayant peut-être jamais mis le pied dans une ville, mais dérobés par leur isolement complet à toutes les influences du raffinement et de la corruption de l'état civilisé, avaient conservé toute la simplicité et l'insouciance des premiers âges⁷.

Mais le grand nombre des voyageurs se bornaient, sans doute, à visiter les villes, dont les moindres, celles même qui étaient déjà tombées à moitié, ou complètement, en ruines, n'avaient pas cessé d'être riches en monuments et débris du passé, pendant que d'autres villes, d'une importance majeure, avaient en partie conservé leur ancien éclat, ou même continué de s'agrandir et de s'embellir, sous la domination romaine. Athènes surtout, même après la ruine complète de sa prospérité matérielle⁸, resta incomparablement belle, dans sa morne solitude⁹ ; si bien que le démon de la jalousie, au dire d'Ovide, pleurait de dépit à la vue de la splendeur irrapprochable de cette ville¹⁰.

Le visiteur romain, même le moins sensible à l'impression des beautés de l'art, ne pouvait se soustraire au charme des admirables chefs-d'œuvre dont l'âge de Périclès avait orné Athènes¹¹ ; après cinq siècles d'existence ils paraissaient encore comme neufs et fraîchement sortis des mains de l'artiste ; le temps ne les avait pas entamés, et, d'après le parfum de virginité qui s'exhalait de ces merveilles, on, eût dit qu'elles étaient animées d'une éternelle jeunesse,

¹ Voir Curtius, *le Péloponnèse*, I, 83, etc.

² Pausanias, IV, 1.

³ Dion Chrysostome, *Orat.*, VII, p. 106 M (description qui paraît se rapporter à Chalcis, dans l'Eubée).

⁴ *De def. orac.*, chap. VII, p. 629.

⁵ Voir Strabon et Pausanias, entre autres.

⁶ Dion Chrysostome, *Orat.*, I, p. 11 M.

⁷ *Ibid.*, VII.

⁸ *Ibid.*, XXXI, p. 348, 27.

⁹ Horace, *Épîtres*, II, 2, 81 (*vacuas... Athenas*).

¹⁰ *Métamorphoses*, II, 795. — Voir, en outre, la belle description du bois sacré et de la source du mont Hymette (*Art d'aimer*, III, 687), et la relation du voyage entre les îles, du même poste (*Ibid.*, II, 79).

¹¹ Cicéron, *ad Atticus*, V, 10, 5 ; 11, 4. — Properce, III, 21, 29, etc.

inépuisable dans sa fleur¹. Adrien, auquel Athènes dut une splendeur nouvelle², les Antonins³, Hérode Atticus, ornèrent la ville de nouveaux édifices d'une grande magnificence, bien que très inférieurs aux chefs-d'œuvre plus anciens. Mais non seulement la ville, toute l'Attique n'était pas moins resplendissante des beautés de la nature que de celles de l'art, et partout, on y sentait le souffle caressant et léger de la grâce⁴. L'aspect riant des champs cultivés et des vallées, l'éclat et la majesté du profil des montagnes, produisaient un effet d'autant plus magique que l'air était plus pur, et plus transparent, le jour plus vif et plus lumineux⁵. Une excursion en mer, sur les côtes de cette contrée, était comme un beau rêve ; elle purifiait l'âme en quelque sorte, et l'élevait comme pour la préparer à jouir avec recueillement du superbe coup d'œil sur la ville d'Athènes même⁶.

Si Athènes attirait l'ami de l'art, des antiquités et de la science, Corinthe avait un attrait non moindre, quoique d'une autre nature. Le contraste entre ces deux villes présentait, à maint égard, de l'analogie avec celui qui existe aujourd'hui entre Rome et Naples. Dans la première tout était grave et silencieux, et l'on ne rencontrait partout que monuments et souvenirs de la grandeur du passé ; dans la seconde, au contraire, tout était moderne, et la vie, luxueuse, agitée, bruyante, celle d'un monde n'aspirant qu'à jouir du présent. Corinthe surpassait même Athènes par la beauté de son site, et ne le lui cédait probablement guère en éclat et en magnificence ; elle brillait surtout par le nombre et l'excellence de ses sources, fontaines et ouvrages hydrauliques, ornements principaux de la ville⁷. Strabon a décrit la vue dont on jouissait des hauteurs de l'Acrocorinthe⁸. La reconstruction de Corinthe, commencée par César et achevée par Adrien, en fit une ville toute neuve et toute romaine. Pausanias nomme, parmi les édifices romains qui y surgirent, un temple de Jupiter Capitolin⁹. Dans la population de cette ville, l'élément romain était, sinon prépondérant¹⁰, du moins assez fort pour exercer une influence décisive sur le genre de vie et les mœurs, comme le montre surtout la grande faveur qu'y obtenaient les jeux de la gladiature et les chasses de l'arène. Peut-être Corinthe était elle-même déjà dans cette période, comme elle le fut plus tard, la résidence du gouverneur romain de la province. En même temps cette place, par son incomparable situation dans l'isthme, sur deux mers et comme au centre de la Grèce, était naturellement un lieu de rendez-vous et de passage pour les étrangers, qui y affluaient sans cesse de l'Est et de l'Ouest, et comme une ville *appartenant à toute la communauté des Hellènes*. C'était une vraie merveille de luxe et de plaisirs, faite pour égarer, par ses tentations, les esprits les plus fermes et toujours, comme auparavant déjà, la ville d'Aphrodite. Elle n'était pas moins riche en trésors de livres, étalés partout, dans les rues et sous les portiques, et l'apanage des traditions mythologiques ne lui faisait pas plus défaut que celui des souvenirs historiques¹¹.

Après Corinthe c'est, dans le Péloponnèse, le sanctuaire d'Esculape à Épidaure, grandement remis en vogue sous l'empire, qui pourrait bien avoir été visité le

¹ Plutarque, *Périclès*, chap. XIII, 3.

² Pausanias, I, 20, 4.

³ Aristide, *Orationes*, XIII, p. 183 J.

⁴ *Ibid.*, p. 187, etc.

⁵ *Ibid.*, p. 100, etc.

⁶ *Ibid.*, p. 97.

⁷ Aristide, *Orationes*, III, p. 23.

⁸ VI, 22, p. 397.

⁹ Pausanias, II, 4, 7.

¹⁰ *Ibid.*, II, 1, 2.

¹¹ Voir Pausanias, et particulièrement Aristide, *Orat.*, III, p. 22-25 J.

plus par les Romains. Des murs complétaient l'enceinte de ce lieu de guérison sacré, en partie déjà naturellement séparé de tout le voisinage par les pans des montagnes environnantes. Dans ces limites, établissant le ressort du temple, était situé le petit bois fourré, sous les ombrages duquel se promenaient les malades cherchant leur guérison, et se couchaient ceux qui venaient participer aux fêtes locales. Les divers bâtiments, consacrés aux usages du culte et à ceux de la thérapeutique, étaient disséminés dans ce bois ; la masse de ruines encore existante prouve l'étendue des constructions affectées à ces établissements. La libéralité de l'empereur Antonin les avait beaucoup agrandis. Parmi les bâtiments nouveaux qu'il y fit élever, figurait une maison spéciale pour les moribonds et pour les accouchements, que l'on avait cru devoir établir à l'extrémité de l'enclos sacré, parce qu'il était défendu de donner le jour à un enfant, ainsi que de se laisser mourir dans ses limites. Cette vallée close paraît avoir été un des plus gracieux sites de la Grèce ; tant qu'elle eut pour joyaux de sa parure toute la magnificence de ses temples et autres bâtiments, établis pour les fêtes entre les hauteurs boisées, couvertes de plantations d'un caractère religieux. C'était un beau jardin en même temps qu'un riche musée d'art, rempli d'innombrables monuments, dont le dotèrent successivement tous les siècles pendant lesquels la gloire du dieu d'Épidaure y attirait des patients de toutes les parties du monde alors connu¹.

Mais la ville la plus importante de la Grèce, pendant toute cette période, ce fut Rhodes, la capitale de l'île du même nom. Aucune autre ville grecque, de l'aveu de Strabon (IV, p. 652), ne surpassait, n'égalait même de loin la superbe Rhodes, comme l'appelle Horace (*Odes*, I, 7, 1). Elle était, à la fin du premier siècle de notre ère, la cité la plus riche et la plus florissante de la Grèce², et conserva ces avantages jusqu'au terrible tremblement de terre qui en fit tomber la majeure partie en ruines, vers le milieu du deuxième³. A la veille de cette catastrophe encore, elle paraissait, comme à l'époque de sa suprématie maritime, aussi neuve qu'une ville sortant de la main des maçons⁴, et si belle qu'elle méritait en tous points le surnom de ville de Phébus⁵. Les môles de ses ports se projetaient au loin dans la mer ; ses immenses chantiers de construction ressemblaient, à vol d'oiseau, à des campagnes flottantes, ses galères à trois rangs de rames, ses trophées d'éperons de navires et d'autres souvenirs d'anciennes victoires, rappelaient les temps de sa puissance et de son indépendance. Au-dessus du quartier maritime s'élevait, en amphithéâtre, sur le rivage, la ville proprement dite⁶, ceinte de murailles extrêmement fortes, protégées elles-mêmes par des tours⁷, avec des rues larges et droites, bordées de maisons tellement uniformes que tout semblait construit d'une pièce⁸. Ses temples et ses sanctuaires resplendissaient de statues et de tableaux. Rhodes seule avait été préservée du brigandage exercé par Néron sur les objets d'art⁹. Le rhéteur Aristide exagère beaucoup, sans doute, en disant (page 553, 11 J) que, même après le tremblement de terre, il restait à cette ville tant de chefs-d'œuvre de l'art qu'il y aurait eu

¹ Curtius, *le Péloponnèse*, p. 423, etc., et 573.

² Dion Chrysostome, *Orat.*, 31, p. 321, 31 M ; 327, 17 ; 341, 27. — Marquardt place l'époque à laquelle fut prononcé ce discours au commencement du règne de Vespasien.

³ Aristide, *Orat.*, 43, p. 550, 15, éd. Jebb.

⁴ *Ibid.*, p. 541, au commencement.

⁵ Lucien, *Amours*, chap. VIII.

⁶ Diodore, XIX, 45.

⁷ Pausanias, IV, 31, 5.

⁸ D'après la description d'Aristide, *Orat.*, 43, p. 539, 8 ; p. 541, 3.

⁹ Dion Chrysostome, *Orat.*, 31, p. 355 M.

largement de quoi suffire encore à l'embellissement de plusieurs autres villes. D'après Mucien¹, on aurait compté à Rhodes 3.000 statues, ce qui ne serait guère plus, cependant, que dans les villes d'Athènes, de Delphes et d'Olympie, après qu'elles eurent été pillées par Néron. D'ailleurs, l'île tout entière ne se distinguait pas moins sous le rapport des beautés de la nature et celui de la salubrité du climat ; aussi les Romains la choisissaient-ils volontiers pour séjour d'été².

L'énumération, ne fût-ce que des villes d'une célébrité majeure, des temples avec leurs chefs-d'œuvre artistiques et leurs trésors, des points historiquement remarquables et des ruines diverses du passé, qu'allaient visiter les voyageurs en Grèce, remplirait à elle seule un volume. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de reparler plus loin des lieux et des curiosités que les amateurs de l'art, de l'antiquité et de l'histoire recherchaient de préférence.

Parmi les lieux de plaisir, il faut mentionner comme le plus célèbre Edepsus, dans l'île d'Eubée, au bord de la mer, avec des sources thermales, encore aujourd'hui visitées par des malades. C'était alors un rendez-vous pour toute la Grèce, mais où il n'y avait, naturellement, non plus manque de visiteurs romains, parmi lesquels figurait déjà Sylla, qui y fit un séjour³. Les bains y pré-sentaient le plus d'animation au printemps.

On y avait pourvu, d'une, manière exemplaire, au logement des visiteurs, par la construction de bâtiments d'habitation avec salles et portiques, ainsi qu'aux bains, par l'établissement de bassins. La terre et la mer fournissaient à l'envi, pour les festins, qu'on aimait surtout à y donner sur la plage, abondance des mets les plus friands. Cependant il paraît que les excès de la bonne chère et du luxé n'y étaient pas à l'ordre du jour comme à Baïes, mais qu'on y trouvait un ton de société agréable et beaucoup d'occasions pour se procurer des jouissances plus nobles⁴.

3° Asie-Mineure.

La plupart des Romains, après avoir voyagé en Grèce, visitaient certainement aussi l'Asie-Mineure. Les îles de la mer Égée, jadis florissantes et populeuses, maintenant désertes⁵ ou seulement habitées par des proscrits, offraient aux passants ample matière à des considérations sur la fragilité de toutes les choses terrestres, mais ne devaient, par la même raison, guère les tenter de s'y arrêter. Cependant Cicéron fit, au mois de juin de l'an de Rome 703, le voyage d'Athènes à Délos, où il n'arriva que le sixième jour, s'étant arrêté en passant à Zoster, à

¹ Cité par Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, XXXIV, 36.

² Horace, *Odes*, I, 7, 1. — Suétone, *Tibère*, chap. XI. — Voir aussi une poésie d'Apollonidas (15) dans l'*Anthologie grecque* de Jacobs, II, p. 121, etc. — Néron également (Suétone, *Néron*, chap. XXIV) feignit, vis à vis de sa mère, de vouloir se retirer à Rhodes. — Annius Florus (*Flori Epit.*, éd. de Jahn, p. XLII) nomme Rhodes et la Crète parmi les lieux qu'il visita.

³ Plutarque, *Sylla*, chap. XXVI, 5.

⁴ Le même, *Quæst. conv.*, IV, 4, 1-4 et 8 ; *de fraterno amore*, c. XVII.

⁵ Voir, à ce sujet, la lettre connue de Sulpicius (Cicéron, *Ad fam.*, IV, 5, 4), les épigrammes d'Antipater de Thessalonique (35-37) dans l'*Anthologie* de Jacobs, II, p. 104, etc. (*A. Pal.*, IX, 421), et Apollonidas, *A. T.*, IX, 408.

Céos, à Gyarus et à Scyros¹. Il paraît qu'Ovide aussi fit un séjour à Délos², lors d'un voyage en Grèce et en Asie-Mineure³.

En outre Cicéron⁴, comme Horace⁵, fait un grand éloge de Mytilène, qu'Agrippa choisit pour sa retraite⁶. Germanicus donna une direction et une extension certainement inaccoutumées à son voyage de l'an 18⁷, quand, après avoir gagné d'Athènes la côte d'Asie, par l'Eubée et Lesbos, il visita Périnthe et Byzance avec la Propontide, pénétra dans le Pont-Euxin, plein du désir d'apprendre à connaître les lieux antiques et célèbres qui s'y trouvent, et ne fut empêché que par des vents contraires de visiter aussi l'île de Samothrace, à son retour. Si les côtes et îles du bassin septentrional se dérobaient encore aux visites de la majorité des voyageurs romains, la plupart d'entre eux ne pouvaient, cependant, se dispenser d'aller voir Ilion et ce qu'il y avait là de vénérable, au point de vue des vicissitudes du sort et des origines de Rome même.

La petite ville d'Ilion, habitée par des Grecs Éoliens et relativement peu ancienne, n'avait été, jusqu'à l'occupation conquérante de l'Asie par les Romains, qu'une chétive bourgade ayant tout l'air d'un village, sans mur d'enceinte et où les toits n'étaient même pas couverts de tuiles⁸. Cependant, elle avait la gloire, que personne ne songeait encore alors à lui contester, d'être située à la même place que la sainte Ilie (*Ιλιος*) d'Homère. Celle-ci, prétendaient les habitants de la localité, n'avait même jamais cessé d'exister, mais avait été rebâtie, après le départ des Grecs, par des réfugiés troyens, revenus dans leur patrie⁹. Pallas, fléchie par les prières d'Hécube et d'Andromaque, était restée la divinité tutélaire de la ville nouvelle. Xerxès et Alexandre le Grand y avaient offert des sacrifices à la déesse, dans le temple de laquelle on avait même montré au second la lyre de Pâris et les armures des héros d'Homère¹⁰. Les Romains, tout aussi convaincus de l'identité d'Ilion avec l'ancienne Troie, firent de la ville à laquelle ils rapportaient leur origine la capitale de tout le littoral voisin ; aussi parvint-elle, par suite de l'immunité d'impôt et d'autres faveurs multiples, qui lui furent accordées, à s'élever au rang d'une ville de second ordre assez considérable. L'érudition avait, il est vrai, tenté de faire tomber, sous les coups des armes de la critique, la gloire à laquelle Ilion devait sa nouvelle prospérité. Deux auteurs, l'un grammairien, l'autre une femme estimée pour ses commentaires d'Homère, contestèrent l'identité d'Ilion avec Troie, en se fondant sur de doctes arguments. Chez tous les deux, natifs de villes du voisinage, l'esprit de jalousie, fomenté par des rivalités locales, était peut-être pour quelque chose dans les mobiles de cette attaque, d'autant plus redoutable qu'elle partait d'Alexandrie, c'est-à-dire du foyer principal des études de grammaire et d'archéologie grecques. Cette nouvelle manière de voir, trouva, comme il paraît, de l'écho dans le monde savant ; au moins gagna-t-elle, dans la personne de Strabon, l'appui d'une autorité de grand poids ; mais, hors du cercle des érudits de profession, il ne semble pas qu'elle eût fait son chemin au-près du grand public lettré, même en

¹ *Lettres à Atticus*, V, 11.

² *Métamorphoses*, XIII, 630 ; *Héroïdes*, 21, 95.

³ *Fastes*, VI, 417-423.

⁴ *Contra Rull.*, II, 16, 40, où il en dit : *Urbs et natura ac situ et descriptione ædificiorum et pulchritudine imprimis nobilis, agri jucundi et fertiles.*

⁵ *Odes*, I, 7, 1.

⁶ Suétone, *Tibère*, chap. X.

⁷ Tacite, *Annales*, II, 53.

⁸ Strabon, XIII, p. 594.

⁹ *Ibidem*, p. 600.

¹⁰ Hérodote, VII, 43 ; Arrien, I, 11 ; Plutarque, *Alexandre*, chap. XV.

Grèce. Pour les Romains, comme on le voit par Tacite¹, l'identité d'Ilion avec Troie ne fit jamais l'objet du moindre doute ; et leurs voyageurs ne se laissaient guère arrêter, par les scrupules de l'esprit critique, dans la recherche du plaisir que leur procurait la satisfaction de retrouver, sur ce sol classique, chacun des points dont il est fait mention dans l'histoire de Troie. Les gens d'Ilion continuaient de montrer, comme par le passé, le temple et la place où se trouvait l'image de Pallas, transférée depuis à Rome, comme l'attestent ces vers d'Ovide² :

*Creditur armifèrve signum cœleste Minervæ,
Urbis in Iliacæ desiluisse juga.
Cura videre fuit : vidi templumque locumque,
Hoc superest illi, Pallada Roma tenet.*

En général, ces braves gens ne se faisaient pas faute de repaître l'esprit et les yeux des curieux les plus insatiables³. Strabon, Pomponius Méla (I, 18) et Artémidore⁴ sont entrés, tous les trois, dans plus ou moins de détails en décrivant ces curiosités. Pausanias (VIII, 12, 4) crut même devoir invoquer, comme preuve de l'ensevelissement d'Anchise près de Mantinée, en Arcadie, la circonstance que les Ilions ne montraient pas son tombeau. Les voyageurs consciencieux ne manquaient pas, sans doute, de parcourir, indépendamment de la ville et des environs, à la main de leurs guides, toute la plaine jusqu'à la mer, sur les bords de laquelle s'élevaient les tertres marquant les fosses tumulaires des héros grecs. On mentionne Apollonius de Tyane⁵ et Caracalla⁶ parmi les personnages qui y offrirent des sacrifices. Sur la tombe de Protésilas, se trouvaient ces arbres qui se desséchaient dès que leurs faites arrivaient à la hauteur de laquelle on pouvait découvrir Ilion, puis recommençaient de nouveau à pousser⁷. Dans le poème de Lucain, César visite ce pays, après la bataille de Pharsale, ce qui fournit au poète l'occasion de mettre à profit ses propres souvenirs de voyage, pour le décrire⁸. Ce dernier pouvait, d'ailleurs, très bien y être allé d'Athènes, où il fit positivement un séjour, comme nous l'apprend un passage de Suétone⁹. On montrait aussi la grotte dans laquelle Pâris prononça son fameux jugement¹⁰. *Des forêts improductives et des troncs vermoulus*, dit Lucain, *ont envahi les palais royaux et pris racine dans les temples des dieux ; tout Pergame est couvert de broussailles ; même les ruines ont disparu*. Il voit le rocher auquel on avait attaché Hésione, fille de Laomédon, et l'appartement d'Anchise caché dans l'épaisseur d'un bois, la caverne dans-laquelle était assis le juge de la beauté des trois déesses, la place de laquelle Ganymède fut enlevé et porté au ciel, la roche sur laquelle jouait la nymphe Cœnone ; il ne se trouve pas là une pierre qui n'ait un nom. Il avait, sans même s'en apercevoir, franchi un ruisseau presque desséché, serpentant sur le sol poudreux : c'était le Xanthe. Ne se doutant de rien, il met le pied dans l'herbe haute ; l'homme du pays l'avertit

¹ *Annales*, IV, 55.

² *Fastes*, VI, 421 : (*On croit que, du haut des cieux, une image de la belliqueuse Pallas descendit sur les collines de la ville d'Ilion. Je voulus m'en assurer par mes yeux ; je vis le temple, et le lieu où s'élevait la statue ; mais c'est tout ce qu'Ilion en a gardé ; c'est Rome qui possède Pallas.*)

³ Philostrate, *Apollonius de Tyane*, IV, 11, 148 ; p. 168, éd. K.

⁴ *Onirocr.*, IV, 47, p. 228.

⁵ Philostrate, *loc. cit.*

⁶ Dion Cassius, LXXVII, 16 ; Hérodien, IV, 8.

⁷ Pline, *Hist. nat.*, XVI, 238. — Philippe, *Épigr.*, 75 (*Anthologie grecque* de Jacobs, II, p. 216).

⁸ *Pharsale*, IX, 901, etc.

⁹ Édition Roth, p. 299, 20.

¹⁰ Diodore, XVII, 7.

de ne pas fouler la cendre d'Hector. Les pierres étaient dispersées, nul vestige ne trahissait qu'elles avaient formé, un sanctuaire ; *et tu ne regardes pas*, lui dit son guide, *les autels au pied desquels tomba Priam ?*

En général, cette partie des côtes de l'Asie-Mineure était très riche en curiosités. L'Ionie notamment ne le cédait pas, sous ce rapport, même à la Grèce, qu'elle surpassait par la beauté de son climat¹. C'est là que se trouvaient les temples les plus fameux, les plus vastes et les plus anciens, celui de Colophon, que Germanicus aussi visita et dont il consulta l'oracle², ainsi que ceux d'Éphèse et de Milet ; là s'élevaient aussi les plus belles villes, dans lesquelles on n'avait pas cessé de prodiguer les édifices somptueux et surtout les bains³. Parmi ces villes, les plus visitées étaient probablement Éphèse et Smyrne, que Dion Chrysostome⁴ propose, avec Tarse et Antioche, comme modèles à Pruse. La première, une des plus riches places de commerce de l'Asie citérieure⁵ et l'un des joyaux de la contrée⁶, ainsi que la capitale de la province sous les Romains, passait pour une des villes les plus peuplées, les plus belles et les mieux bâties du monde⁷. Mais la gloire d'être la plus magnifique entre toutes appartenait, déjà du temps de Strabon, à Smyrne, bien que les rues y fussent encore très sales, à cette époque, faute d'égouts⁸. Plus tard, on remédia probablement à cet inconvénient ; aussi la ville s'agrandit et s'embellit-elle de plus en plus, pendant les deux premiers siècles, ce qui l'autorisait véritablement à se vanter d'être la première de la contrée, en étendue et en beauté comme en splendeur, la vraie métropole de l'Asie⁹. Aristide l'a décrite, avec cette exagération qui lui est propre, vers la fin de la période qui nous occupe, avant les ravages du tremblement de terre qui y eut lieu¹⁰ entre 178 et 180. S'élevant en amphithéâtre de l'a mer et du port, dans une situation sans pareille, elle offrait partout le même aspect superbe, soit que l'on regardât des hauteurs voisines de ses faubourgs le panorama de la mer et de la ville même, ou que l'on vit celle-ci de l'entrée du port. Mais l'intérieur surpassait encore ce qu'elle promettait vue à distance. Elle se présentait là avec un tel air de prospérité, d'aisance et de grâce, que l'on eût dit une ville, non construite peu à peu, mais ayant poussé de terre d'un seul jet. Rien n'égalait la splendeur de ses gymnases, de ses places publiques, de ses théâtres, de ses temples et des sanctuaires adjacents. Pour les bains, non moins nombreux, on y avait l'embaras du choix, outre qu'elle offrait des allées de toute espèce, couvertes ou découvertes, les unes plus belles que les autres, pour la promenade ; des sources et des fontaines, dans chaque maison et même en nombre supérieur à celui des maisons, des rues larges comme de vraies places et se coupant à angles droits, pavées de marbre et bordées d'arcades à un ou deux étages ; il y avait en outre, dans cette ville, des établissements de tout genre, tant étrangers que nationaux, pour l'instruction et l'éducation, abondance de fondations de prix à donner au concours, de

¹ Pausanias, VII, 5.

² Tacite, *Annales*, II, 54.

³ Aristide, *Orat.*, XIII, p. 189 J.

⁴ *Orat.*, p. 489, 20 M.

⁵ Strabon, XIV, 641, etc.

⁶ Aristide, *Orat.*, XLII, p. 522 J.

⁷ Sénèque, *Lettres*, 102, 21.

⁸ Strabon, XIV, 646.

⁹ C. I. G., 3202, 3304-6, inscriptions du troisième siècle. — Voir aussi déjà Strabon, qui l'appelle la plus belle de toutes ; Aristide, *Orat.*, XLI, p. 613 J, et Philostrate, *Apollonius de Tyane*, IV, 7, p. 67, éd. S.

¹⁰ Dion Cassius, LXXI, 32.

spectacles et d'autres moyens de réjouissance. Les produits de l'industrie humaine et de l'art y rivalisaient avec ceux de la terre et de la mer. On y jouissait, enfin, du plus beau climat, car les vents d'ouest, soufflant de la mer, contribuaient à faire également de cette ville un lieu de plaisance, en été comme au printemps. En un mot, c'était un séjour qui convenait parfaitement aux deux nations, aux Romains non moins qu'aux Grecs, soit que l'on n'y songeât qu'au plaisir, ou que l'on voulut s'y occuper sérieusement d'études et de la culture de l'esprit¹, pour laquelle les ressources ne manquaient pas. Ainsi Galien, à l'âge de vingt-et-un ans, alla à Smyrne, pour y suivre les cours de Pélops, élève de Numésien, et ceux du Platonicien Albin. Quant à l'école de médecine mentionnée par Strabon (XII, p. 580), elle avait cessé d'exister.

4° Égypte

Il est probable que les voyages entrepris seulement dans un but d'instruction et de plaisir, mais non de science à proprement parler, ne s'étendaient que rarement, par terre, dans les directions de l'est et du sud, au-delà de cette province d'Asie où l'on arrivait si facilement. L'île de Chypre, la Syrie et la Palestine, dont chacune offrait bien assez de choses curieuses et dignes d'être vues, méritaient certainement aussi d'être visitées ; mais la longueur et la difficulté du voyage par mer devaient en dé-tourner la plupart des touristes. Cependant Tacite raconte une visite de Titus à Paphos². Avant le troisième siècle, même la superbe Antioche, d'ailleurs encore très peu mentionnée dans les auteurs latins des deux premiers siècles de l'ère chrétienne³, et la célèbre Jérusalem⁴, ne voyaient probablement que bien peu de voyageurs romains désireux, comme Pausanias (V, 7, 3), de contempler le Jourdain et la mer Morte. Mais il en partait. d'autant plus, chaque année, des ports de l'Italie comme de ceux de la Grèce, pour aller visiter l'Égypte, unie notamment avec l'Italie, pendant la saison de la navigation, par des relations commerciales aussi actives que suivies. La ligne régulièrement desservie entre ces deux contrées, allait d'Alexandrie à Pouzzoles. Ce port commerçait avec tout le monde connu⁵. Une forêt de mâts s'y pressait dans un bassin formé par de puissants môles, se projetant au loin dans la mer. Les navires de tous les pays riverains de la Méditerranée, ceux de l'Espagne⁶, de la Sardaigne et de l'Afrique, comme ceux de Chypre, de la Phénicie et de l'Égypte, s'y rencontraient⁷. La population de Pouzzoles était fortement mélangée d'éléments orientaux, nombre de Grecs et de Juifs⁸, d'Égyptiens, et, de Syriens étant venus s'y établir à domicile. Les grandes villes de commerce de l'Orient, telles qu'Hiéropolis, Béryte, Tyr et, sans

¹ Les éléments de cette description sont empruntés à Strabon (l. c.) et à Aristide (*Orat.*, XV, p. 232 J ; XX, p. 261, et XLII, p. 521).

² *Hist.*, II, 2-4.

³ Pline l'Ancien, qui parle si souvent d'Alexandrie, ne mentionne plusieurs fois Antioche qu'incidemment, à propos de géographie et de botanique, évidemment d'après des sources grecques.

⁴ Pline, *H. A.*, V, 70 : *Hierosolyma longe clarissima olim urbium Orientis*.

⁵ Stace, *Silves*, III, 5, 75 : *Littora mundi hospita*. — Antiphile, *Épigr.*, 16 (*Anthol. grecque* de Jacobs, II, p. 158.)

⁶ Strabon, III, p. 145 C.

⁷ Philostrate, *Apollonius de Tyane*, VII, 12, p. 134, éd. K.

⁸ Minervini, dans le *Bull. Nap.*, nouvelle série, tome III (1855), p. 105 : *Giudei in Pozzuoli*. — Voir aussi *Actes des Apôtres*, 28, 14.

doute, bien d'autres encore, avaient à Pouzzoles leurs factoreries et des établissements religieux ; pour la célébration de leurs cultes¹. Il y avait là certainement à l'ancre, en tout temps, des navires alexandrins, de toutes les grandeurs et de toutes les espèces, depuis le petit navire fin voilier² jusqu'au gigantesque bâtiment de charge, affecté au transport des grains. Tels, mesurant près de 60 mètres en longueur, sur plus de 15 dans leur plus grande largeur, avec un tirant d'eau de plus de 13 mètres, pouvaient bien rapporter, annuellement, à leurs propriétaires 12 talents attiques (70.730 francs) et au delà. Ils étaient peints et décorés, de chaque côté de l'avant, d'une image de la divinité dont ils portaient le nom, sans parler de beaucoup d'ornements accessoires. Ceux des visiteurs du port qui n'avaient encore rien vu de semblable ne manquaient pas de se faire conduire partout ; regardant avec admiration les mâts et les voiles, les agrès, les ancres, les cabestans et les cabines sur le pont, ils ne voyaient pas avec moins de surprise les matelots basanés grimper, intrépidement, dans les cordages³. C'est aussi sur les chantiers de Pouzzoles qu'on avait vu l'Acatius, le premier navire alexandrin. entré dans le port d'Ostie, sous le règne d'Auguste, et par lequel, était venu à Rome l'obélisque dressé au grand cirque. Auguste avait fait exposer ce navire, à Pouzzoles, comme une curiosité ; mais, consumé plus tard par un incendie, il n'existait déjà plus à l'époque où écrivait Pline l'Ancien⁴. Il avait, dit-on, à son bord en arrivant, outre l'obélisque, douze cents passagers et tout un chargement de papier, de nitre, de poivre et de toile, avec quatre cent mille boisseaux romains (environ trente-cinq mille deux cents hectolitres) de froment⁵. Un autre navire, plus grand encore, qui apporta, l'obélisque érigé au cirque du Vatican, fut coulé dans le port d'Ostie, par ordre de Claude⁶. Ainsi, le voyageur qui s'embarquait à Pouzzoles avait, déjà sous les yeux une partie des aspects de l'Orient, reflétés dans le spectacle de l'agitation de ce port, où l'on voyait tous les costumes et tous les types, en même temps qu'on y entendait parler tous les idiomes des peuples orientaux, et où les marchandises et les produits des contrées les plus lointaines étaient emmagasinés et mis en vente⁷.

On doit pouvoir évaluer à douze jours et plus la durée moyenne d'une bonne traversée de Pouzzoles à Alexandrie, s'il est vrai que la plus rapide connue n'avait, comme dit Pline l'Ancien⁸, duré que neuf jours. L'Égypte n'était donc alors, pour les Romains, guère plus proche que l'est aujourd'hui, pour les Anglais, l'Amérique du Nord. Il est possible que la navigation prît ordinairement,

¹ C. I. G., III, 5853, avec le commentaire de Franz. — Mommsen, *I. R. N.*, 2476, 2488.

² Philon, *in Flaccum*, p. 533 M.

³ Description empruntée à Lucien (*De navig.*, 1-6 ; 13). Le navire dont il parle, étant de ceux que l'on voyait rarement au Pirée, avait attiré une multitude de curieux.

⁴ *H. N.*, XXXVI, 70 : *Divus Augustus eam (navem) quæ priorem advexerat miraculi gratia Puteolis perpetuis (?) navalibus dicaverat ; incendio consumpta ea est.*

⁵ *Catal. imp.*

⁶ Pline l'Ancien, *I. c.*, et XVI, 201. — Dans la marine marchande du temps actuel, les grands trois-mâts sont du port de 1.000 à 1.250 tonneaux de mille kilogrammes. Parmi les bateaux à vapeur gigantesques les derniers construits, le *Great Britain* (de 1844) a 322 pieds de long sur 51 de large y le *Persia* (de 1856), 390 pieds de long sur 45 de large, avec une capacité de 5.400 tonnes, de sorte qu'après déduction de 1.400 tonnes, occupées par la provision de charbon nécessaire pour la traversée de l'Atlantique, il reste encore un espace de 4.000 tonnes pour le fret. Le *Great Eastern* enfin, long de 680 pieds et large de 83, est du port de 27.000 tonneaux et peut recevoir à son bord, en sus de l'équipage, 4.000 passagers, sans préjudice de l'espace réservé, en outre, pour le fret de 5.000 tonneaux de marchandises.

⁷ Suétone, *Auguste*, chap. XCVIII.

⁸ *Hist. nat.*, XIX, 1.

en partant de la Sicile, sa direction sur Malte, la Crète et Chypre. L'île de Malte, à huit cents stades, c'est-à-dire moins d'une journée de marche de Syracuse¹, avait de bons ports, de même que celles de Gaulos (Gozzo) et de Cereina (Kerkéni), et se trouvait dans une situation prospère. On se rappelle que l'apôtre saint Paul rencontra à Malte un bâtiment d'Alexandrie, en hivernage². Le navire d'Alexandrie décrit par Lucien³ mit d'abord sept jours pour se rendre de ce port dans l'île de Chypre et fut, ensuite, tellement ballotté par la tempête qu'il ne parvint à gagner le Pirée que le soixante-dixième jour. Le voyage de Métius Céler à Alexandrie, dont il est question dans les vers de Stace⁴, passe par la Crète. Le poète, après avoir parlé de la mer de Lucanie et des dangers du gouffre de Charybde, désirerait apprendre du voyageur :

*Quos tibi eurrenti præceps ferat Adria mores,
Quæ pax Carpathio, quali te subvehat aura
Doris Agenorei furtis blandita juvenci.*

L'approche de la côte si dangereuse de l'Égypte était signalée, à la distance de trois cents stades (soit de cinquante à soixante kilomètres) déjà, par les feux du phare⁵, qui éclairait encore les navigateurs au XI^e siècle⁶. Sa lumière brillait comme une étoile dans les ténèbres de la nuit⁷, jusqu'à ce que l'on vit, avec le point du jour, se dresser, au-dessus du miroir bleu de la mer, la ligne éblouissante de blancheur de sa haute tour, construite en marbre⁸, et que l'on pût, finalement, même distinguer les palmiers dans l'île de Pharos⁹.

Le Grec, le Romain, en mettant le pied sur la terre d'Égypte, pouvaient se croire transportés dans un nouveau monde. Si, de tout temps, elle leur avait apparu comme un pays unique dans son genre et complètement différent de tous les autres¹⁰, il dut en être ainsi à plus forte raison dans cette période ; car, plus la domination universelle de Rome durait, plus le monde s'uniformisait. La civilisation, toute romaine en Occident et gréco-romaine en Orient, nivelait de plus en plus ce que les nationalités et les paysages avaient conservé d'originalité saillante. L'Égypte était la seule contrée où se fussent conservés des restes, pour ainsi dire momifiés, d'une civilisation comparativement à la haute antiquité de laquelle celle de la Grèce et de Rome semblait ne dater que de la veille ou du jour même, et l'on voyait cette terre du passé, avec ses merveilles et ses mystères, se poser comme une vaste pétrification en face des réalités vivantes du présent. Elle était ainsi de nature à exciter la curiosité plus vivement que

¹ Diodore, V, 12.

² *Actes des Apôtres*, 28, 11.

³ *De navig.*, 7, 10.

⁴ *Silves*, III, 2, 87.

⁵ Josèphe, *Bell. Jud.*, IV, 10, 5.

⁶ Un affranchi impérial est mentionné comme gardien du phare (d'après Mommsen, *I. R. N.*, 6846), dans l'inscription suivante : *D. M. M. Aurelius Aug. lib. præpositus unctor. et proc. tari Alexandria ad Ægyptum.*

⁷ Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 83 : *Periculum in continuatione ignium ne sidus existimetur, quoniam e longinquo similis flammæ aspectus est.*

⁸ Strabon, XVII, 1, p. 792.

⁹ Ovide, *Am.*, II, 13, 8 (*palmiferamque Pharon*).

Aujourd'hui, les seuls points d'orientation du côté de terre, desquels on puisse donner des signaux au loin, seraient, d'après Ritter, à l'ouest la tour des Arabes, puis, à l'approche d'Alexandrie, des groupes de dattiers et la colonne de Pompée.

On prétendait que l'eau de la mer, à l'embouchure du Nil, était potable, même à des endroits où il n'était pas encore possible d'apercevoir la terre. (Aristide, *Orat.*, XLVIII, p. 334.)

¹⁰ Hérodote, II, 35.

toute autre. L'étranger contemplait avec vénération ce fleuve sacré, le plus célèbre du monde, roulant ses flots puissants et bienfaisants, ce Nil, dont l'origine entourée de mystère provoquait déjà, irrésistiblement, la curiosité de l'explorateur, quoique nous ne connaissions bien qu'un seul de ces voyages de découverte, mentionné comme une tentative entreprise non sans succès¹ : c'est l'expédition qui fut envoyée par Néron à la recherche des sources du Nil, et dont parle Sénèque². Au fort de l'été, la crue du fleuve couvrait toute la Basse Égypte d'une immense nappe d'eau, de laquelle des villes, des bourgades et des maisons, bâties sur des éminences naturelles ou artificielles, sortaient semblables à des îles. D'innombrables embarcations, ne consistant en grande partie qu'en troncs d'arbre creusés³, ou en ajustements de vases d'argile rattachés ensemble ; s'y croisaient dans tous les sens⁴.

Les nombreux paysages égyptiens dans les mosaïques et les fresques dont on ornait les appartements et d'autres locaux⁵, témoignent de l'impression profonde que la bizarre originalité de la végétation et du règne animal, en Égypte, avait produite sur les Romains, et montrent jusqu'à quel point elle occupait leur imagination. On y voit des oiseaux de marais nager dans des eaux couvertes des fleurs blanches du lotus ; l'hippopotame se cache et le crocodile est à l'affût dans des massifs de roseaux élancés et d'arbustes ; au bord, l'ichneumon se glisse en tapinois, le serpent joue de la langue et l'ibis se nettoie avec son bec crochu ; enfin, au-dessus de toute cette végétation touffue, des palmiers balancent majestueusement leurs couronnes ailées, soutenues par la svelte tige de l'arbre⁶. Dans ces paysages, on voit des maisonnettes de forme bizarre, comme il s'en trouve, à ce qu'il paraît, encore aujourd'hui dans le pays de Dongola⁷, et les hommes y sont remplacés par des pygmées, comme si ce pays de merveilles avait dû nécessairement aussi être habité par des êtres appartenant au monde de la fable. On se complaisait, d'ailleurs, dans des imitations en grand de l'architecture et des sites de l'Égypte, comme celle de Canope, qu'Adrien fit exécuter dans sa villa à Tibur⁸, ou celles d'un labyrinthe et de Memphis, sur un domaine de Septime Sévère⁹. Et de même que la nature, en Égypte, offrait toujours et partout les mêmes aspects merveilleux, de même les monuments de ce pays sont les plus anciens, les plus gigantesques et les plus étonnants que l'antiquité connût.

Le temps paraissait impuissant, dans sa marche, à l'égard de ces montagnes de pierre artificielles, de ces temples énormes, de ce dédale immense de galeries et de caveaux taillés dans le roc, de ces forêts de colosses et de sphinx et de ces

¹ Lucien, *De navig.*, 44.

² *Quæst. nat.*, VI, 8.

³ Héliodore, *Éthiopiennes*, I, 31.

⁴ Strabon, XVII, p. 788. — Juvénal, XV, 126, etc.

⁵ Jahn en a reproduit quelques-uns dans le *Columbar. de la Villa Doria Panfili*, p. 22. Toutefois la mosaïque de Palestrina, sur laquelle les animaux du monde réel sont entremêlés d'animaux fabuleux, est celle qui fait le mieux ressortir l'intérêt qu'on prenait aux espèces du règne animal particulières à l'Égypte. Voir Barthélemy, *Mos. de Pal.*, p. 35, et le *C. I. G.*, III, 6131 b. Malheureusement les inscriptions de cette mosaïque sont devenues en partie inintelligibles.

⁶ *Vie de Septime Sévère*, chap. XVII : *Jucundam sibi peregrinationem banc.... propter novitatem animalium vel locorum fuisse, Severus ipse postea semper ostendit (Sévère ne cessa, par la suite de rappeler le plaisir que lui avait procuré ce voyage... qui lui avait permis de contempler des monuments antiques et de voir des animaux et des lieux nouveaux).*

⁷ Westphal, *la Campagne de Rome*, en allemand, p. 104.

⁸ *Vie d'Adrien*, chap. XXVI.

⁹ Marini, *Alti degli fr. Arv.*, p. 556 : *Qui locus appellatur Memphi...* Voir aussi *ibid.*, p. 628, et Gruter, 1080, 3.

murailles innombrables couvertes de peintures aux couleurs éclatantes et d'inscriptions mystérieuses. C'étaient toujours les mêmes objets, regardés avec étonnement, décrits et dépeints par des milliers de curieux et d'observateurs, depuis des siècles, et c'était pourtant toujours nouveau, toujours également imposant. Il n'y avait pas là de constructions ni de créations modernes, faisant tort à l'unité de ces ouvrages surhumains, attendu que même l'architecture des temples nouveaux et les sculptures récentes étaient modelées sur les anciens types, et que l'on continuait, comme par le passé, d'y faire usage des hiéroglyphes¹. Dans ce pays, enfin, s'étaient maintenues nombre de coutumes étranges, inouïes dans le reste du monde, notamment en ce qui touchait le culte et l'adoration des animaux, laquelle devait, on le comprend, exciter surtout la curiosité et l'étonnement des étrangers. Aussi, l'intérêt pour l'Égypte resta-t-il non seulement toujours vivant, mais aussi toujours le même, quant à sa nature et à son objet. Jusque dans les derniers temps de l'antiquité, les récits et les rapports ayant cette contrée pour sujet furent ceux qui sonnaient le mieux aux oreilles des Grecs, comme certainement aussi à celles des Romains, et les auditeurs ne tarissaient point en questions sur les pyramides, les tombeaux des rois et toutes les autres merveilles de ce pays de fables².

A plus forte raison l'Égypte excita-t-elle toujours vivement, comme but de voyage, la curiosité des empereurs et des princes, dont la plupart étaient, sinon exclusivement, du moins principalement poussés par l'intérêt que leur inspirait le pays à entreprendre ces tournées, sur plusieurs desquelles nous reviendrons plus loin. Ainsi Germanicus, en l'an 19. Caligula³ et Néron⁴ projetèrent, tous les deux, des voyages en Égypte, le premier mu par une prédilection pour Alexandrie. Si Vespasien⁵ ne put étendre celui qu'il y fit d'Alexandrie à l'intérieur, c'est que probablement le temps lui manqua pour cela, comme il avait manqué à Lucullus⁶. Titus vit au moins Memphis⁷, Marc-Aurèle et Lucius Verus visitèrent aussi l'Égypte, selon toute apparence⁸, Adrien y fit un voyage avec Sabine, en l'an 130, et Septime Sévère, qui y fut avec Caracalla et Julia Domna⁹, poussa jusqu'à la frontière d'Éthiopie¹⁰ en l'an 200¹¹ ou 203¹². Alexandrie cependant, la capitale de l'Égypte, produisait sur les étrangers une impression toute différente de ce qu'on éprouvait dans le reste du pays. Les éléments, pour la description de cette ville, ne manquent pas, et peut-être on nous pardonnera d'en faire ici largement usage. Alexandrie, à en considérer le plan et l'architecture, était une ville toute moderne, nullement égyptienne, mais moitié grecque, moitié orientale, et qui, selon toute probabilité, ne différait pas essentiellement des autres villes fondées dans la période macédonienne. Elle avait plus de 22 kilomètres de circuit¹³ et s'étendait sur le rivage de l'est à l'ouest. Ses deux rues principales, qui se dirigeaient, l'une du nord au sud, l'autre de l'est à l'ouest,

¹ Letronne, *Recueil d'inscriptions*, etc., I, p. 210. — Les ruines de la ville d'Antinopolis, fondée par Adrien, font cependant exception.

² Héliodore, *Éthiopiennes*, II, 27.

³ Philon, *Ad Caium*, p. 595 M.

⁴ Suétone, *Néron*, chap. XIX et XX.

⁵ Le même, *Vespasien*, chap. VII.

⁶ Plutarque, *Lucullus*, chap. II.

⁷ Suétone, *Titus*, chap. V.

⁸ Letronne, *Recueil des inscriptions*, II, p. 310.

⁹ C. I., 5973.

¹⁰ Dion Cassius, LXXV, 13.

¹¹ D'après Tillemont.

¹² D'après Eckhel, VII, p. 180.

¹³ 16.360 pas, d'après Mannert.

avaient une largeur de 100 pieds chacune, se coupaient à angles droits et étaient, comme il paraît aussi, bordées d'arcades. La seconde n'avait pas moins de 30 stades, ou peut-être 6 kilomètres, en longueur¹. Toutes les deux regorgeaient de temples et d'autres édifices somptueux. Les maisons, toutes en pierre massive, avaient des toits plats². Dès les premiers temps de l'empire, Alexandrie était si riche en temples, en palais, en autres bâtiments somptueux et en promenades publiques, que le quart et jusqu'au tiers de la ville en était couvert³. Vis-à-vis du grand port s'élevait l'Augusteum, consacré au premier des empereurs, vaste quartier dépendant d'un temple, avec des portiques, de grandes salles, des bibliothèques, des bois sacrés, des propylées, rempli d'offrandes, de statues et de tableaux, ainsi que tout resplendissant d'or et d'argent⁴ ; mais, de tous les établissements de cette ville, le plus magnifique et le plus grandiose était le Sérapéum, qui ne le cédait peut-être qu'au Capitole à Rome⁵.

La population, qui flottait probablement entre un demi-million et un million d'âmes, était composée en partie d'Égyptiens, de Grecs et de Juifs, en partie d'un élément bâtard⁶, issu principalement, mais non exclusivement, du mélange des deux premières de ces races. Les Juifs, suivant Philon⁷, habitaient surtout deux, suivant Josèphe⁸, un seul des cinq quartiers de la ville, désignés par des lettres, mais ils étaient en outre disséminés dans tous, puisque dans tous on retrouvait leurs synagogues, entourées d'arbres⁹. La principale, pleine de magnificence, d'après les auteurs juifs, fut, comme il paraît, détruite sous Trajan. Même indépendamment de la forte garnison et du nombreux personnel de fonctionnaires, les Romains et les autres Européens avaient, paraît-il, toujours formé un élément assez considérable de la population, tant flottante que sédentaire. D'ailleurs, le commerce international y attirait une foule de gens des tribus les plus éloignées de l'Asie et de l'Afrique, en plus grand nombre que dans aucune autre ville du monde. On y voyait des Éthiopiens, des Libyens et des Arabes à côté de Scythes, de Perses, de Bactriens et d'Indiens¹⁰.

La situation d'Alexandrie, favorable comme nulle autre, sur le littoral d'une contrée pourvue d'immenses ressources, mais n'ayant, sur la Méditerranée, pas d'autre port sûr, depuis Joppé jusqu'à Parétonium, ligne de côtes de 5.000 stades, et à l'embouchure de l'unique voie fluviale de l'Égypte, sur les confins de deux parties du monde, et rapprochée plutôt qu'éloignée de la troisième par une mer intérieure pleine de sinuosités¹¹, voilà ce qui faisait de cette ville le plus grand entrepôt commercial de l'ancien monde et comme la seconde métropole de l'empire romain¹², où Antioche n'occupait que le troisième rang¹³. Geta hésitait entre ces deux villes dans le choix d'une, nouvelle capitale. Au temps de Diodore,

¹ Strabon, XVII, 1, p. 793. — Achille Tatius, V, 1. — Diodore (XVII, 52) porte même à 40 stades la longueur de la rue principale.

² César, *Bell. Alex.*, I, 1.

³ Strabon, XVII, 1, p. 795.

⁴ Philon, *Leg. ad Caium*, 567 M.

⁵ Ammien, XXII, 16, 12.

⁶ Philon, *Leg. ad Caium*, p. 563 M.

⁷ *In Flaccum*, p. 525 M.

⁸ *Bellum Jud.*, II, 18, 7.

⁹ Philon, *Leg. ad Caium*, 565 M.

¹⁰ Dion Chrysostome, *Orat.*, XXXII, p. 373 M.

¹¹ *Ibid.*, p. 372.

¹² *Ibid.* — Aristide, *Orat.*, XIV, p. 205 J.

¹³ Josèphe, *Bellum Jud.*, III, 2, 4.

Alexandrie passait même, auprès de bien des gens, pour être la première cité du monde, avec laquelle Rome n'aurait, paraît-il, encore pu rivaliser alors¹. Cependant, au temps d'Hérodiën, Carthage aussi se releva, de manière à pouvoir rivaliser avec Alexandrie². C'est toutefois seulement après que l'Égypte fut devenue une partie intégrante de cet immense corps de domination, que sa capitale parvint à jouir de tous les avantages de sa position. Le commerce y prit aussitôt un puissant essor. Les importations de l'Arabie et de l'Inde y montèrent, dès les premiers temps du règne d'Auguste, au sextuple de ce qu'elles avaient été sous les derniers Ptolémées. Strabon rapporte³ qu'à l'époque où il accompagna Élius Gallus dans son expédition (en 24 av. J.-C.), environ cent vingt navires partaient annuellement de l'Égypte, pour aller chercher des marchandises dans l'Inde, tandis que précédemment, on n'en comptait pas plus d'une vingtaine. L'importation des produits de l'intérieur de l'Afrique ne s'accrut pas moins⁴. Or, le débit des marchandises qui formaient l'objet du transit d'Alexandrie vers l'Italie et tout l'Occident, ne peut qu'avoir augmenté considérablement encore, avec les progrès du luxe et de la civilisation dans les provinces, pendant les premiers siècles. Caravanes et flottes marchandes y apportaient, chaque année, les trésors du Midi et de l'Orient, ainsi que des pays les plus reculés, encore placés dans le domaine de la fable et du merveilleux. Tout ce que le monde connaissait de plus rare et de plus précieux y était déposé en masses. La poudre d'or, l'ivoire et l'écaïlle de tortue du pays des Troglodytes, les épices de l'Arabie, les perles du golfe Persique, les pierres précieuses et la toile fine dite byssus de l'Inde, la soie de la Chine, toutes ces marchandises, avec une infinité d'autres, de la plus grande valeur pour la plupart, étaient réexportées de cette place, pour être ultérieurement revendues, à Rome et ailleurs, en partie au centuple du prix d'achat.

A côté de ce commerce embrassant le monde et qui non seulement faisait vivre, mais enrichissait des milliers d'hommes, depuis le grand négociant jusqu'aux simples portefaix du port⁵, Alexandrie avait une industrie grandiose. Les métiers de tissage fournissaient les tissus les plus fins de lin et de byssus ; ses verreries, les vitrifications les plus brillantes, les plus artistement travaillées et les plus précieuses, de toutes les formes et de toutes les couleurs ; les fabriques de papyrus, toute espèce de papier, depuis le plus fin pour écrire jusqu'au plus commun pour l'emballage. L'incessante activité de son-immense population, toute laborieuse, industrielle et poursuivant le lucre, frappait, surtout comparativement à l'agitation stérile de la foule oisive de Rome. Ce fut là surtout, avec le mélange et la confusion de toutes les religions et de tous les cultes, phénomène très naturel dans un port de mer ouvert aux peuples du monde entier, ce qui excita l'étonnement d'Adrien, lors d'un second voyage qu'il fit à Alexandrie, après avoir déjà visité l'Égypte une première fois en 130 : *Personne*, écrivit-il à son beau-frère Servien (probablement dans l'année de son troisième consulat, en 134), *n'est inactif ici ; chacun a quelque profession. Les goutteux ont de la besogne, les aveugles sont affairés, les chiragres eux-mêmes ne sont pas oisifs. L'argent est le dieu qu'ils adorent, tous sans exception, juifs, chrétiens*, etc.⁶

¹ Diodore, XVII, 52.

² Hérodiën, VII, 6, 2.

³ Strabon, II, 4, 10, p. 113.

⁴ Le même, XVII, 1, 13, p. 798.

⁵ Lucien, *Toxaris*, 31.

⁶ *Vie de Saturnin*, chap. VIII : *Nummus illis deus est* (d'après Lehrs).

On comprend que la population d'une ville de fabrique et de commerce aussi opulente fût arrogante, au plus haut degré. L'orgueil de ce peuple marchand de l'Égypte était encore rehaussé par le sentiment qu'il avait d'être indispensable à Rome, dont l'existence dépendait en grande partie du résultat des récoltes et de l'importation des grains de cette contrée¹. *Quelqu'un se met-il à faire l'éloge du Nil*, dit Dion Chrysostome aux Alexandrins², *vous prenez un air aussi fier que si vous arriviez voguant d'Éthiopie en droiture*. Là où il était si facile de gagner des millions, le luxe et le libertinage aussi devaient être grands. L'humeur satirique et moqueuse, particulière aux Égyptiens, n'admettait pas de frein dans leur capitale, où elle allait jusqu'à la licence la plus effrénée, n'épargnant pas les plus puissants, pas même les empereurs qui avaient été leurs bienfaiteurs³. Le danger même ne les retenait pas. Sénèque put faire honneur à la réputation de sa tante maternelle d'être restée, pendant seize ans, bien qu'elle fût la femme du vice-roi d'Égypte, à l'abri de tous les mauvais propos, dans une ville aussi spirituelle et loquace toutes les fois qu'il s'agissait de bafouer le gouvernement⁴. La folâtrerie, le rire et la joie bruyante y dominaient partout, ne laissant aucune place pour la réflexion sérieuse et le recueillement de l'esprit, en vue d'intérêts plus élevés⁵. Là aussi tout pivotait autour de la fameuse maxime *Du pain et des spectacles*⁶. Bien qu'Alexandrie eût un amphithéâtre déjà du temps de Strabon (XVII, p. 795), les jeux qu'on y goûtait le plus, cent ans plus tard du moins, étaient ceux du cirque et du théâtre, et, à part les farces et les représentations des jongleurs, c'est surtout la danse et la musique que le peuple y aimait avec passion⁷. La musique alexandrine était célèbre dans le monde entier, depuis le siècle d'Auguste⁸ ; on prisait notamment les joueurs de flûte⁹ et de cithare¹⁰, ainsi que les chanteurs de cette ville¹¹, dans laquelle la musique devint un objet d'enseignement public¹². On la regardait comme une panacée universelle¹³, et les prouesses des chanteurs, des cantatrices et des harpistes y transportaient les masses jusqu'au délire¹⁴. L'intérêt passionné qu'on prenait à l'issue des courses de chars y conduisit aussi, souvent, à des scènes tumultueuses et même sanglantes¹⁵, d'autant plus que les classes inférieures devaient, parfois, arriver au spectacle dans un certain état d'ivresse, causé par l'usage immodéré d'une

¹ Pline le Jeune, *Panegyrique*, chap. XXXI : *Superbiebat ventosa et insolens natio, quod victorem quidem populum pasceret tamen ; quodque in suo flumine, in suis navibus vel abundantia nostra, vel fames esset* (Cette nation vaine et insolente s'enorgueillissait de nourrir ses vainqueurs, et de nous donner, à la faveur de son fleuve et de ses vaisseaux, l'abondance ou la famine).

² *Orat.* XXXII, p. 373 M.

³ *Ibid.*, p. 367. — Suétone, *Vespasien*, chap. XIX : *Alexandrini Cybiosacten cum appellare perseveraverunt* (Les habitants d'Alexandrie continuèrent de l'appeler Cybiosacte). — Dion Cassius, LXVI, 8. — *Vie de Saturnin*, chap. VIII (au sujet d'Adrien). — Hérodien, IV, 9, 2 (au sujet des moqueries des Alexandrins, qui occasionnèrent le massacre de Caracalla). — Dion Cassius, LXXVII, 22.

⁴ *Consolations à Helvie*, 19, 6.

⁵ Dion Chrysostome, *I. c.*, au commencement ; puis 379 M.

⁶ *Ibid.*, 370 M.

⁷ Dion Cassius, *I. c.*, 361 M, etc.

⁸ Ovide, *Art d'aimer*, III, 318 : *Niliacis carmina lusa modis* (répétez les airs que vous avez entendus au théâtre). — Voir aussi dans Martial, III, 63 (*Cantica Nili*).

⁹ Properce, IV, 8, 30. — Tacite, *Annales*, XIV, 60.

¹⁰ *C. I. G.*, 6651.

¹¹ Pétrone, chap. XXXV.

¹² Julien, *Lettres*, 56.

¹³ Dion Chrysostome, *I. c.*, 367 M.

¹⁴ *Ibid.*, 371 M, etc.

¹⁵ *Ibid.*, 384 M, etc.

bière d'orge, que l'on y goûtait fort¹. En général, la plèbe d'Alexandrie était des plus dangereuses, non seulement comme toute populace d'un grand port de mer, mais parce qu'elle était tout particulièrement un mélange bâtard, formé de l'écume des diverses nations dont elle procédait. Il suffisait d'une étincelle pour mettre le feu aux matières inflammables de ce volcan ; un rien pouvait changer cette ville de luxe, avide de plaisirs, en un sauvage et bouillant chaos d'éléments en fermentation². Aux moindres sujets, tels qu'un salut non rendu, une saisie de denrées alimentaires, le refus de faire droit à une requête insignifiante, le mécontentement excité par la punition d'un esclave, des masses de peuple s'attroupaient, les armes étincelaient, les pierres volaient de tous côtés³, et, bien que ces émeutes de la rue se terminassent quelquefois par des chansons⁴, il fallut néanmoins plus d'une fois, pour réprimer le désordre, faire marcher des corps de troupes considérables⁵.

Probablement le fanatisme religieux des Égyptiens occasionnait, assez souvent, aussi des troubles⁶, et, bien qu'Adrien, comme nous l'avons déjà dit, ne vît avec rai-son, sans doute, dans leur religion qu'un mélange confus de croyances judaïques, chrétiennes et païennes, qui s'explique très bien dans le plus grand entrepôt maritime du monde d'alors⁷, ces croyances n'en contrastaient pas moins entre elles, et les contrastes, envenimés et renforcés par les antipathies de races, durent, dans l'occasion, amener des explosions telles que la grande persécution des Juifs sous Caligula, décrite par Philon⁸.

Parmi les voyageurs, de catégories certainement très différentes, qu'attirait cette grande et magnifique cité, si originale à tant d'égards, il faut distinguer particulièrement ceux qui venaient pour y rétablir leur santé, ou pour y puiser l'instruction et la science. Les médecins recommandaient notamment un voyage de mer en Égypte, pour arrêter la consommation dans sa première phase⁹.

Sous le doux ciel d'un pays où il ne tombait jamais de neige¹⁰ (or la neige était peut-être le seul article que l'on ne pût se procurer à Alexandrie¹¹), d'un pays où les roses fleurissaient même en hiver¹² et il n'y avait pas un jour sans soleil¹³, pendant que, d'autre part, les vents alizés tempéraient les chaleurs de l'été¹⁴, plus d'un malade, pour lequel le climat de l'Italie s'était trouvé trop rude, pouvait espérer guérir de sa toux sanguinolente¹⁵. Aussi, les médecins d'Alexandrie ; ou du moins originaires de l'Égypte, étaient-ils souvent appelés à Rome, et y avaient-ils

¹ *Ibid.*, 387 M (description de pareils tumultes dans un centon homérique). — Voir aussi Vargès, p. 72.

² Philon, *In Flaccum*, p. 519 M et 537 (au sujet de la persécution contre les Juifs, organisée par le perturbateur Isidore). — Vargès, *De statu Ægypti*, p. 48.

³ *Histoire Auguste, les Trente Tyrans*, chap. XXII (Émilien).

⁴ Dion Chrysostome, *I. c.*, p. 383 M.

⁵ Dion Cassius, LXXVIII, 35. — Sur les troupes romaines qui formaient la garnison d'Alexandrie, voyez Vargès, p. 67, etc.

⁶ Diodore, I, 83. — *Vie d'Adrien*, chap. XII : *Alexandrina seditio turbatus, quæ nata est ob Apin (il fut alarmé par la nouvelle émeute éclatée à Alexandrie : c'était à cause du bœuf Apis)*.

⁷ *Vie de Saturnin*, chap. VIII.

⁸ Voir aussi Josèphe, *B. J.*, II, 18, 7.

⁹ Voir Celse, III, 22, mais aussi Pline, *Hist. nat.*, XXXI, 63, et XXIV, 28.

¹⁰ Sénèque, *Quæst. nat.*, IV, 2, 20.

¹¹ Aristide, *Orat.*, XLVIII, p. 335, etc., J.

¹² Martial, VI, 80.

¹³ Ammien Marcellin, XXII, 16, 8.

¹⁴ Diodore, XVII, 52.

¹⁵ Pline le Jeune, *Lettres*, V, 19, 6.

le plus de célébrité¹. Cette circonstance, jointe à celle que l'on trouvait dans les écoles de médecine de cette ville la meilleure occasion de se perfectionner dans la science médicale², décidait constamment nombre d'élèves, aspirant à cet art, à établir là leur séjour ; car c'était, pour un jeune médecin, une excellente recommandation d'avoir fait ses études à Alexandrie³.

Galien, qui y avait étudié lui-même, nous apprend que l'on y avait toute facilité pour acquérir des connaissances ostéologiques, par autopsie, et rapporte, entre autres faits curieux intéressant sa profession, y avoir vu souvent mettre à mort, instantanément et sans douleur, des condamnés qu'on faisait mordre par un aspic⁴.

Mais, pour la plupart des autres sciences aussi, on trouvait dans cette ville les meilleurs professeurs et les meilleurs établissements d'instruction, qui ne cessaient pas d'y attirer nombre d'étrangers, naturellement surtout des pays de langue grecque⁵. Alexandrie resta la grande école pour la philosophie, la grammaire et l'étude des belles-lettres, les mathématiques et l'astronomie, branche d'enseignement à laquelle on rattachait aussi l'astrologie, la magie et d'autres sciences occultes, que les Égyptiens se vantaient d'avoir approfondies plus que nul autre peuple, et qui se maintinrent chez eux jusqu'aux derniers temps de l'antiquité⁶.

Le Muséum, comme on appelait l'académie fondée par les Ptolémées, et la Bibliothèque, continuaient à former le centre de tout ce mouvement d'études. Enfin, il est probable que des mobiles religieux, notamment la foi dans le culte du dieu Sérapis, si secourable dans une foule de crises et particulièrement en grande vénération à Alexandrie, où sa fête principale se célébrait en été, y déterminaient un pèlerinage de nombreux adorateurs de ce dieu⁷. Tels furent les motifs de Septime Sévère⁸, sinon aussi ceux de son fils Caracalla⁹ et du rhéteur Annius Florus¹⁰. Les étrangers, séjournant à Alexandrie, ne négligeaient ordinairement pas, sans doute, d'aller visiter les lieux de plaisance et les bains du voisinage, les deux Taposiris et Éleusis, mais surtout Canope. Tous les trois se

¹ Pline l'Ancien, *H. N.*, XXVI, 3 ; XXIX, 93.

² Galien, éd. Kuhn, III, 220 ; de Bâle, I, 119.

³ Plutarque, *Marc-Antoine*, chap. XXVIII, 2. — Ammien, XXII, 16, 18, avec la note de Lindenbrog et Valesius, portant : *Fulgentius Planciades, lib. I mythologiæ Alexandriæ in cunctis fere augiportis fuisse medicorum domicilia scribit.*

⁴ Galien, *Πρός Πίσωνα περί τῆς θηριαχίης*, c. VIII, éd. Kuhn, XIV, p. 237.

⁵ Strabon, XIV, 4, 13, p. 674. — Lucien, *Alexandr.*, 44.

⁶ Ammien, XXII, 17 : *Nam et disciplinarum magistri quodam modo spirant et nudatur ibi geometrico radio quidquid reconditum latet, nondumque apud eos penitus exaruit musica, nec harmonica conticuit, et recalet apud quosdam adhuc licet raros consideratio mundani motus et siderum, doctique sunt numeros haut pauci, super his scientiam callent quæ fatorum vias ostendit (La géométrie y poursuit utilement ses découvertes; la musique y a toujours des zélés, et l'harmonie des interprètes. On y compte encore des astronomes, bien qu'ils soient devenus plus rares. La science des nombres y est généralement cultivée, ainsi que l'art de lire dans l'avenir).* — Voir aussi, sur une école de magie à Canope, Burin, *Hist. ecclés.*, II, 26, et sur l'arithmétique des Égyptiens, Hippolyte, *Refut.*, IV, 43, etc.

⁷ Aristide, *Orat.*, VIII (p. 56). — Juvénal, VI, 525, etc.

⁸ *Vie de Septime Sévère*, chap. XVII : *Jucundam sibi peregrinationem hanc propter religionem dei Serapidis et propter novitatem animalium vel locorum fuisse, Severus ipse postea semper ostendit (Sévère ne cessa, par la suite, de rappeler le plaisir que lui avait procuré ce voyage, qui lui avait permis de connaître le culte du dieu Sérapis, de contempler des monuments antiques et de voir des animaux et des lieux nouveaux).*

⁹ Hérodien, IV, 8, 6.

¹⁰ *Je me rendis en Égypte*, dit-il (Jahn, ed. *Flori epit.*, p. XLII), *ut ora Nili viderem et populum semper in templis otiosum peregrinæ deæ sistra pulsantem.*

remplissaient chaque année de visiteurs¹. Les bords du canal, long de 22 à 23 kilomètres, qui joignait Canope à la capitale, étaient couverts d'hôtelleries luxueuses. Sur le parcours de la même route², Éleusis offrait aussi, comme pour donner un avant-goût des délices et, des plaisirs de Canope³, de nombreuses habitations, en partie munies de belvédères, généralement aménagées avec le plus grand luxe et toutes prêtes à recevoir les étrangers ; à plus forte raison Canope même, lieu de délices, si jamais il en fut, où l'on se sentait comme transporté en rêve dans un autre monde, sous le ciel le plus radieux, auprès de l'haleine douce et rafraîchissante des brises de la mer et du léger murmure de l'onde⁴. Des malades surtout venaient là visiter le temple de Sérapis, objet d'une vénération toute particulière, pour y recevoir pendant le sommeil les prescriptions du dieu, données sous forme d'oracles, dont ils espéraient leur rétablissement⁵. Mais une grande partie des visiteurs ne recherchaient Canope que pour s'y livrer aux débauches effrénées dont cette ville était le théâtre et pour lesquelles elle avait acquis, dans le monde de ce temps-là, une réputation proverbiale, à laquelle n'atteignait aucune autre ville de plaisirs⁶. Nuit et jour, du temps de Strabon, le canal était couvert de canots, qui y amenaient, d'Alexandrie, des sociétés d'hommes et de femmes. Beaucoup de ces canots, munis de cabines, s'arrêtaient à l'ombre des touffes de la plante qui produit la fève égyptienne (*nelumbium speciosum*), et qui s'élève à une grande hauteur au-dessus de l'eau. C'est là qu'on voyait les bandes joyeuses tenir leurs repas, au milieu des séductions du parfum et du riche éclat des fleurs, ou exécuter, sur d'autres barques, les danses les plus extravagantes, au son des flûtes⁷.

On trouve encore, dans le cabinet réservé du Musée Bourbonnien, de ces scènes du Nil, que l'obscénité des sujets ne permettait pas de placer ailleurs⁸. Les barques sont laites d'un seul bloc (*monoxyla*). La mosaïque de Palestrine aussi contient la représentation d'une orgie avec une joueuse de flûte, sous un berceau de vigne dont le feuillage est tendu d'une rive à l'autre du canal.

Mais, quelle que fût la profusion de spectacles et d'excitations de tout genre offerte par Alexandrie et les environs, cette ville ne pouvait captiver longtemps les voyageurs qui, comme Germanicus, visitaient l'Égypte pour apprendre à en connaître les antiquités. C'est que la capitale du pays, avec tout le mouvement et la vie qui y régnaient, appartenait tout entière au présent. Or, il suffisait d'une

¹ Strabon, XVII, p. 799.

² *Ibid.*, p. 801.

³ *Ibid.*, p. 800.

⁴ Ammien, *l. c.*, 14 : *Hactenus (?) impendio locus et lattis diversoriis exstructus, auris et salutari temperamento perflabilis, ita ut extra mundum nostrum morari se quisquam arbitretur in tractibus illis agens, cura sæpe aprico spiritu immurmurantes audierit ventos (Cette ville abonde en hôtelleries commodes. L'air y est si pur et si tempéré, que l'étranger, qui n'y entend que le doux murmure du zéphyr, se croit transporté dans un monde différent de celui des humains).*

⁵ Strabon, p. 801. — Plutarque, *De Isi et Osiri*, c. XXVII. — Voir aussi Pausanias, II, 4, 7.

⁶ Juvénal (VI, 84), qui dit ailleurs :

..... Horrida sane

Ægyptus, sed luxuria quantum ipse notavi

Barbara famoso non cedit turba Canopo.

(L'Égypte est sauvage ; mais pour la débauche, autant que j'ai pu m'en rendre compte, elle n'a rien à envier à Canope la voluptueuse). XV, 44.

⁷ Strabon, XVII, 15-18, p. 799, etc.

⁸ Ainsi celle qui est décrite dans le *Bull. Nap.*, III, 82. — Voir aussi, dans le même recueil, année 1856, p. 61, et 1857, p. 34.

excursion à l'intérieur faite par terre, à dos de chameau, d'Alexandrie même¹, ou par le fleuve, qu'on pouvait remonter, comme le fit Germanicus de Canope², sur une barque du Nil, pour transporter le voyageur du milieu du tumulte et du bruit, de l'éclat et des splendeurs, dans la région du silence et une solitude, où tout autour de lui respirait la plus haute antiquité. Le but le plus proche, pour les voyageurs hors de la catégorie de ceux qui allaient religieusement, de place en place, examiner toutes les curiosités, l'une après l'autre, devait être Memphis, non parce que cette ville était alors encore la seconde de l'Égypte, pour l'étendue et la population, mais à cause de la grande célébrité des monuments de ce siège de l'antique royauté³. Les palais des plus anciens Pharaons y étaient, il est vrai, des ruines ; les rangées de sphinx conduisant au temple de Sérapis, à demi ou complètement ensevelies dans les sables mouvants ; mais les injures des siècles mêmes n'avaient pu entamer les pyramides. On les voyait, de bien loin déjà, se dresser comme des monts, sur un plateau de rocher élevé et solitaire, à l'ouest de la ville, du milieu de collines de sable accumulées par le vent et difficiles à franchir⁴. Leur aspect, alors, différait un peu de celui qu'elles présentent aujourd'hui ; les blocs de pierre, étagés par degrés, étaient munis d'un revêtement complet⁵ ; leurs côtés formaient ainsi quatre plans inclinés, parfaitement unis et recouverts d'hiéroglyphes⁶, jusqu'au sommet en pointe. Les gens du bourg voisin de Busiris n'en parvenaient pas moins déjà à les gravir jusqu'à ce sommet⁷, adresse que dès lors, sans doute, ils ne manquaient pas de déployer pour de l'argent aux yeux des étrangers, comme plus tard aussi les Arabes, au moyen âge⁸. Les prêtres égyptiens assuraient que la profondeur des fondations des pyramides égalait la hauteur de celles-ci au-dessus du sol⁹.

Là aussi, des voyageurs grecs et romains s'appliquèrent à perpétuer le souvenir de leur visite par des inscriptions, gravées dans le revêtement des pyramides, avec lequel elles ont disparu. Cependant, des voyageurs européens en lurent et copièrent encore quelques-unes, au xive siècle : ainsi les suivantes, copiées en 1336 par Guillaume de Baldensel :

Vidi pyramidas sine te, dulcissime frater,

¹ Philostrate, *Apollonius de Tyane*, V, 43, éd. Kayser, p. 104. — *L'Itinéraire d'Antonin*, p. 155, Ness, indique les relais de la route d'Alexandrie à Memphis.

² Tacite, *Annales*, II, 60.

³ Strabon, XVII, 1, 32, p. 807, etc.

⁴ Tacite, *l. c.*

⁵ Comme l'a parfaitement prouvé Letronne, dans les *Mélanges d'érudition*, p. 377, sur le revêtement des pyramides de Gizeh. La démolition de ce revêtement ne remonte pas au-delà de la première moitié du quatorzième siècle ; à la grande pyramide elle était, d'après le témoignage d'un pèlerin français, déjà, très avancée en 1395. On regardait généralement, peut-être suivant une tradition des Juifs alexandrins, les pyramides comme des greniers construits par Joseph, d'où l'étymologie rapportée au mot *νυρός* (*froment*). Cyriaque d'Ancône put, déjà en 1440, faire l'ascension de la grande pyramide jusqu'au sommet. Le revêtement de la seconde existait encore en grande partie en 1638, d'après le témoignage du voyageur anglais Greaves ; celui de la troisième, appelée la rouge par les Arabes, encore à la fin du quatorzième siècle, ou au commencement du quinzième.

⁶ Abdallatif, au commencement du treizième siècle, dit que les copies des inscriptions existant sur les deux grandes pyramides rempliraient plus de dix mille pages. — Voir d'ailleurs Hérodote, II, 125, 5, et Diodore, I, 64.

⁷ Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 76 : *Vico adposito, quem vocant Busirim, in eo sunt adsueti scandere illas.*

⁸ *Abdallatif ayant appris que, dans un village voisin, il y avait des gens habitués à monter sur le sommet des pyramides, nous en fimes venir un qui, pour une bagatelle, monta jusqu'en haut*, etc. (Letronne, *Recueil*, p. 492.)

⁹ Aristide, *Orat.*, XLVIII, p. 363 J.

*Et tibi, quod potui, lacrymas hic mœsta profudi,
Et nostri memorem luctus hic scripsi querelam.*

Puis :

*Sic nomen decimi anni pyramide alta ?
Pontificis comitisque tuis Trajane triumphis
Lustris sex intra censoris, consulis esse ? **1***

Il existe un certain nombre d'autres inscriptions, gravées sur la griffe d'un lion colossal à tête d'homme, près de la pyramide de Khephren, masse qui a été retirée, de notre temps seulement, des sables qui la couvraient².

Un but favori de pérégrination ultérieure, pour les voyageurs romains et grecs, c'étaient les ruines gigantesques de Thèbes, dont le vaste champ s'étendait, des deux côtés du Nil, sur un espace de 15 kilomètres du nord au sud. Germanicus aussi les visita en l'an 19, et peut-être le jeune prince comprit-il l'avertissement sérieux que contenait, également pour le peuple-roi, le grand spectacle d'une telle splendeur éteinte ; car, ce qu'un vieux prêtre égyptien lui lut, sur sa demande, des hiéroglyphes qui restaient encore sur ces monuments, lui apprit que l'antique royaume de Thèbes n'avait pas eu moins de grandeur et de puissance que l'empire romain et celui des Parthes en avaient de son temps. C'est avec une armée de sept cent mille hommes, y lisait-on, que le roi Ramsès avait parcouru et subjugué la Libye, l'Éthiopie et une grande partie de l'Asie, et les tributs imposés, dans cette marche conquérante, aux peuples vaincus, en or et argent, chevaux et armes, ivoire et encens, blé et produits de toute nature, y étaient également consignés³.

Germanicus contempla aussi la statue vocale de Memnon, statue qui, paraît-il, ne tarda pas à attirer l'attention des voyageurs plus vivement que tous les autres débris de Thèbes, peut-être même que toutes les autres merveilles de l'Égypte, sans exception⁴.

Sur la rive occidentale du Nil s'élevaient, au milieu d'une foule de débris épars, deux colosses établis sur leur séant, que l'on apercevait déjà à une distance de 14 lieues. Ils étaient taillés chacun d'un seul bloc de rocher, de 60 pieds de hauteur, tous les deux nus ou du moins sans autre vêtement qu'un pagne, jeunes de visage, le haut du corps droit, les bras baissés et le serrant de près, les mains posées sur les genoux. Depuis qu'un tremblement de terre, peut-être en l'an 27 avant J.-C., avait renversé la partie supérieure de l'un, de façon qu'il n'y eut plus que les jambes, avec les mains posées sur les genoux, attenantes au tronc ; les visiteurs des ruines de Thèbes y observèrent un singulier phénomène. Quand, au lever du soleil, les deux colosses commençaient à projeter leurs grandes ombres sur le désert silencieux, celui des deux qui avait été brisé rendait un son faible, mais parfaitement intelligible. Strabon, qui le premier rapporte ce phénomène, parle d'un bruit comme celui qu'on entend en frappant

1 Voir aussi un distique grec, recueilli par le scoliaste de Clément d'Alexandrie, éd. Klotz, IV, p. 113.

2 *C. I. Gr.*, III, *App.*, 4700, b - l.

3 Tacite, *Annales*, II, 60 ; Strabon, XVII, 1, 46, p. 816.

4 Pour ce qui suit dans le texte, voyez Letronne, la Statue vocale de Memnon.

Philostrate, auteur dont l'exactitude est partout ailleurs très sujette à caution, a laissé, dans son *Apollonius de Tyane* (VII, 4, éd. K, p. 107), une description si claire du colosse de Memnon, qu'il y a lieu de croire qu'elle s'appuie réellement sur le témoignage de personnes qui avaient tout vu sur les lieux. Peut-être provenait-elle de Julia Domna elle-même, qui fut en Égypte avec Septime Sévère. (Voir *C. I. Gr.*, 5973.)

un léger coup. D'autres comparaient ce son à celui d'une corde d'instrument qui saute, d'autres encore à celui d'un vase en cuivre sur lequel on frappe. Bien des gens trouvaient même qu'il avait quelque chose d'un accent de la voix humaine. On fut ainsi conduit à penser que la statue devait être celle de Memnon, qui, d'après une croyance longtemps très répandue chez les Grecs, passait pour avoir fait construire ces palais, et que ce son c'était le salut du fils de l'Aurore à sa mère. Il n'est pas possible de déterminer exactement l'époque où la désignation de statue de Memnon commença à être appliquée au colosse et à se faire accepter généralement ; elle apparaît pour la première fois dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, ouvrage dont la composition peut bien remonter jusqu'au temps de Néron¹. Depuis lors, le colosse eut un attrait nouveau pour les voyageurs grecs et romains. Beaucoup de personnages, voulant se distinguer du commun des gens qui faisaient le pèlerinage de Thèbes pour voir la statue, firent graver leurs noms, certains aussi la date de leur séjour, avec des remarques plus ou moins concises, voire même des poésies, assez généralement sur les jambes du colosse, couvertes de ces inscriptions presque jusqu'aux genoux.

Sur 72 inscriptions relevées, 35 sont datées, une du temps de Néron, la plupart des autres, soit plus exactement 27, de celui d'Adrien. Les noms mêmes de ce prince et de sa femme, avec ceux de différentes personnes de sa suite, y rappellent une visite qu'il fit à la statue au mois de novembre de l'an 130². On y trouve, en outre, les noms de 8 vice-rois d'Égypte, de 2 épouses de vice-rois, de 3 commandants de la Thébaidé, de divers autres officiers, de 2 juges supérieurs, d'un prêtre de Sérapis d'Alexandrie, d'un poète homérique du Muséum de cette ville, etc. Les dernières inscriptions datées sont du temps de Septime Sévère. Ce prince fit probablement, lors de son séjour en Égypte de l'an 200, restaurer le colosse, restauration qui eut pour effet de le conserver jusqu'à nos jours ; mais, la pression des énormes masses de pierres superposées au fragment plus ancien, empêcha la vibration qui, autrefois, produisait ce son, avec la grande variation de température qu'amenait chaque matin le lever du soleil, de se reproduire. La statue de Memnon, devenue muette, tomba de plus en plus dans l'oubli.

Dans beaucoup d'inscriptions conservées, les voyageurs rendent hommage à Memnon ; comme à un être surnaturel et divin, à la grâce duquel ils se recommandent. Souvent, ils le l'ont en y comprenant des personnes chères à leur cœur, mais qui sont loin, qu'ils voudraient avoir auprès d'eux, ou auxquelles ils donnent un souvenir, sous une forme ou une autre. Tel est, généralement, aussi le caractère ordinaire des autres inscriptions qu'il reste à mentionner, en Égypte comme ailleurs. Elles portent en grande partie le cachet d'une vénération spéciale pour la divinité, tutélaire du pays ou du lieu, dans le temple de laquelle se trouvait, ou sous la haute protection de laquelle entendait se placer l'étranger, loin du foyer domestique et des siens³.

Après le colosse de Memnon, ce que les Grecs et les Romains admiraient surtout, près de Thèbes, c'étaient les tombeaux des rois, dans la seconde chaîne libyenne

¹ Pline, *H. N.*, XXXVI, 58 : *Non absimilis illi narratur in Thebis delubro Serapis, ut putant, Memnonis statuæ dicatus (scilicet lapis basanites), quem cotidiano solis ortu contactum radiis crepare tradunt.* — On ne peut, évidemment, conclure du passage précité des *Annales* de Tacite (II, 61) : *Memnonis saxea effigies*, que le colosse portât le nom de Memnon dès lors (en l'an 19).

² Letronne, p. 13. — Parmi les autres inscriptions datées, trois sont du temps de Vespasien, trois de celui de Domitien, une de celui de Trajan. Sur les vingt-sept du règne d'Adrien, dix sont antérieures à l'an 130. Une inscription d'Apion, du savant alexandrin de ce nom, sans doute, paraît même antérieure au règne de Néron.

³ Voir, par exemple, *C. I.*, 4917, et Plutarque, *De curios.*, c. XI, p. 520 D.

à l'ouest de cette ville. Les Grecs appelaient *syringes* (tuyaux) ces tombeaux formés de chambres souterraines, de caveaux, de galeries et de salles, taillés dans le roc à de grandes profondeurs¹. Là aussi beaucoup d'inscriptions, au nombre de plus de cent, ont été trouvées par des voyageurs. Elles sont légèrement gravées dans le roc à la lueur des torches, ou peintes en rouge, et pour la plupart de la période romaine ; les dates de celles qui en ont se rapportent aux temps écoulés depuis le règne de Trajan jusqu'à celui de Constantin ; aucune, ne remonte plus haut que l'époque des Ptolémées². Deux, portant les noms d'Aurèle Antonin et de Lucius Aurèle, dans les syringes, sont attribuées par Letronne³ aux empereurs Marc Aurèle⁴ et Lucius Verus, qui paraissent avoir visité l'Égypte l'un et l'autre, le second probablement en 162⁵. Les autres aussi ne comprennent, pour la plupart, que des noms et des dates, ou quelque courte phrase admirative. *Qui n'a point vu ce monument n'a rien vu, porte une inscription grecque, sur le tombeau du neuvième Ramsès ; heureux ceux qui ont vu ce monument*⁶.

On trouve de pareilles inscriptions de voyageurs, gravées sur des temples, des obélisques, des pylônes (portails), etc., dans la plupart des stations échelonnées le long des deux rives du Nil, et cela non seulement jusqu'à Philé et Syène, lieux marquant la frontière de l'Égypte, mais jusqu'au *mûrier sacré*, point extrême de l'empire romain au sud, sur les confins de l'Éthiopie⁷. Peu d'entre elles offrent un intérêt particulier. Dans les ruines de la grande Apollinopolis (Edfou, dans la Haute Égypte), on lit ces mots : *Le Juif Ptolémée, fils de Denys, loue Dieu ; — le Juif Théodote, fils de Dorion, sauvé de* (le reste manque), *loue Dieu*. Ces voyageurs étaient probablement des Juifs d'Égypte, revenus d'un long et périlleux voyage de commerce. A Philé, on voit gravé le nom de C. Numonius Vala, le même avec lequel Horace, dans ses moments de doux loisir, entretenait jadis, une correspondance sur les agréments du climat et les autres avantages de Vélie et de Salerne. Il était à Philé, dans la 130^e année du consulat de César, le 20 mars de l'an 2 avant notre ère ; 11 ans plus tard il trouvait la mort dans sa fuite vers le Rhin, après la terrible bataille où les légions romaines avaient été défaits par les Germains, dans la forêt de Teutobourg⁸.

Des autres curiosités, de diverses espèces, qui abondaient en Égypte, nous devons nous borner à mentionner ici quelques-unes de celles qui intéressaient le plus les étrangers. Dans tous les sanctuaires et temples, des prêtres servaient de guides et donnaient les explications désirées⁹. Ils montraient aussi, entre autres, les animaux sacrés, comme à Memphis le taureau Apis, à certaines heures, dans une cour spécialement affectée à cette parade¹⁰. Germanicus ne manqua pas

¹ Voyez Héliodore, *Éthiopiennes*, IX, 22.

² Letronne, *la Statue vocale de Memnon*, p. 242, etc.

³ *Recueil des inscriptions*, II, p. 310.

⁴ Dion Cassius, LXXI, 28.

⁵ Voir C.I., 4775 et 4780, ainsi que les *Addenda*.

⁶ C. I. G., III, *App.*, 4821 c.

⁷ C. I. G., III, 4832 ; etc. (à Latopolis), 4838 c. (à Apollinopolis, aujourd'hui Edfou), 4845-58 (à Silsilis), 4900-4947 (à Philé), 4951, etc. (dans l'Oasis de Thèbes), 4980-5037 (dans des carrières en Nubie), 5039-68 (à Talmis Kalabscha, en Nubie, dans un temple du dieu Mandouli), 5074-5108 (à Pselcis), 5110-5124 (à Hiera Sykaminos, dans un temple d'Isis et de Sérapis). — Voyez en outre l'*Appendice*, p. 1188-1239.

⁸ Henzen, 5310.

⁹ Voir Strabon, XVII, en divers passages ; Aristide, *Orat.*, XLVIII, p. 331, 360 et 363 J ; Héliodore, *Éthiopiennes*, IX, 22.

¹⁰ Strabon, XVII, 31, p. 807.

d'aller voir cet animal¹, dont Titus honora même la consécration de sa présence². Les prêtres montraient de même, à Arsinoé, le crocodile apprivoisé Sychos, que les voyageurs régalaient d'habitude de pain, de viande et de vin³. Parmi les grands monuments d'architecture, il paraît que les plus admirés, après ceux que nous avons déjà signalés plus haut, étaient le labyrinthe⁴ et, parmi les ouvrages hydrauliques, le lac Mœris⁵.

En fait de spectacles de la nature, un des plus renommés était l'aspect des villes frontières de l'Égypte situées sous le tropique, Éléphantine et Syène, à l'époque du solstice d'été. A l'heure de midi, il y avait alors, dans ces lieux, absence complète d'ombre, et tout ce que l'on y voyait debout, temples, obélisques et personnes, était radieux, recevant en plein la lumière du soleil. A Syène, il y avait de plus un puits sacré, au fond duquel apparaissait, le même jour et à la même heure, l'image du soleil, réfléchi tout entier par la surface de l'eau, qu'elle couvrait jusqu'au bord⁶. On allait aussi beaucoup visiter les petites cataractes du Nil, au-dessus de Syène. Le fleuve, quand les eaux sont hautes, s'y précipite d'un banc de récifs, formant comme des flots au milieu de son lit, sans que, près des deux rives, son cours en soit troublé. Quand il venait des gouverneurs, ou d'autres personnages, pour voir la chute d'eau, les mariniers, afin de leur offrir le divertissement d'un spectacle, remontaient avec leurs barques la rive occidentale, jusqu'au-dessus du banc de récifs, et se laissaient ensuite lancer par la cataracte au bas de celui-ci, ce qu'ils réussissaient à faire impunément⁷. Le rhéteur Aristide obtint, sur demande, du commandant de la garnison romaine à Syène, une escorte militaire, chargée de contraindre au besoin les mariniers à reprendre cette course, dont il voulut partager le danger avec eux⁸. Quant aux grandes cataractes du Nil, en Éthiopie, il paraît qu'elles ne furent que rarement abordées par les voyageurs du temps, et que les points plus éloignés des rives du fleuve, à l'ouest comme à l'est, n'étaient aussi que très rarement visités dans un but de simple curiosité. Ainsi le même Aristide parcourut l'Égypte quatre fois, dans toute son étendue, sans qu'il vît les fameuses carrières de porphyre dites du mont Claudien (*Mons Claudianus*), exploitées depuis le règne de Claude, sur la mer Rouge, où des centaines de condamnés, livrés, au milieu des horreurs d'un désert aride et sans eau, à toute l'ardeur d'un soleil brûlant, étaient occupés à travailler cette pierre si dure ; dont on faisait des colonnes et d'autres ornements pour les palais de Rome⁹. Un détachement de troupes, de 500 hommes pour le moins, y était chargé du maintien de l'ordre et de la police¹⁰.

¹ Pline, *Hist. nat.*, VIII, 185.

² Suétone, *Titus*, chap. V.

³ Strabon, XVII, p. 811, etc.

⁴ *Vie de Septime Sévère*, chap. XVII : *Nam et Memphim et Memnonem et pyramides et Labyrinthon diligenter inspexit (Il avait en effet minutieusement visité Memphis, la statue de memnon, les Pyramides et le Labyrinthe)*. — Pomponius Méla ne mentionne que les pyramides et le Labyrinthe.

⁵ Tacite, *Annales*, II, 61.

⁶ Aristide, *l. c.*, p. 347.

⁷ Strabon, *l. c.*, p. 817, etc.

⁸ Aristide, *l. c.*, p. 343, etc.

⁹ *Ibid.*, p. 349.

¹⁰ Voir, à ce sujet, une dissertation très intéressante de Letronne, dans les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*. Le point central du ressort d'exploitation de ces carrières a été retrouvé, en 1823, par Burton et Sir H. Wilkinson, dans la chaîne de Djebel-Dochan ou des montagnes de la Fumée, sous 27° 20' de lat. N.

CHAPITRE V — De l'intérêt des voyages pour les Romains.

Généralités. — Les sept merveilles du monde.

Il n'y a pas d'inconvénient à invoquer des témoignages grecs, aussi bien que des témoignages romains, lorsqu'il s'agit, de déterminer les pays et les localités que visitaient principalement les voyageurs, dans la période qui nous occupe. Mais il n'en faut pas moins distinguer tant soit peu entre ces divers témoignages, dans l'examen des objets, en grande partie déjà mentionnés, qui attiraient et fixaient principalement l'attention de ces voyageurs, attendu qu'il n'y avait, alors non plus, identité parfaite d'intérêts et de vues entre les hommes instruits des deux nations, ou, pour mieux dire, les personnes ayant reçu, les unes l'éducation romaine, les autres l'éducation hellénique.

Ainsi, la fameuse liste de ce qu'on appelait les Sept Merveilles du monde n'avait nullement été dressée pour les Romains. Elle paraît dater de la période écoulée de la 123^e à la 139^e olympiade, époque à laquelle le colosse de Rhodes, qu'on y comprend généralement, était encore debout ; et, comme cette liste est loin d'embrasser toutes les merveilles dont la Grèce pouvait se montrer fière, il y a lieu de présumer qu'elle n'a pas été dressée dans cette contrée même, mais plutôt dans un des États grecs fondés par les lieutenants d'Alexandre le Grand, peut-être à Alexandrie même¹. En effet, les lieux où existaient les sept merveilles étaient compris, tous, non seulement dans les limites de la domination d'Alexandre le Grand, mais dans un rayon qui semble avoir eu particulièrement Alexandrie pour centre, à des distances raisonnables de cette ville : ainsi Olympie, avec le fameux Jupiter de Phidias, Rhodes, avec son colosse, Halicarnasse, avec son Mausolée, Éphèse avec le temple d'Artémise, Babylone, avec ses murs gigantesques et ses jardins suspendus, Memphis, avec ses pyramides. D'autres merveilles, comme le temple de Cyrus à Ecbatane, le Capitole à Rome, le temple d'Adrien à Cyzique, etc., n'y ont été que postérieurement ajoutées². Sur les voyages des Romains et des Grecs, dans la période de l'empire romain même, le désir de voir les sept merveilles ne semblerait avoir exercé aucune influence, Pausanias disant (iv, 31, 5) qu'il ne connaissait personne qui eût été à Babylone, dans un temps où Memphis était si fréquentée.

L'intérêt pour les originalités du caractère national des peuples étrangers, leurs institutions, leurs mœurs et leurs usages³, est le moins saillant dans les voyages des Romains, à cette époque. Cela s'explique naturellement par deux raisons. D'abord, comme on l'a fait observer plus haut, les particularités nationales des pays où l'on voyageait le plus, avaient déjà été, jusqu'à un certain point, effacées parla civilisation gréco-romaine, et ne frappaient plus que rarement l'œil de l'observateur superficiel. Ensuite, presque partout, dans ces contrées, le passé intéressait les visiteurs romains infiniment plus que le présent. Le désir de suivre pas à pas le passé, dans tous ses monuments, ses restes et ses souvenirs, apparaît donc au premier plan. A côté de cet intérêt foncièrement et

¹ On en trouve la première mention chez Antipater de Sidon (*Épigr.*, 52, dans les *Anal.* de Brunck, t. II, p. 20), puis chez Strabon, XVI, p. 738, et XVII, p. 808 C.

² Voyez Orelli, *ad Philon.*, de *VII orbis miraculis*, p. 141, etc.

³ Plutarque, *Caton le Jeune*, chap. XII.

spécialement historique, on remarque ensuite le désir d'apprendre à connaître les choses dignes d'être vues, les curiosités de tout genre, souvent envisagées comme telles non par suite d'un bien vif intérêt immédiat pour la chose, mais à cause de la renommée de celle-ci, notamment quand la réputation en avait été faite par des écrits beaucoup lus, ou quand la chose avait pour elle l'attrait de la rareté et de l'extraordinaire. Nous ne pourrions examiner qu'à la fin comment le goût de l'art se déterminait, essentiellement, et celui de la nature aussi, jusqu'à un certain point, d'après ce point de vue.

1° L'intérêt de curiosité et l'intérêt des souvenirs historiques.

C'étaient les temples qui offraient, partout, la plus belle occasion de satisfaire le goût des spectacles, la curiosité et le désir d'apprendre ; c'est, en effet, vers ces édifices, généralement les plus beaux et les plus grandioses, comme en partie les plus anciens et les plus célèbres, que se dirigeaient, ordinairement, les premiers pas des voyageurs, guidés là par des motifs qui n'étaient pas purement religieux¹. Leurs vastes ressorts embrassaient souvent, outre de nombreuses dépendances en constructions, des parcs et d'autres plantations, ainsi que des enclos peuplés d'oiseaux et d'autres animaux sacrés².

Ils étaient riches en offrandes, comme en objets précieux et vases de tout genre, particulièrement en images, sculptures et autres trésors de l'art, dons votifs et provenant de fondations pieuses, ou déposés là parce qu'il n'y avait pas d'endroits réputés plus sûrs, ni plus visités, que les temples³.

Remplaçant en quelque sorte nos musées, ils contenaient, outre les objets d'art, des curiosités naturelles, ethnographiques et historiques, réunies là pêle-mêle, il est vrai, sans classement, et comme le hasard les y avait groupées ; mais, pour ce qui est des œuvres d'art, ils n'en renfermaient, quelquefois, pas moins que nos galeries et nos cabinets modernes. Dans les temples d'Athènes, de Delphes, d'Olympie, de Rome, sans parler d'une foule d'autres, on voyait nombre d'images⁴ et de statues des plus célèbres ; à Rome aussi des collections de camées⁵.

Parmi les curiosités naturelles exposées dans les temples, desquels cette mode d'exhibition passa même dans la suite aux églises chrétiennes⁶, on mentionne

¹ Drepanius, *Panég.*, XXI, p. 391 : *Quod facere magnas urbes ingressi solemus, ut primum sacras ædes et dicata uumini summo delubra visamus*, etc. — Voir aussi les autres passages cités par Lobeck (*Aglaoph.*, p. 30, etc.), et Ovide, *Héroïdes*, 21, 95, au sujet du temple de Délos, ainsi que *Métamorphoses*, XIII, 630.

² Voir, par exemple, la belle description du parc situé près du temple d'Aphrodite de Cnide dans Lucien (*Amor.*, 12 et 18) ; puis Pausanias, I, 21, 9 (pour le temple d'Apollon à Gryneum) ; Strabon, VIII, 3, 12, et X, 5, 11, p. 487 (au sujet de celui de Neptune à Ténos), ainsi que XVI, 1, 5 (au sujet de celui des Branchides, caste de prêtres d'Apollon, à Milet), et XIV, 1, 20 (à propos d'Ortygie près d'Éphèse) ; enfin, Artémidore, IV, 83, p. 250, avec les observations de Reiff, et Preller, *Mythologie romaine*, p. 745, etc., au sujet du temple de la déesse syrienne à Hiérapolis.

³ Pline, *Hist. nat.*, préface, 19 : *Multa valde pretiosa ideo videntur, quia sunt templis dicata*. Au temple d'Apollon de Rhegium, par exemple, quelqu'un légua un livre en parchemin, avec une reliure d'ivoire, un écrin d'ivoire et dix-huit images. (Mommsen, *I. R. N.*, 6.)

⁴ Voir R. Rochette, *Peintures antiques*, p. 94, etc.

⁵ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 11.

⁶ C'est ici le cas de rappeler le caïman dans l'église de Notre-Dame à Cimiez. — (Voir Millin, *Voyage dans le Midi*, II, p. 547.)

des crânes d'éléphants, comme par exemple dans le temple de Diane à Capoue¹, des dents d'éléphants², de grands serpents³, un crocodile trouvé par Juba, dit-on, dans un lac de la Mauritanie⁴, une côte de baleine (dans le temple d'Esculape, à Sicyone⁵) et des antennes de fourmis de l'Inde⁶. Adrien fit garder un serpent, originaire de la même contrée, dans le temple de Jupiter Olympien, par lui construit à Athènes. On voyait souvent aussi, dans les sanctuaires grecs, des noix dites de l'Inde⁷ (probablement des noix de cocos), et Pline vit, dans un temple érigé en l'honneur d'Auguste, auprès du palais de Livie, la racine de l'arbre à cannelle, exhibée sur une écuelle d'or⁸. Le plus grand morceau de cristal que Pline le Naturaliste eût jamais vu, un fragment du poids de 150 livres romaines, était aussi une offrande de Livie au Capitole⁹. De même Auguste avait fait placer au temple de la Concorde, comme spécimen de l'obsidienne noire miroitante, quatre éléphants faits de cette matière¹⁰, et César, au temple de Vénus mère, une armure confectionnée avec des perles de la Bretagne¹¹. On trouvait aussi, dans les temples, des objets de fantaisie bizarres, tels qu'un miroir grimaçant, à Smyrne¹², puis toute sorte d'armes et d'ustensiles, provenant de pays étrangers ; du moins Pausanias (I, 21, 7-9) vit-il une cuirasse Sarmate, faite avec des sabots de cheval, dans le temple d'Esculape, à Athènes, et d'autres, fabriquées de lin, dans celui d'Apollon, à Gryneum, comme ailleurs encore.

Cependant il est probable que l'on gardait en plus grand nombre encore, dans les temples, des objets offrant un intérêt historique, particulièrement de ceux qui avaient appartenu à des personnages célèbres, et se rapportant d'ailleurs à toutes les époques du passé, en remontant de la veille jusqu'aux temps primitifs de l'histoire du genre humain¹³. L'épée de Jules César ; qui fut présentée à Vitellius, avait été enlevée d'un temple de Mars¹⁴, et cet empereur lui-même fit don à un autre temple du même dieu, à Cologne, du poignard avec lequel s'était tué son rival et prédécesseur Othon¹⁵. Varron vit, dans un temple de Sancus (dieu sabin), le fuseau et la quenouille de Tanaquil, dans un temple de la Fortune, à Rome, un costume royal, confectionné par cette princesse et qu'avait porté Servius Tullius¹⁶. Au temple de la Concorde, dans la même capitale, on montrait le prétendu anneau de Polycrate, dans un cornet d'or, présent d'Auguste¹⁷. Mucien, l'ami de l'empereur Vespasien, vit encore quelques restes de la cuirasse en lin que le roi d'Égypte, Amasis, avait pieusement offerte au temple de Minerve de Linde, dans l'île de Rhodes, et dont chaque torsade comprenait trois cent

¹ Pausanias, V, 12, 1.

² Pline, *Hist. nat.*, VIII, 31 : *Magnitudo dentium videtur quidem in templis præcipuis.*

³ Dion Cassius, LXIX, 16, et Pline, *Hist. nat.*, VIII, 31.

⁴ *Ob argumemtum hoc Cæsareæ in Iseo dicatus ab eo spectatur hodie.* (Pline, *H. N.*, V, 31.)

⁵ Pausanias, II, 10, 2.

⁶ *Ibid.*, XI, 111 : *Erythris in æde Herculis fixa miraculo fuere.*

⁷ Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, III, 5.

⁸ Pline, *Hist. nat.*, XII, 94. — Voir aussi *Anthologie grecque*, éd. Jacobs, IV, p. 201 ; *Epigr. adesp.*, 393.

⁹ Pline, *H. N.*, XXXVII, 27.

¹⁰ *Ibid.*, XXXVI, 196.

¹¹ *Ibid.*, IX, 156.

¹² *Ibid.*, XXXIII, 129.

¹³ Voir, sur les collections particulières de l'espèce, Becker, *Gallus*, I, p. 38. — Lucien, *Adv. indoctos*, 13, etc. — Dion Cassius, LIX, 21, et LXXVII, 7.

¹⁴ Suétone, *Vitellius*, chap. VIII.

¹⁵ *Ibid.*, chap. X.

¹⁶ Pline, *H. N.*, VIII, 194.

¹⁷ *Ibid.*, XXXVII, 4.

soixante fils¹ ; la majeure partie de cette relique était en loques, à force d'avoir été touchée². La cuirasse de Masistius, qui avait commandé la cavalerie des Perses à Platée, se trouvait dans un des temples d'Athènes, avec un sabre de Mardonius, arme dont l'origine était cependant suspecte à Pausanias (I, 27). On voyait, à Sparte, la lance d'Agésilas³ ; à Gortys, en Arcadie, l'armure et la lance d'Alexandre⁴ ; à Némée et à Delphes, des armures de Mithridate⁵. Mais ce qui, probablement, excitait le plus vivement l'intérêt, c'étaient les reliques provenant des temps héroïques, devenus, par la lecture générale des œuvres de tous les grands poètes et l'enseignement de l'école, plus familiers que l'histoire même des temps plus modernes à une grande partie du monde lettré⁶. On ne doutait même pas plus de l'authenticité de ces reliques que de celle des pièces ayant un caractère véritablement historique, car on prêtait aux vieilles légendes aussi le caractère d'une tradition historique, entremêlée seulement de contes et de fables. Or, parmi les reliques des temps héroïques, les plus estimées, comme aussi les plus répandues, paraissent avoir été celles qui dataient de la guerre de Troie, ou qui en rappelaient les événements. On en montrait partout une grande variété, depuis l'œuf de Lédæ (quelque œuf d'autruche probablement), suspendu au plafond d'un temple de Sparte⁷, et une coupe d'ambre, offerte par Hélène au temple de Minerve, à Linde, le moule exact du sein de la belle, à ce que l'on prétendait⁸, jusqu'aux navires d'Agamemnon dans l'Eubée, d'Énée à Rome et d'Ulysse à Corcyre⁹. Il y avait d'ailleurs des reliques de temps bien plus reculés encore : à Panopée, en Phocide, même des restes de l'argile avec laquelle Prométhée pétrissait des hommes, devant une chapelle de ce demi-dieu. On assurait qu'ils avaient une odeur de peau humaine¹⁰. Il arriva, sans doute, aussi plus d'une fois qu'on montrait le même objet en deux endroits différents : ainsi, à Coptos en même temps qu'à Memphis, le cheveu qu'Isis s'arracha, dans sa douleur de la mort d'Osiris¹¹.

On trouvait même, en Orient, des réminiscences de la mythologie grecque, dont les traditions ne pouvaient, naturellement, y avoir été semées que par des voyageurs grecs, mais avaient été retenues sur divers points par les indigènes. Ainsi Joppé, en Palestine, passait généralement pour avoir été le théâtre de la délivrance d'Andromède par Persée. Les ossements du monstre marin qui pouvaient avoir donné lieu à cette hypothèse, avaient été déjà, il est vrai, transportés à Rome par Scaurus¹² ; mais on n'en montrait pas moins encore à

¹ Hérodote, III, 47.

² Pline, *H. N.*, XIX, 12.

³ Plutarque, *Agésilas*, chap. XIX, 8.

⁴ Pausanias, VIII, 28, 1.

⁵ Appien, XII, 112.

⁶ Voir, dans *l'Histoire Auguste*, le passage de la *Vie d'Aurélien* (chap. I) déjà cité par Grote, où le préfet de la ville, Junius Tibérien, sur un propos de Vopiscus, disant qu'il n'avait pas encore lu de biographie latine d'Aurélien, s'écrie : *Ergo Thersitem, Sinonem, ceteraque illa prodigia vetustatis et nos bene scimus et posterī frequentabunt : divum Aurelianum.... posterī nescient* (Ainsi donc un Thersite, un Sinon et tous les autres monstres de l'Antiquité nous sont parfaitement connus et seront familiers à nos descendants, mais du Divin Aurélien... ils ne sauront rien de lui ?).

⁷ Pausanias, III, 10, 2, et Lobeck, *Aglaoph.*, p. 50, etc., en note. — On trouve la description d'une collection entière de pareilles reliques dans Ampelius (*Liber memorabilis*, chap. VIII), où on lit : *Sicyone in Achaia in foro ædis Apollinis est : in ea sunt posita Agamemnonis clipeus et machæra, Ulyxis chlamis et thoracium, Teucricus arcus et sagittæ*, etc.

⁸ Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 84.

⁹ Procope, *Bell. Goth.*, IV, 22.

¹⁰ Pausanias, X, 4, 3.

¹¹ Lobeck, *l. c.*

¹² C'est là aussi ce qui déterminait les Juifs à rapporter l'histoire du prophète Jonas à Joppé.

Joppé, au temps de Josèphe, les traces des chaînes d'Andromède¹ et, au temps de Pausanias, une eau rougeâtre, dans laquelle Persée s'était, disait-on, lavé après le combat avec le monstre marin².

C'est auprès des temples grecs que les étrangers avaient aussi le plus de certitude de trouver, moyennant salaire, des périégètes ou guides et des exégètes, faisant métier d'expliquer les curiosités de la ville, à moins qu'un hôte complaisant ne se chargeât lui-même de cet office. En Grèce, il ne manquait pas de périégètes, même dans les petites villes. Pausanias en mentionne dans beaucoup de localités³. Ordinairement c'étaient des prêtres et des serviteurs attachés aux temples qui remplissaient cet office⁴. Il n'y avait probablement de guides de profession, attitrés, que dans les localités les plus importantes et les plus fréquentées⁵. Parmi eux, figuraient quelquefois des gens instruits, ayant eux-mêmes écrit sur les antiquités de leur ville⁶ ; mais la plupart, comme de raison, avaient fait de leur état un métier. Quoique les voyageurs fussent souvent bien aises de se laisser conduire par eux⁷, ils pouvaient aussi devenir pour des hommes instruits, dans des endroits comme Athènes et Olympie surtout, un véritable tourment⁸, une fois qu'ils se mettaient à rabâcher leurs explications, apprises par cœur, et leurs historiottes, inventées pour flatter le goût de la multitude. *Si l'on pouvait*, dit Lucien⁹, *bannir de la Grèce les mythes et les légendes, les guides y mourraient nécessairement de faim, car les étrangers ne se soucient pas d'entendre la vérité, même gratis*. Dans l'un des petits écrits de Plutarque¹⁰, il est rendu compte de la visite faite au temple de Delphes par une société, venue pour en voir les curiosités. Or elle eut beau supplier les guides de lui épargner leurs explications sur les objets qu'il avait été convenu d'aller voir ; ils insistaient même pour lire toutes les inscriptions, et cependant la moindre question qui leur fût adressée incidemment, ou dans un ordre différent de celui auquel ils étaient habitués, les jetait dans une confusion qui les faisait rester court.

En Grèce et en Asie Mineure, les guides entretenaient les voyageurs presque exclusivement de souvenirs des temps héroïques, pour lesquels l'intérêt était là plus vif que partout ailleurs¹¹, et qui, comme nous l'avons déjà dit, étaient plus familiers que ceux des temps historiques à beaucoup de gens lettrés. L'ouvrage de Pomponius Méla, *De situ orbis terrarum*, montre d'ailleurs, entre autres exemples, combien il y avait de cette préférence chez les Romains aussi. Les réminiscences mythologiques figurent, en effet, dans ses descriptions de lieux et

¹ Josèphe, *Bell. Jud.*, III, 9, 3.

² Pausanias, IV, 35, 6.

³ Voir Preller, *Polemon*. fr., p. 160 et 161, et Lobeck, *Aglaoph.*, p. 29 à 31. — Une inscription du C. I. G., 1227, parle d'un périégète, médecin en chef à Hermione.

⁴ Lobeck, *l. c.* — Pline, dans son *Histoire naturelle* (XXXVI, 32), dit, par exemple : *Hecate Ephesi in templo Dianæ post ædem, in cujus contemplatione admonent æditui parcere oculis, tanta marmoris radiatio est.*

⁵ Preller, *l. c.*, p. 162.

⁶ *Ibid.*, p. 168.

⁷ Sénèque, *Consol. ad Marc.*, c. XXV, 2 : *Utque ignotarum urbium monstrator hospiti gratus est (C'est l'hôte qui montre à l'étranger, curieux et charmé, les merveilles d'une ville inconnue)*, etc.

⁸ *Et me Jupiter Olympiæ, Minerva Athenis suis mystagogis vindicassent.* (Ochler, *Varronis sat. Menipp.*)

⁹ *Philopseud.*, § 4.

¹⁰ *De Pythiæ oraculis.*

¹¹ Tacite, *Hist.*, II, 4 : *Titus spectata opulentia donisque regum, quæque alia lætum antiquitatibus Græcorum genus incertæ vetustati affingit (Titus contempla la richesse du temple, les offrandes des rois, et toutes ces antiquités que la vanité des Grecs fait remonter à des époques inconnues).*

de pays, en bien plus grand nombre que les souvenirs historiques. Même en Orient, les mythes grecs se maintenaient avec, une remarquable persistance, là où ils s'étaient localisés. Ainsi, par exemple, la dérivation du nom de la ville de Canope de celui du pilote de Ménélas, citée même par Tacite, dans sa courte relation de voyage¹, puis rectifiée par Aristide², est encore reproduite par Ammien Marcellin (XXII, 16). *Partout*, dit Aristide³, *on n'entendait parler que de ce qui avait été jadis*. Ce qu'on allait voir, c'étaient ou les restes d'un trophée, un monument, une source ; ou bien le guide se bornait à diriger l'attention sur quelques traces presque imperceptibles de ce qui passait pour avoir été la chambre d'Hélène, celle d'Harmonia, femme de Cadmus, celle de Lédæ, ou quelque chose d'analogue. C'est de tel temple de la déesse des Amours, à Trézène, que Phèdre regardait Hippolyte exerçant, tout près de là, ses chevaux à la course, dans l'hippodrome. Il y avait là un myrte à feuilles criblées de trous, que l'infortunée, dans son délire amoureux, avait percées d'une épingle de ses cheveux⁴.

Sur cette pierre, dans le port de Salamine, était assis jadis le vieux Télamon, quand il suivit des yeux le navire qui emportait ses fils vers l'Aulide⁵. Dans l'Aulide même, on montrait une source, à côté de la place autrefois occupée par le platane sur lequel un serpent dévora le moineau avec ses neuf petits, sous les yeux de l'armée réunie des Grecs ; on y conservait encore un morceau du bois de cet arbre⁶. A telle autre place, Cadmus avait semé les dents de dragon desquelles poussèrent des hommes armés de pied en cap⁷.

Il serait superflu de multiplier ces exemples. Dans cette contrée si riche en traditions, le voyageur pouvait à peine faire un pas sans aborder le théâtre de quelque événement mémorable, et il n'y avait pas une pierre qui n'eût un note : Naturellement, les souvenirs historiques de date plus récente n'y manquaient pas non plus. On visitait les tombeaux des hommes célèbres, sur lesquels on offrait souvent des sacrifices, comme le fit Germanicus⁸, les champs de bataille et les emplacements des camps fameux dans les guerres du passé, notamment dans celle des Perses⁹. *Nous eûmes*, écrit Arrien¹⁰ à l'empereur Adrien, *le plaisir d'apercevoir le Pont-Euxin de la place même où il fut aperçu par Xénophon et par vous*. Il y trouva des autels en pierre grossièrement taillée, avec des inscriptions mal écrites et sans orthographe, qu'il remplaça par des autels en marbre et des inscriptions meilleures. Il paraît que l'on poursuivait, en Grèce et en Orient, avec une prédilection marquée, les souvenirs d'Alexandre le Grand, de ses expéditions et de ses exploits. Au temps de Plutarque encore, on montrait, sur les bords du

¹ *Annales*, II, 60.

² *Orat.*, XLVIII ; p. 360 J.

³ *Orat.*, XLIII, p. 539.

⁴ Pausanias, II, 32.

⁵ *Ibid.*, I, 35.

⁶ *Ibid.*, IX, 19, 5.

⁷ *Ibid.*, IX, 10, 1.

⁸ *Sicubi clarorum virorum sepulcra cognosceret, inferias Manibus dabat* (Il honorait de sacrifices funéraires tous les tombeaux des hommes illustres). (Suétone, *Caligula*, chap. III.) — Voir dans l'*Anthologie latine* de Meyer, 117, une épigramme adressée aux mânes d'Hector et attribuée à Germanicus. De même M. Acilius fit l'ascension du mont Œta, et y offrit un sacrifice, à l'endroit nommé Pyra, où Hercule s'était brûlé (Tite-Live, XXXVI, 30) ; Caracalla en offrit un au tombeau d'Achille (Dion Cassius, LXXVII, 16 ; Hérodien, IV, 8, et Philostrate, *Apollonius de Tyane*, IV, 11, p. 68, éd. K.) ; Adrien, au tombeau de Pompée (Dion Cassius, LXI, 11 ; Appien, *B. C.*, II, 86 (90) ; voir aussi *Anthol. Pal.*, t. II, p. 286 ; Lucain, VIII, 835, etc., et Drumann, *R. G.*, III, 525).

⁹ Artémidore, *Onirocr.*, IV, 47, p. 288.

¹⁰ *Periplus ad Hadrianum*, I, 1.

Céphise, un vieux chêne à l'ombre duquel avait été dressée sa tente à la bataille de Chéronée, non loin du monument de la fosse commune des Macédoniens qui y avaient péri¹. Quand le roi Mithridate entra en Phrygie, il jugea d'un bon augure de passer la nuit dans l'auberge même où était jadis descendu Alexandre². Aux environs de Tyr, on montrait une source près de laquelle Alexandre avait rêvé de la capture d'un satyre, présage que les interprètes de songes rapportèrent à la prise de Tyr³. Près de Minnagara, port situé à l'est de l'embouchure de l'Indus, le négociant grec qui y aborda, pendant son voyage dans l'Inde, visita les endroits où des chapelles, des autels, des fondations de camps et des puits profonds témoignaient, comme autant de souvenirs, du séjour qu'y avait fait l'armée macédonienne⁴. Il n'est guère probable que les empereurs romains, venant à Alexandrie, manquaient jamais d'y visiter le caveau, fermé sans doute pour le commun des voyageurs, où le corps d'Alexandre reposait dans un cercueil en verre⁵. Il fut ainsi visité par César⁶, par Auguste⁷, par Septime Sévère⁸, qui en ordonna la fermeture, et par Caracalla⁹, qui se le fit rouvrir ; Caligula avait fait retirer de ce caveau l'armure d'Alexandre¹⁰ ; cependant, au moyen âge encore, les Mahométans continuèrent à révéler, dans cette ville, un prétendu tombeau du héros macédonien¹¹.

De même, dit Pline le Jeune, en retraçant les exploits militaires de Trajan dans les pays lointains¹², *de même qu'on vous y a montré les vestiges sacrés des grands capitaines, le jour viendra où nos descendants demanderont à voir et signaleront à leurs enfants, comme non moins dignes d'être vus, le champ de bataille trempé de vos sueurs, les arbres sous lesquels vous vous êtes reposé, les rochers qui protégeaient votre sommeil, les maisons qui vous ont donné l'hospitalité*. Ammien Marcellin témoigne de l'accomplissement de cette prophétie, dans sa relation de la marche de Julien à travers la plaine de l'Euphrate, en rapportant que l'on montrait, dans la ville d'Ozogardane, la tribune du haut de laquelle Trajan avait harangué son armée¹³. Les souvenirs de l'histoire romaine étaient les seuls qu'eussent à offrir l'Italie et les provinces occidentales, à défaut de presque toute autre trace d'un âge mythologique dans ces provinces ; aussi les y recherchait-on, sans doute, avec beaucoup de zèle.

On montrait, près de Laurente, un endroit appelé Troie, jadis le camp d'Énée¹⁴ ; près de Litterne, des oliviers plantés par Scipion l'Ancien¹⁵ ; à Baies, des bijoux et un mantelet que Tibère, enfant, avait reçus en cadeau de la sœur de Sextus

¹ Plutarque, *Alexandre*, chap. IX, 2.

² Appien, *Bell. Mithridat.*, c. XI.

³ Plutarque, *Alexandre*, chap. XXV.

⁴ Hudson, *Geogr. min : Periplus maris Erythraei*, I, p. 24.

⁵ Strabon, XVII, p. 794.

⁶ Lucain, X, 19.

⁷ Dion Cassius, LI, 16 ; Suétone, *Auguste*, chap. XVIII.

⁸ Dion Cassius, LXXVII, 13.

⁹ Hérodien, IV, 8.

¹⁰ Suétone, *Caligula*, chap. LII.

¹¹ Léon l'Africain, *Descr. dell' Africa*, p. VIII, dans Ramusio, *Delle navigazioni e viaggi*, Venise, 1563, p. 82.

¹² *Panegyrique*, chap. XV.

¹³ Ammien, XXIV, 2, 3.

¹⁴ Appien, *Rom. hist.*, fragm. I, 1.

¹⁵ Pline, *Hist. nat.*, XVI, 234 : *Item myrtus eodem loco conspicuæ magnitudinis ; subest specus, in quo manes ejus custodire draco dicitur*. — Voir aussi, dans Sénèque (*Lettres*, 87), la relation de sa visite à la villa de Scipion et la description de celle-ci.

Pompée¹ ; au fond de la source d'Aponus, près de Padoue, des dés qu'il y avait jetés² ; à Capri, la place de laquelle il faisait précipiter les victimes de sa cruauté dans la mer, après de longues tortures³ ; à Tibur, la maison d'Horace⁴ ; à Rome, et dans d'autres lieux encore, celles où plusieurs empereurs avaient vu le jour⁵.

Il va sans dire que les historiens particulièrement s'appliquaient à inspecter, de leurs propres yeux, les lieux connus pour avoir été le théâtre des événements qu'ils avaient à raconter. Suétone, notamment, paraît avoir été très consciencieux à cet égard. Appien visita, près de Cajète (Gaète), la place où avait été assassiné Cicéron⁶ ; Plutarque, le champ de bataille de Bebricum (entre Crémone et Vérone) et le monument d'Othon, à Brixillum (Bresello)⁷.

2° L'intérêt des jouissances de l'art.

L'intérêt des souvenirs historiques, tel que le fait concevoir ce qui précède, l'emportait de beaucoup sur tout autre dans les voyages des Romains. Les considérations par lesquelles un poète latin, du temps de Néron, termine un poème sur les merveilles de l'Etna⁸, mettent aussi hautement en relief cette vérité. *Nous parcourons, dit-il, les terres et les mers, au péril de notre vie, et bravant tous les dangers, pour aller voir des temples magnifiques, avec leurs riches trésors, des statues de marbre et des antiquités sacrées ; nous recherchons avidement les fables de l'antique mythologie et faisons, dans nos voyages, la ronde chez tous les peuples. Voici maintenant que nous trouvons notre plaisir à regarder les murs de Thèbes, vieux comme Ogygès, et à nous transporter en imagination dans ces temps reculés, pour admirer tantôt les pierres qui se joignaient aux accents de la voix du chanteur, et aux accords de sa lyre, tantôt l'autel, duquel s'élevait, en deux colonnes distinctes, la fumée du double sacrifice ; puis les exploits des sept héros et le gouffre qui engloutit Amphiaräus. Là, ce qui nous captive, c'est l'Eurotas, ainsi que la ville de Lycurgue et la troupe sacrée suivant son chef jusqu'à la mort. Puis on visite Athènes, fière de ses chantres et de Minerve, sa victorieuse déesse. C'est ici que le perfide Thésée oublia jadis, à son retour, de hisser la voile blanche qui devait avertir son père. Athènes n'avait-elle pas également à répondre de la tragique*

¹ Suétone, *Tibère*, chap. VI.

² *Ibid.*, chap. XIV.

³ *Ibid.*, chap. LXII.

⁴ Suétone, *Vie d'Horace*.

⁵ Voir sur le prétendu lieu de naissance d'Auguste, que des apparitions de spectres empêchaient toutefois de visiter, Suétone, *Auguste*, chap. VI : *In avito suburbano juxta Velitras, permodicus et cellæ penuariæ instar (On montre encore, dans un faubourg de Vélitres et dans le logis de ses aïeux, la chambre où il fut nourri)* ; sur celui de Titus, le même, *Titus*, chap. I : *Natus... prope Septizonium, sordidis ædibus, cubiculo vero perparvo et obscuro, nain manet adhuc et ostenditur (Il naquit... dans une petite chambre obscure qui faisait partie d'une chétive maison attenant au Septizonium)* ; sur la maison où Domitien était venu au monde, Martial, IX, 20 ; et sur celle où naquit Pescennius Niger, *l'Histoire Auguste*, dans sa biographie, chap. XII.

⁶ *Bell. civ.*, IV, 19.

⁷ *Vie d'Othon*, chap. XIV et XVIII.

Ajoutons qu'en Palestine et ailleurs où recherchait de même, partout, des souvenirs de l'histoire biblique. Josèphe mentionne comme tels les restes de l'arche de Noé sur une montagne de l'Arménie (*Ant. Jud.*, I, 3, 5), la colonne de sel, produit de la métamorphose de la femme de Loth (*ibid.*, I, 11, 4), ainsi que, près d'Hébron, les tombeaux des petits-fils d'Abraham et un térébinthe gigantesque, dont on faisait remonter l'origine à la création du monde. (Le même, *B. J.*, IV, 9, 7.)

⁸ [Poème qui a été attribué par Wernsdorf à Lucilius le Jeune, par d'autres à Cornelius Severus.]

destinée d'Érigone, maintenant célèbre étoile ? L'histoire de la fille de Pandion, Philomèle, qui remplit les bois de son chant, et de sa sœur Progné qui, transformée en hirondelle, fait son nid auprès des toits, ainsi que du sauvage Térée, errant dans les champs solitaires, figurait également parmi les mythes athéniens. Tantôt nous admirons les cendres de Troie et Pergame pleurée par les vaincus ; nous découvrons le tertre du grand Hector, où le bouillant Achille et le vengeur du grand Hector gisent également.

Cependant le même poète mentionne aussi, après l'intérêt des souvenirs historiques, celui que l'on prenait à l'art, comme un des mobiles déterminants du plaisir et de la direction des voyages. Il poursuit en ces termes : *Oui, les peintures et les sculptures de la Grèce aussi fascinent bien des gens : tantôt c'est Vénus Anadyomène, avec sa ruisselante chevelure, ou la terrible Colchienne, avec ses jeunes enfants jouant à ses pieds, tantôt le sacrifice d'Iphigénie avec le père à la figure voilée, ou bien quelque œuvre de Myron*¹. *Cette profusion d'œuvres, dans lesquelles tant d'art se manifeste, attire beaucoup de personnes, et vous vous croyez obligé d'aller les voir, malgré les périls du voyage sur terre et sur mer*². Il n'est pas besoin d'ajouter que les Romains, avides de s'instruire et de se former le goût, ne négligeaient pas, dans leurs voyages, d'examiner ces œuvres d'art, dont notamment la Grèce et l'Asie Mineure possédaient une telle quantité³. Cicéron en mentionne de même en Sicile un certain nombre, que Verrès avait fait enlever aux particuliers et aux temples, dont elles étaient la propriété, et que les habitants ne manquaient pas, alors ; de faire voir aux étrangers. Dans la chapelle de Hégus, à Messana, il y avait un Amour de Praxitèle, un Hercule de Myron et deux canéphores de Polyclète⁴. On n'admirait pas moins, dans cette île, la Diane de Ségeste⁵ et une peinture représentant un combat de cavalerie d'Agathocle, dans le temple de Minerve, à Syracuse⁶.

Properce ne voulait pas se contenter d'étudier, à Athènes, Platon, Démosthène et Ménandre, mais se proposait d'y contempler aussi les images et les œuvres de bronze et d'ivoire⁷. Il fallait, naturellement, surtout avoir vu les chefs-d'œuvre célèbres que tout homme instruit connaissait de nom, comme en offraient encore toutes les villes considérables de la Grèce, même au temps de l'empire, et dont

¹ [Sculpteur grec célèbre, qui excellait surtout à représenter les animaux.]

² *L'Étna*, 565-598.

³ Cicéron (*De imp. Pomp.*, 14, 40) dit cependant du passage de Pompée en Grèce, où rien ne put l'arrêter : *Signa et tabulas ceteraque ornamenta Græcorum oppidorum, quæ alteri tollenda esse arbitrantur, ea sibi ille ne visenda quidem existimavit.*

⁴ *Messanam ut quisque nostram venerat, hæc visere solebat ; omnibus hæc ad visendum patebant quotidie ; domus erat non domino magis ornamento quam civitati* (Nos Romains, en arrivant à Messine, s'empressaient de visiter l'oratoire d'Hégus : il était ouvert à tout le monde ; on le voyait tous les jours. Cette maison ne faisait pas moins d'honneur à la ville qu'au propriétaire lui-même). (Verrines, II, 4, 2, etc.)

⁵ *Colebatur a civibus, ab omnibus advenis visebatur ; quum questor essem, nihil mihi ab illis demonstratum est prius* (Les citoyens l'honoraient d'un culte religieux ; les étrangers la visitaient ; c'est la première chose qu'on m'ait montrée à Ségeste, pendant ma questure). (*ibid.*, 33, 74.)

⁶ *Nihil erat ea pictura nobilium, nihil Syracusis quod magis visendum putaretur* (L'art n'a rien produit de plus beau ; Syracuse n'offrait rien de plus parfait à la curiosité des étrangers). (*ibid.*, 55, 122.) — Voir aussi *ibid.*, 57, etc.

⁷ Properce, III, 21, 29, etc. — Apulée, *De mundo*, p. 746 : *Phidian illum, quem fictorem probum fuisse tradit memoria, vidi ipse in clypeo Minervæ, quæ arcibus Atheniensibus prævidet, oris sui similitudinem colligasse.*

Cicéron a également énuméré une partie¹. On entreprenait des voyages uniquement pour les voir².

Ainsi, au temps de Cicéron, on ne visitait Thespies que pour le Cupidon de Praxitèle, qui s'y trouvait alors³, et, suivant Pline⁴, bien des gens n'avaient fait le voyage de mer à Cnide que pour admirer la Vénus du même artiste, regardée par beaucoup de personnes comme le premier chef-d'œuvre du monde entier. Si l'on ne trouve aucune mention de voyages faits par des Romains à Olympie, cela peut tenir au hasard, car il paraît que les Grecs avaient, assez généralement, conservé l'habitude d'y aller⁵. Mais, ce qui fait bien ressortir combien l'intérêt des souvenirs historiques l'emportait, dans les pérégrinations des Romains, sur le goût des arts, c'est que le premier apparaît presque partout comme le mobile dirigeant, tandis qu'il n'est jamais qu'exceptionnellement et fortuitement question du second. En effet, l'intérêt qu'ils prenaient aux choses d'art était le plus souvent tout extérieur et superficiel, c'est-à-dire uniquement déterminé, d'ordinaire, par le prestige du nom de l'artiste et la célébrité de son œuvre.

Qui a vu une bonne fois la statue ou l'image qu'il voulait voir, s'en va satisfait et ne revient plus, a dit quelque part Tacite⁶ ; et cette remarque s'appliquait, sans doute, à la grande majorité des voyageurs de sa nation. Sous ce rapport aussi, les voyages des Romains du temps ressemblaient à ceux des touristes anglais de nos jours, non moins que par la recherche assidue et consciencieuse des lieux auxquels sont attachés des souvenirs historiques⁷.

Dans tous les temps, la grande majorité des Romains devaient, il faut bien l'admettre, après tout, sentir comme s'exprimait Atticus au sujet d'Athènes. *Les lieux, dit-il⁸, qui portent des traces de ceux que nous aimons et admirons, produisent une certaine impression sur nous. Même Athènes, ma ville favorite, ne me réjouit pas tant par ses constructions helléniques et ses précieux chefs-d'œuvre des artistes anciens que par le souvenir de ses grands hommes, en me rappelant où ils demeuraient, où ils avaient l'habitude de s'asseoir et de se promener en causant, ainsi que par leurs tombeaux, dont la vue m'intéresse également.*

3° Le sentiment de la nature.

Le sentiment de la nature apparaît beaucoup plus en relief dans les voyages des Romains que l'amour de l'art. *Dans tout ce qui tend à recréer l'esprit et à nous*

¹ Verrines, II, 60, 135, passage qui se termine par ces mots : *Longum est neque necessarium commemorare, quæ apud quosque visenda sunt, tota Asia et Græcia* (Il serait long, autant qu'inutile, de dénombrer ici toutes les choses qui sont à voir dans chacune des villes de l'Asie et de la Grèce).

² *Ibid.*, et 2, 4 : *Cupidinem..., propter quem Thespiæ visuntur nam alia visendi causa nulla est* (le Cupidon de marbre qu'on voit à Thespies, où sa beauté seule attire les étrangers ; car cette ville n'a rien, d'ailleurs qui puisse les appeler). — Strabon, IX, 25, p. 410.

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 22 : *Ille propter quem Thespiæ visebantur, nunc in Octaviæ scholis positus.*

⁴ *Ibid.*, 20 : *Ante omnia est non solum Praxitelis verum in toto orbe terrarum Venus quam ut viderent multi navigaverunt Cnidum.*

⁵ Épictète, *Dissert.*, I, 7, 23.

⁶ *Dialogue des orateurs*, chap. X.

⁷ [M. Friedlænder, pour le plus ample développement de cette thèse, renvoie à un traité spécial publié par lui en 1852 : *Sur le sentiment de l'art chez les Romains de l'empire*, en allemand.]

⁸ Cicéron, *De legibus*, II, 2, 4.

procurer des jouissances, dit Atticus¹, *la palme est à la nature*. Mais cet intérêt se montre le plus souvent, chez les anciens ; tout différent de ce qu'il est chez les modernes. Souvent même, il ne dérivait d'aucune impression immédiate, mais n'était qu'indirectement provoqué et déterminé par la célébrité, la rareté, l'extraordinaire, ou bien par la sainteté des objets et des phénomènes qui avaient frappé l'imagination.

C'est par ce caractère religieux que le sentiment de la nature, dans l'antiquité, se distinguait essentiellement de celui qui y correspond chez les modernes. Les grands phénomènes du monde physique remuaient les anciens bien plus profondément qu'ils ne nous impressionnent ; se sentant comme en présence d'une action divine ou démoniaque, l'étonnement ou l'admiration dont ils étaient frappés se traduisait toujours, alors, en une espèce d'adoration religieuse. Quelque altération qu'eût subie la croyance aux anciens dieux, dans le cours des siècles, cette superstition-là s'était conservée chez les Romains, comme chez les Grecs de l'époque. D'ailleurs, les phénomènes qui la provoquaient ne restaient-ils pas toujours les mêmes ? n'agissaient-ils pas toujours sur l'âme avec une égale puissance ?

Parmi les nombreux passages d'auteurs et de poètes latins du temps, dans lesquels se manifeste ce caractère religieux du sentiment de la nature, bornons-nous ici à citer le suivant : *Quand vous apercevez, dit Sénèque le Philosophe², un bois sacré, formé de vieux arbres bien serrés les uns contre les autres et de haute futaie, où la masse touffue des branchages, entrelacés dans tous les sens, masque la voûte du ciel, le développement gigantesque des arbres, le mystère du lieu et l'admiration des ombres, fortes et continues, qu'ils projettent sur la rase campagne, font que vous vous sentez comme en présence d'une divinité. De même, quand vous verrez une grotte dont la pierre est toute rongée par le temps, qui a fait un trou profond dans les flancs d'une montagne, et que cette excavation n'a rien d'artificiel, mais est tout entière l'effet de causes naturelles, cette vue remplira votre âme du sentiment de l'existence d'un pouvoir supérieur. Nous vénérons les sources des grands fleuves ; là, où le flot impétueux s'échappe du gouffre qui le dérobait à nos yeux, s'élèvent des autels ; les sources thermales ont leur culte, et maint lac est réputé sacré, à cause de la teinte sombre où de l'insondable profondeur de ses eaux*. Dans la solitude et dans le recueillement que produit le silence de la nature, quand on se sentait plus près de la divinité, plus directement exposé à son action et dans le cas d'avoir le plus besoin de sa protection, le sentiment religieux arrivait à se manifester plus souvent et plus vivement qu'au milieu du tumulte et du bruit des villes, et le voyageur en chemin s'arrêtait parfois, involontairement, comme en extase devant la demi-obscureté des grottes, des vieux arbres, ou des collines entourées de haies³. Ainsi, l'on recherchait des lieux remarquables par l'aspect grandiose ou la beauté de la nature, non seulement pour se réjouir de cette vue, mais encore pour adorer la divinité à laquelle ils étaient consacrés. Ainsi, la source du Clitumne, dans l'Ombrie, attirait les visiteurs autant par son caractère sacré que par sa beauté même⁴. Du pied d'une colline, couverte de cyprès, elle s'échappait, transparente et froide comme la glace, avec un éclat verdâtre, dans

¹ Dans Cicéron, *De legibus*, II, 1, 2.

² Sénèque, *Lettres*, 41. — Preller, dans sa *Mythologie romaine*, cite d'autres passages semblables.

³ Apulée, *Floridaes*, I, 1. — Voir aussi les deux invocations poétiques de Silvain, dans la vallée du Tessin (Henzen, 5751) et près d'Axima (Orelli, 1613).

⁴ Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 8. — Sur les médailles qui ont été trouvées dans des sources et des rivières, voyez *Bull. de l'Inst.*, 1853, p. 82.

lequel se miraient les frênes de ses deux rives, puis ne tardait pas à devenir, en s'élargissant, une rivière navigable, bordée de maisons de campagne. Un vieux temple et une multitude de chapelles s'élevaient près de l'endroit où elle prend naissance ; les murs et les colonnes du sanctuaire étaient couverts d'inscriptions tracées par les visiteurs, qu'il avait particulièrement le privilège d'attirer en très grand nombre¹, mais qui ne manquaient pas non plus, sans doute, auprès d'autres sources et rivières, remarquables par leur beauté². Parmi les grottes et les cavernes les plus célèbres, on citait celle de Coryce, au Parnasse, que Pausanias (X, 32, 2) appelle la plus grande et la plus curieuse qu'il eût jamais vue, et une autre du même nom, près de la ville de Coryce, en Cilicie, mais qui était évidemment moins une caverne proprement dite qu'une gorge couverte³.

Pausanias n'a pas mentionné celle-ci, mais décrit trois autres grandes cavernes dans l'Asie Mineure. Que le sentiment de la nature, chez les anciens, crût reconnaître, dans ces voûtes hardies, avec leurs bizarres stalactites et autres formations de pierres étranges, les demeures de dieux, mais surtout de nymphes ; que l'on crût distinguer, dans le bruissement des eaux, ruisselant ou tombant goutte à goutte du haut, ou s'écoulant dans les profondeurs de ces grottes, des accents d'une musique démoniaque ; que, dans ce mystérieux demi-jour on dans l'obscurité, sans autre guide que la lueur blafarde d'une torche, on fût saisi d'une vague terreur, tout cela se comprend⁴ ; aussi, toutes les grottes d'étendue majeure étaient-elles, très probablement, consacrées à certaines divinités, dont on y plaçait, dans ce cas, les images⁵.

La vénération pour les bois sacrés et les arbres distingués pour leur haute antiquité et leur taille gigantesque, est tout aussi naturelle. Pausanias énumère les arbres les plus anciens de la Grèce, qui y remontaient jusqu'à la nuit des temps, comme le saule à Samos, le chêne à Dodone, et l'olivier sur l'Acropole d'Athènes⁶ ; Pline, les plus gigantesques, dans le creux de quelques-uns desquels il y avait largement place pour plusieurs hommes⁷. Cicéron, cependant, en parle sur un ton plus léger⁸. On visitait beaucoup, évidemment, des arbres tels que ce beau pin-pignier de l'Ida, d'environ deux cent vingt pieds de haut, qui était devenu proverbial et qu'avait déjà décrit le premier Attale de Pergame⁹ ; ou, en Lycie, l'énorme platane dans le tronc creux duquel Licinius Mucien prit son repas, avec douze convives. Un autre platane célèbre, près de Gortyne, dans la Crète, avait inspiré à des poètes latins et grecs des pièces de vers, que l'on attachait probablement au tronc de l'arbre dont elles chantaient la gloire. C'est sous cet arbre que, d'après la tradition, Europe avait reçu les embrassements de Jupiter¹⁰.

¹ Suétone, *Caligula*, chap. XLIII : *Cum ad visendum nemus flumenque Clitumni Mevaniam processisset (Il était venu visiter le Clitumne et les bois qu'il arrose, et s'était avancé jusqu'à Mévania).*

² Ainsi Pline (*Hist. nat.*, III, 117) dit : *Padus... visendo ponte profluens.*

³ Strabon (XIV, 5, p. 671) en a fait une courte, Pomponius Méla (I, 13) une plus longue et très poétique description.

⁴ Pomponius Méla, *l. c.* : *Terret ingredientes sonitu cymbalorum divinitus et magno fragore crepitantium. — Intra spatium est, magis ut progredi quisquam ausit horrible et ideo incognitum.*

⁵ Pausanias, *l. c.*

⁶ Le même, VIII, 23, 4.

⁷ *Histoire naturelle*, XII, 9, etc.

⁸ *De legibus*, I, 1.

⁹ Strabon, XIII, 1, 41, p. 603.

¹⁰ Pline le Naturaliste, *l. c.*

Un autre point, qui influait essentiellement sur la vogue de curiosité de certains lieux, c'était la célébrité qu'ils devaient à la poésie et à la littérature. La description d'un site était-elle devenue le thème favori des écrivains et de poètes, ce qu'ils en avaient dit ne manquait jamais d'y faire affluer les visiteurs en nombre toujours croissant ; or, c'était là précisément le cas pour une grande partie des localités et des curiosités dont nous venons de faire mention.

La description que nous a laissée Pomponius Méla de la caverne de Coryce, en Cilicie, trahit des réminiscences de descriptions poétiques antérieures, ainsi que, dans Pline l'Ancien, celle de la vallée de Tempé¹, des deux côtés de laquelle les montagnes s'élevaient, comme des murs à plans doucement inclinés, jusqu'à perte de vue ; le Pénée, coulant entre deux rives tapissées de gazon, au milieu d'un charmant bocage, parcourait le fond étroit de la vallée, où les faites des arbres résonnaient partout du chant des oiseaux. L'empereur Adrien s'était appliqué, dans son Tiburtinum, à une imitation de la vallée de Tempé². La seule chose dont Sénèque s'enquière auprès de son ami Lucilius, qui avait parcouru la Sicile dans toutes ses parties, c'est une définition exacte de la nature du gouffre de Charybde, uniquement redevable à la poésie de sa célébrité.

Il savait déjà que le rocher de Scylla n'offre aucun danger (*Lettres*, 79). *Les voyages*, dit-il, dans un autre passage de ses lettres, *vous procureront des notions sur les peuples étrangers, vous feront connaître de nouvelles formations de montagnes, de vastes étendues de plaines inconnues, des vallées arrosées par des filets d'eau intarissables, ou la nature si remarquable de tel fleuve, grossi par des crues en été comme le Nil, ou se dérochant d'abord aux regards comme le Tigre, puis reparaissant dans toute sa force et sa puissance, après avoir ainsi invisiblement fourni la première partie de son cours, ou enfin, comme le Méandre, cet éternel sujet de badinage et lieu commun de tous les poètes, qui serpente en formant des sinuosités infinies, s'éloignant et se rapprochant tour à tour des autres parties de son propre lit, jusqu'à ce qu'il finisse par y rentrer complètement ; du reste, les voyages ne vous rendront ni meilleur, ni plus raisonnable*³.

On voit que ce n'est point pour la beauté de leurs rives qu'il cite ces fleuves, mais pour leur célébrité et les curieux phénomènes particuliers qu'on y observe.

Cela nous conduit à un troisième point, qui mérite également d'être pris en considération et qui ajoutait encore à l'intérêt de plusieurs des autres curiosités déjà nommées : nous voulons parler de l'attraction particulière qu'exerçait tout ce qu'il y avait d'extraordinaire, de rare et d'anormal en apparence dans certains phénomènes de la nature.

A propos des îles flottantes du lac Vadimonis, près d'Amérie, Pline le Jeune dit, comme nous l'avons déjà rapporté plus haut, qu'en Italie une pareille curiosité naturelle passe inaperçue, tandis que l'on entreprend des voyages de terre et de mer, à l'étranger, pour y rechercher des phénomènes du même genre, qui ne

¹ *Hist. nat.*, IV, 31 : *In eo cursu Tempe votant V millium p. longitudine et ferme sesquijugeri latitudine, ultra visum hominis attollentibus se dextra lævaque leniter convexis jugis intus suo lute viridante. Hac labitur Peneus, viridis (?) calculo, amœnus circa ripas gramine, canorus avium concentu.* — Le texte corrompu de la fin de la première de ces deux phrases contenait probablement la mention d'un bois sacré, auquel paraît faire allusion ce qui suit.

² *Vie d'Adrien*, chap. XXVI.

³ *Ibid.*, 104, 15. — La chute du Tigre aussi paraît avoir été souvent décrite par les poètes du temps. Il suffit de rappeler, à ce sujet, les vers de Néron, dans le scoliaste de Lucain (*Pharsale*, III, 261), et les vers de Lucain lui-même.

sont guère plies curieux¹. Il y avait, d'ailleurs, encore un autre lac avec des îles flottantes, près de Cotilies².

Romains et Grecs, séjournant dans les provinces occidentales, se rendaient à Gadès ou à la côte occidentale des Gaules pour voir le mouvement des marées sur l'Océan Atlantique. Sabinus, l'ami de Lucien, fit, exprès pour cela, un voyage dans la Gaule³ ; Philostrate y avait aussi observé ce phénomène. Cet auteur, faisant voyager dans le même but son Apollonius à Gadès, rapporte la superstition, encore aujourd'hui fort accréditée, dans beaucoup de districts maritimes, que les moribonds ne peuvent mourir pendant la durée du flux, et que l'âme ne quitte jamais le corps qu'avec le reflux⁴. Strabon, Apulée et Dion Cassius décrivent un gouffre près d'Hiérapolis, en Phrygie, duquel s'élevaient des vapeurs, chargées d'acide carbonique, délétères pour tous les animaux et tous les hommes, sauf, à ce que l'on prétendait, les eunuques. Ces écrivains en avaient eux-mêmes fait l'expérience sur des oiseaux et d'autres animaux.

Ce qui prouve combien ce lieu était fréquenté, c'est qu'on y avait bâti un théâtre spécial pour la commodité des observateurs⁵. Ce théâtre ne paraît, toutefois, avoir été construit que postérieurement au temps de Strabon, car ce géographe n'en fait pas mention. Au temps d'Ammien Marcellin, on avait cessé d'observer ce phénomène⁶. Il va sans dire que tous les Avernoes ou soupiraux du même genre, regardés par les anciens comme des bouches de l'enfer, attiraient de même la curiosité, notamment celui des environs de Cumès, le plus connu de tous. Il serait impossible d'énumérer tous ces innombrables phénomènes de la nature, soit réels, soit imaginaires, ou du moins drapés des fables de la mythologie, que recherchaient alors les voyageurs ; nous pouvons d'autant mieux nous dispenser de multiplier les exemples que nous en avons déjà cités beaucoup.

Il nous reste encore à considérer les lieux et les sites que l'on ne recherchait que pour leur beauté naturelle. En première ligne se présentent ici les rivages de la mer, où l'on aimait tellement à jouir de la belle nature, que les mots *beaux sites* et *sites maritimes* pouvaient passer pour synonymes⁷. La poésie et la mythologie anciennes offrent une foule des plus éloquents témoignages du sentiment intime et profond que l'on avait de la beauté et des splendeurs de la mer⁸, et l'art antique a emprunté à cet élément les motifs de ses images les plus gracieuses et les plus magnifiques. La littérature latine, et plus encore les ruines des villas et des palais romains, qui bordaient les plus belles parties du littoral, et que les contemporains célébraient à l'envi, précisément pour la belle vue dont on y jouissait, témoignent mainte et mainte fois de l'amour des Romains pour la mer⁹. De son palais dans l'île de Caprée, Tibère pouvait embrasser d'un coup

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 20.

² Denys d'Halicarnasse, I, 16.

³ Lucien, *Apologie*, 15.

⁴ Philostrate, *Apollonius de Tyane*, IV, f. V, au commencement — *L'itinéraire de Jérusalem* commence par ces mots : *Civitas Burdigala, ubi est fluvius Garonna, per quem facit mare Oceanum, accessa et recessa per leugas plus minus centum.*

⁵ Strabon, VIII, 3, 14, p. 629. — Apulée, *De mundo*, p. 729. — Dion Cassius, LXVIII, 27.

⁶ Ammien, XXIII, 6.

⁷ *Amœnia* (sic) *αἰ ἀξται*. (*Gloss. Labb.*)

⁸ Voir surtout Catulle, 63, 271, etc.

⁹ Cicéron (*ad Atticum*, XII, 9) écrit d'Antium : *Cetera noli putare amabilia fieri posse littore, villa, prospectu maris, his rebus omnibus* ; ainsi que de Pouzzoles (*ibid.*, XIV, 13) : *Quæris atque etiam ipsum me nescire arbitraris, utrum maris tumulis prospectugne an ambulatione ἀλιτενεί delecter. Est mehercule ut dicis utriusque loci tanta amœnitas, ut dubites utra anteponenda sit.* — Voir aussi

d'œil tout le superbe golfe de Naples¹. La villa de Pollius Félix, sur la hauteur de Sorrente, offrait, de chaque fenêtre, une vue différente, sur Ischia, Caprée et Procida, avec celle de la mer, que l'on apercevait de toutes ; là se reposait le soleil couchant *quand le jour baissait, que l'ombre des montagnes, couronnées de feuillage, se projetait dans la mer et que les palais semblaient flotter dans un miroir de cristal*². Nous avons déjà parlé plus haut des lieux de plaisance et de bains situés sur le rivage occidental de l'Italie et la côte septentrionale de l'Égypte ; en Grèce aussi, c'est principalement sur les côtes que l'on rencontre des ruines de villas romaines³. Mais les bords des lacs et des fleuves n'avaient guère moins d'attrait pour les amis des beautés de la nature. On connaît l'attachement de Catulle pour le lac de Garde ; sur la presqu'île de Sirmio, qu'il affectionnait tant, existent encore des débris de constructions romaines. Les bords si gracieux et si richement ombragés du lac de Côme étaient couverts de villas au temps de Pline le Jeune⁴, et sur ceux du lac de Bracciano on a trouvé des ruines d'un Pausilype (Sans-Souci), dont la propriétaire s'appelait Métia Hédonium, et vivait du temps de Tibère⁵. Il n'y avait pas, de par le monde, dit Sénèque (*Lettres*, 89, 21), *de lac que ne dominassent les toits de villas appartenant à des grands de Rome, de fleuve dont les rives ne fussent bordées de leurs habitations*. Parmi les fleuves d'Italie, l'Anio et le Tibre étaient probablement ceux dont on affectionnait et visitait le plus les rives : celles du Tibre, d'après Pline l'Ancien (*H. n.*, III, 54), étaient peut-être ornées de plus de villas que toutes les autres rivières du monde entier.

Nous pouvons nous dispenser de revenir ici sur la villa bien connue de Néron à Sublaqueum⁶.

Outre la cascade à laquelle Tibur devait sa vogue⁷, on connaît la villa tiburtine de Manlius Vopiscus par Stace (I, 3), poète dont on goûte surtout la lecture en Italie, à cause de la vraie couleur locale dont ses vers sont empreints, comme l'a fait observer le célèbre Niebuhr, en termes si flatteurs pour l'auteur des *Silves*.

Cette prédilection pour les rivages et les sites riverains s'explique très naturellement dans le Midi. Ce qui faisait si avidement rechercher le voisinage des eaux, ce n'était pas seulement le coup d'œil récréatif sur l'immense surface azurée de la mer, sur les tortuosités à reflet argentin des ruisseaux et des rivières, ainsi que sur l'écume blanche des cascades, c'était aussi la délicieuse fraîcheur des brises qui s'en élevaient. De plus, l'eau est, dans le paysage méridional, le véritable élément qui vivifie, car la sécheresse et l'aridité y règnent partout où elle manque. C'est sur ses bords que la verdure a le plus de fraîcheur, que la campagne se déploie le plus richement, et que les couronnes des arbres procurent le plus d'ombrages⁸. Laisser-reposer l'œil sur le feuillage silencieux⁹ ou le cours de la rivière qui passe, ou le promener au loin, écouter le chant des

dans Pline le Jeune (*Lettres*, II, 17, ainsi que I, 9) la description de la villa près de Laurente ; puis Apulée, *Apol.*, p. 579 (*prospectum maris, qui mihi gratissimus est*).

¹ Tacite, *Annales*, IV, 67.

² Stace, *Silves*, II, 2, 10-20. — Plutarque, *Qu. conv.*, 1, 4, 3, 5.

³ Curtius, *le Péloponnèse*, I, 83, etc. — Voir aussi Pausanias, VII, 21, 4.

⁴ *Lettres*, IX, 7, et Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, X, 77 (*Larium lacum amœnum arbusto agro*).

⁵ Voyez de Rossi, *Bull. Nap.*, N. S., II, 21, et Henzen, 5137.

⁶ Tacite, *Annales*, XIV, 22, et Pline, *Hist. nat.*, III, 109 : *Lacus tres arnœnitate nobiles, qui nomen dedere Sublaqueo*.

⁷ Denys d'Halicarnasse, V, 37.

⁸ *Gloss. Labb.* : *Amœnus σῦννοχιοσ τοπος*.

⁹ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 62 : *Herbas poque silentes frondesque avide spectare solemus*.

oiseaux, le murmure de l'onde ou le mugissement des vagues, aspirer le souffle bienfaisant de l'air, laisser les heures s'écouler dans la rêverie muette et solitaire, telles étaient les jouissances de la nature que les poètes latins célèbrent en vers si éloquents ; telles, ou à peu près telles, les scènes agrestes que les amis de la nature recherchaient le plus volontiers, après les rivages de la mer.

*Cum tamen inter se prostrati in gramine molli
Propter aquaë rivum sub ramis arboris altæ
Non magnis opibus jucunde corpora curant :
Præsertim cum tempestas adridet et anni
Tempora conspungunt viridantis floribus herbas.*

Voilà quelles étaient, d'après Lucrèce¹, les principales conditions du bonheur champêtre. Aussi les villas s'élevaient-elles généralement sur des sommités², ouvrant des perspectives larges, sereines et variées. La situation de la villa toscane de Pline le Jeune peut être citée comme modèle d'un paysage de l'intérieur d'une beauté parfaite, telle que l'entendaient les Romains³. On y jouissait de l'aspect d'une vaste plaine, encadrée de tous côtés, comme un immense amphithéâtre, par les contreforts de l'Apennin ; des sommets plus élevés descendaient d'antiques et épaisses forêts, alternant avec des pentes fertiles, couvertes des plus riches moissons ; plus bas venaient se ranger des vignobles et, enfin, des champs et des prairies, parés de la plus belle verdure et émaillés d'une multitude de fleurs, des couleurs les plus variées. Le Tibre et nombre de ruisseaux arrosaient la plaine dans toute son étendue. C'était une grande jouissance que la contemplation d'un pareil site, de la hauteur ; on ne croyait pas avoir sous les yeux la réalité d'un paysage, mais un beau tableau, tant l'œil se délectait partout de la diversité, ainsi que de la grâce des lignes et des contours qui s'offraient à lui.

C'est un fait suffisamment établi que, dans l'antiquité, une vue agréable était estimée comme un des plus grands avantages de toute propriété⁴.

Il est éminemment caractéristique, pour la direction indiquée du sentiment de la nature chez les Romains, que le mot agrément (*amœnitas*) est celui qui, dans leur langage, revient le plus souvent comme un terme d'éloge, et se rapproche le plus, par le sens qu'ils y attachent, de ce que nous appelons la belle nature. Ils emploient bien aussi, mais rarement, l'épithète *pulcher*. En effet, l'idée qu'ils se faisaient des beautés de la nature était beaucoup plus étroite que celle qui a déterminé l'acception moderne du mot. Quintilien dit quelque part⁵ que l'éloge du bel aspect (*species*) d'un paysage ne peut s'appliquer qu'aux pays de plaines, aux sites gracieux et à ceux du bord de la mer. La rudesse et le caractère

¹ II, 29 : (*Amis étendus sur un tendre gazon, au bord d'une eau courante, à l'ombre d'un grand arbre, de pouvoir à peu de frais réjouir notre corps, surtout quand le temps sourit et que la saison émaille de fleurs l'herbe verte des prairies*) — Voir aussi Quintilien, X, 3, 24 : *Silvarum amœnitas et præterlabentia flumina et inspirantes ramis arborum auræ volucrumque cantus et ipsa late circumspiciendi libertas ad se trahunt.*

² Sénèque, *Lettres*, 89, 21.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, V, 6.

⁴ *Digeste*, VIII, 1, 15, S 1, Pomponianus, libro XXIII, *ad Sabinum* : *Servitutum non ea natura est ut aliquid faciat quis, veluti viridia (vulgo viridaria) tollat, aut amœniorum prospectum præstet*, etc.

⁵ III, 4, 27 : *Est et locorum (taus) qualis Siciliæ apud Ciceronem, in quibus similiter speciem et utilitatem intuemur : speciem maritimis, planis, amœnis ; utilitatem salubribus, ferlitibus* (*On loue encore les lieux : témoin cette description que Cicéron fait de la Sicile. On y considère la beauté et l'utilité : la beauté, dans la perspective de la mer, des plaines ou des prairies ; l'utilité, dans la salubrité de la température et la fertilité du sol*).

sauvage, la terrible majesté, l'uniformité sombre mais grandiose, dans les tableaux de la nature, ne prêtaient pas à l'admiration, d'après le sentiment romain. Elle était restreinte aux sites des pays de vallées et de collines, aux rebords extérieurs des chaînes de montagnes, et ne s'étendait pas plus à celles d'une grande hauteur qu'aux landes et aux marécages, aux masses de rochers et aux déserts sans eau. Les hommes de ce temps-là étaient insensibles à l'effet magique que produit sur nous l'aspect désolé de la Campagne de Rome, telle qu'elle est aujourd'hui. Dans Cicéron¹, Atticus, surpris de la beauté de l'île de Fibrénus, dit que, s'étant figuré les environs d'Arpinum comme un pays tout de rochers et de montagnes, il avait été fort étonné d'apprendre que son ami trouvât tant de plaisir à cette contrée. Il y avait notamment, dans l'éducation d'alors, absence de tout ce qui fait comprendre les merveilles du monde alpestre. L'impression qu'elles faisaient sur les Romains ressemblait, probablement, assez à ce qu'éprouvent les voyageurs modernes à la vue des solitudes glacées du pôle arctique ; il n'y avait de moins que l'admiration de nos contemporains pour la terrible sublimité de telles scènes. A une époque où les Romains franchissant les nombreuses routes des Alpes se comptaient chaque année par centaines, ou plutôt par milliers, et où l'Helvétie était habitée par des Romains, les voyageurs des Alpes n'avaient des yeux que pour les difficultés, les périls et les terreurs dont ils y étaient . menacés, pour l'escarpement des pentes et l'exiguïté des sentiers à gravir le long des bords vertigineux d'affreux précipices, pour la solitude inhospitalière des mers de glace et des surfaces couvertes de neige, ainsi que pour le terrible roulement des avalanches. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir comment Strabon (IV, 6, p. 204) a décrit les routes de la partie occidentale des Alpes surtout, et Claudien² le passage du Splügen. Ce défaut de sens pour le charme du côté sublime de ces terreurs, inspirées par la nature, peut seul, comme l'a très bien fait observer Alex. de Humboldt dans son *Cosmos*³, expliquer pourquoi il ne nous est parvenu de l'antiquité aucune description des neiges éternelles de la chaîne des Alpes, de la vive rougeur dont le crépuscule du soir et du matin les colore, de la beauté des glaciers avec leurs teintes bleues, ni du grandiose de la nature en général dans le paysage suisse ; pourquoi Silius Italicus⁴ représente la région des Alpes comme un effroyable désert privé de végétation, tandis qu'il chante avec amour les moindres gorges de l'Italie et les bords buissonneux du Liris.

C'est pour cela aussi qu'il n'est presque jamais fait mention, dans les écrits du temps, d'ascensions de hautes montagnes, pour le plaisir de jouir d'un vaste panorama, car on se procurait beaucoup mieux le genre de vues qu'aimaient exclusivement les Romains, d'éminences d'une élévation moindre. Les éloges que Pline l'Ancien donne aux naturalistes, ses devanciers, pour leur zèle infatigable dans la recherche de simples, qui ne les faisait reculer, dans leurs explorations, ni devant l'âpreté des sommets de montagnes entièrement dépourvues de routes, ni devant la solitude des déserts⁵, montrent bien comment on ne voyait, en général, que la fatigue à endurer dans l'ascension des montagnes. *Ceux* dit Strabon (XII, 2, 8, p. 538), *qui ont escaladé la cime couverte de neiges éternelles du mont Argée, près de Mazaca, en Cappadoce, rapportent qu'on aperçoit de là deux mers, celle d'Issus et celle du Pont ; mais il est peu de personnes qui aient*

¹ *De legibus*, II, 1, 2.

² *De Bello getico*, 340, etc.

³ Au tome II, p. 257 de l'édition originale.

⁴ III, 477 ; IV, 348 ; VIII, 399.

⁵ Pline, *Hist. nat.*, XXV, 3.

osé y monter. Ajoutons cependant que le même géographe (XIII, 5, p. 625) parle d'un belvédère en marbre construit par les Perses sur le Tmolus, près de Sardes, duquel on jouissait d'une large vue d'ensemble sur le pays environnant. La seule montagne dont on mentionne l'ascension, est l'Etna¹ ; mais c'était évidemment moins pour jouir de la vue que pour étudier la nature volcanique de ce géant, qu'on y montait, notamment aussi pour mieux observer le phénomène des immenses surfaces de neige, dans le voisinage immédiat du cratère ignivome. C'est au moins dans ce but que Sénèque (*Lettres*, 79) invita Lucilius à y monter. Adrien en fit l'ascension pour contempler du sommet le lever du soleil, que l'on y disait accompagné du phénomène d'un arc-en-ciel². Le même empereur, et après lui Julien, firent celle du Casius, parce que, disait-on, du haut de cette montagne, on voyait paraître le soleil avec le deuxième chant du coq³. On prétendait, d'ailleurs, que de la cime du mont Ida aussi, on découvrait le disque solaire avant le point du jour⁴.

Le plaisir que l'on trouve aux scènes de la nature d'un caractère sauvage, sombre et imposant par l'effroi qu'elles inspirent, est si généralement goûté, de nos jours, que l'on a regardé l'absence, dans l'antiquité, de cette direction de l'esprit, qui y existait tout au plus exceptionnellement, chez quelques individus, mais dans laquelle on ne voulait voir que le fait d'une aberration particulière de leur esprit inconstant et blasé⁵, comme le propre dit sentiment de la nature, chez les anciens, et un trait d'un caractère diamétralement opposé à celui qu'il porte chez les modernes.

Pour les Grecs et les Romains, dit Humboldt⁶, *un pays n'avait généralement, de l'attrait qu'autant qu'il était doux à habiter ; ils ne faisaient aucun cas des sites que nous appelons sauvages et romantiques*. Cependant, ce n'est pas seulement l'antiquité qui sentait ainsi, mais peut-être aussi le moyen âge et certainement même une grande partie des générations de l'âge moderne ; car, bien que l'origine et le développement graduel de ce sentiment remontent à des temps antérieurs aux nôtres⁷, il n'en est pas moins certain qu'il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle qu'il a commencé à se généraliser davantage.

C'est à peine s'il y a trace de ce sentiment dans les relations de voyage du commencement du dix-huitième siècle. Il existe en Allemagne un livre, aujourd'hui presque oublié, mais qui y jouissait d'une grande réputation au dernier siècle : c'est la relation d'un voyage fait dans cette contrée, en Suisse et en Italie, de 1729 à 1731, par J. G. Keyssler. L'auteur y revient souvent sur les beautés de la nature et en vante hautement plusieurs, comme la cascade de Terni et la vue de Gènes, prise de la mer. C'est aux perspectives larges et sereines qu'il trouve le plus de plaisir, et il croit encore ne pouvoir mieux faire l'éloge d'un beau paysage qu'en le déclarant très agréable et il préfère infiniment une plaine fertile, cultivée comme un jardin, quelle qu'en puisse être la

¹ Strabon, VI, 2, 8, p. 274.

² *Vie d'Adrien*, chap. XIII.

³ *Ibid.*, chap. XIV, avec la note.

⁴ Diodore, XVII, 7.

⁵ Ils recherchent les sites sauvages des montagnes, parce que *delicata fastidio sunt*, dit Sénèque, *De tranq. animi*, 2, 13.

⁶ *Cosmos*, t. II, p. 79 de l'édition originale.

⁷ Ainsi l'on a cité, comme plus ou moins sensibles aux beautés qui nous frappent, aujourd'hui, dans la nature, l'auteur de la *Divine Comédie*, qui aimait à gravir les hautes montagnes, uniquement, sans doute, dans le but d'y jouir de larges perspectives, et Pétrarque, vantant les collines du littoral à l'est de Gènes (*colles asperitate gratissima et mira fertilitate conspicuos*).

monotonie, au paysage le plus grandiose dans la montagne, et il ne comprend même évidemment pas que l'on puisse, en général, trouver belle une contrée stérile. Ainsi, par exemple, il est enchanté du pays fertile, il est vrai, mais entièrement plat et tout à fait monotone des environs de Mantoue ; il y admire les champs, les prairies et le mariage de la vigne avec les arbres, peuplés de rossignols. D'un autre côté, les Alpes du Salzbourg et du Tyrol ne lui paraissent pas moins laides que les landes de Lunebourg et les désolantes forêts de pinastres des Marches en Prusse ; évidemment, parce que tous ces pays sont également stériles et sauvages et ne lui offraient, par conséquent, rien d'agréable.

La Suisse même paraît avoir été, à cette époque, un pays peu connu de la plupart des Allemands, puisque le même auteur croit devoir entrer, sur le commerce et l'industrie, le bien-être et le luxe de ses habitants, dans de grands détails, pour que ses lecteurs ne se figurent pas que l'on n'y trouve absolument que d'âpres montagnes et des rochers arides, des neiges perpétuelles et de sombres vallées, avec une population misérable, ayant peine à vivre. Vers la même époque, un gentleman anglais, le capitaine Burt, ayant fait un voyage dans les *Highlands* écossais, les déclarait un pays tellement affreux qu'un désert de sable paraîtrait charmant en comparaison, et l'auteur du *Vicaire de Wakefield*, qui, lui aussi, se hasarda en 1733 dans ces montagnes, parlait avec horreur de ce qu'elles ont de repoussant et de sauvage, tandis qu'il était émerveillé du pays des environs de Leyde, avec ses grandes prairies, vertes, ses maisons de campagne, ses statues, ses grottes, ses parterres de fleurs et ses allées tirées au cordeau : Macaulay, qui, dans son *Histoire d'Angleterre*¹, rapporte les expressions de tous les deux, croit devoir chercher l'explication de l'insensibilité des hommes de leur temps à la beauté des paysages de la haute Écosse, dans l'insécurité qui y régnait et la crainte des dangers qu'on y courait. Mais il y a certainement erreur dans ce jugement du grand historien, car les chaînes d'Allemagne, si dédaigneusement traitées par Keyssler ; étaient alors parfaitement sûres, et l'ors y voyageait même d'une manière relativement assez commode. Il est certain d'autre part que, de nos jours, bien des voyageurs ne se laissent pas détourner, par les dangers les plus manifestes, d'aller apprécier sur les lieux les beautés du Liban ou des Cordillères. Il est clair plutôt que le sens pour ce que nous appelons le romantique dans la nature, manquait encore aussi complètement à la génération d'alors, que l'idée même de cet élément et le mot qui la représente et l'exprime.

Un élargissement, une transformation semblable du sentiment de la nature, ne pouvait procéder que d'un changement essentiel dans l'attitude de l'homme vis-à-vis du monde physique. Ce changement était de deux sortes. D'une part, la contemplation moderne pressent dans la nature l'existence d'une âme universelle, dont l'âme humaine n'est qu'une partie, ou avec laquelle elle a du moins des affinités profondes ; aussi aperçoit-elle, dans la variété infinie des phénomènes qui frappent les sens, comme autant de miroirs réflecteurs des vicissitudes de son propre état ; elle se flatte de pouvoir épier et comprendre le langage de la nature, dans le silence majestueux, l'inaltérable pureté et l'immuable grandeur de laquelle elle cherche et trouve toujours un asile, pour se dérober aux atteintes des tribulations, des vilenies et des petites misères de la condition humaine.

¹ Tome IV, p. 299, éd. Tauchnitz.

On sait combien, depuis le milieu du dix-huitième siècle surtout, la contemplation de la nature a été déterminée par cette manière idéale de la concevoir subjectivement. On connaît aussi la tendance favorite des générations de cette dernière époque de l'âge moderne à s'absorber précisément dans l'observation des phénomènes et des scènes qui paraissent correspondre à leurs aspirations de Titans, leurs désirs sans nom et leur propension à se complaire dans les émotions de la douleur, du déchirement et du désespoir de l'âme. Si déjà cette contemplation subjective était et devait, nécessairement, rester étrangère à l'antiquité, celle-ci n'était guère plus accessible au sentiment du beau idéal, qui voit, dans le paysage, une unité d'ensemble, créée en quelque sorte par la nature dans un but artistique, et que le peintre anime en l'isolant. Cette manière de voir et d'observer est également d'origine très moderne ; du moins, la peinture de paysage, dont elle forme la base, n'a-t-elle commencé à se développer, comme un art indépendant, qu'au dix-septième siècle. L'antiquité n'a connu ni la peinture du paysage dans le sens moderne, ni l'art descriptif idéalisant la nature ; le défaut de ce dernier était une des conséquences du manque de la première, ainsi que de celui des excitations dont la manière des modernes de décrire les phénomènes de la nature est redevable à la représentation artistique de ceux-ci.

Dans les nombreuses et excellentes descriptions d'histoire naturelle que nous a léguées l'antiquité, nous regrettons l'absence complète du sens pour le paysage. L'attention y est partout dirigée sur les divers phénomènes considérés chacun en particulier, bien plus que sur la convergence simultanée des effets qu'ils produisent vers un ensemble. Ce qui, tout d'abord, manque absolument, et c'est là la différence capitale entre la description moderne de la nature et le même genre dans l'antiquité, c'est la mise en relief des effets de lumière et des modifications qu'ils subissent du milieu atmosphérique. Non pas qu'il ne soit pas déjà fait aussi mention, dans les descriptions des anciens, du pur éclat des rayons du soleil, des teintes sombres d'un ciel nuageux, du clair de lune et de la scintillation des étoiles ; mais il n'y est question nulle part du caractère original que le paysage et toutes ses parties empruntent au jour qui les éclaire ; nulle part, de toutes les gradations qui s'établissent entre la froide clarté de la lune et les tons chauds du soleil couchant ; nulle part, des teintes merveilleuses dans lesquelles se baignent matin et soir, dans le Midi, les limites de l'horizon, ainsi que les montagnes lointaines, teintes qui passent, par tous les degrés de l'échelle chromatique, du rose le plus tendre au bleu le plus foncé.

Dans toute la littérature antique, le fond bleuâtre des montagnes ; les effets lointains du crépuscule, sont des images dont on chercherait en vain l'expression ; dans toute la poésie antique, on ne trouverait pas un passage comparable à celui dans lequel l'immortel auteur de *Faust* a réuni, en quatre vers sublimes, toutes les brillantes phases d'un beau coucher du soleil¹.

Dans aucune des inscriptions de la statue de Memnon, il n'est fait allusion par un mot aux effets de la rougeur croissante de l'aurore et du lever du soleil sur le

¹ *Ich sach' im ew'gen Abendstrahl*

*Die scille Welt zu meinen Fuessen,
Entzuendet alle Höhn, beruhigt jedes Thal,
Den Silberbach in goldne Ströme fliessen.*

Vers magnifiques dans leur simplicité, et qui peuvent à peu près se traduire ainsi :

Que je verrais (avec bonheur), aux rayons du soir de la lumière éternelle, le monde silencieux à mes pieds ; toutes les hauteurs en feu ; chaque vallée dans le calme du repos, et le filet d'argent du ruisseau couler dans l'or du fleuve.

paysage. Ovide vit Rome pour la dernière fois par un beau clair de lune ; or, tandis que tout poète moderne doué comme lui n'eût pas manqué de s'arrêter à l'image de la grande ville ainsi éclairée, c'est à peine si le poète latin en fait la remarque en passant, lui qui n'en finit pas sur les larmes versées quand il prit congé des siens¹.

Tacite rapporte que, dans un combat de nuit entre les troupes du parti des Flaviens et celles de Vitellius, la lune se leva sur les derrières de celles-là, mais uniquement pour faire ressortir le désavantage de la projection de cette clarté pour leurs adversaires², et sans dire un mot de l'effet pittoresque qui devait en résulter et qui n'aurait, probablement, pas échappé à l'historien moderne le plus sobre de style. Si, dans la peinture antique, la perspective aérienne ne s'est pas plus développée que la perspective linéaire, c'est évidemment parce que l'on n'éprouvait même pas le besoin de peindre ce genre de phénomènes. Si le besoin en avait été senti, l'art fût certainement entré dans les voies qui lui eussent fait trouver le moyen d'y répondre, et la perspective eût été inventée dès lors.

Le peu d'extension des voyages des anciens, limités à une circonscription territoriale relativement assez restreinte, paraît se rattacher, chez eux, à cette limitation étroite du sentiment de la nature, contenu dans les bornes d'un cercle de phénomènes très restreint aussi. Non seulement les steppes de la Russie, les mers arctiques, les merveilles de l'Afrique, demeurèrent inexplorées, mais l'Inde même, ce pays de fables, paraît avoir peu tenté la curiosité des voyageurs romains. Bien que de grandes flottes marchandes, naviguant pour le compte d'Alexandrie, fissent voile, chaque année, à la côte de Malabar, et que, par conséquent, l'occasion de visiter l'Inde ne manquât jamais, nous ne voyons pas que des voyageurs autres que du commerce aient jamais pris part à ces expéditions.

Cette rareté des voyages dans les pays lointains, les contrées tropicales surtout, et le manque d'excitations assez puissantes pour y pousser ; réagissaient naturellement l'un sur l'autre. Parmi les motifs déterminants de ces voyages, Alexandre de Humboldt en désigne trois comme les principaux : la poésie de l'histoire naturelle, la peinture de paysage et la culture des plantes tropicales. Chez cet illustre voyageur, la première impulsion du désir irrésistible qu'il éprouva de voir le monde tropical, était venue, comme il l'a confessé lui-même³, de la description des îles de lamer du Sud par George Forster, des paysages représentant des vues prises sur les bords du Gange, qui l'avaient frappé dans la maison de Warren Hastings à Londres, et de la contemplation d'un dragonnier colossal, dans une vieille tour du jardin botanique près de Berlin.

Il résulte assez clairement de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, combien de pareilles excitations manquaient aux hommes de l'antiquité,

Le nouveau genre descriptif, tel qu'Alexandre de Humboldt a su le créer lui-même après Forster, celui qui se propose et réussit si bien dans la tâche de reproduire l'impression causée par les scènes décrites, de représenter, comme par enchantement ; les tableaux de la nature à l'esprit du lecteur, est une des branches les plus jeunes de la littérature moderne, et il a fallu pour la former, indépendamment d'autres conditions encore, la coopération de l'art du

¹ Ovide, *Tristes*, I, 3.

² Tacite, *Histoires*, III, 23.

³ *Cosmos*, t. II, p. 4, etc., de l'édition originale.

paysagiste avec la science du naturaliste. Il n'y avait, dans l'antiquité romaine, d'autres paysages capables d'exciter le désir de voir des pays lointains que les sujets pris en Égypte. La culture des plantes exotiques était très limitée. Dans leurs serres, les Romains ne faisaient pousser que des fruits de primeur et des fleurs en hiver ; des arbres étrangers qui, suivant l'expression de Pline (*H. n.*, XIV, 1), sont indociles et refusent de croître sur tout autre sol que celui de leur patrie originare, on ne voyait çà et là que le palmier et quelques arbres fruitiers ; la plupart de ceux que l'on regarde aujourd'hui comme des arbres caractéristiques pour la végétation de l'Italie, y étaient notoirement inconnus, dans l'antiquité. On trouvait bien alors, dans les jardins, des plantes médicinales, déjà presque toutes réunies dans celui du médecin centenaire Castor¹, quelques arbres à épices, comme le poivrier et le cannellier², et d'autres plantes d'agrément exotiques, comme le safran (*crocus*), la myrrhe, la marjolaine (*sampsuchum*), l'hyacinthe et l'amarante, qu'on y cultivait comme fleurs de printemps³ ; mais aucun groupement de plantes exotiques qui pût donner, même en petit, quelque idée de l'ensemble de la végétation tropicale. Du reste, la diversité de caractère entre le sentiment de la nature des Romains et le nôtre se manifestait précisément aussi dans l'horticulture. Les Romains, comme on sait, n'y laissaient pas la nature se développer librement, mais la comprimaient d'une manière artificielle, en l'emprisonnant dans certaines formes.

Tout cela ne nous autorise pas, cependant, à ramener exclusivement ces diversités aux contrastes qui existent entre la civilisation des anciens et la moderne. Dans l'horticulture de l'Italie actuelle, la direction du goût est encore la même, et la peinture de paysage ne s'y est guère plus largement développée, mais se montre presque aussi pauvre que dans l'antiquité. Si l'on considère de plus que les voyages des Italiens se bornent, d'ordinaire, aux beaux sites et aux points célèbres de leur propre pays, il faut croire que le sentiment de la nature, sous le même ciel et dans le même milieu, n'y a pas subi de changement essentiel en deux mille ans, sauf les points dans lesquels il a pu être modifié quelque peu par l'influence du rayonnement de la civilisation transalpine.

¹ Pline, *Hist. nat.*, XXV, 9.

² *Ibid.*, XVI, 136 : *Vivit in Italia piperis arbor, casiae veto etiam in septentrionali plaga.* — Columelle, III, 8, 4 : *Compluribus locis urbis jam casiam frondentem conspiciamus, jam thuream plantam, florentesque hortos myrrha et croco.*

³ Columelle, X, 169, etc.

LIVRE VIII — LE LUXE ROMAIN.

CHAPITRE PREMIER — Généralités.

On a depuis longtemps l'habitude de taxer d'extravagant, de fabuleux et d'immoral le luxe de l'antiquité romaine, dans les derniers temps de la république et sous l'empire¹. Il suffit de prononcer le nom de Rome, capitale des Césars, pour réveiller le souvenir d'une foule d'histoires rebattues, comme celles des constructions établies sur le fond de la mer, des jardins couronnant les terrasses de bâtiments majestueux, de l'or et de l'argent employés à ferrer les mules, ainsi qu'à former des vases pour les usages les plus vils, de bains de lait d'ânesse ou parfumés d'essences, de boissons dans lesquelles on faisait dissoudre des perles de prix, de plats de cervelles de paon ou de langues de flamant, et tant d'autres du même genre. Mais, en y regardant de plus près, on arrive assez généralement à reconnaître que les faits sur lesquels se fondent ces histoires ont été ou mal compris, ou mal coordonnés, et qu'il y a beaucoup à rabattre des versions les plus accréditées en pareille matière. Il en serait ainsi même si les faits allégués méritaient tous la foi pleine et entière qu'exclut déjà la nature d'une partie d'entre eux.

Dans toute exploration de l'antiquité, la tradition est de nature à nous exposer au risque de tirer des conclusions fausses de certains cas fortuitement rapportés, et de prendre l'exception pour la règle. En essayant de décrire le luxe romain, on a brouillé, à l'exemple de Meursius, des rapports de toutes les époques et de tous les genres : rapports concernant les extravagances de dissipateurs fameux, le train de vie princier de grands perronnages aux goûts fastueux, ou le raffinement déployé dans les orgies des viveurs par excellence ; et dans cette confusion on n'a, d'ordinaire, tenu compte comme il le fallait ni de la diversité des points de vue des écrivains, ni de la liaison particulière des faits relatés avec l'ensemble auquel ils se rattachent.

Disons tout d'abord que l'on n'aurait jamais dû faire entrer en considération, dans les essais dont il s'agit, ce que l'on raconte du luxe de quelques empereurs, comme l'a déjà fait observer Meierotto², très bon juge du livre de Meursius. Le caractère excentrique du luxe d'un Caligula et d'un Néron dérive de la manie de ces tyrans de frapper le monde de l'idée de leur omnipotence ; c'était pour eux un moyen de mettre en relief la grandeur et la puissance surhumaines du Césarisme, de marquer l'énorme distance qu'il y avait entre le maître du monde et ses sujets, de montrer enfin que ce maître pouvait tout, que sa volonté n'avait point de frein³. C'est pour cela que Caligula, dont le délire césarien ne paraît pas

¹ Ainsi Becker, dans Gallus, et Roscher, dans ses Idées sur l'économie nationale. Goëthe aussi compare le luxe des Romains, qu'il appelle absurde et excessif, avec celui de ces parvenus, sans éducation, qui ne savent faire de leur grande fortune qu'un usage ridicule. Gibbon, au contraire (*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*), juge favorablement du luxe antérieur à Commode.

² *Mœurs et genre de vie des Romains*, 3^e édition, 1814 ; préface, p. XXX, etc.

³ Suétone, *Caligula*, ch. 37 : *nihil tam efficere concupiscebat quam quod posse effici negaretur (Il ne souhaitait rien [dans la construction des palais et des villas] tant que d'exécuter ce qui paraissait impraticable)*.

avoir été, d'ailleurs, exempt d'une forte dose de véritable folie¹, fit exécuter des travaux de construction en mer, au milieu de la tempête, et n'hésita pas à dissiper en un seul jour dix millions de sesterces, tribut de trois provinces, s'il faut en croire Sénèque² ; pour cela que ce prince et Néron s'appliquèrent à réaliser, dans la magnificence de leurs fêtes, de leurs navires d'apparat et de leurs palais, les rêves de l'imagination la plus déréglée³. Mais aussi Caligula et Néron constituent-ils, parmi les empereurs des deux premiers siècles de notre ère, deux figures à part, presque uniques dans leur genre, à côté desquelles on pourrait tout au plus encore mentionner Lucius Verus ; car, pour ce qui est du luxe de Vitellius, il avait exclusivement pour but les moyens de satisfaire une glotonnerie, monstrueuse. D'autre part Tibère, Galba, Vespasien, Pertinax poussèrent l'économie jusqu'à la lésinerie, et des autres empereurs de l'époque pas un seul ne fut un dissipateur, dans la véritable acception du mot.

On pourrait même mettre en question si le luxe d'un Caligula et d'un Néron fut plus extravagant et plus funeste que celui de maint petit prince d'Allemagne dû dix-septième siècle et du dix-huitième. En effet, quand Auguste le Fort, électeur de Saxe, dépensait 80.000 écus pour monter à Dresde, en 1753, l'opéra de Soliman⁴, et des millions pour sa résidence de fête de Muhlberg⁵ ; quand le duc Charles de Wurtemberg, le fondateur de l'académie Caroline (*Karlsschule*), faisait de sa cour une des plus brillantes de l'Europe ; en appelant le concours des premiers artistes pour les spectacles qu'il donnait, en faisant tirer au sort, par ses invités, les plus riches cadeaux, jaillir le vin des fontaines pour la multitude, tirer des feux d'artifice qui revenaient à une demi tonne d'or et creuser des lacs sur des montagnes ; quand, enfin, l'on voit ce prince organiser des parties de traîneaux pour lesquelles on était obligé de faire venir la neige de fort loin⁶, les pays que l'on pressurait, pour suffire à ces prodigalités insensées, ne peuvent guère être mis, ne l'oublions pas, pour les ressources qu'ils offraient à l'impôt, sur la même ligne qu'aucune des provinces majeures de l'empire romain. Ainsi, la province des Gaules, la seule sur laquelle nous ayons un renseignement positif, fournit, immédiatement après la conquête, une contribution de 40 millions de sesterces (8.770.500 fr.), chiffre que l'augmentation des impôts ne manqua pas, sans doute, d'élever beaucoup ultérieurement⁷. C'était bien différent dans l'ancien duché de Wurtemberg, petit pays de 155 milles carrés de superficie avec environ 600.000 habitants, où l'on sait positivement que les revenus ordinaires, provenant des domaines et des impôts, ne couvraient pas les

¹ Du moins Niebuhr (*Cours d'histoire romaine*, III, p. 178, en allemand) a-t-il désigné les insomnies de Caligula comme un symptôme indubitable d'aliénation mentale.

² *Consol. ad Helv.*, 10, 4.

³ Tacite, *Annales*, XV, 42 : *Nero tamen, ut erat incredibilium cupitor, effodere proxima Averno juga connisus est (Néron cependant voulait de l'incroyable : il essaya de percer les hauteurs voisines de l'Averne)*.

⁴ Devrient, *Histoire de l'art scénique en Allemagne*, II, 306 (en allem.).

⁵ Keyssler (*Voyages en Allemagne*, 3^e édit., 1776, p. 1326, en allem.) dit cinq millions.

⁶ Vehse, *Histoire des cours d'Allemagne*, t. XXV, p. 247-290, en allemand. — Beaucoup d'allégations de cet auteur, auquel de nombreux emprunts ont été faits dans ce livre, peuvent être plus ou moins sujettes à caution ; cependant il mérite certes autant, peut-être même plus de confiance que la plupart des écrivains de Rome dans ce qu'ils racontent du luxe de leur temps. On voit aussi, dans l'ouvrage précité de Devrient (II, 301), ce que contaient le ballet et l'opéra au duc Charles-Eugène de Wurtemberg. Il y eut même une fois sous ce prince, dans une soirée, après la représentation de Sémiramis, une distribution de cadeaux évalués à 15.000 florins.

⁷ Marquardt, *Manuel d'archéologie romaine*, III, 2, 215.

dépenses, sous le duc Charles¹. Or, il importe de faire ressortir qu'il serait aussi téméraire de conclure du luxe d'empereurs comme Caligula et Néron à celui de Rome tout entière, que des déportements de telle ou telle petite cour absolutiste de l'Allemagne à l'état général des mœurs contemporaines de cette contrée.

Pour l'appréciation du luxe romain les exemples des grands personnages qui, dans les campagnes victorieuses des derniers temps de la république, pillèrent des pays riches ; en partie encore intacts, et en rapportèrent un immense butin, n'ont guère, invoqués indistinctement, plus de portée que ceux des empereurs romains cités plus haut. Les énormes prodigalités d'un Scaurus et d'un Lucullus, comme celles d'un Pompée et d'un César, furent occasionnées et déterminées par des conditions et des circonstances dont la conjoncture ne se reproduisit plus dans l'antiquité ; il est même probable que ces prodigalités ne furent jamais surpassées par aucun des empereurs. Plutarque dit² que les jardins de Lucullus brillaient encore de son temps à côté des plus magnifiques jardins impériaux, malgré les grands progrès que le luxe avait faits dans l'intervalle ; Plin l'Ancien³, que les extravagantes constructions de Caligula et de Néron n'atteignirent pas à la prodigalité insensée que Scaurus, simple particulier, avait déployée dans son théâtre. Nous n'examinerons pas longuement si les trésors, en or et en bijoux, amassés depuis des siècles par les despotes de l'Orient, puis tombés au pouvoir des Romains, après les victoires qui rendirent ces derniers maîtres de l'Asie, le cédaient au butin des Conquistadores espagnols de l'Amérique, ou des conquérants anglais de l'Inde. Bornons-nous à répéter avec Grote⁴ que les trésors, provenant du butin de Suse et de Persépolis, déposés par Alexandre le Grand à Ecbatane, s'élevaient à la somme de 180,000 talents, consistant surtout en lingots.

Or, après la découverte de l'Amérique, on mentionne une somme de 23.300.998 fr., qui devait valoir alors le quadruple de ce qu'elle vaudrait aujourd'hui, comme chiffre de la rançon payée pour l'Inca du Pérou, Atahualpa, et dans la répartition de laquelle Pizarre eut 1.402.748 fr. pour sa part⁵. Quant à l'Inde., il eût été, suivant Macaulay, facile à Clive d'amasser dans le Bengale, pendant sa seconde administration, des richesses telles qu'aucun sujet en Europe n'en possédait. Sans faire peser sur les riches habitants de la province un joug plus dur que celui auquel les avaient habitués les moins exigeants de leurs anciens dominateurs, il n'eût tenu qu'à lui de se faire donner, en présents, jusqu'à 300.000 livres sterling ou 7 millions et demi de francs par an ; car les princes du voisinage n'eussent reculé devant aucun prix, pour gagner sa faveur⁶.

Les mêmes occasions s'étaient présentées aux généraux et aux fonctionnaires romains en Orient ; mais ils étaient loin d'avoir la modération de Clive et son désintéressement relatif. Quelques exemples suffiront pour faire juger des sommes énormes qui affluaient dans leurs coffres. Le prince juif Aristobule, dans son litige avec le grand prêtre Hyrcan, son frère, suborna le légat A. Gabinius,

¹ Perthes, *Situation et personnages politiques de l'Allemagne à l'époque de la domination française*, I, 506 (en allem.).

² *Lucullus*, 39, 2.

³ *Hist. nat.*, XXXVI, 116.

⁴ *History of Greece*, XII, 245.

⁵ P. Chaix, *Histoire de l'Amérique méridionale au seizième siècle*, II, 67, etc.

⁶ On estimait, suivant Vehse (t. XIX, 220) à 1.200.000 livres sterling ou 30 millions de francs la fortune de Clive, à son retour de l'Inde en 1760. Cependant sir John Malcolm ne lui accorde qu'un revenu annuel de 40.000 livres sterling, soit d'un million de francs ; mais Macaulay croit cette évaluation trop basse.

avec 300 talents (environ 1.768.000 fr.), le questeur M. Æmilius Scaurus avec 400 talents (près de 2.358.000 fr.), le grand Pompée moyennant le don d'un cep de vigne en or de la valeur de 500 talents (près de 2.846.000 fr.)¹. Gabinius avait, comme proconsul en Syrie, réalisé plus de cent millions de deniers (87.705.000 fr.) par ses exactions dans cette province². On prétend qu'il promit son appui au roi d'Égypte, Ptolémée Aulète, moyennant une somme de 10,000 talents (58.940,625 fr.)³, après que César eut déjà, en son propre nom et en celui de Pompée, extorqué près de 6.000 talents (environ 35.364.000 fr.) à ce prince⁴. Crassus enleva 10.000 talents en or et autres objets de prix, du temple de Jérusalem⁵. Les Gaules aussi étaient, du temps de César, un pays riche en or⁶. Le trésor du temple de la ville des Tectosages (Toulouse), que ravit, vers l'an 106 avant notre ère, Q. Servilius Cépion, s'élevait, d'après Posidonius, à 15.000 talents (88.411.000 fr.)⁷. Au temps de la domination franque encore, le roi Théodebert fit battre monnaie avec de l'or provenant des mines du pays⁸.

Cependant les dépenses imposées, par les nécessités de leur situation et par la notoriété de leurs crimes, à ces insignes voleurs des derniers temps de la république romaine, atteignaient des chiffres proportionnels à l'immensité de leur butin. Les subornations qu'ils étaient eux-mêmes obligés de pratiquer sur une échelle colossale, l'entretien d'une nuée de partisans, qui les suivaient partout, et les spectacles, dont la magnificence touchait au fabuleux, dévoraient des sommes énormes. L'édilité de Scaurus épuisa sa fortune et l'obéra même⁹. Ainsi ces trésors se fondirent en grande partie, comme ils étaient venus, et en fin de compte le véritable avoir de ces nababs du temps ne se trouvait plus en rapport ni avec leurs acquisitions prodigieuses, ni avec leurs prodigalités inouïes. Crassus lui-même, dont la richesse était proverbiale et réputée sans pareille de son temps, ne fut pas aussi riche que certains affranchis de la première époque de l'empire, tels que Pallas, Calliste et Narcisse¹⁰. Les derniers temps de la république semblaient à Pline l'Ancien un âge de pauvreté, comparativement à celui où il vivait lui-même¹¹, et, selon toutes les probabilités, l'accumulation des capitaux, dans l'ère impériale, non seulement atteignit des chiffres plus élevés, mais fut aussi plus générale et plus constante que sous la république.

Cependant les fortunes les plus grandes même de l'empire romain n'approchent pas, en capital et en revenus, des chiffres auxquels on estime les fortunes prépondérantes de l'âge moderne et de nos jours. Les plus grandes fortunes de l'antiquité romaine atteignent 300 et 400 millions de sesterces (de 81 ½ à 108 ¾ millions de francs), et l'on n'y nomme que deux possesseurs de cette dernière somme, l'augure Cn. Lentulus et Narcisse, l'affranchi de Néron. Le plus gros revenu connu de l'antiquité, celui que l'on attribuait aux plus opulentes familles romaines du commencement du cinquième siècle de notre ère, présente un chiffre d'environ 4.000 livres d'or en espèces, augmenté de rentrées en nature

¹ Josèphe, *Ann. Jud.*, XIV, 3, 1, etc.

² Dion Cassius, XXXIX, 55.

³ Cicéron, *Pro Rabir.*, ch. VIII.

⁴ Suétone, *César*, ch. 54.

⁵ Josèphe, *Ann. Jud.*, XXIV, 7, 1.

⁶ Diodore, V, 27.

⁷ Strabon, IV, 188.

⁸ Procope, *Bell. goth.*, III, 33. — King, *Natural history of precious stones and precious metals*, p. 183 à 187.

⁹ Asconius, *Argum. oral. pro Scauro*.

¹⁰ Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 134.

¹¹ *Ibidem*, XIII, 92.

évaluées au tiers de cette somme, le tout constituant en bloc un revenu annuel de 6.090.000 fr. en notre monnaie¹.

Or, on estimait et estime encore à des chiffres en partie beaucoup plus élevés la fortune de bon nombre de grands et de financiers de notre temps, ou appartenant aux siècles qui l'ont immédiatement précédé. Antoine Fugger d'Augsbourg laissa en mourant, indépendamment de ses bijoux et des terres ou autres immeubles qu'il possédait dans toutes les parties de l'Europe, ainsi que dans les deux Indes, 6 millions de couronnes d'or soit 56.250.000 fr. en espèces sonnantes². Voltaire³ évaluait à environ deux cents millions de francs, en monnaie du temps, la fortune de Mazarin. Le fameux Potemkine, au milieu de prodigalités colossales et d'une vie d'orgies, dont on ne trouverait le pendant que dans les *Contes des Mille et une Nuits*, amassa en seize ans une fortune de 90 millions de roubles, à une époque où le total des recettes annuelles de l'empire russe n'atteignait qu'environ 50 millions de roubles⁴. En Saxe, le comte de Bruhl, ministre aussi prodigue que son maître, dépensait, dit-on, chaque année, 2 millions de thalers (7 millions et demi de francs)⁵. En Angleterre, le prince Puckler-Muskau, dans *ses Lettres d'un trépassé* (t. III, 217), évaluait naguère à 150.000 l. st. seulement le revenu annuel de la famille de Bedford, tandis que ceux des ducs de Northumberland et de Buccleuch atteignaient chacun 200.000 l. st. ou 5 millions de francs⁶, chiffre que dépassent certainement encore, de nos jours, les revenus de plus d'un lord opulent de la Grande Bretagne. En Russie, la famille immensément riche des Chérémétieff possédait ; d'après M. de Haxthausen⁷, avant l'abolition du servage, 200.000 serfs mâles (d'autres disent seulement 128.000), dont plusieurs étaient eux-mêmes des millionnaires.

Les Démidoff, grands propriétaires de mines et d'autres domaines, sont aussi, dit-on, possesseurs d'une énorme roche de malachite dont chaque poud vaut 800 roubles. Un autre propriétaire de mines richissime, Astascheff, doit avoir, retiré, dans la seule année 1843, de celles qu'il exploitait en Sibérie, 111 pouds d'or brut, représentant une valeur de près de 6.400.000 fr. Ajoutons que l'on estimait, il y a une vingtaine d'années, à plus de 375 millions de francs la fortune de l'enseigne Jakuboff, qui pouvait bien passer alors pour la plus colossale du continent ; mais qu'était cette fortune à côté de celle du baron James de Rothschild à Paris, évaluée, lors de sa mort en novembre 1868, à deux milliards de francs par les journaux. Aux États-Unis, Jean-Jacques Astor passait pour avoir une fortune de 25 à 30 millions de dollars, soit en francs de 125 à 150 millions pour le moins, et même plus considérable encore, à l'époque de son décès⁸ ; en 1865 enfin, un négociant de New York, Alexandre J. Stewart, l'homme le plus riche de l'Union, fit la déclaration d'un revenu annuel de 4.071.256 dollars (21.628.500 fr), sur lequel il paya 407.125 dollars 60 c. d'*income tax*⁹.

¹ Marquardt, III, 2, n. 215 ; II, 3, n. 1132. — Dans toutes les conversions, nous avons suivi, avec l'auteur, la *Métrologie* de Hulstsch [253].

² Jacob, *Production et consommation des métaux précieux* (en anglais).

³ *Siècle de Louis XIV*, ch. I.

⁴ Sybel, *Opuscules historiques*, I, 2, 170, etc. (en allemand).

⁵ Vehse, *Hist. des cours d'Allemagne*, XXXIII, 332.

⁶ Vehse, ouvrage précité, XXI, p. 31 et 280.

⁷ *Études sur les rapports intérieurs de la Russie*, II, 226 ; III, 76 ; ainsi que II, 72, et III, 82 (en allemand).

⁸ F. Kapp, *Histoire de l'immigration allemande en Amérique*, p. 358.

⁹ *Gazette nationale allemande* du 23 août 1866.

Tout cela ne suffit pas, il est vrai, pour trancher la question de savoir si les Crésus de l'antiquité étaient réellement plus riches que ceux des temps modernes. Pour là décider, il faudrait encore avoir une connaissance exacte de la valeur d'échange du numéraire dans les deux périodes sur lesquelles porte la comparaison. Or, l'opinion que cette valeur d'échange a été, dans l'antiquité, bien supérieure à ce qu'elle est de nos jours, se trouve confirmée par les investigations les plus récentes auxquelles a conduit l'étude de la question. Il faut bien reconnaître que cette valeur effective fléchit un peu, durant les derniers siècles de la république et certainement aussi dans les premiers temps de l'empire, jusqu'à la fin du règne de Néron, mais seulement à Rome et en Italie ; il est certain toutefois qu'à partir de cette époque, elle reprit un mouvement ascensionnel dans toute l'étendue de l'empire romain¹. Mais il n'est guère probable que l'on parvienne à déterminer, ne fût-ce qu'approximativement, le rapport de la valeur d'échange du numéraire, dans l'antiquité, avec celle qu'il gagna dans les périodes qui suivirent la découverte de l'Amérique. Cependant, même dans le cas où la première eût été double de la seconde, on arriverait toujours à conclure que les plus grandes fortunes privées de l'antiquité étaient inférieures aux fortunes modernes de la même catégorie.

Mais ce n'est pas seulement le luxe des empereurs et des grands personnages de la dernière période de la république qui porte un caractère exceptionnel ; on peut en dire autant des autres exemples que l'on invoque pour témoigner du luxe de ces temps-là, et dont beaucoup n'ont été, évidemment, transmis à la postérité qu'au titre spécial de faits tout à fait exceptionnels. Cet Apicius qui, sous Auguste et Tibère, dissipa des sommes énormes (cent millions de sesterces, dit-on), dans les orgies les plus raffinées, et qui, trouvant sa fortune réduite à dix millions de sesterces (2.718.750 fr.), se suicida parce que, s'il faut en croire des rapports dignes de foi d'ailleurs, il craignait de ne plus pouvoir vivre avec un aussi modique avoir, ou peut-être plutôt parce qu'il avait épuisé la coupe de toutes les jouissances jusqu'à la lie², ce viveur consommé passait déjà de son temps pour un prodige dans son genre. Un savant polygraphe, Apion, fit du luxe extravagant déployé par cet original le sujet d'un livre³, qui contribua à rendre son nom proverbial. Avec cette fabuleuse auréole, Apicius resta comme le type de la sensualité la plus raffinée, si bien qu'après deux cents ans encore Héliogabale se le proposa pour modèle⁴. Des anecdotes qui coururent sur ce gourmand sans pareil, il suffit de mentionner comme échantillon la suivante, empruntée peut-être au livre d'Apion. Ainsi on raconte de lui qu'il fit un voyage de mer très pénible de Minturnes à la côte d'Afrique, rien que pour avoir entendu parler d'écrevisses d'une grosseur remarquable, particulières à cette région, mais que, la réalité n'ayant pas répondu à son attente, il remit à la voile incontinent⁵. Or, s'il est inadmissible partout que l'on se permette de conclure d'anomalies et d'exceptions particulières à la définition générale de l'ensemble des rapports véritables d'une situation donnée, il en est surtout ainsi pour Rome, métropole de l'empire, terrain sur lequel tous les genres de vices et de déportements

¹ Rodbertus, *De la valeur effective du numéraire dans l'antiquité* ; article de la *Revue d'économie nationale* de Hildebrand, XV (1870), p. 341, etc. ; XVI, 182, etc., 198, 232, etc. (en allemand). — Les conclusions de cette recherche ont fait revenir M. Friedlænder de l'opinion contraire qu'il avait émise antérieurement dans le même recueil.

² Sénèque, *Ad Helv.*, 10, 9. — Dion Cassius, LVII, 19.

³ Athénée, VII, 294 F.

⁴ *Histoire Auguste, Vie d'Élagabale*, ch. XVIII.

⁵ Athénée, I, 7 C. — Suidas, au mot *Apicius*.

affectaient la tendance à un développement colossal et monstrueux, dans un milieu d'influences et de conditions telles qu'on n'en revit jamais ailleurs. Il est possible ainsi qu'un Apicius et ses pareils aient réellement primé les dissipateurs les plus fameux des temps modernes, tels qu'un comte de Bruhl ou même un cardinal de Rohan, duquel on cite aussi le propos qu'il ne comprenait pas la vie avec moins d'un million et demi de livres par an¹. Il est vrai que le cardinal, parvenu à une si triste célébrité par l'affaire du collier, avait joui dans son beau temps, si nous en croyons Carlyle, d'un revenu de plus du quadruple.

Notamment ce luxe insensé qui trouve sa satisfaction non dans le plaisir de jouir des objets de prix et de valeur, mais dans celui de les dégrader et de les détruire, ne petit, vu la force des choses, s'être produit jamais qu'isolément. Rien d'ailleurs ne tend à faire penser qu'à Rome il fût relativement plus commun qu'il ne l'est dans ces grandes métropoles du monde moderne où l'exubérance de la richesse et l'excès des jouissances ont engendré, dans tous les temps, la satiété et l'insolence, poussée jusqu'à la fanfaronnade du crime. Abstraction faite de ce que l'on rapporte des folies de quelques empereurs, la bizarre manie de manger des oiseaux chanteurs, parlants ou autrement dressés, ainsi que de siroter des perles en dissolution, fournit, parmi les aberrations du luxe à Rome, presque les seuls exemples qui doivent nous étonner réellement. D'après Valère Maxime, le fils du grand tragédien Ésope, que son art avait rendu puissamment riche, était coutumier de cette dernière singularité, et, s'il faut en croire Pline l'Ancien, il avait l'habitude d'offrir, dans ses festins, une perle en dissolution à chaque convive. Il en aurait même un jour, au dire d'Horace, lui-même absorbé une, que la belle Métella avait portée à l'oreille, et cela uniquement pour avoir la satisfaction d'avaler un million d'un seul trait². La fantaisie excentrique de faire rôtir des oiseaux chanteurs et des oiseaux parlants est aussi attribuée par Valère Maxime au fils Ésope, au père même par Pline. Cet auteur ajoute, comme renseignement, que 6.000 sesterces formaient le prix d'un oiseau et que le plat tout entier, dont on faisait tant de bruit ; revenait à 100.000 sesterces. Dans Horace enfin, les deux fils de Q. Arrius sont désignés comme ayant l'habitude de manger des rossignols, achetés à grands frais³. Les variantes entre tous ces rapports montrent comment toutes ces anecdotes, et tant d'autres contes du même genre, changeaient de forme dans la bouche de chaque narrateur. Il s'ensuit que les détails méritent peu de créance dans ces histoires dont toute l'importance tient à ce qu'elles étaient généralement crues. Cependant ces solécismes de la volupté, comme disait Lucien⁴, et les autres excentricités du même genre, dont parlent les auteurs du temps, étaient dès lors taxés d'extravagance, et l'on racontait même qu'Auguste avait fait clouer Éros, son procureur en Égypte, au mât d'un navire, pour avoir fait acheter et rôtir une caille, sortie victorieuse de tous les concours de l'époque⁵. Or, si de telles excentricités, quand elles ne sont pas purement et simplement le fait de

¹ Vehse, XLVII, 282, et (sur le comte de Bruhl) XXXIII, 332..

² Pline l'Ancien raconte que Cléopâtre aussi avala, dissoute dans du vinaigre, une perle valant dix millions de sesterces. King, à la page 273 de son livre déjà mentionné plus haut, traite cette histoire de conte inadmissible, en alléguant l'impossibilité de dissoudre des perles dans du vinaigre. Mais King se trompe, et, de l'avis d'hommes compétents, du professeur C. Græbe en particulier, il suffit de vinaigre à 5, 3 ou même seulement 1 pour 100 d'acidité, pour opérer, dans plus ou moins de temps, la dissolution dont il s'agit.

³ Valère Maxime, IX, 1, 2. — Pline, *Hist. nat.*, IX, 122 ; X, 141. — Horace, *Satires*, II, 3, 239 à 246.

⁴ *Nigrin.*, 31.

⁵ Plutarque, *Apophthem. Rom.* — César Auguste, 4.

dissipateurs insensés, ne sauraient tout au plus trahir que le parvenu sans éducation, comme ce Trimalcion dont les coussins sont rembourrés de laine pourpre¹, elles ne peuvent servir non plus d'éléments pour caractériser l'état général du luxe à une époque donnée.

On s'est aussi laissé induire en erreur par le défaut de critique, pour avoir fait, dans bien des cas, trop légèrement chorus avec les jugements d'écrivains romains condamnant, à parti pris, maint luxe qu'un examen impartial nous amène à considérer comme innocent et raisonnable, voire même tomate l'heureux symptôme d'un progrès de civilisation et de bien-être. L'idée du luxe est, notoirement, une idée toute relative. Chacun, qu'il s'agisse d'un individu simplement ou d'une classe entière de la société, de tout tin peuple ou de toute une génération, voit un luxe dans toute consommation dont il n'éprouve pas le besoin lui-même². Or, à cet égard, les anciens étaient dans leur manière de voir, plus rigides que les modernes.

De même la manière de vivre des premiers était, comme C'est encore aujourd'hui, bien qu'à un moindre degré, le cas dans les pays du midi, beaucoup plus dépendante des influences physiques et par conséquent aussi plus conforme aux simples lois de la nature que celle des seconds. C'est pourquoi toute satisfaction artificielle de besoins, amenée par les progrès de la civilisation, devait souvent apparaître aux anciens non seulement comme une superfluité, mais comme une innovation dangereuse, en tant que contraire à ces lois³. Du point de vue de la haute culture des nations très avancées qui habitent les zones plus rapprochées du septentrion et se voient obligées par leur situation de suppléer artificiellement aux conditions d'amélioration du bien-être que leur a refusées la nature, toute amplification de ce développement artificiel apparaît au contraire comme une chose très innocente, souvent même avec raison comme un progrès nécessaire. De plus, le hasard a voulu- que les écrivains auxquels nous devons la majeure partie des renseignements qui nous ont été transmis sur le luxe romain, tels que M. Varron, L. Sénèque et Pline l'Ancien, fussent précisément des hommes de mœurs très simples et très sévères, dont l'abstinence tenait à leurs principes et dont les idées personnelles allaient certainement, en rigorisme, beaucoup au-delà de la moyenne exprimant le sentiment général de leurs contemporains⁴. Cette remarque s'applique notamment à Sénèque, lequel alla même, dans sa jeunesse, jusqu'à s'abstenir, pendant une année entière, de toute nourriture animale, se refusa, d'après le conseil d'Attale, non seulement les jouissances répréhensibles, mais le moindre superflu, et continua même dans la suite à un âge plus avancé, tout en se relâchant peu à peu de l'austérité de ce genre de vie, à s'abstenir de l'usage des huîtres et des champignons, des parfums, du vin et des bains chauds, observant une frugalité voisine de la macération jusque dans les jouissances qu'il se permettait. Aussi son corps portait-il visiblement les traces de ce régime

¹ Pétrone, *Satiricon*, ch. XXXI.

² Voir Roscher, *Idées*, etc., p. 408.

³ Sénèque, *Lettres*, 122, 5 : *Omnia vitia contra naturam pugnant ;... hoc est luxuriæ propositum gaudere perversis, nec tantum discedere a recto, sed quam longissime abire, deinde etiam e contrario stare.* — Voir aussi *ibidem*, 90, 19, et Pline (*Hist. nat.*, XIX, 55) qui dit : *Nihil utique homini sic quomodo rerum naturæ placet.*

⁴ Pline le Jeune (*Lettres*, III, 5, 10) dit de son oncle : *Cibum interdium levem et facilem ; veterum more, sumebat (son repas, qu'il prenait dans la journée toujours léger et simple à la manière des anciens).*

insuffisant, quand il mourut¹. Sénèque, Pline le Naturaliste et Varron s'accordent à condamner, d'une manière plus ou moins absolue, toute commodité, tout raffinement, toute jouissance même dont l'homme peut à la rigueur se passer ; les deux premiers ne sont même pas exempts de lubies qui les portent à désirer par moments un retour aux conditions primitives de l'état de nature². Pline l'Ancien, chez lequel la contemplation du fonds de richesse insondable de la création et de son développement spontané nourrissait et exaltait cette disposition, alla, pour en donner un exemple, si loin qu'il maudit l'invention du navire à voiles, comme portant une atteinte impie à l'ordre établi dans la nature³. Varron blâme l'importation des denrées alimentaires exotiques⁴. Pline voit dans la culture artificielle des asperges l'indice d'un monstrueux sybaritisme⁵. Cet auteur et Sénèque se récrient, dans leurs déclamations, ce dernier même à plusieurs reprises, contre la réfrigération des boissons avec de la neige, procédé dans lequel ils voient un luxe contre nature⁶. Or aujourd'hui cette pratique apparaît comme un soin indispensable au plus pauvre même, dans les pays du midi, où elle est en usage depuis des siècles. Addison⁷, qui visita Naples dans les premières années du dix-huitième siècle, pensait qu'une disette de neige eût pu y faire craindre un soulèvement de la population tout autant qu'une disette de grains ailleurs. Le fait est que l'usage de la neige et de la glace convient parfaitement à la nature du climat de la basse Italie, et l'on prétend même qu'en Sicile l'état sanitaire s'est amélioré avec l'accroissement de cette consommation qui, tombée en désuétude au Moyen-Âge, ne reprit dans cette île qu'avec le milieu du seizième siècle⁸. En Espagne cependant on mangeait de la glace du temps des Maures déjà. Quant à la préparation des glaces faites avec le suc des fruits et d'autres substances non. moins agréables au goût, c'est une invention française de la fin du dix-septième siècle seulement⁹. L'essor prodigieux qu'ont pris, dans les temps les plus modernes, le commerce et la fabrication de la glace est aussi significatif pour la distance qu'il y a du luxe de nos jours au luxe des anciens, que pour l'étroite circonscription de la sphère dans laquelle était confiné ce dernier. Les scrupules de Pline contre l'amollissement du corps, par suite de l'usage des coussins de plumes, ont plus de raison que son opposition à l'emploi de la neige comme réfrigérant¹⁰. Il n'est guère probable toutefois que le premier de ces deux usages, commun dans les pays du nord, mais hors de saison pour les climats chauds¹¹, ait été jamais très répandu dans l'antiquité. Mais cela fut-il, que nous ne saurions encore y reconnaître le signe d'un luxe immodéré. Un économiste du dix-huitième siècle découvre même une preuve de condition misérable du commerce des Romains dans le fait qu'ils étaient réduits, pour remplir leurs coussins, aux plumes d'oie de la Germanie et

¹ Sénèque, *Lettres*, 108, 13 à 17. — Tacite, *Annales*, XV, 63 ; *ibid.*, 45.

² Pline, *Hist. nat.*, XXIII, 3. — Voir aussi Roscher, *Idées*, etc., 402.

³ Pline, *Hist. nat.*, XIX, 5, etc.

⁴ Aulu-Gelle, VI (VII), 16

⁵ Pline, *Hist. nat.*, XIX, 54 : *Heu prodigia ventris !* — Voir aussi *ibid.*, 150.

⁶ *Ibidem*, 55. — Sénèque, *Nov. quæst.*, IV, 13 ; *Epist.*, 78, 23, et ailleurs encore plus d'une fois.

⁷ *Remarks on several parts of Italy*, 1700-1703, Londres, 5^e édition (1736), p. 145.

⁸ Roscher, *Principes d'économie nationale*, 4^e édit., p. 184, § 102, 2 ; traduits en français par M. L. Wolowski. — Gallo, *Annali di Messina*, III, 3.

⁹ Daremberg (*Œuvres d'Oribase*, I, 625, etc.), après avoir fait observer que l'on se servait uniquement de la neige, à l'exclusion de la glace, ajoute : *L'on ne paraît pas avoir connu nos véritables glaces, qui font aujourd'hui les hélices des gourmets du monde entier.* — Voir aussi Beckmann, *Renseignements pour servir à l'histoire des inventions*, (en allem.).

¹⁰ Pline, *Hist. nat.*, X, 53, etc.

¹¹ Hehn, *Plantes cultivées et animaux domestiques*, p. 268 (en allem.).

que l'édredon des contrées polaires demeura inaccessible pour eux.. Pline nous apprend que, de son temps, le prix d'une livre romaine¹ de plumes d'oie était de 5 deniers (environ 5 fr. 80). En 1784, la livre de l'édredon le plus fin contait à Francfort sur le Mein 6 thalers, soit 22 fr. 50².

Il ne faut pas oublier non plus que la plupart des écrivains romains de la période qui nous occupe affectent de louer et de priser le passé aux dépens du présent. Les doléances sur la gravité des temps, qui empire, traversent comme un fil rouge toute la littérature romaine, postérieurement aux grandes guerres de la république, et, dans ce courant d'idées, les lamentations sur les progrès alarmants de l'opulence et de la luxure, quoique fondées à bien des égards, sont beaucoup trop généralisées, dans leur objet, et mêlées d'exagération. On croit reconnaître dans ces *capucinades*, pour nous servir du mot de Goethe³, une habitude contractée à l'école des rhéteurs de l'époque, où les comparaisons du présent avec le passé sembleraient avoir été des lieux communs d'usage, dont ne surent pas toujours se défendre même les personnes convaincues, comme Sénèque, que le fond des choses humaines avait été en tout temps et resterait aussi toujours essentiellement le même⁴. Pline l'Ancien notamment emprunte la mesure appliquée par lui à l'appréciation du luxe de Rome, capitale de l'empire, aux rapports du temps où les Romains se nourrissaient principalement de bouillie de farine, qu'ils mangeaient dans des pots de terre, où ils habitaient encore des maisons dont les murailles n'étaient même pas crépies et où un seul esclave suffisait aux besoins du service d'un grand ménage. Cet auteur et ses pareils parlent tout à fait comme s'il y avait possibilité d'admettre la persistance de l'antique simplicité même après que Rome fut devenue une grande métropole, vers laquelle confluaient les moyens de jouissance de toutes les zones, et après qu'une haute civilisation eut, dans son développement continu, multiplié à l'infini, raffiné au dernier point et généralisé, dans toutes les sphères, des besoins et des jouissances de toute espèce. A ces écrivains, l'éclat et la magnificence, l'élégance et le confort, dont cette culture avait embelli la vie, ne paraissent guère moins déplorables que ses ombres les plus noires. Aussi leurs lamentations ne se trouvent-elles sou vent pas mieux justifiées que les regrets des personnes qu'aujourd'hui, soupireraient après le retour des siècles dans lesquels les rues des villes n'étaient ni pavées, ni éclairées, où il n'y avait point de vitres aux fenêtres des maisons et où l'usage de la fourchette, à table, était chose inouïe⁵.

¹ D'un peu moins de 10 onces.

² Beckmann (*Théorie de la connaissance des marchandises*, 1794, I, 277, t) croit pouvoir, conjecturalement, placer vers le milieu du dix-septième siècle les commencements du commerce de l'édredon.

³ *Histoire de la théorie des couleurs*, 39, 54. Ce n'est, dit Goethe, *qu'en entrant dans ces considérations* (sur le luxe absurde et outré des Romains) *que l'on comprend comment un homme de l'importance de Sénèque ait pu s'irriter contre les amateurs d'un bon repas et de boissons rafraîchies avec de la neige, et trouver mal que l'on tire avantage d'un vent favorable, dans une bataille navale, ou d'aubaines semblables dans d'autres circonstances.*

⁴ Sénèque, *De beneficiis*, I, 10.

⁵ Ulrich de Hutten (*De guajaci medicina*, ch. XIX, édit. Böcking, V, 459, etc.) jugeait du luxe de son propre temps comme Pline l'Ancien de celui de ses contemporains. Dans les villes d'Allemagne, le pavage des rues ne remonte pas au-delà du quatorzième siècle ; et on ne commença que bien plus tard à les éclairer. Voyez Klemm, *Histoire générale de la civilisation*, 9, 157 ; de même, sur l'introduction des fenêtres vitrées : Wachsmuth, *Histoire de la civilisation*, 2, 302, 7 ; sur l'usage des fourchettes, employées en Italie depuis le quinzième siècle Beckmann, *Renseignements*, etc. 5, 294 ; Marquardt, V, 325, et Roscher, *Idées*, etc., p. 408, etc. (en allemand). Dans l'introduction à la chronique de Hollinshed, de l'année 1577, l'auteur se plaint très amèrement aussi de ce que l'on

Enfin, ce qui n'a pas moins contribué à rendre difficile une juste appréciation du luxe, c'est que l'on n'a pas eu soin de bien distinguer, dans les jugements dont il a été l'objet, entre ses différentes espèces, très dissemblables. Or le luxe de la table, celui de l'habillement et de la parure, du bâtiment et de l'aménagement domestique, du luxe des esclaves et celui des arts, se fondent sur des conditions en partie très diverses aussi, et demandent par conséquent à être examinés chacun à part.

La première période de l'avènement d'un luxe énorme à Rome fut le temps où ses généraux victorieux et ses proconsuls y revinrent chargés du butin de l'Asie. Lucullus, que les dépouilles de deux royaumes d'Orient mirent en état de vivre comme *un Xerxès en toge*, était alors et fut encore regardé plus tard comme l'archétype de cette classe de nababs, parce qu'il donna le premier à Rome l'exemple de ces prodigalités exorbitantes qui se traduisirent surtout en constructions et en festins¹. Cependant ces prodigalités demeurèrent, sous la république, l'apanage de quelques personnes, ou ne s'y déployèrent du moins que dans un cercle restreint ; elles ne se multiplièrent qu'après l'établissement de l'empire, sous lequel elles marchèrent de front avec un grand accroissement de la richesse générale, déjà mentionné plus haut. Aussi Tacite a-t-il sans doute raison de dire que le luxe de Rome fut à son apogée dans le siècle qui s'étend de la bataille d'Actium à l'avènement de Vespasien, empereur qui, ayant les habitudes d'un homme de la vieille roche, contribua, par son exemple, à restreindre le faste mieux que ne l'eussent fait des édits et des lois². Ajoutons que la manie des grandes familles, de vouloir briller par leur faste et leur magnificence, étant précisément ce qui avait perdu beaucoup d'entre elles sous les empereurs de la maison Julienne, cette cruelle leçon servit à rendre les autres plus prudentes et plus sages. Enfin, l'aristocratie romaine avait, dans l'intervalle, reçu dans ses rangs, des municipes d'Italie et des provinces, un grand renfort d'hommes nouveaux, qui y apportèrent l'esprit d'économie de leurs pays d'origine et surent le conserver, même en s'enrichissant. Toutes ces conditions, tendant à la réduction du luxe, persistèrent pendant toute la durée du deuxième siècle, avec le bon exemple des empereurs, parmi lesquels Lucius Verus fit seule exception, la diminution continue de l'ancienne noblesse et l'invasion constante d'une nouvelle aristocratie. On ne saurait donc même pas admettre qu'il y ait eu un changement notable à cet égard après le règne de Trajan, vers la fin duquel Tacite écrivit ce que nous venons de rapporter.

CHAPITRE II — Le luxe de la table et l'introduction de substances exotiques employées à l'alimentation.

§ 1 — Du luxe de la table en général.

Il convient de n'accueillir qu'avec beaucoup de circonspection les plaintes des anciens au sujet du luxe de la table. Le besoin de nourriture, chez les

ait depuis peu élevé tant de cheminées, en Angleterre, et de ce que des vases en poterie de terre ou d'étain y aient remplacé les écuelles en bois.

¹ Voir Cicéron, *De officiis*, I, 39 ; Nicolas Damascène, dans Athénée, VI, 274, et XII, 543 ; Velleius Paterculus, II, 33, et Drumann, *Histoire romaine*, 4, 168, etc. (en allemand).

² Tacite (*Annales*, III, 55) ne parle, il est vrai, dans ce passage, que du luxe de la table, mais il résulte des chapitres précédents qu'il a en vue le luxe en général.

méridionaux, est en général si faible, leur sobriété, en ce qui concerne le manger et le boire, si grande que l'usage de telle boisson, comme par exemple le vin pur sans mélange d'eau, que nous nous permettons sans scrupule, leur semble déjà presque de l'ivrognerie¹. La philosophie d'Épicure même ne faisait-elle pas à ses adeptes une règle suprême de la plus grande simplicité de mœurs et de la plus grande sobriété ? Le chef de la doctrine, qui enseignait la *volupté* estimait l'égal de Jupiter l'homme qui saurait se contenter de pain et d'eau, pour tout repas, et lui-même observait si rigoureusement ce principe qu'il ne se permettait le luxe d'y joindre un peu de fromage de Cythnus que dans ses jours de régal. Il y a plus : ne le vit-on pas s'appliquer à déterminer le minimum de la dose de nourriture nécessaire pour supporter l'existence, avec la résolution de s'y borner lui-même² ?

A Rome, la table fut longtemps d'une extrême simplicité. Même après que l'armée revenue, en 188 avant Jésus-Christ, de l'Asie-Mineure eut, la première, fait connaître dans cette ville l'opulence et la débauche orientales, que l'on y eut appris l'existence d'un art culinaire et commencé, dès lors, à bien payer les cuisiniers³, auparavant les plus méprisés des esclaves, il y a tout lieu d'admettre qu'il se passa encore un siècle au moins avant que le luxe de table y fit de grands progrès ; car, jusqu'à l'an 174 avant Jésus-Christ, les ménagères y préparaient elles-mêmes le pain à domicile, comme s'il n'y avait point de boulangeries en ville⁴. En 161 encore l'engraissement des poules scandalisa à tel point que les censeurs rendirent un édit qui l'interdisait et qui fut reproduit dans les dispositions de toutes les lois somptuaires ultérieurement promulguées. On éluda pourtant la défense en engraisant des coqs⁵. L'importation d'oiseaux et de coquillages exotiques, à Rome, ne commença que beaucoup plus tard. En l'an 115, ou peut-être seulement en 78 avant notre ère, parut un nouvel édit prohibant ces deux articles, ainsi que les muscardins⁶. Vers l'an 100, encore, on ne servait jamais aux convives, même dans les festins les plus opulents, du vin de Grèce plus d'une fois⁷, ce qui, vu la facilité des communications entre l'Italie et la Grèce, est le témoignage le plus significatif des prétentions plus que modestes de la gastronomie à cette époque. Le stoïcien Posidonius rapporte comme un résultat de ses propres observations, faites vers le même temps ou un peu plus tard, qu'en Italie les gens aisés habitaient leurs enfants à se contenter d'une nourriture des plus simples⁸. Mais la prospérité croissante du commerce fit peu à peu un besoin de la consommation des denrées alimentaires et autres marchandises que lui offrait l'étranger.

Par suite de l'extension progressive des relations de Rome avec les pays d'outre-mer, de l'activité croissante du trafic par lequel les diverses parties du littoral de la Méditerranée opéraient l'échange de leurs produits, on ne tarda pas à savoir parfaitement à Rome que les chevreaux d'Ambracie, les brochets de mer de Pessinonte, les huîtres de Tarente, les dattes de l'Égypte, etc., étaient ce que

¹ Galien, éd. K, XV, 699.

² Diogène Laërce, *Épicure*, 11. — Sénèque, *Lettres*, 18, 25, 4. — Stobée, *Sermones*, 17, 30 et 34.

³ Tite-Live, XXXIX, 6.

⁴ Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 107.

⁵ *Ibidem*, X, 139 : *Gallinas saginare Deliaci cœpere, unde pestis exorta opimas aves et suo pte corpore unctas devorandi*, etc.

⁶ Pline, *Hist. nat.*, VIII, 223. — Voir aussi Becker, *Gallus*, III (3e éd.), 356, et Gibbon (ch. XXXI, 45) qui dit : *It is reported that they are still esteemed in modern Rome and are frequently sent as present by the Colonna princes.*

⁷ Varron, dans Pline (*Hist. nat.*, XIV, 96).

⁸ Athénée, VI, 275 A.

chacune de ces espèces offrait respectivement de plus exquis. D'autres contemporains, tels que Varron, constataient cette préférence, tout, en la blâmant hautement¹, parce qu'ils trouvaient évidemment d'une gourmandise déjà très répréhensible que l'on ne se contentât pas, dans le régime alimentaire, de produits indigènes, d'excellente qualité, à leur avis. On a peine à croire, cependant, que le rigorisme de cette manière de voir ait jamais été général, même dans l'antiquité. Thucydide (II, 38) prise comme un grand avantage pour Athènes que l'on y importait les produits de tous les pays, ce qui avait rendu l'usage des marchandises de l'étranger aussi familier à ses concitoyens que celui des productions indigènes. De même, des poètes comiques de l'école attique moyenne, comme Antiphane et un autre sur lequel travailla Ennius, Arcestrate de Géla, dans un voyage gastronomique autour du monde, se sont plu à faire, avec une satisfaction visible, l'énumération des friandises de diverses contrées². De ces deux manières de voir c'est, suivant toute probabilité, celle de Varron qui aurait le moins de chance d'être goûtée, aujourd'hui qu'en Allemagne et dans presque tous les autres pays de l'Europe le café des Indes orientales et occidentales, le thé de Chine, le sucre des Antilles, le fromage anglais, le vin d'Espagne et le caviar russe, sont parfaitement admis à figurer ensemble, dans les déjeuners de la classe moyenne, sans que personne songe à se formaliser d'un luxe pareil³. Or, du moment où non seulement nous ne trouvons rien à blâmer dans l'usage quotidien de substances alimentaires provenant des autres parties du monde, mais n'y voyons même plus un luxe, les plaintes de Varron doivent nous paraître d'autant moins fondées, l'importation des produits de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique n'étant certes ni plus facile, ni moins dispendieuse pour nous que l'étaient jadis les envois des pays riverains de la Méditerranée pour Rome, car cette capitale, il ne faut pas l'oublier, avait aussi l'avantage d'être presque un port de mer. Il nous est impossible, répétons-le, de voir dans de pareils phénomènes économiques autre chose qu'une conséquence nécessaire du développement des relations commerciales et de l'accroissement du bien-être. Ainsi Paris, qui jouissait déjà au treizième siècle de la réputation d'être, sous beaucoup de rapports, la première cité de l'Europe, avait certainement, à cette époque, bien moins d'activité commerciale et de richesse que Rome au temps de Varron ; cependant les gens de Paris n'étaient, alors déjà, rien moins qu'indifférents à l'égard des sources d'approvisionnement d'aucune denrée alimentaire ; on savait parfaitement quel district produisait le mieux tel ou tel article, et où le gourmet avait à s'en pourvoir, s'il tenait à bien garnir son office. On préférait les pois du Vermandois à ceux de toute autre provenance ; on tirait le cresson de l'Orléanais, les navets de l'Auvergne, les oignons de Corbeil, les échalotes d'Étampes ; on faisait, notamment aussi, grand cas des fromages de la Champagne et de la Brie, ainsi que du poisson des étangs de Bondy, des poires de la Bourgogne et des pommes de l'Auvergne. On recevait les meilleurs marrons de la Lombardie, les figues de Malte et le petit raisin sec du Levant. Parmi les vins étrangers, les plus estimés à Paris étaient, à part les crus de la Moselle, les vins d'Espagne et de Chypre, avec diverses autres sortes de Grèce et d'Italie⁴. Il y aurait moyen de recueillir, pour toutes les époques, de pareilles données sur tous les pays dans lesquels il existait un mouvement

¹ Aulu-Gelle, VI (VII), 16 : — Voyez cependant aussi, Varron, *De re rustica*, II, 6.

² Voyez le fragment d'une pièce appartenant à la comédie moyenne ; ou peut-être à la nouvelle ; rétabli par Lehms et cité dans le programme *Acad. Alb.*, 1869, 5, comme se trouvant dans Clément d'Alexandrie (*Pædag.*, II, 1, 3, p. 164, Pott).

³ Roscher, *Idées*, etc., p. 428 ; 54.

⁴ Springer, *Paris au treizième siècle*, p. 32 et S4 (en allemand).

commercial déjà quelque peu développé et suffisamment connu. Si nous passons de la, France à l'Allemagne ; nous trouvons que Nicolai, dans sa *Vie de Sébaldus Nothanker*¹ met en scène un comte, grand gourmet et teutomane, lequel, dans son antipathie native pour la cuisine française, s'attache à composer ses menus, d'après son propre goût, uniquement de ce que les pays allemands fournissaient alors de meilleur en fait de comestibles. Ce gastronome recevait tous les jours, par la poste, de grosses murènes de Poméranie, de la longueur d'un pied et demi, des tétragonoptères de l'île d'Héla et des anguilles de sable de Berlin. Il recommande de faire venir les faisans de la Bohême en février, les pâtés froids de Hanau, le fromage de cochon épicé (*Schwartenmagen*) de Francfort sur le Mein et les grives du Harz en mars. De plus il lui faut des écrevisses de Sonnenbourg, des jambons de Westphalie cuits dans du champagne, du caviar de Königsberg, des melons d'Astrakhan et des ananas. Or tout le monde sait combien l'Allemagne était pauvre alors, comparativement à l'Angleterre et à la France, et quelles entraves arrêtaient encore son développement commercial, à la même époque.

En lisant tout ce que les écrivains romains ont dit au sujet de l'atrocité des chasses de leur temps, de cette manie abominable d'explorer toutes les terres et toutes les mers, à la recherche de nouvelles friandises², on pourrait croire vraiment que tout un ensemble de dispositions extraordinaires existait et fonctionnait alors sur la plus grande échelle, que des troupes nombreuses se trouvaient engagées dans de lointaines et périlleuses expéditions, uniquement pour satisfaire au luxe de table des viveurs de Rome. Cette supposition, toutefois, ne tomberait juste que pour Vitellius qui, effectivement, envoya les flottes romaines quérir, en Espagne et jusque dans les domaines des Parthes, des foies de maquereau, des cervelles de faisan et de paon, des langues de flamant et des laitances de murène, pour un plat monstre, qui fit grand bruit³. Mais il paraît que Vitellius ne trouva, même parmi les empereurs romains, qu'un seul imitateur, l'extravagant Héliogabale⁴.

On voit par là qu'abstraction faite des monstruosité de certaines orgies impériales, l'ancien ne gastronomie de Rome se réduit, au fond, à ce fait très simple que parmi les productions de tous les pays, étalées sur le marché de cette ville, figuraient aussi les denrées alimentaires et les comestibles les plus fins de chaque provenance, et que tout cela y trouvait un bon débit. Or, si vous demandez quels étaient donc ces produits exquis, originaires de contrées lointaines, sur l'importation desquels ou glosait tant, la réponse que vous obtiendrez se bornera presque généralement à la spécification : de quelques volailles, telles que le faisan et la pintade ou poule de Numidie, le flamant et un

¹ I, 54. — Ce roman parut en 1799.

² Varro apud Gellium. — Salluste, *Catilina*, ch. XIII : *Vescendi causa terra marique omnia exquirere*. — Sénèque, *ad Helv.*, 10, 3 : *Epulasquas toto orbe requirunt*. *Epist.* 89, 22 : *Vos quarum profunda et insatiabilis gula hinc maria scrutatur, hinc terras*. — Pline, *Hist. nat.*, XXVI, 43 : *Hujus (ventris) gratia præcipue avaritia expetit, hinc luxuria condit, hinc navigatur ad Phasim, hinc profundi vada exquiruntur*. — Drepanius, *Panegyrique de Théodose*, ch. XIV : *Cibis.. quos.. famosa naufragiis maria misassent, quos invitæ quodammodo reluctantique naturæ hominum pericla rapuissent*.

³ Suétone, *Vitellius*, ch. XIII.

⁴ *Vita Elagabali*, ch. XVIII : *Cum ipse privatus diceret se Apicium, imperator vero Othonem et Vitellium imitari (il disait lui-même qu'en tant qu'homme privé son modèle était Apicius, mais que comme empereur il imitait Néron, Othon et Vitellius)*.

très petit nombre d'autres oiseaux¹, eu grande partie déjà élevés également dans les basses-cours d'Italie², et qui ne pouvaient dès lors plus se vendre à des prix exorbitants. Aussi voyons-nous, dans le tarif qui établit le maximum des prix sous Dioclétien, le faisan coté seulement 25 pour 100 de plus que l'oie³.

Du reste, non seulement l'acclimatation des animaux et des plantes exotiques, qui formera l'objet d'une notice plus détaillée au paragraphe suivant, mais aussi l'importation de ces produits, demandés au commerce pour les tables de Rome, ne se déploya sur une grande échelle qu'à partir de l'établissement du régime impérial. Ce ne furent donc que les commencements de ce luxe qui excitèrent, à un si haut degré, la mauvaise humeur de Varron. Il paraît en effet que, de son temps, on ne voyait encore que rarement des mets exotiques figurer dans les repas, quelque opulents qu'ils fussent. Ainsi, nous avons le menu d'un festin sacerdotal de bienvenue de la première moitié du siècle qui précéda la naissance du Christ⁴. Observons que ce repas eut lieu à la date du 24 août d'une année indéterminée, mais, sans nul doute, peu éloignée du milieu de ce siècle. On n'y

¹ Varron, *De re rustica*, III, 9, 18 : *Gallinæ africanæ..... quas μελεαγίδας appellant Græci. Hæ novissimæ in triclinium ganearium introierunt e culina, propter fastidium hominum. Veneunt propter penuriam magno.* — Observons que la *meleagris* est identique avec la poule de Numidie ou pintade. — Varron ne mentionne ni le faisan, ni le flamant. — Horace, *Épodes*, 2, 53 : *Non Afra avis descendat in ventrem meum, non attagen Ionicus* (avec des huîtres du lac Lucrin, du turbot [*rhombus*] et des sargets [*scari*]). — Manilius (V, 370) parle de poules de Numidie et de faisans. — Columelle (VIII, 8, 10) : *Illos qui Ponticum Phasin et Scythica stagna Mæotidis eluant. Jam nunc Gangeticas et Ægyptias aves temulenter eructant.* — Pétrone (ch. XCIII) parle de poules de Numidie, de faisans et de sargets ; ailleurs (ch. CXIX, 38), de sargets, d'huîtres et de faisans. — Pline, *Hist. nat.*, XIX, 52 : *Avis ultra Phasidem amnem peti — alias in Numidiam atque Æthiopiæ sepulcra.* — Martial (XIII, 71) fait aussi mention des phénicoptères (flamants), qui paraissent avoir été introduits en Italie par Apicius (Pline, *Hist. nat.*, X, 133 : *Phænicopteri linguam præcipui esse saporis Apicius docuit*) ; 72 (*phasiani*), 73. (*Numidicæ*), et 45 :

*Si Libycæ nobis volueres et Phasidos essent,
Acciperes, tu nunc accipe chortis aves.*

Stace, *Silves*, I, 6, 48 : *Quas Nilus lacer horridusque Phasis, Quas udo Numidæ legunt sub Austro.* — Juvénal XI, 130 : *Et Scythicæ volucres et phænicopterus ingens.* — Dans Lucien aussi (*Navig.*, 23) ὄρνις ἐκ Φάσιδος καὶ τῶς ἐξ Ἰνδίας καὶ ἀλεχτροῶν ὁ Νομαδικός sont mentionnés comme très friands.

² Martial, III, 58, 12 :

*Vagatur omnis turba sordidæ chortis,
Argutus anser gemmeique pavones,
Nomenque debet quæ rubentibus pinnis,
Et picta perdix Numidicæque guttatæ
Et impiorum phasiana Colchorum ;
Rhodias superbi premunt feminas galli.
(Et le paon dont la roue avec orgueil étale
De ses brillants trésors la pompe orientale ;
Et l'oie aux cris aigus, à côté du canard
Qui répète, en ramant, son refrain nasillard ;
La pintade enlevée aux champs de Numidie,
Et le faisan venu de la Colchide impie.
Le coq dans son sérail règne en sultan jaloux)*

³ Mommsen, *Rapports de la Société saxonne*, 1851, p. 12 :

Fasianus	pastus	250
—	agrestis	225
Fasiana	pasta	200
—	non pasta	100
Anser	pastus	200
—	non pastus	100
Pullorum	par	60
Lepus		150

⁴ Marquardt, *Manuel*, IV, n. 1136.

mentionne qu'un seul plat avec des ingrédients en partie exotiques, mais point de mets rares ou très coûteux.

On y servit, pour commencer, des doussins, des huîtres crues à discrétion, deux espèces de moules, une grive sur un lit d'asperges, une poularde, un ragoût d'huîtres et de moules, ainsi que des marrons noirs et blancs ; puis encore diverses espèces de coquillages et de poissons de mer avec des becfignes, des filets de sanglier et peut-être aussi de chevreuil, une espèce de pâté de volaille et des pourpres avec des becfignes. L'entrée principale était composée de tétines de truie, d'une tête de cochon, de fricassées de poisson et de tétines de truie, de deux espèces de canard, bouilli ou autrement préparé, de lièvres, de volailles rôties, d'un mets de farine et de pains picentins. Le menu du désert manque malheureusement¹. Ce festin, qui réunit ce qu'il y avait alors de plus distingué à Rome, dans les deux sexes, soit probablement six prêtres, parmi lesquels figurait Jules César lui-même, en sa qualité de pontife, avec un nombre égal de prêtresses, paraît avoir marqué comme un des plus somptueux, même parmi les festins sacerdotaux, dont l'opulence était devenue proverbiale² : autrement un écrivain postérieur de quatre à cinq siècles n'eût, sans doute, pas cru devoir en conserver et transmettre la relation. Or, on trouverait facilement à citer, dans les annales de différentes époques de l'âge moderne, des repas dans lesquels fut déployé un luxe pour le moins égal, ou même supérieur, sans que l'on eu fit grand bruit. Ainsi, par exemple, le hasard a fait découvrir, dans les archives municipales de Leipzig, le compte rendu d'un banquet donné, le 13 août 1721, par cette ville, en l'honneur d'un surintendant ecclésiastique, nouvellement investi de ces fonctions, et ce festin n'aurait guère à redouter, pour le luxe de table qui y régna, la comparaison avec le fameux banquet sacerdotal que nous venons de signaler à Rome³. Il est vrai que, durant les années écoulées entre la

¹ Macrobe, *Saturnales*, III, 13 : *Cœnam quæ scripta est in Indice IV Metelli Ilius pontificis maximi in hæc verba*. — Voir aussi Bœttiger, *Opuscules*, III, 217, etc. (en allem.).

² Marquardt, *Manuel*, IV, n. 1076.

³ Voici quelques détails sur le banquet (*cœna aditionalis*) de Leipzig :

La table principale, occupée par les sommités du clergé, les membres du conseil municipal et le recteur de l'Université de cette ville, était de 24 couverts. On y servit, comme première entrée, un pâté de gibier, un potage aux perdrix, de grosses truites au bleu, des perches au beurre, avec hors-d'œuvre, pistaches, raifort, etc., du bœuf salé de Hambourg aux haricots, deux gigots de mouton avec une sauce d'anchois et deux vol-au-vent aux écrevisses ; comme seconde entrée, un filet de porc garni de six faisans, un chevreuil rôti tout entier, une tête de cochon garnie de langues de bœuf, diverses salades et deux grandes tourtes de baptême ; puis, pour les dames (6 personnes), une collation formée d'un pâté de dinde, d'un cuisseau de chevreuil garni de deux perdrix rôties, de truites au bleu et d'une tarte aux groseilles ; pour dessert enfin, quantité de pâtisseries sèches et sucrées, des tartes aux amandes ou autres, et des fruits. [*Il n'est pas fait mention de fromage, mais peut-être n'est-ce que par oubli*]. Ce festin fut copieusement arrosé, mais seulement de bières indigènes et de vin du Rhin, plus ou moins vieux.

A trois autres tables, aussi de 24 couverts chacune, dressées pour le commun du clergé, tout le service se borna à six plats. De plus, il y eut une collation de quatre plats pour les 12 musiciens, ainsi que pour les 32 garçons qui servaient.

Sur le luxe de table au moyen âge et dans les premiers siècles de l'âge moderne, on trouve des renseignements non moins curieux dans deux ouvrages allemands, *les Femmes allemandes au moyen âge* (321, etc.) de Weinhold et un autre intitulé *Matériaux pour l'histoire de la civilisation* (p. 205, etc., 312, etc., 471, etc.) de Volz. Dès l'an 1130 Pierre de Cluny, en France, se plaignait de la gourmandise des moines, qui, ne se contentant plus de ce que le pays offrait de meilleur, allaient chercher à l'étranger de quoi la satisfaire. Dans tout le onzième siècle, les faisans et les paons figuraient parmi les mets de choix des grandes tables, ainsi que dans les menus de la cuisine des couvents riverains du lac de Constance. A celui de Hirschau on recevait et consommait, sous le régime de Guillaume, abbé dudit monastère de 1009 à 1091, nombre de poissons et quantité d'épices, ainsi que de fruits exotiques, notamment de citrons, de figues et de châtaignes, de poivre

date de celui-ci et l'époque où Varron débita ses censures, l'importation de friandises exotiques pouvait avoir, néanmoins, beaucoup augmenté. Mais on ne voit aussi figurer que des plats indigènes au festin, décrit par Horace, où le riche Nasidiénus traite Mécène et ses amis, et à ce propos, comme dans d'autres circonstances¹, l'humeur satirique du poète se tourne moins contre le luxe de la table, poussé à l'excès, que contre les ridicules des gourmands et des soi-disant maîtres en cuisine, affectant de se donner, dans l'exercice de leur art, une importance qui devait paraître doublement sotte à un partisan de la doctrine épicurienne, s'accommodant des mets les plus simples, avec une préférence marquée pour la nourriture végétale².

La période du plus grand luxe de table, chez les Romains, ne commença qu'après la bataille d'Actium ; ainsi que Tacite le constate dans un passage cité plus haut. L'essor de prospérité que le commerce prit après la pacification du monde romain, notamment après l'ouverture de relations commerciales avec l'Inde et l'Asie en général, par la voie d'Alexandrie, contribua essentiellement, sans doute, à l'effet signalé. C'est à partir de cette époque seulement que Rome devint, par le fait, une place où un vaste négoce, embrassant tous les pays, en faisait affluer tous les produits naturels et ouvrés, et où l'on pouvait à son aise examiner de près les marchandises du monde entier. Ce fut aussi seulement alors que les productions les plus rares et les plus chères de toutes les zones purent être employées largement à multiplier les jouissances du palais des gastronomes, dans leurs orgies. C'est alors qu'il y eut, comme dit Pline dans son langage ampoulé, un tel mélange d'ingrédients de toute espèce, que chaque espèce dut, pour mieux chatouiller le palais, emprunter des autres un goût différencié complètement de sa saveur propre, et qu'il en résulta une confusion générale des productions de toutes les zones et de tous les climats. Pour tel mets on mit à contribution l'Inde, pour tel autre l'Égypte, ou Cyrène, ou la Crète, et ainsi de suite. Les hommes, dans leur rage dévorante, ne s'arrêtent pas même devant les poisons³.

Or, s'il n'est pas douteux que le luxe de la table fut poussé très loin à Rome, durant la période qui s'écoula de l'avènement d'Auguste à celui de Vespasien, il n'est pas moins certain qu'il n'y fut jamais aussi extravagant et monstrueux, ni aussi général que l'on a été souvent porté à le croire, sur la foi de maint discours des contemporains, de Pline l'Ancien et de Sénèque le Jeune surtout. Bien des choses, qui leur semblaient absolument mauvaises, nous apparaissent aujourd'hui sous un jour plus favorable ; beaucoup d'autres, neuves, et mêmes inouïes pour eux, nous les trouvons toutes naturelles, y étant habitués ; d'autres encore n'ont pas l'importance qu'elles semblent avoir. Si tels grands festins cogitaient des sommes énormes, cela ne veut certes pas dire qu'elles étaient exclusivement affectées à la bonne chère ; une partie, peut-être même la plus forte, passait en frais accessoires et en décorations. Cette circonstance ne permet pas de conclure d'une manière absolue de la grandeur de pareilles

et de gingembre. On sait pareillement qu'en 1303, lors de la consécration de l'église paroissiale de Weissenfels, les diners offerts à l'évêque de Zeitz, qui y officia, se composaient aussi tous de trois entrées, de trois et quatre plats chacune.

¹ Notamment dans la IV^e satire du livre II.

² Horace, *Satires*, II, 6, 114

.....Inde domum me

Ad porri et ciceris refero laganique catinum.

Voir aussi *Satires*, II, 6, 13, et *Odes*, I, 31, 16.

³ Pline, *Hist. nat.*, XV, 105.

dépenses à celle du luxe gastronomique. Au banquet du lord-maire de Londres, la dépense de cuisine et de cave, qui formait autrefois la moitié de la dépense totale, n'y figura plus que pour un tiers, sous George III, et à celui qui fut offert, en 1853, par la Cité à Napoléon III, elle ne compta même que pour un quart. A ce dernier, on dépensa 1.000 livres sterling pour l'éclairage, 1.860 pour la disposition des sièges, 1.750 pour la décoration de la salle. A un festin donné par un ami de Néron, les roses que l'on y prodigua, et ce fut en hiver sans doute, coûtèrent seules plus de 4 millions de sesterces¹. Au fameux banquet qui coûta 6 millions à Lucius Verus, la prodigalité de l'amphitryon se manifesta surtout dans la richesse des présents qu'il fit aux convives. Parmi ces cadeaux figuraient de beaux esclaves, des animaux vivants, des vases faits des matières les plus précieuses, des chars à garniture d'argent avec des attelages de mules et leurs guides². La somptueuse fête donnée en 72 avant Jésus-Christ par Q. Metellus Pius, en Espagne, s'était aussi distinguée principalement par la magnificence des décorations et des autres accessoires³. Ainsi, dans les 200.000 sesterces auxquels on évaluait les frais du festin donné par Lucullus dans la salle d'Apollon⁴, comme dans ceux des repas à cent deniers le couvert qu'il arrivait souvent aux prêtres de Cérès et de Bacchus (*Arvales*) de s'offrir entre eux⁵, la part revenant aux dépenses faites en couronnes, fleurs, parfums, illuminations, décorations du local, livrées de la domesticité, représentations et spectacles de circonstance, cadeaux pour les convives, etc., demeure également incertaine⁶.

Du reste les sommes prodiguées en festins somptueux, mais surtout les prix élevés que l'on payait pour certaines friandises, ne doivent pas être portés uniquement sur le compte d'une gourmandise effrénée, mais aussi sur celui de la mode du temps, de la vanité fanfaronne, de l'ostentation, de l'envie qu'on avait de faire parler de soi, dans les cercles des viveurs raffinés, et, cette remarque est applicable à beaucoup d'autres phénomènes du luxe de cette époque. *Les dissipateurs*, dit Sénèque (*Lettres*, 122, 14), *visent à ce que la vie qu'ils mènent forme continuellement l'objet des conversations. Ils croient, avoir perdu leur peine si on ne parle pas d'eux. Dès qu'une de leurs actions échappe à la renommée, ils sont mécontents. Il en est beaucoup qui mangent leur fortune en faisant grande chère, beaucoup qui entretiennent des maîtresses à grands frais. Pour se faire un nom parmi eux, il ne suffit pas de mener une vie luxueuse, il faut s'arranger de manière à frapper l'attention. La dissipation vulgaire ne fait pas naître de cancans dans une ville aussi affairée.*

C'est précisément cette envie de faire sensation qui amena, entre autres, plus d'un prodigue à payer pour un mulet⁷ d'une grosseur extraordinaire ces sommes folles dont on a si souvent avancé la mention comme preuve d'un luxe de gourmet sans exemple⁸. Ainsi, un certain P. Octavius, en donnant 5.000 sesterces pour un poisson de l'espèce, du poids de 5 livres et demie romaines, achetait réellement à ce prix la gloire d'être devenu l'acquéreur d'une pièce que

¹ Suétone, *Néron*, ch. XXVII.

² *Histoire Auguste*. — *Lucius Verus*, ch. V.

³ Valère Maxime, IX, 1, 5. — Macrobe, *Saturnales*, III, 13.

⁴ Plutarque, *Lucullus*, ch. XL et XLI.

⁵ Marini Atti, tab. 41 b et 42.

⁶ Tertullien, *Apologétique*, ch. VI : *Vides enim et centenarias cœnas a centenis jam sestertiis dicendas*. Dans le passage suivant de Sénèque (*Lettres*, 95, 41 : *Et totiens tamen * sestertio aditiales cœnæ frugalissimis vinis constiterunt*) le chiffre s'est perdu.

⁷ C'est-à-dire le poisson de mer de ce nom (en latin *mullus*).

⁸ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 45.

non seulement l'empereur Tibère, mais le prince des gourmets, son rival Apicius lui-même, avaient trouvée trop chère¹, et cela valut au surenchérisseur une grande considération dans la société de ses pareils. Ces prix, comme beaucoup d'autres certainement aussi, rentrent dans la catégorie des prix d'ostentation, qui ne s'arrêtent qu'aux limites de la solvabilité des acheteurs mêmes². Du reste, il n'y a pas bien longtemps, qu'en Russie un grand esturgeon valait sur les bords de l'Oural même jusqu'à 400 roubles de banque (468 fr., 75) ; donc peut-être le double ou le triple à Moscou et à Saint-Pétersbourg³.

Ajoutons⁴ que sous le premier empire, en France, la somme des frais d'achat, de préparation et de transport d'une truite énorme avec sa sauce, envoyée par la ville de Genève à l'archichancelier Cambacérès, n'aurait pas été évaluée, par la Cour des comptes, à moins de 6.000 fr. Pline dit, en exagérant par la phrase selon son habitude, que les cuisiniers, de son temps, coûtaient plus qu'autrefois le triomphe d'un général romain⁵ ; et cependant, nous doutons fort qu'on les payât alors aussi cher qu'on les paye dans notre siècle, à Londres et à Paris. Antoine Carême, qui tint successivement l'emploi de chef chez lord Stewart, le prince de Talleyrand, Rothschild et l'empereur Alexandre, recevait, chez ce dernier, 2,400 fr. d'appointments par mois, et ses dépenses de cuisine atteignaient, mensuellement, une somme de 80.000 à 100.000 fr.⁶ D'après le prince Puckler-Muskaus⁷, il y avait même en Angleterre, à l'époque où il y voyagea, des cuisiniers au traitement de 1.200 liv. st. (30.000 fr.) par an.

Sénèque⁸ parle comme d'une monstruosité d'un plat fameux, devenu l'objet de toutes les conversations de la capitale. Les comestibles les plus recherchés et les plus délicats, tels qu'huîtres et autres mollusques friands, oursins ou doussins, mullets dépouillés de leurs arêtes, que d'ordinaire on sert distinctement et consécutivement dans les grands festins, y avaient été tellement mêlés et noyés dans une même sauce que l'on ne reconnaissait plus rien du tout dans ce mélange, comparable à celui d'aliments que rejette l'estomac. Si un pareil plat fit tant de sensation, il est permis de croire que l'art culinaire, du temps de Néron, était, pour l'intelligence et le goût du raffinement, bien au-dessous de la cuisine de nos jours, de la française surtout. Le luxe grossier que P. Servilius Rullus avait introduit dans les repas, vers l'époque de la dictature de Sylla, luxe consistant à servir, même dans les réunions les moins nombreuses, un sanglier tout entier aux convives, et qui était encore fort en usage du vivant de Pline l'Ancien⁹, peut également faire douter de la finesse de cette gastronomie romaine à laquelle le sanglier et le porc, que l'on savait apprêter de cinquante manières différentes¹⁰, fournirent, dans tous les temps, des plats qu'elle tenait en grande faveur¹¹. Le prix du porc n'était pas, cependant, assez élevé pour donner lieu à la supposition que sa cherté avait fini par en faire, chez les Romains de l'empire, *la viande le*

¹ Sénèque, *Lettres*, 95, 42.

² Roscher, *Principes d'économie nationale*, 4^e éd., p. 131, 1.

³ De Haxthausen, III, 180.

⁴ D'après le recueil des *Grenzboten*, 1852, p. 151.

⁵ *Hist. nat.*, IX, 87.

⁶ Vaerst, *Gastrosophie*, II, 111 (en allem.).

⁷ *Lettres d'un trépassé*, III, 401 (en allem.).

⁸ *Lettres*, 95, 26, etc.

⁹ *Hist. nat.*, VIII, 210.

¹⁰ *Hist. nat.*, VIII, 209.

¹¹ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 39, etc.

plus à la mode, suivant l'expression de Roscher¹ ; mais il n'était point non plus aussi bas que se l'est figuré Preller².

Pour terminer, observons encore ici que l'usage des vomitifs, après le repas, n'avait nullement le caractère, qu'il semblerait avoir d'après les idées de nos jours, d'une preuve irrécusable d'intempérance et d'ivrognerie. De ce que César, qui n'était rien moins qu'intempérant³, prit une fois un vomitif, après un repas copieux chez Cicéron, sans que celui-ci, mentionnant le fait⁴, ait l'air d'en avoir été choqué le moins du monde, il ne s'ensuit pas que l'on puisse dire qu'une glotonnerie bestiale était alors devenue si commune que personne ne songeait plus à s'en formaliser ; il faut plutôt en conclure qu'un remède, employé de nos jours en cas de maladie seulement, était, dans ce temps-là, réputé purement diététique et avait passé en usage comme tel⁵. Il y a ce fait que la purgation régulière, par des moyens parmi lesquels figuraient aussi les vomitifs, telle qu'on la pratiquait déjà chez les anciens Égyptiens⁶, avait été recommandée ensuite par la plus grande autorité médicale de l'antiquité grecque, le célèbre Hippocrate, auquel se rallient, au moins en grande partie, les médecins des temps postérieurs, ne déconseillant que l'abus de cette méthode. Du temps d'Hippocrate même, les vomissements après le repas paraissent avoir été plus usités que les vomissements à jeun. Celse n'entendait pas blâmer Asclépiade d'avoir rejeté absolument, dans son livre sur l'*hygiène*, l'usage diététique des vomitifs, en l'y supposant déterminé par l'habitude de bien des gens d'en prendre tous les jours ; il n'admettait pas que l'on y recourût pour favoriser les excès de la gourmandise ; mais il savait cependant, par expérience, que le moyen susdit, employé à propos dans certains cas, ne pouvait que faire du bien à la santé⁷. Le célèbre médecin Archigène aussi, sous Trajan, déclara l'usage modéré des vomitifs, pris deux ou trois fois par mois, extrêmement salubre⁸. Galien conseille d'en user avant plutôt qu'après le repas. Parmi ceux qui, regardant l'usage diététique des vomitifs comme positivement nuisible, voulaient qu'on n'y recourût qu'en cas de maladie, il faut ranger Pline l'Ancien⁹. Toujours est-il que le nombre des débauchés qui vomissaient, pour se remettre en état de manger, puis mangeaient, pour revomir, et tenaient à ne pas embarrasser leur estomac de la digestion de repas composés de mets provenant de toutes les parties du monde, pouvait bien être assez considérable, au moins du temps de Néron, quand ces lignes sortirent de la plume de Sénèque (*Ad Helv.*, 10, 3). Mais les propos d'écrivains si portés à exagérer et à trop généraliser, ne suffisent guère pour nous convaincre que la dégoûtante habitude des vomissements quotidiens, avec toutes ses conséquences, aussi pernicieuses que répugnantes, ait jamais pu se communiquer à une grande partie de la société, même à

¹ *Principes d'économie nationale*, p. 133.

² *Régions*, 139. — Voir aussi Rodbertus, *Sur la question de la valeur effective du numéraire* dans la *Revue* (allemande) *d'économie nationale de Hildebrand*, 1870, p. 226.

³ Suétone, *César*, ch. LIII. — Plutarque, *César*, ch. XVII. — Drumann, *Hist. rom.*, III, 739 (en allem.).

⁴ Cicéron, *Ad Atticum*, XIII, 52.

⁵ Daremberg (*Notes sur Oribase*, vol. II, p. 829 à 831), auquel l'auteur a fait divers emprunts dans ce passage, et dont il adopte l'opinion sur le sens qu'il faut attacher à l'usage des vomitifs dans l'antiquité, en repoussant celle de Marquardt, qui croyait avoir trouvé (*Manuel*, V, 340) la raison de cet usage dans une ivrognerie presque générale.

⁶ Hérodote, II, 77. — Diodore, I, 82.

⁷ Celse, I, 3, p. 27, etc. — Voyez aussi, sur Asclépiade, Pline, *Hist. nat.*, XXVI, 17.

⁸ Oribase, *Coll. med.*, VIII, 23 (éd. D., III, p. 202).

⁹ *Hist. nat.*, XXVIII, 51 : *Vomitioe rara sibi mederi utile homini*. — Voir aussi *ibidem*, XI, 282, et XXIX, 27.

l'époque des plus terribles orgies¹ ; car, pour les temps ultérieurs, Un pareil débordement est encore moins admissible. On est donc allé trop loin en se représentant généralement les Romains, d'après ce que Pline l'Ancien² et Sénèque³ ont dit des suites de débauches qui, de leur temps, pourraient bien toutefois n'avoir été, malheureusement, que trop fréquentes⁴, comme une race au visage hâve, aux joues bouffies, aux yeux gonflés et aux mains tremblantes, avec de grosses bedaines, affaiblie d'intelligence et dépourvue de mémoire, pour ne pas dire plus⁵.

En réalité, d'après ce qui résulte de l'ensemble des témoignages parvenus jusqu'à nous, le luxe de la table à Rome, sous l'empire, quelque exorbitant et contraire aux lois de la nature qu'il parût aux anciens, était bien inférieur à celui qu'offrent actuellement, en Europe, nos grandes capitales, on peut même se demander s'il atteignait seulement à la grande chère du dix-huitième siècle. Lady Montagne, pendant le séjour qu'elle fit à Vienne en 1716, y assista à plusieurs grands dîners de la haute noblesse, auxquels on servit itérativement, pour la fêter, plus de cinquante plats sur de la vaisselle plate, avec un dessert à l'avenant sur la plus fine porcelaine ; de plus, souvent jusqu'à dix-huit sortes de vins, dont la carte figurait à côté de chaque couvert⁶. En France sous le règne de Louis xv, 120 faisans étaient livrés chaque semaine à la cuisine du prince de Condé, et, quand le duc de Penthièvre se mit en route pour ouvrir les États de Bourgogne, 152 hommes de bouche le devancèrent dans son voyage. Le républicain -Danton donna, dit-on, des dîners à 400 fr. le couvert, et Barras, pendant qu'il était au directoire, doit avoir fait venir, par le courrier de la malle, ses champignons du département des Bouches-du-Rhône⁷. Ces exemples peuvent suffire : Quant à la vive impulsion que le puissant développement du commerce entre toutes les parties du monde, depuis le premier quart du siècle présent, a donnée et imprime encore aujourd'hui à toutes les branches du luxe, non moins qu'à celui de la table en particulier, c'est là un fait de notoriété universelle.

§ 2. — De l'acclimatation d'espèces comestibles du règne animal et du règne végétal.

Dans l'antiquité romaine non plus, on ne saurait dire que le luxe de la table n'ait produit que des effets nuisibles ou sans conséquence ; au contraire, ce luxe, par cela même qu'il fut le mobile principal de l'introduction de la culture de plantes exotiques et de l'acclimatation d'animaux, propres à la consommation alimentaire, dans les pays d'Occident, partant aussi de l'amélioration et du raffinement des denrées comestibles en général, était alors, tout aussi bien que de nos jours, un facteur nullement à dédaigner dans le mouvement général

¹ C'est la réfutation de la thèse de Marquardt.

² *Hist. nat.*, XIV, 142.

³ *Lettres*, 95, 15, etc.

⁴ Galien (*De Meth. med.*, vol. X, p. 3, etc., éd. K) ne fait pas mention de ces suites.

⁵ Ce portrait peu flatteur et trop généralisé est de Marquardt.

⁶ *Lettres* de lady Montagne, L. 7.

⁷ Voir l'*Almanach des gourmands*.

d'expansion et de progrès de la civilisation. Cet objet mérite de fixer particulièrement l'attention¹.

Une grande partie des animaux et végétaux servant à la consommation de luxe avaient été introduits en Italie dès le temps de la république. Il est vrai que, chez les détracteurs absolus du luxe, la naturalisation de poissons et d'oiseaux exotiques, poursuivie dans le but d'accroître et de multiplier les plaisirs de la table, encourageait, dès lors, un blâme tout aussi sévère que la simple importation des mêmes objets par les voies commerciales. Sous Tibère, le préfet de la flotte, Optatus Elipertius, réussit à naturaliser dans les eaux du littoral occidental de l'Italie, entre Ostie et la Campanie, un poisson des plus estimés, le sarget (*scarus*), que l'on pêchait entre les îles de Crète et de Rhodes. Cela fit dire à Pline l'Ancien, après que ce poisson se fut multiplié dans les parages italiens : *Voilà donc que la gourmandise s'est procuré un nouvel élément de bonne chère, en servant du poisson, et a donné un nouvel habitant à la mer, pour que l'on ne s'étonne plus dorénavant de voir pondre à Rome des oiseaux exotiques*². Cependant, même les plus âpres censeurs du luxe de table ne trouvaient pas mal qu'on en tirât profit. Ainsi Varron n'a pas dédaigné de donner les instructions les plus minutieuses sur la manière d'élever et de propager artificiellement le gibier, la volaille, le poisson et les mollusques, pour les espèces venues de l'étranger, telles que les pintades d'Afrique, les lièvres et les lapins de la Gaule et de l'Espagne, les escargots d'Illyrie et d'Afrique, tout comme pour les indigènes³. Ce fut aussi, d'après le témoignage de Pline⁴, l'amour du lucre, non seulement la gourmandise, qui conduisit à l'invention des parcs d'huîtres établis dans le lac Lucrin, due à Sergius Orata. Du reste, la culture artificielle des huîtres avait déjà été tentée antérieurement, mais sans succès. Suivant Aristote⁵, des habitants de Chios, ayant emporté des huîtres vivantes de Pyrrha, dans l'île de Lesbos, les auraient déposées au fond de la mer, sur quelques points analogues des parages de leur propre île. Or, après un laps de temps assez considérable, il se trouva qu'elles avaient bien gagné en grosseur, mais ne s'étaient pas multipliées. Hors de l'Italie, on ne connaît, dans l'antiquité, de parcs d'huîtres qu'à Bordeaux⁶. Mais ce qui, dans l'antiquité, était une spéculation lucrative pour quelques particuliers seulement, occupe aujourd'hui l'économie politique comme une branche d'industrie, de grande importance pour des populations entières, et l'histoire naturelle comme un des problèmes scientifiques les plus dignes d'efforts sérieux. On sait qu'en France l'État a puissamment secondé et largement encouragé le renouvellement et la naturalisation, par M. Coste, de la culture artificielle des huîtres, que l'on continue d'ailleurs à pratiquer en Italie même, d'une manière très intelligente, dans sa simplicité primitive, au lac de Fusaro.

Les animaux dont l'introduction en Italie fut occasionnée par l'accroissement du luxe des tables, étaient des oiseaux pour la plupart. Le paon, qu'Hortensius eut le premier, l'idée de faire servir rôti, n'était plus alors du nouveau pour les

¹ L'auteur, dans les passages qui suivent, a largement profité, comme il se plaît à le reconnaître, d'un très remarquable ouvrage spécial, allemand aussi, de Victor Belin, publié en 1870, sous le titre de *Plantes cultivées et animaux domestiques dans leur passage d'Asie en Grèce, en Italie et dans les autres parties de l'Europe*.

² *Hist. nat.*, IX, 62, etc.

³ Dureau de la Malle, *Économie politique des Romains*, II, 175, etc. — Varron, *De re rustica*, III, 10, 18 ; 12, 5, etc. ; 14, 4.

⁴ *Hist. nat.*, IX, 108. — Il est vrai qu'il y a dans Valère Maxime (II, I, 2) une version différente.

⁵ *De generatione animalium*, III, 11.

⁶ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 53, n. 477.

Romains. Par suite d'une plus forte demande, l'élevage des paons prit le caractère d'une véritable industrie rurale. Déjà du temps de Varron, les petites îles circonvoisines de l'Italie furent converties en îles de paons, et l'on établit des parcs de ces oiseaux même sur le continent. Au temps d'Athénée, Rome regorgeait de paons¹. — La pintade (*Numidica, gallina africana*), dont on mangeait déjà du temps de Varron, était pourtant encore rare, et chère par conséquent ; mais il y a lieu de croire qu'au temps de Martial elle était devenue assez commune, dans les grandes basses-cours. Les faisans, qui arrivaient, déjà du temps de Ptolémée Évergète II, de la Médie, c'est-à-dire des contrées au sud de la mer Caspienne, à Alexandrie, ne sont nommés ni par Varron, ni par Horace, parmi les comestibles dont les gourmets romains étaient friands alors ; il n'est fait mention de ces volailles que depuis le commencement de l'ère impériale. Or, bien que les auteurs du temps affectent toujours de dire que l'on tirait le faisan de son pays d'origine lointain, nous savons, par une indication précise de Martial, qu'on l'élevait aussi en Italie, dès l'avant-dernière période décennale du premier siècle de notre ère au plus tard. Martial affirme qu'il en était de même du flamant, dont il n'est du reste que rarement fait mention ; peut-être Apicius l'avait-il lui-même introduit dans la consommation ; il fut du moins le premier qui signala le goût exquis de la langue de cet oiseau².

Comme d'ailleurs l'élevage des volailles prospère tout particulièrement dans le ressort du jardinage, il était naturel qu'il se développât en Italie sur la plus grande échelle. De même ce sont encore aujourd'hui, en Europe, les peuples de race latine qui, en raison de la nature des contrées qu'ils habitent et des traditions qui s'y sont conservées, mangent et élèvent le plus de volaille. Il ne pouvait être question en Italie, du temps des Romains, d'un riche produit des chasses, et la distance, ainsi que le climat trop chaud, empêchait de songer à y faire venir le gros gibier des forêts de la Germanie et le gibier ailé des landes marécageuses du nord. Les Romains furent ainsi mis sur la voie de pratiquer l'élevage d'oiseaux des espèces les plus délicates, que l'on se procure ordinairement par la chasse ; on affecta souvent à cette production artificielle des établissements montés sur un pied gigantesque, et l'on atteignit ainsi, par degrés, un apprivoisement plus ou moins complet de ces espèces. Ces essais d'élevage n'ont pas été renouvelés dans les temps modernes, et, bien que, dans notre vieille Europe, la nature sauvage ait constamment perdu du terrain, les chemins de fer suppléent aujourd'hui à cette perte, en transportant, avec la rapidité de l'éclair, le gibier, abattu dans les plus lointaines solitudes, vers les grands centres de consommation. Déjà le marché de Paris reçoit des perdreaux de l'Algérie et jusque de la Russie septentrionale³.

L'acclimatation d'arbres fruitiers et de plantes comestibles s'opéra, en Italie, sur une échelle bien plus grande encore que l'introduction des espèces animales, et c'est de cette contrée que les végétaux dont il s'agit se répandirent ensuite dans d'autres pays. Mais, à cet égard aussi, les derniers tiges de l'antiquité n'ont fait que poursuivre, étendre et multiplier ce qu'avaient mis en train et commencé les âges antérieurs ; ils ne firent qu'élargir le domaine des cultures nouvellement adoptées, de la propagation successive desquelles finit cependant par résulter,

¹ Un paon rôti et farci de maïs formait encore en 1815, à Séville, dans les maisons fidèles à l'ancienne mode, la pièce capitale de tout grand dîner. — Voir Fernan Caballero, *Œuvres choisies* (Paderborn, 1885, etc.) ; VII, 68, etc. ; VIII, 67.

² Hehn, 256 à 264.

³ Hehn, 262, 269, etc.

naturellement, dans le cours des siècles, une transformation complète du caractère de la végétation du midi et de la région moyenne de l'Europe.

Il y eut, en Italie, un temps où les habitants ne faisaient encore que du labourage, et où la culture de la vigne n'avait pas encore pénétré chez eux. Elle vint seulement avec les premières des expéditions maritimes que les Grecs dirigèrent sur cette contrée ; mais elle réussit si bien sur les coteaux de la basse Italie que, déjà au cinquième siècle avant Jésus-Christ, Sophocle put appeler l'Italie la terre de prédilection du dieu Bacchus. C'est aussi des Grecs que les Romains reçurent la culture de l'olivier, et, si la donnée du chronologiste Fenestella, que Pline nous a transmise, est exacte, ce ne fut même qu'à l'époque des Tarquins¹, tandis que, le figuier paraît remonter en Italie aussi haut que la colonisation grecque elle-même. Au temps de Varron, on mangeait à Rome des figues de Chios, de la Lydie, de Chalcis, d'Afrique et d'autres provenances encore, toutes étrangères². Jusque sous le règne de Tibère, des figuiers furent transplantés directement de la Syrie en Italie. Les dénominations des noix, des amandes et des châtaignes ont flotté longtemps incertaines en Occident, où on les confondait souvent, tant que l'on ne pouvait s'y procurer que par la voie du commerce ces fruits, originaires de la partie moyenne de l'Asie Mineure, mais particulièrement de la région du Pont. Caton connaissait déjà l'amande sous le nom de noix grecque. Les amandes douces et amères (*amygdala dulcia* et *amara*) figurent pour la première fois, ainsi dénommées, dans Scribonius Largus, sous le règne de Claude. Peut-être Caton connaissait-il aussi la châtaigne (*nux calva*). Dans tous les cas, on ne saurait, vu ce manque de fixité dans les dénominations, admettre que les arbres produisant ces fruits fussent alors déjà cultivés généralement en Italie. La première mention de la châtaigne (*castanea*), désignée sous ce nom, est de Virgile ; tandis que celle des noix communes (glands de Jupiter, *juglandes*) remonte à Cicéron et à Varron. Il n'est pas encore question du prunier, comme d'un objet de culture générale, du temps de Caton, auquel il arrive une seule fois de le nommer ; mais cet arbre était devenu commun déjà sous Auguste. Pline, qui mentionne une multitude étourdissante de variétés du prunier, nous apprend que la plus exquise des prunes, celle de Damas, croissait depuis longtemps en Italie, et qu'une autre espèce syrienne y était également acclimatée, mais cette dernière depuis peu seulement. La grenade, au contraire, était déjà commune en Italie du temps de Caton. Le coing, que les Grecs d'abord avaient reçu de la Crète, était aussi déjà ancien en Italie. Quant à la cerise, qui manque sur la liste de Caton, on sait qu'elle fut apportée par Lucullus des rivages du Pont à Rome. Varron ne la nomme qu'une fois, mais les écrivains postérieurs en parlent fréquemment. Ce fruit, nouveau pour l'Italie, était probablement une cerise aigre, de qualité supérieure, plus grosse et plus succulente que la merise (*prunus avium*), indigène dans cette contrée ; mais il paraît qu'il existait aussi dans l'Asie Mineure, au temps du roi Lysimaque déjà, une cerise douce, améliorée par la culture. On greffa ces deux espèces capitales, dont la production avait été rapidement augmentée, et que l'on fit venir d'Asie en quantités de plus en plus considérables, sur les cerisiers sauvages ou merisiers indigènes, et l'on engendra ainsi une foule de variétés nouvelles³.

Parmi les fleurs, la rose des jardins de l'Orient arriva de bonne heure à s'introduire en Italie, avec les colonies grecques qui s'y fixèrent, probablement

¹ Hehn, 27, etc., 55.

² Varron, *De re rustica*, I, 41.

³ Hehn, 43, 283, etc., 275, 165, 162, etc., 290, etc.

en même temps que le lis, pour se répandre de là dans le monde entier. A côté des roses, des lis et des violettes, nous trouvons aussi, dans les jardins romains, le crocus d'Orient, qui croissait particulièrement en Cilicie. Cependant, on rangeait ce dernier parmi les fleurs exotiques, et on en regardait la culture, dans les jardins romains, comme un triomphe de l'art d'acclimatation, non moins que celle de la casia, de l'encens et de la myrrhe, avec lesquels Columelle groupe le crocus. De l'avis de Pline, la culture du safran n'était pas rémunératrice en Italie ; cependant, tout porte à croire qu'on l'y implanta néanmoins. Parmi les plantes fourragères introduites de l'Orient, Caton ne connaissait encore ni la luzerne (*medica*), ni le cytise ; mais déjà Varron les mentionne. Il faut en conclure qu'elles se propagèrent en Italie dans le cours du siècle qui s'écoula entre ces deux auteurs¹.

On voit par là que, dans les derniers siècles avant Jésus-Christ, l'Italie, comme tout le monde ancien en général, vivait sous le régime d'une économie rurale de sa propre création. Varron déjà put dire que l'Italie était un grand verger, tandis que les Grecs des temps antérieurs, de l'époque de la guerre du Péloponnèse à celle de la splendeur d'Alexandrie inclusivement, connaissaient la péninsule italique comme un pays empreint, comparativement à leur propre patrie et à l'Orient, d'un cachet quasi-septentrional et primitif, pays dont la production consistait principalement en grains, bétail et bois. Dans la suite, des plantations étendues d'arbres fruitiers de l'Orient prirent la place qu'occupaient d'immenses forêts et des solitudes inhospitalières, avec leurs produits bruts en bois, poix, gibier et pâture, pendant que des sucs rafraîchissants se substituaient au régime de viande et de bouillie des anciens. Les gens par l'entremise desquels s'opéra cette révolution hygiénique étaient en majeure partie des esclaves et des affranchis d'origine asiatique, des Syriens, des Juifs, des Phéniciens, des Ciliciens. L'horticulture et le plaisir qui s'attache à l'occupation placide et tranquille de l'éducation et du soin des plantes formaient, depuis un temps immémorial, un apanage de la race araméenne².

L'immense accroissement d'activité qui eut lieu dans toutes les relations de commerce de l'ancien monde, depuis Auguste, eut naturellement aussi pour effet de multiplier les acquisitions de plantes formant l'objet des cultures de l'Orient. Déjà Columelle félicite l'Italie d'avoir su naturaliser chez elle, par les soins laborieux de ses colons, les fruits de presque toutes les parties du monde alors connu³. Aux végétaux introduits, dès les premiers temps de l'empire, il y a lieu d'ajouter, peut-être, le lotus africain⁴, l'échalote d'Ascalon⁵, bien certainement aussi l'amandier pêcher et le jujubier, que Sextus. Papirius, consul en l'an 36 après Jésus-Christ, transplanta de l'Afrique et de la Syrie en Italie, vers la fin du règne d'Auguste⁶, la fève d'Égypte (*colocasia*)⁷ ; enfin, le radis de la Syrie⁸ et le millet de l'Inde, introduits en Italie, celui-ci très-peu de temps, celui-là moins de

¹ Le même, 167, 177, etc., 297.

² Hehn, 296, 314, etc.

³ Le même, 357.

⁴ Pline, *Hist. nat.*, XIII, 103 : *Eadem Africa..... arborera loton gignit, quam votant Celthim et ipsam Italiae familiarem, sed terra mutatam.*

⁵ *Ibidem*, XIX, 107.

⁶ Pline, *Hist. nat.*, XV, 47 : *A que peregrina sicut zizipha et tubures. S. Papirius primus utraque attulit..... aggeribus præcipue decora, quoniam et in tecta jam silvæ scandunt.*

⁷ *Ibidem*, XIX, 107.

⁸ *Ibidem*, XXI, 87.

dix ans avant l'époque où Pline écrivit ce que nous venons de rapporter¹. La culture du riz et celle du maïs n'y furent naturalisées qu'à la fin du quinzième siècle, ou au commencement du seizième. L'abricotier et le pêcher avaient été implantés en Italie, vers le milieu du premier siècle de notre ère, par des jardiniers industriels, qui se firent payer cher leurs premières récoltes de pommes persiques et de primes arméniennes, comme on appelait alors ces fruits. La pistache fut transplantée par L. Vitellius, père de l'empereur de ce nom, de la Syrie, où il avait été légat, sous Tibère, à sa terre, près d'Albe, avec plusieurs autres fruits de jardin. Le melon paraît avoir été introduit, dans le cours du premier siècle de l'ère chrétienne, des oasis voisines de l'Oxus et du Jaxarte dans les jardins de Naples. Pline décrit le premier ces nouveaux et merveilleux fruits de la Campanie, sous le nom de *melopepones* ; plus tard, les biographes des empereurs disent *melo*. Il est douteux que la naturalisation du caroubier remonte jusqu'au temps des Romains². Mais le citronnier (*arbor citri*), qui portait ces pommes médiques, longtemps admirées comme le fruit des jardins des Hespérides, et le cédrat (*citrus medica cedra*), ont été positivement acclimatés en Italie dans le cours des premiers siècles de l'ère chrétienne. Pline mentionne l'insuccès de tentatives faites en vue du transport d'arbrisseaux de l'espèce en Italie, dans de grands pots de terre percés de trous ; mais Florentinus signale déjà, à une époque qui, très probablement, correspond au commencement du troisième siècle, une culture de citronniers en serre chaude, pareille à celle que l'on trouve encore aujourd'hui dans la haute Italie, où l'on abrite ces arbustes par des murailles, du côté du nord, et les couvre en hiver. Palladius enfin mentionne l'existence, vers le quatrième siècle ou le cinquième, de citronniers venus en pleine terre, sans aucune de ces précautions, dans l'île de Sardaigne et à Naples, mais seulement sur des terrains de choix. Aussi, le dernier explorateur de ce domaine, homme d'autant de sagacité que d'érudition, Hehn, qui est ici notre guide, reconnaît-il, tout en considérant l'empire romain comme fatalement voué à une ruine prochaine, que le temps de sa durée montre cependant, dans plusieurs des branches de l'activité humaine qui frappent généralement le moins les yeux, comme, par exemple, en ce qui concerne l'échange et le parti tiré, par l'industrie, des produits naturels des contrées les plus diverses, une tendance marquée vers le progrès et des progrès réels. Quant aux autres fruits de la famille du citronnier (*agrumi*), l'introduction en Europe du limon (en arabe *limûn*), que l'on confond souvent à tort avec le citron proprement dit, et de l'orange amère, ne date que de l'époque des croisades, celle de l'orange douce (*portogallo*), rapportée de la Chine par les Portugais, que du seizième, et la variété nouvelle dite mandarine, venue de la Chine aussi, même que du siècle présent³.

L'amélioration des fruits et des cultures végétales, ainsi que la multiplication des espèces, avait été poussée, dès les premiers temps de l'empire, à un si haut degré que Pline⁴, la croyant arrivée au dernier point de la perfection, n'admettait pas que l'on pût, dorénavant, encore y inventer du nouveau. De son point de vue, il aurait dû désapprouver l'acclimatation des végétaux exotiques autant qu'il trouvait positivement mal que l'on en fit venir, comme par exemple du poivre de

¹ Ibidem, XIX, 81. — Cependant voyez aussi Marquardt (*Manuel*, V, 1, 338), qui est d'un autre avis.

² Hehn, 375, etc., 312, 305, 221, 335, etc.

³ Hehn, 321 à 333.

⁴ *Hist. nat.*, XV, 57.

l'Inde¹, par l'entremise du commerce. Cependant il ne s'y montre contraire nulle part, soit parce que, et c'est la version la plus probable, les adversaires du luxe donnaient à la nourriture végétale la préférence sur la nourriture animale², et devaient aussi, par conséquent, être plus favorables à l'accroissement et au perfectionnement artificiels de ce qui constitue le fonds d'alimentation du premier de ces deux régimes, soit que l'absurdité d'un blâme de la propagation des espèces du règne végétal, opérée sur la plus grande échelle, avec le profit le plus évident, depuis des siècles, ne pût manquer de le frapper. Mais il ne pouvait non plus se résoudre à émettre, sans restriction, une opinion favorable sur la culture des jardins et des vergers, parce que, en effet, tout progrès dans ce sens éloignait de l'état de nature et rendait, ainsi, plus sensible. ce qu'il y avait de factice dans les jouissances nouvelles que l'on se procurait de cette façon. Il reconnaissait bien le service rendu, même aux oiseaux et aux bêtes fauves, par l'amélioration des végétaux et des fruits mangeables³, mais en déplorant d'un autre côté que, par des rapprochements adultérins d'arbres, c'est-à-dire l'entement, au moyen duquel on était parvenu à élever le rapport d'un arbre fruitier, à proximité de Rome, au niveau de ce que rapportait jadis toute une terre, on eût rendu le fruit inabordable aux pauvres⁴. *Et lors même, poursuit-il, que l'on passe sur la production de fruits que leur grosseur, leur saveur, ou leur forme extraordinaire, met hors de la portée des moyens. du pauvre, fallait-il encore créer de nouvelles variétés jusque parmi les herbes, et laisser l'opulence introduire des gradations de qualité jusque dans les aliments du coût d'un simple as ? Faut-il que la culture pousse les asperges à une grosseur qui les bannisse de la table du pauvre ? La nature a fait croître des asperges sauvages, que chacun était libre de cueillir où il les trouvait ; maintenant on en voit d'artificielles, si grosses qu'à Ravenne trois pèsent une livre. Voilà les monstruosité qu'engendre la gourmandise !*⁵ Quelque étonnement qu'excitassent alors ces progrès dans l'art du jardinage, il ne paraît pas, cependant, qu'ils puissent soutenir la comparaison avec ceux de notre propre horticulture. Dans le plus grand des jardins appartenant aux maraîchers des environs de Londres, on voyait figurer dès 1828, entre autres plantes potagères cultivées pour le commerce, 435 espèces de salades, 261 de pois, 240 de pommes de terre, etc.⁶ Il paraîtrait qu'en valeur aussi les produits obtenus, de nos jours, par le jardinage, surpassent ceux qu'il donnait dans l'antiquité. Ainsi le dessert seul d'un dîner donné par Rothschild, à Londres, et dont parle le prince Puckler-Muskau⁷, avait coûté 100 livres sterling (2.500 fr.), ce qui ne serait même aujourd'hui plus rien d'extraordinaire. Les truffes, peu goûtées des anciens, qui ne connaissaient, à ce qu'il paraît, même pas la truffe noire⁸, forment actuellement, en France, l'objet d'une culture et d'un commerce d'exportation grandissant d'année en année. On en paye la livre au producteur environ 9 fr. 50 et, pour le consommateur, le prix

¹ *Ibidem*, XIX, 58 : *Pars eorum* (c'est des plantes de jardin qu'il s'agit) *ad condimenta pertinens fatetur domi versuram fieri solitam, atque non Indicum piper quæsitum, quæque trans maria petimus*. — Ce n'est pas à dire que le poivrier ne vint pas également sur le sol italien (XII, 29 ; XVI, 136) ; mais il n'y donnait qu'un poivre trop faible.

² *Ibidem*, XIX, 52 : *Ex horto plebei macellum, quanto innocentiore victu !*

³ Pline, *Hist. nat.*, XVI, 1.

⁴ *Ibidem*, XVII, 8 : *Nec minus miraculum in pomo est multarum circa suburbana annuo addicto binis milibus nummum, majore singularum reditu quam erat apud antiquos prædium. Ob hoc insita et arborum quoque adulteria excogitata sunt ut nec poma pauperibus nascerentur.*

⁵ *Ibidem*, XIX, 52 à 54.

⁶ Puckler-Muskau, *Lettres d'un trépassé*, IV, 390.

⁷ *Ibidem*, IV, 37.

⁸ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 334, etc.

s'élève jusqu'à 36 fr. L'exportation de cet article pour la Russie, l'Angleterre et l'Amérique a passé de 104.000 livres en 1865, à 120.000 en 1866 et à 140.000 en 1867. La vente d'une maison de Carpentras, qui en 1832 ne plaçait encore que 18.000 livres de truffes, atteignit en 1866 le chiffre de 109.900 livres¹.

Il n'a été question jusqu'ici que des acquisitions de l'Italie seule en cultures végétales. Celles-ci, elle les communiqua, après être devenue le centre de la domination universelle, en proportions croissantes avec le temps, aux provinces, dans la végétation comme dans le régime alimentaire des habitants desquelles une révolution s'opéra ainsi peu à peu. Les arbres fruitiers, en partie du moins, se répandirent au-delà des Alpes, avec une étonnante rapidité. La cerise, 420 ans après son acclimatation en Italie, vers 47 avant Jésus-Christ, avait déjà passé en Bretagne, à la suite de l'expédition envoyée dans cette île par Claude. Dans la Belgique, en comprenant sous ce nom tout le pays qui s'étend entre la Seine, la Saône et le Rhône, le Rhin et la mer du Nord, ainsi que sur les bords du Rhin, les cerises lusitaniennes étaient réputées les meilleures, au temps de Pline². La pistache, apportée en Italie par L. Vitellius, comme on l'a déjà dit, fut introduite en Espagne par son compagnon d'armes, le chevalier romain Pompée Flaccus³. Au temps de Pline et de Columelle, la Provence produisait déjà une variété précoce de la grosse pêche⁴. Une espèce de casia, cultivée comme plante odoriférante, venait déjà très bien, du temps de Pline, aux derniers confins de l'empire, baignés par le Rhin. On l'y cultivait dans le voisinage des ruches d'abeilles⁵. L'Allemagne, dont Tacite jugeait-encore le climat trop froid pour ces cultures, doit aux Romains, non moins que la France et l'Angleterre, les commencements de ses plantations, aujourd'hui si florissantes, d'arbres fruitiers⁶.

C'est toutefois pour la propagation de la culture de l'olivier et de la vigne que l'influence de la civilisation romaine eut les conséquences les plus importantes. Quand l'empire romain fut arrivé au terme de son développement, ses limites se trouvèrent coïncider, à peu près, avec celles des récoltes du vin et de l'huile. Cependant, le domaine de la production de ces deux denrées ne s'était élargi qu'insensiblement, aux dépens de celui de la bière et du beurre. Avec l'expansion de la culture hellénique d'abord et de la culture romaine ensuite, le noble fruit de l'olivier s'était répandu, de l'angle sud-est de la Méditerranée, sa patrie originaire, sur tous les pays qui forment son ressort actuel. De Marseille, l'olive avait progressé, dans les Gaules, jusqu'à sa limite septentrionale de production ; de là, les côtes de la Ligurie s'étaient couvertes de même de plantations d'oliviers, et si, dans le district des bouches du Pô, la situation trop basse des terrains inondés en empêchait l'introduction, elles réussirent d'autant mieux en Istrie et dans la Liburnie. L'huile de l'Istrie rivalisait avec celle du midi de l'Espagne. Dans la péninsule au-delà des Pyrénées, la culture de l'olivier avait gagné du terrain et de la consistance, en avançant, de front avec les progrès de la civilisation, des côtes vers l'intérieur⁷.

¹ *Ausland* (revue périodique), année 1870, n° 24, p. 576.

² *Hist. nat.*, XV, 102.

³ *Ibidem*, XV, 191.

⁴ Hehn, 314.

⁵ Pline, *Hist. nat.*, XII, 98.

⁶ Hehn, 319.

⁷ Hehn, 79, 57 ; etc.

Quant à la vigne, elle parvint à conquérir des régions beaucoup plus septentrionales, ainsi qu'à s'y maintenir. Columelle s'autorise d'une citation empruntée aux écrits d'un agronome plus ancien, Saserna ; pour accuser un changement dans le climat, promettant que les contrées jadis trop froides, pour la culture de la vigne et de l'olivier, auraient bientôt abondance de vin et d'huile. Mais cela n'est point arrivé, bien que, dans le cours des siècles, la culture des deux produits progressât graduellement au nord. Dans les temps modernes, au contraire, celle de la vigne en particulier s'est retirée de plus en plus des régions septentrionales, en cessant d'y être profitable : ainsi du nord de la France, du midi de l'Angleterre, de la Marche de Brandebourg, de la Prusse occidentale, etc. Du littoral de l'Adriatique, la vigne ne gravit pas seulement les pentes des Eugénées, mais de bonne heure aussi les coteaux avancés et les revers méridionaux des Alpes. Déjà Caton avait fait l'éloge des vins de la Rhétie, c'est-à-dire du Tyrol et de la Valteline.

Dans le nord de l'Afrique la production du vin, d'origine phénicienne, remontait à la plus haute antiquité, et elle n'y fut anéantie que postérieurement, par l'islamisme¹. La péninsule au-delà des Pyrénées manquait, d'après Strabon, les provinces du sud et de l'est exceptées², presque entièrement de vin, comme de figues et d'olives : le littoral du nord, à cause de la rigueur du froid ; l'intérieur, à cause de la barbarie des habitants³. Chez les Lusitaniens, buveurs de bière, le vin était encore rare ; cependant, la vigne avait commencé, dès lors, à pénétrer dans la vallée du Douro⁴, où se récoltent aujourd'hui les vins dits de Porto. Du temps de Pline encore, l'Espagne même passait pour être surtout un pays de bière. Sur le sol gaulois, les premières plantations de vigne furent faites sans doute aussi à Marseille, d'où elles se propagèrent, avec les colonies formées par cette ville, à l'est comme à l'ouest, en suivant le littoral, et pénétrèrent peu à peu dans l'intérieur, si bien que les Romains ne tardèrent pas à se croire obligés de restreindre, dans l'intérêt de l'exportation italienne, la production gauloise d'huile et de vin⁵. Immédiatement après la conquête de César, avec laquelle commença le grand travail de la romanisation des Gaules, on n'y trouvait, en dehors de la province romaine déjà antérieurement existante, que du vin importé⁶, à côté de la bière, et Strabon encore dit que la vigne ne réussissait plus que difficilement au-delà du domaine de la culture du figuier et de l'olivier, vers les Cévennes⁷. Mais, dans Pline et Columelle, la France actuelle apparaît déjà comme un pays vignoble, indépendant des autres et rivalisant avec eux sous ce rapport, ayant ses cépages et ses crus propres, en exportant même pour la consommation et l'acclimatation en Italie. Ces auteurs mentionnent, entre autres, des vins de la Bourgogne et du Bordelais. Dans le cours de la période du règne des empereurs, la culture de la vigne s'empara des vallées de la Garonne, de la Marne et de la Moselle, gagna même la Suisse, où une inscription près de Saint-Prex, sur le rivage septentrional du lac Lemman, entre Rolle et Morges, en a conservé la trace⁸, mais ne franchit pas le Rhin. On dit de l'empereur Probus qu'il permit, sans aucune restriction, la culture de la vigne dans les provinces des

¹ Hehn, 30, etc., 36.

² Varron, *De re rustica*, I, 8, 13. — Pline, *Hist. nat.*, XIV, 71, etc.

³ Hehn, 81.

⁴ Strabon, III, 416, p. 164 C.

⁵ Hehn, 31 ; etc.

⁶ Diodore, V, 26.

⁷ Strabon, IV, 1, p. 178.

⁸ Mommsen, *la Suisse au temps des Romains*, p. 23. Note reproduisant l'inscription de *Liber pater Coclensis*.

Gaules, d'Espagne et de Bretagne, suivant d'autres rapports dans les Gaules, la Pannonie et la Mœsie¹. Par la plantation de vignes sur le revers méridional des Carpates, au mont Alma, près de Sirmium (Mitrovicz), il devint le père de la viticulture hongroise². Un siècle plus tard, Claudien³ chantait déjà le Danube ombragé de vignobles. Cependant l'Italie resta, dans l'antiquité, le premier pays vignoble du monde ; aujourd'hui le rang qu'elle tenait appartient à la région moyenne et au midi de la France, et la vigne produit ses plus nobles crus, tels que ceux de la Bourgogne, du Johannisberg, etc., dans des districts voisins de l'extrême limite septentrionale de sa zone de propagation⁴.

Ainsi s'accomplit, dans l'empire romain, sous des influences qui ne pouvaient se réunir et s'exercer efficacement que dans cette période de l'histoire, le long travail d'assimilation qui eut pour résultat une constitution homogène de la culture du sol, dans tous les pays riverains de la Méditerranée ; et, si nous convenons que, sur ce domaine aussi, l'Europe centrale doit le plus au Midi, auquel remontent toutes les sources mères de notre civilisation⁵, nous ne saurions oublier quelle large part, dans ce travail de culture, revient au temps des empereurs romains, auquel on n'a pas encore suffisamment rendu justice, à cet égard.

CHAPITRE III. — Le luxe de l'habillement et de la parure.

Le luxe du costume, dans ces temps reculés, portait en majeure partie sur d'autres objets qu'au moyen âge et dans les temps modernes. Vu le faible développement de l'industrie manufacturière dans l'antiquité, il n'y avait que peu d'étoffes riches. Les lainages étaient celles dont l'usage, pour l'habillement, remontait le plus haut ; cependant, les femmes portaient aussi des tissus de lin, déjà sous la république, tandis que les hommes commencèrent seulement dans les derniers temps de ce régime à faire usage de la toile fine, qui plus tard servit principalement à leur faire des mouchoirs. La tunique de lin était portée généralement, à Rome, depuis le troisième siècle de notre ère⁶, peut-être même depuis plus longtemps⁷. La toile la plus fine, celle qu'on appelait byssus, venait de l'Égypte, de la Syrie et de la Cilicie. L'importation du coton des Indes orientales (*carbasus*, en sanscrit *carpāsā*) à Rome date, pour le moins, des guerres d'Asie (de l'an 491 avant Jésus-Christ), si elle ne remonte pas plus haut ; les mousselines étaient aussi employées à l'habillement. La soie de Chine ne fut d'abord importée qu'à l'état de soie grège et moulinée, mais à cette importation vint se joindre ensuite celle de tissus légers de soie teinte, mélangée de lin ou de coton. Ces tissus mi-soie, diaphanes comme une gaze, et bariolés, étaient portés, dans le premier siècle de notre ère, non seulement par, les femmes, mais

¹ Hehn, 31 à 35.

² Volz, *Éléments pour servir à l'histoire de la culture*, p. 142 (en allemand).

³ *De laud. Stilich.*, II, éd. Gessner, XXII, 199.

⁴ Hehn, 39.

⁵ Le même, 389.

⁶ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 95 à 97.

⁷ Juvénal, III, 150 :

..... *vel si consuto volnere crassum*
Atque recens linum ostendit non una cicatrix.

Il semble bien qu'il ne peut être ici question que d'une tunique reprise.

aussi par des hommes efféminés. C'est bien plus tard seulement que, par suite de l'accroissement des rapports commerciaux avec l'Orient, les étoffes riches de soie pure s'introduisirent également en Europe. Héliogabale fut le premier qui en porta. Quant au satin et au velours, ils étaient, que nous sachions, parfaitement inconnus dans l'antiquité. Le luxe, oriental aussi, des étoffes brochées d'or, en soie particulièrement, se répandit à mesure que l'usage de la soie devenait plus général. Mais celui des broderies d'or se bornait aux tapis, rideaux et couvertures, au costume d'apparat des généraux triomphateurs, ainsi qu'aux galons, bordures et garnitures des vêtements du beau sexe¹. Les habits faits de tissus d'or et d'argent, si fréquents dans les temps modernes, paraissent n'avoir été que d'un usage extrêmement rare dans l'antiquité. Le manteau tissu d'or, sans l'adjonction d'aucune autre matière, que l'impératrice Agrippine portait à la naumachie du lac Fucin, était une curiosité de parade comme on n'en avait jamais vu, et que non seulement Plin l'Ancien, mais aussi Dion Cassius et Tacite mentionnent comme telle². Or, on nous apprend que, vers la fin du moyen âge, Charles le Téméraire, par exemple, n'avait pas emporté moins de 400 caisses de tissus d'or et d'argent, comprenant 100 habits tout couverts de broderies, d'or, pour son usage personnel, à la bataille de Granson³. Les fourrures étaient bien aussi employées en Italie, depuis un temps immémorial, à des usages particuliers dans l'habillement⁴ ; mais elles n'y étaient jamais entrées dans le costume ordinaire, avant l'irruption des peuples germaniques dans le midi de l'Europe, et rien absolument ne témoigne de l'existence d'un luxe de pelleteries dans l'antiquité. On n'y avait pas non plus la manie de prodiguer les étoffes, pour donner aux vêtements une ampleur démesurée, en les taillant plus longs ou plus larges que le corps, et l'on ne connaissait pas toutes ces déformations, de pure fantaisie, auxquelles la mode s'est si souvent complu dans la coupe, tant au moyen âge que dans les temps modernes, et qui étaient en partie si dispendieuses, comme les souliers à la poulaine, les pantalons à gros plis, les vertugadins, les corps de jupe à baleines, les crinolines, les robes à queue et les perruques longues⁵. Or les costumes des anciens n'étaient pas seulement plus conformes à la nature et de meilleur goût, mais aussi, bien que la mode fût très sujette à varier, même dans l'antiquité, beaucoup plus stables que ceux des modernes. Chez ceux-ci, les variations que l'on y remarque, d'une génération à l'autre, sont parfois plus grandes qu'elles ne paraissent avoir été, chez ceux-là, d'un siècle à l'autre⁶. Il en résulte que, le luxe étant en grande partie déterminé par ces variations continuelles, il y eut certainement, dans l'antiquité, beaucoup moins de luxe d'habits qu'au moyen âge et dans les temps modernes. Enfin, le

¹ Marquardt, *Manuel*, 98, 108 à 111, 144, 157, etc.

²

Voir à ce sujet le tome I, p. 374, de cette traduction, ainsi que, pour d'autres exemples, Marquardt, *Manuel*, 144, etc. ; puis dans *l'Histoire Auguste*, la *Vie d'Élagabal*, 23, où l'on dit de cet empereur : *Usus est aurea omni tunica, usus et purpurea, usus et de gemmis Persica (Il portait des tuniques toutes en or, d'autres de pourpre d'autres encore constellées de pierreries à la mode perse)*.

³ Falke, *Costumes et modes de l'Allemagne* (1858), I, 262 (en allem.), et pour l'usage des étoffes d'or et d'argent au commencement du seizième siècle, II, 76, etc.

⁴ Marquardt, *Manuel*, 189, etc.

⁵ Voir, sur l'ampleur des pantalons, Falke, II, 47, et, sur celle des perruques, le même, II, 233, etc.

Même en Allemagne, on portait des perruques longues coûtant plus de 1.000 thalers (3.750 francs) et la perruque ordinaire d'un homme de qualité revenait à 50 thalers (137 fr. 50 c.).

⁶ Voir ce que dit Falke de l'extrême variabilité des caprices de la mode vers le milieu du quatorzième siècle (I, 192, etc.) et de ses inconstances au seizième, même en Allemagne (II, 115).

costume antique était d'une bien plus grande simplicité que le moderne, en ce qu'il ne comprenait pas autant de pièces d'habillement. On connaissait le luxe des gants tout aussi peu que celui des chapeaux et de la coiffure, laquelle, par exemple, forme de nos jours encore annuellement, en Perse, un article de dépense de près de 60 ducats (705 fr.), par suite de la nécessité de la renouveler trois ou quatre fois par an¹. Il s'en faut beaucoup aussi que les changements apportés à la mode par les vicissitudes des saisons fussent, dans le Midi, aussi multiples et aussi importants qu'ils le sont dans les pays du Nord. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'il n'y eût pas également déjà, à Rome, des gens qui poussaient le soin de conformer leur mise à ces variations jusqu'au dernier ridicule, dans les plus petites choses. Cela ressort assez clairement de la manière dont Juvénal² persifle le petit maître qui, trouvant trop lourdes, pour ses doigts en transpiration, des bagues chargées de pierreries, y fait jouer des bagues plus légères, faites spécialement pour l'usage d'été. En été, le climat entraînait effectivement la nécessité de changer souvent de vêtements, ce qui ne pouvait manquer, comme c'est encore aujourd'hui le cas en Perse, de rendre assez dispendieux l'entretien de la garde-robe des personnes qui avaient à soigner leur mise. Il devait arriver aussi que l'on crût devoir, et cela s'expliquerait tout naturellement, changer plusieurs fois de vêtements le même jour ; cependant il n'existe qu'une seule mention d'un fait duquel on puisse conclure que cela fût jamais arrivé réellement. Cet exemple se trouve dans Martial (v, 79) et concerne un type des mieux réussis du riche parvenu sans éducation, qui, pendant un festin, change onze fois de toilette, pour échapper à la transpiration, comme il dit, mais, en réalité, pour faire parade de la richesse de sa garde-robe. Or, dans les temps modernes, le luxe de changer de vêtements plusieurs fois par jour, indépendamment de toute nécessité de climat, n'est pas seulement assez commun, mais a été même, parfois, poussé jusqu'à l'exagération la plus ridicule. Vers la fin du seizième siècle, les ecclésiastiques s'en plaignent, en Allemagne aussi ; au commencement du dix-septième, la femme d'un certain Jean Meinhard de Schoenberg laissa, quand elle mourut, 32 habillements complets, pendant que le mari en possédait lui-même 72, des gants, brodés d'or et d'argent, en proportion, et 21 chapeaux, avec 26 plumes de toutes couleurs servant à les garnir³. La garde-robe du comte de Bruhl était aussi d'une richesse fabuleuse⁴. A l'époque de la Révolution française, on voyait même des dames changeant de perruque plusieurs fois par jour, pour assortir leur coiffure à leurs diverses toilettes⁵. Il y a 40 ou 50 ans, le prince Puckler-Muskau⁶ estimait qu'un dandy, en Angleterre, avait besoin chaque semaine, pour son usage, de 20 chemises, 24 mouchoirs et 9 ou 10 pantalons d'été, de 30 cravates, à moins qu'il n'eût adopté la cravate noire, d'une douzaine de gilets et de bas à discrétion.

Le luxe des couleurs éclatantes et précieuses, si conforme aux goûts des méridionaux, est celui qui frappe le plus dans le costume des deux sexes, du temps de l'empire romain⁷. Les couleurs les plus estimées étaient l'écarlate

¹ Polack, *la Perse*, I, 151 (en allemand).

² *Satires*, I, 28, etc.

³ Falke, II, 149.

⁴ Vehse, XXXIII, 331.

⁵ Falke, II, 312, etc.

⁶ *Lettres d'un trépassé* (1826-28), IV, 39.

⁷ Stace (*Silves*, II, 1, 128-131) dit, en vantant les beaux habits qu'Aténius Mélior faisait porter à son favori Glaucias :

Semper ad annos

Texta legens, modo puniceo velabat amictu

(*coccus*), que Pline¹ comprend dans son énumération des produits précieux de la nature, mais par-dessus tout, les différentes espèces de pourpre. La meilleure laine de pourpre, celle de Tyr double teint, coûtait plus de mille deniers (1.087 fr. 50) la livre ; une qualité moindre, la pourpre améthyste ou violette, seulement 375 fr.² Du premier de ces deux prix, il y a 100 sesterces (27 fr. 50) à déduire pour la laine. Voilà du moins ce que coûtait, suivant Pline³, la plus belle laine du Pô, et il n'est guère probable que l'on en teignit jamais de qualité moindre en pourpre de Tyr. Cependant Martial⁴ n'estime le prix d'un manteau de pourpre tyrienne du meilleur teint que 10.000 sesterces (2.718 fr. 75). Si ce prix doit s'entendre de la même qualité que la plus estimée du temps d'Auguste, il faudrait admettre qu'il y eût eu, dans le cours de celle-ci, une baisse telle que l'esprit se refuse à y croire. La pourpre dont parle Martial n'était donc probablement que de qualité moyenne. Il faut observer, d'ailleurs, que la laine si précieuse de pourpre véritable était, comme usage et durée, presque indestructible. Les vêtements dont elle fournissait le tissu, pouvaient ainsi se transmettre héréditairement de génération en génération, comme les châles de l'Orient. En Perse., par exemple, un seul habillement confectionné de châles revient quelquefois à 200 ducats (2.350 fr.)⁵. Cependant les habits exclusivement faits de pourpre paraissent avoir été très rares dans les premiers temps de l'empire⁶. Ordinairement, la pourpre n'était employée que sous forme de bandes et de rubans à galonner, festonner, garnir, border ou franger. Jules César déjà restreignit l'usage des vêtements de pourpre seule à certaines personnes et à certains jours⁷ ; Auguste ne le permit qu'aux sénateurs en charge⁸ ; Tibère chercha à imprimer, par son exemple, une nouvelle force à cette défense, souvent transgressée⁹. Néron alla jusqu'à prohiber la vente de la pourpre tyrienne et de la pourpre améthyste¹⁰ ; mais il faut, ainsi qu'il appert d'un passage cité plus haut de Martial, qu'elle ait été de nouveau permise sous Domitien, probablement même dès avant ce règne. Marc-Aurèle et Pertinax firent vendre à l'enchère publique les garde-robes impériales, indubitablement riches en vêtements de pourpre¹¹.

Le luxe de pourpre de l'antiquité romaine ne supporte pas non plus la comparaison avec le luxe d'habits des temps modernes. Un Anglais du temps de la reine Élisabeth rapporte, comme une chose très ordinaire, que le produit de la vente de mille troncs de chêne et de cent têtes de bœufs passât dans un costume, ou qu'un fou entiché de la mode se mît sur le corps le prix de tout un domaine. Vers la fin du seizième siècle, on renchérit encore beaucoup, dans l'habillement, sur le luxe des étoffes par celui des garnitures en application de dentelles, broderies et galons d'or, perles et bijoux, ce qui eut pour effet de rendre tellement exorbitant le prix de la main d'œuvre et des façons, qu'il arrivait

*Nunc herbas imitante sinu, nunc duite rubente
Murice, nunc vivis digitos incendere gemmis
Gaudebat.*

¹ *Hist. nat.*, XXXVII, 204.

² Cornelius Nepos, cité par Pline, *Hist. nat.*, IX, 137.

³ *Hist. nat.*, VIII, 190.

⁴ VIII, 10 ; IV, 61, 4.

⁵ Polack, *la Perse*, 1, 153.

⁶ W. A. Schmidt, *Explorations sur le domaine de l'antiquité*, p. 157, etc. (en allem.).

⁷ Suétone, *César*, ch. XLIII.

⁸ Dion Cassius, XLIX, 16.

⁹ *Ibidem*, LVII, 13.

¹⁰ Suétone, *Néron*, ch. XXXII.

¹¹ Schmidt, *ibidem*, p. 175. — *Marcus Antoninus*, 17. — *Pertinax*, ch. VII.

jusqu'à 2.250 fr. pour la confection seule d'un habit d'homme. Le maréchal de Bassompierre en eut un dont la broderie éleva le prix à 52,500 fr.¹ L'électeur Jean-Philippe de Trèves (de 1756 à 1768) portait des manchettes de dentelles à 30, 40 et 60 carolins la paire, et l'on n'estimait pas à moins de 100.000 livres l'aube en point à l'aiguille qu'il revêtait dans les grandes cérémonies, à la cour de Versailles². En Russie, la cote des peaux de zibeline atteignit et dépassa même 170 roubles, à la fin du dernier siècle ; aussi toute une fourrure de zibeline devait-elle, alors, revenir quelquefois jusqu'à 20.000 roubles³. Un châle des Indes, tissu de la plus fine laine de cachemire, coûte présentement environ 300 livres sterling ; parmi les cachemires d'imitation française, les plus chers vont jusqu'au prix de 1,500 fr.

Dans l'antiquité romaine, le luxe en étoffes et autres produits naturels ou fabriqués de l'Orient, servant à la parure, dans la plus large acception du mot, tels que soie, byssus, pierres précieuses, perles, parfums, se trouvait déjà limité par ce fait qu'il était en majeure partie exclusivement à l'usage des femmes ; mais, dans ce cercle même, il ne paraît pas avoir été très répandu. Pline déclare⁴, sur la foi des registres de la douane probablement, qu'il n'y avait pas d'année où il s'importât, dans l'empire romain, pour moins de 55 millions de sesterces (environ 15 millions de francs) de marchandises de l'Inde, et que les produits réunis de cette région, de l'Arabie et de la Syrie faisaient sortir annuellement des frontières de l'empire, en mettant le chiffre au plus bas, une centaine de millions de sesterces (près de 27.200.000 francs). *Voilà*, ajoute-t-il, *ce que nous coûtent nos fantaisies et nos femmes*. En admettant même, comme semblerait l'indiquer le dernier mot du passage précité, qu'il ne s'agisse pas ici de la totalité des articles du luxe oriental importés d'Asie, parmi lesquels figuraient aussi des épices, de la gomme, du lapis-lazuli, de l'opium, des eunuques et des animaux féroces⁵, mais seulement ou principalement des articles de toilette et de parure à l'usage des femmes surtout, le chiffre de cette importation doit nous paraître plus que modique, nous dirions même extrêmement faible. Il est vrai que le mécontentement des patriotes romains de voir s'écouler chaque année de pareilles sommes à l'étranger et même en pays ennemi⁶, était justifié à ce point de vue que l'exportation d'Europe ne la contrebalançait aucunement. Comme il paraît que cette dernière était effectivement à peu près nulle, il y avait lieu de solder en espèces ou lingots la presque totalité de l'importation. De nos jours, des envois très considérables de marchandises européennes accompagnent l'exportation des métaux précieux pour l'Asie. Or, on évalue la moyenne annuelle de cette dernière exportation, pour la période 1861-69, à 13 millions sterling 2/3, soit près de 342 millions de francs, chiffre représentant plus de douze fois celui du temps de Pline l'Ancien.

Pendant les neuf années de la période susdite, 122 millions sterling ¼ (3 milliards 62 millions ½ de francs) ont ainsi passé d'Europe en Asie ; la majeure partie de cette somme est allée dans l'Inde anglaise, une vingtaine de millions seulement, en Chine. Humboldt n'évaluait la moyenne annuelle de cette même exportation de métaux précieux, pour la période 1803-1806, qu'à 5.318.750 livres sterling ;

¹ Falke, II, 109, 149 et 152.

² Vehse, XLVI, 59.

³ Beckmann, *Traité des marchandises*, II, 263 (en allemand).

⁴ *Hist. nat.*, VI, 101 ; XII, 84.

⁵ D'après la liste d'Élius Marcien dans le *Digeste*, XXXIX, 4, 16, § 7.

⁶ Tacite, *Annales*, III, 53.

pour la longue période écoulée de 1788 à 1810, elle ne ressortirait même, d'après Jacob, qu'à un million sterling.

S'il est permis d'ajouter foi à la justesse de l'évaluation approximative qui conduisit Pline à établir comme on l'a vu le chiffre total des importations d'Asie de son temps, la consommation de l'empire romain en articles de luxe asiatiques doit, en considération de la grande étendue de l'empire, également paraître très faible, comparativement aux proportions du commerce moderne, lors même que l'on tient compte du fait que les marchandises importées étaient généralement, en vue des droits qui les frappaient à la frontière, déclarées beaucoup au-dessous de leur valeur réelle.

Dès la seconde moitié du dernier siècle, la France exportait annuellement en Allemagne pour 67 millions de francs de soieries et d'articles de Paris ; et en 1853 son exportation de soieries seule s'élevait à 236 millions $\frac{1}{4}$ de francs pour l'Angleterre et au quintuple pour l'Amérique du Nord ; l'exportation des articles de l'industrie parisienne, tels que bronzes, bijouterie, quincaillerie fine, montres et pendules, modes, passementerie, tabletterie, instruments de musique, etc., y ajoutait de son côté 78 millions $\frac{3}{4}$ de francs.

De plus, il y a lieu de considérer que les prix de certains articles de luxe fournis par l'Orient étaient énormes, du temps de l'empire romain ; et ceux de tous les autres articles du même genre, probablement aussi plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui.

La soie, dans la seconde moitié du troisième siècle encore, se vendait son pesant d'or¹ ; le jus de bétel revenait jusqu'à 400 deniers (435 francs), le jus de cannelle jusqu'à 1.500 deniers (1.631 fr. 25) la livre romaine² ; telles perles se payaient même plusieurs millions de sesterces³. Avec des prix pareils, toute l'importation annuelle des articles constituant le luxe oriental eût, certes, commodément trouvé place dans une seule des boutiques de la Voie Sacrée, ou du Forum de la Paix. Il est vrai que les prix payés à Rome étaient bien supérieurs aux prix d'achat, qu'ils dépassaient même du centuple, d'après Pline. Mais, en acquittant les droits à la frontière romaine, ces marchandises se trouvaient déjà grevées d'une grande partie, dans bien des cas même de la majeure partie des frais du transport, ce qui en enflait les prix proportionnellement. Or, c'est sur cette première élévation du prix que devait être basé, chez Pline, le calcul qui porte à 100 millions de sesterces le total de l'importation. Celle-ci, si cet auteur était bien renseigné, aurait donc été très modique, d'après les idées de notre époque. Le luxe du temps des empereurs romains, en marchandises et produits de l'Orient, devait être, par conséquent, essentiellement limité à Rome et à quelques autres grandes villes de l'empire. C'est ce que paraissent aussi confirmer, pour la fin du deuxième siècle encore, quelques passages de Galien. Il dit effectivement, en propres termes, que, de son temps, les femmes riches faisaient usage de la soie dans maintes localités de l'empire romain, notamment dans les grandes villes, où il y a beaucoup de grandes dames, et il désigne l'essence de nard comme un des parfums que l'on fabriquait à Rome pour les femmes riches⁴. Mais au quatrième siècle, par suite d'un changement complet

¹ *Histoire Auguste, Vie d'Aurélien*, ch. XLV.

² Pline, *Hist. nat.*, XII, 129 ; *ibid.*, 93 : *Pretia (joris cinnami) quondam fuere in libras denarium millia, auctum id parte dimidia est, incensis, ut feront, silvis ira barbarorum.*

³ Suétone, *César*, ch. L.

⁴ Galien, éd. K, X, 492 ; VI, 440 (*De sanitate tuenda*, VI, 13) ; XII, 429 et 604.

survenu dans les rapports commerciaux, l'usage de la soie s'était déjà répandu dans toutes les classes¹.

Le luxe des perles et des pierreries prit naissance à Rome avec le triomphe de Pompée sur Mithridate². Le diamant, quoique estimé par les Romains la plus précieuse de ces pierres³, n'était guère, que nous sachions, employé à la parure ; il ne servait qu'à orner des bagues, et ce mode d'emploi même paraît avoir été très rare. Le diamant que Trajan reçut de Nerva, quand celui-ci l'eut désigné pour successeur, et qu'il transmit de même à Adrien dans la suite, n'était pas, selon toute probabilité, monté sur une bague⁴. La bague en diamant que la reine de Judée, Bérénice, l'amante de Titus, avait eue en cadeau de son frère Agrippa et dont il fut tant parlé du temps de Juvénal, est presque la seille que nous connaissions de l'antiquité⁵.

L'émeraude venait, parmi les pierres précieuses, immédiatement après le diamant. Les, plus belles ; émeraudes, celles de la Scythie comme dit Pline, étaient peut-être originaires des mines de l'Oural et de l'Altaï qui, de notre temps encore, en ont fourni de superbes⁶. Au troisième rang suivaient l'aigue-marine (béryl) et l'opale, qui paraissent avoir été, toutes les deux, particulièrement portées par les dames ; puis la sardoine de prix, excellente aussi pour cachets aux bagues. Tel était alors, suivant Pline⁷, le classement de ces pierres, tel que l'avaient fixé les préférences du beau sexe. Dans celles qu'ils donnaient au diamant, les anciens n'avaient fait que suivre l'exemple des habitants de l'Inde. Les Persans, au treizième siècle, ne lui assignaient que le cinquième rang, au-dessous de la perle, du rubis, de l'émeraude et de la chrysolithe, pierre jaune à teinte verdâtre. Benvenuto Cellini ne le met aussi qu'après le rubis et l'émeraude, et ne lui reconnaît que la huitième partie de la valeur du rubis. De même en 1565 Garcias ab Horto, tout en déclarant le diamant le roi des bijoux, pour la dureté, le subordonne, pour le prix et la beauté, au rubis d'abord et à l'émeraude ensuite. Le prix de l'émeraude, très élevé jusqu'au seizième siècle, et que Benvenuto Cellini estimait alors à 400 écus d'or le carat, baissa beaucoup depuis les arrivages des mines du Pérou ; mais il est remonté depuis, par suite de la cessation complète, des envois d'Amérique, de sorte que l'émeraude sans défaut est aujourd'hui de toutes les pierres précieuses, sur le marché de Londres, celle qui se paye le plus cher⁸.

Nous savons très peu du prix des pierres précieuses dans l'antiquité romaine. La pierre dans laquelle était gravée une Amymone⁹, que le joueur de flûte Isménias payait quatre pièces d'or et que l'on supposait une émeraude, ne peut avoir été qu'une chrysoprase¹⁰. Les émeraudes gravées ne remontent guère au-delà du temps d'Adrien. Celles qui offrent les portraits de ce prince et de Sabine passent pour les meilleures. Peut-être Adrien avait-il une prédilection pour cette pierre et fut-ce là ce qui détermina un redoublement d'activité dans l'exploitation des

¹ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 109, etc.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 12.

³ *Ibidem*, 95. — Voyez pourtant aussi King, *Pierres et métaux précieux*, p. 47, etc. (en anglais).

⁴ *Histoire Auguste, Vie d'Adrien*, ch. III.

⁵ Juvénal, VI, 156, etc. — Pour deux autres, à une statue d'argent d'Isis, voyez Hubner, *Hermès*, I, 347, et *C. I. L.*, II, 3386 : *In digito minimo anuli duo gemmis adamant.*

⁶ King, p. 282 à 284.

⁷ *Hist. nat.*, XXXVII, 85.

⁸ King, p. 48, etc., 304, etc.

⁹ Nom de celle des Danaïdes qui seule ne partagea pas la punition de ses sœurs.

¹⁰ Pierre d'un vert clair à reflet jaunâtre.

mines de Djébel Zabourah en Égypte, celles qui en fournissaient le plus¹. On indique 7.000 sesterces (environ 1.875 fr.) comme prix d'une bague de jaspe, dont une statue de femme, dans le midi de l'Espagne, avait été ornée par le fils de la personne qu'elle représentait². Un tel prix fait supposer que la pierre était gravée. Le sénateur Struma Nonius possédait une opale de la grosseur d'une aveline, montée sur une bague. Ce bijou l'ayant fait vouer à la proscription par Marc-Antoine, ce fut le seul objet qu'il emportât dans sa fuite, abandonnant tous ses autres biens. Le prix en était, paraît-il, estimé à 2 millions de sesterces ou près de 544.000 fr.³

Pline donne des renseignements nombreux et précis sur l'imitation, en faux, des pierres précieuses, et fait mention d'écrits initiant à cet art, notamment à la manière de fabriquer des émeraudes en cristal coloré et des sardoines en cornaline, la plus lucrative de toutes les industries frauduleuses⁴. Parmi les ouvrages, extrêmement nombreux, en vitrifications, couleur antiques parvenus jusqu'à nous, il faut, tout particulièrement, distinguer les émeraudes en verre, qui surpassent de beaucoup, en beauté de la couleur, éclat et dureté, les vitrifications modernes, et que les marchands de pierres fines vendent, encore aujourd'hui, souvent pour des émeraudes véritables⁵. Il est certain du reste que, dans l'antiquité aussi, l'industrie consistant dans l'imitation en faux des pierres précieuses n'a pas été exercée uniquement dans un but de fraude, mais qu'elle s'est appliquée, de plus, à satisfaire au besoin de parures éclatantes et de toutes couleurs, répandu dans les classes moins aisées.

Le luxe le plus grand, et pour cela même aussi le plus vivement blâmé, était celui des perles chez les femmes⁶. Elles se payaient plus cher que les pierres précieuses les plus recherchées⁷. L'emploi des perles à la parure ne devint très répandu qu'à dater de la prise d'Alexandrie, dont le commerce porta, depuis lors sans doute, principalement à Rome les produits de la pêche qui se faisait de cet article dans le golfe persique et l'océan Indien⁸. Il est possible que ce courant d'importation régulier en ait amené et fait accumuler, à Rome, des masses, comme on en voit maintenant encore en Russie, où le seul couvent de Troitza offre, en chasubles, habits épiscopaux, parements d'autel et draps mortuaires, plus de perles, peut-être, que tous les autres pays de l'Europe réunis ; où, dans beaucoup de gouvernements, de simples paysannes en portent de deux cents à

¹ King, p. 297, etc.

² Hubner, *Hermès*, I, 357.

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 81, etc., en admettant une légère altération du texte. Celui-ci, tel qu'il est, porte vingt mille (XX), chiffre beaucoup trop bas pour être vraisemblable, au lieu de IXXI, que nous adoptons ici.

⁴ Pline, *Hist. nat.*, XXVII, 83 : imitation d'opales, 98 : d'escarboucles, 117 : de jaspe, 128 : de leucochrysus, sortie de quartz hyalin. Voir aussi *ibidem*, 197. — Sénèque, *Lettres*, 90, 33. — Marquardt, *Manuel*, V, 2,339, n. 3078. — Beckmann, *Histoire des inventions*, I, 373, etc. — *Sardonyches veri*, dans Martial, IX, 59, et X, 87.

⁵ King, p. 291.

⁶ Pline, *Hist. nat.*, XIII, 91 : *Mensarum insania quas feminæ viris contra margaritas regerunt*. — Pline le Jeune, dans ses *Lettres* (V, 16) ; mentionne des vêtements brodés de perles (*vestes margaritas gemmas*) comme le cadeau qu'il est de rigueur, pour le père de la fiancée, de mettre dans la corbeille de mariage.

⁷ King, p. 266.

⁸ Pline l'Ancien, IX, 123 : *Romæ in promiscuum ac frequentem usum venisse Alexandria in dicionem redacta, primum auctor cœpisse circa Sullana tempora minutas et viles Fenestella, tradit, manifesto errore, cum Ælius Stilo Jugurthino bello nomen unionum imponi cura maxime grandibus margaritis prodit*. — Pline, ici, ne réfute évidemment comme erronée que la seconde partie de l'allégation de Fenestella.

trois cents, souvent même jusqu'à mille et plus, au col et dans les cheveux ; où, comme à Nijni Novgorod, les plus pauvres femmes de pêcheurs même ont deux ou trois rangs de perles véritables autour du cou¹.

A Rome, Néron put faire décorer ses petits appartements pour les rendez-vous d'amour (*cubilia amatoria*), dans la Maison d'Or probablement, tout en perles, avec une telle profusion que, sans doute, les murs devaient en être complètement tapissés². Les dames romaines en portaient, surtout comme pendants d'oreilles, ce qui, suivant Pline l'Ancien, était aussi la grande ambition des femmes pauvres, parce que, disaient-elles, une grosse perle à l'oreille faisait, dans la rue, le même effet que d'y paraître précédées d'un licteur. Cependant on appliquait aussi des perles aux chaussures ; on en garnissait non seulement les cordons et les attaches des souliers, mais on en couvrait même des pantoufles³. Caligula portait des souliers ainsi garnis⁴. On dépensait souvent, pour se donner ce luxe, des sommes indubitablement très fortes. Sénèque dit, sans exagérer beaucoup, on peut le croire, que les dames portaient quelquefois à leurs oreilles le prix de deux ou trois terres⁵. On manque de données plus précises. Jules César, lors de son premier consulat, en 59 avant Jésus-Christ, époque où les perles étaient encore à Rome une rareté, acheta, au prix de six millions de sesterces (1.631.250 francs), une perle pour la mère de Marcus Brutus, Servilia, qu'il aimait beaucoup⁶ ; mais d'un pareil acte de galanterie du plus grand homme de son siècle, auquel il arrivait aussi, parfois, de vouloir imposer, même par des extravagances, on ne peut rien conclure sur les prix moyens des belles perles. Ce que Pline rapporte de l'une des épouses de Caligula, Lollia Pauline, ne peut guère non plus servir de mesure. Notre auteur l'avait vue non dans une grande solennité, mais à de modestes fiançailles, avec une parure d'émeraudes et de perles, garnissant toute la tête, les cheveux, les oreilles, la gorge et les doigts. L'ensemble de cette parure représentait une valeur de 40 millions de sesterces (10.876.000 francs), constatée par des pièces dont la production immédiate n'eût souffert aucune difficulté. Ce n'était pas un présent de l'empereur, époux de Lollia Pauline, mais un héritage de famille, provenant des exactions commises, en Orient, par le grand-père de la dame, M. Lollius, exactions dont la notoriété lui avait fait encourir la disgrâce de C. César et l'avait obligé à se suicider par le poison ; en l'an 2 avant Jésus-Christ⁷. Pour la richesse énorme, en bijoux, des familles de ces hommes, à la disposition arbitraire desquels étaient échus en proie les trésors des princes de l'Orient, il n'y a, dans les temps modernes, de termes de comparaison que les richesses analogues, rapportées d'Amérique, au seizième siècle, par les conquérants espagnols du Nouveau Monde, et de l'Inde, au dix-huitième, par les nababs anglais. Le cadeau de noce que Fernand Cortès fit à sa fiancée, en 1529, se composait de cinq bijoux en émeraudes taillées et montées sur or, avec le plus grand art, par des bijoutiers mexicains, ainsi que richement ornées, de perles. Des marchands génois avaient offert, à Séville, 40.000 ducats pour un seul de ces bijoux. Toute la parure fut perdue en 1541, dans un naufrage, lors de l'expédition contre Alger⁸. Clive, qui s'était promené dans les

¹ Haxthausen, I, 87 et 309.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 17.

³ *Ibidem*, IX, 114.

⁴ *Ibidem*, XXXVII, 17. — *Margaritarum saccali* (XXXVII, 14).

⁵ Sénèque, *Remed. fort.*, 16, 7 ; *de Benef.*, VII, 9, 4.

⁶ Suétone, *César*, ch. L.

⁷ Pline, *Hist. nat.*, IX, 117 : *Margaritisque opertam, alterno texto fulgentibus toto capite, crinibus, auribus, collo, digitisque*.

⁸ King, p. 299, etc.

magasins de Mourschadabad, au milieu de monceaux d'or et de bijoux, avec la liberté de prendre tout ce qu'il eût voulu, fit preuve en cette occasion, comme en beaucoup d'autres qui s'offrirent à lui dans l'Inde, d'une grande modération ; cependant ses achats de diamants, dans la seule ville de Madras¹, atteignirent une somme de 25.000 livres sterling, et un écrin de bijoux de sa femme fut estimé à 200.000 livres sterling, soit 5 millions de francs². Peut-être lady Clive possédait-elle plus de bijoux que les plus grandes princesses de son temps. Le fameux collier, que Marie-Antoinette avait trouvé trop cher pour elle, ne coûtait que 1.600.000 francs³, tandis qu'Auguste le Fort, électeur de Saxe, avait eu pour plus de 2 millions de pierreries sur un seul habit⁴. Encore aujourd'hui, le luxe des perles et des bijoux est considérable en Orient. En Perse, les dames portent, entre autres objets de parure, des bracelets et des anneaux de pied en perles, les dames de qualité même un bouquet de diamants de grand prix ; et l'on y voit souvent des boucles de ceinture garnies de pierres précieuses d'une valeur de mille à deux mille ducats⁵. D'ailleurs il y eut, en Europe, au moyen âge aussi, un grand luxe de perles et de pierres précieuses, le plus grand à la cour de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. On estimait son costume de fête, tout garni de perles et de pierres précieuses, à 200.000 ducats ; son chapeau n'était pas moins remarquable de magnificence, et les damés d'atour de la duchesse recevaient, annuellement, 400.000 écus de Brabant pour leur parure⁶. Le luxe des bijoux précieux s'accrut encore, dans une mesure considérable, après la découverte du Nouveau Monde. Marie de Médicis, au baptême de son fils, portait une robe garnie de 32.000 perles et de 3.000 diamants. Dans l'inventaire des bijoux de Meinhard de Schœnberg, mort en 1625, les bijoux en perles couvrent seuls deux pages in-folio d'une écriture très serrée ; on y voyait figurer trois colliers, avec des roses en perles, et quinze grosses perles, dont la vente produisit 3.286 florins⁷. L'art d'imiter les perles n'a été inventé qu'en 1680, par Jacquin à Paris, d'où l'on exporte, chaque année, pour la valeur d'un million de francs de fausses perles, assure-t-on⁸.

Nous manquons presque absolument de données qui puissent nous fixer sur la question de savoir jusqu'à quel point le luxe de l'habillement et de la parure s'était communiqué, dans l'antiquité, aux classes inférieures, ainsi que nous faire connaître l'extension qu'y avait prise l'habitude de bien des gens de porter sur eux une partie de leur fortune, habitude encore existante dans beaucoup de pays, mais particulièrement dans les contrées du Midi et dans celles qui ne jouissent que d'une demi-civilisation. Les colliers d'ambre, qu'au temps de Pline l'Ancien les paysannes de la contrée au nord du Pô, ou Lombardie actuelle, portaient, d'après leur dire, aussi comme préservatifs contre les tumeurs du goitre⁹, ne peuvent avoir été bien précieux. Mais il est parfaitement avéré que, de nos jours, chaque *zitella*, en Toscane, a l'ambition d'avoir son collier de plusieurs rangs de perles, fussent-elles de forme irrégulière ou d'une couleur fautive, et la possession d'un pareil collier y est regardée, le plus souvent,

¹ Macaulay, *Sir John Malcolms life of lord Clive* : *He invested great sums in jewels, then a very common mode of remittance from India.*

² Vehse, XIX, 220.

³ King, p. 116.

⁴ Vehse, XXXII, 38.

⁵ Polack, *la Perse*, I, 146, 157, 162.

⁶ Falke, I, 262 à 269, et King, p. 63 à 66.

⁷ Le même, I, 153.

⁸ King, p. 276, etc.

⁹ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 44.

comme une dot suffisante¹. En Russie, dans le gouvernement de Vologda, telle camisole, en belle étoffe de soie blanche et brochée d'or, d'une riche paysanne, coûte seule 500 roubles argent, soit 2.000 francs². Qui ne sait aussi que les costumes des femmes mauresques, en Algérie, valent souvent près de 4.000 francs ?

Les Romains faisaient aussi beaucoup de luxe en parfums précieux, de provenance orientale surtout ; mais, hors de Rome, ce luxe ne se retrouvait probablement, comme on l'a déjà dit, que dans les autres villes les plus grandes de l'empire. D'après Pline, les Romaines usaient même si largement des parfums que l'approche d'une dame frappait tous les passants, quelque préoccupés qu'ils fus-sent d'ailleurs, par les odeurs qui s'exhalaient de ses cheveux et de ses vêtements. Il trouve ce luxe d'autant plus insensé que non seulement le plaisir chèrement acheté, qu'il procure, est fugitif, mais qu'en outre la personne qui l'a payé en profite bien moins qu'autrui³. On a déjà fait mention de l'énormité des prix de certains parfums. Martial réfléchit s'il fera mieux de faire cadeau à sa Phyllis de dix jaunets de la monnaie impériale (environ 262 fr. 50), ou d'une livre d'un parfum sortant des magasins de l'un des deux marchands de pommades et d'essences les plus renommés du temps, Cosmus et Nicéros⁴. Il se peut que mainte dame eût alors, dans ces magasins, des comptes ouverts aussi élevés que celui de Marion Delorme, qui se trouva devoir, un jour, à un seul parfumeur quelque chose comme 187.500 francs, pour les fournitures de l'année.

Les renseignements que l'on a, sur le luxe de l'habillement et de la parure chez les Romains, ne permettent, maigres et défectueux comme ils sont, de porter sur ce chapitre qu'un jugement très imparfait. Mais rien n'y autorise à penser que les anciens aient, en général, surpassé les modernes dans ce luxe ; tout, au contraire, tend à faire croire plutôt que le luxe de l'empire romain n'a, dans cette branche non plus, égalé d'aucune façon celui de mainte époque des temps modernes.

CHAPITRE IV — Le luxe des bâtiments.

§ 1. — Palais urbains.

Les premiers et modestes commencements du luxe dans la construction des demeures ne remontent pas au-delà des premières années du dernier siècle avant Jésus-Christ. Jusque-là les habitations de la haute classe même étaient aussi simples que peu coûteuses. Sylla, qui était né en 138 et ne jouissait, tant qu'il fut jeune, il faut le dire, que d'une très médiocre aisance, habitait encore un rez-de-chaussée, l'étage aristocratique du temps, pour lequel il payait 3.000 sesterces (652 fr. 50) de loyer par an, dans une maison, dont l'étage supérieur, au loyer de 2.000 sesterces (435 fr.), était occupé par un affranchi⁵. L'emploi du marbre, sans excepter celui de Carrare, à la construction et aux usages décoratifs, était demeuré complètement inconnu aux Romains, jusqu'aux

¹ King, p. 268.

² Haxthausen, I, 229 et 230.

³ Pline, *Hist. nat.*, XIII, 20.

⁴ Martial, XII, 95. — Voir aussi XI, 27, 9 : *At mea me libram foliati poscat amica*.

⁵ Plutarque, *Sylla*, ch. I.

derniers temps de la république ; ils ne l'empruntèrent aux Grecs que plus tard¹. Vers l'an 92 avant Jésus-Christ encore, après tant d'expéditions guerrières et de victoires, dans les pays helléniques et orientaux, tous alors si riches en colonnades, pas un seul édifice public, à Rome, n'avait des colonnes de marbre². On fut d'autant plus choqué de voir le censeur du temps, L. Crassus, un des premiers personnages de l'État ; orner le premier l'atrium de sa maison, sur le mont Palatin, de quatre, suivant d'autres rapports, même de six ou dix colonnes de marbre du mont Hymette, qu'il avait du reste fait venir, non dans ce but, mais pour le théâtre construit pendant son édilité. Cela lui valut, de la part de Cn. Domitius, son collègue dans la censure, un blâme très vif, et, de la part de M. Brutus, le sobriquet de Vénus palatine³.

La maison de Crassus, estimée à 6- millions de sesterces (1.315.575 fr.), et qui tirait principalement sa valeur d'un jardin avec six beaux et vieux micocouliers, sans lequel on ne l'estimait qu'à la moitié, ou 3 millions de sesterces, le céda cependant à la maison du vainqueur des Cimbres, Q. Catulus, consul en l'an 102, également située sur le mont Palatin, ainsi qu'à celle d'un jurisconsulte, du chevalier C. Aquilius, située sur le Viminal, et qui était, alors, généralement, réputée la plus belle de Rome⁴. En l'an 78 ; la plus belle maison fut celle du consul de l'année, M. Lépide⁵, dont le seuil en marbre de Numidie (*giallo antico*), espèce inconnue à Rome jusqu'alors, fit également beaucoup jaser.

Mais, 35 ans plus tard, il y avait déjà à Rome une centaine de maisons plus belles que celle-là, ayant toutes le caractère de véritables palais. Pline rapporte ce gigantesque accroissement de la magnificence et du luxe des bâtiments comme un des plus grands prodiges, dans l'histoire de cette ville, non sans y rattacher, selon son habitude, une sentence sur la durée passagère de la vie humaine⁶. Ce qui doit étonner plutôt, c'est que Rome, depuis si longtemps la première ville du monde en importance, fût restée, jusque-là, tellement en arrière sous le rapport architectural. Il en résulta que l'on se mit à opérer soudainement, sur une échelle d'autant plus grande, cette reconstruction des bâtiments privés qui, d'ordinaire, a plutôt lieu graduellement, dans les villes en voie de prospérité croissante, ainsi que l'a, par exemple, si bien fait ressortir Macaulay⁷, pour celles de l'Angleterre, dans son tableau des progrès énormes que la civilisation y a faits, depuis la fin du dix-septième siècle.

A Rome, on rattrapa, pendant la durée d'une seule génération, tout le temps perdu dans les siècles antérieurs. Ces 35 années, qui s'écoulèrent depuis le consulat de Lépide et la mort de Sylla, en 78, jusqu'à celle de Jules César, en 44 avant Jésus-Christ, furent le temps des conquêtes et des acquisitions les plus grandes, en Orient comme en Occident, le temps -des guerres de Q. Metellus le Crétique, de P. Servilius l'Isaurique, de Pompée et de Lucullus en Orient, ainsi que de Jules César dans les Gaules. L'empire y gagna les nouvelles provinces de la Bithynie et du Pont, file de Crète, la Cilicie et la Syrie. Dans ces guerres, des généraux, des officiers, des fonctionnaires de l'ordre civil et des traitants, comme

¹ Semper, *le Style*, I, 493 (en allem.).

² Pline, *Hist. nat.*, XVII, 1, s : *Tam recens est opulentia*.

³ *Ibidem*, XXXVI, 7. Dans ce passage Pline dit six colonnes ; dans le précité, quatre seulement. — Valère Maxime (IX, 1, 4) en mentionne dix, qui auraient coûté ensemble 100.000 sesterces.

⁴ Pline, *Hist. nat.*, XVII, 1, 2.

⁵ *Ibidem*, XXXVI, 109 : *M. Lepido, Q. Catulo coss. ut constat inter diligentissimos auctores, domus pulchrior non fuit Romæ quam Lepidi ipsius*, etc.

⁶ *Ibidem*.

⁷ *History of England*, éd. Tauchnitz, III, 341, etc., pour Bath, et 352, etc., pour Londres.

cet affranchi de Pompée, Démétrius, qui doit avoir laissé 4.000 talents (23.576.250 fr.)¹, s'emparèrent d'immenses richesses. Elles furent employées en partie à la construction d'édifices publics des plus somptueux, au nombre desquels figurait aussi, avec un caractère purement temporaire, le magnifique théâtre de Scaurus, élevé en l'an 58. Cette magnificence et cette aspiration au grandiose se communiquèrent vite aussi aux constructions privées. Scaurus fit ériger dans l'atrium de sa maison, sur le mont Palatin, les plus grandes des 360 colonnes, de 38 pieds de haut, dont il avait orné la scène de son théâtre². Elles étaient d'un marbre noirâtre, de l'île de Mélos, que Lucullus avait le premier introduit à Rome, où on l'appela, d'après lui, marbre lucullien³. Le premier qui n'eut absolument, dans sa maison, sur le mont Célius, que des colonnes de marbre, et, ce qui plus est, consistant toutes en monolithes de marbre cipolin, veiné de vert, de Caryste dans l'Eubée, et de marbre de Carrare, fut le chevalier romain Mamurra de Formies, un des lieutenants de César dans les Gaules. Sa maison, construite en 48 avant Jésus-Christ⁴, était, comme dit Pline, un témoignage plus éloquent de ses rapines éhontées, dans les Gaules, que les vers acerbes dans lesquels elles lui furent reprochées par Catulle. Il fut aussi le premier qui revêtit des murs entiers de plaques de marbre ou, autrement dit, introduisit à Rome le procédé alexandrin d'incrustation⁵.

Ainsi, Salluste⁶ déjà put parler de palais semblables à de véritables villes, et Cicéron⁷ appeler Rome une belle cité, richement ornée, bien qu'à vrai dire, d'après le jugement de Plutarque⁸, tous les bâtiments de Rome antérieurs à l'ère impériale ne fussent pas comparables avec les constructions dont Périclès avait embelli Athènes. Aussi Suétone fut-il sans doute fondé à dire qu'Auguste ne trouva pas la ville de Rome, à tout prendre, ornée comme il convenait à la majesté de l'empire romain⁹.

Avec l'accroissement des constructions, on vit aussi monter la valeur des terrains, ainsi que les loyers des appartements. Le terrain sur lequel Jules César construisit le Forum, dans la partie la plus animée de la ville, coûta cent millions de sesterces, soit près de vingt-deux millions de francs¹⁰. En moyenne, les loyers atteignaient, à Rome, le quadruple de ce qu'ils étaient dans les autres villes d'Italie¹¹. Il y eut des remises de loyer dans les années 46 et 41 avant Jésus-Christ¹². Célius¹³, d'après Cicéron, occupait modestement une maison de Clodius, avec un loyer de 10.000 sesterces (environ 2,194 fr.) ; ses accusateurs

¹ Plutarque, *Pompée*, ch. II.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 5, 6.

³ *Ibidem*, 49, etc.

⁴ Promis, *Dell' antica Luni*, p. 49.

⁵ Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 48. — Semper, *le Style*, I, p. 493.

⁶ *Bellum Catilinarium*, ch. XII.

⁷ *Ad Quirites*, p. red., ch. I : *Quæ pulchritudo urbis !* — Verrines, II, 5, 48, 127 : *Urbs pulcherrima atque ornatissima*.

⁸ *Comparat. Periclis cum Fabio Maximo*, ch. III, 7.

⁹ Suétone, *Auguste*, ch. XXVIII : *Urbem neque pro majestate imperii ornatam et inundationibus incendiisque obnoxiam excoluit ita ut jure sit gloriatus marmoream se relinquere quam latericiam accepisset* (La beauté de Rome ne répondait point à la majesté de l'empire: elle était exposée aux inondations et aux incendies. Il l'embellit tellement, qu'il se vanta avec raison d'avoir trouvé une ville de briques et d'en avoir laissé une de marbre).

¹⁰ Drumann, *Hist. rom.*, III, 318 et 617 (en allem.).

¹¹ Suétone, *César*, ch. XXXVIII.

¹² Drumann, *Hist. rom.*, III, 616, 52. — Dion Cassius, XLVIII, 9. — voir aussi Cicéron, *Ad Atticum*, 1, 6.

¹³ *Pro Cælio*, 7,17.

avaient déclaré le triple, afin de pouvoir lui reprocher sa prodigalité et aider, en même temps, Clodius à vendre sa maison plus cher. Cicéron acheta la sienne, sur le mont Palatin, de Crassus, pour la somme de 3 millions ½ de sesterces (environ 766.000 fr.)¹. Quand, à son retour de l'exil, il la retrouva en ruines, le sénat lui offrit deux millions d'indemnité, d'où l'on peut inférer qu'il estimait la valeur du terrain à un million et demi de sesterces².

Les constructions prirent à Rome un nouvel et plus grand essor après la bataille d'Actium et l'avènement d'Auguste, non seulement par suite de l'effet du sentiment général de la sécurité, revenue avec la pacification du monde, des progrès du bien-être ; de l'accroissement de la population et de l'affluence des capitaux, mais aussi à la faveur de la volonté bien arrêtée d'Auguste de donner à Rome tout l'éclat et toute la magnificence nécessaires pour faire de cette capitale le digne centre de la monarchie universelle, fondée par lui ; et de transformer la ville de briques en une ville de marbre. Si ces embellissements devaient, tout d'abord, se traduire et se déployer sur la plus grande échelle en établissements publics et en constructions monumentales, il ne saurait, pourtant, y avoir de doute que le désir formel et la ferme volonté du monarque furent également décisifs pour les grands, les capitalistes et les entrepreneurs, même dans l'ordre des constructions privées, et firent promptement surgir un grand nombre de belles maisons particulières et de palais fastueux, qui éclipsèrent en partie les bâtiments plus anciens³. Aux progrès constants de ce luxe de bâtir se liait aussi l'exploitation des carrières de marbre de Carrare, non encore mentionnées par Vitruve (II, 7), et qui ne paraissent pas avoir été exploitées en grand avant la fin du règne d'Auguste. Les blocs extraits de ces carrières étaient, comme les autres matériaux de construction, envoyés par mer à Ostie, d'où on les faisait remonter jusqu'à Rome par le Tibre⁴.

Il y a lieu de croire que la volonté d'Auguste avait fait à Rome, en grand, ce qu'en petit celle de Frédéric II fit, après la guerre de Sept ans, pour l'embellissement de Berlin⁵, et celle d'Auguste le Fort, pour Dresde, qui commença seulement sous le règne de ce prince à se transformer d'une ville en bois en une ville de pierre⁶. Cependant les immenses travaux de construction et d'embellissement exécutés de nos jours à Paris et à Vienne admettent seuls, pour les proportions et la masse des bâtiments, la comparaison avec ceux de Rome, sous les règnes d'Auguste et de plusieurs de ses successeurs.

¹ Drumann, *Hist. rom.*, II, 209.

² Cicéron, *Ad Atticum*, IV, 2, 5 : *Nobis superficiem ædium consules de consilii sententia æstimarunt HS viciens : cetera valde illiberaliter*. L'allégation de Pline (*Hist. nat.*, XXVI, 103) que Clodius aurait acheté de Scaurus, sur le mont Palatin, une maison pour 14.800.000 sesterces doit être erronée, de l'avis de Drumann aussi (*Hist. rom.*, II, 367, 31).

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 110 : *Cum pulcherrima laudatissimaque certantes centum domus, posteaque ab innumerabilibus aliis in hunc diem victas*.

⁴ Strabon, V, 222. — Voir aussi Bruzza, *Iscr. dei nzarnzi grezzi*, *Ann. d. hist.*, 1870, p. 166, etc. — D'après Serv. A., VIII, 720, dans le *Manuel* de Becker, I, n. 865, le temple de l'Apollon Palatin, déjà inauguré en l'an de Rome 726, était construit *de solido marmore, quod allatum fuerat de Portu Lunæ*.

⁵ Busching, *Géographie*, 6^e édit. (1778), III, 2, 987.

⁶ Vehse, XXXIII, 174, etc. Auguste décréta, par un rescrit de 1708, la construction de maisons en pierre à Dresde, que lui et ses favoris dotèrent les premiers de beaux édifices. — Lady Montagne écrivait en 1716 (*lettre 15*) : *The town is the neatest I have seen in Germany ; most of the houses are new built*.

Celles des poésies d'Horace qui datent des premières années du règne d'Auguste¹ sont remplies des impressions que ce luxe de bâtiments, en se répandant de plus en plus, causait aux gens à goûts simples du bon vieux temps. Les *atria* des grands palais, construits dans le nouveau genre, imposaient par leur élévation, et leurs colonnes, de marbre phrygien (*pavonazzetto*), excitaient un étonnement mêlé d'envie². Peut-être l'atrium, déjà mentionné, de Scaurus, fut-il le premier que l'on eût bâti dans le nouveau style. La comparaison de sa hauteur de trente-huit pieds avec celle de douce, à laquelle on s'arrêtait auparavant, peut, dans tous les cas, si l'on n'admet pour l'atrium de Crassus que les dimensions ordinaires, donner une idée du changement qui s'était opéré, car elle marque très bien la différence entre ce que nous appelons la maison bourgeoise et le palais. Les autres dimensions subirent, naturellement aussi, un agrandissement proportionnel. Dans ces nouvelles demeures, des traverses de la roche blanche du mont Hymette pesaient sur des colonnes de *giallo antico*, provenant de l'Afrique citérieure ; l'ivoire éclatait sur les soffites dorées³, comme on les avait vues, pour la première fois, après la destruction de Carthage, dans le temple de Jupiter Capitolin⁴. Entre les colonnes multicolores des cours s'élevaient des bosquets et des groupes d'arbres⁵, et murmuraient des jets d'eau⁶. Des bannes de pourpre, tendues d'un entablement de colonnade à l'autre, garantissaient des rayons du soleil et projetaient une lueur rougeâtre, sur le pavé, ou le tapis de mousse du sol⁷. On peut juger des progrès qu'avait faits l'usage des parquets en mosaïque, déjà connus avant Sylla⁸, par ce fait que César en emportait jusque dans ses expéditions militaires, pour sa tente⁹. Avec les descriptions d'Horace cadrent parfaitement les indications et prescriptions contemporaines de l'architecte Vitruve¹⁰, sur la manière de construire une grande maison. *Quand, dit-il, on bâtit pour de grands personnages, il faut faire des vestibules élevés et d'un aspect royal, un atrium très large et des péristyles, des parcs et des allées spacieuses d'un aspect imposant, de plus construire des bibliothèques, des galeries de tableaux et des basiliques, aussi grandioses que celles des édifices publics.*

Or le luxe des palais, durant la période qui s'étend du règne d'Auguste jusqu'à la mort de Néron, était encore fortement en progrès, à bien des égards, les grandes familles continuant de chercher à briller par un faste princier, dans lequel on les voyait renchérir les unes sur les autres¹¹ ; et, bien que le luge en général eût

¹ L'origine des trois premiers livres de ses *Odes* est rapportée par Beutley à la période des années 29 à 22 avant Jésus-Christ, par Grotefend à 31-19, par Kirchner à 39-18, et par Franke à 36-24.

² Horace, *Odes*, III, 1, 41-46.

³ Horace, *Odes*, II, 18, 1-5 et 17-19. — Voir aussi Marquardt, *Manuel*, V, 2, 219.

⁴ Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 57. — Manilius, *Astron.*, V, 287. — Voir aussi Varron, *De re rustica*, III, 1, etc.

⁵ Horace, *Épîtres*, I, 10, 22 :

Nempe inter varias nutritur silva columnas.

Odes, III, 10, 5 :

..... Nemus

Inter pulchra satum tecta.

⁶ Il n'est fait mention d'un jet d'eau dans une cour, à cette époque, que dans Suétone (*Auguste*, ch. LXXXII), où on lit : *Æstate... sæpe in peristyllo saliente aqua... cubabat*. — Mais, d'après ce que l'on voit dans les maisons pompéiennes, il y a d'autant plus de raison d'admettre, par analogie, l'existence de ces jets d'eau, à Rome aussi, qu'il y était facile de les multiplier.

⁷ Ovide, *Métamorphoses*, X, 595, etc. — Pline, *Hist. nat.*, XIX, 25.

⁸ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 227.

⁹ Suétone, *César*, ch. XLVI.

¹⁰ VI, 8, 2^e éd. Rose et Muller-Strubing.

¹¹ Tacite, *Annales*, II, 55.

postérieurement diminué, depuis Vespasien, il n'en dut pas moins surgir, plus tard encore, assez de bâtiments somptueux, pouvant rivaliser de magnificence avec les constructions antérieures du même genre. Valère Maxime (IV, 4), vers la fin du règne de Tibère, dit qu'un palais occupant, avec toutes ses dépendances, y compris le jardin notamment, une surface de quatre arpents ; passait pour un logis étroit : S'il peut y avoir de l'exagération dans son dire, il faut, d'un autre côté, certainement prendre à la lettre ce propos contemporain, de Velleius Paterculus (II, 10, 1), qu'en se contentant d'un logement de 6.000 sesterces (un peu plus de 1.630 fr.) par an, on aurait de la peine à se faire considérer comme un sénateur. Ce dernier langage, il est vrai, semblerait de nature à prémunir contre toute généralisation outrée de l'idée qu'on peut avoir du luxe de l'époque, en fait de logements, vu que, de nos jours, à Londres et à Paris, comme à Vienne et à Berlin, la dépense d'un loyer triple même de la somme indiquée ci-dessus, suffirait à peine pour loger un dignitaire du même rang ; et, pourtant, il est certain que la valeur effective de l'argent, à cette époque, ne saurait être calculée au triple de ce qu'elle est aujourd'hui.

Les palais continuèrent-ils à s'élargir encore, depuis le règne de Tibère ? Il paraît difficile de l'affirmer ; du moins sur la seule autorité de phrases comme celle où Sénèque dit qu'ils étaient semblables à des villes, qu'ils avaient l'étendue de domaines ruraux¹, Salluste s'étant déjà ex-primé, sur le même sujet, en termes analogues. Entre autres cependant, Vedius Pollion, l'ami d'Auguste, eût à Rome un de ces palais immenses. Mais en général la manière dont étaient construites les grandes maisons romaines justifiait, du moins jusqu'à un certain point, les exagérations de la rhétorique. Par cela même qu'elles n'avaient jamais qu'un étage au milieu et quelquefois de même aux ailes, elles couvraient toujours un très grand emplacement ; puis, aussi parce qu'elles n'étaient, ordinairement, privées ni de jardins ni de parcs, et qu'elles comprenaient, d'ailleurs, nombre de bâtiments accessoires et de dépendances, déjà en partie mentionnés par Vitruve, tels que jets d'eau, bains, portiques et grandes allées pour les voitures. Il est vrai que toute cette grandeur et cette magnificence s'y déployaient ; parfois, aux dépens de l'espace restant pour le logement proprement dit, comme dans certain palais, dont Martial² a parlé dans ses vers. On manque de renseignements sur la valeur et les prix de ce genre d'immeubles à Rome. Pour le prix, accidentellement mentionné par Martial (XII, 66), de 100.000 à 200.000 sesterces, on ne pouvait, sans doute, avoir qu'une petite maison, bâtie sans luxe ; car, d'après Juvénal (VII, 178, etc.), une maison de bains seule devait revenir à 600.000 sesterces, et un portique encore plus cher. La preuve que ces estimations sont plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité, pour beaucoup de constructions de l'espèce, on la trouve dans le fait que Fronto, un sénateur qui n'était pas riche, dépensa, pour l'établissement de ses bains, 350.000 sesterces, et elle résulte encore mieux de la description, que l'on verra tout à l'heure, de ceux de Claude Etruscus.

Mais un luxe romain peut-être sans exemple dans toute l'histoire de l'architecture, ce fut celui de la décoration architecturale. Avec l'usage des marbres de couleur pour colonnes, vint aussi la pratique, existante en Asie depuis un temps immémorial, de revêtir les murs de pierres multicolores et d'autres matériaux précieux. C'est également sous le règne d'Auguste qu'elle

¹ Sénèque, *Lettres*, 90, 43 ; 114, 9.

² XII, 50 et 57, 15-25. — Voir aussi Olympiodore, apud Phot. Biblioth., éd. Bekker, p. 63 A.

commença à se répandre¹. Sénèque (*Lettres*, 86, 6) est le premier qui tonne contre le luxe de ce lambrissage, où d'énormes plaques de marbres précieux rivalisent d'éclat, et où les tables de provenance alexandrine contrastent avec les tables extraites des carrières de la Numidie. A côté du lambrissage avec des tables de marbre posées en plein, la mode d'extraire de celles-ci des fragments et de remplir les excavations avec d'autres pierres prit, déjà sous Claude. On trouvait ainsi moyen d'y figurer toute sorte d'animaux et d'autres objets, ou, suivant l'expression de Pline l'Ancien, de peindre avec la pierre. Deux incrustations de marbre, ainsi combinées, ont été trouvées sur le mont Palatin, Sous Néron, l'on parvint ensuite à faire des marbres de fantaisie, par l'introduction artificielle de veines et de bigarrures variées dans des tables en pierres de couleurs différentes².

En général, l'habitude de prodiguer les pierres fines et rares, celles de couleur surtout, se répandit étonnamment dans le cours du premier siècle de notre ère. Dans une salle à manger, construite par Calliste, un des affranchis de Caligula, Pline vit trente colonnes d'albâtre d'Orient. Cornélius Balbus avait encore dû se contenter de faire poser, comme une rareté, quatre colonnes plus petites de la même pierre dans son théâtre, construit sous Auguste³. De nouvelles carrières furent ouvertes dans le cours des siècles postérieurs : ainsi notamment, sous Claude, les mines de porphyre de l'Égypte, situées près de la mer Rouge⁴, ainsi que des carrières de granit (*granito bigio*), dans le mont Claudien, où il y en avait aussi de porphyre⁵. À en juger par les restes qui existent encore, il doit y en avoir eu, sur le littoral égyptien, plus de quarante en exploitation, et fournissant à Rome des matériaux de luxe, pour l'architecture. Dans la petite mais somptueuse maison de bains que fit construire le fils de Claude Etruscus, on avait, d'après Stace⁶, qui la décrit, dédaigné comme trop vulgaires des espèces de marbre précieuses, mais déjà fréquemment employées, telles que le marbre de Thasos, celui de Caryste, le marbre ophite, tacheté comme la peau des serpents, et l'albâtre onyx. A peine la serpentine verte de Laconie avait-elle trouvé grâce. Pour servir, en longues bandes, à l'encadrement de grandes tables de marbre de Synnada, blanc tacheté de violet (*pavonazzetto*). On y voyait aussi du marbre jaune de Numidie, un marbre de Phénicie, blanc comme neige, que Pline l'Ancien, paraît-il, ne connaissait pas encore. Les voûtes resplendissaient d'images de toutes les couleurs, en mosaïque de verre ; l'eau jaillissait de tubes d'argent dans des bassins d'argent ; le courant d'eau conduit à travers le grand bassin, encadré de marbre, était si limpide que l'on croyait simplement apercevoir le pavé de marbre du fond ; la salle du jeu de paume avait un parquet chauffé du bas. D'autres descriptions de Stace et de Martial montrent que c'était alors un luxe très commun de prodiguer les pierres de toutes couleurs, dans les

¹ Semper, *le Style*, 1, 495, etc.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 2, etc. ; Helbig, *Explications relatives aux peintures mitrales de la Campanie*, dans le *Nouveau Musée rhénan*, XXV (1870), p. 397 (en allemand).

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 60.

⁴ Letronne, *Recueil*, I, 136, etc.

⁵ Bruzza, p. 169, etc.

⁶ Silves, I, 5, 36 :

Mæret onyx longe, queriturque exclusus ophites.

Stace semble avoir voulu corriger, dans ce vers, une erreur de Martial, qui avait dit, dans sa propre description, de ces termes :

Siccus pinguis onyx anhelat æstus.

Et flamma tenui calent ophitæ. (VI, 42)

constructions. Chez ce dernier¹, un homme riche bâtit des thermes avec des marbres de Caryste, de Synnada, de Numidie et de Laconie. Il sera parlé plus loin des villas du temps et du palais de Domitien. C'est probablement sous Adrien que le luxe des pierres de couleur arriva à son apogée, mais il a continué d'être en faveur jusqu'aux derniers temps de l'antiquité.

C'est depuis peu seulement que la découverte de l'antique entrepôt de marbres sur le port de rivière du Tibre, au pied de, l'Aventin, a permis de concevoir une idée plus juste de la stupéfiante richesse en marbres de Rome, sous l'empire. On y a déjà retrouvé, jusqu'à présent, environ mille tas de pierres, parmi lesquelles prédominent largement les espèces de couleur, applicables aux usages de l'architecture. Il est parfaitement établi que cet emplacement fut utilisé, comme entrepôt de marbres, dans la période de Néron à Marc-Aurèle ; probablement même, il continua de servir comme tel, jusqu'au troisième siècle, et ce qui a été trouvé de marbres, en ce lieu, peut être considéré comme le solde non employé des immenses fournitures reçues des carrières de l'antiquité, pour les constructions des Flaviens et des Antonins².

On poussa, de bonne heure aussi, jusqu'à l'exagération l'emploi du verre pour des usages décoratifs. Sénèque déjà (*Lettres*, 86, 6) parle de plafonds disparaissant derrière des glaces. Le sol de Rome est comme jonché, de fragments de verre, ainsi que de débris de verre façonné et moulé, provenant du revêtement des murs et des parquets. A Véies, on a trouvé un parquet formé d'une masse de verre compacte, de la grandeur de la pièce dont il recouvrait le sol.

Des vitrifications à deux couleurs, polies en camées, dans le genre du vase de Portland, se sont conservées, en partie, avec les restes du stuc de la muraille dans laquelle elles étaient incrustées. Les fragments de véritables vitraux peints ne manquent pas non plus³. Pline mentionne, comme une nouvelle invention, le placage de la mosaïque de verre aux voûtes⁴. Le même auteur signale aussi déjà le revêtement des murs avec des plaques d'or⁵, luxe qui atteignit son point culminant dans la Maison d'Or de Néron. Au dix-septième siècle, on découvrit, au mont Aventin, une chambre dont les murs disparaissaient derrière un revêtement de plaques en bronzé doré, avec incrustation de médailles ; au mont Palatin, une autre, entièrement revêtue de feuilles d'argent, garnies de pierres fines⁶. Cette invention, comme d'autres encore, témoignant du luxe le plus effréné, en fait d'architecture, date probablement du temps de Néron : ainsi la construction de soffites à panneaux mobiles, particulièrement dans la salle à manger, qui, par suite de cet arrangement, changeaient d'aspect à chaque service⁷. Parfois il existait aussi, dans les palais de l'époque, des chambres dites d'indigents, qui contrastaient avec ce faste excessif. La simplicité artificielle de ces pièces n'était due, sans doute, qu'à la spéculation de mieux faire ressortir ainsi la magnificence des appartements voisins⁸.

¹ Martial, IX, 75, 6.

² Klugmann (*l'Antique marmorata à Rome*, 1871), Marquardt (*Manuel*, V, 2, 221, etc.), et Reumont (*Histoire de la ville de Rome*, I, 272) (tous les trois en allemand) ont donné des listes des espèces principales. Les dates inscrites sur des blocs de marbre vont de l'an 17 à l'an 206 de notre ère, suivant Bruzza (p. 138 et 172).

³ Semper, *le Style*, I, 504.

⁴ *Hist. nat.*, XXXVI, 189.

⁵ *Ibidem*, XXXV, 2.

⁶ Semper, I, 504.

⁷ Sénèque, *Lettres*, 90, 5.

⁸ Becker, *Gallus*, I, 3^e éd., 109, etc.

Cependant tout cet éclat pâlisait devant la splendeur féerique des deux palais de Caligula et de Néron, qui, comme dit Pline¹, embrassaient toute la ville. Nous ne savons rien de plus du premier. Le second, la fameuse Maison d'Or, rebâtie après le grand incendie de l'an 64², s'étendait du mont Palatin, par-delà le vallon, sur la pente nord-est de celui-ci, jusque sur les hauteurs de l'Esquilin, où il touchait aux jardins impériaux de Mécène. Il était coupé de plusieurs rues. Sur la place d'entrée s'élevait une statue colossale, de Néron, de plus de cent pieds de haut. Le palais comprenait, entre autres dépendances, de triples portiques de la longueur d'un mille romain, soit d'environ un kilomètre et demi, un étang semblable à une petite mer et entouré de bâtiments qui figuraient, ensemble, comme une espèce de ville, des parties agrestes, avec des champs, des vignobles, des prés et des bois, contenant une multitude de bêtes sauvages et apprivoisées, de toute espèce. Les salles et autres pièces y étaient toutes revêtues d'un placage d'or, incrusté de pierres précieuses et de nacre ; les boudoirs galants, tapissés de perles³, comme on l'a déjà dit plus haut. On avait pris, pour les décorer, des chefs-d'œuvre de l'art hellénique, choisis dans ce que le butin de la Grèce et de l'Asie Mineure comprenait de plus merveilleux⁴. Parmi les artistes du temps qui furent occupés à la décoration de ces pièces, Pline nomme un peintre distingué par la vivacité de son coloris, Amulius ou Fabullis⁵. Des inventions et découvertes nouvelles y furent mises en application ainsi on y bâtit un temple de la Fortune avec une pierre trouvée en Cappadoce, d'une transparence telle que l'on y voyait clair, même à portes fermées⁶. Les panneaux d'ivoire du plafond des salles à manger pouvaient être écartés, de manière à répandre sur les convives des fleurs, ou des eaux de senteur, jaillissant de tubes. La grande salle des festins était surmontée d'une coupole, tournant jour et nuit sur son axe⁷. Les bains contenaient de l'eau de mer et des baux minérales. Quand les travaux du palais furent assez avancés pour que Néron pût s'y installer, il dit, en témoignage de sa satisfaction, qu'il commençait enfin à être logé comme il convient à un homme. Othon accorda pour la continuation des travaux 50 millions de sesterces, soit près de 13.600.000 fr.⁸ Vitellius, pourtant, trouva ce qui avait été fait indigne d'une résidence impériale⁹. Vespasien fit démolir la majeure partie de ces constructions, que lui-même et Titus remplacèrent par des édifices consacrés au divertissement du peuple : ainsi l'amphithéâtre s'éleva sur l'emplacement du grand étang et les thermes de Titus furent bâtis sur le mont Esquilin¹⁰. Quant au colosse de Néron, Vespasien le transforma en dieu du Soleil. Le piédestal du géant existe encore¹¹.

Parmi les constructions de palais des empereurs suivants, celles de Domitien se distinguèrent par leur magnificence¹². Plutarque¹³ rapporte que, dans le quatrième temple de Jupiter, bâti sur le Capitole par cet empereur, la dorure

¹ *Hist. nat.*, XXXVI, 111.

² Suétone, *Néron*, ch. XXXI. — Voir aussi Becker, *Manuel*, I, 431, etc.

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 17.

⁴ *Ibidem*, XXXIV, 84.

⁵ *Ibidem*, XXXV, 120.

⁶ *Ibidem*, XXXVI, 163.

⁷ Voir aussi Varron, *De re rustica*, III, 5.

⁸ Suétone, *Othon*, ch. VII.

⁹ Dion Cassius, LXV, 4.

¹⁰ Martial, *Des Spectacles*, 2.

¹¹ Becker, *Manuel*, I, 220, n. 341.

¹² *Ibidem*, 433, etc.

¹³ *Publicola*, ch. XV.

seule avait fait l'objet d'une dépense de plus de. 9 2.000 talents, soit près de 71 millions de francs ; mais quiconque, ajoute-t-il, aura eu la bonne fortune de voir, dans le palais du maître, un portique ou une grande salle, les thermes ou un des appartements de ses maîtresses, sera bien obligé de convenir que le créateur de toutes ces belles choses trouvait, comme un autre Midas, son plaisir à changer en or tout ce que sa main venait à toucher. Ce bâtiment si grandiose et si imposant, d'après l'élogieuse description de Stace¹, reposait, non sur cent, ce serait trop peu dire, mais sur une multitude de colonnes, si grandes qu'elles paraissaient en état de soutenir la voûte du firmament, et il comprenait, dans son enceinte, de vastes espaces libres. Les marbres de Numidie, de Synnada, de Chios et de Caryste, y rivalisaient d'éclat et de splendeur avec le granit de Syène ; il n'y avait que les bases des colonnes qui fussent en simple marbre de Carrare. L'élévation de l'édifice était telle que le regard fatigué pouvait à peine atteindre les cintres des coupes et les soffites dorées.

§ 2. — Maisons de campagne et jardins.

Si, dans Rome même, le luxe de bâtir rencontrait beaucoup de difficultés, venant des bornes relativement étroites de l'espace, dans la circonscription limitée du ressort urbain, et du prix élevé qu'y avaient les terrains, la passion de bâtir, pouvait se donner carrière, d'autant plus librement, dans la construction des villas, sur les immenses domaines des grands². L'insalubrité de Rome, en été et au commencement de l'automne, nourrissait le goût de la vie champêtre et faisait d'une villégiature régulière un besoin pour les classes supérieures. Des possessions étendues leur offraient, déjà dans les derniers temps de la république, le choix entre des résidences diverses, également agréables. Il suffit de rappeler ici les différentes villas de Pompée, d'Hortensius, de Cicéron et de Lucullus³.

Les constructions de villas, en se multipliant, firent hausser considérablement les prix des biens-fonds en bonne situation pour cela. A la vérité cependant, si Lucullus paya 2.500.000 deniers la villa que Marius avait au cap Misène, et que Cornélie, la mère des Gracques, n'avait elle-même payée que 75.000 deniers, on ne saurait déterminer dans quelle proportion des embellissements et des constructions nouvelles peuvent avoir contribué à cette énorme augmentation de prix⁴.

L'envie de bâtir ne fit que s'accroître encore, dans toute l'Italie, après la bataille d'Actium. Horace (*Odes*, II, 15) voyait déjà, dans sa pensée, approcher le moment où les palais princiers ne laisseraient plus à la charrue que peu d'arpents de terre, où les étangs artificiels prendraient, près du lac Lutrino, une extension toujours croissante, où le platane supplanterait partout l'orme entouré de vignes grimpantes, où des bosquets de myrtes et de lauriers répandraient leurs ombrages, et des parterres de violettes, leur parfum, en se substituant aux plantations d'oliviers si productives, et où des portiques, garantissant du soleil et de l'aquilon, s'élèveraient à la place du gazon, prodigué par la nature. Ajoutons

¹ *Silves*, IV, 2, 18-31.

² Tacite, *Annales*, III, 32 : *Villarum infinita spatia*.

³ Voir Drumann, IV, 538, etc. ; III, 105 ; VI, 387, etc. ; IV, 167.

⁴ Plutarque, *Marius*, ch. XXXIV. — Cicéron, *Ad Atticum*, IV 2, 5 : *Consules æstimarunt (valde illiberaliter) : Tusculanam villam quingentis millibus, Formianum HS ducentis quinquaginta millibus*.

que les sénateurs furent, à plusieurs reprises, obligés, par des sénatus-consultes et des édits, à l'achat de terres en Italie, et que ces acquisitions, naturellement aussi, déterminèrent des constructions multiples de villas nouvelles. L'envie leur prenait-elle de respirer, au fort de l'été, l'air pur des montagnes sabinnes ou albaines, de se faire caresser, au printemps ou sur la fin de l'automne, par les douces haleines du ciel de l'Italie méridionale, de jouir en plein des beautés enivrantes et de toutes les magnificences du rivage qui encadre le golfe de Naples, d'oublier le tumulte de Rome dans la retraite et le silence des massifs de platanes, sur les bords de quelque lac de la haute Italie : partout ils trouvaient des maisons de campagne parfaitement meublées, ou de somptueux palais prêts à les recevoir. Pline le Jeune, qui n'avait qu'une assez modique fortune, possédait cependant, comme on l'a déjà dit, des terres en Étrurie (près de Tifernum Tibérinum), près de Côme et dans le Bénévent, plusieurs villas sur le lac de Côme et une maison de campagne près de Laurente. Regulus, rhéteur dont on parlait beaucoup en ce temps-là et dont on évaluait la fortune à près de soixante millions de sesterces¹ (plus de 16.300.000 fr.), avait des propriétés en Ombrie, près de Cales (aujourd'hui Calvi en Campanie), en Étrurie, à Tusculum et dans la campagne de Rome, sur la route de Tibur (Tivoli)².

Les grandes difficultés de terrain qu'il y avait souvent à vaincre, pour construire des villas, contribuaient à rendre ce luxe bien plus dispendieux encore. Stace fait valoir hautement en faveur de celle de Pollius Félix, près de Sorrente, qu'elle était située dans un lieu où la nature, domptée par la volonté de l'homme, avait appris à servir ses desseins. *Là, dit le poète, où vous voyez maintenant une plaine, il y avait une montagne, où vous marchez sous l'abri d'un toit, une affreuse solitude ; où vous apercevez de grands arbres, il n'y avait pas même de la terre. Regardez ici pour voir comment la pierre apprend à porter son joug, comment le palais avancé et comment la montagne recule, docile au commandement du maître.* Des récifs dans la mer étaient transformés en vignobles et les Néréides y cueillaient des raisins doux, à la faveur des ombres de la nuit³. A la villa, près de Cumès, où Servilius Vatia, homme riche et de rang prétorien, sous Tibère, passa le temps de sa vieillesse à jouir dans l'oisiveté, il existait deux grottes, artificielles, improvisées à force de travail ; elles avaient les dimensions d'un atrium des plus vastes, et, tandis que l'une n'était jamais touchée par le soleil, l'autre se trouvait constamment éclairée par ses rayons, jusqu'aux derniers moments du crépuscule du soir. Un canal, creusé de la mer au lac d'Achérouse, à travers un bois de platanes, servait de lieu de pêche, quand la mer était trop houleuse. Cette villa offrait tous les agréments que l'on pouvait trouver dans la ville voisine de Baïes, sans présenter les inconvénients de ce dernier séjour⁴. La prédilection pour la mer et le désir d'en jouir d'aussi près que possible, firent, à ce qu'il paraît, souvent exécuter de grandes constructions hydrauliques, dont les assises, suivant l'expression d'Ovide (*Amours*, III, 126), refoulaient les vagues bleues. Horace aussi (*Odes*, III, 24, 3) revient plusieurs fois sur les murs en pierre de taille comblant la mer. *Partout où la mer creuse une baie*, dit Sénèque (*Lettres*, 89, 21), *vous posez aussitôt vos fondations et créez un sol artificiel*. On aperçoit encore aujourd'hui, sous le miroir des eaux, des restes de ces palais, bâtis dans la mer, près d'Antium, ainsi que sur d'autres points. On avait artificiellement pratiqué aussi des bâtisses hydrauliques sur les côtes des

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, II, 20.

² Martial, VII, 31, 9, et I, 12, 62.

³ Stace, *Silves*, II, 52, etc., 98, etc.

⁴ Sénèque, *Lettres*, 55, 6.

provinces. Des possessions du riche sophiste Damien d'Éphèse, près du littoral, on voyait de même des îles et des digues artificielles, assurant des ancrages aux navires qui venaient y prendre ou y déposer des chargements. Ses maisons, dans le faubourg qui se trouvait là, avaient en partie la disposition de logements urbains, en partie celle de grottes, et toutes ses terres étaient plantées d'arbres fruitiers, qui les couvraient de leurs ombrages¹.

Nous avons des descriptions contemporaines, ou peu s'en faut, de villas montées les unes fastueusement, les autres sur un pied plus modeste, les unes de Pline le Jeune (*Lettres*, II, 17 ; V, 6), les autres de Stace. La villa Laurentine et la villa toscane de Pline, assises l'une au bord de la mer, l'autre dans la vallée du Tibre, sur le revers de l'Apennin, avaient toutes les deux une situation aussi remarquable par la beauté du paysage que par la salubrité du climat ; elles offraient des chambres de toute espèce, pour les besoins de toutes les parties de la journée et de toutes les saisons, avec la plus grande variété de vues charmantes, par toutes les fenêtres. L'arrangement intérieur était flatteur pour l'œil, commode et très élégant, mais presque entièrement dépourvu de luxe proprement dit. A l'exception de quatre colonnettes de marbre de Caryste, servant de supports à lin cep de vigne, dans la villa toscane, on ne voyait, dans celle-ci comme dans l'autre, que du marbre blanc ; encore paraît-il que l'on n'en avait usé que très sobrement, en se bornant à décorer les murailles de simples peintures. Dans la villa Laurentine, les jours de deux galeries couvertes étaient fermés avec des feuilles de mica, employé en guise de verre ; il n'y avait point de jets d'eau, bien que les jardins du temps en fussent presque généralement pourvus, comme l'indique assez un passage de Quintilien (VIII, 3, 8). Aussi, la villa toscane en offrait-elle plusieurs. Les jardins et allées de Pline le Jeune ne contenaient que des plantes et arbres communs, en rapport avec la nature du sol : ici des violettes, du buis, du romarin, des vignes, des mûriers et des figuiers ; là, des roses, des acanthes, encore du buis et des vignes, des lauriers, des platanes, en partie recouverts de lierre, et des cyprès.

Nous avons déjà mentionné, à propos des grands ouvrages de terre que l'on avait exécutés à la même occasion, l'une des deux villas décrites par Stace, celle que le riche Pollius Félix de Pouzzoles s'était fait bâtir, sur la hauteur de Sorrente. On y voyait tout d'abord, sur le rivage même, des thermes avec deux coupoles, un temple de Neptune et un temple d'Hercule. Un portique, construit en avant de la ville de Sorrente, conduisait, le long d'un chemin sinueux remontant la côte, jusqu'à la villa. Des différentes pièces de celle-ci on avait les échappées de vue les plus diverses, sur la mer et les îles. Une salle ou aile, d'où la vue portait directement sur Naples, par-delà le golfe, formait la partie la plus saillante de tout l'édifice. On y avait prodigué les marbres de couleur des carrières les plus estimées de la Grèce, de l'Asie-Mineure, de la Numidie et de l'Égypte. Partout on voyait des peintures et sculptures précieuses d'anciens maîtres, des portraits de généraux, de poètes et de philosophes².

Sur la terre de Manilius Vopiscus, près de Tibur³, s'élevaient, face à face, deux palais, sur les deux rives de l'Anio, à un endroit où la rivière coulait tranquillement, pendant qu'on la voyait, tout près de là, en amont comme en aval, se précipiter, écumante et avec fracas, du haut des rochers. Ces palais étaient si rapprochés que l'on pouvait, d'une rive à l'autre, se voir et causer,

¹ Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 23, 3.

² Stace, *Silves*, II, 2.

³ *Ibidem*, I, 3.

presque même se tendre les mains. Une forêt touffue et de haute futaie s'avancéait jusqu'au bord de l'eau, dont le miroir en reflétait le feuillage, ombrageant au loin le cours de l'onde. Là il faisait frais, même aux jours des plus fortes chaleurs du Sirius, et la brûlante ardeur de juillet ne parvenait pas à pénétrer dans l'intérieur des appartements. Ceux-ci resplendissaient de travées couvertes de dorures au plafond, de piliers de marbre jaune aux portes, de lambrissages sur lesquels l'incrustation de veines bigarrées simulait des peintures¹, de parquets de mosaïque précieux, d'une foule d'objets d'art de maîtres célèbres, en bronze, ivoire et or, garnis de pierreries. Une conduite d'eau en alimentait toutes les pièces, dont chacune avait sa fontaine spéciale. Là aussi chaque pièce offrait une autre vue, donnant ici sur d'antiques bosquets, là sur la rivière. Partout régnait le calmé, avec un silence interrompu seulement par le doux murmure de l'onde, berçant les habitants dans leur sommeil. Au bord de l'Anio même se trouvaient des thermes. Au centre de l'un des deux palais s'élevait un arbre superbe, dont le faite dépassait la toiture. Près de la villa s'étendait un verger qui devait, semblait-il au poète, surpasser les jardins d'Alcicoüs et de Circé². Niebuhr³ dit, avec éloge, des poésies de Stace, qu'elles sont véritablement empreintes de la couleur locale du pays et qu'on éprouve un plaisir particulier à les lire en Italie même, et il est naturel que l'on aime à s'y absorber dans cette contrée, quand on veut évoquer des ruines un fantôme de la magnificence qui, jadis, s'y unissait au charme d'une nature superbe, pour rendre d'autant plus enviable l'existence des riches et des grands. Nulle part, peut-être, on ne se sent plus porté à de telles contemplations qu'en parcourant la vaste solitude, jonchée, sur un espace de plusieurs milles, d'immenses débris, qui furent jadis la villa tiburtine d'Adrien. Son architecture et, sans doute, aussi l'arrangement du paysage environnant, offraient des imitations des lieux et sites qui avaient le plus vivement excité l'intérêt de ce prince, dans les voyages, de plusieurs années, qu'il avait faits, à travers toutes les provinces de son empire. On y voyait un lycée, une académie, un portique pécile, un prytanée, un Canope, une vallée de Tempé, même un Tartare⁴. Peut-être les imitations de ce genre n'étaient-elles pas unie rareté dans les villas de grands personnages qui, presque tous, avaient beaucoup voyagé. Il y en eut du moins une de Memphis, sur un domaine de Septime Sévère, empereur qui avait visité les monuments de l'Égypte avec un intérêt particulier, et une du labyrinthe, sur une autre propriété de ce prince, comme on l'a déjà dit.

Parmi les villas des temps postérieurs, celle des Gordiens, sur la route de Préneste, mérite une mention. Elle comprenait, entre autres merveilles, un carré de colonnades ou tétrastyle, orné de deux cents colonnes, toutes d'égale hauteur, dont cinquante de *giallo antico*, autant de cipolin, autant de *pavonazetto* et autant de porphyre rouge ; plus, des basiliques de trois cents pieds de long⁵, des thermes comme il ne s'en trouvait nulle part ailleurs, si l'on excepte Rome, et tout le reste à l'avenant, pour les dimensions et le style⁶.

Une comparaison du luxe des palais, des villas, des parcs et des jardins, sous l'empire romain, avec le luxe correspondant de nos jours, serait très difficile par la raison déjà que, dans l'antiquité, ce luxe dépendait en partie d'influences tout

¹ *Ibidem*, I, 3, 34 : *Picturata lucentia marinora vena*.

² *Ibidem*, I, 3.

³ *Cours d'histoire romaine*, III, 209.

⁴ *Histoire Auguste, Vie d'Adrien*, ch. XXVI.

⁵ Sur les basiliques, voyez Jordan, *Topographie*, II, 218, etc.

⁶ *Histoire Auguste, Gordien*, III, ch. XXXII.

autres et avait une tout autre direction que dans le monde actuel. Ce sont les châteaux, le plus exactement décrits, de l'aristocratie anglaise qui sembleraient encore le mieux se prêter à une pareille comparaison. Woburn-abbey, par exemple, un château de la famille de Bedford, ferme avec ses écuries, son manège, sa galerie de statues et de tableaux, ses serres et ses jardins, toute une petite ville, et offre, comme échantillon du luxe le plus raffiné, un ensemble aussi parfait qu'une civilisation très avancée, dirigée sur un pareil objet depuis des siècles, pouvait, seule, le produire. Parmi les jardins qui en dépendent, il y a, par exemple, une immense plantation uniquement formée d'azalias et de rhododendrons. Dans le jardin chinois, on distingue la laiterie, bâtie en forme de temple chinois, avec une profusion de marbre blanc et de verres de couleur, un jet d'eau au milieu, etc., etc. La volière (*aviary*) comprend une très grande place entourée de haies, de grandes plantations, et un cottage, avec un petit étang au milieu ; les loges des innombrables oiseaux, en partie exotiques et rares, dont elle est peuplée, sont faites avec des branches de chêne, entourées d'un treillis de fil de fer ; la couverture est également en treillage, et l'intérieur, garni d'arbustes toujours verts. Le parc a une contenance de quatre milles carrés d'Allemagne.

Ashridge-park, résidence des comtes de Bridgewater, a plus de trois milles allemands de circonférence, est orné d'innombrables bouquets d'arbres gigantesques et renferme un millier de pièces de gibier. La grande pelouse (*pleasure ground*) et les jardins y ont encore plus d'étendue qu'à Cashbury-park, la résidence du comte d'Essex, laquelle, avec son magnifique parc, ses serres et ses jardins, coûte 40.000 livres sterling (250.000 fr.) d'entretien par an. A Warwick-castle, avant l'incendie qui ravagea ce lieu magique, les salons de réception formaient, des deux côtés de la grande salle (*hall*), deux enfilades de pièces de 340 pieds de longueur, sans interruption ; de plus, des murs de 8 à 44 pieds d'épaisseur offraient, dans chaque embrasure de fenêtre, de 40 à 42 pieds de large aussi chacune, autant de véritables cabinets, desquels on jouissait des vues les plus, belles et les plus variées¹.

On trouverait, du reste, également en France et en Russie, sans parler des autres pays, nombre de châteaux offrant des termes de comparaison avec les villas romaines. A Alupka, propriété du prince Voronzof, en Crimée, M. de Haxthausen (II, 443) vit un palais qui, à l'époque de la visite de ce voyageur, avait déjà, disait-on, coûté 7 millions de roubles, bien que l'intérieur fût encore loin d'être terminé.

Tandis que la magnificence des châteaux anglais est le produit d'un travail continué pendant des siècles ; les palais romains du temps de l'empire étaient des bâtiments de date récente, attendu que Rome, comme on l'a déjà fait remarquer, ne fut dotée de constructions, ayant le caractère de palais, qu'au dernier siècle avant notre ère. Néanmoins le luxe du bâtiment n'a peut-être été poussé, à nulle autre époque, aussi loin qu'au temps d'Auguste à Vespasien. Bien des circonstances se réunissaient alors pour faire prendre au luxe un développement, inouï, précisément dans cette branche. Une direction propre au fond du génie romain et développée au suprême degré par son avènement à la domination universelle, la tendance à l'imposant et au colossal, qui se laissait facilement aller, dans ses écarts ; à l'extravagance et à la monstruosité, trouvait à se satisfaire pleinement dans la construction d'édifices présentant de grandes

¹ Prince Puckler-Muskau, *Lettres d'un trépassé*, III. 208, etc., 213, 216, etc., 223, etc.

masses et couvrant de vastes espaces, et cela non seulement dans la construction d'édifices publics. Au désir de fonder leur existence propre et leur représentation personnelle sur un pied digne, fastueux et magnifique, se joignait, chez les Romains, la superbe ambition du triomphe d'obstacles en apparence insurmontables, ainsi que l'habitude, nourrie et de plus en plus favorisée, chez eux, par l'esclavage, de traduire en réalités même des caprices du moment et de pures fantaisies. Ces tendances, qui avaient leur couronnement dans la manie d'omnipotence impériale, étaient également très répandues, se manifestaient dans une forme analogue, et n'affectaient que des proportions moins monstrueuses chez les riches et les grands de cette époque, naturellement portés et fondés, en conscience, à se regarder comme les maîtres de la terre. Aussi lit-on déjà dans Horace¹ : *Quand un riche a manifesté le ravissement qu'il éprouve à l'aspect du rivage de Baïes, le lac et la mer subissent, aussitôt, les effets de la passion dont s'enflamme le maître, impatient de bâtir ; qu'une nouvelle fantaisie le prenne et, dès demain, les ouvriers seront obligés de transporter leurs outils à Téanum*. On voit par Strabon (V, p. 235 C) qu'à Rome, de son temps du moins, les maisons passaient sans cesse de main en main ; or, ces ventes continuelles d'immeubles devaient aussi, continuellement, occasionner des reconstructions et de nouvelles bâtisses. Il va sans dire que cette passion de bâtir, particulièrement considérée comme une des nobles passions de l'époque, endettait on ruinait même complètement bien des gens. Une maison somptueuse, dit Plutarque (*De cupid. divitiarum*, II), ne met que trop souvent dans la nécessité d'emprunter. Cétronius, lisons-nous dans Juvénal (XIV, 86-95), avait la manie de bâtir (*ædificator erat*) et faisait sortir de terre, tantôt sur la courbe du littoral de Gaète, tantôt, sur la hauteur de Tivoli, tantôt dans les montagnes de Palestrina, des villas aériennes, qui, avec leurs marbres, apportés là de la Grèce et d'autres provenances lointaines, éclipsaient le temple de la Fortune et le temple d'Hercule. Il diminua ainsi considérablement son avoir ; cependant il lui restait encore beaucoup ; mais sols fils, s'étant, en véritable fou, mis à bâtir des villas nouvelles, dans lesquelles il employa des marbres plus précieux encore, se ruina complètement. Horace² et Martial (X, 19) appliquent aux petits, cherchant à rivaliser avec les grands, dans la manie de bâtir, la fable de la grenouille qui veut se faire grosse comme un bœuf ; chez le second, la grenouille, c'est un préposé de district (*vici magister*), qui s'avise de rivaliser avec un consul. Celui-ci possédant un palais à quatre milles de la ville, l'autre aussi s'achète à quatre milles de la ville un lopin de terre ; l'un a fait construire des thermes de la dernière élégance en marbre de toutes couleurs, l'autre bâtit une chambre de bain de la grandeur d'un chaudron ; l'un a une plantation de lauriers sur sa terre, l'autre sème un cent de marrons sur son lopin.

Ce qui caractérise tout particulièrement le luxe des constructions de cette époque, c'est, on l'a déjà dit, la profusion excessive des plus précieux matériaux de couleur. Cela n'était possible que dans la métropole d'un empire embrassant tout le monde alors connu, dans un centre, ayant la facilité, de se procurer par la voie maritime des colonnes, des pilastres et des blocs, tirés des carrières, aussi nombreuses que variées, de tous les pays riverains de la Méditerranée.

Mais, s'il n'est pas impossible que les anciens palais romains l'emportassent en magnificence sur les châteaux modernes de l'Angleterre et des autres pays, il n'est pas douteux, d'autre part, que les jardins et parcs romains étaient bien

¹ *Épîtres*, I, 83-87.

² *Satires*, II, 3, 307, etc.

inférieurs à ceux qu'on voit en Angleterre. Il n'est guère plus probable qu'ils égalassent ces derniers en étendue, parce que, dans l'antiquité, le sentiment de la nature, trouvant plus de satisfaction dans des tableaux du genre de ceux dont l'art embellit un simple jardin que dans l'imitation des grands paysages, n'était aucunement favorable à la *parcomanie*. Le luxe des serres manquait d'ailleurs à l'antiquité ; partant, aussi le moyen de reproduire en petit la végétation des autres zones et parties du monde.

Contrairement à la variété de couleurs qui éclatait, chez les Romains, dans la décoration des palais, la magnificence de couleurs dont brille la Flore moderne est précisément ce qui faisait défaut à leurs jardins. Le luxe des fleurs de l'antiquité romaine ne consistait pas dans la multiplicité et la diversité des espèces, mais dans la profusion avec laquelle on employait un nombre relativement assez limité d'espèces, disponibles pour l'objet dont il s'agit, notamment les lis, les roses et les violettes. Déjà du temps de Varron¹, les plantations de roses et de violettes, dans le voisinage immédiat de Rome, étaient d'un bon rapport, et l'on vit s'étendre de plus en plus le rayon des jardins qui entouraient la ville². La culture des fleurs, pour les besoins de la capitale, fut même portée beaucoup plus loin, jusqu'en Campanie et à Pæstum. Au temps de Sénèque, les roses, demandées même en hiver, s'importaient par navires de l'Égypte, ou, dans cette saison, étaient cultivées sous verre, comme le lis³. L'Europe moderne est redevable au goût, si prononcé, des Turcs, pour les fleurs, d'une grande partie de sa magnifique flore des jardins. De Stamboul, la tulipe, le lilas ou seringat, qui embaume l'air, l'hyacinthe d'Orient, la fritillaire impériale, la renoncule des jardins, ont passé, par Vienne et Venise, dans les jardins de l'Occident ; de même le châtaignier (*æsculus hippocastanum*), le laurier-cerise et la *mimosa* ou acacia farnesiana. L'œillet se répandit d'Italie par-delà les Alpes, à l'époque de la Renaissance.

Puis commença, avec la découverte de l'Amérique, une nouvelle importation, bien plus abondante, de fleurs et de plantes d'ornement, parmi lesquelles il faut mentionner la vigne vierge, la capucine du Pérou, le peuplier pyramidal dit lombard, le platane d'Amérique, l'acacia de l'Amérique du Nord, la *Bignonia Catalpa*, l'arbre à tulipes, et, au-delà des Alpes, la magnolie, le poivrier, etc. Le *cactus opuntia* ou figuier de Barbarie, et l'aloès, ont apporté le complément parfait d'un élément tout harmonique dans le type du paysage des contrées riveraines de la Méditerranée, type qui avait, depuis longtemps, reçu de l'Orient son coloris sévère et mat⁴. La multiplication, extrême et artificiellement poussée jusqu'à l'infini, des espèces et des variétés, a donné naissance à un luxe nouveau, tout à fait inconnu de l'antiquité, et les prix énormes, payés de nos jours, par des amateurs de fleurs recherchées ou rares, comme par exemple, en France, 70.000 fr. pour une planche de dahlias en 1838, et, en Angleterre, 100 livres sterling pour une variété insignifiante de la même fleur en 1839 ⁵, peuvent être mis en parallèle, dans l'antiquité, seulement avec ceux que l'on y payait pour des curiosités rares et des objets de collection d'amateurs.

¹ *De re rustica*, I, 16, 3.

² Rodbertus, *Éléments pour l'histoire du développement des rapports agraires de Rome*, dans les *Annales d'économie politique* de Hildebrand, 1864, p. 216 (en allemand).

³ Hehn, p. 169.

⁴ Le même, p. 382-385.

⁵ Volz, *Éléments pour servir à l'histoire de la culture*, 505 (en allem.).

CHAPITRE V — Le luxe de l'ameublement et du ménage.

L'ameublement des habitations différait essentiellement, dans l'antiquité, comme il diffère encore partiellement de nos jours, dans le midi, du mobilier en usage dans les pays du centre et du nord de l'Europe ; il tenait le milieu entre ce dernier et l'ameublement oriental. On n'y visait ni à la commodité de l'installation, ni au confort, si peu connu dans le midi qu'il n'y a même pas de mot, pour le désigner, dans les langues des pays méridionaux, mais à une représentation aussi imposante et aussi fastueuse que possible de la dignité du possesseur. Si les chambres d'habitation proprement dites, où l'on se tenait peu le jour, n'étaient, d'après nos idées, que maigrement garnies de meubles et d'ustensiles de ménage¹, en revanche les salles de réception, vastes et élevées, qui s'ouvraient le matin au flot des visiteurs et, vers le soir, aux personnes conviées pour le repas, contenaient des meubles relativement peu nombreux, il est vrai, mais consistant en pièces capitales, d'autant plus précieuses et plus parfaites qu'elles étaient principalement, sinon exclusivement, destinées à servir de décoration : ainsi des tables, avec dessus de bois de citre (*citrus*), reposant sur des pieds d'ivoire, des lits de repos incrustés d'écaille, ou richement ornés d'or et d'argent, et couverts de tapis de Babylone, des vases magnifiques de bronze corinthien et de murrha, des candélabres d'Égine, des dressoirs garnis d'argenterie d'un travail ancien, des statues et des peintures d'artistes célèbres.

On a, pour plusieurs des articles de mobilier et de ménage alors le plus en vogue, des indications de prix, généralement fort élevés, en partie même énormes. Des candélabres d'Égine étaient payés 25.000 sesterces (près de 6.800 fr.), quelquefois même le double, du moins si l'on veut bien admettre que le traitement d'un tribun atteignît déjà un chiffre aussi élevé du temps de Pline l'Ancien², ce qui n'a rien d'in vraisemblable. Quant aux vases de murrha, matière de provenance orientale, qui était un mystère pour les anciens mêmes, dont ils faisaient autant de cas que de l'or, et que Pompée apporta le premier à Rome, après sa victoire sur Mithridate, il y en avait, en possession de particuliers, jusque dans les prix de 300.000 sesterces (environ 81,500 fr.) la pièce. De cette précieuse matière (espèce de fluorite probablement), Néron fit faire une coupe qui, seule, coûta un million³. A ces prix on pourrait, à la rigueur, comparer ceux de la porcelaine au siècle dernier, où le comte de Bruhl aussi en possédait, dit-on, un service de la valeur d'un million⁴. Il y avait de même, à Rome, beaucoup d'amateurs possédés de la manie du cristal de roche. Plines⁵ raconte comme quoi, peu d'années avant qu'il consignât lui-même ce fait, une femme, qui n'était même pas riche, avait acheté, au prix de 150.000 sesterces (40.770 fr.), une grande cuiller à puiser de cette matière. Sous Néron, deux gobelets fabriqués au moyen d'un procédé de nouvelle invention, mais qui n'étaient ni de grandes dimensions, ni des objets d'art, furent vendus 6.000 sesterces (1.630 fr.)⁶.

Le goût pour l'argenterie artistement travaillée était devenu une passion très-répendue à Rome, dès le deuxième siècle avant Jésus-Christ. Déjà l'orateur L.

¹ Voir Marquardt, *Manuel*, V, 2, 314 et 317.

² *Hist. nat.*, XXXIV, 11 : *Nec pudet tribunorum militarium salariis emere.*

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 18, etc.

⁴ Vehse, XXXIII, 326.

⁵ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 29 : *Alius et in his furor.*

⁶ *Ibidem*, XXVI, 195.

Crassus, consul en l'an 95, possédait des vases revenant à 6.000 sesterces (1.630 fr.) la livre et dans lesquels, partant, le prix de la façon représentait dix-huit fois la valeur de la matière première¹. Il est vrai que dans l'argenterie anglaise la façon entre, souvent aussi, pour plus du décuple de la valeur intrinsèque de l'argent même². Du temps de Martial, la somme de 5.000 sesterces par livre semblerait avoir été un prix élevé³. Mais les pièces qui étaient réellement où passaient pour être les œuvres d'artistes célèbres, et c'est précisément de celles-là qu'il se faisait un grand luxe, au temps de Martial, se payaient, généralement, encore plus cher. Il y a des exemples que des tapis brodés, de Babylone, pour couvrir les sofas ou lits de repos, dans une salle à manger, s'étaient, au deuxième siècle avant Jésus-Christ, déjà vendus 800.000 sesterces, représentant alors une valeur de plus de 175.000 fr. ; plus tard Néron en eut même qui avaient coûté 4 millions de sesterces (près de 1.088.000 fr. à cette époque)⁴. Mais la manie poussée le plus loin, jusqu'à la fureur, fut celle des tables de bois de titre (*citrus*), que les femmes opposaient aux hommes, quand ils s'avisèrent de leur reprocher leurs folies en perles. De grandes tablettes joliment madrées, que l'on coupait sur le tronc de cet arbre, espèce de thuya, qui croît dans l'Atlas, se payaient des prix fous, parce que les troncs n'arrivaient que rarement à la grosseur voulue ; cependant il s'en trouvait ayant jusqu'à quatre pieds de diamètre. Cicéron possédait une table de bois de citre, valant 500.000 sesterces, alors près de 110,00 fr., qui existait encore au temps de Pline l'Ancien, ce dont celui-ci se formalisait, encore plus au point de vue de l'esprit qui dominait, à l'époque où Cicéron se permit ce luxe, qu'à celui de la pauvreté relative de cette époque. Il y eut cependant, plus tard, des tables de l'espèce encore plus chères, jusqu'au prix de 1.400.000 sesterces ou plus de 380.000 fr. On assure que Sénèque possédait, à lui seul, cinq cents tables de bois de citre⁵.

Il va sans dire que tous ces prix n'étaient pas les prix courants du marché, mais des prix d'une élévation exceptionnelle ; c'est précisément comme tels, et pour la curiosité du fait, que les auteurs anciens les ont mentionnés ; aussi, ne saurait-on les mettre en comparaison qu'avec les prix les plus élevés, payés pour meubles et ustensiles de luxe, à d'autres époques de l'histoire. S'il faut encore une preuve pour nous convaincre de la modicité beau-coup plus grande des prix courants du gros des articles nécessaires pour l'installation luxueuse d'un ménage, nous la trouvons également dans une pièce de vers de Martial (III, 62). Le poète y fait le portrait d'un homme qui aime à se vanter, en prétendant que tout ce qu'il possède est de toute première qualité et lui a coûté beaucoup d'argent. Ce faiseur d'embarras achète des esclaves dans les prix de cent mille à deux cent mille sesterces, boit du vin le plus vieux, a de l'argenterie à 5.000 sesterces la livre, un carrosse doré qui vaut une terre, ainsi qu'une mule payée au prix d'une maison ; en somme, toute son installation domestique, sans être des plus grandes, lui coûte un million de sesterces. Cette somme était donc, alors, jugée suffisante pour meubler luxueusement une maison, peut-être un palais.

¹ Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 147 : *Nec copia argenti tantum furit vita, sed valdius pæne manipretis.*

² Prince Puckler-Muskau, *Lettres d'un trépassé*, 4, 322.

³ Martial, III, 62, 4 :

Libra quod argenti millia quinque rapit.

⁴ Pline, *Hist. nat.*, VIII, 196. — Voir aussi Marquardt, V, 2, 146, etc. — Dans les *Lettres d'un trépassé* (IV, 125), il est fait mention d'un tapis brodé à l'aiguille, d'après un Carlo Dolce, et payé 3.000 guinées.

⁵ Pline, *Hist. nat.*, XIII, 91. — Marquardt, *Manuel*, V, 2, 314.

Cependant les prix mentionnés par Pline l'Ancien ne sont pas seulement des prix extraordinairement élevés, mais pour la plupart aussi des prix d'amateur, c'est-à-dire de ceux que l'on paye uniquement pour des articles formant l'objet d'un goût d'amateur spécial, ou, comme le qualifie Pline à plusieurs reprises, d'une manie poussée jusqu'au délire. On sait qu'en effet de telles passions, inspirées par la mode, croissent souvent jusqu'à la folie, et se manifestent par des symptômes qui trahissent un état maladif. Ainsi Pline raconte du consulaire Annius, chez lequel la passion des vases murrhins avait tourné en manie de collectionneur, qu'il avait, dans un transport d'amour frénétique, rongé avec les dents le bord d'un grand calice en murrha, de la contenance de près de trois setiers (plus d'un litre et demi), payé 700.000 sesterces (plus de 190.000 francs), et dont cette extravagance fit encore hausser considérablement le prix, dans la suite¹.

Dans les temps modernes aussi, des prix énormes ont été payés pour des raretés, devenues précieuses par suite de l'extravagance de quelques amateurs, comme l'a fait observer Sénèque², à propos des bronzes corinthiens. Ainsi des amateurs, des Anglais notamment, ont donné, par exemple, 600 l. st. pour un denier du temps de Henri VII³ ; 2.260 l. st. (en 1812) pour un *Décameron*⁴, etc., etc. Il est vrai, cependant, que l'extrême élévation des prix d'amateurs, à son apogée au temps de l'empire romain, ne paraît plus avoir été jamais atteinte dans la suite, même approximativement. C'est d'ailleurs, précisément sous ce rapport comme sous bien d'autres, par la singularité de ses extravagances que cette époque a surpassée tous les autres temps.

Pour ce qui concerne le luxe de l'ameublement domestique, la supériorité de qualité et de prix d'une quantité comparativement minime de pièces magnifiques, dans les palais romains, doit être plus que compensée, dans les modernes, par une multiplicité et une variété infiniment plus grandes de meubles et d'accessoires de luxe, d'autant plus que ceux-ci ont été et sont encore, assez souvent, très dispendieux et qu'ils reviennent même en partie à des prix exorbitants.

Sans nous arrêter, aux splendeurs inouïes du mobilier de la cour de France et de son entourage, depuis François Ier et Louis XIV, que n'a-t-on pas vu, en ce genre, même dans les petites cours d'Allemagne ! L'électeur Maximilien-Emmanuel II de Bavière, par exemple, paya au commencement du dix-huitième siècle, pour une cheminée et deux tables de Paris, en style rococo, de 60.000 à 100.000 écus, soit de 225.000 à 375.000 fr.⁵ ; les meubles pour l'installation de la comtesse Kosel, dans le château de plaisance de Pillnitz, coûtèrent même 200.000 écus (750.000 fr.), etc., etc. On rapporte des choses également fabuleuses au sujet de l'ameublement du palais Esterhazy et des objets précieux que possédait l'électeur de Cologne, Clément-Auguste⁶. En Angleterre, le mobilier de Northumberlandhouse est estimé à plusieurs centaines de milliers de livres sterling. Dans les appartements de Warwickcastle, on se croyait transporté complètement dans un autre âge. Presque tout y était ancien, magnifique et original. On y voyait les étoffes les plus bizarres et les plus riches, des étoffes, que l'on ne serait probablement guère plus en état de fabriquer de nos jours,

¹ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 19.

² *De Brevitate vitæ*, 12, 2.

³ Roscher, *Principes d'économie nationale*, § 100, 7.

⁴ Vehse, XXI, 148.

⁵ Keyssler, *Voyages*, I, 60.

⁶ Vehse, XXXII, 152 ; XLII, 165 ; XLV, 319.

offrant un mélange de soie, de velours, d'or et d'argent, le tout broché et combiné dans un même tissu. Les meubles étaient, presque exclusivement, en noyer et en chêne de couleur foncée et sculpté, avec d'anciennes dorures d'une richesse extraordinaire ; les armoires et les commodes, françaises de vieux modèle, avec les incrustations et garnitures d'usage en cuivre jaune. Il y avait, de plus, nombre de pièces superbes de mosaïque, et de tabletterie, composée des bois les plus précieux. Les trésors d'art que renfermait le château étaient innombrables, les tableaux, presque tous des plus grands maîtres¹. Ces descriptions et d'autres semblables de châteaux anglais rappellent que les Romains de l'empire, bien qu'il y eût beaucoup d'amateurs d'antiquités parmi eux, ne connurent, très probablement, pas le luxe de la reproduction d'un style historique déterminé, dans l'arrangement intérieur des appartements, au moyen de la réunion de meubles et d'ustensiles provenant tous d'un même âge, ou de l'imitation artificielle desdits objets.

Le luxe de la vaisselle d'argent mérite d'être considéré à part. La vaisselle d'or, dont l'usage n'a, probablement, jamais été d'une grande rareté, dans les temps modernes², ne peut avoir figuré à Rome, depuis Tibère, qui la limita, pour les particuliers, aux cérémonies du sacrifice, jusqu'à Aurélien, par lequel cette restriction fut levée, que sur les tables impériales³, à part quelques autres exceptions. En vaisselle plate, au contraire, il se faisait un grand luxe⁴, indépendamment de celui des vieux vases d'argenterie, dont nous avons déjà parlé, vases dont la valeur consistait surtout dans leur ancienneté et le mérite artistique de leur travail ou ciselure, et qui servaient principalement de pièces de montre⁵. Dans l'ancien temps, l'argenterie était si rare, à Rome, que les ambassadeurs carthaginois, y ayant été plusieurs fois invités à dîner, retrouvèrent à tous ces repas la même, que l'on se prêtait, de maison à maison. Une longue suite de conquêtes et d'annexions territoriales généralisa, peu à peu, l'usage de l'argenterie. En 206, la conquête de l'Espagne, qui fut le Pérou des anciens, procura à l'État, entre autres avantages, la possession des mines d'argent situées près de Carthagène. Suivant Polybe, 40.000 hommes y travaillaient, et elles donnaient un profit net de 25.000 drachmes (24.375 fr.) par jour⁶. Puis, les campagnes de Syrie et de Macédoine, le sac de Carthage et celui de Corinthe, la réversion de la province d'Asie, la conquête de la Provence, enfin les guerres contre Mithridate, accumulèrent, à Rome, des masses énormes du précieux métal⁷. Quoique l'importation de celui-ci, à la suite de la découverte de l'Amérique, qui doit avoir porté la masse d'argent en circulation, dans la vieille Europe, de 34 millions de livres sterling à 130 millions sterling, à la fin du seizième siècle, et à 297 millions sterling, à la fin du dix-septième⁸, ait été incomparablement plus grande, l'accumulation du même métal, dans l'antiquité romaine, se trouvant limitée à un moindre espace, put, à la faveur de cette circonstance, produire des effets semblables à ceux qui ont été constatés du seizième siècle au dix-huitième. Au seizième siècle, Guichardin, mentionne l'argenterie massive des bourgeois, en Flandre, et Holinshed se lamente à propos

¹ Prince Puckler-Muskau, *Lettres d'un trépassé*, III, 229, etc.

² Vehse (XXII, 280) parle de tout un service en or dû duc de Newcastle.

³ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 258, 7.

⁴ Marquardt, *Manuel*, V, 286, etc. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 139, etc.

⁵ *Ibidem*, V, 2, 271, etc.

⁶ Strabon, III, 2 ; p. 147 à 149. — Voir aussi Marquardt, V, 2, 264, 2438.

⁷ Marquardt, III, 1, 160, etc.

⁸ Jacob, *Production et consommation des métaux précieux* (en anglais).

de l'introduction des cuillers d'argent, en Angleterre¹. Au dix-septième siècle, l'emploi du métal précieux à la fabrication d'objets d'ornement et d'ustensiles s'accrut beaucoup. Les costumes civils et militaires furent surchargés de galons et de broderies d'or et d'argent. On vit, chez les nobles et chez les bourgeois opulents, des glaces et des tableaux pourvus de cadres en argent, et même des tables, sinon d'argent massif, au moins recouvertes de feuilles d'argent. En Angleterre, il paraît que la fabrication de la vaisselle plate prit, sous la reine Anne, un essor subit, sur lequel l'accroissement de la consommation du thé exerça une grande influence. Durant la période de 1765 à 1780, l'usage des machines à thé, théières et cafetières, terrines, plats, assiettes, plateaux et seaux d'argent, pour rafraîchir le vin, augmenta beaucoup ; celui des assiettes et des couvercles d'argent se répandit même dans les classes inférieures ; les plus pauvres voulurent avoir des montres, et la dorure de l'intérieur des appartements commençait déjà à absorber beaucoup d'or. En France aussi l'emploi de l'argent, dans le costume, l'installation domestique et la confection des articles de luxe, étaient déjà très-considérables au commencement du dix-huitième siècle ; parmi les objets que l'on fabriquait le plus en argent, figuraient surtout des aiguières, des mouchettes, des salières, des réchauds, des boucles, des agrafes, des étuis, des gaines, des poignées et des gardes d'épée. On estimait qu'il y avait en Angleterre, vers 1830, dix mille familles possédant chacune, en articles divers d'orfèvrerie et d'argenterie, une valeur moyenne de 500 livres sterling, ne comprenant, bien entendu, que la valeur intrinsèque, déterminée sur le poids du métal, et environ cent cinquante mille familles ayant chacune pour 100 l. st. d'articles de luxe d'or et d'argent, évalués au prix d'achat. Certains petits articles de l'espèce, tels que pendants d'oreilles, cuillers et autres semblables, étaient en possession de familles des moins aisées, de pauvres journaliers même².

Il paraît difficile, avec l'insuffisance et l'incohérence des données que nous avons sur la matière, d'établir, avec quelque certitude, le rapport du luxe de l'argenterie, à Rome, depuis la fin du deuxième siècle avant notre ère, avec celui de l'Europe moderne. S'il y avait à Rome, dès avant les guerres de Sylla, plus de cent vases d'argent du poids de cent livres romaines (32.750 grammes) la pièce, dont plusieurs attirèrent la proscription sur les têtes de leurs possesseurs, si un esclave de Claude, Rotundus, dispensateur dans l'Espagne citérieure, en avait même un du poids de cinq cents livres, et si plusieurs de ses compagnons en possédaient de deux cent cinquante livres, il faudrait, peut-être, n'y voir qu'une affectation d'un luxe particulier à ces temps-là, que la mode et la vanité avaient extraordinairement contribué à répandre ; de même que, par exemple, au treizième siècle, à Paris, on faisait un grand luxe de vases pompeux d'or, d'argent et de cristal, ornés de pierres fines ou d'émaux, pièces pour la confection desquelles l'orfèvrerie du moyen âge était sans pareille, tandis que les appartements étaient encore très pauvrement meublés. Le fait est que l'on plaçait, alors, la majeure partie de sa fortune en or et en pierreries. Princes et comtes, en France, amassaient des monceaux d'or, qui souvent rappellent les richesses tant admirées de l'Orient³. Mais dans, ce cas probablement, comme peut-être aussi dans celui du luxe d'argenterie de l'antiquité romaine, on avait de plus en vue de s'assurer, par le même moyen, un fonds de réserve, ou trésor, en tout temps disponible et d'un transport facile, en cas de besoin, ce que tend

¹ Jacob, ouvrage précité.

² Jacob, ouvrage précité.

³ Springer, *Paris au treizième siècle*, p. 28, etc.

d'ailleurs également à faire supposer l'habitude générale des Romains de graver sur chacun de ces vases le chiffre exact de son poids¹. On peut se former une idée de la grandeur du luxe de l'argenterie, dans les premiers temps de l'empire, d'après le dire de Pline² que Pompée Paulin, beau-père de Sénèque, commandant l'armée romaine dans la basse Germanie en l'an 58 de notre ère, n'emportait pas avec lui moins de 12.000 livres romaines, soit environ 4.000 kilogrammes d'argent. Peut-être arrivait-il rarement que l'on eût sous la main des réserves de cette importance ; mais, tout récemment, en 1868, la découverte du trésor d'argent de Hildesheim, comprenant une soixantaine de pièces³, a remis en évidence combien, même en Germanie, les tables des généraux, hauts fonctionnaires, officiers et traitants romains, étaient richement pourvues de vaisselle d'argent, dont naturellement mainte pièce tomba, comme butin de guerre ou autrement, entre les mains des Germains de la rive droite du Rhin. D'autres allégations de Pline, comme pals exemple celle que les femmes dédaignaient de se servir de baignoires autres que d'argent, sont peu faites pour préciser nos idées sur ce sujet, en partie parce qu'elles sont trop hyperboliques. Cependant, elles confirment aussi le fait que l'usage de l'argenterie était, à certains égards, très répandu dans les classes moyennes et inférieures. Des soldats avaient la poignée du glaive et le ceinturon garnis d'argent, le fourreau orné de chaînettes de ce métal ; des femmes du peuple portaient aux pieds des anneaux d'argent (*compedes*). Pétrone (c. LXVII) en donne à Fortunata, femme de Trimalcion, du poids de 6 livres $\frac{1}{2}$ et d'argent aussi, sans nul doute. Enfin, même des esclaves avaient des miroirs portatifs en argent⁴. Les fouilles de Pompéji, dont les habitants, comme la ville ne fut pas engloutie, mais ensevelie sous les cendres, doivent cependant avoir trouvé moyen de chercher et d'emporter ce qu'ils avaient de plus précieux, avaient jusqu'à 1837 déjà, paraît-il, eu pour résultat la découverte de plus de cent vases d'argent⁵. Or, il est permis d'admettre que le luxe de cette ville, d'importance moyenne, était un luxe commun alors, au moins dans les villes d'Italie.

CHAPITRE VI — Le luxe d'esclaves.

Les commencements du luxe d'esclaves coïncident avec l'essor que prit le commerce des esclaves, après les sacs de Carthage et de Corinthe, qui firent affluer simultanément, à Rome, de grandes richesses et des masses de captifs⁶. L'accroissement du nombre de ces derniers entraîna, nécessairement aussi, le luxe d'esclaves, chez leurs possesseurs. La vente de l'excédant disponible des familles d'esclaves, qui se multipliaient d'autant plus rapidement qu'elles étaient plus nombreuses, et les profits que l'on retirait du travail des esclaves d'industrie, dont les prix d'achat étaient modiques et l'entretien très-peu coûteux, fournissaient amplement les moyens de satisfaire à ce luxe. Le produit du travail des esclaves était, à cette époque, beaucoup plus grand que dans les temps modernes, parce que les esclaves étaient employés dans toute sorte d'affaires, et qu'ils exerçaient des arts ou métiers de toute espèce, soit au service même et directement pour le compte de leurs maîtres, soit pour celui

¹ *Interp. ad Petronium*, ch. XXXI, XXXIII, LIX, LXVIII.

² *Hist. nat.*, XXXIII, 143.

³ Wieseler, *le Trésor d'argenterie de Hildesheim*, 19, etc. (en allem.).

⁴ *Hist. nat.*, XXXIV, 160.

⁵ Becker, *Gallus*, II, 3^e éd., 322.

⁶ Strabon, XIV, p. 668.

d'autres personnes, auxquelles le maître louait leurs services, avec profit pour lui-même. Ainsi, de fait, la majeure partie des choses que l'on demande, de nos jours, en Europe, au travail libre, on les obtenait, dans l'antiquité romaine, des esclaves. Ce fut aussi l'esclavage qui y rendit possible un luxe d'art dont on n'a pas l'idée, dans le monde moderne, et duquel nous aurons à parler plus loin.

Le luxe d'esclaves consistait en partie dans l'entretien d'esclaves de nulle utilité, ou de luxe proprement dit, en partie, comme le luxe se porte ordinairement de préférence sur les marchandises les moins chères, ainsi que le fait observer Roscher, dans l'habitude de prodiguer les bras, qui se traduisait notamment en une division du travail poussée à l'extrême, et sous le régime de laquelle il y avait des esclaves affectés, d'une manière toute spéciale, aux services même les plus insignifiants. Sous ce rapport, les grandes maisons romaines ressemblaient à celles de tous les pays où le travail des bras n'a que peu de valeur, notamment aux grandes maisons russes de naguère. En effet, au commencement du siècle présent, on ne comptait encore, dans maint palais à Moscou, pas moins d'un millier de domestiques, si faiblement occupés que toute la besogne d'un tel se bornait peut-être à chercher de l'eau à boire pâtir le dîner, celle de tel autre à en chercher pour le souper¹. De même à Bucarest, où sur environ 100.000 âmes² on comptait peut-être 30.000 gens de service, les maisons fourmillaient autrefois de domestiques. Chaque serviteur y avait ses attributions étroitement limitées et définies, chaque famille de boyards tenant à représenter, ses blanchisseuses de gros et de fin, ses repasseuses, ses baigneuses, ses coiffeuses, ses chambrières et ses bonnes d'enfants, avec, un essaim de laquais, de cuisiniers et de marmitons, de couvreurs de tables, de valets de pied, de cochers, de palefreniers, de chasseurs, etc.³

Ce qui est d'usage aux Indes et dans les autres colonies européennes d'outre-mer peut aussi donner une idée de cette multitude d'esclaves, dans le service intérieur. Ainsi, sur les inscriptions des lieux de sépulture communs aux esclaves et aux affranchis des grandes maisons romaines, figurent par exemple des porteurs de flambeaux et de lanternes, des porteurs et guides de litières, des valets de pied pour faire escorte dans la rue, des valets de la garde-robe pour la toilette de visite⁴. On peut juger par cette spécialité du service, relative aux visites des maîtres, de la nature des autres emplois de la domesticité. Ce qui contribuait aussi à faire prodiguer les bras, c'est que l'on ne pouvait obtenir, alors, que d'un service tout personnel une foule de choses que l'on se procure, aujourd'hui, au moyen de machines ou d'instruments : ainsi, au lieu de montres et d'horloges, on avait des esclaves pour dire l'heure à tous les instants de la journée⁵.

On cherchait en outre à s'épargner, le plus possible, la fatigue et la peine du travail personnel, même de celui de l'esprit, en s'en déchargeant sur les esclaves. *La maison romaine*, dit Mommsen⁶, *était une machine dans laquelle les facultés intellectuelles des esclaves et affranchis appartenaient également à leurs*

¹ De Haxthausen, I, 59.

² Le chiffre actuel peut être de 150.000 à 200.000 habitants, avec la population flottante. (Note du traducteur.)

³ Ce luxe s'est beaucoup réduit, toutefois, depuis l'émancipation des Tsiganes surtout, et il est rare de trouver, aujourd'hui, plus d'une vingtaine de domestiques des deux sexes dans des maisons où ils se comptaient, jadis, par centaines. (Note du traducteur.)

⁴ Henzen-Orelli, III, Index, p. 180, etc.

⁵ Becker, *Gallus*, II, 3^e édit., 362.

⁶ *Histoire romaine*, III, 2^e édit., 469 (en allem.).

maîtres, et où le maître, sachant gouverner ces forces, travaillait en quelque sorte avec une multiplicité infinie d'intelligences. Non seulement on dictait à des secrétaires et à des sténographes, et on se faisait faire la lecture, mais on avait, probablement aussi, très souvent des esclaves spécialement affectés aux travaux d'étude, lisant, prenant des notes et des extraits, préparant le travail et faisant toute sorte de recherches polir leur maître. Cela n'est, il est vrai, constaté positivement que pour les empereurs ; mais, eu égard au grand cas que l'on faisait de l'instruction et des occupations littéraires, il y a lieu d'admettre que nette branche devait, ordinairement, ne pas manquer dans les familles d'esclaves de l'intérieur. des, maisons aristocratiques. On aurait autrement peine à comprendre la prodigieuse activité littéraire d'hommes comme, par exemple, Pline l'Ancien, dans le cours d'une vie que l'exercice de fonctions laborieuses aurait dû, semble-t-il, suffire à remplir entièrement. Les immenses travaux préparatoires, aussi variés que multiples, pour son *Histoire naturelle*, paraissent notamment avoir été fournis, sinon en totalité, du moins en majeure partie, par des esclaves et par des affranchis. Quintilien (X, 128), disant de Sénèque qu'il fut souvent induit en erreur par les faux renseignements de ceux qu'il avait chargés de faire des recherches pour lui, entend évidemment aussi parler d'esclaves et d'affranchis. On outra jusqu'au ridicule ce genre d'économie, consistant à n'agir, voire même à ne penser par soi-même que le moins possible. On ne se déchargeait pas seulement de la peine de retenir les noms de ses clients et partisans sur la bonne mémoire des nomenclateurs ; il y avait aussi nombre de personnes qui se faisaient avertir par des esclaves du moment d'aller au bain, ou de se mettre à table¹. Elles sont, dit Sénèque², tellement énervées que ce serait, pour leur tempérament, un trop grand effort de se demander si elles ont faim. Un de ces efféminés, quand on l'eut tiré du bain et déposé sur un fauteuil, était allé dans sa passivité inerte jusqu'à demander : Suis-je assis maintenant ? Un siècle plus tard, Lucien³ rapporte, avec un sentiment mêlé d'étonnement et de dégoût, que les gens de qualité, à Rome, avaient pris l'habitude de se faire avertir par leurs esclaves, marchant devant eux dans la rue, quand il y avait une aspérité du sol ou le choc d'une rencontre à éviter, ainsi que la moindre pente du chemin à gravir ou à descendre. *Il faut*, poursuit-il, *leur rappeler qu'ils marchent et les traiter, de leur propre gré, comme des aveugles.* Les personnes qui les abordaient devaient s'estimer contentes d'obtenir un regard muet, ou qu'à la place dit maître quelqu'un de sa suite daignât seulement leur adresser la parole. C'est ainsi que put venir aussi l'idée de suppléer, par l'éducation des esclaves, au manque d'instruction propre. Sénèque⁴ raconte qu'un homme riche de sa connaissance, Calvisius Sabinus, voulant passer pour instruit, bien qu'il fût entièrement dépourvu d'éducation et de mémoire, fit apprendre par cœur à un de ses esclaves Homère tout entier, à un autre Hésiode, à d'autres encore les neuf poètes lyriques. Aux festins qu'il donnait, ces esclaves étaient obligés de se tenir derrière lui et de lui souffler des vers qu'il pût citer avec à propos dans la conversation. Chacun de ces souffleurs lui coûtait 100.000 sesterces. Autant de caisses de livres, lui dit un de ses parasites, vous eussent coûté moins cher. Le même farceur l'ayant engagé à lutter, bien qu'il fût malade et caduc au dernier point. Comment pourrais-je ? lui demanda notre original ; j'ai à peine un souffle

¹ Ce qui se fait d'ailleurs, encore aujourd'hui, dans toutes les maisons bien montées.

² *De Brevitate vitæ*, 12, 6.

³ *Nigrin.*, 34.

⁴ *Lettres*, 27, 5 à 8.

de vie. Ne dites pas cela, fut la réponse ; oubliez-vous que vous avez des esclaves forts comme des géants ?

Les esclaves de luxe proprement dits étaient surtout mis en évidence dans les grands festins, où il était de leur office non seulement de servir les convives, mais aussi de parader devant eux et de leur procurer de l'amusement. Ils paraissaient groupés distinctement d'après la couleur, la race et l'âge, avec un soin tel que nul d'entre eux ne devait trancher sur ses compagnons, ne fût-ce que par un duvet plus apparent au menton, une chevelure plus crépue ou des boucles plus abondantes. De jeunes garçons, d'une beauté remarquable, *la fleur de l'Asie Mineure*, que l'on payait 100.000 et jusqu'à 200.000 sesterces, servaient d'échansons ; la mode était de prendre leurs cheveux pour essuie-mains¹. On faisait aussi venir de jeunes garçons d'Alexandrie, parce que les habitants de cette ville étaient renommés pour leur esprit mordant et prompt à la répartie. Formellement dressés pour répondre avec fiel, ils jouissaient du privilège de diriger leurs sarcasmes, empreints d'une perversité précoce, non seulement contre l'amphitryon, mais aussi contre ses hôtes². Les dames se plaisaient à faire jouer autour d'elles de petits enfants, nus comme des Amours, et s'amusaient de leur innocent babil. On entretenait et produisait également en public, comme dans les cours d'Europe des siècles passés³, des nains, des géants et des géantes, de véritables crétins, de prétendus hermaphrodites, des avortons et d'autres monstres de difformité. Il y avait même à Rome un marché spécial, dit des prodiges de la nature, sur lequel on trouvait à acheter des hommes sans mollets, à bras écourtés, à trois yeux et à tête pointue. On élevait même artificiellement des nains, et nombre de figurines en bronze, de l'aspect le plus grotesque, de ces temps-là, représentant les phénomènes les plus divers de la déviation des organes et du rabougrissement physique, témoignent des tristes progrès qu'avait faits cette hideuse et coupable manie.

CHAPITRE VII — Conclusion.

Ce qui nous révolte surtout dans le luxe d'esclaves des Romains, ce n'est point l'excès de prodigalité et de mollesse qui s'ensuivit, mais bien le mépris sacrilège de la dignité humaine qui y éclate ; ce qui nous y frappe, ce n'est pas seulement l'un des côtés du luxe de cette époque, c'est une de ces conséquences fatales qui dérivent, en tout temps et en tout lieu, de l'esclavage. A part le luxe d'esclaves, pour l'appréciation duquel le monde contemporain n'offre plus, heureusement, que peu d'analogies, il faut reconnaître que l'on arrive rarement à conclure, de la comparaison du luxe des anciens avec celui des modernes, à une supériorité du premier sur le second, mais bien plus souvent, au contraire. Ce résultat ne saurait surprendre, si l'on tient compte de ce fait que, dans l'antiquité, les conditions du temps étaient, dans presque toutes les branches du luxe, bien moins propices au développement de celui-ci que de nos jours. On ne perd que trop facilement de vue l'étroite circonscription territoriale du monde des anciens, comparativement au monde actuel, sa pauvreté relative et l'infériorité des ressources que la terre y offrait aux hommes. Le territoire de l'empire romain n'atteignait pas les deux tiers de la superficie de l'Europe moderne, et, quant au

¹ Pétrone, ch. XXVII.

² Sénèque, *ad Seren.*, 11, 3. — Stace, *Silves*, V, 5, 66.

³ Voyez, sur les nains et les géants de la cour d'Auguste le Fort, Vehse, XXXIII. 141. — Lady Montagne écrivait aussi en 1717 (*lettre XXI*) : *All the (german) princes keep favourite dwarfs.*

reste du globe, une petite partie seulement en était accessible aux Romains. Les pays d'Orient, comme tous les pays appelés barbares en général, ne livraient à l'empire romain qu'une faible partie de leurs riches produits. Dans une grande partie des provinces mêmes de l'empire, la culture venait à peine de naître ; la production y était encore peu développée et, même dans les mieux cultivées, elle se trouvait encore, sous bien des rapports, très éloignée du point qu'elle y a atteint de nos jours. L'exploitation des trois règnes de la nature pour les besoins de l'homme, le développement artificiel et la multiplication de leurs ressources, étaient, malgré des progrès certains et notables, relativement encore très imparfaits. Les inventions les plus importantes pour la civilisation n'étaient pas encore faites, et mille sources qui contribuent à l'accroissement du bien-être, ou n'avaient pas été découvertes, ou étaient encore inaccessibles. Le commerce des pays entre eux, l'échange mutuel de leur superflu, malgré les efforts gigantesques et justement admirés du génie romain pour le faciliter, était également très loin d'égaliser le commerce international qui se fait de nos jours ; en général, à bien des égards, et le commerce et l'industrie étaient encore dans l'enfance. Aussi de plus grands moyens, de plus grands efforts, et des dispositions plus compliquées étaient-elles presque partout nécessaires alors, pour que l'on arrivât à se procurer les mêmes jouissances qu'aujourd'hui, si toutefois l'on excepte celles que la nature prodiguait déjà spontanément d'une main généreuse.

L'infériorité et la pauvreté relatives du monde romain eurent nécessairement pour conséquence que l'échelle appliquée par les anciens à nombre de phénomènes dut être une échelle moindre et différente de la nôtre. Ce qui leur paraissait colossal, énorme, ne l'est pas toujours aussi pour nous. Rome elle-même, cette ville gigantesque à leurs yeux, la métropole du monde alors connu, n'égalait pas en grandeur le Paris de nos jours, et bien moins encore le développement actuel de Londres, avec son immense chiffre de population, dont elle n'atteignit probablement jamais la moitié, même au temps de sa plus grande splendeur. Que néanmoins le luxe de Rome, du temps de l'empire, parût aux contemporains plus exorbitant que nous ne le trouverions aujourd'hui, cela tenait, indépendamment de la différence d'échelle et d'une manière devoir tout autre, provenant de ce que la vie antique se mouvait dans des conditions beaucoup plus rapprochées de l'état de nature, à la circonstance que le luxe à son degré suprême était alors l'apanage de Rome, bien plus exclusivement qu'il n'est aujourd'hui celui des villes les plus grandes et les plus riches seules. Plus le luxe de Rome était, pour le monde d'alors, un luxe inouï, dans toute la force du terme, plus il devait aussi paraître exorbitant et monstrueux. Hœck¹ dit, avec beaucoup de raison, que le luxe, dans l'antiquité, au point de vue du milieu social dans lequel il se déployait, comme à celui des objets de consommation qu'il embrassait, était bien plus restreint que de nos jours. On ne saurait donc, sous aucun rapport, mettre le luxe de l'empire romain en parallèle avec celui de notre temps, où une multitude de denrées alimentaires exotiques et d'effets d'habillement de fabrication étrangère, ont pénétré jusque dans les plus pauvres cabanes, et pris le caractère d'articles de première nécessité.

Si ces considérations tendent à faire reconnaître que le luxe romain n'était ni aussi extravagant, ni aussi fabuleux qu'il paraîtrait d'après ce qu'en ont dit les anciens eux-mêmes, elles montrent aussi que l'on ne saurait admettre sans

¹ *Histoire romaine*, I, 2, 288 (en allem.).

réserve, l'opinion de Roscher¹, que Rome, au temps de l'empire, offrait le plus monstrueux exemple d'un luxe aussi insensé qu'immoral, comme il n'arrive généralement, chez les nations, qu'aux époques de leur décadence. Cette thèse, ainsi formulée sans restriction, est d'autant plus insoutenable, qu'une grande partie des phénomènes relevés par Roscher comme des signes caractéristiques d'une direction normale du luxe, chez les nations mures et florissantes, apparaissent également dans la civilisation d'alors. Il désigne notamment, comme tels, le retour au naturel dont on s'était écarté ; la conciliation du luxe avec l'économie, un grand luxe de propreté, ainsi que l'amour de la vie de campagne et de la belle nature en général. Quand le luxe, ainsi compris, pénètre toutes les classes d'un peuple et sa vie entière, on le reconnaît principalement à la circonstance que certains articles fins, mais nullement indispensables, deviennent alors, chez lui, des objets de consommation générale. Ce genre de luxe n'est possible que là où l'inégalité du partage de la fortune nationale n'est pas trop choquante. Le luxe d'un État, dans les périodes de la civilisation à son apogée, se porte, de préférence, sur des objets à la jouissance desquels tout le peuple est à même de participer².

L'insuffisance de nos renseignements ne permet, il est vrai, de reconnaître que d'une manière très imparfaite jusqu'à quel point ces phénomènes étaient propres à la civilisation romaine, dans les premiers temps de l'empire. On a déjà appelé l'attention sur la grande simplicité relative du costume ; l'esprit d'égalité y apparaît encore plus fortement accentué que dans notre costume actuel, bien que celui-ci se distingue, précisément à cet égard, d'une manière très avantageuse de celui des siècles antérieurs. On n'eut pas, il est vrai, dans l'antiquité romaine, besoin de revenir à une simplicité de mœurs perdue ; car, d'abord, le genre de vie des anciens, sous une foule de rapports, ne s'éloigna jamais de la nature, même aux époques de dégénération, autant que celui des modernes ; puis, l'empire ne fut en cela, comme à tant d'autres égards, que l'héritier de la république, dont les mœurs, après s'être maintenues en pleine vigueur durant une période de cinq siècles, conservèrent encore, même dans la suite, une certaine influence, qui persista au moins pendant les premiers siècles de l'empire. Il ne s'agissait donc, là, que de s'en tenir à une condition à laquelle on n'est arrivé, dans les temps modernes, que par de longs détours. Le même vêtement, à la portée du pauvre comme à celle du riche, la toge, resta le costume de fête de tous les Romains, depuis l'empereur jusqu'au dernier des plébéiens. Ce fut peut-être cette propension persistante pour les tendances égalitaires qui empêcha la réalisation de l'idée d'Alexandre Sévère, de donner aux fonctionnaires et dignitaires de l'État des uniformes distinctifs de leur rang³. D'un luxe aristocratique de carrosses, il pouvait être d'autant moins question, dans les villes de l'antiquité, que, pendant les premiers siècles de l'empire, l'usage du cheval de selle et, à plus forte raison, celui des carrosses, y étaient interdits dans la rue, comme nous l'avons fait observer ; mais il y avait, selon toute probabilité, partout des trottoirs, comme à Pompéji. Si Roscher indique aussi la substitution des Jardins anglais aux jardins français comme un symptôme du retour au naturel, il y a lieu de faire observer que la mode des haies tondues, née sous le règne d'Auguste, comme sans doute aussi celle des autres arrangements de jardins d'ordonnance architecturale, tenait moins au caractère du luxe de l'époque, qu'à une direction particulière du sentiment de la

¹ *Idées sur l'économie nationale*, p. 450, etc.

² Roscher, ouvrage précité, p. 431 à 449.

³ *Histoire Auguste, Vie d'Alexandre Sévère*, ch. XVII.

nature, qui paraît être surtout le propre des méridionaux, comme nous l'avons déjà fait remarquer, etc.

Il n'est possible de juger de l'alliance du luxe avec l'économie ; chez les Romains, qu'à l'égard de certains points. A Rome, où il existait tant de misères dorées et où l'on sacrifiait tant aux apparences, l'industrie devait naturellement s'ingénier à trouver les moyens de fournir à bon marché des articles pouvant, dans l'usage, tenir lieu et produire l'effet d'objets précieux, que le faste se procurait à grands frais ; cela est dans la nature d'es choses et n'a, partant, rien d'in vraisemblable. Ainsi, le luxe des tables en bois précieux avait conduit, dès les premiers temps de l'empire, au placage et à la marqueterie¹. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit, au chapitre III, de l'usage de la bijouterie fausse. On connaissait aussi la dorure², mais les procédés qu'on y employait étaient très arriérés³. C'est, toutefois, dans la décoration artistique des maisons particulières et des édifices publics, que l'on faisait le plus largement usage de la substitution de matières à bon marché aux matériaux de prix, comme on le voit surtout à Pompéji, ville d'Italie d'importance moyenne, où le stuc, l'argile, la terre cuite, le plâtre et le verre, suppléent au marbre et à l'ivoire, le bronze aux métaux précieux, des peintures aux couleurs vives à la mosaïque des pierres de couleur ; et des copies aux originaux ; et où l'on avait su répandre partout, avec une dépense relativement très modique, un air de beauté des plus délectables. Nous ne pouvons appeler ici qu'en passant l'attention sur ce besoin de jouissances artistiques, alors répandu à un point dont on se fait difficilement une idée dans nos temps modernes, ainsi que sur la forte demande qui s'ensuivait, et sur les moyens que l'on avait trouvés pour y satisfaire. Ce côté, le plus noble du luxe romain, a droit à former l'objet d'un chapitre spécial.

Le luxe développé dans les proportions les plus grandioses était celui de la propreté. Les ruines et les vestiges, si fréquents, et en partie si imposants, d'aqueducs ; dans les villes romaines, font honte au monde moderne de n'être arrivé que si tard à bien reconnaître toute l'importance de ces établissements hydrauliques. Dans nombre de villes d'Italie, des tuyaux, pourvus d'estampilles municipales, témoignent de l'existence d'aqueducs publics, dont toutes les eaux, non absorbées par le service de la ville, étaient utilisées, au profit de la caisse municipale, pour satisfaire à d'autres besoins⁴ ; il s'en trouve à Trieste, à Bévagna, à Circello, à Pouzzoles, à Canosse et dans d'autres localités encore. A ce revenu des villes contribuaient, outre les propriétaires de maisons aisés, qui faisaient conduire les eaux chez eux, à domicile, et les propriétaires fonciers, qui s'en servaient, dans la mesure que comportait l'a destination des aqueducs, pour l'irrigation de leurs champs, d'abord les artisans qui avaient besoin d'eau pour leur industrie, tels que, notamment, les foulons ; puis aussi les personnes qui établissaient, à leurs frais, des thermes, soit pour leur usage privé, soit, par munificence, dans l'intérêt de la classe pauvre⁵. Dans les villes de province, comme à Rome, la fourniture d'une eau bonne et abondante formait un des objets principaux de la sollicitude des communes. Un savant de Lyon a fait, en 1854, à propos des inscriptions trouvées sur les anciens tuyaux de cette ville et publiées par lui, cette réflexion amène *que notre temps, si fier des progrès de la*

¹ Marquardt, V, 2, 313.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 61.

³ Voir Jacob, *Production des métaux précieux*.

⁴ Mommsen, *Sur l'édit d'Auguste aie sujet de l'aqueduc de Vénafro* dans la *Revue* (allemande) *de la science du droit historique*, XV, 305, etc.

⁵ *Ibidem*, 316, etc.

*mécanique et disposant de tout autres moyens que les anciens, comme de la vapeur par exemple, était loin de faire, à cet égard, même pour les grandes villes, ce que les Romains avaient fait, nonobstant les difficultés les plus sérieuses, jusque pour les moindres localités. Le vieux Lyon (Lugdunum), quoique situé sur une hauteur, était richement pourvu d'une eau de source pure et saine ; le Lyon moderne, couché dans la plaine, entre deux puissants cours d'eau, qui le submergent souvent, sans lui procurer de l'eau potable, est obligé de se contenter d'une eau puante, de canaux impurs et d'un air insalubre*¹. Suivant une légende attachée, en maint endroit, aux restes d'aqueducs romains, ceux-ci auraient été destinés à distribuer du vin ; on la retrouve à Avenches (*Aventicum Helvetiorum*) et à Cologne, où une conduite, presque entièrement souterraine, longue de dix-sept lieues d'Allemagne, amenait des hauteurs de l'Eifel de l'eau excellente à boire. Cette légende, caractéristique pour l'idée que l'on avait conçue de la grandeur et de la magnificence du passé de la civilisation romaine, montre pourtant aussi jusqu'à quel point les hommes avaient perdu, dans les temps postérieurs, l'intelligence du but réel des constructions de ce genre.

Les aqueducs, comme on l'a déjà dit, fournissaient d'eau les thermes ou établissements de bains publics et privés, déjà très anciennement répandus en Italie, et qui, plus tard, ne manquaient probablement clans aucune localité. Il est déjà fait mention, dans un discours de Gracchus, de bains publics à Cales, à Teanum Sidicinum et à Ferentum². En Italie, il y avait même des localités de l'importance de simples villages, offrant plus d'un établissement de l'espèce, où l'on trouvait des bains pour de l'argent. Pline le Jeune³, par exemple, parle d'un bourg près de Laurente où il en existait trois, tous également recommandables. Il n'est peut-être pas d'objet à propos duquel les inscriptions, trouvées dans les villes d'Italie, témoignent plus fréquemment de fondations et de legs qu'en faveur de la construction, de l'entretien, de l'ameublement et de l'usage gratuit des bains froids et chauds, tant pour hommes que pour femmes. L'habitude de prendre un bain chaque jour était, selon Galien (XIII, 597), devenue générale, même chez les habitants de la campagne, et l'on ne s'en passait que difficilement ; aussi, cet illustre médecin la considérait-il, non sans raison, comme efféminée, à ce point de vue, et prescrivait-il, dans un certain cas, l'abstention du bain pendant quatre jours. Sénèque⁴, fidèle à son rigorisme en cela aussi, va même jusqu'à trouver un symptôme de la décadence des mœurs dans ce raffinement des soins de propreté, vu que, dans le bon vieux temps, on se lavait bien tous les jours les bras et les jambes, mais on ne prenait un bain complet que tous les huit jours. L'usage des bains de mer, qui n'est arrivé que si tard et avec tant de peine à prendre en Allemagne, où l'ouverture du premier établissement de ce genre, à Dobbéran, dans le Mecklembourg, ne date que de 1793, paraît avoir été commun, dans l'antiquité romaine, sur toutes les côtes de la Méditerranée, où l'existence en est positivement attestée sur celles de l'Italie, de la Grèce et de l'Égypte.

Aucun besoin n'échappait à cette sollicitude générale pour tout ce qui concerne la propreté et certaines commodités de la vie quotidienne. Ainsi, les anciennes villes d'Italie ne se distinguaient, probablement, pas moins à leur avantage de la plupart des modernes, par la bonne organisation de leur système de latrines. Le

¹ Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 446.

² Aulu-Gelle, X, 3.

³ *Lettres*, II, 17, 26.

⁴ *Lettres*, 86, 12.

discours de Titius en faveur de la loi Fannia (de l'an de Rome 593, correspondant à l'an 161 avant Jésus-Christ) fait déjà mention d'amphores pour certains besoins, dans les ruelles de Rome (*amphoræ in angiportis*)¹. A côté des lieux d'aisance établis par l'industrie privée, il y eut des latrines publiques, à ce qu'il paraît, déjà sous Tibère² ; il est certain du moins qu'il en existait sous Néron³. Vespasien rendit les latrines d'industrie privée tributaires du fisc, en établissant des droits sur la vente des engrais que l'on en tirait aux jardiniers, ainsi que sous d'autres formes encore. Il y a toute probabilité qu'il existait dans les municipes d'Italie des établissements semblables, puisqu'il est constant qu'ils ne manquaient pas à Pompéji, où il y avait des latrines publiques au forum civil et dans le bâtiment de l'Eumachie, ainsi qu'aux vieux et aux nouveaux thermes⁴.

Il paraît que l'écoulement par la canalisation des égouts et l'enlèvement sur essieu coexistaient à Rome. On a déjà vu l'exception faite, par la table héracléenne, dans la défense aux voitures de circuler dans les rues pendant le jour, en faveur de celles qui emportaient du fumier. Quant à la canalisation, Columelle⁵ et Galien⁶ en ont parlé tous les deux.

Nous avons déjà suffisamment développé que nulle autre époque, autant du moins que l'antiquité romaine était susceptible de se laisser impressionner par la nature, ne savait mieux jouir de celle-ci, et que, dès le dernier siècle de la république, sinon plus tôt encore, les classes supérieures avaient, presque généralement, contracté l'habitude de passer l'été à la campagne. Dès lors, les grands et les riches avaient, en général aussi, toute facilité pour choisir, entre les différentes scènes de la nature et les variétés du climat, ce qui convenait le mieux pour chaque saison ; et, même à Rome, la dépendance d'un grand jardin était ce qui faisait le plus valoir un palais, et en doublait le prix. On tenait à promener ses yeux sur la verdure, des fenêtres d'une salle à manger. On ne voyait qu'arbustes et fleurs sur les toits plats en terrasse, ainsi que sur les balcons ; mais, bien que ce luxe ait peut-être été poussé trop loin, il faut se garder de prendre à la lettre les descriptions hyperboliques des deux Sénèque⁷. On apercevait des fleurs et de la verdure aux fenêtres de beaucoup d'habitations, même très modestes. D'ailleurs les grands jardins et les parcs, *ces poumons des grandes villes*, ne manquaient pas non plus à Rome, et ils étaient en partie ouverts au public.

Nous n'avons que très peu de renseignements sur les progrès du luxe dans les couches inférieures et moyennes de la société d'alors, et ce qu'ils nous apprennent concerne presque exclusivement l'Italie. Les pays de la Méditerranée, devaient à leur heureux climat que le blé de première qualité, dont l'usage n'a pu se généraliser, dans la panification des pays du Nord, qu'à la suite d'un perfectionnement considérable de leur culture et d'un accroissement proportionnel de leur bien-être, formait depuis les temps les plus anciens, dans

¹ Macrobe, *Saturnales*, III, 16, 15. — Voir aussi Lucrèce, IV, 1026 ; Martial, XII, 48 ; 77, 9 (*Sellæ Patroclianæ*) ; le ScoliaSTE de Juvénal, III, 38 ; Cujas, *Obs.*, XXII, 34 ; enfin l'*Encyclopédie* de Stuttgart, aux mots *Dolium*, *Latrina*, *Lavatio*.

² Suétone, *Tibère*, ch. 58.

³ Le même, *Vie de Lucain*, édit. Roth, 299, 27.

⁴ Overbeck, *Pompéji*, 2^e éd., p. 71, 122, 189 et 223 (en allemand).

⁵ *De cultura hortorum*, 81, etc. :

Pabula nec pigeat fesso præbere novali

Immundis quæcumque vomit latrina cloacis.

⁶ Édition K, XVI, 360.

⁷ Becker, *Gallus*, II, V édit., 239.

le Midi, la base de l'alimentation populaire. Du temps de Caton déjà, même les esclaves y vivaient de vin et de farine de froment, et nous avons montré plus haut comment la culture romaine répandit l'usage du vin dans les pays producteurs de bière. L'inégalité des fortunes, sans être alors aussi grande que de nos jours, ne laissait pas que d'être assez sensible déjà ; mais d'abord la pauvreté, dans le Midi, n'implique pas aussi nécessairement la misère ; puis, l'influence persistante de la tradition des mœurs républicaines contribuait beaucoup à combler l'abîme qui existe, chez nous, entre la richesse et la pauvreté. On attendait toujours encore des riches et des grands non seulement l'emploi de leur superflu au soulagement de la condition des pauvres, tel que le réalisait notamment alors, dans une large mesure, la vaste organisation de la clientèle, mais aussi le bienfait de laisser participer largement les pauvres aux jouissances de la fortune, en les conviant libéralement à toute espèce d'avantages et de plaisirs, que leur procurait la richesse d'autrui, et dont ils se trouvent assez généralement exclus dans le monde moderne. Nous montrerons plus loin de quelle façon grandiose les gens aisés, dans toutes les parties de l'empire romain, se mettaient en devoir de fournir, par des constructions et des établissements divers d'utilité et d'agrément, aux besoins comme aux désirs des communes ; et ces largesses profitaient en grande partie, comme les bains déjà mentionnés, particulièrement aux pauvres. Elles n'empêchaient pas d'ailleurs l'assistance directe, dont il ne manque pas d'exemples, de s'exercer simultanément, sous la forme de secours fournis aux nécessiteux, en grains, ou en argent, pour l'achat de grains, dans les temps de disette surtout¹, ainsi que sous celle de la distribution de médicaments à des indigents². Les fondations et les legs pour subvenir à l'entretien et à l'éducation d'enfants pauvres des deux sexes, ou pour favoriser autrement l'instruction, étaient notoirement très communs³. Les dispositions de Pline le Jeune, par exemple, en faveur de Côme, la ville de ses pères, avaient ce double but, comme on a pu le voir. Mais les plus grandes largesses des richards habitant les municipes étaient celles qui avaient pour objet de procurer des réjouissances aux communes, qu'ils régalaient dans des fêtes, ordinairement accompagnées de distributions d'argent et de spectacles. Sans doute, le cas qu'ils faisaient de l'opinion publique les obligeait, et souvent de vertes manifestations des désirs du peuple, nullement timide à cet égard⁴, les contraignait même directement à faire les frais de des fêtes dispendieuses. Dans la colonie de Trimalcion, par exemple, on attend d'un des notables de l'endroit un banquet avec distribution d'argent, d'un autre un jeu de gladiateurs de la durée de trois jours ; et le public y fait ce raisonnement qu'un homme passant pour avoir recueilli, dans la succession paternelle, un héritage de 30 millions de sesterces, peut bien faire sauter 400.000 sesterces, soit un peu moins de 109.000 fr., pour la gloire éternelle de son nom⁵. La commune participait au bénéfice de toutes les réjouissances et de toutes les solennités, occasionnées par des événements d'importance, dans le cercle des familles publiquement entourées de considération. Pline le Jeune⁶, étant gouverneur de la Bithynie, écrit à Trajan qu'il est d'usage, dans sa province, quand un jeune

¹ Voyez Gruter, 434, 1 ; Orelli, 2172, 5323, 6759, etc., etc., etc.

² Orelli, 114 ; Marquardt, V, 2, 363.

³ Marcien, L. XIII, *Institutionum*, D. XXX, 117. *Si quid relictum sit civitatibus, omne valet sive in distributionem relinquatur, sive in opus, sive in alimenta vel in eruditionem pucrorum, sive quid aliud*. — Voyez aussi Mommsen, Marquardt et diverses inscriptions.

⁴ Suétone, *Tibère*, ch. 37.

⁵ Pétrone, *Satiricon*, ch. XLV.

⁶ *Ad Trajanum epist.*, 116, etc.

homme prend la toge virile, comme dans la célébration des mariages, l'entrée en charge des fonctionnaires, ou l'inauguration d'un bâtiment public, d'inviter à la cérémonie tout le conseil municipal, ou même un assez bon nombre de simples citoyens, et de faire présent à chacun d'un ou deux deniers en argent. Ces invitations comprenaient, quelquefois, mille personnes, ou même plus encore. L'empereur, dont Pline était désireux de connaître l'avis sur cet abus, lui recommanda de restreindre ces fêtes. Or le fait que cet usage n'existait pas seulement en Bithynie, mais qu'il régnait partout en Italie et dans les provinces, est attesté par des centaines d'inscriptions municipales, desquelles il résulte que la population entière des villes participait avec les riches, dans une forte mesure, à la jouissance de la fortune de ceux-ci.

Le luxe de l'État et des gouvernements aussi portait en grande partie sur des objets procurant des jouissances auxquelles tout le peuple était à même de prendre part. Les édifices magnifiques élevés à Rome par les empereurs pour l'usage du public, les thermes surtout, les spectacles donnés par la munificence des empereurs et des hauts fonctionnaires, les congiales et les distributions de blé (*frumentationes*), quelque condamnable que tout cela doive paraître, du point de vue de l'économie politique comme, principalement, aussi : de celui de la morale, profitaient cependant à la population entière, tandis que les sommes énormes qui ont passé dans les constructions de luxe et les fêtes somptueuses des cours modernes tournaient exclusivement à l'avantage, ou n'étaient dépensées que pour l'agrément d'un petit nombre de privilégiés, seuls admis à la faveur d'en jouir. Or, le luxe public de toutes les communes de l'empire romain avait ce même caractère démocratique.

Sans doute, ce luxe, ainsi que la civilisation des premiers siècles de l'empire, a ses côtés sombres ; cependant, il n'était ni aussi insensé, ni aussi profondément immoral que l'a représenté le rigorisme exclusif et prévenu de certains auteurs du temps, ni tellement fabuleux et monstrueux qu'il semblerait, d'après la compilation indigeste et sans critique de Meursius. La culture romaine, malgré tous ses défauts et toutes ses infirmités, formait une civilisation aussi haute que riche, et les innombrables germes qu'elle a répandus fructifient encore aujourd'hui. En ce qui concerne le raffinement des jouissances de la vie terrestre, ainsi que la diffusion de plus en plus générale de l'aisance et des autres conditions matérielles d'un luxe bien entendu ; le temps qui nous occupe ici n'a pas seulement, n'hésitons pas à le dire, surpassé toutes les autres époques de l'antiquité ; le luxe romain a, de plus, produit beaucoup d'effets qui, sous une forme en partie altérée par la décadence, ont continué à exercer une influence salutaire, même dans le cours des siècles postérieurs, et à rendre l'existence, dans la partie du monde que nous habitons, plus conforme à la dignité humaine. Disons plus : les générations du temps de l'empire romain se sont trouvées en possession de plus d'un bien dont notre siècle fait sonner très haut le recouvrement tardif, s'il n'est pas réduit à le poursuivre encore vainement, dans ses aspirations vers le progrès. Ainsi peuvent également s'appliquer ici ces paroles de Mommsen¹ que *l'époque de l'empire romain a été plus décriée qu'elle n'est connue véritablement*.

¹ *L'Helvétie romaine*, p. 24 (en allem.)

LIVRE IX – LES BEAUX-ARTS DANS L'EMPIRE ROMAIN (Architecture, Sculpture, Peinture et musique).

CHAPITRE PREMIER — L'architecture, son but et ses emplois.

Toute autre notion du temps des Romains se fût-elle perdue, que le grand nombre des ruines, en partie si imposantes, de leurs constructions, restées debout sur toute la surface de l'ancien monde, ainsi que les innombrables débris de leurs œuvres d'art, retirés des décombres et des cendres qui les recouvraient, témoigneraient assez, par elles seules, de la haute et riche civilisation qui a péri avec la domination de ces maîtres du monde. La plupart, et de beaucoup les plus importants, des bâtiments romains conservés, datent de la plus brillante époque de l'empire, de celle d'Auguste à la fin des Antonins. Ils s'élèvent en partie de vastes solitudes, comme des bornes monumentales de cette culture dont la domination s'étendait sur d'immenses territoires, retombés, depuis des siècles, dans la barbarie ou l'abandon le plus complet. Telles sont les ruines de Baalbek, tels les débris des villes romaines de l'Asie Mineure et de l'Afrique septentrionale. Parmi ces constructions, il en est qui, par leur grandeur imposante ou gigantesque même, leur indestructible solidité et une exécution si conforme à leur destination qu'elle répondrait encore, admirablement, aux besoins du temps actuel, surpassent de beaucoup tout ce que les siècles postérieurs ont bâti à côté, dans les pays de civilisation moderne : ainsi les ponts d'Alcantara et de Mérida, le pont du Gard, les aqueducs de Ségovie et tant d'autres constructions des Romains, autour du vaste bassin de la Méditerranée. Si on essaye finalement de recomposer, avec cette masse infinie et chaotique de débris d'œuvres d'art de toute espèce, une image de la profusion et de la prodigieuse variété d'ornements artistiques dont brillaient les grandes villes, si nombreuses et si riches, de l'empire romain, combien ne fait-elle pas paraître chétives et misérables, en comparaison, nos tentatives modernes d'embellir et d'ennobler, au moyen des ornements de l'art aussi, notre vie privée et publique !

Un emploi aussi grandiose et aussi étendu de l'architecture et des arts figuratifs, que nous appellerons plus brièvement les beaux-arts, en faisant provisoirement abstraction de la musique, comprise en outre dans ce terme général, suppose non seulement une civilisation avancée, mais aussi une aisance comme on n'en trouve dans aucune des périodes antérieures de l'antiquité.

L'empire romain procura au monde, que la guerre civile avait réduit aux abois, le bienfait d'une paix générale qui, à de légères interruptions près, dura plus de deux siècles ; aux provinces épuisées jusqu'à la moelle, celui d'une administration supportable, en général du moins. Avec le rétablissement de l'ordre et de la sécurité, avec le puissant essor du commerce sur la plus grande arène de libre échange qui ait jamais existé, le bien-être et la richesse firent des progrès auparavant inouïs. Ils se manifestèrent avec le plus d'éclat dans le nombre, la beauté, la magnificence même des villes de presque toutes les provinces. Dans le panégyrique de Rome prononcé, en l'an 445 de notre ère, par

le rhéteur Aristide¹, on ne saurait, au milieu de toutes les hyperboles et de toutes les exagérations du discours, méconnaître l'effet d'une grande et triomphante impression sur l'esprit de l'auteur. *Quand vit-on jamais, s'écrie-t-il, un aussi grand nombre de villes sur la terre ferme et sur les bords de là mer, ou tant de villes toutes si parées ? Quel souverain du temps jadis a pu jamais se flatter, en voyageant dans son empire, d'en rencontrer chaque jour une autre, souvent même d'en traverser deux ou trois sur sa route, dans la même journée ? On serait tenté de dire que les princes d'autrefois ne régnaient que sur des déserts garnis de places fortes, tandis que vous, Romains, réglez seuls sur des villes. Sous votre régime, toutes les villes grecques reflourissent, et les monuments, les œuvres d'art dont elles sont ornées, concourent tous également à votre glorification. Les côtes et l'intérieur des terres fourmillent de villes, les unes fondées sous votre règne, d'autres bâties ou agrandies par vous-mêmes. L'Ionie est au premier rang pour l'éclat et la beauté de ses cités, peu avant elle excellait, auparavant déjà, sur les autres pays, par les grâces naturelles et la parure, autant elle a encore gagné depuis, par la comparaison du présent avec le passé. La grande et superbe ville d'Alexandrie est devenue, comme le collier qui étincelle sur la gorge d'une femme opulente, un des bijoux de votre empire, entre tant d'autres de vos possessions. Toute la terre est en habits de fête ; elle a quitté son ancien costume bardé de fer, et ne rêve que magnificences, parures et plaisirs de toute espèce. Toutes les villes sont possédées de la même ambition ; chacune n'aspire qu'à paraître, sinon la plus belle, au moins la plus jolie. Tout est rempli de stades, d'aqueducs, de propylées, de temples, d'ateliers et d'écoles ; tout autorise à dire que la terre, cette malade d'autrefois, est maintenant revenue à une santé florissante. Voyant comme vos dons affluent sans cesse, avec une générosité dont les grâces se répandent également partout, on ne saurait même appeler aucune de vos villes plus favorisée que les autres. Toutes sont radieuses d'élégance et de splendeur ; toute la terre est ornée comme un vaste jardin.*

Cette admiration du rhéteur, excitée par la multitude et la beauté des villes d'un empire qui embrassait tout le monde alors connu, est justifiée non seulement par le témoignage de nombreuses ruines de cette ancienne splendeur, mais aussi par maintes données, statistiques et autres, parvenues jusqu'à nous. Bien que le temps auquel se rapporte l'assertion d'Élien², que l'Italie comprenait autrefois 1177 villes, soit aussi incertain que le fondement sur lequel elle repose, il n'en est pas moins probable que la période d'Auguste à Commode, celle de la plus grande prospérité du pays³, fut aussi celle où il renfermait le plus de villes importantes, riches et florissantes. Parmi les dix-huit villes d'Italie, réputées les plus belles sous le rapport de leur situation, de leur aspect architectural et de leur opulence, que les triumvirs promirent, en l'an de Rome 744, aux soldats, en gage de leur paye, Appien (*B. c.*, IV, 3) mentionne, comme les plus importantes, Capoue, Rhegium (Reggio), Bénévent, Vénusie (Venosa), Nucérie (Notera), Ariminum (Rimini) et Hipponium ou Vibo (auj. Bivona). Au temps de Strabon (V, 1, 12, p. 218 C), c'était la haute Italie ou Gaule Cisalpine qui l'emportait sur toutes les autres parties de la péninsule, pour la grandeur et la richesse des villes. De celles-ci, Vérone est la seule dont les ruines gardent encore le souvenir de cette ancienne splendeur ; mais, dans l'antiquité, Milan (Mediolanum), Padoue (Patavium), Ravenne, la Venise antique, bâtie sur pilotis et seulement accessible au moyen de ponts,

¹ *Orat.*, XIV, p. 223 à 225. Pour la date, voyez Waddington, *Mém. de l'Inst.*, 1867, p. 255.

² *Var. Histor.*, IX, 16.

³ Hœck, *Histoire de Rome*, I, 2, 151 (en allem.).

ainsi que pour des navires, Aquilée, la grande place de commerce du temps, Plaisance, Crémone¹, Parme, Modène (Mutina), Bologne (Bononia), Rimini, que nous avons déjà nommé, Pavie (Ticinum) et Tortone (Dertona), avaient une importance égale, sinon supérieure. Dans la moyenne Italie, des ruines comme celles d'Oriculum et d'Assise témoignent aussi du lustre des villes, et, dans la basse Italie, Herculaneum et Pompéji montrent que même les villes moyennes étaient suffisamment pourvues d'édifices publics pour le nombre, la bonne apparence et le luxe de la décoration, dans un cadre plus modeste.

Josèphe (*B. j.*, II, 16), se fondant sur une estimation probablement très arbitraire et quelque peu suspecte d'exagération, porte à environ 1.200 le nombre des villes de la Gaule ; cependant Jules César passait déjà pour en avoir pris plus de 800², et, bien qu'une grande partie de celles-ci n'eussent peut-être encore, au temps de l'empire, que l'aspect de grands villages ; il n'est pas moins vrai que maintes autres, notamment dans la Gaule Narbonnaise, comme Arles, Narbonne, Orange (Arausio), étaient bien supérieures alors aux villes, portant les mêmes noms, qui occupent aujourd'hui les mêmes emplacements.

En Espagne, la Tarraconaise, comprenant le nord et la moitié orientale de la péninsule ibérique, comptait, d'après les dénombrements faits sous Auguste, sur un total de 472 localités plus ou moins peuplées, 179 communes s'administrant elles-mêmes ; la Bétique, formée des provinces de Séville, de Cordoue et de Grenade, ainsi que de parcelles des provinces limitrophes ; 175 villes³, parmi lesquelles Gadès (Cadix), où il y avait, du temps de Strabon, 500 notables possédant chacun au moins 400.000 sesterces⁴, appartenait à la catégorie des plus grandes et des plus riches de l'empire. L'état florissant et prospère des nombreuses villes de la Numidie et de l'Afrique, sous la domination romaine, est également attesté par des restes considérables de leur ancienne splendeur. Dans cette dernière province, Carthage avait jadis régné sur trois cents villes⁵, et là, comme en Numidie, le nombre des villes avait, depuis, augmenté plutôt que diminué. Encore en l'an 484 de notre ère, la population y était si dense que la province d'Afrique, comprenant la régence actuelle de Tunis, avec le littoral adjacent à l'est de celle-ci, ne comptait pas moins de 174 sièges épiscopaux, et que la Numidie (Algérie occidentale) en avait 123 de son côté⁶. Dans plus de vingt villes de ces deux provinces, il existait encore maintenant des ruines ou vestiges d'amphithéâtres en pierre, parmi lesquels celui de Thysdrus, une des ruines les plus imposantes du temps des Romains, ne le cède pas trop au Colisée même⁷. Au troisième siècle de notre ère, Carthage s'était tellement relevée, d'ailleurs, qu'elle disputait à Alexandrie la seconde place après Rome. La population de l'Égypte, qui doit avoir eu sept millions d'habitants sous les Ptolémées, s'était accrue jusqu'à 7.800.000 âmes dans le cours du premier siècle ; or, elle était tombée à deux millions avant Méhémet-Ali. On y trouvait, assurément ; 20.000 localités habitées ; anciennement déjà, sous les Ptolémées même 30.000. Elle était toujours encore richement pourvue de villes ; et, bien que celles-ci fussent petites et obscures pour la plupart, Pline l'Ancien y trouve à énumérer près de quarante cités considérables, parmi lesquelles Alexandrie

¹ Dion Cassius, LXV, 15 ; Tacite, *Hist.*, III, 33, etc.

² Plutarque, *César*, ch. XV.

³ Marquardt, *Manuel*, III, 1, 82 à 84.

⁴ Strabon, III, 173, etc.

⁵ *Ibidem*, XVII, p. 1189.

⁶ Marquardt, III, I, 227 à 229.

⁷ Voir l'annexe n° 3 du livre VI sur les amphithéâtres romains.

pouvait rivaliser avec Rome, pour la magnificence et la grandeur de ses édifices notamment, comme aussi sous d'autres rapports. Au quatrième siècle encore, l'Égypte avec la Libye et la Pentapole, réunissait cent sièges, épiscopaux¹.

La capitale de la Syrie, Antioche, marchait de pair avec Alexandrie pour l'étendue, la splendeur et la richesse de sa population. L'incomparable magnificence architecturale d'Héliopolis (Baalbek) et de Palmyre, d'un effet si saisissant jusque dans ses ruines, date en partie aussi déjà du deuxième siècle de notre ère. Il est fait mention plusieurs fois de cinq cents villes de la province d'Asie², qui embrassait le littoral et les îles de l'Ionie, de l'Éolide et de la Doride, ainsi que la Phrygie, la Mysie, la Carie et la Lydie ; il y a donc lieu de croire que ce nombre avait aussi pour base une donnée officielle. Sur onze villes de cette province, qui briguerent, en l'an 26 après Jésus-Christ, l'honneur d'être admises à ériger un temple à l'empereur Tibère, cinq, parmi lesquelles se trouvait Laodicée, essuyèrent un refus immédiat, comme trop peu importantes ; cependant Strabon rapporte de cette ville que la production lainière et la fertilité de son territoire l'avaient enrichie, comme aussi qu'elle était devenue grande par la munificence de quelques-uns de ses citoyens. Un certain Hiéron lui avait laissé un héritage de plus de deux mille talents (11.788.125 fr.) ; après lui et à son exemple, le rhéteur Zénon et Polémon, que Marc-Antoine et Auguste avaient élevé à la dignité royale, s'étaient plu en outre à l'embellir, en la dotant de monuments et d'autres constructions nouvelles³. Cela peut donner une idée de la splendeur et de la richesse des six villes admises au concours : Halicarnasse, Pergame, Éphèse, Milet, Sardes et Smyrne. Éphèse passait même pour être mie des villes les plus, populeuses et les mieux construites du monde entier ; cependant la première place, dans la province, ne fut jamais contestée à Smyrne. Parmi les villes de la Bithynie, dont il sera question plus loin, Nicée et Nicomédie se disputaient le premier rang. Cette dernière avait été, d'après Ammien (xxii, 9, 3), tellement agrandie et embellie par divers empereurs, que Julien l'Apostat, à la vue du grand nombre d'édifices publics et de bâtiments privés qu'elle renfermait, se crut transporté dans un quartier de Rome. On estimait, au troisième siècle, à 400.000 âmes la population de Césarée en Cappadoce⁴.

La Grèce, quoique bien déchue, réunissait encore, dans sa partie continentale, sans la Thessalie et l'Épire, sous le règne des Antonins, à côté d'un très grand nombre de villages et de petites villes, plus de cent communes ayant conservé l'animation de véritables cités, dont soixante appartenant au Péloponnèse⁵.

Dans les, pays du nord aussi, où la culture romaine se propagea si rapidement ; les villes arrivèrent en très peu de temps à une étonnante prospérité. Cologne, d'après Tacite (*Hist.*, IV, 63), était devenue dès l'an 71 de notre ère, c'est-à-dire vingt et un ans seulement après la fondation de cette colonie romaine, par les progrès qu'elle avait faits en importance et en richesse, un objet d'envie pour les Germains de la rive droite du Rhin. Trèves, non moins florissante, comme on sait, était regardée comme la Rome des Gaules, dont elle devint même la

¹ Marquardt, III, 1, 208. — Plin., *Hist. nat.*, V, 60 à 65.

² Josèphe, *Bell. Jud.*, II, 16 — Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 3 — Apollonius de Tyane, *Lettres*, 58.

³ Tacite, *Annales*, IV, 55. — Gibbon, ch. II, S1, etc. — Strabon, XII, p. 578 C. — Voir aussi Tacite, *Annales*, XIV, 27 (*ex illustribus Asiae urbibus Laodicea*).

⁴ Zonaras, XII, 23, édit. Dindorf, III, 141.

⁵ Herzberg, *Histoire de la Grèce sous les Romains*, II, 438 (en allemand).

capitale au quatrième siècle. Les terres décumates, dans l'angle de la partie sud-ouest de l'Allemagne, entre le Rhin et le Neckar, ne furent en possession des Romains que depuis la fin du premier siècle jusqu'à la seconde moitié du troisième ; cependant on a trouvé, dans le Wurtemberg seul, auprès de 160 villes et autres localités, des vestiges de colonies romaines plus ou moins considérables, de l'état florissant desquelles témoignent des restes de bains, d'aqueducs, d'ornements en marbre, de sculptures, de mosaïques, de bronzes, de verreries et de poteries décorées, ainsi que les traces de l'existence d'anciens collèges industriels¹.

Lors de la révolte qui eut lieu dans l'île de Bretagne en 61 après Jésus-Christ, dix-huit ans après la conquête du pays, les indigènes n'eurent point de peine à s'emparer de Camulodunum (Colchester), parce que l'on avait plus songé, dans la construction de cette ville, à en faire une résidence agréable qu'à la fortifier. Il y existait ainsi déjà une curie, un théâtre et un temple de Claude, dans lequel les soldats romains purent se maintenir pendant deux jours. Londinium (Londres) était, dès lors, une place de commerce très animée. Dans ces deux villes et à Verulamium, près de Saint-Albans, les rebelles égorgèrent environ 70.000 Romains et alliés de ceux-ci². Agricola mit ensuite à profit le premier hiver de son séjour en Bretagne, celui de l'année 78, pour habituer, par les jouissances de la vie, à une existence tranquille et paisible les habitants dispersés, incultes et partant belliqueux de l'île, en poussant, par des exhortations et des subventions, à la construction de temples, de halles et marchés (*fora*), ainsi que de maisons d'habitation, et bientôt on passa également à celle de thermes et de portiques³. Telle fut la promptitude avec laquelle s'embellit de bâtiments de luxe cette province, la plus reculée de l'empire, cette île dont le prince vaincu, Caractacus, n'avait pu comprendre, en voyant Rome pour la première fois, à une époque antérieure de la durée d'une génération à peine, comment les possesseurs de tant de magnificence pussent convoiter les misérables huttes des sauvages de son pays⁴.

Dans la Dacie, qui comprenait la Transylvanie, le Banat, la Valachie et toute l'ancienne Moldavie, quinze siècles n'ont pu détruire complètement ce que la domination romaine avait créé en 470 ans. Une multitude de restes et de débris de toute espèce, offrant la plus grande variété, y témoignent de l'existence de plus de cent colonies romaines plus ou moins florissantes à cette époque, pour la plupart situées en Transylvanie⁵. Après tous ces faits, à l'appui desquels on pourrait encore en invoquer beaucoup d'autres, il est indubitable que Trajan ne s'écartait pas de la plus stricte vérité, en écrivant à Pline qu'il n'y avait pénurie d'architectes experts et ingénieurs dans aucune province⁶.

Le patriotisme municipal, un des meilleurs côtés de la vie dont étaient animées les villes de l'antiquité, alors développé à un si haut degré et nourri encore, à l'époque dont il s'agit ici, par l'autonomie relative qu'avaient conservée les communes, était, tant pour celles-ci que pour les particuliers y ayant droit de cité, le plus fort des aiguillons poussant à doter les villes, dans la mesure des

¹ Stælin, *Histoire du Wurtemberg*, I, 104 à 109 (en allem.).

² Tacite, *Annales*, XIV, 31 à 33.

³ Le même, *Agricola*, ch. XX.

⁴ Dion Cassius, LX, 33.

⁵ Neigebauer (*la Dacie*, p. 5, en allemand) énumère 122 de ces colonies, dont 89 en Transylvanie, de l'origine romaine desquelles il existe des preuves plus ou moins authentiques.

⁶ Pline le Jeune, *ad Traj. epist.*, 40, édit. Keil ; voyez aussi 18 et 62.

ressources existantes, voire même au, prix de grands sacrifices, de toutes les constructions et de tous les établissements d'utilité publique dont le besoin s'y faisait sentir, ainsi qu'à les embellir de toutes les manières. Le désir de paraître avec un air d'importance, de dignité et de splendeur, qui agissait alors si puissamment sur l'humanité, dominait les communes non moins que les individus, et, selon toute apparence ; il les portait même, assez souvent, à faire des efforts dépassant leurs moyens de fortune. Ajoutez-y, particulièrement dans les contrées grecques, la jalousie, cette ancienne maladie des Hellènes¹, dont toutes les villes étaient animées les unes contre les autres, avec la manie, qui en dérivait pour chacune, de chercher constamment à renchérir sur les autres.

Quant aux colonies romaines, elles aspiraient toutes, plus ou moins, à se présenter sous l'aspect d'une copie réduite de la capitale², ambition qui se manifestait jusque dans l'habitude d'emprunter des noms de localités romaines. Ainsi Ariminum avait son Aventin, plus son Gemalus et un Velabrum³, tout comme Antioche en Pisidie, qui avait en outre son quartier toscan ; il y avait une région esquiline à Bénévent, une région palatine à Herculaneum, et un Vatican⁴ à Lyon, ainsi qu'à Mattiacum, chef-lieu du pays des Cattes (la Hesse actuelle). Les colonies et les municipes avaient, aussi bien que Rome elle-même, leurs thermes, leurs théâtres, leurs cirques et leurs amphithéâtres, mais surtout leurs places publiques (fora) ornées de temples et de portiques ; enfin, leurs capitales bâties sur une hauteur et ordinairement couronnées, comme celui de Rome, par des temples consacrés à Jupiter, à Junon et à Minerve. Des capitales sont tantôt occasionnellement mentionnées dans nombre de villes de l'Italie et des provinces, comme Capoue, Bénévent, Marruvium (aujourd'hui San-Benedetto, dans le pays des Marses, au nord-est du lac Fucin), Histonium, Ravenne, Vérone, Milan, Séville (?), Toulouse, Nîmes, Autun, Reims, Trèves, Constantine, Thamugas, entre autres ; tantôt le nom ne s'en est conservé, comme à Florence et à Cologne, que dans des dénominations d'églises telles que, par exemple, celle de Sainte-Marie du Capitole⁵.

La mise en œuvre des constructions municipales incombait tantôt à des commissaires, nommés spécialement à cet effet, et que l'on appelait curateurs des travaux (*curatores operum*)⁶ tantôt aux fonctionnaires les plus élevés de l'administration communale, qui changeaient tous les ans et dont la pratique ordinaire était de traiter à forfait, pour ces travaux, avec l'entrepreneur le plus modéré dans ses prétentions, puis de recevoir les bâtiments achevés⁷. *Quand les villes, dit Plutarque⁸, mettent au concours l'édification d'un temple ou l'érection d'un colosse, elles écoutent les artistes qui viennent faire leurs offres, ainsi que présenter leurs plans et devis ; puis, elles portent leur choix sur celui qui promet*

¹ Suivant l'expression d'Hérodien (III, 2, 8).

² Aulu-Gelle, XVI, 43.

³ Place située entre le quartier toscan (*vicus tuscus*) et le marché aux bœufs, à Rome. — Le Gemalus était une colline qui tenait au mont Palatin.

⁴ De Rossi, *Nuove osservazioni intorno la topografia Puteolana*, Bull. Nap., N. S., II, p. 156 ; Henzen-Orelli, vol. III, *Index*, p. 169, etc.

⁵ Braun, *les Capitales*, en allemand. — Voir aussi pour Séville, Hubner, *C. I. L.*, II, 1194 ; puis Preller, *Mythologie romaine*, 215, 3 (en allemand) ; Henzen-Orelli, 6139, 6978, etc. ; Aristide, *Orat.*, I, p. 6, et II, p. 12 Jebb ; Pausanias, II, 4, 5 (pour Corinthe) ; *C. I. G.*, II, 2943 (pour Nysa en Carie, du temps des triumvirs) ; 3074 (pour Téos).

⁶ Henzen-Orelli, *Index*, p. 161. — Voir aussi *Annali d. Inst.*, XXIII, p. 15.

⁷ Mommsen, *Droits municipaux de Salpensa et de Malaca* dans les *Dissertations de la Société saxonne*, classe de philosophie et d'histoire, II, 445, etc.

⁸ *An vitiositas*, etc., ch. III.

de mener l'œuvre à bonne fin le plus promptement, de la manière la plus parfaite et avec le moins de dépense.

La communication de quelques extraits de la correspondance que Pline le Jeune, étant gouverneur de la Bithynie, entretenait avec Trajan, vers l'époque de 111 à 113, laisse tomber plus de jour sur l'étendue, l'importance et le but de ces constructions municipales. L'autorisation impériale était nécessaire pour toutes les constructions nouvelles¹. Pline l'obtint, en faveur de Pruse, près de l'Olympe, pour la construction d'un nouvel établissement de thermes, qui fût en rapport avec la dignité de cette ville et l'éclat du règne ; on les éleva sur l'emplacement d'une maison en ruines, et l'on embellit ainsi, du même coup, l'endroit le plus laid de la ville². A Nicomédie, un aqueduc, qui avait coûté à cette ville 30.329.000 sesterces, soit environ 8.250.000 fr., était resté inachevé ; puis, on l'avait démolit et on avait fait de même d'un second, pour lequel avaient été dépensés aussi déjà 200.000 sesterces. Sur ce, Trajan accorda la permission d'en construire un troisième, dont les arches, partie en pierre de taille, partie en brique, devaient conduire les eaux jusque dans les quartiers supérieurs de la ville. Pline donna l'assurance que cette construction promettait, au point de vue de l'utilité publique comme à celui de la beauté architecturale, un monument tout à fait digne du règne de Trajan³. Peu de temps auparavant on avait commencé, dans la même ville, à bâtir un nouveau forum à côté de l'ancien⁴. A Nicée, la construction d'un théâtre avait déjà dévoré plus de 10 millions de sesterces ou 2.720.000 fr. ; des particuliers avaient offert d'y pourvoir, de leurs propres deniers, à divers embellissements, notamment d'établir un portique, au-dessus de l'espace affecté aux spectateurs, et des basiliques, dans le pourtour. Mais, avant même que le corps de bâtiment principal fût achevé, on y découvrit des crevasses telles que, toute réparation, paraissant peine perdue, on crut devoir y renoncer. A la place du gymnase, qui avait brûlé, on en bâtit, en même temps, un plus grand et plus vaste, dont l'architecte chargé de continuer les travaux de construction, commencés par un autre, déclara toutefois les murs, bien qu'ils eussent l'épaisseur colossale de 22 pieds romains ou environ 7 mètres, trop faibles pour supporter le poids des bâtisses projetées en surélévation. A Claudiopolis, il y avait un gigantesque établissement de bains municipal en construction⁵. De plus, Trajan permit la construction d'un aqueduc, pour conduire des eaux d'une distance de 16 milles (environ 23 kilomètres) à Sinope, dans le cas où elle ne dépasserait pas les moyens de cette ville, vu que cette entreprise ne pouvait manquer d'y ajouter beaucoup à la salubrité et à l'agrément⁶. La belle et superbe ville d'Amastris offrait ; entre autres constructions magnifiques, une rue très bien bâtie et très longue, n'ayant que l'inconvénient d'être parcourue, dans toute sa longueur, par une rivière dont s'exhalait de mauvaises odeurs ; dans ce cas aussi, Trajan permit à la municipalité de couvrir la rivière, aux frais de la ville⁷.

Il y a lieu de supposer que la plupart des provinces de l'empire romain étaient, quant à l'aisance dont jouissaient les villes, et à l'emploi des grands moyens qu'elles affectaient aux constructions, dans la même situation qu'indiquent, en

¹ Rein, dans la *Real-Encyclopædie de l'antiquité classique*, V, 229, publiée à Stuttgart.

² Pline le Jeune, *ad Trajanum epist.*, 23, etc., 70, etc.

³ *Ibidem*, 37, etc.

⁴ *Ibidem*, 40.

⁵ Pline le Jeune, *ad Traj. ep.*, 39.

⁶ *Ibidem*, 90, etc.

⁷ *Ibidem*, 94, etc.

Bithynie, les données qui précèdent. Des constructions importantes pour toute une contrée furent exécutées par plusieurs villes, conjointement et à frais communs ; ainsi celle du pont d'Alcantara, achevé de 105 à 106, par onze municipes de la province de Lusitanie¹.

Parmi les revenus ordinaires des villes, figuraient les droits d'entrée en charge, qu'avaient à payer à la caisse municipale les hommes et les femmes portés, par élection, à des offices honorifiques ou à des sacerdoces, ainsi que les personnes élues membres du conseil communal (*décurionat*), du second état (*augustalité*) ou du comité préposé à celui-ci (*sévirat*)². Ces droits s'élevaient souvent à des chiffres assez considérables : ainsi, on payait 10.000 sesterces (2.718 fr. 75) pour l'admission au duumvirat à Pompéji³. La somme de 400.000 sesterces, qu'une dame élue à vie prêtresse flamine (*flaminica*) à Calama, en Numidie, avait promise pour la construction d'un théâtre, présente, il est vrai, le caractère d'une largesse exceptionnelle⁴.

Les taxes légales d'entrée en charge, qui, dans la province d'Afrique, variaient selon les municipes, étaient, pour l'office de prêtre flamine ou flaminat, de 4.000 sesterces à Lambessa, de 2.000 à Véréconda et de 10.000 à Diana⁵. Mais il était probablement d'usage, partout, de payer plus que le minimum du tarif, ou de joindre à la taxe d'autres prestations, qui pouvaient aussi, dans certains cas, tenir lieu de paiement, comme des spectacles, des repas donnés au peuple, ou des constructions d'utilité publique. Ainsi, par exemple, un certain T. Flavius Justin, à Porto-Torrès, dans l'île de Sardaigne, paya 35.000 sesterces pour son élection à la plus haute magistrature de l'endroit, la quinquennalité, et fit en outre construire à ses frais un bassin, qu'il eut soin de pourvoir aussi de la conduite d'eau nécessaire pour l'alimenter⁶. A Eclanum, il arriva une fois que les quatuorvirs, suivant une résolution du conseil communal, firent, avec l'argent qu'ils devaient pour leur élection à cet office honorifique, établir et paver un chemin traversant le marché aux bestiaux⁷. A Lanuvium (Città Lavigna), les fonds provenant des droits d'entrée en charge versés par les prêtres, ainsi que d'autres recettes, furent, avec la permission de Septime Sévère et de Caracalla, employés à la construction de thermes et à d'autres usages analogues⁸.

Ce même patriotisme municipal, qui poussait les villes à rivaliser entre elles, dans les constructions du temps, de toutes leurs forces ou même au-delà de celles-ci, animait ordinairement aussi les particuliers aisés, citoyens de ces villes. Ils étaient en partie, d'ailleurs, aiguillonnés simultanément par le glorieux désir de porter leurs noms à la postérité, dans la forme la plus digne, par des inscriptions gravées sur de grands bâtiments, dont l'inviolabilité était garantie par des dispositions légales (*Digeste*, loi X). Mais souvent il suffisait de l'ambition qui trouvait son contentement dans les offices, municipaux, dans des éloges publics, des couronnes ou des statues décernées, des sièges d'honneur, etc., pour déterminer maint citoyen à donner de grandes sommes, applicables à la construction d'édifices publics, ou pousser même, quelquefois, les plus ambitieux à se ruiner ainsi ; car l'opinion publique, attendant toujours encore, et même

¹ Hubner, *C. I. L.*, II, p. 89 à 96.

² Marquardt, III, 1, 382, n. 2432 : — Voir aussi *Digeste*, XII, 6, § 2.

³ Mommsen, *I. R. N.*, 2378.

⁴ Henzen-Orelli, 6001.

⁵ Hirschfeld, *I Sacerdotii nell' Africa*, *Ann. D. Inst.*, 1800, p. 62 à 65.

⁶ Henzen-Orelli, 7080.

⁷ Ibidem, 7057 ; voir aussi 6984.

⁸ Henzen, *Bull. d. Inst.*, 1862, p. 158, etc.

exigeant parfois, comme dans les anciennes républiques, des notables et des riches de grandes prestations au bénéfice de la commune, mettait, sans doute, bien des personnes dans l'obligation de se résoudre à de grands sacrifices, contre leur gré même. Effectivement, les dons faits continuellement, à cette époque, par des particuliers, dans toutes les grandes cités et nombre de villes moindres, à titre de contribution volontaire aux entreprises et charges communales, atteignaient des proportions vraiment étonnantes, et les constructions effectuées avec les deniers des particuliers ont, notamment dans un grand nombre de villes, surpassé de beaucoup, comme il est probable, en étendue et en importance, les constructions municipales, qu'elles permettaient précisément de limiter, et tendaient à réduire.

L'autorisation impériale n'était pas nécessaire pour ces constructions, d'intérêt public, entreprises aux frais des particuliers, hormis les cas où elles avaient pour mobile l'esprit de rivalité contre une autre ville, et où elles pouvaient former un motif de rébellion, ou bien devaient être exécutées dans le voisinage d'un théâtre ou d'un amphithéâtre (*Digeste*, loi X, 3). Il s'est conservé dans la littérature du temps, et plus encore dans les monuments de toutes les provinces de l'empire romain, une multitude de passages et d'inscriptions témoignant de pareilles constructions d'utilité publique, dues à des particuliers, depuis les plus infimes jusqu'aux plus somptueuses, ayant un caractère véritablement princier, depuis la réparation d'un parquet, jusqu'à l'édification de portiques de temples et de théâtres. Après que les villes eurent reçu de l'empereur Nerva la permission d'accepter des legs¹, ces legs, pour l'objet de travaux publics, devinrent très fréquents, et il n'était pas rare de voir les testaments imposer à des héritiers l'obligation de faire construire des thermes, un théâtre ou un stade².

Quelques exemples rendront plus sensible la généralité de la participation des particuliers notables à l'embellissement des villes qu'ils habitaient, et ce qu'il y avait de grandiose dans ce qu'ils faisaient ainsi pour elles. Après la destruction de Crémone en l'an 69, ce fut la munificence des citoyens qui restaura les places publiques et les temples de cette ville³. Le grand-père de la troisième femme de Pline le Jeune avait fait ériger à Côme, en son propre nom comme en celui de son fils, une superbe colonnade, et fait don à la ville d'un capital affecté à l'embellissement de ses portes⁴. A Oretum, dans la Tarraconaise, un citoyen fit construire, à la requête du conseil et de la bourgeoisie, en l'honneur de la *divine* maison impériale, un pont, qui lui coûta 80.000 sesterces (21.750 fr.), et qu'il inaugura par des jeux du cirque⁵, également à ses frais. Le médecin Crinas dépensa près de 10 millions de sesterces ou 2.720.000 fr. en murailles, qu'il fit élever à Marseille, sa ville natale, et ailleurs. Les deux frères Stertinius épuisèrent leur fortune par les constructions dont ils dotèrent la ville de Naples⁶. Dion de Pruse, dont le grand-père avait sacrifié toute sa fortune aux intérêts de sa commune, y bâtit lui-même une colonnade près des thermes, avec boutiques

¹ Rein, dans l'*Encyclopédie* de Stuttgart, déjà mentionnée, V, 228. — Voir aussi Henzen-Orelli, 8943 (*Forum Julii*).

² Gaius, III, de *Legatis ad Ed. Præt.* (*Digeste*, XXXV, 2, 80, § 1). — Voir aussi, par exemple, Suétone, *Tibère*, ch. XXXI : *Iterum censente, ut Trebianis legatam in opus novi theatri pecuniam ad munitionem viæ conferre concederetur* (Une autre fois il avait voulu qu'on permît aux habitants de Trébie de consacrer à la réparation d'une route la somme qu'on leur avait léguée pour construire un nouveau théâtre), etc.

³ Tacite, *Hist.*, III, 34.

⁴ Pline le Jeune, *Lettres*, V, 11.

⁵ *C. I. L.*, II, 3221.

⁶ Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 8, etc.

et ateliers, pour lesquels le terrain seul lui avait coûté 50.000 drachmes, soit environ 50.000 fr.¹

Un certain Quadratus enfin, le bisaïeul d'Apelle, consul en 93, à titre de substitut, puis en 105 ², et qu'il importe de ne pas confondre avec le sophiste Quadratus, proconsul de la province d'Asie en 165 ³, avait été, d'après le rhéteur Aristide aussi⁴, comme envoyé par Dieu pour rajeunir la ville de Pergame, qui tombait de vétusté, et dont il fit ce qu'elle devint alors ; si d'autres races pouvaient se dire issues de cette ville, c'était le cas de dire de celle-ci, relativement à son bienfaiteur, qu'elle était plutôt issue de lui, comme elle ne se faisait pas faute de le reconnaître hautement dans les salles de conseil et les théâtres, ainsi que sur les places publiques, dans toutes les parties de la ville, enfin, toutes ayant été également embellies par lui.

En général, c'étaient, dans les pays helléniques, particulièrement les sophistes qui employaient une partie des richesses, souvent énormes, dont ils devaient l'acquisition à leur art, à des constructions ayant pour objet l'embellissement des localités où ils étaient nés ou avaient pris leur domicile. Nicétès établit à Smyrne des rues splendides, et élargit la ville jusqu'à la porte d'Éphèse. Alexandre de Cotyéum, suivant le rapport exagéré d'Aristide, fit rebâtir sa ville natale presque entièrement à neuf⁵.

Damien d'Éphèse, disciple d'Aristide et d'Adrien, joignit, entre autres, le temple de Diane à cette ville, au moyen d'une halle couverte, de la longueur d'un stade (589 pieds), afin de procurer aux dévots la facilité de se rendre, même par la pluie, à ce temple ; et, dans le rayon sacré qui en dépendait, il fit construire une immense salle, magnifiquement ornée, de *pavonazzetto*, pour les festins des sacrifices. Ses descendants aussi furent très honorés à Éphèse, en raison du peu de cas qu'ils faisaient de la possession de l'argent⁶.

Cependant les plus grands bienfaits et services rendus de l'espèce furent éclipsés par la munificence inouïe et plus que princière d'Hérode Atticus (né à Marathon en 101, mort en 177), un des hommes les plus marquants de son temps, pour la fortune et le rang, consul en 143, et sans contredit le premier parmi les sophistes ou rhéteurs par excellence de l'époque. Il mettait son ambition à porter son nom à la postérité par d'énormes et magnifiques constructions, qu'il fit exécuter dans l'intérêt public, non moins que par ses discours, grandement admirés des contemporains. Des premières, il s'est conservé des restes nombreux et des mentions plus nombreuses encore ; des seconds, il ne reste absolument plus rien. En 125 déjà, alors qu'Hérode était préfet des villes libres d'Asie, son père Jules Atticus l'avait mis en état de se montrer grand et généreux pour la cité de la Troade, en l'autorisant à ajouter aux 3 millions de drachmes (équivalant à autant de millions de francs), qu'Adrien lui avait accordés pour un aqueduc, le supplément de 4 millions, nécessaire pour l'achèvement des travaux. La munificence d'Hérode s'étendit ; plus tard, à l'Italie aussi, où il dota pareillement d'un aqueduc la ville de Canusium (Canosse) ; cependant elle se

¹ Dion Chrysostome, *Or.*, XLVI, p. 519 à 521 M.

² Waddington, *Vie du rhéteur Aristide (Mémoires de l'Institut, 1867, p. 258, etc.)*.

³ Clinton, *Fast. rom.*, ad annum 165.

⁴ *Or.*, X, p. 70 J, éd. Dindorf, I, 116, etc. — Voir en outre *ibidem*, éd. Dindorf, I, 510, 514 et 526, ainsi que le travail précité de Waddington (p. 257, etc.), au sujet des constructions d'un certain Rufin (qui fut peut-être le père du sophiste Claude Rufin), à Smyrne probablement.

⁵ Lehrs, *Qu. ep.*, p. 9, 7.

⁶ Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 23.

porta de préférence sur la Grèce, avant tout sur l'Attique, sa patrie, et particulièrement sur la capitale de celle-ci, Athènes, à proximité de laquelle il finit ses jours, dans une retraite aristocratique, à Céphisia, lieu charmant qui sert, encore aujourd'hui, de villégiature en été. Il fit parvenir des secours aux villes de l'Eubée, du Péloponnèse et de la Béotie, aida celle d'Oricum, en Épire, à se relever de sa décadence, construisit à Corinthe un théâtre couvert, à Olympie un aqueduc, aux Thermopyles des bassins pour des bains sulfureux, et orna le stade, à Delphes, de marbre du Pentélique. Il songeait même au percement de l'isthme corinthien. Dans l'Attique, il fit restaurer, au demos Myrrhinus, un temple de Minerve, fit revêtir complètement, de la façon la plus splendide, à Athènes même, dans un espace de quatre ans, le stade des Panathénées de Lycurgue de marbre du Pentélique, érigea sur le rocher qui en domine les côtés, longitudinalement, un temple de la Fortune, avec une statue de la déesse en ivoire, et bâtit au pied de l'Acropole, en l'honneur de sa défunte épouse, Régilla, un théâtre couvert en bois de cèdre (l'Odéon). Ce théâtre, qui pouvait contenir environ six mille personnes, et l'emportait, au dire de Pausanias, sur toutes les constructions analogues, pour la grandeur et la magnificence de l'aménagement, se trouve aujourd'hui remis à découvert. A la mort de Régille, Hérode ne se borna pas à faire peindre en noir l'intérieur de sa maison, ainsi qu'à y faire tendre des draperies et étendre des tapis de même couleur, mais il la fit aussi décorer de marbre noir de Lesbos¹, d'où l'on peut conclure que son amour du faste s'étendait également aux constructions qu'il faisait exécuter pour, son usage privé.

On voit, par ce qui précède, que les plus généreux d'entre les riches et les personnages du temps ne bornaient pas leur munificence aux villes où ils étaient nés ou domiciliés, bien qu'il n'y eût peut-être pas, parmi eux, de pareil à Hérode, lequel, ayant à se justifier devant un tribunal de l'accusation, portée contre lui, d'avoir causé la mort de sa dite femme, Régille, doit avoir répliqué à son adversaire, qui se vantait d'avoir été le bienfaiteur d'une ville d'Italie : *Et moi aussi, je pourrais invoquer en ma faveur beaucoup de services rendus du même genre, si j'avais à répondre devant le tribunal du monde entier*². Il était probablement de règle que des municipaux élevés au rang de sénateurs, avec l'obtention duquel ils cessaient d'être citoyens de leur ville natale, ou parvenus à d'autres hautes positions, à Rome, et les grands seigneurs romains qu'un lien de patronage, ou autre, rattachait à certaines villes, témoignassent, par des constructions dont ils faisaient les frais, ou par d'autres dons en leur faveur, de l'attachement et de la bienveillance qu'ils avaient pour elles. Ainsi Pline le Jeune, qui légua par testament à Côme, sa ville natale, une somme considérable, pour la construction, l'aménagement et l'entretien de thermes, montra sa reconnaissance à la ville de Tifernum Tiberillum, qui l'avait choisi pour patron très jeune, par la construction d'un temple, dont il célébra l'inauguration par un festin solennel³. Ummidia Quadratilla, dame du plus grand monde, qui mourut vers l'an 107, presque octogénaire, était originaire de Casinum : or une inscription trouvée dans cette ville nous apprend, en quatre lignes, qu'elle avait fait bâtir à ses frais, pour l'usage des Casinates, un amphithéâtre et un temple⁴. Dasumius, probablement l'auteur du sénatus-consulte Dasumien de l'an 101, avait commencé à orner Cordoue, sa ville natale, d'édifices publics, de

¹ Keil, *Hérode Atticus*, dans la *Real-Encyclopædie* de Stuttgart, I, 2^e éd., 2096, etc.

² Philostrate, *Vies des Sophistes*, II, 1, 8.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, IV, 1.

⁴ *Ibidem*, VII, 24, et Orelli, 781.

l'achèvement et de la remisé desquels il chargea, par son testament, fait en l'an 109, une commission formée d'hommes de loi et d'experts¹. Un autre, Dasumius Tullus, consul sous Marc-Aurèle, acheva la construction de thermes, pour lesquels son père, P. Tullius Varron, consul sous Trajan, avait légué à la ville de Tarquinies 3.300.000 sesterces (près de 900.000 fr.), en renforçant ce capital, en même temps qu'il élargit les bâtiments². Le motif de cette munificence était, sans doute, également un de ceux que nous avons indiqués. Les affranchis impériaux se chargeaient, assez souvent aussi, de doter de bâtiments publics leur ville natale et même d'autres villes. Cléandre, par exemple, le puissant affranchi de Commode, employa une partie de son immense fortune à la construction de maisons, de thermes, etc., ainsi qu'à la création d'autres établissements d'utilité publique ou privée³. Enfin, des princes indépendants ou alliés s'appliquaient aussi, de préférence, à témoigner de leur libéralité et de leur amour du faste par des constructions qui ne se bornaient pas aux pays compris dans les limites de leur propre domination. Hérode le Grand, qui remplit la Judée d'une multitude de constructions et d'établissements grandioses, parmi lesquels figuraient la ville et le port de Césarée, la plus prodigieuse de ses créations, multipliées en l'honneur d'Auguste principalement, embellit de même les villes de la Phénicie, de la Syrie, de l'Asie Mineure et de la Grèce de bâtiments des plus somptueux et des plus magnifiques. Athènes, Sparte, Nicopolis, Pergame, avaient été comblées de ses dons ; à Antioche, il avait fait daller de marbre une rue, auparavant très sale, de vingt stades, soit près de quatre kilomètres, de longueur, et l'avait pourvue en outre, dans la même étendue, d'une colonnade offrant un abri contre la pluie⁴.

Parmi les motifs qui inspiraient cette munificence aux princes du temps et aux grands personnages de Rome, il faut signaler l'exemple, voire même l'invitation directe des empereurs, comme celle que Nerva, entre autres, adressa à ses sujets, sous la forme *d'un magnifique discours*⁵. Un des mobiles des empereurs était, évidemment, de faire progresser ainsi, le plus possible, autour d'eux, l'imitation de leur propre exemple. Ils décrétaient continuellement de grands travaux publics de construction, non seulement à Rome, mais aussi dans les autres villes de l'Italie et même dans celles des provinces ; notamment dans les cas ; si fréquents alors, de calamités telles que les inondations, les incendies, ou les tremblements de terre, ils leur portaient, généreusement secours, en aidant puissamment à les reconstruire.

Il est probable que de grands incendies causèrent souvent alors d'énormes ravages bien qu'ils aient été rarement décrits hors de Rome. A Nicomédie, un incendie avait sévi peu de temps avant l'arrivée de Pline le Jeune ; or il n'existait dans cette ville, pourtant si importante, ni seaux, ni pompes à feu, et il n'y avait en général été pris, de la part de l'autorité communale, aucune des dispositions nécessaires pour éteindre le feu. La motion de Pline d'instituer une corporation formée de charpentiers, au nombre de tout au plus 150 ; qui fussent appelés à faire principalement le service d'un corps de pompiers, ne fut point agréée par Trajan, qui, y voyant des inconvénients, ordonna seulement que l'on se procurât les appareils et instruments nécessaires, et que les propriétaires de, maisons

¹ Rudorff, dans le *Recueil* (allemand) de droit historique, XII, 335, etc.

² Henzen, 6622.

³ Dion Cassius, LXXII, 12.

⁴ Josèphe, *Bell. Jud.*, I, 21.

⁵ Pline le Jeune, *ad Trajanum epistolæ*, 8.

fussent invités à pourvoir, avec l'aide du peuple, en cas de besoin, aux moyens d'éteindre l'incendie¹. Cependant, même dans les villes où il y avait des corporations de charpentiers et de fabricants de ces bannes qui, trempées d'eau, servaient aussi à étouffer le feu², elles n'ont, selon toute apparence, guère produit grand effet, puisque même le plus nombreux et le mieux organisé des corps de pompiers, la garde de nuit, forte de 7.000 hommes, de la ville de Rome, pouvait si peu contre les incendies, qui n'y cessaient pas. Mais ailleurs également ceux-ci paraissent avoir, assez souvent, pris une très grande extension. En 64 ou 65 ³, Lyon brûla si complètement que Sénèque, tout en exagérant beaucoup, selon son habitude, était fondé à dire que l'on cherchait vainement des yeux cette grande ville ; qu'il avait suffi d'une nuit pour l'anéantir, et pour réduire en cendres tant de bâtiments superbes, dont chacun eût fait l'ornement de toute une cité⁴. Néanmoins Lyon eut peut-être aussi ses *vigiles*⁵. En l'an 65, Néron accorda 6 millions de sesterces pour la reconstruction, somme égale au montant des souscriptions recueillies par les Lyonnais pour Rome, lors des catastrophes analogues dont cette capitale avait elle-même, antérieurement, eu à souffrir⁶.

On peut juger de la grande extension de l'incendie qui eut lieu en 53 à Bologne, par la somme de 10 millions de sesterces à laquelle s'éleva le secours accordé à cette ville⁷. Auguste, dans la conclusion de l'histoire de son règne, composée par lui-même, reconnaît avoir alloué des subventions innombrables, en Italie et dans les provinces, à des villes détruites par l'incendie ou par des tremblements de terre. D'autres témoignages mentionnent de pareils secours de cet empereur pour Naples, Paphos dans l'île de Chypre, Chios et plusieurs villes de l'Asie Mineure, telles que Laodicée sur le Lycus, Thyatira et Tralles⁸.

Vespasien aussi rendit, en les restaurant, plus belles que jamais nombre de villes de l'empire, qui avaient souffert d'incendies ou de tremblements de terre⁹ ; et la remarque de Tacite (*Ann.*, XIV, 27) que Laodicée s'était relevée d'un tremblement de terre de l'an 60, avec ses ressources propres, sans le secours de l'État, indique bien que l'aide de celui-ci était de règle en pareil cas. Il existe encore, à Pouzzoles, un monument érigé à Tibère par quatorze villes de l'Asie Mineure, que des tremblements de terre avaient plus ou moins détruites, douze en l'an 17, la treizième en 23 et la quatorzième en 29, et auxquelles cet empereur avait fourni de larges secours, pour leur reconstruction¹⁰. La chronique universelle d'Eusèbe enregistre, pour la période qui s'écoula d'Auguste à Commode, onze tremblements de terre, dont dix en Grèce et en Orient ; mais ce relevé est très incomplet, même pour ces pays. Il y manque, entre autres, l'immense tremblement de terre qui, en l'an 155, fit de si terribles ravages à Sicyone sur le continent hellénique, dans les îles de Rhodes et de Cos, ainsi que dans la Lycie et la Carie en Asie¹¹. Antonin le Pieux déploya sa magnificence dans les reconstructions que nécessita cette catastrophe¹². La ville de Stratonicée reçut à

¹ Pline le Jeune, *ad Traj. epist.*, 33, etc.

² Henzen-Orelli, *Index*, p. 171, etc. — Marquardt, *Manuel*, V, 2, 310.

³ D'après Jonas (*De ordine librorum L. Annæi Senecæ philosophi*, Berol., 1870, p. 62).

⁴ Sénèque, *Lettres*, 91.

⁵ Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 4.

⁶ Tacite, *Annales*, XVI, 13. — Hérodien, III, 7, 5 (Incendie de Lyon en 197).

⁷ Tacite, *Annales*, XII, 58.

⁸ Mommsen, *Res gestæ divi Augusti*, p. 109.

⁹ Suétone, *Vespasien*, ch. XIII.

¹⁰ Nipperdey, *ad Taciti Annales*, II, 47.

¹¹ Herzberg, *Histoire de la Grèce*, II, 344, etc. (en allem.).

¹² *Vie d'Antonin le Pieux*, ch. IX.

elle seule un million de sesterces¹. Parmi les tremblements de terre enregistrés par Eusèbe, les plus désastreux furent celui de 115, qui, entre autres effets, mit en ruines un tiers de la ville d'Antioche, celui de 122, qui endommagea fortement Nicomédie et Nicée, enfin celui de 178, qui ébranla toute l'Ionie, mais causa les plus terribles ravages à Smyrne². A l'occasion des deux derniers, il est expressément fait mention de larges secours accordés par les empereurs aux villes atteintes, pour aider à leur reconstruction. Le rhéteur Aristide³ essuya, dans le cours de sa vie, trois tremblements de terre, dont le premier eut lieu entre les années 138 et 142, le second, qui ravagea Mitylène et mit l'Asie Mineure en branle, de 151 à 152, et le troisième, qui détruisit Smyrne en 178, comme on vient de le dire. En Occident, la Campanie surtout ne fut jamais à l'abri de ce fléau⁴. Le 5 février de l'année 62 ou 63, la ville de Pompéji fut très fortement atteinte, ainsi que celle d'Herculanum, mais cette dernière à un moindre degré, par un tremblement de terre dont Naples et Nucéria se ressentirent aussi, plus ou moins.

Cependant les reconstructions nécessitées par de pareils ravages ne formaient qu'une faible partie des vastes entreprises de construction qui furent poursuivies, sous les règnes de tous les empereurs, Tibère excepté⁵, sur la plus grande échelle, dans Rome et hors de cette capitale, non seulement dans l'intérêt des villes qui en étaient favorisées, mais certainement aussi comme moyen de procurer une occupation rémunératrice à des masses d'ouvriers libres. Les empereurs de la maison julienne, toutefois, ainsi que les Flaviens, dans leurs constructions d'intérêt public, en dehors de Rome, ont, principalement ou exclusivement, porté leurs vues sur l'Italie : ainsi Claude construisit le canal de décharge du lac Fucin et le port d'Ostie⁶ ; Néron acheva la construction de ce port et bâtit celui d'Antium, ainsi que les phares de Pouzzoles et de Ravenne⁷. Vespasien paraît, abstraction faite de ses grandes constructions nouvelles à Rome, s'être borné en général à la restauration de ce qui avait été détruit, dans cette capitale, en Italie et dans les provinces, sans qu'il lui fût donné pourtant, du moins à Rome, de mener à bonne fin tout ce qu'il avait commencé⁸ ; et comme, pendant le court règne de Titus, qui fit d'ailleurs construire à Naples (C. I. G., III, 5809), un grand incendie réduisit de nouveau en cendres une partie de Rome, Domitien trouva largement, dans cette capitale, l'occasion de satisfaire une envie de bâtir devenue presque une passion chez lui⁹, outre qu'il fit également exécuter en Italie quelques travaux de routes. Trajan, qui commença, dès son avènement à l'empire, ses grandes entreprises de construction, en partie supérieures à tout ce que l'on avait vu à Rome jusque-là¹⁰, et qui leur donna, dans les années postérieures de son règne, une extension telle, qu'il se trouvait à peine, dans cette capitale et les environs, assez d'architectes pour y suffire¹¹,

¹ C. I. G., 2721.

² Herzberg, II, 371.

³ D'après Waddington, *Vie du rhéteur Aristide* (déjà citée plus haut), p. 242, etc.

⁴ Sénèque, *Qu. N.*, VI, 1 ; Tacite, *Annales*, XV, 22. — Voir aussi *I. R. N.*, 1356, etc., pour un tremblement de terre chez les Ligures Bæbiani, et 5331, pour un autre, à Interpromium.

⁵ Suétone, *Tibère*, ch. XLVII ; voyez pourtant aussi Teuffel, dans la *Real-Encyclopædie* de Stuttgart, VI, 1940.

⁶ Suétone, *Claude*, ch. XX.

⁷ Haackh, dans la *Real-Encyclopædie* de Stuttgart, V, 582.

⁸ Teuffel, dans l'ouvrage précité, VI, 2484.

⁹ Imhof, *Domitien*, p. 82, etc. (en allem.).

¹⁰ Pline le Jeune, *Panegyrique de Trajan*, ch. LI.

¹¹ Le même, *Lettres à Trajan*, 1.8.

manifesta sa sollicitude pour le reste de l'Italie d'une façon non moins grandiose, notamment par la construction de routes, de ports et d'ouvrages hydrauliques ; ce qui ne l'empêcha pas de faire exécuter en outre, dans les provinces, indépendamment des villes et des colonies qu'il fonda, d'importants ouvrages, dont le plus grand fut, suivant Dion, le pont sur le Danube¹. Les constructions d'Adrien, dont le premier acte de gouvernement avait été la remise d'un arriéré d'impôts de 900 millions de sesterces, soit d'environ 244 millions de francs², donnent une idée tout aussi haute des ressources inépuisables de l'empire que de l'infatigable activité de ce prince, unique dans son genre. Lui, qui orna Rome de ses monuments les plus splendides, et qui se créa, à Tibur, une résidence féerique, établie sur le pied le plus somptueux architecturalement aussi, se faisait accompagner, dans les voyages qu'il fit de 120 à 436, et dans lesquels il parcourut son vaste empire en tous sens, d'une armée, militairement organisée et divisée en cohortes, d'architectes, de maçons et d'autres professionnels du bâtiment, d'ingénieurs et d'artistes³, capables de diriger partout les ouvriers indigènes, dans l'exécution de ses intarissables projets. Parmi ses créations, il faut aussi mentionner la fondation de villes nouvelles, telles qu'Adrianothères en Mysie, Adrianople (Andrinople) en Thrace, Ælia Capitolina, sur les ruines de Jérusalem, et Antinoupolis en Égypte.

Des constructions, indubitablement très nombreuses, dont Adrien orna les villes auxquelles il avait touché en voyage, il n'est fait mention, dans les provinces occidentales, que de certaines, telles que la restauration du temple d'Auguste, à Tarragone, et l'édification d'une basilique, en l'honneur de Plotine, à Nîmes⁴. Il suffit d'ailleurs de relever ici, sur la longue liste des constructions qu'il fit exécuter, et dont les vestiges subsistent encore, dans l'Asie Mineure et en Grèce, où presque chaque ville avait reçu de ses bienfaits, et où plusieurs pouvaient le célébrer, à bon droit, comme leur *sauveur* et leur *fondateur*, quelques-unes des plus importantes. Dans l'Isthme, il transforma le sentier de montagne, aussi périlleux qu'âpre, des écueils de Sciron⁵, au moyen de grands travaux, faits dans le roc, et de substructions colossales, en une chaussée, commode et praticable pour des voitures chargées, d'environ 6.000 pieds de longueur, et dont on a peine à concevoir, aujourd'hui, la possibilité d'exécution, à cet endroit ; il conduisit de plus, au moyen d'un puissant aqueduc, de la haute vallée de Stymphale les fraîches eaux des sources, dont ces montagnes abondent, jusque dans Corinthe, et orna cette ville de magnifiques thermes. Mais son principal titre de gloire architecturale est dans la splendeur nouvelle à laquelle il fit remonter Athènes, dont il convertit la partie sud-est en une nouvelle ville, dite d'Adrien, qui eut pour noyau le temple colossal de Jupiter Olympien, prodige de magnificence, resté inachevé pendant six siècles. On entoura ce temple fameux de 120 colonnes corinthiennes, de plus de 60 pieds de hauteur, disposées sur trois rangs aux frontons, et courant sur deux le long des deux autres, côtés de l'édifice. Quinze de ces colonnes sont encore debout. Parmi les bâtiments érigés par ce prince dans les autres quartiers de la ville, il y avait celui de la bibliothèque avec 120 colonnes, des cloisons en marbre phrygien (*pavonazzetto*) et des pièces resplendissantes d'albâtre, de soffites dorés, d'images et de statues ;

¹ Dierauer, *Histoire de Trajan, dans les Recherches sur le temps des empereurs romains* de Budinger, I, 96, etc., puis 121, etc. (en allemand).

² Orelli, 805.

³ Aurelius Victor, *Épitomé*, 14, 7.

⁴ Haackh, dans la *Real-Encyclopædie* de Stuttgart, III, 1036.

⁵ [Nom d'un brigand, dont Thésée purgea l'isthme de Corinthe.]

puis un gymnase, orné de 100 colonnes en marbre de Libye (*giallo antico*)¹. L'aqueduc commencé par Adrien, pour fournir de l'eau de Céphisia à sa ville neuve d'Athènes, fut terminé en 140 par Antonin le Pieux, qui acheva, somptueusement aussi ; la construction des établissements de santé de la ville d'Épidaure², et accomplit, tant à Rome que dans d'autres parties de l'Italie, divers autres travaux importants, comme la restauration d'un phare, à Ostie probablement, et celle du port de Terracine, ou des constructions neuves, telles que celles du port de Gaëte, de bains à Ostie, d'un aqueduc à Antium et d'un temple à Lanuvium. En outre, il mit beaucoup de villes, parmi lesquelles il y en avait certainement aussi des provinces, en état de restaurer leurs bâtiments anciens, ainsi que d'en construire de nouveaux, avec les secours d'argent qu'il leur fournit à cet effet³.

Ces relations donneront une idée de ce qu'il y avait de grandiose dans la sollicitude déployée, par les empereurs, en fait de constructions, pour l'embellissement des villes en Italie et, depuis Trajan notamment, aussi dans les provinces. Cependant il nous serait difficile d'évaluer, même approximativement, toute l'étendue des constructions impériales, en dehors de Rome, attendu qu'il n'en reste que des mentions fortuites et des traces accidentelles, assurément très insuffisantes. Si, par exemple, Aristide⁴, dans la lettre où il implore le secours de Marc-Aurèle et de Commode, pour la reconstruction de Smyrne, après le tremblement de terre de 178, rappelle, en passant, la sollicitude de ces deux princes pour les villes d'Italie, rebâties et relevées par eux de leur décadence, cette mention, comme celle de la biographie de Marc-Aurèle, que cet empereur était venu en aide aux villes en détresse⁵, doit, sans doute aussi s'entendre de l'encouragement donné aux constructions municipales, et des secours accordés pour les faciliter. Nous pouvons nous dispenser d'énumérer et de décrire ici, plus particulièrement, les édifices publics et monuments, d'une splendeur sans égale, élevés par les empereurs, à Rome même.

A côté des travaux publics de construction, qui se poursuivirent sans relâche dans toute l'étendue de l'empire romain, sur la plus grande échelle, pendant les deux premiers siècles de notre ère, l'architecture privée trouvait peut-être, alors, plus d'occupation qu'à nulle autre époque, non seulement parce que l'aisance était très grande et très répandue chez les particuliers, mais aussi parce que cet art, comme nous l'avons déjà fait observer, répondait mieux que tout autre aux aspirations et aux tendances de cet âge. Nous avons déjà parlé du grand air et de la magnificence des palais romains, ainsi que des villas romaines. Encore aujourd'hui, des restes d'habitations romaines dans toutes les parties de l'empire témoignent du grand développement qu'avait pris, en outre, le luxe des constructions particulières, en se répandant également dans les provinces. Jusque dans la Bretagne, si lointaine, il y avait, comme on peut encore en juger par les restes qui s'y sont conservés, les mosaïques surtout, dans la partie moyenne et méridionale de l'île, autant de villas grandes et richement décorées que dans toute autre province de l'empire romain⁶. Même les résidences passagères prenaient une forme que l'on tâchait d'accommoder aux exigences d'un goût blasé. Parmi les mesures que prit Adrien, pour rétablir la discipline, qui

¹ Herzberg, II, 305 à 330.

² *Ibid.*, II, 358 à 360.

³ *Vie d'Antonin le Pieux*, ch. VIII.

⁴ *Or.*, XLI, éd. Jebb, p. 515 (I, 766, Dindorf).

⁵ *Histoire Auguste, Vie de Marc-Antonin*, ch. XXIII.

⁶ Lysons, *Reliquiæ Britannico-Romanæ*, vol. I, Advertisement.

s'était relâchée dans les armées romaines, en Germanie, figurait aussi la prescription de bannir les salles à manger, les colonnades, les cryptes et les jardins, des camps qu'elles y occupaient¹.

CHAPITRE II — But et emplois de l'art plastique et de la peinture.

§ 1. — L'art décoratif.

Le développement d'activité vraiment prodigieux de l'architecture, sur un domaine de cette immensité, suffisait déjà pour déterminer un emploi extrêmement étendu de tous les arts figuratifs, auxquels on recourait partout, dans une large mesure, pour l'ornement et la décoration de l'extérieur et de l'intérieur des bâtiments de tout genre. Nulle part, à Rome moins que partout ailleurs, on ne voyait s'élever un édifice public, de quelque importance, dont l'ornementation n'offrit aussi de l'emploi au ciseau du sculpteur en pierre, au travail duquel venaient s'associer, selon les besoins, le stucateur, le ciseleur, le sculpteur en bois, le fondeur, le peintre et le mosaïste. Des statues, posées isolément ou en groupes, remplissaient les frontons et la toiture, les niches, les interstices des colonnes et les limons supportant les escaliers des temples, les théâtres, comme celui de Scaurus, dans lequel il n'y avait pas moins de trois mille statues en bronze², les amphithéâtres, les basiliques et les thermes ; elles contribuaient de même à l'ornement du portail et de la balustrade des ponts et des arches de toute espèce, à celui des grandes portes d'entrée des villes, ainsi qu'à celui des viaducs. Les arcs de triomphe, surtout, étaient habituellement couronnés de statues équestres, de trophées, de quadriges et de chars à six chevaux, conduits par des déesses de la Victoire³. Des reliefs et des médaillons ornaient les frises, des reliefs ou des peintures, les panneaux ; les voûtes et les plafonds resplendissaient d'ornements en stuc ou de peintures à vives couleurs, les parquets, de brillantes mosaïques. Toutes les membrures architecturales, les piliers, le seuil et les linteaux des portes, les fenêtres et leurs moulures, voire même les gouttières, étaient couverts d'ornements plastiques, que l'art y répandait, à pleines mains, de sa corne d'abondance.

On se fait difficilement une idée de la multitude d'établissements et d'édifices publics qui sortirent de terre, simultanément ou successivement, comme par un effet de magie, dans le cours des premiers siècles de notre ère, à Rome seulement. Déjà cette succession continue de grandes entreprises, se pressant les unes les autres, suffisait à procurer une occupation large et durable, indépendamment de celle qu'elles assuraient aux architectes et aux autres professions concernant l'industrie du bâtiment, à toute une armée d'artistes, de peintres et de sculpteurs, ainsi que d'ouvriers de toutes les industries qui demandent de l'art. Agrippa qui, pendant son édilité de l'an 33 avant J.-C., s'occupa de constructions grandioses, pour approvisionner d'eau la ville de

¹ *Vie d'Adrien*, ch. X.

² Marquardt, *Manuel*, IV, 545. — Voir, par exemple, Henzen-Orelli, 5128 (Falerii) : *Statuas... ad exornandum theatrum* ; ibidem, 5320 (Rusicade) : *Præter HS X m. n... in opus cultumve theatri... statuas duas*.

³ Donaldson, *Architectura numismatica*, particulièrement les n^{os} 55 à 58, 60 à 66, 73, 77 et 79 à 83.

Rome, établit dans cette seule année, d'après Pline l'Ancien¹, 700 bassins, 500 fontaines à tuyaux et 130 réservoirs ou châteaux d'eau (*castella*), dont plusieurs magnifiquement ornés. Il employa, en outre, 400 colonnes de marbre et 300 statues, partie de bronze, partie de marbre, à la décoration de ces ouvrages. Les créations postérieures du même genre ne le cédaient probablement pas à celles d'Agrippa. Claude aussi pourvut à la distribution des eaux de l'aqueduc, par lui construit, dans une multitude de bassins, très richement ornés². Le bassin d'Orphée, dans la cinquième région, et celui de Ganymède, dans la septième, tiraient sans doute leurs noms des sculptures qui les ornaient³. Domitien, entre autres manies, eut celle de multiplier tellement, dans tous les quartiers de Rome, les arcs de passage et de triomphe, offrant les plus grandes dimensions, avec des quadriges et des insignes triomphaux, qu'ils devinrent un objet de risée⁴. Une image de la porte triomphale, également décrite par Martial, qui avait été construite, après le retour de Domitien de la guerre des Sarmates, en janvier 93, montre bien la magnificence de ces bâtiments. Des bustes en médaillon y ornaient les espaces au-dessus du cintre, des bas-reliefs ou des sculptures en ronde bosse, l'entablement et l'attique ; deux quadriges, attelés d'éléphants et conduits chacun par une figure colossale, représentant l'empereur lui-même, couronnaient le bâtiment⁵. Indépendamment de débris considérables, en partie mis à découvert par les fouilles opérées sur l'ordre de Napoléon I^{er}, des images gravées sur des médailles font soupçonner de quelle extrême richesse devait être, également, la décoration plastique du Forum de Trajan et de ses différentes parties, comme la basilique Ulpienne, l'arc de triomphe et le temple érigé par Adrien à son prédécesseur, constructions dont le magnifique ensemble éclipsait tous les autres monuments de Rome⁶.

En général, les places publiques, à Rome et dans les autres villes, ne manquaient pas plus que les édifices des ornements de la plastique ; mais, naturellement, ceux-ci consistaient dans les premières, principalement ou exclusivement, en statues posées librement et en plein air. L'énorme approvisionnement qui en existait, dans les villes de la Grèce et de l'Asie, n'avait été que partiellement épuisé, même par le pillage, systématiquement continué pendant deux siècles, de leurs dominateurs romains, qui avaient été jusqu'à en dégarnir les marchés des plus petites localités, comme Andros et Mycone, pour remplir les places (*fora*) et les temples de Rome. Le dernier grand pillage de l'espèce eut lieu par ordre de Néron, dont le commissaire, un affranchi nommé Acratus, parcourut dans ce but presque tous les pays du monde, n'oubliant pas un village⁷. L'île de Rhodes seule fut, à ce que l'on prétend, épargnée par lui, comme elle l'avait été par tous ses prédécesseurs, dans le pillage des objets d'art ; il s'y trouvait, sous Vespasien, trois mille statues, nombre constaté probablement par des relevés officiels⁸, dans lesquels on l'aura pris ; mais Athènes, Olympie et Delphes n'en possédaient

¹ *Hist. nat.*, XXXVI, 121.

² Suétone, *Claude*, ch. XX. — C. I. L., II, 3240 (Ilugo-Tarraconensis) : *Lacus cum suis ornamentis*. — Voir aussi, sur ces créations d'Agrippa, Jordan, *Topographie de la ville de Rome*, II, 58, etc. (en allemand).

³ Preller, *Régions*, 120, etc., 136 (en allem.).

⁴ Suétone, *Domitien*, ch. XIII. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 127 : *Attolli super cæteros mortales... et arcus significant novicio invento*.

⁵ Donaldson, *Arch. num.*, n° 57. — Martial, VIII, 65.

⁶ Donaldson, n° 7, 58, 66, etc., ainsi que Dierauer, *Histoire de Trajan*, 133, etc.

⁷ Dion, *Or.*, 31 ; p. 355, etc., M.

⁸ *Ibid.*, p. 325 M.

pas moins¹, d'après les évaluations sommaires du temps ; suivant lesquelles un ensemble de vingt à trente mille statues, pour la Grèce et les îles qui en dépendent, paraîtrait avoir été, à cette époque, plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. Or, bien qu'une grande partie de ces statues ornassent les édifices publics, les temples surtout, à titre de dons votifs², cette richesse était telle qu'il en restait assez pour peupler également les rues et les places de statues anciennes et modernes, d'airain ou de marbre, des divinités et des héros, ainsi que des hommes et des femmes les plus distingués par leur mérite et les plus honorés. Nous spécifierons bientôt comment, pendant les premiers siècles de notre ère, les lacunes ne furent pas seulement comblées, mais le stock s'accrut encore.

Il est vrai que ni les villes d'Italie, à l'exception de Rome, ni celles des provinces occidentales, n'avaient à offrir, au commencement de la période impériale, en fait de statuaire, une richesse d'ornements comparable à celle qui s'était amassée dans les villes grecques, depuis la période alexandrine. Cependant, même les villes d'Italie n'étaient plus, dans les derniers temps de la république, entièrement dépourvues de ces ornements. Vitruve (II, 7, 4) dit que les monuments de Ferentinum, en Étrurie, témoignent de l'excellente qualité de la pierre tirée des carrières des environs de Tarquinies et du lac de Bolséna, vu que l'on trouvait, dans la ville précitée, de grandes statues d'un travail parfait, de petites figures, de bas-relief probablement, et des ornements de fleurs et d'acanthé des plus gracieux, faits de cette pierre et paraissant, quoique réellement anciens déjà, aussi neufs que s'ils eussent à peine quitté l'atelier. Parmi les statues nouvellement posées dans beaucoup de villes d'Italie, figuraient probablement celles des rois et des généraux victorieux de Rome, conformément au choix qui avait présidé à l'ordonnance des statues qu'Auguste avait fait ériger, en l'an de Rome 752, sur son Forum, dans les portiques du temple de Mars. A Arezzo, on a trouvé sept socles de pareilles statues, qui représentaient M. Valerius Maximus, Appius Claudius Cæcus, Q. Fabius Maximus, Paul-Émile, Tiberius Sempronius Gracchus, C. Marius et L. Licinius Lucullus ; à Pompéji, deux socles des statues d'Énée et de Romulus ; à Lavinium, un qui portait celle d'Énée Silvius, fils du père Énée et de Lavinie³. Peut-être le Marius que Plutarque (*Marius*, II) vit à Ravenne appartenait-il à la même série.

En général, une décoration convenable des places publiques, mais surtout du forum, avec des statues, était regardée comme un des ornements les plus désirables pour les villes, qui aspiraient toutes à se le procurer : c'était là une occasion de se montrer, offerte surtout à l'ambition ou à l'esprit civique de ceux dont les moyens ne suffisaient pas pour la construction d'édifices publics. A l'instar de celle-ci, on élevait aussi des statues avec le produit des droits payés par les prêtres et par les fonctionnaires, à leur entrée en charge, ou comme équivalents de ces taxes ; parfois aussi des particuliers en faisaient don volontairement, ou en ordonnaient l'érection par testament⁴. Les statues destinées à l'ornement des édifices publics et des places publiques étaient, sans doute, le plus souvent des images d'empereurs ou de divinités⁵. Parmi ces

¹ Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 36.

² Dion, *Or.*, p. 337, etc., M.

³ Mommsen, *C. I. L.*, I, 277, etc.

⁴ *Digeste*, XXXV, 1, 14. — *Ibidem*, XLIII, 9, 2 (Concession de la place pour l'érection de statues).

⁵ Ainsi, par exemple, *C. I. L.*, II, 1956 (Cartima) : *Signum æreum Martis in foro porticus ad balineum — cum piscina et signo Cupidinis* ; *ibidem* (Cisimbrium-Bætica) : *non II vir pontif. perp. forum ædes quinque signa deor. quinque statuas suas sua impensa dedit donavit.*

dernières, celle du génie tutélaire de la ville devait, à ce qu'il semble, manquer d'autant moins que, sur le Forum de Rome aussi, se dressait le génie du peuple romain, depuis. Aurélien, sous la forme d'une statue en or, ou en bronze doré¹. Il est aussi fait mention de statues de l'espèce en argent². En général cependant, l'or et l'argent étaient réservés pour des statues de divinités et d'empereurs³, et cette règle ne souffrait que très peu d'exceptions⁴. On montrera plus loin jusqu'à quel point les progrès de la mode d'honorer les personnes par des monuments contribuèrent, en Occident aussi, à peupler de statues les places publiques des villes.

Cependant la décoration des constructions privées réclamait, peut-être encore à un plus haut degré que celle des places et des édifices publics, l'activité des beaux-arts, car une riche variété d'ornements artistiques, de tout genre, était regardée comme également indispensable pour le digne achèvement des palais, des maisons de campagne, des parcs et des jardins. Du temps de Sylla déjà, des peintures et des statues servaient, aussi généralement que les tapis et l'argenterie⁵, à l'ornement de toute maison opulente, ainsi qu'à celui des maisons de campagne des grands. Elles n'y manquaient qu'exceptionnellement, comme dans la maison de campagne de Séjus, près d'Ostie⁶, et comme plus tard dans les villas d'Auguste, où des antiquités et des curiosités d'histoire naturelle suppléaient, dans la décoration, aux œuvres d'art⁷. Cicéron fit faire, par Atticus, des achats d'œuvres pareilles pour ce qu'on appelait l'académie de son Tusculanum. Il alloua 20.400 sesterces (4.500 francs) pour des statues de Mégare, acquises par cet ami, qui avait acheté en outre des hermès d'Hercule, en marbre du Pentélique, avec têtes en bronzé, et une Hermathène (hermès de Minerve) pour Cicéron. Celui-ci le pria de lui procurer, de même, tout ce qu'il pourrait encore trouver d'objets d'art convenant pour son but, particulièrement des bas-reliefs, à incruster dans le revêtement, de stuc d'un petit atrium, et deux encadrements de fontaines, ornés aussi de reliefs. Tous les achats d'Atticus ne devaient servir que pour le Tusculanum ; quant à la décoration de sa villa près de Gaète, Cicéron entendait la réserver pour un moment où il serait plus en fonds. Il témoigna, d'un autre côté, son mécontentement, au sujet d'un achat de quatre ou cinq statues, parmi lesquelles se trouvaient des Bacchantes et un Silène, qu'avait fait pour lui radius Gallus, parce qu'il les trouvait beaucoup trop chères, et qu'elles ne convenaient pas pour l'académie. Il y avait fait établir, sous une colonnade, de nouveaux reposoirs, qu'il désirait orner de tableaux, car la seule branche capable de l'intéresser peut-être, sur tout le domaine de l'art, c'était la peinture⁸. Mais, moins Cicéron avait l'amour de l'art et comprenait celui-ci, plus son exemple est un témoignage frappant de la mode, devenue générale alors, de la décoration artistique des maisons de ville et de campagne.

Sous l'empire, cette mode alla plutôt en croissant qu'en diminuant. La maison d'un riche venait-elle à brûler, les amis qui se cotisaient pour aider à la reconstruire se chargeaient de fournir des statues de marbre nues, de

¹ Preller, *Régions*, 141. — Voir aussi Henzen, 5320, et *C. I. L.*, II, 2006.

² *C. I. L.*, II, 3228 (*signum argenteum, cum domo sua*) ; 4071 (*es arg. libris XV, unciis II*).

³ Preller, *Mythologie romaine*, 213, 2 ; Suétone, *Vespasien*, ch. XXIII ; Dion, LXXVIII, 12 ; Aurelius Victor, *Césars*, 40, 28.

⁴ Voir, pour celles-ci, Pline le Jeune, *Lettres*, 4, 7, et *C. I. G.*, 3085 et 3524.

⁵ Cicéron, *pro Roscio Amer.*, 45, 133 ; *De orat.*, I, 35, 161.

⁶ Varron, *de Re rust.*, III, 2, 8.

⁷ Suétone, *Auguste*, chap. LXXII.

⁸ Cicéron, *ad Atticum*, I, 5, 6 (636), 8 ; 9, 10 (687), 4 (688), 3 (689), *ad Fam.*, VII, 23.

magnifiques bronzes d'artistes célèbres, de vieux ornements provenant de temples de l'Asie Mineure, et des bustes de Minerve pour la bibliothèque¹. Il se peut que des villas, et les jardins en particulier, fussent souvent, alors, tellement remplis d'œuvres d'art qu'il était permis de parler de jardins de marbre². Autour d'une source dans le jardin d'Arruntius Stella, par exemple, on voyait un groupe de figures en marbre, représentant de jeunes garçons d'une beauté remarquable ; dans une grotte à côté, un Hercule³ ; la décoration des autres parties était, sans doute, à l'avenant. Le riche Domitius Tullus avait, dans ses magasins, un tel approvisionnement d'œuvres d'art des plus magnifiques, dont il ne prenait d'ailleurs aucun souci, qu'il put garnir un parc très étendu, le jour même où il en avait fait l'achat, d'une multitude de statues anciennes⁴. Silius Italicus possédait plusieurs villas, dont chacune offrait une multitude de statues et d'images⁵. Dans les jardins de Regulus à Transtévère, d'immenses portiques occupaient un très vaste espace, et la rive du Tibre était toute garnie des statues du propriétaire⁶. S'il s'était conservé, sur les fouilles des siècles passés, des rapports plus nombreux et plus détaillés, on arriverait peut-être à se faire, approximativement, une idée de la décoration artistique de mainte villa romaine. La collection du chevalier Azara, par exemple, qui consiste principalement en bustes (il n'y en a pas moins de 30) et se trouve maintenant à Madrid, provient en majeure partie, sinon tout entière, de fouilles opérées dans la villa dite des Pisons à Tivoli, par Azara lui-même, en 1779⁷. Au sujet de la villa d'Adrien, dans la même localité, Winckelmann ne s'avance probablement pas trop, en disant qu'avec la multitude de statues qui en ont été retirées, depuis deux siècles et demi, tous les musées de l'Europe se sont enrichis ; que, même après les fouilles qui y continuent et amènent sans cesse de nouvelles découvertes, il en restera encore assez à faire pour les générations futures. Le cardinal d'Este, qui construisit sa villa sur les ruines de celle de Mécène, à Tivoli, la garnit d'innombrables statues, que l'on y avait trouvées. Ajoutons que celles-ci ayant été, successivement, achetées et emmenées par le cardinal Albani, une grande partie en fut incorporée, dans la suite, au musée Capitolin⁸.

Il est vrai qu'on employait souvent aussi à la décoration des œuvres de peinture et de sculpture plus anciennes, comme on avait fait, par exemple, dans le parc de Domitius Tullus, ainsi que dans le magnifique temple de la Paix construit par Vespasien⁹. Mais ceci n'était pas faisable partout ; puis, la spoliation même la plus étendue des pays helléniques ne put, évidemment, suffire qu'en petite partie à un accroissement de besoins incommensurable, par la raison surtout que la destruction fréquentée d'une masse d'œuvres d'art, causée principalement par les vastes incendies qui, depuis le premier siècle de notre ère, sévirent déjà itérativement à Rome, produisait, constamment de nouvelles lacunes, lesquelles ne pouvaient être comblées, chaque fois, que par une nouvelle production en grand. C'est ainsi que l'on satisfait à la partie de beaucoup la plus considérable des demandes d'ornements artistiques, non pas avec l'ancien stock, mais par la

¹ Juvénal, III, 215, etc.

² *Ibid.*, VII, 79.

³ Martial, VII, 50.

⁴ Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 18, 11.

⁵ *Ibidem*, III, 7, 8.

⁶ *Ibidem*, IV, 5.

⁷ Hubner, *Antiques de Madrid*, p. 19 à 21 (en allem.).

⁸ Winckelmann, *Histoire de l'Art*, XII, 1, § 7. — Renseignements sur les fouilles opérées dans la villa d'Adrien de 1745 à 1748, dans Ficoroni, *Notizie di antichità* (Fea, *Miscell.*, I, p. 144).

⁹ Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 5, 7.

production de nouvelles œuvres d'art, et cela d'autant plus que, dans beaucoup de cas, on voulait des sujets qui se rapportassent au présent.

Toutefois ce n'est pas seulement par les masses d'œuvres d'art produites dans un but -décoratif que l'industrie artistique du temps dont il s'agit ici se distingue de celle de toutes les époques postérieures ; il y a une autre différence beaucoup plus essentielle, fondée sur la généralité beaucoup plus grande de l'emploi de ses produits, au temps de l'empire romain. Car la diffusion du besoin des jouissances de l'art, dans le monde d'alors, besoin auquel avait à satisfaire la production, dans toutes les branches du domaine des beaux-arts, était sans exemple ; et sans exemple aussi, de même que le prodigieux développement de son activité, l'universalité qu'elle déployait, en s'appliquant à suffire à une infinité de désirs, d'exigences et de fantaisies. de la nature la plus hétérogène, depuis les plus élevés jusqu'aux plus communs, depuis, les plus extravagants jusqu'aux plus modestes. Elle servait ainsi à réaliser les caprices de sultan des maîtres de la terre, en même temps qu'à égayer la pauvre cellule de l'esclave. A toutes les époques de l'âge moderne, au contraire, l'art a été plus ou moins aristocratique, et, comme tel, n'a travaillé aussi, d'une manière plus ou moins exclusive, que pour une petite minorité de privilégiés. Il a été au service de l'église, du pouvoir, de l'opulence, mais n'a contribué que dans des circonstances particulièrement favorables à embellir l'existence des classes moyennes, sans jamais relever la condition de ceux qui forment les couches inférieures de la société. Il a demeuré dans les grands centres de la vie nationale, les capitales et les résidences princières, et a donné isolément à ces points un éclat dont manquaient, et manquent encore, des provinces et des contrées entières. La limitation de la faculté de jouir de ses créations à de petits cercles, a toujours été en rapport direct avec cette tendance exclusive ; car l'intelligence de ces créations suppose, en général, une culture et une faculté d'abstraction qui ont toujours fait défaut aux masses. Ainsi, l'art moderne n'a véritablement existé que pour une minorité, relativement faible. L'art du temps de l'empire romain, au contraire, produisait pour tous les degrés de la culture et pour toutes les classes de la société ; aussi répandit-il l'intelligence et multiplia-t-il le goût, nécessaires pour jouir de la diversité des créations de l'art, sur de bien plus vastes cercles. Il savait créer des chefs-d'œuvre, finement conçus et exécutés de main de maître, qui font ; encore aujourd'hui, les délices des connaisseurs, et remplissait en même temps les temples, les portiques. et les places publiques de figures intelligibles pour tous, comme il couvrait la longueur des murs et toute l'étendue des parquets d'applications de couleurs variées, qui captivaient aussi le public des rues. Les œuvres qu'il produisait ne firent pas seulement de la métropole du monde une ville de merveilles ; elles prêtèrent aussi aux municipes et aux colonies de l'Italie et des provinces une parure très hétérogène, il est vrai, différant selon l'aisance, la culture et le goût de leurs habitants, mais dans tous les cas d'une richesse extrême, comparativement aux temps modernes ; et, si l'on tenait à cette parure, ce n'était certes pas uniquement pour les édifices publics. La découverte d'Herculanum et de Pompéji a révélé au monde moderne, à son grand étonnement, combien la décoration des maisons particulières, par le moyen de l'art plastique et de la peinture, s'était généralisée dans l'usage même des villes moyennes de l'empire, et jusqu'à quel point elle y était regardée comme un agrément indispensable, même dans les conditions d'une existence modeste. Un riche emploi de marbre et d'autres matériaux précieux dans l'architecture, ou de figures de marbre et de bronze dans la décoration des appartements, ne pouvait, naturellement, trouver place que dans les maisons et les jardins des gens les

plus aisés ; mais ce genre de décoration en particulier était, généralement, réputé de rigueur pour le luxe des habitations dont il s'agit et de leurs dépendances¹. Non seulement à Rome, mais dans les maisons pompéiennes aussi, il existe de magnifiques fontaines, richement ornées de bronze et de marbré, comme celle de Silène, où l'eau coulait de l'outre du dieu, et d'autres, où elle s'échappait de masques et de têtes d'animaux². Le péristyle de la maison dite *casa di Lucrezio* contenait 12 ouvrages plastiques de dimensions majeures, ainsi que de moindres, au nombre de huit à dix³ ; et si à Milan, comme le prétend Ausone (*Cl. urbes*, 5), tous les péristyles étaient ornés de statues, on peut en conclure que ce genre de décoration aussi était extrêmement répandu.

Cependant un besoin des jouissances de l'art aussi général, dans les classes moyennes et inférieures devait être, nécessairement aussi, accompagné d'un large emploi de matériaux à bon marché, d'argile et de stuc notamment.

Des bas-reliefs et autres ornements en stuc, souvent peints, surtout aux moulures, plafonds et voûtes, ainsi que le dit Pline et le confirment les résultats des fouilles opérées dans les villes ensevelies, étaient d'un usage général dans les maisons. Des bustes en plâtre ornaient les appartements, surtout les bibliothèques et les cabinets d'étude des personnes qui trouvaient trop chers ceux de marbre et de bronze. Partout on voyait figurer en plâtre, au temps de Martial et de Juvénal, chez les hypocrites du stoïcisme et autres pseudo philosophes, les têtes de Démocrite, de Chrysippe, de Zénon, de Platon et d'autres encore, avec des barbes incultes⁴. En argile, il s'est conservé nombre d'ornements d'architecture pratiqués à des colonnes, fenêtres, moulures et gouttières, ainsi que des frises, servant à la décoration extérieure et intérieure des murs, voire même des moules, de ceux qui servaient à fabriquer ces diverses pièces. Souvent aussi les bas-reliefs et ornements d'argile sont peints soit d'une seule couleur, soit, d'après nature, des diverses couleurs propres aux objets représentés⁵, et c'est précisément dans ces ouvrages, ordinaires et de fabrique, que l'on trouve reproduites les plus magnifiques conceptions et les formes les plus nobles du temps de la plus grande splendeur de l'art hellénique. La peinture aussi était employée à la décoration des appartements, plus généralement encore que la plastique en substances molles, souvent aussi en combinaison avec cette dernière, quand on reculait devant les prix d'une incrustation de marbre. La décoration qui résulte de l'emploi des couleurs était

¹ Paulus, XXXIII, *ad Ed.* (*Digeste*, XVIII, 1, 34) : *Plerasque enim res aliquando propter accessionem emimus, sicuti cura domus propter marmora et statuas et tabulas pictas ematur.* — Ulpian, XVIII, *ad Sabinum* (*Digeste*, VII, 1, 13, § 7) : *Sed si ædium ususfructus legatus sit, Nerva filius et lumina immittere eum posse ait : sed et colores et picturas et marmora poterit, et sigilla, et si quid ad domus ornatum.*

Par *sigilla*, il faut, semble-t-il, entendre principalement des ouvrages en relief, d'argile (voyez Marquardt, V, 2, 235, etc.) et de stuc pour la plupart, il est vrai. — Voyez aussi Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 183 : *Usus gypsi in albariis, sigillis ædificiorum et coronis gratissimus.* — *Digeste*, XXXIII, 7, 12, § 23 : *Papinianus quoque, l. VII Responsorum, ait : Sigilla et statua ; affixæ instrumento domus non continentur, sed domus portio sunt ; ibidem, 36 : Imagines* (c'est de bustes qu'il s'agit sans doute ici) *quoque eæ solæ legatæ videntur, quæ in aliquo ornatu villæ fuerunt.* — *Passio IV coronatorum* (*Rapports des séances de l'Académie de Vienne*, X, 119) : *Conchas sigillis ornatas... conchas et lacus cum sigillis et cantharis cum magna tenuitate artis.*

² Becker, *Gallus*, II, 3, 222.

³ Overbeck, *Pompéji*, 2^e éd., 219, etc.

⁴ Martial, IX, 47, et Juvénal, I, 4, ainsi que Lucien, *Nigrin*, 2, où le plâtre, étant le moins cher des matériaux que l'on employait, se présente à l'idée naturellement, dans la mention de ces bustes ou masques, lors même qu'il n'est pas expressément désigné.

⁵ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 235, etc.

inséparable du revêtement de stuc¹. Les frontons mêmes des bâtiments étaient parfois peints, nu du moins badigeonnés diversement de couleurs vives, comme on le voit par ce distique, adressé à la nymphe d'une source² :

*Tiburis adversæ dominus qua despicit ædem
Frontibus et pictis Ælia villa nitet.*

Tout le monde sait comment, à Pompéji, chaque maison et, dans l'intérieur des maisons, chaque pièce, brillent de peintures sereines, jetées sur les murs, d'une main aussi légère que hardie, et tout cela, avec un charme de couleurs ravissant parfois, dans sa beauté pittoresque. Or, indépendamment des restes qui s'en sont conservés dans les provinces, nombre de mentions fortuites parvenues jusqu'à nous³ montrent que l'usage de ce genre de peinture murale, dans les appartements, était aussi répandu que la culture romaine en général. Bien que, du reste, la découverte d'Herculanum et de Pompéji ait suffi à elle seule, pour modifier de plus en plus, avec les progrès des fouilles, l'idée que l'on s'était faite de la peinture antique, il est clair cependant que cette découverte et d'autres encore ne nous font connaître qu'une fraction imperceptible du fonds d'images qui s'est formé, avec le temps, dans tout l'empire romain ; c'est-à-dire qu'une partie très restreinte des sujets et des substances sur lesquels s'exerçait la peinture décorative. Si parmi ces sujets figuraient aussi, par exemple, des scènes comiques du règne animal, nous n'en sommes informés que par une mention accidentelle du fabuliste Phèdre, qui vivait sous Tibère, époque à laquelle on voyait la guerre des souris et des belettes représentée souvent, en peinture, dans les tavernes de Rome⁴.

L'usage de la peinture murale notamment, de même que l'emploi des autres arts servant à la décoration, demeura général dans l'empire romain, jusque dans les derniers temps de l'antiquité. D'ans le tarif de Dioclétien, de l'année 301, fixant le maximum des prix, ainsi que celui des journées de salaire, pour toutes les industries courantes, la liste des professions coopérant à l'industrie du bâtiment comprend aussi le marbrier (principalement pour ce qui concerne l'incrustation des murs et des parquets, mais probablement aussi le travail d'ornement), le mosaïste, le badigeonneur, le peintre en bâtiments et le peintre de sujets ; on y trouve, en outre, une cote de prix pour la fonte des bas-reliefs et statues coulés en bronze, le modelage des figures, en stuc ou en argile, et les autres, opérations concernant l'état du stucateurs⁵. Les mêmes professionnels figurent également dans un édit de l'année 337, adressé par Constantin au lieutenant investi. du gouvernement des provinces occidentales de l'empire, relativement à l'immunité des artistes et artisans, exemptés des charges communales ; ils appartenaient, par conséquent, à la catégorie de ceux qui se trouvaient, encore à cette époque, régulièrement domiciliés dans les villes d'Occident. Valentinien, dans un édit au gouverneur d'Afrique, de l'an 374, conféra des privilèges encore plus grands aux peintres, mais seulement à ceux qui étaient de naissance libre. Il leur procurait, entre

¹ Semper, *le Style*, I, 450, etc. — Voir *Digeste*, VI, 1, 3,8 (*tectorium picturæque*) ; *ibidem*, XV, 3, 3 ; 4 : *Sed si... domum dominicam exornavit tectoriis* (c'est-à-dire de fresques) ; puis O. Müller, *Manuel d'archéologie*, § 319, 5 (en allem.), et *C. I. L.*, II, 4085.

² Appelée *aqua Albula*, dans Mommsen, *I. R. N.*, 7146.

³ Voir Müller, *Manuel*, § 210, 4 ; Raoul-Rochette, *Peintures inédites*, 198, et Lysons, *Reliq. Brit. Rom.*, vol. II, pl. 1 ; ainsi que Tertullien, *de Idolat.*, ch. VIII ; Philostrate, *Apollonius de Tyane*, V, 22 ; Lucien, *de Domo*, 21 à 31, et Plutarque (*Conj. præc.*, 48), qui voit dans ces peintures un luxe superflu.

⁴ Phèdre, *Fables*, IV, 6.

⁵ Waddington, *Édit de Dioclétien*, p, 18, etc.

autres faveurs, celle de l'obtention gratuite, sans paiement d'aucun loyer, des locaux et ateliers nécessaires pour l'exercice de leur art, sur les terrains des communes, l'avantage de pouvoir s'établir dans chaque ville et celui de ne pouvoir être contraints, par aucun fonctionnaire public, à livrer, sans rétribution, des portraits de personnages sacrés, c'est-à-dire d'empereurs, ni à exécuter des peintures commandées pour la décoration d'édifices publics¹.

La continuité de l'emploi de la sculpture en pierre dans un but décoratif, jusque dans les derniers temps de l'empire, résulte le plus clairement de la légende du martyr de Claude et de ses compagnons d'infortune, sous Dioclétien, légende dont l'auteur, qui ne la transcrivit guère avant le milieu du quatrième siècle, doit avoir évidemment assisté, comme témoin oculaire, aux travaux des carrières de la Pannonie, théâtre des faits qu'il raconte. Or, suivant le rapport qu'il nous a laissé, Dioclétien faisait exécuter, dans ces carrières, des colonnes de porphyre avec des chapiteaux à feuillage, de grands réservoirs d'eau en forme de conques et des bassins (*lacus*), ornés en partie de fruits et de, feuilles d'acanthé ; en partie de figures en relief. Il commanda aussi des déesses de la Victoire et des Amours, des lions crachant de l'eau, des aigles, des cerfs et une grande variété d'autres figures d'animaux, le tout évidemment pour servir à la décoration de grands encadrements de fontaines peut-être, ainsi que de bassins en marbre ; ce qui est de nature à faire supposer, pour ce temps-là, un emploi général de l'ornementation en pierre, autant que le comportaient l'architecture et les moyens techniques dont on disposait alors².

Dans la peinture murale comme dans l'art plastique, les sujets des temps les plus anciens paraissent s'être, en grande partie du moins, maintenus en faveur jusque dans les derniers temps de l'antiquité. A la fin du quatrième siècle, du vivant d'Ausone, on voyait souvent encore les murs ornés de fresques, représentant des scènes mythologiques. Il décrit lui-même une de ces peintures murales, qui se trouvait dans la salle à manger d'un certain Éole ; à Trèves, et montrait des héroïnes, jadis poussées par l'Amour à un sort tragique, au moment où elles exercent leur vengeance, en, tourmentant et liant Cupidon³.

Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont vers 450, auquel tout l'art païen était odieux, en raison des sujets mêmes, mais plus encore à cause des nudités que cet art affectionnait, fit blanchir simplement les murs intérieurs de la chambre de bains de sa maison de campagne. *Là, dit-il⁴, les yeux ne sont blessés par aucune image, que dépare la beauté nue de chairs peintes, et qui, sous prétexte d'honorer l'art, fasse honte à l'artiste ; là, on ne voit pas de comédiens avec des masques grimaçants et ridicules, dans des costumes burlesques de toutes les couleurs ; point de couples de lutteurs entrelacés.* Il s'est, d'ailleurs, conservé

¹ Code Théodosien, XIII, 4, 2 et 4. Le maintien de l'usage de la décoration des murs avec des peintures à fresque jusqu'à une époque bien postérieure, celle du roi des Vandales Thrasamond, qui régna de 496 à 523 en Afrique, est également, attesté par les épigrammes contemporaines de Luxorius. Les sujets des peintures qu'il décrit devaient être rebattus plutôt que neufs, à en juger par l'énumération suivante. Elles traitaient : *De turre in viridario posita, ubi se Fridamal aprum pinxit occidere* (Anthol. lat., éd, Riese, I, 304). — *De Romulo picto, ubi in muris fratrem occidit* (ibid., 325). — *De Diogene picto, ubi lascivienti meretrix barbam vellit et Cupido mingit in podice ejus* (ibid., 374). Cette dernière cependant était peut-être un tableau.

² *Passio sanctorum IV coronatorum*, communiquée par Wattenbach dans les *Rapports des séances de l'Académie de Vienne* (1353), X, 115 à 137, et dans Budinger (*Recherches sur l'histoire des empereurs romains*, III, 323, etc., avec des notes archéologiques (de Benndorf) et chronologiques (de Budinger), en allemand).

³ Ausone, *Idylles*, 6.

⁴ *Épîtres*, II, 2 et 31.

des restes d'anciens parquets de mosaïque, beaucoup plus durables que les peintures murales, en bien plus grand nombre que les vestiges de celles-ci, dans presque toutes les provinces : à savoir en Espagne, en France, en Angleterre, en Suisse et en Bavière, comme dans les pays rhénans, le Salzbourg, la Transylvanie et le nord de l'Afrique ; ils ne laissent aucun doute sur l'usage général de ce genre de décoration, qui avait même survécu à l'antiquité.

La généralité de l'usage que l'on faisait d'ornements fournis par l'art n'apparaît pas moins dans le mobilier que dans la décoration du logis même. Les meubles et ustensiles de ménage des maisons pompéiennes à eux seuls, quoique les habitants aient dû en sauver, dans leur fuite, ou en retirer, peu de temps après, de dessous la couverture de cendres, encore molle, une grande partie, ces trouvailles consistant en tables, bancs, chaises, sofas, candélabres, vases, lampes, trépieds, ustensiles de toilette et objets de parure de toute espèce, ont été, pour l'art industriel des modernes, un trésor presque inépuisable de modèles pleins de goût. Et ce n'étaient pas seulement les candélabres en marbre et en bronze, autour desquels serpentaient, en guise d'ornement, les formes élégantes d'une végétation fantastique ; les tasses et les buires d'argent ou d'or, sur lesquelles on admirait le travail du ciseleur ou de l'estampeur, ainsi que celui d'anses élégamment ornées ; les magnifiques vases, en verre de toutes les couleurs, que l'on voyait enrichis d'une multitude de figures en relief : mais la vaisselle en poterie de terre du pauvre, les bagues à cachet en verre fondu, la lampe d'argile, qui servait à éclairer le travail de la nuit, tout cela était orné d'images ou de figures, et les couvercles des lampes d'argile, notamment, ont conservé à l'art un riche fonds de sujets et de motifs. Même dans le plus pauvre logis, on se passait plus facilement du mobilier le plus nécessaire que des ornements de l'art, qui trouvait alors moyen de s'introduire partout. Juvénal décrit l'installation d'un savant ou poète dans le dénuement. Il y avait là, nous dit-il¹, un lit trop court et une vieille caisse, avec de divines poésies grecques, rongées par des souris mal élevées, mais aussi une table à dessus de marbre, avec six petits pots à anse, y compris un gobelet haut de forme, à anse aussi, et la table avait pour support la figure d'un centaure couché, ce que l'on appelait un trapézophore.

C'est, toutefois, par les monuments funèbres que l'on voit le plus clairement combien les beaux-arts, à cette époque, où ils étaient si prodigues de leurs dons, se montraient généreux, même à l'égard des plus humbles et des moins gâtés par la fortune. Les sarcophages, il est vrai, avec leurs riches ornements en haut et bas-relief, bien qu'ils ne doivent pas, sans doute, avoir été très dispendieux alors, comparativement aux prix modernes, ne devaient se trouver, en général, qu'à la portée des gens aisés². Dans le premier siècle de notre ère, toutefois, la règle générale n'était pas d'enterrer, mais de brûler les morts. Dans la rue des tombeaux, à Pompéji, il ne s'est point trouvé de sarcophage. La coutume d'enterrer ne reprit qu'au deuxième siècle, à partir duquel elle est redevenue de plus en plus générale. Ces petites urnes de marbre, qui souvent frappent par la beauté surprenante et la richesse de leurs ornements pleins de vie, et qui, selon Goethe, *semblent faites pour réjouir encore, dans leur étroite prison, les cendres qu'elles renferment*, sont évidemment, en majeure partie sorties des ateliers

¹ *Satires*, III, 203 à 207. — Marquardt, V, 1, 328.

² Dans Philogèle (éd. Eberhard, p. 97), il est fait mention d'une bière (*σορός*) pour 5 myriades. Ce compte est peut-être établi sur la valeur du denier au temps de Dioclétien (voir Hulstsch, *Métrologie*, p. 252, etc.).

d'artistes subalternes, voués au métier, et ne sauraient, par conséquent, avoir été inabordables, même pour les familles peu aisées. La peinture surtout était, généralement, employée de préférence à orner l'intérieur des sépulcres, comme le prouve notamment aussi le maintien de l'usage de ce genre de décoration, dans les caveaux des tombes chrétiennes ; elle servait même certainement, dans bien des cas, à la décoration des murs extérieurs. Même les tombeaux *badigeonnés*, dont parle l'Évangéliste, étaient sans doute aussi surpeints¹. Les colombaires (*columbaria*) aussi, ces grands caveaux contenant de longues rangées, superposées par étages, de niches pour des urnes cinéraires, lieux de sépulture des petites gens, ainsi que des esclaves, partant des plus humbles et des moins fortunés, sont parfois très agréablement ornés, comme des chambres d'habitation, de peintures murales, faisant quelquefois un assez bon effet sur les espaces libres des piliers et des murs qu'elles remplissent. Quand une nouvelle urne était déposée dans la niche achetée pour en garder le dépôt, les personnes qui portaient le deuil du mort devaient encore éprouver un certain contentement à regarder la parure qu'ils avaient procurée, avec leurs petites épargnes, à sa dernière demeure. Il y avait là des scènes mythologiques, des images de la vie quotidienne, des paysages, des sujets d'animaux, de fleurs et de fruits ; là, Hercule abattait d'une flèche le vautour attaché au foie de Prométhée ; Ulysse regardait d'un air ému son chien mourant, Argos ; de grotesques pygmées prenaient la fuite devant un crocodile ; des jongleurs dansaient au son des castagnettes ; une girafe, la clochette au cou, était promenée par son gardien, comme à l'amphithéâtre, et ainsi de suite².

§ 2. — L'art monumental.

Avec cette prodigieuse activité de la sculpture et de la peinture, appliquées à la décoration, marchait de front un autre emploi de ces deux branches de l'art, celui qui tend aux créations monumentales proprement dites, c'est-à-dire destinées à perpétuer le souvenir des hommes et des événements, et qui jamais, à aucune époque antérieure ou postérieure, ne prit un développement aussi colossal que dans les deux premiers siècles de notre ère, où il atteignit des proportions gigantesques, dans lesquelles il continua à se maintenir jusqu'au troisième siècle, et même jusqu'au quatrième.

Comme en toutes choses, l'art était également ici, pour les Romains, non le but, mais un moyen. L'employer pour travailler à l'embellissement des villes et des maisons qu'ils habitaient, pour en accroître la splendeur et pour y répandre le confort, c'est ce qu'ils n'apprirent que par la conquête des pays helléniques ; tandis qu'une tendance toute nationale, toute romaine, chez eux, apparente déjà dans l'ancienne coutume des familles nobles de conserver les masques en cire peinte de leurs ancêtres, c'était de l'employer comme un moyen de fixer le souvenir de leurs faits et gestes, pour les contemporains et la postérité, ainsi que d'immortaliser la figure et les traits de personnes honorées et chéries. La coutume d'ériger publiquement des statues honorifiques était très ancienne aussi, à Rome ; elle y remontait pour le moins jusqu'au temps des décemvirs (an de Rome 450, soit 304 avant Jésus-Christ) ; la plus ancienne statue de l'espèce, dont

¹ Semper, *le Style*, I, 452.

² O. Jahn, *Peintures mitrales du columbarium de la villa Pamfili* dans les *Dissertations de l'Académie bavaroise*, 1857, t. VIII (en allem.).

l'existence ait pu être constatée avec certitude, était celle de leur interprète grec, au Forum. Cette statue, comme toutes celles que nous connaissons des deux siècles suivants, était de bronze, matière que l'on avait commencé à employer depuis l'an de Rome 485 (269 avant Jésus-Christ), pour faire les statues des dieux. La première que l'on fit en bronze doré fut la statue équestre du vainqueur d'Antiochus, Acilius Glabrien, élevée par le fils de celui-ci, au temple de la Piété, en l'an de Rome 573 (181 avant Jésus-Christ¹). C'est vers le commencement du troisième siècle ; ou l'an 300 avant Jésus-Christ, correspondant à peu près au milieu du cinquième siècle, en comptant à partir de la fondation de Rome, que les rois et les hommes célèbres du premier âge de la république paraissent avoir obtenu leurs premières statues². Après la seconde guerre Punique, le Capitole et le Forum en regorgeaient déjà. En l'an de Rome 575 (179 avant Jésus-Christ), une partie de celles du Capitole furent éloignées, et en l'an de Rome 596 (158 avant Jésus-Christ), les censeurs firent enlever du Forum toutes les statues de fonctionnaires non décrétées par un plébiscite ou par un sénatus-consulte. Caton déjà aimait mieux que les gens demandassent pourquoi il n'avait pas de statue, que de les entendre demander pourquoi on lui en élevait ; une de ses plaintes portait sur ce que, dans les provinces, on commençait déjà à en poser même aux femmes ; or cet exemple ne tarda pas à être également suivi à Rome : la statue contemporaine de Cornélie, mère des Gracques, y était encore debout au temps de Pline l'Ancien³.

L'usage de parler aux yeux du peuple des hauts-faits et des grands événements de son histoire, par le moyen d'images, prit aussi de bonne heure. M. Valérius Maximus Messala fut le premier qui exposa, à un mur de la curie Hostilia, un tableau de bataille, représentant la victoire qu'il avait remportée, en Sicile, contre les Carthaginois et Hiéron, en l'an de Rome 490 (264 avant Jésus-Christ). On portait notamment aussi de ces tableaux, peints sur bois et sur toile, dans les marches triomphales, comme par exemple, celui de la prise de Syracuse (en 242 avant Jésus-Christ), au triomphe de M. Marcellus. Paul-Émile fit venir exprès d'Athènes le peintre Métrodore, pour l'illustration de son triomphe de l'an 168. avant notre ère. L. Hostilius Mancin, qui avait le premier forcé un des ouvrages extérieurs de Carthage, en 148, fit exposer au Forum des vues de l'aspect général, du siège et du sac de cette ville, qu'il expliquait lui-même au peuple, ce qui le rendit si populaire, qu'il obtint en 141 le consulat. Tibérius Gracchus fit peindre, dans le temple de la Liberté, un banquet donné en 214 à son armée, par les gens de Bénévent, après un combat heureux livré dans le voisinage. On y voyait surtout figurer les esclaves incorporés à l'armée, avec les signes du don qui leur avait été fait de la liberté, en récompense de la valeur dont ils avaient fait preuve⁴. La première image peinte d'un combat de gladiateurs fut exhibée au sixième siècle de la fondation de Rome, ou plutôt au septième, par un certain L. Térence Lucain, dans le temple de Diane, à Aricie.

Cet emploi des beaux-arts à l'illustration et à la glorification des personnes et des événements, tant pour des besoins de circonstance que pour une commémoration durable, continua sous l'empire, en affectant les plus grandes

¹ Tite-Live, XL, 34. — Il y a donc erreur dans ce passage de Cicéron (*Philippiques*, IX, 6, 13) : *Statua... inaurata equestris, qualis L. Sullæ primum statuta est (une statue équestre et dorée, comme la première statue de L. Sylla)*. — Peut-être la statue dorée de Sylla ne fut-elle que la première statue dorée que l'on vit au Forum.

² Detlefsen, *de Arte Romanorum antiquissima* (Gluckstadt, 1868), P. II, p. 21 à 26.

³ *Hist. nat.*, XXXIV, 30, etc.

⁴ Raoul-Rochette, *Peintures inédites*, p. 303, etc.

proportions. Par son principe, accusant une tendance descriptive, diamétralement opposée à celle de l'idéalisation des formes, qui domine dans la peinture grecque, ainsi que par la large empreinte du cachet, positif que portent ses illustrations, la peinture romaine de la période qui nous occupe se rapproche extrêmement, dans son but comme dans sa manière de faire, de celle de l'Égypte et de l'Assyrie antiques, et ses œuvres offrent beaucoup de ressemblance avec les peintures des palais de Thèbes, les tables d'albâtre de ceux de Ninive et les tapis de Babylone. C'étaient les empereurs romains eux-mêmes qui parlaient au peuple, dans ces peintures contemporaines. A cette époque, où la presse n'existait pas, les images tenaient lieu de manifestes et de proclamations¹ ; de même, au moyen âge aussi, à Florence et à Rome, on usait d'images historiques et allégoriques, en s'adressant au peuple². Chaque triomphe fournissait de l'occupation à une multitude d'artistes, chargés d'illustrer, de toute sorte d'images et de tableaux, la nature du pays vaincu, et l'histoire de la campagne terminée, pour les spectateurs de la solennité. Au triomphe de Vespasien et de Titus sur la Judée ; on promena des tribunes de trois à quatre étages, tendues de tapis brodés d'or, parées d'ornements d'or et d'ivoire, et décorées d'images, où toutes les péripéties de la guerre étaient représentées. On y voyait la dévastation d'un pays riche, le massacre des troupes ennemies, la panique des fuyards : et les prisonniers qu'on emmenait, des murs énormes cédant aux coups des machines de siège, l'assaut de grandes forteresses, l'escalade des murs d'enceinte de cités populeuses, l'armée se répandant dans l'intérieur de celles-ci et y remplissant tout de carnage, les habitants sans défense, implorant le pardon des vainqueurs, entendant les mains vers le ciel ; on voyait les brandons lancés sur les temples, les maisons s'écroulant sur les têtes de leurs habitants, et, après toutes ces scènes de ravage et de deuil, des eaux torrentielles se déversant, non sur des champs cultivés, ni dans les canaux servant à désaltérer les hommes et les animaux, mais sur une ville embrasée de tous les côtés³. Les figures plastiques des montagnes, fleuves, contrées et villes, personnifiées suivant la mode antique, n'y manquaient pas non plus. Encore aujourd'hui, nous voyons par un bas-relief de l'arc de Titus, comment la statue couchée du Jourdain fut portée à ce triomphe, et, pour, les triomphes célébrant la défaite de peuples germaniques, on ne se faisait jamais faute de commander des figures colossales du Rhin⁴. Les bûchers artificiels aussi, que l'on élevait au champ de Mars, d'après l'usage asiatique, pour la cérémonie de la consécration d'empereurs défunts, et qui se composaient de plusieurs étages diminuant successivement, sous la forme d'une pyramide, au sommet de laquelle on posait le cercueil du mort, étaient extérieurement surchargés de couvertures brodées d'or, de sculptures d'ivoire en relief et de tableaux, représentant les scènes principales de la vie du souverain dont il s'agissait de faire l'apothéose. Au moment où toutes ces magnificences, vouées à la destruction d'une façon vraiment barbare, s'en allaient en flamme, un aigle, prenant son essor du faite du tabernacle couronnant l'étage supérieur, s'élevait dans les airs⁵.

Cependant rien ne met en évidence jusqu'à quel point on avait pris l'habitude de se servir de la peinture pour l'illustration momentanée des faits, comme l'emploi

¹ Burckhardt, *l'Âge de Constantin*, 310 (en allemand).

² Preller, *Mythologie romaine*, 208.

³ Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 5.

⁴ Jahn, *ad Persium*, VI, 47.

⁵ Hérodien, IV, 2.

d'images à la barre des tribunaux. Déjà dans les derniers temps de la république, il était d'usage d'appuyer les actes d'accusation, ceux du moins qui étaient portés devant le for des assemblées populaires, d'enseignes peintes, ayant pour objet de faire sauter aux yeux les crimes prétendus ou réels des accusés¹. En l'an 67, le tribun A. Gabinius montra au peuple, en y joignant de vive voix toutes les explications nécessaires, une vue de la villa tusculane de Lucullus, pour convaincre la multitude assemblée de la vérité de ce qu'on disait de la vie luxueuse du riche consulaire². Quand, en l'an 68 de notre ère, Galba somma ses troupes, à Carthagène, de marcher avec lui sur Rome, il fit dresser devant lui, au tribunal, comme autant d'accusateurs muets, tous les portraits qu'il avait pu réunir d'hommes ayant péri victimes du despotisme de Néron. Un accusé, que son adversaire avait fait peindre sur une toile, comme un joueur incorrigible, dans des situations diverses, tantôt dépouillé jusqu'à la chemise, tantôt détenu dans la prison pour dettes, tantôt racheté par ses amis, ne put s'empêcher de dire aux juges. Tout cela est bel et bon, mais je n'en ai pas moins aussi maintes fois gagnés³. Quintilien (VI, 3, 72) lui-même avait vu quelquefois, de ses propres yeux, comment on cherchait à prévenir les juges contre l'accusé, par l'exhibition de portraits repoussants de celui-ci, sur bois ou sur toile. Il désapprouvait ce moyen au plus haut degré, parce que, disait-il, l'accusateur se faisait ainsi l'affront de convenir lui-même qu'il comptait plus sur l'éloquence d'une image muette que sur la valeur de ses propres arguments⁴. De même qu'il y avait des actes d'accusation en peinture, il y avait aussi des demandes d'aumône peintes. Les naufragés et les imposteurs qui prétendaient avoir fait naufrage portaient ordinairement sur eux des images du sinistre dont ils se disaient les victimes, peint sur un fond de mer gros bleu⁵. On suspendait aussi de pareilles images dans les temples, en guise de tableaux votifs, notamment dans les sanctuaires d'Isis, patronne de la navigation. On sait, dit Juvénal (XII, 28), qu'Isis fait vivre les peintres. Nous ne mentionnerons ici qu'en passant les innombrables ex-voto d'images et de bas-reliefs, dans lesquels on s'appliquait à représenter, le plus exactement possible, avec toutes ses particularités, la périlleuse aventure de laquelle le donateur avait eu la chance de se tirer⁶. Ces ouvrages, comme ceux dont il vient d'être fait mention, étaient sans doute, en grande majorité, fournis par des gens faisant métier de l'art, plutôt que par des artistes proprement dits ; mais il devait y avoir de nombreuses exceptions, car les riches et les grands faisaient, naturellement, exécuter aussi de pareils travaux par de bons artistes. Tacite, par exemple, rapporte que Domitien, après avoir été fort en péril, dans l'assaut du Capitole, pendant la nuit du 18 décembre 69, fit construire, sur l'emplacement de la demeure d'un serviteur du temple, dans laquelle il s'était caché, une chapelle dédiée à Jupiter Sauveur, et qu'un autel, avec des ornements en marbre, représentant le danger qu'il avait couru, y fut érigé par son ordre⁷. En général, de pareilles représentations d'aventures personnelles par

¹ Sempér, *le Style*, I, 314, etc.

² Cicéron, *pro Sestio*, 43, 93. — Drumann, *Histoire romaine*, IV, 167.

³ Suétone, *Galba*, ch. X. — Voir aussi Raoul-Rochette, p. 358, 1.

⁴ Quintilien, VI, 1, 32.

⁵ Raoul-Rochette, p. 329, 1.

⁶ C'est ce qui a fait dire à Horace (*Satires*, I, 1, 76) :

. Quo fit ut omnis
Votiva pateat veluti descripta tahella
Vita senis.

Voir aussi Raoul-Rochette, ouvrage précité.

⁷ Tacite, *Hist.*, III, 74.

des images n'avaient probablement rien d'extraordinaire. Dans le roman d'Apulée ; la fiancée, qui s'est sauvée des mains des brigands, avec le secours de l'âne, se propose de faire dresser, dans l'atrium de sa demeure, une image de cet heureux événement¹. Dans la maison de Trimalcion, Pétrone (*Satiricon*, 29) parle d'une colonnade dont plusieurs faces étaient couvertes de peintures représentant des scènes de l'Illiade et de l'Odyssée, un combat de gladiateurs et tous les événements de la carrière du maître du logis, en partie présentés sous une forme allégorique. On l'y voit encore enfant sur un marché d'esclaves, un caducée à la main, pour indiquer le futur favori de Mercure, puis introduit à Rome par Minerve. Viennent ensuite des images, toutes signées, où l'on voit comment il apprend à lire, comment il devient caissier, etc. A l'extrémité du mur, Mercure, le prenant par le menton, le hisse sur une tribune élevée ; la déesse de la Fortune, avec sa corne d'abondance, est à ses côtés, et près d'elle se tiennent les trois Parques, filant de l'or. Or il y a lieu de présumer que-là, comme partout dans ce roman, on ne retrouve que la description de ce qui était la mode dans certains cercles de la société du temps, ou, pour le moins, d'admettre que de pareilles aberrations du goût n'étaient pas précisément inouïes.

Quant aux événements, exploits et actes les plus mémorables, il ne s'agissait pas seulement d'en procurer une image pour des occasions déterminées, mais d'en conserver le souvenir pour la postérité la plus reculée. Batailles et sièges, conventions et traités de paix, triomphes, discours de la tribune, actes de bienfaisance, sacrifices, chasses et autres faits et gestes des empereurs, voilà quels étaient, avec les spectacles, les combats de gladiateurs et les tueries d'animaux surtout, ces événements que la sculpture, la peinture et la mosaïque s'appliquèrent à immortaliser en grand, dans toutes les dimensions, pendant la durée entière de l'empire. Depuis le troisième siècle de notre ère, c'étaient principalement les deux dernières de ces trois branches de l'art qui s'en chargeaient, soit par suite d'un déclin dans les moyens techniques et le savoir-faire du côté de l'art plastique, soit à cause du fait indubitable que de grandes peintures, à couleurs éclatantes, devaient mieux répondre au goût déjà corrompu et au besoin d'illusions grossières de la multitude, à cette époque². Le triste état de délabrement dans lequel se trouvent déjà les bas-reliefs de l'arc de triomphe de Septime Sévère, par exemple, est de nature à faire supposer que la série de tableaux représentant la succession, certainement très longue, de tous les exploits de cet empereur, devait avoir été exécutée, en peinture ou en mosaïque, dans un portique distinct, construit probablement par son fils³. Quand, après la mort d'un souverain détesté, on se mettait à renverser et à détruire les statues et les monuments qu'il s'était fait ériger, les peintures du même genre n'étaient, naturellement, pas épargnées davantage. Ainsi le sénat fit brûler, après la chute de Maximin, un grand tableau posé devant la curie, sur lequel ce prince avait fait peindre une victoire remportée par lui sur les Germains⁴. Cependant beaucoup de choses échappaient, heureusement aussi dans ces cas, à la destruction, surtout dans l'intérieur des châteaux impériaux. Encore du temps de Dioclétien, on voyait, sous une colonnade en forme de croissant, dans les jardins de Commode, une mosaïque où ce prince était

¹ Apulée, *Métamorphoses*, VI, p. 129.

² Burckhardt, *l'Âge de Constantin*, 309, etc. (en allem.).

³ *Histoire Auguste, Vie de Sévère*, XXI.

⁴ Hérodien, VII, 2, 8. — *Vie de Maximin*, ch. XII.

représenté offrant un sacrifice à Isis, avec ses amis, parmi lesquels on remarquait le futur prétendant à l'empire, Pescennius Niger¹.

Les portraits que fournissait la peinture étaient, naturellement, destinés surtout pour l'intérieur des appartements, c'est-à-dire faits pour les particuliers plutôt que pour l'exposition publique. Cependant on voyait aussi parfois, à côté des statues, des tableaux honorifiques dans les temples ou autres édifices publics, des villes grecques du moins². Néron se fit peindre, sur toile, dans les dimensions colossales d'une figure de 420 pieds romains de hauteur³. Héliogabale s'annonça à Rome en y envoyant, comme avant-coureur de sa personne, avec ordre de le placer dans la salle du sénat, au-dessus de la statue de la Victoire, un grand portrait, peint par lui-même, qui le représentait dans le costume sacerdotal de son pays, offrant un sacrifice à son dieu⁴. A Rome, il se peignit aussi lui-même, tour à tour en marchand de comestibles et d'onguents, en gargarier, en débitant de boissons et en proxénète⁵.

Il est probable que l'on trouvait, fréquemment aussi, des portraits peints d'empereurs dans les maisons des particuliers ; on est porté du moins à le croire, d'après la motion de l'empereur Tacite au Sénat, que chacun, c'est-à-dire sans doute chaque sénateur, fût tenu d'avoir chez lui un portrait du défunt empereur Aurélien⁶. Les tableaux représentant Alexandre Sévère en pied, revêtu d'un costume blanc très simple, encore existants à l'époque de Constantin, doivent avoir été, en partie, des portraits d'après nature⁷. Un portrait de Trajan étant, lors de la naissance d'Alexandre Sévère, dans un temple, tombé sur le lit de la mère de ce dernier, fut regardé comme un présage de son avènement à l'empire⁸. Ajoutons que la ressemblance de Théodose le Grand avec Trajan était facile à constater, par la comparaison avec des portraits de celui-ci⁹. Pausanias ne connaissait les traits du bel Antinoüs que par ses statues et par des tableaux ; il y avait surtout un grand nombre de ces derniers dans le temple qu'on lui avait élevé à Mantinée, où il figurait le plus souvent peint en Bacchus¹⁰. La coutume royale de se faire envoyer des portraits de princesses, pour se guider dans le choix d'une épouse, coutume mentionnée par Honorius dans Claudien¹¹, paraît avoir pris naissance en Orient et s'être, de là, répandue en Occident. La princesse juive Alexandra envoya à Marc-Antoine ; d'après le conseil de Dellius, les portraits de ses deux enfants, à savoir, du jeune Aristobule, adolescent de seize ans, et de la belle Marianne, femme d'Hérode, afin de le disposer, par l'aspect de la beauté merveilleuse de l'un et de l'autre, en faveur de la demande, faite par elle, de la dignité de grand-prêtre pour son fils Aristobule¹².

Dans la vie privée aussi, on recourait généralement à la peinture de portraits, quand on tenait à fixer, pour des individus ou pour un plus grand cercle, les

¹ *Vie de Pescennius Niger*, ch. VI.

² *C. I. G.*, 3008 B (Téos), 3085, 2775 c. d. (Aphrodisias), et 3524 (Cume).

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 51.

⁴ Hérodien, VII, 6, 6.

⁵ *Vie d'Élagabale*, ch. XXX.

⁶ *Vita Taciti* : *Ut Aurelianum omnes pictum haberent*.

⁷ *Vie d'Alexandre Sévère*, ch. IV.

⁸ *Ibidem*, ch. XIII.

⁹ Aurelius Victor, *Épitomé*, 44, 11. — Voyez aussi, sur les portraits des empereurs, Gothofred. *ad Cod. Theodosianum*, XV, 4, 1.

¹⁰ Pausanias, VIII, 9, 4.

¹¹ *Nuptiæ Honorii et Mariæ*, 23 à 27.

¹² Josèphe, *Ann. Jud.*, XV, 2, 5, etc.

traits et la figure d'hommes célèbres et intéressants, de personnes honorées et chéries. Un portrait de Flore, courtisane admirablement belle, devenue célèbre par sa liaison avec Pompée, à l'époque de la jeunesse de celui-ci, fut exposé par Metellus le Dalmatique au Forum, dans le temple de Castor, qu'il y avait fait restaurer, ainsi qu'orner de peintures et de statues¹. Les productions des peintres de portraits, alors le plus en vogue à Rome, Sopolis et Dionysius, remplissaient encore les galeries au temps de Pline ; mais, pour les portraits de femmes, on leur préférait, à l'un et à l'autre, une femme artiste, la virginale Jaja de Cyzique, qui s'était aussi peinte elle-même devant une glace². L'allégation de Pline, que la peinture de portraits aurait été complètement supplantée par, la nouvelle mode des médaillons de bronze et d'argent, ne peut s'appliquer directement qu'aux *atria* des grandes maisons ; car ces médaillons étaient d'un trop grand prix pour comporter un large débit. Depuis que Varron avait publié un livre d'images, contenant sept cents portraits d'hommes célèbres, on peut, admettre que les livres devaient être, ordinairement, précédés du portrait de l'auteur, pour le moins. Martial (XIV, 156) fait mention d'une petite édition en parchemin de Virgile, ornée d'un pareil portrait, et probablement les ophtalmies que, d'après Galien³, les peintres gagnaient en peignant sur du parchemin blanc, ne laissaient-elles pas d'avoir quelque rapport avec la peinture de ces frontispices et autres illustrations colorisées des livres du temps. On ornait les bibliothèques Non seulement des bustes, mais aussi de portraits peints des auteurs en renom. Pline le Jeune commanda, chez un ami, dans une ville de la haute Italie (du pays des Insubres), pour la bibliothèque d'un autre ami, des portraits de Cornélius Népos et de T. Catius, qui, tous les deux, y étaient nés ; il prie le premier de charger, autant que possible, un artiste digne de confiance du soin de copier les portraits pouvant y exister de ces deux écrivains⁴. On avait, sans doute, au moins dans chaque ville d'importance majeure, le choix entre plusieurs peintres et, par conséquent, ce qu'il fallait pour le porte. r sur un artiste éprouvé⁵. Martial se fit peindre pour faire plaisir à un ami, Cécilius Secundus, qui commandait sur le Danube⁶ ; quant à son portrait pour la bibliothèque de Stertinus Avitus, ce pourrait bien aussi avoir été un portrait peint⁷. Il mentionne, en outre, des portraits du poète tragique Mémor, de Césonius Maximus, de Camonius Rufus enfant, mort depuis à l'âge de vingt ans, de Marc-Antoine Primus, dont il ceignit le portrait d'une couronne de violettes et de roses tous ces portraits ne représentaient, paraît-il, que le buste⁸. La mère du sophiste Alexandre Péloplaton était, d'après ses portraits, d'une rare beauté ; elle ressemblait à l'Hélène d'Eumèle⁹. Les plaisanteries de Lucien aussi, quand il se moque de la sottise des gens qui recommandaient aux peintres de les embellir, de diminuer un peu le nez, par exemple, ou de rendre la teinte des yeux plus

¹ Plutarque, *Pompée*, ch. II, et Becker, *Manuel*, I, 299, 9.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 147, etc.

³ Ed. Kuhn, III, 776 (*De usu part. corp. hum.*, X, ch. III).

⁴ Pline le Jeune, *Lettres*, IV, 28.

⁵ Scrihonius Largus, *Ep. ad. C. Jul. Callist.*, éd. Rhode, p. 4 : *Quum interim nemo ne imaginem quidem suam committat pingendam, nisi probato prius artifice per quædam experimenta atque ita electo.*

⁶ Martial, VII, 84. — Voir aussi Mommsen, *Hermès*, III, 79, n. 1.

⁷ Le même, IX, præf.

⁸ Martial, IX, 9, 74, 76 ; VII, 44 ; X, 32.

⁹ Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 5.

noire, et ainsi de suite, comme faisaient surtout les dames, autorisent la supposition d'un usage généralement répandu de la peinture de portraits¹.

Les images de personnes à placer dans des endroits non couverts, des lieux publics surtout, ne pouvaient être que des figures plastiques. Une partie notable de celles-ci, ainsi que les socles, pourvus d'inscriptions, d'une autre, partie bien plus considérable encore, se sont conservées ; et l'impression de ces restes, extrêmement nombreux, combinée avec les rapports des auteurs du temps, fait concevoir de la multitude incroyable, de la variété générique et de la diversité d'origine de ces monuments, une idée tout autre et bien plus haute que les maigres données, encore existantes, comme il a été dit plus haut, sur l'emploi de la peinture à la reproduction de l'image des personnes. En effet, rien ne saurait donner mieux une mesure approximative de l'immensité de la production artistique, dans les deux premiers siècles de notre ère, que l'examen des principaux genres d'images pareilles, destinées à perpétuer la mémoire des personnes qu'elles représentent, dans des cercles publics ou privés.

En première ligne, se rangent ici les bustes, médaillons et statues des empereurs et des personnes de leur famille. Une image de l'empereur régnant, publiquement exposée aux regards, ne pouvait manquer dans aucune ville, dans aucun camp², par la raison déjà qu'elle n'avait pas tardé à devenir l'objet d'un culte introduit partout et rendu obligatoire. Le sénat n'avait-il pas déjà pris, en l'honneur de César, une résolution portant que sa statue devait être placée dans toutes les villes et dans tous les temples de Rome³ ? Auguste avait restreint le culte de sa personne aux provinces, Tibère, généralement interdit que l'on rangeât sa statue avec celles des dieux, et permis seulement de l'adjoindre aux œuvres d'art qui servaient à l'ornement des temples⁴. Caligula encore rendit, au commencement de son règne, une défense semblable, mais qu'il ne tarda pas à retirer⁵, et bientôt, comme nous l'apprend Josèphe (*B. j.*, II, 10, 3), tous les peuples soumis à l'empire, ville après ville, firent une place à sa statue, à côté de celles des dieux. Dès l'origine de l'empire, selon toute probabilité, s'était établie la coutume d'envoyer, à l'avènement de chaque empereur, dans les villes de province, sous une escorte de soldats et de joueurs de flûte, des images du souverain, ceintes d'une couronne de laurier, lesquelles pouvaient fort bien, il est vrai, n'être que des images peintes. Le peuple venait les y recevoir solennellement, en procession, avec des flambeaux et en brûlant de l'encens⁶. Les images des empereurs avaient le privilège d'offrir un asile aux malheureux que l'on persécutait, aux esclaves notamment⁷, et on leur adressait, comme à celles des dieux, l'hommage de sacrifices, d'offrandes, d'encens et de libations de vin. Sous le règne de Domitien, la rue menant au Capitole n'était pas assez large pour les troupeaux que l'on y faisait monter continuellement, afin d'alimenter ces sacrifices, dans lesquels, suivant l'expression de Pline le Jeune⁸, on faisait couler, devant les hideuses images du despote, en signe de vénération, autant de sang

¹ Lucien, *Quom. hist.*, 13 ; *Pro imaginibus*, 6.

² Voyez, par exemple, ce passage de la *Vie d'Élagabale*, ch. XIII : *Misit et qui in castris statuarum ejus titulos luto tegetet (Il dépêcha des gens pour couvrir de boue les inscriptions de ses statues dans le camp)*.

³ Dion Cassius, XLIV, 4.

⁴ Suétone, *Tibère*, ch. XXVI. — Dion Cassius, LVII, 9.

⁵ Dion Cassius, LIX, 4.

⁶ Marquardt, *Manuel*, II, 3, 272, n. 1183.

⁷ Lipsius, *Exc. ad Tacitum (Annales, III, 36)*.

⁸ *Panegyrique*, ch. LII.

d'animaux qu'il versait lui-même de sang humain. Le refus d'adoration était puni comme un crime de lèse-majesté, et fut une des causes principales de la persécution des chrétiens¹. Cependant ce culte païen des images d'empereurs continua même dans la période chrétienne, et Théodose II se vit obligé de le restreindre en 425, *afin, dit-il, de réserver pour la divinité une vénération dépassant la limite de ce que comporte la dignité humaine*². Toute atteinte ou insulte à l'image de l'empereur était punie bien plus sévèrement encore que le refus d'adoration, avec le plus de rigueur chez les soldats. Déjà en l'an 15, Granius Marcellus, préteur de Bithynie, qui avait fait enlever la tête d'une statue d'Auguste polir y substituer celle de Tibère, fut accusé du crime de lèse-majesté, et n'échappa qu'avec peine à une condamnation ; bientôt ce fut un crime capital d'avoir frappé un esclave ou changé de vêtements près de l'image d'Auguste³. Les jurisconsultes du troisième siècle font observer expressément, il est vrai, qu'en livrant à la fonderie des statues délabrées d'empereurs, on ne se rend, pas coupable de lèse-majesté, non plus qu'en réparant une statue délabrée, vu en touchant, par inadvertance, une statue de l'espèce d'un coup de pierre. Septime Sévère et Caracalla déclarèrent, de même, qu'il n'y avait rien de répréhensible dans la vente d'images non encore consacrées d'empereurs ; il s'ensuit que la fonte, ou toute autre dégradation d'une image déjà consacrée, devait être réputée un acte d'autant plus criminel⁴.

Plus on supportait difficilement, sous le règne d'empereurs détestés, la lourde contrainte d'une adoration de leurs images, plus la passion populaire, longtemps comprimée, éclatait avec fureur, lors d'un changement de règne, en s'acharnant à les livrer à la destruction et à l'insulte. Le plus violent de ces éclats de la fureur populaire fut peut-être celui qui eut lieu à la mort de Domitien, et c'est probablement aussi pour cette raison que ses monuments subirent la destruction la plus radicale. Non seulement le Capitole, rempli de ses statues et de ses bustes d'or et d'argent⁵ (car on n'y en admettait point d'autres, et encore fallait-il qu'ils eussent un poids déterminé⁶), non seulement Rome tout entière, mais presque tout l'empire, suivant Dion Cassius (LXVII, 8), étaient couverts de ses monuments, respirant l'arrogance, et qui, souvent, étaient de dimensions colossales. Or, à la nouvelle de l'assassinat de ce prince, le sénat ne se contenta pas de faire éclater la joie que lui causait la chute du tyran, par de bruyantes invectives, mais il arrêta que l'on apportât tout de suite des échelles, pour démonter ses images et les médaillons à son effigie, les jeter à bas et les briser contre terre ; puis, que les inscriptions le concernant fussent partout effacées, pour qu'il ne restât plus trace de sa mémoire⁷. Le renversement, ainsi que la destruction de ses innombrables et précieuses statues, dit Pline le Jeune⁸, quatre années plus tard, fut un sacrifice porté à l'allégresse publique. On se réjouissait de jeter contre terre cette face pleine d'insolence, de la mutiler avec des barres de fer et à grands coups de hache, comme si ces coups pouvaient causer des blessures et des douleurs réelles. Personne ne savait modérer assez sa joie et sa jubilation tardive, pour ne pas trouver ses désirs de vengeance satisfaits à la vue de ce

¹ Le même, *Lettres à Trajan*, 96 (97), 5, etc.

² *Code Théodosien*, XV, 4, 1.

³ Tacite, *Annales*, I, 74. — Dans le passage invoqué de Suétone (*Tibère*, ch. LVIII), il serait pourtant possible qu'il s'agit d'un cas différent.

⁴ *Digeste*, XLVIII, 4, 4 à 7.

⁵ Pline le Jeune, *Panegyrique*, chap. LII.

⁶ Suétone, *Domitien*, ch. XIII ; Stace, *Silves*, V, 1, 189.

⁷ Suétone, *Domitien*, ch. XXIII.

⁸ *Panegyrique*, l. c.

corps et de ces membres lacérés et mis en pièces, de cette figure sombre et repoussante, jetée au feu et fondue par les flammes. C'est ce passage, ou un récit semblable, qui a donné lieu au conte traditionnel, rapporté par Procope¹, que, Domitien ayant été mis en pièces, sa femme aurait fait couler sa statue en bronze, d'après une reconstitution de son corps, opérée au moyen de ces pièces, avec la permission du Sénat. Cette statue, qui se trouvait placée sur la voie par laquelle on montait du Forum au Capitole, à main droite, était, d'après Procope, la seule encore existante de Domitien, et offrait la plus grande ressemblance entre cet empereur et Justinien. Les images de Commode², de Maximin, dont on fit en partie disparaître les portraits sous fine couche de noir³, et d'autres empereurs, eurent le même sort que celles de Domitien. A la suite des révoltes incessantes, des guerres civiles et des révolutions de palais, qui ne discontinuèrent pas dans les siècles postérieurs, de pareilles scènes se reproduisirent continuellement, jusque dans les derniers temps de l'antiquité⁴. Nous savons, par le témoignage de saint Jérôme⁵, qu'au lieu de détruire les images, on se bornait le plus souvent à les métamorphoser, comme on l'avait fait, quelquefois, antérieurement déjà. Ainsi, quand un tyran a été assassiné, on renverse toujours encore ses statues et ses portraits ; mais, après avoir modifié les traits du visage ou enlevé la tête, on y substitue le visage du vainqueur, pour l'échanger, plus tard, contre de nouvelles têtes, toujours posées sur le même torse.

Dans les deux premiers siècles de notre ère, cependant, Domitien fut, que nous sachions, le seul empereur dont les images furent presque partout anéanties, et n'échappèrent qu'exceptionnellement à la destruction ; car les statues et les monuments de Commode doivent avoir été relevés, au moins en partie. Le 1^{er} janvier de l'année 193, le sénat avait décrété, au bruit d'acclamations passionnées, la démolition des statues *de l'ennemi de la patrie, du meurtrier, du gladiateur*, et fait substituer la déesse de la Liberté à une statue, érigée en face de la Curie et qui, comme beaucoup d'autres, le représentait en Hercule, menaçant d'un arc bandé⁶. En l'an 197, le même sénat fut contraint par Septime Sévère à reconnaître Commode pour un dieu⁷. Il va sans dire que la consécration assurait, postérieurement aussi, la durée des images et, souvent même, en déterminait le renouvellement. De même que Sévère avait fait voter par le sénat l'apothéose de Commode et de Pertinax, Macrin en obtint celle de Caracalla, par le meurtre duquel il était parvenu au trône. A cette occasion, le sénat disposa que l'on élèverait deux statues en costume de triomphe à Septime Sévère, et six à Caracalla, à savoir deux statues équestres, deux en pied, le montrant en tenue militaire, et deux autres, le représentant en civil⁸. Les empereurs des deux premiers siècles non mis au rang des dieux furent, outre Domitien, Tibère, Caligula, Néron, Galba, Othon et Vitellius. Cependant les images et monuments, en partie relativement très nombreux, qui se sont conservés de ces princes, montrent assez que la consécration n'était nullement indispensable pour la conservation, mais cependant un moyen de garantir celle-ci, et le plus efficace,

¹ *Hist. arcana*, VIII, p. 55, éd. Dindorf.

² Dion Cassius, LXXIII, 2. — *Vie de Commode*, ch. XIX, XX. — *Vie de Pertinax*, ch. VI.

³ Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IX, 11. — Lipsius, *Exe. ad Tacitum (Annales)*, VI, 2.

⁴ Marcellin Comes, *Chron.*, 512 : *Areobindam sibi imperatorem fieri clamitant, imaginibusque deinde staturisque Anastasii in terram dejectis*, etc.

⁵ *In Habacuc*, II.

⁶ Hérodien, I, 14, 9.

⁷ *Vie de Sévère*, ch. XII, 19. — A. Victor, *Césars*, XX, 36. — Dion Cassius, LXXV, 7.

⁸ *Vie de Macrin*, ch. VI.

comme il va sans dire. A Tarragone, capitale de l'Espagne citérieure et centre du culte des empereurs dans cette contrée, un des hommes les plus considérés de la diète provinciale avait été élu spécialement pour veiller au bon entretien des statues du *divin Adrien*¹. Pline le Jeune ayant fait, avec l'acquisition de divers immeubles, aussi celle de statues d'anciens empereurs qui s'y trouvaient, les y laissa et prit soin de leur conservation. Déjà sous le règne de Nerva, il avait voulu faire bâtir, à Côme, un temple pour les y placer ; mais, l'exécution de ce projet ayant souffert des retards, il demanda en 101, et obtint derechef de Trajan, la permission de les transférer à Côme, ainsi que d'y joindre celle de cet empereur². La consécration contribuait, d'ailleurs, aussi à l'accroissement du nombre des monuments dont il s'agit, en renforçant de plus en plus le groupe des empereurs et impératrices divinisés : ainsi, tandis que, sous Commode, il n'y en avait encore que quinze dans le temple impérial des Arvales, celui-ci en comprenait déjà vingt sous Alexandre Sévère, à savoir : Auguste, Julie, Claude, Poppée (ou L. Élius César), Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Plotine, Adrien, Sabine, Antonin, Faustine, L. Verus, Marc-Aurèle, Faustine II, Commode (ou Julie Pie), Pertinax, Septime Sévère et Caracalla³. Il va sans dire que la disposition de ce groupe dut être aussi successivement renouvelée, dans l'ensemble, par suite du changement de sa destination monumentale, et pour les besoins du culte. Ainsi Domitien fit construire, à Rome, une colonnade, l'empereur Tacite un temple des empereurs divinisés, dont Alexandre Sévère fit placer les statues colossales au Forum de Nerva⁴. Au culte officiel venait aussi, quelquefois, se joindre une vénération générale qui n'était pas de commande. Elle se manifestait par l'intérêt que l'on prenait à la conservation et à la restauration des images impériales. C'est avec le plus pieux attachement que le monde romain maintenait l'image transfigurée de Marc-Aurèle parmi les bons génies auxquels il s'adressait, dans ses prières ; plus d'un siècle après la mort de ce prince, on voyait encore sa statue figurer dans beaucoup de maisons ; au milieu des dieux Lares⁵.

Par la raison déjà qu'un des premiers soins de chaque gouvernement nouveau devait être de pourvoir, le plus promptement possible, à l'érection des images impériales dans toutes les villes et dans tous les camps, il fallait aussi que l'on eût des sculpteurs et des peintres à sa disposition, dans tous les centres de l'Italie et des provinces ; peut-être même ces artistes faisaient-ils, ordinairement, partie de la suite, officiellement attachée aux gouverneurs, aux généraux et aux hauts fonctionnaires. Le fait qu'il se trouvait dans tous les municipes italiens, à l'époque de la mort de Galba, assassiné le 15 janvier 69, des images de cet empereur, qui n'avait cependant quitté l'Espagne qu'après y avoir reçu la nouvelle de la mort de Néron (8 juin 68) et n'avait marché sur l'Italie qu'à petites journées⁶, ne doit pas plus surprendre que le renversement avant la bataille de Crémone, vers la fin de l'année 69 encore, dans le camp de la flotte, à Ravenne, d'images de Vitellius, qui n'avait, lui, paru dans la haute Italie qu'à la fin de mai⁷. Mais aussi lui avait-on érigé des statues équestres en plusieurs endroits, déjà pendant sa marche de Cologne sur l'Italie par Lyon, avant même qu'il eût atteint Vienne, et l'écroulement de ces statues avait-il paru

¹ C. I. L., II, 4230.

² *Lettres à Trajan*, 8 (24).

³ D'après Marini Atti, p. 385 ; etc.

⁴ Preller, *Régions*, 178, 232 ; *Mythologie romaine*, 791, 1.

⁵ *Vie de Marc-Antonin*, ch. XVIII.

⁶ Tacite, *Histoires*, III, 7.

⁷ *Ibidem*, III, 12, etc.

d'un mauvais augure¹. Les images du premier Gordien se répandirent dans les villes d'Afrique immédiatement après son élévation à l'empire². Le règne de Pupien et de Balbin ne dura que trois mois, à peu près de mars en juin 238³. Quand Maximin fut assassiné devant Aquilée, au commencement de mai, on y renversa ses statues et images, et l'on obligea ses soldats, admis dans la ville, à l'adoration de celles des deux empereurs du sénat⁴. Le consul Claude Julien, dans une lettre, qui paraît avoir été adressée à Pupien et Balbin immédiatement après leur nomination à l'empire, félicite les légions et les troupes auxiliaires, *qui*, est-il dit dans cette lettre, *adorent déjà vos images dans tout l'empire*⁵. Dans les camps, le besoin de la confection et du renouvellement des médaillons à l'effigie impériale et des autres ornements et signes distinctifs du militaire⁶, suffisait pour rendre désirable la présence d'artistes, que rien n'empêchait d'occuper autrement encore : ainsi Caracalla eut l'idée de faire poser, dans les camps, nombre de statues du grand Alexandre⁷.

Non seulement les statues et images des empereurs régnants ne manquaient dans aucune localité de l'empire, mais toutes les places d'une certaine importance en offraient un grand nombre. Elles faisaient, en général, l'ornement des places et des édifices publics, mais surtout des bâtiments occupés par le gouvernement, l'administration et les tribunaux. Apulée⁸, dans son apologie prononcée devant le proconsul Claude Maxime à Carthage, s'indigne de ce que, devant les statues d'un Antonin le Pieux, le fils vienne reprocher des infamies à sa mère. Il est probable que les gouverneurs et autres employés du gouvernement se chargeaient de faire poser des statues en des lieux pareils, mais les corporations rurales et provinciales, aussi, et toutes les communes aisées, étaient tenues de présenter leurs hommages à l'empereur sous cette forme, et, quand elles voulaient se distinguer, elles étaient obligées d'offrir des statues colossales ou d'un prix extraordinaire, ou bien d'en offrir plusieurs en même temps. Ainsi une députation spéciale vint présenter à Caligula, dans la première année de son règne, l'hommage des honneurs que la diète provinciale de l'Achaïe, autrement dite le synode des Panhellènes, avait résolu, par lin vote, de lui décerner. Ce vote comprenait la résolution de lui ériger un grand nombre de statues ; mais Caligula ne voulut en accepter que quatre, à dresser, d'après son désir, dans les lieux où se tenaient les jeux sacrés : Olympie, Delphes, Némée et l'isthme corinthien⁹. C'est dans les localités où il y avait des sacerdoce particuliers, affectés au culte des statues d'empereurs, que celles-ci

¹ Suétone, *Vitellius*, ch. IX.

² Hérodien, VII, 5, 8.

³ Clinton, *Fast. rom.*, ad annum 238.

⁴ *Vie de Maximin*, II, 23, etc.

⁵ *Maximin et Balbin*, ch. XVII.

⁶ Rein, dans l'*Encyclopédie* de Stuttgart, article *signa*.

⁷ Dion Cassius, LXXVII, 7. — Voir aussi Hérodien, IV, 8. — A. Rein, dans un article intitulé *Emplacements des castels romains de Niederbiber, près de Neuwied, et de Saalbourg, près de Nombourg-les-Bains*, (*Annales de la Société allemande des amis de l'archéologie dans le pays rhénan*, XXVII (1859), p. 151), s'exprime ainsi : *L'allégation que les fragments d'une grande statue montrée, avec quantité d'autres objets en bronze, dans le château de Hombourg, auraient été recueillis devant le prétoire du camp fixé que les Romains avaient à Saalbourg, m'intéressa d'autant plus qu'elle vient à l'appui de l'opinion, confirmée par la tradition et par des restes trouvés, qu'ils avaient élevé, dans plusieurs de ces camps, des statues en bronze, auxquelles semblerait se rattacher aussi (?) celle qui a été découverte en 1858, près de Xanten.*

⁸ *Apologie*, p. 534.

⁹ Keil, *Sylloge Inser. Bæot.*, n° 31, p. 120 et 124. — Herzberg, *Histoire de la Grèce*, II, 33, etc.

devaient ; sans doute, être le plus nombreuses et avoir le plus d'importance¹. Très souvent enfin, même de simples particuliers ne pouvaient se dispenser de témoigner leur dévouement de cette façon, notamment à Rome. On y voyait, à l'époque des Antonins, les images des empereurs dressées partout, dans les comptoirs des changeurs, les boutiques et les ateliers, sous toutes les échoppes, dans tous les vestibules et à toutes les fenêtres ! Le plus souvent, il est vrai, mal peintes ou grossièrement modelées² ; à plus forte raison, il ne devait pas y avoir manque de bons portraits et de bonnes statues dans les maisons opulentes et aristocratiques. Ajoutons qu'il n'était pas rare non plus de voir, dans les grandes villes, des statues d'empereurs publiquement exposées par des particuliers.

De tous les empereurs, Adrien fut peut-être celui en l'honneur duquel on érigea le plus de monuments, dans toutes les provinces ; mais nulle part il n'en eut autant qu'en Grèce, la contrée à laquelle il avait le plus prodigué ses bienfaits. L'existence de plusieurs statues d'Adrien, érigées par des communes, des cantons ou des corporations provinciales d'une importance majeure, peut y être constatée en divers lieux, comme par exemple à Delphes, à Olympie, à Thèbes, à Syros, à Coronée³ ; mais celui où elles étaient, sans contredit, de beaucoup le plus nombreuses, c'est Athènes, la ville qui lui devait le plus, et dans laquelle aussi elles sont devenues l'objet des recherches les plus actives. Dans chacune des treize sections cunéiformes du théâtre de Bacchus, récemment mis à découvert, il y avait, selon toute probabilité, une statue d'Adrien, et toutes, sauf une, y avaient été érigées par les douze phyles ou tribus de l'Attique. Pausanias en mentionne deux autres au Céramique ou dans l'Agora, et sur les hauteurs de l'Acropole, au Parthénon. De plus, nous en connaissons, à Athènes, deux qui y furent érigées par, des particuliers, l'une par Hérode Atticus, conjointement avec son fils Hérodién. Mais l'endroit qui en réunissait le plus, c'était le temple de Jupiter Olympien, achevé par Adrien, avec ses abords. Devant les façades probablement, s'élevaient deux statues du constructeur en marbre de Thasos et deux en marbre égyptien ; devant les colonnes (celles des colonnades sans doute qui courent autour de l'édifice), des statues en bronze, provenant de villes d'outre-mer ; ailleurs, d'autres statues en pied, données par des villes grecques ; mais, de toutes ces statues, il ne reste plus que treize socles et des inscriptions. Toutes étaient dominées par une statue colossale très curieuse, que les Athéniens avaient fait ériger derrière le temple⁴. Cependant les statues que nous connaissons d'Adrien ne devaient former qu'une petite partie de ce, qui existait de statues de ce prince à Athènes, s'il est vrai, comme d'excellents témoignages portent à le croire, que les Athéniens en érigèrent, jadis, plus de trois cents au seul Démétrius de Phalère⁵. Ils eurent peut-être encore plus sujet de se montrer reconnaissants envers Adrien, et certainement plus de motifs poussant à l'exagération dans le témoignage de leur reconnaissance envers ce dernier. La dépense à faire pour l'érection de statues était d'ailleurs, à cette époque, moindre qu'elle ne l'avait été quatre siècles auparavant. Mais, quelle que fût l'émulation entre les provinces et les villes, dans le zèle qu'elles mettaient à témoigner, par de nombreuses statues, de leur fidélité et de leur attachement loyal à la personne de l'empereur régnant, c'est toujours Rome qui excellait sous

¹ Voyez, par exemple, sur les socles des statues d'empereurs à Tarragone, Hubner, *Hermès*, I, 120, etc.

² Fronton, éd. Naber, p. 74.

³ Herzberg, *Histoire de la Grèce*, II, 333, etc.

⁴ Pausanias, I, 18, 6. — Herzberg, II, 327.

⁵ Kahler, *Mélanges*, VI, 355, 5 (en allem.). — Strabon, I, 9, 20, p. 371, etc.

ce rapport ; pour le nombre comme pour la magnificence. Auguste, dans le mémoire qu'il rédigea sur les actes de son règne, rapporte qu'environ 80 statues d'argent, comprenant des statues en pied, d'autres posées sur des quadriges, et des statues équestres, lui furent érigées à Rome, les unes par des États, les autres par des particuliers, et qu'il les fit fondre toutes, pour faire poser, avec le produit, tant en son nom propre qu'en celui des fondateurs, dans le temple d'Apollon sur le mont Palatin, des offrandes d'or, consistant surtout en trépieds¹. Il faut croire, d'après cela, que ses statues en pied, de bronze et de marbre, se comptaient de son vivant déjà, par centaines à Rome, et peut-être par myriades dans tout l'empire, quelque fabuleux que paraissent aujourd'hui ces chiffres. Bien que, du reste, même dans la période d'organisation de l'empire naissant, la servilité, qui se manifestait par des offrandes aussi prodigieuses, fût encore loin d'avoir atteint son apogée, et que, de plus, Auguste s'appliquât lui-même à la tenir en bride, aucun des empereurs qui lui succédèrent n'obtint autant d'hommages qu'il en reçut, comme sauveur du monde et fondateur d'un nouvel ordre de choses. Il est vrai que sa domination dura 44 ans ; aussi le nombre de monuments qu'on lui éleva, tant de son vivant qu'après sa mort, peut-il avoir été plus considérable que sous aucun règne, et ce qui reste de ce fonds de statues n'est-il pas sans importance².

Il n'a dû arriver que très rarement et exceptionnellement, dans les premiers siècles de notre ère, que l'on établît de nouvelles statues d'empereurs, en transformant ou débaptisant d'anciennes, parce que ceux que l'on eût voulu honorer de cette manière, eussent vu une insulte plutôt qu'un hommage dans des monuments obtenus au moyen de procédés pareils, comme le fait remarquer avec raison Dion de Pruse³. Pausanias vit devant le temple de Junon, près de Mycènes, une statue, d'Auguste d'après l'inscription, mais que l'on y prétendait être une statue d'Oreste⁴. Cependant, c'est là, indépendamment de ceux que l'on a déjà mentionnés, le seul exemple connu de l'espèce des premiers temps de l'empire. Depuis l'an 15, il y a lieu de croire que peu de personnes osèrent, en vue d'un profit ou d'une économie, faire, même dans le plus grand secret, une chose dont la découverte pouvait les exposer à une accusation du crime de lèse-majesté. Dion⁵, dans un long discours aux Rhodiens, qui étaient par trop enclins à prodiguer les honneurs de la statue, et qui, au lieu de la commander neuve, se contentaient très souvent d'en débaptiser une ancienne, c'est-à-dire de l'affecter à sa destination nouvelle au moyen d'un simple changement de nom, leur reproche l'indignité d'un procédé pareil. *Cette conduite*, dit-il, *est d'autant moins excusable que, par le fait, ils ne continuaient pas moins à faire exécuter et poser tous les jours des statues neuves, de celles notamment que l'on érigeait aux empereurs et aux hauts fonctionnaires ; il n'y aurait cependant, ajoute-t-il, pas de raison pour le leur reprocher, si cette exception n'avait lieu qu'en faveur des empereurs seuls*. Pour les images d'empereurs donc, une transformation, dans le genre indiqué, lui paraissait tout à fait inadmissible. Philon raconte que les habitants d'Alexandrie y profanèrent toutes les synagogues qu'ils ne pouvaient détruire, en y érigeant des images de Caligula ; dans la plus grande en particulier, sa statue en bronze sur un quadriges ; mais, n'en ayant pas trouvé de

¹ Mommsen, *Res gestæ Divi Augusti*, p. 69, etc.

² Hubner, *La statue de marbre d'Auguste du musée de Berlin, d'après le programme de la fête de Winckelmann*, 1868, p. 7, etc. (en allemand).

³ Dion, *Or.*, XXXI, p. 324 M.

⁴ Pausanias, II, 17, 3.

⁵ *Or.*, XXXI, p. 343 M.

neuf, ils avaient retiré à la hâte du gymnase un vieux quadriges rouillé et endommagé, dédié jadis, au dire de maintes gens, à quelque Cléopâtre, autre que celle de Jules César et de Marc-Antoine. Or, pour Philon il était clair que les auteurs de cette substitution encouraient, par suite de ce méfait, le danger d'une accusation très grave, lors même que ce quadriges de femme eût été neuf, ou un quadriges d'homme, mais vieux, car c'était bien assez du fait qu'il avait été précédemment dédié à une personne autre que l'empereur. Ceux qui avaient opéré l'érection d'un pareil monument en son honneur, ne devaient-ils pas faire tout leur possible pour éviter qu'il n'en fût informé, lui qui attachait tant d'importance à tout ce qui concernait sa personne¹ ?

Dans les monuments autres que ceux dont on faisait hommage aux empereurs, la substitution de têtes ou d'inscriptions nouvelles², dispensant de l'exécution de toute une figure, ne semble guère non plus avoir été fréquente dans les premiers temps de l'empire ; il paraît qu'il n'y avait des exemples plus nombreux de cette pratique que dans les villes grecques, où l'on avait un très grand choix de statues anciennes. Cependant, non seulement ceux que l'on connaît se présentent comme des cas isolés³, mais Dion, dans le discours précité, où il tance les Rhodiens au sujet de la mauvaise habitude qui avait fait chez eux, depuis quelque temps, des progrès si fâcheux, dit aussi que d'autres villes, inférieures à Rhodes en richesse, ou même pauvres, comme Athènes, Sparte, Byzance, Mitylène, s'en étaient parfaitement gardées. Ainsi, selon toute apparence, Rhodes était alors la seule ville de la Grèce où ce procédé blâmable fût en grand usage ; aussi disait-on que les statues y étaient comme les acteurs, changeant continuellement de rôle⁴.

Ce qui concerne les images d'empereurs s'applique en majeure partie aussi à celles des impératrices et des princes désignés pour la succession au trône, en grande partie même à celles des autres membres et parents de la maison impériale. Si, à l'époque où Tibère vivait à Rhodes dans la plus profonde disgrâce, les habitants de Nîmes renversèrent ses statues et ses images, il y a tout lieu de croire qu'il existait pareillement des statues de ce prince dans les autres grandes villes de l'empire, dès avant qu'il en fût devenu le chef⁵. Après la mort d'Élius Verus, qui avait été destiné au trône, Adrien lui fit ériger des temples, dans quelques villes, et des statues colossales, dans tout l'empire⁶. L'image du bel Antinoüs a, comme on sait, occupé la peinture et la sculpture dans les provinces les plus diverses, sinon dans toutes.

Les plus hauts fonctionnaires, ceux qui tenaient en mains les rênes du gouvernement, furent aussi honorés de monuments dans tout l'empire, à l'instar des empereurs eux-mêmes, surtout, comme il va sans dire, quand ils étaient les favoris déclarés du maître. A l'époque où, Séjan était à l'apogée de son pouvoir, le sénat et l'ordre équestre, les tribus et les plus grands personnages de Rome, lui firent élever à l'envi tant de statues que personne, suivant l'expression de Dion Cassius (LVIII, 2), n'aurait pu en dire le nombre, notamment depuis que Tibère lui avait fait ériger, sur une résolution du sénat, une statue en pied de

¹ Philon, *Legatio ad Caium*, § 20, p. 565 M.

² Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 4.

³ Müller, *Manuel d'archéologie*, § 157, 4 ; Kœhler, *Mélanges*, V, 357, en allemand.

⁴ Dion, *Or.*, XXXI, p. 312, 342, 348 et 357 M.

⁵ Suétone, *Tibère*, ch. XIII.

⁶ *Histoire Auguste, Élius Verus*, ch. VII.

bronze, au théâtre de Pompée¹. Ou plaçait généralement l'une à côté de l'autre les images et les statues de l'empereur et de son *alter ego*² ; même dans les camps (mais peut-être là les premières seulement figuraient-elles sur les insignes militaires), ceux de l'armée de Syrie seule exceptés³ ; et Tibère permit que les images de son favori fussent honorées sur les places de rassemblement des légions comme dans les places publiques et les théâtres des villes⁴. La chute soudaine de Séjan, en l'an 31 de notre ère, fut le signal de la destruction des monuments qu'une basse servilité lui avait élevés, au temps de son omnipotence. Ses statues, d'après Juvénal (X, 56 à 64), furent arrachées de leurs piédestaux, au moyen de cordes, et traînées dans la boue. Des coups de hache fracassèrent les roues des chars à deux chevaux et les jambes des innocentes bêtes de leur attelage de bronze ; bientôt on vit fondre, dans le brasier pétillant des hauts-fourneaux, attisé par des soufflets, cette tête naguère adorée du peuple, et se liquéfier, au milieu des crépitations, toute la figure colossale de Séjan ; puis, de ce qui, naguère, représentait les traits du second personnage de l'empire, on se mit partout à confectionner des pots, des casseroles, des bassins et des vases de nuit. On rapporte des choses semblables du favori de Septime Sévère, Plautien, qui tomba tout aussi soudainement d'une hauteur également vertigineuse. Dion⁵ raconte qu'on lui avait érigé des images et des statues non seulement en bien plus grand nombre qu'aux empereurs, mais aussi de plus grandes dimensions, et cela non seulement dans les villes autres que Rome, mais dans cette capitale même, non seulement aux frais de particuliers, mais par l'ordre du sénat. C'est là précisément ce qui rendit Sévère ombrageux. La chute de Plautien fut dé même suivie du renversement de ses statues, dans toute l'étendue de l'empire.

Si le nombre de ceux auxquels on érigeait des statues ; dans tout l'empire, était nécessairement très limité, une multitude incroyable de personnes arrivaient à jouir de cet honneur dans un plus petit rayon ; ou dans une localité déterminée. C'était là, en effet, la forme dont usaient habituellement, de préférence, les provinciaux voulant rendre hommage à des Romains qui avaient, ou auxquels ils croyaient le pouvoir de leur nuire, ou de leur rendre service, et parmi lesquels les gouverneurs figuraient, naturellement, en première ligne. Déjà dans les derniers temps de la république, il était généralement d'usage, dans les Provinces, de leur ériger des temples⁶. Cicéron⁷ se trouva, comme proconsul en Cilicie, dans le cas de décliner les honneurs de la statue, du temple, du quadriges même ; tandis que Verrès avait obligé les communes de la Sicile non seulement à lui ériger à lui-même, mais à élever en outre à son père, ainsi qu'à son fils, encore enfant, une multitude de statues en pied ; à Syracuse, il en existait même un tel nombre qu'on n'y en avait, semblait-il, pas posé moins qu'il n'en avait fait, lui-même, enlever de cette ville⁸. De plus, on voyait à Rome des statues équestres, dorées, qui lui avaient été décernées par les négociants romains, les producteurs de grains et la corporation provinciale de Sicile⁹. L'épouvantable régime des satrapes de cette époque subit, il est vrai, beaucoup de restrictions sous l'empire, mais il ne fut jamais entièrement réprimé, et, si les populations des

¹ LVII, 21. — Tacite, *Annales*, III, 72 ; IV, 7.

² Dion Cassius, LVIII, 4 ; Tacite, *Annales*, IV, 74.

³ Suétone, *Tibère*, ch. XLVIII.

⁴ Tacite, *Annales*, IV, 2.

⁵ LXXVII, 14 et 16. — *Histoire Auguste, Sévère*, ch. XIV.

⁶ Suétone, *Auguste*, ch. LII.

⁷ *Ad Atticum*, V, 21, 5.

⁸ Cicéron, *Verrines*, II, 2, ch. LXIII, LXVII ; IV, ch. XLI, LXII.

⁹ *Ibidem*, II, 2, ch. LIX, LXIX.

provinces étaient toujours encore, directement ou indirectement, obligées d'honorer, par des monuments, leurs spoliateurs et leurs tyrans, elles ne pouvaient, généralement, dénier cet hommage à aucun gouverneur, sans que ce déni seul impliquât, tacitement, une accusation contre lui. Suivant Dion, les Rhodiens excusaient l'emploi de statues anciennes à de nouvelles démonstrations honorifiques, par l'obligation, dans laquelle ils se trouvaient, d'honorer tant de hauts fonctionnaires, et qui, l'on était bien forcé de le reconnaître, se fondait trop souvent non sur des mérites réels de ces derniers, mais uniquement sur l'opinion qu'on avait de leur pouvoir¹. Tout fonctionnaire qui venait s'établir au milieu d'eux leur inspirait de la crainte, et, pour peu qu'ils eussent manqué une fois d'ériger à l'un ou à l'autre une statue en pied de bronze, ils croyaient leur liberté en danger. S'ils étaient réellement obligés de frétiler de la queue, comme les chiens, pour témoigner leur allégresse à chaque nouvel arrivant, s'ils avaient tout à craindre de sa haine et de sa colère, en oubliant de pratiquer la flatterie sans distinction de personne, leur condition, de l'aveu de Dion, devait être en effet bien malheureuse².

Les honneurs de la statue étaient aussi rendus, notamment en Grèce, à des Romains de distinction, qui venaient y résider, sans caractère officiel, comme le prouvent, particulièrement à Athènes, les inscriptions de nombre de socles des premiers temps de l'empire³. Naturellement, les villes et les provinces qui avaient à témoigner leur reconnaissance de bienfaits réels, de l'acceptation et de l'exercice d'un patronage surtout, pouvaient le moins se dispenser d'agir ainsi. Dans les villes de la Sicile, on voyait partout, sur les places publiques, des statues équestres des Marcellus, patrons de l'île⁴. Le héros du roman d'Apulée⁵, ayant à se plaindre d'une farce qui lui avait été publiquement faite à Hypate, les magistrats de la ville lui font des excuses et l'informent que celle-ci, pour sceller la réconciliation, comme il est issu d'une famille considérée de la Thessalie, vient de le choisir pour patron et d'arrêter l'érection de son image en bronze. Parmi les positions officielles et semi-officielles, dans les provinces, il y avait des emplois subalternes pouvant déjà servir de titre pour cet honneur. Au père de Vespasien, Flavius Sabinus, qui avait pris à ferme la perception du droit de 2 ½ pour 100 sur les marchandises, dans la province d'Asie, on y décerna des images et des inscriptions louangeuses⁶. Titus s'était fait, comme tribun militaire, en Germanie et dans la Bretagne, une grande réputation d'énergie en même temps que de modération, comme il appert de la multitude de ses statues et portraits, dans ces deux provinces, et des inscriptions qu'elles portent, au dire de Suétone (*Titus*, V). Avec une telle manie de prodiguer les monuments honorifiques, des monuments d'un prix et de dimensions extraordinaires pouvaient seuls établir une distinction réelle ; et Apulée (*Florida*, III, 16) n'exagère probablement pas trop quand il dit, à la louange du consulaire Émilien Strabon, que toutes les provinces se félicitent de lui ériger des quadriges et des chars à six chevaux, surmontés de sa statue en pied. L'érection de statues servait aussi généralement, dans les villes de toutes les parties de l'empire, à récompenser les particuliers qui avaient ou passaient pour avoir bien mérité de la commune. L'usage des statues portraits, rare

¹ Dion Chrysostome, *Or.*, XXXI, 317, etc., 323 M.

² *Ibidem*, p. 344, etc., M.

³ Herzberg, *Histoire de la Grèce*, II, 63, 221.

⁴ Cicéron, *Verrines*, II, 4, ch. 40 (86).

⁵ *Métamorphose*, III, 11, éd. Eyssenhardt.

⁶ Suétone, *Vespasien*, ch. I.

d'abord, fut plus tard, comme nous le dit Pline l'Ancien¹, adopté par le monde entier, sous l'influence d'une ambition toute philanthropique ; les statues commencèrent à faire l'ornement des places publiques de tous les municipes : ainsi la mémoire des hommes de mérite fut portée à la postérité, et l'on inscrivit sur des piédestaux leurs titres d'honneur, afin de les conserver pour tous les temps, d'éviter que les générations futures ne fussent absolument réduites à les rechercher sur les tombeaux. Des milliers de socles conservés, avec des inscriptions grecques et latines, en témoignent. A Pompéji, ville d'environ 30.000 habitants, il y avait quatorze statues portraits, rangées en long sur le côté ouest seul du forum², et il y a lieu d'admettre qu'il en existait peut-être cinq ou six fois autant dans toute la ville, au moment où elle fut ensevelie. Le désir de se faire un nom et le patriotisme municipal s'alliaient, comme on l'a déjà fait remarquer, avec les égards auxquels on était tenu vis-à-vis de l'opinion publique, pour encourager les personnes aisées et notables à faire du bien à leurs communes respectives, et celles-ci, de leur côté, se faisaient gloire de témoigner, par de nombreux monuments, que beaucoup de citoyens avaient tenu à honneur de faire des sacrifices pour elles, et qu'elles étaient parfaitement en état d'y répondre elles-mêmes, en récompensant leurs bienfaiteurs, tout en prenant soin d'orner leur ville³. Il ne devait guère arriver qu'une famille riche et considérable eût, pendant la durée de plusieurs générations, son domicile dans une ville d'importance majeure, sans s'être trouvée dans le cas de mériter les honneurs de la statue. Dion de Pruse est fier de constater que ses grands-pères et autres aïeux, son père, qui avait longtemps présidé à l'administration de la ville, ses frères et ses autres parents avaient été honorés, par celle-ci, de beaucoup de statues, de funérailles publiques, de jeux d'athlètes, donnés auprès de leurs tombes, et de nombre d'autres distinctions ; à sa mère, on y avait érigé non seulement une statue en pied, mais aussi un temple⁴. L'investiture de maintes dignités, qui n'étaient accessibles qu'à l'aristocratie des provinces, comme notamment celle du plus haut sacerdoce de celles-ci, entraînait naturellement les honneurs de la statue, comme une conséquence plus ou moins régulière⁵. Il suffit de mentionner les mérites qu'il était le plus commun de récompenser par des statues, dans les villes de l'Italie et des provinces, pour donner une idée de l'extension de cette coutume, devenue générale. C'étaient principalement de grands sacrifices d'argent et des services personnels ayant profité à la ville, après les constructions et travaux si fréquents et déjà mentionnés d'embellissement et d'utilité publique, des allocations et donations faites en vue des objets les plus divers, comme par exemple pour l'achat de blé ; en temps de disette, mais tout particulièrement et très souvent des fêtes, où l'on régalaient une fois seulement, ou périodiquement d'année en année, toute la bourgeoisie, et qui étaient, d'ordinaire ; accompagnées aussi de distributions d'argent ; puis, toute espèce de spectacles, notamment des tueries d'animaux et des combats de

¹ *Hist. nat.*, XXXIV, 17.

² Overbeck, *Pompéji*, II, 2^e éd., 144 (en allem.)

³ Dion, *Or.*, XXXI, p. 344 ; etc.

⁴ Dion, *Or.*, XLIV, p. 509 M. — Dion de Pruse, surnommé Chrysostome (Bouche d'or), né vers l'an 30 de notre ère, fut d'ailleurs lui-même un des hommes les plus considérés et les plus admirés de son temps. Il avait, mais vainement, engagé Vespasien à rétablir la république, fut impliqué dans une conspiration et obligé de s'exiler sous Domitien, mais reparut, à la nouvelle de la mort du tyran, au camp de l'armée du Danube, et décida, par son éloquence, l'élévation de Nerva à l'empire, Il vécut jusque vers l'an 116, après avoir joui de toute la faveur de ce prince et de Trajan. L'historien Dion Cassius (né vers 155) descendait, par sa mère, de Dion Chrysostome.

⁵ *C. I. G.*, II, 4248 (Tarragone) : *Statuam inter flaminales viros positam.*

gladiateurs ; enfin, des missions volontairement acceptées et remplies aux frais des envoyés, auprès des empereurs et des gouverneurs. Mais à côté de ces titres, qui étaient les plus communs, il y en avait beaucoup d'autres encore, par lesquels on arrivait également aux honneurs de la statue. Des services distingués dans l'enseignement y donnaient droit aussi, et ce n'étaient pas seulement les professeurs d'éloquence jouissant d'une réputation universelle, et dont les leçons attiraient une foule de disciples des contrées les plus lointaines, qui les obtenaient, mais parfois aussi de modestes pédagogues, quand ils s'étaient fait un nom comme savants. A Bénévent, au capitole, on voyait une statue assise, en manteau grec avec deux cases de livres, du précepteur d'Horace, Orbilius Pupillus, qui mourut ; presque centenaire, dans un galetas ; à Préneste, une de M. Verrius Flaccus, au-dessus de son calendrier, gravé sur des tables de marbre, au forum de cette ville¹. Des travaux littéraires trouvaient de même ainsi une récompense, dont les villes n'étaient, parfois, que trop prodigues envers leurs concitoyens. Au dire de Dion de Pruse², les Athéniens avaient érigé à un poète très insignifiant une statue en bronze, juste à côté de celle de Ménandre. Des femmes aussi furent très souvent jugées dignes de cet honneur. Il était d'usage, en outre, d'ériger des statues aux défunts, fussent-ils morts en bas âge, pour consoler et honorer les leurs, notamment le père et la mère³. A Brixia (Brescia), le conseil communal s'avisa une fois de décréter une statue équestre dorée à un garçon mort à l'âge de six ans, deux mois et cinq jours, pour faire plaisir au père survivant⁴ : tellement ce genre de monuments, dans lesquels Cicéron déjà avait vu une preuve du défaut de mesure de son époque, étaient devenus communs avec le temps⁵. Une autre manière d'amplifier les honneurs de la statue, c'était d'en élever plusieurs à la même personne. Ce fut la manière dont, par exemple, les Athéniens récompensèrent leur riche concitoyen, également connu comme poète épique, Jules Nicanor, qui, sous le règne d'Auguste, racheta pour eux l'île de Salamine, que le besoin d'argent les avait obligés d'hypothéquer, sinon de vendre. Des inscriptions élogieuses le célèbrent comme un *nouvel Homère* et un *nouveau Thémistocle*⁶. A la même époque, un certain P. Lucilius Gamala eut, pour ses nombreuses constructions et donations à Ostie, deux statues en bronze, dont une dorée⁷. D'après une inscription trouvée à Avenches, tout le peuple (*civitas*) des Helvétiens avait, ainsi que ses divers cantons en particulier (*pagatim*), décrété des statues à un certain C. Valérius Camillus⁸. De même à Hippone, en Numidie, chaque curie avait fait élever, à ses frais, une statue à L. Posthumius Félix Célérier, pontife de l'empereur et premier magistrat de cette ville, en reconnaissance d'un magnifique jeu de gladiateurs et d'autres mérites⁹. A une prêtresse de Calama en Numidie, qui avait fait preuve d'une libéralité extraordinaire envers cette ville, le conseil communal résolut d'ériger cinq statues¹⁰. A Constantine, la commune offrit un nombre égal de statues de Sosia

¹ Suétone, *Ill. gr.*, 9, 17.

² *Or.*, XXXI, p. 346 M.

³ Voir, par exemple, Mommsen, *C. I. L.*, II, 3251, et Borghesi, *Bull. d. Inst.*, 1853, p. 158.

⁴ Orelli, 4051.

⁵ Cicéron, *Philippiques*, 9, 6, 13. — Pour des exemples de statues sur des chars à deux chevaux (*bigæ*), voyez *I. R. N.*, 4059 (Minturnes) ; mais aussi *C. I. L.*, II, 1086.

⁶ Keil, *Nouveau musée rhénan*, XVIII (1863), 58 à 62.

⁷ Orelli, 3882.

⁸ Mommsen, *Inscr. Helv.*, 192.

⁹ Renier, *Mélanges d'épigraphes*, p. 221.

¹⁰ Henzen, 6001.

Falconilla, après la mort de cette dame, à son père Q. Pompée Sosie Priscus, consul en 169, lequel pourtant n'en accepta qu'une¹.

Très souvent d'ailleurs, sinon généralement, les statues étaient érigées aux frais de ceux auxquels en revenait l'honneur. La formule *satisfait de l'honneur, il a dispensé des frais*, dans les inscriptions qui les accompagnent ; revient si souvent que, dans une foule de cas, on n'en saurait douter, les statues n'étaient évidemment décrétées qu'après une déclaration portant que les personnes, honorées de cette façon, étaient prêtes à en faire elles-mêmes la dépense. Exceptionnellement, on se cotisait aussi pour avancer les fonds nécessaires, dont la personne honorée restituait ensuite le montant². A Fossombrone (*Forum Sempronii*), le conseil communal fit une fois porter une statue tout achevée chez une personne à laquelle on l'avait décernée par un vote secret, pour que celle-ci ne la refusât point par trop de modestie, comme elle avait déjà fait antérieurement³.

Du reste, les villes honoraient aussi de statues des étrangers de distinction : ainsi particulièrement au deuxième siècle, les sophistes ou virtuoses les, plus marquants de l'art oratoire, dans leurs pérégrinations de place en place, comme, par exemple, Aristide, qui en obtint dans plusieurs localités. A Smyrne, il avait une statue pour l'érection de laquelle les villes d'Alexandrie, d'Hermopolis la Grande et d'Antinoé s'étaient cotisées avec les Grecs du Delta⁴. Apulée, dans le discours qu'il adressa au conseil communal de Carthage, pour le remercier de lui avoir voté une statue, dit que pareil honneur lui avait déjà été rendu dans d'autres lieux ; que, même dans des villes de médiocre importance, ni les fonds nécessaires à l'achat. du bronze, ni le talent d'un artiste, n'avaient fait défaut pour cela⁵. Le philosophe Démonax étant venu un jour, à Olympie, les Éléens lui votèrent une statue de bronze ; il la refusa parce que cela fût, dit-il, revenu, à un blâme de la conduite de leurs ancêtres, qui n'en avaient érigé ni à Socrate, ni à Antisthène⁶. C'était, encore au temps de Septime Sévère, l'habitude d'honorer les philosophes par des statues⁷.

De même que, dans les municipes, cet honneur était ordinairement décrété, au nom de la ville, par le conseil communal, sinon par l'assemblée générale des habitants *in corpore*, il l'était à Rome par le sénat. Ce fut le sénat qui, en l'an 23, après la mort de Lucilius Longus, l'un des amis les plus anciens et les plus intimes de Tibère, résolut, indépendamment d'autres honneurs à lui rendre, de lui faire ériger, à frais publics, une statue au forum d'Auguste, attendu qu'alors, comme le dit Tacite (*Annales*, IV, 15), tout se traitait encore au sénat. La défense de Caligula, d'ériger une statue ou un buste à aucun vivant, sans sa permission expresse⁸, abolit le droit du sénat de prendre de pareils arrêtés ; mais Claude le fit revivre, en l'an 45, et même dépendre de la permission du sénat l'érection publique de statues fournies par des particuliers. Elle ne fut plus accordée qu'à des personnes ayant fait élever, de leurs propres deniers, un édifice public, ou à leurs parents, et seulement dans l'enceinte dudit bâtiment. Jusque-là, chacun avait été libre de faire exposer publiquement son image, soit en peinture, soit en

¹ Borghesi, *Bull. d. Inst.*, 1853, p. 185.

² Orelli, 3307. — *C. I. L.*, II, 1971.

³ Orelli, 4039.

⁴ Baehr et Westermann, Aristide, dans *l'Encyclopédie* de Stuttgart, I², 340.

⁵ Apulée, *Florides*, III, 16.

⁶ Lucien, *Démonax*, 58.

⁷ Tertullien, *Apologétique*, ch. XLVI.

⁸ Suétone, *Caligula*, ch. XXXIV.

pierre ou en bronze. Il s'en était suivi, dans Rome, une telle invasion de pareilles images, ayant la prétention de passer pour des monuments, que Claude dut y remédier en les répartissant autrement¹. Cependant il est possible que l'on eût continué de permettre aux particuliers l'érection de statues dans les temples, à l'instar, par exemple, de celle qui avait été élevée, au moyen de contributions volontaires, dans ce temple d'Esculape, à Antoine Musa, médecin d'Auguste². Comme du reste, le sénat ne décernait, certainement, jamais un pareil honneur, par son vote, que d'accord avec les empereurs, sinon d'après leur ordre exprès, on peut tout aussi bien rapporter à ces derniers l'érection des statues. De Tibère, par exemple, Dion Cassius rapporte (LVII, 21) qu'il honora par des statues la mémoire de beaucoup de défunts. Que l'on en accordât en général aux défunts plus facilement qu'aux vivants, cela va de soi. Ainsi, par exemple, sous Marc-Aurèle, les plus notables parmi les victimes de la peste en obtinrent, ainsi que, parmi celles de la guerre avec les Marcomans, tous les nobles, ces derniers au forum de Trajan³. A l'avènement d'un nouvel empereur, il paraît que ses parents défunts obtenaient ordinairement des statues. Claude, sous Caligula, faillit être dépossédé du consulat en l'an 37, pour avoir trop négligemment poursuivi l'exécution et l'érection de statues des frères prédécédés de l'empereur, Néron et Drusus (mort en l'an 30)⁴. Antonin le Pieux agréa, avec grand plaisir, les statues décrétées par le sénat à son père, sa mère, ses grands parents et ses frères, tous également prédécédés⁵. Marc-Aurèle honora de statues jusqu'aux amis de ses parents, après leur mort⁶. Septime Sévère en fit poser à tous ses parents défunts, à son père et à sa mère, à son grand-père et à sa première femme⁷. Cependant on ne saurait dire non plus que ni le sénat ni l'empereur ne fussent jamais chiches de ce témoignage honorifique, même à l'égard des vivants. Marc-Aurèle, qui demanda au sénat plusieurs statues pour Junius Rusticus, son professeur de philosophie, après sa mort, en demanda une pour Fronton, son professeur d'éloquence, déjà du vivant de ce dernier, sans nul doute⁸. Sur la demande de cet empereur aussi et de son fils Commode, déjà associé à l'empire, le sénat vota trois statues au préfet du prétoire, M. Basséus Rufus : une, dorée, pour le forum de Trajan, une autre, en costume civil, pour le temple d'Antonin. le Pieux et une troisième, cuirassée, pour celui de Mars Vengeur⁹. On décernait aussi des statues à titre de récompenses militaires¹⁰. Ainsi Constance, par exemple, fit dresser celles des officiers qui avaient commandé une sortie audacieusement faite de la forteresse d'Amida en Arménie (Diarbékir), pendant que les Perses l'assiégeaient en 359, sur une place populeuse d'Édesse, où Ammien les vit encore (XIX, 6, 12).

Toutes les places publiques d'abord, avec leurs colonnades, ainsi que les principaux temples avec leurs parvis, étaient remplies de statues, l'ancien Forum et le parvis du temple de Jupiter, au Capitole, déjà du temps de la république. De là Auguste transféra, à cause du défaut d'espace, un certain nombre de statues

¹ Dion Cassius, LX, 25.

² Suétone, *Auguste*, ch. LIX.

³ *Histoire Auguste, Vie de Marc-Antonin*, ch. XIII et XXII.

⁴ Suétone, *Claude*, ch. IX.

⁵ *Vie d'Antonin le Pieux*, ch. V.

⁶ *Vie de Marc Antonin*, ch. XXIX.

⁷ *Vita Severi*, ch. XV : passage où il y a une lacune après les mots *rumore belli Parthici*, après lesquels il faut lire probablement (*propinquis*) *exstinctis, patri, matri*, etc.

⁸ *Vie de Marc-Antonin*, ch. II, III.

⁹ Henzen-Orelli, 372 (Orelli, 3574).

¹⁰ *C. I. L.*, II, 3272.

d'hommes célèbres au Champ de Mars¹. Les statues triomphales décrétées par le sénat étaient dressées au forum d'Auguste jusqu'à Trajan, après le règne de ce dernier ordinairement au forum de Trajan². En général, cette place devint de plus en plus, avec le temps, le centre de tout ce qui avait de l'éclat et de la distinction, surtout par le fait d'Alexandre. Sévère, ce dont témoignent nombre de socles que l'on y a trouvés³. Une distinction honorifique des plus rares fut l'érection, au Palatium, d'une statue votée par le sénat au père de l'empereur Othon, pour la découverte d'un complot contre la vie de Claude⁴. C'est là, au-dessus des statues triomphales du Forum, que Néron aussi, en l'an 65, fit poser celle de Nerva, qui devint plus tard empereur, et celle de Tigellin⁵.

Il va sans dire qu'il est bien plus rarement fait mention des monuments ayant un caractère privé que des monuments publics, mais la question de savoir si les premiers étaient moins nombreux que les seconds est encore à résoudre. Parmi les monuments privés se classent, entre autres, les statues posées par les collèges (corporations de métiers, corporations religieuses et autres) à leurs patrons et autres protecteurs⁶ ; puis, les monuments élevés aux acteurs, musiciens, athlètes et conducteurs de chars en vogue et en renom, par leurs partisans et leurs admirateurs. Ceux des conducteurs de chars leur furent, sans doute, en grande partie du moins, décernés par les factions du cirque. Cette multitude de statues, dans le costume original du cirque, frappait les étrangers, vers le milieu du deuxième siècle, à Rome, où l'on en voyait non seulement de cochers, mais aussi de pantomimes, groupées avec les images des dieux, dans les temples. D'ailleurs, les communes aussi honoraient par des statues les artistes de ce genre, et cela non pas seulement en Grèce. La ville de Préneste aussi érigea, sur la demande du peuple, une statue à son concitoyen, Marc-Aurèle Agilius Septentrion, affranchi des empereurs Septime Sévère et Caracalla, et premier pantomime de son temps, lequel remplissait, dans cette même ville, la charge de sévir des Augustales, pour reconnaître le grand amour qu'il avait pour ses concitoyens et pour sa ville natale⁷. En général, les monuments publics décernés à des artistes ne devaient pas être chose rare ; ceux d'artistes célèbres étaient nombreux, dans tous les cas. Néron contraignit Pammène, acteur tragique déjà très vieux, à se mesurer avec lui, afin de pouvoir insulter à ses statues, après qu'il aurait remporté le prix⁸. Les traits des athlètes en renom étaient popularisés par les statues en bronze qu'on leur avait érigées en beaucoup d'endroits⁹.

Au temps de Pline l'Ancien, des clients rendaient hommage à leurs patrons, en leur érigeant des statues dans l'atrium de leurs maisons¹⁰, comme ailleurs certainement aussi. Des amis s'honoraient entre eux de la même façon. Ceux d'un certain D. Junius Mélinus, nommé le premier chevalier romain à Cartilna, ville de la Bétique, y avaient, de son vivant encore, commandé une statue pour

¹ Suétone, *Caligula*, ch. XXXIV.

² Mommsen, *C. I. L.*, I, p. 282 a.

³ Preller, *Régions*, 232.

⁴ Suétone, *Othon*, ch. I.

⁵ Tacite, *Annales*, XV, 72.

⁶ Henzen, 7215. — Herzog, *Gall. Narb. App.*, 18. — Mommsen, *Bull. d. Inst.*, 1853, p. 27 ; etc. Les *signa collegiorum* (*Panég.*, VII, 8, 4) dont on avait paré la ville d'Autun (Augustodunum), quand Constantin y fit son entrée, devaient être des images de divinités.

⁷ Orelli, 2627.

⁸ Dion Cassius, LXIII, 8. — Suétone, *Néron*, ch. XXIV.

⁹ Philostrate, *Héroïques*, éd. Kayser, p. 292.

¹⁰ Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 17.

lui ; comme il mourut, à ce qu'il paraît, avant l'érection, la mère du défunt la lui fit poser, à ses frais¹. Un certain L. Licinius Secundus avait rempli les fonctions d'huissier auprès de son patron, le puissant L. Licinius Sura, pendant ses trois consulats des années 98, 102 et 107 ; or, à Barcelone, on n'a pas trouvé moins de treize socles appartenant à des statues, dont trois lui avaient été érigées par les conseils communaux de trois villes d'Espagne, une par les sévirs des Augustales de Barcelone, dont il avait été collègue, une par un collègue, deux par des sévirs en particulier, quatre par des amis, et une par un affranchi². Des personnes haut placées témoignaient de la même manière leur estime à des gens de moindre condition. Le consulaire Émilien Strabon avait déclaré, dans une lettre au conseil communal de Carthage, son intention d'ériger, dans cette ville, une statue à Apulée, qui en exprima sa reconnaissance dans les termes les plus vifs³.

Enfin, il est certain que c'était chose fréquente, dans tous les temps, de voir des particuliers chercher à s'immortaliser eux-mêmes, de leur vivant, par des statues, ce qui, comme on l'a déjà fait remarquer, était d'ailleurs permis à Rome, avant l'année 45, même dans des endroits publics. De même que c'était le sénat, dans cette capitale, à partir de la date mentionnée, c'était, dans les autres villes, le conseil communal qui devait autoriser l'érection publique des monuments privés et assigner respectivement à ceux-ci leur place. Dans une ville du midi de l'Espagne, le conseil communal, indépendamment d'un régal public (*caenae publicae*), ordonné en l'honneur d'un membre nommé à vie du collège des Augustales, assigna à ce membre une place pour y faire élever des statues tant à lui-même qu'à sa femme et à ses enfants, ce qui eut lieu effectivement⁴. Il va sans dire que toute personne, sur le terrain qui lui appartenait, était libre de faire ériger tout monument qu'il lui convenait d'y placer.

Regulus avait fait couvrir d'immenses colonnades un très vaste espace, dans son jardin au-delà du Tibre, dont il avait de plus fait border la rive de ses statues, pour témoigner, suivant l'expression de son antagoniste aigri, Pline le Jeune⁵, de sa prodigalité, au milieu de sa profonde avarice, et triompher de sa mauvaise réputation par ses fanfaronnades. A son fils, mort en l'an 104, encore enfant, il fit élever une multitude de statues et de portraits, pour lesquels il mit en réquisition tous les ateliers, afin de se procurer cette image chérie dans tous les genres, en peinture et à l'encaustique, ainsi que de bronze, d'or et d'argent, d'ivoire et de marbre⁶. Parmi les monuments privés comme parmi les monuments publics, il se trouvait, sans doute, un plus grand nombre d'images de défunts que de vivants. Hérode Atticus honora non seulement sa défunte épouse, Annia Régilla, par une foule de monuments⁷, mais fit en outre élever partout, dans les champs, les bosquets, près des sources et sous les ombrages des platanes, à ses pupilles, Achille et Polydeuce, après leur mort, des statues de marbre, qui les représentaient chassant, s'appêtant pour la chasse, ou s'en reposant. Des inscriptions se répandaient en malédictions contre quiconque mutilerait ou déplacerait ces figures⁸. Une partie des monuments concernant les

¹ C. I. L., II, 1955.

² *Ibid.*, II, 4536 à 48.

³ Apulée, *Florides*, III, 16.

⁴ C. I. L., II, 1721.

⁵ *Lettres*, IV, 2, 5.

⁶ *Ibidem*, 7, 1.

⁷ Kiel, *Hérode Atticus*, dans l'*Encyclopédie* de Stuttgart, I², 2101.

⁸ Philostrate, *Vies des Sophistes*, II, 1, éd. Kayser, p. 241 ; voir aussi C. I. G., 989, etc.

défunts ornaient naturellement leurs tombes. Parmi ces tombeaux aussi, il y en avait de publics, dont l'érection était, assez souvent, accompagnée d'obsèques à frais publics¹. Les testaments contenaient, très souvent, des dispositions relatives aux statues à ériger sur les tombes². Dans une ville du midi de l'Espagne, une dame disposa ainsi qu'une statue, du prix de 8.000 sesterces (2.175 fr.), lui fût érigée et qu'on la parât de divers bijoux, décrits par la testatrice avec l'indication minutieuse du nombre d'anneaux d'or et de perles de chaque rang du collier qu'elle voulait avoir ; son fils y ajouta des bracelets d'argent, garnis de pierres précieuses ; et une bague de jaspe, de la valeur de 7.000 sesterces³. Le testament d'un Romain aisé, propriétaire dans les environs de Langres, prescrit l'érection d'un mausolée à deux étages, dont l'étage supérieur devait offrir un espace ouvert sur le devant, tout au plus séparé du dehors par des colonnes, ce qu'on appelait une *exedra*, destinée à recevoir deux statues du défunt, l'une assise, du meilleur marbre d'outre mer, c'est-à-dire grec sans doute, l'autre de cinq pieds de haut au moins, du meilleur bronze de deuxième qualité (*æs tabulare*), que l'on employait pour les publications officielles. Devant cet édifice, un autel du meilleur marbre de Carrare, sculpté dans la perfection, devait être construit, pour recevoir les ossements du testateur⁴. Le Trimalcion de Pétrone, dont les dispositions testamentaires rappellent à maint égard celles de l'acte précité, commande pour sa tombe, en guise de monument, sa statue accompagnée d'un petit chien, avec l'accessoire de couronnes et d'essences, posées à terre ; à sa droite, il veut avoir la statue de sa femme, une colombe à la main, ainsi que tenant en laisse un petit chien⁵. L'affranchi Abascantus, secrétaire de Domitien, érigea à son épouse Priscille un mausolée semblable à un palais, dans lequel son image se trouvait diversement reproduite, sous les formes de plusieurs déesses : ainsi sous celles de Cérès et d'Ariane en bronze, de Maïa et de la Vénus pudique en marbre. En général on ne se faisait pas faute de représenter les morts sous la forme de divinités⁶ ; mais la règle pourtant, c'était le portrait d'après nature. Une grande partie des bustes et statues portraits parvenus jusqu'à nous proviennent de monuments tumulaires. Les voyageurs qui marchaient vers les portes des grandes villes, entre les deux rangées de monuments de l'espèce bordant les grandes routes, à droite et à gauche, recevaient, en quelque sorte, s'il est permis de nous exprimer ainsi, les salutations de ces longues files de figures d'airain et de marbre d'hommes et de femmes des générations éteintes, avant d'aborder le théâtre de la vie tumultueuse du présent.

La confection de monuments personnels a été pratiquée, jusque dans les derniers temps de l'antiquité, sur une échelle relativement très grande, non seulement par le moyen de la peinture, mais aussi par celui de l'art plastique. L'ambition de s'immortaliser par de fastueuses images, notamment par des statues de bronze doré, était, à la fin du quatrième siècle encore, mentionnée par Ammien (XIV, 6, 8) comme une des manies caractéristiques de la noblesse

¹ Comme, par exemple, dans le *C. I. L.*, II, 339, 2063, 2131, 2188, 2344, etc., 3251, 4268 (*statua post mortem adjectis ornamentis ædificiis*).

² Comme, par exemple, dans le *C. I. L.*, II, 1923, 1941, 4020.

³ *C. I. L.*, II, 2060. — Voir aussi Marquardt, *Manuel*, V, 2, 293 à 295.

⁴ Kiessling, *Anekd. Basil.*, p. 6 ; etc. — Voir aussi *C. I. L.*, II, 3165 a.

⁵ Pétrone, ch. LXXI.

⁶ *Interp. ad Stat. Silv.*, II, 7, 123. — Voir aussi Suétone, *Caligula*, ch. VII.

romaine. Sous Zénon encore, peu de temps avant l'établissement de la domination des Goths, des statues en pied furent érigées à Rome¹.

§ 3. — L'art religieux.

Comme le troisième grand domaine de l'art, il faut nommer, après l'art décoratif et l'art monumental, celui de l'art religieux, sur lequel une production incessante d'énormes quantités avait à satisfaire un besoin répandu dans tout le monde romain. Sur ce domaine, il est vrai, l'art plastique était presque le seul qui pût déployer son activité dans le sens des besoins réels du culte, la peinture et la mosaïque ne pouvant être mises à contribution que pour la décoration intérieure des sanctuaires². Nous traiterons plus loin, d'une manière plus approfondie, de la nature, de la force et de l'universalité de la croyance aux dieux de ce temps-là, croyance inséparable du culte des images, car, du grand nombre des plus considérables du moins des figures de la mythologie romaine et grecque, aucune, n'avait encore perdu, à cette époque, le bénéfice de la vénération dont elle formait, traditionnellement, l'objet ; tandis que nombre de dieux étrangers, de divinités de l'Orient surtout, dont le culte était auparavant restreint à des espaces limités, s'étaient répandus sur tout ce grand empire, qui embrassait tout le monde alors connu. Le nombre des personnes divines s'était donc accru. Cependant, il arrivait assez souvent que la considération pour le culte d'une divinité en particulier et l'étendue du ressort de ce culte diminuassent ou augmentassent très sensiblement, par l'effet d'influences diverses. Notamment la prédilection marquée de quelques empereurs pour certains cultes, comme celle d'Auguste, pour Apollon, de Domitien pour Minerve, de Commode, pour Isis et Hercule, et de Septime Sévère pour Hercule et Bacchus³, ne pouvait rester sans effet, car chacun de ces règnes procurait, dans un vaste cercle, la prépondérance au culte préféré, et contribuait, dans la même mesure, à la multiplication de ses idoles. On ne saurait se figurer la multitude d'images, représentant des divinités, qui ont dû, par suite des progrès de la propagande mythologique, s'accumuler dans toutes les villes d'importance majeure et riches en temples. La légende portant qu'il n'y avait pas moins de cent idoles au Capitole à Trèves n'a rien qui doive paraître incroyable, ni même nous s'étonner beaucoup⁴.

La ferveur, dans l'adoration des dieux, et le désir de se procurer leurs bonnes grâces par des œuvres pieuses de toute espèce, se manifestaient, de préférence, par des donations et des fondations pour les objets du culte, mais surtout par le don d'images de ces divinités, destinées non pour les temples seulement ; car elles étaient regardées aussi comme les objets les plus dignes de former l'ornement des places et des édifices publics. La mention du fait, accidentellement rapporté par Pline l'Ancien⁵, que la capitale des Arvernes (Clermont) fit exécuter une statue colossale de Mercure, pièce à l'établissement de laquelle on travailla dix ans, et pour laquelle l'artiste reçut 400.000 sesterces (108.750 fr.) d'honoraires, donne une très haute idée des sommes que l'on dépensait, même dans les provinces, pour les images des dieux. Or, si l'exécution de celles-ci, dans toutes les dimensions, avec l'emploi de matériaux

¹ Preller, *Régions*, 233.

² *Templum cum ornamentis et pictura* (Rusicade) : *Bull. d. Inst.*, 1859, p. 50.

³ Preller, *Mythologie romaine*, 657.

⁴ Braun, *les Capitales*, p. 19 et 24 (en allemand).

⁵ *Hist. nat.*, XXXIV, 46.

de toute espèce, ainsi qu'à tous les degrés de la valeur artistique auxquels on pouvait atteindre, occupait des milliers d'ateliers dans l'empire romain, on est, naturellement, porté à admettre aussi qu'il devait y avoir de nombreuses spécialités, dans cette fabrication. Le hasard nous en a fait connaître une, celle des fabricants de génies, dont les boutiques et les ateliers se trouvaient, paraît-il, réunis en grand nombre à Rome, derrière le temple de Castor. Il y a lieu de croire aussi qu'il existait, dans le voisinage de chaque temple considérable, une colonie d'artistes et d'industriels pratiquant les beaux-arts. Elle procurait aux dévots, affluant de toutes parts, les moyens de témoigner leur vénération à la divinité, par des offrandes et des fondations pieuses d'images des dieux, d'ex-voto et de tables votives, ainsi que de se procurer des souvenirs, de toute espèce, qu'ils avaient l'habitude de rapporter chez eux du sanctuaire visité. Ces artistes se trouvaient ainsi également sous la main, pour exécuter les réparations et les travaux de décoration, dont les temples avaient continuellement besoin¹. Tout le monde connaissait l'orfèvre Démétrius, qui façonnait, à Éphèse, des modèles en argent, copiés du temple de la grande Diane, ce qui faisait gagner beaucoup à nombre d'ouvriers². Il n'est pas besoin de dire, qu'il devait y en avoir d'autres, fournissant, à tous les prix, des copies de l'image célèbre de la déesse. Il en était probablement de même pour tous les grands temples, où affluaient les visiteurs, bien que l'on n'ait des données positives, à cet égard, que pour ceux d'Aphrodite, dans l'île de Chypre, dont les idoles d'argile passaient pour opérer des miracles, dans les périls de mer. Ainsi l'on sait, par un rapport qui remonte au commencement du septième siècle avant notre ère, que, dès lors, un navire de Naucratis fut, miraculeusement, sauvé d'une effroyable tempête par une statuette, d'un travail antique et de la longueur d'une palme, qu'avait achetée, à Paphos et portait avec lui un marchand qui se trouvait parmi les voyageurs du bord³. On trouve fréquemment des figurines en argile de la déesse de Chypre, les unes en pied, les autres assises, voire même avec un enfant sur les bras, en divers endroits de cette île même, et ailleurs, comme à Athènes, en Syrie à Bagdad, à Cyrène, en Crimée, etc. ; elles sont en partie, peut-être même toutes, strictement conformes à la sévérité des modèles archaïques⁴.

La civilisation romaine marquait ainsi aux beaux-arts une triple tâche ; elle leur demandait de procurer à la foi des images de la divinité et d'ornez dignement les lieux consacrés à celle-ci, de transmettre à la postérité la mémoire des personnes et des événements, ainsi que de remplir d'une sereine magnificence les demeures des vivants, comme celles des nions. Chacun de ces besoins avait sa racine profonde dans l'essence de la culture romaine, telle qu'elle s'était

¹ Les *fabri subædiani* à Narbonne (dans Henzen, 7215), les *fabri subidiani* (sic) à Cordoue (dans le *C. I. L.*, II, 2211), les *amici subædiani* d'une inscription d'Antium (dans Lanciani, *Bull. d. I.*, 1870, p. 15), le *corpus subædanum*, à Rome (dans Muratori, 1185, 8), et le *marmorarius subædanus*, à Rome (dans Henzen, 7245), étaient peut-être de ces artisans ou collègues, attachés à demeure aux temples, dans la construction, l'entretien et la décoration desquels ils trouvaient de l'emploi. Mommsen (*Bull. d. Inst.*, 1853, p. 30) croit pouvoir admettre que l'on désignait ainsi les *intestinarii*, ouvriers travaillant en maison (*sub ædibus*), pour les distinguer des *tignarii*, travaillant en plein air (*sub divo*).

² *Acta apost.*, 19, 23.

³ Athénée, XV, 18, 676, Hesych.

⁴ Vidal Lablache, *Revue archéol.*, 1869, p. 341-344, statuette chypriote du musée d'Athènes, l'un des quatorze exemplaires conformes de la collection qui s'y trouve. — Le passage de Lucien (*Amores*, II) qu'on y cite, ne peut s'entendre que de figures d'argile obscènes, comme on en voyait alors beaucoup, paraît-il, dans les boutiques des potiers de cette ville. Pour les localités où l'on a trouvé des images d'Aphrodite, voyez Ross, *Voyages dans les îles*, IV, 100 (Idalion), et Preller, *Mythologie grecque*, I, 2^e éd., 291, 5 (ouvrages allemands).

développée, depuis le commencement de la domination universelle de Rome ; elle les répandit tous les trois dans ce monde, qu'elle se soumit d'autant plus complètement que sa durée se prolongea ; aussi l'art, qui seul pouvait satisfaire à ces demandes, la suivit-il partout, jusqu'aux dernières limites de son immense domaine. C'est ce que les faits rapportés jusqu'ici prouvent suffisamment. Mais, voulût-on, ce qui serait très facile, encore accumuler beaucoup plus de mentions de ces faits, l'on ne réussirait jamais à donner une idée parfaite de cette immense production des arts, qui continua incessamment, pendant des siècles, sur un domaine de plus de cent mille lieues carrées géographiques de superficie. Nous, gens du monde moderne, nous ne connaissons le besoin de l'art et l'activité artistique, y correspondant, que comme des phénomènes relativement assez rares, isolés et très étroitement circonscrits. L'existence d'un besoin de l'art comme celui qui remplissait tout un monde, alors, et quia disparu avec la civilisation romaine, demeure jusqu'à un certain point incompréhensible pour nous, nous apparaît même comme quelque chose de fabuleux, malgré les nombreux témoignages qui en font foi. L'imagination se perd dans la tentative de nous faire une idée de l'exubérance des œuvres d'art, de toute espèce, qui se créaient, année par année, dans des milliers de villes, et s'y accumulaient de plus en plus, en dépit des lacunes causées par la destruction.

La découverte des villes ensevelies près du Vésuve nous a permis, il est vrai, de jeter un coup d'œil sur cette magnificence engloutie des arts du monde romain. ; et cette contemplation, bien qu'elle ne nous montre qu'une parcelle de cet immense ensemble, et ne nous l'offre que très défigurée, reste toujours d'un prix inestimable ; car on en reçoit l'impression que des richesses répandues, à pleines mains, avec une telle prodigalité, devaient dire effectivement inépuisables. On ne saurait admettre, d'aucune façon, qu'Herculanum et Pompéji se distinguassent, sous aucun rapport, des autres villes d'Italie, par leur parure artistique ; tout, au contraire, conduit à penser que ces deux villes nous font, tout au plus, connaître la moyenne de la parure d'usage. Des fouilles exécutées à Aricie, durant neuf années seulement, de 1787 à 1796, ont fourni la majeure partie de la collection considérable de sculptures du cardinal Despuig¹, à Palma, dans l'île -de Majorque, et des chefs-d'œuvre, tels que le Jupiter d'Otricoli, la Minerve de Velletri, etc., justifient la haute opinion que l'on peut concevoir des ornements répandus dans les villes d'importance moyenne. Or, autant celles-ci étaient éclipsées par la magnificence et la richesse des grandes villes, telles que Capoue, Bologne (Bononia), Ravenne, et de certaines autres localités, qui brillaient particulièrement sous ce rapport, comme, par exemple, Antium, autant toutes devaient-elles être éclipsées par Rome.

Nous avons quelques données numériques sur les œuvres d'art que renfermait cette capitale : elles proviennent, en partie, d'un recueil de notices statistiques, par lequel se termine une description de Rome du quatrième siècle, intitulée : *Curiosum*, en partie, d'un mémoire plus développé sur ces notices, auquel le rhéteur Zacharie, évêque de Mélétime, fit, en 546, des emprunts² pour son *Histoire ecclésiastique*. Ces données, probablement fondées sur des extraits des relevés du conservateur des statues (*curator statuarum*) à Rome³, sont malheureusement très incomplètes, même pour les œuvres d'art publiquement exposées, auxquelles s'en borne l'objet. Il en résulte qu'il y avait alors, à Rome,

¹ Hubner, *Antiques de Madrid*, 292 (en allemand).

² Jordan, *Topographie de Rome*, I, 149 152 (en allemand).

³ *Notit. Dign.*, II, I, p. 200, etc.

deux colosses, dont nous ne connaissons qu'un, des plus remarquables entre tous, à savoir le colosse de Néron, de près de cent pieds de haut, transformé en dieu du soleil ; vingt-deux statues équestres, colossales aussi, dont quelques-unes appartenaient peut-être à des groupes ; quatre-vingts statues de dieux dorées et soixante-quatorze d'ivoire, en ne comptant pas celles de l'intérieur des temples ; trente et un socles de marbre (?), et trois mille sept cent quatre-vingt-cinq statues, en bronze, d'empereurs et de chefs d'armée. Les autres statues portraits de bronze, les statues profanes de marbre, probablement aussi nombreuses ; les images de dieux, en marbre et en bronze non doré, dont le nombre était, naturellement, bien plus grand encore que celui des statues de prix, ne sont pas comprises dans ces relevés. Après tant de ravages, causés notamment par de fréquents incendies, dont plusieurs avaient atteint des proportions énormes, Rome possédait ainsi, probablement, au quatrième siècle encore, plus de dix mille œuvres, publiquement exposées, de l'art plastique. En y ajoutant celles que renfermaient des centaines de temples, les édifices publics, tels que thermes, portiques, théâtres, etc., les palais et les maisons des particuliers, on comprend que, même deux siècles plus tard, après maintes nouvelles dévastations, Cassiodore pût dire qu'il existait encore, dans l'enceinte de Rome, tout un peuple de statues.

On ne saurait, il est vrai, imputer ces dévastations aux empereurs chrétiens, qui employèrent, au contraire, à l'ornement des villes, les statues païennes enlevées des temples et d'autres édifices¹. Une très grande partie de ces ornements se conserva jusqu'au septième siècle, où Constant II, pendant le séjour qu'il fit à Rome depuis l'année 649, procéda à un pillage, qui ne peut y avoir laissé subsister beaucoup de restes considérables².

CHAPITRE III — L'industrie artistique.

Les considérations que nous avons poursuivies jusqu'ici ont mis en évidence une extension du besoin de jouissances artistiques presque incroyable pour le monde de nos jours, sur tout le domaine de la culture romaine, et montré que tous les beaux-arts y étaient devenus indispensables à l'État, à la religion et à la vie privée. Il va sans dire que leur propagation, ainsi que la hauteur de leur développement et l'importance générale de leurs productions, se trouvait partout en rapport avec l'empire de la civilisation au service de laquelle se déployait leur activité. Là où cet empire avait des racines fermes, durables et profondes, la vie artistique offrait un développement riche, grandiose et éclatant ; elle resta chétive, au contraire, là où la culture romaine ne s'était que passagèrement introduite et n'avait touché que la surface. Abstraction faite de ces différences dans les degrés du développement de l'art, celui-ci est resté, pour le fond, absolument le même dans tout l'empire romain. Deux pays seulement font exception à la règle : l'Égypte, la seule contrée dans laquelle une pratique de l'art, antique, indigène et complètement différente de la pratique universelle de l'art gréco-romain, continuait à, subsister ; et la Palestine, où la religion entretenait, chez le peuple, l'aversion pour les arts figuratifs.

La stabilité, sans exemple, qui distingue l'Égypte de tous les autres pays de l'antiquité, se montre notamment aussi dans ce fait que l'architecture, la

¹ De Rossi, *Bull. cr.*, III, p. 5, etc.

² Preller, *Régions*, p. 233.

peinture et la sculpture, y furent exercées, sous les empereurs romains, exactement comme sous les Pharaons. Des sculptures du deuxième siècle de notre ère, dont la date d'origine est fixée par des inscriptions, ont été prises, par des connaisseurs de l'antiquité égyptienne, pour des œuvres remontant à trois mille ans avant Jésus-Christ. Non seulement les temples des dieux de l'Égypte se construisaient, à l'époque de l'empire romain, conformément aux traditions de la plus haute antiquité, les procédés techniques de tous les autres arts y étaient aussi restés les mêmes, sans, le moindre changement. Les murs des temples se couvraient toujours encore des mêmes sculptures, des mêmes hiéroglyphes ; la dorure des ornements sculptés et architecturaux se pratiquait de la même manière ; les couleurs des peintures étaient toujours aussi vives et aussi durables qu'à l'époque de la construction des palais de Thèbes et des grottes nubiennes¹. Cependant il est hors de doute qu'il y eut aussi, en Égypte, à côté de l'art indigène, un art gréco-romain. Un complet isolement de l'Égypte, vis-à-vis d'une province limitrophe comme la Cyrénaïque, en particulier, serait même à peine concevable ; or, dans cette dernière, des vestiges importants témoignent, avec éclat, de l'état florissant auquel l'architecture, la sculpture et la peinture y étaient arrivées, au temps même de la domination romaine. Suivant le rapport d'un voyageur anglais, chaque partie de la ville de Cyrène et de ses faubourgs aurait été d'une richesse extrême en statues, et des fouilles ne manqueraient certainement pas d'y amener la découverte de beaucoup d'excellentes sculptures². Cependant le recours à la production artistique de ce pays voisin n'aurait pu suffire à tous les besoins de l'Égypte, devenue province romaine. Dans une province où résidait un gouverneur romain avec sa cour, ayant une garnison permanente de deux légions, et dans laquelle nombre de Romains et de Grecs avaient fixé leur séjour et voyageaient encore plus, ils devaient aussi tenir à ce que des artistes et des industriels romains, travaillant pour l'art, fussent constamment à leur disposition, pour des entreprises artistiques de tout genre. Déjà le premier des préfets qui gouvernèrent l'Égypte, Cornélius Gallus, se fit poser des statues dans toutes les parties du pays³. Vitrasius Pollion, procureur d'Égypte sous Claude, fit l'essai d'utiliser, pour ses statues, le porphyre des grandes carrières du mont Claudien, près de la mer Rouge, qui venaient d'être ouvertes, et en envoya des échantillons à Rome. Il paraît qu'il s'est conservé quelques restes de ces sculptures, indubitablement exécutées sur place. Mais cette innovation fut alors peu goûtée. Les œuvres plastiques en porphyre n'ont commencé à prendre faveur qu'au troisième siècle⁴.

L'aversion des Juifs pour les arts figuratifs, fondée sur leurs dogmes religieux, est connue⁵. Elle était poussée si loin chez les Esséniens, qu'ils évitaient d'entrer dans les villes, pour ne pas avoir à passer par des portes surmontées de statues, se promener sous des images leur paraissant illicite⁶. Mais cette particularité même montre qu'en Judée les portes et, certainement, aussi d'autres édifices publics, n'étaient pas absolument dépourvus des ornements de la sculpture, et que la haine des Juifs pour les images avait pu, tout au plus, empêcher l'exercice

¹ Letronne, *Recueil d'inscriptions*, I, p. 210, et *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. 446, etc., et p. 460.

² Voir les ouvrages cités par O. Müller, dans son *Manuel d'archéologie*, § 256, 3 (en allem.), particulièrement Beechey, *Proceedings*, p. 528.

³ Dion Cassius, LIII, 33.

⁴ Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 57 ; voir aussi Letronne, *Recueil*, I, p. 142.

⁵ Suidas, *sub verbo Βδέλυμα*, et Zonaras, p. 380.

⁶ Hippolyte, *Refutat.*, IX, 26.

des beaux-arts par leurs coreligionnaires, non l'interdire aux étrangers, ni défendre l'introduction d'œuvres d'art faites à l'étranger. Hérode le Grand, déjà, avait orné de sculptures ses magnifiques constructions, sans s'inquiéter de la réprobation des orthodoxes. A l'entrée du port de Césarée, construit par lui, s'élevaient trois colosses, et dans le temple d'Auguste de ladite ville, des statues, colossales aussi, de cet empereur, et de Roma¹. Dans les jardins de son par trop somptueux palais, à Jérusalem, il y avait des étangs remplis d'ouvrages d'art en airain, par lesquels s'échappaient les eaux².

L'emploi des beaux-arts à la reproduction de la figure. de personnes vivantes même n'était nullement un fait inouï, en Palestine. Nous avons déjà mentionné, plus haut, celui de l'envoi que fit la princesse Alexandra des portraits de ses enfants à Antoine. La mort du roi Agrippa, en l'an 44, ayant excité à Césarée et à Sébaste des transports d'une joie brutale, les soldats traînèrent sur les toits des maisons publiques les statues de ses trois filles, âgées de seize, de dix et de six ans, et les souillèrent de la manière la plus infâme³. Caligula, ayant chargé le proconsul de Syrie, P. Pétronius, de lui faire ériger une statue colossale dans le temple de Jérusalem, ce fonctionnaire fit venir de la Phénicie les artistes les plus expérimentés de cette contrée, et leur en confia l'exécution, qui eut lieu à Sidon, en leur fournissant lui-même les matériaux. Agrippa ayant déterminé l'empereur à se désister de son projet, Caligula n'y revint pas moins ; mais il fit, alors, exécuter le travail du colosse, en bronze doré, à Rome même, pour éviter le soulèvement que n'eût pas manqué d'exciter le transport de la statue, de Sidon, à travers le pays⁴.

En général, une partie certainement considérable des œuvres d'art destinées pour les provinces paraissent avoir été commandées et travaillées à Rome, parfois peut-être même pour le compte de particuliers de la province, mais, ordinairement, sans doute, pour celui des empereurs, en vue de leurs constructions et entreprises artistiques à l'étranger. Arrien trouva, près de Trébizonde, à l'endroit où Xénophon et l'empereur Adrien avaient aperçu la mer Noire, une statue de ce dernier, érigée en commémoration de sa visite ; elle avait la main tendue vers la mer ; mais, comme elle n'était ni ressemblante ni bien faite, Arrien pria l'empereur d'en envoyer une autre, ayant la même attitude, mais qui fut plus digne de lui. Pour un beau temple de Mercure de la même localité, en pierres de taille, mais dans lequel il n'y avait qu'une mauvaise statue de ce dieu, Arrien pria de même d'en envoyer une nouvelle, de cinq pieds de haut, et d'y ajouter une autre, de quatre pieds de haut, de Philésius, héros descendant de Mercure, que l'on y révérait aussi⁵. L'exécution de statues sur la plus grande échelle était surtout facilitée, à Rome ; par la circonstance que, les produits des mines d'or et d'argent, appartenant au domaine impérial, comme la plupart des mines de cuivre et des carrières de marbre, pouvaient y arriver par la voie de la mer et du Tibre, sur le port duquel, au pied de l'Aventin, le gigantesque entrepôt de marbres de la Rome impériale n'a été découvert que depuis peu. Probablement il y avait, à Rome, une petite armée, bien fournie et parfaitement organisée pour la coopération, d'artistes et d'industriels voués à l'art, comme celle dont Adrien se faisait accompagner dans ses voyages, et

¹ Josèphe, *Bell. Jud.*, I, 21, 8.

² *Ibidem*, V, 4, 4.

³ *Ibidem*, A. J., XIX, 9, 1.

⁴ Philon, *Legat. ad Caium*, p. 579 à 595 M.

⁵ *Périple du Pont-Euxin*, ch. I et II.

continuellement occupée au service des empereurs ; aussi n'est-ce, sans doute, que pour les entreprises artistiques d'une importance ou d'une urgence extraordinaire, qu'il y avait nécessité d'attirer des artistes du dehors, comme le fit Alexandre Sévère, pour l'érection d'une multitude de statues colossales, d'empereurs divinisés surtout¹. Il existait nombre d'ateliers de sculpture, dans lesquels on a trouvé des statues, des têtes tant finies qu'ébauchées, différentes espèces de marbres et des outils de toute sorte, à l'usage des sculpteurs, lors de la pose des fondements de la Chiesa nuova et d'autres bâtiments, sur le Monte Giordano, dans la neuvième région, entre le Portique d'Europe, le cirque Agonalis et la Via Recta ; mais il en existait certainement aussi ailleurs². Ainsi, il y avait entre le pont Ælius et le mausolée d'Auguste, sur la rive du Tibre, dans les Navalia ou tout près, une place, autre que le port déjà indiqué, pour le déchargement des marbres³ (*statio marmorum*). Or il existait, là aussi, des ateliers où travaillaient les marbriers dépendant de l'administration impériale, comme il résulte d'inscriptions que l'on y a trouvées, et sans doute encore d'autres ateliers, ne relevant que de l'industrie privée⁴.

Qu'il y eût cependant, dans toutes les carrières de marbre et d'autres pierres, fournissant des matériaux pour les statues, nombré de statuaires et de tailleurs de pierre, établis là en permanence, comme on le voit encore maintenant à Carrare, lesquels ou ébauchaient des œuvres de sculpture et taillaient dans le gros, ou les finissaient même, c'est un fait dont il existe encore des traces en beaucoup d'endroits. Le fameux colosse d'Apollon, à Naxos, long de 10 mètres 60, qui, depuis les temps de Cyriaque d'Ancône, attirait l'attention de tous les voyageurs, et ne fut pas terminé, se trouve encore tel quel dans les carrières de marbre où il fut taillé. La ville de Luna, près de Carrare, était richement pourvue de toute espèce de sculptures, extraites de ses carrières, et, dans le lieu dit *Cava dei Fanti scritti*, on y a découvert un relief ; des trouvailles semblables ont été faites à Paros. Un autre témoignage à l'appui, très intéressant, c'est la légende du martyr de Claude et de ses quatre compagnons d'infortune (*passio sanctorum quatuor coronatorum*), sous Dioclétien. L'auteur de cette légende, qui paraît avoir été consignée vers la première moitié du quatrième siècle, est très versé dans tout ce qui concerne l'industrie artistique des Romains, laquelle s'exerçait encore, sur la plus grande échelle, à l'époque du règne de cet empereur, et tous les détails, toutes les expressions techniques, s'y rapportant, lui sont familiers. Il connaissait, certainement, la localité où se passa l'histoire qu'il raconte, des carrières de pierre de la Pannonie, probablement aux environs de Mitrovitz, à l'extrémité des ramifications qu'y pousse la Fruschka-Gora, ainsi que les travaux qui s'y exécutaient, polir les avoir vus de ses propres yeux et, peut-être, y avoir coopéré lui-même. Ses données précises, notamment les chiffres qu'il indique, paraissent ainsi mériter toute confiance. Suivant cet auteur, on extrayait de ces carrières trois sortes de pierres, deux espèces de marbres pour statues, semblables à ceux de Thasos et de Proconnèse, sous la dénomination desquels ils passaient aussi dans le commerce, et un porphyre vert. On y trouve, encore maintenant, ces trois sortes, avec de nombreux débris de constructions romaines. Dans ces carrières, travaillaient, sous la direction de cinq préposés à la partie technique, dits *philosophes*, mot qui se prend encore, dans le latin du

¹ *Histoire Auguste, Vie d'Alexandre Sévère*, ch. XXV.

² Pellegrini, *Bull. d. Instit.*, 1859, p. 68, etc. ; Benndorf et *Belles images du musée du Latéran*, p. 350.

³ Preller, *Régions*, 241 à 243.

⁴ Brazza, p. 137, etc.

moyen âge, comme synonyme de sculpteur, six cent vingt-deux carriers (*quadratarii*), répartis entre plusieurs districts ou mines, et en état de fournir des sculptures artistement travaillées, ainsi que de grandes dimensions. On y avait exécuté, entre autres, en marbre de Thasos, par ordre de Dioclétien, une figure de 25 pieds du dieu du Soleil sur son quadrigé, également orné d'images, en porphyre vert, des colonnes et des chapiteaux de colonnes, des bassins et des cuves artistement ornés, le tout peut-être pour les thermes de Dioclétien, à Rome¹. L'exécution d'une colonne à chapiteau feuillu, *d'un travail merveilleux*, prit trois mois de temps, celle d'une autre, seulement vingt-six jours. La satisfaction exprimée par l'empereur au reçu des ouvrages des cinq artistes chrétiens (c'est toujours de saint Claude et de ses quatre compagnons qu'il s'agit) excita la jalousie des directeurs. Puis, Dioclétien ayant commandé, chez les chrétiens, une statue d'Esculape, indépendamment de plusieurs ouvrages d'ornementation, ils s'acquittent encore, à son entière satisfaction, de cette dernière partie de la commande, mais refusent de se charger de la confection d'une idole, refus à la suite duquel les philosophes font exécuter la statue en marbre de Proconnèse par d'autres ouvriers, dans l'espace de trente jours.

Il est certain qu'en beaucoup d'endroits on faisait, d'avance, un approvisionnement d'ouvrages plastiques pour le commerce, le plus communément, sans doute, en Grèce et dans l'Asie Mineure, les deux, pays qui, jusque dans la période de l'empire, envoyaient le plus d'artistes à Rome, et continuaient probablement, en outre, à fournir une quantité assez considérable d'œuvres sculptées à l'exportation.

Apollonius de Tyane, dans le roman connu de Philostrate, rencontre au Pirée un navire, dont le chargement, à destination de l'Ionie, a été formé par l'armateur, un marchand, d'images des dieux, toutes précieuses, les unes d'or et de marbre, les autres d'or et d'ivoire².

En général c'étaient, évidemment, surtout les images des dieux et d'autres objets du culte que l'on mettait en œuvre, non seulement sur commande, mais aussi en prévision des besoins du commerce, donc certainement aussi sur la demande de commerçants et de courtiers, ainsi qu'une grande partie des œuvres d'art destinées à des usages décoratifs. En ce qui concerne les sarcophages, leur masse déjà met hors de doute qu'ils devaient être confectionnés en fabrique, ce que confirme encore le fait que l'on en a trouvé beaucoup, tels qu'on les préparait pour la vente dans les dépôts des fabricants, c'est-à-dire achevés aux derniers coups de ciseau près, lesquels ne pouvaient être donnés qu'après la commande faite. Ainsi, les médaillons à portraits, souvent ménagés au milieu, ne présentent, dans bien des cas, que l'ébauche d'un visage ; d'où il suit qu'il restait encore à donner à celui-ci les traits du défunt. De même, la place du nom est laissée vide au-dessus de l'inscription D. M. (*dis manibus*) qui se trouve en tête de toutes les épitaphes. Il est probable qu'une partie des statues d'honneur municipales, exécutée d'une façon médiocre sur des patrons convenus, rentrait de même dans l'objet de cet approvisionnement, offert par les ateliers de sculpture, comme il va sans dire aussi avec des têtes simplement ébauchées, auxquelles on donnait, après commande, la ressemblance du portrait désiré par l'acheteur.

¹ Benndorf, dans les *Recherches* de Budinger, III, 342, etc. ; 351, etc.

² *Vie d'Apollonius de Tyane*, V, 20.

Toutefois une partie seulement des œuvres d'art étaient susceptibles d'être exécutées ailleurs qu'à l'endroit où elles devaient être placées ou trouver leur emploi. Pour tous les monuments élevés à des personnes, dans lesquels on visait à une certaine perfection, toute l'exécution, en général, et même pour ceux d'un genre plus commun, le dernier coup de main au moins, n'était possible que sur place. De même, la masse de la partie de beaucoup la plus grande des travaux de décoration artistique, des peintures et des ornements de stuc en particulier, ne pouvaient être exécutés que dans les pièces dont ils devaient former la décoration. La promptitude avec laquelle les images des empereurs se répandaient, par masses, ne s'expliquerait non plus par l'envoi seul d'images toutes faites, fussent-elles parties d'une multitude de points divers. Il est plus probable qu'une partie des artistes, ainsi que des entrepreneurs de grands travaux artistiques, ayant à leur service les ouvriers nécessaires pour toutes les branches de l'art, ou pouvant leur procurer de l'occupation, moyennant salaire, voyageaient de place en place, de sorte qu'il était devenu facile d'attirer partout, sur les lieux où l'on avait besoin d'eux, suivant l'expression de Goëthe, *des colonies entières, des troupes, des essaims, des nuées, comme on voudra l'appeler, d'artistes et d'artisans marchant à leur suite. Que l'on songe aux armées de maçons et de tailleurs de pierre qui allaient et venaient, dans toute l'Europe centrale, à l'époque où une grave pensée religieuse dominait toute l'Église chrétienne.* Un de ces artistes nomades, Zénon d'Aphrodisias, se fait honneur, dans une inscription, d'avoir, plein de foi dans son art, parcouru nombre de villes, et des statues signées de son nom ont été trouvées tant à Syracuse qu'à Rome. Un autre, Novius Blesamus, avait, comme le porte son épitaphe, orné de ses statues Rome et tout l'empire¹. L'épitaphe d'un ouvrier mosaïste, à Périnthe, dit qu'il avait magistralement exercé son art, dans toutes les villes². L'accomplissement de grands travaux portait au loin la renommée des artistes, et la propageait vite. Zénodore, qui avait fait, pour Clermont, la statue colossale de Mercure, déjà mentionnée, fut appelé à Rome par Néron, pour y exécuter pareillement la statue colossale de cet empereur. D'après le *Songe* de Lucien, cependant, la vie des sculpteurs, comparativement, à la vie nomade des sophistes du moins, était en général une vie sédentaire³, et il est certain qu'il y avait, sur toutes les places considérables, des artistes établis à domicile, qui ne manquaient jamais d'occupation. Cela résulte encore, pour le quatrième siècle, d'une lettre de Constantin, de l'année 337, au gouverneur des provinces de l'Espagne, des Gaules et de la Bretagne, lettre aux termes de laquelle les artistes et artisans, domiciliés dans les villes, devaient être exemptés de prestations communales, afin qu'ils pussent employer leur temps libre à l'étude de leur art, tant pour s'y perfectionner eux-mêmes que pour mieux l'enseigner à leurs fils. Dans les professions qui y sont dénommées rentrent, indépendamment des architectes et des ouvriers du bâti, ment, les peintres, les sculpteurs, desquels on distingue les statuaires et les mosaïstes, de deux classes aussi. A Pompéji, outre plusieurs magasins de couleurs, on a découvert un atelier de sculpture, dans lequel se trouvaient des outils pour sculpter la pierre, des statues en marbre, des hermes, des bustes et un mortier, encore inachevé, en marbre⁴. Les inscriptions d'artistes, mises à découvert dans les autres villes d'Italie et dans les

¹ Brunn, *Histoire des artistes*, I, 614 (en allem.).

² *Ibidem*, II, 313.

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 46.

⁴ Overbeck, *Pompéji*, II, 2e éd., 9, etc. (en allem.).

provinces, à l'exception de la Grèce et de l'Asie Mineure¹, ne sont pas nombreuses.

Or, bien que, sans doute, l'art et l'industrie artistique fussent exercés sur des points très différents de l'empire romain, par nombre de gens sédentaires, et qu'ils fussent même, assez souvent, héréditaires dans les mêmes familles², ainsi que le suppose le rescrit susmentionné de Constantin, il ne s'y révèle cependant, nulle part, des styles distincts et des particularités locales ou provinciales, comme il y en avait certainement un grand nombre en Grèce, à l'époque du développement de l'art, indépendamment du style éginète et de l'attique. Le trait caractéristique par excellence de l'art, sous l'empire romain, c'est au contraire l'uniformité, qui apparaît dans les sujets qu'il traite, la manière de les concevoir et de les traiter, et jusque dans l'emploi des procédés techniques. Cette uniformité frappe doublement, lorsqu'on songe au vaste domaine sur lequel cet art était répandu. A l'exception de l'Égypte, l'art, dans les limites de l'empire romain, n'offre aucune différence essentielle et sensible pour nous, qui ne s'explique, soit par son état plus ou moins florissant, aux époques données, soit par le plus ou moins d'habileté des artistes et des ouvriers dont ils se faisaient aider. Rien, dans l'aspect d'une mosaïque, n'indique, relativement aux fouilles dont elle provient, qu'elles aient été faites à Tunis ou en Angleterre, plutôt qu'en Andalousie ou à Salzbourg. Dans l'analyse du stuc peint, formant le revêtement intérieur de maisons romaines à Bignor, dans le comté de Sussex, sir Humphrey Davy reconnut les mêmes matières colorantes que dans le stuc peint des bains de Titus et des maisons de Pompéji et d'Herculanum³. Dans l'Echernthal, près de Hallstadt, on a trouvé un monument tumulaire romain, à fronton, présentant un médaillon portrait, placé entre une figure de femme couchée et un génie ; or il existe des monuments semblables à Huesca, dans l'Aragon, en France, en Italie et en Dalmatie⁴.

Cette uniformité ne s'explique qu'en partie par les migrations des artistes et le débit commercial des œuvres d'art. Elle tient principalement, d'abord, à ce que le développement de l'art grec était déjà arrivé à son terme, quand il entra au service de la civilisation romaine. Ce développement avait été d'une richesse sans exemple. Il avait créé un trésor immense d'idées et de formes, et perfectionné dans tous les sens, au plus haut degré, la manière de représenter et de traiter les sujets. Avec un héritage pareil, une postérité même inférieure et manquant du génie de la création pouvait encore vivre des siècles, sans paraître appauvrie. Or, à cet âge postérieur, la fidélité persistante à la tradition, l'une des conditions qui distinguent, essentiellement, toutes les branches de l'art antique du moderne, porta doublement bonheur. Loin de viser à une originalité devenue impossible et de laisser se perdre, au milieu d'expériences infructueuses, les précieuses acquisitions d'un passé plus heureusement loti, il a, au contraire, longtemps conservé et fait valoir celles-ci, avec le plus louable discernement. L'art continua donc à se mouvoir dans des cercles qui lui étaient familiers, et résolut les problèmes nouveaux, en se conformant à des règles depuis longtemps éprouvées. Ainsi devint possible ce qui paraît incompréhensible, à première vue,

¹ Brunn, *Histoire des artistes*, I, 551 (artistes athéniens), 603 (des autres parties de la Grèce) ; II, 304, etc. (peintres). — G. Hirschfeld, *Tituli statuariorum sculptorumque*, p. 193, et tab. VII.

² Comme, par exemple, les artistes de Laocoon. Brunn, *Histoire des artistes*, I, 610, et C. I. G., 6174 : Phidias et Ammonius, tous les deux fils de Phidias, en l'an 159 après Jésus-Christ ; C. I. G., un père et un fils, mosaïstes à Périnthe.

³ Lysons, *Reliq. Brit. Rom.*, I, p. 5.

⁴ Arneth, *Comptes rendus des séances de l'Académie de Vienne*, 1862, p. 714 (en allem.).

ce fait que l'art se maintint encore pendant des siècles, même après avoir atteint le terme de son développement, à une hauteur digne d'admiration, et que notamment la sculpture put encore, même à l'époque d'un déclin positif, quoique lent, produire des œuvres auxquelles la plastique moderne n'en a que peu de comparables à opposer ; qu'enfin, malgré les énormes quantités de la production, un reste de la noblesse des anciennes formes se conserva jusque dans les derniers temps de l'empire.

Si le strict maintien de la tradition, corrélatif avec le manque d'originalité, était l'une des raisons principales de l'uniformité dans l'art de ce temps-là ; l'autre ce fut l'influence nivelante de la civilisation romaine. Rome servait de modèle aux autres villes de l'empire, sur tous les domaines, mais avec le meilleur droit sur celui de l'art. Les œuvres de toutes les époques et de toutes les écoles, enlevées de la Grèce, de l'Asie et de l'Égypte, pour être accumulées dans les temples et les édifices publics, les palais et les villas de cette métropole, y offraient une réunion d'éléments d'une richesse inépuisable pour l'éducation artistique, dans tous les genres et dans toutes les manières, au point de vue technique aussi¹. C'est là que se trouvaient réunis les artistes les plus distingués du monde entier, que s'exécutaient les œuvres les plus importantes, et que l'on en voyait constamment se produire de nouvelles, qu'il y avait pour l'art une grande école, comme on n'en avait jamais revu de semblable. Au désir des provinciaux de posséder des imitations de tout ce qui était en faveur et en estime dans la capitale, à la prétention des Romains, établis dans les provinces pour un temps plus ou moins long, de ne pas se voir entièrement privés d'un luxe d'arts, devenu pour eux une habitude, l'activité d'une multitude, répandue au loin, d'artistes et d'artisans, qui refluait sans cesse des provinces à Rome, et de Rome vers les provinces, était toujours prête à satisfaire, en se portant au devant de ces désirs : ainsi tout concourait à assurer à une seule et même direction du goût, en fait d'art, la domination dans tout l'empire.

L'art décoratif et l'art religieux pouvaient résoudre la majeure partie des problèmes qui s'offraient à eux, par une reproduction pure et simple de ce qui existait ; l'art monumental aussi y trouvait au moins des modèles et des patrons, pour presque tous les sujets qu'il avait à traiter ; et, quand il ne suffisait pas de copies, des idées nouvelles pouvaient trouver leur expression dans la métamorphose ou le développement des motifs originaires, ou, ce qui existait subir une rénovation apparente, au moyen de variations, de modifications, de retranchements et de groupements nouveaux. On y arrivait, notamment, soit en séparant des figures de l'ensemble dont elles faisaient partie, et en faisant des sujets à part, soit en les combinant avec d'autres, ou groupant des figures originellement distinctes ; et l'on ne peut nier que cette manière de procéder, dont on retrouve dans la poésie romaine des analogies faciles à reconnaître, n'ait donné naissance à mainte production aussi distinguée pour la forme que pour la pensée. Ainsi, par exemple, Vénus se mirant dans le bouclier de Mars, le motif de la Vénus de Milo, a été transformée en une déesse de la Victoire, inscrivant la victoire sur le bouclier du dieu de la guerre ; et, cette Vénus, on ne la retrouve pas seulement traitée comme statue, mais aussi sur des reliefs de sarcophages, pour lesquels l'emprunt, fait à des œuvres plus anciennes, de figures, de motifs et de groupes, employés de diverses manières à former de nouvelles compositions, a été surtout très fréquent. On voit aussi Vénus groupée avec Mars, qu'elle embrasse alors avec les bras qui tenaient le bouclier ; ce

¹ O. Jahn, *Antiquités*, p. 239, etc.

groupement, fort goûté du temps de l'empire, se trouve aussi plusieurs fois reproduit sur des sarcophages, ainsi que dans quatre groupes de statues encore existants.

Un groupe excellent et bien connu, celui d'Oreste et d'Électre, a été transformé de la même manière, sans que l'on sacrifiât rien de la composition primitive, ni de la première donnée. du motif poétique, en un nouveau groupe, représentant Oreste et Pylade. D'anciennes formes étaient aussi, parfois, très heureusement employées dans, les images nécessaires pour les cultes nouvellement introduits. Celui de Mithras ne se répandit en Occident que depuis l'établissement de l'empire ; or, dans les reliefs des cavernes de Mithras, nous ne retrouvons aussi que des figures connues, empruntées au trésor de l'art hellénique. Le dieu agenouillé sur le taureau, notamment, n'est guère qu'une transformation de la déesse de la Victoire, sacrifiant un taureau ; les autres figures de cette composition sont également d'emprunt ; il n'y a de nouveau que le groupement et l'addition de quelques symboles¹. Josèphe rapporte (*B. J.*, I, 21, 7) un autre exemple de cette manière de procéder, d'un usage général : dans le temple d'Auguste, bâti par Hérode, à Césarée, la statue colossale de l'empereur- était une imitation, nullement inférieure à l'original, suivant cet historien, du Jupiter Olympien de Phidias ; celle de Roma, une imitation de la Junon argienne de Polyclète, statue dont une autre Junon de Polyclète, mentionnée à Rome par Martial (x, 89), n'était sans doute aussi qu'une copie.

Pour les objets décoratifs, notamment, la reproduction exacte d'ouvrages anciens suffisait non seulement à son but, mais le désir de la plupart des personnes qui commandaient ces travaux était, évidemment, de posséder des copies, aussi fidèles que possible, de figures connues et aimées de tous. Lucien nomme les statues suivantes, placées dans la cour d'une maison particulière d'Athènes : le Discobole de Myron, le Diadumène de Polyclète, les Tyrannicides de Critias et de Nésiotès, toutes indubitablement des copies de ces œuvres célèbres². C'étaient naturellement les plus célèbres que l'on reproduisait le plus. Ainsi les reproductions, encore aujourd'hui si nombreuses, de la Vénus, du Faune et de l'Apollon de Praxitèle, et une foule d'autres copies comme, par exemple, celles de la Vénus dite de Médicis³, qui n'est elle-même pas originale, procèdent d'originaux en grande partie inconnus. Nous en connaîtrions beaucoup, probablement, si les inscriptions des statues n'étaient en majeure partie perdues.

Une Vénus, par exemple, qui se trouve au palais Chigi, à Rome, a été, d'après l'inscription, copiée par un certain Ménophante, sur un original qui se trouvait à Alexandrie dans la Troade⁴. Ces copies étaient répandues dans toutes les provinces. A Soissons, on a trouvé un groupe du cercle des fils de Niobé : le cadet avec son pédagogue⁵ ; à Trèves, une copie de la Vénus de Milo et une de l'Amazone de Mattei⁶. Dans les thermes de Césarée en Mauritanie (à Cherchel), on a découvert huit statues de marbre, imitations d'originaux grecs pour la plupart, parmi lesquelles figurent un enfant s'arrachant une épine du pied, un Faune, jouant de la flûte, et taie Vénus, comme déesse de la mer⁷. D'après Josèphe (*A.*

¹ O. Jahn, *Des groupes antiques d'Oreste et Électre*, dans les *Mémoires de la Société saxonne*, 1861, 121 à 132.

² Bluemner, *Études archéologiques sur Lucien*, 93 (*Philops.*, 18).

³ O. Jahn, dans le recueil cité, 1850, p. 43.

⁴ Brunn, *Histoire des artistes*, I, 610.

⁵ C. O. Müller, *Manuel d'archéologie*, § 120.

⁶ Jahn, recueil cité, 1861, 124, note 35.

⁷ *Bull. d. Inst.*, 1859, p. 48.

j., XX, 9, 4), le roi Agrippa orna toute la ville de Béryte, en Phénicie, et de statues neuves qu'il y fit ériger, et de copies d'œuvres anciennes. Par œuvres anciennes, il faut certainement entendre ici les chefs-d'œuvre du beau temps de l'art hellénique, bien que la prédilection pour l'antique, voire même pour les incunables de l'art, déjà très répandue du temps de Quintilien et qui, depuis Adrien, s'était encore beaucoup accrue, donnât lieu à de nombreuses imitations des œuvres plastiques, même antérieures à Phidias.

Or, ce phénomène se reproduit sur tous les autres domaines de l'art. Quintilien¹, cherchant à prémunir l'orateur contre la simple imitation, l'avertit de ne pas faire comme beaucoup de peintres, ne s'appliquant qu'à copier les tableaux d'autrui, par une reproduction très exacte des dimensions et des contours. Cependant, même dans la peinture, des imitations libres et des remaniements d'œuvres anciennes, tels qu'en mentionne Lucien, et comme il en a été constaté de multiples dans les fresques d'Herculanum et de Pompéji, paraîtraient avoir été d'un usage plus fréquent. La conservation des parquets de mosaïque, dans les provinces qui différaient le plus entre elles, montre là aussi, partout, une reproduction constante des mêmes objets : des Néréides et des monstres marins, dans les établissements de bains surtout, des imitations de reliefs des festins dans les salles à manger, genre d'un usage tellement général que le mot *asarotum*, par lequel on le désigne, est devenu synonyme de mosaïque, des bustes de poètes et de sages dans les bibliothèques, les salles d'étude, etc. Dans l'ornementation des ustensiles et des objets usuels, on reproduisait aussi, continuellement, les mêmes modèles, qu'ils procédassent d'une imitation de main d'artiste, ou de la production en grand des fabriques. Zénodore, le fondeur de statues déjà mentionné ; copia deux coupes, ciselées par Calamis, si exactement, qu'il n'y avait guère de différence entre elles, pour le travail d'art². Les gemmes, les vitrifications et autres produits de la fabrication du verre, offrent aussi des copies plus ou moins réussies des mêmes modèles ; mais les plus nombreux échantillons sont ceux des poteries, répandues en masse dans tout l'empire romain, ces produits si remarquables d'une industrie artistique arrivée à un développement aussi riche que varié. Fournissant des tablettes de frise, des tuiles frontales, des vases avec ornements et figures en relief, mais surtout des lampes, elle répandit, comme on l'a déjà dit, les inventions les plus nobles et les plus gracieuses de l'art grec jusqu'aux limites extrêmes de la civilisation romaine. Toutes ces poteries ont été pressées dans des moules, et l'emploi des procédés mécaniques servant, à les multiplier explique pourquoi, dans toutes les parties de l'empire romain, en Afrique, en Espagne, dans les Gaules, sur les bords de la Tamise, du Rhin et du Danube comme en Cilicie, les mêmes formes, les mêmes figures, les mêmes reliefs, les mêmes ornements et les mêmes empreintes de noms des potiers, se trouvent uniformément reproduits. Cependant la moindre partie seulement de ces articles romains provenait d'une importation directe ; on trouvait plus commode de fournir aux poteries, les moules et les timbres. Il en résulte que, dans ce que l'on pouvait se procurer sur place, il se manifeste partout des différences dans le mélange et le travail de l'argile, ainsi que dans la couleur et l'émail ; tandis que ce qui est le produit du moulage et de l'estampillage se montre partout homogène. Il ne serait pas difficile de reconstituer d'une manière assez complète, avec les poteries trouvées en divers endroits, l'outillage d'une fabrique de poteries

¹ X, 2, 6. *Quemadmodum quidam pictores in id solum student, ut describere tabulas (eisdem) mensuris ac lineis sciunt.*

² Plin., *Hist. nat.*, XXXIV, 46.

romaine, bien assortie en moules et en timbres. Un manque d'intelligence chez les potiers des provinces se trahit pourtant, en ce que, parfois, les pièces moulées sont jointes de travers. Pour un bon nombre de ces ornements, il est encore possible de reconnaître par quelles voies on arrivait à se les procurer. Il en est une partie dont les originaux, figures ou groupes, nous sont connus comme des chefs-d'œuvre, ayant de l'importance par eux-mêmes et fort goûtés à Rome, ce qui en recommandait l'emploi pour l'ornementation. Or, ces ornements, nous les retrouvons sur les membrures architecturales de dimensions majeures, les métopes¹, ou tablettes de frise, puis dans les sculptures en relief des sarcophages, finalement aussi sur des vases de poterie. Ainsi Rome, en dictant à tout l'empire les lois de la mode, c'est-à-dire du goût dominant en fait d'arts, mettait aussi les gens peu aisés de la province à même de participer, dans une certaine mesure, à la jouissance des trésors de l'art, accumulés dans la capitale².

Ainsi, l'immense avantage d'une tradition fixe et d'une autorité généralement reconnue, ne profitait pas seulement, comme on voit, à l'art proprement dit, mais peut-être encore à un plus haut degré, à l'industrie artistique, dans l'acception la plus large du mot, et l'influence du génie de Phidias et de Polyclète, de Praxitèle et d'Apelle, s'étendait jusqu'aux modestes ateliers des potiers, des tailleurs de pierre et des peintres décorateurs d'appartements. S'il n'y avait généralement pas, dans l'antiquité, de démarcation fixe entre l'art et le métier artistique, comme par le fait, du reste, le vocabulaire des langues anciennes ne distingue pas nettement entre l'un et l'autre³, ils étaient tous les deux d'autant plus étroitement reliés entre eux, par mille et mille points de jonction et de contact, à une époque où la production n'était, en majeure partie, qu'une simple reproduction, et où, l'on ne demandait, ordinairement, à l'artiste que la mise en œuvre ou l'emploi des inventions d'autrui. Comme l'artisan aussi se formait l'œil et la main dans la contemplation des plus beaux modèles, l'habileté technique lui suffisait, pour le mettre en état de fournir de bonnes imitations, et c'est ainsi que le métier conquiert, en quelque sorte, une grande partie du domaine qui, en d'autres temps, ne devait appartenir qu'à l'art proprement dit ; et il prit, sur ce terrain, un développement d'une importance qu'il n'y avait possibilité d'atteindre qu'avec un besoin de jouissances artistiques aussi répandu qu'on le voit alors, jusque dans les couches les plus basses de la société.

Cependant l'exploitation industrielle de l'art avait, à bien des égards, non seulement le caractère du métier, mais encore, même en dehors des branches pour lesquelles nous avons déjà été amenés à en faire l'observation, celui d'une véritable industrie de fabrique.

De même que les constructions, l'exécution des œuvres d'art, de celles particulièrement qui exigeaient de grands moyens, était très souvent, sinon généralement, abandonnée à des entrepreneurs, en partie artistes eux-mêmes, mais qui, en partie aussi, ne faisaient qu'occuper des artistes. D'après un témoignage déjà mentionné de Plutarque, on ouvrait des concours, même pour l'érection de colosses, et l'on chargeait du travail l'artiste qui promettait la meilleure exécution, avec le moins de dépense. La motion de Cicéron, tendant à faire élever une statue à S. Sulpicius Rufus, porte que les consuls doivent

¹ Intervalle carré, garni de bas-reliefs ou d'autres ornements, entre les triglyphes de la frise, dans les colonnades de l'ordre dorique.

² Jahn, *Antiquités*, 241 à 244.

³ C. F. Hermann, *Études des artistes grecs*, p. 61. — Marquardt, *Manuel*, V, 2, 209.

ordonner aux questeurs de faire un accord, pour l'exécution du socle et de la statue, et payer à l'entrepreneur (*redemptor*) la somme stipulée¹. En général, le verbe *locare*, qui a le sens d'une stipulation, est souvent employé lorsqu'il s'agit de la commande d'œuvres d'art². Il devait y avoir lieu de supposer une moyenne de savoir faire artistique chez chaque entrepreneur, tandis qu'un degré d'habileté extraordinaire était, chez eux, d'autant plus rare qu'il n'était pas indispensable, et que l'on en faisait peu de cas. Ainsi le prix, et le temps, demandés pour l'exécution, devaient décider de la préférence en première ligne, dans le choix entre les soumissions.

Le grand et riche développement du métier dans l'art, aussi bien que l'exploitation de celui-ci en fabrique, exigeait, une division du travail qui a été poussée très loin, et dont on a retrouvé mainte trace. Il y avait, comme nous l'avons dit, des ouvriers pour la spécialité des génies, ainsi que des maisons spéciales polir la fabrication des monuments tumulaires. Il y avait des ouvriers ne faisant que mettre aux statues des yeux, confectionnés avec des matières de couleur³. Toutes les grandes entreprises artistiques supposent la coopération d'un grand nombre d'artistes et d'artisans divers, sous une direction unique. Ainsi, la décoration intérieure des murs, dans les maisons pompéiennes, où les ornements sont tous comme émanés d'un même esprit, et sortis du même pot de couleur, a été exécutée, sinon généralement, certes du moins en majeure partie, par une seule et même association de peintres, dans laquelle badigeonneurs et peintres d'arabesques, de fleurs, d'animaux, de paysages et de figures, devaient travailler ensemble, côte à côte ou successivement, aux mêmes fresques. C'est, en effet, seulement de cette manière que la peinture de toutes les maisons de la ville, travail qui, selon toute vraisemblance, ne fut exécuté qu'après le tremblement de terre de l'année 63, put être achevée, dans les mêmes conditions que toute autre grande entreprise de production artistique, avec la promptitude voulue⁴.

Une grande partie des ouvriers employés à l'exécution d'entreprises artistiques majeures, étaient des esclaves, et l'esclavage est effectivement l'un des facteurs sur la coopération desquels reposait, essentiellement, la production artistique en grand. Les métiers d'art, dont les produits satisfaisaient, peut-être, la majeure partie des besoins existants, pouvaient être, aussi bien que tout autre métier, appris par quiconque avait un peu d'adresse et de bonne volonté, et les possesseurs d'esclaves, cherchant à tirer de leurs gens le plus de profit possible, les faisaient naturellement instruire dans le travail du genre d'ouvrages le plus recherché ; or, avec le temps, les œuvres d'art passèrent de plus en plus dans la catégorie de celles sur lesquelles se portait la plus forte demande. De même que l'on formait de grandes familles d'esclaves des bandes de gladiateurs, des troupes d'acteurs, des chœurs de chanteurs et des bandes de musiciens, on pouvait en former, tout aussi bien, des compagnies de peintres et d'autres ouvriers d'art qui, tantôt avaient pour occupation de décorer les demeures de leurs maîtres, tantôt exécutaient, pour le compte de ceux-ci, des commandes étrangères. Verrès avait, parmi ses gens, un certain nombre de ciseleurs et d'ouvriers habiles à faire des vases de métal⁵. Parmi les agréments d'une

¹ Cicéron, *Philippiques*, IX, 7, 16.

² Comme, par exemple, dans Perse, VI, 47, et dans Suétone, *Claude*, ch. IX.

³ *Fabri ocularii*, comme le *sculptor uclarius* (*sculptor oclarius*) dans Orelli, 2457-4275.

⁴ Voir aussi Overbeck, *Pompéji*, II, 2^e édit., 184.

⁵ Cicéron, *Verrines*, II, 4, 24, 57.

existence modeste, mais assurée, que le Névolus de Juvénal souhaite pour ses vieux jours, il rangé aussi les services d'un ciseleur au dos voûté et d'un faiseur de portraits expéditif¹, c'est-à-dire d'esclaves capables d'augmenter son revenu du bénéfice de travaux particulièrement lucratifs. Or, l'industrie du peintre devait surtout rapporter beaucoup, sans doute, par l'emploi que procurait à son talent la manie de la confection d'une multitude d'images, retraçant des événements historiques et riches en figures. Les peintres sont, d'ailleurs, les seuls artistes fréquemment désignés comme appartenant à la condition d'esclaves² ; il s'ensuit, naturellement, qu'ils ne manquaient pas non plus dans la domesticité de la maison impériale³. Sous le règne d'Adrien, le jurisconsulte Julien développe, dans sa dissertation sur les dommages intérêts dus pour le meurtre d'un esclave, que si le pouce avait été coupé à un peintre habile. de cette condition (*pretioso pictori*), et celui-ci tué ensuite dans l'année, l'estimation doit être basée sur la valeur qu'il avait antérieurement à sa mutilation⁴. Parmi les conditions de l'affranchissement d'esclaves ayant reçu une instruction artistique figurait, dans beaucoup de cas, l'obligation de continuer à rendre au patron des services dans l'art qu'ils avaient appris, et parmi ces services on nomme expressément les travaux de peinture⁵.

La circonstance que les œuvres d'art s'exécutaient, en grande partie, par le moyen d'un travail d'esclaves, en déterminait le bon marché, corrélatif avec l'usage général de ces objets, répandus partout. Cependant, le travail des ouvriers d'art libres n'était pas payé cher non plus. Dans l'édit de Dioclétien, le règlement des journées de salaire des ouvriers pourvoyant, à la décoration artistique des maisons, est basé sur la supposition qu'ils étaient, comme tous les autres, nourris par le propriétaire du bâtiment en construction. Le salaire du stucateur y est le même que celui du maçon, du charpentier et du chauffournier, du charron, du boulanger et du forgeron ; celui du mosaïste le dépasse d'un sixième seulement, celui du modeleur d'argile et de stuc, de la moitié, tandis que celui du peintre de tableaux s'élève au triple. L'opération de la fonte des statues en bronze se payait à la livre⁶. Pour les statues notamment, la confection de celles-ci en fabrique eut pour effet d'en faire considérablement baisser les prix.

Tandis que, du temps d'Alexandre le Grand, le prix moyen d'une statue paraît avoir été de 3.000 drachmes (2.947 francs), Dion de Pruse, dans son discours rhodien, dit que l'on peut faire élever une statue en pied, de bronze, pour 1.000 drachmes, ou même pour la moitié (500). Quoique cette estimation eût été faite très bas à dessein, de nombreuses indications de prix, fournies par des inscriptions, permettent de constater qu'elle ne s'éloignait pourtant pas beaucoup de la vérité. Pour plusieurs statues de dieux et d'empereurs, dans les Gaules, en Suisse, en Espagne et en Afrique, on trouve, sur les piédestaux conservés, l'indication de prix qui varient, suivant les dimensions, le travail et la matière, de 3.000 à 40.000 sesterces, soit de 845 à 2.720 francs environ. Il est probable que, dans les fabriques et maisons de vente, les différentes espèces de statues fussent taxées à prix fixe, en vue des commandes et pour les acheteurs.

¹ Juvénal, IX, 145, etc.

² Voir Artémidore, *Onirocratie*, IV, præem., p. 200, etc. ; puis *Digeste*, VI, 1, 28.

³ *Histoire Auguste, Vie d'Alexandre Sévère*, ch. XLI.

⁴ *Digeste*, IX, 2, 23, § 3.

⁵ *Ibidem*, XII, 6, 26, § 12.

⁶ Waddington, *Édit de Dioclétien*, p. 18. Les cotes des salaires sont de 50, 60, 75 et 150 deniers ; pour la fonte (*in sigillis vel statuis*) on comptait 4 deniers par livre.

Nous savons peu des honoraires proprement dits payés aux artistes. Lucullus commanda, chez le sculpteur Arcésilas, son ami, pour 60.000 sesterces (13.155 francs), une image de la déesse de la Félicité, qui resta inachevée, par suite de la mort de l'un et de l'autre. Le même artiste vendit, au chevalier romain Octave, le modèle en plâtre d'un cratère, pour un talent (5.894 francs environ)¹. Suétone (*Vespasien*, 18) n'indique malheureusement pas les chiffres des honoraires élevés que reçurent, de Vespasien, les restaurateurs de la Vénus d'Apelle et du colosse de Néron. Zénodore reçut, de la ville de Clermont, pour l'exécution de son colosse de Mercure, à laquelle il mit dix ans, rien qu'en honoraires (*manupretium*), une somme de 400.000 sesterces, ce qui lui faisait un gain annuel de 40.000 sesterces (10.874 francs) par ce travail². En Allemagne, le sculpteur Rietschel ne reçut, pour le groupe de Goethe et Schiller, à Weimar, auquel il travailla presque sans interruption pendant trois ans, de 1854 à 1856, que 5.500 thaler (20.625 francs) d'honoraires, desquels il y avait 1.600 thaler de déboursés à déduire ; il ne gagna donc, en cette occasion, guère plus de 1.300 thaler (4.875 francs) par an ; et cependant sa renommée était déjà faite alors³.

ANNEXES AU CHAPITRE III.

N° 1 — Emploi du marbre et du bronze dans la statuaire.

C'était, naturellement, sur les plus ou moins grandes facilités de transport et les différences de prix qui en résultent, que se fondait la préférence accordée, suivant les lieux, tantôt à l'une, tantôt à l'autre des deux matières le plus communément employées pour les statues, mais surtout pour celles dont l'érection avait un but honorifique, à savoir le bronze et le marbre : Il était ainsi tout simple que, dans une contrée comme l'Attique, Hérode Atticus ne fit élever que des statues de marbre à la mémoire de ses pupilles défunts. Dion de Pruse, il est vrai, dans son oraison rhodienne⁴, ne parle que de statues d'honneur faites de bronze, comme s'il n'en avait même pas existé d'une autre matière, ni à Rhodes, ni même dans les autres villes de la Grèce, telles qu'Athènes, Byzance, Lacédémone et Mytilène. Pour Athènes, la facilité du transport d'un produit extrait des mines de Chypre par la voie de mer, explique en partie l'emploi du bronze, qui, d'après nombre de passages des auteurs anciens, semblerait, d'ailleurs, avoir généralement prévalu pour la destination indiquée. Ainsi, nous lisons dans Horace (*Sat.* II, 35, 183) : *Lætus ut in circo spatiere et æneus ut stes* ; et dans Apulée (*Florides*, III, 16, etc.) : *Quid igitur superest ad statuæ meæ honorem, nisi æris pretium, artificis ministerium ? qui, mihi ne in mediocribus unquam civitatibus defuere, ne ut Carthagine desint*, etc. ; dans Ammien Marcellin (XIV, 6, 8) : *Ex his quidam æternitati se commendari posse per statuas existimantes, eas ardentè adfectant, quasi plus præmii ex figmentis æreis sensu carentibus adepturi, quam ex conscientia honeste recteque factorum : easque auro curant imbracteari*, etc. Le *Bréviaire* de Zacharie ne mentionne à Rome que les 3.785 *signa ærea aliorumque ducum* ; mais on sait, par la biographie d'Alexandre Sévère (ch. XXVII), que, parmi les statues de l'espèce, celles du forum d'Auguste, au moins, étaient de marbre. Il y a tout lieu de croire ; d'ailleurs, que

¹ Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 155, etc.

² *Ibidem*, XXXIV, 45.

³ Oppermann, *Ern. Rietschel*, p. 287 (en allemand).

⁴ *Or.*, XXXI, p. 313 M, 340, 343 à 346.

l'on érigeait, parfois, simultanément des statues de marbre et des statues de bronze aux mêmes personnes ; et il se pouvait bien que, de la manière dont ces statues étaient le plus souvent exécutées, il n'y eût guère, pour le prix comme pour le cas qu'on en faisait, de différence notable entre les unes et les autres, ni à Rome ni ailleurs. Ainsi à Rome, par exemple, Claude n'accepta, des honneurs à lui décernés, qu'un buste en argent et deux statues, de bronze et de marbre¹. Pour les autres parties de l'empire romain, rappelons ici le testament de Langres, déjà mentionné plus haut, indépendamment de deux inscriptions du *Corpus Inscriptionum Græcorum*, relatives à Téos (3085) et à Smyrne (3185). Cependant, les inscriptions ne contiennent que très rarement l'indication de la matière dont les statues étaient faites².

Encore aujourd'hui, on peut établir des statues en bronze et en marbre à des prix qui varient peu entre eux. On estimait, du moins en Allemagne, que le prix de la matière, pour une statue de la hauteur de six pieds, ressortirait aux chiffres suivants, dans lesquels ne sont pas compris, toutefois, les frais de transport :

	Thaler	Franc
Bronze	286	1 072,50
Marbre du Tyrol	246	900,00
Marbre du Carrare, qualité inférieure	240	900,00
Marbre du Carrare, qualité supérieure	de 450 à 500	soit de 1 037,00 à 2 100,00 suivant la pureté de la matière

N° 2 — Prix des statues.

Parmi les données grecques sur les prix des œuvres plastiques, une des plus anciennes paraît être un fragment d'inscription de l'Attique, inséré par U. Kœhler dans les *Annali d. Inst.*, 1865, p. 325. On y spécifie le prix de la matière, du travail et de l'érection de deux statues, de bronze probablement, ainsi que celui de tous les accessoires, tels que l'échafaudage et le piédestal. La dépense, pour l'ensemble, s'élève à 5 talents 3.310 drachmes ou 8.726 thaler (32.722 fr. 50 c.). Le talent³ de cuivre avait coûté 35 drachmes, soit 9 thaler 5 sg. ou 34 fr. 35 ; le talent d'étain 230 drachmes, soit 60 thaler 8 sg. ou 226 francs⁴. La comparaison avec d'autres prix d'œuvres antiques semble indiquer que ces statues étaient de dimensions colossales, et que peut-être aussi la matière et le travail d'exécution y étaient très précieux. Pour la statue, de plus de huit pieds de hauteur, élevée au philosophe Kant à Königsberg, le sculpteur Rauch reçut, pour en faire le

¹ Dion Cassius, LX, 5.

² A celles qui l'indiquent exceptionnellement, il faut encore rattacher les suivantes : *C. I. G.*, II, 2376, 2377, 2383 et 2384 (Paros), 2486, 2488 (Astypalée), et 3524 (Cume) ; puis *C. I. L.*, II, 1459, etc. (Ostippo, dans la Bétique), 1972 (Malaga), et 4020 (entre Sagonte et Dertosa, dans la Tarraconaise) ; *Bull. d. I.*, 1866, p. 250 (Castel di Sangro), et Herzog, *Gall. Narb.*, App., 554 (Cularo).

³ Égal à 26 kilogrammes 195 grammes.

⁴ Le cuivre de Paschkoff coûte aujourd'hui de 42 à 48 thaler, le cuivre de Suède 27 thaler, l'étain de Banca de 40 à 52 thaler le quintal de 50 kilogrammes.

moule, 2.000 thaler ; pour la couler en bronze, on paya environ 3.500 thaler ; et pour en établir le socle très élevé, de granit poli, environ 4.000 thaler. Il faut ajouter, pour la grille, la maçonnerie et les frais généraux, environ 2.000 thaler. Tout le monument revint donc à environ 12.000 thaler ou 45.000 francs.

Dans le devis de la frise du temple de Polias, de la 93^e olympiade¹, on compte : 60 drachmes, soit près de 60 francs, pour une simple figure ; 120 drachmes pour un homme à cheval ; 240 drachmes pour un char à deux chevaux avec un jeune homme ; 80 drachmes pour une femme avec un enfant. Ces prix, étant très bas, n'étaient probablement que ceux du travail, non compris le coût de la matière.

Diogène Laërce dit quelque part (VI, 2, 35) que, de son temps, on payait volontiers 3.000 drachmes pour une statue. A ce compte, les habitants de la ville d'Orée, dans l'Eubée, en offrant d'ériger une statue en bronze à Démosthène, s'il voulait leur faire la remise d'une somme d'un talent (5.895 francs) qu'ils lui devaient², eussent économisé de cette manière le paiement de la moitié de leur dette.

Si maintenant Dion de Pruse, dans son discours aux Rhodiens, dit que, de son temps, il n'en coûtait que 1.000 drachmes, ou même seulement la moitié de cette somme, pour avoir une statue, ces bas prix, entre lesquels celui de 3.000 sesterces (815 fr. 62 c. et demi), le plus bas qu'indiquent les inscriptions de statues romaines du temps de l'empire, tient à peu près le milieu, cela vient de ce qu'à cette époque les statues de l'espèce, ainsi que les ornements de sculpture, s'exécutaient ordinairement au moyen d'un véritable travail de fabrique. Avec ces données s'accordent aussi celles d'un compte des dépenses faites pour des spectacles, à Aphrodisias³. On y voit figurer, en effet, des prix de 1.000 deniers ou 4.000 sesterces et de 1.500 deniers ou 6.000 sesterces. Les seuls prix au-dessous de 3.000 sesterces sont ceux de deux génies, sortis probablement des ateliers de fabricants spécialistes (*geniarii*), et de petites dimensions, sans doute, ne coûtant l'un que 1.200 sesterces ou 326 fr. 25 c., l'autre même que 248 sesterces ou 63 fr. 75 c., d'après les inscriptions d'Hispalis⁴ et de Nescania, dans la Bétique⁵, qui les mentionnent.

Nous nous bornerons à un simple relevé des autres inscriptions romaines, accusant des prix de statues ou autres monuments sculptés, qui varient de 3.600 à 16.000 sesterces, soit de 815 fr. 62. c. et demi à 4.350 francs.

Prix de 3.000 à 4.000 sesterces : C. I. L., II, 1359 (d'Arunda, dans la Bétique), 1934 (Lacippo ? [Alechipe] dans la Bétique), 2150 (Bujalausa, dans la Bétique). — Renier, *Inscriptions de l'Algérie*, 62 (Lambessa), 2529 et 2530 (Cuicul). — Mommsen, *Inscr. Helv.* 144 (Eburodunum).

Prix de 4.000 à 5.000 sesterces : C. I. L., II, 1936 (Lacippo, dans la Bétique), 1425, etc., Add., p. 701 (Sabora, dans la Bétique). — Mommsen, *I. R. N.*, 5166 (Limosani inter Tereventum [Trivento] et Campobassum in ponte Biferni). — Renier, 1719 (Diana, nom de ville), 1428 et 1429 (Verecunda), 1727 (Diana). — Guérin, *Voyage clans la Régence de Tunis*, II, p. 145, n. 371 (Agbia).

¹ Bœckh, *Économie politique des Athéniens*, I, 2^e éd., 150 (en allem.).

² Eschine, *In Ctesiphontem*, p. 495, etc.

³ C. I. G., II, 2758.

⁴ C. I. L., 1163.

⁵ *Ibid.*, 2006.

Prix de 5.000 à 6.000 sesterces : Renier, 1529 (Thamugas), 1744 (Diana), 73 (Lambessa), 2758 (Kalama). — Guérin, II, 145, n. 371 (Agbia). — Mommsen, *Inscr. Helv.*, 154 (Aventicum), 138 (Eburodunum).

Prix de 6.000 à 7.000 sesterces : Henzen, 5314 (Rep. in agro Tunitano). — C. I. L., II, 1424 (Sabora, dans la Bétique), 1637 (Iliturgicola ou Ipolcobulcola, dans la Bétique). — Renier, 1735 (Diana), 1870 (Cirta), 2753 et 2754 (Kalama), 3268 (Sitifis) et 2549 (Cuicul).

Prix de 7.000 à 8.000 sesterces : C. I. L., 3390 (Acci, dans la Tarraconaise), — Renier, 4259 (Théveste) et 2757 (Kalama).

Prix de 8.000 sesterces : C. I. L., II, 2060 (Vallis Siagilis, dans la Bétique). — Guérin, II, p. 375, n. 531. — Renier, 4430 (Verecunda).

Prix de 10.000 sesterces : Renier, 4726 et 4729 (Diana).

Prix de 16.000 sesterces : Renier, 1506 (Thamugas).

CHAPITRE IV — Les artistes.

La place démesurément grande que le métier tenait dans l'art, du temps de l'empire romain, et l'humble condition de la grande majorité de ceux qui y exerçaient l'un et l'autre, ne pouvaient rester sans influence sur l'estime que faisaient de l'art les personnes ayant reçu de l'éducation. L'une et l'autre de ces circonstances devaient notamment induire ceux auxquels manquait l'intelligence du véritable esprit de ces deux professions, à considérer le métier et l'habileté technique comme plus ou moins synonymes de l'art, et à ne voir même dans le véritable artiste qu'un artisan d'un genre plus relevé. Quand on voit, il est vrai, des philosophes reconnaître comme le seul but digne de leurs aspirations ce qui tend à ennoblir les mœurs, et parler avec dédain de l'activité artistique, ils ne songent pas à déprécier, par là, les beaux-arts comme tels. Si Plutarque dit¹ qu'aucun jeune homme, animé de sentiments nobles, n'éprouvera jamais le désir de devenir un Phidias, à la vue du Jupiter Olympien, ou un Polyclète, à celle de la statue de Junon d'Argos, il a soin d'ajouter, pas plus que celui de devenir un Anacréon, un Philétas ou un Archiloque, après s'être délecté des poésies de ces derniers. Car, quel que, soit le plaisir cause par la grâce que respire une œuvre, elle ne rend pas nécessairement estimable l'auteur de celle-ci. Il ne résulte donc aucunement de ce passage de Plutarque un dédain, assimilant les artistes à de vulgaires artisans, comme on a cru pouvoir le conclure de ses expressions² ; mais un jugement qui les place sur la même ligne que les plus grands poètes. Sénèque, au contraire, qui ne voyait dans les arts figuratifs que des œuvres de luxe, et qui ne voulait pas leur accorder une place parmi les études qui, comme celle de la grammaire, de la musique, de la géométrie et de l'astronomie³, moralisent l'esprit des jeunes gens, ne voyait aussi qu'un ouvrier dans l'artiste. Tout en adorant les idoles, dit-il, on méprise ceux qui les façonnent⁴. Notamment le cas exclusif et exagéré que l'on faisait de l'éducation littéraire et de la rhétorique, était doublé du dédain des beaux-arts et de ceux qui les professaient.

¹ Périclès, ch. II.

² Notamment G.-F. Hermann, dans ses *Études des artistes grecs*, p. 6, 8 (ouvrage allemand).

³ Sénèque, *Lettres*, 88, 18.

⁴ Sénèque, dans Lactance, *Inst.*, II, 2, 14 ; éd. Haase, III, p. 443.

Tel est, en particulier, le point de vue auquel se place Plutarque¹, lorsqu'il met non seulement Alcamène et Nésitus, mais Ictinus aussi sur la même ligne avec les gens du commun, qui ne veulent rien savoir de l'art oratoire ; et Lucien également, quand il introduit, dans son *Songe* (ch. IX), la sculpture comme une femme inculte, rude et sale, aux mains calleuses, tandis qu'il met, en scène la rhétorique comme une splendide personne, dans la bouche de laquelle il met que Polyclète et Phidias eux-mêmes devaient, nécessairement, faire aux admirateurs de leurs œuvres l'effet d'artisans vulgaires. Philostrate, qui compte parmi les sages les poètes, les musiciens, les astronomes et les rhéteurs les plus distingués, consent du moins à admettre parmi les demi sages, à côté des marins et des campagnards, les peintres et les sculpteurs, *quand ils suivent les Heures* ; car ces arts aussi, dit-il, *approchent de la sagesse*². Galien³ range parmi les sciences et les arts les plus recommandables, dans le choix d'une profession, la médecine, la rhétorique, la musique, la géométrie, l'arithmétique, le calcul, l'astronomie, la grammaire, la jurisprudence ; puis, il y a lieu, dit-il, d'y ajouter, si l'on veut, la peinture et l'art plastique. En général, on peut admettre que les artistes, comme les arts eux-mêmes, étaient, à cette époque aussi, en plus grande estime dans le monde grec que dans le monde romain.

Des deux arts figuratifs, le premier, l'art plastique, était évidemment resté, même au temps de la domination des Romains, presque entièrement dans les mains des Grecs de naissance ou d'éducation. Virgile a exprimé, avec une superbe toute romaine⁴, le sentiment que la nation appelée à conquérir et à dominer le monde ne songeait pas à disputer aux autres la prééminence dans l'art d'animer le bronze et de faire sortir du marbre des traits vivants. Parmi les nombreux artistes sculpteurs que l'on connaît, du temps de la domination romaine aussi, il n'en est que très peu qui puissent, comme Coponius, Décius et quelques autres encore⁵, passer pour des Romains de naissance. A Rome, ce furent, dans les derniers temps de la république comme sous l'empire, notamment des Grecs, mais surtout des Athéniens et des Grecs de l'Asie Mineure, qui créaient les chefs-d'œuvre les plus admirés, étaient occupés dans les entreprises artistiques les plus importantes et obtenaient les prix les plus élevés. La statue du temple consacré par César, en l'an 46 avant Jésus-Christ, à Vénus mère, était une œuvre d'Arcésilas ; ce fut l'Athénien Diogène qui orna de cariatides et de statues frontales le Panthéon d'Agrippa, et les artistes, travaillant à deux pour la plupart, qui, au rapport de Pline, peuplèrent les palais impériaux des statues les plus estimées, étaient tous aussi des Grecs⁶.

Dans la peinture, il en était tout autrement. Grâce à leur attachement à une antique tradition, qui leur avait fait une habitude de couvrir les murs de stuc, les Italiens étaient arrivés, de bonne heure, dans l'art de la peinture murale, à une certaine habileté, qu'ils employèrent peut-être plus tôt que les Grecs à la représentation de sujets mythologiques et historiques, ou autres, outrepassant les limites du domaine de la décoration pure et simple⁷. L'avantage que la peinture avait, à Rome, sur l'art plastique, dans la faveur des Romains,

¹ *Præcepta gerendæ reipublicæ*, 5, 7.

² *Apollonius de Tyane*, VIII, 331 ; éd. K., p. 155.

³ Éd. K, I, p. 38.

⁴ *Énéide*, VI, 847.

⁵ Brunn, *Histoire des artistes*, I, 602, et G. Hirschfeld, *Tituli statuariorum sculptorumque*, p. 186, etc.

⁶ Brunn, ouvrage précité, I, 612, 518.

⁷ Semper, *le Style*, I, 490.

s'explique aussi par la raison qu'elle se prêtait beaucoup mieux à la représentation fidèle et saisissante des choses arrivées. Aussi n'était-ce pas, dans l'ancien temps, un déshonneur, même pour des hommes de la plus haute noblesse, que l'exercice de cet art : ainsi un Fabius, en l'an de Rome 450 correspondant à 304 avant Jésus-Christ, orna le temple de la déesse du Salut d'un ensemble de peintures, dont Denys d'Halicarnasse encore fait un grand éloge, et qui ne périrent que sous le règne de Claude, par l'incendie de ce temple. Le nom de Pictor resta même, comme on sait, héréditaire dans la famille de ce Fabius. Depuis Pacuvius, dont la vie se prolongea jusqu'au temps des Gracques, il est vrai que la peinture n'avait plus été vue aux mains de gens comme il faut, suivant l'expression de Pline. Il est probable que, depuis lors, les artistes romains avaient peu à peu cédé le terrain aux artistes grecs, formés à une école plus haute, et dont le flot envahit Rome progressivement. Plus l'exercice de la peinture par des étrangers, des gens de condition non libre et des affranchis, dura et se généralisa, moins on considéra l'exercice de cet art comme honorable pour des Romains. Cependant, il resta toujours plus en honneur chez eux que l'art plastique, et, même sous l'empire, les Romains n'abandonnèrent jamais entièrement la peinture aux Grecs. Pour la peinture, Pline put utiliser une monographie romaine d'un certain Fabius Vestalis ; pour l'art plastique, ses seules sources romaines furent des livres archéologiques, polyhistoriques et encyclopédiques¹. La circonstance que l'on donna, sous Auguste, une éducation de peintre à un jeune garçon de très noble famille ; Q. Pédius, ne fut, il est vrai, déterminée que par sa condition de muet ; qui lui fermait l'accès de toute profession convenant à son rang. Cependant Pline avait vu, à Vérone, de beaux tableaux d'un chevalier romain nommé Turpilius. Amulius, peintre sérieux et austère en même temps que brillant, qui ne peignait que peu d'heures par jour, debout sur son échafaudage, et toujours en toge avec un grand air de dignité, fut surtout occupé dans la maison d'Or de Néron. Cornélius Pius et Attius Priscus peignirent tout l'intérieur du temple de l'Honneur et de la Vertu, restauré par Vespasien. Sous Auguste, le peintre romain Ludius obtint un très grand succès, par l'introduction d'un style de décoration plein de grâce et peu dispendieux, en faisant, pour les appartements, une application plus large de l'art de peindre les décorations scéniques².

La peinture paraît avoir été aussi beaucoup exercée par des femmes ; du moins des noms de femmes peintres s'offrent-ils très fréquemment sur les peintures antiques. En 1847, le tombeau d'une artiste pareille fut découvert à Saint-Médard-des-Prés, dans la Vendée, à côté des restes d'une villa, dans laquelle on trouva des fragments de fresques charmantes. Le tombeau renfermait, outre le squelette de la défunte, un riche assortiment d'outils de peintre³. S'il faut en croire saint Justin, la sculpture aurait aussi été exercée par des femmes. Il dit, du moins, que l'on peut voir combien sont débauchés les fabricants d'idoles, par le fait des séductions qu'ils exercent sur les esclaves appartenant au beau sexe, qui les aident dans leurs travaux. Mais peut-être n'étaient-ce que des modèles féminins qu'avait vus saint Justin dans les ateliers des sculpteurs, et dont les relations avec les artistes le scandalisèrent⁴. Le savoir-faire technique dans l'art

¹ *Hist. nat.*, VII, 213 (XXXIV à XXXVI).

² Brunn, *Histoire des artistes*, II, 302 à 316. Sur Ludius (ou S. Tadius), voir aussi Helbig, *Peintures murales des villes ensevelies*, 385, etc. (en allemand).

³ Jahn, *Tableaux du métier*, etc., dans les dissertations publiées par la Société saxonne, V, 298 à 304 (en allem.).

⁴ Saint Justin, martyr, *Apologie*, I, 9.

de la sculpture, comme dans celui de la peinture, se conserva du reste, en Occident aussi, jusqu'aux derniers temps de l'antiquité¹.

L'architecture est le seul art que les Romains aient traité en créateurs, comme répondant chez eux à un goût national, le seul qui pût, non seulement servir, d'une manière efficace, aux grandes fins des intérêts de l'État et de la domination universelle, mais exprimer aussi suffisamment la conscience qu'ils avaient de leur droit à l'empire du monde. Dépendants de l'influence hellénique sur tous les autres domaines de l'art, ils ont créé, sur celui-ci, ces œuvres complètement originales qui, bravant des milliers d'années, produisent, encore aujourd'hui, un effet si puissant et presque stupéfiant², des œuvres auxquelles l'art grec n'a rien de comparable à opposer. La superbe question de Frontin, s'il est possible de comparer aux aqueducs romains les masses inertes des pyramides égyptiennes, ou l'inutile splendeur des célèbres monuments de l'architecture grecque, est l'expression d'une manière de voir justifiée, bien qu'empreinte de partialité³.

La nécessité absolue et la haute importance de l'architecture pour la vie publique, comme pour la vie privée, formaient la raison qui faisait regarder comme le plus honorable de tous ; cet art, estimé par Cicéron à l'égal de la médecine. Aussi se peut-il que l'architecture fût non seulement à Rome, mais dans toutes les grandes villes de l'empire, l'art le plus lucratif, et n'affluait-on pas seulement vers cette profession, mais comptait-on, pendant la république comme durant toute la période de l'empire, parmi les architectes, nombre de citoyens romains, à côté d'esclaves, d'affranchis et d'étrangers⁴. L'ouvrage de Vitruve sur l'architecture n'était pas le seul livre romain qui en traitait. Des architectes impériaux que nous connaissons, Apollodore de Damas, qui dirigea les constructions de Trajan et bâtit, en l'an 101, le pont sur le Danube, est le seul duquel on puisse dire, avec certitude, qu'il n'était pas Romain. Tacite nomme, comme architectes de Néron, Sévère et Céler, ce dernier peut-être un affranchi d'empereur, tous les deux hommes d'assez de génie et de hardiesse pour tenter des choses auxquelles semblait se refuser la nature⁵. Le palais de Domitien fut bâti par Rabirius qui, d'après Martial (VII,56), y avait pris pour modèle, seul digne de la grandeur de sa conception, le firmament étoilé. Décrien, l'architecte d'Adrien, fut probablement aussi un Romain⁶. Pline le Jeune chargea de la construction d'un temple de Cérès un certain, Mustius, qui sut triompher par son art des difficultés du terrain⁷. Nous connaissons le constructeur du pont d'Alcantara et d'un temple impérial qui s'y rattachait, sur un rocher près du

¹ Boèce, mort en 525, *De instit. arithm.*, I, præf. ed. Friedlein, p. 4 : A toute science, y est-il dit, il faut *ceterarum quoque artium adjuncta... nam in effigiandis marmore statuis alios excidendæ molis labor est, alia formandæ imaginis ratio, nec ejusdem artificis manus politi operis nitor expectat. At picturæ manibus (etiam pluribus opus est) : tabula commissa (arte) fabrorum, ceræ rustica observationé decerptæ, colorum fuci mercatorum sollertia perquisiti, lintea operosis elaborata textrinis multiplicem materiem præstant. Marcellini. Com. Chronic. Areobinda et Messala coss. (506) : His coss. Anastasii principes statua in eodem loco quo dudum Theodosii Magni steterat, super immanem columnam in foro Trajani facta est. — Bæotio solo cos. (510) : Simulacrum æneum in foro Strategii super fornitem residens et cornucopiæ Fortunæ tenens incendio proflammatum est combustumque brachium, quod tamen statuarii continuo solidarunt.*

Sur la sculpture en ivoire, voyez Marquardt, *Manuel*, V, 2, 334.

² Semper, *le Style*, I, 479 à 486.

³ Frontin, *De aquis*, c. XVI.

⁴ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 213 à 215 — Voir aussi le *Code Théodosien*, XIII, 4, 1.

⁵ Brunn, *Histoire des artistes*, II, 344.

⁶ *Vie d'Adrien*, ch. XIX.

⁷ Brunn, ouvrage précité, II, 371.

Tage, par une pièce de vers qui s'y trouve gravée dans la pierre. Il y est dit : *Ce pont, qui restera debout jusqu'à la fin des siècles, a été construit par Lacer, célèbre par son art divin*¹. Des architectes romains exécutaient des travaux de construction jusque dans les provinces orientales. A Pergame, Costunius Rufin bâtit le temple de Jupiter Asclépias, pendant que Galien y faisait ses études sous la direction de Satyrus (à partir de l'an 147²).

CHAPITRE V — Le sentiment artistique.

Des milliers d'artistes qui déployèrent leur activité durant les premiers siècles de l'empire romain, dans toute l'étendue de celui-ci, il en est relativement très peu dont les noms soient connus, et encore ne le sont-ils que grâce au soin de les avoir eux-mêmes inscrits sur leurs œuvres. Dans la littérature, malgré les mentions fréquentes d'entreprises artistiques de tout genre, il n'est presque jamais parlé des artistes chargés de l'exécution. Cela s'explique en partie par la condition subalterne des artistes dans la société du temps, mais aussi par la circonstance que la production artistique y était bien moins le fait d'individualités que celui d'associations, dans lesquelles l'individu, n'étant que comme l'anneau d'une chaîne ou l'instrument d'une corporation, ne formait pas l'objet d'une attention particulière. D'un autre côté les arts, comme on l'a montré plus haut, n'avaient pas, pour la civilisation romaine, d'importance et de valeur par eux-mêmes, mais seulement comme un moyen, indispensable pour atteindre à des fins importantes et généralement poursuivies avec une persistante fixité. Enfin, la production artistique de la période qui nous occupe paraissait, au jugement des contemporains, moindre qu'à nous, parce qu'ils y appliquaient la mesure fournie par les créations du temps de la grande floraison de l'art hellénique. Le manque d'originalité véritable dans l'art postérieur, l'affaiblissement du souffle de l'esprit cédant devant la forme, jusque dans ses produits les plus éclatants, les plus imposants et les plus gracieux, tout cela devait être très sensible, même pour une intelligence très imparfaite, à une époque où il y avait encore une si grande abondance d'œuvres du siècle qui avait commencé par Phidias et fini par Lysippe. On comprend ainsi parfaitement que l'intérêt artistique, à cette époque, se tournât avec une grande prédilection vers le passé. Mais cet intérêt différait aussi totalement, alors même, de nature et d'intensité, dans le monde romain et le monde hellénique. C'est là précisément un domaine sur lequel la diversité de leurs deux civilisations, dans les parties où elles ne s'étaient pas encore fondues, est le mieux appréciable, même pour nous.

On sait comment les campagnes victorieuses des Romains dans les pays de la langue grecque, depuis la prise de Syracuse, en l'an 212 avant Jésus-Christ, puis le pillage continu exercé, durant une période subséquente de deux siècles et demi, par les généraux, les gouverneurs et les empereurs jusqu'à Néron, remplirent Rome, à tel point qu'elle en regorgeait, d'une multitude incroyable de chefs-d'œuvre des plus variés et des plus parfaits de l'art hellénique³. L'impression causée par cette réunion de chefs-d'œuvre sans pareille, et à laquelle les indifférents, les récalcitrants même, ne pouvaient entièrement se dérober, fut ensuite complétée par celles des voyages que les Romains, depuis le sac de Corinthe, prirent de plus» en plus l'habitude de faire en Grèce, pour leur

¹ C. I. L., II, 761 (Ibidem, 2559. C. Sevius Lupus architectus Æminiensis Lusitanus).

² Galien, *De anatom. administr.*, I, 2 ; éd. K., II, 225. — Voir aussi Clinton, *Ad annum* 147.

³ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 269, etc.

plaisir et pour leur instruction. Enfin, les Romains se voyaient aussi portés, de mille manières, vers les beaux-arts par la littérature grecque, qui arrivait à être de plus en plus reconnue comme la base de toute éducation supérieure. Rien ne dit, il est vrai, que les ouvrages originaux grecs, traitant des beaux-arts, et que Pline le Naturaliste a en partie utilisés dans sa description du monde, fussent beaucoup lus par les Romains. Cependant la littérature épigrammatique et la rhétorique des Grecs contribuèrent, certainement, à répandre les connaissances et les jugements artistiques. Les écrivains grecs, qui s'étaient fait une spécialité de la théorie de l'art oratoire, et qui restèrent les sources et les guides, sans cesse utilisés et consultés par les Romains, pour cette science dominante du système d'éducation de ces derniers, aimaient à comparer les formes du développement et les divers genres de style de l'éloquence avec ceux des beaux-arts, ainsi qu'à emprunter les expressions techniques en usage dans ceux-ci, pour leur propre terminologie. Or, tout cela fut également adopté par les Romains qui écrivirent sur l'art oratoire, et propagé ultérieurement par leurs écrits. Puis, la poésie épigrammatique, cultivée beaucoup en Grèce, depuis Alexandre le Grand surtout, s'est occupée des beaux-arts avec une prédilection marquée, et appliquée à rendre l'impression que faisaient les œuvres importantes, soit par des descriptions qui les glorifient, soit par des pointes, des badinages et des jeux de mots plus ou moins spirituels. Nombre de ces poètes ont séjourné, dans les derniers temps de la république, ainsi que dans les premiers temps de l'empire, au moins passagèrement, à Rome, où ils trouvaient une matière inépuisable et un stimulant perpétuel pour ce genre de poésie en miniature, et l'on comprend que les Romains, ayant peu de temps, et encore moins le goût des études artistiques, profitassent volontiers de l'occasion de s'orienter sans peine aucune, sur les sujets d'œuvres dont on parlait beaucoup, à l'aide de pareils traits et jugements, brefs et caractéristiques, passant de bouche en bouche, n'eussent-ils qu'une apparence de justesse, sans portée réelle. Le fait qu'il en était souvent ainsi, appert des jugements, en matières d'art, rapportés par Pline l'Ancien, et dont la plupart n'ont pas d'autre source que précisément ces épigrammes grecques. Peut-être même Pline en avait-il trouvé un recueil tout fait, dans l'ouvrage du sculpteur Pasitèle sur les chefs-d'œuvre de l'art les plus célèbres du monde¹.

Un ouvrage capital de Varron montre déjà que les Romains reconnaissaient, dans les beaux-arts, un élément très important pour la civilisation tout entière. Dans son encyclopédie, qui traite des neuf branches principales de la science et de l'art, cet auteur n'avait, il est vrai, accordé une place qu'à l'architecture ; mais, dans sa collection de sept cents portraits d'hommes célèbres, accompagnés de leurs signatures, il avait admis aussi des peintres et des sculpteurs, à côté de rois, de généraux, d'hommes d'État, de poètes, d'écrivains, de savants et d'architectes² ; et c'est ce qui a, comme toutes les œuvres de Varron, exercé une grande influence sur l'éducation en général, dans les temps postérieurs. Les développements dans lesquels est entré Pline l'Ancien, au sujet de l'histoire de l'art et des artistes, dans sa Description du monde, écrite plus d'un siècle plus tard, sont de nature à faire supposer d'autant plus un accroissement de l'intérêt pour les choses de ce domaine, dans la partie instruite du monde romain, que

¹ Jahn, *Jugements de Pline en matières d'art*, dans les *Rapports de la société saxonne*, 1850, p. 121, etc. (en allem.), et Benndorf, *De anthol. gr. epigr. quæ ad artes spectant*, Bonn, 1862, p. 5 et 52 à 65.

² Ritschl, *Ind. Scholl*, Bonn, 1356-57 (Musée rhénan, XII], 460, etc.). — Pour l'hebdomade des peintres, voyez Quintilien, XII, 10, 6 ; pour les statuaires, Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 54, etc.

l'auteur lui-même était, personnellement, tout à fait étranger aux choses de l'art. Nous ne savons pas jusqu'à quel point a été réalisée la demande de Varron, que l'on enseignât la peinture aux jeunes filles ; cependant il se peut qu'il y eût aussi, parmi les femmes peintres dont les noms figurent souvent sur des tableaux, des peintres de ce sexe travaillant en amateurs. L'exemple de Paul Émile, qui admit aussi des peintres et des sculpteurs grecs parmi les professeurs chargés de faire l'éducation de ses fils¹, pouvait bien avoir trouvé assez souvent de l'imitation, même au temps de l'empire, dans les cercles où l'on s'appliquait particulièrement à propager l'éducation hellénique. Le fait qu'en Grèce la peinture avait, en maint endroit du moins, sa place dans les programmes de l'enseignement, est attesté par une inscription de Téos², où le dessin d'après nature (ζωγραφία) figure parmi les objets pour lesquels des prix étaient décernés aux adolescents. Néron n'était pas encore sorti de l'enfance qu'il maniait déjà assidûment le pinceau et la baguette du modelleur. De même Adrien s'était montré plein de zèle dans son application à l'étude de ces deux beaux-arts, et, même après son avènement à l'empire, il ne cessa pas de faire de la peinture en amateur. Marc-Aurèle eut pour professeur, dans ce même art, le Grec Diognète, qui paraît avoir été en même temps philosophe, et qui exerça, à d'autres égards aussi, de l'influence sur l'éducation de ce prince. Alexandre Sévère, dont toute l'éducation avait été grecque, peignait, dit-on, admirablement ; Héliogabale, aussi, pratiquait cet art, et Valentinien encore faisait, en amateur, de la peinture ainsi que de la sculpture³. Bien que l'exemple de deux empereurs, élevés en Syrie, ne prouve rien, il est vrai, pour l'éducation romaine, le nombre des autres princes artistes est encore assez grand pour nous faire admettre que l'enseignement des beaux-arts à la jeunesse, ainsi que le dilettantisme déterminé par là chez elle, à un âge plus mûr, n'était, à aucune époque, une rare exception dans les classes supérieures de Rome. Il en résulte, tout aussi clairement, que ce dilettantisme, en soi, était une chose à laquelle on ne trouvait rien à redire. Si la forfanterie d'un ancien proconsul de la Narbonnaise, Titédus Labéon, avec l'art qu'il déployait dans de petites images, dont il ennuyait tout le monde, lui valut du ridicule et même des avanies⁴, ce n'est pas sur le dilettantisme en lui-même, mais sur l'ostentation avec laquelle ce personnage en faisait parade, que portaient ces sarcasmes. Si l'on compare, toutefois, avec ces témoignages, toujours encore isolés, du dilettantisme chez les Romains, dans les beaux-arts, les preuves très nombreuses de leur dilettantisme en musique, on en reçoit l'impression que le premier ne saurait, il s'en faut de beaucoup, avoir été jamais aussi répandu, chez eux, que le second.

Il va sans dire que les Romains, dans les voyages qu'ils entreprenaient pour leur plaisir et pour leur instruction, notamment en Grèce et en Asie Mineure, ne négligeaient pas d'aller visiter les œuvres d'art qui s'y trouvaient. On ne pouvait, naturellement, pas se dispenser de voir, en particulier, celles qui étaient en grand renom, et que toute personne, lisant quelque peu, devait connaître, au moins de réputation, par les livres. On entreprenait même des voyages uniquement pour les voir. Cependant, rien ne prouve que cet intérêt affecté pour l'art ait été jamais plus qu'une curiosité s'attachant à l'extérieur et toute superficielle, étant déterminée principalement par la célébrité de l'œuvre et de l'artiste. C'est l'intérêt historique qui paraît avoir été, par-dessus tout, le mobile

¹ Plutarque, *Paul Émile*, ch. VI.

² *C. I. G.*, 3087.

³ Brunn, *Histoire des artistes*, II, 309, etc.

⁴ Brunn, ouvrage précité, 306.

déterminant des voyages des Romains, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, et la grande majorité d'entre eux sentaient indubitablement, comme Atticus, que la splendeur même des incomparables chefs-d'œuvre d'Athènes attirait moins que les souvenirs historiques attachés à cette ville.

Le fait de l'accumulation d'une multitude d'œuvres d'art entre les mains des particuliers, à Rome, y peut être moins que tout autre invoqué comme une preuve des progrès du sens artistique. Il suffisait qu'on les sût de prix, pour qu'elles parussent un butin enviable, même à ceux qui avaient aussi peu l'intelligence de la valeur de ces objets que le rude ordonnateur du sac de Corinthe ; et la richesse des pays grecs, en œuvres d'art, était tellement inépuisable ; qu'elle permit à l'avidité romaine de s'en rassasier pendant des siècles. A côté des colonnes de marbre, des tapis, des tables de bois de citrus, de l'argenterie et des vases de grand luxe, les statues et les peintures étaient, comme nous l'avons déjà fait remarquer, arrivées, avec les progrès du temps, à être regardées comme de plus en plus indispensables pour l'ornement des maisons et des villas opulentes. Avec la richesse énorme du fonds existant d'œuvres d'art et la facilité que l'on avait pour en faire l'acquisition, ou se les procurer par la rapine, il n'était même pas besoin d'un goût particulier d'amateur pour former des collections. Il est certain que les galeries de tableaux s'étaient tellement multipliées, du temps d'Auguste, que, dans le plan d'une maison aristocratique, tel que le conçut Vitruve¹, celui-ci ne crut pouvoir manquer d'y réserver, pour cet objet, une grande salle, du côté nord, de l'édifice.

Bien qu'il ne fût pas impossible que ces collections comprissent aussi des œuvres d'artistes vivants, il n'y est jamais fait mention de celles-ci, et, lors même que les peintures et statues anciennes n'y prédominaient pas, elles n'étaient pas moins censées en former la partie la plus précieuse, ou même la seule précieuse. Il est, souvent aussi, dit expressément qu'amateurs et collectionneurs les recherchaient particulièrement, comme Jules César² et ce Damasippe qui s'appliquait comme un fou à l'achat de statues antiques³. On forme les galeries de tableaux, dit Pline⁴, avec un ramassis de vieux tableaux. C'est aussi dans l'argenterie que l'on regardait surtout à l'ancienneté ; elle était presque le seul titre dans l'appréciation de ces œuvres d'un art tombé en décadence, et les ciselures les plus estimées étaient celles que l'usage avait effacées, au point de les rendre méconnaissables⁵. Il ne manquait même pas d'antiquaires préférant les incunables proprement dites de l'art à tout le reste, et les peintures grossières, ou peu s'en faut, d'un Aglaophon et d'un Polygnote à celles des peintres postérieurs, au dire de Quintilien, qui taxait cette manie, non sans raison probablement, de prétention vaniteuse au titre de connaisseur. Cette direction du goût semblerait avoir été répandue le plus au temps d'Adrien. En général cependant, on entendait par œuvres d'art anciennes celles du temps de la grande floraison de l'art hellénique. Parmi les *ouvrages des anciens*, que Stace⁶ vit dans la villa de Manlius Vopiscus, à Tibur, il y avait des ébauches de Myron, en argent et en bronze, pour ses colosses ; parmi les vieilles peintures et sculptures de la villa de Pollius Félix, à Sorrente, des œuvres d'Apelle, de la

¹ Éd. Rose, VI, 5, 1 ; 7, 2 ; 8, 2.

² Suétone, *César*, ch. XLVII.

³ Horace, *Satires*, II, 3, 64.

⁴ *Hist. nat.*, XXXV, 4.

⁵ *Ibidem*, XXXIII, 157.

⁶ *Silves*, I, 3, 50, etc.

jeunesse de Phidias, de Polyclète et de Myron¹ ; dans la collection d'œuvres anciennes de Sónius Vindex, des bronzes de Myron et de Polyclète, des sculptures en marbre de Praxitèle, des ouvrages en ivoire de Phidias et des tableaux, dans lesquels on reconnaissait, déjà de loin, la touche du vieil Apelle². Dans ces mentions fortuites, on n'indique presque toujours que des noms d'artistes du premier rang, parmi lesquels celui de Polyclète revient le plus souvent. La mention des noms obscurs de Bryaxis, de Phradmon et d'Agéladas, par Columelle³, ne peut être citée qu'à titre d'exception. Dans Juvénal (III, 216, etc.), à propos d'un incendie frappant un riche, l'un des amis qui se sont réunis pour contribuer à l'ameublement de la maison à reconstruire, est heureux d'apporter quelque chose d'exquis d'Euphranor et de Polyclète. Effectivement, ce dernier était considéré, par nombre de gens, comme le premier des artistes, maître dans la reproduction de la beauté jeune, et ne s'aventurant jamais au-delà des premières années de l'âge où les joues cessent d'être imberbes et lustrées ; aussi ses œuvres se distinguaient-elles par la perfection de la forme plus que par la profondeur de la conception. Après lui, l'artiste que l'on nomme le plus souvent est peut-être Myron, dont les figures d'hommes et d'animaux frappaient surtout par la vérité saisissante, la vive ressemblance et le parfait naturel. Aussi voyait-on, à Rome, plus de ces deux artistes que de Phidias, dont les plus importants chefs-d'œuvre étaient en Grèce. Vitruve n'hésite pas à les appeler tous les deux les représentants de l'art plastique, de même qu'il voit dans Apelle celui de la peinture. Les artistes des temps postérieurs à Alexandre le Grand, ou de la fin de la république romaine, parmi lesquels excellaient Pasitèle et Arcésilas, ne sont jamais compris dans les anciens maîtres.

Que l'on songe maintenant à la masse de ces œuvres d'art réputées anciennes, accumulées entre les mains des particuliers, et dont un Domitius Tullus, par exemple, put remplir sur-le-champ un vaste parc ; au sans façon avec lequel, d'une part, on faisait sonner les noms les plus célèbres, et, de l'autre, à la virtuosité technique déployée dans l'art de cette époque, ainsi qu'à la grande activité avec laquelle on s'y appliquait à la reproduction des œuvres classiques et antiques ; et l'on sera tout porté à croire, même sans la confirmation d'un témoignage positif, que les collectionneurs n'étaient trompés que trop souvent, par les artistes et par les marchands d'objets d'art, leur faisant acheter des copies pour des originaux. Il existe même, du premier temps de l'empire déjà, un témoignage attestant expressément que de pareilles supercheries étaient fréquentes et notoires. Le fabuliste Phèdre dit⁴ que, s'il emprunte le nom d'Ésope, ce n'est que pour faire mousser les produits de sa plume, comme faisaient beaucoup d'artistes de son temps, en inscrivant le nom de Praxitèle sur leurs marbres neufs, celui de Myron sur de l'argenterie limée, et celui de Pausias (ou de Zeuxis ?) sur un tableau ; car c'est ainsi, ajoute-t-il, que la maligne envie exalte toujours l'avantage de l'antiquité aux dépens des bonnes choses du temps présent. Si donc on rencontre, dans la littérature du temps, des mentions de travaux de grands artistes, qui seraient autrement tout à fait inconnus, on ne

¹ Stace, *Silves*, II, 63 :

*Si quid Apellei gaudent animasse colores,
Si quid adhuc vacua tamen admirabile Pisa
Phidiacæ rasere manus*

² *Ibidem*, IV, 6, 10 à 21.

³ *De re rustica*, I, præf. 31, et X, 30.

⁴ V, præf. v., 7 cod. : *Detrito Myronem argento fabula ; exaudiant*, ou plutôt : *Trito Myronem argento, tabulæ Pausiam*. (Zeuxidem ?)

saurait les accueillir qu'avec défiance. Il n'est, évidemment, pas impossible qu'il y eût eu de Phidias un vase orné de poissons ciselés en relief, une cigale (*cicada*), une abeille et une mouche ; mais on ne saurait pourtant l'admettre, comme un fait entièrement digne de foi, sur une simple allégation de Martial, d'ailleurs susceptible d'être interprétée autrement, et sur celle de l'empereur Julien¹.

Le travail des métaux précieux, la toreutique (*cælatura*), était un champ sur lequel la fraude artistique se donnait très librement carrière, attendu que la manie de garnir les buffets d'argenterie ancienne était un des luxes d'art qu'on affectionnait le plus. Mais l'époque où fleurit l'art toreutique avait été de courte durée, et n'avait compté que peu d'artistes notables. Du plus grand d'entre eux, Mentor, le Benvenuto Cellini de l'antiquité, les connaisseurs n'étaient disposés à reconnaître, comme authentiques, que quatre paires de coupes². Dans le commerce des objets d'art pourtant, les coupes passant pour être de sa main ne sembleraient nullement avoir été rares. Martial (IX, 6) décrit une boutique où l'on vendait des objets de luxe précieux : on y trouvait non seulement des statues de Polyclète, mais aussi, assure-t-il, des coupes noblement travaillées de la main de Mentor. Si des connaisseurs ne pouvaient être trompés que par de bonnes copies, comme celles de Zériodore, faites d'après les originaux de Calamis, il y avait, sans doute aussi, un assez grand nombre d'amateurs et de collectionneurs de l'acabit dit héros de Pétrone, Trimalcion, qui, en sa qualité d'amateur particulier de pièces d'argenterie, possédait des coupes sur lesquelles était figurée Cassandre immolant ses fils, et où l'on voyait ces enfants couchés comme de vrais morts ; puis d'autres qui montraient Dédale enfermant Niobé dans le cheval de Troie : scènes dont les sujets réels étaient une Médée égorgeant ses enfants et le taureau de Pasiphaé³. Il fait remarquer, après avoir fini l'énumération de ses vases, qu'ils sont tous de poids. Après les ouvrages en argent, les ouvrages en bronze formaient aussi un des articles pour lesquels se passionnaient les collectionneurs, surtout les objets en bronze de Corinthe, alliage dont on disait le secret perdu. Cela n'empêchait pas qu'il n'y eût des artistes toujours prêts à fournir des ouvrages de cette matière, avec lesquels ils ne parvenaient, probablement, que trop souvent à tromper les connaisseurs, bien que ceux-ci eussent, entre autres, la prétention de reconnaître, à l'odeur, les bronzes authentiques⁴.

Ce n'est indubitablement pas un hasard que, dans la mention des collections artistiques de cette époque, on insiste si souvent sur des particularités externes, telles que la vétusté, la rareté ; la préciosité de la matière ; il est certain, au contraire, qu'une grande partie des collectionneurs attachaient une importance capitale à ces avantages, les mieux appréciés pour eux, dans les œuvres d'art. L'intérêt historique aussi paraît avoir été, conjointement avec les autres conditions mentionnées, fort en jeu dans la composition des musées d'art. En général, les objets qui avaient été en possession de personnes célèbres, étaient extrêmement recherchés et payés très cher : la lampe de terre d'Épictète, 3.000 drachmes, le bâton de Pérégrinus Protée, un talent⁵. La valeur du diamant que la belle princesse juive, Bérénice, avait reçu, en cadeau, de son frère Agrippa II, s'était encore sensiblement accrue par suite du seul fait qu'elle l'avait porté à son

¹ Comme l'a fait Brunn, dans son *Histoire des artistes* (I, 187). Dans Martial, *Ars Phidiaca* (III, 35) veut peut-être simplement dire la sculpture, comme *Ars Apellea* (XI, 9, 2) signifie la peinture.

² Jahn, *Antiquités*, 236, etc. (en allem.). — Voir aussi Brunn, II, 408.

³ Pétrone, ch. LII.

⁴ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 280.

⁵ Lucien, *Adv. indoctum*, 13, etc.

doigt¹. Dans une vente aux enchères de bijoux impériaux, ordonnée par Caligula ; on fit entrer en compte, dans les prix faits aux personnes obligées de s'y porter acheteurs, bon gré, mal gré, la circonstance que tels objets avaient appartenu à Germanicus ou à Agrippine, tels autres à Marc-Antoine ou à Auguste². Aux tables des riches maisons, les invités n'étaient pas seulement priés de soulever chaque pièce, pour s'assurer du poids de l'argenterie, mais aussi d'entendre l'historique de chacune, sans qu'on leur fit grâce du moindre détail³. Juvénal (XII, 46) fait la description d'un naufrage, où l'on jette à la mer, entre autres, des vases d'argent ciselé, qui passaient pour avoir servi à Philippe de Macédoine. Caracalla possédait des armes et des vases à boire dont avait, jadis, fait usage Alexandre le Grand, auquel il avait voué un culte passionné⁴. Martial qui savait, au besoin, contempler avec respect même des reliques telles qu'une planche du navire des Argonautes, trouvait pourtant insupportable d'être obligé d'entendre débiter, à table, les *généalogies enfumées* des coupes d'argent posées devant les convives, et dont on se plaisait à faire remonter l'origine jusqu'à Nestor, Achille ou Didon, accusés d'en avoir été les premiers possesseurs⁵.

En présence de tableaux et de sculptures, ceux qui les regardaient, couraient probablement, assez souvent aussi, la chance de s'en faire raconter les vicissitudes antérieures. Le petit Hercule de Lysippe, dans le musée de Nonius Vindex, passait pour avoir appartenu, successivement, à Alexandre le Grand, à Annibal et à Sylla⁶.

Il est probable que les collectionneurs avaient aussi, plus que tous les autres hommes, la prétention de passer pour connaisseurs, et Trimalcion lui-même déclare qu'il ne renoncerait pas à cette qualité, pour tout l'argent du monde. Mais, comme dans tous les temps, cette prétention était plus commune que la connaissance réelle. Denys d'Halicarnasse, qui était plus au fait des choses de l'art que la plupart des Romains, ne paraît avoir reconnu qu'à des artistes, et encore seulement à ceux qui en avaient une longue expérience, le talent de désigner les auteurs d'œuvres anonymes, et de distinguer les copies des originaux⁷. Cependant Nonius Vindex, d'après Stace⁸, avait le premier comme personne ne l'eut. Damasippe s'était, ainsi que le lui fait dire Horace⁹, appliqué à reconnaître le véritable bronze de Corinthe, à juger des défauts de la ciselure ou des aspérités de la fonte d'un objet, et à fixer le prix d'une statue ; il se donne aussi, en s'attribuant ce dernier talent, pour connaisseur, car certainement les connaisseurs devaient, alors comme aujourd'hui, aimer à faire parade de leur savoir dans sa spécialité, en taxant les œuvres d'art¹⁰. Mais les amateurs et les enthousiastes, dont il est souvent fait mention, et que l'on qualifiait de fous du point de vue stoïcien, comme de celui de la rigidité romaine, étaient naturellement plus nombreux que les connaisseurs¹¹. Les adversaires de la culture hellénique avaient déjà fait un reproche à Marcellus d'avoir, par l'appât séducteur du butin de son triomphe de Syracuse, fait tomber ses compatriotes

¹ Juvénal, VI, 156.

² Dion Cassius, LIX, 21.

³ Lucien, *Saturn.*, 3, 33.

⁴ Dion Cassius, LXXVII, 7.

⁵ Martial, VII, 19, et VIII, 6.

⁶ Stace, *Silves*, IV, 6.

⁷ Denys d'Halicarnasse, *De vi Demosth.*, c. L, p. 1108 ; *De Dinarcho*, c. VII, p. 644.

⁸ *Silves*, IV, 6, 29.

⁹ *Satires*, II, 3, 20 à 23.

¹⁰ Detmold, *L'art de devenir en trois heures connaisseur en matières d'art* (brochure allemande).

¹¹ Cicéron, *Paradoxes*, 5, 2 ; Horace, *Satires*, I, 95 ; Sénèque, *Lettres*, 115, 8.

dans le travers de perdre leur temps en bavardages spirituels sur l'art¹. Il n'était pas rare, à ce qu'il paraît, que des esclaves, les esclaves grecs surtout, probablement à force de contempler les œuvres d'art, accessibles à tout le monde et dont il y avait une telle surabondance à Rome, négligeassent leurs devoirs ; car, dans son énumération des défauts d'esclave, que le vendeur est tenu d'accuser, le jurisconsulte Vénuléjus indique, comme défauts de l'esprit, à côté de la manie de courir les spectacles et de l'habitude du mensonge, aussi la manie de regarder sans cesse les tableaux².

L'énorme accumulation d'objets d'art, dans les collections des Romains, ne prouve donc pas plus, chez eux, en faveur des progrès du véritable sentiment de l'art, que le colossal emploi de ce dernier à la décoration et aux monuments. L'accumulation d'œuvres anciennes n'était, elle aussi, qu'une des formes de l'étalage du faste romain, qui, tout grandiose qu'il fût, conserva toujours quelque chose de barbare. C'est que les maîtres du monde tenaient à se procurer, autant que possible, la possession et la jouissance de tout ce qu'il y avait de précieux au monde, à s'entourer de tout ce qui pouvait prêter de la magnificence et de l'éclat à la vie. Ils traînaient à Rome les œuvres célébrées dans toutes les branches de l'art ; mais ils ne savaient prendre possession de ces trésors que matériellement. C'est précisément la multitude des impressions subies qui en émoussait l'effet, comme l'a reconnu Pline avec une parfaite justesse³, d'autant plus que le calme et le silence, indispensables pour la contemplation artistique, faisaient défaut dans le mouvement incessant, d'agitation et de presse, qui régnait à Rome. Très peu de personnes y trouvaient le temps de s'absorber dans la contemplation d'une œuvre d'art ; il suffisait au grand nombre d'en gagner la plus faible notion, par un coup d'œil fugitif et superficiel. Tacite (*Dial.*, X), voulant caractériser l'indifférence qui régnait à l'égard de la poésie ; dit que toute personne ayant eu la chance de voir une fois un poète admiré était contente et passait outre, comme si elle venait de regarder une statue ou un tableau.

La littérature romaine, envisagée dans son ensemble, fournit péremptoirement et irréfutablement la preuve que, par le fait, les beaux-arts, malgré toute la splendeur artistique de Rome et de l'empire romain, n'ont jamais gagné d'influence sur la marche générale du développement de la civilisation romaine. De tant de poètes et de littérateurs d'époques diverses, dont beaucoup, placés à la hauteur des lumières de leur temps, ont tous les titres pour que nous les en considérions comme les dignes représentants, il en est à peine un chez lequel on remarque de l'intérêt pour les beaux-arts, et l'intelligence de ceux-ci. Dans cette littérature si variée, qui s'étend sur une période de plusieurs siècles, dans toutes les directions, et touche à tous les intérêts considérables, qui, dans les premiers siècles après Jésus-Christ, se montre tout particulièrement appliquée à la considération du présent, et ne ménage ni l'éloge, ni le blâme, dans son examen multiple des rapports intellectuels du temps, il ne se trouve pas trace d'une intelligence véritable de ce qui constitue l'essence de l'art, ni la moindre expression témoignant d'une émotion véritable, causée par la splendeur de ses œuvres. Partout où il y est parlé de l'art, c'est ou tout bonnement sans intelligence et avec dédain, ou du moins sans intérêt et sans chaleur. Bien que beaucoup de Romains aient pu, individuellement, réussir à pénétrer l'essence de

¹ Plutarque, *Marcellus*, ch. XXI.

² *Digeste*, XXI, 1, 65.

³ *Histoire naturelle*, XXXVI, 27 : *Romæ quidem multitudo operum etiam obliteratio (est) ac magis*, etc.

l'art hellénique, celui-ci est toujours resté étranger à l'ensemble de la civilisation romaine, prise en bloc, et fort éloigné de ses tendances.

Pût-il encore y avoir un doute sur le point de savoir si l'impression générale de la littérature romaine permet de conclure, avec raison, à l'absence du sentiment de l'art chez les Romains, il suffirait de la comparaison avec la littérature grecque contemporaine pour lever ce doute ; car l'intérêt et l'intelligence que nous cherchons vainement dans la première, se manifestent, sous des aspects multiples et d'une manière non équivoque, dans la seconde, et il appert, comme nous l'avons dit, que le contraste entre la civilisation grecque et la romaine se maintint, ici, tel qu'il avait toujours été.

Tandis que Tacite ne croyait pouvoir mieux caractériser toute notion superficielle et fugitive qu'en la comparant à la manière dont on avait l'habitude de regarder les œuvres d'art, Plutarque déplore que la plupart de ses compatriotes considèrent comme plus important de s'absorber profondément dans la contemplation des choses de l'art que de rentrer en eux-mêmes. *La plupart pensent, comme disait Arcésilas, qu'il faut examiner de près les poésies, les tableaux et les statues, et en passer en revue tous les détails avec les yeux de l'esprit comme avec ceux du visage, et ils ne font pas la moindre attention à leur propre vie, dans laquelle ils trouveraient pourtant matière à mainte considération qui ne serait pas sans attrait*¹. Tandis qu'un jugement indépendant se trahit dans toutes les remarques de Denys d'Halicarnasse relatives à la peinture et à la sculpture², les écrivains romains qui ont traité de l'éloquence, ne font évidemment que répéter, dans leurs comparaisons de l'art oratoire avec les beaux-arts, des jugements d'autrui puisés dans les livres. Même chez un auteur aussi plein de goût et d'un esprit aussi finement cultivé que Quintilien, le peu d'assurance qu'il a sur ce domaine se trahit par moments. Ainsi, en faisant observer que la disposition naturelle peut beaucoup, même sans la culture, mais que celle-ci ne dispense jamais de l'autre, il précise sa remarque par la comparaison suivante : *Si, dit-il, Praxitèle avait essayé de tailler une statue d'une pierre meulière, je préférerais un bloc non taillé de marbre de Paros ; mais si l'artiste avait fait de ce bloc un chef-d'œuvre, la valeur de celui-ci serait dans le travail du sculpteur plus que dans le marbre*³. Une bonne matière première lui paraissait donc de plus de valeur que Pauvre extraite par le ciseau d'un grand artiste d'une matière première commune. Un historien grec postérieur, Memnon, dans l'histoire de sa ville natale, Héraclée sur le Pont-Euxin, donne une description détaillée des attributs d'une statue d'Hercule, qu'Aurelius Cotta avait fait enlever de cette ville attributs comprenant la massue, la peau de lion, l'arc et le carquois, dont l'exécution ne le cédait, pour la beauté des proportions, l'élégance et la perfection technique, à aucun des ouvrages que l'on prisait le plus⁴. Il n'est guère probable qu'un historien romain se fût jamais avisé de décrire un pareil objet avec tant d'amour, même dans la relation la plus minutieuse. Tacite, dans le récit de l'incendie néronien, mentionne, en deux mots ; la perte d'innombrables chefs-d'œuvre de l'art grec ; Suétone n'en fait même pas mention.

¹ Plutarque, *De tranquillitate animi*, c. IX, p. 470.

² *Dissertatio qua nonnulla scriptorum græcorum de artibus iudicia recensentur*. Programm. Acad. Alb., 1886, IV.

³ Quintilien, II, 19, 3.

⁴ Memnon, XVI, 52, dans Müller, *Fragm. hist. græc.*, III, 554.

Aussi quand Hérodien (V, 3) compare le jeune Héliogabale, pour la beauté, la fleur de l'adolescence et la délicatesse des formes, aux belles statues du jeune Bacchus, on sent très bien que ce n'est pas un pur effet dit hasard que nous ne rencontrions une comparaison pareille dans les écrits d'aucun historien, romain. Les notices sèches, maigres et superficielles de Pausanias sur des œuvres d'art ne témoignent, il est vrai, ni de l'amour, ni de l'intelligence de l'art, de même que l'enthousiasme joué, dans les descriptions d'art d'un Philostrate, ne prouve rien pour le sentiment artistique des auteurs de l'espèce. C'est que les œuvres d'art, comme les scènes de la nature, étaient du nombre des sujets avec lesquels les artistes du style aimaient à faire parade de leur virtuosité. Ce n'est pas par ce qu'ils sont par essence, mais seulement comme une belle occasion de déployer cette virtuosité, que l'art et la nature intéressaient les sophistes tant romains que grecs, et ce que l'on peut dire des modèles grecs d'Apulée. s'applique parfaitement aussi aux descriptions de l'art et de la nature, chez cet auteur latin¹. Quelle différence entre l'effort pénible qui se trahit dans cette exaltation artificielle, et le langage, plein de chaleur et de sentiment, qu'inspirait à Dion de Pruse l'effet irrésistible de l'imposante statue de Jupiter olympien ! La vue de ce chef-d'œuvre, dit-il, ébranlerait même des créatures dépourvues de raison, et, quelque tourmenté et accablé que soit un homme, il doit, en présence de cette image divine, oublier tout ce qu'il y a de grave et de terrible à supporter dans la vie humaine, tant l'art a prêté de lumière et de grâce à cette œuvre². Dans la critique de cet idéal de Jupiter, qu'il met dans la bouche de Phidias, *de l'auteur plein de sagesse et d'un génie merveilleux de cette œuvre vénérable et splendide*, de l'ami et du familier de Périclès, s'exprime une haute idée de l'importance, de la signification et de la reproductivité des beaux-arts, idée à laquelle se joint une appréciation pleine d'esprit et frappante, à bien des égards, de la différence qui existe entre l'art et la poésie³. Lucien, enfin, est, de tous les écrivains de l'antiquité, celui qui fait preuve de la connaissance la plus vaste et de l'intelligence la plus pénétrante, en matière d'art ; son jugement est partout indépendant, son goût, formé sur les meilleurs modèles, son talent de caractériser des œuvres d'art par quelques traits, ou d'en rendre l'effet dans une description enthousiaste, un talent nullement ordinaire, ainsi que le montre notamment sa description de la Vénus de Cnide de Praxitèle⁴. Du reste, chez Lucien aussi, l'intérêt qu'il prenait à l'art était presque exclusivement tourné vers l'art des anciens ; plus son œil avait acquis de finesse par l'exercice, moins tout ce que les siècles postérieurs avaient produit ne pouvait, à côté de leurs œuvres, lui paraître digne de fixer l'attention.

Si donc, dans la littérature grecque du temps de l'empire, -l'art contemporain est un sujet dont on s'occupe aussi peu que dans la littérature latine, ce phénomène ne s'en explique pas moins par des causes diamétralement opposées, dans l'une et dans l'autre. Avec la grande échelle qu'y appliquait le vrai sentiment artistique des Grecs, il se pouvait que l'on estimât cet art au-dessous de sa valeur réelle, tandis que pour les Romains, qui manquaient en général de l'intelligence de ce,

¹ Kretschmann, *De latinitate Apuleji*, p. S. Cependant Aristide (*Or.*, XLV, 30, etc., J ; II, 38, etc. Dind.) reconnaît que le propre des hommes de génie, maîtres de l'art, est de franchir les limites de leur développement antérieur et de montrer que leurs prédécesseurs n'étaient que des enfants, comparés avec eux. Comme exemples il nomme les Phidias et les Zeuxis, les Hippocrate et les Démosthène.

² Dion Chrysostome, *Or.*, III, p. 209 M.

³ *Ibidem*, p. 210, etc., M.

⁴ Lucien, *Amours*, 13, etc.

qui constitue la valeur propre et absolue de l'art, celui-ci n'était qu'un moyen pour le raffinement, des jouissances de la vie et pour la perpétuation de la mémoire des personnes et des faits, à côté d'autres moyens remplissant aussi complètement, pour eux, l'un et l'autre but. Si nous n'avions que la littérature des deux langues dominantes de ce temps, telle que nous la possédons aujourd'hui, nous ne nous douterions même pas de ce que les beaux-arts étaient, encore alors, capables de produire, ni de la mesure prodigieuse dans laquelle le besoin d'ornementation artistique et de représentation monumentale avait gagné toutes les classes de la société, ni du développement d'activité gigantesque qu'il imprima, en les vivifiant dans tout le monde romain, à la peinture et à la sculpture. Qu'elle était riche cette civilisation, habituée à disposer de la production des arts dans une mesure dont le monde d'aujourd'hui a peine à concevoir l'étendue, à lui marquer tous les jours des tâches qu'il serait aujourd'hui tout à fait impossible de remplir ; cette civilisation qui comptait parmi ses moindres biens, et répandait à pleines mains, comme en se jouant, des trésors dont l'immensité nous humilie et nous remplit d'étonnement !

CHAPITRE VI — La Musique.

Comme tout peuple suffisamment avancé dans son organisation, les Romains ont eu, eux aussi, leur musique et leur chant propres, depuis les temps les plus anciens ; mais leurs modestes instruments, leurs mélodies très simples sans doute, furent réduits au silence, dans les temples comme sur la scène, par la richesse de sons plus grande et l'art supérieur de la musique grecque. Vis-à-vis de cet art, introduit du dehors et très avancé dans son développement, l'art indigène ne put se maintenir. Ce fut en vain que le vieux parti romain, dont l'esprit exclusif était hostile à tout ce qui venait de l'étranger, réussit encore, en l'an 115 avant Jésus-Christ, à faire défendre l'usage de tous. Les instruments de musique autres que la flûte italienne, flûte courte, percée de quelques trous seulement¹. De musique romaine, dans le sens plus élevé d'un art proprement dit, il n'y en a jamais eu, mais seulement une musique grecque, transplantée sur le sol romain.

L'art que les Romains reçurent des Grecs différait essentiellement de la musique moderne, dont il n'eut jamais l'importance, par la raison déjà qu'il était beaucoup moins indépendant, et qu'il était complètement subordonné à la poésie, avec laquelle il vivait dans une communion bien plus intime et plus générale que de nos jours. Le débit en musique était, pour la plupart des genres de la poésie antique, un des éléments nécessaires, indispensables même de la forme artistique, même pour les genres qui, d'après les idées reçues de nos jours, se trouvent entièrement exclus du domaine de la composition musicale². Il est notoire que la tragédie et la comédie antiques ressemblaient beaucoup plus à notre opéra et à notre vaudeville, qu'à celles de nos pièces de théâtre où l'on ne fait que parler. Le drame romain, outre les parties réservées à la parole,

¹ Cassiodore, *Chron.* a. u. c. 639 : *His coss. L. Metellus et Cn. Domitius censores artem ludicram ex urbe removerunt præter Latinum tibicinem cum cantore et ludum talanum (?)*. Mommsen, *Hist. rom.*, II, 408, etc., adopte *talarium* ; Herz, dans les *Nouvelles annales philologiques*, tome 93, 582, *atellanum*.

² Westphal, *Harmonie et mélodie des Grecs*, p. 8, etc. (en allem.).

comprenait des scènes de chant, des airs (*cantica*) et des récitatifs avec accompagnement de musique (*deverbia*)¹.

Toute la poésie lyrique n'était faite qu'en vue d'être mise en musique et débitée avec l'accompagnement d'instruments à cordes : ce n'étaient même, au fond, que des chants pour la lyre², des chants choraux surtout, paraît-il, car on visait, autant que possible, à l'exécution chorale³. Cela ne s'applique pas seulement aux odes des lyriques grecs, comme Anacréon, Sapho, Alcée, chantées souvent, selon toute apparence, au temps de l'empire romain⁴ ; mais aussi à celles d'Horace, odes que ce poète appelle lui-même des vers destinés à se marier aux cordes⁵ ; et, comme cette destination pour le chant, accompagné du jeu des instruments, n'est pas douteuse, nous pouvons admettre aussi, même à défaut de témoignages positifs du fait, qu'on les chantait effectivement⁶.

Or, si l'on chantait aussi des hendécasyllabes, comme ceux de Pline le Jeune⁷, avec accompagnement de la lyre et de la cithare, il est permis de croire que l'on devait user de même des hendécasyllabes de Catulle⁸. Aulu-Gelle⁹ décrit un festin donné à la campagne, près de Rome, par un jeune homme riche, natif de l'Asie Mineure et grand amateur de musique. Il y avait là d'excellents chœurs, à lui appartenant, de jeunes garçons et de jeunes filles, qui chantèrent après table, en s'accompagnant de la cithare, avec l'expression la plus suave, nombre de poésies d'Anacréon et de Sapho, ainsi que de gracieuses élégies d'amour de poètes modernes. Si donc on chantait aussi, réellement, des distiques élégiaques, le débit, au même banquet ; par le rhéteur Julien, de distiques des anciens poètes romains Valérius Édituus, Porcius Licinus et Q. Catulus, paraît également devoir être interprété comme un chant véritable, à cela près que le chant antique, étant essentiellement un récitatif, se rapprochait plus ou moins de la déclamation, de sorte que les verbes chanter et dire pouvaient être alternativement et indifféremment employés à le qualifier¹⁰. L'affirmation

¹ Dziatzko, *Les deverbia de la comédie latine* (en allem.), dans le *Nouveau musée rhénan*, 1871, p. 97, etc. — *Septenarii ad tibiam* (Cicéron, *Tusculanes*, I, 44, 107). — Voir aussi Éd. a Bruner, *Quæstiones Terentianæ*, Helsingfors, 1868, p. 22, etc., où l'on voit aussi, déjà, des monologues comptés parmi les *deverbia*. Voyez, dans le même travail, ce qui est dit, p. 34, etc., de la composition et de l'accompagnement de flûte des *deverbia* et p. 29, etc., de la probabilité que l'on connaissait dès lors les ouvertures.

D'autres érudits sont pour la forme *diverbium* : ainsi Bucheler (*Nouvelles annales philologiques*, 1871, 273) et Ritschl, auteur du *Canticum et diverbium dans Plaute* (*Nouveau musée rhénan*, 1871, 599 etc., ainsi que particulièrement 618, 48). Ritschl a parfaitement démontré que les scènes septénaires trochaiques doivent être classées parmi les *cantica*. M. Friedlænder cependant ne veut pas admettre que la *palliata*, n'eût point d'autres éléments que la déclamation, le récitatif et le mélodrame ; il persiste à croire que les cantiques étaient des monologues ou solos, répondant à nos grands airs, et n'admet pas davantage que la forme mélodramatique fût la seule possible, dans l'accompagnement musical du chant épique, comme le veut Ritschl (p. 623, 55).

² Quintilien, I, 10, 29.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, VII, 17 : *Lyrice... chorum et lyram poscunt*. — Voir aussi Aulu-Gelle, XIX, 9.

⁴ O. Jahn, *Comment débitait-on les odes d'Horace ?* dans le recueil allemand *Hermès*, II, p. 427, 3. — Cependant il semble que, dans Plutarque (*Quæst. conv.*, VII, 8, 2, p. 711 D.), il faudrait, au lieu de *Σαφοῦς ἀναδεχομένης*, plutôt *ἀναδεγομένης*.

⁵ Horace, *Odes*, IV, 9, 3, et Jahn, p. 429.

⁶ Jahn, p. 433.

⁷ *Lettres*, VII, 4, 9 et IV, 19, 4.

⁸ Le *cantare Catullum* dans Horace (*Satires*, I, 10, 18) peut, dès lors, également être pris dans le sens littéral.

⁹ XIX, 3 à 5, 8 (*cantilena*).

¹⁰ Aulu-Gelle, XIX, 10 : *Voce admodum para suavi... cecinit* ; puis 13 : *dixit*. — Voir aussi Jahn, 419, etc.

positive que les idylles de Virgile étaient débitées au théâtre par des chanteurs¹, ne saurait, après tout, être entendue que dans le sens littéral. Ce chant était souvent accompagné de gestes rythmiques², de sorte que la représentation de ces pièces de vers tenait du ballet autant que de l'opéra. Ovide fut réjoui dans son exil par la nouvelle que ses pièces de vers étaient souvent dansées et applaudies au théâtre³. Bien que nous ne sachions rien de positif sur ce mode de représentation, il y a fortement lieu de supposer, d'après l'analogie des pantomimes, que le texte des *Héroïdes*, par exemple, pouvait bien être chanté par un chœur, pendant qu'un danseur en mettait le sujet en action, à la manière des pantomimes. Quand il est question de chant au sujet des poèmes épiques d'Homère et de Virgile⁴, il s'agit probablement aussi d'un chant véritable qui devait, il est vrai, dans ce cas, se rapprocher bien plus de la récitation que celui des poésies d'un autre genre.

La poésie était du reste, au moyen âge encore, dans la communion la plus intime avec la musique. La séparation entre le chant et la simple diction, la distinction entre l'exécution musicale et la récitation des poésies, ne s'établirent que peu à peu. Le chant et la musique instrumentale allaient ordinairement de concert, et le poète de l'époque du grand patronage des cours d'amour était tenu de trouver non seulement les paroles, mais aussi la mélodie de l'air qu'il accompagnait sur la harpe, la viole ou la guitare, qui tient le milieu entre ces deux instruments à cordes⁵.

L'extension de la diction musicale, à presque toutes les formes de la poésie, dans l'antiquité, suppose entre la musique et le texte des rapports tout différents de ceux qui existent maintenant. Tandis que, dans la composition lyrique actuelle, le texte demeure absolument subordonné à la musique, c'était précisément l'inverse dans la musique de l'antiquité. Vis-à-vis du texte d'une poésie, la mélodie n'avait qu'une importance secondaire, comme le rythme et la mesure des vers ; elle n'était, comme ceux-ci, qu'un élément formel de la composition, ce en quoi il ne faut cependant pas perdre de vue que la forme avait, dans l'art antique, une tout autre valeur que dans l'art moderne. Ainsi, même dans la musique vocale, qui seule arriva, dès l'antiquité, à un riche et vigoureux développement, la mélodie n'eut point de vie propre ; elle ne valait que par la fidélité religieuse de son appropriation au texte, la vérité et la convenance de la déclamation ; elle ne peut, on le répète, guère avoir été, au fond, plus qu'un récitatif⁶. Bien qu'elle fût destinée, sans doute, à produire, dans l'âme des auditeurs, la disposition nécessaire pour une complète intelligence du texte, elle ne pouvait, cependant, jamais oser prétendre à se faire valoir jusqu'au point de détourner leur esprit du sujet poétique. Il est vrai que depuis la fin du cinquième siècle, la musique avait commencé à s'émanciper du joug de cette dépendance, mais il n'en est pas moins certain que cette nouvelle évolution de son développement, dans laquelle les connaisseurs de musique les plus éprouvés, parmi les Grecs, voyaient une décadence, n'avait encore rien produit, alors, qui approchât des résultats auxquels l'art musical doit la conquête de la parfaite

¹ Donat., *Vita Virgili*, p. 60 R.

² Pétrone, *Satiricon*, ch. LIII : *Odaria saltare*. — Jahn, 421.

³ *Tristes*, II, 519 ; V, 7, 25. — Jahn, *l. c.*

⁴ Juvénal, XI, 180 et ailleurs. — Jahn, *l. c.*

⁵ Weinhold, *les Femmes allemandes* (ouvr. allem.) p. 103.

⁶ Westphal, ouvrage précité, 13. — Ambros, *Histoire de la musique*, I, 446, où il faut voir aussi (p. 451, n. t) la transcription de l'hymne de Dionysius au dieu du soleil, d'après la méthode rythmique de Bellermand.

indépendance où il se maintient, de nos jours, dans la composition des textes poétiques¹.

Le système de tonalité des Grecs avait une étendue beaucoup moindre que le nôtre, dont les tons les plus hauts et les plus bas lui manquaient pareillement². L'étendue de deux octaves était regardée comme le maximum de la mesure admissible pour le déploiement du chant vocal, qui aimait mieux toutefois ne se mouvoir que dans les limites d'une seule octave³. Indépendamment du solo, l'antiquité ne connaissait que le chant choral ; mais ce dernier ne différait, alors, du précédent qu'en ce qu'on y renforçait l'expression de la mélodie d'un plus grand nombre de voix ; car toutes les parties en étaient à l'unisson, et l'accord de voix multiples, dans le chant, était totalement inconnu aux anciens, tout comme l'harmonie l'est encore, de nos jours, aux Grecs⁴ et aux Orientaux en général ; on n'y est arrivé qu'au moyen âge chrétien.

Il n'y avait, dans le chœur antique, qu'une différence d'octave, quand des hommes et de jeunes garçons, ou des hommes et des femmes, chantaient, ensemble⁵. Le chœur était dirigé par un coryphée, placé au milieu, qui y remplissait certainement toujours aussi l'office de premier chanteur, et auquel il incombait, surtout, de maintenir tous ses camarades en mesure et d'accord⁶. Mais s'il ne peut y avoir de doute sur le manque, dans le chant des anciens, de ce que nous appelons l'harmonie, on ne saurait trancher la question de savoir si l'antiquité ignorait absolument l'harmonie, ou si, la connaissant, elle ne l'employait que dans l'accompagnement instrumental, comme Westphal (p. 110, etc.) croit pouvoir l'affirmer. Dans la musique instrumentale, le centre de gravité ne résidait pas dans le concert de plusieurs instruments, mais dans le solo, c'est-à-dire dans l'effet d'un instrument en particulier, dans la virtuosité de l'artiste qui en jouait. Cela prouve assez que tout ce genre de musique n'avait qu'un développement chétif⁷. De même, la simplicité, ou plutôt l'exiguïté des moyens dont on disposait pour l'instrumentation, fait parfaitement comprendre combien cette musique était et devait rester subordonnée au chant. Car elle se bornait, au fond, à l'usage de deux instruments, la cithare et la flûte, tous les autres se trouvant en dehors du domaine de l'art proprement dit, comme les cors et la trompette (*tuba*), réservés pour la musique de combat, ou les cymbales, les timbales et les autres instruments de tapage, principalement employés dans les fêtes, de Bacchus. Quant à l'orgue hydraulique, instrument de luxe inventé, plus tard, il paraît qu'on lui avait pourtant déjà accordé, du temps de l'empire romain, une place parmi les instruments que, l'art ne désavouait pas ; aussi fut-il admis à concourir pour les prix, dans les grands concours de musique. La preuve qu'on le regardait comme un instrument très expressif, se trouve dans le témoignage de Quintilien⁸, qui reconnaît aux sons de cet orgue la puissance de remuer

¹ Westphal, p. 17, etc. — Ambros, I, 298, etc.

² D'après Westphal (p. 162 à comparer avec p. 271), il s'étendait depuis le grand fa jusqu'au sol dièse, mais avec un diapason d'une quarte au-dessous du diapason actuel.

³ Ambros, p. 351.

⁴ C. Mendelssohn-Bartholdy, *Histoire de la Grèce*, I, 44. Il est probable que la musique de l'ancienne Égypte ne connaissait guère non plus l'harmonie. Voir Ambros, I, 156, etc.

⁵ Westphal, p. 19, etc. ; Ambros, p. 452, etc.

⁶ Pline le Jeune, *Lettres*, 11, 14, 17 (*mesochorus*) ; C. I. G., III, 6231 (*ἀρχέχορος*) ; Dion Cassius, LVI, 35 ; Dion Chrysostome, *Or.*, LVI, 565, 19 M (*coryphées*). — Columelle, *R. R.*, XII, 2 : *Ubi chorus canentium non ad certos modos neque numeris prœeuntis magistri consensit*, etc. ; Apulée, *Demundo*, p. 749 : *Quod est in triremi gubernator, in curru rector, prœcentor in choris*, etc.

⁷ Voir Ambros, I, 461 à 494.

⁸ IX, 4, 11 ; I, 10, 25.

diversement, de mettre en excitation et de calmer, tour à tour, l'âme de l'auditeur.

Parmi les flûtes, la double flûte, non l'instrument perfectionné, mais une flûte plus ancienne et plus grossière, marquait la transition de la flûte de Pan ou syringe, formée de tuyaux multiples, à la flûte simple¹. Celle-ci, le véritable instrument des artistes et des virtuoses, n'était, comme on le sait, pas une flûte traversière, mais une flûte longue, et semblerait avoir eu le plus d'analogie avec la clarinette et le hautbois². Le fait est qu'elle différait essentiellement de nos flûtes. Le son n'en était pas doux et suave, ni, par conséquent, fait pour exprimer la compassion et la tendresse ; il paraît avoir été plutôt, d'après les rapports du temps, vif et passionné, sauvage et provoquant ; cependant il faut, pour bien juger de cette description, ne pas perdre de vue qu'elle doit se ressentir de l'impression du contraste avec le son mat des instruments à cordes de l'antiquité³. Ceux-ci, la lyre et la cithare, formes sœurs et, partant aussi, souvent identifiées d'un même genre, étaient des instruments semblables à la harpe, sans planche à touches, avec des cordes de boyaux ou de nerfs d'animaux, l'antiquité ne connaissant pas les cordes métalliques. Le nombre des cordes y fut, graduellement, porté d'abord jusqu'à douze, puis élevé jusqu'à dix-huit. En outre, une multitude d'instruments à cordes asiatiques, tous, comme il paraît, plus ou moins semblables au psaltérion des Assyriens et des Hébreux, avaient trouvé accès en Grèce. Ils étaient tendus d'un plus grand nombre de cordes, mais dont plusieurs étaient à l'unisson, ou accordées en octaves : ainsi la *magadis* rendait dix sons avec vingt cordes, et l'*épigonion*, avec quarante cordes, n'était qu'une *magadis* doublée. Aucun de ces instruments n'atteignit à l'importance des lyres. Celles-ci, et les anciens en avaient de toutes les grandeurs, étaient, dans la musique grecque, ce que sont, dans la nôtre, les instruments de la famille des violons, dominant de même, dans toutes les gradations de taille, l'échelle entière des sons, depuis les dernières profondeurs de la basse, jusqu'à la suprême élévation du soprano. On jouait de la lyre, soit avec les mains, soit au moyen d'une petite verge de bois ou d'ivoire, terminée par un crochet et appelée plectre. L'art de faire vibrer les cordes avec l'archet, invention des Arabes, était complètement inconnu, dans l'antiquité⁴. Or, à lyre et la cithare, de la puissance de son et d'expression desquelles nous ne saurions, d'après nos idées actuelles, concevoir qu'une très médiocre idée, ont occupé, sans nul contredit, le premier rang dans la musique instrumentale des Grecs. La cithare était aussi en plus haute estime que la flûte, comme étant d'un jeu plus difficile que celle-ci. C'était vers la cithare que se tournaient principalement les virtuoses⁵. Il était difficile, comme pour le chant, d'y acquérir de l'habileté, malgré l'état limité des moyens techniques ; aussi une exécution parfaite trouvait-elle d'autant plus d'admirateurs. On disait, pour faire honneur au talent des citharèdes les plus distingués, que leurs doigts savaient parcourir éloquemment les cordes, et y faire, en quelque sorte, vibrer le son de la voix

¹ Ambros, I, 487 et 484. — Ed. a Bruner (*Quæst. Terent.*, p. 6, etc.), arrive, par ses recherches consciencieuses, au même résultat que Boeckh, pour lequel *tibiæ dextræ* étaient les flûtes hautes, *sinistræ*, les flûtes basses, parmi lesquelles se rangeaient aussi les *sarranæ* (Bruner, p. 18 et 41), variété distincte cependant.

² Westphal, p. 21. — Article *Rythmica* dans l'*Encyclopédie de Stuttgart*, VI, 668. — Ambros, 476.

³ Westphal et Ambros.

⁴ Ambros, I, 461 à 476.

⁵ Westphal, p. 21. Cicéron, *pro Murena*, 13, etc. (Quintilien, VIII, 3, 79) : *Ut aiunt in græcis artificibus eos aulædos esse, qui citharædi lieri non potuerint.*

humaine¹. On faisait aussi jouer, de concert, la cithare et la flûte, ou pour elles seules, ou comme moyen d'accompagnement du chant. Cet accompagnement polyphone pouvait, d'ailleurs, s'effectuer encore au moyen ou de plusieurs instruments à vent, ou de plusieurs instruments à cordes, soit d'une combinaison des uns et des autres². On peut admettre aussi, avec Jahn, que les instruments de ces deux classes alternaient, parfois, dans l'accompagnement, les uns avec les autres³. Chez les Romains, la flûte, jouée seule, accompagnait surtout le chant dramatique ; la cithare, le chant non dramatique, notamment les chœurs lyriques⁴. Généralement, il était reconnu que le chant de l'espèce qui convenait à la cithare, ne pouvait convenir à la flûte⁵. Quant à l'association d'instruments du même genre, pour un jeu particulier, la musique grecque ancienne la pratiquait déjà : il y avait ainsi, par exemple, une musique de noce pour deux flûtes, une grande et une petite, lesquelles devaient, par leur jeu concordant, exprimer, tout à la fois, l'harmonie qui doit régner dans le mariage, et la prééminence que doit avoir le mari⁶.

Il n'est guère besoin de faire observer combien était grande la distance de ce concerto de flûte et de cithare à notre orchestre, et de la musique instrumentale de l'antiquité à la symphonie moderne. On est aussi, tout de suite, frappé d'une particularité qui résulte, pour l'art antique, de sa tendance purement idéaliste, et qui n'est pas ce qui le distingue le moins de l'art moderne : nous voulons parler de la sobriété extrême dans les moyens employés par le premier, pour arriver à produire ses effets. Mais c'est aussi dans leurs fins que la musique instrumentale des anciens et celle des modernes diffèrent essentiellement. Exprimer et provoquer certaines dispositions ou sensations, voilà, certes, ce que voulait et pouvait aussi la première, et de plus ses moyens, notamment dans les derniers temps, lui permirent d'arriver également à une assez grande variété dans l'expression. Aristide Quintilien divise les instruments en masculins et féminins. Parmi les instruments à vent, la trompette (*tuba*) appartient au premier de ces deux genres, la flûte phrygienne au second ; entre les deux se tient la flûte pythique, plus basse et, par conséquent, d'un caractère plus mâle, ainsi que la flûte chorale, plus haute, ayant quelque chose d'efféminé. Parmi les instruments à cordes, la lyre est masculine, la sambuca, avec ses petites cordes rendant des notes de dessus très élevées, féminine, tandis que le polyphthongon se rapproche de celle-ci et la cithare de celle-là. Entre ces instruments, types des caractères principaux, il s'en place d'autres encore⁷. En général, on pensait que l'effet des instruments à cordes devait être d'élever l'esprit à une sphère de repos, de paix et de sérénité non troublée ; celui des instruments à vent, au contraire, de produire une exaltation passionnée. Le joueur de flûte Canus, réputé sans rival dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère, et auquel on attribue d'avoir dit une fois que, si ses auditeurs savaient combien son jeu lui procurait de jouissance personnelle, loin de le payer, ils le feraient payer lui-même⁸, s'applaudit, dans Philostrate¹, de son instrument, la flûte pythique,

¹ Meyer, *Anthol. lat.*, 955, 957.

² Westphal, p. 115. Ainsi déjà Pindare, *Ol.*, 3, 6.

³ Horace, *Épodes*, 9, 3 : *Sonante mixtum tibiis carmen lyra Hac Dorium, illis barbarum (aux sons confondus de la lyre Dorienne et des flûtes Barbares)*.

⁴ Pline le Jeune, *Lettres*, VII, 17. — Aulu-Gelle, XIX, 9.

⁵ Aristide Quintilien, II, éd. Meibom, p. 91.

⁶ Pollux, IV, 80 et 83.

⁷ Aristide Quintilien, II, éd. Meibom, p. 101, ainsi que 108 etc.

⁸ Plutarque, *An seni ger. s. resp.*, c. 5, 6, p. 786. — Voir aussi le même, *Galba*, ch. XVI et Martial, IV, 5, 8.

douée, dit-il, de la vertu d'adoucir l'affliction, d'accroître la joie, d'enflammer de plus en plus les amoureux, et d'élever les âmes pieuses. Mais jamais la musique antique n'a même songé à se proposer des tâches comme celles que la symphonie moderne, avec une richesse de moyens infiniment plus grande, il est vrai, est parvenue à remplir : elle qui transporte l'auditeur à toutes les sommités, comme dans toutes les profondeurs de la vie de l'âme, par le sentiment, le remue ou le touche, par l'expression de l'ineffable, et conjure les esprits ténébreux, ainsi que les apparitions lumineuses, qui se disputent la domination de l'âme humaine. Déjà J.-M. Gessner² déclarait que son collègue à l'école Saint-Thomas, Jean-Sébastien Bach, savait produire à lui tout seul, avec l'orgue, des effets auxquels tous les citharèdes du monde, même avec l'aide de six cents flûtes, ne seraient pas en état d'atteindre, et, quelque admirateur, qu'il fût d'ailleurs de l'antiquité, il pensait que son ami Bach, ou tel autre moderne de sa force, vaudrait à lui seul, de sa personne, bien des Orphées et une vingtaine d'Arions.

Entre une symphonie de Beethoven, enfin, avec la puissance élémentaire, entraînant et fondante de ses flots de sons, et les notes simples des cithares et des flûtes, on ne saurait se figurer le contraste moindre qu'entre l'un des grands tableaux de Raphaël ou de Michel-Ange, avec leur profusion de figures, leurs grandes masses de lumière et d'ombre, leur puissance de conception et d'expression, qui entraîne, et les figures simples, sans prétention, mais souvent si nobles et si gracieuses, qui ornent les vases grecs³. Cependant la musique instrumentale grecque entreprit aussi déjà, il est vrai, de peindre l'action, même sans accompagnement de chant, comme dans la mélodie dite pythique, composée par Timosthène, commandant de la flotte de Ptolémée II, pour la flûte seule, sans chant, mais, suivant une autre version, avec accompagnement de cithares. Elle avait pour sujet le combat d'Apollon avec le dragon, et se composait de cinq parties ou phrases. Cependant les renseignements qui nous ont été transmis par Pollux et Strabon ne concordent pas tout à fait sur le programme de la division de cette œuvre⁴. D'après le premier de ces deux auteurs, le dieu, dans la première partie, choisissait le lied du combat ; dans la seconde, il défiait le dragon ; le sujet de la troisième était le combat même, dans lequel la flûte imitait le son de guerre de la trompette et le grincement des dents du monstre, atteint par les flèches d'Apollon. La quatrième partie contenait la victoire, et, dans la cinquième, le dieu dansait fine ronde pour la célébrer. Strabon, entre autres variantes qu'offre sa version, intitule la phrase finale *les syringes*, et dit que les sifflements de l'agonie du monstre expirant y étaient imités, probablement au moyen de passages brefs et rapides de la flûte, comme ceux qui sont propres à la syringe. Peut-être aussi Timosthène avait-il, effectivement, fourni deux compositions différentes sur le même sujet. Une anecdote concernant le célèbre citharède Timothée, qui se fit entendre lors des fêtes du mariage d'Alexandre, à Ecbatane, montre que cet essai de colorature musicale n'est pas précisément le seul que l'on ait tenté. Elle porte que cet artiste, dans son *Navigateur*, avait essayé d'imiter, sur la cithare, une tempête de mer ; mais que le joueur de flûte Dorion, profitant de la circonstance pour se

¹ *Vie d'Apollonius de Tyane*, V, 21, éd. K. p. 93.

² *Ad. Quintilianum*, I, 12 ; voyez aussi Bitter, *J. S. Bach*, I, 304, etc. (en allem.).

³ Westphal, p. 22, etc., et Ambros, I, p. 510, auquel cette comparaison est empruntée.

⁴ Pollux, IV, 84. Strabon, IX, p. 421 c. — Ambros, I, 481, etc. — L'opinion de Boeckh, que d'autres instruments encore, des trompettes et des timbales, y eussent coopéré, paraît difficile à motiver.

moquer de lui, dit qu'il avait déjà lui-même entendu de bien plus fortes tempêtes, dans son pot au feu¹.

S'il peut, en général, être question d'un développement ultérieur de la musique grecque chez les Romains, il ne saurait, en aucun cas, avoir été un progrès dans le sens de l'art. Il ne consistait, sans doute, comme celui de tous les autres arts transplantés du sol hellénique sur le sol romain, que, dans un renforcement, ou plutôt dans une application plus large, mais aussi plus grossière des moyens, et dans l'introduction d'un mélange d'éléments hétérogènes, pour arriver à des effets d'une plus grande force, mais aussi d'une pureté bien moindre, répondant au goût moins épuré des Romains. Au temps d'Auguste déjà, la flûte, formée d'un tuyau plus long, percé d'un plus grand nombre de trous et pourvu d'une garniture de cuivre jaune, était devenue, par là, un instrument qui pouvait rivaliser avec la trompette², et ne différait certainement pas moins de l'ancienne flûte italienne, que le piano à queue, de nos concerts d'aujourd'hui, diffère des épinettes de nos aïeux. Il se peut bien que ce renforcement de la sonorité n'ait pas tardé à entraîner des changements analogues, dans la construction d'autres instruments, bien qu'Ammien Marcellin soit le premier qui parle de cithares dans les dimensions d'un carrosse³. Indépendamment de la sonorité renforcée des instruments en particulier, c'était la réunion en masse d'une multitude d'instruments du même genre, tolet aussi bien que l'assemblage d'un grand nombre d'instruments divers, et le concert de leur jeu, qui permettait d'atteindre à de grands effets. Du moins, avait-on déjà vu la réunion d'une masse d'instruments pareils, au temps des Diadoques ou généraux successeurs d'Alexandre, notamment à la cour d'Alexandrie, où Ptolémée Philadelphie, dans une procession gigantesque et d'une pompe outrée, fit paraître, entre autres, un chœur de 600 hommes, parmi lesquels 300 citharèdes, tous portant des cithares dorées et des couronnes d'or, jouèrent ensemble⁴. Le concert d'instruments hétérogènes aussi ne devait plus être rien d'extraordinaire à Alexandrie, ce genre formant, depuis la plus haute antiquité, un des éléments propres à la musique égyptienne. Déjà, sur les monuments de l'ancien royaume des pharaons, on voit des assemblages d'instruments à cordes, à vent et de percussion, quelquefois aussi d'instruments homogènes, comme par exemple de deux harpes, de huit flûtes, ou d'autres, réunis pour un jeu collectif⁵. Or les monuments du nouveau royaume d'Égypte offrent des images qui nous montrent les représentations de la musique égyptienne sous un aspect plus brillant et plus magnifique encore. Les orchestres de cette seconde époque sont plus nombreux ; des harpes y mêlent leurs sons à ceux des lyres, des flûtes, des doubles fifres, des guitares et des timbales à main, quoique, du reste, on n'y voie figurer que des femmes, comme musiciennes et cantatrices⁶. Il n'est guère probable qu'une cour aussi éprise du faste, que l'était celle d'Alexandrie, négligeât de rehausser encore l'éclat de ses fêtes et de ses parades merveilleuses par l'emploi de la musique instrumentale indigène, qui se prêtait si bien au caractère de ces solennités⁷.

¹ Athénée, VIII, 338, B.

² Horace, *Art poétique*, 202.

³ Ammien Marcellin, XIV, 6, 18.

⁴ Athénée, V, p. 201, F.

⁵ Ambros, I, 155.

⁶ *Ibidem*, 163.

⁷ O. Müller (*Histoire de la littérature des Grecs*, I, 293) dit qu'aux diverses cours des princes macédoniens, à partir d'Alexandre, on exécutait des symphonies, auxquelles coopéraient des centaines d'instruments ; et qu'il faut croire, d'après le témoignage des anciens, que la musique

La musique étrangère autre que la grecque avait, de bonne heure aussi, déjà trouvé accès à Rome. Depuis l'époque des expéditions militaires dans l'Asie Mineure, des femmes, sexe entre les mains duquel la musique avait été de tout temps en Orient¹, jouaient de la sambuca chaldéo-babylonienne² dans les festins et les orgies de la capitale du monde romain, et plus tard des musiciennes de la Syrie (*ambubajæ*), qui se faisaient entendre sur les places publiques³, jouant des instruments de leur pays, c'est-à-dire du fifre, des cordes et de la timbale, vinrent y affluer de plus en plus.

Il n'est fait mention à Rome que sous l'empire de la cornemuse babylonienne, sur laquelle Néron voulut se faire entendre⁴ ; cependant il n'est pas impossible qu'elle y fût connue depuis plus longtemps. C'est, toutefois, l'influence de la musique néo-égyptienne ou alexandrine qui paraît avoir, depuis le commencement de l'empire, contribué le plus à cette nouvelle transformation de la musique romaine, de la musique instrumentale en particulier. Alexandrie demeura, même sous les empereurs romains, le foyer d'une activité musicale aussi grande que multiple. La population de cette ville ne le cédait, alors, à nulle autre pour l'amour et la connaissance de la musique ; même des gens qui ne savaient ni lire ni écrire y distinguaient, tout de suite, la moindre fausse note dans le jeu d'un citharède ; chanteurs, cantatrices et citharèdes, y transportaient les masses jusqu'au délire ; la musique semblait être, d'ans cette ville, comme une panacée pour tous les maux.

Les chanteurs et les musiciens d'Alexandrie étaient en grande estime, à Rome, depuis le temps d'Auguste déjà, et y obtenaient le plus de succès. Un virtuose, originaire de la première de ces villes, qui se fit publiquement entendre à Rome, vers la fin du second ou le commencement du troisième siècle de notre ère, sur le trigonon (peut-être la grande harpe égyptienne, de six pieds de haut), excita l'enthousiasme général à un tel point que, bientôt, nombre de personnes surent par cœur les mélodies qu'il avait jouées⁵. Trente ans après la conquête de l'Égypte, les mélodies alexandrines étaient déjà aussi familières que les airs de théâtre aux dames de Rome, qui les chantaient toutes⁶, et, au commencement du premier siècle, les petits maîtres de cette capitale avaient pris l'habitude de fredonner ces mélodies, conjointement avec celles des ballets gaditains⁷.

Dans les derniers temps de la république, il est fait souvent, à la vérité, mention de symphonies⁸ et de chœurs de musique (*symphoniaci*) qui les exécutaient⁹, notamment dans les orgies et les fêtes de l'opulence. Cependant il se pourrait que ces chœurs fussent, alors, exclusivement formés de citharèdes et de joueurs

instrumentale, dans la branche des instruments à vent en particulier ; n'était pas alors moins riche ni moins variée que de nos jours. M. Friedlænder ne voit pas bien, cependant, sur quoi se fonde cette assertion, le passage de Plutarque (*De mus.*, ch. XVIII) cité par Müller ne contenant rien de semblable.

¹ Ambros, I, 181.

² Tite-Live, XXXII, 6 : *Tunc psaltriæ sambucistriæque* (Ambros, I, 181) *et convivalia ludionum oblectamenta addita epulis*.

³ Horace, *Satires*, I, 2, 1. — Juvénal, III, 62 ; etc.

⁴ Voir Ambros, I, 180 etc., avec de justes réserves, pour la confusion faite dans ce passage du *pythales* avec l'*utricularius*.

⁵ Athénée, IV, 183, E.

⁶ Ovide, *Remed. Amoris*, III, 318.

⁷ Martial, III, 63, 5.

⁸ Cicéron, *in Verrem*, II, 3,44,105 ; II, 5, 13, 31 ; *pro Cœlio*, 15, 35.

⁹ Le même, *Divin. in Cæcil.*, 17, 55 ; *in Verrem*, II, 5, 15, 04 ; *pro Milone*, 21, 55.

de flûtes¹. C'est peut-être l'invention de la pantomime (*pantomimus*), en l'an 22 avant Jésus-Christ, qui détermina l'introduction, au théâtre romain, d'une musique d'orchestre proprement dite. Là, les textes représentés par les danseurs étaient chantés par des chœurs, et ceux-ci demandaient, notamment dans des théâtres vastes et non couverts, d'après le caractère même d'un spectacle qui visait surtout à frapper les sens, un accompagnement très fort. Pylade, le fondateur de ce genre, qui, interrogé en quoi consistait son innovation, doit avoir répondu par un vers d'Homère déjà cité : *Dans le concert des flûtes et des chalumeaux, ainsi que dans les clameurs de la foule*, fut peut-être aussi celui du nouvel orchestre de théâtre romain. Dans celui-ci, la flûte doit s'être maintenue comme l'instrument dirigeant, de même que le violon dans le nôtre ; cependant syringes et cymbales, cithares et lyres, concouraient avec elle, tout comme dans les orchestres égyptiens, à produire les grands et bruyants effets d'ensemble (*tutti*). La mesure, dans l'accompagnement des pantomimes, comme dans celui des autres danses, était marquée par un instrument appelé *scabillum*, qui pouvait être attaché aux semelles des choristes ; mais qui se trouve, sur les monuments, plus souvent posé à terre, à côté du danseur. Il était, comme on l'a déjà vu, formé de deux plaques, qui s'entrechoquaient avec bruit, à chaque battement de pied. Un orchestre que ne couvrait pas le vacarme de cette manière de battre la mesure en chœur, ne pouvait être un orchestre faible, de même que toute cette musique, en général, ne pouvait guère être plus qu'une représentation bruyante du mouvement rythmique. Du reste, l'insensibilité au bruit du battement de la mesure s'est conservée, jusqu'à nos jours, en Italie, à un degré qui étonne les étrangers venant du nord de l'Europe².

Selon toute apparence donc, la modification que la musique grecque dut subir à Rome, pour satisfaire à ce qu'on y attendait d'elle, fut, en partie du moins, calquée sur la musique de l'Orient. Dans tous les cas, le concerto d'instruments divers resta, dans la musique romaine, aussi commun qu'il paraît avoir été, au contraire, abstraction faite du jeu de la cithare combiné avec celui de la flûte, insolite ou même inouï dans la musique grecque et cela dans la musique instrumentale pure, comme dans l'accompagnement du chant. Au temps d'Horace, on entendait, dans les temples de Vénus, des chants avec accompagnement de la lyre, du chalumeau et de la flûte de Bérécynthe³ ; et au temps d'Athénée, lors des Parilies, fête de la déesse Roma, depuis Adrien, célébrée le 21 avril, dans toute la ville, des chants mariés au son des flûtes, ainsi qu'au bruit des cymbales et des timbales⁴. Maxime de Tyr compare la poésie homérique, en raison de la variété de qualités et d'effets multiples qui lui est propre, à un instrument panharmonique, ou mieux à un orchestre, dans lequel la flûte, la lyre, la trompette, la syringe et maint autre instrument encore, formeraient, en concert, l'accompagnement d'un chœur chantés⁵.

¹ Le *collegium symphonicorum qui sacris publicis præsto sunt* (Henzen, 6097), n'est pas autre, sans doute, que le *collegium tibicinum et fidicinum Romanorum qui s. p. p. s.* (Orelli, 2448, inscription de l'an 111 après J.-C.).

² Ambros, I, 292, note.

³ Horace, *Odes*, IV, 1, 22. — Voir aussi Jahn, p. 432.

⁴ Athénée, VII, 361 E.

⁵ Maxime de Tyr, *Diss.* XXXII, 4. — Voir aussi une description de la musique de noce, dans l'*Anthol. lat.*, éd. Riese, II, 742, à savoir l'*Epithalamium Laurentii*, du temps de Claudien, præf., XXVII, vers 60 à 64 :

*Tympana, chorda simui, symphonia, tibia, buxus,
Cymbala, bambilium cornus et fistula, sistrum,
Quæque per æratas inspirant carmina fauces,*

Il se donnait aussi, à Rome, devenue la capitale des empereurs, des représentations de musique vocale, avec un appareil colossal de moyens. Sénèque dit que, de son temps, il y avait, lors de ces représentations, plus de chanteurs réunis, au théâtre, qu'on n'y voyait autrefois de spectateurs ; que les chanteurs et les musiciens ne remplissaient pas seulement la scène, mais tous les espaces non occupés par le public ; que l'accompagnement consistait en fine multitude d'instruments à vent métalliques, placés dans la salle de spectacle, ainsi qu'en flûtes et orgues de toute espèce, établis sur la scène¹. En se rappelant que les théâtres de Rome contenaient de vingt mille à quarante mille spectateurs, on est porté à croire que ces représentations devaient, pour les dimensions, l'emporter de beaucoup même sur les concerts monstres anglais. Ce goût pour les effets de musique produits par des masses, ne paraît, du moins, guère avoir diminué, même dans les temps postérieurs de l'empire. Dans une célébration de la fête des jeux romains ordonnée par l'empereur Carin, tels morceaux furent exécutés par cent trompettes, tels autres par des centaines de flûtes de diverses espèces² ; et Ammien, qui dépeint l'aristocratie romaine de son temps comme une classe souverainement éprise de musique, mais, entièrement dépourvue de sens pour les intérêts de la vie intellectuelle, dit que l'on construisait, dans les grands palais, des orgues hydrauliques et des flûtes de toute espèce, ainsi que ces cithares déjà mentionnées à dimensions de carrosses³.

Le renforcement des moyens employés devait avoir pour conséquence, ou expliquer du moins, ce fait, qu'à Rome la musique perdit de plus en plus de sa dignité morale, avec le temps, et qu'on en abusa pour flatter les sens, avec des effets grossiers, et chatouiller vulgairement les oreilles. L'ancienne musique de théâtre romaine, du temps de Névius et de Livius Andronicus, est caractérisée par Cicéron⁴, comme empreinte du cachet d'une sévérité qui avait son charme. Elle était, peut-être, à la musique du temps de l'empire romain, ce qu'un opéra de l'époque antérieure à Mozart est à un opéra de Meyerbeer, ou de Wagner. A la contrainte et à la mesquinerie anciennes, ne tardèrent pas à se substituer une plus grande liberté d'allures du rythme et des méthodes, le changement et la variété des modulations, la richesse et le mouvement des mélodies⁵. Mais il paraît que cette émancipation de la simplicité de l'art ancien, passé de mode, conduisit rapidement à la décadence, et que la pantomime, dont on dépeignait la musique comme efféminée, sans dignité, lascive et pleine de vacarme et de fioritures, y contribua principalement, par la domination qu'elle obtint sur la scène. Des amis plus sérieux de l'art répétèrent, dans les premiers siècles de l'empire, et sans doute avec bien plus de raison, des doléances déjà exprimées à l'époque d'Alexandre le Grand. Les anciens seuls, disait-on alors, avaient su

Humida folligenas exclament organa voces.

Voir aussi Haupt, dans l'*Hermès*, IV, 14.

¹ Sénèque, *Lettres*, 84, 10.

² *Vie de Carin*, ch. XIX.

³ Ammien, XIV, 6, 18.

⁴ Cicéron, *De legibus*, II, 15, 39 : *Illa quidem (sc. theatra) quæ solebant quondam compleri jucunda severitate Livianis et Nævianis modis, nunc ut eadem exultant, ut cervices oculosque pariter cum nidorum flexionibus torquent (Jadis les vers de Livius et de Névius se chantaient sur un mode sévère qui n'excluait pas le charme; maintenant, pour les faire applaudir, les chanteurs croient devoir joindre aux déformations des modes des contorsions du cou et des roulements d'yeux).*

⁵ Varron, *ap. Non.*, 7, 16 (*Satire Ménippée*, éd. Oehler, p. 175. — Vahlen, *Conjectanea*, p. 16) : *Sæpe totius theatri tibiis, crebro flectendo commutari mentes, frigi (frigier V.) animos eorum.* — Voir aussi Horace, *Art poétique*, 211, etc.

garder la dignité de l'art, tandis que les compositeurs modernes, s'affranchissant de leurs tendances sérieuses, avaient, au théâtre, substitué à leur musique, virile et divine, une musique énervée et babillarde¹. Là, dit Plutarque², règne l'art de la danse, qui s'est presque entièrement asservi la musique ; et, dans l'opinion de Quintilien (I, 10, 31), la musique efféminée et obscène du théâtre n'avait pas contribué le moins à l'anéantissement du reste de virilité que possédait encore la génération de son temps. D'après un auteur grec³ aussi, cette manie d'efféminer et de ramollir l'ouïe, désireuse d'être honteusement caressée et chatouillée, devait être considérée comme une maladie, qui avait perdu la musique.

Bref, les lamentations de ce temps sur la décadence de la musique ressemblaient beaucoup à celles qui ont été et sont encore souvent proférées, dans notre siècle, par les champions d'une direction plus sérieuse de l'art musical. Effectivement, il y avait de l'analogie entre les phénomènes des deux époques. Il y a déjà près d'un demi-siècle, Thibaut, dans son *Traité de la pureté dans l'art des sons*, dit expressément que, *par la musique, on boit, sans s'en douter, à pleins traits, d'une coupe de jouissances que l'honneur commanderait de répudier, si elles nous étaient offertes sous une forme tracée avec le pinceau, ou en paroles. Beaucoup de nos innocentes jeunes filles*, ajoute-t-il, *si elles se rendaient compte de ce qu'elles sont souvent obligées d'entendre, ou même de louer et de chanter elles-mêmes, se mourraient de honte et de dépit.*

Dès lors, cet auteur s'élevait contre le côté énervant, sauvage, fantasque, ou érotiquement banal, en musique, contre l'élément vicieux de ces tendances convulsionnaires, grimaçantes, outrées, affligeantes et délirantes qui poussent, des derniers recoins à la surface, tout ce qu'il y a de mauvais au fond de l'homme ; il se demande si une musique à moitié composée de sentiments contre nature et d'un mélange d'éléments malsains ne nous est pas plus nuisible qu'utile ? Aussi la croit-il moins que tout autre art à l'abri du reproche d'avoir contribué à la dégénération actuelle. Il y a donc urgence, suivant lui, de rendre, par le retour à la simplicité et au naturel, aux nerfs, émoussés et détendus par la musique, l'élasticité dont ils ont besoin, et de vivifier de nouveau ce qui est près de s'éteindre, le pur amour de la musique pour elle-même et cette noblesse du goût qui demande à être épuré et relevé par la musique, non pas à être poussé et embourbé par elle dans la trivialité et ce qu'il y a de plus contraire à la nature⁴. On comprend très bien du reste que, dans l'antiquité, le siège de cette musique ramollie, de l'invasion de laquelle on se plaignait tant alors, fût Alexandrie, et qu'il y eût, entre la musique de cette ville et l'ancienne musique grecque, un rapport analogue à celui qui existe entre la musique italienne moderne, ainsi qu'une partie de la musique française actuelle, et la musique allemande du dix-huitième siècle.

Mais, si les Romains dégradèrent l'art, en permettant qu'il devint un instrument pour satisfaire le besoin de jouissances de leur sensualité, il faut leur laisser la gloire d'avoir su parfaitement l'exploiter dans ce sens. Ils ont, effectivement, tiré de là musique, comme de tous les autres arts, pour rehausser les jouissances de la vie et embellir l'existence, un parti beaucoup plus large qu'il n'est d'usage et

¹ Pseudo-Plutarque, *De mus.*, 15, 1. Cet écrit est, comme l'a montré Westphal (*Harmonie et mélodie*, p. 51 à 57), le premier essai d'un musicien platonisant, qui en avait copié la majeure partie, d'Aristoxène.

² Plutarque, *Quæst. conv.*, IX, 15, 17.

³ Pseudo-Plutarque, *De esu carniæ*, II, 2, 3.

⁴ Thibaut, *De la pureté dans l'art des sons*, 1825 ; 3^e éd. 1851, p. 10, etc., 77, 92, 112, etc.

ne serait même possible aujourd'hui. L'existence d'une institution telle que l'esclavage pouvait évidemment seule procurer les moyens de mettre la pratique de l'art, sur une aussi vaste échelle, au service du luxe ; cela n'était possible qu'au moyen de la facilité, alors existante, de faire apprendre, par l'ordre du maître., et sous la direction de régisseurs, à une multitude d'esclaves, et exercer, par ceux-ci en masse ces beaux-arts, que nous sommes habitués à considérer comme un produit précieux de facteurs dont la réunion est, polir nous, une chance rare et, partant, comme le plus beau fleuron du couronnement de notre vie intellectuelle. Parmi les armées d'esclaves des grands de Rome, esclaves originaires, en partie du moins, de pays parvenus à une civilisation très haute, il ne devait jamais y avoir défaut de sujets intelligents et bien doués, et dans les conditions de l'art antique il y avait, pour l'enseignement et pour l'apprentissage, beaucoup plus de facilité que dans celles de l'art moderne. Ainsi, il n'était pas difficile de recruter, sur les centaines ou les milliers d'esclaves d'une grande maison, des chapelles de chanteurs et de musiciens de toute espèce, ni de compléter celles-ci par l'acquisition, à prix d'argent, d'autres artistes, outre qu'il en passait aussi continuellement de mains en mains, par héritage ou donation¹. Chrysogone, le riche affranchi de Sylla, avait tant de musiciens, parmi ses esclaves, que tous les alentours de sa maison étaient remplis, jour et nuit, du bruit de leurs chants et de leurs flûtes². Quand les maîtres faisaient de petites excursions dans le voisinage, des chœurs de chanteurs et des bandes de musiciens les accompagnaient³.

Les villas, les villes d'eaux, les bains visités par le grand monde, retentissaient, jour et nuit, de chants mêlés au son des instruments⁴. Mécène se faisait bercer en sommeil par les doux accents de symphonies, exécutées à une certaine distance⁵ ; Caligula, trônant sur de magnifiques galères, par les douces vagues du golfe de Naples, également au bruit des chœurs et des instruments⁶. A table surtout, où l'on voulait jouir par tous les sens à la fois, la musique ne pouvait pas manquer⁷ ; l'usage s'en conserva jusque dans les derniers temps de l'antiquité⁸, parfois au désespoir des convives. Vous demandez, dit Martial (IX, 77, 3), comment on apprête le mieux un festin ? Eh bien ! c'est en laissant de côté le chant choral avec tout son accompagnement. Si, dans d'opulentes fêtes, des chœurs nombreux accompagnaient, de leur chant, les pas de belles Andalouses, dansant au son des castagnettes⁹, si, dans les gais repas d'un cercle de savants, des chanteurs et des chanteuses de nationalité grecque débitaient, au son de la

¹ Cicéron, *Div. in Cæcil.*, 17, 55 ; *in Verrem*, II, 5, 15, 64.

² Le même, *pro Roscio Amer.*, 4 5, 134.

³ Le même, *pro Milone*, 21.

⁴ Le même, *pro Cœlio*, 15. — Sénèque, *Lettres*, 51.

⁵ Sénèque, *Quare aliqua incommoda*, etc., c. III, 10.

⁶ Suétone, *Caligula*, ch. XXXVII.

⁷ Sénèque, *Vit. beat.*, c. XI, 4 : *Vide hos eosdem... aures vocum sono, spectaculis oculos, saporibus palatum suum delectantes* (Voyez-les contempler,... charmer leurs oreilles par le son des voix, leurs yeux par des spectacles, leur palais par des saveurs exquises). — Horace, *Art poétique*, 374 :

Ut gratas inter mensas symphonia discors.

Voir aussi le même *Odes*, III, 19, 18, pour le festin de Nasidiénus, où il n'y a point de musique.

⁸ Claudien, dans son *Éloge de Stilicon*, dit de celui-ci (II, 141) :

Nullo citharte convivia cantu,

Non pueris lasciva sonant.

Voir aussi Müller, *Gen. æv. Theodos.*, II, 7.

⁹ Juvénal, XI, 162.

cithare, des chansons de Sapho et d'Anacréon¹, Pline le Jeune aussi laisse, au seul invité qu'il convie à un frugal repas, le choix entre une lecture, une scène de comédie et un air de luth², et Martial, qui logeait et payait loyer à un troisième étage, promet à un ami de lui assaisonner, au moins d'un air de flûte courte, le plus que modeste repas qu'il avait à lui offrir³. Enfin, la description, non trop chargée sans doute, du festin de Trimalcion, dans Pétrone, d'une époque ; il est vrai, à laquelle on avait, partout, et affectait d'avoir éminemment l'amour de la musique, montre jusqu'à quel excès on poussait l'offre des jouissances musicales, dans les fêtes données par dei parvenus sans éducation. Là, le chant et la musique, accompagnaient tous les détails du service de la table et des convives, toutes les allées et venues des serviteurs, apportant et faisant circuler les mets, les moments employés à broser ou à essuyer les tables, et ainsi de suite, si bien que l'on s'y serait cru, non dans une maison particulière, mais au théâtre⁴.

La musique avait été d'usage ; à Rome, de tout temps, dans toutes les cérémonies du culte et tous les spectacles ; mais, quant à une distinction positive entre la musique sacrée et la profane, l'antiquité n'en a point connue⁵ et ne pouvait même en faire, vu que les spectacles faisaient partie du culte, et que celui-ci avait, généralement, un caractère de solennité portant à la réjouissance.

Peut-être. Mendelssohn est-il le compositeur moderne qui, dans son chœur de Saint-Paul, commençant par ces mots : *Dieux puissants, ayez-nous en grâce !* a le mieux réussi à rendre l'impression que devait produire la musique du culte antique, approximativement du moins et autant que le permettent, en général, les moyens de l'art moderne. Même aujourd'hui, dans l'Italie moderne, c'est à peine s'il existe encore, à Rome, une différence essentielle entre la musique religieuse et la musique profane ; à Naples, il n'y en a plus aucune. Avec la publicité nullement restreinte des spectacles, dans l'antiquité, les mélodies de théâtre devaient se répandre beaucoup plus vite et se propager bien davantage qu'il n'est possible actuellement, et l'on entendait le peuple chanter, dans les rues et sur les places publiques, les airs qu'il avait appris au théâtre⁶. Il y avait déjà, au temps de Cicéron, assez de connaisseurs qui, à la première note d'une ritournelle de flûte, savaient dire, tout de suite, si le morceau était tiré d'Antiope ou d'Andromaque, ce qui étonnait Cicéron lui-même⁷ ; le grand public aussi exerçait, dès lors, une critique acerbe contre les chanteurs, et ne laissait passer aucune faute⁸. De nos jours encore, le public de Rome est renommé, ainsi que redouté, pour la finesse de son oreille, et toute cantatrice tient à grand honneur

¹ Aulu-Gelle, XIX, 9, 3.

² Pline le Jeune, *Lettres*, I, 15.

³ Martial, V, 78.

⁴ Pétrone, *Satiricon*, 31-33, 35-36, 41, 47.

⁵ Voyez sur la musique, dans le culte romain, Marquardt, *Manuel*, V, 2, 414. — Ambros, dans son *Histoire de la musique*, I, p. 528, fait erreur en traduisant *ἱερὰ μουσική*, dans Julien (*Lettres*, 56), littéralement. Il ne s'agit là d'une musique divine que comme d'un art divin : de musique sacrée dans le sens moderne, il n'y en avait point alors.

⁶ Ovide, *Fastes*, III, 535 ; *Art d'aimer*, III, 317.

⁷ Cicéron, *Acad. prior*, II, 7, 20.

⁸ Cicéron, *De orat.*, III, 25, 98 : *Quanto molliores sunt et delicatiores in cantu flexiones et falsæ vocolæ quam certæ et severæ ! quibus tamen non modo âusteri sed, si sæpius fiunt, multitudo ipsa reclamât* (*Les modulations cadencées, les brillants et capricieux artifices de la voix sont d'une mélodie beaucoup plus flatteuse qu'un chant exact et régulier. Et toutefois, non seulement les juges austères mais la multitude elle-même se récrie contre ces agréments, s'ils sont prodigués avec excès*).

d'y avoir su plaire. Les progrès que l'intérêt pour la musique avait faits, sous l'empire, résultent le plus clairement du fait qu'il se donnait, alors déjà, des espèces de concerts ou représentations lyriques, sans le soutien d'aucune action dramatique, tandis que : telle avait été, en l'an 167 avant Jésus-Christ encore, l'extrême rudesse du public, à Rome, que les premiers joueurs de flûte grecs, avec leurs chœurs, n'avaient trouvé moyen de captiver son intérêt qu'en mettant en scène une espèce de rossade¹. Un siècle plus tard, c'était déjà quelque chose de très ordinaire que des musiciens virtuoses, des chanteurs s'accompagnant eux-mêmes sur la cithare (*citharèdes*), fussent applaudis à Rome. Ils y produisaient, suivant l'usage grec, dans le plus magnifique costume, vêtus d'une longue robe traînante et brodée d'or, couverts d'un manteau de pourpre avec des ornements des couleurs les plus diverses, une couronne d'or ornée de grosses et étincelantes pierres précieuses sur la tête, et la cithare artistement travaillée, avec des incrustations d'or et d'ivoire, à la main². A côté des citharèdes, d'autres artistes se faisaient entendre, au temps de l'empire, sans accompagnement de chant, sur divers instruments tels que, notamment, la cithare³ et ses différentes variétés⁴, la flûte, l'orgue⁵ et d'autres encore ; des chanteurs dramatiques ou tragédiens, dont les airs et les scènes lyriques, souvent chantés par eux sous le masque et en costume, étaient déjà placés sur la limite de la représentation dramatique, et des chanteurs lyriques proprement dits, faisaient de même⁶. Ceux-ci, probablement, entonnaient surtout des hymnes en l'honneur des dieux⁷, comme Néron, qui doit avoir chanté, aux jeux isthmiques, un hymne sur Neptune et Amphitrite et une courte chanson sur Mécerte et Leucothées⁸. On ne sait si les femmes virtuoses⁹ et les chanteuses qui, comme on l'a dit plus haut, charmaient le public à Alexandrie, se sont également produites en public à Rome. Une peinture murale d'Herculanum¹⁰ représente une scène de concert : au milieu est assis, en robe longue et brodée, un joueur de flûte, qui joue de la double flûte et bat la mesure du pied, avec le *scabillum* ; à droite, se tient debout une citharède, pinçant les cordes de la main gauche, et tenant le plectre de la main droite ; à gauche, est assise une cantatrice, qui tient une feuille de texte à la main et attend le moment de prendre son tour. Cette image, il est vrai, paraît être celle d'un concert public ; mais rien n'y offre une indication certaine quant au temps et au lieu où il fut donné. Des chœurs, chantant sans ou avec la coopération de chanteurs particuliers pour les solos, s'y produisaient, très souvent, avec divers accompagnements d'instruments, en partie très riches,

¹ Polybe, XXX, 13 ; Athénée, XIV, 4 (lors des jeux du triomphe de L. Anicius, en l'an de Rome 587).

² Auct. *ad Herennium*, IV, 47.- Voir aussi Cicéron, *De orat.*, II, 80, 330, et *Tusculanes*, V, 40, 116.

³ Suétone, *Domitien*, ch. IV (*psilocitharistæ*).

⁴ Comme le trigonon, déjà mentionné.

⁵ Suétone, *Néron*, ch. LIV : *Voverat... proditurum se... etiam hydraulam et chorulam et utricularium (il avait fait voeu... de paraître... et d'y jouer de l'orgue hydraulique, de la flûte et de la cornemuse)*. — On voit des joueurs d'orgue, sur des contorniates (Sabatier, *Descript. gén. des méd. cont.*, pl. X, 6. à 9). — Sur la mosaïque de Nennig, un musicien jouant du cor accompagne le joueur d'orgue.

⁶ *ᾠδοί*. — Suétone, *Néron*, ch. XLII : *Jocularia in defectionis duces carmina lasciveque modulata... etiam gesticulatus est (il chanta, avec accompagnement de gestes bouffons, contre les chefs de la defection, des vers plaisants)*.

⁷ Orelli, 2617 : *Ti. Claudius Glyptus hymnologus de campo Coelimontano*.

⁸ Pseudolucien, *Néron*, chap. III.

⁹ Orelli, 2609 (*citharœda*) ; 2610 (*χοραυλίς*).

¹⁰ *Ant. d. Ercol.*, V, 4, p. 201 ; Rouï et Barré, *Pompéji et Herculanum*, II, 13 ; Helbig, *Peintures murales*, p. 348, etc. (en allem.).

comme on l'a déjà fait remarquer¹. Que l'on exécutât des morceaux du genre de nos symphonies, sans parties de chant, dans les concerts publics, où ils servaient peut-être d'introduction aux solos d'instruments, cela est très bien possible, mais ne se trouve appuyé d'aucun témoignage positif².

Néron, qui avait lui-même le désir de briller, non seulement comme poète, mais aussi comme chanteur et citharède, fut le premier qui introduisit à Rome des *agons*, ou concours à la mode hellénique³, célébrés régulièrement, et dans lesquels les artistes voués aux muses se disputaient les prix. A la fête périodique, dite sacrée, instituée par lui en l'an 60, ces *agons*, ou concours de musique, étaient l'objet sur lequel se concentrait tout l'intérêt de la solennité. Sans choquer autant que les combats d'athlètes, ils rencontraient pourtant aussi de la désapprobation dans les cercles des conservateurs romains. La justice, disait-on, n'avait rien à y gagner, et les chevaliers ne vaqueront certes pas mieux à leur office de juges, après avoir écouté, en connaisseurs, un chant plein de mollesse et les sons fondants d'une musique tendre⁴. L'*agon* capitolin, toutefois, aussi déjà mentionné, et fondé en l'an 86 par Domitien, parvint à une considération beaucoup plus haute que le concours néronien, et réussit à s'y maintenir. Pour les représentations musicales qui y avaient lieu, Domitien fit construire, au champ de Mars, par le célèbre architecte Apollodore, un théâtre couvert, l'Odéon, qui pouvait contenir de 10.000 à 11.000 spectateurs, et comptait encore au quatrième siècle parmi les plus beaux édifices de Rome.

A cette fête, qui revenait tous les quatre ans, dans la saison d'été, on voyait, à côté des poètes, les chanteurs et les musiciens aspirer également à la couronne de feuilles de chêne, que l'empereur y conférait solennellement au vainqueur, de sa propre main, d'après la décision des juges. Cet honneur, la rareté et la majesté de la fête, ainsi qu'un auditoire formé des plus grands personnages de Rome, donnaient un prix et une importance sans pareils, dans le monde musical du temps, à ces joutes des chanteurs et des virtuoses. Y remporter le prix équivalait, par le fait, à se faire reconnaître comme le premier dans son art, non seulement à Rome, mais dans le monde entier. On voyait des artistes accourir des pays les plus lointains, de l'Asie et de l'Égypte, pour prendre part à te concours, et il existe, encore aujourd'hui, plusieurs monuments dont les inscriptions font connaître que tel ou tel musicien célèbre avait, lui aussi, remporté la couronne de Wagon capitolin. On mentionne notamment les concours pour le chant, la citharédique, le solo de la flûte pythique et les déclamations dramatiques ; les concours pour le jeu simple de la cithare, sans accompagnement, et la cithare chorale, introduits par Domitien, ne tardèrent pas à être supprimés.

Les musiciens exécutants n'étaient pas, dans l'antiquité, plus communs que maintenant, mais ils étaient probablement, d'ordinaire, en même temps compositeurs, à cette époque, attendu que le maniement des formes musicales

¹ Suétone, *Domitien*, ch. IV (*chorocitharistæ*). — Voir aussi Phèdre, V, 7, 25.

² Ainsi il est très possible, mais n'est nullement certain, d'après le texte, comme l'admettait Gysar (*Sur le cantique et le cœur*, p. 40), que les *cornicines atque tubarum concentus* de Juvénal (X, 210, etc.) fussent un prélude au solo du citharède. Le prélude du citharède même s'appelle principium (Suétone, *Néron*, ch. XXI). Cicéron aussi (*de Orat.*, II, 80, 325), dit : *Connexum autem ita sit principium consequenti orationi, ut non tamquam citharædi proœmium afflictum aliquod... videatur*.

³ Cyprien, *De spectac.* : *Græca illa certamina vel in cantibus, vel in fidibus, vel in vocibus, vel in viribus*.

⁴ Tacite, *Annales*, XIV, 20.

beaucoup plus simples et mieux arrêtées du temps ne pouvait, en général, offrir des difficultés aux personnes versées dans la musique. Ajoutons qu'ils étaient même parfois poètes, comme cela devait être, avec l'alliance bien plus étroite qui existait alors entre la poésie et la musique¹. Les plus célèbres virtuoses, tels que le chanteur Tigellius², de la cour d'Auguste, les citharèdes Ménécrate³ et Mésomède⁴, qui vivaient à celles de Néron et d'Adrien, brillaient dans le débit de morceaux de chant composés, ou du moins mis en musique par eux-mêmes. Des poésies de Mésomède il s'est conservé quelques restes, ainsi que la musique d'une de ses pièces de vers, de l'hymne de la Vengeance (*Némésis*)⁵.

Quant au genre, affecté par les musiciens virtuoses du temps de l'empire romain, il offrait beaucoup d'analogie avec ce qu'il est encore de nos jours. Parmi les exercices préparatoires, longs et pénibles, par lesquels on arrivait à la perfection, figurait notamment aussi le solfège, consistant dans la vocalisation des notes les plus profondes aux plus élevées⁶. En outre, les chanteurs artistes étaient tenus de s'astreindre à une manière de vivre réglée sévèrement et pleine de contrainte, mais réputée nécessaire pour former et pour fortifier la voix. Ils ménageaient leur gosier le plus possible, donnaient un temps de repos à la voix, après chaque effort, et se tenaient un mouchoir devant la bouche, quand ils étaient obligés de parler haut. Ils observaient une grande abstinence en toutes choses, même dans le manger et le boire, usaient de purgations et de frictions, se tenaient couchés sur le dos, avec des plaques de plomb pressées contre la poitrine, passaient certaines heures en promenades, se gardaient du soleil et du vent, du brouillard et de l'air sec, etc.⁷

Effectivement, il était nécessaire d'acquérir, pour chanter dans de grands espaces non couverts, une force de voix beaucoup plus grande et plus constante qu'il n'en faut aux chanteurs d'aujourd'hui. Et cependant citharèdes et tragédiens faisaient, en se produisant devant le public, quelquefois de tels efforts de voix qu'ils se rompaient un vaisseau⁸.

Les virtuoses, à partir du moment où leur développement artistique se trouvait accompli, étaient presque toujours en voyage, car il n'y avait aucune possibilité de procurer des positions fixes et durables à ces artistes, dans l'antiquité, où l'on ne connaissait pas les théâtres permanents, et où toutes les représentations n'avaient lieu qu'à l'occasion de fêtes particulières. Les virtuoses grecs faisaient notoirement et régulièrement des tournées, dans certains pas du moins, comme l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie, et étaient souvent honorés par des statues, le droit de cité et d'autres distinctions, dans les villes où ils avaient rencontré une admiration enthousiaste. Les mentions de statues élevées à des citharèdes, par exemple, abondent⁹. Les honoraires et les recettes des artistes considérables

¹ Voir, par exemple, l'inscription relative au poète et musicien, M. Semporius Nicocrate.

² Acro, Horace, *Satires*, I, 2, 3 : *Dicebatur in poematis suis placere vote non carminum probitate. Cantor optimus et modulator*, dans Horace, *Satires*, I, 3, 129.

³ Pétrone, *Satiricon*, ch. LXXIII : *Menecratis cantica*.

⁴ Eusèbe, *Chron.* ad. a. 146, p. Ch.-Suidas, v. *Mesomedes*, avec les notes de Bernhardt, et Jacobs, *Anthol.*, III, p. 6.

⁵ Ambros, I, 450.

⁶ Quintilien, XI, 3, 19, etc. : *Præparare ab imis sonis votera ad summos*.

⁷ Suétone, *Néron*, ch. XX, 25. — Galien, *De locis affectis*, VI, 6 ; éd. K., VIII, 451. — Infibulation (Celse, VII, 25, 3), et, pour des exemples, Martial, XI, 75, 3, et XIV, 215 ; Juvénal, VI, 379, etc. ; Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 151 (*fibulæ argentææ*).

⁸ Galien, *De locis affectis*, IV, 13, éd. K., VIII, 287.

⁹ Voir Kœhler, *Mélanges*, VI, 209 (en allem.), et Dion Cassius, LXIII, 8.

étaient très brillants. L'empereur Vespasien, si parcimonieux dans toutes les autres circonstances, ayant fait paraître aux jeux qu'il donna pour l'inauguration du théâtre de Marcellus, restauré par lui, plusieurs musiciens depuis longtemps éprouvés, y gratifia un tragédien de 400.000 sesterces d'honoraires ; les citharèdes Terpnus et Diodore reçurent de lui chacun 200.000 sesterces, quelques-uns 100.000 ; aucun n'eut moins de 40.000 sesterces, sans compter la distribution d'un grand nombre de couronnes d'or, qui accompagna ces largesses¹.

L'enseignement de la musique, dans les grandes maisons de Rome, était aussi très lucratif, et les honoraires des citharèdes et des chanteurs célèbres formaient un objet de dépit et d'envie pour les hommes de science et les gens de lettres². Martial qui, las de la stérilité de ses pénibles services de client, se réfugia pour quelque temps de la capitale à Imola (*Forum Cornelii*), écrit de cette résidence à ses amis qu'il ne reviendra à Rome que citharède³. Le même, plein d'amertume, conjure un père de ne point donner d'éducation scientifique à son fils, de ne pas lui laisser prendre en mains des livres de Cicéron ou de Virgile ; il lui conseille même de le déshériter, s'il s'avisait de vouloir faire des vers, tandis que, s'il s'agissait de faire apprendre à ce fils un art donnant du pain, il ne pourrait choisir mieux que la cithare ou la flûte⁴.

Naturellement, les virtuoses avaient une masse d'adorateurs enthousiastes des deux sexes. L'enthousiasme des femmes pour les chanteurs et les musiciens virtuoses a fourni amplement matière à l'amour du scandale, ainsi qu'à la satire et à l'épigramme. De riches et grandes dames possédaient des baguettes ayant servi aux célébrités de la cithare à toucher les cordes, et imprimaient des baisers sur ces précieux souvenirs ; elles offraient, à l'approche d'un concours où il y avait des prix à remporter, des sacrifices aux dieux pour le succès des artistes admirés par elles, et dont, à ce que l'on prétendait, elles payaient les faveurs très cher, comme on l'a vu par maint exemple. Dans les cercles de la haute société, à plusieurs cours même, les virtuoses étaient des hôtes honorés et que l'on récompensait richement. Le triumvir Marc-Antoine conféra le mandat de lever les impôts dans quatre villes, sous l'escorte d'un détachement de troupes, au très célèbre citharède Anaxénore, que la ville de ses pères, Magnésie sur le Méandre, avait distingué en l'honorant d'un sacerdoce et lui érigeant des monuments publics⁵. Le chanteur et joueur de flûte Tigellius, de la Sardaigne, qui avait déjà appartenu au cercle des familiers de César, était également bien vu aux cours de Cléopâtre et d'Auguste. Le tragédien ou chanteur dramatique Apelle d'Ascalon, favori très influent de Caligula, tomba en disgrâce pour avoir mis de l'hésitation dans sa réponse à la question de l'empereur : Lequel des deux lui paraissait le plus grand, de Jupiter ou de Caligula ? Ce prince le fit fouetter, tout en accompagnant les cris que poussait ce malheureux de l'éloge, de sa voix, encore extrêmement agréable jusque dans les hurlements que lui arrachait la douleur. Néron fit présent au citharède Ménécrate d'un palais et d'une grande propriété⁶. Le compositeur et poète mentionné plus haut ; Mésomède de Crète, affranchi et favori d'Adrien, sur le bel Antinoüs duquel il fit un poème de

¹ Suétone, *Vespasien*, ch. XIX.

² Juvénal, VII, 175, etc.

³ Martial, III, 4.

⁴ Le même, V, 68.

⁵ Strabon, XIV, 41, p. 648 C.

⁶ Suétone, *Néron*, chap. XXX.

louanges, recevait un traitement, que le successeur d'Adrien jugea à propos de réduire¹.

Cet intérêt si vif et si flatteur, accompagné de faveurs multiples, ne pouvait avoir d'autre effet que de nourrir et développer de plus en plus les caprices, la vanité et l'orgueil des artistes. Le fabuliste Phèdre trouve grand plaisir à raconter comment un de ces virtuoses, gonflés de leur importance, était récemment devenu, par sa ridicule vanité, l'objet de la risée générale. Le joueur de flûte Princeps (ce qui veut dire prince), qui accompagnait habituellement le célèbre danseur de pantomime Bathylle, l'affranchi de Mécène et l'inventeur, du genre comique de la pantomime, avait eu la jambe cassée, dans un changement de décoration, par suite de sa propre imprudence, ou du renversement d'une coulisse. Il s'ensuivit qu'il fut obligé de garder le lit plusieurs mois, pendant lesquels le public, ami des arts, regretta de se voir privé de son jeu. Quand il se retrouva en état de marcher tant bien que mal, un homme de la haute société, donnant un spectacle, le décida à y paraître. Le rideau tomba², les roulements de tonnerre se firent entendre, et les dieux parièrent selon l'usage, le spectacle consistant, paraît-il, en une de ces pièces allégoriques que l'on jouait aux fêtes populaires ; puis, le chœur se mit à entonner un cantique dont notre virtuose entendait pour la première fois le texte, commençant par ces mots : *Éclate en chants d'allégresse, Rome, car sain et sauf est ton prince !* Aussitôt le public de se lever et d'applaudir. Princeps, croyant que ces applaudissements s'adressaient à sa personne, envoya de la main des baisers aux chevaliers qui, s'apercevant du singulier tour que lui jouait sa sottise d'imagination, demandèrent avec force éclats de rire la répétition du morceau. On le répéta en effet ; Princeps, pour saluer, s'incline jusqu'à terre, sur la scène, et les chevaliers applaudissent de nouveau, pour se moquer de lui. Le reste du public croit, d'abord, qu'il se porte aspirant à la couronne. Mais, quand on se fut rendu compte, au théâtre, de son intention réelle, cet impudent, qui avait osé s'attribuer des hommages rendus à la divine maison impériale, fut jeté à la porte, au milieu de l'indignation générale, sans le moindre égard pour le bel appareil de bandes blanches qui entourait sa jambe, les tuniques blanches et les souliers blancs qu'il portait³.

Déjà Horace regardait l'humeur capricieuse comme une particularité commune à tous les virtuoses. Tous les chanteurs, dit-il, ont le défaut de ne se laisser, quand ils sont avec leurs amis, persuader à chanter par aucune prière, tandis qu'ils ne peuvent jamais se décider à cesser de chanter, quand ils s'en mêlent sans y avoir été engagés. Il a notamment dépeint comme un type d'inconstance et d'humeur capricieuse ce Tigellius de Sardaigne qui avait causé tant de déplaisir à Cicéron, en l'an 45 avant Jésus-Christ, par son arrogante susceptibilité⁴. Auguste lui-même, qui savait exiger impérieusement, le pria souvent en vain de chanter, et paraît avoir supporté avec indulgence l'incivilité d'un artiste déjà gâté par César. La fantaisie de se faire entendre prenait-elle au contraire à son protégé, celui-ci chantait son *Io Bacchus* de la première à la dernière entrée d'un repas, sur tous les tons. Il était, d'ailleurs, plein d'inconséquence en tout. Tantôt il courait comme s'il avait voulu prendre la fuite, tantôt il marchait gravement comme dans une procession, tantôt il avait deux cents esclaves, tantôt il n'en

¹ Bæhr dans l'*Encyclopédie de Stuttgart*, t. IV, 1874. — Suidas s. v. *Vita Antonini Pij*, c. VII.

² A Rome, on baissait le rideau pour découvrir la scène, au lieu de le lever, comme il est d'usage aujourd'hui.

³ Phèdre, V, 7.

⁴ Cicéron, *Ad fam.*, VII, 24 ; voir aussi *ad Atticum*, XIII, 49 à 51.

gardait que dix. Fanfaron, parfois jusqu'au plus haut degré, il avait des moments où il bornait tous ses désirs à la possession d'une table à trois pieds, d'une salière et d'une toge de bure, pour se tenir chaud. Reçevait-il ensuite un million en cadeau, au bout de cinq jours il n'en restait plus rien dans sa caisse. Il dissipait à pleines mains des richesses facilement acquises, et réunissait autour de lui, par sa libéralité, une cour de charlatans, de mendiants, de danseuses, de musiciennes des rues et de bouffons. Il passait les nuits en veillées, qui duraient jusqu'au point du jour, et dormait ensuite jusqu'à la fin de la journée¹.

L'envie et la jalousie mutuelles des artistes étaient surtout entretenues par les concours de musique, dans lesquels ils se disputaient le prix. Les rivaux s'y observaient mutuellement et cherchaient à se gagner les uns les autres, pendant qu'ils se déchiraient en secret ; parfois ils venaient aussi à s'injurier publiquement. Quant aux compétiteurs dangereux, on cherchait à les écarter par la corruption, ou à les mettre hors d'état de nuire. Vis-à-vis des juges du concours et en face du public, on affichait les égards les plus révérencieux². Néron, qui observait avec une scrupuleuse exactitude les prescriptions d'usage pour les citharèdes, paraissant devant le public, au point que, par exemple, étant fatigué même, il ne s'asseyait point, ne crachait pas, ne s'essuyait le front qu'avec la main ou avec son habit³, commençait toujours par apostropher le peuple en ces termes : *Messeigneurs, veuillez me prêter une oreille favorable !* ⁴ A la fin du morceau, on se recommandait de nouveau, en fléchissant les genoux et saluant de la main en signe d'hommage, à la faveur de l'auditoire et on attendait sort arrêt avec une appréhension simulée ou réelle⁵.

Les virtuoses, même les plus célèbres, n'abordaient pas facilement la scène, sans avoir pourvu d'avance à des applaudissements payés. Si une pareille précaution se trouvait être excusable quelque part, c'était, même abstraction faite des égards commandés par la compétition au prix, chez des artistes obligés de se faire entendre devant des milliers d'auditeurs de la basse classe, nullement chiches de manifestations de leur déplaisir : aussi, les citharèdes n'avaient-ils que trop souvent le malheur d'être hués au théâtre de Pompée⁶, ce qui justifiait leur air tremblant à l'entrée en scène⁷. Il est certain que le nombre des gens n'ayant pas d'autre métier que celui d'applaudir un Canus ou un Glaphyrus, n'était pas petit à Rome, et que la claque y passait pour un métier lucratif⁸.

Une impressionnabilité si vive et si générale que celle du public de Rome, pour la musique, devait, nécessairement aussi, conduire au dilettantisme dans l'exécution musicale. Certes, le vieux préjugé romain, qui regardait comme malséant pour l'homme libre, l'homme de qualité surtout, non seulement d'acquiescer une habileté professionnelle au chant et au jeu, mais déjà que l'on s'occupât seulement de pareils arts pour son amusement, s'était longtemps élevé

¹ Horace, *Satires*, I, 3, 1 à 19 et I, 2, 1 à 4.

² Suétone, *Néron*, ch. XXIII. — Voir aussi Dion Cassius, LXIII, 9.

³ Tacite, *Annales*, XVI, 4. — Suétone, *Néron*, ch. XXIV.

⁴ Dion Cassius, LXI, 20.

⁵ Tacite, *ibidem*.

⁶ Martial, XIV, 166 (*cithara*) :

De Pompejano sæpe est ejecla teatro,

Quæ duxit silvas detinuitque feras.

(*Elle fut bien souvent repoussée du théâtre de Pompée, cette lyre qui se faisait suivre des forêts et qui attirait les bêtes fauves.*)

⁷ Epictète, *Diss.*, II, 16, 9.

⁸ Martial, IV, 5, 8.

contre cette mode. Mais, depuis longtemps aussi, l'ancienne sévérité avait, par suite de l'influence progressive de la culture et des mœurs grecques, fait place, également en ce point, à une tolérance de plus en plus large. Déjà du temps des Gracques, il y avait à Rome des écoles de danse et de chant, fréquentées par de jeunes garçons et de jeunes filles de bonne famille, de noble maison même, au grand déplaisir, il est vrai, des personnes à principes plus austères¹. Mais on ne tarda pas à juger cette pratique avec plus d'indulgence, au moins quand il s'agissait de l'application à l'art et à l'exercice du chant. Cicéron, dans un dialogue rapporté à l'an 91 avant Jésus-Christ, fait dire à un des premiers personnages de la Rome d'alors, l'orateur L. Licinius Crassus, qui avait été consul en 95 et censeur en 92, et cela en termes exempts de l'ombre même d'une désapprobation, que son ami, le chevalier Numérius Furius, un père de famille, pratiquait encore dans l'occasion, en amateur, l'art du chant, qu'il avait appris enfant². Il est vrai que si un homme dans la position de Sylla, non seulement admettait des acteurs dans sa société, mais ne dédaignait pas l'éloge qui le déclarait excellent chanteur lui-même³, cela ne pouvait manquer de choquer beaucoup, attendu que Cornélius Népos encore fait ressortir, en parlant des différences entre les mœurs et les idées des Grecs et celles des Romains, que, dans l'opinion de ceux-ci, il ne sied pas à un homme haut placé d'exercer la musique⁴. La jeunesse, à la fois élégante et corrompue, du parti de Catilina, s'entendait à merveille, d'après Cicéron, à faire l'amour, à chanter, à pincer les cordes et à danser⁵. Ainsi, le dilettantisme en musique était, sans doute, alors aussi blâmé, en toutes circonstances, par bien des personnes ; mais l'application à la théorie de cet art ne devait plus être chose rare en ce temps-là, puisque déjà Varron l'admit dans le cycle des sciences formant la base du cadre général d'une éducation complète. C'est depuis le commencement de l'empire, sans doute, que non seulement la théorie de la musique était généralement comptée parmi les objets de l'enseignement supérieur⁶, mais qu'il devait être aussi devenu très commun d'apprendre le chant et l'art de jouer des instruments à cordes aux garçons, pour compléter leur éducation. Columelle mentionne des écoles de musiciens, à côté de celles des rhéteurs et des mathématiciens⁷. Titus, qui fut élevé à la cour de Claude, conjointement avec le fils de celui-ci, Britannicus, et eut, dans les mêmes sciences, les leçons des mêmes maîtres, fit des progrès rapides dans toutes les branches. Il n'était pas seulement versé dans l'éloquence et la poésie des deux langues, il l'était aussi en musique, chantant et jouant de la cithare habilement et d'une manière agréable⁸. Britannicus (né le 13 février 41), qui excita la jalousie de Néron par la possession d'une voix meilleure que celle de ce prince⁹, avait lui aussi reçu une éducation musicale. A la fête des Saturnales, en décembre 54, Néron, élu roi par le sort dans la société des

¹ Macrobe, *Saturnales*, II, 10.

² Cicéron (*De orat.*, III, 23, 86 et 87) dit, à propos de la distinction entre les amateurs et les artistes : *Valerius cottidie cantabat, crat cuira scenicus, quia faceret aliud ? (Valérius passait sa vie à chanter : qu'aurait-il pu faire ? il était acteur)...* Puis : *At Numerius Furius, familiaris noster, quum est commodum, cantat. Est enim paterfamilias, est eques Romanus, puer didicit quod discendum fuit (Mais notre ami Numérius Furius ne chante que dans l'occasion : c'est un père de famille, un chevalier romain ; il a, dans sa jeunesse, appris de la musique ce qu'il convient d'en apprendre).*

³ Macrobe, *l. c.*

⁴ Cornélius Népos, *præf.*

⁵ Cicéron, *Catilinaires*, II, 10, 23.

⁶ Sénèque, *Lettres*, 88, 9. — Quintilien, I, 10, 22.

⁷ Columelle, *R. R.*, I, *præf.* 5.

⁸ Suétone, *Titus*, ch. IIII.

⁹ Le même, *Néron*, ch. XXXIII.

compagnons de son âge, enjoignit au jeune Britannicus, qui n'avait pas encore quatorze ans, de s'avancer et de chanter un air, dans l'espoir de le ridiculiser. Mais Britannicus, non déconcerté, se mit à chanter une poésie contenant des allusions très claires à sa spoliation du droit au trône. L'émotion générale que produisit ce chant aigrit davantage la haine de Néron et fut ce qui détermina immédiatement et, en dernier lieu, l'année suivante, l'abominable assassinat de cet adolescent, qui donnait de si belles espérances¹. Quant à Néron, Suétone dit, expressément (*Néron*, xx), qu'on l'avait appliqué à l'étude de la musique comme à celle des autres branches de l'enseignement. Parmi les maîtres de Marc-Aurèle on nomme Andron comme le professeur qui lui enseigna la musique, en même temps que les mathématiques². De Commode, son biographe dit qu'il n'avait profité en rien de l'enseignement scientifique des meilleurs maîtres, mais que, d'un autre côté, il avait montré, dès l'enfance, du talent pour des choses qui s'accordent mal avec la dignité impériale, telles que l'art de modeler des coupes, la danse et le chant³.

Chez les jeunes filles on attachait naturellement, de tout temps, encore plus d'importance à l'instruction musicale que chez les garçons. Des musiciens célèbres, comme Démétrius et Tigellius, passaient, déjà du temps d'Horace, une grande partie de leurs journées à côté des fauteuils de leurs belles élèves⁴. Celles-ci apprenaient non seulement à chanter, mais aussi à jouer de la cithare et des autres instruments à cordes, et il paraît qu'elles acquéraient très souvent l'habileté nécessaire polir chanter et accompagner des textes, fournis par un poète, d'après des mélodies composées par elles-mêmes. Cela n'était, sans doute, pas aussi difficile qu'aujourd'hui, les formes de la musique des anciens étant, comme on l'a déjà fait remarquer, beaucoup mieux arrêtées et plus faciles à manier, de sorte que l'on pouvait alors apprendre, avec de l'application, bien des choses pour lesquelles il faut aujourd'hui, sinon le génie créateur, au moins du talent. Des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles accompagnaient, selon toute probabilité, assez souvent de leur chant les solennités religieuses. Catulle a composé, pour un de ces doubles chœurs, un hymne en l'honneur de Diane⁵. Aux jeux séculaires, la cantate de circonstance était chantée dans le temple d'Apollon palatin, en latin et en grec, par trois bandes de neuf garçons chacune, et le même nombre de petites filles⁶. Aux obsèques d'Auguste, des enfants des deux sexes des plus grandes familles chantèrent l'éloge funèbre du défunt⁷ ; à la fête mortuaire précédant les apothéoses des empereurs, un chœur de nobles garçons et un chœur de dames nobles chantaient aussi, à côté de la bière, au Forum, suivant Hérodien, l'éloge en vers du défunt, sur des mélodies plaintives et solennelles⁸. Il y avait même des occasions dans lesquelles, loin de tirer à conséquence, il était même de rigueur, pour des hommes de qualité, de chanter en public. Un homme aussi sérieux et rigide que Thrasée Pétus n'avait-il pas, à un spectacle antique et solennel, ne revenant que tous les trente ans, à

¹ Tacite, *Annales*, XIII, 15.

² *Histoire Auguste, Vita M. Antonini*, c. II.

³ *Ibidem, Vita Commodi*, c. I.

⁴ Horace, *Satires*, I, 10, 9S.

⁵ Catulle, C. XXXIII.

⁶ Marquardt, IV, 340.

⁷ Suétone, *Auguste*, ch. C.

⁸ Hérodien, IV, 2, 5.

Padoue, ville de ses pères, chanté, et même en costume, une scène de tragédie¹ ?

Le dilettantisme musical des femmes et des jeunes filles n'avait, anciennement, aussi été approuvé que jusqu'à un certain point par les hommes se piquant de rigidité. Salluste encore se place à ce point de vue, quand il dit de Sempronia, liée avec Catilina, qu'elle chantait avec plus d'art qu'il ne fallait pour une honnête femme². Mais plus tard, selon toute apparence, non seulement tout blâme de l'espèce cessa complètement, mais l'habileté musicale fut comptée, généralement, parmi les conditions indispensables de toute bonne éducation féminine. Stace fait sonner, parmi les avantages par lesquels sa belle-fille mériterait de trouver un mari, qu'elle savait jouer du luth et chanter les vers de son beau-père sur des mélodies de sa propre composition, et Pline le Jeune fait un éloge semblable de sa troisième femme. Lucien porte aux nues le chant et le jeu de cordes de la maîtresse de Lucius Verus, la belle Smyrniote Panthée. Il la compare aux muses et aux sirènes. *Devant cette voix, dit-il, le rossignol est réduit au silence ; c'est un chant comme on ne peut l'entendre que d'Une bouche aussi belle. Son chant le plus parfait est celui qu'elle accompagne de la cithare : cette observation stricte et toujours correcte de la mélodie (ἀρμωρία), maintenant invariablement le texte et la cadence du chant, qui s'élève et s'abaisse tour à tour ; cet accord de la cithare avec la voix, ce plectre toujours en mesure avec le gosier, cette euphonie de la modulation : tout cela ce sont des qualités portées, chez elle, à une perfection à laquelle ni Orphée, ni Amphion, n'eussent jamais pu se flatter d'atteindre*³.

Même le dilettantisme musical des hommes ne paraît plus avoir rencontré, du temps d'Auguste, qu'une opposition partielle de contradicteurs isolés. Effectivement, le seul écrivain qui le désapprouve, après la chute de la république, est Sénèque l'Ancien, ce rigide partisan de la simplicité et de l'austérité des vieilles mœurs. Il déplore que les nobles études soient négligées, que le soin d'intérêts pires que l'oisiveté se soit emparé des esprits et que les occupations malséantes du chant et de la danse prennent tout le temps d'une jeunesse efféminée⁴. Le blâme de Sénèque le Jeune, dans un écrit composé sous le règne de Claude, n'est dirigé que contre l'exagération de ce dilettantisme. Les amateurs passionnés de musique, d'après son dire, passaient toute la journée à écouter, à chanter et à composer des airs ; ils torturaient leur voix par des modulations artificielles, de manière à la faire dévier de son expression naturelle, battaient constamment la mesure avec leurs doigts, en accompagnement du morceau qu'ils avaient en tête, et ne pouvaient s'empêcher de fredonner une mélodie, même dans les occasions qui portaient le plus au sérieux et à la tristesse⁵. Manilius déjà faisait un portrait semblable de l'amateur de musique, relevant, dans les orgies, le plaisir des libations de vin par les douceurs du chant, murmurant des chansons entre ses dents, au milieu du travail et des affaires, et revenant toujours au chant, pour charmer ses loisirs, quand il est seul⁶.

Nombre d'autres passages et données confirment les grands progrès qu'avait faits à Rome, chez les hommes, depuis le commencement de l'empire, le

¹ Tacite, *Annales*, XVI, 21 ; Dion Cassius, LXII, 26.

² Salluste, *Bellum Catilinarium*, c. XXV.

³ Lucien, *Imag.*, 13, etc.

⁴ Sénèque, *Controv.*, I, proœmium.

⁵ *Ibidem*, *De brevitate vitæ*, c. III, 4.

⁶ Manilius, V, 329 ; etc.

dilettantisme musical. Avec une belle voix on pouvait espérer de plaire aux dames¹, comme chanteur accompli, de trouver accès dans la bonne société². En général, il paraît que l'on estimait le talent musical particulièrement en raison de sa va-leur pour la sociabilité³. Dans Pétrone, Trimalcion engage un de ses invités, qui jadis passait pour un bon chanteur, à régaler la société d'un morceau ; mais l'invité s'excuse en exprimant le regret de ne plus pouvoir chanter, après avoir, il est vrai, tant chanté dans sa jeunesse qu'il avait failli en devenir poitrinaire. Trimalcion lui-même estropie les airs de Ménécrate, citharède et compositeur célèbre du temps de Néron⁴. Chez Martial, le dilettante universel qui fait tout gentiment, mais ne sait rien faire de bon, chante aussi gentiment et joue gentiment de la lyre⁵.

Ce dilettantisme paraît avoir été très répandu aussi dans les hautes régions de la société. C. Calpurnius Pison, le chef de la conjuration tramée contre Néron en l'an 65, jouait, ainsi que l'assure une poésie faite à sa louange, de la lyre dans une perfection à faire croire qu'il avait eu des leçons d'Apollon lui-même ; et il n'eut, dans un temps de paix, point à rougir de s'occuper de cet art, car Achille lui-même n'avait-il pas fait vibrer les cordes de la même main qui dardait sa terrible lance contre les ennemis⁶ ? Le nombre des empereurs desquels on rapporte qu'ils pratiquaient la musique vocale ou instrumentale en amateurs, est étonnamment grand. Adrien était tout fier de son habileté à chanter et à jouer de la cithare⁷, et Fronton, qui appuie des exemples d'empereurs antérieurs sa recommandation à Marc-Aurèle de bien jouir des loisirs de son séjour à Alsium (port d'Étrurie), dit de lui qu'il trouvait, à côté des soucis du gouvernement, encore du temps pour s'occuper d'autres choses, qu'il était notamment un ami d'excellents repas et aimait à s'appliquer à des compositions, ainsi qu'à s'entourer de joueurs de flûte⁸. Caracalla cultivait aussi la citharédique et fit ériger un monument au célèbre citharède Mésomède, qui avait brillé aux cours d'Adrien et d'Antonin le Pieux⁹. Élagabale chantait aussi avec accompagnement de flûte (c'est-à-dire des scènes dramatiques), sonnait de la trompette, jouait de la pandure, espèce d'instrument à cordes, et touchait de l'orgue¹⁰. Alexandre Sévère, aimant pareillement la musique, jouait de la lyre, de la flûte et de l'orgue, ainsi que de la trompette, sur laquelle il ne se fit pourtant plus entendre comme empereur¹¹. On voit que la cithare n'était pas le seul instrument dont jouassent les amateurs, bien qu'elle fût, indubitablement, celui qu'ils cultivaient le plus, d'ordinaire. Néron avait fait vœu, pour le cas où il réussirait à maîtriser la révolte qui avait éclaté contre lui, de se faire entendre sur l'orgue hydraulique, la cornemuse et la flûte chorale, aux jeux par lesquels on fêterait la victoire ; après une délibération précipitée, il promena les grands, qu'il avait fait appeler auprès de lui, au moment du danger le plus imminent, pendant tout le reste de la journée au milieu d'une ex-position d'orgues hydrauliques d'invention nouvelle, leur expliquant lui-même le mécanisme et les difficultés particulières de chaque

¹ Ovide, *Art d'aimer*, I, 595.

² Horace, *Satires*, I, 9, 25.

³ Manilius, IV, 525, etc. ; V, 329.

⁴ Pétrone, *Satiricon*, ch. LXIV et LXXIII.

⁵ Martial, II, 7.

⁶ C. in *Pisonem*, 166 à 177.

⁷ *Vie d'Adrien*, ch. XIV.

⁸ Fronton, *fer. Als.*, 3, éd. Naber, p. 229.

⁹ Dion Cassius, LXXVII, 13.

¹⁰ *Vie d'Élagabale*, ch. XXXII.

¹¹ *Vie d'Alexandre Sévère*, ch. XXVII.

instrument¹. L. Norbanus Flaccus était un zélé joueur de trompette et s'exerçait avec assiduité sur son instrument, si bien qu'il en sonna dans la matinée même du jour où il prit possession du consulat, le 1er janvier de l'an 19 de notre ère. Mais la multitude assemblée devant son palais, pour le complimenter, trouva de mauvais augure que l'on entendit le consul proférer un signal de guerre². Il va sans dire que l'exemple des empereurs contribuait à propager ce dilettantisme, notamment dans les hautes classes.

D'après les termes dans lesquels tous ces cas nous ont été rapportés, il est clair que, dans les fantaisies musicales de Néron, ce qui paraissait indigne et honteux à ses contemporains, ce n'était ni son goût prononcé d'amateur pour la musique, ni l'exercice de ce dilettantisme, mais précisément le parti pris de vouloir être regardé, non comme un simple amateur, mais comme un artiste de profession, le fait qu'il osât se produire publiquement, et la manière dont il livrait son jeu au jugement du public. La conviction d'être né artiste le domina, toute sa vie durant, avec la persistance d'une idée fixe ; et c'est en répétant continuellement ces mots : *Quel artiste le monde perd en moi !* Qu'il est mort, comme on sait. Quand éclata la révolte dirigée contre lui, rien ne le mit, paraît-il, hors de lui comme une proclamation de Vindex, dans laquelle on l'appelait mauvais citharède. Il considérait la fausseté de ce reproche, lui déniait la connaissance d'un art qu'il exerçait en virtuose, comme la meilleure preuve de la fausseté pareille des autres accusations de ses adversaires, et ne cessait pas de demander à ses courtisans s'ils connaissaient un citharède meilleur que lui. Des astrologues lui ayant prédit qu'il serait déposé un jour, il fit cette réponse, qui courut partout à Rome : *Mon art chéri m'aidera bien alors à me tirer d'affaire*³. A peine devenu empereur, il fit appeler Terpnus, le plus célèbre des citharèdes d'alors, le fit chanter et jouer devant lui jour par jour, après table, jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, et s'appliqua, par des études et des exercices incessants, ainsi que par la plus stricte observance de toutes les prescriptions diététiques d'usage, à former sa voix, naturellement sourde et grêle⁴. Puis il se produisit comme citharède pour la première fois en l'année 59, la cinquième de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, dans son jardin et son palais de la rive droite du Tibre⁵, ensuite en l'an 64 dans la *ville grecque* de Naples⁶, et seulement l'année suivante devant le grand public de Rome, lors du concours institué par lui-même, au théâtre de Pompée⁷. Vers la fin de l'année 66, il entreprit sa tournée d'artiste en Grèce, d'où il ne revint, probablement, que vers la fin de l'année suivante⁸.

A côté des morceaux citharédiques, c'était la récitation semi dramatique, en costume et sous le masque, de solos de tragédie qu'il pratiquait de préférence en public. Probablement il était aussi, comme les citharèdes paraissent l'avoir été d'ordinaire, compositeur lui-même, ce que semble indiquer, mais avec peu de certitude, un passage de Philostrate⁹. Toute une armée, parfaitement dressée et organisée, d'applaudisseurs et de claqueurs, était chargée de l'applaudir, toutes

¹ Suétone, *Néron*, ch. XLI, LIV.

² Dion Cassius, LVII, 18.

³ Suétone, *Néron*, ch. XLIX, XLI, XL.

⁴ *Ibidem*, ch. XI ; Dion Cassius, LXI, 20.

⁵ Tacite, *Annales*, XIV, 14 ; etc. ; Dion Cassius, LXI, 20 ; Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 19.

⁶ Tacite, *Annales*, XV, 33.

⁷ *Ibidem*, XVI, 4.

⁸ Haackh, *Encyclopédie de Stuttgart*, V, 583, etc.

⁹ *Vie d'Apollonius de Tyane*, IV, 39, p. 82, éd. K.

les fois qu'il paraissait. Là aussi, comme dans bien d'autres circonstances de l'histoire de ce temps, l'affreux venait souvent se mêler au burlesque. Des espions étaient partout aux écoutes, et malheur à celui qui n'avait pas applaudi suffisamment, qui s'était esquivé avant que l'empereur n'eût fini de chanter, à qui s'était endormi ou avait négligé, quand des affections catarrhales régnaient à Rome, d'offrir des sacrifices et de faire des vœux pour la *céleste* voix de l'empereur. Il risquait fort de payer de la plus profonde disgrâce, où de sa vie même, toute imprudence qui froissait le maître absolu du monde romain dans ce qu'il y avait de plus dangereux à irriter chez lui, l'extrême susceptibilité de son amour-propre d'artiste.

Les rapports sur l'état de civilisation de l'époque écoulée depuis les premières périodes décennales du troisième siècle jusque vers la fin du quatrième, sont extrêmement maigres. Sur les derniers temps de l'antiquité, nous savons au moins que l'amour de la musique y était très répandu, dans la société païenne comme dans la société chrétienne. En effet, Ammien Marcellin nous apprend que les palais de Rome, autrefois célèbres pour le culte des sciences, maintenant remplis du besoin de distraction d'une molle oisiveté, retentissaient de chants, ainsi que du jeu des instruments à cordes. Le chanteur, dit-il, y va et vient à la place du philosophe, le professeur de musique à celle du professeur d'éloquence, et on n'y voit que des instruments de musique de toute espèce, pendant que les bibliothèques sont fermées comme des tombeaux¹. A Constantinople, saint Jean Chrysostome adressait, de la chaire, à ses ouailles cette question : *Qui de vous serait en état de réciter un psaume ou quelque autre morceau des saintes Écritures, si on l'y invitait ? mais que l'on vous demandât des airs diaboliques, des chansons galantes et obscènes, on en trouverait beaucoup parmi vous, qui, parfaitement au courant de tout cela, s'exécuteraient avec le plus grand plaisir*². La décadence générale de la culture antique, dans ces temps-là, autorise d'ailleurs la supposition que cette condamnation de la musique n'était pas seulement justifiée du point de vue chrétien, que cet art ne visait, évidemment, qu'à procurer aux sens des jouissances frivoles, et que la musique de théâtre, notamment, avec la domination absolue de la pantomime sur la scène, n'avait que le but trivial de chatouiller les oreilles.

Plus la musique avait perdu de son caractère sérieux et de sa dignité, plus il devait paraître scabreux de l'appliquer au culte chrétien, dont le chant d'église constituait cependant, dès l'origine, un élément essentiel ; on avait du moins de bonnes raisons pour craindre qu'elle ne le profanât. Saint Jérôme avertit ceux dont l'office est de chanter à l'église, de ne point élever leurs chants vers Dieu par la voix, mais par le cœur ; de ne point assouplir outre mesure leur poitrine et leur gosier à force de douceurs, à la manière des tragédiens, pour que l'on n'entende pas, dans l'église, des mélodies et des airs de théâtre³. Beaucoup de personnes, pour la même raison, se formalisèrent du chant des femmes à l'église. Pour la plupart, dit Isidore de Péluse⁴, cela aussi devient une occasion de péché, ces gens ne trouvant, au lieu de se sentir contrits, par les psaumes divins, qu'un stimulant de la passion dans la suavité de la mélodie, et ne faisant pas de

¹ Ammien Marcellin, XIV, 6, 18.

² P. E. Muller, *De gen. æv. Theodos.*, II, 123.

³ Forkel, *Histoire générale de la musique*, II, 151 (en allem.). — Saint Jérôme, dans l'*épître aux Éphésiens*, ch. V.

⁴ *Épist.*, I, 90. — Forkel, II, 140.

celle-ci plus de cas que de chants de théâtre. Pour se rendre agréable à Dieu, conclut-il, il faudrait défendre aux femmes, abusant ainsi d'un don céleste, de chanter à l'église, et même de séjourner dans la ville. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, mort en 386, ne voulait absolument pas admettre que les femmes chantassent, l'apôtre saint Paul leur ayant imposé le devoir du silence dans la commune. Aux ascètes, trouver du plaisir à la musique, apparaissait comme une envie charnelle des plus condamnables. Saint Augustin, qui était très impressionnable à la musique, et versait souvent des larmes, en entendant les hymnes de saint Ambroise, se faisait, par cette raison même, scrupule de s'abandonner à ces sensations, et craignait que la teneur de ces chants ne trouvât accès chez lui, à la faveur de ces sons, si flatteurs pour l'oreille. Dans ces moments-là, il désirait que tout chant suave fût banni de l'église, et qu'on y récitât les psaumes, comme saint Athanase l'avait introduit à Alexandrie, plutôt que de les chanter¹. Dans l'Église d'Occident, le plus ardent promoteur du chant d'église fut saint Ambroise, comme l'avait été saint Basile dans celle d'Orient. Il n'entendait pas, il est vrai, que les chants de perdition de ces coloratures (*chromata*) de théâtre, qui disposent le cœur à l'amour sensuel, dussent charmer les chrétiens, mais il avait d'autant plus en haute estime le plain-chant, qui édifie véritablement. *Qu'y a-t-il de plus suave qu'un psaume ? dit-il ; n'est-ce pas à la fois la louange de Dieu et la profession de foi la mieux sonnante ? L'apôtre a bien recommandé aux femmes le silence à l'église ; mais les psaumes, elles les chantent très bien. Or tout âge, ainsi que tout sexe, est bon pour chanter des psaumes. Les vieillards, en les chantant, se démettent de la sévérité de leur âge, les hommes plus jeunes les chantent sans encourir le reproche de mollesse, les adolescents, sans danger pour l'impressionnabilité de leur âge et sans tentation de volupté, les tendres jeunes filles sans préjudice de leur pudeur féminine ; les vierges et les femmes mariées, enfin, font retentir mélodieusement, sans s'écarter de la décence, avec une dignité grave. et toute la suavité des riches accents de leurs voix, l'hymne du Seigneur. Aussi que de peine on a à obtenir le silence du peuple à l'église, quand on s'y borne à la simple lecture ; mais que le chant du psaume se fasse entendre, tout le monde aussitôt se tait².*

Cependant, le souvenir de l'origine et du caractère païens de la musique s'effaça de plus en plus, à mesure qu'une nouvelle substance se répandit dans les anciennes formes ; et, comme elles se sont trouvées parfaitement propres à recevoir cette substance, les formes musicales, nées du sentiment qu'avait de cet art la Grèce antique, se sont aussi en partie conservées, plus immuables que celles de tout autre art. Le système des six ou sept tons ou modes grecs, propagé par une tradition ininterrompue, demeura, dans l'âge chrétien aussi, le fondement de la composition musicale. Les maîtres du siècle dernier seulement y ont substitué le système de musique basé sur deux modalités ; c'est J.-S. Bach qui montra le premier, dans sa méthode de piano (intitulée *Wohltemperirtes Clavier*), la variété de gammes, inconnue jusque-là, résultant de la transposition de la tonalité, d'après les douze modes majeurs et mineurs.

Ainsi s'est produit, dans l'histoire des arts, ce phénomène extraordinaire que l'art qui s'est, précisément, le plus écarté, dans sa, direction, du génie antique, est pourtant celui qui, dans son développement historique, nous a été transmis directement de l'antiquité par une tradition continue, tandis qu'il a fallu, pour ainsi dire, découvrir de nouveau, à une époque bien postérieure, les règles,

¹ Saint Augustin, *Confessions*, IX, 6. — Forkel, II, 133, etc.

² Saint Ambroise, *Op.*, I, p. 740 (*Præf. ad Psalm.*, I). — Forkel, 131, etc.

antiques aussi,, de l'architecture, de l'art plastique et de la poésie, règles qui font pourtant de même encore autorité pour nous¹.

¹ Westphal, *Harmonie et mélodie des Grecs*, p. 24 et 157 (en allem.).

LIVRE X — LES BELLES-LETTRES (Poésie et Rhétorique).

Par les considérations dans lesquelles nous allons entrer, nous tâcherons de faire voir que l'influence de la poésie sur l'instruction en général, dans les temps postérieurs de l'antiquité romaine, différait essentiellement de ce qu'elle est aujourd'hui, qu'elle était notamment alors bien plus large et plus pénétrante. A cet effet, nous aurons à examiner le lien de la société instruite avec la poésie, la mission de celle-ci, la condition qui en résulta pour les poètes, enfin la substitution de la prose d'art à la poésie.

Le lien de la société instruite avec la poésie était, en grande partie, déterminé par l'instruction que l'on donnait à la jeunesse, et dans laquelle on avait en vue un tout autre but, poursuivi par de tout autres voies qu'aujourd'hui. Tandis que l'instruction de la jeunesse tend, actuellement, à lui enseigner les premiers éléments nécessaires pour s'orienter sur le domaine des branches les plus importantes du savoir humain, à lui faciliter le plus possible, à tous les égards, l'intelligence de la grande variété des travaux multiples de la science, et à la rendre apte à y prendre part, son programme, dans l'antiquité, était beaucoup plus simple, par la raison déjà que les sciences maintenant enseignées, dans les écoles, ou n'étaient même pas nées, ou du moins n'existaient encore qu'à l'état rudimentaire, ou n'étaient pas regardées comme nécessaires pour l'éducation en général. On ne s'appliquait pas à former le plus possible l'entendement, dans la culture de l'esprit de la jeunesse, mais à développer ses facultés créatrices. Le but principal de l'enseignement n'était pas de faire acquérir aux jeunes gens un savoir étendu, mais de les rendre forts en ce qu'on leur apprenait, de les rendre maîtres de la langue, autant que possible, et habiles dans l'art de s'en servir, de manière à trouver l'usage de la parole le plus propre à déterminer une exposition claire de leurs pensées et à persuader, à savoir choisir pour tout l'expression la plus convenable et la plus élégante, aussi riche, aussi belle et aussi entraînante que possible¹.

Pour les temps de la république, où la parole, à bien plus forte raison qu'aujourd'hui le savoir, pouvait être appelée une puissance, où, comme dit Tacite, *personne n'arrivait au pouvoir sans le secours de l'éloquence*², ce qui précède n'a besoin d'aucune explication. Mais, bien que l'éloquence politique se trouvât réduite au silence avec la chute de la république, la vive impressionnabilité d'une population méridionale, pour la parole vivante, et toutes les habitudes de la vie des anciens, n'en exigeaient pas moins jusqu'à un certain degré, dans tous les rapports, la publicité ainsi que l'oralité, et, sous l'empire aussi, le rapport entre la parole écrite et le discours, parlé, pour ce qui concerne l'importance et l'influence de l'une et de l'autre, était juste l'inverse de ce qu'il est dans le monde actuel. L'éloquence était indispensable non seulement à l'avocat et au professeur, mais aussi à l'officier supérieur comme au fonctionnaire, au sénateur et à l'homme d'État, en général à quiconque aspirait à une position éminente dans la vie. Ce qui donne le mieux la mesure de l'importance que l'on attachait, sous l'empire aussi, à l'art oratoire, la meilleure

¹ Tacite, *Dialogue des orateurs*, ch. XXX, etc.

² *Ibidem*, ch. XXXVII.

preuve du fait qu'il continuait à être regardé comme l'élément capital de l'éducation d'un homme du monde, c'est qu'il tenait la première place parmi les diverses branches de l'instruction, et qu'il resta longtemps la seule à l'enseignement de laquelle l'État se considérait comme obligé de pourvoir. Les premières chaires d'enseignement public fondées par le gouvernement, à Rome, avec la dotation d'un riche traitement (de 100.000 sesterces), furent celles d'éloquence latine et d'éloquence grecque, et l'empereur qui imposait cette charge au budget et appelait, comme professeur, à la première des deux Quintilien, *la gloire de la toge romaine*¹, n'était autre que Vespasien, ce prince économe, opposé à toutes les tendances idéales, et n'ayant cure que des besoins de la pratique. Bientôt, non seulement les grandes, mais, vers le milieu du deuxième siècle du moins, aussi nombre de moindres villes d'Italie et des provinces, eurent leurs professeurs d'éloquence, nommés par les communes ; les plus grandes sans doute, aussi bien que Rome, leurs deux chaires, l'une d'éloquence grecque, l'autre d'éloquence latine.

Une application très intense et tout à fait exclusive à la poésie, préparait à l'enseignement de l'éloquence. Le poète *formait la bouche de l'enfant dès les premiers bégayements*², et la lecture ainsi que l'explication des poètes, constituait l'objet à peu près unique de l'instruction scolaire proprement dite, pour la jeunesse adolescente³. À côté, tout au plus une certaine connaissance de la géométrie et de la musique était jugée nécessaire ou désirable. La seconde, dont l'enseignement se bornait souvent à la théorie, devait, paraît-il, son admission dans le programme des études à son étroite complexité, beaucoup plus intimé dans l'antiquité que de nos jours, avec la poésie, comme on l'a vu. La poésie servait aussi d'intermédiaire pour communiquer aux jeunes esprits quelques autres notions, de géographie notamment, d'astronomie et même d'histoire, dans lesquelles la tradition légendaire et la mythologie étaient généralement aussi comprises. Les enfants devaient, en même temps, se familiariser et s'identifier, par l'étude des poètes, avec la morale et la sagesse de la vie du monde⁴.

Quand on tendait à un degré plus élevé, dans l'éducation, il va sans dire que l'enseignement scolaire s'étendait aussi aux poètes grecs. Cette étude, dans les temps postérieurs aussi, commençait par Homère, avec l'approbation de Quintilien⁵ ; car bien que, pensait-il, une plus grande maturité d'âge fût nécessaire pour la complète intelligence de sa poésie, personne ne manquerait de relire plus d'une fois ses œuvres. Parmi celles des autres poètes grecs, il nomme des tragédies et des poésies lyriques. Il n'entend, comme il paraît, exclure de ces dernières que celles dont le contenu pouvait éveiller des scrupules, telles que les élégies. Il recommande particulièrement Ménandre, dont les pièces étaient lues, déjà du temps d'Ovide, dans les écoles de garçons et de filles⁶. Stace aussi, dans ses *Silves* (II, 1, 114), mentionne Ménandre à côté d'Homère, comme l'un des auteurs formant l'objet principal de l'enseignement des écoles grecques. Le père de Stace tenait à Naples une école, fréquentée, au dire de son fils, non seulement par les garçons des villes les plus proches, mais aussi par des enfants qu'on y envoyait de la Lucanie et de la Pouille, ainsi que

¹ Martial, II, 90, 2.

² Horace, *Épîtres*, II, 1, 126.

³ Quintilien, I, 4, 1-4.

⁴ Horace, *Épîtres*, II, 1, 128-131.

⁵ I, 8, 5. — Pline le Jeune, *Lettres*, II, 14, 2.

⁶ Ovide, *Tristes*, II, 369.

par des fils de famille sénatoriale, qui arrivèrent plus tard à être investis de hauts sacerdoces et du gouvernement de provinces. Dans cette école, on lisait Homère, Hésiode, Théocrite, Pindare, Ibycus, Alcman, Stésichore, Sapho, Corinne, Callimaque, Lycophron, Sophron et d'autres poètes encore¹. Il y a lieu de croire, il est vrai, qu'on ne devait, hors des pays helléniques proprement dits, où Homère, Archiloque, Hésiode, Simonide, Stésichore, Pindare, Sapho, Alcée, sont aussi nommés ailleurs parmi les poètes qu'Alexandre de Cotyéum expliquait à l'école², s'appliquer à la poésie grecque aussi largement qu'à Naples, ville dans laquelle l'idiome et les usages grecs s'étaient maintenus ; mais le fait que l'on supposait tout homme ayant reçu de l'éducation familiarité, c'est-à-dire probablement dès sa sortie de l'école, avec les principaux poètes grecs, ressort aussi de ce que Sénèque raconte de ce Calvisius Sabinus qui, pour se donner l'apparence d'un homme instruit, faisait apprendre par cœur, à ses esclaves, les poètes dont il aimait à faire des citations, comme on l'a vu.

Si nous n'avons pas d'informations plus précises sur le choix des poètes grecs pour l'enseignement scolaire, si nous ignorons notamment s'il varia avec le temps, et quelles variations il subit, nous savons, d'autre part, que les poètes latins, dans les écoles, n'étaient plus au deuxième siècle les mêmes qu'au premier. Or, ce changement ne fut que la conséquence de la grande révolution qui se préparait, déjà vers l'époque du règne de Néron, et s'accomplit, au commencement du deuxième siècle, dans la direction de la littérature et du goût.

Des poètes latins Virgile était, au premier siècle, le premier que l'on mît entre les mains de la jeunesse ; ses poésies formaient la base et l'objet principal de l'enseignement latin, comme celles d'Homère étaient le fondement de l'enseignement grec. Après Virgile, c'était probablement Horace qu'on lisait le plus. Les bustes de ces deux poètes ornaient, à ce qu'il paraît, ordinairement les salles d'école, au commencement du deuxième siècle encore³. Le grammairien Q. Cécilius l'Épirote, affranchi d'Atticus, ami de Cicéron, qui ouvrit école après la mort de son protecteur. Cornélius Gallus, poète décédé en l'an de Rome 728, passe pour avoir introduit le premier, dans l'enseignement scolaire, les poètes les plus récents. Il y lisait les poésies de Virgile, et d'autres poètes vivants ; certainement dès avant la mort du premier en 735, et en faisait l'explication, ce qui lui attira, de la part d'un poète épigrammatique, le sobriquet de *bonne des poètes au maillot*⁴. Mais, probablement, Cécilius l'Épirote fit seulement passer en coutume ce que d'autres avaient déjà fait quelquefois avant lui ; car Horace, dans une satire antérieure de plusieurs années, se prononce déjà contre la sottise des poètes, avides des applaudissements de la foule et flattés de voir leurs poésies lues dans les écoles inférieures⁵. C'est précisément là que, selon toute apparence, les poètes vivants le plus en vogue étaient lus, de préférence, depuis cette époque. De ce qu'au temps de Vespasien on demandait à l'orateur de parer son discours d'ornements poétiques *empruntés au sanctuaire de Virgile, d'Horace et de Lucain*⁶, on peut conclure que le poème épique de ce dernier aussi fut lu généralement à l'école, aussitôt après la publication ; ce que Suétone atteste d'ailleurs expressément, ainsi que la sollicitude outrée des libraires pour

¹ Stace, *Silves*, V, 3, 146-194.

² Lehrs, *qu. ep.*, p. 14. — Aristide, I, p. 142 D. — Voir aussi Gallien, éd. K, XVI, 566.

³ Juvénal, VII, 227. Le scoliaste pourtant croit qu'il s'agissait d'exemplaires des œuvres de ces deux poètes.

⁴ Suétone, *Grammairiens illustres*, 16.

⁵ Horace, *Satires*, I, 10, 80-84.

⁶ Tacite, *Dialogue des orateurs*, ch. XXVI. — Voir aussi Genthe, *De vita Lucani*, p. 82.

faire des éditions de luxe de ses œuvres¹. Quel beau résultat pour le poète, dit Perse, de savoir ses vers dictés à une centaine d'enfants aux cheveux bouclés ! et l'affirmation du scoliaste que cette remarque s'appliquait aux poésies de Néron, dont on faisait alors généralement usage dans l'enseignement scolaire, n'a rien de surprenant² : Stace, à peine arrivé à la fin de sa *Thébaïde*, put constater avec satisfaction que cette œuvre, fruit d'un travail de douze ans, était déjà ardemment étudiée par la jeunesse d'Italie³. Martial, dont les poésies, à cause de leur obscénité, ne convenaient naturellement d'aucune façon pour l'enseignement⁴, se fait questionner, par sa muse badine, s'il songerait, par hasard, à chausser le cothurne tragique, ou à chanter des guerres en vers épiques, *pour avoir la chance d'être lu, d'une voix enrouée, par un pédant de maître d'école, et de devenir odieux aux jeunes filles adolescentes et aux bons garçons*⁵.

Mais alors, la question de la préférence à donner à l'ancienne littérature, ou à la nouvelle, était depuis longtemps devenue un sujet de dispute, dans les cercles littéraires, et les partisans absolus de la première ne voulaient, naturellement, pas tolérer la seconde, à l'école. Déjà du temps de Vespasien, il s'était formé contre la prose moderne, avec ses extravagances, son éloignement du naturel et son affectation, une vive opposition du côté de laquelle se rangea Quintilien, dont l'autorité était, indubitablement, décisive pour une grande partie de la société. Celui-ci, lors de son propre début dans la carrière de l'enseignement, avait trouvé Sénèque, le plus brillant des auteurs modernes, admiré généralement et avec enthousiasme, par la jeunesse, précisément à cause, de ses défauts éblouissants et séduisants, sur lesquels les imitateurs, y ayant donné dans une mesure de plus en plus large, renchérirent encore⁶. Quintilien tendait et parvint, avec le concours d'hommes animés des mêmes sentiments, à opérer une régénération de la prose, sur la base du style cicéronien, qui, transformé selon le besoin du temps, par les auteurs engagés dans cette direction, y gagna certainement en mobilité, en couleur et en éclat.

Mais ce résultat, alors déjà, était loin de satisfaire une partie des amis de l'ancienne langue, qui, crurent devoir remonter encore plus haut de tout un siècle jusqu'aux incunables de la littérature latine, pour trouver les modèles d'après lesquels ils entendaient réformer les aberrations du goût. Ceux-là prisait Caton l'Ancien, les chroniqueurs et les orateurs du vieux temps, tels que Gracchus, et les poètes de l'époque des guerres Puniqes, Névius, Ennius, Plaute, Accius, Pacuvius, Lucilius et les contemporains de ces hommes, qu'ils désiraient naturellement aussi voir, introduits dans l'école. Vers l'an 90 de notre ère, cette direction avait déjà gagné assez de terrain pour que Quintilien lui-même crût devoir acquiescer à ce qu'il y avait de légitime dans leur demande. Il avait, il est vrai, trop de tact, un esprit trop ouvert et un goût trop fin pour prendre directement parti dans une pareille dispute ; il n'était guère en position

¹ Suétone, *Vie de Lucain* : *Pœmata ejus etiam prælegi memini.*

² Perse, *Satires*, I, 29, c. schol.

³ Stace, *Thébaïde*, XII, 810, etc.

⁴ Martial, I, 35 :

*Versus scribere me parum severos,
Nec quos prælegat in schola magister,
Corneli, quereris, etc.*

(Tu te plains, Cornélius, que j'écrive des vers trop lestes et qu'un maître d'école ne puisse les utiliser)

⁵ *Ibid.*, VIII, 3, 15.

⁶ Quintilien, X, 1, 126 à 131.

de se déclarer pour les partisans du vieux, toute la direction de ses vues le rapprochant beaucoup plus des modernes ; il ne partageait pas l'enthousiasme des premiers pour Ennius et Plaute, et ne se croyait tenu envers Ennius qu'à la vénération due à- ce qui a obtenu la consécration de l'âge. Quant à Caton et à Gracchus, il ne les a même pas nommés, dans sa revue des littérateurs à prendre pour modèles. Cependant, il accordait la convenance de lire les poètes anciens, à l'école. Cette lecture était propre, selon lui, à nourrir sainement et à fortifier dans son développement l'esprit de l'écolier, bien que leur force soit plus dans le naturel que dans l'art de leur poésie. Il la croit notamment bonne pour communiquer plus de richesse à l'expression, grâce aux modèles de gravité sérieuse et de dignité qu'offre la tragédie, et aux modèles d'élégance que présente la comédie. Il trouvait aussi la partie artistique de la composition plus soignée chez ces auteurs que chez la plupart des modernes, habitués à voir dans les sentences la beauté principale de toute œuvre poétique. Puis, il recommande d'adopter des anciens le ton moral et sérieux, ainsi que la vigueur native, l'expression des modernes ayant donné jusqu'à l'extrême dans une mollesse luxuriante. Finalement, Quintilien invoque l'exemple de Cicéron et d'autres grands orateurs, qui savaient bien ce qu'ils faisaient, en introduisant dans leurs discours tant de passages d'Ennius, d'Accius, de Pacuvius, de Lucilius, de Térence, etc.¹ Ce fut, selon toute apparence, sous Adrien que le parti des auteurs anciens prit le dessus. Le fait que cet empereur, qui préférait Caton à Cicéron, ainsi qu'Ennius à Virgile², se prononça hautement en sa faveur, dut décider de sa victoire ; et il paraît que, sous les deux Antonins, il parvint à une domination presque absolue, dans l'école et sur tout le domaine de la littérature ; on est du moins amené à cette conclusion quand on voit de quelle considération jouit, comme son champion quand même, une nullité telle que Fronton.

Il y eut naturellement aussi dans ce parti plusieurs directions, et c'est, comme on vient de le dire, dans Fronton que nous trouvons l'adoration la plus exclusive et la plus absolue des anciens, jointe à un dédain de parti pris ; tout aussi absolu, des modernes. Dans sa correspondance avec les deux princes ses élèves, Marc-Aurèle et Lucius Verus, correspondance qui fourmille de citations de l'ancienne littérature, c'est en vain que l'on chercherait les noms de Virgile et de Tite-Live, et Horace n'est mentionné qu'une seule fois³. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'elle soit dépourvue de toute allusion à Virgile⁴. Ce n'est qu'après l'avènement de son élève Marc-Aurèle au trône impérial, en lui demandant la permission d'user de nouveau de son droit d'ancien précepteur, pour lui exprimer, sur un ton d'appréhension d'un comique indescriptible, ses craintes sérieuses au sujet d'un certain penchant pour le moderne, qui se trahissait dans un des discours de ce prince, que Fronton nomme aussi Sénèque et Lucain, en suppliant l'empereur de se tenir en garde contre ces deux auteurs. Il convenait bien qu'il y eût dans Lucain beaucoup de jolies choses, mais ne trouve-t-on pas de petites pièces d'argent même dans les égouts⁵, et qui voudrait y fouiller pour arriver à les découvrir ! *Le plus sûr est de s'abstenir complètement d'une pareille lecture, car, sur un terrain glissant, on a toujours fort à craindre que le pied ne glisse.*

¹ Quintilien, I, 8, 8.

² *Vie d'Adrien*, ch. XVI.

³ Fronton, *ad M. Cæsarem et invicem*, I, 8, éd. Naber, p. 23.

⁴ Voir Herz, *Renaissance et rococo*, 47, 67 (en allemand).

⁵ Fronton, *ad Marcum Antoninum de orationibus*, éd. N., p. 155, etc. (écrit, suivant Naber, en l'an 162 après J.-C.).

Le point de vue d'Aulu-Gelle était, en somme, le même que celui de Fronton ; aussi eut-il cru devoir mentionner une fois Sénèque, pour se prononcer fortement et expressément contre lui. Il pense que c'est bien assez de rapporter en passant les jugements désapprobateurs de cet homme *insipide et insensé* sur Ennius, Virgile et Cicéron¹ ; quant à Lucain, il ne le nomme nulle part ; mais Aulu-Gelle, bien qu'il fût un grand pédant, n'était nullement aussi dépourvu de goût, ni aussi borné que Fronton ; il admirait Virgile non moins qu'Ennius. Il ne mentionne, à vrai dire, guère d'autres poètes du siècle d'Auguste, sauf Horace auquel il fait l'honneur de citer un passage de ses vers, à l'appui de la dénomination d'un vent².

Ainsi s'était accomplie, dans le cours d'une centaine d'années, toute, une révolution du goût, à tel point que les écrivains et les poètes admirés et imités au premier siècle de notre ère, étaient méprisés ou ignorés au deuxième, et *vice versa*. Le nombre des poètes que les deux. époques s'accordaient à admirer ne paraît pas avoir été bien grand ; parmi eux figurait, outre Virgile, dont la grandeur n'était pas contestée, même par ceux qui affectaient l'amour de la vieille littérature, particulièrement Catulle, qu'affectionnaient aussi les modernes, et que Martial notamment a imité plus que tout autre. Juvénal est le dernier des modernes ; il se souvenait encore très bien de l'époque où Stace, le poète épique célébré du parti, au temps de Domitien, charmait toute la ville de Rome par l'annonce qu'il allait faire une lecture de sa *Thébaïde*, comment tous y affluèrent et tout le monde y fut ravi, à tel point que les sièges s'écroulaient sous les trépignements frénétiques des auditeurs³. Or, dès l'époque de la génération suivante, Stace était complètement oublié, et, quant à Lucain, il paraît que, sous Adrien déjà, on avait depuis longtemps cessé de le lire à l'école⁴. Toujours cependant plusieurs des modernes conservèrent-ils des amis et des lecteurs : ainsi, par exemple, Ælius Verus affectionnait, à côté de la lecture d'Ovide, surtout celle de Martial, qu'il appelait son Virgile à lui⁵ ; mais les amis des lettres appartenant à cette direction n'étaient, sans doute, guère nombreux au deuxième siècle. Ennius, auquel Quintilien croyait avoir rendu suffisamment hommage en le laissant passer comme une vénérable antiquité, était maintenant dans toutes les bouches. Des lecteurs d'Ennius (*Ennianistæ*) parcouraient l'Italie, allant de place, en place, et Aulu-Gelle (XVIII, 5) raconte comment un d'entre eux lut, au théâtre de Pouzzoles, les *Annales* d'Ennius, aux grands applaudissements du public. Les grammairiens ou philologues, devaient être, avant tout, ferrés sur Ennius⁶. Fronton, dans une lettre de l'an 161 à son ancien élève, il empereur Marc-Aurèle, qui était allé pour quelques jours à Alsium, afin d'y chercher de la récréation, se représente ce prince sous le charme d'une lecture agréable, après la sieste, se polissant à Plaute, se gorgeant d'Accius, s'adoucissant aux vers de Lucrèce, ou s'enflammant d'Ennius⁷. Comme il va presque sans dire, le petit nombre de talents poétiques, que cette époque produisit se mouvaient dans la forme des auteurs anciens. Les poètes Annien et Jules Paul, tous les deux amis d'Aulu-Gelle, étaient parfaitement versés dans la langue et la littérature

¹ Aulu-Gelle, XII, 2.

² *Ibidem*, II, 22.

³ Juvénal, VII, 82-86.

⁴ Suétone, *Vie de Lucain : Pœmata ejus prælegi memini*.

⁵ *Histoire Auguste, Vie d'Ælius Verus*, ch. V.

⁶ XIX, 10, 13 : *Tum Fronto ad grammaticum — audistine — Ennium tuum dixisse* ; XX, 10, 2 : *Tum ille (grammaticus) : si quid — ex Virgilio, Plauto, Ennio quærere habes, quærere licet*.

⁷ Fronton, *De fer. Als.*, éd. N, p. 224.

anciennes, et le second un des hommes les plus érudits du temps¹. Il y avait encore un autre poète érudit, alors célèbre et ami de Fronto, très versé dans Plaute et Ennius². Un petit échantillon, très caractéristique cependant, de la poésie affectant l'archaïsme, s'est conservé dans l'épithaphe, en vieux latin très élégant ; d'un certain M. Pomponius Bassulus, premier magistrat municipal d'Éclanum, composée par lui-même, avec beaucoup de mesure, dans la manière de Plaute³.

Cette révolution si radicale du goût en entraîna naturellement une autre, tout aussi complète, dans l'enseignement scolaire, et les poètes modernes furent ou entièrement éliminés de l'école, par les anciens, ou tout au plus encore tolérés, à côté d'eux. Il est probable qu'au temps de Quintilien on lisait déjà, dans beaucoup d'écoles, les anciens concurremment avec les modernes ; à l'époque où Aulu-Gelle allait à l'école, Ennius était lu partout⁴.

C'étaient cependant toujours des poètes que l'on mettait aux mains de la jeunesse, lisait, expliquait et faisait apprendre par cœur, à l'école. Les œuvres des poètes n'étaient pas, pour la jeunesse d'alors, un accessoire dont elle s'occupait dans ses heures de loisir, pour se divertir ou procurer à l'esprit une jouissance immédiate, mais un objet d'étude. Il est difficile d'apprécier au juste les effets d'un enseignement qui faisait usage des œuvres des poètes nationaux, ainsi que de ceux d'un peuple auquel on tenait par les liens d'une proche parenté, comme du moyen d'éducation le plus profitable, et en faisait même presque la seule nourriture de l'esprit de la jeunesse. Il devait, nécessairement, remplir la mémoire de tournures et d'expressions poétiques, exciter vivement, par une foule d'images, le travail de l'imagination, développer de bonne heure le sentiment des beautés de la forme, ainsi- que de l'art d'exposer, et faire de ces dispositions une seconde nature, pour des esprits impressionnables. Toujours est-il que l'effet de ces impressions, si abondamment reçues et si fortement imprimées à l'esprit, dans les années où il y est le plus ouvert, devait persister toute la vie durant.

Il faut ajouter la circonstance que les professeurs étalent quelquefois, peut-être même assez souvent, poètes eux-mêmes, qu'ils pouvaient ainsi déterminer leurs élèves à s'essayer dans la poésie, et les guider dans leurs essais, ce qu'ils faisaient réellement. L'érudition et la poésie ne s'excluaient pas plus, à Rome, qu'auparavant à Alexandrie, et depuis à l'époque de la renaissance des humanités ; rien n'était plus ordinaire que d'y trouver, comme à ces deux époques, le poète et l'érudit réunis dans la même personne, et Aristarque, en demeurant étranger à la poésie, faisait exception parmi les sommités philologiques d'Alexandrie. Il n'y a, dit le poète dans Pétrone⁵, qu'un esprit fécondé par un puissant courant littéraire ; qui soit susceptible de concevoir et de procréer une œuvre poétique. L'éloge de l'érudition des poètes était un des hommages dont on était le plus prodigue à leur égard, non pas toutefois dans le sens que nous y attacherions aujourd'hui, mais dans celui de l'appréciation d'une

¹ *Homo in memoria nostra doctissimus*, ou *vir bonus et rerum litterarumque impense doctus*, comme l'appelle Aulu-Gelle.

² Aulu-Gelle, XIX, 8, 3.

³ Mommsen, *I. R. N.*, 1137, Henzen, 5605. — Mommsen (*Hermès*, III, 465), arguant de raisons historiques, croit Bassulus à peu près contemporain de Trajan, tandis que Ritschl, jugeant d'après le style, le regarde comme appartenant au II^e siècle, peut-être même au III^e.

⁴ Aulu-Gelle, XVIII, 5, 7 : *Quumque aliquot eorum qui aderant, quadrupes equus apud suum quisque grammaticum legisse se dicerent.*

⁵ *Satiricon*, c. CXVIII.

connaissance parfaite de toutes les formes et de toutes les règles de l'art, acquise par l'étude des meilleurs modèles. Les plus anciens maîtres d'école de Rome, Ennius et Livius Andronicus, avaient été poètes, et il n'était probablement pas rare, même dans les temps postérieurs, d'en trouver encore qui réunissaient ces deux qualités. P. Valerius Caton, gratifié du sobriquet de *la Sirène latine*, et qui vécut dans les derniers temps de la république ; passait surtout pour un excellent professeur, à l'usage de ceux qui s'appliquaient particulièrement à la poésie, vu qu'il ne se bornait pas à lire, c'est-à-dire à expliquer des poètes, mais savait aussi en former. L. Méliissus, qu'Auguste nomma bibliothécaire de la bibliothèque du portique d'Octavie, était également poète et inventeur d'un nouveau genre de comédie latine¹. Le père du poète Stace avait remporté le prix dans des luttes poétiques, non seulement à Naples, mais aussi en Grèce ; il avait chanté l'incendie du Capitole dans la guerre civile de l'année 69 de notre ère, et s'était proposé de faire le sujet d'un poème de l'éruption du Vésuve, de l'année 79, par laquelle les villes d'Herculanum et de Pompéji furent ensevelies ; il conseilla et guida son fils dans la composition de sa *Thébaïde*².

Même sans y être engagés directement, les jeunes gens chez lesquels le sentiment et un certain talent de la forme étaient innés, devaient trouver, dans cette intensité d'application à la poésie, une excitation suffisante, pour tenter eux-mêmes des essais poétiques, et, selon toute apparence, les talents précoces, non seulement n'étaient pas alors des exceptions comme aujourd'hui, mais se trouvaient être très fréquents : On sait que, parmi ces talents précoces, figurait Ovide, que la muse, alors qu'il n'était encore qu'un enfant, avait déjà attiré contre son sein à la dérobée, et chez lequel les vers coulaient de source longtemps avant qu'il eût pris la toge virile. Le premier duvet de la barbe venait seulement de poindre à son menton³, quand il lut ses premières poésies en public. Properce commença ses essais poétiques après avoir endossé la toge virile⁴. Virgile, à l'âge de seize ans, écrivit sa *Mouche*⁵, Lucain (né en 39 et mort en 65) n'avait que quatorze ou quinze ans quand il composa son poème d'*Iliacon*, dont le sujet était identique avec celui des trois derniers chants de l'Illiade, et qui existait encore à une époque bien postérieure, ainsi qu'un poème sur l'enfer (*Catachthonion*) ; à l'âge de vingt et un ans, il concourut, mais vainement, avec un panégyrique de Néron, pour le prix de l'Agon, fondé par cet empereur, et l'année suivante il commença sa *Pharsale*⁶. Néron aussi avait, encore enfant, déjà montré, par des poésies, qu'il possédait les éléments d'une bonne éducation⁷, et Lucius Verus, au même âge, aimait également à faire des vers⁸. Martial n'était pas fâché de voir les bagatelles poétiques de ses années d'écolier, qu'il avait presque oubliées lui-même, en vente dans la librairie⁹. La réputation de Serranus, qui mourut jeune, se fondait sur les poésies de son enfance et les grandes espérances qu'elles avaient fait concevoir¹⁰. Le rhéteur P. Annius Florus concourut, encore enfant, avec une poésie ayant pour sujet le triomphe sur les Daces, pour la couronne capitoline, qu'obtint en l'an 110 après Jésus-Christ,

¹ Suétone, *De gramm.*, 11 et 21.

² Stace, *Silves*, V, 3, 133-145, 195-208, 233-238.

³ Ovide, *Tristes*, IV, 10, 19-28, 57, etc.

⁴ Properce, V, 1, 133.

⁵ Virgile, éd. Ribbeck (*ed. minor.*), Prolégomènes, p. XII.

⁶ Genthe, *De vita Lucani*, p. 14, 37, 47, 50, etc., 71, etc.

⁷ Tacite, *Annales*, XIII, 3.

⁸ *Vie de Lucius Verus*, ch. II.

⁹ Martial, I, 113.

¹⁰ Quintilien, X, 1, 89.

d'après la décision unanime des juges, un adolescent de treize ans, L. Valérius Pudens d'Histonium.

C'est avec la préparation d'études comme celles dont il vient d'être parlé, que les enfants plus avancés, et les adolescents passaient à l'école du rhéteur, pour y étudier, dorénavant, non plus les modèles de la poésie, comme naguère, mais ceux de la prose, là aussi en partie sous la direction des professeurs. La direction littéraire dominante y exerçait, naturellement, sur le choix des auteurs, la même influence que dans l'école des garçons. Quintilien¹ recommandait, pour de jeunes commençants, Tite-Live et Cicéron, voulait que l'on réservât Salluste pour des intelligences plus mûres, et crut déjà devoir avertir que l'on se gardât de mettre Gracchus et Caton entre les mains des écoliers. Fronton, au contraire, recommanda ces derniers auteurs et leurs pareils, par-dessus tout, au jeune Marc-Aurèle, et ce prince, alors âgé de vingt et un à vingt-deux ans, étant né en 421, partagea entièrement le goût de son précepteur ; car, renonçant de bonne heure à l'étude d'Horace², il s'adonna, de son propre aveu, tout entier à Caton et se trouvait souverainement édifié par les discours de Gracchus³. Cependant, Cicéron était aussi reconnu comme un modèle, même par les amis du vieux langage, et bien qu'il ne fût pas tout à fait l'orateur répondant à l'idéal d'un Fronton⁴, il maintint néanmoins, au deuxième siècle, sa place, dans les écoles des rhéteurs, aussi fermement que Virgile dans les écoles des grammairiens.

L'instruction, à l'école du rhéteur ou rhétorique, consistait principalement dans les exercices propres auxquels les élèves, procédant graduellement du plus au moins facile, se livraient sous la dilection du professeur. Ces exercices, se reliant aux sujets et aux idées puisés à l'école de grammaire, dans les œuvres des poètes, étaient en partie très propres à nourrir les inclinations poétiques qui s'y étaient réveillées, ainsi qu'à en favoriser le développement ultérieur⁵. Les élèves commençaient par faire des compositions écrites, sur des sujets donnés. Dans les narrations d'événements historiques, sujets sur lesquels on les obligeait à s'essayer d'abord, ils aimaient, prenant exemple de la liberté des poètes, à faire rentrer toute sorte de descriptions, surabondamment développées ; cependant, les maîtres hommes de sens préféraient ces écarts de jeunesse, qui témoignaient au moins de talent, à l'aridité et à la sécheresse. Les thèmes suivants étaient des dissertations sur la vraisemblance ou l'invraisemblance de certains mythes et contes mythiques, dans lesquelles il y avait à examiner, par exemple, si l'on pouvait ajouter foi à la tradition portant que, dans le combat singulier de Valérius avec un Gaulois, était réellement venu se poser sur la tête du guerrier romain un corbeau, qui frappa de ses ailes le visage et arracha du bec les yeux de son adversaire ? ce que c'était que le serpent qui aurait engendré Scipion, la louve de Romulus et de Remus, ou l'Égérie de Numa ? L'histoire ancienne de la Grèce offrait surtout un riche fonds de thèmes pareils. Il y avait, ensuite, l'éloge ou le blâme d'hommes célèbres ; les lieux communs proprement dits, concernant particulièrement les types des vices et des travers humains, comme par exemple l'adultère, le joueur, le débauché, le proxénète, le parasite, ou les variétés de l'aveugle adultère, du pauvre joueur, du vieillard débauché ; des comparaisons

¹ II, 5 (18-21).

² Fronton, éd. Naber, p. 17 et 34.

³ Fronton, *Ad Marcum Cæsarem*, II, 13 ; III, 18, etc. (vers 141 et 143 après J.-C., suivant Naber).

⁴ *Ibidem*, IV, 3, éd. Naber, p. 63.

⁵ Voyez, pour ce qui suit, Quintilien, II, 4, et Suétone, *De rhetoribus*, c. 1.

de la vie en ville avec la vie de campagne, de la profession du jurisconsulte avec celle du soldat, du mariage avec le célibat ; des dissertations sur l'origine de certaines coutumes et de certaines idées, comme pourquoi les Lacédémoniens représentaient Vénus armée, ou pourquoi l'on se figurait Cupidon comme un enfant avec des ailes, ainsi que muni de l'arc, d'une flèche et d'une torche. Ces thèmes, en majeure partie, se prêtaient très bien à des exercices poétiques ; le dernier, par exemple, a été effectivement traité dans une élégie par Propertius¹, et les avantages de la vie champêtre sur le séjour de la ville étaient, notamment, un thème favori des poètes.

Après des préparations pareilles, les élèves passaient à l'exercice des essais oratoires, à ce que l'on appelait des déclamations. A cet effet, les commençants, faisaient des monologues, pris dans le rôle de quelque personnage historique, où ils exposaient les raisons militantes pour et contre telle résolution importante et décisive. Là aussi, on empruntait quelquefois des personnes et des situations à la poésie : Agamemnon, par exemple, réfléchissait s'il devait sacrifier Iphigénie. Cependant, les sujets tirés de l'histoire romaine des anciens temps avaient la prépondérance : ainsi Annibal réfléchit s'il doit conduire ses troupes vers Rome ; Sylla, s'il doit abdiquer la dictature ; Cicéron, s'il doit faire amende honorable auprès d'Antoine, pour sauver sa vie. Perse, enfant, s'était souvent frotté les yeux d'huile, afin de pouvoir manquer l'école, sous le prétexte de maux d'yeux, quand il ne se souciait pas d'apprendre par cœur le discours pathétique de Caton, procédant au suicide, discours dans lequel un maître homme de sens ne trouvait rien à louer, mais pour l'audition duquel le père d'un fils plein d'espérances invitait ses amis, et qui le mettait en nage, tant il avait d'émotion en l'écoutant². Si des thèmes pareils, pour lesquels on demandait aux jeunes gens de se mettre à la place, et de s'identifier avec les âmes des hommes du passé, ainsi que de s'associer, mentalement, à la tension de leur esprit et aux émotions des moments les plus décisifs ; de leur vie, ne pouvaient être résolus dans la perfection que par des poètes véritables, ils n'en étaient pas moins propres à exciter vivement, dans tous les sens, l'imagination des jeunes gens, et à lui imprimer une activité approchant du travail poétique³.

C'est ce qui était, à un bien plus haut degré encore, le cas pour les derniers, les plus difficiles et les plus longtemps pratiqués des exercices de l'école de rhétorique, ceux, tout dramatiques de leur nature, qu'on appelait les controverses, espèce de disputes dans lesquelles les élèves prenaient fait et cause, soit comme accusateurs, ou défenseurs, soit comme avocats, pour l'une ou pour l'autre des parties en présence. Anciennement, on choisissait pour cela des cas d'histoire connus, ou des cas de la vie réelle et d'actualité, comme les deux suivants, rapportés par Suétone. Plusieurs jeunes gens, ayant fait une excursion, de Rome à Ostie, et vu des pêcheurs s'apprêter à retirer leurs filets de l'eau, eurent l'idée de leur acheter ce coup de filet, qu'ils payèrent d'avance. Après une longue attente, le filet revint enfin à la surface de l'eau, sans poisson, mais avec un panier, bien ficelé et rempli d'or. De là, contestation entre les deux parties, prétendant chacune à ce trésor. Quant au second cas, des marchands

¹ III, 12, éd. Keil.

² Perse, *Satires*, III, 44, etc.

³ Il y a même des exemples de pareils thèmes de rhétorique traités en vers. Si l'on peut regarder les *Épîtres* d'Ovide comme des plaidoyers indirects (voir Teuffel, *Histoire de la littérature romaine*, p. 455, en allemand), telle poésie de l'Anthologie latine (éd. Riese, 198 : *Verba Achillis in parthenone, cum verba Diomedis audisset*) est bien un plaidoyer véritable, et telle autre (*ibidem*, 21) une controverse en vers, avec titres des parties dont elle se compose.

d'esclaves ayant débarqué leur cargaison humaine près de Brindes, eurent, afin de faire passer en fraude du droit, sous l'œil des douaniers, par une supercherie, un très bel esclave de grand prix, l'idée de le revêtir d'une toge, bordée de pourpre, et de lui suspendre au cou une capsule en or, costume et ornement distinctifs des jeunes garçons de naissance libre. A Rome, la fraude est découverte, et l'on demande l'affranchissement du garçon, son maître ayant, en l'affublant de cette manière, implicitement renoncé à son droit de propriété¹.

Mais, bientôt les cas de l'espèce ne parurent plus assez palpitants d'intérêt. Les questions de propriété cédèrent la place à des questions de criminalité, et aux cas tirés de la réalité l'imagination substitua des cas fictifs. Les questions de droit civil et celles d'histoire ne constituent qu'une très faible partie des controverses parvenues jusqu'à nous, et même les cas historiques ont subi des altérations, que l'on y opéra dans le but de produire plus, d'effet. Les maîtres raisonnables demandaient bien que la fiction ne s'y éloignât pas trop de la réalité, que l'on y eût, le plus possible, égard à la vraisemblance² ; mais il y a toute apparence que leur opposition au goût dominant, qui demandait des situations saisissantes et piquantes, un assaisonnement très épicé et des effets frappant l'esprit, n'eut guère de succès, comme il appert déjà du premier recueil de controverses de Sénèque l'Ancien, du temps d'Auguste, et plus encore des suivants, ainsi que de plaintes et de protestations réitérées, contre l'invasion de l'absurde dans les écoles de rhétorique³. La faute en était, suivant un littérateur du temps de Néron, beaucoup moins aux maîtres qui, s'ils ne voulaient pas avoir des classes vides, étaient bien obligés de hurler avec les loups, qu'à la vanité des parents⁴. Quant à la demande de l'exclusion de tous les thèmes *incroyables* et *poétiques* dans le sens propre du mot, Quintilien lui-même la jugeait trop rigoureuse et irréalisable, puisqu'il fallait bien laisser aux jeunes gens quelque chose pour leur récréation et leur plaisir, à la condition toutefois que les sujets, pour être pathétiques et prêter à l'enflure, ne fussent pas, cependant, entachés de niaiserie et de ridicule.

Les controverses n'étaient pourtant que trop souvent l'un et l'autre, au plus haut degré. Elles s'écartaient beaucoup de la réalité, quand elles n'étaient pas tout à fait en contradiction avec elle ; elles se forgeaient une règle de ce qui pouvait tout au plus être admis comme une exception, et s'agitaient sur la limite extrême du possible, ou même au-delà de celle-ci. Avec le temps, l'école des rhéteurs se créa un monde de fantaisie à part, séparé de la vie réelle par un large abîme, infranchissable à défaut de tout pont. On y supposait l'existence d'un droit imaginaire, de lois imaginaires, impossibles même ; on admettait, par exemple, une action pour cause d'ingratitude, l'accusation d'un crime non prévu par la loi. Les personnes et les rapports en cause, dans ces fictions, n'étaient que des fantômes, et il ne venait à l'esprit de personne de les regarder comme des images de la réalité. On a trouvé étrange qu'aux époques les plus néfastes du despotisme impérial, quand toutes les âmes pliaient sous le joug de la plus terrible oppression, et qu'il ne restait plus trace de la liberté de parler, les tyrans figurassent parmi les personnages stéréotypes des controverses, et les déclamateurs débitassent des discours respirant la haine et préconisant le

¹ Suétone, *De rhetoribus*, c. I.

² Quintilien, II, 10 ; V, 12.

³ Bernhardt, *Histoire de la littérature romaine*, 60, 214 et 215 (en allemand).

⁴ Pétrone, *Satiricon*, ch. III.

meurtre des tyrans¹. Mais ces tyrans, *qui rendaient des édits, autorisant les fils à décapiter leurs pères*², étaient des créatures tout aussi inoffensives, parle fait, que les poupées d'un théâtre de marionnettes, et n'assassinaient que le professeur, *quand il était obligé, dans la classe remplie, de laisser occire le tyran par chaque élève, à son tour*³. Si Caligula exila le rhéteur Secundus Carinas, pour le fait d'une pareille déclamation, si Domitien fit mettre à mort le rhéteur Materne, pour la même raison⁴, c'est qu'il n'y avait pas d'extravagance dont Caligula ne fût capable, et que Domitien ne reculait devant aucun prétexte de commettre un acte de violence ; les deux cas sont des exceptions tout à fait isolées, et rien ne porte à croire qu'ils aient eu la moindre influence sur l'usage de ces thèmes, où les tyrans ont des rôles. Après ces effroyables tyrans, c'étaient de farouches pirates, pourvus de chaînes et les agitant avec bruit sur le rivage, qui étaient surtout en faveur, à l'école de rhétorique⁵. Ces monstres avaient parfois des filles aimables, comme dans le thème suivant⁶. Un jeune homme, qui est tombé aux mains des pirates, supplie en vain son père, dans une lettre, de le racheter. La fille du capitaine des pirates le fait jurer de l'épouser, s'il devenait libre. Il le jure, elle s'enfuit avec lui, et, de retour à la maison, il l'épouse. Survient une offre, faite au père, de marier le fils avec une riche orpheline. Le père demande que son fils y consente et répudie la fille du pirate ; puis, sur le refus du fils, il le renie lui-même. En général, on aimait à mettre en jeu, dans l'âme des acteurs, les plus pénibles conflits que l'on pût imaginer entre des devoirs également sacrés, des inclinations ou des sentiments également vifs et légitimes, de part et d'autre. Un malade demande du poison à son esclave, qui refuse de lui en donner ; le maître, par son testament, ordonne le crucifiement de l'esclave ; mais celui-ci fait appel aux tribuns, pour qu'ils lui viennent en aide. — Dans une guerre civile, le père et le frère d'une femme tiennent pour un parti, son mari pour l'autre ; elle suit ce dernier, qui tombe ; elle va se réfugier auprès de son père ; il la repousse, et quand sa fille, insistant, lui demande : *Comment pourrais-je rentrer en grâce auprès de toi ?* Il lui répond : *Meurs !* Elle le prend au mot, et se pend à sa porte même. Sur quoi, le fils propose de faire déclarer son père atteint d'aliénation mentale. — Un père de trois fils s'en voit enlever deux par la mort, et pleure tellement qu'il en devient aveugle. Il rêve que, si le troisième fils venait à mourir aussi, il recouvrerait la vue et raconte ce songe à sa femme, qui le raconte au fils. Celui-ci n'hésite pas à se pendre ; le père recouvre l'usage des yeux, mais il répudie sa femme, laquelle conteste cependant qu'il ait le droit d'en agir ainsi avec elle. — Un mari répudie sa femme pour cause d'adultère ; le fils issu de leur mariage demande et obtient du père de l'argent, pour entretenir une maîtresse, comme il dit, mais qu'il emploie en réalité à l'entretien de sa mère, qui est dans le besoin. Le père, l'apprenant, répudie son fils ; celui-ci se défend⁷.

Ailleurs aussi, on tâchait de multiplier les contrastes et d'en accroître la bizarrerie, le plus possible. Parmi les figures stéréotypes, il faut signaler aussi le pauvre et le riche, vivant entre eux dans une inimitié constante : ainsi, dans un

¹ G. A. Schmidt, *Histoire de la liberté de la parole et des croyances au Ier siècle*, p. 424, etc. (en allemand).

² Pétrone, *Satiricon*, ch. I.

³ Juvénal, VII, 150, etc.

⁴ Dion Cassius, LIX, 20 ; LXVII, 12.

⁵ Pétrone, *Satiricon*, ch. I.

⁶ Sénèque, *Controverses*, I, 6.

⁷ Sénèque, *Controverses*, III, 9 ; X, 3 ; Calpurnius, *Déclamations*, 10 ; Quintilien, *Déclamations*, 330.

cas, les abeilles du pauvre ayant été chercher du miel dans le jardin du riche, celui-ci empoisonne les fleurs, et parvient de cette manière à détruire les abeilles¹. Cela n'empêche pas leurs enfants de s'aimer parfois tendrement². Des vierges de noble famille sont vendues et livrées à des entrepreneurs de maisons de prostitution³ ; des vierges, après avoir été violées, ont à opter entre le supplice du criminel, ou un mariage avec lui ; de jeunes hommes de famille noble sont réduits à embrasser l'infâme état de gladiateur, afin de se procurer, par exemple, de quoi couvrir, avec les arrhes touchées, les frais de la sépulture d'un père⁴. D'épouvantables coups du destin frappent des individus et des pays entiers : on aimait notamment à faire sévir la peste ; qui ne devait, d'après l'oracle, cesser qu'après la consommation du sacrifice de quelques vierges⁵ ; un pays est tellement éprouvé par la famine, que les habitants sont, finalement ; réduits à se nourrir des cadavres de ceux qu'elle a emportés⁶. Des infirmités exceptionnelles du corps et de l'esprit, comme la cécité, dont on était guéri miraculeusement⁷, et l'aliénation mentale⁸, des miracles, comme celui de l'accouchement d'une femme, qui met au monde un petit nègre, et que l'on accuse d'adultère⁹, des supplices cruels, comme celui du malheureux que l'on précipite du haut d'un rocher, et la torture, le meurtre et le suicide, surtout par la corde et par le poison, la *corde coupée* et la *coupe dont on jette le poison*, tels étaient les motifs sur lesquels roulaient constamment ces exercices ; joignez-y des crimes affreux, comme le parricide, la mutilation d'enfants que l'on dresse à mendier, pour vivre du produit de leur mendicité¹⁰ ; mais surtout des horreurs de tout genre, se commettant dans les familles, et où les marâtres reviennent souvent, *pires encore que dans la tragédie*¹¹ : tels étaient, nous le répétons, les ingrédients qui avaient fait le mieux leurs preuves dans la cuisine de ces controverses à grand effet, dont il y avait si forte demande, et dont la déclamation provoquait, chaque fois, à l'école, un tonnerre d'applaudissements. Un fait digne de remarque, en ce qu'il montre le plus clairement que ces fictions avaient tout à fait le caractère de nouvelles, c'est que le recueil de Sénèque l'Ancien a été fortement mis à contribution, et utilisé, avec une prédilection visible, plus que toutes les autres sources de l'antiquité, dans une collection de nouvelles et d'anecdotes, très répandue au Moyen-Âge, comme lecture d'amusement aussi, les *Gestæ Romanorum*¹². Les *magiciens* auxquels échet aussi, dans la suite, un grand rôle dans ces thèmes, n'y furent peut-être introduits que plus tard, car Quintilien est le premier qui s'en plaint ; Sénèque, Pétrone et Tacite ne les mentionnent pas encore, tandis que, dans le recueil portant le nom de Quintilien, on trouve un thème où il est question de la haine

¹ Quintilien, *Déclamations*, 13.

² *Ibidem*, 257.

³ Sénèque, *Controverses*, I, 2.

⁴ Quintilien, *Déclamations*, 302 ; voir aussi 10 ; et Calpurnius, *Déclamations*, 50.

⁵ Pétrone, *Satiricon*, ch. I ; Quintilien, *Déclamations*, 326, 384 :

⁶ Quintilien, *Déclamations*, 12.

⁷ Juvénal, VII, 169, etc. ; Sénèque, *Controverses*, VII, 4.

⁸ Quintilien, *Déclamations*, 256 (*furiosus trium filiorum pater*).

⁹ Calpurnius, *Déclamations*, 2.

¹⁰ Sénèque, *Controverses*, X, 4.

¹¹ Quintilien, *Inst.*, II, 10, 15 ; Juvénal, dans la satire précitée.

¹² M. Friedländer désigne, dans ce livre de contes merveilleux et de légendes, le plus ancien du moyen âge chrétien, les thèmes suivants comme empruntés à Sénèque, dont le nom y est d'ailleurs expressément mentionné comme garantie au chapitre 134, à savoir ceux des chapitres 2, 3, 4, 6, 7, 14, 73, 90, 100 et 134 des *Gesta*, correspondant respectivement dans les *Controverses*, où ils ont été puisés, aux passages I, 2, 3, 5 ; II, 2, 4 ; VII, 4 ; III, 1 ; VI, 3 ; I, 4 et IV, 4.

excitée par un breuvage magique, une prophétie astrologique et *la tombe enchantée*, morceau capital du genre. A une mère, qui a perdu son fils, celui-ci apparaît chaque nuit en songe. Le mari, auquel elle raconte sa vision, charge un magicien de jeter un charme sur la tombe ; les apparitions cessent, mais la femme va porter plainte contre son mari, pour avoir été ainsi malmenée de son chef¹. Peut-être la magie tire-t-elle son origine de l'école des rhéteurs grecs. Dans un thème usité en Grèce vers la fin du deuxième siècle, un mage cherche à tuer, par un charme, un autre qui a séduit sa femme, et veut se suicider de désespoir de ne pas y avoir réussi².

Selon toute apparence, du reste, les mêmes méthodes et le même fonds de thèmes ont été conservés, au troisième, siècle aussi, dans l'école des rhéteurs romains au moins. Gordien l'Ancien déclamaient des controverses à l'Athénée³, et quelques controverses de l'un des empereurs opposés à Gallien, du Gaulois Posthumus, furent trouvées assez remarquables pour être admises dans le recueil qui a passé à la postérité, sous le couvert du nom de Quintilien⁴.

A l'école des rhéteurs grecs, les sujets des exercices oratoires différaient essentiellement de nature. On y déclamaient bien aussi des controverses, et, selon toute apparence, elles portaient, en général, sur les mêmes thèmes : ainsi, en outre des magiciens, le tyran, le meurtrier du tyran, la femme violée, le pauvre, sont là aussi mentionnés, dans l'occasion, comme des figures typiques⁵. Mais, ce que l'on y considérait comme le thème le plus difficile, en même temps que le plus avantageux, pour -les élèves les plus avancés et les maîtres mêmes, ce n'étaient. assurément pas les controverses, c'étaient tantôt des discours tendant à persuader ou à dissuader, dans le genre des plaidoyers latins (*suasoriae orationes*), tantôt des discours apologétiques et des réquisitoires, tantôt des discours épidiectiques, c'est-à-dire démonstratifs, ou d'apparat, sur lesquels nous reviendrons plus loin. Cette diversité de la méthode avait sa raison dans une appréciation toute différente de l'éloquence, chez les Grecs et chez les Romains. Pour ceux-ci elle n'était, tout d'abord, qu'un moyen servant à défendre et à faire prévaloir l'intérêt propre contre et sur tout intérêt hostile, notamment en justice ; tandis que, pour les Grecs du temps, la beauté de la forme était toujours encore en elle-même un but suffisant, ce qui faisait, à leurs yeux, de l'excellence dans l'art de la manier un avantage très envié, fort admiré et ardemment poursuivi.

A Rome, en Italie et dans les provinces d'Occident, la grande majorité de la société instruite ne visitait, toutefois, que l'école des rhéteurs latins, ou, du moins, y donnait-on la préférence à celle-ci, bien que la plupart des grandes villes payassent aussi des professeurs d'éloquence grecque, et qu'à Rome, notamment, l'Athénée fondé par Adrien, et à l'entretien ainsi qu'à la nomination des professeurs duquel les empereurs suivants ne discontinuèrent pas de pourvoir, eût une chaire distincte pour cette branche aussi. On peut admettre, du reste, que, dans les pays d'Occident, les rhéteurs grecs se seront également accommodés à la méthode qui dominait dans l'école latine ; aussi les voyons-nous, dans Sénèque, rivaliser en traitant les mêmes thèmes, et savons-nous

¹ Quintilien, *Déclamations*, 10 ; *Mathematicus*, 4 ; *Odi potio*, 14, 15.

² Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 27 ; éd. K., p. 270.

³ *Vie de Gordien*, ch. III.

⁴ *Trente Tyrans*, ch. IV.

⁵ Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 4 ; éd. K., p. 246. — Lucien, *de saltat.*, 65. — Voir aussi G.-A. Schmidt, *Histoire de la liberté de penser*, 425 (en allem.).

qu'Isée, à son début à Rome, s'y fit donner des thèmes de controverses, pour ses improvisations¹. Ainsi, cette méthode, notamment l'habitude de déclamer des controverses, pratique souvent continuée pendant des années, ne manqua pas d'exercer ; sans cesse, surtout le caractère de l'éducation romaine du temps, une influence d'autant plus grande que le cours de l'enseignement scolaire se terminait, pour la plupart des jeunes gens, avec ces études, et qu'ils passaient immédiatement *des mythes, des poètes et des épilogues des rhéteurs*² aux réalités de la vie pratique, pour y faire valoir le savoir-faire acquis à l'école.

Les effets de cette méthode d'enseignement, commune à tous les gens instruits de l'époque, apparaissent à jour dans la littérature de celle-ci. Les têtes supérieurement organisées et d'une lucidité particulière parvenaient seules à se prémunir contre les dangers, les séductions et les écarts de cet enseignement de la rhétorique. Chez la plupart des élèves, la manie, contractée à l'école, de viser continuellement à l'effet, l'habitude de s'enivrer de phrases et de s'exalter dans un pathos sans fin, devait faire, jusqu'à un certain point, passer à l'état de seconde nature une affectation de bien dire, au fond de laquelle il n'y avait plus rien de vrai : d'autant plus que, là précisément, ce qui était artificiel et cherché, de nature à surprendre et à éblouir, par trop aventureux, ou monstrueux même, se trouvait assuré des applaudissements les plus bruyants. Même les grands esprits de ce temps-là ne surent pas se soustraire, entièrement, à ces influences de l'éducation de leur jeunesse. Elles sont le plus apparentes dans la poésie du premier siècle de notre ère qui, manquant de ressort, n'est que rarement parvenue à s'élever, dans sa marche, au-dessus des échasses de la rhétorique. Quintilien, pensant que Lucain, le talent poétique le plus remarquable de ce temps, méritait d'être proposé à l'imitation des rhéteurs plutôt qu'à celle des poètes, avait raison³. Mais, tandis que la poésie du temps porte une teinte de rhétorique, la prose y a une couleur poétique, ce qui était également une conséquence, nécessaire de l'éducation. L'école de grammaire avait familiarisé l'enfant avec le monde de la poésie, et l'école de rhétorique ne laissait pas le jeune homme devenir étranger à ce monde. On comprend combien les thèmes qu'on lui donnait à traiter dans cette dernière, avec les situations mélodramatiques, les motifs empruntés au romantisme le plus exagéré et les figures aventureuses qu'ils comportaient, devaient imprimer d'essor à l'imagination, dans son vol, et l'engager à traiter les sujets d'une façon poétique, et dès lors, de même que les sujets, l'exposé aussi devait, tout porte à le croire, souvent affecter de se mouvoir sur la limite de la poésie, ou même être complètement empreint d'un esprit poétique. Le rhéteur Arellius Fuscus, le maître d'Ovide, affectionnait les descriptions toutes poétiques, à en juger par un échantillon que nous a transmis Sénèque⁴, et ne se gênait pas de faire, en mainte occasion, des emprunts directs à Virgile. A l'inverse, Ovide reproduisit presque textuellement, dans ses poésies, mainte proposition de son autre précepteur, du rhéteur Porcius Latron ; et si, de l'aveu de Sénèque⁵, les propres discours de celui-ci à l'école, où il avait la réputation d'un bon déclamateur, n'étaient que, des vers mis sous une autre forme, nombre d'élèves, ayant les mêmes dispositions, peuvent très bien avoir fait comme lui. Ces habitudes enracinées de l'école persistaient, nécessairement, aussi dans la vie du monde.

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, II, 3, 2.

² Aulu-Gelle, XIV, 2, 1.

³ Quintilien, X, 1, 90.

⁴ Controverses, I, 3 ; éd. Bursian, p. 19 à 21.

⁵ *Ibidem*, II, 10 ; éd. Bursian, p. 136.

On demande maintenant, dit l'apologiste des modernes, dans le *Dialogue des orateurs* de Tacite (ch. XX), qu'il y ait dans le discours des beautés poétiques, tirées du sanctuaire de Virgile, d'Horace et de Lucain, et les discours du présent sont à ceux des temps antérieurs, ce que les nouveaux temples, resplendissants d'or et de marbre, sont aux anciens, construits en pierres de taille grossières et en briques informes. On peut en croire aussi le poète disant, dans Pétrone¹, que beaucoup de ceux qui s'étaient essayés comme orateurs, se réfugièrent dans la poésie, comme dans le port de la tranquillité, parce qu'il leur semblait plus facile de faire une pièce de vers que de produire une controverse émaillée de jolies sentences. La poésie avait, comme art de bien dire aussi, une grande affinité avec l'éloquence ; on la regardait comme une des formes de la belle élocution, dans le sens le plus large du mot², et l'épithète *facundus* était une des plus communément attribuées, dans un sens honorifique, aux poètes aussi. Par suite de ce contact et de cette mutualité de rapports multiples de la prose avec la poésie, la prose du peuple le plus positif et le moins poétique du monde se montra, à cette époque, plus étincelante de couleurs poétiques que celle de nul autre peut-être.

Ce fait à lui seul prouve, suffisamment, que l'attachement à la poésie, contracté par le commerce intime avec celle-ci, tenait bon pour la vie, et les allures toutes poétiques de la prose d'Apulée montrent que, si la réaction victorieuse des entichés de l'ancienne littérature parvint à modifier en partie ces effets, elle ne réussit pourtant pas à les supprimer³.

Disons, pour terminer, que la possession des avantages de l'éducation scolaire se restreignit, au deuxième siècle, à des cercles plus étroits qu'au premier. Avec le temps, le mérite militaire et la connaissance pratique des affaires, avaient frayé, de plus en plus, à des hommes d'humble naissance qui, partant, manquaient souvent d'éducation, l'accès de positions élevées, autrefois exclusivement ouvertes aux descendants de familles appartenant aux deux premiers ordres. Puis, ces ordres avaient reçu, dans leur sein, un nombre toujours croissant d'hommes, issus de provinces qui n'étaient encore arrivées à participer aux avantages de l'instruction romaine qu'à un moindre degré. Par ces deux raisons, il arriva aussi que l'ancienne éducation scolaire cessa d'être considérée, même dans les classes supérieures, comme indispensable, et le défaut d'instruction, d'y passer pour honteux ou ridicule. On racontait d'Auguste qu'il avait révoqué de son poste, comme manquant d'instruction, un légat consulaire, dont il avait vu un mot écrit comme on le prononçait dans les classes inférieures⁴. Un siècle et demi plus tard, Marc-Aurèle, ayant donné un ordre de campagne en langue latine, ne put se faire entendre de son entourage, probablement parce que ses officiers ne comprenaient rien à la façon de s'exprimer des personnes instruites. Le préfet, du prétoire, Basséus Rufus, qui n'avait pas reçu la moindre éducation

¹ *Satiricon*, c. CXVIII.

² Tacite, *Dialogue des orateurs*, ch. X : *Ego vero omnem eloquentiam omnesque ejus partes sacras et venerabiles puto ; nec solum cothurnum vestrum aut heroici carminis sonum, sed lyricorum quoque jucunditatem et elegorum lascivias et iamborum amaritudinem et epigrammatum jusus et quamcunque aliam speciem eloquentia habeat anteponendam ceteris aliarum artium studiis credo* (L'éloquence elle-même et tous les genres qu'elle embrasse sont pour moi sacrés et vénérables ; et ce n'est pas seulement le cothurne, objet de vos préférences, ni les accents de la muse héroïque, qui obtiennent mes respects ; la douceur de la lyre, les voluptueux caprices de l'élégie, l'amertume du vers satirique, les jeux de l'épigramme, toutes les formes en un mot que revêt l'art de bien dire, me paraissent le plus noble exercice d'un esprit élevé).

³ H. Kretschmann, *De latinitate L. Apuleji Madaurensis* (Koenigsberg, 1885), p. 17, etc.

⁴ Suétone, *Auguste*, ch. LXXXVIII.

dans sa jeunesse, fit même observer à l'empereur, à cette occasion, que l'homme auquel celui-ci s'était adressé, n'entendait pas le grec¹. Du reste, ce que Philostrate dit du succès que le sophiste Adrien obtint à Rome, même auprès des chevaliers et des sénateurs qui ne le comprenaient pas, suffit pour autoriser la supposition que la connaissance du grec aussi était devenue rare, dans les deux premiers ordres².

Déjà vers le milieu du deuxième siècle apparurent, à Rome, des signes nombreux et assez alarmants du déclin vers lequel s'acheminait la langue latine. Il y avait doute et controverse sur le sens³ ou la forme⁴ de beaucoup de mots ; les savants différaient d'avis sur les règles fondamentales de la grammaire ; on entendait des avocats se servir, à la barre des tribunaux, d'expressions empruntées au langage des gens du commun⁵. Le sentiment d'une incertitude et d'une confusion linguistiques toujours croissantes, le désir de réagir contre une barbarie qui envahissait tout, et, sans doute, aussi l'exemple d'efforts tout à fait semblables des Atticistes, sur le domaine de la littérature grecque, stimulaient l'ardeur des amis et connaisseurs de la langue et de la littérature, en les poussant à faire des recherches sérieuses dans les classiques anciens, dont nous voyons tant occupés les cercles de la société d'Aulu-Gelle. Ils espéraient parvenir, à l'aide de ces études, à regagner un terrain solide, ainsi qu'à rétablir la pureté et la clarté de l'expression. Mais ces efforts, qui portaient de si bonnes intentions, ne pouvaient, même dans le cas le plus favorable, exercer leur influence que sur de petits cercles ; vis-à-vis de la prépondérance énorme des influences contraires, activement et incessamment appliquées depuis le troisième siècle, sur tout le domaine de la latinité, à consommer la ruine et la destruction de la langue et de la culture intellectuelle, leur impuissance ne comptait pas. Mais cette époque postérieure est hors des limites du cadre dans lequel doivent se renfermer nos considérations ; revenons donc au tableau de l'état des belles-lettres, pendant les deux premiers siècles de l'empire.

Une circonstance très importante, concourant, avec l'instruction que recevait la jeunesse, à procurer à la poésie une si grande influence sur l'ensemble de l'éducation, dans ce temps-là, c'est que ce temps avait eu la chance de recueillir l'héritage de l'époque la plus brillante de la poésie latine, de l'âge ou, comme on dit ordinairement, du siècle d'Auguste. Il suffit de nommer Virgile, Horace, Tibulle, Properce et Ovide (car de maint autre poète célèbre à la même époque, comme de Varius par exemple, il n'est guère resté que le nom), pour se figurer toute la richesse et tout l'éclat de cette exubérance de productions poétiques, qui mûrirent alors simultanément, dans la courte, période. de la durée d'une génération humaine.

¹ Dion Cassius, LXXI, 5. — Exe. Vat., 106.

² Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 10, p. 256.

³ Aulu-Gelle, XVI, 5 : *Pleraque surit vocabula, quibus volgo utimur, neque tamen liquido scimus, quid ea proprie ac vere significant, sed incompertam et volgariam traditionem rei non exploratae secuti videmur magis dicere quod volumus, quam dicimus* (au sujet du sens de **vestibulum**) [*Il y a une infinité de mots dont nous faisons un fréquent usage, sans en connaître au juste la véritable signification ; nous conformant par cet usage que nous faisons de ces mots, à l'habitude que le vulgaire a de s'en servir, sans savoir mieux que nous ce qu'ils signifient : en sorte que nous paraissions plus dire ce que nous voulons, que nous ne le disons en effet*].

⁴ Ibid., XIV, 5 — Dispute entre deux grammairiens *non pari in urbe Roma nominis* sur le point de savoir si le vocatif d'*egregius* est *egregie* ou *egregi*.

⁵ Ibid., I, 22 : *Superesse* (pour *advocatum esse*) *dicitur non in compitis tantum et in plebe volgaria, sed in foro, in comitio, apud tribunalia* (*Superesse* est en usage non seulement dans les carrefours, parmi le bas peuple, mais au forum, dans les comices, dans les tribunaux).

Tous les genres y étaient représentés : le poème épique et l'ode, l'élégie d'amour, tendre ou passionnée, et la satire, l'idylle et l'épître poétique, le poème descriptif et le poème didactique ; même le drame ne manquait pas, quoique, dans ce genre, il ne se créât plus rien de viable ; le temps de la production dramatique était passé sans retour ; aussi les pièces d'alors n'existent-elles même pas pour nous. Mais, sur tous les autres domaines, ce qui se faisait était parfait dans son genre. Il ne peut venir à l'idée de personne d'assimiler ces œuvres à ce que la poésie en général a créé de suprême ; on ne saurait, un instant, se faire illusion sur le défaut d'originalité qui y règne, ni jamais oublier, même en présence du riche talent, du grand art d'exposition, de la grâce accomplie, de la sûreté et de la pureté du goût, ainsi que de la haute instruction de ces poètes, qu'ils manquaient de véritable génie. De même que la muse était venue, de Grèce, trouver *le rude peuple des Quirites*, après qu'il eut vaincu Annibal, sa nouvelle poésie ne voulut jamais suivre d'autres voies que celles des Grecs, dont elle se reconnaissait hautement et sciemment l'élève. Mais, soit qu'elle choisît d'autres exemples que ces anciens, qu'elle préférât notamment les modèles alexandrins comme plus faciles à atteindre, soit que l'intelligence de l'art grec eût, depuis lors, infiniment gagné en finesse et en profondeur, les contemporains d'Auguste réussirent, dans la reproduction de la noblesse et des beautés de la forme grecque, bien autrement que ceux des Scipions, de Sylla et de Cicéron même, dont les œuvres durent, en conséquence, paraître pénibles, informes et rudes, à côté des nouvelles productions. On créa, sur tous les domaines, des formes nobles et pouvant servir de modèles, pour chaque manière de sentir ce pour chaque mode d'exposition ; la structure des vers, l'art de la composition, furent élevés à une hauteur en rapport avec ce qu'exigeait, la parfaite intelligence de l'art grec, à laquelle on était arrivé ; mais surtout on fit, dans le travail de la langue, pour la poésie, ce que Cicéron avait déjà fait pour la prose ; et ce fut là la plus grande et la plus durable création de cette époque. De même que Cicéron avait été le fondateur d'une prose en harmonie avec les progrès de l'instruction, de même les poètes du temps d'Auguste furent les créateurs d'une nouvelle langue poétique. Ils développèrent l'expression poétique à laquelle se prêtait le latin, dans tous les sens, d'une façon dont on avait, auparavant, à peine l'idée, et lui conférèrent les dons de la richesse, de la variété et de l'abondance, la beauté et la grâce, ainsi que la dignité et la force. Ils ont exercé ainsi une immense influence, non seulement sur toute la littérature, poésie et prose, des siècles suivants de l'antiquité, mais sur celle de tous les temps postérieurs, indistinctement, et cette influence, ils la garderont probablement à jamais, tant qu'il y aura une littérature. Ces poètes étaient animés d'un patriotisme vrai et foncièrement romain ; ils tenaient à mettre leur nation en possession du seul avantage qu'elle eût encore à envier à la Grèce. Disputer aux Grecs le prix sur le domaine des beaux-arts ou sur celui de l'astronomie, ne paraissait pas digne du grand peuple qui avait montré qu'il excellait, comme nul autre, dans l'art de dominer les peuples, et savait ménager les vaincus, ainsi que réduire les superbes par la force des armes¹.

Doter en propre de cette gloire aussi ce grand peuple et la langue de leur patrie, tel était le grand but auquel tendaient, sérieusement ; les poètes contemporains d'Auguste, et ils ont réussi à l'atteindre, dans la mesure de ce qui était humainement possible.

¹ Virgile, *Énéide*, VI, 848-854.

Ils étaient soutenus, dans la poursuite de ce but, par la conscience, qui le relevait encore, de ne pas travailler pour un pays et un peuple seulement, mais pour l'humanité, de créer des œuvres qui seraient le bien commun de toutes les littératures du monde. Ennius avait été fier de faire de la poésie pour les dominateurs de la péninsule italique, Virgile et ses contemporains savaient qu'ils en faisaient pour l'humanité, et il y avait, en effet, dans la vue planant sur un horizon de cette immensité, de quoi donner le vertige. On connaît la prophétie d'Horace, *que les peuples les plus lointains apprendraient un jour à le connaître*¹, de laquelle il n'y a rien à rabattre, n'eût-elle été, ce qui est possible, mise dans la bouche d'Horace que plus tard, par un poète interpolateur. Le fait est que cette prophétie. s'est réalisée à la lettre, ainsi que celle d'Ovide, prédisant que les plaintes proférées par lui de son exil, sur les rivages arides du Pont-Euxin, franchiraient un jour les terres et les mers, et y retentiraient de manière à être entendues de l'Orient à l'Occident². Leurs prédictions se sont même, en partie, réalisées déjà de leur vivant ; Ovide pouvait se vanter d'être lu dans le monde entier³, Properce, dire (II, 7, 19) que la gloire de son nom avait pénétré jusque chez les habitants des bords glacés du Borysthène. Il est probable, en effet, que les ouvrages des poètes vivants étaient lus partout où des instituteurs romains prenaient pied.

Même en se faisant la plus haute idée du grandiose de l'organisation politique de ce nouvel empire, qui embrassait le monde, de l'immensité de ses ressources et de la puissance conquérante de la langue latine, on est étonné de la rapidité avec laquelle les Romains réussirent à établir, par le lien des relations mutuelles, *l'union entre tant de langues discordantes et barbares*. Il ne s'était guère écoulé plus de vingt ans depuis l'entière soumission de la Pannonie, quand Velleius Paterculus écrivit son histoire, et déjà la connaissance de la langue, et même des lettres latines, s'était répandue sur une foule de points de cette région inculte, âpre et toute barbare, qui embrassait la partie orientale de l'Autriche, avec la Hongrie en particulier. Une partie des provinces plus anciennes de l'Occident appartenaient, déjà du temps d'Auguste, au domaine de la littérature latine. Tite-Live commença un de ses livres de date postérieure par une phrase disant qu'il avait déjà acquis assez de gloire, et ne continuait son œuvre que pour donner un aliment à son esprit, tourmenté par le besoin d'activité ; et le rayonnement de cette gloire de l'historien s'étendait, alors déjà, bien au-delà des frontières de l'Italie, puisqu'elle détermina, notoirement, un Espagnol à venir exprès de Gadès à Rome, pour faire la connaissance de Tite Live, et que, ce but atteint, notre voyageur s'en retourna immédiatement chez lui. Dès lors, les provinces se nourrissaient du rebut de la production littéraire de Rome. Horace, disant adieu au second livre de ses *Épîtres*, le fait avec l'augure que ce livre, après avoir été, à force de passer de main en main, assez chiffonné par le public romain, aura le sort ou de servir de pâture aux mites, oublié dans quelque coin silencieux, ou d'être envoyé en ballot à Utique ou à Ilerda (Lérida en Espagne)⁴. Mais aussi les meilleurs livres, ceux qui rapportaient le plus aux libraires, passaient la mer⁵.

Si les coryphées de la littérature recueillaient alors, dans un certain sens, déjà de leur vivant, le bénéfice de la gloire de leurs noms dans le monde, à plus forte

¹ Horace, *Odes*, II, 20.

² Ovide, *Tristes*, IV, 9, 19-24.

³ *Ibidem*, 10, 128.

⁴ Horace, *Épîtres*, I, 20, 11-13.

⁵ Le même, *Art poétique*, 345.

raison étaient-ils sûrs de la satisfaction la plus complète et la plus éclatante de leur ambition à Rome même ; où leurs poésies que, suivant la mode récemment introduite, ils récitaient eux-mêmes devant de grandes réunions, passaient immédiatement aussi, comme nous l'avons vu, dans l'usage de l'école, ou étaient chantées sur les théâtres, aux applaudissements de milliers d'auditeurs, où, enfin, un commerce de librairie très étendu et très actif, s'appliquait au soin d'en multiplier les exemplaires, et d'en trouver le placement. Virgile, qui d'ailleurs, comme on sait, ne vécut pas assez longtemps pour assister à la publication de son *Énéide*, eut un tel succès avec les poésies qui marquèrent son début, les *Églogues*, qu'il était devenu commun de les entendre débiter sur la scène, par des chanteurs. Une actrice du nom de Cythéris, fort en vogue dans les cercles littéraires du temps, après avoir été la maîtresse de Marc-Antoine, puis celle du poète Cornélius Gallus, qui la chanta dans ses vers, sous le nom de Lycoris, doit avoir chanté, en scène, la sixième églogue, dans laquelle Virgile célèbre la gloire poétique de son ami Gallus. Virgile s'étant, en pareille occasion, une fois trouvé présent au théâtre, tout le peuple se leva et salua le poète, avec un aussi profond respect qu'Auguste lui-même. Effectivement, l'hommage d'une pareille distinction n'était, en général, rendu qu'à la personne de l'empereur. et aux membres de la famille impériale. Quand Virgile, dans les derniers temps de sa vie ; qu'il passa en majeure partie dans l'Italie méridionale, à Naples notamment, venait par exception à Rome et y apparaissait en public, il était, chaque fois, obligé de se réfugier dans une maison, pour se dérober à la foule, qui le suivait partout et se le montrait mutuellement¹.

Maintenant, il faut reconnaître que la gloire et la popularité de Virgile, auprès de ses contemporains et de la postérité, et par conséquent aussi l'influence de sa poésie, ont été plus grandes que celles d'aucun autre poète latin, qu'elles ont été, disons-le, positivement sans exemple dans le monde. La comparaison que l'on a faite de sa popularité avec celle de Schiller, se justifie notamment parce que, dans le cas de chacun de ces deux poètes, le sublime, l'idéal, tout ce qui ennoblit l'art, a eu évidemment le privilège d'entraîner les masses plus encore que leur tendance à le rendre populaire, bien que, semblerait-il, celle-ci seule devrait les attirer, l'autre les rebuter, au contraire, et les intimider. Le fait est, cependant, que les hommes s'attachent avec plus de reconnaissance, d'amour et de respect à l'esprit qui, les tirant de leur humilité, les élève à soi et les pénètre du sentiment qu'il y a, dans eux tous, des affinités avec les natures supérieures, qu'à celui qui condescend à se mettre à leur niveau. La poésie de Virgile pénétra dans toutes les classes, nonobstant les différences d'éducation, et dans toutes les couches de la société ; même les artisans et les boutiquiers avaient ses vers constamment à la bouche, et y prenaient leurs devises. Il n'y avait pas d'homme si peu instruit qu'il ne fût en état de placer, dans l'occasion, quelques bribes de l'*Énéide*, et dans les festins, où l'on amusait les convives avec des tours de jongleurs, l'imitation de voix d'animaux et la représentation de farces, on n'en entendait pas moins aussi déclamer, souvent affreusement, il est vrai, des passages de cette épopée². Dans les moments graves de la vie, on ouvrait alors Virgile, comme on ouvre aujourd'hui la Bible, et on considérait comme un oracle de la destinée le passage sur lequel tombait le regard³. Cette pratique superstitieuse reprit faveur au temps de la Renaissance⁴. Dans les cercles

¹ Ribbeck, *Virgilii ed. minora*, p. XXIII et XXIV.

² Pétrone, *Satiricon*, 39 et 68.

³ Marquardt, *Manuel*, IV, 112.

⁴ Burckhardt, *Culture de la Renaissance*, 528 (en allem.).

littéraires, le 15 octobre, anniversaire de la naissance du poète, était, paraît-il, fêté par un grand nombre de ses admirateurs¹, et les oracles des temples, comme, au troisième siècle encore, ceux de Préneste et de Padoue, répondaient en vers de Virgile². Aucun autre poète, nous le répétons, n'a jamais atteint à ce degré de popularité, vraiment inouï.

Cependant, Properce et Ovide aussi devinrent vite familiers à des cercles nombreux, ainsi que le montrent les murs des ruines de Pompéï, où, indépendamment de vers de Virgile, en partie visiblement écrits par des écoliers ; on en voit aussi des deux poètes précités, et d'autres encore, griffonnés avec le poinçon d'usage, les uns cités textuellement, les autres parodiés, notamment à la basilique, qui servait de promenade au monde élégant³.

Pour l'explication de cette popularité, rappelons aussi ce que Jacques Grimm a dit à propos de Schiller. Suivant Grimm, la poésie qui plaît à la multitude serait celle qui plane, et pour le style et pour les idées, au sommet de la culture intellectuelle du présent, attendu que la vieille manière du passé vieillit également pour le peuple, désireux de s'élever, lui aussi, à la hauteur des vues dominantes de l'actualité, et de s'y faire initier. La multitude, susceptible d'être impressionnée par une belle poésie, tient précisément à la savourer avec tous ses avantages nouveaux, pour lesquels elle n'hésite pas à renoncer à l'ancien⁴. Cependant, une propagation aussi générale de la poésie n'eût pas été possible, dans l'âge d'Auguste, sans le concours des influences de l'école. Or, avec ces dernières, concourait encore celle du théâtre, où, comme tout porte à le croire, on chantait souvent des poésies⁵. Ajoutons que ces influences étaient fortement secondées par la vive impressionnabilité des hommes du Midi, pour l'euphonie et le rythme, par le grand plaisir qu'ils prenaient à l'une et à l'autre. En effet, encore aujourd'hui, il se mêle un peu de sensualité, chez les Italiens même bien élevés, aux transports avec lesquels ils jouissent de leur poésie nationale. Or, le sens de l'euphonie et du rythme était plus fin et plus développé encore dans l'antiquité, où la prose aussi avait des exigences pareilles, et les Grecs avaient même ce sens à un plus haut degré que les Romains.

Cependant, le goût de ces derniers pour les phrases d'une belle sonorité, était aussi très vif, ainsi que le montre, entre autres, le rapport de Philostrate sur les applaudissements qui accueillirent, à Rome, le Phénicien Adrien, professeur d'éloquence sous Marc-Aurèle et Commode. Chevaliers et sénateurs, se faisant avertir du moment où il entrain en chaire, désertaient le théâtre et se portaient en foule à l'Athénée, ceux-là même qui n'entendaient pas le grec. On admirait la sonorité de son organe, la cadence, la modulation et le rythme de son discours, et on y prêtait l'oreille avec le même délice qu'au chant mélodieux du rossignol⁶.

Mais, même abstraction faite de toutes les circonstances qui la favorisaient accessoirement, la poésie classique de l'âge d'Auguste ne pouvait manquer de

¹ Martial, XII, 67. — Pline le Jeune, *Lettres*, III, 7.

² Marquardt, III.

³ Zangemeister, *Inscr. Pompej. parietariæ* (C. I. G., IV, ind. 259-261). Outre Virgile, on y voit figurer Properce, Ovide et Lucrèce (I, 1) ; échos de Tibulle, II, 6, 20 (n° 1837), sur lequel il faut voir aussi Lucien Muller, *Tibulle*, p. 63, etc. ; n° 1069 a (*barbarus ære cavo tubicen*) est probablement d'un poète épique inconnu ; les n°s 1118 et 1928 ont un caractère élégiaque. — On trouve aussi dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum* (II, 4967, 31) le commencement de l'Énéïde (*Italiæ tegulæ stilo inscr. Litteræ sæculi priori, ni fallor*, dit Hubner).

⁴ Grimm, *Mélanges*, I, 391, etc. (Discours sur Schiller.)

⁵ Voir au livre VI et au chapitre de la Musique.

⁶ Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 10, p. 256.

produire un effet immense sur le monde cultivé de la période suivante. Celle-ci fut essentiellement improductive, mais elle avait la sensibilité délicate d'une haute culture. A une époque pareille, la production de nombreux chefs-d'œuvre poétiques accomplis, l'établissement de formes pouvant servir de modèles dans les branches les plus diverses, mais avant tout, la création d'une langue poétique nouvelle, d'une beauté ravissante et d'un éclat éblouissant, devaient nécessairement provoquer, le plus largement possible, l'instinct de l'assimilation et de l'imitation. *Tous les hommes*, dit Goethe¹, *ont pour les œuvres d'art un goût inexprimable ; mais l'homme n'apprend rien, ne jouit de rien, sans aspirer aussitôt à produire lui-même. Tel est, au fond, le propre de la nature humaine, telle, on peut le dire sans exagérer, la nature même de l'homme.* Ainsi une grande extension du dilettantisme apparaît, à toute époque de haute culture, comme la conséquence nécessaire d'un grand et riche développement de l'art. L'Allemagne aussi a fait cette expérience, sur le domaine de la poésie tout d'abord. Elle a eu une époque de floraison poétique sans pareille, qui la dota d'une langue poétique dont elle avait besoin. Là aussi, la génération suivante a mis une ardeur et un empressement d'activité excessifs à s'emparer du précieux héritage, pour s'assurer de tous les moyens d'en user et d'en abuser, en reproduisant continuellement ce dont elle avait pris possession. On pourrait admettre, même à défaut de l'affirmation de témoignages positifs, que les choses durent se passer de même, au temps qui suivit l'âge d'Auguste. Les tentations dans lesquelles induit une langue cultivée, *qui image et pense pour nous*, étaient tout aussi irrésistibles alors, les illusions des amateurs poètes sur le mérite de leurs productions, les mêmes que de nos jours ; aussi, ne pouvaient-elles manquer de suggérer les mêmes observations aux spectateurs impartiaux de ce mouvement d'agitation littéraire. *La poésie*, dit un spirituel auteur, du temps de Néron, *a fait bien des dupes. Il suffit qu'un homme ait réussi à mettre un vers sur ses pieds, et à tisser, dans une période, une pensée un peu délicate, pour qu'il se croie déjà parvenu sur les hauteurs de l'Hélicon*². Le dilettantisme était favorisé, du reste, par cette liaison plus intime de la poésie avec l'école qui devait, probablement, avoir pour conséquence une pratique plus ou moins générale d'exercices poétiques, auxquels on se livrait, à l'instigation des maîtres, ou sans eux, dans le seul but d'arriver à posséder complètement la forme, et d'acquérir la virtuosité, dans une prose fleurie et pleine de mouvement. Il devait, d'ailleurs, y avoir de l'attrait à continuer l'exercice et à se ménager la conservation du bénéfice de cette habileté de forme acquise, même pour ceux qui ne se faisaient pas l'illusion de considérer comme original et leur appartenant en propre le produit de simples réminiscences, ce qu'ils s'étaient, en, autres termes, seulement assimilé par la communion de, l'esprit ou du sentiment. Mais, indubitablement, le plaisir que l'on trouvait au succès, réel ou imaginaire, obtenu dans ces exercices poétiques, qui ont du reste, pour le dire en passant, prêté beaucoup aux interpolations, dans les textes des poètes qu'on lisait le plus, entraîna plus d'un amateur à, se faire un but d'une occupation, qui, d'abord, n'avait été regardée par lui que comme un moyen d'étude. Même parmi les véritables odes d'Horace, qui pourtant n'exerçait peut-être que trop sévèrement sa critique sur lui-même, il se trouve assez d'exercices en vers dont le mérite consiste uniquement dans la forme. Or si Horace fut, d'après le jugement de Quintilien, le seul poète lyrique latin qui méritât d'être lu, on pouvait bien

¹ *Du dilettantisme*, 31, 425.

² Pétrone, *Satiricon*, ch. CXVIII.

admettre que tout l'art lyrique du temps postérieur au règne d'Auguste fût surtout une poésie d'écoliers et d'amateurs.

Les rapports politiques de l'empire, les intérêts et les inclinations des gouvernements, des cours et des cercles approchant de celles-ci, concouraient, avec les influencés de l'école et de la poésie classique du temps d'Auguste, à tourner principalement vers la poésie les vocations, les goûts d'amateur et les occupations littéraires. La pacification générale qui suivit la bataille d'Actium et le dépérissement de la vie politique, depuis l'avènement d'Auguste à la monarchie, fermèrent presque entièrement, au peuple romain les deux domaines sur lesquels son génie avait déployé tant de richesse et de vigueur, pendant des siècles. Une masse de talents, de forces et d'ardeurs, que cette révolution avait poussés hors de leur voie naturelle, se rejetèrent alors sur la littérature. Mais, là aussi, les portions du champ qui avaient été cultivées avec le plus de succès, sous la république, n'étaient plus que partiellement ouvertes à leur activité : la liberté de la parole était entravée, la tâche de l'historien, jusqu'au temps de Nerva et de Trajan, qui procura de nouveau aux hommes *la rare bonne fortune de pouvoir penser ce qu'ils voulaient et dire ce qu'ils pensaient*, pleine de périls, déjà sous le régime, autrement si tolérant, d'Auguste. Titus Labienus, l'un des derniers républicains et l'irréconciliable adversaire du nouvel ordre de choses, à Rome, crut devoir passer, en faisant publiquement la lecture de son histoire des événements les plus récents, des pages entières, sans autre explication que ces mots : *Voilà ce qui ne sera lu qu'après ma mort*. Cela n'empêcha pas la condamnation de son œuvre à être brûlée, sentence d'une rigueur inouïe jusque-là. Quant à l'auteur, il ne voulut pas survivre à la destruction de son livre ; s'étant fait transporter au lieu de la sépulture de ses ancêtres, il s'y enferma, comme un homme qui se ferait enterrer vivant. Onze ans après la mort d'Auguste, Crémétius Cordus fut mis en accusation, pour avoir appelé, dans ses *Annales*, Brutus et Cassius les derniers des Romains ; il prévint une condamnation certaine, en se faisant volontairement mourir de faim. Ses livres furent également brûlés. Dans des temps pareils, la poésie offrait aux esprits paisibles, désireux de trouver un aliment idéal pour leur vie, en même temps que d'échapper à la réalité, un asile qui devait leur convenir doublement. Mais cet asile non plus n'était parfaitement sûr ; l'âme des puissants de la terre s'irritait facilement ; pour qu'elle s'émût, il suffisait quelquefois du simple choix d'un sujet, d'allusions apparentes ou réelles au présent, offertes par tel ou tel passage. Ainsi, sous Tibère, le dernier rejeton de l'illustre maison des Scarus encourut la mort, par sa tragédie d'*Atrée*. Ce vers notamment : *La sottise des rois doit être supportée*, y parut mériter le supplice¹. Mais de pareils dangers ne menaçaient, naturellement, que dans les cas les plus rares les poètes véritablement soucieux de les éviter, et ne pouvaient préjudicier aux inclinations poétiques de cet âge. Il est dit expressément, dans le *Dialogue des Orateurs* de Tacite, que la poésie est une occupation qui se justifie principalement par le fait d'exposer moins au danger de causer des froissements que celle des orateurs².

¹ Tacite, *Dialogue des orateurs*, ch. II : *Nam postero die quam Curiatius Maternus Catonem recitaverat, eum offensus potentium animos diceretur, tamquam in eo tragœdiæ argumento sui oblitus tantum Catonem cogitasset* (Curiatius Maternus avait lu publiquement sa tragédie de Caton, ouvrage où, s'oubliant lui-même pour ne songer qu'à son héros, il avait, disait-on, blessé les puissances), etc.

² *Ibidem*, ch. X : *Illud... quod plerisque patrocinator, tamquam minus obnoxium sit offendere poetarum quam oratorum studium* (L'opinion même et la renommée, seul objet de leur culte, et dont ils attendent, de leur propre aveu, l'unique salaire d'un pénible travail).

C'est ainsi que la poésie surtout remplit la grande lacune laissée, par la chute de la république, dans la vie de Rome, et ce n'est nullement par suite de la variabilité des caprices humains, comme l'expose Horace, dans son *Épître à Auguste*, que le peuple romain, dont l'activité avait autrefois un tout autre but, en était venu à ne plus s'enflammer d'un beau zèle que pour la profession littéraire, que les fils et leurs graves pères se ceignaient le front de feuillage, et que, savants et ignorants, se mettaient partout à écrire des poésies¹.

Auguste alla, de la meilleure grâce, au-devant de cette direction. Après le bienfait du retour de la tranquillité et de l'ordre, si longtemps désirés, qu'apportait l'empire ; c'étaient la protection et l'encouragement des tendances intellectuelles, tant qu'elles ne chercheraient pas à franchir les barrières établies, qui devaient réconcilier avec le césarisme les gens instruits ; tandis qu'à Rome les masses étaient dédommagées de la perte de la liberté, par de grands progrès dans l'amélioration de leur condition matérielle, ainsi que par des fêtes et des parades fastueuses.

La sollicitude qu'Auguste et les grands personnages qui l'approchaient le plus, comme Messala et Mécène surtout, témoignèrent pour ce nouvel et florissant essor de la poésie, sollicitude partagée aussi par les princesses de la maison impériale, est devenue à bon droit proverbiale. Ce qui fut, sans doute, encore d'un plus grand effet que la faveur de ces cercles, auxquels on vit se rallier même le frondeur Asinius Pollion, ce fut leur propre exemple. Auguste était à la hauteur de la culture de son temps ; l'intérêt qu'il prenait à la littérature était sincère, et il le témoigna, non seulement en poussant et secourant les poètes et les gens de lettres, mais encore en faisant paraître au grand jour. La vive part qu'il prenait à leurs travaux, par sa bienveillance et la patience avec laquelle il écoutait leurs lectures. C'est à lui qu'est due l'origine du quatrième livre des Odes d'Horace, ainsi que la conservation de l'*Énéide* de Virgile, et ce fut lui qui permit à Horace de lui adresser l'épître dans laquelle ce poète mit en parallèle la poésie ancienne et la nouvelle. De plus, Auguste ne se fit pas faute de s'essayer lui-même comme auteur, surtout en prose, il est vrai ; quant à la poésie, il ne s'en occupa, dit Suétone, que superficiellement. Cependant, il existait de lui un poème, en hexamètres, sur la Sicile, et un petit recueil des épigrammes qu'il avait l'habitude de faire au bain. Il détruisit une tragédie, intitulée *Ajax*, avant qu'elle ne fût achevée ; *son Ajax*, disait-il, *s'était noyé dans une éponge*. C'est bien assez de poésies, pour l'œuvre d'un grand politique qui avait la mission de reconstituer le monde sur de nouveaux fondements. Asinius Pollion, Messala, Mécène, faisaient aussi des vers. Les poésies de ce dernier confirmaient, d'après ce que l'on en rapporte, cette observation, s'appliquant également à d'autres domaines de l'art, que le goût le plus pur et la plus grande rectitude d'esprit, dans le jugement des productions d'autrui, ne préservent pas toujours celui qui les possède du mauvais goût et de l'affectation, dans ses propres essais. Les drôleries poétiques de Mécène étaient, comme tout ce qu'il composait, écrites dans une manière ampoulée et un style corrompu ; Auguste riait *des petites boucles onctueusement parfumées* de ce style *frisé comme avec le fer chaud* ; Sénèque en a conservé un échantillon dans lequel Mécène, cet homme si remarquable d'ailleurs, appuie sur le prix que fait attacher à la vie l'habitude de vivre, dans des vers qui rappellent plus l'humeur un peu cynique de Heine que la bonhomie de La Fontaine, auteurs qui ont, tous les deux, traité aussi le même sujet.

¹ Horace, *Épîtres*, II, 1, 107 à 117.

Tibère, qui s'appliquait, avec la plus grande ardeur, aux études nécessaires pour compléter l'éducation en général, était admirateur des Alexandrins et affectionnait particulièrement l'érudition mythologique, dont ils aimaient à parer leurs œuvres. Dans ses poésies grecques ; il imita Euphorion, Rhianus et Parthénios. Il composa aussi en latin une poésie lyrique, une élégie sur la mort de Lucius César (en l'an de Rome 755), événement qui le rapprochait d'un grand pas du trône lui-même¹, alors âgé de 43 ans. Il existait aussi de lui des poésies légères². Il est peu probable qu'une nature aussi grandement douée et aspirant aux grandes choses, comme celle de Tibère, eût condescendu à se prêter au dilettantisme poétique, s'il n'y avait pas été presque fatalement porté par sa tendance à s'approprier la culture de son temps, dans sa plus grande étendue. Le noble Germanicus trouva également, dans sa vie si agitée, des loisirs pour la poésie ; il laissa, entre autres compositions, des comédies grecques.

Caligula se borna à l'étude de l'art oratoire, dans lequel il acquit une certaine habileté. Claude composa nombre d'ouvrages savants, mais seulement en prose. Néron fut le premier empereur et demeura le seul qui fit de la poésie non pour S'amuser, se divertir, ou remplir ses moments libres, mais avec la prétention d'occuper une place éminente dans le monde poétique. Il était resté étranger à toute culture de l'esprit sérieuse et fondée sur une étude raisonnée de principes dont l'avaient détourné son naturel et son entourage. Sa mère doit l'avoir dissuadé de l'étude de la philosophie, qu'elle regardait comme incompatible avec l'éducation d'un prince destiné à l'empire ; son précepteur Sénèque, de l'étude de la littérature ancienne, pour retenir plus longtemps l'élève dans l'admiration des œuvres du maître. Bien qu'avant comme après son avènement au trône, quand il n'avait pas encore accompli sa dix-septième année, Néron se produisît, avec ses déclamations, devant de grandes assemblées, il n'en était pas moins obligé de se faire écrire ses discours publics par Sénèque, ce qui étonnait beaucoup. Il fut le premier empereur qui fit servir à son usage la plume d'autrui. Mais, moins il eut l'avantage d'une éducation scientifique, plus il mit de variété dans son dilettantisme en fait de beaux-arts. On a déjà parlé, au tome III, de son application à la musique, dans laquelle consistait, comme il le croyait, sa force principale. Il jouait avec le ciseau et la baguette du modelleur, et mettait presque autant d'ardeur à faire de la poésie qu'à chanter et à jouer des instruments de musique. Dans cette dernière occupation, il voyait en même temps, comme le pense Tacite, un moyen de contrebalancer, dans l'opinion publique, le mauvais effet que pouvaient y produire ses autres exercices artistiques, réputés plus malséants pour un prince. Il est difficile de bien déterminer s'il eut réellement du talent pour la poésie, et dans quelle mesure. Tacite ne lui en accorde point du tout. Suivant cet historien, Néron *s'entourait de gens faisant des vers avec une certaine facilité, mais peu éminents et d'une renommée douteuse. Ces gens se réunissaient, rajustaient ensemble les vers qu'ils apportaient tout faits, ou composaient séance tenante, et brodaient sur le canevas des mots que leur jetait fugitivement l'empereur, de manière à en faire sortir quelque chose. C'est ce que trahit aussi le caractère de ces poésies, qui manquent de ressort, ainsi que d'originalité, et ne sont pas d'un seul jet.* On ne se trompera guère, en admettant que nombre de poésies des grands personnages du temps, jouant les poètes, comme par exemple les élégies qu'ils dictaient, pendant leur digestion, couchés sur des lits de repos en bois de titre,

¹ Suétone, *Tibère*, ch. X.

² Pline le Jeune, *Lettres*, V, 3, 5.

devaient être nées dans des conditions semblables, d'autant plus que les grands devaient sans doute, alors, sur ce domaine aussi bien que sur celui du savoir proprement dit et de l'érudition, considérer comme leur propriété légitime, et se croire parfaitement en droit de faire valoir, en conséquence, les services de leurs clients, de leurs esclaves et de leurs affranchis¹. Dans les poésies de Lucius Verus aussi, le meilleur, disait-on, avait été fait par ses amis, gens de talent². Il est vrai que, d'un autre côté, Suétone prend, à cet égard, la défense de Néron qui, d'après cet historien, aurait eu d'autant moins besoin de se parer des plumes d'autrui que, chez lui-même, les vers coulaient de source. Les compositions écrites de la main de Néron, qu'il avait eues sous les yeux, n'étaient évidemment, dit-il, ni des pièces remaniées, ni des copiés, mais avaient entièrement le caractère de compositions originales, tant il y avait de ratures, de corrections et de substitutions. Les poésies de Néron étaient nombreuses et variées, consistant en petits badinages, comme la pièce où il est question des cheveux d'ambre de Poppée, en satires, en poésies lyriques, composées pour le chant avec accompagnement de la cithare, et parmi lesquelles figuraient probablement aussi des solos de tragédies, enfin, dans une épopée, la *Troïque*, dans laquelle Pâris, apparaissant comme le héros principal ; l'emporte, sans faire connaître qui il est, dans un combat de lutteurs, sur tous ses adversaires, y compris Hector lui-même. Un autre poème épique, dans lequel il voulait embrasser toute l'histoire romaine, ne paraît avoir existé qu'en projet. Martial qui, généralement, traite Néron fort mal, rend pourtant justice à ses poésies³ ; quelques vers, conservés par hasard, dans lesquels Néron décrit le cours du Tigre, qui se perd souterrainement, pour ne reparaître qu'au loin, témoignent au moins d'habileté de facture.

Dans les fêtes que Néron, le premier, institua en prenant modèle des Grecs, ou fêtes Néronées, qui devaient se renouveler de cinq en cinq ans, mais paraissent n'avoir été réellement célébrées que deux fois, en 60 et en 63, les concours de musique, dans la plus large acception du mot, comprenant aussi la poésie, formaient l'objet capital du programme, et les apologistes de la nouvelle institution pensaient que les victoires des orateurs et des poètes seraient un stimulant, pour l'essor de talents nouveaux⁴. Mais de fait, Néron entendait y briller seul, comme poète tout comme musicien ; la participation, d'après son désir, de ce qu'il y avait de plus aristocratique, n'avait pour but que de rehausser sa gloire ; c'est à lui que fut décernée la couronne, et, lors de la seconde célébration de cette fête, il fit la lecture de sa *Troïque*. En général, il ne pouvait souffrir que la célébrité d'aucun autre poète fût concurrence à sa propre gloire. Lucain, qu'il avait attiré dans son cercle poétique, ne tarda pas à lui porter ombrage. L'empereur, assistant un jour à une lecture de ce poète, sortit brusquement, et, comme il paraît, lui défendit même de jamais reparler en public⁵. A la fin de l'année 62, ou au commencement de 63, Lucain se laissa entraîner à l'hostilité ouverte contre la cour, puis trempa dans la conspiration de Pison ; dont la découverte amena sa mort. Mais, quelque dangereux qu'il fût, à Rome, de prétendre à une véritable célébrité, comme poète, sous Néron⁶, il était

¹ Perse, *Satires*, I, 51, etc.

² *Histoire Auguste, Vie de L. Verus*, ch. II.

³ Martial, VIII, 70, 8 : *Carmina docti Neronis*.

⁴ Tacite, *Annales*, XIV, 21.

⁵ Genthe, *De vita Lucani*, p. 23, 73.

⁶ Tacite, *Annales*, XVI, 29, etc. : *Montanum... quia protulerit ingenium, extorrem agi (Montanus... on l'exilait donc pour avoir montré du talent)* ; voir aussi les remarques de Nipperdey.

prudent, nécessaire même, pour quiconque avait des rapports avec ce prince, de faire parade d'intérêt et de goût pour la poésie, de se produire même, autant que possible, avec des essais poétiques, propres à mettre en relief les productions de l'empereur lui-même. Il n'est pas douteux, pour qui connaît cette époque-là, que ce calcul y contribua beaucoup à l'accroissement de l'activité sur le domaine de la poésie. Parmi les reproches élevés contre Sénèque, par ses ennemis, figurait aussi celui qu'il s'était plus vivement et plus fréquemment appliqué à la versification, depuis que Néron témoignait de l'amour pour la poésie¹.

Il y eut un changement complet, à cet égard, sous Vespasien, qui, personnellement tout à fait étranger à la poésie, n'e favorisa et encouragea pas moins, avec libéralité, précisément les talents hors ligne, même parmi les poètes. Mais son fils Titus, qui, enfant, avait vécu à la cour de Néron, avait lui-même, pour la poésie latine et grecque, un talent et une facilité suffisante même pour l'improvisation ; il chanta même une comète, dans une pièce de vers *superbe*, suivant l'expression de Pline l'Ancien, et Pline le Jeune aussi le nomme parmi les poètes. Sous Domitien, les rapports du temps de Néron reparurent, à bien des égards, une oppression même plus terrible encore s'appesantit sur les esprits ; mais les efforts poétiques n'en furent pas moins sincèrement favorisés et encouragés, surtout par l'institution, en 86, du concours ou Agon Capitolin, dans lequel les talents pouvaient se déployer librement. Généralement, cependant, cet autre Néron ne prétendit, pas, comme empereur, à une gloire de poète, bien qu'il eût, dans ses loisirs involontaires, n'étant encore que prince, fait parade d'un grand zèle d'application à la poésie. Naturellement, à sa cour aussi, les poésies de sa jeunesse étaient déclarées le *nec plus ultra* du genre. Quintilien dit qu'il avait paru trop mesquin aux dieux de laisser Domitien dans le rôle du plus grand des poètes, et que c'est pour le détourner de ces occupations d'un ordre inférieur qu'ils lui avaient commis le soin de gouverner le monde. Il est douteux qu'il ait même commencé seulement un poème épique sur la guerre de Judée, dont parle Valérius Flaccus² ; certain, au contraire, qu'il prit pour sujet d'une poésie la lutte pour le Capitole des journées de décembre de l'an 68, pendant laquelle il avait été en grand danger ; car Martial mentionne, en l'an 89, avec l'épithète d'usage, dans la langue de cour d'alors, pour tout ce qui émanait du souverain, le *céleste* poème de la *Guerre Capitoline*³. Domitien n'était donc pas fâché qu'on rappelât ses essais poétiques, bien qu'il eût complètement renoncé à faire des vers, et Martial lui rend hommage en l'appelant *le maître des neuf sœurs*⁴.

Le successeur de Domitien, Nerva, était aussi regardé par les poètes comme un des leurs ; Pline le Jeune⁵ le nomme, parmi les auteurs de bagatelles espiègles et badines ; Martial l'appelle *le Tibulle de notre temps*, expression tirée d'une poésie de Néron, du cercle duquel Nerva jadis avait fait partie. Les épigrammes

¹ *Ibidem*, XIV, 52.

² *Argon*, I, 12. — Imhof, *Domitien*, 133, 5 (en allem.).

³ Martial, V, 5 :

Ad Capitolini caelestia carmina belli

Grande cothurnati pone Maronis opus.

(*Mais à côté des vers immortels qui célèbrent la défense du Capitole, n'admets que l'épopée sublime du grand Virgile*)

Céleste était synonyme d'impérial.

Voir aussi, pour l'épithète *céleste*, Fincke, *De appellationibus Caesarum honorificis*, Königsberg, 1867, p. 42. Quant aux *Aratea* ils ne peuvent, d'après Imhof, être de Domitien.

⁴ Martial, V, 16, 18.

⁵ *Lettres*, V, 3, 5.

composées sur lui par Martial, dans le ton de client le plus humble, montrent que Nerva aimait, encore alors (c'était vers la fin du règne de Domitien), à s'entendre louer comme poète¹.

Dans la nature de soldat si grandiose de Trajan, il n'y avait pas une fibre poétique ; il paraît même que tout intérêt pour la poésie manquait absolument chez lui ; tandis qu'Adrien, le plus grand amateur des belles-lettres et des beaux-arts, dans toute leur variété, qui se flet jamais assis sur le trône de l'empire romain, maniait avec une égale habileté les vers et la prose ; on lisait aussi de lui des poésies lascives². Il conserva, jusque sur son lit de douleur, à l'approche de la mort, assez de belle humeur pour composer ces vers connus qui, d'après son biographe, donnent la mesure de la valeur de ses poésies et peuvent se traduire ainsi :

Ma petite âme volage et tendre, toi la douce compagne d'un corps qui t'a si longtemps hébergée, où vas-tu aller, pauvre mignonne, toute pâle, sans rien pour te couvrir et grelottante de froid ? Il n'y a plus à folâtrer maintenant ; adieu les petites causeries !

Il paraît ; d'ailleurs, que l'exemple d'Adrien avait mis la poésie à la mode, à sa cour ; son fils adoptif, Ælius Verus, était également un habile versificateur³, et Lucius Verus, qu'il fit adopter par Antonin le Pieux, s'était de même, comme on l'a déjà dit, appliqué dans son jeune âge à la poésie. Marc-Aurèle aussi avait, encore à l'âge de vingt-deux ans (en 143), fait des hexamètres, auxquels il tenait tellement qu'ils ne furent pas, comme ses autres essais, menacés du sort de s'en aller en fumée⁴.

Mais ici se termine cette série de princes poètes, presque sans pareille dans l'histoire de la littérature, et depuis lors la poésie resta longtemps bannie de la cour ; car, parmi les empereurs suivants, le plus rapproché duquel on rapporte qu'il faisait des vers, mais des vers grecs, est Alexandre Sévère, dont la belle éducation et le dilettantisme poétique, ainsi que celui de Balbin, des deux premiers Gordiens, de Gallien et de Numérien⁵, montrent qu'au troisième siècle encore les anciennes traditions littéraires et le soin des intérêts de la culture intellectuelle se maintenaient, dans quelques-uns des cercles de la haute société, comme des îles vertes, au milieu des flots toujours grossissants de la barbarie.

Or, si dans la période qui s'était écoulée d'Auguste à l'empereur Adrien, il avait été presque de règle que les souverains, les uns avant d'être princes régnants, les autres même après leur avènement au trône, s'occupassent de poésie, chose qui ne se rencontre ailleurs que comme une rare exception, ce phénomène n'est, sans doute pas, plus un pur effet du hasard que le fait de l'impossibilité dans laquelle on se trouve de citer, pour toute la période suivante, depuis, les Antonins jusqu'à Alexandre Sévère ; un seul prince qui fût poète ; bien que les empereurs de cette époque aussi fussent, pour la plupart, à la hauteur de la culture de leur temps.

Reconnaissons plutôt que, manifestement, les uns comme les autres n'ont fait que suivre les directions. et la pente des intérêts qui dominaient de leur vivant, et que leur goût ou leur indifférence pour la poésie devait, en général et au fond,

¹ Martial, VIII, 70 ; IX, 26.

² Apulée, *Apologie*, p. 410 ; éd. Oudendorp.

³ *Histoire Auguste, Vie d'Ælius Verus*, ch. V.

⁴ Fronton, *ad Marcum Cæsarem*, II, 10, p. 34 ; éd. Naber.

⁵ *Histoire Auguste, Maxime et Balbin*, 7 ; voir aussi *Macrin*, ch. XIV.

s'accorder avec le sentiment de la partie instruite de leurs contemporains. On peut donc conclure, avec non moins de certitude, de cette observation seule, qu'autant le dilettantisme poétique devait être répandu dans la généralité de la société instruite du premier siècle de l'ère impériale, autant il subit une diminution forte et surprenante, vers le milieu du deuxième siècle.

Il n'est pas douteux, en effet, qu'à l'époque d'Adrien un nouveau courant, déterminé par la force des choses, et tendant à refouler les aspirations poétiques, qui dominaient au premier siècle, s'empara des esprits et commença à prendre le dessus. L'histoire de la poésie latine est, jusqu'à la limite des deux premiers siècles de l'empire, aussi riche en noms d'auteurs qu'elle est pauvre, même presque entièrement vide, à cet égard, dans les temps postérieurs. Il semble qu'il ne faudrait pas chercher la raison de ce fait dans une diminution de la puissance créatrice, dans une disparition de l'originalité et du génie, regardées par Gibbon¹ comme des phénomènes caractéristiques du deuxième siècle ; car les poètes de la période qui suit immédiatement le règne d'Auguste n'étaient, eux aussi, que des amateurs très lettrés et très bien doués, dans l'acceptation la plus haute et la meilleure du mot, il est vrai ; de plus, il n'y a eu nullement disette de poètes dans les siècles postérieurs². Ce qui a, sans doute, contribué au déclin des tendances poétiques, c'est l'avènement de l'archéologie à la domination dans la littérature, le culte des auteurs anciens étant loin de pouvoir offrir, à la production originale et à la reproduction, la même excitation que le commerce avec les poètes modernes. Il y eut, ensuite, suppression de l'influence que l'application des empereurs à la poésie, bien qu'elle ne fût elle-même, comme nous l'avons dit, qu'un effet de la tendance dominante de l'esprit du temps, n'avait pas manqué d'exercer, par la force de l'exemple, sur, les hautes classes, et partant d'un mobile considérable du dilettantisme poétique. Mais la cause principale du déclin, on fera bien, peut-être, de la chercher dans la grande impression faite par la prose d'art des sophistes, qui avait pris naissance en Grèce, et, sollicitant aussi puissamment l'admiration et l'imitation des Romains, entraînait largement dans ses propres voies beaucoup d'esprits impressionnables. Nous reparlerons plus loin de cette nouvelle direction. Enfin, il ne faut pas oublier que plus, par suite de la nouvelle organisation d'Adrien surtout, l'empire se transformait en un état foncièrement militaire et bureaucratique, plus on eut besoin de fonctionnaires, et plus la perspective qu'il leur offrait, dans la carrière officielle, était devenue brillante, plus aussi le talent et l'ambition durent se détourner des belles-lettres en général et se porter, de préférence, sur le service militaire, l'administration et l'étude du droit. Cela n'empêcha pas que l'on ne continuât, généralement, à s'appliquer à l'éloquence, en la regardant, toutefois, moins comme une fin que comme un moyen, et par d'autres voies qu'auparavant. Les études professionnelles et, dans leur cortège, notamment aussi celle de la philologie, très étroitement liée à la jurisprudence, qui venait de prendre un nouvel essor, n'étaient, naturellement, pas suivies avec moins d'ardeur.

¹ *History of the decline and fall of Roman Empire*, ch. II, à la fin. — Nous ne saurions pourtant considérer comme une réfutation du jugement de Gibbon les considérations, très justes d'ailleurs, dans lesquelles entre ici M. L. Friedlænder. Elles nous semblent plutôt indirectement confirmer ce jugement. (*Observation du traducteur.*)

² Voyez, par exemple, *vie d'Alexandre Sévère*, ch. XXXIV.

La nouvelle importance que la poésie et la littérature, en général, gagnèrent avec l'établissement de l'empire, se manifeste principalement dans trois choses : le développement d'un commerce de librairie, très étendu et la formation de, bibliothèques publiques, l'introduction de lectures ou récitations publiques des ouvrages nouvellement parus, enfin l'établissement d'une distinction honorifique toute nouvelle, pour les poètes en particulier, le couronnement de ceux-ci. Ce dernier date des règnes de Néron et de Domitien ; tout le reste existait déjà au temps d'Auguste.

Dans les derniers temps de la république, le commerce de librairie n'avait encore que peu d'étendue¹. L'ami de Cicéron, Atticus, le premier duquel on sait qu'il entreprit de multiplier les livres et d'en assurer le débit sur une plus grande échelle, n'en faisait pourtant qu'accessoirement une affaire. Mais, déjà sous Auguste ; la librairie devint une branche de commerce distincte, à Rome, et bientôt aussi dans les provinces. Les fonds d'assortiment de librairie étaient logés dans les quartiers les plus animés de la capitale, les piliers et les entrées des boutiques qu'ils occupaient, garnis d'annonces et de montres, offrant des exemplaires des livres en vente ; c'étaient, comme dans la Rome de nos jours encore, des lieux de réunion pour les amis de la littérature, qui venaient ou regarder, les livres nouveaux, ou causer. Le travail d'esclaves mettait cette industrie en état de fournir sa marchandise promptement, à bon marché et en grande masse. Des centaines de scribes, écrivant tous ensemble, sous la même dictée, faisaient, peut-être même en moins de temps, mais certainement d'une manière beaucoup plus imparfaite, ce qu'une presse exécute aujourd'hui. L'incorrection, était le défaut capital des livres dans l'antiquité. Comme il est fait mention d'une édition de mille exemplaires d'un écrit de circonstance, n'ayant qu'un intérêt purement personnel et tout passager, mise en œuvre par l'auteur à ses propres frais, on peut admettre que les grands libraires du temps ont dû, souvent, en faire de bien plus fortes encore d'œuvres de mérite, ou en grande faveur. Le premier livre de Martial, comprenant cent dix-huit poésies, soit plus de sept cents vers, coûtait, dans l'édition la plus élégante, 5 deniers (5 fr. 44 .env.), dans les éditions à bon marché seulement, paraît-il, de 6 à 10 sesterces, soit de 1 fr. 62 ½ à 2 fr. 20 l'exemplaire ; ses *Xénies*, livre ne contenant que deux cent soixante-quatorze vers sous cent vingt-sept titres, se vendaient, chez le libraire Tryphon, 4 sesterces (env. 1 fr. 08), mais trop cher, suivant Martial, qui prétend qu'en le vendant à la moitié de ce prix, il y avait encore du bénéfice. Ce livre remplit, dans l'édition Teubner, quatorze pages d'impression, et comme il y a lieu, probablement, de mettre une partie du prix indiqué sur le compte de l'arrangement correspondant à nos reliures, il semble en ressortir, pour la transcription du texte, un prix double environ de celui de la fabrication d'Allemagne, où l'on fournissait la feuille imprimée à 2 gros d'argent ½, ou 31 centimes ¼, avant les grèves, qui ont aussi presque doublé le prix dans cette contrée². La maculature trouvait son emploi, partie à l'école, où les enfants utilisaient, pour leurs exercices, le verso blanc des feuillets, partie dans les boutiques des marchands de comestibles et des épiciers, où elle servait à faire des cornets de poivre et d'encens, ou à envelopper du poisson salé³.

¹ Marquardt, *Manuel*, V, 2, 404, etc. — Géraud, *Sur les livres dans l'antiquité*, p. 165, etc.

² Martial, I, 118, 67 ; XIII, 3. — Géraud (p. 180), de son côté, dit que les prix paraissent inférieurs à ceux qui ont cours aujourd'hui (c'est-à-dire en France).

³ Géraud, p. 144, etc.

Mais il y avait aussi des trésors de livres, dans les deux langues, gratuitement accessibles à tout le monde. Le projet de Jules César de fonder, à Rome, des bibliothèques publiques, plan qui, comme beaucoup d'autres, avait été déjoué par sa mort, fut réalisé par Asinius Pollion, auquel Rome dut la première bibliothèque publique, formée de livres grecs et latins. Deux autres, sous le portique d'Octavie et sur le mont Palatin, y furent ajoutées par Auguste, et les empereurs postérieurs, notamment Vespasien et Trajan, en accrurent successivement le nombre, par de nouvelles fondations, si bien qu'au quatrième siècle on n'en comptait pas moins de vingt-huit¹. Elles servaient, naturellement, aussi de lieux de réunion aux amis des lettres. Asinius Pollion eut aussi le premier l'idée de se servir des salles de bibliothèque pour rendre un hommage, auparavant inusité aux grandes célébrités littéraires. Leurs statues, avec des casiers de livres à leurs pieds, comme nous en possédons encore de Sophocle et d'autres écrivains, ou leurs bustes couronnés de lierre, l'ornement réservé pour le front des penseurs, à titre de récompense, partie en bronze, mais partie aussi en or et en argent, ornèrent ces salles et portiques ; et, probablement, cet honneur ne tarda pas à être également décerné à des poètes, et à d'autres auteurs vivants².

Cependant, la fondation de bibliothèques publiques rendant accessibles, à tous, les ouvrages d'un grand mérite reconnu, c'est-à-dire les ouvrages anciens à titre de préférence, jointe au développement d'une librairie aussi active qu'étendue, mettant tout son zèle à répandre promptement tout ce qui paraissait de nouveau, n'était pas encore, à cette époque d'une vie littéraire extrêmement riche et animée, où régnait un intérêt non moins vif, en général, pour la littérature, suffisante pour l'office d'intermédiaire entre l'offre et la demande, c'est-à-dire les poètes et tous les gens de lettres d'une part, et le public de l'autre. C'est qu'à cette époque on était encore tellement habitué au débit oral et à la parole vivante, que la lecture ne pouvait, alors, devenir aussi commune que dans les périodes du grand développement littéraire des temps modernes, et qu'en outre la fatigue devait, assurément, presque toujours faire grand tort au plaisir de lire, avec le défaut de ponctuation et de séparation des mots, les abréviations fréquentes et, souvent aussi, la mauvaise écriture, où l'incorrection des textes manuscrits. La poésie surtout perdait beaucoup, quand elle ne pouvait être perçue par l'oreille ; car étant, notamment la poésie lyrique, destinée soit directement pour le chant avec accompagnement de musique, soit du moins pour un débit musical, ou quelque chose d'approchant, et l'euphonie ainsi que le rythme comptant parmi les qualités essentielles que l'on y sentait le plus finement, et appréciait le plus généralement les poésies que l'on n'entendait pas réciter, mais que l'on était réduit à lire, devaient, d'après la manière de sentir du temps, s'évanouir en quelque sorte et prendre un air de fantômes. La prose elle-même perdait aussi, bien qu'à un moindre degré, de son effet, à la simple lecture. Juvénal disant que, sur l'annonce d'une lecture de la *Thébaïde* de Stace par l'auteur lui-même, on était accouru de toutes parts, pour entendre un organe et un poème chéris, dit assez que cet organe avait bien aussi son attrait. Par

¹ Marquardt, *Manuel*, V, 1, 116, etc.

² Marquardt, *Manuel*, V, 2, 216, — Horace, *Satires*, I, 4, 21 : *Beatus Fannius ultro Delatis capsis et imagine* (*Bienheureux Fannius qui offre libéralement ses coffrets avec son image*)...

Odes, I, 1, 29 : *Doctarum hederæ præmia frontium* (*Les lierres, ornement des doctes fronts*). — Juvénal, VII, 29 : *Ut dignus venias hederis et imagine macra* (*pour te faire digne du lierre et d'un maigre buste*).

Perse, *Prol.*, 5, avec les notes de Jahn.

cette raison déjà, les récitations¹ ou lectures d'ouvrages nouveaux, dans de grands cercles d'invités, introduites par Asinius Pollion, allaient au-devant d'un besoin généralement senti. En outre, le public toujours grossissant qui prenait un intérêt de plus en plus vif aux productions les plus récentes de la littérature, apprenait ainsi à les connaître de première source, et dans une forme indubitablement authentique, en même temps qu'il satisfaisait sa curiosité naturelle, au sujet de la personne de l'auteur. Il était, naturellement, non moins agréable aux gens de lettres et aux poètes de pouvoir, à la même occasion, se présenter en personne au public, s'assurer de l'effet produit par leurs œuvres, faire leur profit du jugement des hommes instruits, mais surtout jouir immédiatement, et savourer, dans la plus large mesure, la jouissance des applaudissements du monde contemporain.

Que ce nouvel usage, excellent en lui-même, ne tardât pas à dégénérer, c'était inévitable, avec cette multitude d'oisifs, enchantés de tout ce qui leur offrait un nouveau moyen de remplir des heures inoccupées, avec le grand nombre de gens faisant de la poésie en amateurs, ou se croyant poètes, qui cherchaient, avant tout, à satisfaire leur vanité, et qui attendaient, naturellement, aussi d'autrui l'indulgent et la faveur que le dilettantisme ne se marchande pas à lui-même. *Vous voulez que je vous lise mes épigrammes, Céler ?* est-il dit dans une de celles de Martial (I, 63). *Je n'en ai nulle envie ! Vous n'avez nul désir d'écouter, mais celui de lire vous-même.* Pendant que des amateurs, tels que Pline le Jeune, ne se lassaient pas, même dans la plus belle saison, de visiter des récitations, jour par jour, et d'y applaudir, c'étaient les poètes véritables qui souffraient le plus de cette manie. des lectures toujours croissante. Déjà pour Horace, la plus grande des terreurs, c'était le poète dans son délire, se démenant comme un ours furieux qui a réussi à rompre les barreaux de sa cage, cet âpre lecteur qui met tout le monde en fuite, doctes et ignorants, mais qui, lorsqu'il a pu saisir quelqu'un, le tient ferme et l'assassine de lecture, comme la sangsue, qui ne lâche pas la peau avant de s'être gorgée. *Le lecteur, dit Sénèque, commence à débiter une longue histoire en écriture très menue et brochure très compacte, puis, après en avoir lu une grande partie, il dit : Je vais cesser, si on le désire. Lisez ! lisez ! lui crient ses auditeurs, qui n'en seraient pas moins charmés qu'il pût être, incontinent, frappé de mutisme.* Parmi les figures du roman de Pétrone, il y a un vieux poète, possédé de la fureur de l'improvisation et de la récitation, lequel, à bord d'un navire près de sombrer, en face de la mort, continue encore à réciter des vers d'une voix de stentor, et à les écrire sur une immense feuille de parchemin. Dans tous les endroits publics où il y a du monde, dans les portiques, les bains, les théâtres, il est prêt à recommencer aussitôt ses déclamations ; mais, partout, on le chasse à coups de pierres. Le poète avec son manuscrit, dit Martial, est plus terrible et plus redouté que la tigresse à laquelle on a ravi ses petits, que le serpent le plus venimeux, que le scorpion même. Il arrête sa victime dans la rue, la poursuit jusqu'au bain et jusqu'à table, ou l'arrache à son sommeil. Dès qu'on l'aperçoit, tout le monde de fuir ; on évite sa table bien garnie, comme le dieu du Soleil se détourna du repas de Thyeste ; le vide de la solitude se fait autour de lui. Juvénal fait articuler à son ami Umbricius, parmi les raisons qui le chassent de Rome, indépendamment des incendies et des écroulements de maisons continuels, le grief d'être obligé d'entendre les lectures des poètes au mois d'août. Il dit, dans un accès de désespoir comique, n'avoir été poussé lui-même que par le désir de se venger

¹ Gierig, Pline le Jeune, *Lettres* (1802), II, p. 538. Exc. 1. — Géraud, p. 186 à 194.

cette torture à la résolution de ne plus ménager non plus, désormais, le papier, que d'autres ne se feraient pas faute de gâcher tout de même, les poètes pullulant partout¹.

Si la vanité entraînait les poètes à mettre la patience de leurs auditeurs à une rude épreuve, par la longueur et la fréquence de leurs lectures, ils ne tombaient en outre que trop souvent, en s'évertuant à faire valoir le plus possible leur personne et leur couvre, dans toute sorte d'afféteries théâtrales. Il y avait déjà, pour eux, une tentation, poussant à ce travers, dans les grandes exigences du temps, relativement à une belle diction et à la mimique qui devait l'accompagner, clans la grande importance que l'on attachait à ces deux points, ainsi qu'à d'autres choses extérieures. Quintilien trace à l'orateur débutant des préceptes détaillés sur les moyens de former sa voix, sur les qualités nécessaires d'un bon organe, qui doit embrasser toute la gamme des sons, ainsi que sur la manière d'éviter les extrêmes du haut et du bas, sans tomber dans la monotonie ; il lui conseille de se garder d'un débit affectant le chant ; auquel se laissaient aller la plupart des orateurs d'alors, et traite d'une manière tout aussi détaillée du geste et de la mimique, du costume et de toute l'habitude extérieure de l'orateur, auquel il recommande de prendre, pour achever son éducation, non seulement les leçons d'un musicien, mais aussi celles d'un acteur². Il va sans dire que ces règles et toutes les recommandations analogues s'appliquaient également au lecteur. Pline le Jeune, apprenant qu'il lisait mal les vers, résolut de faire lire ses poésies par un affranchi, devant un cercle d'amis ; cependant, il était en doute sur la question de savoir s'il devait lui-même assister, avec la mine d'un indifférent, à cette lecture, ou l'accompagner, comme faisaient bien des gens, de murmures, d'un jeu de physionomie et de gestes ; mais, estimant sa gesticulation aussi défectueuse que sa lecture, il prie, dans son embarras, Suétone de le conseiller³. Perse, décrivant l'affectation des lecteurs, nous les montre occupant leur siège élevé au-dessus des autres, vêtus d'une toge de fête, éblouissante de blancheur, bien frisés, une bague garnie d'une grosse pierre précieuse au doigt, puis commençant leur débit avec des regards languissants et en balançant le cou à droite et à gauche, du ton le plus mélodieux qu'était susceptible de prendre leur gosier, assoupli par de longs exercices de solfège⁴. Quelquefois, ils paraissaient avec une cravate de laine roulée autour du cou, pour ménager la voix ou annoncer un rhume ; mais en réalité, ils ne faisaient par là, dans l'opinion de Martial, que se reconnaître aussi incapables de parler que de se taire⁵.

La manière dont se présentaient les lecteurs, ainsi que les applaudissements de l'auditoire, rappelait le théâtre. Bien que les auditeurs, invités personnellement ou par lettres, fussent en majeure partie des amis, ou du moins des gens assez bien, élevés pour ne pas ménager leurs applaudissements, surtout quand ils étaient eux-mêmes écrivains, et attendaient la pareille des assistants, à leurs propres lectures, beaucoup de lecteurs, et peut-être même la plupart, ne négligeaient pas de se pourvoir encore d'un renfort d'applaudisseurs et de claqueurs payés. A l'époque de Trajan, les avocats des parties en usaient de même ; mais il est possible que cette déplorable habitude ne se fût glissée dans

¹ Horace, *Art poétique*, 472 à 476. — Sénèque, *Lettres*, 95, 2. — Pétrone, *Satiricon*, 90, 91, 115. Martial, III, 144, etc. — Juvénal, III, 1, 9 ; I, 1, 18.

² Quintilien, XI, 3, 14 ; voir aussi I, 10 et 11.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, IX, 34.

⁴ Perse, I, 15-18, 98 avec les notes de Jahn.

⁵ Martial, VI, 41 ; IV, 41 ; voir aussi III, 18 et XIV, 142.

les débats des tribunaux que sous l'influence contagieuse des récitations. Dans celles-ci, quelque protecteur du poète mettait à la disposition de celui-ci des affranchis doués de fortes voix, auxquels on assignait certaines places bien choisies, notamment aux extrémités des bancs, et qui, à un signe convenu du chef de claque ou *directeur du chœur*, éclataient en applaudissements bruyants ; ou bien aussi, l'on engageait, dans ce but, des personnes, de l'auditoire même, moyennant le cadeau d'un manteau déjà porté, la promesse d'un bon repas — parasites que, par une sorte de calembour intraduisible, sonnait à peu près comme la désignation latine d'*applaudisseurs de table*, on appelait Laodicènes —, ou une offre d'argent directe. La paye de ces gages se faisait ouvertement, sans la moindre vergogne, dans les basiliques, où avaient lieu les débats des tribunaux, et Pline raconte même que deux de ses esclaves les plus jeunes venaient d'être ainsi engagés, au prix de trois deniers chacun, pour applaudir ; il y a donc, lieu de présumer qu'aux récitations les choses ne se passaient pas autrement ; mais les taux du salaire variaient sans doute, selon l'habileté du claqueur dans son art, et la modulation qu'il, savait imprimer à sa voix, en criant. Ainsi les lectures étaient accompagnées, de la part des auditeurs, de battements de mains, d'acclamations de tout genre et de gestes de ravissement ; on se levait pour féliciter le lecteur et lui témoigner son admiration, on allait même jusqu'à lui envoyer des baisers de toutes mains¹.

Mais l'intérêt le plus vif pour la chose, la meilleure volonté et la plus grande civilité ne suffisaient pas, chez la plupart des auditeurs, pour répondre toujours, jusqu'au bout, de leur détermination à faire bonne mine, en subissant le tourment de lectures continuelles, qui souvent remplissaient des journées entières. Pline, il est vrai, dont l'enthousiasme pour la littérature et la profession littéraire ne connaissait point de bornes, ne s'en lassait jamais, personnellement, et ne refusait pas facilement l'invitation à une lecture, mais tout n'était pas rose dans ce qu'il fut à même d'observer. *Cette année* (l'an 97 de notre ère), écrit-il dans une de ses lettres², *a apporté une riche moisson d'œuvres poétiques. Pendant tout le mois d'avril, il ne s'est presque pas écoulé de jour sans une lecture. Je suis heureux de voir que la science fleurit, que les esprits se mettent en évidence. et se distinguent. Mais on est paresseux à se réunir polir écouter. La plupart des personnes s'asseyent aux alentours de la salle, y font leurs causeries, en se faisant avertir, de temps en temps ; si le lecteur est entré, s'il a terminé son préambule, ou déjà débité une bonne partie de son rouleau ; alors seulement elles arrivent, mais lentement et avec hésitation ; néanmoins elles ne restent pas jusqu'à la fin, mais s'en vont sans l'attendre, quelques-unes clandestinement et à la dérobée, les autres ouvertement et sans se gêner. Les gens qui ont le plus de loisirs, lors même qu'ils ont été invités longtemps d'avance et avertis à plusieurs reprises, ou ne viennent même pas, ou bien, s'ils viennent, ne manquent pas de se plaindre de la perte de leur journée, par la raison même qu'ils ne l'ont pas perdue. Aussi, ceux que l'impudence et la paresse du reste de l'auditoire ne découragent pas du beau zèle avec lequel ils persistent, à écrire et à faire des lectures, méritent-ils d'autant plus d'éloges et de succès dans leur application.* Dans une autre circonstance, Pline rapporte, avec indignation, à un ami que, récemment, à la lecture d'un excellent ouvrage, deux ou trois des auditeurs sont restés assis à leurs places, avec l'impassibilité de véritables sourds-muets. Que de paresse, s'écrie-t-il, que d'impertinence,

¹ Géraud, p. 190, 193. — Pline le Jeune, *Lettres*, II, 14.

² I, 13. — Lehrs, ouvrage déjà cité, p. 182.

d'inconvenance, de démenche même, dans la conduite de ces gens qui passent toute la journée à offenser une personne, et quittent comme un ennemi celui chez lequel on est venu à titre d'ami particulier¹ ! Lui-même était un modèle pour l'observation de tous les égards. Il raconte comment, après une lecture, il s'avança vers le jeune poète, l'embrassa, le combla d'éloges et l'encouragea à persister dans sa voie. La famille aussi, la mère, le frère du jeune homme étaient présents ; le frère en particulier avait excité l'attention générale, par l'intérêt vif et profond, anxieux d'abord, puis joyeux, avec lequel il avait suivi la récitation. Pline ne manqua pas de leur adresser également ses félicitations, et aussitôt rentré chez lui, il écrivit au sujet de ce petit événement, une de ses élégantes petites épîtres, afin de répandre aussi au dehors la nouvelle de l'heureux succès du jeune poète. Une lecture pareille était, pour les cercles littéraires, l'événement dont on s'entretenait les jours suivants, puis la librairie entreprenait la propagation de l'ouvrage, ainsi introduit auprès du public.

Avec la grande importance des récitations pour la vie littéraire de Rome, on peut admettre que les empereurs les honoraient souvent de leur présence, d'après ce qui a déjà été rapporté d'Auguste. Claude, empereur, pour réciter ses nombreux ouvrages², avait un lecteur, Néron, peu de temps après son avènement au trône, récita lui-même ses poésies au théâtre, ce qui causa une telle joie qu'on lui vota une fête d'actions de grâces et arrêta l'inscription en lettres d'or des poésies lues par lui, au temple de Jupiter capitolin³. Domitien, n'étant encore que prince, se fit également entendre en public⁴. A partir du deuxième siècle, les lectures paraissent avoir eu lieu particulièrement à l'Athénée, où un local disposé en amphithéâtre y servait⁵. Pertinax avait eu, le jour même où il fut assassiné, l'intention de s'y rendre pour entendre un poète⁶ ; Alexandre Sévère y assista souvent aux conférences et aux récitations des poètes et des rhéteurs grecs et latins⁷.

Enfin, l'introduction de la coutume grecque du renouvellement périodique de concours de poésie réguliers, à Rome, y vint également ouvrir aux poètes la perspective de l'honneur ; auparavant inouï, du couronnement, et donner ainsi un stimulant tout nouveau à l'ambition poétique. Il existait déjà un pareil agon ou concours, pour la poésie grecque, dans les Augustales, à Naples, fondées en l'honneur d'Auguste, dans la deuxième année de, notre ère, que l'on célébrait de quatre en quatre ans, au mois d'août, et qui, dans le monde hellénique, étaient comptées parmi des plus brillantes et les plus célèbres solennités de l'espèce⁸. Claude y fit jouer une comédie grecque de son frère Germanicus, dont il ne négligeait aucun moyen d'honorer la mémoire, et lui décerna le prix, suivant la décision des juges⁹ ; lui-même y parut en costume grec¹⁰. Stace aussi, en l'an 90, y remporta le prix, consistant en une couronne d'épis¹¹. A Rome, le premier concours de poésie avait été l'agon Néronien ; mais, comme on l'a déjà fait observer, il ne fut institué que pour la glorification de Néron, et il passa presque

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, VI, 17.

² Suétone, *Claude*, ch. XLI.

³ Le même, *Néron*, ch. X.

⁴ Le même, *Domitien*, ch. II.

⁵ Sidoine Apollinaire, II, 9 ; IX, 14.

⁶ *Histoire Auguste, Vie de Pertinax*, ch. XI.

⁷ *Ibid.*, *Vie d'Alexandre Sévère*, ch. XXXIV.

⁸ Krause, dans *l'Encyclopédie de Stuttgart*, art. *Augastalia*.

⁹ Suétone, *Claude*, ch. XI.

¹⁰ Dion Cassius, LX, 6.

¹¹ Stace, *Silves*, II, 2 ; 6 ; V, 3, 225 ; etc. (*Chalchidicæ cerealia dona coronæ*).

sans laisser de traces, dans la poésie latine. Le concours ou agon capitolin, fondé par Domitien en l'an 86, et qui se tenait aussi de quatre en quatre ans, acquit une importance d'autant plus grande. Le concours pour le prix d'éloquence grecque et latine, dont le sujet constant était l'éloge de Jupiter capitolin, par lequel, dans les premiers temps, s'ouvrait le programme, ne tarda pas à y tomber en désuétude ; mais le prix de poésie, grecque et latine, unique dans son genre, que l'on y décernait également, resta, dans tout l'empire romain, le but suprême de l'ambition des poètes, et l'espoir de recevoir ; sur la décision des juges, de la main de l'empereur, cette couronne, tressée de branches de chêne, conduisait les poètes les plus remarquables par leur talent, des provinces même les plus lointaines, dans la capitale, sans que la mer fût un obstacle. Dans le cas d'insuccès, ils pouvaient se consoler avec la pensée qu'on voyait d'un œil de dépit, à Rome, toute adjudication de prix à des provinciaux ; du moins, l'Africain P. Annius Forus, qui échoua dans un des premiers concours, avec une poésie sur le triomphe de la guerre contre les Daces, assure-t-il que l'auditoire avait unanimement réclamé le prix pour lui, mais que l'empereur avait refusé, ne voulant pas que la couronne du grand Jupiter échût à l'Afrique. La question de savoir qui obtiendrait, au prochain concours, cette couronne capitoline, était naturellement un sujet de discussions fréquentes, dans les cercles littéraires de Rome¹. Stace aussi la brigua en vain, probablement en l'an 94 ; un certain Gollinus, qui l'avait reçue, paraît-il, en 86, nous est totalement inconnu, et nous ne connaissons guère que de nom un frère du poète satirique Turnus, le poète tragique Scévus Mémor, qui l'eut sous Domitien². Tout récemment, on a découvert à Rome le monument tumulaire d'un jeune Romain, Q. Sulpicius Maximus, mort à l'âge de onze ans et demi à peine : or, d'après l'inscription du tombeau, cet enfant, s'étant présenté, comme candidat pour le prix, à l'agon capitolin de l'année 94, concurremment avec cinquante-deux, poètes grecs, avait su, par son génie, élever jusqu'à l'admiration la faveur que lui attirait sa tendre jeunesse, et était sorti avec honneur de la lutte. Ses quarante-trois hexamètres grecs, improvisés par lui, sur le thème *comment avait dû parler Jupiter, quand il tança le dieu du Soleil d'avoir confié son char à Phaéton*, sont également gravés sur le monument, les parents n'ayant pas voulu qu'on les crût influencés, dans leur jugement, par l'amour qu'ils avaient pour leur fils. Ces vers témoignent d'une forte étude de l'art épique des Grecs. De deux épigrammes grecques à la louange du défunt, l'une dit que la maladie et l'épuisement l'ont emporté, parce que son esprit se donnait jour et nuit aux muses³. En l'an 110, L. Valérius Pudens d'Histonium, âgé de 13 ans, eut le prix que les juges, comme on l'a déjà vu plus haut, lui décernèrent à l'unanimité. Si certain passage d'Ausone⁴, dans lequel il est question d'un troisième adolescent lauréat, se rapporte effectivement, comme il paraît, à l'agon capitolin, il en faudrait conclure que la compétition de poètes aussi jeunes n'y était pas une rare exception. C'est toutefois, là, tout ce que nous savons des couronnements postérieurs de poètes, bien que, selon toute probabilité, il y en eût encore dans la suite, régulièrement tous les quatre ans, et que cet usage se maintint jusqu'aux derniers temps de l'antiquité.. Du reste le caractère hellénique de la fête s'exprimait, au moins sous Domitien, aussi dans son appareil extérieur. L'empereur y présidait, en manteau de

¹ Martial, IX, 35, 9

² M. Herz, De Scævo Memore poeta trag., Breslau (ind. I, Pâques, 1869).

³ C. L. Visconti, *Il sepolcro del fanciullo Q. Sulpicio Afassimo*, Roma, 1871.

⁴ *Professores*, V, 4 : *Tu pæne ab ipsis orsus incunabulis Dei poeta nobilis sertum corouæ præferens Olympiæ Puer celebrasti Jovem (Tu sortais à peine du berceau, que tu te fis connaître : chanter d'un dieu, et le front couronné de la guirlande olympique, enfant, tu célébras Jupiter)*.

pourpres grec et en souliers grecs, portant sur la tête une couronne de feuillage d'or, ornée des images des trois divinités du Capitole, Jupiter, Junon et Minerve. Les assesseurs et jugés du concours étaient le flamme de Jupiter et le collègue sacerdotal de la maison flavienne, dans le même costumé, à cela près que leurs couronnes offraient en outre le portrait de l'empereur. Plus tard, les collèges sacerdotaux alternèrent, dans la direction des concours, sous la présidence de l'empereur. L'éclat et la solennité de cette réunion de fête, la présence des plus hauts personnages de la cour et des plus grands dignitaires de l'empire, la couronne, donnée de la main de l'empereur, l'importance historique du lieu pour le Inonde entier, tout cela se réunissait pour faire quelque chose d'unique dans son genre, et d'enivrant, de l'honneur du couronnement d'un poète. Le souvenir s'en conserva vivant, au moyen âge, et l'usage s'en renouvela, dans les villes d'Italie, depuis la fin du treizième siècle. A Padoue et à Prato ; l'on couronna des poètes, dès avant Pétrarque, et Dante se consolait, dans son exil, de l'espoir de participer un jour à cet honneur, dans la chapelle de Saint-Jean, à Florence. Pétrarque, invité simultanément, dans sa retraite de Vaucluse, par l'université de Paris et par le sénat romain, à recevoir publiquement la couronne de laurier, se décida de préférence à la ceindre à Rome, *sur les cendres des grands poètes de l'antiquité*. Un dimanche de Pâques, le 8 avril 1341, son couronnement solennel eut lieu au Capitole, dans la salle de réunion du sénat, des mains du sénateur Ursus ; puis, la cérémonie terminée, le poète se rendit en procession à Saint-Pierre, et y déposa, avec humilité ; le laurier qu'il venait de recevoir, sur l'autel du prince des apôtres¹.

A côté de l'agon capitolin, Domitien célébrait encore chaque année, le 19 mars ; une autre fête du même genre, à sa maison de campagne, près d'Albe : celle de Minerve, à laquelle il avait voué un culte particulier. L'un des membres d'un collège institué par cet empereur était désigné par le sort pour y présider, et chargé de prendre les mesures et les dispositions nécessaires pour cette fête, où des concours d'orateurs et de poètes accompagnaient des jeux scéniques et de magnifiques tueries d'animaux². Stace y reçut trois fois, antérieurement à l'année 94, avec des poésies sur les campagnes de Germanie et de Dacie, le prix consistant en une couronne d'olivier, faite d'or³, mais qui n'était pourtant pas, cela va sans dire, en aussi haute estime que la couronne capitoline, de feuillage naturel de chêne. Cette fête cessa, sans doute, avec la mort de Domitien. On ne sait rien de bien précis sur les autres concours de poésie postérieurs de Rome, non plus que sur le renouvellement des Néronées, par Gordien III.

Les poètes, dans les deux siècles de la période qui nous occupe, ne manquaient donc pas plus d'occasions de se faire entendre et de briller, que l'attention et l'intérêt du public, les applaudissements, les honneurs et la gloire ne leur faisaient défaut ; tout cela leur était même assuré dans une plus large mesure qu'à nulle autre époque. Mais la poésie ne procurait pas d'avantages matériels, ni surtout de revenu, attendu que les libraires, en ce temps-là, où l'on n'avait

¹ Grégorovius, *Histoire de la Ville de Rome au moyen âge*, VI, 261 à 216 (en allem.).

² Suétone, *Domitien*, ch. IV.

³ Stace, *Silves*, III, 5, 28 ; IV, 2, 65 ; V, 3, 227. — Voir aussi, dans Martial (IX, 24), des vers adressés à un certain Carus, couronné à cette fête, lequel avait ceint de cette couronne le front d'un buste de Domitien :

Albanæ vivere potest pia quercus olivæ,

Cinxerit invictum quod prior illa caput.

(*Le chêne sacré peut désormais porter envie à l'olivier du mont Alban, puisque celui-ci a eu l'honneur de ceindre le premier le front invincible de César*).

pas même l'idée de la propriété littéraire, et qui ne leur offrait, pas plus qu'à l'auteur, la moindre protection légale, ne payaient naturellement pas d'honoraires¹. Un poète riche, il est vrai, pouvait se contenter de la gloire, comme Lucain, qui se reposait sur ses lauriers dans des jardins richement ornés de marbre², ou comme le consul Silius Italicus, qui ne consacra à la poésie que le soir de sa vie, dans ses villas magnifiquement décorées de statues et de bustes nombreux, sur le rivage, paradisiaque de la Campanie³. Autrement, faire de la poésie non l'ornement, mais la tâche de sa vie, c'était extrêmement risqué, pour qui n'avait pas son existence assurée. Malgré cela, le nombre de ceux que la conscience d'un talent véritable, ou la confiance dans un talent imaginaire, faisait entrer dans cette voie était, assurément, très grand, et il ne pouvait en être autrement, avec la multitude et la puissance extraordinaire des excitations et des tentations portant à la poésie ; mais très peu, il est vrai, réussissaient à faire fortune, et les contempteurs de cet art, qui ne donnait pas de pain, les gens qui se targuaient d'être des hommes positifs et pratiques, pouvaient invoquer, à l'appui de leurs dédains, la condition misérable de la plupart des poètes et les doléances mêmes de ceux-ci. Ovide ne put se résigner à laisser la poésie, malgré les remontrances de son père, qui le pressait de renoncer à une occupation aussi ingrate, en lui rappelant qu'Homère lui-même n'avait laissé aucun bien⁴ ; mais, bien qu'il eût de quoi vivre, Ovide aussi se plaignait du sort des poètes. Jadis, tel était son sentiment, dans le bon vieux temps d'Ennius, le poète avait un nom vénéré et jouissait d'une haute considération ; les richesses affluaient vers les poètes ; aujourd'hui, la poésie est tombée en discrédit, et l'on taxe d'oisiveté le service des Muses⁵. Si, à la plus brillante époque de la poésie latine, un poète qui était une de ses premières illustrations a pu faire entendre ces plaintes, il en appert clairement que le dédain des Romains de la vieille roche, pour la poésie et les poètes, conserva dans tous les temps beaucoup d'empire. Dans le *Dialogue des Orateurs* de Tacite aussi, on s'étend avec plus d'insistance sur les observations dérivant de ce cours d'idées, que sur l'éloge de la poésie. Indépendamment de la gloire, on y regarde comme l'élément du bonheur des poètes, que, dérobés aux soucis, à l'agitation et aux mauvaises passions du monde, ils passent leur vie dans la retraite, au milieu de la belle nature, dans la solitude des forêts et des bocages, et que, leur esprit a la chance de pouvoir se réfugier dans des lieux de pureté et d'innocence, de pouvoir se fixer dans des endroits sacrés⁶. Mais, précisément dans l'ordre d'idées dérivant de la manière dont Tacite concevait la vie, l'homme ne devait pas fuir ainsi le monde, bien que notre auteur n'eût nullement pour la poésie l'aversion qu'il prête, dans son dialogue, à l'adversaire des poètes. La poésie et les vers, fait-il dire à ce dernier, ne procurent aucune espèce de dignité à leur auteur, ne lui rapportent même aucun avantage durable : on n'obtient par eux qu'un plaisir très court, de vains et stériles éloges. Même quand le poète a passé toute une année, avec force veillées, à terminer son ouvrage, il est encore obligé de courir partout et de solliciter, pour trouver des personnes de bonne volonté qui condescendent à en écouter la lecture, et tout cela ne se fait pas sans argent : car il est obligé de

¹ Géraud, *Sur les livres*, p. 194 à 200. — Marquardt, *Manuel*, V, 2, 417.

² Juvénal, VII, 97, etc.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 7 ; Martial, VII, 63, 11 :

Emeritos musis et Phœbo tradidit annos.

(il consacra aux Muses et à Phébus ses jours émérites).

⁴ Ovide, *Tristes*, IV, 10, 21.

⁵ Le même, *Art d'aimer*, III, 408, etc.

⁶ Tacite, *Dialogue des orateurs*, ch. XII, etc.

louer une maison, de faire arranger une salle de lecture, de payer la location des banquettes et de faire porter des invitations ; or, de quelque mirobolant succès que sa lecture soit couronnée, dans un ou deux jours c'en est fait de la récompense qu'il en tire ; de vagues applaudissements, de vaines paroles, et un moment de plaisir fugitif, voilà tout ce qu'il en a. La gloire même des poètes est peu de chose, les médiocrités parmi eux ne sont connues de personne, les bons ne le sont que d'un petit nombre de personnes il est extrêmement rare que la renommée d'une lecture se répande dans toute la ville, à plus forte raison dans les provinces. La moindre partie des étrangers venant à Rome de provinces lointaines, comme l'Espagne et l'Asie Mineure, font visite en personne aux poètes les plus célèbres, et, alors, ils se contentent de faire connaissance de la manière la plus superficielle avec le grand homme : Quelle différence, à tous égards, de la position d'un orateur éminent, auquel échoient la richesse, les honneurs, l'influence et une réputation universelle¹ ! Martial, pareillement, conseille à un ami de quitter l'Hélicon, n'offrant que des bravos sonores, mais stériles, et de se tourner vers le Forum, où, dit-il, *on entend sonner les espèces, tandis qu'autour de nos estrades et de nos chaises, qui ne rapportent rien, on n'est frappé que du son creux des baisers qu'on vous envoie de la main*. Rencontrait-on des gens en manteaux râpés, à Rome, on pouvait être sûr que c'étaient les Ovides et les Virgiles du temps. L'homme intègre, savant, aimable, allait grelottant dans un capuchon brun, uniquement parce qu'il avait le seul mais bien grand tort, il est vrai, d'être poète. Un fils faisait-il des vers, le père devait se hâter de le renier². C'est Juvénal qui s'est le plus étendu sur les misères de la vie des poètes. Avant que l'empereur retournât ses bonnes grâces vers les muses affligées, les choses en étaient venues, à Rome, au point que des poètes connus, célèbres même, devaient se résigner, pour ne pas manquer du nécessaire, à essayer d'entreprises industrielles des plus infimes, à prendre à bail soit une chambre de bains à Gabies, soit un four banal à Rome, ou à se faire commissaires priseurs ; car les riches n'étaient prodigues que de leurs éloges. Un poète venait-il présenter ses hommages à un riche patron, il apprenait que celui-ci faisait des vers lui-même et ne croyait devoir s'incliner que devant Homère seul, à cause de la prééminence qu'emportait une gloire millénaire. Pour leurs dépenses de luxe, les riches ne manquaient jamais d'argent ; ils avaient toujours de quoi repaître un lion apprivoisé, mais il ne leur restait jamais rien pour le poète, comme si celui-ci avait l'estomac plus large. Tout au plus ils consentaient à lui prêter une maison vide, depuis longtemps fermée et condamnée, aux rideaux couverts de taches d'humidité, pour y organiser une lecture, mais sans même lui donner l'argent nécessaire pour faire élever l'estrade, ou payer la location des chaises et des bancs. Mais de quoi la plus grande gloire servait-elle au poète pauvre, lorsqu'il n'y trouvait absolument pas autre chose que de la fumée ? Stace lui-même, ce poète tant vanté, n'avait rien à manger, quand il ne trouvait pas l'occasion de vendre, au pantomime Paris, quelque libretto encore neuf, pour une pantomime comme *Agave*, avec un rôle principal très avantageux pour l'acteur. Et néanmoins, il y en avait tant que la maladie chronique incurable du besoin d'écrire ne lâchait pas, s'invétérant dans leur esprit, et les poètes ne cessaient pas de faire la nuit, dans leur cellule, à la lueur d'une lampe solitaire, des poésies sublimes, à l'effet de voir leur maigre visage immortalisé dans un buste portrait, couronné de lierre. Mais comment était-il possible que l'esprit s'élevât à l'enthousiasme poétique, pendant que le corps souffrait de privations et

¹ *Ibidem*, ch. IX, etc.

² Martial, I, 76 ; III, 38 ; V, 56 ; X, 76.

rappelait, jour et nuit, les exigences des besoins à satisfaire ? L'esprit d'un homme qu'agitait le souci de se procurer un drap de lit, ne pouvait, évidemment, se lancer dans l'espace des grandes contemplations poétiques ; l'imagination de Virgile même se fût trouvée paralysée, s'il n'avait pas eu un esclave pour le servir, et une habitation passable ; et l'on demandait à un Rubrénus Lappa, obligé de mettre en gage sa vaisselle et son manteau, pour écrire sa tragédie d'*Atrée*, de s'élever à la hauteur du cothurne antique. Une âme affranchie de tous les soucis terrestres, entièrement remplie du désir de la solitude des bois, des grottes et des sources, où se plaisent les muses, n'était-elle pas seule susceptible d'acquérir la véritable consécration poétique ? Ainsi passaient, en vains efforts, les années que l'on eût pu utilement employer à se faire une position ou une fortune, par l'économie rurale, dans la marine, ou au service militaire ; l'âge arrivait, l'indigence ou le dénuement avec lui, et le poète, quelque bien que l'on parlât de lui, finissait par maudire son sort et sa muse. Il en était autrement jadis : au temps des Mécène, des Cotta, des Fabius, il était très avantageux d'avoir un air de pâleur et de rester sobre, même à l'époque du carnaval de décembre¹. C'est que la pâleur était regardée comme un attribut de dignité extérieure aussi nécessaire à l'érudit, au poète surtout, que la barbe au philosophe². Quand Oppien se trouva mauvaise mine, dit Martial (VII, 4), il commença à écrire des vers.

Cependant la description de Juvénal, outre qu'il charge par trop les couleurs, manque aussi d'exactitude, en ce qu'elle présente l'indigence et le besoin comme le sort inévitable et fatal de tous les poètes dépourvus de fortune et répugnant à une industrie. Il est certain que, dans ce cas, comme dans toutes les circonstances où la production littéraire n'est pas immédiatement réalisable avec profit, ils n'avaient absolument pas d'autre ressource que la faveur et la libéralité des riches et des grands ; mais peut-être aussi leur étaient-elles plus largement acquises qu'à nulle autre époque ; car, alors, régnait toujours encore l'opinion, généralement répandue dans toute l'antiquité grecque et romaine, que la richesse, la noblesse et sine haute position imposent de grandes obligations, et que la possession d'une grande fortune, notamment, oblige à faire beaucoup, non seulement pour le bien public, mais aussi pour les particuliers, en mettant le riche en devoir de disposer largement de son superflu, en faveur de plus pauvres que lui. On attendait particulièrement des grands de Rome l'exercice d'une libéralité princière, et comment celle-ci ne devait-elle pas profiter tout particulièrement aux poètes, à une époque où l'intérêt pour la poésie était aussi vif et aussi général ? Il est vrai, toutefois, qu'elle ne s'exerçait plus sur une échelle aussi grandiose qu'autrefois. Aussi Pline le Jeune se plaint-il de ce que la bonne vieille coutume de récompenser les poètes de leurs éloges, avec de l'argent, frit, insensiblement, tombée en désuétude ; lui-même y était resté fidèle, et il crut devoir répondre à une poésie, dans laquelle Martial lui avait fait honneur, en faisant cadeau à ce poète, qui allait retourner dans ses foyers, de l'argent nécessaire pour le voyage³. Martial, du reste, ne manquait pas ailleurs

¹ Juvénal, VII, 36-97. — M. Friedländer, frappé du manque de liaison et de l'espèce de contradiction qui existe, entre ce tableau désespérant de la misère des poètes et des gens de lettres, dans la VIIe satire de Juvénal, et le commencement, notamment les 21 premiers vers de celle-ci, où on leur donne, au contraire, l'espoir du secours efficace de la protection d'un empereur aimant la poésie (Adrien sans doute), croit que cette satire n'a pas été composée d'un trait, mais que le tableau, probablement déjà fait sous Trajan, ne se trouve uni avec ce qui précède que par l'effet d'un raccordement postérieur, assez maladroit.

² Jahn, *ad Persium*, I, 24.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 21.

non plus de généreux protecteurs. Les récriminations de Juvénal même, sur la lésinerie des riches, font entrevoir qu'ils regardaient, toujours encore, en quelque sorte comme un devoir de secourir les poètes, et qu'en y manquant ils excitaient le mécontentement des cercles littéraires, et s'exposaient à faire mal parler d'eux-mêmes. D'un autre côté, les poètes, dans ces circonstances, n'étaient pas seuls à recevoir ; il dépendait d'eux de faire, en retour, plus qu'on ne leur avait accordé ; car l'honneur et la renommée dans le présent, une mémoire éternelle et un nom immortel auprès de la postérité, étaient comptés parmi les plus grands biens par les hommes de ce temps-là, ainsi que de l'antiquité en général. Or, qui était à même de mieux procurer ces biens que les poètes¹ ? Les grands tenaient d'ailleurs, en outre, à être guidés par la poésie, dans tout le cours de la vie ; avant tous les autres arts, elle était destinée à relever et à glorifier tous les événements considérables de l'existence. L'idée que, sans cet ornement, il manquait quelque chose à la condition même la plus privilégiée, conserva longtemps son empire et ne se perdit jamais entièrement, bien qu'elle se manifestât de plus en plus rarement. Les hommes du *high life* de ce temps avaient donc besoin des poètes, dans ce sens, et étaient très disposés, dans leur propre intérêt, à les obliger et à se les attacher solidement. Seulement, il faut bien dire aussi qu'il était dans la nature des choses que le nombre des poètes en quête de faveur et de libéralité, se trouvait, toujours, être incomparablement plus grand que celui des personnages désireux de payer les éloges des poètes.

Ici également les empereurs prêchaient d'exemple. Eux aussi, naturellement, attendaient, exigeaient même, avant tout, des poètes contemporains la glorification de leur gouvernement et de leurs actes, de leur personne et de leur maison, de leurs constructions et autres grandes entreprises, de leurs fêtes et spectacles, et ils provoquaient même directement ces louanges. Ainsi faisait notamment Auguste aussi. Il est certain que chaque règne, dans cette période, a eu sa littérature poétique propre, exclusivement vouée à sa glorification. Deux ans ne s'étaient pas écoulés, depuis l'avènement de Trajan au trône impérial, que l'on vit paraître, à la place des *molles poésies* de naguère, à la louange de feu Domitien, des *poésies graves*, célébrant le nouvel empereur². La glorification de l'empereur arriva même à être si bien regardée comme le thème le plus naturel de toute poésie, que des poètes marquants, des poètes épiques en particulier, qui, d'habitude, choisissaient néanmoins d'autres sujets, des sujets mythologiques surtout, comme les moins compromettants, crurent nécessaire de s'en excuser, ou du moins de déclarer qu'ils ne se croyaient point ou ne se sentaient pas encore de force à entreprendre une autre tâche plus haute, qu'ils réservaient de s'y essayer, un jour, pour le temps où ils seraient mieux préparés, etc.³ Mais, abstraction faite de la gloire qu'ils en attendaient, les empereurs se croyaient évidemment, d'ordinaire, une certaine obligation de témoigner de leur intérêt pour la poésie par des subventions et des honoraires, payés aux poètes éminents ; et l'on était habitué à les considérer comme les patrons et protecteurs naturels et suprêmes de la poésie, ainsi que des poètes : aussi, ces derniers s'adressaient-ils avant tout, avec leurs dédicaces et leurs hommages, aux empereurs. Il faut observer toutefois que, si des rhéteurs étaient souvent élevés à des postes lucratifs et influents, il n'y a pas, d'exemple connu d'une position ou d'un sort pareil fait à un poète, celui d'Horace excepté, auquel Auguste voulut conférer le secrétariat impérial, que le poète refusa pourtant. Le

¹ Cicéron, *Pro Archia*, p. 9, 20, 11, 28, etc.

² Pline le Jeune, *Panegyrique de Trajan*, 54.

³ Stace, *Thébaïde*, I, 17-33 ; *Silves*, IV, 4, 95 ; *Achilléide*, I, 19.

plus probable est que l'on s'acquittait ordinairement, envers les poètes, par de fortes gratifications en argent.

On pourrait se faire une idée des prétentions et des espérances que l'intérêt si vivement témoigné, par Auguste, en faveur du nouvel essor de la poésie, faisait naître dans le monde des poètes du temps, même sans l'assurance d'Horace que c'était déjà l'espoir de tout le monde de voir arriver les choses au point qu'il suffirait d'informer Auguste du fait que l'on se vouait à la poésie, pour obtenir de ce prince les moyens de vivre et l'encouragement à continuer¹. Une anecdote, rapportée par Macrobe², fera juger de l'indiscrétion et du sans façon des requêtes de ces poètes, qui assaillaient ce prince avec leurs dédicaces et leurs hommages. Un Grec lui avait présenté, plusieurs jours de suite, de petites flatteries en vers, dès qu'il le voyait sortir du palais, sans qu'Auguste parût y faire attention. Dans la suite, ce prince, voyant encore une fois son homme s'avancer vers lui, nota lui-même quelques vers et les fit remettre à l'autre par une personne de sa suite. Le Grec les lut, se mit à exprimer de la mine et par gestes qu'il en était au comble de l'admiration, puis, s'approchant de la litière d'Auguste, il lui présenta quelques deniers, avec l'expression du regret que ses moyens ne lui permissent pas de donner davantage. Or, cette incartade lui valut un présent de 100.000 sesterces. La finesse et la sûreté du tact d'Auguste, comme Horace se plaît à le dire à sa louange, ne se démentaient pas dans ses largesses aux poètes ; ses cadeaux princiers à Virgile et à Varius lui font surtout grand honneur³. Varius avait reçu un million de sesterces pour son *Thyeste*, représenté aux spectacles donnés pour la célébration du triomphe d'Actium ; Virgile fut surtout récompensé richement pour le sixième livre de l'*Énéide*, contenant la glorification de la maison des Césars, et on dit qu'il laissa dix millions⁴.

Horace, qui estimait au-dessus de tout, dans la vie, l'aisance d'une modeste retraite, eût positivement à se défendre des offres d'Auguste ; plus que tout autre il eût été comblé de richesses et d'honneurs éclatants, s'il n'avait dédaigné les uns et les autres. En mourant, il institua Auguste son héritier⁵.

Il y a lieu de croire que la libéralité des empereurs postérieurs devait aussi, généralement, être mise à contribution, dans une large mesure, par les poètes ; on est d'autant plus fondé à l'admettre que presque tous les poètes de ce temps adressent à l'empereur, dans leurs dédicaces, des allocutions flatteuses et des réclames de circonstance, si bien que, non seulement dans les panégyriques en vers, composés pour des fêtes et d'autres occasions, poésies qui devaient certainement pleuvoir⁶, mais dans toutes les poésies, y compris celles qui, proprement, ne rentraient pas dans cette catégorie, on commençait toujours, sinon par en adresser directement l'hommage à l'empereur, au moins par se réserver de le faire. Les *Églogues* de Calpurnius, par exemple, offrent un échantillon des hommages adressés aux empereurs par des poètes besogneux. Ce poète avait bien trouvé un patron, qu'il appelle *Mélibée* et qui était poète lui-

¹ Horace, *Épîtres*, II, 1, 226-228.

² *Saturnales*, II, 4 f.

³ Horace, *l. c.*, 4.

⁴ Virgile, éd. Ribbeck, p. XXX.

⁵ Suétone, *Vie d'Horace*.

⁶ *Histoire Auguste, Vie d'Alexandre Sévère*, ch. XXXV : *poetæ panegyricos dicentes (Il aimait à écouter les poètes, non pas quand ils faisaient son panégyrique)* ; *Vie de Gallien*, ch. XI : *cum omnes poetæ græci latinique epithalamia dixissent, idque per dies plurimos (Tous les poètes grecs et latins avaient, plusieurs jours durant, déclamé leurs épithalames)*.

même, dans Calpurnius Pison peut-être, que nous aurons à mentionner plus loin. Ce protecteur l'avait mis à l'abri du besoin et sauvé de la, nécessité d'échanger le séjour de Rome contre celui d'une province, la Bétique ; mais cela n'empêchait pas le protégé de continuer à se plaindre de sa pauvreté, qui l'obligeait à se mettre en peine pour gagner de l'argent, et lie lui permettait pas de faire aussi bien qu'il le pourrait, sans cette entrave. Il supplie en conséquence Mélibée de vouloir bien présenter ses poésies à l'empereur et devenir ainsi ; pour le solliciteur, ce que Mécène avait été pour Virgile ; car n'avait-il pas également accès dans les *appartements sacrés* de l'empereur, *du Phébus palatin* (autrement dit de Néron) ? Ce prince, qui venait de monter sur le trône, le poète le fait exalter par le dieu Faune et célébrer, à tour de rôle, par les chants des pâtres. Le monde entier, tous les peuples l'adorent, les dieux le chérissent, avec son règne l'âge d'or a recommencé, il est un dieu descendu du ciel sous la forme humaine, et ainsi de suite. Une autre poésie contient la description d'un magnifique spectacle, donné par ce *dieu juvénile* à l'amphithéâtre, construit en bois dans l'année 57¹.

Il résulte positivement de quelques données certaines, bien qu'isolées et fortuites, que les empereurs ne laissaient pas sans récompense les auteurs qui leur dédiaient des poésies. Tibère récompensa magnifiquement le chevalier C. Lutorius Priscus, pour une élégie, généralement applaudie, sur la mort de Germanicus. Mais quand, en l'an 21, le fils de Tibère, Drusus, fut tombé gravement malade, le poète, dans l'espoir d'une nouvelle récompense, pour le cas où ce prince mourrait, composa d'avance une nouvelle élégie, et se laissa entraîner à en faire la lecture dans un grand cercle de dames de haut parage ; dénoncé pour ce fait, il fut condamné à mort par le Sénat, comme coupable d'un crime de lèse-majesté². Il faut que Claude aussi ait été généreux pour les poètes, puisque *les poètes nouveaux* pleurèrent sa mort³. Vespasien subventionna richement des poètes hors ligne : Saléjus Bassus notamment, qui était dans le besoin, reçut de lui un présent de 500.000 sesterces⁴. Juvénal (VII, 1-21) appelle l'empereur (Adrien sans doute) l'unique espoir des poètes ; seul ce prince protège encore les muses en deuil, en ce temps où elles n'ont ni faveur, ni assistance à attendre de nulle autre part ; il ne saurait permettre qu'un poète puisse encore, désormais, être réduit à chercher son gagne-pain dans des travaux indignes de lui ; sa faveur et ses bonnes grâces puissent-elles, puisqu'il cherche autour de lui des sujets qui en soient dignes, devenir un aiguillon pour les jeunes talents. On rapporte que le poète grec Oppien reçut de l'empereur (Septime Sévère probablement ?) une pièce d'or pour chaque vers de ses poésies, dont il lui avait fait la lecture⁵.

Après les empereurs qui, avec la plus grande générosité, ne pouvaient cependant donner satisfaction qu'à une faible partie des demandes et des sollicitations qui leur étaient adressées, c'était, comme on l'a déjà dit, des grands de Rome que les poètes attendaient et obtenaient surtout protection et assistance. Mais, parmi tous ces patrons de la poésie, aucun n'égala Mécène, dont l'importance comme diplomate, homme d'État et cofondateur du nouvel ordre de choses, se trouva, dès la génération subséquente, éclipsée par la gloire d'avoir été, en même

¹ Haupt, *De carm. bucol. Calpurnii et Nemesiani* (1854), p. 16-20. — Calpurnius, *Églogues*, I (94), IV et VII. — Voir aussi l'éloge en vers de Néron dans l'*Anthologie latine*, éd. Riese, II, 180, etc.

² Tacite, *Annales*, III, 40, etc. ; Dion Cassius, LVII, 20. — Suétone (*Tibère*, ch. XLII) ne saurait être cité pour ce fait.

³ Sénèque, *Lud.*, 12, 13, v. 56.

⁴ Suétone, *Vespasien*, ch. XVII et suivants ; Tacite, *Dialogue des orateurs*, ch. IX.

⁵ Suidas, *Oppien*. — Bernhardt, *Histoire de la littérature grecque*, II, 2, 659 (en allem.).

temps, le plus noble protecteur *des hommes voués à Mercure*¹. Ce qui peut avoir contribué à cette gloire, indépendamment de l'unanimité des louanges enthousiastes des poètes les plus considérables du temps, c'est aussi la circonstance que Mécène, dans un âge plus avancé, où, suivant Tacite, il lui restait plutôt l'apparence de la confiance du prince que la possession réelle du pouvoir, étant retiré des affaires, eut sans doute plus de loisir pour reporter efficacement son intérêt de prédilection sur la littérature². Il sut, avec une merveilleuse sûreté de tact, distinguer, dans la foule des poètes, les talents réellement remarquables, en partie même dès avant qu'ils n'eussent eu l'occasion de déployer leur génie, ce qui, peu facile à une époque où le dilettantisme poétique envahissait tout, devint plus difficile encore, quand on sut que le talent poétique était un moyen de gagner la faveur de cet homme puissant. Il faut que le nombre de ceux qui s'arrogèrent, dans ce but, avec plus ou moins de droit, le nom de poètes, ait été grand, puisque même la platitude et l'indiscrétion les plus vulgaires croyaient devoir recourir à cet expédient, et que l'on voyait se presser, autour de lui des gens qui se vantaient, en guise de recommandation, de faire les vers plus vite et en produire une plus grande quantité que personne³. Mécène choisissait ses amis, et les personnes admises à lui faire compagnie, sans distinction de naissance, de rang et d'avantages extérieurs ; cependant, il ne considérait pas uniquement le talent et l'instruction ; il savait tenir à distance, non seulement les éléments impurs ; mais tous ceux qui pouvaient apporter du trouble. Il n'y avait pas à Rome, dit Horace, de maison plus nette, plus exempte d'intrigue ; chacun y était à sa place, et aucun, ne cherchait à éliminer l'autre⁴. Aussi n'y trouvait-on pas facilement accès. Horace, qui, après la bataille de Philippes, n'avait plus d'autre ressource que son talent, et auquel, comme il dit lui-même, le besoin avait donné la hardiesse de faire de petits vers, fut recommandé à Mécène par Virgile et Varius, ces bonnes âmes, par excellence, dont il estimait l'amitié par-dessus tout. La première présentation fut courte ; le poète, qui avait pourtant alors presque vingt-sept ans, était si embarrassé, qu'il ne prit exposer sa situation qu'en balbutiant. Quant à Mécène, il parlait généralement peu. Horace se croyait déjà oublié, quand, après un laps de trois trimestres, il reçut l'invitation d'entrer avec Mécène dans une relation intime, qui dura ensuite, sans jamais être troublée, plus de trente ans, jusqu'à la mort presque simultanée de l'un et de l'autre⁵. Mécène donna au poète tout ce qu'il lui fallait et au delà⁶ ; il lui fit une position libre de soucis et lui procura un petit coin, dans une solitude charmante, avec un jardin, une source et un bois, sa *douce cachette*, dans les monts Sabins ; et tout cela, il le donnait sous la forme la plus délicate. Aussi quand, à un âge plus avancé, cet homme, toujours souffrant, de fréquentes insomnies notamment, et souvent troublé par des humeurs sombres, se montrait trop exigeant vis-à-vis d'Horace, dont la société lui était devenue presque indispensable, celui-ci pouvait-il, en y mettant la finesse et le ton affectueux qui convenaient dans la circonstance, parfois décliner catégoriquement les invitations pressantes de son ami, sans que Mécène lui en voulût jamais⁷. Encore dans son testament, le ministre d'Auguste priait ce prince

¹ Horace, *Odes*, II, 17, 29.

² Tacite, *Annales*, III, 30 ; XIV, 52, 54.

³ Horace, *Satires*, I, 9, 23, etc.

⁴ *Ibidem*, 48 à 52.

⁵ *Ibidem*, I, 6, 50, etc. ; voir aussi I, 5, 40, etc.

⁶ Le même, *Épodes*, I, 31, etc.

⁷ Le même, *Épîtres*, I, 7.

de garder Horace Flaccus en aussi bon souvenir que lui-même¹. Horace était évidemment, parmi les poètes du temps, celui auquel il tenait le plus ; cependant il fascinait tous ceux qu'il attirait auprès de sa personne, non seulement par son esprit, la délicatesse de ses manières et le vif intérêt qu'il prenait à leurs travaux, mais peut-être plus encore comme maître dans l'art, par lequel les grands d'Italie se sont également distingués, dans les temps modernes, de ceux d'autres pays, de converser sur le pied d'égalité avec des hommes considérables sous le rapport intellectuel. Il était ainsi mieux doué que tout autre pour devenir le centre d'un cercle formé de la plus haute aristocratie d'intelligence de son temps. Quelque nombreux que fussent les palais également ouverts aux poètes, dans la suite, jamais on n'y revit une aussi brillante réunion, et aucun n'offrit plus cet accueil hospitalier de la maison de Mécène, dont la masse imposante dominait, au milieu d'un vaste parc et de jardins, sur les hauteurs de l'Esquilin, procurant de ses étages supérieurs une vue aussi étendue que magnifique sur le tumulte de la ville, la campagne de Rome et les montagnes environnantes, sur Tibur, Ésules et Tusculum². Là s'élevèrent plus tard les tertres formés par la tombe de Mécène et par celle d'Horace, placée à côté. Après la mort de Mécène, les jardins et le palais devinrent propriété impériale. C'est des fenêtres de ce dernier que Néron contempla, en 64, l'incendie de Rome.

Si, dans la suite, les rapports des poètes avec leurs hauts protecteurs prirent généralement le caractère d'une position de clients, cela tenait bien en partie à ce qu'avec le palissement de l'éclat de cet âge de splendeur incomparable de la poésie latine, dans toute sa fleur, le noble sentiment, caractéristique pour le temps d'Auguste, d'une appréciation complète et délicate du génie poétique, se perdit aussi dans les cercles du grand monde. Mais c'était, sans doute, en grande partie aussi la faute des poètes eux-mêmes ; auxquels, malgré toute leur présomption, manquait une ferme conscience de leur valeur propre, ainsi que le sentiment de dignité personnelle des hommes *qui avaient encore vu la république*, ce sentiment que le fils pauvre d'un affranchi de Vénusie savait faire respecter, même vis-à-vis de son puissant bienfaiteur, issu d'une race de princes étrusques. Que même de son temps, il est vrai, ce sentiment manquât à des poètes médiocres et besogneux, c'est un fait qui, s'il était nécessaire d'en avancer la preuve, ressort assez clairement d'une pièce de vers, faite par un anonyme, à la louange de Messala, pauvre tissu de phrases, surchargées de détails mythologiques et d'autres bribes d'une érudition d'écolier, où, dans certains passages, l'absence de goût va jusqu'à la niaiserie, et que l'on n'en a pas moins jugé digne d'être compris dans le recueil formé sous l'étiquette du nom de Tibulle. Dans cette pièce de vers, le poète prie que l'on veuille bien se contenter de sa bonne volonté, qu'il a parfaitement la conscience de sa faiblesse et connaît bien les défauts de sa poésie. Il avait été, dit-il, autrefois dans l'aisance, mais, réduit depuis à la pauvreté, il venait, maintenant, se mettre entièrement à la disposition de son protecteur ; que si Messala voulait seulement un peu s'intéresser à lui, cette faveur aurait, à ses yeux, autant de prix que l'or de la Lydie et la gloire d'Homère ; que même, si ses vers ne devaient que rarement avoir la bonne fortune de venir sur les lèvres de ce patron admiré, jamais la destinée ne l'empêcherait de continuer à chanter sa louange ; qu'il était prêt à faire bien plus encore et que, pour Messala, il n'hésiterait pas à braver en

¹ Suétone, *Vie d'Horace*.

² Becker, *Manuel*, I, 540, etc.

marchant les flots impétueux de la mer, à affronter seul de gros escadrons de cavalerie, ni même à livrer son corps aux flammes de l' Etna¹.

Des grandes maisons de Rome, la plus aristocratique et la plus brillante était, vers le milieu du premier siècle, celle de ce Pison, connu comme le chef d'une conspiration contre Néron, laquelle devait le porter au trône, mais en réalité causa sa mort, en l'an 65 après Jésus-Christ. Sa munificence princière paraît avoir aussi tout particulièrement profité aux poètes. Il n'était lui-même pas étranger à la poésie ; les vers chez lui coulaient de source, est-il dit dans une poésie composée à sa louange : il jouait aussi en maître de la cithare, et toute sa maison retentissait des effets multiples de l'ingénieuse activité de ses habitants, car tout le monde s'y occupait d'art et de science. Une pièce de vers, connue et très supportable, au moyen de laquelle un poète, fort jeune encore, voulut s'introduire auprès de Pison, offre un échantillon, non dépourvu d'intérêt, de cette poésie de client. Elle commence par célébrer la gloire de sa race, puis prise l'excellence du chef actuel de cette illustre maison, en faisant mention de l'insigne honneur du consulat qui lui est déjà échu ; elle vante sa noble prestance, son esprit plein de sérénité et de franchise, sa libéralité et son affabilité, puis sa belle éducation, son talent pour la poésie et la musique, son adresse à l'escrime et au jeu de paume, etc., ainsi que son habileté au damier : portrait entièrement concordant, dans ce qu'il y a, d'essentiel, avec celui que Tacite a donné de Pison. Dans sa conclusion, le poète déclare que l'objet de sa requête se borne au désir que Pison veuille bien le juger digne de la faveur d'être admis dans sa maison, ce qui le guidait n'étant pas la soif de l'or, mais le pur amour de la gloire. Qu'il se sentirait heureux de pouvoir passer sa vie avec Pison et régler, sur les vertus d'un tel patron, l'émulation qu'elles imprimeraient à ses propres poésies ; que certainement il irait loin, si Pison voulait bien lui ouvrir la carrière de la renommée et le tirer de son obscurité. Virgile même, s'il n'avait pas eu un protecteur comme Mécène, serait peut-être resté inconnu ; et Mécène ne s'était pas contenté d'ouvrir sa maison à ce poète seul, il fonda aussi la gloire de Varius et d'Horace. Sous l'égide d'un tel protecteur, les poètes n'avaient jamais à craindre l'indigence, pour leur vieillesse. Pison voulant bien exaucer ses vœux, le poète promettait de le chanter, comme son Mécène, en vers bien tournés ; car il se sentait bien capable de transmettre un nom à l'éternité, s'il est permis de promettre de pareilles choses. Il sentait en lui le courage et la force d'en faire de grandes, pour peu que Pison voulut tendre la main au nageur qui l'implorait, et le tirer du réduit où son humble naissance et sa pauvreté le retenaient. L'esprit d'ailleurs, assurait-il, l'emportait chez lui sur le nombre des années, ses joues commençant seulement à se couvrir de leur premier duvet, et sa vie ne touchant encore qu'à son vingtième été.

Après Néron, la position des poètes changea, à leur préjudice, avec celle de l'aristocratie, dont ils dépendaient. Beaucoup de grandes familles s'étaient ruinées, par leur faste et leurs prodigalités, d'autres étaient tombées victimes de la haine, de la défiance ou de la cupidité du despotisme impérial. Avec Vespasien surgirent, à Rome, des hommes nouveaux, originaires des villes d'Italie ou des provinces, qui conservèrent leurs anciennes habitudes, contractées dans les conditions d'une vie plus restreinte, et Vespasien lui-même donnait l'exemple d'une économie parcimonieuse. Sous Domitien, les grands durent, de plus, se garder d'éveiller des soupçons, par trop d'éclat et de libéralité, ou par l'étendue de leurs clientèles. Les poètes de l'époque eurent donc, certainement, des

¹ Tibulle, IV, 1 à 8 ; 16, etc. 177, etc.

raisons pour soupirer après le retour non seulement du bon temps de Mécène, mais aussi, de celui des Sénèques et des Pisons. Quand Martial vint à Rome vers 63, à l'âge d'environ vingt-trois ans, la grande salle des Pisons, remplie des portraits de leurs ancêtres, et les trois maisons de ses compatriotes, des trois Sénèque, à savoir du philosophe, de Junius Gallion et d'Annéus Méla, père de Lucain, lui étaient ouvertes¹. Elles tombèrent toutes, dans les années 65 et 66, et, vers la fin du siècle, la seule, survivante de la grande famille des Sénèques était l'épouse de Lucain, Polla Argentaria, que Martial désigne encore, en l'an 96, comme sa patronne, en l'apostrophant du nom de *reine*². Sous Domitien, il n'y eut plus de protecteurs des lettres tels qu'avaient été les Pisons et, les Sénèques, Vibius Crispus et Memmius Régulus (consul en 63)³ ; au moins voyons-nous les deux poètes les plus éminents du temps, Martial et Stace, s'évertuer à gagner la faveur de nombre de personnes, sans pouvoir néanmoins obtenir d'elles ce que la protection d'une seule leur valait largement, autrefois.

Martial avait eu des rapports avec la cour, pour le moins déjà sous Titus. Il en avait reçu les privilèges de père de trois enfants, dans lesquels il fut confirmé par Domitien⁴ ; il avait aussi été promu à l'ordre équestre, par l'obtention du tribunat titulaire, que lui avait peut-être même déjà conféré Titus. Sa recommandation suffit pour faire obtenir le droit de citoyens à plusieurs solliciteurs⁵ ; il eut l'honneur d'être invité, dans l'occasion, à venir dîner à la grande table impériale⁶, tandis qu'une demande de quelques milliers de sesterces, adressée par lui à l'empereur, ne fut point agréée, mais essuya un refus, non disgracieux cependant⁷. En général, il paraît qu'il n'obtint jamais de l'empereur rien qui déterminât une amélioration réelle de sa position, bien qu'il trouvât toujours de nouveaux tours de phrase pour mendier, dans ce but, *sans timidité, ni embarras*, car nous ne voyons nulle part, dans ses vers, qu'il remercie de présents reçus. Il ne put même, paraît-il, obtenir la faveur que l'on

¹ Martial, IV, 40.

² Le même, X, 64 ; VII, 21 à 23.

³ Le même, XII, 36, 8, etc. — Peut-être aussi Martial voulait-il nommer non Vibius, mais Passien Crispus, dont parle Sénèque (*De beneficiis*, I, 15, 5 ; *Q. N.*, IV, præf. 6, epigr. 6).

⁴ Martial, I, 101 (au sujet d'un esclave mort à l'âge de 19 ans) : .

*Illa manus quondam studiorum fida meorum
Et felix domino notaque Cæsaribus.
(De mes écrits longtemps le seul dépositaire,
Dont la main aux Césars n'était point étrangère)*

Ces empereurs ne sauraient être, comme il semble, que Titus et Domitien, auxquels doit également s'appliquer, dans ce cas, la mention contenue dans cet autre distique (III, 95, 5) :

*Præmia laudato tribuit mihi Cæsar uterque,
Natorumque dedit jura paterna trium.
(J'ai reçu des deux Césars des éloges et des récompenses.
Le dernier m'a accordé les droits d'un père de trois enfants).*

Même observation pour le passage analogue (IX, 97, 5) :

*. tribuit quod Cæsar uterque
Jus mihi natorum
(. . . il crève de jalousie de ce que deux Césars m'ont reconnu les droits d'un père de trois enfants).*

Quant à la confirmation, le poète la sollicite lui-même de Domitien, dans le suivant (II, 91, 5) :

*. Permite videri,
Natorum genitor credat ut esse trium.
(. . . Daigne accorder à ma prière
Les droits du Romain trois fois père)*

⁵ Le même, III, 95, 11.

⁶ Le même, IX, 93.

⁷ Le même, VI, 10.

fit passer un tuyau de l'aqueduc Marcien sur son bien de campagne et à sa maison de ville¹. Ceci doit surprendre d'autant plus que Domitien aimait à lire les poésies de Martial, qui n'eut pas, autrement, osé se prévaloir, à diverses reprises, de l'approbation de l'empereur². Aussi notre poète était-il infatigable, quand il s'agissait de gagner, fût-ce par le moyen des plus basses flatteries, la faveur des affranchis et autres personnes influentes de la cour ; il fait l'éloge de torts en général et flatte, en outre, chacun d'eux en particulier, dans plusieurs poésies : ainsi le camérier Parthénus, le chef de l'office des pétitions et requêtes Entelle, l'inspecteur des tables Euphème, l'échanson Éarin, l'Égyptien Crispin, qui fut probablement préfet du prétoire, qualifié de bouffon de cour par Juvénal, le vieil Étruscus, déjà retraité, et un certain Sextus, qui paraît avoir été conseiller du cabinet d'études de l'empereur.

Cependant Martial, pendant un séjour de vingt ans à Rome, s'était procuré, dans l'aristocratie aussi, de nombreuses relations, qu'il s'appliquait à conserver et à multiplier, en conférant, comme il dit lui-même, une gloire durable au plus grand nombre possible d'hommes haut placés, par des mentions honorables dans ses poésies, ces hommages dussent-ils ne rien lui rapporter³. C'est probablement par suite de ses anciennes relations avec les Sénèques qu'il s'était lié aussi avec Q. Ovide, qui avait accompagné en Sicile, dans l'exil, Césonius Maximus, un ami du philosophe Sénèque⁴. Cet Ovide était, d'ailleurs, aussi le voisin de campagne de Martial, près de Nomentum⁵. Dans le grand nombre d'hommes de condition sénatoriale auxquels Martial adresse des hommages, ou des flatteries, dans ses épigrammes, auprès desquels il mendie, ou qu'il prie d'agréer ses remerciements, pendant les douze dernières années de son séjour à Rome (de 86 à 98), et le temps qu'il passa ensuite en Espagne, jusqu'à l'an 101 ou 102, figurent le poète Silius Italicus (consul en 68) et ses fils⁶, Nerva, qui devint plus tard empereur⁷, le riche orateur Regulus⁸, devenu fameux par l'office d'accusateur qu'il remplissait dans les procès de lèse-majesté, les frères Domitius Tullus et Domitius Lucain, tous les deux immensément riches⁹, le poète Stertinius Avitus (consul en 92), qui fit poser, en l'an 94, l'image de Martial dans sa bibliothèque¹⁰, Pline le Jeune (consul en l'année 100)¹¹, le poète Arruntius Stella (consul en 101)¹², L. Appius Norbanus Maximus, vainqueur de L. Antoine Saturnin, puis consul une seconde

¹ Imhof, *Domitien*, 138. — Martial, XI, 18.

² Martial, IV, 27 ; V, 6 ; VI, 64, 14 ; VII, 12.

³ Le même, V, 15.

⁴ Le même, VII, 44, etc. (Sénèque, *Lettres*, 87, 2) ; IX, 52, etc. ; X, 44 (au sujet d'un voyage d'Ovide, déjà vieux, dans l'île de Bretagne).

⁵ Le même, VII, 93 ; voir aussi I, 105, IX, 98 ; XIII, 119.

⁶ Le même, IV, 14 (peut-être la pièce de vers par laquelle il s'introduisit auprès de lui) ; VI, 64, 10 ; VII, 63 ; VIII, 66 ; IX, 86 ; XI, 48, etc.

⁷ Le même, V, 28, 4.

⁸ Le même, I, 12, 82, 111 ; II, 74, 93 ; IV, 16 ; V, 10, 63 ; VI, 38 ; VII, 16, 21 ; voir aussi V, 28, 6.

⁹ Le même, I, 36 ; III, 20 ; IX, 51 (pour Lucain ; quant à Tullus, voyez Pline le jeune, *Lettres*, VIII, 18) ; voyez aussi V, 28, 3.

¹⁰ Le même, IX, Præf. ; X, 96. — Henzen-Orelli, 6446.

¹¹ Martial, X, 19. — Mommsen, *Renseignements biographiques sur Pline le Jeune (Hermès, III, 108, en allem.)*. Le Cécilius Secundus dont Martial parle ailleurs (VII, 84) est une autre personne, (Mommsen, p. 79, 1) ; mais le doctus Secundus du livre V (80, 7) est peut-être Pline, et le Sévère, chargé de présenter à celui-ci le livre sixième de Martial, peut-être le fils cadet de Silius.

¹² Martial, I, 7, 44 ; IV, 6 ; VII ; 11, 59 ; VI, 21, 47 ; VII, 14, 36 ; VIII, 78 ; IX, 42, 55, 89 ; X, 48, 5 ; XI, 52 ; XII, 3. 11 ; voir aussi Mommsen, p. 125.

fois en 103 **1**, Licinius Sura (consul en 102), le plus puissant des amis de Trajan² et plusieurs autres.

Naturellement, Martial chercha et trouva aussi des protecteurs dans l'ordre équestre, auquel appartenait l'élégant, Atédius Mélior, qui donnait de si excellents repas, dans sa belle maison avec jardin, sur le mont Célius³, ainsi que d'autres amis, fort aisés, du poète. Parmi ceux de ses amis qu'il a chantés le plus souvent, figure pourtant aussi un centurion, Aulus Pudens, qui ne parvint même jamais à obtenir, paraît-il, ce qui formait le but de toute son ambition, la place de primipilaire, conférant la dignité de chevalier. Martial eut, de même, avec d'autres centurions, des liaisons auxquelles il attachait du prix, à en juger par la mention honorable qu'il en fait dans ses vers.

Enfin, parmi les personnes, plus ou moins riches ou considérables, dont il crut devoir rechercher l'amitié ou les bonnes grâces, nous nommerons encore C. Jules Proculus, l'Espagnol Térénce Priscus, probablement celui auquel Plutarque aussi dédia son traité *de defectu oraculorum*, Apollinaire, propriétaire d'un bien près de Formies, ami dont Martial estimait beaucoup le jugement fin, Sparsus, ami de Pline le Jeune, Atticus (peut-être un Pomponius Atticus, de famille sénatoriale), le jeune Flaccus, le consulaire Frontin, qui donna l'hospitalité à notre poète dans une de ses propriétés, sur le golfe de Naples, les poètes Faustin, Varron et Voconius Victor, le bon vieux Munatius Gallus, Fuscus, propriétaire de bois et de plantations d'oliviers, près de Tibur, le chevalier Terentianus, préfet des trois cohortes stationnées à Syène, sur le Nil, l'Ombrien Césius Sabinus, le jurisconsulte Pompée Auctus, qui savait par cœur les vers de Martial, l'ami Jules Martial, possesseur d'une charmante petite propriété, avec bibliothèque, sur le mont Janicule, et excellent critique en fait d'arts, les amis Jules Céréalis, Lupus et Népos, un certain Jules Rufus, qui ressemblait à Socrate, etc., etc.

Stace fréquentait en partie les mêmes sociétés, et recherchait les bonnes grâces des mêmes patrons que Martial, naturellement avant tout celles de l'empereur, dont il ne négligeait, dans aucune de ses publications, d'invoquer la personne divine⁴. Mais il semblerait qu'à lui aussi le renouvellement continu des plus humbles hommages et de flatteries, exagérées jusqu'au ridicule, ne rapportèrent, indépendamment d'une gracieuse approbation, de la part de Domitien, guère plus qu'une invitation à l'auguste table et la facilité de pourvoir sa maison, située près d'Albe, sans doute⁵, d'eau fournie par un aqueduc public. De même que Martial, Stace flatta les affranchis de l'empereur ; il chanta, outre les deux Étruscus et le jeune eunuque Éarin, surtout le secrétaire de l'empereur, Abascantus. Des protecteurs de Martial, Arruntius Stella, Polla Argentaria, l'épouse de Lucain, et Atédius Mélior, comptaient aussi parmi ceux de Stace. Nombre de sénateurs visitaient les lectures fréquemment tenues par lui, comme il paraît⁶. Stace a chanté plusieurs de ses patrons et amis de rang sénatorial : ainsi le vieux consulaire et préfet de la ville, Rutilius Gallicus, le jeune Vettius Crispin et Mécius Céler ; mais il conserva aussi des relations d'amitié avec des hommes de l'ordre équestre, tels que Septime Sévère, bisaïeul de l'empereur de

1 Le même, IX, 84 ; Orelli, 772 ; *Encyclopédie* de Stuttgart, V, 698, 6.

2 Martial, VI, 64, 13 ; VII, 47.

3 Le même, II, 69 ; IV, 54, 8 ; VI, 28, etc. ; VIII, 38 ; Stace, *Silves*, III, 3, 1.

4 Stace, *Silves*, III, préface.

5 *Ibidem*, III, 2, 61, etc.

6 *Ibidem*, V, 2, 160.

ce nom, ainsi qu'avec de riches amis des lettres, qu'il avait connus à Naples, ville de ses pères¹.

Mais, malgré toutes ces nombreuses relations, si ardemment recherchées et si religieusement cultivées, avec les grands et les riches, et malgré l'approbation générale que leurs vers trouvaient aussi dans ces cercles, les deux poètes restèrent pauvres. Pour Stace, nous le savons par un passage cité plus haut de Juvénal, car l'auteur des *Silves* ne manquait pas tellement de dignité, qu'il ne cessât de se plaindre et de mendier, dans ses poésies, comme Martial. Il possédait, il est vrai, près d'Albe, un petit bien, cadeau d'un de ses patrons probablement, mais de pauvre mine et sans inventaire de bétail², et il est difficile d'admettre qu'à l'époque où il était parvenu à l'apogée de sa gloire, comme poète, l'insuccès au concours du Capitole l'ait seul déterminé à vouloir retourner dans son pays et terminer ses vieux jours dans sa ville natale³.

Martial aussi possédait, depuis l'an 86 déjà, près de Nomentum, un petit vignoble, qu'il devait peut-être, comme on peut l'admettre aussi pour celui de son voisin de campagne, Q. Ovide, ami de Césonius Maximus, l'intime du philosophe Sénèque, à la munificence de celui-ci, grand propriétaire de vignes dans ce canton, ou de ses héritiers⁴ ; mais ce n'était, paraît-il, qu'un lopin de terre sec, déboisé, et qui, outre un vin médiocre, ne produisait que du fruit pire encore, des *pommes comme du plomb*⁵. Il est vrai aussi que Martial n'était rien moins qu'un agronome. Quand son ami Stella ne lui envoyait pas de tuiles, pour réparer le toit de sa maisonnette, la pluie y entraît⁶, et le principal avantage qu'il retirait de cette propriété était de pouvoir s'y récréer, quelquefois, des tourments de sa position de client, et dormir son souïl⁷. Dans les derniers temps de son séjour à Rome, on lui avait fait présent d'un attelage de mules, et il possédait aussi une petite maison en ville⁸, non loin du temple de Quirinus⁹, après avoir auparavant demeuré en location à un troisième étage (I, 117, 7). Cependant il ne parvint pas à se faire une existence indépendante et libre de soucis, mais dut, à l'âge de cinquante-sept ans (X, 24), finir par se résoudre à quitter Rome, dont l'atmosphère était sa vie, pour aller terminer ses jours dans sa patrie, l'Espagne, où le bon marché de toutes choses et la libéralité de quelques protecteurs, appartenant au pays, le mirent à même de faire le paresseux à cœur joie, et de se donner toutes les aises après lesquelles il avait si longtemps soupiré¹⁰.

Si, dans cet état de dépendance des poètes vis-à-vis d'un patron, la plus noble interprétation de ce lien, des deux parts, pouvait seule exclure entièrement le danger d'une humiliation constante des premiers, ce danger ne faisait naturellement que s'accroître avec ce qu'il y avait de précaire et de gêné dans leur situation, et l'on voit, par l'exemple de Martial, qu'avec des natures faibles

¹ Mentionnons encore, pour compléter la liste des patrons et amis de Stace, les sénateurs Plotius Grypus, Victorius Marcellus, connu comme ami de Quintilien, Manilius Vopiscus, propriétaire de la magnifique villa tiburtine (*Silves*, I, 3), le jeune et riche Flavius Ursus, le chevalier Junius Maximus, Nonius Vindex, Pollius Félix, riche particulier de Pouzzoles, retiré dans sa villa, près de Sorrente, Polla, sa femme, et le Napolitain Jules Ménécrate, son gendre.

² *Silves*, IV, 5.

³ *Ibidem*, III, 5, 12.

⁴ Martial, I, 105 ; VII, 73 ; X, 44.

⁵ Le même, XII, 57 ; X, 58, 9 ; XIII, 15 ; X ; 48, 9 ; 94, 4 ; VII ; 91 ; XIII, 42.

⁶ Le même, VI, 43, 4 ; VII, 36.

⁷ Le même, II, 38 ; VI, 43 ; XII, 57.

⁸ Le même, VIII, 61 ; IX, 97.

⁹ Le même, X, 58, 10.

¹⁰ Le même, XII, 18. Don d'une propriété que lui fit Marcella (XII, 21 et 31).

et communes, la position de client conduisait, presque fatalement, à l'abus du talent poétique et à la dégradation de la personne. Non seulement Martial rappelle mainte fois à ses lecteurs, en général, et à ses patrons, en particulier, qu'un poète a besoin d'argent avant tout¹, et mendie instamment, ne fût-ce que pour avoir une toge, un manteau, ou quelque bagatelle semblable² ; il ne recule même pas devant cet aveu cynique, que sa muse était à la disposition de qui la payait. *Tel que j'ai loué dans mes vers*, dit-il quelque part (V, 36), *fait comme s'il ne me devait rien : c'est un filou*. C'est que, probablement, tout le monde n'était pas dans le sentiment de Pline le Jeune, qui se crut obligé, pour témoigner à Martial sa reconnaissance d'une poésie à sa louange, de lui envoyer de l'argent pour un voyage, en disant que le don le plus précieux, à ses yeux, était celui de la gloire, de l'éloge et de l'immortalité, décernés par un poète³. Cependant, une grande partie des personnes louées par Martial, ont certainement payé, pour cet honneur, bien que le paiement ne répondît peut-être pas toujours à son attente. Mais le principal ainsi que le plus lucratif emploi de son talent, et le meilleur qu'il pût en faire, ce fut de l'affecter, d'une manière plaisante et spirituelle, au divertissement des réunions de société, et là aussi il lui arriva de ne le ravalier guère moins que par ses adulations les plus rampantes. On ne pouvait certes plus lui en vouloir de fournir, sur commande ou sur des sujets donnés, autant de pièces de vers qu'on en demandait⁴ ; celles qui portent le titre de *Xénies*, notamment, n'ont été, selon toute apparence, primitivement que des devises pour les étiquettes des étrennes que l'on faisait, à l'époque des Saturnales, dans les maisons opulentes ; mais, comme les joyeux convives, dans les orgies bachiques des Saturnales⁵, et la majorité des lecteurs, en général, ne trouvaient rien plus de leur goût que les obscénités, Martial, à cet égard aussi, s'accommoda au goût de son public. Il est vrai que les idées du temps, sur la décence, permettaient au poète toute obscénité, sous une forme élégante ; seulement, la prédominance extraordinaire de ces poésies lubriques montre combien Martial était toujours prêt à mettre sa plume au service des goûts les plus vulgaires de la majorité, et l'on reconnaît, à ses manières d'excuse, que lui-même avait bien aussi la conscience d'être allé au-delà de ce que l'on peut se permettre.

Martial, avec sa joyeuse poésie de Saturnales, malgré l'éclat de son talent réel, rappelle un peu ces poètes vagabonds du bon vieux temps, qui s'invitaient à tous les festins et qu'on avait du plaisir à y voir, mais que l'on estimait peu. Stace fut préservé d'une dégradation semblable par la nature même de son talent, qui

¹ Le même, I, 107 ; V, 16 ; VIII, 56, 73 ; XI ; 13, 108.

² Le même, VI, 82 ; VII, 36 ; voir aussi VIII, 28 ; IX, 49 ; X, 73 ; VII, 16 :

Æra domi non sunt : superest hoc, Regule, solum,

Ut tua vendamus munera : num quid emis ?

(Chez moi, pas une obole ; je n'ai plus, Regulus, qu'à vendre les présents que tu m'as faits : ne veux-tu pas les acheter ?)

³ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 21.

⁴ Martial, XI, 42.

⁵ Le même, V, 16 :

Seria cura possim, quod delectantia malo

Scribere, tu causa es, lector amice, mihi,

.....

At nunc conviva est comissatorque libellus.

(Je pourrais écrire des choses sérieuses ; mais si je préfère celles qui amusent, c'est ta faute, ami lecteur. . . . Mais mon livre n'est qu'un joyeux convive, un commensal aimable).

visait toujours au pathétique et au solennel, outre, qu'il avait plus le sentiment de sa propre dignité et une plus haute idée de la poésie.

Le recueil de ses poésies diverses, ou Silves, nous fait connaître ce qu'était, de son temps, la poésie de circonstance d'un ordre supérieur, quels en étaient les sujets ordinaires et quelles occasions la déterminaient. Des trois genres principaux que l'on y distingue, relatifs aux mariages, aux naissances et aux décès, le dernier est celui dans lequel Stace avait particulièrement sa force. Les quatre poèmes de consolation de son recueil sont choisis dans un très grand nombre de pièces de vers semblables, de sa composition. Il s'y nomme *le doux consolateur des affligés, ayant tant de fois adouci la douleur de blessures, encore saignantes, des pères et des mères en deuil, consolé des fils aimants sur les tombes de leurs pères, séché tant de larmes et si souvent fait entendre sa voix, auprès des tertres funèbres, pour l'édification des esprits qui se séparent de ce monde*¹. Il est clair, d'après cela, qu'il avait fourni une masse de poésies pareilles. Du reste, les gens riches commandaient aussi des chants de deuil et de consolation pour les obsèques d'esclaves qui leur étaient chers et qu'ils avaient affranchis, voire même à la mort de bêtes favorites.

Stace a admis dans son recueil une de ces poésies, sur la mort d'un perroquet vert parlant d'Atédius Mélior, et une sur celle d'un lion apprivoisé de l'empereur, déchiré dans l'arène par une autre bête féroce². En général, dans les grandes maisons, tout événement, heureux ou triste, était chanté, d'habitude par les poètes familiers ou clients de la maison, comme il va sans dire. Les poésies de Stace sur la convalescence de Rutilius Gallicus, revenu d'une grave maladie, sur le dix-septième consulat de Domitien, et sur le départ de Mécius Céler pour sa garnison en Syrie³, offrent des exemples des occasions sans nombre qui se présentaient, pour les poésies de circonstance. On recourait aussi, tout particulièrement, aux poètes, pour solenniser les fêtes⁴, ou inaugurer des travaux d'art et de grandes constructions⁵. Stace, le lendemain de l'érection de la statue équestre colossale de Domitien, au Forum, reçut ordre de présenter à l'empereur sa pièce de vers à ce sujet⁶. Dans ces solennités, auxquelles assistaient des cerclés nombreux, la poésie de circonstance faisait l'office du journalisme, qui n'existait pas alors. Les gens riches recouraient volontiers à ce genre de poésie, pour répandre dans le public des descriptions louangeuses de leurs superbes villas et de leurs beaux jardins, de leurs constructions magnifiques, ainsi que de leurs collections d'œuvres d'art et d'autres objets précieux⁷, et il ne manquait probablement jamais de poètes toujours prêts à aller au-devant de leurs désirs. *Vous louez, Sabellus, en trois cents vers*, dit Martial (IX, 49), *le bain de Pontique, lequel donne de si bons dîners ; c'est que vous n'avez pas envie de vous baigner, mais de dîner*. Mais, naturellement, la plupart

¹ Stace, *Silves*, II, 1, 30, etc. ; V, 5, 38. — Épithalame pour Stella, I, 2 (Martial, VI, 21). — Poésies célébrant la naissance d'un fils : IV, 7 et 8, pour Maxime Junius et Jules Ménécrate. — Consolations : II, 1 (*Glaucias Atedii Melioris*, dans Martial, VI, 28, etc.) ; III, 3 (*Lacrimæ Claudii Etrusci*, dans Martial, VII, 40) ; II, 6 (*Consolationes ad Flavium Ursum de amissione pueri delicati*) et V, 1 (*Abascanti in Priscillam pietas*).

² *Ibidem*, II, 4 et 5.

³ *Ibidem*, I, 4 ; IV, 11 et III, 2.

⁴ *Ibidem*, I, 6 (*Kalendæ Decembres*).

⁵ *Ibidem*, IV, 3 (Via Domitiana).

⁶ *Ibidem*, I, 1 et I præf.

⁷ *Ibidem*, I, 3 (*Villa Tiburtina Manlii Vopisci*) ; I, 5 (*Balneum Claudii Etrusci*, dans Martial, VI, 42) ; II, 2 (*Villa Surrentina Pollii Felicis*) ; II, 3 (*Arbor Atedii Melioris*) ; III, 1 (*Hercules Surrentinus Pollii Felicis*) ; IV, 6 (*Hercules Epitrapezios Nonii Vindicis*, dans Martial, IX, 43, etc.).

des gens ne désiraient pas mieux que d'être chantés de butte en plan par un poète célèbre, et il est probable que cela eut lieu plus d'une fois aussi sur une invitation directe¹.

Plus une maison était grande et aristocratique, plus aussi devait-il y avoir, ordinairement, affluence de poètes, s'empressant de contribuer, chacun pour sa part à une glorification qui en rehaussât l'éclat, dans les grandes circonstances. A la fête d'un mariage, dans la maison de l'empereur Gallien, tous les poètes, grecs et latins, débitèrent des épithalames pendant nombre de jours ; mais, *parmi cent poètes*, ce fut l'empereur qui remporta le prix, avec quelques vers de sa façon². Bien que cette participation des poètes à la solennisation des fêtes fût, naturellement, plus large que partout ailleurs dans la maison impériale, elle paraît cependant avoir été très large dans toutes les maisons aristocratiques en général, et l'on s'y amusait probablement aussi, tel étant le goût des Romains, de la multitude des poésies de circonstance offertes. A la fête du mariage de Stella et de Violantilla, Stace somma toute la troupe des poètes, en s'adressant surtout aux poètes élégiaques, chantres de l'amour³, de se piquer d'émulation et de varier les modes de leur chant, selon la force de chacun sur la lyre. Du nombre, assurément considérable, de pièces de vers, dans lesquelles les poètes de Rome contemporains, s'appliquant à leur tâche, chantèrent sur tous les tons la noce de leur collègue de haut parage, il n'est parvenu jusqu'à nous, outre la poésie de Stace, que celle de Martial. Mais, de même que dans ce cas, les deux poètes ont, ailleurs aussi, dans les occasions les plus diverses, composé des pièces de vers sur les mêmes thèmes, pour les mêmes protecteurs et amis communs. Tous les deux ont pleuré la mort de l'affranchi favori d'Atédius Mélior et celle dit vieil affranchi de la cour impériale Claude Etruscus ; tous les deux, célébré la somptueuse chambre de bain, construite par ce dernier, et une statuette de bronze de Lysippe, dont Nonius Vindex était l'heureux possesseur ; tous les deux, présenté à la veuve de Lucain des poésies, pour la fête de son jour de naissance ; et, quand l'échanson de Domitien, l'eunuque Flavius Earinus, envoya ses cheveux coupés, dans un écrin garni de pierres précieuses, avec son miroir, au temple d'Esculape à Pergame, Stace composa, d'après le désir, du donateur, un long poème sur cet événement, qui forma, pour Martial aussi, le sujet, de cinq petites pièces de vers⁴. Or, si nous voyons les deux seuls poètes du temps desquels nous connaissons les poésies de circonstance, traiter si souvent, et de propos délibéré, les mêmes sujets, il faut bien admettre que, dans les occasions extraordinaires, une multitude de poètes devaient, en général ; se prendre d'enthousiasme, et qu'il pleuvait alors des poésies, petites et grandes, en vers de toutes les mesures.

Bien que Stace et Martial eussent leurs entrées dans les mêmes maisons, qu'ils en fissent un fréquent usage, et que chacun des deux ait dû être, bien souvent, témoin des succès obtenus par l'autre, on ne voit pas qu'aucun des deux fasse, jamais mention de l'autre, lorsque tous les deux, cependant, prodiguent les éloges à nombre de leurs autres collègues du Parnasse. Il est évident qu'ils ne

¹ *Ibidem*, IV, 4 (*Epistola ad Victor. Marcellum*) ; 5 (*Carmen lyricum ad Septimium Severum*) ; V, 2 (*Protrepticum ad Crispinum*).

² *Histoire Auguste, Vie de Gallien*, ch. XI.

³ Stace, *Silves*, I, 2, 248, etc. — Dans Lucien (*Lapithes*, 21) un stoïcien, empêché de paraître à un repas de noce, y envoie un écrit avec prière d'en faire la lecture aux convives ; après quoi l'un des assistants, un grammairien, lit à son tour un ridicule épithalame, dans le genre élégiaque.

⁴ *Genethliacon Lucani* : Stace, *Silves*, II, 7, et Martial, VII, 21 à 23 ; *Capilli Flavii Rarini* : *Silves*, III, 4, et M., IX, 11 à 13, 16 et 36.

s'aimaient pas, et on comprend qu'il ne pouvait en être autrement, avec le contrasté profond de ces deux natures, lors même que le poète espagnol, qui étau déjà sur le retour de l'âge, eût été homme à se défendre de tout sentiment de dépit et de jalousie, auprès de la gloire nouvelle du Napolitain plus jeune, qui menaçait d'éclipser la sienne. Martial a parlé, à plusieurs reprises, avec dédain, des grandes épopées mythologiques, sans jamais nommer la *Thébaïde* de Stace. Tout le monde, ainsi s'exprime-t-il à ce sujet, les loue et les admire, mais mes épigrammes on les lit. Dans ces poèmes-là, on ne trouve que des productions monstrueuses de l'imagination, tandis que lui Martial, prenant la vie humaine sur le vif, était l'homme qu'il fallait lire absolument, pour arriver à se connaître soi-même et à comprendre son temps. Prendre des épigrammes pour des badinages, c'est se méprendre sur le caractère de ce genre de poésie ; en réalité, c'est le poète prenant pour sujet des mythes et des fables qui badine, des grandes figures des épopées sont des figures gigantesques, mais des géants d'argile ; lui ne faisait, il est vrai, que des figurines, mais de petites figures vivantes. Dans ses petits écrits, exempts d'enflure et de pathos, sa muse ne se pavait pas avec une robe à queue, bouffante et absurde. Que les gens sérieux et par trop austères, que l'on trouve encore à minuit près de leur, lampe, continuent donc de traiter à leur aise des sujets, hautement tragiques et sublimes, de mythologie grecque ; quant à lui-même, il n'avait d'autre ambition que d'assaisonner, avec le sel de l'esprit, des poésies foncièrement romaines, et il se contentait des airs de sa modeste flûte pastorale, puisque les modulations en étaient plus remarquées que les sons de trompe de tant d'autres¹.

Vis-à-vis de ces sorties, toutefois, faites dans les années mêmes où Stace lisait, devant de grandes réunions de beau monde, au milieu de salves d'applaudissements, les derniers chants de sa *Thébaïde* et les premiers de l'*Achilléide*, ce dernier ne s'est pas laissé aller à la moindre critique déplaisante, au sujet des épigrammes. De ses propres menues poésies, composées dans le genre des épigrammes, il parle comme de bagatelles insignifiantes, jetées au hasard dans l'occasion ; on l'avait blâmé d'avoir publié de ces choses-là ; mais, dans son opinion, le badinage aussi avait sa raison d'être, qui le justifie. A la fin de sa *Thébaïde*, il se plaint des nuages de brume, que l'envie accumule pour ternir l'éclat de ce poème².

A cette époque, comme dans tous les temps, l'envie et la jalousie des poètes n'étaient pas excitées seulement par leur vanité, facile à blesser, leur présomption excessive et leur soif de renommée ; mais leur position de clients aussi, la rivalité de leurs démarches qui, nécessairement, se croisaient souvent, pour gagner la faveur et l'approbation. des grands, desquels dépendait leur existence ; n'étaient que trop faites pour soulever les vilaines passions de natures ignobles, et il est certain qu'elles n'ont que trop souvent conduit à de mauvaises excitations, des persécutions et des calomnies, des intrigues et des cabales de tout genre. Martial eut à souffrir d'ennemis, de jaloux et de critiques envieux de différentes espèces. En général, la critique exercée dans les cercles littéraires de Rome n'était rien moins que bienveillante³ ; bien des gens (des

¹ Martial, IV, 9, où, comme dans un autre passage (V, 53), il se pouvait bien cependant que le poète eût également en vue la tragédie ; puis VIII, 3, IX, 50, X, 4. — Voir aussi XIV, 1. — Ces épigrammes appartiennent à la période de 88 à 97. La *Thébaïde*, à laquelle Stace travailla douze ans, ne fut terminée qu'après la guerre de Dacie, c'est-à-dire probablement en 93. L'*Achilléide* suivit (Clinton, F. R., ad annum 95).

² Stace, *Silves*, præf., II et IV ; *Thébaïde*, XII, 819.

³ Martial, I, 3.

envieux, d'après Martial), blâmaient encore l'indécence de ses épigrammes¹, mais plus nombreux étaient probablement, alors comme dans tous les temps, ceux qui, ne voulant généralement pas reconnaître de mérite aux poètes vivants, ne prênaient que les anciens². En général, notre poète ne voyait, dans le blâme des poètes, qu'une preuve de plus de l'universalité du bon accueil fait par le public à ses vers (XI, 24), aimant mieux, et avec raison, voir ses poésies goûtées par les convives que par les cuisiniers (IX, 81). Parmi ceux qui *crevaient d'envie* de voir que tout le monde, à Rome, lisait ses épigrammes, qu'on se le montrait du doigt quand il passait, qu'il était bien accueilli, dans beaucoup de maisons, et même parvenu à quelque aisance³, il y avait aussi un poète juif, qui critiquait partout ses vers, mais ne l'en pillait pas moins (XI, 94). Cependant Martial prenait peu de souci de ce que ce plagiaire, et d'autres de son espèce, récitassent ses vers, en les faisant passer pour des productions de leur propre cru, surtout parce qu'il y avait, entre son savoir-faire et celui d'autrui, une si grande différence que l'on ne pouvait manquer de s'apercevoir tout de suite du plagiat⁴. Ce qui était beaucoup plus compromettant, non seulement pour sa renommée de poète, mais pour toute sa position, et ce dont à se plaint à diverses reprises, c'est que des poètes anonymes, de cachettes où ils étaient sûrs de ne pas être découverts, s'appliquaient à répandre, sous son nom, des injures violentes et des outrages grossiers contre de nobles personnages et de nobles dames⁵. Cette perfidie pouvait lui faire d'autant plus de tort dans l'opinion de ses protecteurs, qu'il avait, d'ailleurs ; continuellement à craindre, même sans cela, que des personnes à la faveur desquelles il tenait, ne s'appliquassent les traits mordants de ses épigrammes ; de là, ses protestations réitérées qu'il n'y a jamais en vue une personne déterminée⁶.

Outré ces aperçus et de semblables, que les poésies de Martial procurent sur le mouvement des cercles qui avaient leur rendez-vous au lieu de réunion des poètes (*schola poetarum*)⁷ ou au portique du temple de Quirinus (XI, 1), elles fournissent encore beaucoup d'autres renseignements, sur les intérêts et les tendances littéraires de l'époque. Ces épigrammes, les poésies contemporaines de Stace, publiées de 90 à 96⁸, et les lettres de Pline le Jeune, qui, appartenant

¹ Le même, XI, 20.

² Le même, VIII, 69, à Regulus, qui probablement s'en plaignait aussi, et V, 10.

³ Le même, IX, 97, VIII, 6, VI, 61.

⁴ Le même, I, 29, 38, 52, 53, 66, 72 — Voir aussi XII, 63.

⁵ Le même, VII, 12, 72 ; X, 3, 5, 33.

⁶ Voir aussi I, præfamen.

⁷ Martial, III, 20 ; IV, 61.

⁸ *Note chronologique sur la composition des Épigrammes de Martial et des Silves de Stace.* — Voici l'ordre des dates que M. Friedlænder, se fondant sur ses propres investigations, ainsi que sur celles de Stobbe, de Mommsen et de Hirschfeld, pour Martial, croit pouvoir admettre dans la publication des différentes parties de ces deux recueils

Le livre le plus ancien de Martial paraît être celui des Spectacles, que Borghesi (*Œuvres*, III, 382) rapporte aux spectacles donnés en l'an 80 par Titus, pour l'inauguration de son amphithéâtre ; cependant, il contient aussi des épigrammes du règne de Domitien, probablement introduites dans une édition postérieure. Les livres XIII et XIV des *Épigrammes* suivirent en décembre 84 ou 85, les livres I et II du même recueil en 86, et le livre III en 87. Le livre IV paraît avoir été publié pour l'anniversaire du jour de la naissance de Domitien (24 octobre) en 88 ; le livre V en automne 89, le livre VI en été ou en automne 90, VII en décembre 92, VIII vers le milieu de 93, et IX en été 94 ; une première édition (perdue) du livre X en 95 et le livre XI en 96, l'un et l'autre au mois de décembre, pour les Saturnales. Une anthologie de ces deux derniers, pour l'empereur Nerva, parut en 97, la nouvelle édition du livre X pour le public (celle que nous possédons), vers le milieu de l'année suivante, après l'avènement de Trajan. Le livre XII n'a été publié que vers la fin de 101 ou

à la période de 97 à 108 ou 109, se rattachent, sans lacune, à l'œuvre de ces deux poètes, nous font connaître notamment l'intérêt de la société instruite pour la poésie, au temps de Domitien, de Nerva et des premières années du règne de Trajan, plus exactement que pour toute autre période. Mais les phénomènes qui en ressortent, caractéristiques pour cet intérêt comme pour le mouvement littéraire en général, ne sont pas, précisément, propres à cette période seule, mais paraissent essentiellement communs ou applicables à tout le temps écoulé depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui d'Adrien. Ils confirment également l'observation que l'on accordait alors à la poésie une importance plus haute et une influence plus grande, sur l'éducation en général, que de nos jours.

La première impression que l'on reçoit est celle d'une activité et d'une fécondité excessives, sur tout le domaine de la littérature poétique, dont toutes les parties étaient cultivées, à l'envi, par nombre de poètes de profession ou de simples amateurs, rivalisant entre eux. Aussi Juvénal, dans l'éclat de son désespoir, à propos des récitations continuelles, nomme-t-il des poésies des espèces les plus diverses, que l'on était condamné à entendre, journallement : tel lisant une *Théséide*, tel autre des comédies romaines, un troisième des élégies ; une tragédie de Télèphe, un Oreste, dont on ne voit pas la fin, occupant toute la journée, et les colonnes ainsi que les platanes d'un péristyle, à l'usage des faiseurs de lectures, retentissant continuellement de la description des combats des centaures, du jugement des morts et de la conquête de la toison d'or¹. Beaucoup de poètes s'essayèrent dans plusieurs genres, en même temps. Un nommé Varron, par exemple, était, d'après Martial (V, 30), également distingué comme poète tragique et mimique, lyrique et élégiaque, et le Gaditain Canius Rufus avait, à ce qu'il paraît, un talent non moins varié². Manilius Vopiscus écrivit des poésies lyriques et des poèmes épiques, des satires et des épîtres³, Pollius Félix des hexamètres, des épodes ou distiques et des iambes⁴. Outre, les genres les plus courants, on en mentionne de plus rares et de plus extraordinaires, tels que la comédie aristophanique, le mimiambique⁵. Beaucoup de poètes composèrent aussi en grec : ainsi Brutien⁶ et Arrius Antonin⁷, des épigrammes ; Vestricius

au commencement de 102, après que Martial eut quitté Rome, et peu de temps avant sa mort. Une partie des épigrammes qu'il contient ont été composées en Espagne.

Quant aux *Silves* (*Mélanges ou poésies diverses*) de Stace, le livre I, composé avant la fin de 89, ne parut qu'à la fin de 94 ; le livre II, écrit entre la fin de 89 et l'automne de 90, qu'en l'an 92 ou 93, c'est-à-dire, probablement, vers la même époque que la fin de la *Thébaïde*. Le livre III, comprenant des poésies de 91 à 93, pourrait avoir été publié dans le cours de l'été de l'année 94 ; enfin, les livres IV et V l'ont été, l'un adressé à Victorius Marcellus, dans le cours de l'année suivante, l'autre dédié à Abascantus, certainement encore avant la mort de Domitien (18 septembre 96).

¹ Juvénal, I, 1, etc.

² Martial, III, 20, 5 :

*An æmulatur improbi jocos Phædri ?
Lascivus elegis, an severus herois ?
An in cothurnis horridus Sophocleis ?
(De Phèdre nous rend-il la mordante gaîté
Et sa naïveté caustique,
La douceur de Tibulle, ou du genre héroïque
La grave et noble austérité ?)*

Voyez aussi, sur le même poète, I, 61, et III, 64.

³ Stace, *Silves*, I, 3, 100, etc.

⁴ *Ibidem*, II, 114, etc.

⁵ Pline le Jeune, *Lettres*, VI, 21 (*Virgilius Romanus*).

⁶ Martial, IV, 23.

⁷ Pline le Jeune, *Lettres*, IV, 3.

Spurina, des poésies lyriques¹, et Caninius Rufus, un poème épique sur la guerre contre les Daces. Martial, Stace et Pline le Jeune ne nous font connaître, du reste, comme il va sans dire, qu'une petite partie des poètes du temps, et le nombre des poètes lyriques et satiriques en renom doit avoir été particulièrement très considérable, d'après Quintilien², qui distingue aussi Pomponius Bassus³, parmi les poètes tragiques. Il nous reste à nommer encore Septime Sévère⁴ et Passenus Paul⁵, comme poètes lyriques, ainsi que Turnus, comme auteur de satires en vers. Mais, de tous les genres, le genre épique paraît avoir été le plus cultivé, l'épopée mythologique surtout. Aussi, les poèmes qui se sont conservés de cette époque, consistent-ils principalement en grandes épopées, toutes, à l'exception des *Guerres puniques* de Silius, de l'espèce mentionnée : ainsi les *Argonautiques* de Valérius Flaccus, comme la *Thébaïde* et l'*Achilléide* de Stace. Ce que Juvénal dit des récitations, semble également témoigner de la prépondérance acquise par le poème épique. Indépendamment de l'autorité de Virgile, dont on croyait pouvoir le plus facilement, dans ce genre, rendre la forme, adoptée pour modèle, l'école dirigeait, nécessairement aussi, les tendances poétiques sur le domaine du mythe grec. Puis, l'abondance de sujets poétiques, offerte par cette mythologie, facilitait la mise en œuvre de ce genre, pour lequel on avait, du reste, à sa disposition, outre Virgile, le plus de modèles, de l'école alexandrine surtout, et suppléait, probablement aussi, le mieux au manque d'invention propre et d'un génie créateur de formes nouvelles. De plus, ce genre offrait le plus de latitude pour le développement de tous les avantages que pouvait espérer de s'approprier même un amateur médiocrement doué, tels que la beauté de l'expression, une structure de vers irréprochable, le pathos de la rhétorique et, par-dessus tout, des descriptions vives et animées. Horace⁶ déjà parle de tableaux de la nature employés, comme des *chiffons de pourpre*, pour couvrir mainte nudité, dans les poésies de longue haleine, *d'un bois sacré et d'un autel de Diane, d'une source dont les eaux parcourent, en serpentant, de riantes campagnes, d'un fleuve puissant comme le Rhin et des magnificences de l'arc-en-ciel* ; et Juvénal⁷ dit que personne ne connaît sa propre maison aussi bien qu'il se sent lui-même chez lui dans l'ancre de Vulcain et le bois sacré du dieu Mars. L'auteur du poème de l'*Etna* déclare son intention d'aborder une voie nouvelle, les vieux mythes étant des sujets trop rebattus ; et chacun connaissant l'âge d'or mieux que le monde contemporain. Qui, dit-il, n'a pas chanté l'expédition des Argonautes, la guerre de Troie, les malheurs de Niobé et de la maison des Atrides, les aventures de Cadmus, ou l'abandon d'Ariane⁸ ? Némésien, à la fin du troisième siècle, annonce en termes semblables, au commencement de son poème sur la *Chasse*⁹, qu'il ne marchera pas *dans les sentiers connus* ; puis, après l'énumération d'une longue série de sujets mythologiques, tout cela, poursuit-il, a déjà été d'avance accaparé, par nombre de grands poètes, et, les vieux mythes de l'ancien temps sont connus de tout le monde. Nonius Vindex avait chanté les exploits d'Hercule, ou se proposait du

¹ *Ibidem*, VIII, 4.

² IX, 1, 94 : *Sunt et clari hodie, et qui olim nominabuntur* ; 96 : *(Cæsium Bassum) longe præcedunt ingenia viventium*.

³ *Ibidem*, 98 : *eorum quos viderim longe princeps*.

⁴ Stace, *Silves*, IV, 5, 60.

⁵ Pline le Jeune, *Lettres*, IX, 22, 2.

⁶ *Art poétique*, 15.

⁷ *Satires*, I, 7, etc.

⁸ Lucilius, *l'Etna*, 8, etc.

⁹ *Cynég.*, 12 à 47.

moins de le faire¹. Du reste, il y a lieu de croire que non seulement l'*Énéide*, mais aussi les *Églogues* et les *Géorgiques* de Virgile, trouvèrent de nombreux imitateurs. Jules Céréalis, l'ami de Martial, avait, outre une *Bataille des Géants*, composé des poésies agrestes, approchant de celles de *l'immortel Virgile*².

Cependant, la majorité des hommes instruits, qui ne faisaient pas de la poésie leur profession, mais qui, comme Atticus, ne voulant pas se priver du charme qu'elle prête à la vie³, ne s'occupaient de poésie que pour se récréer, se divertir, s'amuser en société, ou s'exercer, n'avaient, d'ordinaire, naturellement pas le temps de s'appliquer à la composition de poèmes épiques de longue haleine. Pline le Jeune recommande à un ami, faisant son éducation d'orateur, d'écrire aussi quelquefois un peu d'histoire, ou une lettre. *On peut*, dit-il dans une de ses lettres (VII, 9, 8 à 15), *se passer quelquefois ; pour sa récréation, la fantaisie de faire une pièce de vers, non pas un long poème d'un intérêt suivi, car il faut, pour cela, beaucoup de temps entièrement libre, mais un de ces riens spirituels qui font une diversion opportune à des occupations et travaux de toute sorte. On les appelle des badinages, mais ces badinages donnent souvent plus de gloire que les choses graves. Aussi les plus grands orateurs, voire même les plus grands hommes, se sont-ils souvent exercés ou divertis de cette manière, ou s'y sont-ils, pour mieux dire, appliqués à ce double effet. Car il est étonnant de voir comment l'esprit se tend et se rafraîchit en même temps avec ces babioles, dans lesquelles il y a place pour l'expression de l'amour, de la haine et de la colère, l'esprit et la compassion, en un mot, tout ce qui émeut dans le cours de la vie, ainsi qu'au Forum et devant les tribunaux. Elles offrent aussi, comme les autres poésies, cet avantage que l'on se délecte d'autant plus de la prose, après être délivré de la contrainte qu'impose la construction métrique des vers, et que l'on aime d'autant mieux écrire, ensuite, les choses dont on a reconnu, par comparaison, la facilité.*

Même abstraction faite de ces exercices poétiques, la poésie des amateurs de versification, et des poètes proprement dits même, consistait, en grande sinon en majeure partie, dans la reproduction des modèles classiques, latins ou grecs ; or, dans ce dernier cas, elle n'était probablement, souvent, qu'une traduction plus ou moins libre, et l'on avait pleine conscience de cette reproduction. En effet, tandis que, de nos jours, même les poètes amateurs visent d'autant plus à l'originalité d'apparence, qu'ils se sentent moins capables d'en déployer une réelle, les poètes latins, des temps postérieurs, étaient d'autant plus éloignés de cette tendance, que la transplantation des fleurs de la poésie hellénique sur le sol natal avait été, de tout temps, le but de leurs plus grands devanciers. Or si, sur tous les domaines de l'art antique, le respect de la tradition était tel que les formes une fois trouvées, et reconnues pour modèles, avaient en quelque sorte la force de lois obligatoires, contre lesquelles aucun artiste n'osait s'élever, et qui excluaient tout arbitraire ; si l'imitation, la copie et la reproduction passaient, par cela même, pour légitimes et parfaitement admissibles, et le travail, ainsi que l'étude de ces formes reçues, était regardé, jusqu'à un certain point, comme suffisant pour suppléer au manque d'originalité : tout cela s'applique, particulièrement aussi, à la poésie latine de toute la période qui suivit le règne

¹ Stace, *Silves*, IV, 6 ; 100, etc.

² Martial, XI, 52, 7.

³ Cornélius Népos, *Vie des grands capitaines, Atticus*, 18, 5 : *Attigit quoque poeticam : credimus ne expers esset ejus suavitatis (Atticus toucha aussi à la poésie, pour se mettre en état, à ce que nous croyons, de mieux sentir la douceur de cet art).*

d'Auguste. De même qu'Ennius et Virgile avaient imité Homère, les poètes épiques postérieurs composèrent, sous le charme du prestige exercé par Virgile sur toute leur époque. Silius Italicus révérait son image plus que celles de tous les autres grands hommes, fêtait l'anniversaire de la naissance de ce poète plus consciencieusement que celui de son propre jour de naissance, et abordait son tombeau, à Naples, comme un temple¹. Stace, qui, à la fin de sa *Thébaïde*, implore pour ce poème le bénéfice de l'immortalité, ajoute que son ambition se borne à ce qu'elle suive, ne fût-ce que de loin, la divine *Énéide*, et s'attache, avec un saint respect, aux traces de cette œuvre immortelle². Dans d'autres branches aussi, les poètes obtenaient les plus grandes louanges, pour avoir imité, avec bonheur, un grand modèle. Passennus Paul, ami de Pline le Jeune, s'appliquait, avec ardeur, à l'imitation des anciens en général, les copiait et les reproduisait, surtout Properce, de la famille duquel il était issu, et qu'il fut plus que tout autre près d'égal, précisément dans la spécialité où Properce s'était particulièrement distingué ; ses élégies étant, disait-on, un livre écrit *tout entier dans la maison de Properce*. Dans la suite, il se tourna vers la poésie lyrique, où il reproduisit Horace avec la même fidélité³. Pour le grand nombre de ceux qui satisfaisaient leur ambition poétique, en s'amusant à faire des bagatelles, des épigrammes et toute espèce de drôleries en vers⁴, Catulle était évidemment, à cette époque encore, comme au temps d'Auguste déjà, le modèle le plus généralement copié ; même les épigrammes d'un poète tel que Martial, certainement un de ceux, de l'époque postérieure, qui eurent le plus d'originalité, sont pleines des réminiscences de Catulle. *J'envoie*, dit-il⁵, *mes petites pièces de vers à Silius, me souvenant que le tendre Catulle avait aussi, peut-être, osé envoyer, au grand Virgile, sa complainte sur la mort du moineau*. Cette dernière poésie de Catulle paraît avoir été, en effet, le modèle de rigueur, pour tous les sujets analogues, imité mainte et mainte fois indéfiniment, comme tout porte à le croire⁶. Martial, dit (I, 7) à Stalla, pour le flatter, que celui-ci s'est, dans sa *Colombe*, montré supérieur à Catulle autant que le pigeon l'emporte sur le moineau en grosseur. Un parent de Martial, l'Espagnol Unique, écrivit des poésies d'amour, comme celles de Catulle à Lesbie, ou celles d'Ovide à Corinne⁷. L'ami de Pline le jeune, Pompée Saturnin, orateur et historien distingué, faisait accessoirement aussi des vers, à l'instar de Catulle ou de Calvus, pleins de grâce, de douceur, d'amertume ou de passion, et à l'élément tendre et enjoué desquels s'alliait une légère dose de sévérité, toujours comme dans Catulle ou Calvus⁸. Aussi ne serait-ce pas trop injuste qu'on l'admirât moins, d'autant moins

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 7.

² Stace, *Thébaïde*, III, 816, etc.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, IX, 22 ; voir aussi VI, 15.

⁴ *Ibidem*, IV, 14, 9 : *Proinde sive epigrammata, sive idyllia, sive eclogas, sive ut multi poematia... vocare maluerint (Vous pouvez donc les appeler épigrammes, idylles, églogues, ou, comme beaucoup le font, poèmes, ou de quelqu'autre nom que vous préférerez)*. — Du poète amateur, qui ne recule devant aucun genre, Martial (II, 7, 3) dit : *Componis, belle mimos, epigrammata belle (Faut-il faire un joli couplet, filer une scène comique, aiguïser un trait satirique, broder un conte ? c'est son fait)*. On cite, comme épigrammatistes, Cosconius, dont les vers n'avaient rien d'obscène (Martial, III, 69) et Cyrénus (VIII, 15), ainsi qu'Arrius Antonin (Pline le Jeune, *Lettres*, IV, 3, 18, et V, 15), déjà mentionné comme auteur d'épigrammes et d'iambes grecs. Sentius Augurin faisait des riens poétiques (*poematia*), dans le genre de Catulle (Pline le Jeune, *Lettres*, IV, 27 ; IX, 8). Les poésies de Proculus (*Ibidem*, III, 15) et de Faustin (Martial, I, 25) appartenaient aussi à ces menus genres, dits *libelli*.

⁵ Martial, IV, 14.

⁶ Le même, I, 109. — *Hermès*, I, 1, 68.

⁷ Martial, XII, 44.

⁸ Pline le Jeune, *Lettres*, I, 16.

qu'il est encore en vie, ajoute Pline. Ce dernier entendit, avec le plus grand plaisir et admiration même, un autre de ses amis, Sentius Augurin, faire la lecture de ses menues poésies, pendant trois jours de suite ; il y trouva tout plein de finesse, beaucoup de choses sublimes, gracieuses ou tendres, pleines de douceur ou pleines de fiel depuis plusieurs années, il n'avait été rien écrit de plus parfait en ce genre, dans l'opinion de Pline, à moins de partialité de sa part, par suite du grand éloge que le poète avait fait lui-même de notre écrivain ; car il avait dit que celui-ci chantait en vers brefs, comme jadis Catulle, Calvus et les anciens ! Mais à quoi bon nommer les anciens ? Pline, qui faisait lui aussi de petits vers, valant à lui seul tous ses devanciers¹.

L'exemple de Pline le jeune, qui ne commença qu'après être déjà consulaire, à l'âge de plus de quarante ans, *à marcher dans les sentiers de Catulle*, et qui raconte, en entrant dans les plus grands détails², l'histoire de la genèse, de ce *printemps de lyrisme attardé*, fait toucher du doigt comment, alors, tout intérêt vif pour la littérature attirait, nécessairement, vers la poésie les natures les plus positives et les moins poétiques. Il s'était, antérieurement déjà, plusieurs fois essayé en vers. Il ne pouvait guère en être autrement, à une époque dont la culture était tellement saturée d'éléments poétiques, avec la tendance de son esprit qui, en tout temps, aspirait à la distinction littéraire. *Vous dites*, écrit-il à un ami, *avoir lu mes hendécasyllabes, et demandez ce qui m'a pris d'écrire de pareilles choses, moi, que vous regardez comme un homme sérieux et qui ne suis, je le reconnais moi-même, pas précisément un sot. Jamais (il faut que je reprenne les choses d'un peu haut) je ne suis resté étranger à la poésie. J'ai même écrit une tragédie grecque, à l'âge de quatorze ans. Comment était cette pièce ? me demanderez-vous. Je ne sais pas trop moi-même ; assez donc : bref, cela s'appelait une tragédie. Puis, à mon retour du service militaire, quand je fus retenu par des vents contraires dans l'île d'Icarie, j'écrivis des élégies latines, sur cette île et la mer qui la baigne. Je me suis aussi déjà, une fois, essayé en hexamètres, comme maintenant, pour la première fois, en hendécasyllabes, et, pour vous. dire l'origine de cette fantaisie, voici à quelle occasion : A ma villa, près de Laurente, je me fis lire une fois le livre d'Asinius Gallus, contenant le parallèle de son père et de Cicéron. Une épigramme de ce dernier sur son affranchi favori, Tiron, m'y frappa. M'étant ensuite retiré à midi, pour faire ma sieste, car c'était en été, et ne pouvant dormir, je commençai à réfléchir sur ce fait, que les plus grands orateurs ont pratiqué ce genre d'activité littéraire, pour leur plaisir, et en ont tiré gloire. Je méditai la chose et, à ma grande surprise, je réussis, en très peu de temps, bien que j'en eusse depuis si longtemps perdu la pratique, faute d'exercice, à exprimer en vers les deux pensées qui m'avaient poussé à écrire³. Les hexamètres, dans lesquels il explique comment l'exemple de Cicéron l'a déterminé à se laisser aller à la pétulance et à la malice dans ses poésies, sont prosaïques et lourds d'un bolet à l'autre, et ses hendécasyllabes doivent avoir, selon toute probabilité ; offert un exemple encore plus décourageant de ce qui peut résulter de l'envie d'un pédant de se laisser aller et de prendre un air dégagé. *Je me mis ensuite*, continue Pline, dans la même lettre, *à faire des poésies élégiaques, et, comme j'en vins à bout tout aussi promptement, je me laissai entraîner par cette facilité à joindre à ces productions d'autres encore, qu'à mon retour en ville j'y lus à mes connaissances, auprès desquelles elles eurent du succès. Plus tard, j'essayai de différents mètres,**

¹ *Ibidem*, IV, 27 ; IX, 8.

² Mommsen, *Hermès*, III, 105, etc.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, VII, 4.

quand. j'avais du temps de reste, surtout en voyage, finalement je me décidai, d'après l'exemple de tant d'autres, à faire un recueil à part d'hendécasyllabes, et je ne le regrette pas ; car il est lu, copié ainsi que chanté, et même débité avec accompagnement tantôt de la cithare, tantôt de la lyre, par des Grecs qui ont appris le latin par amour pour ce petit livre. Mais pourquoi cette gloriole ? On pardonne, il est vrai, aux poètes d'être un peu enthousiastes, et d'ailleurs je ne parle pas ici de mon propre jugement, mais de celui des autres qui, juste ou faux, m'est agréable. Je ne puis désirer qu'une chose : c'est que la postérité juge ou se trompe de la même manière. Plus tard, Pline publia encore un recueil de petites poésies en vers de différents mètres, ou du moins s'occupa des préparatifs de cette publication¹. La lecture en dura deux jours, par suite du désir des auditeurs de ne pas la voir interrompue ; car Pline ne faisait pas comme d'autres, qui sautaient une partie et en prévalaient, comme d'un service abrégant la corvée de l'auditoire ; il lut tout, mû par le désir de tout améliorer, qu'il n'eût pu satisfaire, en ne soumettant que des morceaux de choix à la critique de ses amis². Voilà avec quelle promptitude des poètes amateurs, conduits à des essais poétiques par le désir d'occuper spirituellement leurs heures de loisir, par l'esprit d'imitation, ce qu'ils avaient lu d'œuvres littéraires, leur facilité à tourner les vers, l'exemple d'autrui et la tendance au perfectionnement en général, arrivaient, alors, à s'imaginer qu'ils étaient de véritables poètes, quand ils avaient la vanité de Pline, et qu'ils étaient, comme lui, de grande maison ou riches. Avec un dilettantisme devenu aussi général, le succès et l'indulgence ne faisaient que rarement défaut.

Or, ce n'était certes pas, alors, une exception de voir des hommes de qualité, dans de hautes positions et des charges encombrées d'affaires, consacrer encore, même à un âge plus avancé, leurs heures de loisir à la poésie. Si Pline le Jeune, en rapportant le brillant succès de Calpurnius Pison, avec ses poésies élégiaques sur les constellations, fait observer qu'il en parle avec d'autant plus de plaisir qu'un pareil succès est beau, pour un si jeune homme, et rare dans la haute noblesse³, cela doit s'entendre ainsi : que, parmi cette multitude de poètes lesquels, pendant des mois entiers, ne laissaient pas passer un jour sans se produire en public, il y en avait, sans doute, relativement peu de famille noble, et que les poètes amateurs de condition, en particulier, ne doivent avoir eu que rarement le temps et l'envie de se lancer dans les grandes entreprises poétiques. Des consulaires du temps, qui firent de la poésie en amateurs, nous connaissons déjà, outre Pline et Silius Italicus, Stertinius Avitus, Arruntius Stella et Arrius Antonin, vieillard fort âgé déjà. Rutilius Gallicus, le préfet de la ville, mort vers l'an 90, était aussi poète⁴. Vestricius Spurina, qui avait administré les plus hautes charges, gouverné des provinces, et obtenu, de Nerva probablement, la distinction d'une statue d'honneur, qui le représentait en costume triomphal, consacrait encore, à l'âge de soixante-dix-sept ans, tous les jours, entre la promenade et le bain, quelque temps à la composition de poésies lyriques, en grec et en latin, excellentes au jugement de Pline⁵. Le chevalier Titinius Capiton, qui remplit, sous les règnes de Domitien, de Nerva et de Trajan, les fonctions extrêmement laborieuses de secrétaire de l'empereur, trouva moyen d'être, avec cela, une des colonnes de soutien de la littérature, protecteur et promoteur de

¹ *Ibidem*, VIII, 21.

² Mommsen, *l. c.*, 106, 3.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, V, 17.

⁴ Stace, *Silves*, I, 4, 29, etc.

⁵ *Lettres*, III, 1. — Mommsen, p. 39, etc.

tous les gens de lettres et poètes, prêtant sa maison pour des lectures, suivant celles des autres, lisant lui-même, et de plus composant de remarquables pièces de vers, à la gloire des grands hommes¹.

L'affranchi Parthénus, grand camérier de Domitien, et encore très influent sous Nerva, était, d'après Martial, le chéri d'Apollon et des Muses ; qui buvait de leur source divine à plus grands traits que lui ? Malheureusement, il lui restait trop peu de temps pour la poésie². Les exemples de Pollius Félix de Pouzzoles et de Caninius Rufus de Côme, permettent de supposer que le dilettantisme poétique avait fait des progrès dans la haute classe de toutes les villes d'Italie. Il n'était pas, alors, seulement un des symptômes de la purification intellectuelle d'une jeunesse non encore mûre, une des crises malades du développement de celle-ci. La poésie, à laquelle s'attachaient une très grande partie des gens instruits, demeurait la compagne de toute leur vie. On ne l'exerçait pas uniquement pour ennoblir et embellir la vie intellectuelle, mais aussi parce qu'on y voyait et estimait un élément de culture essentiel ; aussi, l'habileté dans le maniement de la forme poétique était-elle considérée comme témoignant d'une éducation supérieure. Même les gens de la classe que représente le Trimalcion de Pétrone, se croyaient tenus de produire des poésies de leur cru, pour paraître bien élevés³. On comprend d'autant mieux, dès lors, que des poètes bien avisés, préférant l'argent à la gloire, devaient trouver aussi, quelquefois, des acheteurs pour leurs vers⁴.

Tandis qu'au commencement du deuxième siècle la tendance à la poésie avait encore un si grand empire ; sur l'éducation du temps, que même des natures prosaïques, telles que Pline le Jeune, ne pouvaient se soustraire à son influence, on vit s'opérer, dès l'époque d'Adrien, la grande révolution à la faveur de laquelle la prose regagna une prépondérance telle que, non seulement la poésie cessa, de plus en plus, d'être le domaine principal des aspirations littéraires, pour les amateurs et les hommes de l'art, mais l'activité littéraire même d'esprits doués d'un talent poétique, comme Apulée, se tourna de préférence vers la prose. Cette révolution, comme on l'a déjà fait observer, s'accomplit principalement sous l'influence de la nouvelle école des sophistes grecs.

Le nouvel art de la diction grecque, dont on désignait les virtuoses du nom ancien de sophistes, s'était développé depuis la fin du premier siècle de notre ère, et l'importance qu'il gagnait, la multitude de talents qu'il attirait à lui et l'admiration générale, passionnée au-delà de toute expression, qu'il excitait dans le monde hellénique, tout cela prouve que, non seulement il répondait

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, I, 17 ; VIII, 12.

² Martial, XII, 11.

³ Pétrone, *Satiricon*, ch. 34, 41, 55.

⁴ Témoin Martial, II, 20 :

*Carmina Paulus emit : recitat sua carmina Paulus,
Nam quod emas possis jure vocare tuum.
(Si Paul se fait honneur des ouvrages d'autrui,
A-t-il tort ? il les paie ; ils sont donc bien à lui).*

Ainsi que XII, 46 :

*Vendunt carmina Gallus et Lupercus :
Sanos, Classice, nunc nega poetas.*

(Les vers de Gallus et de Lupercus se vendent.

Après cela, Classicus, viens nous dire que ces poètes n'ont pas le sens commun !)

Voir, en outre I, 29, 66 ; XII, 63 ; VII, 77.

entièrement au goût du temps, mais comblait une lacune, profondément sentie dans la vie intellectuelle, d'une manière très satisfaisante pour la grande majorité des hommes instruits. Aristide a décrit, dans un de ses discours¹, l'enthousiasme de ses auditeurs. Le désir constant et insatiable de trouver des moyens nouveaux d'occuper spirituellement l'intelligence, et un sentiment très impressionnable pour l'art, avaient persisté dans l'élément vital de la nation vieillissante des Grecs, sans rien perdre de leur force ; mais la pureté et la sûreté du goût pour le véritable art, qui, dans les siècles de l'expansion florissante du génie hellénique, avait pu se former, sur tous les domaines, par la contemplation d'une merveilleuse exubérance des plus magnifiques créations, s'étaient perdues. L'art des sophistes, qui convenait, si bien au goût dépravé des siècles postérieurs, n'était qu'un -faux art. Il imagina des formes difficiles à manier et minutieusement arrêtées, jusque dans les moindres détails, des règles exactes et minutieuses pour, toutes les espèces de style et toutes les formes du mouvement de la pensée, des constructions de phrases et des rythmes. On y attachait aussi beaucoup de prix à corriger l'expression, au moyen d'un purisme auquel on tendait par l'étude et une imitation, parfois déraisonnable et pédantesque, des modèles anciens, de ceux de l'Attique surtout. La virtuosité des sophistes consistait, en grande partie, dans l'aisance apparente avec laquelle ils surmontaient les difficultés techniques de leur art. Quand Polémon tournait une période, il souriait en mettant les derniers deux points, de l'air satisfait d'un homme pour lequel tout cela n'était qu'un jeu². La connaissance des règles techniques de ce nouvel art de la prose, en se répandant de plus en plus, avec le temps, dans la partie instruite du public, fortifia la sagacité et accrut l'admiration des auditeurs. Ce que l'on admirait par-dessus tout, c'était l'art de l'improvisation, auquel ne purent cependant atteindre tous les sophistes, et auquel un des plus grands d'entre eux, Hérode Atticus, doit avoir attaché plus d'importance qu'à l'avantage d'être lui-même de rang consulaire et de famille consulaire³.

Il s'y joignait une déclamation étudiée, qui n'affectait que trop souvent, il est vrai, comme toute la personne de l'orateur, son jeu de physionomie et ses gestes, des allures théâtrales, ou l'air d'un débit musical. Mais tout cela, même avec l'insatiabilité persistante de l'oreille grecque, toujours encore si impressionnable au charme de l'art oratoire, ne suffirait peut-être pas à expliquer l'étonnant succès de ces discours d'apparat, dont le formalisme ; tout artificiel et souverainement prétentieux, nous répugne toujours par ce qu'il a de creux, en réalité, et n'est d'ailleurs, avec son affectation doucereuse, son air guindé et d'emprunt, sa redondance et sa boursoufflure, assez souvent arrivé qu'à former une caricature désagréable de cette éloquence grandiose de l'ancien temps, qu'il avait la prétention de vouloir reproduire, sous une forme rajeunie. L'enthousiasme pour les sophistes et leurs travaux, qui se manifestait aussi par toute espèce de démonstrations honorifiques, l'affluence de la jeunesse studieuse vers les villes où ils s'établissaient comme professeurs, l'importance qu'on leur accordait et qui les autorisait à prendre le rôle de censeurs, de conseillers et de conciliateurs ; enfin la haute idée, souvent poussée par leur imagination à un degré voisin de la folie, qu'ils se faisaient eux-mêmes de l'importance de leur mission et des effets de leur activité, tout cela n'eût pas été possible ou ne serait, du moins, pas arrivé à ce point, si la sophistique n'était pas venue, aussi,

¹ *Or.*, XXVII, p. 354 Jebb ; éd. Dindorf, I, 542.

² Philostrate, *Vies des sophistes*, I, 25, 7.

³ *Ibidem*, I, 25, c.

offrir à la vanité nationale des Grecs une satisfaction nouvelle, qui lui manquait depuis longtemps. Les Grecs aimaient toujours encore à se considérer comme *la grande nation*, et étaient affermis par les Romains eux-mêmes dans l'orgueil d'avoir été, de plus, les précepteurs de ceux-ci. Or, voilà que la Grèce venait d'enrichir la civilisation d'une, nouvelle forme brillante, et donner, derechef, le ton sur le domaine de la littérature. Mais, ce qui gagna surtout l'intérêt passionné du monde hellénique à l'école des sophistes, c'est que celle-ci prit pour tâche principale la glorification du grand passé de la Grèce. La nation déchue ne connaissait pas de plaisir plus grand que celui de se mirer dans ces souvenirs. C'est dans l'histoire grecque que les sophistes, ainsi que leurs auditeurs, choisissaient de préférence les thèmes de leurs improvisations. L'histoire avait conservé la tradition des hauts faits des ancêtres ; on pouvait donc célébrer ces hauts faits ; mais elle n'avait pas conservé les discours qu'ils avaient tenus, en cent occasions ; on pouvait donc dire, en se mettant à leur place, ce qu'ils auraient pu dire eux-mêmes et ce qu'on aurait pu leur répondre, comme aussi dire ce qu'ils eussent dit ; s'ils avaient pris la parole dans telle ou telle occasion, où ils ne le firent point. On peut citer, comme exemples de pareils thèmes, le cas de Démosthène après la bataille de Chéronée ; la justification du même, accusé par Démade de s'être laissé corrompre par un présent de cinquante talents du roi de Perse ; un discours aux Grecs, après la fin de la guerre du Péloponnèse, pour établir que, celle-ci ayant eu le caractère d'une guerre civile, il convenait d'en arracher les trophées ; une délibération des Lacédémoniens sur la convenance de laisser, ou non, rentrer à Sparte les Spartiates revenant sans armes, de Sphactérie ; ou bien, la question de savoir s'il y avait lieu de protéger par la construction d'un mur, à l'approche des Perses, Sparte qui, d'après les lois de Lycurgue, devait rester sans mur. On aimait beaucoup la plupart de ces thèmes et, en général, tout ce qui y ressemblait ; on était charmé de les entendre traiter, ce que les sophistes, rivalisant entre eux, faisaient à l'envi. Mais les sujets favorisés par excellence furent toujours les thèmes dits médiques et attiques. Dans les premiers, on faisait débiter à Darius et à Xerxès leurs forfanteries barbares contre les Grecs, le roi de Perse étant alors aussi demandé que, de notre temps en Allemagne, la vapoureuse et saisissante mélodie du *Roi des aulnes*, de Schubert. Dans les thèmes attiques, au contraire, c'étaient les batailles de Salamine et de Marathon, leurs diverses phases et leurs divers héros que l'on exaltait. C'est ce que Lucien fait très spirituellement entendre, dans les conseils ironiques donnés par lui à un rhéteur. Avant tout, lui dit-il, parlez de Marathon et de Cynégire, sans lesquels rien ne doit se faire ; que les navires ne cessent pas de voguer autour de l'Athos, ni les armées de franchir l'Hellespont ; que les flèches des Perses obscurcissent le soleil, que l'on voie fuir Xerxès et admire Léonidas ; mais, surtout, ne vous laissez pas de lire le récit d'Othryade et de répéter les noms de Salamine, du promontoire d'Artémise et de Platée¹.

Bien que la doctrine des sophistes dût son importance au caractère particulier de sa tendance, essentiellement nationale, elle n'en exerça pas moins aussi une grande influence sur le monde romain, par suite du respect traditionnel des Romains pour l'autorité des Grecs, sur tout le domaine de la vie intellectuelle et, particulièrement, sur celui de la littérature, de leur dépendance du jugement des Grecs, et de leur désir, alors peut-être plus vif et plus ardent que jamais, de s'approprier les avantages de l'éducation grecque. De même qu'ils avaient été,

¹ Lehrs, *Écrits populaires*, p. 186, etc.

de tout temps, à l'école des Grecs, au moins depuis qu'ils avaient commencé à porter aussi chez eux l'éloquence à la hauteur d'un art, de même ils devaient, encore maintenant, s'efforcer de profiter du dernier perfectionnement opéré par les Grecs dans l'art d'exposer les sujets. Nombre de jeunes gens se rendirent, d'Italie et des provinces occidentales de l'empire, à Athènes et dans les autres foyers de l'instruction grecque, pour y gagner le dernier poli de l'éducation, en suivant les cours des professeurs les plus prônés¹. D'ailleurs, ceux-ci prirent eux-mêmes l'habitude de faire des tournées littéraires, pendant lesquelles ils se produisaient, régulièrement, à Rome et dans d'autres grandes villes de l'Occident, où ils se décidaient même à prendre temporairement leur domicile. Il y avait surtout, à Rome, la chaire d'éloquence grecque, que même les plus célèbres d'entre eux se faisaient gloire de briguer. Philostrate nomme, parmi ceux qui l'occupèrent, le Cilicien Philagre, le Phénicien Adrien, le Cappadocien Pausanias de Césarée, le Smyrniote Euhodius, et Aspasius de Ravenne². Ce qui ne contribua pas moins à rehausser les professeurs grecs dans la considération des Romains, ce furent, avec l'intérêt que leur portaient ostensiblement les empereurs, les distinctions et les présents dont ils les comblaient, le prix qu'ils attachaient à les avoir pour précepteurs de leurs héritiers présomptifs³, les hautes positions telles que, notamment, celle de chefs du département grec au secrétariat impérial, qu'ils leur conféraient, ainsi que la politesse, l'indulgence, la patience avec laquelle ils supportaient leurs prétentions, souvent ridicules et parfois même insolentes. De l'autre côté aussi, toute cette manière d'être des empereurs avec les sophistes est de nature à faire supposer que l'on devait avoir, généralement, conçu pour les travaux de ces derniers, dans les classes lettrées du monde romain, une très haute estime, non moins partagée par les empereurs que les autres tendances et directions des intérêts prédominants du mouvement de civilisation de l'époque.

Adrien, le plus grand admirateur des Grecs, en même temps que le dilettante le plus zélé en fait d'activité littéraire, était particulièrement aussi l'ami des sophistes, et le biographe Philostrate fait de lui cet éloge, qu'il était, de tous les empereurs des premiers temps, le mieux fait pour comprendre et encourager des talents remarquables⁴. Trajan avait conféré au célèbre Polémon l'immunité de droits et de taxes, pour tous ses voyages ; Adrien déclara ce privilège transmissible à ses descendants, le reçut à l'académie, dite musée, d'Alexandrie, acquitta pour lui, spontanément, une dette de 250.000 deniers, et ne borna pas là ses faveurs, si l'on peut du moins en croire Philostrate, dont les allégations sont assez généralement, il est vrai, d'autant plus sujettes à caution qu'il raconta beaucoup d'autres choses saugrenues, évidemment controuvées, ou du moins ridiculement exagérées, bien que la manière puérile des sophistes de s'exagérer leur importance et celle des rapports de leur position imaginaire, auprès des empereurs, montre bien que ces contes trouvaient créance. Le même Polémon doit une fois, aussi d'après Philostrate, avoir grossièrement renvoyé la nuit de sa maison, à Smyrne, le successeur d'Adrien, Antonin le Pieux, à l'époque où celui-

¹ Aulu-Gelle, XVII, 20, 1 : *Taurus mihi : Heus, inquit, tu rhetorisce... sic enim me in principio recens in diatriben acceptum appellitabat, existimans eloquentiæ unius extundendæ gratia Athenas venisse.*

² *Vies des sophistes*, II, 8, éd. K., p. 251, etc. ; II, 10, p. 256 ; II, 13, p. 258 ; II, 16, p. 200 ; II, 33, p. 274.

³ *Histoire Auguste, Vita M. Antonini*, c. II ; *Verus*, c. II (*Hérode Atticus*) ; Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 24, 2 (*Antipater*).

⁴ *Vie d'Adrien*, ch. XVI. — Philostrate, *Vies des sophistes*, I, 8 ; I, 22, 3.

ci n'était encore que proconsul d'Asie ; sur quoi, l'empereur Adrien, pour garantir Polémon contre toute éventualité d'une- vengeance de là part d'Antonin, aurait expressément déclaré : dans son testament que l'adoption de ce prince lui avait été conseillée par ledit Polémon, lequel aurait été en conséquence, après l'avènement d'Antonin au trône, aussi comblé d'honneurs par le nouvel empereur¹ ! Or, le livre de Philostrate est plein d'histoires pareilles. Le sophiste Aristide, lors d'un séjour que fit. Marc-Aurèle .à Smyrne, attendit ; pour présenter ses devoirs à l'empereur, que celui-ci le fit demander, et prit pour excuse qu'il n'avait pas voulu interrompre des études qui l'absorbaient. Quand, plus tard, Smyrne fut détruite par un tremblement de terre, sa complainte, encore existante, sur la catastrophe de Smyrne, pièce qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'une longue chaîne d'exclamations, détermina la reconstruction de cette ville. A ce beau passage : *Les vents du soir ne soufflent plus que sur un désert*, Marc-Aurèle, avait répandu des larmes². Or, bien qu'il soit impossible de déterminer exactement la part de la vérité et celle du mensonge dans la version de Philostrate, soit de préciser ce qui y est dénaturé, exagéré ou purement imaginaire, on ne saurait pourtant mettre en doute ni la courtoisie vraiment étonnante dès empereurs pour les sophistes, au deuxième et même dans une partie du troisième siècle, ni l'intérêt qu'ils prenaient à l'art de ces derniers ; ce qui, comme nous l'avons déjà fait observer, suffit pour faire naître la supposition que cet intérêt était partagé par toute la société lettrée de Rome. D'ailleurs, il existe aussi, d'autre part, des témoignages, nullement suspects, du vif intérêt de celle-ci pour les sophistes. Un des fondateurs de l'art nouveau, l'Assyrien Isée, s'était produit à Rome, peu de temps sans doute avant l'année qui clôt le premier siècle de notre ère³, et Pline le Jeune nous met à même de juger de l'impression qu'y avait produite le flot puissant de la parole de cet homme, quand il écrit à ce sujet : *Isée, qu'une grande réputation avait précédé, s'est montré bien supérieur encore, à celle-ci. Voilà bien le nec plus ultra de ce que l'on peut imaginer de facilité de diction, de richesse de langage et d'abondance. Il ne fait jamais qu'improviser, et toujours on croit entendre un discours écrit depuis longtemps. Son élocution est foncièrement grecque, attique même. Les préambules sont élégants, insinuants, parfois dignes et relevés. Puis, il se fait présenter plusieurs thèmes de controverses, mais s'en remet aux auditeurs pour faire leur choix, souvent aussi pour décider s'il doit parler pour ou contre. Après quoi, il se lève, se drape de son manteau et commence. Il a tout sous la main : dès qu'il se met à parler, les pensées, les plus imprévues lui viennent du coup, ainsi que les paroles, et quelles paroles choisies, exquises ! Quelle multiplicité de lectures et d'exercices de composition par écrit se trahit dans ces flots d'improvisation ! Son exorde est parfaitement approprié au sujet, sa réfutation acérée, son argumentation vigoureuse, la parure du discours le sublime du goût. Bref, il instruit, charme et saisit. Il use souvent de la forme dite enthymème, souvent aussi de syllogismes définis et arrêtés dans la perfection. Ce qu'il a largement improvisé, il se reprend de temps en temps dans un résumé succinct, sans jamais se tromper d'un seul mot. Cette habileté consommée, il la doit à des exercices auxquels il a commencé de bonne heure à s'appliquer avec suite. En effet, jour et nuit, il ne fait que cela, n'écoute rien d'autre et ne parle pas autrement. Il a passé la soixantaine, mais il est toujours resté uniquement*

¹ Philostrate, *Vies des sophistes*, I, 24, 3.

² *Ibidem*, II, 9, 2.

³ Juvénal, III, 74.

*homme d'école*¹. Après ce compte rendu de Pline, on peut croire à la lettre ce que rapporte Philostrate de l'inimitié entre les deux sophistes Favorin et Polémon, entretenue par la circonstance que des consuls et des fils de consuls prenaient parti tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, ou de l'admiration pour le sophiste Adrien, telle que chevaliers et sénateurs, même ceux qui ne savaient pas le grec, se pressaient à l'Athénée, pour l'entendre².

Les grands effets. de l'éloquence des sophistes, énergiquement appuyés des leçons de la chaire d'éloquence grecque à Rome, ne pouvaient rester sans influence, dans la partie instruite du monde romain, sur les tendances littéraires de la société, comme il appert assez clairement des faibles restes qui se sont conservés de la littérature latine de toute la partie du deuxième siècle postérieure au règne d'Adrien. Peut-être aussi ces restes sont-ils si chétifs, par la raison même que nombre de Romains s'étaient alors laissé entraîner, par le charme éblouissant de la nouvelle prose grecque, à écrire en grec plutôt qu'en latin. Chez Marc-Aurèle, le choix, de la première de ces deux langues a été déterminé, sans doute, par l'étude des œuvres originales de philosophes grecs ; mais que Favorin, natif d'Arles, et Claude Élien, qui était Romain, ou du moins Italien de Préneste, aient recherché gloire de briller, comme écrivains de style, non pas dans leur idiome naturel, mais dans la langue grecque, et qu'on les comptât effectivement parmi les sophistes grecs éminents, voilà bien un des symptômes les moins équivoques de l'influence des philosophes grecs sur les cercles littéraires du monde romain. Nous ne possédons de cette époque, en fait de prose latine, que les écrits de trois auteurs ; dont l'un, Aulu-Gelle, n'ayant eu l'ambition d'offrir qu'un recueil de variétés savantes et divertissantes, était un érudit, méritant à peine le nom de littérateur ; et cependant l'élégance étudiée qui y règne, particulièrement dans la narration, semble bien trahir l'imitation de modèles grecs contemporains ; c'est que son grand ami Hérode, *cet homme célèbre pour les grâces de l'esprit et l'éloquence grecque*, avait publié des recueils d'érudition semblables³.

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, II, 3 ; Lehrs, *Écrits popul.*, 184, etc.

² Philostrate, *Vies des sophistes*, I, 8 ; II, 10, 5.

³ Aulu-Gelle, IX, 2, 1. — Keil, Atticus, dans l'*Encyclopédie* de Stuttgart, I, 2100.

Note biographique sur Aulu-Gelle. — Voici, d'après M. Friedlænder, le cours probable de la vie, assez peu connue, de cet écrivain. Aulu-Gelle paraît avoir vu le jour vers la fin du règne d'Adrien, entre les années 130 et 134 environ. Il prit la toge virile dès l'âge de 15 à 17 ans, eut à Rome des leçons des rhéteurs Antoine Julien et T. Castricius, ainsi que du grammairien Sulpice Apollinaire, auquel il s'attacha à l'âge de 17 ou 18 ans, et dont il resta l'élève pendant environ sept ans. Dans le grand nombre de personnes mentionnées dans ses écrits, à des titres divers, on voit encore figurer Erucius Clarus, qui fut deux fois consul et préfet de la ville après 146 ; Fronton et le poète Annien, comme plus tard aussi le docte, Jules Paul. A l'âge de 25 ans, Aulu-Gelle, nommé juge à Rome (*judex extra ordinem*), se tourna vers la jurisprudence. Vers la même époque, il se lia avec le sophiste Favorin, pendant que l'école de Sulpice Apollinaire, à la mort de celui-ci, passait sous la direction de son élève Pertinax, le même qui, n'ayant pas tardé à quitter l'enseignement pour la carrière militaire, fut ultérieurement porté par celle-ci à l'empire. Le voyage d'Aulu-Gelle en Grèce paraît devoir être placé entre les années 160 et 164, sous le règne de Marc-Aurèle et Lucius Verus (*duo Augusti*). A Athènes, où il fut recommandé à Hérode Atticus, il vit encore le fameux Pérégrinus Protée, qui se brûla solennellement, par ostentation, aux jeux Olympiques de l'année 165, et prit des leçons du platonicien Calvisius Taurus de Béryte. Il recueillit, sans doute pendant ce séjour, beaucoup de matériaux pour son recueil intitulé *Nuits attiques*. Cependant, il est probable que cet ouvrage fut composé non pas en Grèce, mais à Rome ou dans les environs de cette capitale, à Préneste, où l'auteur avait une propriété, et que celui-ci ne le termina qu'à un âge plus avancé, en aucun cas avant l'an 175 de notre ère, sur la fin du règne de Marc-Aurèle, sous Commode, ou peut-être même seulement sous Pertinax. On sait, par sa préface, qu'il s'était marié

Le deuxième, Fronton, l'admirateur de Polémon¹, s'est essayé dans plusieurs des formes dont les sophistes usaient pour faire parade de leur art. Telles étaient, outre le conte mignard², surtout des lettres écrites ou sous le nom de l'auteur même, ou sous les noms et dans le caractère des personnes, des conditions et des classes les plus diverses. De Fronton, nous avons aussi des lettres écrites en grec. Ses éloges de la poussière, de la fumée et de la paresse sont aussi des essais dans la manière paradoxale des sophistes, se complaisant à priser des choses nuisibles, viles et sans utilité. Le troisième, Apulée, enfin, qui s'était, comme il dit lui-même, approprié la culture hellénique, à Athènes, dans la plus large mesure, a pris précisément pour tâche de sa vie entière de faire de l'art dans la prose latine, comme les sophistes en faisaient dans la grecque³. L'alliance de la philosophie avec l'éloquence ; à laquelle il doit principalement la haute considération qu'il gagna, auprès de ses contemporains et de la postérité, se rencontrait, assez souvent, aussi chez les sophistes grecs. Comme eux, il voyageait de ville en ville, débitant des leçons préparées de longue main. Il s'est même conservé de lui un recueil de morceaux de parade et de préambules, travaillés avec le plus grand soin. Comme les sophistes, il tirait aussi parti de son art en justice. Même son ouvrage capital, le roman de la *Métamorphose*, c'est-à-dire de Lucius transformé en âne, n'est autre chose qu'une pièce de montre et de parade sophistique : car les sophistes employaient aussi cette forme pour déployer les avantages de l'art, d'exposer, en prose, des sujets de nature diverse. Dans ce roman aussi, le but c'était l'exposition de cet art, le sujet n'étant qu'un moyen de faire valoir l'habileté de l'écrivain. Comme les romans grecs, celui d'Apulée n'est qu'un tissu très lâche de scènes et d'aventures de tout genre, cousues ensemble, et fournissant à l'auteur l'occasion de montrer son art, tantôt dans des récits comiques ou tragiques, obscènes ou horribles, tantôt dans la description de scènes de la nature ou d'œuvres d'art, tantôt dans des dialogues et des discours.

Si la tentative d'Apulée, de transplanter l'art des sophistes grecs sur le fonds de la littérature latine, est la preuve, la plus frappante de l'influence extraordinaire que le nouvel art grec ne laissait pas d'exercer sur le monde lettré en Occident aussi, tout l'œuvre de cet auteur montre, en même temps, combien la domination de cette forme devait, nécessairement, préjudicier à l'importance que la poésie avait eue jusque-là. Personne ne niera, certes, qu'Apulée ne fût une nature heureusement douée pour la poésie, mieux douée, assurément, que la plupart des poètes postérieurs, à l'âge d'Auguste, dont les œuvres nous sont connues. Déjà le choix d'un conte populaire, tel que celui d'*Amour et Psyché*, pour sujet d'un de ses récits, et la prédilection avec laquelle il l'a traité, témoignent d'une certaine intelligence, probablement très rare à cette époque, de ce que valent même ces fleurs, sauvages de la poésie, que les grands horticulteurs du Parnasse et les admirateurs de ceux-ci affectaient d'ignorer, dans leur dédain superbe. Il est vrai qu'Apulée s'est, d'ailleurs, essayé également en vers, dans tous les genres de poésie, ayant fait, comme il dit lui-même⁴, aussi des poèmes épiques, des poésies lyriques, des comédies et des tragédies,

et avait des enfants ; mais l'époque de sa mort est incertaine. — On peut voir, sur lui, l'article *Gellius* de Bæhr, dans la grande *Encyclopédie* allemande d'Ersch et Gruber.

¹ Fronton, *Ep. ad Marcum Cæsarem*, II, 10 (*Polemonis fui quoniam meministi*). — Voyez aussi la lettre de Verus, II, 5, éd. N.

² Fronton, *De fer., Als.*, p. 228 et 236 ; éd. N. (Arion).

³ Selon la remarque fort juste de Kretschmann, *De latinitate Apuleji*, p. 7.

⁴ *Florides*, I, 9, 37.

des satires et des énigmes ; mais sa gloire, pourtant, il ne l'a cherchée et trouvée que dans ses écrits en prose. Arrivant un siècle ou seulement un demi-siècle plus tôt, il aurait, très probablement, brillé comme poète. Mais, de même que la direction imprimée à l'époque antérieure avait eu assez d'empire pour attirer, vers les sentiers fleuris de la versification, même des pédants sans aucune verve, tels que Pline le Jeune, de même c'était maintenant l'art de la prose qui exerçait, sur le talent, une attraction irrésistible, et parvenait même à le détacher de la sphère où il s'était tant plu. Cela n'empêche pas, toutefois, qu'Apulée, dans le choix de ses sujets comme dans sa manière de les traiter, ne se soit toujours tenu le plus près possible de la poésie.

Avec la renaissance de la culture antique, la poésie latine du siècle d'Auguste et des époques suivantes regagna, dans le monde moderne, autant d'estime et de faveur qu'elle en avait jamais eu dans l'antiquité. Tandis qu'Homère, Pindare, Eschyle, Sophocle, Théocrite restaient peu connus, pendant des siècles, et étaient encore moins compris, on reconnaissait généralement, pour modèles suprêmes, Virgile, Horace, Ovide et Juvénal. Avec la remise en honneur de la poésie latine et la restauration de son influence sur l'éducation générale, reparurent toutefois aussi beaucoup de phénomènes ayant leur raison dans le cas que faisait, de la poésie ; le monde lettré de la période de l'antiquité romaine qui nous occupe. Ce furent les humanités qui, tout d'abord, rétablirent la liaison intime de la poésie avec la science et l'érudition. Dans ce nouvel ordre d'enseignement aussi, l'étude de la poésie fut considérée comme l'élément le plus important de la culture intellectuelle, ainsi que la virtuosité dans l'expression et le maniement des formes poétiques, comme la plus fine fleur d'une belle et noble éducation. En Allemagne, vers l'époque de la Réforme, les humanistes étaient, et nullement à tort, appelés *poètes* tout court, dans les cercles de leurs amis, comme dans ceux de leurs adversaires, partisans de l'obscurantisme (*obscurorum virorum*)¹. La poésie recouvra, en même temps, la tâche d'embellir la vie des privilégiés, et de donner à tous les moments importants de celle-ci une consécration supérieure. Ces appréciations ont persisté en partie, jusqu'à la fin du dernier siècle, et même plus longtemps, dans l'exercice de leur influence. La poésie se maintint, dans les universités, comme un objet régulier de l'enseignement, et assez souvent même continua d'accompagner les hommes qui avaient acquis une instruction supérieure, dans tout le cours de la vie, en leur offrant un divertissement et une récréation des plus convenables pour des heures de loisir. Même la poésie de circonstance, tant officielle que non officielle, conserva longtemps une importance et se carrait avec une ampleur que nous avons peine à comprendre, aujourd'hui. Il y a seulement un siècle environ que s'est opérée, dans le mouvement des esprits, une grande révolution, qui a marqué le but élevé de la poésie, comme de l'art en général, dans l'affranchissement de l'âme humaine du sombre empire des passions qui l'agitent. Cette évolution, qui réagit si puissamment vers la nature, d'un milieu de productions artificielles et de formes conventionnelles, et qui nous a fait comprendre les Grecs, Shakespeare et la poésie populaire, a aussi, par la transformation complète du sentiment des classes lettrées à l'égard de la poésie, déprimé considérablement l'estime qu'on faisait des poètes latins, chez les

¹ Strauss, *Ulrich de Hutten*, I, 49, etc. (en allemand).

nations néolatines, toutefois, beaucoup moins que chez les peuples germaniques¹.

¹ Par le fait, ce qui précède s'applique particulièrement à l'Allemagne et concerne la période de Lessing, Goethe et Winckelmann.

LIVRE XI – LA SITUATION RELIGIEUSE.

CHAPITRE PREMIER — Le polythéisme.

Nous avons, pour la connaissance de la situation religieuse de l'antiquité, dans les premiers siècles de notre ère, deux sources, de nature très différente et souvent même contradictoires à bien des égards, l'une dans la littérature, l'autre dans les monuments, notamment dans les pierres portant des inscriptions. La littérature est principalement issue de cercles gagnés par l'incrédulité et l'indifférence, ou dans lesquels on s'appliquait à spiritualiser, à épurer et à transformer les croyances populaires, par la réflexion et l'interprétation. Les monuments, au contraire, proviennent, en grande partie du moins, des couches de la société le moins influencées par la littérature et les tendances qui y dominaient, d'un milieu dans lequel on n'éprouvait pas le besoin et l'on n'était souvent même pas en état de bien exprimer ses convictions en pareille matière ; aussi témoignent-ils, en majeure partie, d'une croyance positive aux divinités du polythéisme, d'une foi exempte de doute ainsi que de subtilité, c'est-à-dire toute naïve et irréfléchie. En supposant que le monde moderne dût périr un jour, comme a péri l'ancien, et que la postérité, après des siècles, cherchât à se faire une idée des rapports de la vie religieuse de notre temps, d'après des restes et de simples débris de la civilisation actuelle, à l'état de ruine, comme ce qui nous est resté de celle de l'antiquité, il est certain que la postérité recevrait de même, de restes fragmentaires de notre littérature, des impressions tout autres que des pierres tumulaires, des tables votives, ou de nos autres monuments d'église, et en partie des impressions qui se contrediraient aussi. Si, dans ce cas, on ne pourrait arriver à se faire une idée approximativement juste des rapports dont il s'agit qu'en utilisant les deux genres indiqués de témoignages, qui se complètent mutuellement, cela doit être vrai aussi pour la période de l'antiquité qui nous occupe. Tandis que la littérature païenne de ce temps nous révèle l'activité des forces, qui, dans le sein du paganisme même, travaillaient à sa dissolution et à sa décomposition, il s'exhale des monuments le souffle d'une foi qui sut résister, pendant des siècles, à toutes les influences destructives. Or, comme la littérature, païenne et chrétienne, de cette époque, a toujours été utilisée presque exclusivement, par les écrivains théologiques surtout, ou du moins, dans tous les cas, beaucoup plus largement que les monuments contemporains, pour déterminer la situation religieuse, il est arrivé que l'on n'a jamais prêté au côté de celle-ci, par nous mentionné le dernier, toute l'attention qu'il mérite.

Même dans l'usage de la littérature, on a subi l'influence du préjugé, en s'attachant de préférence au côté irrégulier de celle-là, et ne considérant pas assez jusqu'à quel point non seulement la foi, mais la superstition même est un besoin des masses¹. Ajoutons que même les sources littéraires ne confirment qu'en petite partie l'opinion dominante, d'après laquelle le paganisme aurait déjà été dans la plus profonde décadence et en pleine dissolution, à la naissance du christianisme.

Il est vrai que, déjà dans le siècle qui précéda celle-ci, des auteurs latins et grecs se plaignaient beaucoup d'une diminution de la crainte de Dieu, d'incrédulité et

¹ Gibbon, *History of decline*, etc., ch. XV, éd. de Bâle, 1782, II, 294.

d'indifférence religieuse¹, et imputaient expressément le déclin de la religion aux doctrines d'une sagesse en délire², propagées par les écoles des philosophes grecs. En effet, il règne dans la littérature latine de cette époque, ainsi que dans celle du premier siècle de notre ère, des tendances qui deviennent de l'ancienne foi et lui sont même, en partie, directement hostiles. La nécessité de croyances populaires et d'une religion, de l'État était, il est vrai, volontiers admise par la classe instruite, et cela par des raisons d'utilité, notamment en considération de la sauvagerie morale et du manque d'éducation des masses. Il est impossible, dit Strabon³, d'amener à la piété, à la sainteté et à la foi, par l'instruction philosophique, la masse des femmes et tout le bas-peuple ; il faut de plus faire agir la crainte des dieux et, pour cela, des légendes et des histoires de miracles. Les hommes d'État de l'empire accentuaient particulièrement, en outre, que les contempteurs des dieux étaient des gens qui, à d'autres égards non plus, ne respectaient personne⁴.

L'expression de l'aveu que l'on vient de mentionner contenait toutefois, implicitement, celui qu'une grande partie des gens instruits ne croyaient pas avoir besoin de la foi populaire, dans, sa forme traditionnelle, dont ils riaient souvent, en effet, qu'avec indifférence, frivolité ou mépris. De plus, nous trouvons, même chez Lucrèce, l'expression passionnée d'un sentiment de haine pour la foi. Elle lui apparaissait comme un monstrueux fantôme, se dressant de la terre au ciel, et dont le pas lourd pressait la vie humaine contre terre, pendant que son visage menaçait, d'un air sinistre, du haut des cieux, jusqu'à ce que le génie hardi d'un homme de la Grèce, Épicure, osât braver la terreur qu'il inspirait. Ce sage ouvrit largement les portes de l'immense domaine de la nature, poussa jusqu'à l'infini, bien au-delà des murs de flammes de ce monde, et rapporta de cette course à l'humanité, en signe de triomphe, la science des causes de l'être, renversant ainsi la foi, mais nous élevant nous mêmes au ciel, par sa victoire. Il ne faudrait pas, d'après Lucrèce, que l'on crût s'engager, avec l'adoption de cette doctrine, dans les voies du sacrilège et de l'impiété, puisque c'était, au contraire, la foi qui avait conduit, souvent, à des actes impies et criminels. Le poète rappelle, à ce sujet, comment Agamemnon avait sacrifié sa propre fille au courroux de Diane, et il termine son touchant récit de la mort de cette vierge innocente, offerte en holocauste à la déesse, par cette exclamation : *Voilà jusqu'à quelles abominations a pu pousser la foi*⁵.

Mais il s'en fallait de beaucoup que toute l'école des épicuriens, ni surtout la généralité des personnes ayant reçu une éducation philosophique, prissent, vis-à-vis de la religion du peuple, une attitude aussi hostile que Lucrèce. Aucun système n'enseignait l'athéisme, dont les partisans ne paraissent guère avoir été nombreux, en aucun temps. Le scepticisme se bornait à contester que l'existence de la divinité puisse être prouvée ; l'épicurisme enseignait la coexistence d'innombrables dieux, jouissant de la félicité éternelle, et ne faisait que, nier leur sollicitude pour le monde et l'humanité ; mais les épicuriens, pas plus que les sceptiques, ne s'excluaient du culte, par principe. La divinité peut, il est vrai, se passer de notre adoration, dit l'épicurien Philodème, mais il est conforme à notre nature de lui rendre cet hommage, par l'élévation de nos idées, d'abord et

¹ Marquardt, *Manuel*, IV, n. 480.

² Horace, *Odes*, I, 34, 2.

³ I, 2, p. 19 C.

⁴ Ainsi Mécène, dans Dion Cassius, LII, 36.

⁵ Lucrèce, *De rerum natura*, 1.

surtout, puis aussi en suivant, dans chaque cas, l'usage de nos pères¹. En suivant la coutume, dit le sceptique Sextus, nous affirmons qu'il y a des dieux, exerçant une providence, et nous les révérans².

La grande majorité des personnes instruites qui, sans appartenir à une école déterminée, étaient cependant en contact avec des influences philosophiques, directement ou indirectement, se montrait plus ou moins tolérante à l'égard de la foi du peuple, ces personnes fussent-elles imbues d'idées monothéistes, panthéistes ou fatalistes, qu'elles rendissent hommage à un polythéisme épuré, ou qu'elles eussent, enfin, perdu la foi traditionnelle, sans avoir pu en gagner une nouvelle.

Les opinions religieuses répandues dans la partie instruite du monde romain, hors des cercles philosophiques proprement dits, au premier siècle de notre ère, flottaient entre la foi à l'existence des dieux nationaux et une providence exercée par eux, fût-ce avec répudiation de toute la tradition légendaire, d'une part, et la négation absolue de ces dieux, de l'autre. Le premier de ces deux points de vue paraît avoir été celui de Tacite, par exemple³. En parlant de la religion judaïque, il manifeste l'antipathie la plus prononcée pour tout ce qui tend à la négligence du culte héréditaire et au mépris des dieux. Il regardait ceux-ci non comme de simples exécuteurs. des lois d'un ordre cosmique immuable, mais comme ayant aussi, sur la marche des choses de ce monde, une action directe⁴, et croyait qu'ils avertissent, par des présages, des événements de l'avenir. Quintilien appartenait à la classe, certainement très nombreuse, de ceux chez lesquels les idées du polythéisme, contractées par l'habitude et par l'éducation, étaient mêlées d'idées monothéistes, sans qu'ils éprouvassent le besoin, ou eussent le courage de s'appliquer à cette foi mixte avec l'énergie nécessaire pour y arriver à une clarté parfaite et à des convictions bien arrêtées⁵. Chez lui, la croyance *aux dieux immortels* était déjà refoulée à l'arrière-plan par l'idée de la nature animée, de ce *Dieu père et créateur du monde* ; mais sa foi dans une providence était ferme, et il paraît qu'il ne doutait pas non plus de la prédiction de l'avenir par des oracles et des signes. L'auteur le plus positif dans la négation de l'objet de la foi populaire est Pline l'Ancien. Ne croyant pouvoir passer, dans sa description de l'univers, la question incessamment discutée de l'essence de la divinité, il a indiqué les formules par lesquelles on y répondait communément alors. Pour lui-même, Dieu et la nature étaient inséparables, la nature, cette mère de toutes choses qui s'était si souvent manifestée à l'homme dans le hasard ; on pourrait donc être tenté de désigner ce dernier comme le dieu auquel sont dus la majeure partie des découvertes et des progrès de la civilisation⁶ ; mais la raison portait à considérer comme la véritable divinité le Cosmos *éternel et sacré dans son immensité et son infinité*, en même temps que *la création de la nature et la nature même*, puis comme l'âme et le principe dirigeant du monde, le soleil. C'est donc uniquement la faiblesse humaine qui

¹ Zeller, *Philosophie des Grecs*, III, 1, 398, 2 (en allemand).

² *Ibidem*, 2, 47, 2.

³ L'auteur ne saurait reconnaître une approbation tacite du culte des juifs et de celui des Germains dans les deux passages (*Hist.*, V, 5 et *Germ.*, IX), où a cru la trouver Nipperdey, dont il admet parfaitement, toutefois, les appréciations (Tacite, *Ann.*, 3, p. XIV-XVI) pour le reste.

⁴ Tacite, *Hist.*, IV, 78 : *Nec sine ope divina mutatis repente animis terga victores vertere (Ce ne fut pas sans un coup du ciel que, par un soudain changement des esprits, les vainqueurs prirent la fuite)*.

⁵ Babucke, *De Quintiliani doctrina* (Regim. 1866), p. 11-16.

⁶ Pline, *Hist. nat.*, XXVII, 8 (avec les remarques de Sillig) ; XXXVII, 205 ; II, 12-27.

porte. les hommes à s'enquérir de l'image et de la figure de la divinité. Mais, quelle que soit celle-ci, si tant est qu'il en existe une en dehors de la nature, et quelque part qu'elle réside, il faut qu'elle soit toute vigueur et tout esprit. Il est encore plus insensé de croire à des dieux innombrables et de personnifier, en les divinisant, des qualités humaines telles que la concorde ; la chasteté, l'espérance, l'honneur, la clémence : c'est que la fragile et défaillante humanité, dans la conscience de sa faiblesse, a partagé la divinité une, afin que chacun puisse révéler celle de ses faces qui lui fait le plus défaut. Aussi trouvons-nous que l'on adore les mêmes dieux, sous des noms différents, chez des peuples divers, et une multitude infinie de dieux chez les mêmes peuples, voire même, par crainte, des maladies et de mauvaises chances divinisées, comme la fièvre et le malheur de devenir orphelin. Or, comme à la foi en ces divinités vient encore s'ajouter la croyance à des dieux et déesses tutélaires de tous les hommes et de toutes les femmes en particulier, il s'ensuit qu'il y aurait plus de dieux que d'hommes. Toute la mythologie n'est qu'un radotage puéril, imputer aux dieux des adultères, des rixes et des haines, croire à des divinités de la fraude et du crime, c'est le comble de l'impudence. La révélation de la divinité, c'est le fait des hommes travaillant pour l'humanité, en même temps que le chemin de la gloire éternelle, où ont marché les héros de l'ancienne Rome et marchent encore actuellement, d'un pas surhumain, Vespasien et ses fils, au secours du monde épuisé. C'est un antique usage de témoigner sa reconnaissance aux bienfaiteurs de l'humanité, en les mettant au rang des dieux. Généralement les noms des dieux, comme ceux des astres, sont empruntés aux hommes : comment, en effet, pourrait-il y avoir un registre de noms célestes ? Est-il admissible que la puissance suprême, quelle qu'elle soit, prenne souci des choses humaines ? peut-on s'imaginer qu'elle ne serait pas ravalée par les corvées multiples d'un aussi triste office ? Comment décider s'il est plus utile au genre humain de nourrir ou non cette croyance, lorsqu'il est facile de voir qu'une partie des hommes ne s'inquiète nullement des dieux, tandis que l'autre croupit dans une superstition honteuse, ou est esclave de la crainte qu'ils lui inspirent ? Pour rendre l'idée de la divinité plus incertaine encore, l'humanité a imaginé une puissance d'un caractère qui tient essentiellement le milieu entre les deux idées contraires que l'on se fait de la divinité : on adore comme telle la Fortune, mobile, errante, inconstante, incertaine et changeante, que la plupart des hommes regardent comme aveugle, qui est la patronne des indignes et qui, partant, n'est autre que le hasard même¹. Une autre partie de l'humanité repousse même la Fortune, rapporte tous les événements à leurs constellations, et croit à une détermination immuable, arrêtée par la divinité une fois pour toutes. Cette manière de voir a commencé à gagner du terrain, et une masse de gens instruits, ainsi que d'ignorants, y adhèrent volontiers et avec empressement. Puis, la croyance à des présages sans nombre captive l'humanité, incapable de voir dans l'avenir, et la seule chose certaine, au milieu de tout cela, c'est qu'il n'y a rien de certain, et point d'être à la fois plus piteux et plus orgueilleux que, l'homme. Les autres créatures ne connaissent que des besoins à la satisfaction desquels la nature, dans sa bonté, a libéralement pourvu, et elles n'ont pas l'idée de la mort. Pour la société cependant, il y a de l'utilité, sans doute, dans la foi à une direction des choses humaines par les dieux, comme à ce que des châtiments suivent inévitablement les méfaits, ne fût-ce que tardivement, la divinité étant si occupée de tous les côtés. Il y en a de même à croire que l'homme ne saurait avoir été créé le plus semblable à Dieu,

¹ L'auteur croit (avec Sillig) qu'au § 22 il faut lire *fors* plutôt que *sors*.

de tous les êtres, pour descendre au niveau des animaux. Pour le sentiment de l'imperfection de la nature humaine, il y a, d'autre part, une consolation toute particulière aussi à penser que Dieu non plus ne puisse pas tout. Ainsi, il ne peut pas se suicider, lors même qu'il le voudrait, d'où il suit qu'il est privé de la meilleure des facultés laissées à l'homme par la nature, au milieu des nombreux tourments de la vie ; il ne peut pas conférer l'immortalité aux mortels, ni faire que celui qui a vécu n'ait point vécu, que celui qui a rempli des offices n'en ait pas rempli ; en général, il n'a sur le passé d'autre pouvoir que celui d'oublier, et, pour avancer aussi des arguments plaisants, il ne peut faire que deux fois dix ne fassent pas vingt, ni mille autres choses semblables. Or, de tout cela résulte, de manière, à ne permettre aucun doute, la puissance de la nature, le fait qu'elle est ce que l'on est convenu d'appeler Dieu. Telles étaient les opinions de Plin l'Ancien.

Bien que la négation des croyances populaires fût très probablement, dans la plupart des cas, un effet direct ou indirect d'influences philosophiques, il y avait pourtant aussi des tendances philosophiques avec lesquelles ces croyances n'étaient pas seulement conciliables, mais qui y trouvaient même un appui. Le stoïcisme dont, à cette époque, les effets s'étendaient peut-être plus loin que ceux d'aucun autre système, s'appliquait, dans sa théologie, à réconcilier la foi avec la philosophie et à démontrer, scientifiquement, la légitimité dès droits de la religion du peuple : en distinguant du Dieu suprême, créateur et dominateur du monde, des dieux subalternes ; de la puissance divine, considérée comme une unité répandue sur le tout, ses manifestations innombrables et leurs effets ; et en admettant de plus des démons, comme intermédiaires entre la divinité et l'humanité. Tout, dit Épictète, est rempli de dieux et de démons¹. On écartait, par une interprétation allégorique artificielle, ce qu'il y avait de choquant dans la tradition légendaire. Comme, en outre, la philosophie stoïcienne reconnaissait des manifestations continues des puissances divines, sous forme de l'envoi d'oracles, de présages, etc., il est permis d'admettre qu'une grande partie des adhérents du portique tenaient ferme, avec plus ou moins de rigueur, à la foi traditionnelle, et que les hommes d'instruction et de savoir de la catégorie de Marc-Aurèle, qui ne voulaient pas vivre dans un monde sans dieux², donnaient à cette école la préférence sur les autres, parce qu'elle présentait une solution du conflit entre la raison et la foi.

Ainsi, pas même au premier siècle, les personnes ayant reçu une éducation philosophique n'avaient pris une attitude absolument hostile à la religion nationale. Et, bien que dans la littérature de ce temps, comme dans celle du dix-huitième siècle, les dispositions et les tendances hostiles à la foi prédominent, elles ne conservèrent, en aucun cas, leur empire au-delà de la limite du premier siècle de notre ère. De même que le flux des tendances antichrétiennes du siècle dernier baissa rapidement, après avoir atteint son maximum d'élévation, et fut suivi d'un puissant reflux, qui entraîna, irrésistiblement aussi, une grande partie de la société instruite, de même nous voyons, dans le monde gréco-romain, après les tendances qui avaient prédominé dans la littérature du premier siècle, une forte réaction vers la foi positive prendre le dessus et s'emparer, là aussi, des mêmes cercles, ainsi que la foi dégénérer, sous des rapports multiples, en superstition grossière, soit de miracles, piétisme et mysticisme.

¹ Zeller, III, 1, 288 à 323, et 667.

² *Ibidem*, III, 1, 679.

On trouve la meilleure preuve de ce besoin, ressenti par les gens instruits plus profondément et plus généralement que jamais, d'accorder la foi populaire avec une théologie plus pure, dans le développement imprimé, depuis la fin du premier siècle, par les platoniciens à la démonologie, également adoptée par les stoïciens, comme on vient de le faire remarquer, et éminemment caractéristique pour les tendances religieuses de cette époque. L'idée de ce royaume intermédiaire des démons, fondée sur d'antiques traditions remontant à Pythagore et jusqu'à Orphée, se développa dans un tel sens que, chez les philosophes croyants, les démons pouvaient être substitués aux dieux populaires dans tous les cas où l'on rapportait, de ces derniers, des choses que l'on trouvait inconciliables avec l'idée pure de Dieu, tout en ne voulant pas les nier simplement pour cela¹. Bien que ce fût un domaine sur lequel l'imagination pouvait se donner un libre cours, les platoniciens du deuxième siècle sont parfaitement d'accord, entre eux, sur tous les points essentiels de la démonologie, traitée par eux avec une prédilection marquée ; c'est qu'évidemment cette doctrine avait déjà gagné, dans les cercles croyants du monde instruit, une espèce d'autorité dogmatique. Plutarque² dit : Ceux qui ont découvert l'existence d'une race de démons, tenant le milieu entre les hommes et les dieux, et les unissant mutuellement par une chaîne de communication, ont résolu par cette doctrine, qu'elle procède de l'école de Zoroastre ou d'Orphée, de l'Égypte ou de la Phrygie, des difficultés plus nombreuses et plus grandes que Platon par sa théorie de la matière. Dans l'idée de Plutarque, les trois genres intérieurs d'êtres de raison pouvaient, en se perfectionnant, avancer chacun au degré immédiatement supérieur, et s'élever ainsi, finalement, jusqu'au rang suprême : ainsi les âmes des meilleurs parmi les hommes pouvaient passer héros, les héros démons, et tels de ces derniers même dieux, comme Isis et Osiris³. Les démons occupent le dernier rang parmi les puissances, d'un ordre triple, qui sont les agents de la Providence. Le pouvoir suprême réside dans l'âme, et la volonté de la divinité primitive, créatrice et ordonnatrice de l'univers depuis l'origine des temps ; après elle, ce sont les dieux du ciel qui dirigent, en haut lieu, le cours général des choses humaines ; en dernière ligne il y a les démons, qui dirigent celles-ci en détail, comme gardiens et surveillants⁴. Différant sur un point des autres platoniciens, Plutarque ne considère pas les démons comme nécessairement immortels ; c'est sans y joindre l'expression du plus léger doute, et comme l'observation personnelle d'un homme digne de foi, qu'il raconté comment la nouvelle de la mort du grand Pan fut accueillie avec de vives exclamations de douleur par les démons ses collègues ; or, les philosophes de la cour de Tibère avaient dit que c'était, à leur avis, de Pan fils d'Hermès et de Pénélope qu'il s'agissait⁵. Les démons sont susceptibles d'éprouver du plaisir ou de la peine, comme aussi accessibles au mal ; c'est à eux que se rapportent les traditions d'enlèvements, de vagabondages, de retraites dans des cachettes, d'exils et de fonctions serviles imputés aux dieux ; toutes ces mésaventures et d'autres semblables, comme les souffrances d'Isis et d'Osiris, ne sont pas dans la destinée des dieux, mais dans celle des démons⁶. Ceux-ci portant, en général, les mêmes noms que les dieux auxquels ils sont adjoints, et desquels ils tiennent pouvoir et honneur, ont été ainsi confondus avec les dieux ; quelques démons

¹ Zeller, III, 2, 122.

² *Ibidem*, I, 157, etc. — Plutarque, *Def. orac.*, c. X.

³ Plutarque, *Romulus*, c. XXIX, 18 ; *Def. orac.*, l. c. ; *Isis et Osiris*, c. XXX.

⁴ *Ibidem*, *De fato*, c. IX.

⁵ *Def. orac.*, c. XVII.

⁶ *Ibidem*, c. XV ; *Isis et Osiris*, c. XXV.

cependant ont conservé leurs véritables noms¹. Les démons méchants et terribles trouvent plaisir à un culte sombre et lugubre, et quand on y satisfait leur goût, ils cessent d'être malfaisants ; les démons ou génies bons et serviables, au contraire, faisant l'office de messagers et d'interprètes, portent, comme l'enseignait déjà Platon, les prières et les vœux des hommes chez les dieux, dans les hautes régions célestes, et en rapportent les oracles et les bienfaits divins sur la terre². Ainsi les démons descendent souvent de la région lunaire, pour gérer les oracles, participer à la célébration des mystères suprêmes, punir des forfaits, apporter le salut au fort des périls de guerre et des tempêtes maritimes ; or quand, dans l'exercice de ces fonctions, ils se laissent déterminer par la colère, une préférence injuste ou l'envie, ils encourent la punition d'être précipités de nouveau sur la terre et refoulés dans des corps humains³.

C'est absolument dans le même sens qu'Apulée et Maxime de Tyr représentent les démons ou génies, comme les intermédiaires entre le monde des dieux et celui des humains. Suivant le premier de ces deux auteurs, la substance de leurs corps n'est ni terrestre ni purement éthérée, mais tient le milieu entre les deux. Aussi ne deviennent-ils visibles, pour les hommes, qu'exceptionnellement et du fait de leur propre volonté, comme la Minerve d'Homère apparaissait à Achille. Les poètes nous montrent, d'ailleurs, conformément à la vérité, dans l'observation des humeurs diverses, les démons aimant ou haïssant les hommes, les favorisant ou leur nuisant, éprouvant en conséquence de la pitié, du mécontentement, de l'inquiétude ou du plaisir, en général tous les sentiments humains, choses qui toutes sont inconciliables avec le calme, immuable à toute éternité, des dieux du ciel. Sur les différences dans l'impressionnabilité sensuelle des démons se fonde aussi, d'après Apulée, la diversité des cultes et des sacrifices. Selon leur nature, ils se complaisent dans des pratiques et sacrifices diurnes ou nocturnes, publics ou clandestins, gais ou lugubres : ainsi les démons égyptiens aiment les chants élégiaques, les grecs la danse, les barbares une musique bruyante. De là cette grande variété, dans les formes des cultes divins, en divers pays : dans les processions, mystères, actes sacerdotaux, prières des croyants offrant des sacrifices, les images et les attributs des dieux, la situation et les usages des temples, le sang et la couleur des animaux immolés comme victimes, tout cela ayant son importance, selon la coutume de chaque lieu ; et souvent des songes, des prophéties et des oracles nous apprennent que les divinités, c'est-à-dire les démons, sont en colère, par suite de quelque négligence, provenant d'incurie ou d'orgueil, dans le service de leur culte.

A l'exception d'un très petit nombre de mécréants qui nient Dieu, dit Maxime de Tyr⁴, tout le genre humain s'accorde dans la croyance à un Dieu, roi et père, ainsi qu'à des dieux multiples, ses enfants, associés à son règne : or ces derniers ne sont pas trente mille, comme a dit Hésiode, mais innombrables comme, au ciel, les natures des astres et, dans l'éther, les existences vaporeuses des démons. Tantôt visibles, tantôt invisibles, ces êtres divins participent à la domination du Dieu suprême ; ceux qui forment sa plus proche parenté se pressent, en quelque sorte comme ses locataires ou ses commensaux, auprès des portes de son palais, et lui servent de messagers ; d'autres sont les

¹ *Ibidem*, c. XXV.

² *Isis et Osiris*, c. XXVI (Platon, *Conviv.*, c. XXIII).

³ *De fac. in orbe lunæ*, c. XXX.

⁴ *Diss.*, XVII, 5 et 11. — Zeller, III, 1, 187, etc.

serviteurs des précédents ; d'autres, enfin, ont des rôles encore plus subalternes. Ainsi, une hiérarchie sans lacune d'êtres surhumains entretient la communion de l'humanité avec la divinité, et les sous-dieux (les démons) font, en quelque sorte, l'office d'interprètes entre la faiblesse humaine et la splendeur divine¹. *Ce sont eux qui apparaissent aux hommes et leur parlent, vont et viennent au milieu d'eux, et leur prêtent l'assistance dont la nature humaine a toujours besoin de la part des dieux. Ils guérissent des maladies, conseillent dans la détresse, révèlent ce qui est caché, aident au travail et guident en route ; les uns exercent dans les villes, les autres dans les fertiles campagnes, ceux-ci sur terre, d'autres sur mer ; d'autres encore se comportent comme les génies protecteurs d'individus, et sont tels affreux, tels pleins de philanthropie, avec des préférences pour la vie civile ou pour la guerre : car, autant il y a de natures d'hommes, autant il existe aussi de natures de démons ou génies. A cette famille² appartiennent notamment aussi les âmes humaines séparées du corps, qui ne veulent pas renoncer, même dans la vie supérieure de l'autre monde, à leurs inclinations, ni à leurs occupations terrestres : ainsi Esculape continue toujours d'exercer la médecine, Hercule de faire des exploits de vigueur. Bacchus de s'exalter, Amphiloque de faire des prédictions, les Dioscures Castor et Pollux de naviguer en vrais marins, Minos de juger, et Achille de s'armer de toutes pièces.* Maxime prétend avoir vu, de ses propres yeux, les Dioscures guider, avec des traits de lumière, partant des étoiles scintillantes qu'ils occupent au firmament, un navire fortement menacé par la tempête, et Esculape lui apparaître, non pas en songe, mais dans une veillée. On n'aura pas de peine, dès lors, à comprendre parfaitement que des adversaires du christianisme, tels que le platonicien Celse, n'aient cru pouvoir trouver aucune différence entre les démons et les anges de la religion chrétienne et du judaïsme³.

Ainsi la doctrine des démons mettait les dévots à même de maintenir debout la religion du peuple, dans toute son étendue, sans entrer en conflit avec les exigences de la raison, et même de la conserver dans le sens littéral, sans recourir, ce qui n'eût pas manqué d'effaroucher les croyants très convaincus, à ces interprétations allégoriques, artificielles et forcées, dont usait le stoïcisme. Par ce détour, une grande partie du monde instruit revint à ces légendes et histoires merveilleuses, que la critique paraissait avoir écartées pour toujours, et qui, dans l'opinion de Strabon, n'étaient un besoin que pour les masses et pour le sexe féminin. La recherche, ainsi que la découverte d'une pareille transaction, entre la religion du peuple et une théologie plus rationnelle, fait supposer, comme on l'a dit, précisément dans le monde des gens pourvus d'instruction philosophique ; l'existence d'un attachement aux anciens dieux aussi répandu qu'indestructible, et un profond désir de retrouver, dans la, religion positive du temps passé, une satisfaction que ne procurait aucune abstraction, même la plus sublime.

C'est ce que confirme pleinement l'impression générale de la littérature grecque et latine du deuxième siècle, dans laquelle se reflète aussi l'état religieux de la partie instruite du monde d'alors. Parmi les auteurs latins, Juvénal et Pline le Jeune paraissent en général, ainsi que dans leurs opinions religieuses en particulier, s'être le plus rapprochés de la doctrine stoïcienne, supposition que corrobore, chez Pline, une très grande foi aux songes et aux présages. De plus,

¹ Maxime de Tyr, *Diss.*, XIV, 8.

² *Ibid.*, XV, 6, 7.

³ Origène, *C. Celsum*, V, 4, etc., p. 233.

nous savons de tous les deux qu'ils participaient au culte. Juvénal a, en accomplissement d'un vœu, offert une dédicace à Cérès Helvina, révérée dans sa ville natale, Aquinum¹ ; Pline a fait construire deux temples. Tacite a lutté avec de graves doutes, sans que néanmoins, comme nous l'avons fait observer plus haut, ils eussent aliéné sa foi à la religion positive. La croyance puérile de Suétone aux présages et aux miracles ne permet guère de douter de la fermeté de sa croyance aux dieux. Chez Aulu-Gelle il y a lieu, d'après toutes les tendances de son esprit et celle des maîtres sous lesquels il étudia en Grèce, d'admettre pour le moins comme vraisemblable, en matière de foi aussi, la persistance rigide d'un conservateur dans son attachement à la tradition ; on peut même l'admettre avec certitude chez Fronton qui, pendant une maladie de Faustine, ne manquait pas d'adresser chaque matin ses prières aux dieux², desquels il sollicita et obtint aussi des inspirations, dans ses songes, pour guérir de la goutte. Les contemplations de Marc-Aurèle respirent l'esprit de la véritable piété ; le souffle béat d'une foi mystique se fait partout sentir dans les écrits d'Apulée, et Élien s'appliquait à faire également, avec ses propres œuvres, de la propagande en faveur de son orthodoxie, affolée de miracles et alliée à une haine très passionnée pour l'incrédulité.

C'est toutefois la littérature grecque du deuxième siècle, qui porte, bien plus encore que la littérature latine, le cachet d'une période dont l'état intellectuel tenait du réveil de la vie religieuse l'empreinte qui le caractérisait tout particulièrement. Des auteurs grecs de ce temps, à part Lucien, Galien, avec son panthéisme étayé d'idées stoïques, est le seul qui se soit complètement écarté de la foi populaire ; Dion de Pruse se rapproche déjà plus de celle-ci par sa croyance exempte de doutes à la divinité et, comme il paraît, même à la pluralité des dieux, ainsi qu'à leur action providentielle ; car il avait même la conviction que les hommes qui pensent mal des choses divines ne peuvent être que des scélérats³. Tous les autres auteurs grecs se trouvent placés sur le terrain d'une foi toute positive dans le polythéisme, malgré les différences dans la manière de le concevoir de chacun d'eux. L'esprit profondément religieux et pieux de Plutarque, dont toutes les vues tendent à la reconnaissance d'un monde supérieur ; la foi de charbonnier de Pausanias, assurément sincère, bien qu'adoptée de parti pris et artificiellement maintenue par cet écrivain ; la foi inébranlable d'Artémidore aux miracles ; la croyance plate et grossière de Maxime de Tyr au surnaturel ; le mysticisme d'Aristide, poussé jusqu'aux limites de la folie : toutes ces tendances religieuses se rencontrent dans la foi à une providence, dérivant de l'action multiple d'un grand nombre de dieux. Il fallait que la foi aveugle et la superstition puérile fussent bien répandues, pour motiver une activité littéraire aussi hostile à la religion que le fut celle de l'infatigable Lucien, dont on ne saurait assurément pas considérer les attaques, sans cesse réitérées contre elle, comme une escrime de pure fantaisie contre des fantômes. Il est encore moins permis de conclure à une indifférence générale pour la religion dont il se moquait, de ce qu'il n'essuya point de persécution. Bien que son persiflage dût, sans aucun doute, profondément blesser le sentiment religieux des croyants, il ne pouvait cependant leur paraître aussi condamnable que l'est, nécessairement, aux yeux des fidèles, celui d'une religion fondée sur une révélation ; et, dans le paganisme, il n'y avait non seulement point de dogmes, mais il n'y avait même pas d'église qui pût intervenir, au nom de la foi

¹ Mommsen, *I. R. N.*, 4312.

² Fronton, *ad Marcum Cæsarem*, V ; 25 (40) ; éd. Naber, p. 83.

³ Zeller, *Histoire de la philosophie grecque*, III, 1, 732 et 738 (en allem.) ; Orelli, 39, p. 485 M f.

menacée, pour la protéger contre un tel agresseur. La *Guerre des Dieux* de Parny, qui surpasse les dialogues des dieux de Lucien en cynisme, par le sans-gêne avec lequel il bafoue ce qu'il y a de plus sacré, autant qu'en esprit, parut, il est vrai, en 1799, année antérieure à la restauration du catholicisme en France ; mais, dans la suite non plus, aucune poursuite n'a été tentée contre ce livre ; l'auteur devint en 1803 membre de l'Académie française, et il mourut en 1814, sans avoir subi la moindre persécution¹.

Les empereurs du deuxième siècle ont, visiblement aussi, subi l'influence du courant qui dominait alors dans le mouvement des esprits, et favorisé celui-ci de leur côté, tant par leur propre exemple que par leur vive sollicitude pour le culte. Adrien se montra, même aux yeux d'un homme élevant, à cet égard, d'aussi hautes prétentions que Pausanias, plein de ferveur dans sa vénération pour les dieux². Marc-Aurèle s'appliqua, en tout, à rester le digne élève d'Antonin le Pieux, dont il entendait notamment prendre pour modèle la piété, exempté de superstition, afin de pouvoir attendre sa dernière heure avec une conscience tout aussi tranquille³. Lui-même, qui ne se souciait pas de vivre dans un monde sans dieux, semble avoir reconnu les dieux de toutes les nations comme aussi puissants et dignes de respect les uns que les autres.

Afin de mieux faire ressortir la nature de cette vie religieuse, qui s'était ainsi réveillée de nouveau au deuxième siècle, nous croyons devoir mentionner quelques phénomènes particulièrement caractéristiques, et indiquant peut-être le degré de solidité extrême auquel puisse atteindre la foi. Claude Élien de Préneste composa, probablement vers la fin du deuxième siècle⁴, en langue grecque, deux ouvrages traitant de la providence à des apparitions divines, et dont nous connaissons l'esprit par de nombreux fragments. Il s'appliqua à prouver, par, un grand nombre d'histoires de miracles, d'oracles et d'autres révélations immédiates de la puissance divine, mais principalement de récompenses merveilleuses, échues à des hommes pieux et croyants, ou de prodigieux et terribles châtiments, infligés aux blasphémateurs et aux incrédules, que *ceux au dire desquels il n'y aurait pas, ici-bas, d'action providentielle de la divinité, sont plus déraisonnables que des enfants*⁵. Dans ces histoires, il n'épargne pas aux contempteurs de la religion des apostrophes comme celle-ci : *Que dites-vous de cela, vous, qui croyez que la Providence erre en aveugle, ou n'est qu'une fable ?* Ni aux philosophes, ennemis de la foi, les témoignages de pitié ou les imprécations, lorsqu'il leur dit, par exemple : *Ô vous, Xénophane et Diagoras, Hippon, Épicure et consorts, avec toute votre séquelle de misérables excrés de Dieu, soyez maudits !* Ailleurs, le langage doux et onctueux de l'auteur affecte la pieuse simplicité du bon vieux temps. Quelques exemples suffiront pour en donner une idée. *Un certain Euphronius, homme de malheur, prit plaisir au bavardage d'Épicure et s'attira par là deux grands maux : il tomba dans l'impiété et dans la scélératesse.* Cet homme gagna une maladie, une pneumonie, comme l'appellent les fils d'Esculape, et, souffrant beaucoup, il demanda d'abord le secours ordinaire de l'art aux médecins. Mais, ceux-ci ne

¹ Ici, comme c'est la mythologie païenne qui est en cause, nous ne voyons pas bien l'intérêt de l'Église catholique dans la persécution, outre que l'influence du clergé sur le gouvernement de l'État, de 1799 à 1814, était encore assez limitée en France, sous le premier Empire ([Observation du traducteur](#)).

² Pausanias, I, 5, 5.

³ Marc-Antonin, *Comment.*, VI, 30 ; *Histoire Auguste, Vie de Marc-Aurèle*, ch. XIII.

⁴ Élien, fragm. 29.

⁵ Il mentionne la mort de Verus, dans le fragment 200 ; éd. Hercher, II, 259.

pouvant rien contre les progrès de la maladie, comme on voyait le patient réduit à craindre le pire, les siens le transportèrent au temple d'Esculape. Là, s'étant endormi, il lui sembla, dans son sommeil, entendre un des prêtres disant Pour cet homme, il n'y a qu'une voie de salut, un seul moyen de conjurer les maux qui l'accablent, c'est de brûler les livres d'Épicure, de pétrir avec de la cire humide la cendre de ces livres impies, sacrilèges et efféminés ; puis de s'enduire le ventre, ainsi que la poitrine, de cette pâte, et de bien envelopper le tout de bandages. Le malade se hâta de confesser tout ce qu'il avait entendu à ses proches, dont les cœurs se remplirent de joie de ce qu'il n'avait pas été repoussé, avec dédain et mépris, par le dieu. Ainsi fut converti l'homme qui avait nié Dieu et qui devint, après sa guérison, un modèle constant de piété pour autrui¹. On trouvait, dans ce livre, le récit d'un grand nombre de cures miraculeuses, opérées sur des gens pieux ou sur des impies, qui s'amendaient ensuite, avec l'accompagnement de considérations édifiantes, dans le genre de ce qui suit : *Aristarque de Tégée, le poète tragique, était tombé malade ; Esculape, l'ayant guéri, lui commanda des actions de grâces ; pour le remercier de sa convalescence, ce. qui détermina, de la part du poète, la dédicace de la pièce de théâtre qui a pour titre le nom du dieu. Or, comment se peut-il que les dieux demandent et acceptent une récompense, pour prix du rétablissement de la santé ? eux qui, dans leur bonté philanthropique, nous comblent gratuitement de leurs bienfaits, en nous permettant de regarder le soleil, de participer, sans rémunération, à ce qui suffit à tout, la jouissance des splendeurs d'un aussi grand dieu ; d'user de l'eau, ainsi que des productions innombrables et du secours multiple du feu qui nous aide au travail, comme aussi de tirer de l'air une partie de ce qui est nécessaire à notre subsistance ? Ils ont donc uniquement en vue de nous rappeler leur volonté, que nous ne devons pas être ingrats ni oublieux, même dans les petites choses, et ils arrivent ainsi, effectivement, à nous rendre meilleurs*². L'histoire suivante d'un coq de combat de Tanagre, blessé à une patte, peut servir à montrer jusqu'à quel point de niaiserie puérile la manie de voir partout des miracles pouvait égarer la foi, dans cette direction. *Le coq, raconte Élien, suivant une impulsion qui, selon moi, ne pouvait, venir que d'Esculape, se mit à sautiller sur une jambe devant les assistants, gens de qualité, et comme on chantait le matin un hymne à la louange du dieu, il se mit dans les rangs des chanteurs, comme si le coryphée lui avait assigné sa place parmi eux, et essaya, de son mieux, de les accompagner de son chant d'oiseau, en l'accordant parfaitement avec le chant des autres. Se tenant toujours sur une jambe, il étendait l'autre, endommagée et mutilée, comme pour rendre témoignage et avancer la preuve de ce qu'il avait souffert. C'est dans cette attitude qu'il chanta la louange de son sauveur, de toute la force de sa voix, et le supplia de lui rendre l'usage de sa patte. Une révélation du dieu ayant ensuite amené sa guérison, on vit le même coq, battant des ailes, allongeant le pas ; dressant le cou et agitant sa crête, comme un guerrier superbe, proclamer l'action de la providence, qui plane au-dessus des créatures privées de raison*³. Aux contes, témoignant du salut qu'apportait la foi, étaient opposés les exemples des suites terribles que peuvent entraîner l'incrédulité et le sacrilège. On y voit comment un homme, qui avait regardé d'un œil de concupiscence des mystères auxquels il n'était pas initié, et qui était monté pour cela sur une pierre, en tomba et mourut de cette chute⁴ ; comment

¹ Élien, fragm. 89.

² *Ibidem*, 101.

³ *Ibid.*, fr. 98.

⁴ *Ibid.*, 43

un malheureux, énervé par la doctrine d'Épicure, ayant osé pénétrer dans le sanctuaire du temple d'Éleusis, dont l'accès n'était permis qu'à l'hiérophante, en fut puni par une affreuse maladie, dont les souffrances furent tellement horribles qu'il ne fit plus que soupirer après le moment où son âme maudite pût être arrachée de son corps, moment qui se fit très longtemps attendre¹ ; comment Sylla, pour avoir détruit le temple de Minerve à Alalcomènes, fut dévoré lentement par les vers, *d'autres disent par les poux*, qui sortaient partout de son corps² ; comment enfin un sculpteur, *ne regardant qu'au bénéfice et n'ayant pas d'yeux pour la piété, exécuta une image divine plus mal qu'il n'aurait dû, d'après le prix qui lui avait été payé, et ne livra qu'une statue chétive, en marbre de mauvaise qualité, péché pour lequel il fut ensuite puni dans son corps, afin de servir d'exemple et d'avertissement, pour tout le monde, de ne plus jamais rien tenter de semblable ni rechercher de profits pareils*³.

Si, par les écrits d'Élien, nous apprenons à connaître l'exagération extrême de l'orthodoxie païenne, dans ce qu'elle avait de plus inflexible et pouvait, en effet, comporter de zèle et d'ardeur, nous avons aussi dans les confessions d'un homme, rangé par ses contemporains et par la postérité parmi les premiers génies de son temps, dans celles du rhéteur P. Ælius Aristide, un témoignage remarquable du degré d'intensité auquel pouvait se monter alors, sous l'influence de circonstances particulières, l'exaltation religieuse. Aristide⁴, né vers l'an 117, à Adrianes, en Bithynie, d'une famille aristocratique et riche, fils d'un prêtre de Jupiter, maladif et, suivant un auteur, même épileptique depuis son jeune âge, s'appliqua de bonne heure aux études avec passion. L'irritabilité nerveuse de cette nature si délicate fut entretenue et surexcitée au plus haut degré, tant par des excès de travail que par les émotions inséparables de la profession de sophiste, plus propre en même temps que toute autre à développer, au plus haut point, l'ambition et la vanité, toutes les deux innées chez lui. En automne 141, il fut pris d'une maladie, avec laquelle il se traîna dix-sept ans, et sur laquelle il a laissé les rapports les plus détaillés, dans ses *Saintes oraisons*, composées en 175, longtemps après le rétablissement de sa santé. C'est aussi dans le cours de cette maladie que se développa sa piété mystique qui, avec le temps, se concentra dans une vénération de plus en plus exclusive pour le dieu de la médecine, Esculape, devant l'image duquel les autres dieux rentrèrent, pour lui, de plus en plus dans l'ombre. Comme, pour trouver sa guérison, il n'avait, pendant des années, pas cessé de fréquenter les temples et de converser avec les prêtres de ce dieu, toutes ses pensées arrivèrent, peu à peu, à converger vers ce centre, dans ses songes comme lorsqu'il était éveillé ; car, d'après la croyance générale, le dieu conseillait, par dès inspirations données en songe, ceux qui, implorant son secours, venaient dormir dans son temple, et depuis lors l'existence d'Aristide ne fit plus que tourner autour de ses songes, que le dieu lui avait ordonné de consigner tous. Il considérait comme un devoir sacré l'accomplissement de cet ordre, et, quand il se sentait trop faible pour écrire, il dictait⁵. Il ne manquait pas, cela va sans dire, de suivre toutes les prescriptions qu'il croyait avoir été faites dans ces songes, fussent-elles insensées, ce qui,

¹ *Ibid.*, 10.

² *Ibid.*, fr. 53.

³ *Ibid.*, 62.

⁴ *Encyclopédie de Stuttgart*, I², 340. — Welcker, *Écrits divers*, III, 89 à 156 (*Incubation, Aristide le rhéteur*). Pour les dates, on a suivi la *Chronologie de la vie dit rhéteur Ælius Aristide*, par Waddington, dans les *Mémoires de l'Institut*, XXVI (1867), p. 203, etc.

⁵ Welcker, *l. c.*, p. 139, etc.

probablement, empira souvent beaucoup son état ; il avoue même que sa faiblesse avait toujours augmenté avec le temps¹. Il se trouvait quelquefois, ni dormant ni réveillé, dans un état mitoyen, avec une espèce de sensation de l'approche de dieu ; ses cheveux se hérissaient alors, ses yeux se remplissaient de larmes de bonheur, et il sentait son cœur se gonfler d'orgueil : bref il se voyait dans un état que personne ne saurait décrire, que les initiés seuls, d'après lui, comprennent et connaissent². Le dieu lui prédit aussi que sa maladie durerait dix-sept ans, mais qu'il serait sauvé par la grâce divine, et il lui ordonna en même temps de se baigner dans le fleuve, au milieu de l'hiver, par le vent du nord et la gelée. Or, après le bain, il se trouva merveilleusement soulagé, *par une température égale et douce, qui n'avait rien d'artificiel et qui lui rendit des forces, en réchauffant tout son corps : c'était un sentiment de bien-être ineffable dans lequel tout s'effaçait devant le plaisir du moment, et il ne voyait, plus rien d'autre, tout en ayant les yeux ouverts, tellement il se sentait près du dieu*³.

Bien que les extases d'Aristide se lient intimement à l'exaltation de son orgueil, et que celle-ci forme essentiellement le fond de la disposition qui les produisait, non l'absorption dans les choses divines, ses rapports n'en rappellent pas moins, à maint égard, les confessions de piétistes chrétiens, tant par l'observation constante de sa personne, l'exaltation de celle-ci et les illusions dont il se nourrissait, que par la conscience d'avoir été jugé digne d'une grâce toute spéciale, et d'être un élu de la divinité, comme aussi par la présomption spirituelle qui devait nécessairement en résulter. Dans un songe, il vit l'image du dieu avec trois têtes et ayant tout le reste du corps enveloppé de flammes. Le dieu, ayant fait signe de sortir à tous ses autres adorateurs, venus pour lui adresser leurs prières, dit à Aristide de rester. Celui-ci tombant en extase : *Dieu unique ! s'écria-t-il. C'est toi que j'appelle, repartit le dieu. Ô Esculape, mon seigneur*, ajoute Aristide, *cette parole vaut bien plus que toute la vie humaine ; toute ma maladie, toute ma reconnaissance sont peu de chose à côté de cela, qui fait que je puis aussi, ce que je veux*⁴. *Moi aussi*, dit-il dans un autre passage, *je me suis trouvé au nombre de ceux qui, par la grâce du dieu, ont été gratifiés, non deux fois seulement, mais bien des fois, sous des formes diverses, d'une vie nouvelle, et qui, pour cette raison, regardent la maladie comme une chose salutaire*. Il n'eût pas voulu échanger les faveurs que lui avait accordées le dieu contre tout ce que les hommes sont convenus d'appeler leur félicité⁵. La conviction d'Aristide, d'être au nombre des élus, était connexe avec sa propension à reconnaître partout la main de la divinité, et avec sa manie de voir des conjonctures providentielles et des miracles jusque dans les événements les plus simples de la vie quotidienne. Il croyait chacun de ses pas guidé par le dieu, qui ne cessait de l'appeler, de l'envoyer çà et là, ou de le retenir, dont il recevait des ordres et des commissions, ou qui lui faisait des défenses. Lors du tremblement de terre qui détruisit Smyrne, ce fut, écrivit-il aux deux empereurs, le dieu qui le poussa à sortir de la ville et le mit en lieu de sûreté⁶. Ce fut le dieu qui saliva mainte et mainte fois, contre toute attente, une fois également d'une maladie, Philoumène, la vieille nourrice d'Aristide, que celui-ci chérissait par-

¹ *Ibidem*, p. 153.

² Aristide, *Orat.*, XXIV, p. 298, Jebb.

³ *Ibidem*, p. 269.

⁴ Aristide, *Orat.*, XXVI, p. 333.

⁵ *Ibidem*, XLII, p. 520.

⁶ Welcker, *l. c.*, p. 133 et 129.

dessus tout¹. Une autre Philoumène, fille de sa sœur de lait Callityque, étant morte, un songe lui révéla qu'elle avait donné son âme et son corps pour sa vie à lui². Le frère de la défunte, Hermias, *avait aussi failli mourir pour lui*, le fait étant que ce jeune homme, le plus chéri de ses pupilles, était mort, ainsi qu'Aristide l'apprit plus tard, le jour même où, déjà revenue de sa maladie de dix-sept ans, en 162, il se relevait lui-même d'une atteinte de la grande épidémie que l'armée de Verus communiqua, postérieurement, à l'Occident aussi³. *Ainsi*, dit Aristide, *j'eus le temps écoulé jusque-là comme un présent des dieux, et reçus ensuite, par le secours divin, une vie nouvelle, comme une espèce d'équivalent de cette autre vie qui s'éteignait*. A cette époque, *le Sauveur* (Esculape) *et sa patronne Minerve l'avaient visiblement secouru*⁴ ; la déesse lui était apparue telle que l'offrait aux regards émerveillés la statue de Phidias ; une douce senteur s'exhalait de son égide ; lui seul la vit et appela, pour leur en faire part, deux amis présents et sa nourrice, qui crurent qu'il délirait, jusqu'à ce que la vertu émanant de la déesse les toucha également, et qu'ils entendirent eux-mêmes les discours qu'il avait entendus de sa bouche⁵.

Des moines qui, au moyen âge, lurent les oraisons d'Aristide n'ont, eux-mêmes, pu s'empêcher d'exprimer çà et là, dans des notes marginales, leur déplaisir en présence de la sottise, de la folie même de cet homme *qui encore avait la réputation d'un sage*, et ne s'en complaisait pas moins dans des lubies aussi puérides⁶.

Le fait d'une telle réaction de la religion contre les influences de la critique et de la philosophie, d'une restauration aussi complète de la croyance positive aux dieux, dans la conscience des gens instruits même, ainsi que le prouvent les phénomènes décrits ci-dessus et d'autres qu'il nous reste, à mentionner, ce fait montre assez que les plaintes, au sujet du déclin supposé de la foi, n'étaient occasionnées que par l'action toute superficielle de courants temporaires, bornée à certains domaines, puis, refoulée par l'action plus forte d'un puissant courant contraire. En effet, rien ne tend à prouver que les dispositions, et tendances hostiles à la religion se soient jamais, même au temps de leur plus grande force, répandues en dehors des cercles étroitement limités du monde instruit. Il y a même toute apparence qu'elles ne pénétrèrent guère plus dans les masses que la littérature, opposée au christianisme, du dix-huitième siècle n'a exercé, à tout prendre, une influence palpable sur la foi chrétienne de la masse des populations, dans l'Europe moderne. Les idées que le monothéisme, le panthéisme et l'athéisme font concevoir du monde, et dont les partisans avaient tous le verbe si haut, dans la littérature du premier siècle de notre ère, ne touchèrent pas à la foi du peuple dans ses anciens dieux, qui s'était consolidée par d'innombrables racines dans la vie spirituelle de millions d'hommes, ou du moins n'ébranlèrent pas cette foi. Elle persista malgré toutes les altérations et toutes les amplifications, malgré toutes les pertes, toutes les perturbations et tous les élargissements de la religion, en se reconstituant toujours dans ses deux formes principales, dont l'une, régnante dans les pays d'Orient, s'était

¹ Aristide, *Orat.*, XXIII, p. 290.

² *Ibidem*, XXVII, p. 351 et 352.

³ Waddington, p. 249, etc.

⁴ Aristide, *Orat.*, XXVI, p. 323.

⁵ *Ibidem*, XXIV, p. 300.

⁶ Welcker, *l. c.*, p. 116, 35.

développée dans les limites du monde hellénique, tandis que l'autre, qui s'étendait à l'Occident et dans le Nord, aussi loin que l'influence de la civilisation romaine, était dérivée d'un travail de mélange et de fusion d'éléments grecs et italiens, qui avait duré des siècles. Dans ces deux formes, le polythéisme se maintint, pendant près de cinq siècles, vis-à-vis du christianisme, qui finit par l'écraser dans cette lutte, sous le poids d'une prépondérance accablante. Cependant, la longueur de la résistance du premier est une preuve suffisante de la vitalité, non encore affaiblie, de l'ancienne foi, dans la période qui nous occupe. Cette vitalité ne se manifesta pas moins dans l'adoption et l'assimilation d'un grand nombre d'éléments religieux, hétérogènes et même contradictoires, qui ne purent néanmoins ni en changer l'essence, ni en amener la dissolution et la décomposition. Le polythéisme prouva, enfin, qu'il n'avait pas cessé d'être une puissance vivante, par la constance d'une productivité toujours encore créatrice.

Il est vrai que l'on a voulu généralement, jusqu'à nos jours, voir en même temps, dans cette adoption d'une masse d'éléments religieux hétérogènes, un symptôme et la cause du déclin de la religion gréco-romaine ; mais, pour justifier cette opinion, il faudrait prouver que la croyance aux anciens dieux avait été supprimée, ébranlée ou transformée, dans son essence la plus profonde, par la vénération nouvelle pour les dieux étrangers. Or, on ne découvre absolument rien de tout cela. Que le fait seul d'une augmentation du nombre des divinités, dans le système du polythéisme, doive y faire supposer une diminution de la foi, un affaiblissement de l'intensité des croyances, c'est ce que personne ne saurait assurément prétendre, pas plus qu'il n'y aurait lieu d'admettre que les canonisations nouvelles de l'Église catholique soient occasionnées par la disparition de la foi dans les anciens saints. Cependant il y a, certes, entre les cultes orientaux et le culte gréco-romain, un si profond contraste qu'ils paraissent très difficilement susceptibles d'union. D'après notre manière de sentir, ceux-là ont, à côté de celui-ci, un air étrange et bizarre, en partie même quelque chose de monstrueux. Un contraste encore plus profond, en apparence, est celui qui existe entre les idées religieuses sur lesquelles sont fondés, de part et d'autre, le culte et ses pratiques. Les cérémonies mornes, lugubres et mystérieuses, l'extase mystique, le renoncement à soi-même et la dévotion sans bornes à la divinité, les privations et la pénitence comme conditions de la purification et de la consécration, tous ces éléments étaient, dans l'origine, aussi étrangers à la foi des Grecs et des Romains qu'ils sont profondément inhérents à l'essence la plus intime des religions de l'Orient. Ils forment le contraste le plus absolu avec le caractère bien défini de l'idée de Dieu, l'image claire d'un monde de dieux, les rapports pleins de mesure et de confiance, voire même très exactement réglés, des croyants avec la divinité, la facilité générale d'accès et la simplicité sans prétention, ainsi que la solennité sereine du service divin, qui nous frappent comme le propre de la foi et du culte des Grecs et des Romains. Néanmoins, les croyants de l'antiquité grecque et romaine n'ont, en aucun temps, vu dans ces contrastes intimes, si profonds, un obstacle absolu à toute fusion. On sait, en effet, que des éléments orientaux se sont introduits, de très bonne heure, dans la religion grecque, et ont pénétré aussi, depuis la deuxième guerre punique au moins, dans celle des Romains. Or, si tel avait été déjà l'effet d'un contact superficiel des nations, à plus forte raison l'union intime et la fusion de celles-ci, dans l'universalité de l'empire romain, devaient-elles, sans aucune altération dans la nature et la vigueur de la foi, avoir, même nécessairement, pour conséquence la promiscuité des dieux, dans la plus large acception du mot. Le monde des dieux était depuis le commencement, et resta jusqu'aux derniers

temps du paganisme, pour ses fidèles, un domaine qui, ne leur étant pas connu par une révélation, eut toujours pour eux un sens très vague, et la croyance qu'il pouvait embrasser conjointement les figures et les phénomènes les plus divers, était d'autant plus naturelle que la faculté de revêtir une forme quelconque constituait précisément, à leurs yeux, un des attributs essentiels de la divinité. A ce besoin d'expansion infinie du polythéisme antique, se joignait la tendance à rechercher, ainsi que la prétention de retrouver dans les divinités de l'étranger celles de la patrie. Cette tendance, déjà si prodigieusement accentuée chez Hérodote, avait pris, sur les âmes pieuses des croyants, un empire tellement absolu qu'elle ne leur permit d'apercevoir, dans les différentes religions, que les côtés réellement pareils ou semblables, et qu'elle les rendit complètement aveugles pour les disparités les plus frappantes et les contrastes les plus vifs.

S'il a été, de tout temps, dans l'esprit du polythéisme antique de chercher aussi dans les cultes des nations étrangères de quoi compléter les lacunes d'une théologie nationale encore imparfaite ; si en Grèce, comme à Rome, des cultes complètement hétérogènes ont trouvé accueil, à des époques pour lesquelles il ne saurait pas même être question d'un affaiblissement de la foi : la cause de la plus grande rareté de ces emprunts, dans les temps antérieurs de l'antiquité, ne tient évidemment pas à la foi plus ferme de ces temps-là dans la religion nationale, mais à l'état moins développé des relations internationales. Plus celles-ci se développèrent, plus on vit aussi augmenter et se multiplier les échanges entre les cultes.

Avec l'établissement de la domination universelle de Rome, l'antiquité et le polythéisme, qui lui était propre, entrèrent dans leur dernière phase. Un mouvement incessant de voyages et de migrations, pendant des siècles ; tout ce va et vient, ce flux et ce reflux continuels des habitants d'un aussi vaste corps de domination, ne pouvait manquer d'entraîner un mélange et une promiscuité sans exemple de peuples et de races, partant aussi de religions et de cultes. De la Tamise à l'Atlas, de la mer Atlantique à l'Euphrate demeuraient aussi, maintenant, dans toutes les provinces, des adorateurs d'Isis et d'Osiris, de Baal, d'Astarté, de Mithras, faisant de la propagande pour leurs dieux, de propos délibéré ou par leur exemple ; et c'est ainsi que ces divinités et d'autres encore, d'origine asiatique et personnifiant également les forces naturelles, gagnèrent nombre de partisans nouveaux, sous des noms divers, avec des cultes à formes non moins diverses. Or, bien qu'indubitablement, dans d'innombrables cas particuliers, les cultes nouveaux reléguassent les anciens dans l'ombre, de pareilles préférences, locales ou individuelles, de certaines divinités, ne pouvaient cependant, pas plus qu'en aucun autre temps, altérer pour la durée tout le corps de ce qui forme l'objet de la foi. Même les particuliers, qui n'avaient pas, en général, la prétention de comprendre dans leur vénération tout le monde des dieux, mais la dirigeaient, d'une manière plus ou moins exclusive, sur certaines divinités seulement, pouvaient très bien unir les cultes de la patrie avec les cultes étrangers, sans préjudice pour les premiers. Domitien était adorateur d'Isis et de Sérapis¹, auxquels il fit élever des temples à Rome ; même à sa table, des pratiques superstitieuses, empruntées à l'étranger, frappaient les invités, suivant Pline le Jeune². Il n'en veilla pas moins, et même avec une impitoyable rigueur, à ce que la sainteté du culte traditionnel ne pût souffrir

¹ Marquardt, *Manuel*, IV, 37.

² *Panegyrique*, ch. XLI.

impunément la moindre atteinte¹, et Martial dit, à son éloge, que l'honneur des anciens temples était parfaitement sauvegardé, sous son règne² ; ce qui n'empêchait pas que cet empereur n'eût aussi pour Minerve une vénération superstitieuse, *qui la lui faisait préférer aux autres divinités, notamment aussi à celles du Capitole*³.

Avec la transformation successive de l'état religieux, l'idée de la superstition devait aussi continuellement varier. On comprenait, sous ce nom, toute erreur de foi reposant principalement sur une crainte exagérée de Dieu, mais notamment sur l'idolâtrie et la vénération de divinités étrangères non reconnues par l'État, comme étant réputées indignes de cet honneur. Il s'ensuit que l'idée de la superstition dut être en général, dans tous les temps, une idée non seulement relative, mais aussi variable à l'infini, selon la manière dont chacun la concevait individuellement. Le culte des divinités égyptiennes, dont les premières traces remontent, à Rome, jusqu'au temps de la seconde guerre punique⁴, fut défendu, en l'an 58 avant Jésus-Christ, comme une infâme superstition par le sénat, qui en fit renverser les autels ; mais cette défense ne fit pas plus d'effet que, dans les années 53 et 48, l'intervention réitérée de l'État contre les mêmes cultes, qui, à cette époque, pénétrèrent déjà jusqu'au Capitole⁵ ; ou leur bannissement de Rome, par Agrippa, en l'an 21 avant Jésus-Christ, et la persécution de leurs adhérents, sous Tibère, en l'an 19 de notre ère⁶.

Peu à peu, on perdit jusqu'au souvenir du temps où ces divinités étrangères n'étaient pas encore regardées comme les égales des divinités romaines. Minucius Félix appelle leur culte, ainsi que celui de Sérapis, un culte égyptien jadis, actuellement romain⁷.

De même que les cultes égyptiens, beaucoup d'autres cultes orientaux avaient été, d'abord, généralement méprisés comme des superstitions, puis arrivèrent, progressivement, à se faire accepter aussi dans des cercles de plus en plus étendus, sur le pied d'égalité avec les cultes nationaux, comme également fondés sur une tradition remontant à un temps immémorial. La durée d'une pareille naturalisation dépendait, sans doute, suivant les cas, des influences les plus diverses échappant en partie, il faut le dire, à tout calcul, mais en première ligne, très certainement, du plus ou moins d'intimité, de continuité et d'importance des relations avec les adhérents de la religion étrangère. Au culte de Mithras, que les Romains n'apprirent à connaître que dans la guerre contre les pirates, c'est-à-dire un siècle et demi peut-être après les cultes égyptiens⁸, et qui paraît avoir commencé à fleurir, à Rome, déjà sous Adrien et les Antonins⁹, il a fallu probablement le même temps qu'aux cultes égyptiens, pour arriver au maximum de sa propagation. Si l'on admet pourtant qu'Origène¹⁰ fut réellement fondé à qualifier les mystères de Mithras de culte obscur, en comparaison de l'autorité de ceux de l'Égypte, ce qui paraît très contestable, cela peut s'expliquer par la circonstance que les rapports de l'Occident avec les pays d'origine du culte

¹ Suétone, *Domitien*, ch. VIII.

² Martial, IX, 80, 5.

³ Suétone, *Domitien*, ch. XV ; Dion Cassius, LXVII, 1.

⁴ *Isiaci conjectores* : Ennius dans Cicéron (*Div.* I, 58).

⁵ C. I. L., 1034 (*sac. Isid. Capitolin*).

⁶ Marquardt, IV, 85, etc.

⁷ Minucius Félix, *Octavius*, 21.

⁸ Plutarque, *Pompée*, ch. XXIV.

⁹ Preller, *Mythologie romaine*, 758.

¹⁰ C. *Celsum*, VI, 23.

de Mithras n'étaient, même du temps de cet auteur, pas encore aussi animés que l'étaient, depuis deux siècles, ses relations avec l'Égypte. Toujours est-il que beaucoup de cultes durent passer plus longtemps pour superstitieux, parce que l'on en trouvait les pratiques particulièrement étranges et bizarres, repoussantes ou ridicules. Plutarque, qui trouvait vénérables toutes les bizarreries du culte égyptien, méprisait, comme superstitieuses, une foule de pratiques des cultes de l'Asie, notamment les frictions avec de la boue, la célébration du sabbat, la prostration du corps avec le visage contre terre, et d'autres exercices et tortures, discours et gestes, inspirés par la crainte des dieux, ainsi que les jongleries et sorcelleries de ces cultes, les courses vagabondes, l'usage des timbales, les purifications et macérations malpropres, les châtiments barbares et illégaux, les invectives dans les temples¹. Ce qui contribuait, sans doute, essentiellement à cette appréciation différente, c'est qu'une habitude de plusieurs siècles avait ôté aux cuités égyptiens l'air d'étrangeté qui choquait encore dans certains autres, et, selon toute apparence, la différence d'appréciation d'après laquelle un culte étranger était traité de superstition méprisable ou de religion vénérable était, en grande partie, déterminée par le temps plus ou moins long depuis lequel il était connu. Auguste était plein de dévotion pour les cultes étrangers anciens et reconnus, comme les mystères d'Éleusis, tandis qu'il traitait avec mépris les autres, tels que celui du taureau Apis et le culte judaïque². Dans le cas de ce dernier, comme certainement dans d'autres encore, le peu d'estime que l'on faisait d'un peuple influait aussi sur l'appréciation de son culte. A bien plus forte raison, des Romains éclairés pouvaient-ils, sans le moindre scrupule, se moquer du culte d'un peuple barbare, inconnu et lointain. Un vétéran, dont Auguste fut l'hôte à Bologne, interrogé par ce prince s'il était vrai que l'auteur du premier pillage d'un temple de la déesse Anaitis, adorée en Arménie, dans la Cappadoce et en Médie, était mort aveugle et paralytique, n'hésita pas à répondre qu'il était lui-même l'auteur de ce pillage ; que toute sa fortune en provenait et qu'une jambe de la déesse venait de fournir au repas servi à son auguste, hôte³. Avec les progrès du, mélange des nationalités, dans l'empire romain, s'étendit aussi, continuellement, le domaine des cultes étrangers, et se réduisit, dans le monde des croyants, le nombre des religions qui passaient pour n'être que des superstitions. Bien, que la promiscuité des dieux n'atteignit son apogée qu'au troisième siècle, elle avait déjà fait de grands progrès vers le milieu du deuxième. Cependant, l'empereur Adrien, encore si, plein de sollicitude pour les cultes romains et grecs, méprisait les cultes étrangers⁴ ; il est vrai qu'on ne dit pas lesquels, et que, ceux de l'Égypte ne devaient, dans aucun cas, se trouver compris dans cette catégorie. Mais, au temps de Marc-Aurèle, qui, en présence de l'épouvante générale causée par la guerre avec les Marcomans, fit venir des prêtres de tous les pays, permit l'accomplissement de pratiques particulières aux cultes étrangers, et ordonna toute sorte de cérémonies religieuses à Rome, dans un but d'expiation⁵, la ligne de démarcation qui existait entre les superstitions étrangères et la religion nationale, était déjà en majeure partie effacée, en Italie comme en Grèce.

¹ Plutarque, *Des superstitions*, 3 et 12.

² Suétone, *Auguste*, ch. XCIII.

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 88.

⁴ *Vie d'Adrien*, ch. XXII.

⁵ *Vie de Marc-Antonin*, ch. XIII.

Il est vrai que le mélange toujours croissant et de plus en plus bigarré de la *tourbe des dieux*¹, ne faisait que provoquer de jour en jour davantage la moquerie des incrédules. Lucien, surtout, a fait de la société mêlée du monde des dieux, à plusieurs reprises, l'objet de ses plaisanteries. Dans une réunion des dieux, Mercure reçoit de Jupiter l'ordre de les classer d'après le mérite artistique et la valeur intrinsèque de leurs statues. Il arrive ainsi que, par suite de la préférence donnée aux statues d'or sur les statues de marbre, Bendis, Anubis, Atys, Mithras et un dieu asiatique de la Lune obtiennent les premières places² ; tandis que, dans un banquet des dieux, Atys et Sabazius, *ces dieux douteux et attirés de l'étranger*, sont relégués au bout de la table, à côté de Pan et des Corybantes³. Une autre fois, les dieux délibèrent sur l'admission d'une foule de nouveaux intrus, à titres douteux. Momus demande la parole et donne son avis sur les divinités orientales. La place de Mithras, avec son caftan de Mède et sa tiare, n'est pas sur l'Olympe, dit-il ; ce dieu ne sait pas même le grec, et ne vous comprend pas quand vous l'invitez à boire. Les Égyptiens sont encore plus insupportables : Anubis, avec son affublement de toile fine et sa tête de chien qui aboie, le taureau Apis rendant des oracles, les ibis, les singes et les boucs surtout. Momus, considérant que tant de gens, sans légitimation et baragouinant, se sont faufilés parmi les dieux, que le nectar et l'ambrosie tirent à leur Un, et que le prix d'un pot du premier est déjà monté à une mine, par suite de la trop forte demande, puis que les dieux étrangers écartent effrontément tous les autres pour se mettre en avant, et déposèdent les anciens dieux de leurs places, fait alors la motion d'instituer une commission de sept dieux d'une légitimité incontestable, pour procéder à la légitimation de chacun de leurs collègues en particulier. Jupiter, prévoyant un vote contraire de la majorité, ne juge pas à propos de mettre aux voix cette motion, mais l'érige simplement en décret, et enjoint à tous les dieux de se munir, pour cette vérification prochaine, des certificats nécessaires, indiquant les noms de leurs parents, le lieu de leur origine, comment ils sont arrivés à la divinité, etc.⁴

On est souvent porté à croire que le sentiment duquel procédaient ces railleries, le sentiment des contradictions, de l'absurdité même qu'il y a dans cette confusion des cultes les plus hétérogènes, devait nécessairement avoir été très répandu, au moins parmi les gens instruits du monde d'alors ; mais il n'existe aucun témoignage à l'appui de cette opinion, et la nature de l'état religieux de l'empire universel des Romains, telle qu'elle a pu être décrite jusqu'à présent, ne permet pas de l'admettre. L'impression que la considération de cet état fait sur nous ne coïncide entièrement avec celle qu'en reçurent Lucien et ses pareils que par une raison particulière : c'est qu'ils observaient ces phénomènes avec une aussi parfaite impartialité que nous-mêmes ; c'est qu'à leurs yeux aussi les dieux grecs et barbares n'avaient guère plus de réalité les uns que les autres, et que la liberté de leur critique, vis-à-vis de ces productions du domaine de la mythologie, était entière et absolue. Mais les incrédules seuls sentaient et jugeaient comme eux, et les incrédules, selon toute apparence, ne formaient qu'une minorité, même parmi les gens lettrés.

Les idées religieuses de Plutarque surtout montrent combien même les plus instruits parmi les croyants étaient peu ébranlés, dans leur foi nationale, par la

¹ Juvénal, *Satires*, XIII, 46.

² Lucien, *Jup. tragœd.*, 7.

³ Le même, *Icaromenipp.*, 27.

⁴ Le même, *Deorum Concilium*.

promiscuité des dieux. Lui aussi, le prêtre de l'Apollon pythique¹, avait pour les dieux de l'Égypte une vénération aussi profonde que pour ceux de la Grèce. Dans son écrit sur *Isis et Osiris*, adressé à une prêtresse éminemment instruite d'Isis à Delphes, il déclare que les dieux sont partout les mêmes, c'est-à-dire des forces au service d'une puissance suprême qui gouverne le monde, appelées seulement d'un autre nom, et révérees d'une manière différente, par chaque peuple². Ainsi, Isis et ses collègues en divinité étaient de tout temps connues de tous les hommes, bien qu'une partie de ceux-ci n'eussent appris que depuis pets à les connaître aussi sous leurs noms égyptiens³. Du reste, Plutarque regardait ces noms aussi comme d'origine grecque et importés en Égypte par des immigrants grecs. Hésiode, en plaçant après le chaos l'Amour, la Terre et le Tartare en première ligne, au-dessus de toutes choses, lui paraissait avoir entendu désigner par là Osiris, Isis et Typhon⁴. L'origine de la doctrine enseignant que le monde n'est gouverné ni par un hasard aveugle, ni par une raison suprême exclusivement, mais qu'il l'est par beaucoup de puissances, offrant un mélange de bien et de mal, est inconnue et se perd dans la nuit des temps ; mais sa hante antiquité est, en même temps que la concordance de la tradition de cette doctrine, chez les philosophes, les poètes, les théologiens et les législateurs, ainsi que dans les mystères et les pratiques du culte des barbares et des Hellènes, un argument d'un grand poids en faveur de sa vérité⁵. Isis et Osiris sont des puissances ayant le génie du bien, Typhon est le génie du mal : voilà une conviction générale, un point sur lequel tout le monde est d'accord ; tandis que, sur la question de- savoir quelle est l'essence propre et intime de ces divinités, les spéculations théologiques ont conduit aux résultats, les plus divers. Les uns déclaraient avoir reconnu dans Osiris le Nil, d'autres le principe de l'humidité en général, d'autres le dieu Bacchus, d'autres encore le monde lunaire, le foyer de la lumière sereine, humectante et fécondante. Aucune de ces interprétations ne tombait juste dans l'opinion de Plutarque, mais il y avait chance d'arriver à la vérité, en les combinant toutes⁶. Les énigmes de la théologie égyptienne, que lui semblaient figurer les rangées de sphinx devant les temples⁷, ne le décourageaient pas ; elles ne faisaient que l'exciter davantage à la recherche de leur sens véritable. Il conseille d'apporter à celle-ci un esprit pieux en même temps que philosophique, rien n'étant plus agréable à la divinité que le succès dans cette application à la recherche de sa véritable essence. Il arriva ainsi à se familiariser avec les légendes égyptiennes les plus répulsives⁸ et les pratiques les plus bizarres de ce peuple, notamment avec le culte des animaux⁹. Il sait même découvrir des analogies avec le culte grec dans les fêtes funèbres¹⁰, et une symbolique profonde dans la forme et les ornements du sistre, instrument métallique de percussion très usité dans les cérémonies religieuses de l'Égypte¹¹. Toutefois, cette tendance à s'absorber dans les monstruositées des croyances et du culte de cette contrée n'a pas exercé la

¹ Plutarque, *Qu. conv.*, VII, 2, 2, 1. — Herzberg, *Histoire de la Grèce sous les Romains*, II, 166.

² Plutarque, *De Is. et Os.*, 67.

³ *Ibidem.*, 66.

⁴ *Ibidem.*, 57.

⁵ *Ibidem.*, 31 à 45.

⁶ *Ibidem.*, 9.

⁷ *Ibidem.*, 11.

⁸ *Ibidem.*, 55.

⁹ *Ibidem.*, 71 à 75.

¹⁰ *Ibidem.*, 69.

¹¹ *Ibidem.*, 63.

moindre influence sur le sentiment de Plutarque à l'égard des divinités nationales, dont les personnalités restèrent pour lui non seulement aussi vivantes, mais entièrement les mêmes qu'auparavant. La foi qu'il leur gardait différait, il est vrai, de celle d'Hérodote, mais n'était, sans doute, guère moins robuste, ni moins profonde.

Or si, dans la conscience des hommes les plus instruits, les dieux étrangers pouvaient trouver place à côté des indigènes, sans faire tort à la foi en ces derniers, ni la transformer, à bien plus forte raison devait-il en être de même pour les masses, qui ne sentaient même pas ce qu'il y avait de choquant dans l'adoration parallèle ou simultanée des divinités les plus hétérogènes. La vitalité des anciens dieux gréco-romains avait quelque chose de si indestructible que leurs formes parvenaient toujours à se dégager de nouveau des nuages du mélange tendant à les éclipser, et que leur personnalité ne souffrit aucune atteinte. La foi en ces dieux avait de si profondes attaches dans les âmes, par la raison même qu'elle tenait par tant de racines au culte de l'État, à l'art, à la poésie, à l'école, à toute la civilisation en un mot, avec laquelle elle s'était identifiée, et de laquelle elle ne cessait de tirer de nouveaux aliments. La multitude, dit par exemple Pausanias (I, 3, 2), croit ce qu'elle a entendu, depuis l'enfance, dans les chœurs et dans les tragédies. Il y avait plus : ces dieux étaient aussi, de toutes les divinités du monde, les plus humains, ceux vers lesquels le cœur humain se sentait attiré de la manière la plus irrésistible. Ce n'étaient pas eux qui se transformaient, dans l'imagination des croyants, en dieux barbares ; c'étaient plutôt les dieux barbares qui empruntaient plus ou moins de la personnalité, en grande partie même les noms des dieux gréco-romains. Le Mithras et l'Élagabale d'Émèse devinrent le Soleil, l'Astarté de Carthage, tantôt une *Vierge céleste*, tantôt une *Junon céleste*, les dieux d'Héliopolis et de Doliqé, un Jupiter pour les Romains ; et les habitants romains des domaines jadis phéniciens de la Numidie et de la Maurétanie adressaient leurs prières, même publiquement, jusqu'au deuxième siècle, à ce qu'il paraît, à Moloch, ce dieu affreux auquel, d'après l'affirmation de Tertullien, on continuait toujours encore, en secret, à sacrifier des enfants¹, comme *au sublime dispensateur des fruits de Saturne*, ou *à l'invincible dieu Saturne*². Or, si le polythéisme gréco-romain avait encore la force de s'assimiler les dieux antiques et vénérables des pays d'Orient, foyers primitifs de toute civilisation, rien ne devait être plus facile que cette assimilation quand il s'agissait des dieux incultes et obscurs de pays à demi ou entièrement barbares. Nombre de monuments, dans l'île de Bretagne, la Germanie, la Pannonie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, montrent que, dans ces contrées, les colons, fonctionnaires, marchands et soldats romains s'associaient, avec beaucoup de ferveur, aux cultes des divinités locales, qui ne s'étendaient que rarement au-delà des limites du ressort de leur

¹ Porphyre, *De abstinentia*, II, 27, p. 149, etc., éd. Rhoer. — Tertullien, *Apologétique*, ch. IX : *Infantes penes Africam immolabantur palam usque ad preconsulatum Tiberii, qui ipsos sacerdotes in eisdem arboribus templi sui obumbratricibus scelerum votivis crucibus exposuit teste militia patriæ nostræ, quæ id ipsum munus illi proconsuli functa est. Sed et nunc in occulto perseverat hoc sacrum facinus (Des enfants étaient immolés publiquement à Saturne, en Afrique, jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit exposer les prêtres mêmes de ce dieu, attachés vivants aux arbres mêmes de son temple, qui couvraient ces crimes de leur ombre, comme à autant de croix votives : je prends à témoin mon père qui, comme soldat, exécuta cet ordre du proconsul. Mais, aujourd'hui encore, ce criminel sacrifice continue en secret)*. — Selon toute apparence, le proconsulat de ce Tibère (?) était assez récent, et les soldats exécuteurs de ses ordres, dans le crucifiement des prêtres, vivaient encore au temps de Tertullien.

² Henzen, *Inscr. dell' Algeria*, A. d. I., 1860, p. 83, etc.

province ou district, bien qu'ils fussent sans doute, même en dehors de celles-là, les cultes d'origine ou d'adoption de maintes personnes. Ainsi, par exemple, Caracalla, dans ses prières pour le recouvrement de sa santé, invoquait, à côté d'Esculape et de Sérapis, aussi Apollon Grannus¹. Il est vrai que les Romains, dans les provinces, se contentaient souvent de révérer les dieux barbares, sans s'inquiéter beaucoup de leurs noms ou de leur essence. Ainsi ils adoraient *le grand dieu des Numides* ou *les dieux maures*, ou bien ils invoquaient ces dieux sous les noms usités dans le pays, comme Auzius, Bacace, Aulisua², dieux connus par les monuments de l'Algérie, ou Laburus, Latobius, etc., figurant sur des inscriptions en pierre de la Pannonie. Mais il arrivait pourtant aussi, très souvent, que l'on crût reconnaître, dans ces dieux barbares, les dieux indigènes, dont les noms venaient alors s'accoler à des noms malsonnants par leur étrangeté, ou d'une prononciation trop difficile pour des bouches romaines, ou même se substituer tout simplement à ces derniers dans l'usage. Le Grannus de l'Alsace et des pays rhénans était pour les Romains un Apollon ; Bélutucader et Cocide du comté actuel de Cumberland, Leherennus et Albiorix de la France méridionale, comme beaucoup d'autres dieux locaux, étaient pour eux Mars ; Atécine ou Adéguine de Turobrige, dans le midi de l'Espagne, Proserpine³ ; Sulis, révérée près des bains de Bath, Minerve, la déesse Abnoba de la Forêt-Noire, Diane, et ainsi de suite. Comment aussi, d'ailleurs, ces divinités celtiques eussent-elles pu être identifiées avec les dieux gréco-romains, si ces derniers avaient déjà cessé d'être, pour les croyants, des personnalités réelles et pleines de vie ?

Cependant, la foi n'avait pas seulement le pouvoir d'opérer l'assimilation de divinités hétéroclites, mais aussi celui d'en créer de nouvelles, et cette productivité constitue la preuve la plus certaine du fait que la première n'avait encore rien perdu de sa vigueur et de sa vitalité. Ne concevant pas comme un tout unique cette perpétuelle action divine que l'on sent, jour par jour, et heure par heure, à chaque pas, mais éprouvant le besoin de résoudre en individualités sans nombre la divinité infinie, elle avait toujours encore l'occasion d'ériger en personnalités divines toute sorte de phénomènes et d'effets considérables, ayant une grande influence sur la vie humaine. La croyance à une déesse du blé, Annone, et le culte de celle-ci ne semblent pas remonter au-delà de la première époque de l'empire⁴, mais particulièrement appartenir au temps où l'existence et de sûreté de la ville éternelle dépendaient de la régularité et de l'abondance des arrivages de grains d'outre-mer. Il fallait la sollicitude d'une divinité, pour faire confluer ces immenses approvisionnements en Afrique et en Égypte, les expédier sûrement de l'autre côté de la mer, en amasser des montagnes dans les magasins de Rome, et procurer ainsi, année par année, le pain quotidien à la population d'une ville dont les habitants se comptaient par centaines de mille. Sainte Annone a été certainement invoquée dans mainte prière, avec le plus de ferveur par ceux qu'occupaient et faisaient vivre, à Rome, l'administration très étendue des céréales et les indus tries, qui s'y rapportaient, dans les provinces ;

¹ Dion Cassius, LXXVII, 15.

² Henzen, *I. c.*, p. 82. — Tertullien, *Apologétique*, ch. XXIV : *Unicuique etiam provinciæ et civitati suus deus est, ut Syriæ Atergatis, ut Arabiæ Dusares, ut Noricis Belenus, ut Africæ Cælestis, ut Maurætanæ Reguli sui* (Chaque province, chaque cité a son dieu à elle ; ainsi la Syrie a son Atergatis, l'Arabie a son Dusarès, le Norique a son Bélénus, l'Afrique a Célestis, la Maurétanie ses petits rois).

³ Hubner, *C. I. L.*, II, 462.

⁴ Preller, *Mythologie romaine*, 621, etc.

le commerce des grains même. Un vœu à sainte Annone, provenant d'un mesureur nommé à vie de la très vénérable corporation de la boulangerie fine, a été retrouvé à Rome¹. D'après une inscription de Rusicade (Philippeville), port d'exportation de la Numidie, qui était très riche en grains, un homme riche y fit ériger deux statues vouées l'une *au génie de notre ville natale*, l'autre *à l'Annone de la ville sainte* (de Rome)². C'est surtout l'antique croyance des Romains aux génies qui déterminait une multiplication continuelle et indéfinie de divinités ; et ce dernier fait est déjà une preuve suffisante de la vive persistance de cette croyance, partant aussi de la religion en général. L'esprit dont les vues formaient la base de celle-ci continuait toujours à peupler la nature et à remplir l'existence d'un nombre infini de puissances divines, actives et conservatrices, génératrices et vivifiantes, secourables et tutélaires, à savoir de génies. Chaque individu, chaque famille avait son génie, de même chaque ville et chaque province ; les légions, les cohortes, les centuries avaient les leurs, tout comme les collèges, les corporations de métiers et toutes les autres associations. Il n'y avait pas d'espace que ne peuplât cet esprit de piété, qui voyait *partout la trace d'un dieu*, dans les fontaines, les montagnes, les solitudes³, comme dans les marchés, les palais, les magasins, les bains, les archives et les théâtres. Aussi, quiconque hantait ces lieux ne manquait pas d'y faire sa dévotion au génie tutélaire (*tutela*), *dieu ou déesse*⁴.

C'était une conséquence de rigueur de la transformation de la république en monarchie impériale que le génie de l'empereur régnant eût sa place à côté de celui du peuple romain, génie révéré depuis les temps les plus anciens. Cela paraissait si naturel et si nécessaire qu'Auguste n'hésita pas à se faire lui-même l'ordonnateur de ce culte à Rome. Or comme, dans la croyance du peuple, l'idée du génie impérial, révéré en sa qualité de dieu tutélaire de l'empire, se confondait avec la personne même de l'empereur, c'est l'empereur lui-même qui, dans ce cas, devenait le dieu tutélaire et ordonnateur. Le culte des empereurs vivants, comme celui des empereurs déifiés après leur mort, est dérivé de la manière de voir de l'antiquité en général, où l'on ne voyait pas la divinité et l'humanité séparées par un abîme sans fond, mais rapprochées par l'intermédiaire d'une chaîne de transitions, tant on y était porté à regarder comme un être supérieur toute personnalité qui s'élevait, en apparence ou en réalité, au-dessus du niveau ordinaire de l'humanité. On ne saurait ainsi méconnaître même dans ces cultes, quelque large abus qu'en ait fait généralement, avec pleine conscience, l'hypocrisie du servilisme, la manifestation d'un esprit religieux, vivace et créateur. Même en dehors du culte des empereurs, il y a eu, à cette époque, des exemples de la déification d'autres hommes, au sujet desquels il n'est pas permis de douter de la sincérité ni de la bonne foi dans l'intention qui la dicta. Les Carpocratien, secte gnostique de la première partie du deuxième siècle, laquelle révérait Jésus à côté des philosophes grecs, comme un modèle de la plus haute purification de l'homme, ont élevé à Céphalonie un temple au fils du fondateur de la secte, Épiphane, après sa mort, à l'âge de dix-sept ans⁵. Si des personnes de tout âge et de tout sexe, de toutes les conditions et de toutes les classes, rendirent des honneurs divins à l'empereur Marc-Aurèle, non seulement après, mais dès avant sa mort,

¹ Orelli, 1810.

² Henzen, 5320. — Preller, *Mythologie romaine*, 622, 3. — O. Hirschfeld, *Philol.*, XXIX, 75, 113.

³ *Genio devii* (Moguntiaë). Henzen, 6823.

⁴ Preller, *Mythologie romaine*, 566 ; etc.

⁵ Gieseler, *Manuel d'Histoire ecclésiastique*, 4^e éd., I, 1 ; 190 (en allem.).

et quiconque n'avait pas son image dans sa maison passait pour impie, si la place de sa statue, dans bien des maisons, était entre les pénates, encore au temps de Dioclétien, et l'on citait beaucoup de prédictions confirmées par le succès, dont on se croyait redevable à des révélations faites par lui en songe à des visionnaires¹, il ne peut y avoir de doute sur le fait que cet empereur, plein de bonté et de mansuétude, ainsi que chéri de tous, était réellement devenu comme un dieu pour le peuple. Alexandre Sévère aussi révérait dans sa chapelle domestique, où il avait l'habitude de célébrer chaque matin l'office divin, outre *les âmes des saints*, parmi lesquels doivent avoir figuré Apollonius de Tyane, Orphée, Abraham et le Christ, les meilleurs des empereurs déifiés². On comprend cependant que cette croyance à la déification réelle d'hommes répugnât même à une grande partie de ceux qui avaient, pour tout le reste, une foi robuste en matière de religion. Aussi Pausanias dit-il que, de son temps, les hommes n'étaient plus faits dieux comme l'avaient été jadis Hercule, les Dioscures, Amphiarus, mais seulement en paroles et pour flatter le pouvoir³.

Pausanias, en s'exprimant ainsi, pensait probablement à l'apothéose récente d'Antinoüs. Cependant, la croyance à la divinité du beau jeune homme qui avait péri par dévouement pour son impérial maître, doit avoir, existé réellement, en Égypte du moins. Si le culte qu'on lui voua, sur l'ordre d'Adrien, ne s'était maintenu que par l'intérêt de flatter le pouvoir, il eût cessé après la mort d'Adrien ; or, le fait est qu'il existait encore cent ans après. Celse avait comparé l'adoration du Christ à celle d'Antinoüs, et Origène, qui repousse cette comparaison comme tout à fait inconvenante, ne doutait pas qu'un démon ne se démenât sous le nom d'Antinoüs, dans le temple de celui-ci⁴. *Si, dit-il, on examinait la chose avec amour de la vérité et impartialité, on finirait bien par trouver, dans des sorcelleries et des mystères égyptiens, la cause de tout ce qu'Antinoüs accomplit, comme on prétend, encore après sa mort, à Antinoüs. Ne raconte-t-on pas que, dans d'autres temples aussi, des sorciers égyptiens, et autres avaient captivé des démons qui prophétisaient, guérissaient les malades et torturaient les transgresseurs de la défense de certains aliments, ou d'autres préceptes religieux ? Tel est aussi celui que l'on honore, à l'égal d'un dieu, à Antinopolis en Égypte, duquel bien des gens, ne prenant souci de rien, nient la puissance, tandis que d'autres, ou égarés par le démon captif du lieu, ou portés à s'accuser par la conscience de leurs fautes, croient subir un châtement ordonné par le divin Antinoüs. De telle espèce sont leurs mystères et prétendues prophéties, dont diffèrent énormément les prédictions de Jésus.*

Généralement d'ailleurs, le culte des empereurs n'était pas autre chose que cette expression du plus absolu dévouement que le despotisme croyait pouvoir exiger des sujets, au moins dans la mesure où il n'y avait rien de répugnant, pour le sentiment, religieux en lui-même, à reconnaître à une personnalité humaine la nature divine. Si l'on n'a jamais, à aucune époque chrétienne, poussé l'aberration jusqu'à adorer un souverain comme un dieu, cela ne tient pas à ce que la distance entre le souverain et les sujets y fût moindre, le sentiment de la dignité humaine plus élevé, ou la servilité moins ingénieuse en fait d'hommages dégradants, puisque nous trouvons plutôt le contraire dans l'empire byzantin ; mais cela tient à ce que le dogme, dans le christianisme, excluait cet écart, que

¹ *Vie de Marc-Antonin*, ch. XVIII.

² *Vie d'Alexandre Sévère*, ch. XXIX.

³ Pausanias, VIII, 2, 2.

⁴ Origène, *C. Celsum*, III, 36, p. 132.

favorisaient les croyances païennes, et à ce qu'il ne permettait de voir, dans le souverain, que le représentant de Dieu sur la terre. Le culte des empereurs romains était une forme sur la signification, essentiellement politique ; de laquelle aucun homme pensant ne pouvait se méprendre, et dont l'accomplissement extérieur, ne touchant en rien à la vie religieuse proprement dite, n'était certes guère capable d'ébranler la foi ; car, pour le croyant, ce qui est sacré ne cesse point de l'être parce qu'une force majeure l'a rendu, dans tel ou tel cas, témoin d'abus ou de profanations ; il n'hésite pas, au contraire, à livrer, comme Pausanias, l'abus à la risée, et au mépris, pour s'attacher d'autant plus fortement à ce qui lui paraît vénérable et lui est cher, dans sa foi.

La meilleure preuve de la force et de la nature vivace du polythéisme, c'est qu'il put se maintenir durant des siècles, vis-à-vis du christianisme, et, ce qui plus est, forcer, dans un certain sens, les chrétiens à lui reconnaître une existence véritable. Effectivement les chrétiens, en général, ne songeaient pas à nier la réalité des dieux païens ; ils ne contestaient même pas leur pouvoir surnaturel, ni les miracles accomplis par eux. Ils se bornaient à voir en eux, comme ils le devaient naturellement, les puissances des ténèbres, des démons, des anges déchus et des âmes égarées, auxquels Dieu avait laissé le pouvoir de nuire aux hommes et de les séduire¹. Ainsi, même les hommes qui faisaient une guerre d'extermination aux croyances du polythéisme étaient encore tellement engagés dans ses liens qu'ils n'avaient pu arriver à en reconnaître l'inanité. Il fallait bien que l'empire de ces croyances fût général et très profondément ancré dans la conscience des hommes, si même les adversaires les plus irréconciliables du polythéisme ne pouvaient se soustraire entièrement à son influence.

Il semble, toutefois, que l'on peut se passer de toutes ces preuves indirectes là où il existe un aussi grand nombre de témoignages directs incontestables de l'empire universel et de la force des croyances à la pluralité des dieux. Plus une foi est robuste, plus le sentiment en est profond dans la conscience qui en est pénétrée, plus aussi elle sera ardente à chercher et certaine de trouver partout, dans la nature et la vie, des signes de l'existence et de l'action des puissances auxquelles on croit ; elle reconnaît la main de la divinité, là où l'incrédulité ne voit que le hasard, ou un effet naturel de causes naturelles. Ce qu'elle demande le plus ardemment, ce sont des faits et des phénomènes qui rendent manifeste et indubitable la puissance supérieure de l'intervention divine dans le jeu des lois de la nature, et ce désir trouve nécessairement toujours à se satisfaire : le miracle n'est-il pas, par-dessus tout, l'enfant chéri de la foi ? Or, si la foi aux miracles est la mesure infaillible du degré d'intensité de la foi dans la puissance supérieure de l'auteur présumé du miracle, il ne peut y avoir de doute que, dans les premiers siècles de notre ère, une croyance, toute positive et parfaitement exempte de tout scepticisme maladif, aux dieux de la tradition et du culte, était répandue dans toutes les couches de la société et y régnait avec plus ou moins de force, selon le degré de la culture, mais, comme il va sans dire, avec le moins de partage dans les plus incultes.

L'anthropomorphisme de la foi antique permettait au croyant de reconnaître l'apparition corporelle et vivante de Dieu dans l'auteur d'un miracle, s'accomplissant sous ses yeux ; et le fait qu'il en était encore ainsi à l'époque dont. il s'agit ici, est mis complètement hors de doute, par l'aventure connue des

¹ Origène, *C. Celsus*, III, 38 ; IV, 92 ; V, 2 ; VII, 69 ; VIII, 31, 62. — Saint Justin, martyr, *Apologie*, I, 14. — Gibbon, *Histoire*, ch. XV, 38.

deux apôtres, à Lystra. Que ces gens-là devaient être certains de l'existence de leurs dieux, et comme ils devaient s'en croire proches, pour voir dans l'auteur de la guérison miraculeuse du paralytique et son compagnon non des envoyés de Dieu, mais des dieux, et se trouver aussitôt convaincus que ces dieux, s'étant faits semblables aux hommes, venaient de descendre au milieu d'eux ! Ils appelèrent ainsi Barnabé Jupiter et saint Paul, Mercure, voyant qu'il avait toujours la parole. Le prêtre de Jupiter même, se trouvant dans la ville, amena aux portes de celle-ci des bœufs parés de guirlandes, pour offrir un sacrifice conjointement avec le peuple, que les apôtres eurent la plus grande peine à calmer et à dissuader du sacrifice¹. Il y avait donc là encore, en ce temps-là, une foi vive et ferme comme le roc, non moins naïve, ni moins robuste que celle des anciens Athéniens, dont la simplicité sans exemple, quand ils avaient cru voir Minerve en personne, dans la belle femme armée en compagnie de laquelle était rentré Pisistrate, et l'avaient adorée, causa à Hérodote un étonnement dont il ne revenait pas².

On peut admettre, il est vrai, et ce que Lucien³ a dit expressément de la Paphlagonie nous y autorise, que l'aveuglement de la foi et la propension des hommes à s'illusionner eux-mêmes, n'étaient peut-être nulle part aussi grands que précisément au fond de l'Asie mineure, comme en général, du reste, la fascination de la foi et la superstition ont été, sans contredit, de tout temps plus fortes en Orient qu'en Occident. Mais, la foi n'eût-elle même que rarement assez de force pour s'élever jusqu'à la contemplation de la divinité en chair et en os, elle n'en apercevait pas moins partout des miracles, opérés par celle-ci, et ne cessait de s'enflammer à ces visions, à tel point que la sincérité et l'universalité de la croyance aux miracles entraînaient même des sceptiques. Les miracles qui eurent lieu en l'an 71, à Alexandrie, et qui *témoignaient de la faveur du ciel et d'une affection particulière des dieux pour Vespasien, ont été rapportés avec toute la sincérité d'un croyant par Tacite, non moins que par d'autres historiens*⁴. Un aveugle et un paralytique, suivant des inspirations qui leur avaient été données en songe par Sérapis, vinrent à Vespasien, le suppliant de les toucher et de leur faire recouvrer ainsi l'usage de leurs membres. Vespasien finit par se résoudre à faire sous les yeux mêmes du peuple, ce qu'on lui demandait. *Aussitôt on vit la main du perclus remuer pour reprendre son office, et les yeux de l'aveugle se rouvrir à la clarté du jour. Des témoins oculaires racontent ce double fait, encore aujourd'hui qu'il n'y a plus aucun profit à mentir*. Là-dessus, Vespasien, pour apprendre à connaître sa destinée future, se rendit seul dans le temple de Sérapis, où il aperçut un homme du nom de Basilide, bien qu'un alibi de bien des milles de distance, à ce moment, fût plus tard constaté pour le susdit. Dans le nom de celui-ci, Vespasien reconnut un présage de l'empire qui allait lui échoir. Quiconque croyait à ces miracles, ne pouvait guère douter de la grandeur et de la puissance du dieu auquel la voix du peuple les attribuait.

Le miracle dont il vient d'être question est d'un temps où il n'y a certainement pas encore lieu de supposer que l'on ait eu, du côté païen, l'intention d'opposer aux miracles chrétiens de tout aussi convaincants. Mais plus tard, quand la lutte entre les deux religions qui se disputèrent l'empire de l'humanité fut engagée, la fureur des miracles ne pouvait manquer, plus cette lutte durait et devenait

¹ Actes des apôtres, 14, 11 à 18.

² Hérodote, I, 60.

³ Alexandre, 9.

⁴ Suétone, Vespasien, ch. VII. — Dion Cassius, LXVI, 8. — Tacite, Hist., IV, 81, etc.

chaude, de devenir aussi de plus en plus ardente, des deux parts. La manie croissante, au deuxième siècle et au troisième, dans le sein du paganisme même, de rivaliser avec le christianisme, pour les miracles aussi, a eu notamment une influence décisive sur le roman à tendance *Apollonius de Tyane*, de Philostrate, qui l'avait écrit dans le but d'opposer au fondateur de la religion chrétienne une figure également noble et vénérable, formant l'idéal païen¹.

Mais, non seulement le paganisme et le christianisme faisaient, à l'envi, pièce aux miracles par des miracles, les exemples de revendications, d'un même miracle, des deux, parts, ne sauraient avoir été rares non plus, bien qu'il n'existe de rapport que pour un seul de ces cas. Dans la guerre de Marc-Aurèle avec les Quades, l'armée romaine, accablée par l'ardeur d'un soleil brûlant, se vit une fois, en l'an 174, cernée par une masse d'ennemis supérieure et sous l'imminence d'une destruction complète, quand soudain de gros nuages s'amassèrent et vinrent se résoudre en une forte averse. Cette pluie sauva les Romains, et fit même tourner la victoire de leur côté².

L'impression causée par cet événement fut immense : selon l'usage du temps, on s'appliqua à en perpétuer la mémoire par des images, et il fut généralement regardé comme un miracle, dont on garda le souvenir jusque dans les derniers temps de l'antiquité, et que chrétiens et païens invoquaient, encore après des siècles, les uns et les autres également, comme une preuve de la vérité de leur foi respective. Encore aujourd'hui, nous voyons dans l'image de la bataille, telle qu'elle est représentée sur la colonne de Marc-Aurèle, comment le grand Jupiter, envoyant la pluie, la foudre à la main, les ailes déployées, avec sa longue barbe et ses longs cheveux tombants, verse à torrents, du ciel, l'eau que les soldats romains reçoivent avidement, dans le creux de leurs boucliers. Sur un tableau, qu'avait vu Thémistius, l'empereur, lui-même était représenté élevant les mains vers Jupiter, pour implorer son secours³. Il paraît que c'est en effet à cette prière, adressée au maître de l'Olympe, que la plupart attribuaient ce salut miraculeux⁴ ; tandis que d'autres prétendent qu'il était dû à un magicien d'Égypte, Arnuphis, qui faisait partie de la suite de Marc-Aurèle, et qui avait su attirer l'averse par son adjuration des dieux, de Mercure notamment⁵. Mais les auteurs chrétiens, de leur côté, croyaient devoir, *en amis de la vérité*, comme dit Eusèbe de Césarée, rapporter que le miracle avait été un effet des prières chrétiennes, adressées au vrai Dieu. Ainsi le racontait déjà fin contemporain, l'évêque Apollinaire d'Hiérapolis, en ajoutant, ce qui a toutefois été reconnu faux depuis longtemps, que la légion dont les soldats chrétiens avaient amené l'orage et la pluie par leurs prières, en avait reçu le surnom de *Fulminata* (*touchée par la foudre*)⁶. On fit circuler aussi des lettres de l'empereur Marc-Aurèle, également falsifiées, bien entendu, confirmant la version chrétienne de l'événement, et auxquelles Tertullien déjà se réfère⁷.

Le platonicien Celse⁸, dans son écrit dirigé contre le christianisme, met particulièrement en relief, parmi les miracles qu'il allègue comme preuves de l'existence des dieux, les oracles, ainsi que les présages et pronostics de toute

¹ Baur, *Apollonius de Tyane et le Christ*, 124, 132 et 141 (en allem.).

² Dion Cassius, LXXI, 9.

³ Clinton, *Fasti Romani*, vol. II, App., p. 23, etc. — Thémistius, *Or.*, XV, p. 191 B.

⁴ Le même, *Or.*, XXXIV, c. 21. — Claudien, IV, *Cons. Honor.*, 342. *Vie de Marc-Antonin*, ch. XXIV.

⁵ Dion Cassius, I, c.

⁶ Eusèbe, *Hist. ecclés.*, V, 5.

⁷ Tertullien, *Apologétique*, c. V ; Cf. *ad scapulam*, c. IV.

⁸ Origène, *C. Celsus*, VIII, 45. — Voir aussi Minucius Félix, *Octavius*, ch. VII.

espèce, au moyen desquels ils prédisent l'avenir, avertissent ou exhortent, et qui prouveraient ainsi aux croyants, non seulement l'existence des dieux, mais encore toute leur sollicitude pour l'humanité. *Pourquoi, dit-il, énumérer de nouveau tout ce qu'ont prédit, dans les sanctuaires des oracles ; soit des prophètes et des prophétesses ; soit d'autres hommes et d'autres femmes remplis de l'inspiration et de la parole divines ? Pourquoi dire quelles prédictions merveilleuses, parties de l'intérieur des sanctuaires, ont retenti au dehors ? Tout ce qui a été révélé à ceux qui interrogent la divinité par le moyen de sacrifices d'animaux et d'autres offrandes, ou révélé par d'autres signes miraculeux ? Bien des gens ont même, eu la chance d'être favorisés d'apparitions encore plus significatives. La vie entière est remplie de ces choses-là. Combien de villes ont prospéré par des oracles et ont été délivrées par ceux-ci d'épidémies et de la famine ! Combien ont péri misérablement pour les avoir négligés ou oubliés ! Combien de colonies ont été formées en pays étranger et ont fleuri, quand elles obéissaient au commandement ! Combien de princes et de particuliers s'en sont bien ou mal trouvés ! Combien, qui ne pouvaient avoir d'enfants, ont obtenu que leurs prières fussent exaucées ! Combien ont échappé ainsi à la colère des dieux, ou ont été guéris d'infirmités corporelles ! Combien, qui s'étaient rendus coupables de sacrilège, ont été atteints par le châtement sur le coup, les uns frappés de délire, les autres obligés de confesser eux-mêmes leurs méfaits, portés à se suicider, ou atteints par des maladies incurables ! Il en est même qu'une voix de tonnerre, retentissant du fond du sanctuaire, a voués à la destruction.*

La croyance à des signes miraculeux et à des prophéties dont, à cette époque encore, *la vie entière était remplie*, a été, selon toute apparence, au moins dans les derniers temps de l'antiquité, la forme la plus répandue de la foi aux miracles. Aussi, une grande partie des philosophes et des personnes ayant reçu une éducation philosophique, la professaient-ils. Les Épicuriens, les Cyniques et les sectateurs d'Aristote, il est vrai, la rejetaient et les Académiciens la contestaient ; mais les Platoniciens, les Pythagoriciens et les Stoiciens s'y rattachaient d'autant plus fermement, et cette croyance formait, notamment, une partie intégrante de la théologie de ces derniers. *La foi dans une sollicitude si extraordinaire de la divinité pour les hommes leur apparaissait comme beaucoup trop consolante pour qu'ils songeassent à y renoncer ; ils ne prisait pas seulement la divination comme la preuve manifeste de l'existence des dieux, et de l'action de la providence, ils concluaient aussi en sens inverse, de la manière suivante : s'il y a des dieux, il faut qu'il y ait également une divination, car la bonté même de ces dieux ne leur permettrait pas de refuser aux hommes un aussi inestimable présent*¹. Or cette foi, qui supposait en effet nécessairement la croyance aux dieux et à la providence, et qui se maintenait et tombait avec elle, était extrêmement répandue même parmi les gens instruits du monde d'alors.

Tite-Live, il est vrai, dit (XLIII, 13) que, précisément par suite de l'indifférence dans laquelle il fallait chercher la cause de l'incrédulité générale de son temps à l'égard des présages envoyés par les dieux, on négligeait de donner de la publicité aux prodiges et de les consigner dans les livres d'histoire. Mais cette indifférence ne peut avoir duré longtemps, car tous les historiens de l'empire, sans exception, ont enregistré de ces prodiges, qui sont même devenus avec le temps, pour les croyants, l'objet d'un intérêt tout particulier, auquel doit son

¹ Zeller, *Histoire de la philosophie*, III, 1, 315.

origine un recueil de tous les prodiges et signes observés en Italie, d'après Tite-Live, d'un certain Jules Obséquent, qui vécut nous ne savons à quelle époque. Même Tacite, qui envisageait avec un esprit critique la croyance aux miracles et aux signes, et qui se défend expressément d'incliner à la superstition vulgaire, habituée à voir un présage dans tout ce qui arrive d'extraordinaire, s'est bien refusé, pour cette raison sans doute, à reconnaître nombre d'événements qualifiés de prodiges pour tels, mais ne doutait pas, en général, qu'il n'y eût de véritables prodiges, et il a consigné tous ceux qui arrivaient dans les livres postérieurs de la grande histoire de son temps, à partir de l'année 51 **1**. Il semblerait, d'après cela, que la foi à ces choses eût augmenté chez lui avec les années ; mais il l'eut probablement de tout temps. Déjà dans un des premiers livres de cette seconde série², il rapporte que, le jour de la bataille de Bedriacum, un oiseau d'une forme telle qu'on n'en avait jamais vu s'était abattu près de Regium Lepidum, d'où il ne bougea pas, ne se laissant intimider ni par les hommes ni par les troupes d'oiseaux, qui s'étaient rassemblés en voletant autour de lui, jusqu'à ce qu'Othon se fût suicidé ; puis, l'oiseau avait disparu, et, quand on se mit à faire la computation du temps, on trouva, du commencement à la fin du prodige de cette apparition, une coïncidence parfaite avec la mort d'Othon. Tacite ajoute expressément que, tout en jugeant au-dessous de sa dignité d'orner, de fables un ouvrage sérieux comme le sien, il ne pouvait cependant pas, dans ce cas, refuser créance à des rapports unanimes.

La mention régulière des présages, de ceux notamment qui annonçaient soit à un particulier son avènement futur à la dignité impériale, soit la mort prochaine d'un empereur, dans Suétone, Dion Cassius, Hérodien et les biographes ultérieurs des empereurs, ne laisse aucun doute sur la persistance d'une foi que ces auteurs devaient certainement aussi supposer chez la grande majorité de leurs lecteurs ; et l'on voit assez souvent, par leurs narrations, jusqu'à quel point les hommes éminents de cette époque étaient captivés par cette foi. Auguste, dit Suétone, était attentif à certains augures, qui avaient pour lui un sens tout à fait certain. Quand il se trompait de pied le matin, en mettant ses chaussures, c'était mauvais signe ; quand il tombait de la rosée au moment où il se mettait en route, pour un voyage de quelque durée, c'était bon signe. Tout ce qui arrivait d'extraordinaire ne manquait jamais de faire grande impression sur lui, comme le fait curieux d'un palmier qui poussa d'une fissure des pierres, sur le devant sa maison, et celui d'un vieux chêne, dont les branches, défailantes. et déjà inclinées jusqu'à terre, reprirent une vigueur nouvelle lors de son arrivée à Capri. Si Tite-Live avait pu lire, dans Suétone, la liste rapportée par cet auteur, sur des extraits tirés avec un véritable soin d'abeille d'une foule de livres et de traditions, de tous les présages qui annoncèrent la grandeur future d'Auguste, ses victoires et sa mort ; il eût peut-être retiré ses plaintes au sujet de l'indifférence des contemporains pour ces choses-là. Avec une foi aussi robuste, tout événement devenait significatif ; aucun miracle n'était trop fort ou trop ridicule, pour elle. Suétone rapporte même sérieusement qu'Auguste, encore petit enfant et commençant seulement à parler, avait une fois, sur une terre de sa famille imposé silence au coassement des grenouilles, et que depuis lors, assurait-on, les grenouilles n'y coassaient plus³.

1 Nipperdey, *Tacite*, I³, Introduction, XV.

2 *Histor.*, II, 50.

3 Suétone, *Auguste*, ch. XCII-XCVII.

Il va sans dire aussi que, chez les croyants, les différentes espèces de présages trouvaient une foi différente, et que les méthodes variées et multiples de la divination ne jouirent pas de la même autorité dans tous les temps, mais que ce fut tantôt celle-ci, tantôt celle-là, qui obtenait le plus de faveur. Cependant ; il n'est jamais arrivé qu'aucun des modes de divination reconnus fût tombé complètement en désuétude, faute de créance. Les sarcasmes foudroyants de Cicéron, au sujet de l'aruspicine et de l'inspection des entrailles en général, pourraient faire penser que ce genre de divination était tombé dans un trop profond discrédit pour jamais se relever dans l'estime des gens, des hommes ayant reçu de l'éducation du moins ; mais en le croyant on se tromperait fort. Cicéron rapporte le mot de Caton, s'étonnant qu'un aruspice pût regarder un confrère sans rire, et la question d'Annibal au roi Prusias, qui voulait faire dépendre la résolution de livrer bataille d'une inspection d'intestins : En croirez-vous une tranche de veau plutôt qu'un vieux général ? Il rappelle comment, notamment aussi dans les guerres civiles, il était presque toujours arrivé le contraire de ce qui avait été prédit¹. Mais les railleries des incrédules ne troublaient pas plus les croyants dans leur foi, que le démenti des faits. Comme il arrive toujours en pareil cas, on n'avait de mémoire que pour les prophéties qui s'étaient ou passaient pour s'être réalisées, et de nombreux témoignages des siècles suivants confirment la persistance de la foi dans les pronostics de l'inspection des entrailles, et montrent qu'elle était très répandue, même dans les classes pourvues d'instruction. Déjà la défense de Tibère, d'interroger les aruspices en secret et sans témoins², suppose un usage très général de cette forme de divination. La crainte manifestée par Claude (en l'an 47) que cette science, la plus ancienne de l'Italie, ne vînt à s'éteindre, à force d'être négligée, ne se rapportait probablement qu'à la décadence de l'aruspicine étrusque, non pas à une diminution générale de l'usage de cette forme³. Aussi Pline l'Ancien dit-il expressément : *Une grande partie de l'humanité s'est fourré en tête que les animaux nous avertissent, par le jeu des fibres de leurs muscles et de, leurs intestins, des dangers qui nous menacent*⁴. Épictète qui, suivant les doctrines de son école, reconnaissait là aussi des révélations et ne doutait pas qu'il n'y eût un art de les interpréter, crut seulement devoir conseiller aux hommes de ne pas se laisser guider, dans leurs actes, par la divination uniquement, mais plutôt et surtout par le sentiment du devoir : conseil qui n'aurait pas eu de but, si le recours à la première n'avait pas été d'une pratique très générale. *C'est, dit-il, la crainte de l'avenir seule qui pousse les hommes à consulter si souvent les devins. On s'approche d'eux, tremblant d'émotion, avec force prières et cajoleries, comme s'ils pouvaient réaliser nos vœux : Seigneur, hériterai-je de mon, père ? Seigneur, ayez pitié de moi, faites que je puisse sortir ! Or l'aruspice, ou l'augure, ne peut cependant prévoir que l'imminence d'événements tels que la mort, un danger, une maladie, ou d'autres accidents semblables. Ceux-ci seront-ils, par le fait, d'un effet salutaire ou nuisible pour la personne qu'ils concernent ? il l'ignore*⁵. Hérodien dit que la ville d'Aquilée avait été soutenue principalement, dans la vaillante résistance qu'elle opposa à Maximin, par les prophéties des aruspices qui s'y trouvaient, *ce mode de divination étant celui dans lequel les habitants de l'Italie ont le plus de confiance*⁶. Cependant, on voit qu'il avait une

¹ Cicéron, *Div.*, II, 24 ; cf. I, 26.

² Suétone, *Tibère*, ch. LXIII.

³ Tacite, *Annales*, XI, 15.

⁴ *Hist. nat.*, VIII, 102.

⁵ Épictète, *Dissert.*, II, 7 ; voir aussi I, 1, 17 ; III, 1, 37 ; IV, 4, 5.

⁶ Hérodien, VIII, 3, 7.

assez grande autorité même hors d'Italie, non seulement par les propos d'Épictète, mais aussi par le cas qu'en faisait l'interprète des songes Artémidore, qui n'admettait, comme ayant une valeur, à côté de sa propre spécialité, que très peu de méthodes de divination : l'astrologie, les présages des sacrifices, l'observation des oiseaux et l'inspection du foie, c'est dire des intestins¹. Il est même permis de conclure de quelques données fortuites, provenant de divers temps, que l'aruspicine ne manqua jamais de crédules, même parmi les gens instruits. Regulus qui avait, comme orateur et accusateur dans les procès de lèse-majesté, une célébrité néfaste, au temps de Néron à Domitien, interrogeait les aruspices sur l'issue du procès, chaque fois qu'il paraissait en justice². L'empereur Gordien Ier était extrêmement versé dans cette science³. Ammien Marcellin compte aussi l'aruspicine parmi les moyens que la Providence, dans sa bonté, a départis aux hommes, pour lire dans l'avenir, et il affirme que Julien, dès l'époque où il feignait encore de professer le christianisme, était adonné à l'aruspicine et aux augures, comme à tout ce que les adorateurs des dieux avaient pratiqué de tout temps⁴. A en juger par ces données, concernant la persistance et la grande propagation de la foi dans l'aruspicine, dont il serait facile de multiplier encore les exemples⁵, il devait en être de même pour toutes les- autres méthodes de divination traditionnelles.

Parmi ces différentes manières de scruter l'avenir, la science à la mode du temps, l'astrologie, qui jouissait de la plus haute considération, notamment dans les classes supérieures, ne supposait pas nécessairement, il est vrai, la croyance aux dieux et à une providence mise en action par eux, bien que, cependant, elle n'exclue nullement cette foi. Parmi les anciens de l'école stoïcienne, laquelle croyait à la Providence, Panétiüs est le seul qui la rejetât, et il était de ceux qui contestaient la valeur des présages et de la divination en général⁶. Cependant, la croyance à un *Fatum*, si répandue dans le monde d'alors, et qui précisément favorisait le plus l'astrologie⁷, pouvait, d'après la nature des choses, facilement conduire à l'aliénation de la foi au polythéisme. La croyance *qui rapportait tous les événements à leurs constellations, par les lois de la nativité*, et à laquelle, comme dit Pline l'Ancien, dans un passage déjà cité plus haut, les gens instruits se ralliaient aussi volontiers que la masse des gens sans éducation, cette croyance, suivant laquelle ce qui avait été résolu une fois était immuablement arrêté pour jamais, mettait la divinité définitivement à la retraite⁸. Tibère, dit Suétone (LXIX), se montrait assez indifférent à l'égard des dieux et du culte, parce qu'il était entièrement adonné à l'astrologie et pénétré de la conviction que tout se passe d'après les arrêts du destin.

Mais les prédictions des oracles aussi, dans lesquels les, dieux révélaient, en quelque sorte personnellement, l'avenir aux hommes, et qui, par conséquent, de même qu'ils supposaient une inspiration immédiate de la divinité, devaient aussi le plus affermir et entretenir la foi en celle-ci, ces prédictions n'ont guère eu, dans les premiers siècles de notre, ère, une autorité moins générale qu'à aucune

¹ Artémidore, *Onirocr.*, II, 69.

² Pline le Jeune, *Lettres*, VI, 2, 2 ; voir aussi II, 20, 4.

³ Aurelius Victor, *Césars*, 26.

⁴ Ammien, XXI, 1 ; 62, 4 ; voir aussi XXIII, 5 ; 10 à 13, et XXV, 6, 1.

⁵ *Histoire Auguste, Vie de Florian*, ch. II. — *Code Théodosien*, XVI, 1, 2, 4, 6. — Marquardt, *Manuel*, IV, 368 ; etc.

⁶ Zeller, III, 1, 317, 2.

⁷ Tacite, *Annales*, VI ; 22 ; voir aussi IV, 20, et *Hist.*, I, 18.

⁸ *Hist. nat.*, II, 23.

époque antérieure ; et le fait que cette divination non seulement persista, mais subit même, après un déclin temporaire, une restauration complète, est une preuve d'autant plus indubitable de la vigueur de la foi aux dieux. Strabon qui témoigne expressément du déclin des oracles grecs et de la négligence dont ils avaient à se plaindre, au temps d'Auguste, a été certainement en partie déterminé à s'exprimer comme il le fait par la pensée aux temps de la splendeur de Delphes, éteinte depuis des siècles. Cependant il semble bien qu'il ne laisse pas d'indiquer la cause véritable du déclin de l'autorité des oracles grecs, à cette époque même : à savoir le fait que les Romains se contentaient des prophéties des livres sibyllins et de la divination étrusque, par l'observation des intestins, du vol des oiseaux et des signes célestes¹. C'était une conséquence naturelle de l'établissement de la domination universelle que l'élément romain commençât par déprimer, sur tous les domaines, tout ce qui n'était pas romain, et c'est précisément à la même époque que le prestige accablant de la puissance et de la grandeur romaines était à son apogée, dans le monde hellénique. Mais, bien que cette impression fût assez forte pour imprimer, de nouvelles directions au besoin de foi des hommes, elle ne l'était pas assez pour les dominer entièrement. A la longue, l'ancienne foi se rétablit complètement, et les temples des oracles en renom depuis une haute antiquité se remplirent de nouveau de pèlerins. Là des prophètes, pleins du dieu avec lequel ils s'identifiaient, prédisaient les choses futures, indiquaient les moyens d'éviter les dangers et de guérir des maladies, donnaient de l'espoir aux affligés, portaient secours aux malheureux, consolait dans les souffrances et soulageaient dans les peines². Même les auteurs chrétiens, prétendant qu'avec la venue du Sauveur la puissance des faux dieux avait été brisée dans le monde, que le charme par lequel ils avaient si longtemps prêté un langage à des figures de bois et de pierre était rompu, et que leurs oracles étaient devenus muets³, eux aussi furent obligés de reconnaître que les démons recommençaient à faire des prophéties vraies et à donner des avertissements salutaires, dans les temples des oracles, et qu'ils opéraient des guérisons, mais uniquement, comme il va sans dire, pour causer un dommage d'aitant plus grand à ceux qu'ils détournaient de la recherche du vrai Dieu, en les mettant par contrebande en rapport avec de fausses divinités⁴.

La grande étendue de l'empire romain, ainsi que le mouvement incessant des relations mutuelles entre toutes ses parties, extrêmement développé par l'excellence de ses. moyens de communication, avait eu pour effet d'élargir énormément le domaine sur lequel s'étendait l'influence des oracles renommés. Des gens en quête d'assistance et de conseils venaient, jusque des pays lointains du monde barbare, en pèlerins, vers les temples grecs, et les sentences des dieux helléniques étaient écoutées, avec respect, dans des contrées où leurs noms n'avaient jamais pénétré, avant l'avènement des Romains à l'empire du monde. Si, ce qui eut lieu comme il paraît au temps d'Adrien, une cohorte de Tongres, à Borcovicus (Housesteads) où elle tenait garnison dans l'île de Bretagne, offrit *conformément à l'interprétation de l'oracle d'Apollon de Claros* (près de Colophon), un ex-voto *aux dieux et aux déesses*, si une inscription votive d'Obrovazzo, dans la Dalmatie septentrionale, se réfère à la sentence du même

¹ Strabon, XVII, 1, 43, p. 843 E. — Gustave Wolff, *De novissima oraculorum ætate*, p. 1.

² Minucius Félix, *Octavius*, ch. VII.

³ Arnobe, *Adv. gentes*, I, 1. — Eusèbe, *Præp. evang.*, V, 1. — Prudence, *Apoth.*, 435, etc.

⁴ Tertullien, *De anima*, c. XLVI.

oracle¹, il n'y a pas à douter que l'on interrogeait, à l'époque de l'empire romain, les oracles célèbres de toutes les provinces de celui-ci, et ce fait se trouve confirmé par les nombreuses mentions accidentelles des auteurs. Ainsi, polir donner quelques exemples, Germanicus interrogea, outre l'oracle susmentionné d'Apollon de Claros, aussi celui du taureau Apis, à Memphis ; Tibère, l'oracle à loterie de Géryon, près de Padoue, Caligula, celui des Fortunes à Antium ; Néron, celui de Delphes ; Vespasien, celui du Mont Carmel ; Titus, celui de Vénus à Paphos, dans l'île de Chypre ; Caracalla, celui de Sérapis, à Alexandrie, et en général tous les oracles célèbres². Dans les cercles des croyants, on se racontait, de l'omniscience des oracles, des choses encore plus fortes que les réponses de celui de Delphes aux questions de Crésus, d'après Hérodote. Dans Plutarque, un ami de celui-ci, le savant Démétrius de Tarse, raconte, en témoin de l'événement, comment un incrédule, gouverneur de la Cilicie, fut converti à la foi par une sentence. d'oracle. Quelques épicuriens de son entourage, habitués à se moquer de la religion lui avaient suggéré l'idée d'envoyer, auprès de l'oracle à songes du demi-dieu Mopsus, un affranchi avec une tablette cachetée, contenant la question. Le messenger qui, d'après l'usage du lieu, passa une nuit dans le temple, rêva qu'un bel homme s'était approché de lui et avait dit *un noir*, puis s'était retiré. Or, quand le rêveur fit part de cette aventure à son maître, celui-ci fut saisi d'épouvante, tomba à genoux, décacheta la tablette et fit passer sous les yeux des assistants sa question : Sacrifierai-je un taureau blanc où un noir ? Les épicuriens eux-mêmes furent décontenancés, le gouvernement offrit le sacrifice et, depuis lors, ne cessa plus de révéler Mopsus³.

Rien, toutefois, ne montre aussi bien que le rapport de Lucien sur le prétendu oracle d'Apollon et d'Esculape, installé parle nommé Alexandre à Abonotique, en Paphlagonie, jusqu'à quel point la foi au merveilleux était capable de s'illusionner, comme aussi avec quelle facilité et quelle rapidité des oracles parvenaient à trouver accès et créance dans des contrées qui les avaient ignorés jusque-là⁴. Aussitôt que le faux prophète se fut procuré dans l'Asie Mineure, pour sa personne et pour son dieu, la vogue nécessaire, il fit faire dans toutes les provinces, par des émissaires, de la propagande en faveur de son oracle, et ne tarda pas à trouver aussi à Rome et en Italie un grand nombre d'âmes crédules, tout particulièrement, d'après l'assurance de Lucien, parmi les gens haut placés et à la cour même. Quand il eut bien pris pied en Italie, il recommença de plus belle à étendre sa propagande sur tout l'empire, en prophétisant partout des épidémies, des tremblements de terre et des incendies, qui pourraient tous néanmoins être détournés par son aide. Une terrible épidémie sévissait alors (depuis l'an 167) dans une très grande partie de l'empire, et l'effroi causé par la, grande guerre avec les Marcomans s'y joignit, concourant avec elle et l'appréhension générale à réveiller, dans les âmes, le besoin de la religion, ainsi qu'à les exciter à la piété au plus haut point. Sur les portes de toutes les maisons, on lisait une sentence oraculaire, mise en circulation par Alexandre comme un préservatif certain contre l'épidémie, et le rapport de Lucien, prétendant qu'il avait, par l'organe de Rutilien, celui de ses adeptes qui avait en lui la foi la plus aveugle, déterminé l'empereur Marc-Aurèle à faire jeter deux lions dans le Danube, sacrifice qui assurerait la victoire aux Romains, n'a rien

¹ E. Hubner, *Voyage épigraphique en Angleterre*, dans les *Rapports mensuels de l'Académie de Berlin*, 1866. p. 791, etc. (en allem.).

² G. Wolff, *l. c.*

³ Plutarque, *De def. orac.*, c. XLV.

⁴ Voir Clinton, *Fast. Rom.*, ad annum 182.

d'in vraisemblable. Le fait que ce sacrifice fut suivi d'une grande défaite (c'est de celle de *Furius Victorin* qu'il s'agit sans doute¹), ne fit aucun tort à la foi dans l'oracle d'Esculape, et l'affluence des étrangers s'accrut même tellement, à Abonotique, que l'on commençait à y manquer de vivres. Il n'était pas rare que l'on adressât aussi à l'oracle des questions dans des langues étrangères, comme le syriaque ou le celtique, et dans ces cas il n'était pas toujours facile, pour Alexandre, de trouver des gens versés dans ces idiomes². Il se peut que Lucien ait exagéré bien des choses, dans son rapport, mais le fait seul qu'une imposture aussi grossière pût avoir un grand succès ramène, tout naturellement, à la conclusion de l'existence d'une foi d'autant plus vive aux oracles reconnus, et donne la mesure de leur influence.

Plusieurs des oracles les plus renommés consistaient, comme celui de Mopsus, dans une révélation par le moyen des songes. Mais la croyance que partout, et non seulement dans ces sanctuaires, les songes prédisaient l'avenir était, de toutes les formes de la foi aux présages, la plus généralement répandue et la seule que lie contestât pas même une partie de ceux qui rejetaient, pour tout le reste, absolument la foi à la divination. Aristote et Démocrite³ admettaient des songes prophétiques, mais comme des effets naturels de causes naturelles, et non comme envoyés par les dieux ; et de même Pline l'Ancien, tout en niant toute révélation surnaturelle de l'avenir, inclinait à la foi dans les songes ayant un caractère significatif. Dans un de ses livres les plus anciens, il ne tranche pas la question⁴, mais dans un autre, de date postérieure⁵, il rapporte, comme un fait indubitable, qu'un soldat de la garde impériale, à Rome, atteint d'hydrophobie par suite de la morsure d'un chien enragé, fut sauvé par un moyen révélé en songe à sa mère, qui vivait en Espagne. Ne se doutant même pas de l'accident de son fils, elle avait eu l'inspiration de lui communiquer ce moyen dans une lettre, qui arriva juste à temps, pour sauver encore le malade, de l'état duquel on désespérait déjà. Quand Pline dit que ce moyen, auparavant inconnu, mais dont on avait depuis éprouvé et reconnu l'efficacité constante, avait été révélé par Dieu, il pensait sans doute à cette action mystérieuse de la nature dont les sympathies (affinités) et les antipathies (répulsions), existant entre les forces de celle-ci, paraissent également être une manifestation, nullement à la providence d'une divinité personnelle. Or, bien que la foi aux songes prophétiques ne suppose pas nécessairement aussi la croyance aux dieux et à une providence, il n'en est pas moins certain que l'une ne va que rarement sans l'autre, et que, chez la grande majorité des hommes, la foi comme l'incrédulité s'est étendue simultanément aux deux. La théorie de Démocrite, tout porte à le croire, a été peu goûtée, même des épicuriens, qui ont en général nié, avec la providence, aussi la divination, par songes, comme sous toute autre forme. Par contre, dit Origène (*C. Celse*, I, 48), tous ceux qui admettaient une providence tenaient pour certain qu'il y a, dans les songes, des apparitions et des signes, en partie de nature essentiellement divine, en partie prophétiques, et prédisant l'avenir, tantôt clairement, tantôt sous une forme énigmatique. En sommeil, dit le représentant du paganisme dans le dialogue de Minucius Félix (*Octavius*, VII), nous voyons, entendons, reconnaissons là divinité que, le jour, nous renions comme des impies, nous dédaignons et nous offensons par le parjure. Les

¹ *Vie de Marc-Antonin*, ch. XIV.

² Lucien, *Alexandre*, 24, 30, 36, 48, etc., 51.

³ Zeller, II, 2, 424 et 625 ; I, 644.

⁴ *Hist. nat.*, X, 211.

⁵ *Ibidem*, XXV, 17.

stoïciens, notamment, attachaient le plus grand prix à *cette forme de consolation particulière, dérivant d'un oracle naturel*, dont la Providence a fait cadeau aux hommes, et les chrétiens aussi croyaient que des songes véridiques nous étaient envoyés non par Dieu seulement, mais aussi par les démons, dans la méchante intention déjà mentionnée plus haut, il est vrai, et d'ailleurs avec la restriction, pour les songes envoyés par ces derniers, qu'ils étaient le plus souvent fallacieux et impurs¹. On ne se trompera donc guère non plus en concluant aussi, de l'universalité et de la fermeté de la croyance aux songes, à l'universalité et à la fermeté de la foi dans les dieux et dans la Providence.

Or qui connaît, ne fût-ce que superficiellement, la littérature des premiers siècles, notamment la littérature historique, ne peut douter de la foi que l'on avait alors dans les songes. Il est rare que l'on y raconte un grand événement, sans mentionner aussi au moins un songe qui l'avait prédit : Les hommes les plus éminents accordaient à des songes la plus grande influence sur leurs actions ; on se laissait déterminer à toute sorte d'entreprises par des songes : ainsi c'est à la suite d'un songe que Galien écrivit sur les mathématiques², et, que Pline l'Ancien fit son histoire des guerres des Romains en Germanie³. Des songes décidaient du choix de la profession que l'on embrassait : un songe de son père avait ainsi décidé Galien à étudier la médecine⁴. Ce grand homme se laissait souvent aussi guider par des songes dans le traitement de ses malades, et généralement il eut le meilleur succès dans ces cures. C'est ainsi qu'il avait une fois, suivant l'inspiration de deux songes et leurs indications précises, pratiqué une saignée entre l'index et le doigt du milieu de la main droite, et laissé couler le sang jusqu'à ce qu'elle s'arrêtât d'elle-même⁵. Il ne croyait du reste pas moins fermement à la science des augures, c'est-à-dire de l'interprétation du vol des oiseaux⁶. Suétone s'adressa à Pline le Jeune, avec la prière de lui procurer un ajournement de terme, pour une cause qu'il avait à défendre en justice, parce qu'un songe l'avait averti qu'elle tournerait mal : Pline conseille d'y réfléchir encore, puisqu'il s'agissait de savoir si les songes de Suétone indiquaient réellement ce qui allait arriver ou n'étaient pas l'indication du contraire, lui-même se trouvant dans ce dernier cas, avec ses propres songes⁷. Auguste, qui ne faisait pas seulement grande attention aux siens, mais aussi à ceux d'autrui concernant sa personne, se laissa déterminer, par un songe, à se rendre à un jour fixe de chaque année, en un certain endroit, pour y tendre le creux de la main aux passants, comme un mendiant, et recevoir la monnaie de cuivre qu'ils lui donneraient. Ajoutons pourtant que ce fait, rapporté par Suétone (*Auguste*, 41), est mis en doute par Dion Cassius. Marc-Aurèle rendit grâce aux dieux de lui avoir communiqué en songe des ordonnances contre les éblouissements et le crachement de sang⁸. Dion Cassius écrivit tout un livre sur les songes et présages qui annoncèrent l'avènement de Septime Sévère à l'empire, et celui-ci, qui attachait à ses songes une si grande importance que, par exemple, il en fit représenter un en bronze⁹, accueillit très favorablement l'ouvrage de cet

¹ Tertullien, *De anima*, c. XLVI, etc.

² Galien, éd. K, II, 812.

³ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 5.

⁴ Sprengel, *Histoire de la Médecine*, II, 136 et 145 (en allem.) ; voyez en outre Galien, VI, 833, et Daremberg, *La médecine, histoire et doctrine*, p. 94, etc.

⁵ Galien, éd. K, XVI, 222.

⁶ *Ibidem*, XV, 443, etc.

⁷ Pline le Jeune, *Lettres*, I, 18.

⁸ Marc-Antonin, *Comment.*, I, 17.

⁹ Hérodien, II, 9.

historien¹. Dans un de ces songes, il s'était vu conduire sur une haute tour, d'où ses regards dominaient tout le pays environnant et la mer ; il fit avec la main les mouvements d'un joueur de luth, et des sons harmonieux vinrent toucher son oreille². C'est aussi sur un avis de la divinité, reçu en songe, que Dion commença sa grande histoire romaine, et c'est dans de nouveaux songes où la déesse de la Fortune, à laquelle il s'était entièrement voué comme à la protectrice de ses jours, lui avait promis l'immortalité, qu'il puisa le courage et la force nécessaires pour continuer et terminer son œuvre³.

Le seul traité des songes qui soit parvenu jusqu'à nous, de tout un fonds de bibliographie très volumineux sur la matière, et qui appartenait principalement à la littérature grecque⁴, est notamment aussi fort intéressant, en ce qu'il prouve jusqu'à quel point l'interprétation des songes était arrivée à se faire reconnaître comme une science, dont les adeptes s'appliquaient à porter la méthode d'interprétation au plus haut degré de rigueur et de précision qu'elle comporte, sur la base de la réunion du plus large fonds possible de matériaux dignes de foi. L'auteur de ce traité, Artémidore de Daldie, comme il aimait à se nommer plutôt que d'Éphèse, sa ville natale, voulant que le lieu de naissance obscur de sa mère eût aussi la gloire d'avoir produit un homme distingué⁵, vivait vers la fin du deuxième siècle, et écrivit, sur l'incitation réitérée d'Apollon, qui lui était apparu en songe sous une forme visible, ainsi que sur les instances de Cassius Maximus, homme de rang sénatorial, d'origine africaine⁶ et également ami d'Aristide. Pour Artémidore aussi, les songes que les dieux *envoient à l'âme humaine, prophétique de sa nature*, étaient une manifestation de la divine providence, et il considérait principalement comme des adversaires ceux qui ne croyaient ni aux songes, ni à la divination en général. On trouve la preuve de son profond respect pour l'action souveraine de la divinité dans cet avertissement, entre autres, qu'il ne faut pas, en priant les dieux de nous envoyer des songes, rechercher la connaissance de choses inutiles, ni formuler sa prière comme une prescription à leur adresse, mais offrir un sacrifice et faire des actions de grâces après le songe⁷. Il regardait sa mission d'interpréter les manifestations de la divinité comme un sacerdoce ; sa *science* était sacrée pour lui. Il avait consacré sa vie entière à l'approfondir, étudié jour et nuit, acheté tous les livres de songes qu'il avait pu découvrir, ainsi que cherché, dans ses voyages en Asie Mineure, en Grèce, en Italie et dans les îles, à étendre le plus possible le cercle de ses relations avec des confrères, et à enrichir de son mieux ses connaissances, par l'expérience personnelle. La haute idée qu'il s'était faite de, la vérité et de la dignité de sa science, lui faisait dédaigner tout charlatanisme à tout artifice. Il n'était, dit-il, jamais entré dans sa pensée de viser à l'effet auprès du grand public, ni de briguer les applaudissements des beaux parleurs, condition à laquelle il ne lui eût pas été moins facile qu'à d'autres de dire des choses qui éblouissent et frappent⁸.

Il insiste constamment sur la simplicité et la clarté dans les interprétations des songes, pour qu'elles soient facilement intelligibles, et repousse celles qui en

¹ Dion Cassius, LXXII, 23.

² Dion Cassius, LXXIV, 3 ; voir aussi *Vie de Sévère*, ch. III.

³ *Ibidem*, LXXII, 23.

⁴ Tertullien, *De anima*, c. XLVI. — Artémidore, *Onirocritique*, éd. Reiff, I, p. 441 à 446.

⁵ Artémidore, III, 66, etc.

⁶ Aristide, *ad Capitonem*, p. 315 Jebb ; éd. Dindorf, II, 415. — Artémidore, II, 70, etc.

⁷ Artémidore, IV, 2 ; éd. Reiff, p. 318, etc., et I, proœm., au commencement.

⁸ *Ibidem*, I, proœm. ; II, 60 et 70.

imposent au vulgaire par la subtilité et l'artifice ; il y voyait même un blasphème, en ce que l'on y prêtait en quelque sorte aux dieux, qui envoient les songes, l'intention de tromper¹. Il n'était fier que de l'exactitude et de la précision de sa propre interprétation. Son livre contient d'ailleurs des preuves nombreuses, de sa sincérité et de sa véracité ; aussi eut-il la satisfaction de pouvoir constater que, si des critiques malveillants et méticuleux avaient bien trouvé à redire à ce que son travail n'était pas toujours assez complet et assez détaillé, dans le sens de leurs désirs, personne cependant n'avait jamais osé prétendre y, avoir trouvé la plus légère infraction à la vérité². Or moins ce livre, dont on ne pourrait s'expliquer la production et la propagation, sans l'existence d'un cercle de lecteurs instruits, partageant les mêmes idées, offre trace du souffle d'un esprit mystique, dans l'acception propre du mot, ou fantastique, plus il est conséquent dans ses déductions, raisonnable et méthodique, plus il mérite aussi d'être signalé, comme une preuve frappante du fait qu'à cette époque même la froideur de l'esprit, avec une certaine dose de rationalisme, n'excluait pas la foi en une providence divine, qui se manifestait continuellement par des miracles.

De ces miracles, les plus palpables et les plus convaincants, c'étaient les guérisons de maladies, par des moyens inspirés en songe ; c'étaient, en conséquence, aussi ceux que la foi, y trouvant un aliment perpétuel, créait le plus volontiers et le plus fréquemment. Ces miracles s'accomplissaient, naturellement avec une préférence marquée, dans l'enceinte sacrée des temples des dieux guérisseurs, Esculape, Isis et Sérapis, qui y opéraient encore d'autres miracles. Ainsi Aristide, en parlant des eaux intarissables de la fontaine sacrée du temple d'Esculape à Pergame, assure qu'en s'y baignant beaucoup de personnes avaient recouvré la vue, ou avaient été guéries de maladies de poitrine, d'asthmes et de déviations du pied ; qu'un muet, en ayant bu, avait obtenu l'usage de la parole, et que plus d'un malade s'était même trouvé guéri rien que pour avoir puisé à cette fontaine³. Il n'était même pas rare que le dieu apparût en personne aux croyants. Origène se plaint de ce que Celse, appelant les chrétiens des simples, à cause de leur foi dans les miracles de Jésus-Christ, a la prétention de leur faire accroire qu'une multitude d'Hellènes et de barbares, d'après leur propre assurance, ont vu et voient encore Esculape non pas seulement leur apparaître comme à des visionnaires, mais opérer des guérisons, répandre des bienfaits et prédire l'avenir de sa personne. A ces assurances Origène oppose les témoignages innombrables de ceux qui ont vu les miracles du Christ, et il ajoute avoir vu lui-même des hommes, que n'avaient pu guérir aucune puissance humaine, ni aucun démon, délivrés ; par la simple invocation des noms de Dieu et de Jésus, de maladies graves, de la possession du démon et de la folie, ainsi que de beaucoup d'autres maux⁴. Même les deux demi-dieux fils d'Esculape étaient apparus à nombre de gens, à Épidaure et en d'autres lieux⁵.

Mais, comme il va sans dire, le grand miracle, où les dieux, opérant des guérisons, descendaient eux-mêmes auprès des personnes implorant leur secours, était aussi dans le monde païen le plus rare, et d'ordinaire les cures ne s'opéraient que par le moyen de songes, indubitablement aussi chez nombre de malades qui n'avaient point dormi dans les temples. Artémidore s'est appliqué,

¹ *Ibidem*, IV, 63 et 23.

² *Ibidem*, II, proœm.

³ Aristide, *Or.*, XVIII, éd. Dind., I, p. 413.

⁴ Origène, *Contre Celse*, III, 24.

⁵ Aristide, *Or.*, VII, éd. Dind., I, p. 78.

dans un chapitre spécial, intitulé : *Des ordonnances*, de ramener également ce miracle à sa juste valeur, en le dégageant des accessoires d'ornement destinés à en rehausser l'éclat dans l'imagination des croyants, mais qui, dans le sentiment d'Artémidore, étaient indignes du caractère sublime des dieux. *Relativement aux ordonnances*, dit-il¹, c'est-à-dire au traitement ordonné en songe par les dieux aux hommes, dans leurs maladies, il est inutile de nous tourmenter de questions ; car bien des malades ont été guéris par des ordonnances, à Pergame, à Alexandrie et dans d'autres lieux, et beaucoup se croient des puits de science médicale : *or, voilà que l'on rapporte des ordonnances ridicules et absurdes, qui n'ont jamais été rêvées, mais sont purement imaginaires. Ainsi auraient été, par exemple, ordonnés en songe à un malade des nègres mordants, ce qui voulait dire des grains de poivre noir, à un autre du lait de vierge et du sang d'étoiles, autrement dit de la rosée ; etc., etc. Les gens qui imaginent ces choses-là montrent qu'ils ne comprennent rien à l'amour des dieux pour les hommes. Les prescriptions données réellement par les dieux, dans les songes, sont simples et exemptes d'énigmes : ils prescrivent des onguents et des frictions, des potions et des aliments, en les dénommant comme nous le faisons nous-mêmes ; leur arrive-t-il une fois de revêtir une prescription de la forme énigmatique, les énigmes y sont toujours facilement intelligibles. Une femme, par exemple, qui avait une inflammation de poitrine, rêva qu'elle se faisait téter par un mouton : elle mit sur la partie malade une herbe qu'on appelle langue de mouton, et elle guérit. Ainsi, on trouvera toujours que les cures prescrites ne contiennent absolument rien qui soit en contradiction avec la médecine rationnelle, que par conséquent les révélations divines concordent parfaitement avec les résultats, certains de la science. Ainsi par exemple Fronton, ce consulaire et écrivain bien connu, qui, souffrant beaucoup de la goutte, avait demandé dans ses prières l'indication d'un traitement, rêva qu'il se promenait hors de la ville ; et son état subit effectivement une amélioration considérable, par suite de promenades incessantes.* Galien dit qu'à beaucoup de personnes, souffrant des suites de trop fortes émotions, Esculape avait prescrit d'écrire des odes, des chansons et des farces ; à d'autres l'équitation, la chasse et l'exercice des armes, avec accompagnement d'instructions précises sur la manière de procéder à chaque exercice en particulier².

Beaucoup d'inscriptions sur des pierres romaines, qui remercient du recouvrement de la santé, se rapportent évidemment à des ordonnances délivrées en songe. Aux environs de Velléja et de Plaisance, il y avait le sanctuaire d'une Minerve, que l'on appelait Minerve *memor* (qui se souvient), ou bien Minerve *medica* (qui guérit) de Cabardiacus, parce qu'elle se montrait secourable dans les maladies. Son aide était naturellement surtout invoquée par les malades du canton, parmi les inscriptions votives et les dédicaces desquelles plusieurs se sont conservées. Il y en a dans le nombre, une d'un préfet de cohorte, natif de là probablement, envoyée par lui de l'île de Bretagne. Une femme remercie la déesse de l'avoir délivrée d'une grave infirmité, au moyen des médicaments qu'elle lui avait fait la grâce de lui procurer ; une autre s'acquitte du veau qu'elle avait fait pour voir repousser ses cheveux ; un homme fait à la déesse l'offrande d'oreilles en argent, pour le rétablissement de l'ouïe³. Mais non seulement les dieux guérisseurs, tous les dieux indistinctement pouvaient se

¹ Artémidore, IV, 22.

² Galien, éd. K, VI, 41 ; *ibid.*, 869.

³ P. Bortolotti, *Iscriz. votive a Minerva Cabardiacense*, *Bull. d. Inst.*, 1867, p. 319, etc. (3, 4), 237, etc. (6, 8).

montrer secourables dans les maladies, comme dans toutes les peines, par l'envoi de songes ou autrement. Ainsi un esclave des pontifes à Rome fait, en mauvais latin, à la *bonne déesse* l'offrande d'une génisse blanche, en remerciement de lui avoir rendu la vue, *ayant, déjà abandonné par les médecins, guéri, au bout de dix mois, par la grâce de la dame et l'emploi de ses médicaments*¹.

En effet, bien que la tradition et la foi attribuassent à chaque dieu en particulier une sphère principale d'activité et de munificence, conforme à son caractère et à tout son être, la puissance des dieux n'en était pas moins considérée comme illimitée, en général, et leur permettant d'intervenir partout où il plaisait au dieu qui voulait en user, même hors des limites de son ressort spécial. Chaque dieu passait notamment aussi pour avoir toujours le pouvoir de porter secours, et l'on implorait son aide pour toute espèce de choses, où on le croyait proche, bienveillant et révérend². Toutes les choses dans lesquelles le croyant reconnaissait l'action d'un pouvoir supérieur, il les rapportait, tout naturellement et spontanément, à ce dieu auquel il avait l'habitude d'adresser ses prières, depuis son enfance, ce dieu dont la sainteté, l'autorité et la renommée prévalaient dans la ville ou le canton qu'il habitait, et de la puissance duquel il pensait avoir lui-même déjà ressenti les effets. Ainsi Aristide avait entendu dire, par maintes personnes, que le dieu Esculape les avait sauvées lui-même, dans une tempête sur mer, en leur tendant la main³. Et ce qu'était Esculape non seulement pour tous ceux qui avaient trouvé leur guérison dans son temple, mais pour tous les habitants de Pergame et des environs, dans un rayon plus ou moins étendu, ainsi que des autres localités célèbres pour le culte de ce dieu, la grande Diane l'était pour Éphèse, Sérapis pour Alexandrie et, en général, pour chaque district ou contrée, le dieu qu'on y révérait principalement, ce sauveur que l'on était naturellement le plus tenté d'invoquer dans toutes les peines, grandes ou petites. Pausanias, en parlant d'un temple de Pan, non loin de Mégalopolis en Arcadie, dit (VIII, 37, 8) : *De même que les dieux les plus puissants, ce Pan aussi a le pouvoir d'exaucer parfaitement les prières des hommes, et de traiter les méchants comme ils le méritent*. Outre les dieux, d'ailleurs, on révérait partout des héros, dans les contrées helléniques ; chaque canton avait probablement son protecteur et sauveur particulier, dont l'action, limitée à un petit ressort, était d'autant plus éprouvée et mieux reconnue dans celui-ci. Ainsi, à Alexandrie en Troade, le héros Néryllin, proconsul romain érigé en dieu, jouissait d'une haute considération dans le district, où l'on avait la croyance qu'il rendait des oracles et guérissait les malades. Tels étaient aussi, à Parion en Mysie, Alexandre le Grand, souvent révérend, dans les derniers temps de l'antiquité, comme opérateur de miracles, et le dieu marin Protée⁴.

Une foi qui ne se laissait émouvoir par aucun doute, en présence de ces révélations surnaturelles continues de la puissance et de la bonté divines, devait être d'autant plus disposée à reconnaître la main diligente de la Providence dans toutes les aventures de la vie et tous les événements qui paraissent à la froide raison des effets de causes naturelles, ou de simples accidents. Le miracle proprement dit n'était aussi qu'une des manifestations de cette puissance, qui

¹ Orelli, 1518.

² Lehrs, *Écrits populaires*, 138, etc. (en allem.).

³ Aristide, *Orat.*, VI, in *Æsculap.*, éd. Dind., I, p. 68.

⁴ Athénagore, ch. XXVI ; Lobeck, *Aglaopham*. Ce Néryllin. peut-être ne fut autre que *Suillius Nerullidus cos. 50* (Orelli, 3380 et 6445). — Sur la déification de proconsuls, voyez Preller, *Mythologie romaine*, 791, 3, et 770.

intervient sans cesse, dans le cours de la vie et le mouvement de la nature, mais, il est vrai, celle qui frappait le plus les yeux et la plus convaincante, marquant le point culminant auquel l'action divine ne s'élevait, pour ainsi dire, que par une gradation centuple de, transitions insensibles ; aussi l'idée du miracle n'avait-elle rien de fixe, était-elle toute subjective, comme uniquement déterminée par le sentiment des croyants qui voulaient bien le reconnaître, et variait-elle par conséquent à l'infini. Les dieux pouvant seuls opérer des miracles, c'est aussi des dieux seuls que pouvait venir tout le bien, dans les plus petites choses comme dans les plus grandes. Épictète taçant les académiciens, qui mettaient en question l'existence des dieux, avec tout ce qui s'ensuit : *Voilà bien, dit-il (II, 20, 32), des hommes reconnaissants et respectueux qui, dussent-ils ne pas faire autre chose, mangent leur pain quotidien, et n'en osent pas moins dire en propres termes : Nous ne savons pas s'il y a une Cérès, une Proserpine et un Pluton (les divinités des semailles) ! Voilà comme ils sont ; pour ne pas rappeler aussi qu'ils participent à tout le bénéfice des effets du jour et de la nuit, des vicissitudes des saisons, du mouvement des astres, de la mer et de la terre, comme ils profitent de l'assistance de la société humaine, sans que tout cela fasse la moindre impression sur eux, sans qu'ils se préoccupent de la gravité des conséquences que leurs doutes peuvent avoir pour la moralité des autres hommes.*

Même parmi les stoiciens, il est vrai, plus d'un, comme Sénèque, niait l'utilité de la prière, la divinité, d'après sa nature, ne pouvant nous faire que du bien. D'autres, comme Marc-Aurèle, conseillent de nous en remettre à elle, dans les prières, et de ne jamais lui demander que ce qui est véritablement bien¹. Juvénal (X, 346, etc.) dit de même : *Les dieux aiment l'homme plus qu'il ne se veut de bien à lui-même ; ils savent, quand, dans notre aveuglement, nous leur demandons une épouse, ou la naissance d'un fils, quelles conséquences aura pour nous l'exaucement de nos prières ; si l'on veut les prier, que ce soit pour avoir une âme saine dans un corps sain.* Mais ces exhortations ne font que confirmer le fait de l'usage général de la prière, et qui douterait que la grande majorité des croyants non seulement devaient s'adresser aux dieux, dans toutes leurs entreprises et tous leurs soucis, mais aussi témoigner à ces dieux, par des prières régulières, leur vénération et leur reconnaissance, et se recommander à la protection divine, pour eux-mêmes et autrui² ? Plutarque crut devoir rappeler expressément que l'on ne croie pas avoir tout fait avec la prière, mais n'attende l'exaucement et le secours des dieux qu'après n'avoir rien négligé pour s'aider soi-même. Si les Juifs, assiégés dans Jérusalem, restèrent immobiles le jour du sabbat, même quand les Romains appliquaient déjà leurs échelles pour l'assaut, c'est qu'ils étaient paralysés par les liens de la superstition. Dieu est l'espoir, du courage et de la force, il ne doit pas être l'excuse de la lâcheté. Le pilote, sur une mer battue par la tempête, implore, certes, la faveur d'un moyen de salut et invoque les dieux sauveurs, mais en même temps il manie le gouvernail et fait abaisser les vergues, ainsi que charger les voiles³.

S'il pouvait jamais s'élever un doute sur le fait que, dans ces siècles aussi, on ne cessait pas de prier les dieux et de leur rendre grâce en vue de tout mal, de toute peine et de tout péril à conjurer par eux, comme de tout bien que l'on

¹ Zeller, III, 1, 290, etc.

² Fronton, *ad Marcum Cæsarem et inv.*, V, 25, Naber, 83 : *Pro Faustina marre cotidie deos appelle : scio enim me pro tua salute optare et precari.*

³ Plutarque, *De superst.*, c. VIII.

désirait obtenir de leur faveur, l'immense quantité de monuments et de pierres munies d'inscriptions d'une teneur religieuse, répandus sur le vaste territoire de l'empire romain, suffirait déjà pour établir ce fait. Ils montrent, par mille témoignages, que la foi dans l'ubiquité d'une providence, directrice du monde et des destinées humaines, exercée par les dieux révéérés depuis la plus haute antiquité, comme par ceux qui n'étaient connus que depuis des temps plus modernes ou récents, était toujours restée vivante dans l'esprit des populations, comme la consolation et l'espoir des grands et des petits, des plus instruits et des plus simples. Accordons, d'ailleurs, qu'une partie notable de ces prières, vœux, actions de grâces, hommages et adorations, peuvent ne devoir leur origine qu'à l'observance des formes extérieures du culte dominant, à la force de l'habitude tout à fait irréfléchie, ou à de l'hypocrisie d'intention : la grande majorité de ces prières n'en offrent pas moins autant de témoignages non suspects d'une foi sincère, naïve et profonde. Il suffira de citer quelques exemples, pris dans cette masse exubérante, pour donner une idée nette du caractère de cette foi.

Conformément à la nature du polythéisme, l'adoration, la prière et le remerciement étaient, en général, adressés non à toutes les puissances divines collectivement, mais, comme dans le culte des saints, seulement à certaines d'entre elles en particulier, et l'option, comme on l'a déjà dit, était ici déterminée, en partie par la sphère de puissance et d'activité principale que l'on attribuait à chaque dieu et la nature spéciale des dons que l'on attendait de sa munificence, en partie par des causes locales et des mobiles personnels. Il va sans dire que ces derniers échappent souvent à toute justification logique : ainsi, par exemple, le cas où un entrepreneur de constructions, faites par ordre de l'empereur et pour le compte de l'État, remercie, on ne sait trop pourquoi, précisément, *la bonne déesse, sainte et céleste*, plutôt que toute autre, d'avoir terminé, avec son aide, les travaux de la conduite souterraine d'un bras de l'aqueduc Claudien, et lui témoigne sa reconnaissance, par la restauration d'une vieille chapelle, qui tombait en ruines¹.

Il va sans dire et l'on comprend que, dans une infinité de cas, on préférât adresser sa prière et ses remerciements à des divinités nationales et locales, plutôt qu'à celles dans la sphère de puissance propre desquelles tombait l'effet sollicité. Ainsi, à Smyrne, il y a un exemple d'actions de grâces, pour la délivrance du fléau d'une épidémie, adressées non pas aux dieux de la médecine, mais au dieu du fleuve Mélès². Mais, non seulement les indigènes, les étrangers aussi révéraient, naturellement, la divinité dans le ressort de laquelle ils séjournèrent, et se recommandaient à sa garde. Un officier de la maison impériale, T. Pomponius Victor, qui avait son poste de procureur des domaines impériaux à Axima, dans les Alpes grecques, sur la route de Lément à Aoste, et probablement aussi l'obligation de faire de fréquentes tournées de service, adresse une charmante prière de recommandation et de remerciement, en vers, au dieu des forêts, Silvain, dont l'image était renfermée dans le creux d'un chêne sacré, chapelle naturelle affectée à cette destination dans ce canton forestier³.

¹ Orelli, 1523 (en l'an 88 de notre ère).

² G. I. G., 3165.

³ Orelli, 1613. *Puisque ta faveur divine qui porte bonheur, dit-il au dieu, m'a toujours protégé dans mes voyages, par monts et par vaux, à travers les Alpes, comme quand je suis l'hôte du bois odorant qui t'est consacré, ou que j'administre la justice et le droit, au service de l'empereur, protège aussi mon retour, ainsi que celui des miens, à Rome, et permets que nous cultivions, sous*

Nous avons déjà parlé de l'adoration des divinités locales non romaines, dans les provinces occidentales et septentrionales, par les Romains établis ou trafiquant dans ces provinces. Parmi les divinités celtiques, une des plus grandes était le dieu Bélénus, identifié par eux avec Apollon, et dont le culte ne dominait pas seulement dans tous les pays habités par des Celtes, mais était même très répandu bien au-delà, chez les Romains aussi, comme l'attestent des inscriptions votives, trouvées depuis Autun et Vienne jusqu'à Venise et Aquilée¹. Or, quand en l'an 238 l'empereur Maximin assiégea la ville d'Aquilée, avec toutes ses forces, le courage des défenseurs de la place fut soutenu par la confiance qu'ils avaient dans le secours de ce même dieu indigène, Bélénus, dont les assiégeants aussi virent souvent la figure planer sur la ville, dans les airs. Hérodien ne veut pas décider si elle leur était réellement apparue, ou s'ils avaient voulu seulement échapper, par la fiction du secours miraculeux, à la honte de leur défaite. Cependant cet historien ajoute : *L'issue tout à fait inattendue permet de tout croire*². Or, une fiction volontaire aussi prouve, en pareil cas, combien était répandue la croyance à l'aide visible des dieux, puisque autrement cette fiction n'aurait eu aucun sens.

De même les voyageurs et les pèlerins adressaient, en pays étranger, leurs prières aux dieux locaux ; et ne manquaient pas de faire leurs dévotions en chaque place consacrée à ces divinités. De pieux pèlerins, dit Apulée, s'arrêtaient partout où ils rencontraient, sur leur chemin, un bois sacré ou un autel garni de fleurs, une grotte ombragée de feuillage, un chêne avec l'appendice de cornes provenant d'animaux immolés dans un sacrifice, un hêtre paré des peaux de ces victimes, un tertre mis en clôture, un tronc d'arbre duquel la hache avait façonné une image, un gazon fumant d'offrandes, une pierre aspergée d'essences, de senteur³. Si l'étranger se croyait déjà obligé de faire ses dévotions à ces foyers d'un culte champêtre de la plus grande simplicité, à bien plus forte raison les grands phénomènes de la nature avaient-ils, comme manifestation de la puissance divine, un prestige irrésistible, qui invitait à l'adoration. *Au plus puissant Jupiter et au meilleur, au génie de la localité et au Rhin*, porte l'invocation d'un vœu fait, par un volontaire de l'armée romaine, à Rémagen, aux termes de l'inscription d'une pierre, posée en l'an 190, et qui n'est pas la seule de l'espèce⁴. Mais partout, sans doute, où l'on se trouvait, à l'étranger, exposé aux dangers et aux vicissitudes des voyages, on se souvenait doublement des dieux⁵, naturellement aussi de ceux de la patrie. Une pierre d'Urbisaglia a conservé la mémoire d'un présent qu'un affranchi impérial, T. Flavius Maximus, avait envoyé de l'Orient *aux dieux et déesses d'Urbs Salvia*⁶. On se sentait, toutefois, plus directement sommé d'adorer les dieux qui étaient proches, et de là vient que les inscriptions de voyageurs ; se recommandant à la garde et à la grâce des divinités particulières aux pays visités par eux, sont si nombreuses. Ce sont les sanctuaires antiques, de l'Égypte, avec leurs bâtiments et figures à dimensions colossales, qui semblent avoir produit l'effet le plus foudroyant sur l'esprit religieux des visiteurs étrangers, comme l'attestent les inscriptions de

ta garde, notre champ dans la fertile Italie ; si tu y consens, je te ferai volontiers l'hommage de mille grands arbres, pour ton culte sacré.

¹ Mone, *Histoire du paganisme dans l'Europe septentrionale*, 416, etc. (en allemand).

² Hérodien, VII, 3, 3. — *Vie de Maximin*, ch. XXII.

³ Apulée, *Florides*, I, 1.

⁴ Orelli, 1650 ; voir aussi 1651, 469.

⁵ C. I. L., 623.

⁶ Orelli, 1870.

voyageurs gravées dans la pierre des temples, des obélisques, des pylônes, etc., de la plupart des localités des deux rives du Nil¹. A Talmis (Kalabsché), en Nubie, on voit en l'an 84 un certain nombre de centurions et de soldats romains, d'un détachement commandé pour ce poste, faire offrande de leurs hommages au dieu du soleil, Mandulis, révérendé dans la contrée, au moyen d'une inscription placée dans le porche de son temple².

Cependant, les dieux étaient naturellement invoqués, souvent aussi, pour la spécialité de leur action particulière, aux endroits déterminés où ils l'exerçaient. Ainsi par exemple à Alba Julia (aujourd'hui Carlsbourg sur la Marosch, en Transylvanie), un vétérinaire romain s'acquitta, tant en son nom qu'en celui de sa femme et de sa fille, d'un vœu fait, pour le recouvrement de la vue, à la suite d'une vision nocturne, envers Esculape, Hygiée et les autres dieux et déesses de cet endroit, ayant le pouvoir de guérir³. C'est que, dans bien des cas, l'efficacité de l'aide du dieu était limitée à une certaine localité. Ainsi, les remerciements des malades ayant trouvé leur guérison dans un lieu de bains, s'adressent, comme il va sans dire, aux nymphes de la source qui y fournit les eaux, et dans beaucoup de bains on a trouvé des tableaux votifs, provenant de visiteurs romains : dans l'île d'Ischia, entre autres, où il y en a un grand nombre, pour Apollon et les nymphes des sources contenant du nitre⁴. Un tableau votif découvert près des eaux thermales de Vif, est consacré aux esprits du feu éternel⁵. Aux bains que l'on appelle encore aujourd'hui bains d'Hercule, à Méhadia, près d'Orsova dans le Banat, les remerciements s'adressent à Hercule, le dieu du salut, comme ayant fait, dans ses courses à travers le monde, la découverte salutaire de toutes les sources thermales⁶. Un chasseur, que les bains de la Solfatare, près de Tivoli, avaient délivré d'une tumeur articulaire, suite d'une blessure que lui avait faite la dent d'un sanglier d'Étrurie, fit ériger sa statue équestre, en marbre, près de la source bienfaisante, pour remercier la divinité qui y présidait de l'avoir remis en état de monter à cheval⁷.

On remerciait aussi les nymphes de la découverte de sources nouvelles, quand on n'adorait pas, comme divinités spéciales de celles-ci, des nymphes de nouvelle date ou de nouvelle découverte ; de même, lors de la réapparition d'un fillet d'eau qui semblait tari⁸. Un magistrat de Lambessa, en Numidie, consacra un autel à une nymphe, pour témoigner particulièrement son plaisir de ce que, dans l'année d'exercice de sa charge, elle avait, suivant son expression, *richement arrosé de son onde notre ville de Lambessa*⁹. Près des anciennes carrières de marbre de Martignac, à proximité des Pyrénées, un tableau votif exprime à Silvain et aux esprits des monts numidiques, les remerciements de deux entrepreneurs romains, qui avaient réussi les premiers à faire couper dans ces carrières, et à en exporter, des colonnes de vingt pieds de long¹⁰. Même cet officier de cavalerie qui, servant dans l'île de Bretagne, s'acquitta d'un vœu fait à Silvain pour faciliter la capture d'un sanglier redoutable, qui avait échappé aux

¹ Franz, *Élém. épigr.*, p. 336. etc. — C. I. G., 4832, etc.

² G. I. G., III, 5092, etc. ; voir aussi 5039.

³ Orelli, 1580.

⁴ Mommsen, *I. N. R.*, 3513, etc. — Preller, *Mythologie romaine*, 523, 4.

⁵ Henzen, 5689.

⁶ Orelli, 1560, etc.

⁷ *I. R. N.*, 7146.

⁸ Orelli, 1632, 1634, 1637.

⁹ Henzen, 5758 a.

¹⁰ Herzog, *Gallia Narb.*, app. 283 (Henzen, *Bull.*, 1862, p. 142, etc.).

poursuites de beaucoup de ses devanciers¹, se figurait certainement le dieu des forêts comme habitant cette forêt en particulier. Des inscriptions trouvées dans des localités diverses, en Espagne, remercient la déesse de Turobrige du recouvrement de la santé de leurs auteurs ; mais il y a aussi un habitant d'Émérîte, en Lusitanie, s'adressant à elle pour la prier de punir un voleur, qui avait emporté six tuniques, deux pardessus en toile de lin, une chemise, etc.²

Si le nombre des dieux que l'on invoquait dans des lieux déterminés, ou dans tous les cas, ou du moins de préférence, était extrêmement grand, puisqu'il devait au moins égaler celui des sanctuaires et foyers du culte entourés d'une certaine considération, on sollicitait pourtant aussi partout, d'autre part, de chaque dieu l'aide ou le don que, dans l'opinion des hommes, il était le mieux à même de procurer. Cela ne s'applique pas seulement aux grands dieux, mais également aux petits, et même aux plus insignifiants. Même le culte de ces innombrables génies, gardiens et auxiliaires de l'ancienne religion romaine, de ces puissances dont l'action était restreinte à des cas déterminés, ou ne s'étendait que sur un domaine étroitement circonscrit, et dont la religion chrétienne attribua les fonctions à des anges, persista longtemps sous des formes multiples³. Naturellement, il ne faut pas s'attendre à voir, produire de nombreux témoignages de l'adoration de génies tutélaires aussi subalternes, et n'agissant que par moments. Cependant, Tertullien assurant que le jour auquel l'enfant avait réussi, pour la première fois, à se tenir debout sur ses jambes, était toujours encore consacré à la déesse Statine⁴, on peut admettre que d'autres encore de ces divinités, gardiennes des moments les plus importants de la vie humaine, continuaient à vivre dans la foi populaire. Les rouliers et les muletiers n'avaient pas cessé de jurer par Épone, la déesse des chevaux, qui avait ordinairement sa petite chapelle dans une niche de la principale poutre de soutien du plafond de l'écurie. On y paraît son image de guirlandes de roses et d'autres fleurs, les jours de fête, et il existe encore des sculptures qui la représentent, exécutées pour des écuries⁵. Aux endroits où des vapeurs malignes ou suffocantes s'élevaient du sol, comme, aux environs de Bénévent, de Crémone et d'autres lieux, on adorait la déesse Méphitis⁶.

Mais, quel que fût l'attachement du peuple pour ces innombrables divinités officieuses, qui, avec leur action restreinte, mais exactement définie, et par cela même aussi très nettement appréciable, étaient plus rapprochées d'une partie des croyants, et répondaient mieux au besoin du commerce avec le monde surnaturel, chez ceux-ci, que les dieux supérieurs, dont la toute-puissance et la majesté tenaient le cœur humain à une distance respectueuse, commandée par la crainte : ces grands dieux, comme les plus puissants, gouvernant le monde et tout particulièrement chargés du rôle actif de la Providence, n'en restaient pas moins, toujours encore, ceux pour lesquels on avait partout la plus grande vénération, et que l'on invoquait le plus généralement. Partout le soldat priait le père Mars⁷, le marin, Neptune⁸, le marchand et l'industriel, ainsi que le bon père de famille, Mercure, le dispensateur des gains aléatoires et le conservateur des

¹ Orelli, 1603.

² C. I. L., II, 462.

³ Tertullien, *De anima*, c. XXXVII : *Nos officia divina angelos (l. angelis) credimus*.

⁴ *Ibidem*, c. XXXIX.

⁵ Preller, *Mythologie romaine*, 594, etc.

⁶ *Ibidem*, 522, etc.

⁷ Orelli, 1348.

⁸ *Ibid.*, 1336.

profits¹ ; le cultivateur, Cérès², les femmes enceintes près d'accoucher, Diane et Lucine³ ; les amoureux séparés (en Grèce du moins), le dieu de l'amour. Dans un dialogue de Plutarque, un des interlocuteurs raconte comment ses parents, peu de temps après leur mariage, qui avait été longtemps retardé par une brouille de famille, firent le pèlerinage de Thespies, pour y offrir un sacrifice à Cupidon, en exécution du vœu qu'ils en avaient fait, des deux parts⁴. Les dieux étaient invoqués d'autant plus fréquemment que la sphère de leur puissance était plus étendue, et leur culte. l'objet d'une vénération plus générale. En Orient, on invoquait, dans tous les cas de détresse de terre et de mer, au fort des périls de la tempête et, dans les maladies, Hercule l'invincible, qui avait su triompher de tous les périls et des plus terribles dangers⁵. Cependant les prières les plus nombreuses étaient, sans doute, adressées au dieu suprême⁶. On voyait en lui, dans ces prières ; le maître du tonnerre, de la foudre, des orages célestes et du ciel dans sa sérénité ; dans les temps de sécheresse prolongée, des processions de femmes, marchant nu-pieds et les cheveux épars, se rendaient sur quelque hauteur pour le prier de faire tomber de l'eau⁷. C'est au haut des montagnes surtout qu'on le sentait proche et qu'on rendait hommage au Jupiter du Vésuve, de l'Apennin, etc. Au haut du passage du grand Saint-Bernard, district dont les habitants révéraient, au temps d'Annibal, le dieu Pénin⁸, il y avait, entre l'emplacement de l'hospice actuel et le lac, un temple de Jupiter. On y a trouvé plus de trente tables votives de bronze, de soldats et d'autres voyageurs romains, posées là en acquittement des vœux faits par eux au suprême et très bon Jupiter Pénin, pour un heureux voyage d'aller et de retour⁹. Mais sa volonté toute-puissante ne gouvernait pas seulement la nature, il était en même temps le suprême directeur des choses divines et humaines, le maître des destinées¹⁰, et comme tel gardien, conservateur, vainqueur, dieu des batailles et pacificateur général, dernier exécuteur de toute entreprise, sauveur dans tous les cas de détresse et de danger. Il n'y avait pas de souci, grand ou petit, d'intérêt public ou privé, qu'on ne recommandât à l'attention de sa bonté divine, pas d'événement dans lequel on ne crût pouvoir reconnaître une manifestation de sa toute-puissance. Un haut fonctionnaire de rang sénatorial s'acquitta d'un vœu fait à Jupiter, en Campanie, pour l'y avoir sauvé d'un danger imminent et lui avoir fait recouvrer là santé¹¹ ; un intendant de la maison aristocratique des Rosciens lui en fait un, pour qu'il daigne rester le conservateur des biens de cette famille, aux environs de Brescic¹².

Dans la ville étrusque de Tuder, *un abominable esclave de la commune* s'était avisé un jour d'user d'un exécrationnel artifice, en enfouissant dans une tombe un tableau portant les noms de tous les décurions ou conseillers municipaux de la ville, pour les vouer ainsi aux dieux de l'enfer. Mais le Dieu suprême avait fait intervenir sa puissance pour amener la découverte de ce forfait, en livrer l'auteur

¹ *Ibid.*, 1404.

² Horace, *Satires*, II, 2, 124.

³ Tertullien, *De anima*, c. XXXIX.

⁴ Plutarque, *Amator.*, c. II, 1.

⁵ Lobeck, *Aglaopham.*, p. 1172.

⁶ Henzen-Orelli, *Index*, p. 31, etc.

⁷ Pétrone, *Satiricon*, 411. — Preller, *Myth. rom.*, 173, 1.

⁸ Tite-Live, XXI, 38, etc.

⁹ Promis, *Antichità d'Aosta*, p. 61 ; etc.

¹⁰ Orelli, 1269.

¹¹ *Ibidem*, 1267.

¹² Henzen-Orelli, 5619.

au châtement, et délivrer la ville, ainsi que la bourgeoisie, de l'appréhension des graves dangers qui la menaçaient. Aussi, un affranchi particulièrement distingué par la ville fit-il un vœu pour la prospérité de celle-ci, du conseil municipal et de toute la population de Tuder, *au suprême et très bon Jupiter, gardien et conservateur*¹.

Il serait sans utilité de multiplier ces exemples, empruntés aux inscriptions conservées sur des pierres romaines, ceux que nous avons choisis suffisant pour mettre en évidence la nature de la foi de ce temps-là en une providence, exercée par la divinité. La multitude et la diversité de ces pierres, répandues dans toutes les parties du monde romain, autorisent généralement la supposition que la foi dont elles témoignent ne l'était pas moins, même en accordant qu'une bonne partie de ces monuments peut très bien provenir d'incrédules ou d'indifférents, qui avaient à cœur d'aider à la conservation des formes du culte dominant, en ayant l'air de le reconnaître, ou voulaient seulement éviter de se mettre en contradiction avec elles. Mais des concessions ou des accommodements pareils n'avaient de raison d'être que vis-à-vis d'une foi dont la domination fût incontestée. De plus il n'existe, dans toute la littérature grecque et latine de cette période, pas un seul témoignage contestant le fait de cette domination, tandis qu'elle en offre d'irrécusables, en assez grand nombre, qui le confirment expressément. Il est vrai que les grands progrès de l'épicurisme autorisent l'opinion que le nombre des gens qui niaient la providence était considérable ; mais il y avait la même impossibilité, en ce temps-là comme en tout autre, même pour l'observateur le plus attentif et le plus clairvoyant, de déterminer, ne fût-ce qu'approximativement ; le rapport entre le nombre de ces incroyants et celui des croyants ; et les expressions vagues des auteurs qui parlent de la situation religieuse du monde contemporain ne nous disent rien que nous ne sachions déjà. Quand Pline dit qu'une partie des hommes ne tiennent aucun compte des dieux, que l'on se borne à révéler comme une divinité l'aveugle hasard, et Juvénal que, d'après bien des gens, tout dépend du hasard, que ce n'est point un directeur suprême, mais la nature qui règle la marche des choses, dans l'ordre cosmique², ou le juif Philon que, dans l'opinion de beaucoup de personnes, tout dans le monde se meut sous l'impulsion spontanée de forces internes sans direction supérieure, que les lois et les mœurs, les droits et les devoirs des hommes, ont été uniquement et exclusivement déterminés par la raison humaine³, ce ne sont là que des paraphrases inexactes de la doctrine épicurienne, que Tacite aussi oppose, comme l'opinion d'après laquelle le hasard présiderait aux choses humaines, à la foi des stoïciens dans la providence⁴. La croyance à un destin immuable, de la large propagation de laquelle il témoigne aussi bien que Pline, n'exclut nullement la foi dans une providence ; aussi l'école stoïcienne, notoirement, savait-elle unir l'une à l'autre. Chez Plutarque aussi, qui, dans un traité spécial, *De superstitione*, présente la superstition et l'incrédulité comme les deux grandes aberrations, en sens opposé, de la vraie piété, il faut par athées principalement entendre des épicuriens. Il ne fournit aucune indication sur le rapport numérique entre eux et les croyants ; mais, si cet auteur, dont l'esprit religieux touchait de si près à la superstition, dans ses

¹ Orelli, 3726.

² Juvénal, XIII, 86

³ Philon, tome I, p. 262 Pfeiff.

⁴ Tacite, *Annales*, VI, 22.

tendances personnelles, n'en regarde pas moins l'athéisme comme le moins nuisible de ces deux genres d'erreur, il n'est guère probable non plus qu'il appréhendât de ses empiétements un danger pour la religion ; car, si le matérialisme, avec son point de vue particulier à l'égard des choses de ce monde, s'était avancé d'une manière inquiétante et blessante pour le sentiment de la piété, il est probable que Plutarque ne l'eût pas regardé simplement comme l'effet d'une réaction naturelle contre l'excès de la superstition¹, ni jugé avec tant d'indulgence. La croyance aux dieux était générale et il n'y avait que peu d'hommes reniant Dieu, non seulement dans l'opinion déjà rapportée de Maxime de Tyr, mais aussi de l'avis d'Apulée, qui dit textuellement² : *La masse des ignorants, non initiée à la philosophie, dépourvue de sainteté et de science véritable, pauvre de piété et ne participant pas à la connaissance de la vérité, manque de respect aux dieux, soit en les révéant avec trop d'appréhension, par superstition et par crainte, soit en affectant vis-à-vis d'eux un insolent dédain, par suffisance. Car cette compagnie de dieux, habitant les hauteurs éthérées, loin de tout contact avec les humains, la plupart des hommes. les révèrent, quoique ce ne soit pas toujours comme il le faudrait ; tous les craignent, parce qu'ils ne les connaissent pas, il est vrai ; mais peu d'hommes les renient, et, s'ils le font, c'est par impiété.* D'après cela, le nombre des athées et des matérialistes, ne fût-il pas précisément exigu, ne semblait donc encore, à cette époque du moins, former qu'une faible minorité, relativement à la masse des croyants. Or, cette opinion est, pour le fond, confirmée par Lucien, dont le témoignage est ici d'autant plus de poids qu'il eût été bien plus flatté, sans doute, de pouvoir constater le contraire. Il fait assister les dieux, inquiets de l'avenir de leur culte, à une disputation publique entre un épicurien, qui nie la foi dans la providence, et un stoïcien, qui s'en porte le défenseur et qui subit la plus honteuse défaite. *Mais*, dit alors Mercure³, *quel si grand mal y a-t-il donc qu'aussi peu d'auditeurs rentrent chez eux avec cette conviction ? le nombre de ceux qui sont de l'opinion contraire, n'est-il pas grand ? ne comprend-il pas la majorité des Hellènes, la multitude et tous les barbares ?*

Quelle que fût la multiplicité des élargissements que le monde des dieux de l'antiquité avait subis, par l'admission successive d'une foule de divinités orientales et barbares, les rapports de la foi des croyants dans la divinité n'avaient pas changé. L'accroissement, la multiplication du nombre des personnes divines n'avait pas rendu plus difficile, mais plutôt facilité le commerce avec le monde supérieur à la faiblesse et à la misère humaine, ne pouvant, selon l'expression fort juste de Pline, concevoir la divinité autrement qu'en la résolvant en un nombre infini d'unités fractionnaires. Non seulement une très grande majorité, parmi les hommes, ne pouvait encore absolument pas se passer de la foi à une providence exercée par les dieux, mais le besoin de foi de cette majorité demandait et créait continuellement le miracle de rigueur ; et ce n'étaient pas seulement les femmes et la multitude, comme le pensait Strabon, qui avaient besoin de légendes et d'histoires miraculeuses. Il est constant que, dans toute l'étendue du domaine de la civilisation gréco-romaine, le monde des anciens dieux, provenant de la fusion des deux religions, conserva généralement son empire, nonobstant la considération à laquelle étaient, postérieurement, arrivés les nouveaux dieux, et que son autorité sur les âmes, malgré cette

¹ Plutarque, *De superstitione*, c. XIII.

² *De deo Socrat.*, éd. Oudendorp, II, 122.

³ Lucien, *Jupiter tragœd.*, vers la fin.

promiscuité, ne tardait jamais à se rétablir voilà ce qui, nous le croyons du moins, ressort également de notre exposé.

Pour terminer, il ne nous reste plus qu'à considérer le culte, dont on ne saurait taxer assez haut l'influence fortifiante et vivifiante, nécessaire pour relever et ranimer la foi. Même une, inondation complète. de l'Occident par les religions de, l'Orient n'eût pu déraciner la croyance aux anciens dieux, tant que leurs cultes, intimement liés à toute la vie publique et privée, dont ils servaient à consacrer et à solenniser tous les moments considérables, et continuant à occuper ainsi qu'à captiver, de toutes les manières, l'esprit, l'âme et l'imagination, persistaient partout dans les formes traditionnelles. Tant que partout les temples, *plus augustes par la présence eu personne des divinités qui les habitaient, que distingués par la magnificence des ornements et enrichis d'offrandes*¹, invitaient le monde à la prière ; tant qu'une multitude de solennités et de cérémonies religieuses de toute espèce, telles que sacrifices, processions, visitations en prière, spectacles, ne cessaient de rappeler, avec insistance, au souvenir des hommes la puissance, la grandeur et la splendeur des dieux, ainsi que les liens existant entre l'humanité et la divinité, il n'était pas possible non plus que la foi s'écartât des chemins que lui traçait une tradition vénérable et séculaire, éprouvés par des générations innombrables comme ceux de la vérité.

Non seulement la persistance de tous les cultes romains et grecs, jouissant d'une considération majeure, jusque dans les derniers temps de l'antiquité, est un fait incontesté, mais aussi la conservation de cultes obscurs et locaux, ainsi que celle de maintes cérémonies, coutumes et formes devenues inintelligibles avec le temps, est attestée, par des rapports nombreux, pour des pays si divers, qu'avec une vitalité à ce point tenace de la tradition religieuse, un amoindrissement essentiel et considérable du fonds de celle-ci, dans le cours des siècles, paraît inadmissible en général.

Le rituel romain conserva, en grande partie du moins, jusque dans les derniers temps de l'antiquité, des formes originaires d'une époque antérieure aux commencements de l'histoire, romaine, et fondées sur les idées que l'on s'était faites des dieux dans la plus haute antiquité, idées qui régnaient dans le Latium longtemps avant que le polythéisme romain y fût débordé par le polythéisme grec. Dans les chants liturgiques, en partie inintelligibles même pour les prêtres², qui les entonnaient, année par année, suivant les prescriptions, les dieux étaient invoqués sous les noms, depuis longtemps en désuétude, que leur, donnaient les colons primitifs des collines qui s'élèvent au bord du Tibre, et année par année tout le cérémonial du culte, également originaire d'une haute antiquité, était fidèlement reproduit par ces prêtres, jusque dans ses détails les plus minutieux. Cette durée millénaire des formes du culte, immuables et comme pétrifiées, est le plus clairement mise en évidence par les procès-verbaux des Arvales (*fratres arvales*), les seuls actes de l'espèce, émanant d'une association religieuse, qui se soient conservés³. Cette confrérie qui, au temps de l'empire, se composait ordinairement d'hommes de la plus haute noblesse, comprenant les empereurs eux-mêmes, célébrait, au mois de mai de chaque année, en l'honneur de *la*

¹ Minucius Félix, ch. VII.

² Quintilien, I, 6, 40.

³ Mommsen (*Des Arvales*, dans les *Grentzboten*, 1870, I, p. 161, etc.), auquel est empruntée la majeure partie des renseignements qui vont suivre.

grande déesse (Dea Dia), dénomination antique de la déesse de la Terre, cette divinité maternelle qui bénit et prodigue la moisson des blés, une fête de trois jours, pour la bonne venue des semailles commençant à pousser, dans un bois formé d'arbres antiques, que n'avait jamais touchés la cognée, situé sur la route de Campanie, à cinq milles de Rome, et consacré à la déesse.

On mentionne, parmi les solennités du deuxième jour de la fête, que les prêtres, se renfermant dans le temple, y touchaient, à huis clos, certains pots, avec accompagnement de prières et d'allocutions pieuses. Les fouilles les plus récentes, dans le bois sacré des Arvales, ont mis à découvert des tessons de vases de la fabrication la plus grossière, façonnés à la main sans tour, comme il ne s'en trouve ailleurs, dans le Latium, qu'au-dessous du pépérin, c'est-à-dire de la lave des volcans, éteints depuis les temps antéhistoriques, de la chaîne des monts Albains. C'étaient là, évidemment, les pots à faire bouillir le grain, du temps où l'on n'en faisait pas encore du pain, mais où on le pilait et le réduisait en bouillie. A une heure plus avancée de la même journée, les prêtres enfermés dans le sanctuaire, après le départ du temple de toutes les personnes n'appartenant pas à leur collège, retroussaient leurs vêtements pour la danse et chantaient ou récitaient une prière à Mars et aux Lares ou Lases, pour détourner la ruine, dans un latin qui devait être déjà quatre siècles avant Cicéron un idiome vieilli, et qui était pour eux tout aussi inintelligible que l'est, de nos jours, le *Kyrie eleison* pour le sacristain ; aussi le livre en, contenant le texte était-il remis d'avance à chaque prêtre, par les servants. Le texte de cette litanie, conservé dans un procès-verbal, dressé en l'an 218 de notre ère, sous l'empereur Héliogabale, est le plus ancien document connu de la langue latine. Mille ans s'étaient peut-être écoulés alors depuis que les Arvales avaient, pour la première fois, invoqué la *dea Dia* par cette prière. Dans ce millénaire, les plus grandes révolutions avaient changé complètement la face de la terre habitée. D'une bourgade rustique, la ville du Tibre était devenue le centre d'un empire embrassant le monde ; la matinée et la méridienne étaient passées pour elle, et le soir approchait. Sur le trône érigé par Auguste, était assis un prêtre du Soleil, originaire de la Syrie, si souvent humiliée et si profondément méprisée. Mais, toujours encore, on entonnait le vieux cantique, aux paroles duquel déjà les anciens rois de Rome avaient prêté l'oreille avec dévotion :

A nous, Lases, venez en aide !

Mars, ô Mars, ne laisse fondre sur tant d'hommes ni la mort, ni la ruine !

Sois rassasié, horrible Mars !

Des cultes locaux, remontant à la nuit des temps, s'étaient maintenus, avec la même ténacité, bravant toutes les influences destructives, dans les autres parties de l'Italie aussi. Ainsi celui de la déesse Cupra, sur la côte du Picénum, à laquelle Adrien encore fit ériger un temple, de Cures à Faléries et de Nortia à Volsinies¹, ainsi que celui d'autres dieux, dont l'autorité, suivant l'observation railleuse de Tertullien², comme celle des magistrats municipaux des petites villes, où on les révérait, s'arrêtait aux confins de la banlieue, bien que celle de certaines de ces divinités cependant, telles que Féronie, révérée principalement près de Terracine et du Soracte, s'étendît sur une grande partie de l'Italie³.

¹ Preller, *Mythologie romaine*, 249, etc. ; 561, I.

² *Apologétique*, 24 ; *ad nation.*, II, 8.

³ Preller, 238, etc. ; Henzen-Orelli, *Ind.*, p. 27 ; Lanciani, *Bull. de I.*, 1876, 26, etc.

Nous connaissons, principalement par les œuvres de Plutarque et de Pausanias, ainsi que par les inscriptions des monuments, la multitude et la variété vraiment étonnante des cultes locaux, en grande partie aussi datant d'une haute antiquité, souvent bizarres et parfois grossiers, sanguinaires, horribles même, qui persistaient également en Grèce. Un certain nombre d'exemples caractéristiques suffira pour montrer quelle était encore l'exubérante richesse, ainsi que la diversité des cultes grecs, et avec quelle étonnante ténacité s'y maintenaient aussi des traditions remontant à la plus haute antiquité¹. A Patras, la fête annuelle de Diane Laphrie était célébrée de la manière salivante. Autour d'un autel très grand, qui servait pour les sacrifices, on plantait en rond des troncs d'arbres verts, de seize coudées de long chacun, et dans l'enceinte de cette clôture on entassait des piles du bois le plus sec, en ménageant, par un terrassement, une ascension commode vers l'autel. Le premier jour avait lieu une procession magnifique, dont la prêtresse virginale de Diane fermait la marche, sur un char traîné par des cerfs. Le second jour était celui du sacrifice ; auquel la commune et les particuliers se faisaient un devoir de contribuer à l'envi. Tous les animaux offerts en holocauste, comprenant des oiseaux comestibles, des sangliers, des cerfs, des chevreuils, des loups et des louveteaux, des ours et des oursins, étaient jetés vivants sur l'autel ; puis on mettait le feu au bûcher. Si parfois un ours ou quelque autre animal réussissait, par hasard, à se dégager et à rompre le cercle, on l'y ramenait aussitôt, et jamais il n'était arrivé qu'aucun homme fût blessé par un de ces animaux².

Dans la même ville, on révérait une image de Bacchus, surnommé le *Justicier du peuple*, renfermée dans un écrin qui, d'après la légende, avait été emporté de Troie, lors du sac de cette ville. Neuf hommes, choisis par le peuple parmi les plus notables habitants et autant de femmes, y faisaient le service divin. Dans une nuit à date fixe, lors de la fête du dieu, le prêtre sortait l'écrin du temple. Puis, tous les enfants de la ville se rendaient hors de celle-ci au fleuve Mélique, avec des couronnes d'épis comme en portaient, d'après la légende, les enfants que, dans l'ancien temps, on immolait en sacrifice à Diane. Ils déposaient les couronnes aux pieds de Diane, se baignaient dans le fleuve, ceignaient des couronnes de lierre et se rendaient ainsi au temple de Bacchus³.

Dans le voisinage du fleuve Crathis, il y avait un sanctuaire de la déesse de la Terre (Gæa), *aux larges mamelles*, avec une image en bois de là plus haute antiquité. Les prêtresses étaient tenues à une vie chaste, et on n'admettait, pour cet office sacerdotal, que des femmes n'ayant connu qu'un seul homme. On éprouvait la vérité de leur déclaration par une gorgée de sang de bœuf, et celles qui ne soutenaient pas l'épreuve étaient punies sur-le-champ. Entre plusieurs concurrentes ayant les mêmes titres, le sort décidait⁴.

L'image de Diane Orthie à Sparte était, d'après une légende également admise par Pausanias, la même qu'Oreste avait enlevée du temple de la Tauride. La déesse exigeant toujours encore que l'on aspergeât son autel de sang humain, on continuait à fouetter des adolescents jusqu'au sang, près de cet autel. La prêtresse tenait dans ses bras la petite figure en bois de la déesse. Quand les exécuteurs de la flagellation ménageaient un garçon, touchés par sa beauté ou par sa condition, la statue s'alourdissait tellement que celle qui la, portait

¹ Herzberg, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*, II, 477, etc. (en allem.).

² Pausanias, VII, 18, 7.

³ *Ibidem*, VII, 19, 20.

⁴ *Ibidem*, 25, 8.

fléchissait aussitôt sous le poids. Plutarque dit qu'on avait, même encore de son temps, vit beaucoup de flagellés mourir, sous les coups¹.

A Alée, en Arcadie, des femmes étaient fouettées, d'après une sentence de l'oracle de Delphes, à une fête de Bacchus². A Orchomène en Béotie, le prêtre de Bacchus poursuivait, lors de la fête annuelle des Agrionies, un glaive à la main, les femmes, que l'on prétendait issues des filles maudites de Minyas. Il lui était permis de tuer celle qu'il pouvait atteindre, ce qu'avait fait effectivement, au temps de Plutarque, le prêtre Zoïle. Mais le courroux des dieux, excité par cette rage fanatique, frappa non seulement le meurtrier, qui mourut d'une affreuse maladie, mais toute la ville d'Orchomène, qui n'en eut que dommages et préjudice ; aussi les habitants enlevèrent-ils le sacerdoce à la famille de Zoïle, et le conférèrent-ils désormais par élection³. A Alphéon, en Arcadie, on révérait, avec plus de ferveur que toute autre divinité, Minerve qui, d'après la légende de l'endroit, y était née de Jupiter et y avait été élevée. Or, avant la grande fête annuellement célébrée en l'honneur de la déesse, les habitants y offraient un sacrifice et adressaient des prières au héros Myiagre, c'est-à-dire chasse-mouches, afin de ne pas être incommodés par les mouches, pendant la fête⁴. Dans la localité voisine de Titane, il y avait un temple d'Esculape, très fréquenté par des malades, qui trouvaient des logements dans le voisinage. Dans l'enceinte du mur qui bornait le rayon du temple, s'élevaient de vieux cyprès. De l'image du dieu on ne voyait que la tête, les mains et les pieds ; tout le reste était couvert d'une tunique de laine et d'un manteau. Une statue d'Hygiée, placée à côté, était toute couverte de cheveux, que les femmes se coupaient pour en faire hommage à la déesse, ainsi que de bandes de tapis babyloniens. Dans le voisinage il y avait un autel des vents, auxquels le prêtre offrait, chaque année, un sacrifice pendant la nuit, en ayant soin de jeter en même temps, avec mystère, des victimes dans quatre fosses, pour modérer la fureur des vents, et d'accompagner cet acte du chant des mêmes exorcismes dont avait déjà, disait-on, fait usage Médée, l'antique magicienne⁵. Près de Trézène, il y avait, dans le voisinage du temple des Muses, un autel du Sommeil, auquel les gens y offraient des sacrifices, en même temps qu'aux Misses, le Sommeil étant, disaient-ils, de tous les dieux le plus cher aux Muses. Mais le culte principal de Trézène était celui d'Hippolyte, fils de Thésée, qui y avait un temple, somptueux comme tout ce qui était compris dans son ressort. Cependant les gens de Trézène niaient qu'Hippolyte eût péri traîné par ses chevaux ; ils affirmaient, au contraire, son ascension au ciel, où il serait encore visible dans la constellation du conducteur de char. L'office du prêtre affecté à son culte était viager ; chaque année on célébrait une fête en son Honneur, et de plus il était d'usage que chaque vierge, avant de se marier, se coupât une boucle, pour lui en faire hommage, et la déposât dans son temple⁶.

Ainsi, tout ce que nous savons de l'état religieux de la Grèce, jusqu'à la fin du deuxième siècle et de temps postérieurs même, concourt à l'impression que les anciens cultes indigènes n'y avaient subi aucun préjudice ni changement essentiel, par suite de l'intrusion des nouveaux cultes étrangers. Et cependant le service des divinités égyptiennes, Isis, Osiris et Sérapis, introduit depuis l'époque

¹ *Ibidem*, III, 16. — Plutarque, *Lycurgue*, ch. XVIII, 2.

² Pausanias, VIII, 23, 1.

³ Plutarque, *Qu. Gr.*, 33. — Herzberg, *l. c.*, 259.

⁴ Pausanias, VIII, 26, 4.

⁵ *Ibidem*, II, 11, 6 ; 12, 1.

⁶ *Ibidem*, II, 31, 5 ; 32, 1.

des successeurs d'Alexandre le Grand, était extrêmement répandu, et considéré hautement, sur le continent comme dans les îles de la Grèce¹. Oh, bien que le culte de Mithras soit le seul des autres cultes orientaux dont on y ait, jusqu'à présent, retrouvé des traces certaines, à Athènes et à Théra², les plaisanteries de Lu tien, sur le mélange bigarré de la société des dieux, font supposer néanmoins que bien d'autres dieux de l'Orient encore avaient trouvé des adorateurs, en Grèce ; d'ailleurs Bendis, Anubis, Mithras, etc., n'assistent-ils pas à cette disputation sur la providence, dont il met la scène à Athènes ? On peut admettre que les cultes de dieux étrangers devaient s'y être multipliés, au moins dans les ports très fréquentés tels que Corinthe, tandis que, dans l'intérieur du pays, tombé dans l'abandon et presque entièrement privé de l'avantage des relations internationales, les anciens cultes ont dû, naturellement, conserver un empire plus ou moins exclusif.

Ce qui n'est pas moins certain que la persistance d'innombrables cultes italiens et grecs d'ancienne date, dans ces temps de promiscuité, c'est que la participation régulière au service divin était partout générale, et que l'omission complète de la pratique des dévotions d'usage choquait, ou du moins frappait comme une singularité. A Athènes, le philosophe Démonax vit même des accusateurs s'élever contre lui, parce qu'on ne le voyait jamais sacrifier et que, seul, il ne s'était pas fait initié aux mystères d'Éleusis ; cependant, il sut conjurer l'orage dont ils le menaçaient dans l'assemblée du peuple, où bien des gens avaient déjà ramassé des pierres, qu'ils étaient prêts à lancer contre lui³. L'accusateur d'Apulée, Sicinius Émilien, avait reçu à Œa ; pour son irrégion manifeste, le surnom de Mézence, *le contempteur des dieux* de l'*Énéide* de Virgile. Jamais il n'avait adressé une prière à un dieu, ni mis le pied dans un temple, et, passait-il devant un sanctuaire, il ne pensait même pas à faire acte de dévotion, en y envoyant un baiser de la main. Même aux dieux du pays, qui l'habillent, et le nourrissent, il se garde, dit Apulée, de payer le tribut d'une partie de sa récolte ou des prémices de son troupeau ; sur sa terre, il n'y a ni sanctuaire, ni bois sacré, ni la moindre place consacrée aux dieux ; ceux qui y ont été assurent même que, dans toute l'étendue de son domaine, on ne rencontre pas une pierre aspergée d'essences, pas une branche d'arbre ornée de couronnes⁴. Les progrès du christianisme, dans la province du Pont, devinrent, ainsi que le rapporté Pline le Jeune dans sa lettre connue à Trajan de l'an 112, surtout sensibles par l'observation du fait que les temples, ceux de la ville d'Amisus et des localités voisines les premiers saris, doute, avaient été presque désertés, que l'on omettait la célébration des fêtes consacrées, et que la demande, d'animaux pour les sacrifices avait cessé presque entièrement. Cependant, cet état de choses, aussi surprenant qu'inquiétant, au point de vue des idées de Pline, subit une amélioration, par suite des mesures qu'il prit contre les chrétiens⁵. On peut essayer de se faire une idée de l'énorme consommation d'animaux, pour les sacrifices, qui devait se faire dans tout l'empire romain, par ce renseignement de Suétone (*Caligula*, 14) qu'en témoignage de l'allégresse générale, causée par l'avènement de Caligula à la direction du gouvernement, il y en eut, en moins de trois mois, plus de 160.000 d'immolés sur les autels, dans la ville de Rome seule, bien entendu.

¹ Herzberg, II, 267, etc. ; 485.

² Preller, *Mythologie romaine*, 757.

³ Lucien, *Démonax*, 11.

⁴ Apulée, *Apologie*, éd. Oudend., II, p. 518, etc.

⁵ Pline le Jeune, *ad. Traj.*, 96, 10. — Mommsen, *Hermès*, III, 50, 3.

Ce qui, au milieu de cette multitude de pierres conservées, avec les inscriptions qu'elles portent, résulte notamment de ces pierres, c'est que la piété des fidèles continuait, sans relâche, à témoigner de sa constante ferveur, par la construction et l'entretien de temples, qu'elle se plaisait en outre à orner d'images des dieux, ainsi qu'à pourvoir de dons, d'offrandes et de fondations de toute espèce. Même au temps que l'on a pris l'habitude de considérer comme celui de la plus profonde décadence de la religion, Lucrèce écrivait (v, 1161-68) que la crainte, inspirée, par la foi religieuse et l'adoration des dieux, était toujours encore enracinée dans les esprits des hommes, faisait surgir de nouveaux temples sur tout l'orbe terrestre, et les remplissait, aux jours de fête, de nombreux visiteurs. On ne saurait, certainement, voir une preuve du déclin général de la foi dans le fait qu'à une époque de bouleversements incessants et de plies terrible espèce dans l'État, sur la multitude de temples et de sanctuaires qu'il y avait à Rome, une partie fut ruinée à tel point que des particuliers purent, même sans y avoir le moindre droit, prendre possession des terrains sur lesquels ils étaient bâtis¹ ; et si le nombre total des bâtiments de l'espèce ayant besoin de réparations, et effectivement restaurés par Auguste, en l'an de Rome 726, correspondant à l'an 28 avant Jésus-Christ, s'élevait à 82², on peut se demander s'il y a lieu de regarder ce chiffre comme faible ou fort, proportionnellement à l'ensemble de ce qui existait d'édifices pareils.

De l'énorme, quantité de bâtiments, de donations et de fondations affectés, sur les deniers des particuliers, aux usages du culte, et que des inscriptions de l'Italie et de toutes les provinces nous font connaître, une partie doit, sans doute, son origine à des mobiles autres que ceux de la religion ; mais il y a tout aussi peu de raison de douter que la grande majorité de ces offrandes et dons pieux aient été faits, par les donateurs, pour mériter la grâce des dieux, la conserver, ou tranquilliser des consciences timorées ; car beaucoup de ces dons, aux termes des inscriptions qui les mentionnent, ont eu pour objet l'accomplissement d'une vision, d'un ordre, ou d'un avertissement de la divinité, donné en songe³. On peut admettre, d'après ces témoignages, que, dans tout l'empire romain, une très grande partie des temples ont été construits aux frais de particuliers qui, de plus, affectaient même, quelquefois, un capital supplémentaire à l'entretien du bâtiment⁴. En Italie notamment, où du temps d'Appien, c'est-à-dire sous Antonin le Pieux, les temples les plus riches, après celui de Jupiter Capitolin, étaient ceux d'Antium, de Lanuvium et de Tibur, ainsi que la temple de Diane à Aricie⁵, les municipaux aisés rivalisaient avec leurs compatriotes arrivés aux grandeurs à Rome, les patrons et autres protecteurs de leurs villes⁶, à témoigner de leur munificence et de leur attachement pour le lieu de leur origine avant tout, en y pourvoyant aussi dignement à la dotation des édifices sacrés. Ainsi, par exemple, un certain P. Lucilius Gamala fit ériger à Ostie, au temps d'Auguste, un temple de Vulcain, et reconstruire à neuf les temples de la Fortune, de Cérès et de l'Espérance⁷ ; un couple d'Assises fit bâtir un temple de Castor et Pollux, à ce qu'il paraît, en y joignant les statues de ces

¹ Marquardt, *Manuel*, IV, 75.

² Mommsen, *R. G. D. A.*, p. 58.

³ Voir, par exemple, Orelli, 1344 et 1790.

⁴ Comme, par exemple, dans Henzen, 5681, l'affectation de 100.000 H S à un temple de Vénus la Chauve (?) dans l'Eifel, en l'an 124 après Jésus-Christ.

⁵ Appien, *B. C.*, V, 24.

⁶ Orelli, 781 (*Ummidia Quadrata*). — Voir aussi ce qui a déjà été dit des fondations de Pline le Jeune, de Cléandre, etc.

⁷ Mommsen, *Rapports de la Société saxonne*, 1849, 296.

dieux ; dans l'île de Malte, un particulier dépensa, pour la construction d'un temple d'Apollon en marbre, la somme de 110.792 ½ sesterces, et ainsi de suite¹. Cependant, les grands propriétaires ne négligeaient pas non plus de prendre soin des temples ruraux, situés sur leurs domaines : ainsi Plin le Jeune agrandit et embellit, en le restaurant, un temple délabré de Cérès, sur une de ses terres.

Outre les constructions nouvelles de bâtiments entiers, ainsi que les restaurations et l'achèvement de sanctuaires tombés en ruine², des inscriptions, gravées sur pierre, mentionnent, en très grand nombre, des offrandes et des réparations de certaines parties et de bâtisses distinctes, de toute espèce, telles qu'autels, cuisines pour l'apprêt des sacrifices³, colonnes, frontons, parquets, ornements, etc., avec d'autres donations et fondations à pareilles fins. Les dons d'images des dieux, souvent très précieuses, faits aux temples, étaient surtout fréquents. Ainsi par exemple, une prêtresse, à Eclanum, donna une statue d'argent de la Félicité⁴ ; un officier, à Formies, légua une somme de 100000 sesterces (27.187 fr. 50), qui fut employée à la confection d'un char de procession pour la déesse Minerve, et de tous les accessoires, auxquels on affecta cent livres romaines, soit 32.750 grammes d'argent⁵. Au sujet de la disposition testamentaire d'une dame, ordonnant l'érection d'une statue de dieu de cent livres, avec la signature de la testatrice, dans un temple de sa ville natale, on souleva la question si les héritiers auraient la faculté de livrer une figure en bronze, ou seraient tenus de faire faire une statue d'argent ou d'or. Le célèbre jurisconsulte. Cervidius Scævola, précepteur de Septime Sévère, considérant qu'il n'y avait, dans ce temple, que des offrandes d'argent et de bronze, décida qu'il y avait lieu de fournir une statue d'argent⁶. D'autres dévots faisaient au moins dorer les images des divinités révéérées, soit la statue tout entière, ou certaines parties seulement comme, par exemple, les pieds, mais particulièrement le visage ou la barbe⁷ : ainsi, à Corsinium, *une servante de la grande mère s'avisait une fois de faire raccommoier et dorer la grande mère, ainsi que de faire dorer les cheveux d'Attis et raccommoier Bellone*⁸. Ou bien, on dotait les images des dieux, selon sa fortune, de leurs attributs, ou de toute sorte de bijoux et d'objets précieux. Ainsi quelqu'un fit faire de ses deniers, dans un temple, suivant l'inspiration d'un songe, un serpent, celui d'Esculape probablement⁹. A Ariminum, un augustale ordonna, par testament, l'érection d'une statue du père Bacchus, pourvue d'un collier d'or de trois onces, d'un thyrses et d'un gobelet d'argent de deux livres et demie¹⁰. A Reies (Riez, dans le midi de la France), un couple offrit à Esculape, en accomplissement d'un veau, pour remercier le dieu des effets extraordinaires de sa puissance, éprouvés par ces époux ; une statue en bronze du dieu du sommeil (peut-être les avait-il délivrés de la torture de l'insomnie) et quelques objets de prix, tels qu'une chaîne d'or, formée de petits serpents, et des tablettes d'argent pour écrire¹¹. Dans un lieu non

¹ Henzen-Orelli, 6124, 6126.

² Exemples : Orelli, 1515 ; Henzen, 5669, etc.

³ *I. R. N.*, 5435 (Sulmo).

⁴ Mommsen, *Inscriptiones regni neapolitani*, 1092.

⁵ *Ibid.*, 4093.

⁶ *Digeste*, XXXIV, 3, 38, § 2.

⁷ Perse, II, 55 ; éd. Jahn, p. 134.

⁸ *I. R. N.*, 5434.

⁹ *Ibidem*, 6314.

¹⁰ Orelli, 1434 ; plus exactement Tonini, *Rimini*, p. 331, 4.

¹¹ *Ibid.*, 1572.

déterminé une matrone offrit, en l'honneur de sa petite-fille, à la déesse Isis un objet consistant en une statue, ou quelque autre offrande, du poids de 112 livres $\frac{2}{3}$ en argent, plus une parure en perles, émeraudes et autres pierres précieuses pour la tête, la gorge et d'autres parties du corps, comprenant entre autres, d'après un relevé : deux émeraudes et deux perles pour les oreilles ; deux bagues de diamants pour le petit doigt, une d'émeraudes et de pierres diverses avec une perle, pour le doigt suivant, une émeraude en bague pour le doigt du milieu, et huit pierres précieuses taillées en cylindres, pour les souliers¹. Il arrivait souvent aussi que l'on donnât aux temples des statues de dieux autres que ceux auxquels ils étaient consacrés², et que l'on fit, avec une application plus générale, des donations non relatives au culte même, mais destinées à pourvoir à l'embellissement des temples, à ce qui pouvait en rehausser la magnificence, ou en accroître les trésors : ainsi un citoyen de Rhegium légua au temple d'Apollon de sa ville natale un livre en parchemin, dans une cassette d'ivoire, et dix-huit tableaux³. Les prêtres et les servants des temples n'étaient pas oubliés non plus, dans ces libéralités. Scævola, interprétant la disposition testamentaire d'une dame, qui ordonnait à ses héritiers de donner 10 deniers *au prêtre, au gardien et aux autres affranchis* d'un temple désigné, le jour où se tenait une foire annuelle, qu'elle avait instituée près de ce temple, conclut à ce que ce legs fût considéré et servi comme une rente annuelle⁴.

Rien dans tout le culte ne contribuait, indubitablement, d'une manière aussi puissante et, en même temps aussi constante, à l'entretien et à l'affermissement de la foi que l'adoration des images, la contemplation de la divinité présente dans l'image, capable de s'emparer irrésistiblement même des âmes rebelles ou vacillantes, la possibilité d'adorer la divinité en personne et de communiquer en quelque sorte face à face avec elle⁵. Bien qu'une partie des philosophes, comme Sénèque, repoussât le culte des images, d'autres, comme Maxime de Tyr, faisaient valoir, avec beaucoup de raison, que la faiblesse de la nature humaine, aussi distante de la divinité que la terre du ciel, avait, pour comprendre la divinité, besoin de signes frappant les sens, et dont bien peu d'hommes pouvaient se passer. Il ajoutait que, de tous les symboles si divers des êtres divins, en usage chez les différents peuples, le plus digne était la figure humaine, comme étant la plus semblable à Dieu⁶. Il n'est pas besoin de témoignages pour nous figurer comment la foi naïve des masses transformait, instinctivement et sans s'en douter, dans leur esprit, l'image en le dieu même. Les dévots, venus pour faire leurs prières, s'arrangeaient avec le servant du temple pour être placés le plus près possible de l'oreille de l'idole, afin d'être mieux entendus⁷, et lui adressaient ainsi, en chuchotant, les prières et les vœux dont ils désiraient garder le secret⁸ ; ils attachaient les tables de cire, sur lesquelles étaient consignés leurs vœux, aux genoux de l'idole, pour que le dieu n'oublîât pas la chose qui leur tenait à cœur⁹, et il leur arrivait aussi, quand leurs prières n'étaient pas exaucées, de faire pâtir les images de leurs accès de colère. On proférait alors des imprécations et des menaces contre les dieux tout aussi bien

¹ *Ibid.*, 2510.

² Exemple : Pline le Jeune, *Lettres*, III, 6.

³ *I. R. N.*, 5.

⁴ *Digeste*, XXXIII, 1, 20, § 1.

⁵ Zeller, III, 1, 292.

⁶ Maxime de Tyr, *Diss.*, VIII.

⁷ Sénèque, *Lettres*, 41, 1.

⁸ Jahn, *ad Pers.*, II, 4, etc.

⁹ *Interpretes ad Juvenatem* (X, 55), et *ad Apul. Apol.*, p. 515, Oudend.

que depuis, dans la chrétienté, contre les saints¹. Les gens de la campagne, par le mauvais temps, et les navigateurs, à l'approche de la tempête, pestaient contre Jupiter². On ne se contentait même pas toujours de jurons. De même que les anciens Arcadiens rossaient leur dieu Pan, quand ils revenaient de la chasse les mains vides, que le lazzarone de Naples invective et foule aux pieds les saints dont il est mécontent, que l'Espagnol jette sa *virgen* dans l'eau³, le désespoir et la rage de la douleur poussaient aussi, du temps de l'empire romain, à maltraiter les images des dieux. Quand, après les premières nouvelles inquiétantes de la maladie de Germanicus, le bruit de sa convalescence se répandit à Rome, tout le monde, malgré l'heure avancée du soir, se porta en foule, avec des lumières et des animaux pour les sacrifices, au Capitole, et l'on força presque les portes du temple, chacun ne croyant pouvoir assez promptement s'acquitter de son vœu. Le jour de sa mort, au contraire, des pierres furent lancées contre les temples, les autels des dieux renversés, les lares de la maison même jetés dans la rue, par maintes gens⁴.

Il n'est guère possible de déterminer au juste jusqu'où la foi populaire, dans sa grossièreté, était capable de poursuivre et de porter l'identification de l'image avec la divinité. Ce qui excita à un si haut point l'indignation de Sénèque, lors d'une visite d'occasion qu'il fit au Capitole⁵, ce furent les vieilleries du rituel et la puérilité, incompréhensible pour ce philosophe, d'une foi qui prenait l'image pour la divinité même. Or les manifestations de cette foi n'étaient certes guère plus étranges ni plus risibles que celles dont il a été fait mention jusqu'à présent. D'après l'antique coutume religieuse, les services de plusieurs personnes étaient affectés au culte des dieux du Capitole ; Jupiter y avait son lecteur attitré, un serviteur pour dire les heures de la journée, un autre pour l'oindre. De même que ce dernier ne faisait que simuler cette opération, en agitant ses bras dans l'air comme un pantomime, de même les servantes des temples de Junon et de Minerve ne faisaient également que gesticuler des mains, comme pour coiffer ces déesses, pendant que d'autres servantes leur présentaient le miroir. Les gens, au contraire, qui invitaient les dieux à comparaître en justice à leurs termes, leur soumettaient leurs requêtes et leur exposaient leurs affaires, étaient évidemment des suppliants, qui priaient la divinité de leur porter secours. Sénèque vit même au Capitole des femmes qui, se croyant, sur la foi de songes probablement, aimées de Jupiter, s'y étaient assises, pour attendre la signification de la volonté du dieu. Comme toute adoration d'images, dans sa forme la plus humble, celle du temps qui nous occupe avait donc aussi pris le caractère d'une grossière idolâtrie.

Ainsi, les croyances du polythéisme suffisaient toujours encore, à cette époque de l'antiquité, aux besoins religieux du genre humain, en affectant, pour répondre à la diversité infinie des directions qui s'y manifestent, ainsi qu'aux innombrables gradations du développement de la conscience spirituelle, une diversité de formes tout aussi grande. Quel que fût le contraste de la foi d'un Plutarque et d'un Marc-Aurèle à celle des marins et des paysans s'exhalant en jurements contre Jupiter, par le gros temps, les uns et les autres n'en croyaient

¹ Ruckert, *Histoire de la civilisation du peuple allemand*, II, 196, etc. (en allem.).

² Épictète, *Diss.*, III, 4, 7.

³ Mayer, *Naples et les Napolitains* ; Meiners, *Histoire de toutes les religions*, I. 182 ; Schoemann, *Antiquités grecques*, II, 167 (tous les trois en allemand).

⁴ Suétone, *Caligula*, ch. V, etc.

⁵ Sénèque dans saint Augustin, *Civ. Dei*, VI, 10, éd. Haase, III, p. 426 ; voir aussi Preller, *Mythologie romaine*, 128, 1.

pas moins fermement aux mêmes dieux, à leur puissance et à leur sollicitude pour l'humanité, et la différence entre les formes les plus disparates de la foi du temps n'était pas plus grande qu'entre l'intelligence la plus haute et la plus vulgaire des choses divines, au sein du christianisme.

CHAPITRE II — Le Monothéisme.

§ 1. — Le monothéisme en général et le judaïsme.

La force expansive du polythéisme rencontra une barrière dans l'esprit sévèrement exclusif et intolérant des religions basées sur le monothéisme, avec lesquelles il n'y avait pas de composition possible. Ce qu'il y avait de plus haut et de plus sacré pour ceux qui professaient la croyance aux dieux, le judaïsme comme le christianisme le condamnait comme abominable, exécration et entraînant la perte des âmes. Chez les juifs, dit Tacite (*Hist.*, V, 4), tout ce qui est sacré pour nous est impie, tout ce que nous regardons comme impur, licite en revanche. Les dieux que priaient les gentils étaient, pour les juifs, des idoles mortes ou des esprits malins (démons)¹. Aux yeux d'une religion qui ne parvenait à saisir la divinité que sous une multiplicité et une diversité infinies de formes, la négation de tout ce qui est divin constituait souvent, en apparence, le fond essentiel du christianisme, ce qui en faisait considérer les doctrines comme blasphématoires et athées. Les chrétiens et les athées étaient, pour ceux qui croyaient aux dieux, des ennemis de leur foi également détestés, placés sur la même ligne et souvent confondus sous la même dénomination².

Les deux religions basées sur le monothéisme n'entrent en considération pour nous, comme sujet d'examen, qu'en raison du contraste et des rapports d'influence mutuelle qui existaient entre elles et le paganisme. Il est indispensable, pour l'essai d'un rapprochement qui puisse donner un aperçu général de la situation religieuse de l'empire romain, dès les premiers temps de celui-ci, d'indiquer la position qu'elles avaient dans cet empire, embrassant le monde, et les circonstances capitales qui favorisèrent ou entravèrent les progrès de leurs doctrines. Cependant on ne pourra, dans ces considérations, qu'effleurer les points les plus saillants des phénomènes qui se rapportent à un pareil sujet.

Les rapports de la situation des deux religions, fondées sur la croyance à un seul dieu, vis-à-vis du polythéisme, étaient très différents. Quoique toutes les deux fussent unanimes, dans la condamnation absolue et sans restriction du paganisme, le christianisme seul avait, par le fait, une attitude hostile à l'égard du paganisme. Le judaïsme, *religion admirablement organisée pour la défense, mais qui n'avait jamais eu de destination conquérante*³, s'isolait plutôt qu'il ne cherchait à s'étendre aux dépens du paganisme. Les communes juives, répandues partout et étroitement unies entre elles, ne laissèrent pas, il est vrai, que d'exercer une certaine attraction sur le paganisme, mais sans jamais porter à celui-ci aucun préjudice qui pût en faire paraître l'existence comme menacée,

¹ Voir, sur les croyances populaires des juifs et ce que Philon pensait du paganisme, Zeller, *Histoire de la philosophie*, III, 2, 298, et Selig Cassel, article *Juifs* (historique), dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, p. 20, etc.

² Lucien, *Alexandre*, 25 et 37 ; Saint Justin martyr, *Apologie*, 1, 6, 13 ; Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, 16.

³ Gibbon, *Hist.*, vol. II, ch. XV.

et, malgré les froissements et les conflits qui eurent lieu dans l'occasion, le judaïsme vivait en général avec le paganisme sur un pied de paix. Le christianisme, au contraire, depuis le commencement, entra en scène, avec la pleine conscience de sa mission conquérante universelle dans l'histoire, et déclara au paganisme une guerre à outrance et à mort. Dès ses premiers débuts, de si faible apparenté, alors que son importance future ne pouvait être que bien vaguement soupçonnée, l'opposition dans laquelle il s'était mis avec le monde et qui semblait le fond essentiel de sa nature, était interprétée comme *de la haine pour le genre humain*, à laquelle ceux qui croyaient en être l'objet répondaient, de leur côté, par une haine implacable. Plus la lutte dura, plus la religion encore dominante et en possession de la puissance temporelle sentait le terrain se dérober sous ses pieds, plus aussi cette hostilité s'accrut. Depuis la fin du deuxième siècle ou le commencement du troisième pour le moins, quand le flot montant du christianisme, après avoir inondé les couches inférieures de la population, gagna de plus en plus aussi les régions plus élevées de la société, on vit se répandre, parmi les partisans de l'ancienne foi, la tendance à rapporter la cause de tous les malheurs publics et de toutes les grandes calamités à la colère qu'éprouvaient les dieux du déclin progressif de leur culte, ainsi qu'à rendre le christianisme et tous ceux qui le professaient responsables de ce courroux. Le Tibre avait-il débordé de son lit, le Nil ne s'était-il pas répandu sur les campagnes, le ciel s'obstinait-il à refuser la pluie, y avait-il un tremblement de terre, la famine ou une épidémie venait-elle à se déclarer, on entendait aussitôt retentir le cri : *Les chrétiens aux lions !*¹ L'évêque Pothin, un vieillard, expira à Lyon, sous Lucius Verus, martyr des mauvais traitements qu'il eut à souffrir de tout le peuple, chacun étant frappé de l'idée que ce serait pécher grandement et faire acte d'impiété de ne pas s'associer à cet acte de violence brutale, ainsi que de la crainte d'encourir, en s'abstenant, le châtement de ses dieux². Plus le temps marchait, plus on s'attachait à l'idée qu'une décadence générale du genre humain avait commencé, avec l'apparition du christianisme dans le monde³. Mais aussi, comme il fut prompt à venir, cet autre temps où l'on se mit à considérer les erreurs des juifs et des païens comme la cause de la colère divine, et qu'ils se virent accusés, à leur tour, des mêmes maux et des mêmes calamités dont les chrétiens passaient auparavant pour être les auteurs⁴ !

La dispersion des juifs, dans tout le monde ancien, a été extrêmement utile à la propagation du christianisme, au début. Cette dispersion avait commencé de bonne heure, et était déjà très avancée dans les premiers temps de l'empire. Strabon dit qu'il y avait, déjà de son temps, une juiverie dans chaque ville, et qu'il ne serait pas facile de trouver de par le monde un endroit où cette race n'eût pénétré et réussi à se maintenir⁵ ; Josèphe⁶, qu'il n'y a pas sur la terre un peuple chez lequel ne vivent pas aussi des juifs. Les *Actes des apôtres* mentionnent, comme juifs et affiliés à ceux-ci, des gens de tous les pays sous la voûte du ciel, écoutant les apôtres parler dans toutes les langues à Jérusalem : des Parthes, des Mèdes, des Élamites, des habitants de la Mésopotamie, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie mineure, de la Phrygie, de la Pamphylie, de

¹ Tertullien, *Apologétique*, ch. XXXVIII, XL. — Voir aussi Gieseler, *Hist. ecclésiastique*, I, 1⁴, 253, et Tzschirner, *Chute du paganisme*, 484, etc. (en allem.).

² Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 31.

³ Voir, par exemple, Arnobe, *Adv. gentes*, I, 1.

⁴ *Nov. Theod.*, titre III, § 8 (décret de 438).

⁵ Strabon dans Josèphe, *A. J.*, XIV, 7, 2.

⁶ Josèphe, *B. J.*, II, 16, 4.

l'Égypte, de Cyrène, de Rome, de la Crète et de l'Arabie¹. Le roi Hérode Agrippa, énumérant, dans une lettre à Caligula, les pays où se trouvaient des colonies juives, nomme l'Égypte, la Phénicie, la Syrie, la Coelé-Syrie, la Pamphylie, la Cilicie, la majeure partie de la province d'Asie jusqu'à la Bithynie et aux côtes des baies intérieures situées le plus au fond de la mer Noire ; puis en Europe, la Thessalie, la Béotie, la Macédoine, l'Étolie, l'Attique, Argos, Corinthe, la majeure partie et les meilleurs districts du Péloponnèse ; parmi les îles, l'Eubée, Chypre et la Crète ; enfin, les pays au-delà de l'Euphrate et la Libye².

Hors de l'empire romain, les pays situés entre l'Euphrate et le Tigre, notamment, avaient une forte population juive³, et après la répression des dernières tentatives d'insurrection nationale en Palestine, la Babylonie devint pour les juifs le centre d'une nouvelle vie, qui se répandit de là sur toutes les parties de l'ancien empire des Perses. En Arabie aussi, des renseignements de source juive, byzantine et arabe, offrent beaucoup de traces de ramifications étendues de ce mouvement juif. Dans les limites de l'empire romain, la population juive, celle de la Palestine à part, paraît avoir été le plus dense en Asie mineure et en Syrie⁴ ; dans la population d'Antioche surtout, la colonie juive, qu'y avait déjà établie Séleucus Nicator, formait un contingent très considérable⁵. Le roi Antiochus le Grand avait aussi, déjà, transplanté de la Mésopotamie en Asie mineure deux mille familles juives, pour avoir, en Lycie et en Phrygie, un noyau de population brave et sur lequel il pût, compter⁶. Une ou deux des synagogues de communautés extérieures, à Jérusalem, appartenaient aux juifs d'Asie et de Cilicie⁷. L'Ionie, où saint Justin a pris Éphèse⁸ pour scène du dialogue avec le juif Tryphon, la Cappadoce, avec sa capitale Meschag, et la Cilicie, avec Tarse, sont connues comme sièges de communes juives. Des contributions pour le temple, qui devaient être envoyées d'Apamée, en Bithynie, à Jérusalem, le préteur Cn. Flaccus, par suite de sa défense d'exporter de l'or, frappa publiquement de saisie, en l'an 62 avant Jésus-Christ, près de cent livres d'or ; mais cette somme n'en représentait probablement pas le produit total ; des sommes moindres, provenant de la même taxe, furent confisquées à Laodicée, à Adramyttium et à Pergame⁹. A Antioche, en Pisidie, de même qu'à Iconium, en Lycaonie, saint Paul prêcha dans les synagogues¹⁰. En Arménie aussi les juifs étaient nombreux.

Parmi les îles grecques, on nomme celles de Crète et de Mélos comme sièges de populations juives aisées, lesquelles, sous Auguste, soutinrent de la manière la plus large un prétendant qui se fit passer pour le prince Alexandre, assassiné par Hérode¹¹. La seconde femme de Josèphe était une juive de la Crète, de très noble famille et de parents très considérés dans le pays¹². Dans l'île de Chypre aussi, où la commune de Salamine, notamment, est connue par les *Actes des Apôtres*, les juifs étaient nombreux, jusqu'à l'an 116, mais depuis les horreurs commises dans l'insurrection de cette époque, il leur fut défendu de jamais

¹ *Actes des apôtres*, 2, 5 à 11.

² Philon, *Legat. ad Caium*, p. 587 M.

³ Dion Cassius, LXVI, 4.

⁴ Philon, *in Flaccum*, 582, M.

⁵ Renan, *les Apôtres*, p. 223.

⁶ Josèphe, *A. J.*, XII, 3, 4.

⁷ *Actes des apôtres*, 6, 9.

⁸ *Ibidem*, 19, 8 à 20.

⁹ Cicéron, *pro Flacco*, c. XXVIII ; inscription juive à Smyrne dans le *Corpus I. G.*, 9897.

¹⁰ *Actes des apôtres*, 13, 14 ; 14, 1.

¹¹ Josèphe, *A. J.*, XVII, 12, 1 ; *B. J.*, II, 7, 1.

¹² Le même, *Vie*, 76.

remettre les pieds dans cette île¹. En Grèce et en Macédoine, les communes d'Athènes, de Corinthe, de Thessalonique, de Béroé et de Philippes sont également connues par les Actes des Apôtres². Deux édits adressés par Arcadius, en 397, et par Théodose le Jeune, en 412, au préfet de l'Illyricum, qui comprenait alors la Macédoine et la Dacie, défendent d'y inquiéter les juifs et de les troubler dans leurs synagogues³. Avant Théodose II, qui les bannit de Constantinople, ils y avaient leur synagogue sur la place des Chalcopraties, ainsi nommée d'après leurs usines⁴. Ils se répandirent aussi, de bonne heure, sur les côtes septentrionales de la mer Noire. Outre une commune juive d'Olbie⁵, on en connaît deux en Crimée par des inscriptions : celle de Panticapée, qui florissait vers l'an 89 de notre ère⁶, et celle d'Anapa, qui existait déjà en 42 avant Jésus-Christ⁷. Dans les actes d'émancipation d'esclaves de ces localités, rédigés en grec, on fait pour condition que les affranchis restent fidèles au judaïsme. En outre, on a récemment découvert dans le voisinage de Dschoufoukalé (Judenbourg) et de Baktschi-Seraï, à un cimetière planté d'arbres antiques, un certain nombre de pierres tumulaires avec des inscriptions hébraïques, dont les plus anciennes paraissent remonter aux années 6 et 30 de notre ère⁸. D'après une ancienne tradition, il doit y avoir eu, dans la seconde moitié du quatrième siècle, une immigration en masse de juifs grecs à Matarcha ou Tamatarcha (aujourd'hui Tainan), dans le voisinage de l'ancienne Phanagorie⁹.

La population juive de l'Égypte s'élevait, au commencement du premier siècle, à un million, ou plus d'un huitième de la population totale¹⁰. A Alexandrie, les juifs habitaient principalement deux des cinq quartiers de la ville, mais étaient aussi disséminés dans les autres ; dans toutes les parties de la ville, on voyait leurs synagogues, entourées d'arbres ; ils avaient en outre leur synagogue propre à Jérusalem. Ils participaient certainement au commerce et à la navigation de la place¹¹, mais s'occupaient aussi d'agriculture et de métiers¹². La Cyrénaïque avait également une forte population juive¹³, à laquelle appartenait une des cinq synagogues mentionnées à Jérusalem. Deux mille juifs y participèrent à la tentative d'insurrection d'un certain Jonathas, en l'an 70¹⁴. La commune de Bérénice avait, comme il paraît d'après un diplôme d'honneur, portant un décret qui concerne un certain M. Titius, et qui s'est conservé, en l'an 13 avant Jésus-Christ, neuf préposés dits archontes¹⁵. Dans la grande révolte des juifs, à ramifications très étendues, qui éclata en l'an 116, dans la Cyrénaïque et l'Égypte, jusqu'à la Thébaïde¹⁶, en même temps que dans l'île de Chypre (voir plus

¹ Dion Cassius, LXVIII, 32.

² Inscriptions judaïques à Égine (C. I. G., 9894), Patras (9896), Athènes (9900).

³ *Cod. Théodosien*, XVI, 8, 12 et 21.

⁴ Voir Cassel, article *Juifs* dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, p. 93.

⁵ Stephani (*Parerga archæol.*), dans le *Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, 1860, I, p. 246.

⁶ C. I. G., II, add., p. 1005, n° 2114 ; voir aussi p. 1006, n° 2126, et p. 1008, n° 2131.

⁷ Stephani, *l. c.*, p. 244, etc.

⁸ Chwolson, *Pierres tumulaires hébraïques de la Crimée*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, VIIIe série, IX (1866), n° 7.

⁹ Chwolson, *l. c.*, p. 60, etc. ; 93, etc.

¹⁰ Philon, *in Flaccum*, p. 971.

¹¹ *Ibidem*, p. 1010.

¹² *Ibidem*, p. 973.

¹³ Josèphe, A. J., XVI, 6, 1 ; Thrige, *Cyrène*, p. 219, etc.

¹⁴ Le même, *Vie*, ch. LXXVI.

¹⁵ C. I. G., 5361, avec les remarques de Boeckh.

¹⁶ Eusèbe, *Chron.*, Ol., 224.

haut) et dans la Mésopotamie, on leur imputait le massacre de 220.000 personnes, dans les deux premières, et de 240.000, dans les deux dernières de ces contrées¹. Dans l'Afrique occidentale, la trace d'une commune juive s'est conservée à Sitifi (Sétif), en Maurétanie², et l'on rencontre des vestiges d'habitants juifs dans d'autres lieux encore³.

Si l'on peut ajouter foi à un rapport de Valère Maxime (I, 2, § 3), non seulement les Chaldéens, mais aussi les juifs, ayant essayé de déformer les usages romains, en introduisant dans le culte le service d'un Jupiter Sabazius, auraient été bannis de Rome et de l'Italie, dès l'an 139 avant Jésus-Christ, par le préteur Cn. Cornélius Hispallus. Quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans plus tard, sans doute en partie par suite des guerres de Lucullus et de Pompée, qui en avaient ramené des masses comme prisonniers à Rome, où on les affranchit⁴, en partie par suite du développement de relations beaucoup plus étroites et plus variées entre l'Orient et l'Occident, ils formaient de nouveau, dans cette capitale, un élément de population considérable. Les accusateurs dit préteur Flaccus espéraient trouver un appui contre lui dans leur nombre, la parfaite harmonie qui régnait entre eux et leur influences⁵. Tout le quartier transtévérin était habité principalement par des juifs⁶. Une ambassade d'Hérode, roi des Juifs, eut, dit-on, en se rendant auprès d'Auguste, l'escorte de huit mille de ses coreligionnaires établis à Rome ; et, en l'an 19 de notre ère, quatre mille affranchis, dans l'âge de porter les armes, furent condamnés à la déportation dans l'île de Sardaigne, *comme entachés de superstition judaïque et égyptienne*. En dépit de ces rigueurs, le nombre des juifs s'était, dès l'an 49 peut-être, de nouveau tellement accru, à Rome, qu'une nouvelle mesure de proscription, adoptée contre eux en considération des troubles intérieurs de la commune, ne put être que partiellement et très imparfaitement mise à exécution⁷. Les juifs de Rome aussi avaient une synagogue à Jérusalem ; à Rome même, on connaît sept synagogues par des inscriptions⁸. On n'a pu retrouver un cimetière découvert par Bosio, et qui servait principalement aux juifs de la région transtévérine, à la *via Portuensis*, près de Colle rosato, ; mais il y en a un autre, à la voie Appienne, devant la porte de Capène, où ils avaient pris à ferme, au temps de Juvénal, le bosquet d'Égérie et des Camènes⁹, et un troisième, passé l'église Saint-Sébastien, dans le voisinage de l'antique cimetière chrétien *ad catacumbas*¹⁰. Les inscriptions sont en grande majorité grecques, en partie, il est vrai, dans un jargon souvent presque inintelligible, et qui paraît avoir été la langue de conversation et d'affaires usuelle des juifs. Il y en a de latines aussi dans le nombre, mais point d'hébraïques¹¹. Des mentions accidentelles nous présentent, dans les juifs romains, des gueux et des vagabonds, tels que des fripiers, des

¹ Dion Cassius, LXVIII, 32.

² Henzen-Orelli, 6145 (*pater synagoges*).

³ *Inscriptions de l'Algérie*, 2072 (*Pompejo Restuto Judeo*, etc.).

⁴ Philon, *Leg. ad Caium*, 1014.

⁵ Cicéron, *pro Flacco*, 28, 1.

⁶ Philon, *l. c.*

⁷ Dion Cassius, LX, 6 ; Tillemont, *Histoire des empereurs*, etc., II, 481.

⁸ Garrucci, *Cimitero.... in vigna Rondanini*, p. 38 ; puis, celles des Campenses (*C. I. G.*, 9905, Orelli, 2522) ; des Augustenses (*C. I. G.*, 9902, etc. ; *Nuove Epigr. Giud.*, p. 11) ; des Agrippenses (*C. I. G.*, 9907) ; des Siburenses (*ibidem*, 6447) ; des Volumnenses (Orelli, 2522, ou mieux Spon, *Misc.*, X, 220 ; Fabretti, 465, 101), et des Elæenses (*C. I. G.*, 9904). Une huitième (Calcaretensium ?) est douteuse.

⁹ Garrucci, p. 3, (Juvénal, III, 17, etc.).

¹⁰ De Rossi, *Bull. cr.*, 1867, p. 16.

¹¹ Garrucci, p. 63.

mendiants, des devins¹. Les tombeaux, ainsi que toute la disposition du cimetière trouvé par Bosio, étaient grossiers et pauvres, avec nulle trace de fragments de marbre ou de peinture, à l'exception du lustre à sept branchés, grossièrement peint². Mais, au cimetière de la voie Appienne ; on trouve des peintures et, dans le nombre, même des figures appartenant à la mythologie païenne, avec un sens probablement symbolique, mais non encore déchiffré³. Au port du Tibre aussi, il existe des traces d'une commune juive, qui a dû s'y établir de bonne heure⁴.

Dans le reste de l'Italie, un des sièges principaux des juifs doit avoir été la ville de Pouzzoles, d'où ils se répandirent dans celles de la Campanie. L'existence d'une commune juive y est attestée, à Capoue, par l'épithaphe d'un préposé de la synagogue de cette ville⁵ ; à Venusie, par des catacombes juives récemment découvertes⁶. Lors du siège de Naples par Bélisaire, les juifs de cette ville offrirent d'approvisionner celle-ci de vivres, et opposèrent aux assaillants, quand elle fut prise, une résistance aussi opiniâtre qu'inattendue⁷. Dans la Pouille et dans la Calabre, à la configuration des côtes de laquelle, il est, paraît-il, fait particulièrement allusion dans un midrash⁸, les juifs formaient, au quatrième siècle, une si grande partie de la population que, d'après un édit impérial de l'an 398, le maintien des conseils communaux était mis en question, dans beaucoup de villes, parce que les juifs, prétendaient ne pouvoir être obligés à se charger d'offices municipaux⁹. Dans l'Italie moyenne et septentrionale, où leurs établissements sont, selon toute probabilité, aussi anciens que dans l'Italie méridionale, on n'en trouve que des traces bien postérieures. Grégoire le Grand, qui fait aussi mention, dans ses lettres, de la synagogue à Terracine, écrit à l'évêque de Luna de ne permettre, sur ses terres, à aucun juif de posséder des esclaves chrétiens, ce qui y était arrivé¹⁰. Théodoric parle des juifs de Gènes comme d'une commune de la plus haute antiquité ; celle de Bologne était aussi connue comme telle, et l'on a deux inscriptions judaïques de Milan¹¹. Il est probable que des juifs ont habité la Sicile aussi de bonne heure et en grand nombre. Le questeur et accusateur supposé de Verrès, Q. Cécilius Niger, était un juif, descendant d'affranchis¹². Dans les rescrits des papes, il est souvent parlé des juifs, à propos de l'administration des biens du patrimoine de l'Église, qui s'étendaient sur les deux Siciles et la Sardaigne. D'après les lettres de Grégoire le Grand, il y avait des communes juives à Palerme, à Messine et à Agrigente. En 594, il ordonna de lui dresser un état de tous les domaines sur lesquels vivaient

¹ Renan, *Apôtres*, p. 289. — Procope (*B. G.*, 1, 9) parle aussi d'un devin juif.

² Bosio, *Roma sotterr.*, p. 142, etc.

³ Garrucci, *Cimitero*, 65 ; *Nuove Epigr.*, 2.

⁴ De Rossi, *Bull. cr.*, IV, 40.

⁵ *I. R. N.*, 6357 ; voir aussi l'article mentionné de Cassel, p. 144.

⁶ O. Hirschfeld, *Bull. d. I.*, 1867, p. 149. — De Rossi, comme auparavant déjà Marini, rapporte aussi la dénomination de *princeps libertinorum* dans une inscription pompéienne, à une commune juive, parce que les juifs d'Italie, soit respectivement de Rome, sont appelés ainsi dans les *Actes des apôtres*, 6, 9. (*Bull. Crist.*, II, 69, etc. et 92). — Voir aussi Garrucci, *Bull. nap.*, n. s., II, 1854, p. 8.

⁷ Procope, *B. G.*, 1, 8 et 16.

⁸ Nom d'homélie juives très anciennes, en langue hébraïque.

⁹ Cassel, p. 141. — *Code Théodosien*, XII, 1 ; 157, etc.

¹⁰ Cassel, p. 147.

¹¹ Renan et le Blant, *Revue archéologique*, 180, 348. — Orelli, 2523 (Pola) : *Matri pientiss. religioni Judaicæ metuenti (?)*.

¹² Plutarque, *Cicéron*, ch. VII. Voir aussi Suidas, pour un autre Cécilius, Sicilien et juif, ainsi qu'une inscription judaïque de Syracuse (*C. I. G.*, 9895).

des juifs, afin de pouvoir faire remise d'un tiers de l'impôt à tous ceux d'entre eux qui se convertiraient¹. Il n'y a pas à douter que la colonie juive, envoyée de force par Tibère en Sardaigne, ne s'y soit multipliée ; à Cagliari du moins, il y eut une communauté juive pendant des siècles².

En Espagne, pays mentionné dans la Mishna et le Talmud, il ne s'est conservé, antérieurement au concile Illibérain, tenu entre 300 et 309, comme on l'admet communément, et qui fait positivement mention des juifs³, qu'une seule trace de ceux-ci l'épithaphe d'un enfant juif trouvée à Abdère (Adra), dans la Bétique, et qui, d'après la forme des lettres, paraît être du commencement du troisième siècle⁴. Avec la conversion du roi Récarède au catholicisme, en 586, s'ouvre la série des mesures draconiennes prises dans le royaume des Visigoths contre les juifs⁵. Des rapports juifs sembleraient aussi témoigner d'anciennes relations avec les Gaules. Archélaüs, fils d'Hérode, fut exilé par Auguste à Vienne⁶. Relativement aux décurions de Cologne, Constantin arrêta, en 321, qu'en principe général les juifs devaient être astreints à se charger des fonctions du décurionat, sauf deux ou trois exemptions admissibles⁷. Il ne paraît pas qu'il s'y trouve d'autres mentions de juifs, dans les sources grecques ou romaines, avant Sidoine Apollinaire⁸. En Angleterre, il n'y a pas de rapports certains, concernant le séjour de juifs dans ce pays, qui remontent au-delà, du huitième siècle⁹. Mais on peut d'autant moins conclure du manque de données positives à la non existence d'une population juive dans un pays, qu'un pareil silence, depuis les premiers temps du moyen âge, y est ordinairement plutôt une preuve de l'existence non troublée de cette population. Saint Jérôme dit que les juifs avaient leurs demeures d'une mer à l'autre, depuis les eaux britanniques jusqu'à l'océan Atlantique, de l'ouest au midi et du nord à l'est, dans le monde entier¹⁰.

Depuis la grande guerre de Judée, les juifs eurent à payer, à titre de contribution personnelle, au temple de Jupiter capitolin, une redevance de deux drachmes par tête, ce qui conduisit, notamment sous Domitien, à des vexations et à des exactions que Nerva, cependant, réforma¹¹. A l'exception de cette taxe, la condition civile des juifs comme tels n'était soumise à aucune restriction, dans l'empire romain. Ils y jouissaient même d'un privilège, à savoir de l'exemption des offices qui eussent pu les gêner dans l'exercice de leur religion¹². Auguste avait ordonné dans le même sens que, pour les juifs, les distributions d'argent et de blé, à Rome, dans le cas où elles tomberaient sur un sabbat, seraient renvoyées au lendemain¹³.

¹ Cassel, p. 141.

² Ibid., p. 147, 65.

³ *Concil. Illib.*, can. 49, 50, 78.

⁴ Hubner, *C. I. L.*, II, 1982 : ... *nia Salo | nula an. I | mens. IIII, die I | Judæa*.

⁵ Cassel, p. 57. — Le Blant et Renan placent l'inscription en trois langues (grec, latin et hébreu) d'une juive de Tortose (Dertosa) dans l'époque antérieure à ces persécutions, vers le sixième siècle ; Chwolson (p. 83), à cause du grec, la croit même antérieure à l'invasion des Visigoths.

⁶ Josèphe, *A. J.*, XVII, 13, 2.

⁷ *Code Théodosien*, XVI, 8, 3.

⁸ Basnage, *Histoire des Juifs*, VII, 10, 18. — Inscription juidaïque de Narbonne, du temps du roi Égizaz (687), dans la *Revue archéologique*, I. c., p. 348.

⁹ Cassel, p. 115.

¹⁰ Saint Jérôme, *Comment. in Amos*, 3, 1443.

¹¹ Cassel, p. 6, etc.

¹² *Ibidem*, p. 4.

¹³ Philon, *Legat. ad Caium*, 1015.

Si Philon dit, néanmoins, que les juifs devaient s'estimer trop heureux quand on ne leur faisait pas tort au profit d'autrui¹, ce propos s'explique par leur position sociale, généralement très défavorable, il est vrai, et naturellement surtout dans des pays comme l'Égypte en particulier où il existait contre eux une forte animosité nationale ; ainsi qu'immédiatement après des guerres et des révoltes dans lesquelles des flots de sang avaient coulé. Aussi les expressions de haine contre les juifs, chez Pline l'Ancien, Quintilien et Tacite notamment², semblent-elles devoir être mises en partie sur le compte de l'impression laissée par la guerre de Judée. Mais, même abstraction faite du fanatisme sauvage dont étaient enflammées ces luttes du désespoir, il suffisait du mépris orgueilleux des juifs pour toutes les autres nations, civilisations et religions, de leur séparation complète de table et de corps d'avec tous leurs voisins, et de l'opiniâtreté avec laquelle ils persistaient à rester unis entre eux le plus étroitement possible, pour les rendre désagréables à tout le monde³ et les faire paraître sous l'aspect d'un peuple rempli de haine pour l'humanité. Les accusations, exagérations et inventions répandues contre eux par des écrivains hostiles, et fondées principalement sur des sources égyptiennes⁴, contribuèrent à alimenter la haine qu'on leur portait. A en croire Tacite⁵, ils apprenaient avant tout à leurs prosélytes à mépriser les dieux, à renier la patrie, à faire peu de cas des parents, des enfants, des frères et des sœurs. D'après Juvénal (XIV, 98), Moïse aurait enseigné qu'il n'y avait lieu de ramener sur le bon chemin, quand ils s'étaient égarés, de conduire à la source, quand ils étaient près de mourir de soif, que les circoncis seuls. Suivant Apion, les juifs, au temps du roi Antioche Épiphane, engraisaient, chaque année, un Grec avec des friandises, l'offraient ensuite solennellement en sacrifice, à un jour déterminé, dans une forêt, mangeaient ses intestins et juraient, pendant cet horrible repas, une haine éternelle aux Grecs⁶. A l'animosité haineuse contre les juifs venait se joindre le mépris qu'ils encouraient, par l'humilité de leur condition et leur état misérable, leur malpropreté répugnante, leur méticuleuse observance de tant de pratiques et de préceptes sans fondement apparent, ridicules, bizarres, et dont on se moquait comme de superstitions. Après la circoncision, ce dont on riait le plus, c'était leur abstinence de la viande de porc, dont la populace, dans ses emportements tumultueux, comme dans l'émeute contre les juifs d'Alexandrie, par exemple, décrite par Philon, s'efforçait de les contraindre à manger ; c'était aussi leur attachement inviolable au repos du sabbat, par lequel, comme dit Sénèque, ils perdaient la septième partie de leur vie⁷. Mais, d'un autre côté, le judaïsme ne manquait pas non plus d'amis, que lui gagnaient en partie des vertus reconnues même par ses adversaires, et hautement prisées par Josèphe, dans une apologie de ses coreligionnaires, composée sous Trajan, à savoir : leur piété constante, leur stricte obéissance à la loi, leur sobriété, leur bienfaisance, la parfaite harmonie dans laquelle ils vivaient entre eux, leur mépris de la mort dans la guerre, leur application diligente aux métiers et à l'agriculture en temps de paix, enfin leur confiance inébranlable en Dieu⁸. Mais, ce qui dut faire gagner au judaïsme plus de prosélytes que sa doctrine et les vertus de ceux qui la

¹ *Ibidem*, 1018.

² Pline, *Hist. nat.*, XIII, 46 ; Quintilien, III, 7, 4 ; Tacite, *Hist.*, V, 4, 5, 8.

³ *Thessalon.*, 1, 2, 15 ; Renan, *Apôtres*, 289, 1.

⁴ Gieseler, *Précis d'hist. ecclés.*, 4^e éd., I, 1, 51, 4 (en allem.).

⁵ *Histoires*, V, 5.

⁶ Josèphe, *Contre Apion*, II, 7.

⁷ Pour les citations à l'appui, voyez Renan, ouvrage précité, p. 288 à 291.

⁸ Josèphe, *Contre Apion*, II, 39, 41.

professaient, ce fut bien la conviction, inébranlable et si souvent héroïquement témoignée, qu'il était la religion seule vraie. Les rapports du temps favorables aux juifs sont, en effet, d'accord avec ceux qui leur sont hostiles, sur ce point que le nombre des personnes observant en tout, ou partiellement, la loi mosaïque, était très considérable en tous pays, et les femmes, notamment, étaient là aussi les étoiles guidant vers la foi¹. Déjà, dit Sénèque², les pratiques de ce peuple exécrationnel ont gagné un tel ascendant qu'elles ont pu s'introduire dans tous les pays, et qu'eux, les vaincus, ont donné des lois à leurs vainqueurs. Horace, Perse et Juvénal attestent qu'il y avait, à Rome, nombre de gens s'abstenant de toute affaire le jour du sabbat, jeûnant et priant, allumant des lampes et suspendant des guirlandes, ainsi que d'autres s'appliquant aussi à l'étude de la loi mosaïque, visitant les synagogues et envoyant à Jérusalem la contribution établie au profit du temple³. Depuis longtemps, dit Josèphe⁴, la mode de s'appliquer à l'imitation de notre piété s'est répandue même parmi les masses, et il n'y a point de ville ni province, grecque ou barbare, où notre chômage du sabbat n'ait pénétré, et où l'on n'observe les jeûnes et l'usage d'allumer des lampes, et l'abstinence des mets qui nous sont défendus. Ils cherchent aussi à imiter la con-corde qui règne parmi nous, l'habitude que nous avons de communiquer de notre bien à autrui, notre assiduité au travail des métiers et notre constance dans les souffrances que la loi nous commande d'endurer. Mais, ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que, sans mettre en jeu l'appât du plaisir, la loi s'est trouvée assez forte par elle-même et, de même que Dieu a parcouru le monde entier, de même la loi a fait-la ronde chez tous les peuples.

La conversion au judaïsme n'avait, si l'on excepte la courte époque de persécution sous Tibère, rencontré aucune entrave légale jusqu'à Adrien, et de même, abstraction faite de quelques tentatives de répression passagères, il n'avait pas été touché à la liberté religieuse absolue dont jouissaient les juifs, et qui leur avait été garantie par Jules César et par Auguste. En 42, Claude rendit un édit accordant aux juifs, dans toute l'étendue de son empire, la libre observance des usages de leurs pères, tout en leur recommandant aussi de ne point abuser de ses dispositions bienveillantes et de ne pas mépriser les superstitions d'autres peuples, mais de se contenter d'observer leurs lois propres, et cet édit resta postérieurement aussi en vigueur⁵. Il appert déjà du témoignage d'Horace⁶ qu'il n'y avait, de la part des juifs non plus, manque de tentatives pour convertir des personnes d'autre croyance, et l'on sait que les pharisiens notamment parcouraient mer et terres pour faire un prosélyte⁷. Mais, après qu'Antonin le Pieux, tout en permettant aux juifs de reprendre désormais la circoncision de leurs enfants, interdite par Adrien, leur eut défendu, de la

¹ Renan, ouvrage précité, p. 292.

² *De superst.*, éd. Haase, III, p. 427.

³ Horace, *Satires*, I, 9 ; 69. — Perse, V, 179, etc. ; voir aussi de Rossi, *Bull. crist.*, V (1867), p. 14. — Juvénal, XIV, 97, etc. — Marquardt, *Manuel*, IV, 90. — Fronton, *ad Marcum Cæsarem*, éd. Naber, p. 32 : *Nec aliter Kal. Sept. expecto, quam superstitiosi stellam qua visa jejunium pollutant* (Athénée, IV, p. 156).

⁴ *Contre Apion*, II, 39.

⁵ Josèphe, A. J., XIX, 5, 3 ; voir aussi de Rossi, *Bull. cr.*, 1865, p. 90.

⁶ *Satires*, I, 4, 142 :

. *ac veluti te*

Judæi cogemus in hanc concedere turbam.

(. . . nous te forcerons, comme font les Juifs, à entrer dans notre bande).

⁷ Évangile selon saint Matthieu, 23, 15.

manière la plus rigoureuse, de la pratiquer sur quiconque n'était pas juif, des conversions formelles au judaïsme ne devaient, par suite de cet édit resté aussi postérieurement en vigueur¹, sauf le cas de transgressions certainement rares, guère plus être possibles². Les prosélytes de cette époque postérieure ne pouvaient donc plus être des *prosélytes de la justice*, mais que de simples *prosélytes de la porte*, comme on appelait ceux dont les engagements se bornaient à l'observance des lois capitales et à l'abstinence des aliments défendus. Toutefois la majeure partie des convertis gagnés par le judaïsme sur le paganisme, même durant les temps antérieurs au règne d'Adrien, appartenaient aussi déjà, probablement, à cette dernière catégorie.

§ 2. — Le Christianisme.

Si la nature même du judaïsme, en sa qualité de religion d'un peuple élu, mettait des barrières à sa propagation aux dépens du paganisme, le christianisme au contraire n'avait pas seulement en lui la tendance à forcer tous les obstacles qui pouvaient l'empêcher de faire son chemin dans le monde, mais aussi la vigueur nécessaire pour en venir à bout, et si, pour les juifs, la conversion d'infidèles était tout au plus une œuvre méritoire ; il n'y avait pas, pour les chrétiens, de devoir plus élevé ni plus sacré que la propagation de la doctrine du salut. L'exemple des premiers apôtres ne cessait pas de susciter après eux, en nombre toujours croissant, des émules qui, suivant la doctrine de l'évangile, partageaient leur avoir entre les pauvres et prenaient le bâton de voyage pour porter la parole de Dieu de peuple à peuple³, sans que leur zèle se lassât ni se refroidît jamais, même au milieu des plus graves difficultés et des plus grands périls. Les chrétiens, dit Origène⁴, étaient ardents à semer la parole dans le monde entier. Les messagers de la nouvelle doctrine ne visitaient pas seulement les villes, mais aussi les villages et les fermes ; ils ne se faisaient même pas scrupule de s'insinuer dans les familles et de s'interposer entre les membres de celles-ci. Des esclaves chrétiens cherchaient, comme le leur reprochaient les païens, à attirer, dans leur foi les femmes et les enfants de leurs maîtres ; les plus ardents poussaient même les enfants à la désobéissance envers leurs pères et leurs précepteurs, pour les conduire au salut. Ainsi il n'arrivait que trop souvent, à cette époque aussi, comme à celles de tous les grands mouvements qui remuent profondément le monde et en renouvellent la face, que les liens de la nature fussent déchirés, des cœurs brisés, l'amour et la fidélité arrachés comme une mauvaise ivraie.

Jusqu'à Trajan, la propagation du christianisme, considéré comme une secte du judaïsme, culte légalement admis, ne fut pas sensiblement entravée. Les persécutions dirigées contre ses adhérents, sous Néron et Domitien, se bornèrent, selon toute apparence, à Rome, et n'atteignirent même là qu'un nombre de personnes relativement assez faible⁵. Trajan fut le premier qui légalisa la persécution des chrétiens⁶. A partir de cette époque, on sévit contre eux, en les considérant soit comme adhérents d'une superstition nouvelle et

¹ Gieseler, *l. c.*, I, 1, 157, etc.

² Origène, *Contre Celse*, II, 13.

³ Eusèbe, *H. E.*, III, 37.

⁴ *Contre Celse*, III, 9, éd. Klotz.

⁵ Gieseler, I, 1, 107.

⁶ De Rossi, *Bull. cr.*, 1865, p. 94.

pernicieuse, distincte du judaïsme, soit comme coupables de sacrilège, ou tout particulièrement du crime de lèse-majesté, quand ils refusaient de sacrifier à l'empereur¹. Dans le cas de ce dernier crime, on appliquait à tous les accusés la torture, ainsi que les peines les plus graves, et aux condamnés des classes inférieures même la peine de mort renforcée² ! Une punition souvent édictée contre les chrétiens, c'était la condamnation aux travaux forcés dans les carrières et les mines³, où ceux dont on avait le plus chargé la peine travaillaient enchaînés et la tête complètement rasée d'un côté⁴, sous les yeux d'une garde militaire. Denys, évêque de Corinthe du temps de Marc-Aurèle et de Commode⁵, remercie la commune romaine, dans une lettre, de sa bienfaisance envers les nécessiteux en général, mais particulièrement à l'égard des frères internés dans les mines. Cet esprit de charité, dit-il, qui existait à Rome depuis le commencement, n'a pas été seulement entretenu, mais encore étendu sur un plus large théâtre par le saint évêque Soter (de 171 à 179)⁶. Lors de la persécution qui commença en 177, sous Marc-Aurèle, on envoya dans les mines de la Sardaigne un certain nombre de chrétiens de Rome, qui durent plus tard leur délivrance à l'intervention de Marcie, la maîtresse chrétienne de Commode, en leur faveur⁷. Tertullien aussi parle de ceux qui souffrent pour leur foi *dans les mines, les prisons et les îles*, et qui, entretenus par les aumônes des frères, devaient ce bénéfice de pensionnaires à leur confession⁸. Mais bien que la persécution augmentât, depuis 203, sous Septime Sévère, et qu'elle se renouvelât sous Maximin le Thrace, il n'y eut, jusqu'à la première grande persécution générale des années 249 à 251 sous Dèce, suivant le témoignage exprès et irrécusable d'Origène⁹, qu'un très petit nombre de personnes, dont il serait facile d'établir le compte, qui souffrirent la mort pour la foi chrétienne. Même pendant la grande persécution sous Dèce, dix hommes et sept femmes seulement, dans la très grande commune d'Alexandrie, furent immolés pour leur foi, d'après les renseignements fournis par Denys, ami d'Origène¹⁰. Il est certain que même les plus violentes persécutions des chrétiens, sous les empereurs romains, sont loin de pouvoir être comparées aux persécutions bien plus terribles qui furent exercées par l'inquisition. Sous Charles-Quint, dans la Hollande et la Frise, jusqu'à l'année 1546, plus de 30.000 personnes doivent avoir péri de la main du bourreau, comme entachées d'erreurs anabaptistes ; et en Espagne, pendant les dix-huit ans de l'administration de Torquemada, plus de 105.000 personnes (chiffre de l'évaluation la plus basse) auraient été, dit-on, punies. Dans ce nombre, 8.800 malheureux furent brûlés vifs. En Andalousie, dans une seule année, 2.000 juifs doivent avoir été mis à mort, 17.000 condamnés à d'autres peines¹¹.

Les persécutions ont d'ailleurs, notoirement, plutôt enflammé qu'abattu l'ardeur de la foi et le zèle de conversion des chrétiens. *Notre doctrine*, dit Clément

¹ Tertullien, *Apologétique*, 10 : *sacrilegii et majestatis rei convenimur*.

² Le Blant, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1866, p. 358 ; voir aussi de Rossi, *Bull. cr.*, 1867, p. 28.

³ De Rossi, *Bull. cr.*, 1868, p. 17, etc. : *De cristiani condannati alle cave di marmi*, etc.

⁴ Artémidore, *Onirocr.*, I, 21 ; saint Cyprien, *Lettres*, 77.

⁵ Clinton, *F. R.*, ad annos 173 et 183.

⁶ Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, 23, 10 ; *Chron.*, 2185.

⁷ Hippolyte, *Ref.*, IX, 11.

⁸ Tertullien, *Apologétique*, 39 ; *De pudic.*, 22.

⁹ *Contre Celse*, III, 8.

¹⁰ Gibbon, *Histoire*, XVI, 75. — Eusèbe, *H. E.*, VI, 91.

¹¹ Buckle, *Histoire de la civilisation* (en anglais). — Voir aussi Niebuhr, *Cours d'Histoire romaine*, I, 3, 295 (en allem.).

d'Alexandrie¹, est entravée, depuis sa première proclamation, par les rois et tous les souverains comme par les gouverneurs et chefs de l'administration des provinces, qui tous nous combattent, avec leurs soudards et l'appui d'une multitude énorme, cherchant à exterminer des nôtres le plus qu'ils peuvent, et néanmoins elle fleurit de plus en plus. Elle ne saurait périr comme une doctrine humaine, ni se flétrir comme un don fragile, car nul don venant de Dieu n'est fragile. Elle se maintient et ne peut être arrêtée dans sa marche, malgré la prophétie, qu'elle sera persécutée jusqu'à la fin. Mais, avec l'ardeur seule du bouillonnement de ce grand zèle de conversion des chrétiens, la sublime doctrine de l'Évangile, trop sublime même pour une grande partie du monde païen, n'aurait pu faire des progrès relativement aussi rapides, si d'autres causes encore, fondées en partie, dans les besoins et les faiblesses de la nature humaine en général, en partie dans les conditions de l'état- social du temps, n'avaient concouru à sa propagation.

La nouvelle doctrine s'adressait à l'humanité entière ; elle n'excluait personne du bénéfice de la promesse du salut, pas même les plus infimes et les plus méprisés des hommes. Elle trouva, naturellement, le terrain le plus favorable chez des gens qui forment partout une énorme majorité, les gens ayant de la peine et l'âme chargée, les pauvres et les malheureux. Elle offrait des consolations inattendues au désespoir et à la perplexité ; elle ouvrait une perspective de pardon même au plus coupable. Les païens, pour s'en moquer, disaient : Tandis que l'on convie aux cérémonies de consécration des autres cultes ceux qui ont le sentiment d'une conscience pure, les chrétiens promettent l'admission, dans leur royaume de Dieu, même aux pécheurs et aux insensés, c'est-à-dire précisément aux maudits².

Il faut aussi très grandement tenir compte de l'influence que les femmes, très impressionnables pour la nouvelle doctrine, exercèrent sur la propagation de celle-ci. Le christianisme érigeait les femmes, dans les pays helléniques, où leur condition était profondément déprimée, en compagnes de l'homme, marchant de pair avec lui ; il donnait au mariage, par la communion plus intime des âmes dans une même foi et un même espoir, une consécration nouvelle, à la virginité une nouvelle sainteté, à toute la vie de la femme une plus haute valeur sociale. Or ; les femmes ne se tenaient pas toujours dans les limites tracées pour définir leur position, même dans le sein de la communauté chrétienne ; aussi saint Paul eut-il sujet de blâmer qu'à Corinthe elles priaient et prophétisaient, la tête découverte, et se vit-il obligé de les avertir de leur devoir de garder le silence dans la commune et d'être soumises avec leurs maris, ainsi que le prescrit la loi³.

Mais, ce qui amena au christianisme le plus grand nombre de croyants, ce fut la promesse, qui n'avait jamais auparavant été proclamée avec une conviction aussi persuasive et aussi foudroyante pour tous les doutes, d'une autre vie meilleure, d'une félicité éternelle. Avec cet espoir de félicité, la crainte des châtiments éternels, dont était menacée l'incrédulité, concourait à agir sur les âmes d'autant plus fortement que la croyance à l'approche de la fin du monde d'ici-bas était alors aussi très répandue⁴.

¹ *Cohort. ad gentes*, c. X, p. 85 ; *Stromat.*, VI, 18, p. 827. — Tzschirner, *Chute du paganisme*, 524, etc. (en allem.).

² Celse dans Origène, *I. c.*, III, 59.

³ *Épître aux Corinthiens*, I, 11, 5 ; 14, 34.

⁴ Gieseler, ouvrage cité, I, 1, 225.

Des miracles et des signes, dont les croyants n'étaient pas moins friands que les sceptiques et les hésitants, s'opéraient, également alors, certes en aussi grand nombre pour la confirmation de la foi chrétienne que pour le soutien de la foi païenne. *Au nom de Jésus*, dit saint Irénée¹, évêque de Lyon de 177 à 202, *ses disciples, qui ont reçu ce don de leur maître, exorcisent les diables ; d'autres ont le seconde vue et prédisent l'avenir ; d'autres guérissent des malades, par l'imposition des mains, et ressuscitent les morts. Il serait impossible d'énumérer tous les témoignages de grâce que l'Église a reçus de Dieu, pour le monde entier, et qu'elle met en œuvre, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, crucifié sous Pilate pour le bien des peuples, sans commettre aucune fraude ni recevoir aucun paiement ; car, ayant reçu ces dons comme un présent de Dieu, elle en fait part de même gratuitement.*

Puis la foi des chrétiens, ferme comme le roc, ainsi que si souvent et si héroïquement éprouvée, remplissait les cœurs de respect pour une religion qui trouvait de tels sectateurs. *Plus on nous moissonne*, dit Tertullien², *plus nous croissons en nombre. Le sang des chrétiens est une semence. L'opiniâtreté, dont vous nous faites un reproche, devient une source d'enseignement. En effet, qui, en la contemplant, ne serait pas profondément ému et poussé à rechercher ce qu'il y a au fond de tout cela ? Qui, après être arrivé à découvrir ce qu'il y a, ne voudrait pas donner son adhésion ? Qui, après avoir adhéré, ne désirerait pas souffrir lui-même ?* La moralité des chrétiens commandait l'admiration même à leurs adversaires. Pline le Jeune, comme gouverneur de la Bithynie ; se crut obligé d'ouvrir une enquête contre les chrétiens de cette contrée, à Amisus en premier lieu ; vu qu'il y avait contre eux le préjugé du public, généralement porté à croire qu'ils commettaient, dans leurs réunions secrètes, toute sorte d'infamies ; cependant il ne leur trouva pas, après une instruction sévère, dans laquelle des femmes, deux esclaves, furent mises à la question par des tortures, d'autre tort que celui d'être attachés à ce qui lui paraissait une superstition absurde et poussée à l'extrême. Les accusés l'assuraient hautement que tout leur délit, ou leur erreur, se bornait à l'habitude de se réunir un jour déterminé, avant le lever du soleil, de s'adresser dans leur prière au Christ comme à un dieu, avec la promesse solennelle de ne jamais commettre aucun vol, domestique ou à main armée, ni aucun adultère, de ne jamais rompre la foi donnée et de ne renier, dans aucune circonstance ; le dépôt du bien qui leur était confié. Après quoi, leur habitude était, disaient-ils, de se séparer, puis de se réunir de nouveau pour un repas commun, dans la plus grande innocence³. Galien trouvait que la foi des chrétiens leur apprenait à se conduire de la manière la plus conforme aux préceptes de la vraie philosophie ; il rendait notamment justice à leur mépris de la mort, à leur vie chaste, décente, continente et morale jusqu'à la rigidité ; dans son Opinion, il-y en avait parmi eux qui, par l'empire qu'ils avaient sur eux-mêmes et la sincérité de leur application à la vertu, ne le cédaient en rien aux véritables philosophes⁴.

Qu'il y eut, toutefois, aussi dans les communes chrétiennes des éléments impurs, et que les pécheurs, admis dans leur sein avec l'espoir qu'ils se corrigeraient, ne s'amendassent pas tous réellement, c'est ce dont témoignent déjà les reproches

¹ *Adv. hæres.*, II, 32, 4, p. 166 ; Eusèbe, *H. E.*, V, 7 ; Gibbon, *Hist.*, ch. XV. — Pour d'autres passages analogues, voyez encore Tzschirner, 524, etc.

² *Apologetique*, 50. — Gieseler, 1, 70, 21.

³ Pline le Jeune, *ad Trajanum*, 96 et 97.

⁴ Gieseler, *l. c.*, 168.

de saint Paul aux communes de Corinthe et de la Crète, comme aussi le fait que saint Jacques se vit obligé de condamner l'abus moral de la doctrine de saint Paul, faisant dépendre la félicité éternelle uniquement de la foi, et celui que l'Apocalypse dut entrer en lutte contre les tentateurs de Pergame, les Nicolaites, qui non seulement n'observaient pas les prescriptions, relatives au régime alimentaire, données aux païens convertis à la foi du Christ, mais ne tenaient même pas compte de la défense de l'impudicité¹. Cette charité active et miséricordieuse que les chrétiens pratiquaient entre eux, était précisément ce dont abusaient aussi des hypocrites, qui s'attachaient à la nouvelle communion dans l'espoir d'y trouver de l'assistance et d'autres avantages : Lucien a décrit, du point de vue de l'opinion hostile aux chrétiens, l'accueil que le philosophe Pérégrinus Protée trouva chez les chrétiens en Palestine, quand il se déclara de leur confession, et fut jeté en prison pour ce fait. Après qu'ils eurent, vainement, tout mis en œuvre pour le délivrer, ils s'appliquèrent à tous les moyens d'adoucir au moins sa captivité. Dès l'aube, on voyait de vieilles femmes, des veuves et des orphelins rôder auprès de la prison. Les préposés de la commune obtinrent des gardiens, en les corrompant, la permission de passer, même les nuits avec le prisonnier. On y apportait de larges collations et faisait des prières, pendant les repas. Il y venait des envoyés jusque des communes de l'Asie mineure, pour consoler, conseiller et assister ; car, dit Lucien, ils se montrent, en pareil cas, secourables au-delà de tout ce que l'on peut imaginer ; ils donnent tout, sans hésiter ni réfléchir. Les malheureux, ajoute-t-il plus loin, s'imaginent qu'il y aura pour eux une vie éternelle, ce qui leur fait faire bon marché de la vie et des biens de ce monde ; aussi leur premier législateur leur a-t-il enseigné qu'ils sont tous frères du moment où, reniant tous les dieux helléniques, ils substituent au culte de ceux-ci l'adoration de leur sage crucifié, et vivent d'après ses lois. Ils professent ainsi un égal mépris pour tout le reste du monde², en adoptant, sans aucune espèce de garantie, de pareilles doctrines. Or, qu'un rusé imposteur se faufile parmi eux, il lui sera facile de faire son jeu, avec ces gens simples, et de s'enrichir en peu de temps. Du reste, Tertullien aussi blâme l'excès des soins matériels que la sollicitude des communes procurait aux frères incarcérés à raison de leur foi³.

Il n'est pas douteux que de faux prophètes de toute espèce, tant imposteurs qu'enthousiastes ou fanatiques, trouvaient, dans les communes chrétiennes, un terrain particulièrement favorable pour la propagation de leurs doctrines fallacieuses, et par là les moyens de gagner de la considération et du pouvoir ; non moins certain que des ambitieux, auxquels l'humilité de leur condition, ou la défaveur d'autres circonstances, faisait obstacle dans la poursuite de leurs fins, cherchaient à jouer, dans cette communauté, un rôle qui leur était interdit sur le théâtre de la vie politique. Depuis les commencements, le christianisme fut infesté par l'esprit de secte, et l'Église persécuta les sectes comme celles-ci se poursuivaient, entre elles, d'une haine amère et d'imputations passionnées, qui ne le cédaient guère, en violence, aux accusations dirigées par les païens contre les chrétiens en général. Telle était, d'après Celse, la division entre les chrétiens, qu'ils n'avaient plus guère de commun que le nom⁴.

¹ *Ibidem*, 112.

² Lucien, *Peregrinus*, 11 à 13.

³ Gieseler, 245, 41. — Origène, *Contre Celse*, III, 12.

⁴ Gieseler, 195, etc.

Parmi les sectes du deuxième siècle (or une réfutation écrite au commencement du troisième n'en énumère pas moins de trente-deux), le montanisme, né en Phrygie, sous l'influence de la direction sensuelle et enthousiaste du culte à laquelle on était généralement enclin dans cette contrée, ne tarda pas à se répandre beaucoup aussi en Occident. Le fondateur de cette secte, Montanus, ancien prêtre de Cybèle émasculé, dit-on, commença, vers l'an 150, à proclamer, dans un état d'extase, à Pépuza, que le Paraclet (Saint-Esprit) s'était communiqué à lui, pour donner la perfection virile à l'Église. Deux femmes exaltées, Maximille et Priscille, se joignirent à lui, les femmes en général paraissant, d'ailleurs, avoir toujours exercé une grande influence, dans cette secte, en partie comme visionnaires et en opérant des miracles¹. Les montanistes, croyant avoir le monopole du bénéfice des dernières révélations de l'Esprit saint, regardaient les autres chrétiens du haut de leur grandeur spirituelle, avec tout le dédain de leur orgueilleuse présomption. Ils exigeaient un degré d'ascétisme supérieur et la profession d'un profond mépris pour toutes les choses terrestres, défendirent les mariages en secondes noces, attachaient une importance excessive au célibat et au martyre, et enseignaient que l'impudicité, le meurtre et l'idolâtrie excluent pour jamais de l'Église ils proclamaient, hautement aussi, l'imminence de la fin du monde et de l'avènement du règne millénaire. Ces doctrines et plus encore l'extase prophétique des montanistes, que leurs adversaires déclaraient ne pouvoir interpréter que comme une inspiration démoniaque, soulevèrent, dans le monde chrétien, des contradictions multiples ; mais les idées montanistes ne s'en répandirent pas moins dans l'Église d'Occident, où leur influence se manifesta surtout par une extrême sévérité, et par la tendance à régler extérieurement la dévotion. Les écrits de Tertullien, ancien (*presbyter*) ou ministre de la commune de Carthage et montaniste lui-même, conservèrent une haute autorité².

La *Réfutation de toutes les hérésies*, mentionnée plus haut, écrite vers les années 230 à 240 au plus tard, et dont l'auteur incline fortement au rigorisme de la secte montaniste³, donne un aperçu très intéressant des dissidences et des antagonismes déterminés, notamment par la diversité des opinions en matière de doctrine, dans le sein des communes chrétiennes, ainsi que des graves inconvénients et des difficultés qui, parfois, résultèrent du contact de la société chrétienne avec le monde païen. L'auteur de cet écrit vivait à Rome, ou du moins y séjournait souvent. Il paraît avoir vécu dans la familiarité du pape Victor (de 190 à 202). Sous le pontificat de Zéphyrin (de 212 à 218), il prit une part très vive aux disputes des monarchistes, qui ne concevaient pas la divinité, dans le Christ, comme une personnalité différente de Dieu le père, et fut personnellement un adversaire du pape Calixte (de 218 à 222). On avait cru, le plus généralement, jusqu'à ces derniers temps, pouvoir désigner comme cet auteur Hippolyte, évêque d'une secte à Rome, ou, suivant d'anciens renseignements, évêque du Port du Tibre ; mais, tout récemment, des arguments nouveaux ont ramené à la probabilité que Tertullien pouvait bien avoir composé cet écrit dans sa vieillesse. L'attaque qu'il dirige contre le chef de la commune chrétienne de Rome ne montre que trop clairement quelles vilaines passions les controverses, en matière de foi, réveillaient et nourrissaient, dès lors, dans le monde chrétien. Voici, en

¹ Tertullien, *De anima*, c. IX. — Gieseler, 290.

² Gieseler, 286 à 293.

³ Bunsen, *Hippolyte et son temps*, 101 (en allem.). — De Rossi, *Bull. cr.*, 1866, p. 97. *Epilogo sull'autore de' Filosofumeni*. — Dœllinger, *Hippolyte et Calliste* (en allem.).

peu de mots, la substance du rapport dont il s'agit, intéressant à bien des égards¹.

Calliste ou Calixte, nom qu'il porte dans l'Église, était l'esclave chrétien d'un affranchi, chrétien aussi, de la maison de l'empereur Commode, et nommé Carpophore. Celui-ci lui confia une somme assez considérable, avec laquelle Calliste devait fonder une maison de banque, sous le nom de son maître, mais à son profit personnel. Beaucoup de veuves et de frères y placèrent leur argent. Malheureusement Calliste fit de mauvaises affaires, qui le mirent dans une situation voisine de la banqueroute, et, pour se soustraire à l'obligation de rendre ses comptes, il prit la fuite et se rendit au Port du Tibre, à bord d'un navire en partance. Carpophore l'y suivit. L'autre, quand il vit son maître apparaissant au port, sauta dans la mer ; mais on l'en retira et le transporta à Rome, où Carpophore l'envoya au pilon partager le travail ordinaire des esclaves assujettis à cette peine correctionnelle. Cependant Carpophore se laissa fléchir et le remit en liberté, quand plusieurs frères, intéressés dans la banque, vinrent lui représenter, les larmes aux yeux, que leur confiance en lui les avait décidés à remettre leurs fonds à Calliste, et que celui-ci avouait avoir mis une certaine somme en sûreté. Mais Calliste, ne se trouvant pas mieux qu'auparavant en état de remplir ses engagements, voulut mettre un terme à ses jours et acquérir en même temps la gloire du martyre. Il se rendit, sous le prétexte d'une réclamation d'argent, le jour du sabbat, dans une synagogue, et y troubla le service divin. Les juifs tombèrent sur lui et l'amènèrent devant le tribunal du préfet de la ville, Fuscien, qui le fit fustiger et le condamna aux travaux forcés dans les mines de la Sardaigne, où se trouvaient déjà d'autres chrétiens, punis en raison de leur foi. Mais il arriva que la favorite déjà mentionnée de l'empereur Commode, Marcie, voulant faire une bonne œuvre, se fit donner, par l'évêque Victor, une liste des martyrs relégués dans cette île, et obtint leur grâce. Calliste, dont Victor avait omis, à dessein, de porter le nom sur la liste, n'en réussit pas moins à obtenir du porteur du message, l'eunuque Hyacinthe, père nourricier de Marcie, et alors ancien (*presbyter*) ou ministre de la commune, de décider, par ses démarches, le procureur de Sardaigne à le relâcher également. Victor n'en fut pas content ; cependant il se borna à fixer Antium pour séjour au libéré, qui y vécut d'un secours mensuel. Les événements que l'on vient de raconter s'étaient passés de 186 à 190 environ².

Après la mort de Victor, Calixte sut se mettre en faveur auprès du successeur de ce pape, Zéphyrin, homme simple d'esprit, s'il faut en croire l'assurance de l'auteur, sans érudition, ignorant, même en matière de doctrines théologiques, et de plus corruptible, comme il avait soif d'argent. Zéphyrin l'appela donc à Rome, où il le préposa à la garde d'un nouveau cimetière, fondé par lui. Calixte sut manœuvrer de façon à faire croire, à chacun des partis en zizanie dans la commune, qu'il était de son bord, et parvint ainsi à se faire élire évêque. Comme tel, il débuta par une hérésie pernicieuse, en prétendant que le Père et le Fils ne faisaient qu'un, fonda une école, et promit, à qui y adhérerait, la rémission de ses péchés. Nombre de gens, dont la conscience était troublée, et parmi lesquels il s'en trouvait même que l'auteur avait expulsés de la commune après sentence, se rallièrent à cette école. Calixte enseignait qu'un évêque ne saurait être destitué même pour un péché mortel ; il institua des évêques, des anciens et des diacres vivant en secondes et troisièmes noces, et laissa en place les

¹ *Refut. hæres.*, IX.

² De Rossi, *Bull. cr.*, 1866, p. 7.

ecclésiastiques qui se mariaient. D'après son interprétation de la sentence : *Laissez l'ivraie croître avec le froment*, les pécheurs devaient rester dans la commune, dont le symbole était, selon lui, l'arche de Noé, qui renfermait des animaux purs et impurs. Il usait d'une indulgence coupable, notamment avec les grandes dames, auxquelles il permit de vivre avec des esclaves ou des hommes de condition inférieure, avec lesquels elles ne pouvaient contracter mariage, sans encourir la déchéance de leur rang, et la répugnance de ces dames à élever les enfants qu'elles avaient d'eux les conduisit à de nouveaux crimes. Ainsi ; cet évêque impie enseignait le meurtre en même temps que l'adultère. C'est aussi sous son épiscopat, et de la part de ses adhérents, qu'eut lieu la première tentative de l'introduction du second baptême.

La vérité matérielle des faits ci-dessus rapportés ne peut former l'objet d'aucun doute ; mais il n'est pas moins certain qu'ils ont été groupés,- interprétés et commentés dans le sens le plus hostile. Nous n'examinerons pas ici jusqu'à quel point la doctrine de Calixte et sa manière d'exercer la discipline ecclésiastique comportent une appréciation plus favorable. M. de Rossi s'en est chargé¹. La manière, toutefois, dont l'auteur du récit présente les faits, ne permet pas de concevoir comment Calixte avait pu être choisi, par élection, pour chef de la même commune qui l'avait connu criminel vulgaire. Il y a là une lacune dans le silence complet, relativement à son entrée dans les ordres du moins, et probablement encore omission de bien d'autres choses dont la connaissance aiderait à faire comprendre le fait d'une élévation pareille, après un tel passé. Il semblerait que Calixte était devenu l'archidiacre dudit pape Zéphyrin. Or, comme tel, il était chargé de l'administration de la caisse communale, de la distribution des traitements aux ministres de l'église et de celle des aumônes aux veuves et aux orphelins. Il devait être difficile à un homme, dans cette position, d'éviter de faire des mécontents ; mais il n'est guère admissible qu'il eût pu arriver à être élu évêque, si sa gestion (de dix-huit ans) n'avait pas été tout à fait irréprochable².

Au nom de Calixte se trouve indissolublement liée la mention d'un établissement vénérable, de la plus haute importance pour l'histoire de la primitive Église et qui forme, en même temps, l'objet d'une des découvertes les plus brillantes qui aient été faites sur le domaine de l'archéologie. Cette place de sépulture nouvellement organisée par Zéphyrin, près de la voie Appienne, sur les terres des Céciliens, a été, tout porte à le croire, le premier cimetière reconnu par l'État de la commune chrétienne de Rome, tandis qu'auparavant les sépultures avaient lieu sur les fonds des particuliers membres de celle-ci, et leur conservation était attachée à celle des titres de propriété sur ces mêmes fonds. C'est à l'infatigable génie d'exploration de M. de Rossi que l'on est redevable, depuis, 1854, de l'heureuse découverte de ce cimetière, depuis lors appelé Cimetière de Calixte, et qui fut jadis le champ de repos des papes, jusqu'à Miltiade, qui mourut en 314.

Le récit de l'auteur anonyme rappelle ce que l'on oublie parfois, à savoir qu'il devait être impossible aux communes chrétiennes de se séquestrer entièrement du reste du monde, qu'elles étaient continuellement entraînées à subir leur part des infirmités et des maux de la civilisation du temps³. Que les apologistes de la nouvelle religion ne vissent ici qu'amour et concorde, là que haine et

¹ Bull. cr., 1866, n° 1 : *Esame archeol. e critico della storia di S. Callisto narrata nel libro nono de Filosofumeni*. P. II : *Della dottrina dommatica e della disciplina ecclesiastica*.

² De Rossi, Bull. cr., 1866, p. 7.

³ Reumont, *Histoire de la ville de Rome*, I, 550 (en allem.).

persécutions mutuelles¹, on le comprend. *Comparez*, dit Origène², *les communes chrétiennes d'Athènes, de Corinthe et d'Alexandrie aux communes païennes de ces mêmes villes dans les premières règnent la douceur et, la paix, parce qu'on y a le désir de plaire à Dieu ; dans les secondes, qui ne leur ressemblent en rien, l'esprit de révolte. Les chefs aussi et les anciens des communes de Dieu, même les négligents et les moins parfaits parmi eux, vous les trouverez toujours plus avancés sur le chemin de la vertu que les chefs de la bourgeoisie civile.* Il est vrai qu'à cette époque l'explosion de la discorde religieuse était encore comprimée par la persécution qui sévissait sur tout le monde chrétien ; mais un siècle et demi plus tard, en 367, quand les différends ecclésiastiques se vidèrent à Rome par des combats sanglants, un païen, homme bienveillant et raisonnable, put dire qu'il ne connaissait pas de bête sauvage aussi funeste à l'homme, et enragée contre lui, que l'étaient la plupart des chrétiens les uns contre les autres³.

Quelque nombreuses que fussent les causes dont le concours favorisait la propagation de l'évangile, il est certain que celui-ci n'avait encore trouvé que des partisans isolés dans les hautes classes, avant le milieu ou même la fin du deuxième siècle. Dans celles-ci non seulement l'éducation philosophique, ainsi que tout l'ensemble d'une éducation intimement liée, dans toutes ses parties, avec le polythéisme, opposait la plus forte résistance, mais la profession du christianisme amenait aussi les conflits les plus dangereux avec l'ordre de choses établi ; enfin, c'est aux cercles en possession des honneurs, du pouvoir et de la richesse que le renoncement à tous les intérêts terrestres devait naturellement coûter le plus. Dans les couches inférieures de la société, au contraire, les progrès du christianisme, déjà extraordinairement favorisés par la dispersion des juifs, ont dû être très rapides, à Rome surtout⁴. Comme on sait, Néron, lors du grand incendie de Rome, en l'an 64, s'attaqua aux chrétiens, comme aux victimes qu'il croyait le plus opportun de livrer à la fureur populaire, parce qu'ils étaient généralement détestés *à cause de leurs forfaits*, c'est-à-dire des horreurs qu'une haine aveugle les accusait de commettre, dans leurs agapes et autres réunions secrètes ; bien que, par le fait, on ne pût judiciairement convaincre une grande partie d'entre eux que de misanthropie en général. *Le fondateur de la secte à laquelle il a attaché son nom, le Christ*, dit Tacite⁵, *avait été mis en croix, sous le règne de Tibère, par le procureur Ponce Pilate ; mais cette superstition pernicieuse, comprimée pour le moment, éclata de nouveau non seulement en Judée, dans le pays d'où était sorti ce fléau, mais aussi à Rome, où tout ce qui est hideux et abominable conflue de tous côtés et trouve des adhérents.* Une partie des cimetières souterrains, qui étaient à l'usage des chrétiens de Rome, remontent indubitablement au premier siècle, d'après l'ordonnance architecturale et le style de la décoration artistique. Précisément les plus anciennes cryptes sont riches en ouvrages de stuc et en fresques, dans le style et le goût de ce temps-là, comme notamment la partie primitive du cimetière de Priscille, près de la via Salaria ; de même les peintures des murs et des plafonds de plusieurs parties du cimetière de Domitille, sont parfaitement analogues à celles de

¹ Ainsi Tertullien, *Apologétique*, ch. XXXIX.

² *Contre Celse*, III, 30.

³ Ammien Marcellin, XXII, 5, 4 ; voir aussi XXVII, 3, 12.

⁴ Baur, *le Christianisme et l'Église chrétienne dans les trois premiers siècles de notre ère*, 2^e éd., 62, etc. (en allem.).

⁵ *Annales*, XV, 44.

Pompéji¹. Les parties les plus anciennes des cryptes de Lucine aussi, du noyau primitif de ce qu'on appelle aujourd'hui le cimetière de Calixte, offrent un style de décoration classique et paraissent dater du premier siècle².

Au deuxième siècle, le christianisme fit des progrès bien plus grands. Cette défection générale de la religion du peuple déjà mentionnée en Bithynie, qui y fit désertier les temples et qui effraya Pline le Jeune, n'avait probablement plus, dès lors, dans les provinces orientales du moins, le caractère d'un phénomène isolé. Dans la seconde moitié de ce siècle, des auteurs chrétiens tenaient déjà un langage très fier³. *Il n'est pas*, dit saint Justin (mort en 166), *un peuple d'origine barbare ou hellénique, soit de toute autre qualification, dût-il vagabonder, sans demeure fixe, sur des chariots, ou mener sous des tentes la vie nomade, chez lequel des actions de grâces et des prières ne soient adressées, au nom de Jésus crucifié, à Dieu le père, créateur de l'univers*. Saint Irénée, évêque de Lyon de 177 à 202, parle de communes chrétiennes en Germanie, en Ibérie, dans les Gaules, en Orient, en Égypte, en Libye et à Rome, dans la métropole du monde. Le langage de Tertullien est encore plus sonore et déjà menaçant. A qui donc, s'écrie-t-il en s'adressant aux juifs, croient torts les peuples, si ce à n'est à l'oint du Seigneur, qui est venu ? Puis il énumère, outre les pays habités par des juifs d'après les *Actes des apôtres*, aussi, la Gétulie, la Maurétanie, l'Espagne, *les parties de l'archipel britannique encore inoccupées par les Romains, mais déjà soumises au Christ*, ainsi que la région des Sarmates, celle des Germains et *beaucoup d'autres contrées, provinces et îles, lointaines et inconnues*. Il prétend que les chrétiens formaient dès lors, presque partout, plus de la moitié de la population⁴. *Le nombre et le monde nous feraient-ils défaut, par hasard, si nous voulions, non pas chercher à nous venger en cachette, mais passer à l'état d'hostilité ouvertes ?* demande-t-il⁵ vers l'an 199. *Les Maures, les Marcomans et même les Parthes, les plus grands peuples, n'habitent toutefois qu'une contrée et bornés au ressort de leur propre domination, peuvent-ils prétendre à une supériorité numérique sur la population de la terre entière ? Nous sommes d'hier, et déjà nous remplissons tout le territoire soumis à votre domination, les villes, les îles, les castels, les municipales, les bourgs, les camps même, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, le forum*⁶.

Dans ces propos, il y a certainement une grande exagération, décuple peut-être de, celle qu'il y aurait à les appliquer de nos jours à l'évaluation du rapport entre la population chrétienne actuelle et la population générale de toutes les parties du monde. Ils sont d'ailleurs en contradiction flagrante avec un propos postérieur d'Origène⁷, lequel, exagérant dans le sens contraire, après un laps de plusieurs périodes décennales, dit que les chrétiens, comparativement à la masse de la population de l'empire romain, n'étaient qu'un petit nombre. Quelques données numériques permettent cependant une estimation conjecturale de ce rapport, laquelle ne saurait, naturellement, être qu'approximative. La commune chrétienne de Rome était, certainement, la plus grande de tout l'empire, et elle avait eu la chance de jouir, depuis la mort de Septime Sévère jusqu'à la grande persécution de Dèce, d'une paix qu'une courte persécution, sous Maximin, était

¹ De Rossi, *Bull. cr.*, III, 1865, p. 33, etc., mais surtout p. 36 et 41 (avec les dessins).

² Le même, *Roma sotterr.*, 196, 319 à 321. — Reumont, *Histoire de la Ville de Rome*, I, 382, etc.

³ Voyez les passages cités dans Gieseler (I, 1, 159).

⁴ Tertullien, *ad Scapul.*, c. II.

⁵ Le même, *Apologétique*, 37.

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Contre Celse*, VIII, 69.

seule venue troubler, dans l'intervalle. Or, d'après une lettre du pape Cornélius, vers la fin de cette période de paix, à une époque où ladite commune comptait un personnel ecclésiastique de 46 anciens ou ministres, 7 diacres, 7 sous-diacres, 50 maîtres, exorcistes et pot tiers, le nombre des indigents, des veuves et des malades entretenus par l'assistance de leurs frères dans le Christ, s'y élevait à 1.500¹. Comme on sait que la commune d'Antioche, avec un total de 100.000 membres, assistait 3.000 nécessiteux, le total des membres de la commune de Rome, à cette époque, paraît devoir être évalué à la moitié aussi, soit à environ 50.000², peut-être le vingtième de toute la population de la ville de Rome, à la même époque ; et il n'est même guère probable que les chrétiens aient jamais formé, dans tout l'empire, une fraction beaucoup plus grande de l'ensemble de la population, avant Constantin, pour le temps duquel Chastel³, estime cette fraction à un quinzième pour l'Occident et à un dixième peut-être pour l'Orient, soit en moyenne à un douzième de la population totale de l'empire romain, comme aussi La Bastié. Avec ces estimations cadre aussi très bien le fait que le nombre des fidèles de l'ancienne et célèbre commune chrétienne d'Antioche ne s'élevait encore, au temps de Théodose, qu'à 200.000 âmes, c'est-à-dire au quart ou au cinquième peut-être de la population totale de cette ville⁴.

Cependant les chrétiens n'étaient pas seulement, au troisième siècle encore, une petite minorité, mais celle-ci, jusqu'au commencement de ce siècle du moins, appartenait presque exclusivement aux couches les plus infimes de la société.

Les païens, en se moquant d'eux, disaient qu'ils ne parvenaient à convertir que les plus simples, des esclaves, des femmes et des enfants ; que c'étaient des gens incultes, malappris et rustres ; que leurs communes n'étaient, en grande majorité, formées que de gens du commun, d'artisans et de vieilles femmes. Des témoignages positifs d'auteurs chrétiens confirment le fait que la nouvelle religion ne comptait, même jusqu'au milieu du troisième siècle, qu'un nombre minime d'adhérents dans les classes supérieures. Mais, suivant Eusèbe⁵, la paix dont l'Église jouit sous Commode avait beaucoup contribué à l'extension de son domaine spirituel, *à tel point que, même parmi les hommes éminents par la fortune et la naissance à Rome, plusieurs s'étaient tournés, avec toute leur famille et toute leur maison, du côté où est le salut*. Sous Alexandre Sévère, Origène dit⁶ que, depuis lors, les messagers chrétiens de la parole de Dieu trouvaient également accueil chez les riches, chez beaucoup de hauts dignitaires, ainsi que chez des dames opulentes et de grande naissance, succès dont le christianisme n'avait pas eu à se vanter auparavant. Suivant Tertullien, cet empereur prit sous sa protection des hommes et des femmes de condition sénatoriale, dont l'adhésion au christianisme était manifeste, et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'indulgence de Calixte envers les prosélytes huppées du grand monde ne laissa pas que de scandaliser une partie de la commune. En 258, l'empereur Valérien adressa au Sénat un rescrit, d'après lequel les chrétiens appartenant à l'ordre sénatorial et à l'ordre équestre devaient encourir la perte de leurs biens et même être punis de mort s'ils persistaient dans leur foi, les chrétiens relevant de la maison et de la cour impériales être répartis, enchaînés

¹ Eusèbe, *H. E.*, VI, 43.

² Gibbon, *Hist.*, ch. XV, 159, etc.

³ *Histoire de la destruction du paganisme dans l'Orient*, p. 36.

⁴ Marquardt, *Manuel*, III, 1, 195.

⁵ *Histoire ecclésiastique*, V, 21.

⁶ *Contre Celse*, III, 9.

et astreints aux travaux forcés sur les domaines impériaux¹. Ainsi, à partir du règne de Commode, les données témoignant, des progrès du, christianisme, dans les hautes classes, sont aussi positives et multiples que le manque absolu de pareils témoignages, pour l'époque antérieure, est certain.

Cela s'accorde parfaitement avec la circonstance qu'il n'est fait mention, jusque vers la fin du deuxième siècle, dans la littérature classique, des chrétiens et du christianisme, que très rarement et en passant, avec indifférence et dédain. Les propos de Pline le Jeune et de Tacite montrent qu'à l'époque de Trajan la nouvelle secte n'avait pas encore frappé l'attention des cercles du grand monde, à Rome, assez pour que l'on crût devoir prendre la peine de se procurer sur elle des renseignements précis. Épictète et Marc-Aurèle parlent bien du courage avec lequel les chrétiens allaient à la mort ; mais à aucun des deux ce courage ne paraissait fondé sur une conviction raisonnable ; ils n'y voyaient qu'une habitude et de l'opiniâtreté à tout braver ; Marc-Aurèle trouvait même que ce courage manquait de dignité, et qu'il avait quelque chose de théâtral². Aristide crut voir dans l'humilité des chrétiens, qu'il appelle *les impies de Palestine*, de la bassesse de sentiment, dans leur fermeté de conviction de l'arrogance, et la réunion de deux qualités si opposées lui semblait particulièrement caractéristique pour eux³. Apulée⁴ a fait le portrait d'une chrétienne adonnée à tous les vices. Galien, tout en reconnaissant la vertu des chrétiens, n'avait qu'un sentiment mêlé d'étonnement et de mépris pour la foi absolue des sectateurs de Moïse et du Christ dans des thèses non prouvées⁵, l'idée d'un dogme religieux étant restée complètement étrangère à son esprit, comme à celui de tous les païens. Dans la grande histoire romaine, si détaillée, que Dion Cassius, sous Alexandre Sévère, continua jusqu'à son propre temps, il n'était, selon toute évidence, distinctement fait mention des chrétiens nulle part. Suivant son indication, les chrétiens, persécutés sous Domitien, étaient accusés *d'athéisme et de l'observance de pratiques juives* ; ainsi lui aussi prenait le christianisme pour une secte juive. Hérodien ne les nomme pas non plus, et même les auteurs de certaines biographies d'empereurs, en partie déjà contemporains de Constantin, ne les mentionnent que très rarement et qu'accidentellement. Les premiers écrits païens contre le christianisme ne sont pas antérieurs au milieu du deuxième siècle. Il paraîtrait, d'après Origène, que Phlégon de Tralles, dans le treizième ou le quatorzième livre de ses chroniques, avait mentionné l'éclipse du soleil et les tremblements de terre qui accompagnèrent la mort du Christ sur la croix, sans aucune expression de doute⁶, et que le même avait attribué au Christ une prophétie de saint Pierre, qui s'était accomplie⁷. Mais, chez un auteur que tous les miracles intéressaient spécialement, comme tels, il n'y a pas à conclure de là qu'il dût personnellement avoir eu des rapports avec les adorateurs du Christ, ou une connaissance réelle de la doctrine de celui-ci. Les écrits de Fronton répètent encore les plus absurdes inventions du populaire contre les chrétiens⁸. Le platonicien Celse lui-même, bien qu'exactement informé par un juif de l'objet de la doctrine chrétienne, conclut, dans l'écrit développé qu'il lança contre eux, vers

¹ Saint Cyprien, *Lettres*, 80. — Clinton, *F. R.*, ad annum 258.

² Épictète, *Diss.*, IV, 7. — Marc-Antonin, XI, 3.

³ Aristide, *Or.*, XLVI, p. 309 J.

⁴ *Métamorphoses*, XI, 14 (*certæ religionis mentita sacrilega præsumtione [elle prétendait avoir un autel à elle, pour un dieu unique]*).

⁵ Galien, éd. K., VIII, 570, 657 ; *ibid.*, p. 171.

⁶ Origène, *Contre Celse*, II, 33.

⁷ *Ibidem*, 14.

⁸ Minucius Félix, *Octavius*, c. XIII. — Fronton, éd. Naber, p. 263.

l'an 150, à l'avis que toute cette dispute entre juifs et chrétiens, où, dans son opinion, tout ne tournait que sur la question de savoir si le Messie, annoncé par les prophètes, était arrivé ou non, se réduisait à une querelle *pour l'ombre de l'âne*¹, ou, comme on dirait aujourd'hui, pour la barbe de l'empereur.

Les seules à mentionner, dans le tout petit nombre de personnes des classes supérieures, dont la conversion au christianisme, antérieurement au règne de Commode, puisse être affirmée avec quelque certitude ou vraisemblance, sont la femme du consul Plautius, Pomponia Grécina, accusée de *superstition d'origine étrangère* en l'an 58, le consul Flavius Clément, supplicié en l'an 95, et sa femme (ou sœur) Flavie Domitille, exilée à Pontie.

Mais, pour ce qui concerne le supplice contemporain d'Acilius Glabrien, consul en 91, l'extrait très peu clair de l'histoire de Dion Cassius sur lequel on se fonde, pour attribuer la cause de sa condamnation à ce qu'il avait embrassé le christianisme, n'autorise pas suffisamment cette supposition ; car, d'après Suétone, il aurait été condamné parce qu'on lui prêtait des projets subversifs².

Une vieille tradition, d'après laquelle des rapports personnels auraient existé entre le philosophe Sénèque et l'apôtre saint Paul, n'a guère trouvé non plus, jusqu'à présent, malgré toutes les peines que l'on s'est données, un point d'appui dans les faits, bien que l'on comprenne très bien comment elle a pu se former et s'accréditer. Il ne pouvait, alors pas plus qu'aujourd'hui, convenir aux théologiens, dans leur manière de voir, qui contestait absolument au paganisme le pouvoir d'arriver, par ses propres efforts, à l'établissement d'une morale supérieure, de laisser passer celle qu'enseignait Sénèque, et qui concorde tellement, pour le fond, avec la morale chrétienne, comme un produit de la philosophie païenne seule. Il était d'autant plus naturel de ramener, en partie l'origine de celle-là à une influence exercée par l'apôtre, que le séjour de celui-ci, pendant les deux années de sa captivité, à Rome, avait pu facilement donner lieu à des rapports entre lui et Sénèque, et que le proconsul Junius Gallion, qui avait absous l'apôtre amené par les Juifs devant son tribunal, à Corinthe, était frère de ce philosophe. Il semblait, d'ailleurs, que Tertullien n'avait pas encore connaissance de la tradition mentionnée, car il se borne à dire : *Sénèque est souvent des nôtres*³. La concordance de ses doctrines avec celles du christianisme ne lui paraissait donc pas être constante, mais procéder d'une conformité d'opinions purement accidentelle, chez un homme complètement étranger à ce dernier. Or saint Jérôme faisait, à cette époque déjà, lecture des lettres, encore existantes aujourd'hui, qui auraient été échangées entre le philosophe et l'apôtre, mais qui ne sont évidemment, en réalité, que le produit d'une de ces nombreuses falsifications littéraires dont le zèle chrétien a, sans doute, été la cause déterminante. Une inscription récemment découverte, de la fin du troisième siècle ou peut-être du commencement du quatrième, montre qu'une famille chrétienne, qui faisait dériver son origine, ou du moins son nom, des Annéus Sénèque, se fit, plus tard, honneur de cette tradition : nous voulons parler d'une épitaphe posée, à Ostie, par un certain M. Annéus Paul, à son fils M. Annéus Paul Pierre. Les noms des apôtres étaient chers aux chrétiens ; l'usage

¹ Origène, *Contre Celse*, III, 1.

² Dion Cassius, LXVII, 14. — Suétone, *Domitien*, ch. X. — M. Friedländer ne s'explique pas comment M. de Rossi (*Bull. crist.*, 1865, p. 20) n'en rapporte pas moins la mort de Glabrien à la même cause que celle de Clément, ni pourquoi il prend pour un sénateur Apollonius, décapité comme chrétien sous Commode (*Eusèbe, H. E.*, V, 21).

³ *De anima*, c. XX.

du second, ainsi que celui des deux réunis, chose inouïe chez les païens ; il n'est donc pas douteux que les deux Annéus n'aient été, eux, chrétiens¹.

En définitive, s'il est impossible de nier absolument qu'il ait existé des rapports personnels entre l'apôtre et le philosophe, il ne faut pas moins reconnaître que tous les efforts tentés, jusqu'à présent, pour donner à cette allégation le caractère de la certitude, sont demeurés vains. De la découverte récemment faite, que le consulat de Sénèque était tombé dans la seconde moitié de l'année 57 ; on a voulu inférer qu'il devait avoir, comme assesseur du conseil impérial, figuré parmi les juges de l'apôtre. Mais rien ne prouve la présence de celui-ci à Rome dans les années écoulées de 56 à 58 ² ; on rapporte le séjour qu'il y fit, avec bien plus de vraisemblance, au temps de 64 à 63 ³, ou de 62 à 64 ⁴. Il est tout aussi peu certain que le préfet des prétoriens, auquel fut remis saint Paul, ait été Afranius Burrus, l'ami de Sénèque⁵.

La conformité, souvent presque littérale, des sentences de Sénèque avec les propos de saint Paul, sur la corruption générale et les péchés du siècle, a dû procéder nécessairement, il est vrai, chez tous les deux, de situations, d'expériences et de dispositions analogues, comme tout ce qui, dans Sénèque, frise la manière de voir des chrétiens⁶ ; mais elle s'explique aussi, parfaitement, parla forme particulière qu'affecta le développement du stoïcisme, profondément inhérente à l'essence même de celui-ci, et qui, dans les esprits portés à la douceur par sentiment, arriva très naturellement à prendre, comme chez Sénèque, ce caractère, que nous retrouvons aussi chez Épictète et chez Marc-Aurèle, bien qu'aucune tradition n'ait jamais fait soupçonner ces deux derniers d'avoir également puisé à des sources chrétiennes.

Ainsi, tout ce que nous savons des premiers siècles de notre ère ne porte guère à penser que l'on ait eu, avant l'époque des règnes de Septime et d'Alexandre Sévère, le moindre pressentiment de l'importance que devait acquérir, pour l'histoire du monde, la nouvelle religion, à laquelle on prêtait encore si peu d'attention et que l'on jugeait avec tant de dédain. Que pouvait, dans l'opinion du temps, cette troupe de gens de rien, ignorants et fuyant le monde, contre l'ordre de choses existant, dans un empire dont la domination universelle paraissait fondée pour l'éternité ? Les Romains, criait-on aux oreilles des chrétiens, ne règnent-ils pas, sans le secours de votre Dieu, sur le monde entier et sur vous-mêmes⁷ ? Votre Dieu, dit Celse, a promis à ceux qui lui ont donné leur foi son appui et de bien plus grandes choses encore, à vous entendre ; or, voyez vous-mêmes ce qu'il fait pour les autres (les Romains) et quelle aide il vous a prêtée, à vous. Vous, qui deviez être les maîtres de la terre, n'avez pas même pu conserver un coin de terre et un foyer, et si on vous retrouve encore errant et fuyant tous les yeux, on vous traque et vous fait expier cette témérité par la mort. L'idée d'une religion universelle, surtout, devait paraître une illusion inconcevable, dans un empire où coexistaient tant de religions différentes.

S'il y avait seulement, dit le même auteur, *possibilité d'obtenir la reconnaissance d'une même loi de tous les Hellènes et barbares qui demeurent en Asie, en*

¹ De Rossi, *Bull. cr.*, V, 1867, p. 6.

² Admise cependant par M. de Rossi (*Bull. cr.*, 1866, p. 62).

³ Comme Reumont, *Histoire de la ville de Rome*, I, 365 (en allem.).

⁴ Bleek, *Introduction au Nouveau Testament*, 2^e éd., 1866, p. 429, 158 (en allem.).

⁵ *Ibidem*, p. 428.

⁶ Zeller, *Histoire de la philosophie*, III, 1, 637, 1 et 644, etc. (en allem.).

⁷ Minucius Félix, *Octavius*, c. XII.

*Europe et en Afrique, jusqu'aux limites extrêmes de la terre ! Vraiment, croire à cette possibilité, c'est d'un insensé*¹.

Mais après que Constantin, en garantissant la liberté religieuse la plus complète aux chrétiens, eut déridé la victoire du christianisme, et que la religion victorieuse se fut, à son tour, mise aussitôt en mesure de faire sentir sa puissance au paganisme, pour l'opprimer², quand l'ancienne foi, non seulement eut cessé de procurer aucun avantage, mais fut devenue, pour ses partisans, une cause de tracasseries et de persécutions croissant avec le temps : alors du moins, semble-t-il, sa ruine devait se consommer, et le christianisme arriver à dominer seul, dans un temps très court, s'il était vrai que le paganisme se trouvait réellement déjà, depuis des siècles, en pleine décadence et en dissolution. La vérité est que sein agonie dura encore deux siècles, malgré l'inégalité des armes avec laquelle il était réduit à lutter pour son existence, que le polythéisme, maintenant sans pouvoir et sans défense, ne pouvait cependant se résoudre à mourir, bien que le christianisme fût infatigable et s'acharnât de plus en plus, avec le temps, en mettant tous les ménagements de côté, à tuer tout ce qui donnait encore signe de vie de l'ancienne foi, par les moyens de la contrainte, du pillage, de la destruction et de la persécution : tout cela prouve assez quelle vitalité le paganisme avait conservée, jusque dans sa vieillesse³. Après que le christianisme, depuis les édits de tolérance de Constantin, eut joui, avec la seule interruption de la courte réaction du temps de l'empereur Julien, pendant une période de soixante-dix ans, de toute la faveur et des encouragements du pouvoir temporel, il n'avait pourtant encore, comme on l'a déjà fait remarquer, gagné tout au plus que la moitié de la population de l'empire. Presque toute la noblesse romaine était encore, au temps de Julien, restée fidèle à l'ancienne religion, que professait encore, sous Théodose, environ la moitié du sénat⁴. Jusque dans la persécution commencée depuis 380 par Théodose, l'ancienne foi fit preuve d'une grande force de résistance. On s'y mit à détruire, par le fer et par le feu, à démolir et à réduire en cendres, d'abord en Orient, puis également en Occident, les temples, les chapelles et tous les sanctuaires des anciens cultes. Mais, si les populations rurales, disséminées comme elles l'étaient et sans défense, ne pouvaient, malgré leurs plaintes amères, empêcher l'accomplissement de la destruction de ces sanctuaires, *sur lesquels se fondaient, chez elles, toutes les espérances des familles, maris, femmes et enfants, pour leur bétail, leurs ensemencements et leurs plantations*, et avec lesquels s'en allait, pour elles, *tout ce qui fait la joie de l'existence*,

¹ Origène, *Contre Celse*, VIII, 69 à 72.

² Lasaulx, *Chute de l'hellénisme*, p. 51 (en allem.).

³ Sans vouloir excuser l'intolérance, le fanatisme et la persécution d'aucune part, disons pourtant que nous sommes ici frappés plutôt de la ténacité de l'ancienne religion que d'une vitalité qui nous paraît fort être de la nature de celle du bas-empire et de l'empire ottoman. Le premier a survécu près de dix siècles à la chute de l'empire d'Occident ; le second traîne encore une existence plusieurs fois déjà très sérieusement compromise. Cependant la caducité est certainement ce qui domine dans l'impression du spectacle qu'ils nous offrent, comme dans celle que nous recevons de la dernière phase du polythéisme antique et de toute la civilisation romaine. Cette caducité, nous le reconnaissons, devait être moins apparenté pour les contemporains, dans le cours des vicissitudes du temps même, qu'elle ne frappe dans l'aperçu général et collectif de celles-ci, vues à distance, et c'est ce qui, avec le peu de goût de l'auteur pour les conclusions déclamatoires, peut expliquer pourquoi il ne l'a pas plus vivement accentuée ; mais elle n'en résulte pas moins, selon nous, jusqu'à l'évidence, de toutes ses considérations, non moins que de celles de ses prédécesseurs. (*Remarque du traducteur.*)

⁴ Lasaulx, ouvrage précité, p. 99, etc.

suivant l'expression de Libanius¹, dans les villes on n'en vint que trop souvent à des luttes sanglantes entre les troupes, conduites par le clergé et les moines, d'une part, et le peuple, de l'autre.

A l'exception de la contrainte directe, ou conversion par force, l'emploi d'aucun acte de violence ne fut négligé pour la suppression du paganisme : ni l'interdiction de tous les sacrifices et exercices du culte, ou la défense de visiter les temples, sous la menace des peines les plus rigoureuses, ni l'abolition des privilèges sacerdotaux, le bannissement des prêtres des villes et la confiscation des biens des temples. Cependant la confirmation réitérée de ces dispositions, et pénalités, au cinquième siècle et encore au sixième, montre avec quelle lenteur extrême avançait l'œuvre de cette extirpation de l'ancienne foi, même à l'époque où tous les moyens d'existence semblaient déjà lui avoir été retirés. Ce qui prouve que des entreprises criminelles et la rapacité n'avaient pas tardé à s'allier aux rigueurs draconiennes de la législation, dans la persécution du paganisme sans défense, ce sont les avertissements réitérés de saint Augustin, de ne pas piller les païens sous le manteau de la religion, ainsi que le rescrit impérial de l'année 423².

Le paganisme, à son tour, eut alors ses martyrs³, et le hideux assassinat de la belle et vertueuse Hypatie, commis en 495, à Alexandrie, par les bandes de l'évêque Cyrille, montre jusqu'à quelles horreurs le fanatisme de la populace chrétienne se laissait parfois entraîner⁴.

Cette guerre d'extermination systématique faite au paganisme durait depuis un siècle et demi sans que la vie de l'ancienne, religion fût complètement éteinte. Aussi Justinien crut-il devoir ordonner, en 528, une grande persécution de ceux qu'on appelait maintenant les Hellènes. A Constantinople même, on découvrit et arrêta, parmi les patriciens, les savants et les médecins, de nombreux adhérents de l'ancienne foi, dont un se donna la mort et les autres adoptèrent le christianisme. L'évêque Jean d'Asie ayant fait, en 532, par ordre de l'empereur, une tournée dans les provinces de Carie, de Lydie et de Phrygie, y convertit et baptisa 70.000 personnes. Quiconque était surpris sacrifiant aux idoles devait être puni de mort⁵. En Occident, le flot de l'invasion des barbares, qui emporta avec les fondements du polythéisme ceux de la civilisation antique tout entière, précipita la chute du premier. Cependant le dernier temple d'Apollon, au mont Cassin, ne fut transformé en couvent, par saint Benoît, qu'en 529, c'est-à-dire dans la même année où les sept derniers philosophes d'Athènes, expulsés par un édit de Justinien, émigrèrent pour chercher un asile en Perse, auprès du roi Chosroès.

Mais, dans ces conditions même, il s'en fallait que l'extirpation du paganisme fût radicale et complète. Ne comprenait-il pas des éléments qui bravaient toute destruction, étant fondés sur des besoins impérieux d'une grande partie du genre humain ? Or ces éléments ont, sous de nouvelles formes, trouvé place dans le christianisme même et survécu ainsi à l'ancienne foi. Ce n'était pas seulement l'amour païen des fêtes qui, tenant à ce qu'on lui procurât satisfaction dans la nouvelle religion aussi, détermina l'Église à tolérer des ripailles et des réjouissances auprès des tombes des martyrs, ainsi qu'à dédommager le peuple

¹ *Ibidem*, p. 101, etc.

² *Ibidem*, 131, etc.

³ *Ibidem*, 140.

⁴ *Ibidem*, 128, etc.

⁵ *Ibidem*, 145, etc.

de la suppression des fêtes païennes, en rapportant aux mêmes jours la célébration des fêtes chrétiennes¹. Il y avait encore et surtout le profond désir de remplir d'intermédiaires l'espace immense qui sépare l'humanité de la divinité, désir qui ne tarda pas à repeupler le ciel, veuf de ses anciens dieux, d'un chœur nouveau de saintes figures dont le nombre allait croissant à l'infini. Si saint Augustin repousse la comparaison du culte des saints et des martyrs avec le polythéisme, d'autres auteurs ecclésiastiques, comme saint Basile, leur ont assigné dans l'ordre général de l'univers, exactement la même place que le néoplatonisme aux démons et aux héros, ou ont, comme Théodoret, tout simplement mis en parallèle les deux cultes ; pour démontrer que l'on n'avait fait que substituer la vérité d'essence divine du nouveau aux erreurs et impostures de l'ancien². Mais il n'y a pas eu toujours substitution des -saints de la nouvelle religion aux personnes sacrées de l'ancienne, il est arrivé aussi que l'on a tout bonnement transformé celles-ci en saints, et les fables mythologiques en légendes chrétiennes : ainsi la légende fait déchirer par des chevaux le martyr chrétien saint Hippolyte, parce que telle avait été la fin d'Hippolyte, fils de Thésée, roi de l'Attique³.

Les Grecs, dit Théodoret⁴, sont le peuple qui devrait être le moins choqué de ce qui se passe près des tombes des martyrs, car c'est d'eux que viennent les libations, les expiations, les héros, les demi-dieux, les hommes divinisés. Hercule, Esculape, Bacchus, les Dioscures et tant d'autres ont été élevés au rang des dieux : comment peut-on alors faire aux chrétiens un reproche de ce que, sans déifier les martyrs, ils les honorent comme des témoins et des serviteurs de Dieu ? Qui le mérite plus qu'eux, les champions avancés des hommes, qu'ils secourent et protègent, dont ils détournent les maux et pour l'amour desquels ils chassent les fléaux suspendus sur leurs têtes par les démons ? Des femmes sans enfants et stériles les prient de faire qu'elles deviennent mères ; qui a reçu un don sollicite d'eux la grâce de pouvoir le conserver ; ceux qui veulent entreprendre un voyage les prient d'être leurs compagnons de route, ceux qui en reviennent leur rendent grâces ; les présents qu'on leur consacre, des images d'or et d'argent d'yeux, de mains et de pieds, témoignent de l'accomplissement des vœux. Les temples des dieux sont détruits, le Seigneur, maître de l'univers, ayant, après les en avoir fait sortir, mis à leur place ses propres morts et transféré à ceux-ci le bénéfice des honneurs dont jouissaient les autres. Au lieu des Pandies, des Diasies, des Dionysies et des autres fêtes, il y a maintenant les jours où l'on célèbre celles de saint Pierre, de saint Paul, de saint Thomas, de saint Serge, de saint Marcel et d'autres martyrs. Si Théodoret ajoute que le faste païen et la sensualité étaient exclus de ces fêtes, que la sobriété et la modestie chrétiennes y dominaient généralement, on voit, par le témoignage de saint Augustin, qu'il importe du moins de n'accueillir cette affirmation qu'avec une certaine réserve.

¹ Baur, *l'Église chrétienne du commencement du IV^e siècle jusqu'à la fin du VI^e*, p. 274 (en allem.). — Lasaulx, ouvrage précité, 141, etc.

² Baur, ouvrage précité, p. 271, etc.

³ Dœllinger, *Hippolyte et Calliste*, 55, etc., et C. Wachsmuth, *la Grèce ancienne et moderne* (en allem.).

⁴ Baur, *l. c.*

LIVRE XII — ÉDUCATION, DOCTRINES ET IDÉES PHILOSOPHIQUES.

CHAPITRE PREMIER — La philosophie éthique.

Que, dans l'antiquité, toute la morale aussi était très intimement liée à la religion ; que les dieux, comme directeurs de l'ordre moral du monde et exécuteurs de ses lois, devaient également, dans l'opinion des Anciens, exiger des hommes l'accomplissement des devoirs moraux, récompenser le bien et punir le mal, c'est ce qu'il n'est guère besoin de faire observer à qui a la plus légère teinte de la littérature antique. Mais, après avoir constaté précédemment que là croyance aux dieux avait persisté sans altération dans les masses, jusque dans les derniers temps de l'antiquité, il reste encore à réfuter l'idée que l'on se fait d'une influence démoralisante exercée par l'anthropomorphisme, qui, de la religion grecque, s'était communiqué aussi à la foi populaire des Romains, en ce qu'il prêtait aux dieux des faiblesses et des passions humaines, et les mettait souvent en contravention avec les lois morales. Cette idée défavorable, on se l'était déjà formée dans l'antiquité. Denys d'Halicarnasse donnait à la théologie romaine la préférence sur la grecque, parée que les légendes étaient de trop peu d'utilité dans cette dernière et ne profitaient qu'au petit nombre de ceux qui en avaient reconnu le véritable sens, tandis qu'elles amenaient la multitude, dépourvue de toute instruction philosophique, à mépriser les dieux, ou même à regarder comme choses licites les infamies et les crimes qu'on leur attribue¹. On comprend d'autant mieux Denys se laissant entraîner à une pareille thèse, dans sa polémique contre l'absurdité des croyances populaires, que l'art des sophistes, prenant pour thème l'excuse du crime, ne devait, il est permis de l'admettre, pas négliger non plus d'emprunter des arguments à la légende ; mais ce qui est inadmissible, c'est que les actions rapportées par la légende de ces dieux aient jamais pu réellement troubler, même dans l'antiquité, la conscience morale d'hommes ayant le discernement de l'esprit et de la volonté en général ; que des gens coupables d'adultère, d'homicide ou de vol se fussent jamais avisés sérieusement de vouloir justifier leurs crimes ; à leurs propres yeux et à ceux d'autrui, par les exemples de Jupiter, de Mercure et d'autres dieux. Sénèque s'exprime sur ce point comme s'il n'appréhendait même pas la possibilité de l'existence d'une foi tellement absolue aux rapports des légendes, qu'elle pût ôter aux hommes la crainte du péché² ; et sans doute avec raison. Car, si les incrédules rejetaient les croyances populaires, précisément à cause de ces fables, les rationalistes parmi les croyants ont trouvé, de tout temps, le moyen de résoudre les contradictions entre la tradition et les exigences de la raison, par la critique et l'interprétation, et les croyants naïfs et sans réflexion se contentaient de reconnaître là des mystères, qui se dérobaient à la portée de l'intelligence humaine, et dont on pouvait se permettre d'autant moins de faire dériver des règles pour les actions humaines.

¹ Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, II, 20.

² *Quibus nihil aliud actum est, paru ut pudor hominibus peccandi demeretur, si tales deos credidissent (la pudeur qui empêche de mal faire était enlevée aux hommes, s'ils avaient cru que tels fussent les dieux).* (*De vita beata*, 26, 6)

Aux témoignages, si nombreux, de la foi à l'existence d'un ordre moral, fondé sur la volonté des dieux et main-tenu par eux dans le monde entier, témoignages qui surabondent dans toutes les parties de la littérature grecque et latine¹, on oppose quelques badinages frivoles, dans des comédies et des poésies érotiques, où des amoureux prennent l'exemple de Jupiter et d'autres dieux pour excuse de leurs ruses et de leurs écarts, sinon de véritables infamies ; on cite même le monologue de Byblis, cherchant à justifier, par les mariages des dieux avec leurs sœurs, sa passion incestueuse pour un frère, dans les *Métamorphoses* d'Ovide². On pourrait tout aussi bien, et même avec plus de raison, prétendre, comme on l'a fait souvent³ et déjà dans l'antiquité, de manière à embarrasser les apologistes du christianisme⁴, que les péchés des patriarches et d'autres hommes agréables à Dieu de l'Ancien Testament ont également exercé, comme exemples, une influence démoralisante, et rechercher, à l'appui de cette thèse, dans la littérature moderne, des propos folâtres ou hardis d'un caractère semblable, où *le Diable invoque l'Écriture Saintes*⁵. Est-il encore besoin de rappeler que non seulement la législation civile punissait partout sévèrement ces délits, mais que l'on révérait et invoquait les dieux comme protecteurs des mêmes lois que, d'après la légende ; ils avaient enfreintes. Ainsi, notamment, Jupiter n'était-il pas, pour les Grecs comme pour les Romains, un dieu présidant au mariage ?

Il n'y a manqué de malentendus sur la nature et la volonté de la divinité dans aucune religion. Benjamin Constant, dont les observations sur le polythéisme en général sont également applicables au polythéisme de cette époque en particulier⁶, rappelle, avec beaucoup de justesse, que l'esprit général des cultes est souvent en contradiction avec leurs commandements moraux et que les passions, excitées par les premiers, paralysent souvent les seconds ; que des homicides n'ont été que trop souvent commis ainsi de bonne foi pour plaire à ce dieu, dont un des commandements est la défense de tuer ! Les fables, consacrées par une religion, sont l'objet d'une foi mécanique à certains égards ; elles semblent quelquefois reléguées à demeure fixe dans un compartiment particulier des cervelles humaines. Rome ramenait son origine aux amours de Mars et de Rhéa Sylvie, et toute Vestale qui se laissait séduire n'en encourait pas moins une peine terrible.

Benjamin Constant élucide la thèse, indubitablement juste, que les libertés dont les dieux usent, dans la légende, quant à la loi morale, ne sont nullement chez eux une preuve d'indifférence pour celle-ci, par l'exemple des rois, dont les déportements ne changent rien aux lois établies, pour la répression des écarts de leurs sujets, dans l'État. Dans le camp macédonien, Alexandre, bien qu'il fût lui-même le meurtrier de Clitus, n'en condamnait pas moins le soldat convaincu de meurtre.

Les dieux, comme les grands de la terre, ont un caractère public et un caractère privé. En vertu du premier, ils sont les soutiens de la morale ; dans la conduite

¹ Voir Nægelsbach, *Théologie postérieure à Homère*, p. 27, etc. (en allem.).

² IX, 497, etc. — Ces mariages n'étaient permis, chez les Grecs, qu'entre frères et sœurs de lits différents. — Tzschirner (*Chute du paganisme*, p. 20) cite en outre, comme passages analogues, les suivants : Méléagre, *Épigr.*, 10, 14, 40 ; Térence, *Eunuque*, III, 5, 34 (voir aussi saint Augustin, *Confessions*, I), et Martial, XI, 43.

³ Seume, entre autres, dans sa *Promenade à Syracuse*.

⁴ Tzschirner, l. c., p. 540, etc.

⁵ Comme dans une des poésies triviales de Burger, intitulée : *Madame Schnips*, par exemple.

⁶ *Du polythéisme romain*, 1833, I, 57, etc.

privée, ils suivent leurs penchants ; mais, dans leurs rapports avec les hommes, ils ne sortent jamais de leur caractère public.

Les dieux ne sont pas les auteurs, mais les garants de la loi morale. Ils la protègent, mais n'y changent rien ; ils ne promulguent pas ses commandements, mais se bornent à les maintenir en vigueur. Ils récompensent le bien et punissent le mal ; mais ils ne décident pas à leur gré de ce qui est bien ou mal, et les actions humaines tirent leur mérite d'elles-mêmes.

Bien que la croyance au gouvernement des puissances divines, le respect de leur volonté, l'espoir d'être favorisé de leur grâce et la crainte de leur courroux aient toujours été comptés, dans l'antiquité, parmi les soutiens les plus essentiels de la morale, et, comme on l'a déjà dit, aussi reconnus comme tels, ils n'étaient cependant pas, à proprement parler, les fondements de la morale. Les devoirs de l'homme envers la divinité, l'humanité et lui-même, ne lui étaient pas signifiés par les révélations d'une volonté supérieure, ni par la doctrine d'un divin prophète ; les païens n'avaient pas reçu la loi du dehors, ils se faisaient la loi eux-mêmes, comme dit l'apôtre. Le sentiment humain du devoir, la science humaine du bien et du-mal, telle était la base sur laquelle reposait la morale de l'antiquité grecque et romaine.

L'homme, dans l'antiquité, était d'ailleurs réduit non seulement à ne se fier qu'à sa propre science, mais aussi à ne compter que sur ses propres forces. Il ne se doutait pas qu'il y eût en lui un péché originel, que sa nature fût foncièrement mauvaise. La doctrine orphique¹, d'après laquelle le mal, dans les hommes, venait de leur descendance des Titans, avait un caractère tout différent et ne paraît, d'ailleurs, avoir été très répandue à aucune époque. Aussi n'était-il pas dominé par le sentiment de sa propre misère, pas plus qu'il ne croyait devoir attendre son salut d'une puissance supérieure et n'éprouvait même le besoin d'une pareille croyance. Partant, il lui manquait aussi tout sens pour comprendre que la foi, exigée comme une condition du salut par le christianisme, et surtout la subordination de la raison à la foi, pussent être méritoires et avoir une vertu qui sauve et qui sanctifie. L'humilité et moins encore cette résignation patiente qui, après le soufflet reçu sur une joue, va présenter l'autre à la main qui frappe, ne pouvaient ainsi figurer parmi les vertus cardinales de l'homme, ne relevant que de lui-même. Aristote² appelle la passivité tranquille avec laquelle on supporterait des avanies, et l'humilité, opposée à des traitements affectant le mépris, des preuves d'une disposition servile. L'homme, dans l'antiquité, sentait en lui le courage d'entreprendre, avec le secours de la divinité, il est vrai, laquelle ne pouvait vouloir que le bien, mais au moyen de ses propres efforts, la soumission des bas instincts de sa nature à ce qu'il y a de divin dans celle-ci ; il n'avait donc pas besoin de s'aider de l'espérance comme d'un soutien nécessaire et indispensable.

Il ne sentait pas d'abîme infranchissable entre la divinité et lui, par la raison déjà qu'il ne se trouvait pas avec elle dans la position d'une créature vis-à-vis de son créateur, et de cette différence, dans les rapports avec la divinité, en dérivait une autre, dans les rapports avec l'humanité. L'idée chrétienne fondamentale, d'après laquelle tous les hommes sont les créatures d'un même créateur, les enfants d'un même père, et par conséquent unis entre eux par le lien de la fraternité, égaux en droits et tenus à l'accomplissement des mêmes devoirs de

¹ Voir Lobeek, *Aglaopham.*, 568.

² *Eth. Eudem.*, III, 3 (Bekk, 1231), *Eth. Nicomach.*, IV, 11 (Bekk, 1126).

charité, cette idée ne s'est développée, dans l'antiquité, en dehors du christianisme, qu'au temps de l'empire romain et de sa domination universelle¹, et, elle n'y est jamais devenue générale. Contrairement à cette égalité sans distinction de toutes les créatures devant Dieu, l'antiquité grecque et romaine reconnaissait, comme fondées en droit, les nombreuses inégalités dérivant, pour les conditions de l'existence humaine, des diverses formes du développement politique, national et social, et nul commandement divin, comme aucune loi morale, n'empêchait le privilégié de faire valoir son droit meilleur dans toute son étendue, vis-à-vis de quiconque avait moins de droits que lui. La vie de l'homme n'était pas, pour l'homme, aussi inviolable et sacrée qu'elle doit l'être, nécessairement, en présence d'une divinité, de laquelle émane toute vie et qui non seulement n'a pas accordé, mais a défendu expressément à ses créatures de faire usage, entre elles, du droit n'appartenant qu'à Dieu seul d'en détruire aucune. La position que faisait à l'homme la manière dont on concevait, dans l'antiquité, l'ordre cosmique lui donnait, avec plus de liberté et d'indépendance, aussi plus de latitude pour disposer de la vie de ceux qui se trouvaient placés sous sa tutelle ou sa puissance. Non seulement le maître avait le droit de vie et de mort sur ses esclaves, le père aussi l'avait sur ses enfants ; et Platon comme Aristote a recommandé expressément d'ôter la vie à ceux qui seraient à charge à la société².

Ce caractère de subjectivité que porte la conscience morale des anciens, on le retrouve dans leur philosophie éthique, qui acheva son développement en Grèce, après Aristote, dans plusieurs écoles, par des voies très différentes, mais cependant convergentes dans leur but, et qui se répandit aussi dans le monde romain, depuis le milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ. Elle ouvrait à l'homme la perspective de la félicité, du souverain bien, non dans une autre vie, mais dans la présente déjà, et la lui montrait comme un but que chacun pouvait atteindre, et qui n'était pas au-dessus de ses forces. Elle lui apprenait à chercher en lui-même ce point appelé à devenir son point d'appui fixe, dans l'universalité du monde moral, ce support que le chrétien trouve dans sa confiance en l'aide d'une puissance supérieure. Tandis que le christianisme promettait le salut par la foi, la philosophie antique préconisait la délivrance par la science. La science du bien et du mal, dont la Bible met la promesse dans la bouche du tentateur, était pour la philosophie le but de toutes les aspirations humaines, auquel elle se flattait de pouvoir atteindre. Pour celui qui sait, autrement dit pour le sage, les maux qui affligent l'humanité s'évanouissaient ; ou du moins ils ne parvenaient plus à troubler sa béatitude, reposant en lui sur une espèce de séquestré de sa personne ; la science triomphait même des angoissés de la mort ; la vie des philosophes, comme disait Socrate, n'était même tout entière qu'une préparation à la mort³. La science élevait l'homme au-dessus du niveau des faiblesses humaines, le dérobaux influences du monde extérieur, le rendait invulnérable pour les coups de ce dernier. Or cette béatitude-là ne consistait pas dans la possession, mais dans le renoncement, l'absence de besoins, dans la renonciation non seulement aux biens extérieurs, mais aussi aux intérêts les plus importants, aux inclinations et aux sentiments innés de la nature humaine qui contribuent le plus au bonheur. La devise d'Épictète : *Souffre et renonce !* résume dans un certain sens l'ensemble de la philosophie pratique, comprenant aussi la théorie du bonheur, de tous les systèmes philosophiques réunis. Le but

¹ Zeller, *Histoire de la philosophie*, III, 1, 12.

² Zeller, II, 1, 586 ; 2, 574.

³ Cicéron, *Tusculanes*, I, 30.

de toute philosophie, dit Sénèque (*Lettres*, III, 5), est de nous apprendre à mépriser la vie. La félicité, disait Démonax, n'appartient qu'à l'homme libre, et il n'y a de libre que celui qui n'espère et ne craint rien¹. L'épicurisme et le stoïcisme s'accordent avec le christianisme dans le séquestre de la vie civile et politique. Comme l'apôtre saint Paul, non seulement Épicure, mais Épictète aussi, plaçaient le célibat au-dessus du mariage. Quant au scepticisme, il fondait la félicité sur la science de l'impossibilité de savoir, c'est-à-dire proprement sur la renonciation même à la science.

Bien que la concordance du fond des doctrines de toutes les écoles philosophiques contribuât à une conciliation de leurs diversités, favorisée de plus en plus par le génie romain, pratique en tout et au plus haut degré sympathique à l'éclectisme, la diversité des inclinations n'en continuait pas moins de se manifester, selon les individualités, dans le choix de voies très différentes, conduisant au but commun. A l'épicurisme inclinaient notamment les natures douces, molles, placides, toujours prêtes à s'accommoder aux circonstances ; au stoïcisme, les âmes fortes et rigides, résolues à la lutte avec le mal de la réalité et trempées pour la soutenir, ainsi que les caractères durs et inflexibles. Les réalistes penchaient vers le premier, les idéalistes vers le second, tandis que les gens qui redoutent tous les extrêmes, trouvaient leur compte dans la doctrine de la nouvelle académie, et que l'éclectisme s'évertuait dans la création de variétés infinies des systèmes dominants, appropriées à la diversité, également infinie, des tendances d'esprit et des besoins moraux individuels.

Depuis le milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ, la philosophie grecque avait, comme nous l'avons dit, commencé à se répandre à Rome et en Occident, et, en dépit de toutes les tentatives faites pour arrêter ce mouvement, elle y avait fait des progrès constants. L'accroissement des relations multiples avec, la Grèce, l'immigration toujours croissante de savants grecs à Rome, les voyages de plus en plus fréquents, et entraînant souvent des séjours prolongés, de nombre de Romains en Grèce, tout cela aidait, puissamment aussi, à l'introduction de l'art et de la science des Grecs, de leur philosophie notamment. Quand Cicéron employa les loisirs involontaires de ses dernières années (de 45 à 43 avant Jésus-Christ) à rendre accessibles aux lecteurs romains, sous une forme populaire, les résultats les plus importants du mouvement philosophique postérieur à Aristote, il ne faisait certainement qu'aller au-devant d'un besoin très répandu et vivement senti par les hommes instruits d'entre ses compatriotes. Ses œuvres philosophiques, qui ont tant contribué à initier tous les siècles suivants à l'essence de la philosophie grecque, formèrent le noyau de la littérature naissante dont l'objet fut la nouvelle philosophie romaine. Quintilien nomme, comme les plus lus des écrivains qu'elle comptait, Brutus, Cornelius Celse, le stoïcien Plaute, l'épicurien Catus et Sénèque², liste à laquelle Apulée seul vient encore s'ajouter, au deuxième siècle de notre ère.

Or, bien que, depuis la chute de la république, les influences favorables à la propagation de la philosophie grecque, dans le monde romain, eussent grandi en nombre et en force, l'aversion qu'avaient pour elle les Romains de la vieille roche et qui, dans le fond, revenait au même que l'opposition faite, par les esprits tournés vers la pratique, à la théorie pure, par le réalisme à l'idéalisme, persista cependant. La manière de voir dont Ennius a mis l'expression dans la bouche

¹ Lucien, *Démonax*, 20.

² Quintilien, X, 1, 123 à 131.

d'un de ses personnages, à savoir que, s'il était bon de goûter un peu de la philosophie, il ne l'était nullement de s'y plonger, a été partagée par Tacite et par tous les hommes d'État et patriotes romains pensant comme lui et, nécessairement, opposés à une spéculation qui conduisait à l'indifférence pour l'État et ses intérêts les plus importants. Bien que l'on admît la recommandation d'acquérir une notion des doctrines de la philosophie, *de cette noble science*¹, qu'on reconnût même à celle-ci une influence salutaire et modératrice sur les passions, l'application trop zélée à l'étude de ses doctrines n'en paraissait pas moins, dans ces cercles, un travers condamnable chez un Romain, mais, surtout chez un sénateur². Helvidius Priscus, qui étudia la philosophie stoïcienne, pour se prémunir contre les coups du sort dans sa participation active aux affaires de l'État, et qui satisfait, dans toutes les circonstances de la vie, aux exigences de la morale la plus sévère, constituait une exception, dans la pensée de Tacite, de l'avis duquel la plupart des aspirants aux hautes études n'y avaient en vue que de couvrir leur paresseuse oisiveté d'une superbe enseigne³. Musonius Rufus, que l'on avait en si grande vénération, joue dans Tacite le rôle d'un pédant ridicule, débitant sa sagesse le plus malencontreusement : ainsi il essaye, en l'an 70 de notre ère, de faire impression sur les légions d'Antoine, postées devant les portes de Rome, par des déclamations sur les bienfaits de la paix et les maux de la guerre, et n'échappe qu'avec peine aux mauvais traitements des soldats⁴. Quintilien aussi oppose le citoyen véritablement sage, qui se voue non pas à des discussions oiseuses, mais à l'administration publique, aux philosophes n'ayant souci que de s'y soustraire le plus possible, comme à tous les devoirs civiques en général. Quel philosophe, demande-t-il, a jamais fonctionné comme juge, ou déployé une activité remarquable dans les assemblées du peuple ? Qui, parmi eux, a jamais fonctionné dans l'administration publique, pour laquelle ils se mêlent pourtant, la plupart, d'établir des règles⁵ ? Pline le Jeune (*Lettres*, I, 22, 6), faisant l'éloge de Titius Ariston, parle de lui comme d'un homme qui, pour la pureté des sentiments, la piété, l'équité, la force d'âme, ne le céderait en rien à aucun de ceux qui font parade de philosophie dans leur tenue extérieure ; et cependant, ajoute le même auteur, il ne fréquente pas les gymnases et les portiques, et ne perd ni son temps ni celui d'autrui en longues discussions, mais on le voit toujours en toge et en affaires. C'est particulièrement avec les devoirs d'un souverain qu'une application soutenue à la philosophie devait paraître incompatible aux hommes dont l'esprit avait pris cette direction, ne tendant qu'à la pratique. Une lettre d'Avidius Cassius offre, un échantillon de la critique dont les études philosophiques de Marc-Aurèle étaient l'objet de la part de ces adversaires de la philosophie⁶. *Marc-Antonin*, y est-il dit, *s'amuse à philosopher, fait des recherches sur les éléments et sur les âmes, ainsi que sur la vertu et la justice, mais n'a point de cœur pour l'État. Vous avez entendu que le préfet du prétoire de notre philosophe qui, trois jours avant sa nomination, était, pauvre comme un gueux, est devenu riche tout à coup*. Quand Alexandre Sévère, avant d'être appelé au trône, renonça, d'après le conseil de sa mère Mammée, à l'étude de la musique et de la philosophie, il fut confirmé dans sa résolution par les vers de Virgile, cités comme un oracle à ce prince, qui disent le Romain

¹ Tacite, *Agricola*, ch. II ; *Dialogue des orateurs*, ch. XIX.

² Le même, *Agricola*, ch. IV.

³ Le même, *Histoires*, IV, 5.

⁴ Le même, *Histoires*, III, 81.

⁵ Quintilien, XI, 1, 35 ; XII, 2, 6, 7.

⁶ *Vie d'Avidius Cassius*, ch. XIV.

appelé à la domination des autres peuples, que l'on peut laisser, sans envie, aspirer à la gloire de remporter le prix dans les arts et les sciences¹.

De même que la mère d'Alexandre, celle de Néron avait détourné son fils de l'étude de la philosophie, à laquelle il avait été amené d'abord par le stoïcien Chérémon², puis par Sénèque, *attendu que*, disait-elle, *cette étude ne pouvait que faire du tort à un prince destiné à régner*³. Dans les cercles ayant un vif intérêt au maintien de l'ordre de choses établi, surtout dans ceux du gouvernement et à la cour ; ce n'est pas précisément que, l'on dédaignât la philosophie, mais on la craignait. Le césarisme voyait, et non sans raison, un danger dans *l'idéologie*. Le discours dans lequel Dion Cassius (LII, 36) fait développer par Mécène, devant Auguste, les principes de la politique impériale, contient aussi un avertissement pour l'empereur de se garder des philosophes, qui propagent des idées révolutionnaires. On lui dit de ne pas croire de braves et honnêtes gens tous les philosophes véritables, ou se donnant pour tels, parce qu'Arée et Athénodore avaient fait leurs preuves de loyal attachement, de ne pas perdre de vue que bien des personnes se servent de ce masque pour faire énormément de mal aux États et aux particuliers. En effet, de même que les meurtriers de Jules César, beaucoup de frondeurs, notamment aussi les chefs les plus éminents de l'opposition dans le sénat, au premier siècle de l'empire, professaient les doctrines de l'école stoïcienne, Dans le nombre figuraient des républicains, comme Pétus Thrasée et Helvidius Priscus, qui visaient au martyre politique, et, parmi ceux qui trempèrent dans la conjuration de Pison contre Néron, en l'an 65, deux au moins, Lucain et Sénèque⁴, étaient de la même école. Les empereurs n'ouvraient d'ailleurs, généralement, que trop l'oreille aux insinuations tendant à leur rendre suspects le stoïcisme et toute la philosophie. En l'an 62 déjà, avait été mis à mort, dans l'exil, Rubellius Plaute, cet homme qui, d'après les représentations faites à son sujet par Tigellin à Néron, faisait parade de l'imitation du genre des anciens Romains, et avait adopté l'insolence de l'école stoïcienne, *formant et engendrant des esprits turbulents et toujours prêts à braver le dangers*⁵. Dans la persécution de Thrasée, en l'an 66, Néroli suivit les instigations de Capiton Cossutien, qui lui lit envisager l'abstention de Thrasée des délibérations du sénat comme un acte de rébellion, et lui dépeignit Phrasée lui-même comme un chef de parti, ajoutant que ce dernier avait des partisans, ou plutôt des séides, qui, sans encore oser s'élever jusqu'à l'audace des propos de leur chef, prenaient cependant son attitude et ses manières, ayant toujours un air revêché et sombre, dans lequel on pouvait lire comme un reproche de pétulance, à l'adresse de l'empereur. Il n'y a plus, continuait-il, qu'à adopter les principes de ces gens-là, si on les croit meilleurs, ou à enlever leurs chefs et leurs meneurs à ces novateurs enragés. Cette secte n'avait-elle pas engendré les Tubérons, les Favoniens, des noms odieux même à l'ancienne république ? Tant qu'il s'agit de renverser l'empire, ces gens-là prennent la liberté pour prétexte ; après l'avoir renversé, c'est la liberté même qu'ils attaquent⁶.

Le gendre de Phrasée, Helvidius Priscus, qui passait à Rome pour avoir l'habitude de fêter, avec son beau-père, les anniversaires de la naissance de Brutus et de

¹ *Vie d'Alexandre Sévère*, ch. XIV.

² Zeller, *Histoire de la philosophie*, III, 1, 611.

³ Suétone, *Néron*, ch. LII.

⁴ Zeller, III, 1, 611, etc.

⁵ Tacite, *Annales*, XIV, 57.

⁶ Le même, XVI, 22.

Cassius¹, fut exilé de nouveau, sous Vespasien, et mis à mort dans ce second exil. Cet homme, rangé plus tard parmi les figures idéales que célébrait l'école stoïcienne², et dont Pline le Jeune, voire même Tacite, malgré ses préventions contre le martyr politique, ne prononcent jamais le nom qu'avec vénération, est condamné par des conservateurs impérialistes, comme Suétone et Dion Cassius, qui l'accusent d'avoir encourir sa perte par sa propre faute. D'après la version du premier³ de ces deux historiens, Vespasien aurait fait preuve, vis-à-vis de son insolence provocante, d'une longanimité extrême, aurait voulu même, trop tard malheureusement, empêcher sa mort, et ne se serait laissé aller à la colère contre lui qu'après avoir eu à subir de sa part de grandes impertinences, débitées presque sur le ton d'une leçon. De la version de Dion il ne s'est conservé que des fragments et des extraits. Il est vrai qu'il cherche à mettre l'odieux de la manière dont on agit avec Helvidius et les philosophes en général à la charge de Mucien, le plus puissant des amis de Vespasien⁴ ; mais il prétend aussi qu'Helvidius était un esprit révolutionnaire et un ami de la populace, qu'il avait de tout temps crié contre l'empire, fait l'éloge de la démocratie, agi en conséquence et excité les autres, comme si c'était la tâche de la philosophie de jeter de la boue au gouvernement, d'agiter les masses, de renverser l'ordre de choses établi et d'amener des révolutions. Helvidius avait bien imité Thrasée, mais il était resté fort en arrière de son modèle. L'opposition de Thrasée était dirigée contre un Néron et avait été, néanmoins, toujours pleine de mesure, en paroles et en actes, se bornant à une résistance passive. Helvidius, au contraire, arriva à être mécontent d'un Vespasien et s'éleva contre lui, publiquement comme en petit comité ; il cherchait la mort et né fit, par elle, qu'expié des fautes multiples. D'autres stoïciens encore, ainsi que le cynique Démétrius, admiré par Sénèque, manifestèrent, suivant Dion, des vues incompatibles avec l'ordre existant, et c'est ainsi qu'eut lieu, entre les années 71 et 75⁵, l'expulsion de tous les philosophes de Rome, mesure dont fut excepté le seul Musonius Rufus, qui avait été frappé d'exil sous Néron. Démétrius et un certain Hostilius furent relégués dans des îles⁶. Un second bannissement des philosophes fut décrété, en l'an 93⁷, par Domitien ; il se liait au procès fait au stoïcien Junius Arulénus Rusticus, qui avait appelé Thrasée un saint homme, dans un écrit composé à sa louange, et à d'autres sénateurs animés des mêmes sentiments. Toute cette persécution frappait l'opposition politique partout où elle se manifestait, dans la littérature et dans les chaires, et pendant toute la période les écrivains et les professeurs les plus notables étaient punis au criminel, le gouvernement prit le parti d'expulser les autres en masse de la capitale.

Mais, après la mort de Domitien, le changement de tout le système du gouvernement entraîna aussi un changement dans la position des empereurs, à l'égard de la philosophie, qui non seulement cessa d'être regardée comme, antigouvernementale, mais ne tarda pas à être favorisée de toutes les manières. Dans une lettre écrite peu de temps après la mort de Domitien, en 96 ou 97, Pline le Jeune témoigne sa joie du florissant essor que vient de reprendre, à

¹ Juvénal, V, 36.

² Épictète, *D.*, I, 2.

³ Suétone, *Vespasien*, ch. XV.

⁴ Dion Cassius, LXVI, 12, etc. ; Fr. Vat., 102.

⁵ Clinton, *F. R.*, ad annum 74.

⁶ Dion Cassius, LXVI, 13.

⁷ Mommsen, article biographique sur Pline le Jeune, dans *l'Hermès*, III, 84, etc. — Clinton, *F. R.*, ad annum 90.

Rome, le développement de la vie intellectuelle, attesté par de nombreux et glorieux exemples, parmi lesquels il pouvait suffire d'en citer un, les leçons du philosophe stoïcien Euphrate¹. Il loue aussi Trajan de sa sollicitude toute particulière pour l'éducation de la jeunesse et des grands honneurs rendus par lui aux maîtres de l'éloquence et de la philosophie. *Les études, dit-il, punies de l'exil par un prince qui, ayant la conscience de ses vices, proscrivait par crainte plus que par haine toutes les aspirations contraires au vice, sont maintenant choyées par Trajan, qui les attire dans son, entourage. Elles ont repris du sang et de la vie, recouvré leur patrie*². Dion de Pruse, qui avait vécu dans un exil volontaire, sous Domitien, revint après la mort de celui-ci. Le règne de Nerva, avec lequel il avait d'anciennes relations d'amitié, fut trop court pour lui permettre de tirer avantage de la faveur de ce prince ; mais Trajan aussi, dit-on, se plut à le distinguer³, et Dion affirme, dans un de ses discours parénétiqes sur le gouvernement, composés pour cet empereur, que celui-ci ne prenait plaisir qu'à la vérité et à la franchise, non à la flatterie et au mensonge⁴. Adrien, qui recherchait la société des philosophes et des savants de tout genre, fut peut-être le premier qui établit des chaires publiques et nomma des professeurs de philosophie à Rome. Antonin le Pieux suivit cet exemple, dans toutes les provinces, et, d'après sa lettre à la diète de la province d'Asie, l'immunité d'impôts qui, pour les autres professeurs, ne profitait qu'à un nombre limité d'entre eux, et qui se réglait sur la grandeur des villes, devait être accordée d'une manière absolue aux philosophes, puisqu'il y en avait si peu. Les traitements des savants appelés au Muséum d'Alexandrie, et par conséquent aussi ceux des philosophes professant dans cette ville, leur furent maintenus. A Athènes aussi, Marc-Aurèle chargea de l'enseignement public des professeurs pris dans les quatre écoles les plus importantes⁵.

Ce philosophe sur le trône mit la philosophie à la mode, jusqu'auprès des femmes. Le stoïcisme, autrefois si persécuté, devint un titre de recommandation, et les gens qui voulaient se pousser faisaient semblant de l'adopter, ou s'appliquaient à en faire parade⁶. Parmi les professeurs de philosophie de l'empereur, il y en eut deux surtout qui furent comblés d'honneurs et acquirent une grande influence, le stoïcien Junius Rusticus et le péripatéticien Cn. Claude Sévère. Le premier, fils ou petit-fils du Rusticus que Domitien avait fait mettre à mort et dont il existe encore un buste⁷, fut le conseiller de Marc-Aurèle, dans toutes-les affaires d'intérêt public et privé, et sa parole avait du poids, en temps de paix comme à la guerre. L'empereur ne manquait jamais de lui donner l'accolade avant de passer aux préfets du prétoire, le nomma consul deux fois, et lui fit ériger des statues par le sénat, après sa mort⁸. Cn. Claude Sévère, homme de haut rang, avait été consul dès l'an 446 ; de son fils du même nom, consul en 163 et 173, Marc-Aurèle fit son propre gendre⁹. Parmi les empereurs suivants, Septime Sévère notamment, à l'instar de Marc-Aurèle, manifesta de l'intérêt

¹ Pline le Jeune, *Lettres*, I, 10. — Mommsen, *Hermès*, III, 36, etc.

² Pline le Jeune, *Panegyrique*, 47.

³ Vales. *Dionis vita* (Dion, éd. Dindorf, I, p. XXXII, etc.).

⁴ Dion Chrysostome. *Or. de regno*, III, p. 103 R. ; éd. Dindorf, I, p. 39.

⁵ Zeller, III, 1, 608, etc. — Voir aussi, sur l'immunité d'impôts des professeurs, Kuhn, *Const. Rom.*, I, 119 (en allem.).

⁶ Dion Cassius, LXXI, 35.

⁷ Orelli, 1190. — Visconti, *Iconogr. rom.*, II, 419 Mil.

⁸ *Vie de Marc-Antonin*, ch. III.

⁹ Borghesi, *Œuvres épigr.*, I, 247, avec la note de Renier, et Zeller, III, 1, 695.

pour la philosophie¹, et, s'il faut en croire Tertullien², les philosophes jouissaient d'une grande liberté de la parole sous son règne, et obtenaient des traitements, ainsi que des statues, malgré les attaques dirigées par eux contre les empereurs. La femme de Sévère aussi, Julia Domna, quand les intrigues du favori Plautien l'eurent brouillée avec son époux, se tourna vers la philosophie et s'entoura de philosophes.

A l'époque où la philosophie était mise en suspicion et persécutée, il ne manquait pas, d'ailleurs, de philosophes s'efforçant de représenter leur personne et leur science comme parfaitement inoffensives à l'égard des gouvernements. L'avoué Décien d'Émérîte, ami et compatriote de Martial, professait bien les mêmes doctrines que Thrasée et Platon : autrement dit, il était stoïcien, mais en même temps assez raisonnable pour ne pas se précipiter contre des épées nues la poitrine découverte, ce dont Martial lui fait éloge, en disant qu'il ne voulait pas, lui, d'un homme acquérant la gloire au prix d'un sang versé inconsidérément, mais qu'il lui en fallait un méritant l'éloge sans encourir le martyre³. Sénèque a défendu la philosophie, à plusieurs reprises, dans ses lettres, contre le reproche d'hostilité au gouvernement. Dans une de ces épîtres, qui peut avoir été écrite vers le temps où l'on commençait à la mettre en suspicion, il traite de chose inimaginable qu'elle pût jamais être l'objet d'un pareil soupçon, bien qu'il résulte précisément de son apologie que des attaques avaient déjà eu lieu⁴. *Il faut, dit-il, se réfugier des dangers que présente le monde dans l'asile sûr de la philosophie ; science qui protège non seulement auprès des bons, mais auprès de tous ceux qui ne sont pas précisément mauvais, comme un bandeau sacerdotal, respecté même par les plus pervers. Jamais la perversité n'arrivera à un tel point, jamais il ne pourra se former contre la vertu une conspiration telle que l'on puisse en redouter une atteinte de nature à compromettre le nom vénéré et sacré de la philosophie.* Il va sans dire du reste qu'elle doit être pratiquée avec modestie et calme. Sénèque, se faisant objecter si telle avait bien été la conduite de Caton, part delà pour désapprouver expressément, comme stérile, l'a participation de ce dernier, non seulement à la grande guerre civile, mais même aux luttes de partis qui l'avaient précédée. Il renvoie à l'exemple des stoïciens qui, se séquestrant de la vie politique, se sont appliqués à l'ennoblissement de l'existence et à l'élaboration de la thèse des droits de l'homme en général, *sans offenser un plus puissant*. Le sage ne cherchera pas à ébranler, par son exemple, les mœurs généralement adoptées, ni à attirer sur sa personne l'attention du peuple, par la nouveauté de son genre de vie. Ce n'est pas, il est vrai, qu'on puisse lui promettre une sécurité absolue. Dans une lettre postérieure, au contraire, les accusations portées contre la philosophie sont réfutées, comme ayant déjà eu lieu réellement⁵. *Ceux-là, dit Sénèque, qui croient les fidèles partisans de la philosophie opiniâtres et récalcitrants, et leur imputent du mépris pour les autorités, les rois et les administrateurs de l'État, me semblent être dans l'erreur.* Personne, au contraire, n'est plus reconnaissant à ces derniers que précisément les philosophes, qui ont le plus besoin de l'ordre et de la tranquillité, dans la poursuite de ce qui constitue, pour eux, le but supérieur de la vie, et vénèrent comme un père celui qui les en fait jouir, bien plus que ne le font ces ambitieux turbulents, qui doivent beaucoup aux princes,

¹ *Vie de Septime Sévère*, ch. XVIII, et de Geta, ch. II.

² *Apologétique* (199), ch. XLVI.

³ Martial, I, 61, 10 ; 11, 5 ; voir aussi I, 24 et 39 ; II, proœm., 2 ; I, 8.

⁴ Sénèque, *Lettres*, 14, 11, etc.

⁵ Sénèque, *Lettres*, 73.

mais n'en font pas moins sonner très haut auprès d'eux leurs propres services, et ne sont jamais contents de la récompense obtenue. L'homme pur et véridique, au contraire, qui a renoncé à la curie et au forum, ainsi qu'à toute part dans l'administration de l'État, pour se renfermer dans l'application aux choses d'un ordre supérieur, aime ceux qui lui permettent de le faire en toute sécurité ; seul, il rend en leur faveur un témoignage qui n'est point acheté et leur garde, sans qu'ils s'en doutent, une vive reconnaissance. De même qu'il estime et vénère ses maîtres, auxquels il est redevable du bienfait d'avoir échappé à des errements fallacieux, il honore aussi ceux sous l'égide desquels il peut se livrer aux nobles travaux de la science. C'est que le bienfait de la paix générale profite davantage, à qui en fait bon usage. Dans une lettre postérieure encore¹, il est dit qu'il ne faut pas être fanfaron des avantages de la philosophie, dont la pratique, affectant l'arrogance et l'insolence, est devenue pour beaucoup de ses adeptes une source de périls ; car *elle doit nous servir à nous corriger de nos fautes, non à reprocher les leurs aux autres ; qu'elle ne s'éloigne donc pas de la coutume générale, et n'ait pas l'air de condamner ce qu'elle évite. On peut être sage sans ostentation et sans se faire détester*. Cette invitation aux philosophes d'éviter tout ce qui pourrait choquer, revient souvent², le nom seul de la philosophie rendant déjà odieux, lors même qu'on la pratique avec modestie, à plus forte raison, quand on se sépare des usages reçus, en faisant parade d'un ascétisme outré et du mépris des choses de ce monde, ce qui vise à exciter de l'admiration ayant, dans ce cas, toute chance de devenir ridicule ou odieux. Que l'on ne se serve donc pas de la philosophie comme d'une enseigne³, que l'on dissimule même sa retraite, pour éviter qu'elle ne devienne l'objet des conversations et n'éveille la curiosité des hommes.

On voit que Sénèque ne s'applique pas uniquement à présenter, comme dépourvues de fondement, les appréhensions et les incriminations des représentants et des partisans quand même du système politique établi, s'élevant contre la philosophie, et dont les seconds doivent, d'ailleurs, avoir été très nombreux, dans tous les cercles du monde d'alors, par la raison déjà qu'ils devaient compter parmi eux tous ceux qui voulaient de la tranquillité et de l'ordre à tout prix, comme la base de tout progrès matériel. Quant à la multitude, la philosophie devait lui paraître incommode au plus haut degré, ne fût-ce qu'à cause de ses grandes exigences de moralité, de sa condamnation sévère de tout relâchement moral, de ses homélies et de ses exhortations, qui ne cessaient pas de réveiller la paresse de sa quiétude, et de plus la prétention des philosophes, d'être meilleurs que les autres hommes et supérieurs à ceux-ci, l'offusquer d'autant plus qu'ils la manifestaient avec plus d'éclat dans leur apparition et leur costume, leur manière de vivre et d'autres habitudes extérieures. C'est, dans le même esprit qu'est conçu, dans Dion Cassius⁴, le réquisitoire adressé par Mucien à Vespasien, contre le stoïcisme. Les stoïciens, y est-il dit, sont pleins de vanité et d'arrogance. Il suffit qu'un individu ait une longue barbe, les sourcils étirés vers le front, un grossier manteau et les pieds nus, pour qu'il croie pouvoir passer pour un homme de caractère, sage et juste, et faire ses embarras, dût-il manquer des premiers éléments de tout savoir. Ces gens-là regardent tous les autres avec dédain, du haut de leur grandeur imaginaire, reprochent à qui est

¹ *Ibidem*, 103, 5.

² *Ibidem*, 5.

³ Sénèque, *Lettres*, 68.

⁴ LXVI, 12, fr. Vat., 102.

beau ses mœurs déréglées, au riche sa cupidité, au pauvre son servilisme, et ainsi de suite.

Dion Chrysostome¹ explique, par les mêmes raisons, l'impopularité générale de la philosophie en Grèce. La tenue du philosophe, caractérisée par le manteau sans tunique, une longue chevelure et la barbe, attire, dit-il, sur quiconque l'affecte, les taquineries, l'insulte, la moquerie et jusqu'à de mauvais traitements, car la plupart des gens soupçonnent les philosophes de mépriser, de condamner et de tourner en ridicule, dans l'aparté, tous ceux qui ne sont pas philosophes, à cause de leur ignorance de ce qui constitue les véritables intérêts des hommes, mais particulièrement les riches, auxquels tout le monde porte envie. Aussi, la plupart des gens croient-ils devoir prévenir les philosophes, en prenant eux-mêmes l'initiative de la moquerie et des avanies, et même les faire passer, s'il est possible, pour des sots ou pour des fous, ce qui leur paraît le moyen le plus simple de prouver qu'ils ont la raison de leur côté. Bref, le costume signalant comme un mentor, un sermonneur et un censeur impitoyable quiconque le porte, est aussi mal vu de tout le monde que l'est des enfants celui du pédagogue.

Une autre raison, très décisive, concourait, avec ces antipathies, à faire tomber dans le ridicule et le mépris, an-près de la foule des ignorants et des gens n'ayant qu'une demi-instruction, ces pénibles études, auxquelles on attachait un si grand prix : elles n'étaient d'aucun profit, ne procurant ni de l'avancement, ni de la considération, ni même d'ordinaire de l'argent. Perse (V, 189 à 191) met le dédain pour la philosophie, traitée de profession avec laquelle on peut mourir de faim, dans la bouche des centurions, qui paraissent avoir, à d'autres égards aussi, donné le ton dans les villes d'Italie, où l'autorité qu'ils avaient en tout, auprès des classes moyennes et inférieures de la société, n'était probablement pas au-dessous des prétentions affichées par l'importance qu'ils se donnaient et les embarras qu'ils faisaient. Faites devant ces hommes, à tumeurs variqueuses, l'éloge de la liberté du sage, et aussitôt un géant, un Fulfennius, partant d'un gros éclat de rire, vous dira que, pour lui, cent Grecs ne valent guère plus qu'une vieille pièce usée de cent as. *Moi, dit un autre de cette engeance qui sent le bouc, je me trouve assez bien avisé, tel que je suis, et me soucie peu d'être comme Arcésilas et ces Solons, qui se donnent tant de mal quand, la tête baissée, le retard fixé à terre, grommelant à part ou silencieux, ils remuent les lèvres comme des fous et, avançant la lèvre inférieure, dans leurs profondes méditations sur le délire de quelque vieille ganache, ont l'air de peser, comme sur une balance, des paroles concluant aux maximes que rien ne produit rien, et que rien de ce qui existe ne peut retourner au néant. C'est donc cela qui vous fait ainsi pâlir ? C'est pour cela qu'on négligerait un déjeuner ? Et aussitôt la foule de rire, et tous les jeunes gaillards de l'assistance de rire également à gorge déployée, de plus en plus fort, jusqu'à se tordre les narines*². La tourbe des hommes d'argent et des gens d'affaires avaient, naturellement, un tout aussi profond mépris pour les philosophes. Trimalcion dispose que l'on inscrive sur sa tombe. Il a commencé petitement, mais est devenu grand ; il a laissé 30 millions de sesterces, mais n'a jamais entendu aucun philosophe³.

Des cercles du monde instruit aussi s'élevait, contre la philosophie, le reproche de n'être qu'une science complètement inutile et superflue, et cela du chef et au nom du sens commun, qui avait, alors comme dans tous les temps, la prétention

¹ Or., LXXII.

² Perse, III, 77 à 87.

³ Pétrone, *Satiricon*, 71.

d'être arrivé, depuis longtemps, au but et aux résultats mêmes vers lesquels la spéculation tendait par de grands et pénibles détours, et niait, par conséquent, d'avoir rien à apprendre de cette dernière. A quoi bon, notamment, cet étalage philosophique d'une multitude de systèmes de morale artificiels, avec la simplicité et l'irréfragabilité des règles du sens moral, inné chez tous les hommes ? D'ailleurs, quelle est donc la philosophie enseignant la vérité, chaque école déclarant fausses les doctrines de toutes les autres ?

De ce point de vue, la philosophie était particulièrement en butte aux attaques de ceux qui regardaient l'éloquence comme le but de toute instruction, et ceux-ci formaient peut-être, dans ces dernières périodes de l'antiquité, la majorité parmi les gens ayant reçu de l'éducation. La jalousie entre rhéteurs et philosophes, si naturelle, puisqu'elle tient à un antagonisme des principes mêmes, et continuellement nourrie par des occasions de conflit extérieures, conduisit à des disputes incessantes et souvent très acrimonieuses sur la valeur relative des deux sciences. On préparait déjà les élèves pour la participation à ces luttes. Parmi les thèmes de controverse sur lesquels on déclamaient, à l'école des rhéteurs, figurait, entre autres, le suivant : Un père laisse trois fils, un orateur, un philosophe et un médecin, et il institue, par testament, son héritier unique ou privilégié celui des trois qui prouvera qu'il rend le plus de services à l'État. C'est sur ce point en question que s'engageait la controverse, dans laquelle on parlait, à tour de rôle, en faveur de chacune des trois sciences, contre les deux autres¹.

C'était une occasion pour démontrer la parfaite inutilité de -la philosophie, d'après les fruits qu'elle porte. On niait le point, souvent discuté, de savoir si la vertu peut être enseignée. Les hommes les plus éminents par leurs vertus, les Fabricius, les Décus, étaient arrivés, sans philosophie, à devenir ce qu'ils étaient, tandis que des écoles de philosophes étaient sorties les plus grands criminels, de celle de Socrate même des tyrans et des ennemis de leur patrie. Mais, en admettant même que l'on puisse arriver, par l'enseignement, à la sagesse, il y aurait toujours incertitude suite chemin à prendre, puisque toutes les écoles se contredisent. Beaucoup de philosophes reconnaissent, d'ailleurs, qu'il n'y a pas encore eu de vrai sage, malgré toute la peine que l'on s'est donnée dans ce but. Quelle serait alors l'utilité de la philosophie ? Pourrait-elle servir à la guerre, ou dans les emplois civils ? Non : on ne trouve, chez ses adeptes, que de l'hypocrisie, de la paresse et de l'arrogance, par laquelle ils savent en imposer. Leur prétention de contribuer à la diminution des vices est réfutée par l'évidence.

Il saute aux yeux que notamment les professeurs d'éloquence devaient être, par principes, en grande partie les adversaires habituels de la philosophie. Sénèque l'Ancien, au dire de son fils, avait la philosophie en horreur², et empêcha sa femme de s'en occuper sérieusement³. Quintilien, qui s'en tenait rigoureusement à la définition donnée de l'orateur par Caton l'Ancien, c'est-à-dire voulait aussi qu'il fût *un homme de bonnes mœurs, habile dans l'art de bien dire*, prétend que l'éthique est au fond une partie intégrante de l'art oratoire ; duquel elle n'aurait été distraite que parla faute des orateurs, qui la négligeaient, pour échoir en partage à des esprits plus faibles, entre les mains desquels elle est devenue une spécialité ; il exhorte même les orateurs à revendiquer cette branche, comme de leur domaine. Le véritable philosophe ne pouvant être autre chose qu'un homme

¹ Quintilien, *Hist.*, VII, 1, 38 ; 4, 39. — Fortunatien, p. 43. — Quintilien, *Déclam.*, 268.

² Sénèque le Jeune, *Lettres*, 108, 22.

³ Le même, *ad Helviam*, 17, 4.

de bonnes mœurs, ce qu'est aussi le véritable orateur, il en résulte la superfluité d'une science particulière ayant nom philosophie. Quintilien ne laisse échapper aucune occasion d'exhaler sa mauvaise humeur contre les philosophes, de flageller leur attachement anxieux aux doctrines et aux expressions de l'école, leurs dissertations sans fin et pleines de sophismes, leurs procédés compliqués pour, établir les propositions les plus simples, leur arrogance, leur hypocrisie, leur manie de fuir le monde et l'action au détriment du bien public, de même qu'il se complait à représenter. à chaque école ses côtés faibles, mis à découvert¹. Ce qui est vraiment comique, c'est la manière dont Fronton exhale sa rage intérieure contre la philosophie, qui avait enlevé à la rhétorique son ancien élève, l'empereur Marc-Aurèle. Cela était, d'après une lettre que lui écrivit Fronton², d'autant plus regrettable que Marc-Antonin, dans son enfance déjà, se distinguait par une noblesse et une dignité de l'esprit et de la pensée auxquelles il ne manquait plus que l'éclat de l'expression ; qu'il avait probablement trouvé trop pénibles les préparations et les efforts nécessaires pour polir s'approprier aussi cet éclat ; c'est pour cela, sans doute, qu'il, avait laissé l'étude de l'éloquence et sauté à celle de la philosophie, *où il n'y avait pas d'introductions à élaborer avec soin, de narrations courtes et précises à placer habilement, d'arguments à rechercher, en un mot, rien à mettre en relief. Ses maîtres de philosophie, naturellement, lui avaient rendu sa tâche plus facile. Chez eux, il suffisait qu'il écoutât leurs explications et indiquât, par un signe de tête, qu'il avait compris. Pendant que les autres lisaient, rien ne l'empêchait le plus souvent de dormir. Il était obligé, souvent, d'entendre faire de longues énumérations, pour apprendre qu'il en était primo ainsi et secundo ainsi, et se faire donner péniblement la preuve qu'il fait clair quand il fait jour, pendant que le soleil dardait ses rayons par la fenêtre. Puis, il pouvait s'en aller tranquillement à la maison, n'ayant rien à méditer ni à rédiger pour la nuit, rien à lire à son maître, rien à réciter par cœur, pas d'expressions à chercher, pas de synonymes à employer pour l'ornement du discours, rien à traduire du grec en latin. A quoi pouvait mener une pareille étude ? Mais que faire, puisque Marc-Antonin, comme dit Fronton³, avait la singularité d'aimer mieux causer que d'être éloquent, et s'exprimer en chuchotant et murmurant qu'en paroles claires et sonores ?*

Lucien aussi, malgré son humeur contre la rhétorique du temps et en dépit de sa prétendue conversion à la philosophie, est resté au fond un véritable rhéteur, et s'applique, comme Quintilien, à démonétiser la spéculation du point de vue du bon sens. Pour lui aussi, la philosophie consistait uniquement dans la sagesse pratique de la vie⁴, qui non seulement n'est liée à aucun système, mais se trouve à la portée de tout homme qui pense, philosophe ou non. Les philosophes en général lui étaient odieux, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, comme Nigrin et Démonax, et cela non pas seulement à cause du contraste de leur conduite avec leurs doctrines. La vanité, l'absurdité, la futilité et le ridicule de toutes les idées philosophiques forment le sujet du dialogue intitulé *Hermotime*. Hermotime qui, absorbé depuis vingt ans dans l'étude la plus sérieuse des profondeurs de la philosophie stoïcienne, ne manque pas un cours, passe le jour et la nuit sur ses livres, se refuse tout plaisir et a la figure aussi pâle qu'amaigrée ; il espérait, en persévérant encore vingt ans dans cette étude, arriver à son but

¹ Voir, pour les passages dont il s'agit, Babucke, *De Quintiliani doctrina et studiis* (Kœnigsberg, 1666), p. 1 à 11.

² *De eloq.*, fr. 9.

³ Fronton, *De eloq.*, fr. 4, 4.

⁴ Preller, *Encyclopédie de Stuttgart*, IV, 1173 ; Zeller, III, 1, 732.

! mais il se voit finalement obligé de reconnaître que, pour déclarer une philosophie quelconque la seule propre à faire notre bonheur éternel, il faudrait avoir eu le temps de faire préalablement un examen suffisant de tous les systèmes en particulier, examen pour lequel il faudrait bien deux siècles ou cent ans au moins. Puis, où est la certitude que la vérité se trouve réellement dans un système quelconque ? Et, lors même que l'on aurait trouvé la philosophie seule vraie, quel moyen aurait-on de s'assurer aussi contre l'erreur, dans le choix du professeur qui doit l'enseigner ? Or, avec tout cela, les efforts de ceux qui étudient la philosophie ne visent même pas, à ce qui est, au fond, le but véritable de celle-ci, la manifestation du savoir par des actes, mais à un misérable épiluchement de mots, des syllogismes, des conclusions fallacieuses et des questions auxquelles il est difficile de répondre ; et ils admirent l'habileté de leurs maîtres à embarrasser les autres par des sophismes. Au lieu de chercher à cueillir les fruits, ils s'échinent pour l'écorce et se jettent mutuellement à la figure les feuilles de l'arbre¹.

Aristide enfin a, évidemment, cru remplir un devoir sacré, que lui imposait sa position dans le monde, littéraire, en intervenant par deux longs discours *pour la rhétorique* ; dans la lutte entre celle-ci et la philosophie, avec tout le poids de son autorité, en faveur de la première, dont il a pris la défense contre les imputations de Socrate dans le *Gorgias* de Platon : La rhétorique n'est pas seulement, ce que l'on nie dans cet écrit, un art, puisqu'elle tient par des liens indissolubles à toutes les vertus cardinales ; elle a été inventée par la sagesse pour l'amour de la justice, et elle est protégée par la vaillance et par l'honnêteté. Celui qui sait comment on doit parler, sait aussi comment il faut agir ; bref, l'art oratoire est le fondement et le compendium de toute éducation morale, aussi bien que de toute culture intellectuelle². Dans un discours d'une longueur démesurée, le même Aristide a ensuite défendu les quatre grands hommes d'État d'Athènes, Miltiade, Thémistocle, Cimon et Périclès, contre les accusations de l'idéalisme platonique, et vidé, à cette occasion, toute la coupe de fiel de sa colère sur les philosophes de son temps³. Si l'on peut encore se résigner, dit-il, à subir patiemment ce que de pareilles accusations ont d'injuste de la part du grand Platon, il est intolérable que des gens, bons à rien, osent prendre formellement pour tâche l'imitation d'un tel procédé et ne craignent pas d'injurier même un Démosthène. Qui, si ces injures s'adressaient à des vivants, les souffrirait de la part d'hommes pareils, faisant plus de fautes de grammaire qu'ils ne profèrent de mots, d'hommes regardant les autres avec le mépris qu'ils méritent eux-mêmes, se portant juges des autres, sans jamais interroger leur propre conscience, et faisant l'éloge de la vertu, mais ne la pratiquant pas⁴ ? Jamais ils n'ont, comme les rhéteurs, tenu, imaginé ou composé un discours fructueux, prêté de l'éclat aux fêtes, rendu des honneurs aux dieux, conseillé des villes, consolé des affligés en deuil, réconcilié des parties adverses ; exhorté la jeunesse ou qui que ce soit, ni songé à l'ornement de leurs discours. Mais, se repliant dans leurs trous, c'est là qu'ils élucubrent leur magnifique sagesse, en défiant des ombres par leurs bravades, récoltant des épis de vent, tordant des cordes avec du sable et défaisant je ne sais quel tissu ; car, autant ils gagnent en sagesse, autant ils se fourvoient, en croyant pouvoir se targuer de leur

¹ Lucien, *Hermotime*, 2, 6, 48 à 67, 77, 78.

² Aristide, *Or.*, XLV, p. 96 Jebb ; éd. Dindorf, II, 128, etc.

³ *Ibidem*, XLVI, p. 307, etc., Jebb ; éd. Dindorf, II, 397, etc.

⁴ *Ibidem*, p. 307 J. ; éd. D., 397, etc. — Jebb s'est évidemment trompé en rapportant aux chrétiens ce qui, dans cette sortie, s'applique aux philosophes.

habitude de mal parler de la rhétorique, à peu près comme les esclaves, ceux qui reçoivent continuellement le fouet surtout, maugréent entre les dents contre leurs maîtres, ou comme un satyre, sur la scène, maudit Hercule et se tâte à l'approche du héros. Il est cependant tout naturel qu'ils parlent mal de tout le monde, car ils ont abondance de mauvaises paroles, et, lors même qu'ils n'y ont pas de personnes déterminées en vue, ils n'en disent pas moins fort mal tout ce qu'ils disent ; ils ne font ainsi que donner du leur, c'est-à-dire de ce qu'ils ont de trop. Si on leur enlevait le mensonge et la méchanceté, on leur ôterait ce qui est leur vie même. Et, avec tout cela, ils vous tendent la superbe étiquette où brille le nom de la philosophie comme une pièce de montre ; comme si ce nom y faisait quelque chose ; comme si le nom de Narcisse ou d'Hyacinthe pouvait donner la beauté à un Thersite, ou celui de Nestor rendre sage un Margite¹.

Il appert des raisons indiquées précédemment que des cercles nombreux et très divers avaient la philosophie en antipathie, ou lui étaient hostiles : les patriotes romains, les conservateurs de conviction ; d'instinct ou par intérêt, les esprits vulgaires, affectés désagréablement par tout ce qui s'élevait au-dessus du niveau de leur médiocrité, tous ceux qui détestaient les gens à prétention, les utilitaires ne visant qu'au positif, les adversaires et les contempteurs de toute spéculation, les partisans de l'éducation non philosophique, tous combattant pour leur intérêt et leur propriété. Tous, ils ne pouvaient invoquer à l'appui d'une opinion qui leur faisait regarder la philosophie comme une chose dont on peut aisément se passer, de nulle valeur ou nuisible même, de meilleurs arguments que ceux de l'expérience, nous apprenant, à ce qu'ils prétendaient du moins, que le niveau de la moralité, chez les philosophes, n'était en général pas supérieur, mais plutôt inférieur à celui de la plupart des autres hommes, qui en représentent la moyenne. Aussi le nom de philosophe faisait-il, de toute personne qui se l'attribuait, un sujet que l'on observait, de toutes parts, avec une âpre curiosité, avec malveillance et sans la moindre indulgence, réprouvant sans relâche ses infirmités morales, ses faiblesses et ses ridicules, et triomphant de pouvoir les dénoncer. Lorsque les gens, dit Épictète², voient un homme à longue chevelure et couvert d'un manteau grossier se conduire d'une manière inconvenante, ils sont prompts à dire : Voyez le philosophe ; tandis que, d'après sa conduite, ce serait plutôt le cas de dire : Cet homme n'est point un philosophe.

Quand Aulu-Gelle fit la traversée de Cassiope à Brindes, une affreuse tempête mit dans le plus grand danger le navire sur lequel il se trouvait. Pendant que tout le monde se plaignait et se lamentait, Aulu-Gelle cherchait des yeux, parmi les voyageurs du bord, un célèbre philosophe stoïcien, afin de pouvoir juger, d'après sa mine, de ce qui se passait dans son âme. Le philosophe ne proférait aucune plainte, il est vrai, mais la peur qu'il avait se trahissait par la pâleur et l'expression de son visage. La tempête s'étant apaisée, un riche Grec d'Asie, qui voyageait avec une suite nombreuse et un grand appareil de luxé, s'approcha aussitôt de notre stoïcien et se mit à se moquer de lui, en lui reprochant d'avoir eu peur du danger et d'avoir pâli. Le philosophe opposa à cette impertinence un dédain superbe et calma le scrupule, déjà manifesté sur le même point, mais dans une forme plus modeste, par Aulu-Gelle, en citant un passage d'Épictète, d'après lequel il était permis de pâlir, même au sage³. Ce dont les philosophes

¹ Aristide, *Or.*, XLVI, p. 300, etc. J. ; D., 404, etc.

² *Diss.*, IV, 3, 4, etc.

³ Aulu-Gelle, XIX, 1.

avaient probablement le plus souvent à s'excuser, c'était de ne pas mépriser l'argent.

Ulpien dit, en traitant des procès en réclamation d'honoraires, dus pour des leçons ou d'autres services rendus par des savants, que, dans son opinion, les philosophes ne pouvaient être admis à poursuivre judiciairement une demande d'honoraires, ayant à faire, avant tout, la déclaration, qu'ils dédaignaient tout travail salarié¹. Sénèque s'est appliqué, dans une longue dissertation, à prouver qu'il devait être permis à des philosophes d'être riches. Il convient bien qu'il ne se flatte nullement de l'espoir de convaincre ceux qui ne peuvent se résigner à reconnaître des bonnes qualités morales de qui que ce soit, parce que la vertu d'autrui est ressentie par eux comme un reproche, ceux qui haïssent jusqu'au nom de la vertu et quiconque la pratique ; car, pour ceux-là, le cynique Démétrius lui-même n'est pas assez pauvre. Il est vrai que les philosophes sont généralement loin d'atteindre à l'idéal qu'ils se proposent, à un but qui est au-dessus des forces humaines ; mais, n'est-il pas déjà méritoire de fixer ce but dans l'esprit et de le poursuivre ? Sénèque lui-même ne prétend pas au nom de philosophe, il n'est qu'un homme aimant et cherchant la vérité, loin de ce qu'il y a de plus parfait, mais meilleur que les mauvaises gens, et content de marcher toujours dans la voie du perfectionnement moral.

La richesse appartient à la catégorie des choses indifférentes, qui ne sont pas tout à fait sans valeur, et, le philosophe, sans l'aimer précisément, la préfère néanmoins au contraire, parce qu'elle le met à même de déployer nombre de bonnes qualités, telles que la modération, la libéralité, du soin, de l'ordre et de la magnanimité. Caton d'Utique aussi, tout en louant le bon vieux temps et la pauvreté qui l'accompagnait, possédait 4 millions de sesterces². Observons, d'ailleurs, que Sénèque lui-même avait une fortune de 300 millions de sesterces. On comprend que de pareilles apologies des contradictions entre la théorie et la pratique, l'idéal et la réalité, ne pouvaient pas faire grande impression sur les détracteurs par principe de la philosophie, d'autant moins que la conduite des philosophes ne prêtait que trop souvent à des censures plus graves. Déjà Sénèque reconnaît, qu'il y en avait auxquels on pouvait reprocher leurs ripailles, leurs maîtresses, l'acceptation de présents, et que l'on rencontrait au cabaret, en conversation criminelle d'adultère, ou mêlés aux flatteurs de la cour³. Or, les éclaboussures de chaque indignité ou infamie commise par l'un ou l'autre d'entre eux rejaillissaient, pour, le moins, sur toute l'école dont il faisait partie. La trahison dont le stoïcien P. Egnatius Céler s'était rendu coupable, en l'an 66 ; à l'égard de son patron Baréa Soranus, était encore, une génération plus tard, dans le souvenir de tout le monde, et citée comme un échantillon des infamies reprochées aux grands manteaux⁴.

Si aux philosophes ayant de la fortune on reprochait leur richesse, on disait des philosophes pauvres que l'élévation de caractère leur coûtait peul. Le stoïcien Chère-mon, dit Martial, veut qu'on l'admire pour son mépris de la mort. Ce qui lui donne cette force d'âme, c'est sa gueuserie : c'est de n'avoir en propre qu'une cruche cassée, un foyer éteint, un paillason avec des punaises, un grabat nu et une toge courte, qui, la nuit, lui sert aussi de couverture. Quel grand homme on est pour avoir le courage de renoncer à de la piquette, du pain

¹ *Digeste*, L. 13, I, § 4.

² Sénèque, *ad Gallionem, de vita beata*, c. XVII à XXV.

³ Sénèque, *Lettres*, 29, 5.

⁴ Tacite, *Annales*, XVI, 32. — Juvénal, III, 115.

bis et de la litière ! S'il vivait au sein de la richesse et de l'opulence, il se souhaiterait une longévité triplée de celle de Nestor, et ne voudrait rien perdre de ses jours. Dans la pauvreté, le mépris de la vie est chose facile ; quiconque sait être malheureux est fort¹. Appien dit que partout où les philosophes sont arrivés au pouvoir, ils l'ont exercé plus durement que les tyrans sans éducation, et par là même éveillé, contre les autres philosophes, des soupçons et des doutes sur le point de savoir s'ils avaient embrassé la philosophie par amour de la vertu, ou seulement pour se consoler de leur pauvreté et de leur indolence. Encore aujourd'hui, il y en a beaucoup qui, pauvres, ne sachant que faire, et se drapant d'une sagesse de rigueur, se plaignent amèrement des riches ou des gens haut placés, mais arrivent ainsi moins à gagner la réputation du mépris de la richesse et du pouvoir que celle d'une jalousie envieuse de l'une et de l'autre. Ceux contre lesquels ils crient feraient mieux de ne même pas faire attention à ces détracteurs².

La mauvaise humeur et les attaques contre la philosophie s'accrurent à mesure que le nombre des philosophes brandissait et que leur société devenait plus mêlée, et c'est un des symptômes de la propagation constante de la philosophie à Rome, dans la seconde moitié du premier siècle, que, depuis le règne de Domitien pour le moins, beaucoup d'hypocrites commencèrent à s'en servir comme d'un masque derrière lequel ils espéraient pouvoir pécher impunément. Quintilien s'élève, dans plus d'une occasion, avec animosité, contre les gens qui, après avoir assisté pendant quelque temps aux cours des philosophes, trouvaient moyen de se faire considérer en imposant, avec des mines hypocrites et de longues barbes, par leur mépris d'autrui, affichaient la rigidité et prenaient un air sombre en public, mais se livraient, rentrés chez eux, à de grossières débauches. Ces gens avaient, dit-il, fait prendre en haine le nom de la philosophie, et c'est dans ce monde que se cachaient, de son temps, les plus grands vices et les pires des infamies³. Alors déjà⁴, comme au temps de Trajan aussi, tous les quartiers de Rome fourmillaient de libertins à l'air chagrin, qui faisaient semblant d'être des Curius, mais dont la vie n'était, en réalité, qu'une suite d'orgies. Ces hypocrites excitaient aussi le dépit des honnêtes gens par leur ignorance, malgré les nombreux bustes de plâtre de Chrysippe et d'autres philosophes, dont ils ornaient leurs étagères de bibliothèque. Ils étaient taciturnes jusqu'au mutisme et portaient les cheveux coupés plus ras encore que les sourcils ; cependant, chez plus d'un de ces stoïciens, prêchant comme de nouveaux Catons contre la décadence des mœurs du monde contemporain, des habitudes luxurieuses se trahissaient par le parfum exquis des essences dont ils frottaient leur nuque velue⁵.

Si les philosophes et les pseudo-philosophes étaient déjà si nombreux à Rome, dans la métropole du monde d'alors, et si leur conduite, au milieu du tumulte et de l'agitation d'une aussi grande capitale, frappait assez les yeux pour attirer sur elle, à ce point, l'attention générale et la critique, à bien plus forte raison devait-il en être ainsi dans la vie provinciale et le silence, beaucoup plus favorable à l'observation, d'un pays comme la Grèce, restée après comme avant, la véritable patrie de la philosophie et des philosophes. Déjà Dion de Pruse dit,

¹ Martial, XI, 50.

² Appien, *Bellum Mithridat.*, c. XXVIII.

³ Babucke, l. c., p. 9, etc.

⁴ Martial, IX, 47.

⁵ Juvénal, II, 1 à 43.

dans le passage mentionné plus haut, que l'on remarque partout la tenue des philosophes, que le nombre des particuliers portant ce costume excède presque celui des cordonniers, des foulons, des bouffons ou des gens d'autres métiers ; mais, ajoute-t-il, nous avons beau nous affubler du costume de Socrate ou de Diogène, nous restons toujours fort en arrière d'eux en sagesse¹. Or, si la philosophie occupait une si large place dans le mouvement de la culture hellénique d'alors, le nombre des véritables philosophes n'en resta pas moins faible, comme il va sans dire, la grande majorité n'étant, comme dit Épictète, attachée à la philosophie qu'en paroles, non de fait² ; mais ses adversaires n'en continuaient pas moins à citer la conduite de ces philosophes, qui ne l'étaient que par la barbe et le manteau, pour démontrer la stérilité de la philosophie, au point de vile du perfectionnement moral³. C'est sous Marc-Aurèle qu'avec la philosophie la pseudo-philosophie aussi prit le plus d'extension, à cette époque où, suivant Lucien, on apercevait, en Grèce, dans toutes les rues et sur toutes les places, de longues barbes ; des rouleaux de livres, des manteaux râpés et d'énormes cannes ; où des cordonniers et des charpentiers désertaient l'atelier pour mener, comme cyniques, la vie de paresse des mendiants⁴. La déconsidération jetée sur la philosophie par la tourbe de ses faux adeptes, et l'abus que l'on faisait de son nom, en indignant le monde des gens qui n'étaient pas philosophes⁵, contribuaient naturellement à grossir le nombre de ses adversaires et à leur donner beau jeu. Ces faux sages qui enseignaient le mépris de l'argent et de la gloire, ainsi que le renoncement à toutes les passions, et qui prênaient la vertu comme le seul bien, on les voyait enseigner pour de l'argent, ramper devant les riches, plus colères que des chiens hargneux, plus poltrons que des lièvres, plus flatteurs que des singes, plus grossiers que des ânes, plus rapaces que des fouines et plus querelleurs que des coqs⁶. Avec cela, chaque école déblatérât contre les autres. Les stoïciens qualifiaient les épicuriens de voluptueux, les péripatéticiens de querelleurs et d'avares, les platoniciens d'êtres pleins de vanité et de gloriole, et avaient à subir, en retour de leur part, le reproche d'usure, de chicanerie et de toute sorte de vices⁷. Une dispute s'engageait-elle entre les sectateurs des différentes écoles, il n'y avait pas d'infamie dont ils ne s'accusassent réciproquement⁸. Quand, de plus, maints d'entre eux, pour se disculper, de leurs vices, en appelaient aux philosophes anciens, et cherchaient, comme les platoniciens notamment, une excuse pour l'adultère dans la *République* de Platon, et pour l'ivrognerie dans les *Lois* de ce philosophe⁹, il n'y avait pas à s'étonner d'entendre bien des gens soutenir positivement que la lecture exclusive des livres de philosophie, dans laquelle on s'absorbait, ne pouvait que détourner de l'exercice rationnel de la pensée¹⁰.

Aristide aussi passant, dans un discours déjà cité¹¹, de la défensive à l'attaque, a représenté les philosophes comme une classe d'hommes dépourvus de toute vertu et entachés de tous les vices. Ils prétendent ne pas le céder à Jupiter, mais

¹ Dion Chrysostome, *Or.*, 72, 383 R., 388 R.

² Aulu-Gelle, XVII, 19.

³ Épictète, *Diss.*, IV, 8, 9, etc.

⁴ Lucien, *Bis accus.*, 6.

⁵ Épictète, l. c. — Taurus dans Aulu-Gelle, VII, 10.

⁶ Lucien, *Piscator*, 34, etc.

⁷ Le même, *Hermotime*, 16, etc.

⁸ Le même, *les Lapithes*, 34.

⁹ Le même, *les Fugitifs*, 18. — Aulu-Gelle, XV, 2.

¹⁰ Le même, *les Lapithes*, 34.

¹¹ *Or.*, XLVI, 309 J., II, 398 D., etc.

ne savent pas résister à l'offre d'une obole. Ils déblatèrent contre autrui par pure envie ; mais si on leur offrait, au beau milieu de leurs déclamations sur l'abstinence, du gâteau et de la pâtisserie, ils laisseraient tomber la langue, comme Ménélas son épée, quand il apercevait Hélène. S'ils voyaient Hélène, ou seulement une servante comme la Phrygienne de Ménandre, la conduite des satyres dans Sophocle ne paraîtrait, à côté de la leur, qu'une innocente plaisanterie¹. Pour reconnaître leur infidélité et leur avidité, il n'est pas nécessaire de leur confier un dépôt ; car ils prennent, de leur propre mouvement, partout le plus qu'ils peuvent. Ils appellent la rapine un partage, l'envie de l'esprit philosophique, l'indigence mépris de l'argent. Ils se targuent de leur philanthropie, mais n'ont encore jamais rendu service à personne, et portent plutôt préjudice à quiconque ils s'adressent. Pendant qu'ils font semblant de ne pas voir les personnes, même quand ils les rencontrent, ils font des voyages en pays étranger à la chasse des riches, comme les Phrygiens pour faire la récolte des olives ; ils flairent leur approche, s'emparent d'eux et promettent de leur communiquer la vertu. A tout le reste du monde, c'est à peine s'ils répondent poliment, quand on les accoste ; tandis qu'ils saluent déjà de loin les cuisiniers, les boulangers et les autres serviteurs des riches, avant même de les avoir bien reconnus, comme s'ils ne s'étaient levés que pour cela. Ils se pressent devant les portes des riches maisons et y confèrent plus avec les portiers qu'avec les maîtres, En appuyant les bassesses de leur esprit rampant d'une égale dose d'impudence. Quand on les voit pour la première fois, ils ont moins de scrupule à demander ce qui, ne leur est pas dû que d'autres à revendiquer leur bien ; car ce sont là ces mêmes gens qui appellent franchise l'indiscrétion, sincérité l'esprit haineux, philanthropie la spoliation. Ils ne demandent pas d'argent, il est vrai, mais ils savent en prendre. Si on leur en envoie trop peu, ils persistent dans leurs principes ; mais, dès qu'ils avisent de l'œil une petite bourse bien garnie, Persée a vaincu la Gorgone. Le prétexte est d'une finesse extrême on a une femme et des enfants en bas âge. Leur définition de la grandeur d'âme est, certes, très originale : celle-ci, pour eux, consiste non pas à donner beaucoup, mais à ne pas accepter peu de chose. Quelques-uns, toutefois, ont déjà pris pour principe de s'accommoder de toute espèce de dons, sauf à crier, après en avoir donné reçu. En dissimulant, comme des parasites, tout en affectant l'air insolent de supérieurs, ils réunissent en eux, comme les impies de la Palestine, des défauts contraires, la bassesse et l'arrogance. Et de même que ces impies, ils s'éloignent beaucoup des Hellènes, des meilleurs parmi ceux-ci surtout, en ce qu'ils sont, pour tout le reste, plus muets que leur propre ombre ; mais, pour ce qui est de déblatérer et de calomnier, ils appellent la comparaison moins avec l'airain sonore de Dodone qu'avec les mouches qui bourdonnent dans l'obscurité. Ils sont plus incapables que personne de coopérer à ce qui est nécessaire ; mais s'agit-il de porter l'espionnage et le trouble dans une maison, d'en monter les habitants les uns contre les autres et de déclarer qu'ils y gèreraient tout beaucoup mieux, ils s'y entendent comme personne.

Ce fut la bande des cyniques, dont le nom et l'école ressuscitent, après une longue interruption, au commencement de l'ère chrétienne, qui contribua le plus à faire prendre en mépris ce qu'on appelait la philosophie². Il n'y avait cependant pas, même parmi eux, manque de nobles figures ; mais, au deuxième siècle notamment, le cynisme devint de plus en plus une enseigne, derrière laquelle

¹ Meineke, *Cons. Gr.*, IV, 308 (352).

² Zeller, III, 1, 684, etc.

s'abritaient une foule d'éléments impurs, formant la masse de ces frères mendiants de l'antiquité, véritable fléau, pour la Grèce surtout, par leurs manières communes, disgracieuses et impudentes. La caricature de Diogène et d'Antisthène, dans l'apparition extérieure, le costume, le genre de vie et la conduite, telle était l'expression suprême dans laquelle une liberté morale fondée sur l'absence de besoins, le renoncement au monde et la prétention de s'élever au-dessus de toutes les faiblesses humaines, ne se complaisait que trop chez beaucoup de ceux qui avaient pris pour livrée, comme cyniques, le manteau en loques, ou même une peau d'ours, les cheveux et la barbe incultes, le bâton¹, parfois aussi un pilon de mortier² et la besace. Le cosmopolitisme, sans domicile, dégénérait chez eux en vagabondage, le retour à l'état de nature en une malpropreté dégoûtante, à laquelle rien n'obligeait des philosophes, ainsi qu'Épictète³ crut devoir s'attacher à le prouver, dans une dissertation spéciale. Le manque de biens devait servir de prétexte à une mendicité impudente et à ce qu'il y a de bassesse dans la condition de parasite, la prétention de faire l'éducation du genre humain arriéré et de le guérir de ses infirmités, l'importunité et le charlatanisme, une grossièreté populacière, enfin, remplacer le gros sel de l'esprit humoristique dans l'assaisonnement des prédications de ces capucins du monde ancien.

Les traits de cette image repoussante, largement dessinée par Lucien, se retrouvent chez d'autres auteurs, notamment dans Épictète, qui oppose à l'idéal du cynique les cyniques de son propre temps, ces chiens obsédant la table de chaque maître de maison, ne cherchant à ressembler à Diogène que par le sans-gêne le plus grossier, et dont tout le cynisme consistait dans le bâton et la besace, de grandes mâchoires, la manie de prendre au lacet et d'empocher, de grossières injures et la parade qu'ils faisaient de leurs larges épaules⁴. Aulu-Gelle se trouvant un jour chez Hérode Atticus⁵, un de ces mendiants à longs cheveux, avec une barbe qui tombait jusqu'au-dessous du nombril, accosta ce dernier et, la main tendue, lui demanda de l'argent, pour se procurer du pain ; interrogé qui il était, il répondit grossièrement : Philosophe, vous le voyez bien. Une personne de l'entourage d'Hérode fit observer que le quêteur était un vagabond, un vaurien, courant les plus sales cabarets et injuriant, de la manière la plus indigne, ceux qui ne lui donnaient rien ; Hérode ne lui en fit pas moins donner, en argent, de quoi acheter du pain pour trente jours. Il n'y a pas à douter non plus, par conséquent, de la justesse de cette observation de Lucien, que des esclaves fugitifs et des vauriens, trouvant trop pénible de gagner leur pain par un honnête métier, ne préférassent cette vie de mendiants, commode et lucrative, qui leur permettait en même temps de satisfaire leurs passions bestiales, sous le masqué de la philosophie. Ils rançonnaient leurs dupes, ou pour nous servir de leur propre expression, tondaient partout les moutons avec un plein succès, car la plupart des gens leur donnaient par respect pour leur costume vénérable, ou par crainte de leurs invectives, et Lucien affirme non

¹ Saint Augustin, *Civ. Dei*, XIV, 20 : *Et nunc videmus adhuc esse philosophos Cynicos : hi enim sunt, qui non solum amiciuntur pallie, verum etiam clavam ferunt* (Chaque jour encore nous voyons de ces philosophes cyniques : ce sont ces hommes qui ne se contentent pas de porter le manteau et qui y joignent une massue d'or, si quelqu'un d'eux était assez effronté pour risquer l'aventure dont il s'agit, je ne doute point qu'on ne le lapidât, ou du moins qu'on ne lui crachât à la figure).

² Lucien, *Démonax*, 19, 48.

³ *Dissent.*, IV, 11.

⁴ Épictète, *Diss.*, III, 22, 80.

⁵ Aulu-Gelle, IX, 2.

seulement que l'on trouvait des pièces d'or, des miroirs, des parfumeries et des dés dans leurs besaces, mais aussi que maints d'entre eux avaient ramassé, en mendiant, assez pour s'acheter des terres et des maisons, ainsi que pour vivre luxueusement¹.

Maintenant, bien qu'il existât, dans les sphères d'éducation et les conditions sociales les plus diverses du monde hellénique, ainsi que du monde romain, toute sorte d'antipathies, fondées ou non fondées, soit contre la philosophie en général, soit contre les philosophes en particulier, il n'en était pas moins évident qu'à Rome et dans les pays d'Occident aussi, la grande majorité des gens instruits étaient pénétrés de la conviction que la philosophie est le flambeau qui guide le mieux vers la moralité suprême ; et l'on ne concevrait pas l'opposition vive et multiple, pleine d'animosité même, dont nous venons de décrire les effets, si l'opinion mentionnée n'avait pas été généralement répandue et ne devait pas être considérée plutôt comme une des causes mêmes qui la déterminèrent. Nous croyons devoir également ici regarder Cicéron comme le meilleur représentant de la manière de voir qui comptait le plus de partisans dans la dernière période de l'antiquité romaine. Suivant lui², il n'y aurait, certes nul besoin de philosophie, si les germes de vertu que la nature a implantés dans nos cœurs pouvaient se développer librement. Mais comme, depuis notre naissance, nous nous trouvons continuellement sous l'influence d'idées fausses et de travers que nous suçons avec le lait de la nourrice, et comme nous subissons de plus en plus la contagion des erreurs qui nous sont communiquées par nos parents, nos maîtres, les poètes et tout le monde au milieu duquel nous vivons, nous avons besoin d'un traitement pour guérir notre esprit malade et déformé, et cette guérison, le rétablissement de notre santé naturelle, nous ne pouvons l'attendre que de la philosophie. Ceux qui voyaient dans l'éloquence le but et l'objet suprêmes de toute instruction, étaient moins que personne à même de se soustraire aux effets du poids de l'autorité si généralement reconnue de Cicéron, qui s'était d'ailleurs, dans son *Hortensius*, fart publiquement l'avocat de la philosophie vis-à-vis de l'éloquence. Quintilien lui-même, quoique hostile aux philosophes et porté à regarder la philosophie comme la servante de l'éloquence, reconnaît pourtant qu'on ne peut être moralement bon sans l'enseignement de la vertu et de la justice³. Il ne croit guère nécessaire de réfuter l'opinion des gens prétendant que l'on peut acquérir la vertu sans cet enseignement. L'orateur, d'après l'idéal qu'il se fait de celui-ci, doit, après avoir complété son éducation spéciale dans tous les sens, encore recevoir une instruction philosophique tout aussi complète, pour apprendre tout ce qui concerné la physique ou philosophie naturelle, la dialectique et l'éthique. S'il ajoute que cet orateur idéal doit être un philosophe qui aura à faire ses preuves non par les disputations de l'école, mais par des actes, par des faits témoignant véritablement de l'esprit d'un bon citoyen, cela nous rappelle que les plus grandes diversités d'opinions régnaient dans le monde romain, non seulement sur les fins, mais aussi au sujet de la mesure désirable de l'instruction philosophique, même parmi ceux qui en reconnaissaient la nécessité ou l'utilité. Tacite se prononce dans le sens du romanisme inflexible, qui voulait que l'on se bornât au minimum de la mesure, dans l'étude de la sagesse enseignée par les écoles grecques. Mais, d'autre part, il suffit de nommer Sénèque, Perse, Musonius Rufus, Marc-Aurèle, pour preuve que l'opinion demandant que l'on se vouât tout entier à la philosophie avait aussi

¹ Lucien, *Piscator*, 45 ; *Fugitivi*, 12, etc.

² Cicéron, *Tusculanes*, III, 1, 3.

³ Quintilien, *Inst.*, XII, proœm., 3 ; c. II, 1-28.

ses représentants, dans la partie la plus instruite de la société romaine. On ne saurait, dit Sénèque, traiter la philosophie comme un accessoire. Elle est une maîtresse, qui commande et vous dit : Je ne m'accommode pas du temps de loisir qui vous reste, car c'est à moi de déterminer les loisirs que je vous laisserai. Mais quand on se donne à elle complètement, que l'on dirige toutes ses pensées sur elle et que l'on se refuse à tout ce qui n'est pas elle, on a toute chance de dépasser de beaucoup tous les autres hommes et même de ne pas rester beaucoup en arrière des dieux¹. Elle n'est pas faite pour servir de passe-temps agréable, dans la journée, et pour désennuyer les oisifs ; elle cultive au contraire et forme l'esprit, règle la vie, imprime une direction à nos actes, montre ce qu'il convient de faire et ce qu'il faut laisser, tient le gouvernail et dirige la course à travers les périls dont menacent les vagues. Sans elle personne ne peut vivre sans crainte et en tranquillité, car il survient à toute heure des accidents sans nombre, par suite desquels on a besoin de conseils, qu'on est obligé de chercher chez elle². Sénèque a traité, dans deux dissertations très longues, la question, souvent débattue évidemment, de savoir si, pour la vie, la partie parénétiq ue de la philosophie morale, c'est-à-dire un enseignement pratique des devoirs, comprenant des préceptes pour tous les rapports importants, suffit, ou s'il est nécessaire de fonder ce dernier sur la théorie de tout un système de principes ou dogmes desquels résulte, pour tous les cas particuliers, la règle de nos actions³. Les uns ayant désigné la partie parénétiq ue, les autres la partie dogmatique comme étant celle dont on pouvait se passer, Sénèque s'attache à démontrer que l'on ne peut arriver à une éducation morale complète qu'au moyen de toutes les deux réunions. Une conviction fondée sur des principes doit former la base et la source de toutes nos actions et de toutes nos pensées, qui doivent viser à un but fixe, le souverain bien, autant qu'il est possible d'y atteindre, de même que les navires règlent leur course sur un astre. Sans une telle conviction fondée sur des principes dogmatiques, une constance immuable dans la pensée et l'action est impossible. Elle est aussi le seul terrain dans lequel les maximes de la morale puissent prendre racine, et duquel elles puissent continuellement tirer une nouvelle sève. Mais, à côté des principes généraux de l'une, les règles spéciales de l'autre sont également indispensables. Entourés d'un nuage d'idées fausses et d'erreurs de tout genre, de mensonges et d'apparences vaines, nous avons besoin d'un rappel incessant aux vérités connues même, d'une voix qui nous avertisse et nous exhorte au milieu du bruit de toutes les folies, de quelqu'un, toujours placé à nos côtés, qui entretienne nos souvenirs, dans le tumulte des villes, et qui nous apprenne, vis-à-vis des apologistes de la richesse, du pouvoir et de la faveur, à estimer le repos consacré à l'étude et l'esprit se détachant du monde extérieur, pour rentrer en lui-même. La philosophie seule peut nous donner la santé de l'âme⁴, seule nous enseigner l'art souverain, l'art de vivre⁵, et non seulement le mieux, mais seule aussi nous guider dans les voies de la morale. Il n'y a pas plus de vertu sans philosophie qu'il n'y a de philosophie sans vertu⁶.

Un homme demandant un dévouement aussi complet à la philosophie que Sénèque, ne devait, naturellement, se contenter facilement ni du zèle déployé

¹ Sénèque, *Lettres*, 53, 8 à 11. — Voir aussi Haupt, *Varia*, LXI (*Hermès*, V, 32).

² Sénèque, *Lettres*, 16, 3.

³ *Ibidem*, 94, 95.

⁴ Sénèque, *Lettres*, 15, 1.

⁵ *Ibidem*, 90, 27.

⁶ *Ibidem*, 89, 8.

par les disciples qui s'y appliquaient, ni du nombre existant de ceux-ci. Personne, soupire-t-il, vers l'an 64 sans doute¹, ne se soucie de la philosophie, à moins qu'il n'y ait relâche de spectacles, ou qu'un jour de pluie ne nous fasse chercher à tuer le temps ; les écoles des philosophes, comme celles des rhéteurs, sont vides². Cependant, ces doléances d'un écrivain qui exagère toujours prouvent tout au plus que le fait ne répondait pas à son idéal. Ce qui prouverait au contraire que la philosophie comptait effectivement, à cette époque aussi, un grand nombre et de zélés disciples dans la jeunesse de la haute société, c'est le bannissement, en l'an 65, de Musonius Rufus, poussé dans l'exil, suivant l'expression de Tacite, par la gloire de son nom, due à l'influence qu'il avait prise sur l'éducation de la jeunesse, en l'initiant aux principes de la philosophie³. Naturellement, un nombre considérable de disciples, appartenant aux classes supérieures⁴, avait pu seul exciter l'attention et les soupçons du gouvernement de Néron déjà.

La grande majorité des philosophes enseignant comme professeurs, à Rome et dans les autres villes de l'Occident, notamment à Marseille (Massilia), un des sièges principaux, de cet enseignement déjà du temps de Strabon⁵, étaient, il est vrai, des Grecs⁶, et ce qui montre que l'on considérait la philosophie comme une science grecque, c'est qu'une grande partie des philosophes non grecs, tels que Cornutus, Musonius Rufus, Favorin, Marc-Aurèle, écrivirent en grec. Il est facile de constater les progrès que la philosophie avait faits à Rome, en s'y naturalisant dès le dernier siècle avant Jésus-Christ, non seulement par le grand nombre de partisans, d'admirateurs et de protecteurs qu'elle y trouva, dans le monde instruit, et par la formation d'une littérature philosophique latine, mais surtout aussi par celle de l'école des philosophes romains dits Sextiens⁷. Celle-ci n'était, il est vrai, qu'une forme du stoïcisme, tel qu'il se dessinait dans la conscience romaine, notamment en ce sens qu'il se bornait strictement à l'éthique, au mélange près d'un certain ascétisme, emprunté à l'école de Pythagore, et qui se manifeste dans la répudiation de la viande comme nourriture. Comme, dans le fond, cette doctrine se rencontrait avec le stoïcisme et le cynisme, la condition fondamentale d'une existence indépendante lui faisait défaut ; elle ne tarda donc pas à se dissoudre, et les Sextiens rentrèrent, comme Sénèque, dans la grande communauté stoïcienne, de laquelle ils étaient sortis. Tant qu'elle exista, cependant, cette école eut des représentants considérables et exerça beaucoup d'influence. Elle comptait parmi les siens, outre son fondateur Q. Sextius, homme de bonne famille, qui avait dédaigné l'offre de Jules César de l'élever au rang sénatorial et de le pousser dans la carrière des emplois, pour s'adonner entièrement à la philosophie, et le propre fils du précédent, puis le fécond écrivain Cornélius Celse, le savant grammairien L. Crassitius de Tarente, qui renonça à ses nombreuses leçons pour se vouer tout entier à cette secte, et Papirius Fabien, que Sénèque, dans sa jeunesse, avait entendu et tenait en haute estime. Aussi l'appelle-t-il un véritable philosophe à la manière des anciens, tout différent des philosophes de la chaire du temps présent, et fait-il en

¹ Sénèque, *Qu. nat.*, VII, 32 ; Clinton, ad annum 63, p. Ch.

² Le même, *Lettres*, 95, 23.

³ Tacite, *Annales*, XV, 71.

⁴ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 11, 5.

⁵ IV, 1, 5, p. 181.

⁶ Zeller, III, 1, 491. Le philosophe romain Italicus, mentionné par Épictète (*Diss.*, III, 8, 7), ne semble guère avoir été connu d'autres auteurs.

⁷ Zeller, III, 1, 599, etc.

même temps l'éloge de ses leçons publiques. On se sentait édifié par ses exhortations ; on se piquait d'émulation pour l'imiter, sans perdre néanmoins l'espoir de le surpasser, et, bien qu'en général ses auditeurs observassent modestement le silence, l'élévation de ses sentiments causait parfois, parmi eux, un transport d'applaudissements enthousiastes¹.

Des divers systèmes de philosophie morale des Grecs, le stoïcisme était, sans contredit, celui qui s'adaptait le mieux au caractère national des Romains, et aussi celui qui compta, de tout temps, le plus d'adhérents parmi les Romains aspirant, d'une manière sérieuse, au perfectionnement moral. Dans la longue série des personnalités éminentes de l'histoire romaine que nous connaissons comme stoïciens, nous apercevons les plus nobles figures des siècles de ce temps-là, et plus d'un de ces hommes dont la vie et la mort témoignèrent de la profondeur et de la sincérité des convictions qu'ils avaient puisées dans cette philosophie. Les œuvres philosophiques des auteurs romains de cette période, parvenues jusqu'à nous, appartiennent aussi, presque exclusivement, à cette école. Il y a lieu de supposer, même à défaut de témoignages positifs des progrès de l'épicurisme dans le monde romain, sous l'empire, qu'il a dû, en tout temps, y compter le plus grand nombre de partisans, après le stoïcisme². Il était dans la nature dits doctrines de l'école même, qui aimait à se dérober aux regards, que les épicuriens se missent peu en avant, dans la vie publique surtout. Ils éprouvaient d'autant moins le besoin de faire valoir leur système, dans la littérature, que des écrits antérieurs y avaient déjà suffisamment pourvu. Les autres écoles philosophiques étaient, sans nul doute, moins répandues chez les Romains, mais probablement aucune d'elles n'y manquait de représentants, et il était tout naturel, avec la direction éclectique du génie romain, que chacune excitât l'intérêt et exerçât une certaine attraction, même en dehors du cercle de ses propres adhérents. Les cours que fit à Rome, encore sous le règne de Domitien, le platonicien Plutarque, étaient suivis par les hommes les plus considérables de la capitale³, dont plusieurs formèrent des relations durables avec ce philosophe vénéré : ainsi Sossius Sénécion, consul dans les années 98, 99 et 102, celui auquel Plutarque dédia ses *Biographies des hommes célèbres*⁴ ; Fundanus, disciple de Musonius⁵, probablement le même que Minucius Fundanus, consul en 107 ; Térance Priscus, sans doute celui qui figure aussi parmi les protecteurs de Martial⁶ et d'autres encore tels que Paccius⁷, Saturnin⁸ et Sylla⁹. Aulu-Gelle, qui suivit, à Athènes, très assidûment les cours du célèbre platonicien Calvisius Taurus, faisait partie d'un cercle nombreux de Romains étudiant dans cette ville, où ils suivaient tous les mêmes cours¹⁰. Il sera question plus loin de la position qu'avait à Rome le cynique Démétrius, depuis le temps de Néron jusqu'à Vespasien. Le cynique Théagène¹¹, qui, d'après Galien, mourut des suites d'un traitement à contre-sens du médecin Attale, élève de Soranus, *âne*

¹ Sénèque, *Lettres*, 100, 12, 52, 11.

² Zeller, III, 1, 348, 3, 353.

³ Plutarque, *De curios.*, 15.

⁴ Le même, *Qu. conv.*, I, 1.

⁵ Le même, *De ira cohib.*, 2 ; *de tranq. an.*, 1.

⁶ Le même, *De def. orac.*

⁷ Le même, *De tranq. animi.*

⁸ Le même, *Adv. Coloten.*

⁹ Le même, *De cohibenda ira ; de fac. in orbe Lunæ.*

¹⁰ Aulu-Gelle, I, 2, 1 ; XVIII, 2, 2.

¹¹ Peut-être identique avec le Théagène de Lucien (*Peregrinus*, 3, etc.). — Galien, éd. K., X ; p. 909, etc.

de la secte de Thessalus, était une personnalité bien connue à Rome, où on pouvait l'entendre, tous les jours, disputer aux thermes de Trajan. Quand Attale vint, en compagnie d'un grand nombre d'amis du patient, à la maison de celui-ci, pour les rendre témoins de sa convalescence, il y trouva des cyniques et d'autres philosophes, occupés précisément à laver le corps du défunt, qui, fidèle aux principes de l'école à laquelle il appartenait, n'avait ni esclaves, ni famille. Galien fonda, en l'an 162¹, sa réputation à Rome, par le rétablissement du péripatéticien Eudème, âgé de 63 ans². Presque tous les hommes éminents par le rang et l'éducation se firent un devoir de visiter ce philosophe, pendant sa maladie : notamment Serge Paul, consul pour la seconde fois en 168, et plus tard, préfet de la ville³, homme aussi distingué par l'excellence de ses procédés que par son instruction philosophique⁴, et le consulaire Flavius Boéthus, qui se livrait avec ardeur à l'étude de la philosophie d'Aristote. Ce personnage, ainsi que l'oncle de Lucius Verus, Civica Barbarus, consul en 157, et Sévère ; consul en l'an 162, de l'école d'Aristote aussi⁵, se fit donner par Galien des leçons d'anatomie, aux-quelles assistaient également, avec d'autres philosophes encore, le péripatéticien Alexandre de Damas et Démétrius d'Alexandrie. Le premier, sectateur d'Aristote plus que de Platon, avait été le professeur de Boéthus en 162, et commença vers 175 à professer publiquement à Athènes⁶ ; le second, ami de Favorin, avait pris, comme son maître, l'habitude de parler tous les jours en public, sur des thèmes proposés⁷. Favorin lui-même, qui était sceptique, avait les bonnes grâces d'Adrien et réunit autour de lui, sous le règne de ce prince et celui de son successeur, un grand nombre de disciples et d'admirateurs, en partie de haute condition⁸. Aulu-Gelle, qui s'attacha principalement à lui, mentionne comme ses amis un péripatéticien et un stoïcien, deux philosophes très considérés à Rome, l'un et l'autre⁹. Dans la société des savants où il lui arriva, une fois, de passer le temps des grandes chaleurs de l'été à Tibur, il y avait aussi un péripatéticien, appliqué avec ardeur à l'étude d'Aristote¹⁰.

Ces fréquentes mentions d'études philosophiques, à Rome, très nombreuses relativement à la pénurie générale, dans les données sur lesquelles repose notre connaissance des rapports du mouvement intellectuel de l'époque, et d'autres renseignements d'occasion¹¹, comme par exemple la mention du fait qu'au temps de Trajan on y faisait servir à l'entretien, des convives, dans les festins, des dialogues de Platon, amènent à penser que, depuis la fin du premier siècle, un intérêt vif et multiple pour la philosophie avait dû se répandre dans les hautes classes, à Rome, et les rapports de Porphyre¹², sur le succès que Plotin y eut, montrent que cet intérêt était encore très vivant, même à une époque très avancée du troisième.

¹ Clinton, *F. R.*, ad a. 162.

² Galien, *De prænot.*, c. II, etc. ; éd. K, XIV, p. 605, etc.

³ Clinton, *F. R.*, ad a. 175.

⁴ Galien, éd. K., 11, 218.

⁵ Galien, XIV, 612, etc. ; voir aussi XIX, 13.

⁶ Clinton, *l. c.*

⁷ Galien, XIV, 627.

⁸ Philostrate, *Vies des sophistes*, I, 8 ; Aulu-Gelle, XII, 1, 1 à 3.

⁹ Aulu-Gelle, XVIII, 1.

¹⁰ *Ibidem*, XIX, 5.

¹¹ Voir Teuffel, *Histoire de la littérature des Romains*, 336 (en allemand).

¹² *Vie de Plotin*, 7 à 9.

Le cours de philosophie ne commençait, pour la plupart des jeunes hommes, qu'après la fin de l'enseignement de la grammaire et de la rhétorique¹. Aulu-Gelle, qui resta très longtemps fidèle à ces études, ne se tourna, paraît-il, vers la philosophie qu'à l'âge de vingt-cinq ans, tandis que Marc-Aurèle commença ses études philosophiques très jeune, dès l'âge de douze ans². Il est probable que, la grande majorité des jeunes gens entraient, en même temps qu'ils endossaient la toge virile, à l'école qui devait procurer l'émancipation morale à ses élèves et en faire des hommes, dans l'acception supérieure du mot³. Perse, ayant quitté à l'âge de seize ans la bulle⁴ et l'habit de jeune garçon, éprouva vivement, dès que la toge blanche lui permit de promener ses regards partout et en toute liberté, dans le tumulte étourdissant de Rome, le besoin de s'attacher à un guide éprouvé, pour bien choisir sa ligne de conduite dans les ambages du labyrinthe de la vie, ce qui le détermina à s'attacher le plus étroitement possible à Cornutus⁵. Sénèque aussi n'était qu'adolescent à l'époque où il fréquentait l'école de l'Alexandrin Sotion, qui appartenait à la secte des Sextiens⁶. La grande majorité des élèves ne continuaient, probablement, à visiter les cours de philosophie d'une manière régulière que jusqu'à leur établissement matrimonial ou leur placement, bien que Plutarque ne crût pas devoir admettre le souci des affaires et les soins du ménage comme un motif d'excuse suffisant pour faire négliger une chose d'une bien plus grande importance⁷. Effectivement, il n'était pas insolite que des hommes mariés et des hommes d'âge visitassent également les écoles des philosophes. Sénèque avait une soixantaine d'années quand il suivit, à Naples, les cours du philosophe Métronax. Il écrit à Lucilius : *Voilà déjà cinq jours que je vais, à l'école, dans l'après-midi, pour entendre Métronax, à partir de huit heures. Cette école, dit-il, admet des élèves de tout âge ; pourquoi rougirais-je d'aller chez un philosophe ? Elle est très peu visitée, il est vrai, tandis que le théâtre, où se tiennent en même temps des concours de musique, regorge de monde, et que l'on rit des disciples de Métronax comme de fous et de fainéants*⁸.

L'enseignement philosophique portait sur trois divisions de la philosophie, reconnues par toutes les écoles : la logique, la physique et l'éthique ou morale. Les platoniciens seuls avaient ; comme il paraît, conservé l'habitude d'y joindre encore l'étude des mathématiques ; dans leurs cabinets de travail, on voyait des tableaux pour tracer les figures, des globes et d'autres objets de l'espèce⁹ ; dans leurs salles de cours, les disciples manifestaient leur désir d'apprendre par des questions de hautes mathématiques¹⁰, et l'origine des réminiscences mathématiques, dans Aulu-Gelle¹¹, date probablement du temps où il faisait ses études sous la direction du platonicien Taurus.

¹ Quintilien, XII, proœm., 3 : *Orator a dicendi magistris dimissus.... majora sibi auxilia ex ipsis sapientiæ penetralibus petit.*

² *Vie de Marc-Antonin*, ch. II.

³ Sénèque, *Lettres*, 4, 2.

⁴ Capsule d'or, contenant des amulettes, que portaient au cou les jeunes patriciens.

⁵ *Vie de Perse*, ainsi que *Sat.*, V, 30, etc.

⁶ Sénèque, *Lettres*, 49, 2 (puer), 108, 17 (juvenis).

⁷ Plutarque, *Cupid. divit.*, c. VII.

⁸ Sénèque, *Lettres*, 76, 1 à 4.

⁹ Lucien, *Nigrin.*, 2.

¹⁰ Plutarque, *De audiendo*, c. X ; voir aussi *Conj. præc.*, c. XVIII.

¹¹ I, 20, 1 ; XVI, 18, 6.

A l'école stoïcienne, celle de toutes sur laquelle nous avons le plus de renseignements de l'époque¹, on commençait, en général, par la logique et la dialectique, bien que les autorités de cette école ne s'accordent pas sur l'ordre de succession des matières dans l'enseignement². Sénèque appelle la logique l'abécédaire des philosophes (*Lettres*, 71, 6). Or, quoique le stoïcisme, ou la philosophie en général, eût fait alors de l'éthique si bien l'objet principal et le but de l'enseignement que non seulement les deux autres branches paraissaient subordonnées à celle-ci, mais il semblait même que l'on pût s'en passer plus ou moins³, des hommes, tels que Musonius Rufus⁴ et Épictète⁵, tout en regardant l'éducation morale comme le but unique de la philosophie, et ne s'intéressant guère aux dissertations de logique et de dialectique⁶, n'en considéraient pas moins la logique comme le fondement indispensable des études philosophiques ; et pour ceux en particulier qui se vouaient à l'éloquente, la question de la nécessité et de l'utilité de la logique, pour l'éducation scientifique en général, pouvait encore bien moins former l'objet d'un doute⁷. Cette étude, d'ailleurs, malgré son aridité, avait pour la sagacité, celle des esprits tournés à l'argutie notamment, d'autant plus d'attrait qu'on arrivait facilement à briller, dans les disputations, avec la virtuosité du maniement des formes de la logique.

Une fois que l'on a bien pioché, dit Aulu-Gelle⁸, on ne tarde pas à être de plus en plus frappé de l'utilité de cette science, qui d'abord vous rebute, et on éprouve un insatiable désir d'apprendre, qu'il faut savoir refréner, parce que l'on risque, autrement, de rester captif toute sa vie dans ce dédale de la dialectique, qui est comme les îles des Sirènes. Le plus fâcheux avec les sophismes, dit Sénèque (*Lettres*, 111, 5), c'est qu'offrant un certain attrait, ils arrêtent et fascinent l'esprit, séduit par l'exercice d'une sagacité apparente, lorsque, cependant, une multitude de choses bien plus importantes nous dit de pousser plus loin, et que la vie entière suffit à peine pour nous apprendre à mépriser la vie, ce qui est le but de la philosophie. Les aspirations et fantaisies de l'espèce étaient largement alimentées par une littérature volumineuse, à laquelle les stoïciens de l'ancienne école, qui cultivaient ce champ avec prédilection, avaient notamment beaucoup contribué. Il existait des livres traitant spécialement de tels syllogismes captieux, qui visaient uniquement à embarrasser autrui, comme le syllogisme du tas, posant la question : Combien faut-il de grains pour former un tas ? et le syllogisme des cornes, partant de celle-ci : Avez-vous perdu vos cornes ? Dans le cas d'une réponse négative, on répliquait : Ainsi vous avez encore des cornes ?⁹ etc. On s'occupait alors, très sérieusement, de jeux d'esprit pareils, dignes du Talmud, et les jeunes gens surtout perdaient beaucoup de temps à s'amuser ainsi. Tous les commençants en philosophie, dit Plutarque¹⁰, s'adonnent de préférence à ce qui procure de la renommée ; les uns, par légèreté de caractère et par ambition, s'élèvent comme des oiseaux aux hauteurs splendides des spéculations de la philosophie naturelle ; d'autres se portent sur les disputations,

¹ Épictète, *Diss.*, I, 17, 6

² Zeller, III, 1, 56, etc.

³ Voir, pour l'opinion de Marc-Aurèle, Zeller, III, 1, 676.

⁴ Épictète, *Diss.*, I, 7, 32.

⁵ *Ibidem*, I, 17, 1 à 12 ; II, 25.

⁶ Zeller, III, 1, 664.

⁷ Quintilien, XII, proœm.

⁸ XVI, 8, 16 ; etc. — Voir aussi Épictète, *Diss.*, II, 23, 41.

⁹ Zeller, II, 1, 188, etc.

¹⁰ *De prof. in virtute*, 7.

les questions embarrassantes et les sophismes, comme les petits chiens auxquels, suivant l'expression de Platon, il faut toujours quelque chose à chiffonner ou à traîner, pour leur amusement ; mais le plus grand nombre s'absorbe dans la dialectique, afin de s'y pourvoir des armes nécessaires pour se lancer dans les sophismes. Malheureusement les maîtres, *qui nous apprennent à discuter, au lieu de nous apprendre à vivre*, comme dit Sénèque (*Lettres*, 108, 23), n'allaient que trop au-devant de cette fausse direction de l'esprit d'élèves, plus désireux d'exercer leur esprit que de se former le caractère, et c'est ainsi que la philosophie est arrivée à n'être plus qu'une science de mots, philologie, ou logomachie, comme nous dirions aujourd'hui. En accueillant ce dont la philologie et les mathématiques peuvent se passer, dit-il encore (*Ibid.*, 88, 42), la philosophie en est venue au point de savoir mieux parler que vivre. Les philosophes, comme ceux qui ne l'étaient pas, étaient d'accord pour se plaindre de ce que l'on consacrait trop de temps et d'efforts à la logique et à la dialectique, qui n'étaient pourtant que les ouvrages extérieurs de la sagesse, et de ce que l'éthique en souffrait¹. Actuellement, dit par exemple Épictète (*Diss.*, III, 6, 3), on se donne la plus grande peine pour résoudre des syllogismes, et on fait des progrès en cela ; autrefois, on en prenait plus pour maintenir la meilleure partie de l'âme dans un état normal, et on y faisait des progrès. Particulièrement dans l'école stoïcienne, beaucoup d'étudiants s'appliquaient, avec une tendance plus ou moins exclusive, à acquérir la virtuosité dans l'art de manier les formes de la dialectique et l'érudition bibliographique y relative. Les pédants visitant encore l'école ou à peine sortis de celle-ci, pressés d'enseigner, dès aujourd'hui, ce qu'ils avaient appris hier et de vomir des morceaux non digérés², sachant tout mieux que les autres et copiant leurs professeurs, surtout dans leur manie de tout critiquer et de vouloir toujours avoir raison ; apparaissent assez souvent, chez les écrivains du deuxième siècle, comme les trouble-fête de la conversation dans les réunions de société, en Grèce. N'y avait-il pas, comme dit Épictète, des gens suivant des cours et étudiant des livres de philosophie dans le seul but d'exciter l'admiration d'un sénateur, à côté duquel ils pourraient avoir la chance d'être placés un jour à table, ou d'émerveiller les convives par l'énumération de tous les auteurs ayant écrit sur une certaine forme de conclusion ? Aulu-Gelle, dans une visite chez Hérode Atticus, à sa villa près du Céphise, y trouva un stoïcien fort jeune, grand discoureur et très peu réservé, qui prenait ordinairement la parole dans les conversations après table, pour faire des tirades d'une longueur démesurée et sans goût sur la philosophie, dont il croyait savoir plus long que tous les autres Grecs et Romains. Il faisait ses embarras avec des expressions hétéroclites, des syllogismes et des propositions captieuses, et se vantait d'être plus fort que personne dans l'art de résoudre les problèmes de la dialectique, comme dans tout ce qui est du domaine de l'éthique. Il se disait tellement inébranlable dans sa conscience de posséder la vraie sagesse, garantie de la plus haute félicité, que, d'après sa déclaration, aucun chagrin, aucune douleur même, n'avait assez de puissance sur l'âme d'un stoïcien : pour troubler, seulement la sérénité de son visage. Aussi Hérode fit-il, pour lui rabattre le caquet, donner lecture d'un passage d'Épictète, dans lequel ce vénérable vieillard tance hautement et justement les jeunes gens qui se disent stoïciens, mais qui, sans se distinguer d'aucune manière par leur mérite et leur valeur morale, ont continuellement à la bouche de puériles sentences, des lieux communs, ainsi que les préceptes des livres élémentaires de l'école, et abusent ainsi. du nom d'une doctrine sublime, à

¹ Aulu-Gelle, II, 8.

² Épictète, *Diss.*, I, 26, 16. — Plutarque, *De prof. in virt.*, 8.

force de jeter de la poudre aux yeux de leurs auditeurs et de prodiguer ces effluves de vaines paroles et de subtilités¹.

La philosophie naturelle ou physique se trouvait dans une connexité trop étroite avec l'éthique pour ne pas devoir être, jusqu'à un certain point du moins, prise en considération conjointement avec celle-ci. La question de la providence déjà ne pouvait, véritablement, trouver sa solution qu'avec celle de l'origine des choses et de l'ordre cosmique². Mais, plus l'attention se concentra d'une manière particulière et, exclusive sur la tâche morale de la philosophie, moins on en eut pour l'autre branche de celle-ci, et l'opinion de Socrate, suivant lequel la recherche et l'examen des derniers éléments et des premiers principes de toutes choses étaient au-dessus de nos moyens et partant sans valeur pratique, devait être, selon toute probabilité, très répandue ; aussi y avait-il, pour la défendre, une aussi haute autorité que celle d'Épictète³. Sénèque aussi, qui, avait cependant, personnellement, du goût et de l'intérêt pour la spéculation sur le domaine des sciences naturelles, n'est disposé à y attacher de l'importance qu'autant qu'elle peut contribuer au perfectionnement moral.

L'esprit a besoin de la contemplation de la nature pour se récréer, et c'est elle qui le met à même de s'élever à la hauteur du sublime, dans les objets dont elle s'occupe. Par la contemplation de l'univers et de son auteur, on se dégage du fardeau de la matière, on apprend à connaître, son origine et sa destination supérieures, à faire peu de cas du corps et des choses corporelles, ainsi qu'à s'en affranchir⁴. Mais on y court, il est vrai, aussi, le danger que l'esprit ne s'habitue à faire ce qui lui plaît plutôt que ce qui est nécessaire pour sa santé, et à chercher, dans la philosophie, un simple divertissement, tandis qu'elle est un moyen de guérison⁵.

Plutarque aussi, dans un passage cité, donne à entendre que c'était précisément la philosophie naturelle, parlant si vivement à l'imagination, qui séduisait le plus d'amateurs peu disposés à prendre au sérieux l'instruction philosophique. Properce⁶ comptait se tourner vers celle-ci quand il serait obligé, par l'âge, de renoncer à l'amour, puis s'appliquer à la connaissance des lois de la nature, se renseigner sur les causes des phases lunaires, des variations atmosphériques, de la pluie, l'arc-en-ciel, des tremblements de terre, des éclipses de soleil, des phénomènes du monde sidéral et de la mer, rechercher, enfin, quel dieu gouverne avec tant d'art l'édifice cosmique, si le monde doit s'attendre à périr un jour, ce qui, en est de l'enfer et de ses châtements, ou si l'existence finit avec la mort.

Cependant, la physique et la logique étaient toujours reléguées tellement au second plan, par rapport à l'éthique, que celle-ci apparaissait comme l'objet essentiel, pour ne pas dire unique, de la philosophie. Si ce fait, après tout ce qui a été dit, n'a guère besoin d'être appuyé de nouvelles preuves, il ne sera peut-être néanmoins pas de trop de montrer comment on attendait, précisément, de la philosophie seule l'éducation morale de la jeunesse. De même que la gymnastique et la médecine pourvoient à la santé et à la vigueur du corps, dit Plutarque, dans son *Traité de l'éducation* (*De educ. puer.*, X), la philosophie seule

¹ Aulu-Gelle, I, 2.

² Quintilien, XII, 2, 20.

³ Zeller, III, 1, 664, etc.

⁴ *Ibidem*, 622, etc.

⁵ Sénèque, *Lettres*, 117, 29.

⁶ IV (III), 5, 23 à 46.

guérit des infirmités et des maladies de l'âme. C'est par elle et avec son secours que l'on arrive à reconnaître ce qui est noble et ce qui est infâme, ce qui est juste et ce qui est injuste, bref, ce à quoi il faut tendre et ce qu'il faut éviter ; que nous apprenons comment nous avons à nous comporter envers les dieux, nos parents, la vieillesse, les lois, les étrangers, les gouvernants, nos amis, les femmes, les enfants et les hommes : c'est-à-dire à craindre les dieux, à honorer nos parents, à respecter, l'âge, à obéir aux lois, à être dociles aux ordres du souverain, à aimer nos amis, à observer la décence avec les femmes, à traiter les enfants avec tendresse et les esclaves sans hauteur ; mais surtout à ne pas trop nous laisser aller à la joie dans la bonne fortune, ni à l'abattement dans la mauvaise, à ne pas nous laisser dominer par la volupté, ni céder aux emportements de la passion et de la brutalité dans la colère. Voilà, ajoute-t-il, de tous les biens que nous acquérons par la philosophie, ceux dont je fais le plus de cas. Dans un autre passage¹, il dit : Les parents assez sots pour avoir négligé de donner une bonne éducation à leurs enfants, ne se repentent, ordinairement, de leur incurie que trop tard, quand les fils, arrivant à l'âge des passions de la jeunesse, au lieu de mener une vie régulière et raisonnable, se jettent dans la débauche et les plaisirs de bas étage, s'entourent de parasites et de gens dont le métier est de corrompre la jeunesse, entretiennent des filles, mangent leur patrimoine dans des orgies, aux dés et dans la ripaille, commettent des adultères et d'autres excès, dans lesquels ils mettent en jeu leur vie par amour du plaisir. Si ces jeunes gens avaient été à même de profiter, pour leur instruction, des leçons d'un philosophe, jamais ils ne se seraient livrés à pareille conduite. De même que le cultivateur ou le jardinier extirpe l'ivraie des champs², de même le philosophe arrache des jeunes âmes les mauvais instincts de l'envie, de l'avarice, de la volupté, dût-il être obligé d'y pratiquer, à cet effet, des incisions profondes, laissant des cicatrices, tandis que, dans d'autres cas, il fera bien de procéder délicatement, comme le vigneron taillant la vigne, pour ne pas s'exposer à couper aussi des parties nobles en enlevant les parties viles.

Partout où l'instruction philosophique était ainsi conçue, où le philosophe était considéré, non seulement comme le précepteur, mais principalement comme l'instituteur chargé de l'éducation et du soin direct des âmes de ses élèves, on devait, nécessairement aussi, regarder comme son devoir de travailler à leur perfectionnement moral de toutes les manières, même en dehors de la sphère de l'enseignement proprement dit, et partant comme son droit d'étendre sa surveillance sur tout l'ensemble de leur conduite, ainsi que de les amener sur la bonne voie par des conseils et des exhortations, des avertissements et des réprimandes, les moyens de la douceur ou la sévérité. Aussi, à cette époque, nombre d'hommes éminents ; remplis du sentiment de la haute importance de leur office, et munis de pareille autorité, ont-ils, selon toute apparence, effectivement exercé la plus grande influence morale sur des générations entières, d'autant plus que les élèves affluaient d'eux-mêmes des pays les plus lointains, notamment à Athènes et à Rome, aux cours des maîtres en renom qui, comme Musonius, attiraient la jeunesse de toutes parts, *de même que l'aimant attire le fer*³. Partie de ces jeunes gens s'engageaient avec leurs maîtres dans une liaison d'intimité qui se prolongeait, bien souvent, au-delà du terme des années d'études proprement dites et persistait même toute la vie. Ainsi Perse fut uni, depuis sa dix-septième année, par un lien d'amitié indissoluble avec

¹ Plutarque, *De educ. puer.*, c. VII.

² Le même, *De vitioso pudore*, c. II.

³ Suidas, s. *Mapxiavoc*.

Cornutus, dont il apprit à connaître aussi les autres disciples, parmi les-quels se trouvaient le poète Lucain et deux Grecs, le médecin Claude Agathémère, de Sparte, et Pétronius Aristocrate, de Magnésie, hommes joignant tous les deux à un esprit très cultivé une rare candeur d'âme, et que Perse prit pour modèles. Cornutus l'assistait de ses conseils, même dans ses travaux poétiques, et fut compris, pour un legs considérable, dans, le testament de son élève (*Vita Persii*). Perse a exprimé, en termes pleins du sentiment d'une affection profonde, sa reconnaissance pour le maître chéri *auquel une si grande partie de son âme appartenait tout à fait*. Il se croyait uni pour jamais par le destin, qui se révèle dans les constellations, avec celui qui l'avait entouré de l'amour d'un Socrate, dans ses jeunes années, qui avait formé son âme, à l'âge tendre où elle s'y prêtait, comme l'artiste qui pétrit une molle argile, et il aimait à rappeler le souvenir des journées de travail et de récréation passées ensemble, ainsi que celui des repas modestes, mais prolongés jusqu'à la nuit tombante, qui interrompaient les études sérieuses¹. Aulu-Gelle a aussi laissé une image, très attrayante, des rapports du philosophe platonicien Taurus avec ses disciples. Taurus non seulement leur permettait souvent de lui adresser des questions, après la leçon quotidienne, il invitait souvent aussi ceux qui s'attachaient plus particulièrement à lui à partager un frugal souper, dont un mets de lentilles d'Égypte et de citrouille hachée à l'huile formait, ordinairement, le plat principal. Les disciples y étaient tenus, pour ainsi dire, sous l'obligation de fournir quelque chose à croquer pour le dessert, de poser des questions et des problèmes, particulièrement de ces jeux d'esprit qui convenaient à des têtes animées par le vin, tels que, par exemple, la question de savoir à quel moment un mourant expire réellement, un homme qui se lève cesse d'être assis, un étudiant commence à savoir ? Car, disait Taurus, les questions de l'espèce ; ayant été discutées par les plus grands philosophes, ne devraient pas être méprisées. Il allait voir ses disciples chez-eux, dans leurs maladies. Il exprimait sa désapprobation de tout ce qui lui déplaisait, dans leur manière de vivre ou d'étudier, d'un ton amical ou sévère, suivant les circonstances. A un jeune homme riche, qui se plaisait dans la société-des joueurs de flûte et des tragédiens, il communiqua, pour le détourner de cette compagnie, un pas sage d'Aristote sur l'indignité morale de la plupart de ces artistes, avec la recommandation de le relire chaque jour. Il semonça rudement, au contraire, un autre, qui avait sauté brusquement de l'étude de l'éloquence à celle de la philosophie, et finit même par se mettre en colère quand le jeune homme chercha à se justifier par l'exemple d'autres qui avaient fait comme lui, ce qui fournit, de plus à Taurus l'occasion de citer un très beau passage de Démosthène relatif à la circonstance. Ainsi, termine Aulu-Gelle², Taurus employait toute espèce d'exhortations et d'enseignements, pour mettre ses disciples sur la voie du bien et dans le droit chemin. Le stoïcien Attale, qui tenait à Rome une école, à laquelle Sénèque, dans sa jeunesse, arrivait toujours le premier, pour n'en sortir que le dernier, aimait aussi à répondre aux questions de ses élèves, dans les promenades. Qui va chez un philosophe, disait-il, est tenu d'en rapporter chaque jour quelque bien à la maison, la philosophie ayant la vertu de profiter non seulement aux personnes vouées à l'étude de ses doctrines, mais en outre à tous ceux qui ont des rapports avec ces personnes³.

¹ Perse, V, 22, etc., 36 à 51.

² I, 26, XVII, 8, VII, 13, XVIII, 10, XX, 4, X, 19.

³ Sénèque, *Lettres*, 108, 3, etc.

Si les philosophes croyaient devoir régler le genre de vie de leurs élèves jusque dans les moindres détails, et leur donner des préceptes, même au sujet de choses futiles et indifférentes en apparence, pour peu qu'elles se rapportassent à quelque principe de morale, on leur reconnaissait aussi positivement et généralement, sans conteste, le droit d'agir ainsi, et il n'était pas rare de voir même des hommes faits, mais surtout des hommes jeunes, s'abandonner à leur direction avec une docilité absolue, telle que les enfants seuls en témoignent de clos jours à leurs précepteurs. En général, les disciples adultes accordaient alors sur soi à leurs maîtres bien plus d'autorité qu'aujourd'hui. Ainsi Aulu-Gelle (XIII, 22) raconte que le rhéteur T. Castricius réprimanda des sénateurs, fréquentant son école, pour avoir paru en public, un jour de fête, dans un costume qui ne convenait pas à leur rang. Il va de soi qu'on accordait surtout largement aux philosophes le pouvoir de régler la vie de leurs élèves. Attale recommandait aux siens de dormir sur un lit dur, et Sénèque se servait, encore à un âge fort avancé, d'un matelas réfractaire à toute pression du corps¹. Épictète exhortait ses auditeurs à se laisser croître la barbe, non seulement comme un bel et digne ornement ; mais aussi comme un signe imaginé par la providence pour la distinction des sexes, et dont il ne nous est pas permis de nous départir, en le rejetant. Un jeune homme, venu à l'école avec des cheveux merveilleusement frisés et un accoutrement visant à la suprême élégance, eut à essuyer un sermon à ce sujet. Le scrupule que son auditeur pourrait s'en trouver offensé, ne plus revenir et ne pas suivre ces bons conseils, ne retint pas le philosophe de l'accomplissement d'un devoir, que l'autre eût pu avec raison, plus tard, lui faire un reproche d'avoir négligé. Mais, si Épictète ne voulait pas de disciples trop coquets, il se souciait encore moins d'en avoir de malpropres et de négligents ; il voulait qu'ils fussent toujours propres, afin que leurs condisciples eussent du plaisir à les voir, et le maître n'a pas dédaigné d'entrer dans les particularités que comprend le soin du corps, celui que l'on doit prendre de se moucher, de se laver les pieds, d'essuyer les sueurs et de se curer les dents. Et pourquoi tout cela ? Pour que vous soyez un homme ; non pas comme une brute ou un pourceau² ! Cette sollicitude allant du plus grand au plus petit ; et qui pénétrait jusqu'au fond de la vie privée, il paraît que les philosophes l'étendaient même aux personnes de la famille de leurs disciples, sans s'attirer le reproche d'indiscrétion. Ainsi Favorin reçoit un jour la nouvelle que la femme d'un de ses auditeurs, d'un homme de condition sénatoriale et de grande famille, vient d'accoucher d'un fils aussitôt il se rend, accompagné de tous ses auditeurs présents, auprès du jeune père, le félicite, puis exprime l'espoir que l'accouchée ne manquera pas de nourrir elle-même son enfant. La mère de celle-ci s'étant déclarée contraire à cet avis, Favorin ne manqua pas de faire à ce sujet un long discours, qu'Aulu-Gelle se nota et fit passer ensuite dans ses *Nuits Attiques* (XII, 1). On comprend que les philosophes, prodiges de leurs conseils même dans des circonstances pareilles, fussent consultés par leurs disciples toutes les fois qu'il venait à ceux-ci des scrupules de conscience, ainsi que dans toutes les situations difficiles de la vie. Aulu-Gelle, nommé juge très jeune, mais n'ayant pourtant pas moins de vingt-cinq ans, et ne parvenant, dans un procès, à se décider pour aucune des parties, n'eut, après les avoir ajournées, rien de plus pressé que de se rendre chez Favorin, auquel il s'était attaché de préférence, pour le prier de lui dire comment lui-même jugerait, dans le cas donné, ainsi que de lui tracer

¹ *Ibidem*, 108, 23

² Épictète, *Diss.*, I, 16, 9 ; III, 1 ; IV, 11.

des règles de conduite pour l'office de juge en général¹. Selon toute apparence, les philosophes avaient plutôt à se plaindre d'être trop consultés que de ne pas l'être assez. On leur demandait, comme dit Épictète, des instructions pour se guider dans des affaires d'intérêt pratique, comme on demande à un cordonnier ou à un tailleur de sa marchandise, sans prendre personnellement la peine de s'approprier, par le travail et l'étude, les principes de morale desquels doivent être déduites les décisions de tous les cas particuliers².

Généralement les philosophes, abstraction faite de leur intervention accidentelle dans d'autres cas encore, déployaient une activité pratique et, par là, exerçaient une influence immédiate sur l'éducation morale de leurs contemporains, dans trois conditions différentes : comme instituteurs et conseillers permanents de telles ou telles personnes en particulier, comme professeurs de morale dans les chaires des écoles publiques, enfin comme missionnaires et prédicateurs populaires. Ce dernier champ, sur lequel les cyniques avaient jeté leur dévolu, resta presque exclusivement abandonné à cette secte. Toutes ces formes de l'activité professionnelle des philosophes, sont assez souvent mentionnées, par les philosophes eux-mêmes comme par des écrivains étrangers au mouvement philosophique, pour que l'on puisse, au moins jusqu'à un certain point, s'en faire une idée générale. Il est vrai que ce sont principalement les ombres et le mauvais côté, les défauts et les faiblesses, l'insuccès et l'insuffisance des efforts et de l'action de la philosophie dont on s'occupe, et auxquels les adversaires par principe de celle-ci aiment à s'arrêter. Mais ces critiques et ces attaques mêmes font ressortir l'importance des services que l'on se croyait en droit d'attendre de l'influence moralisante de la philosophie sur le monde contemporain, et, bien que cette tâche ne fût que très imparfaitement remplie par la plupart des philosophes, on rencontre cependant aussi l'aveu, tacite ou formel, que les doctrines les plus pures et les meilleures y satisfaisaient au plus haut degré et ne manquaient pas de produire les plus grands effets.

Pendant que la grande majorité des hommes étaient obligés de se contenter, pour leur éducation morale, d'un enseignement philosophique d'une durée limitée, des personnes jouissant d'une plus grande aisance cherchaient, très souvent, à s'attacher un philosophe, qu'elles prenaient dans leur maison, non seulement pour l'éducation des enfants, mais aussi afin de s'assurer, pour toute la vie, de l'assistance permanente d'un conseiller, homme de confiance, capable de les guider et de prendre charge d'âmes. Dans les grandes maisons romaines, sous l'empire comme dans les derniers temps de la république déjà, cette position paraît avoir été souvent, occupée notamment par des philosophes grecs. On a trouvé, à proximité de Bonn, un monument érigé au philosophe Q. Égrilius Évarète, *ami de Salvius Julianus*, c'est-à-dire probablement de celui qui fut consul en l'an 475, par sa femme. Le consulaire ne pouvait, d'après cela, se passer de cette société, même en province³. Ces philosophes domestiques, comme, les philosophes en général, figurent particulièrement dans le rôle de compagnons et de consolateurs préparant à la mort. Quand Jules Canus, condamné à mort par Caligula, s'achemina vers la colline où, suivant l'expression de Sénèque⁴, *on sacrifiait journellement à notre César*, il était accompagné de *son philosophe*, avec lequel il s'entretint de ses pensées du moment et de l'état

¹ Aulu-Gelle, XIV, 2.

² Épictète, *Dissert.*, III, 9.

³ Orelli, 5600.

⁴ *De tranq. an.*, c. XIV.

de son âme. Rubellius Plaute, qui attendit les meurtriers envoyés à sa recherche par Néron, sans même faire une tentative de fuite, avait été, disait-on¹, confirmé par les philosophes Musonius Rufus et Céranus dans sa résolution de préférer la mort à une vie incertaine et pleine d'angoisses. Le messenger qui apporta à Thrasée l'arrêt de mort attendu par celui-ci ; le trouva plongé dans une conversation avec le cynique Démétrius : ils discouraient, d'après ce qui semblait du moins résulter de leurs reines sérieuses et de quelques-unes de leurs paroles prononcées assez haut, de la nature de l'âme, ainsi que de la séparation de l'esprit d'avec le corps². Cette position, que des philosophes grecs s'engageaient à prendre, pour une certaine durée, dans les grandes maisons romaines, ne pouvait se maintenir à une hauteur conforme à la dignité de la philosophie qu'autant que des deux parts, on s'accordait à l'envisager dans le sens le plus noble. Or, les philosophes, dans cette condition, n'étaient que trop souvent même pas en état de s'assurer, à la longue, la possession de l'estime de ceux auxquels leur premier devoir était de donner le bon exemple. D'autre part, les Romains de l'aristocratie n'étaient que rarement non plus, sans doute, hommes à oublier tout à fait que ces *professeurs de sagesse* n'étaient au fond que des clients ou des employés salariés de leur maison³. Lucien a largement et crûment représenté, à sa manière, le revers de la médaille de cette dernière condition, dans un écrit spécial⁴, pour servir d'avertissement à un philosophe du nom de Timoclès, qui avait le désir d'entrer dans une maison aristocratique.

Ces ombres devaient surtout frapper désagréablement et blesser souvent les yeux au temps où, l'exemple de Marc-Aurèle ayant mis la philosophie à la mode, beaucoup de gens dépourvus du sens qu'il faut pour la comprendre et l'estimer, mais ne s'en croyant pas moins obligés de s'extasier dans les régions sublimes de l'idéalisme de Platon, voulurent avoir à tout prix, dans leur entourage, un philosophe grec, que l'on pût reconnaître de loin déjà pour tel, à son extérieur vénérable, à sa longue barbe et à l'air digne avec lequel il portait son manteau⁵. La perspective d'occuper dans une grande et riche maison une position influente et honorée, semblait à beaucoup d'aspirants assez attrayante pour qu'ils ne reculassent pas devant la nécessité de s'exposer au désagrément des sollicitations et même d'un examen, dans lequel on les astreignait à donner des preuves de leur science et de leur savoir-faire, à subir un interrogatoire sur leur passé et, quelquefois, à se laisser mettre en balance avec des compétiteurs parfaitement indignes, dont plus d'un ne se servait du masque de philosophe que comme d'une recommandation pour des exorcismes, la pratique de la magie et d'autres semblables⁶. Cette épreuve heureusement traversée, on passait parfois, après une invitation à un grand dîner, où le faste de la maison se déployait dans toute sa splendeur, pour éblouir comme pour intimider le novice, au contrat dont il ne s'agissait plus que d'arrêter les conditions. Le maître de la maison se déclarait prêt à tout partager avec le nouvel hôte de celle-ci, en protestant qu'il serait ridicule de ne pas considérer comme associé à la jouissance de tous les avantages qu'elle peut offrir l'homme auquel on confie le soin de ce qu'on a de plus précieux, celui de sa propre âme ou de celle de ses enfants. On fixait néanmoins le chiffre d'un traitement annuel, dont on s'appliquait à justifier

¹ Tacite, *Annales*, XIV, 59.

² *Ibidem*, XVI, 34.

³ Tacite, *Annales*, XVI, 32 : *P. Egnatius... cliens Sorani*.

⁴ *De merc. cond.*, 2 et 4.

⁵ *Ibidem*, 25.

⁶ Lucien, *De merc. cond.*, II, 12, 40.

l'exigüité surprenante, en faisant valoir ce qu'il y avait d'honorable dans cette position d'un homme que l'on promettait de traiter en ami, ainsi que la perspective de nombreux cadeaux pour les jours de fêté, mais surtout en faisant appel au désintéressement sublime des philosophes, dans les questions d'argent¹. Et c'est ainsi que des philosophes, dans la maturité de l'âge, oubliant tous les éloges de la liberté de Platon, de Chrysippe et d'Aristote, se vendaient et acceptaient l'humiliation d'une basse et honteuse servitude. Tout comme la tourbe des autres serviteurs de la famille, sur lesquels ils ne tranchaient que par leur grossier manteau et leur mauvais accent en parlant latin, la cloche de la maison les appelait, chaque matin, à leur service de comparse, qui durait jusqu'à la fin de la soirée et entraînait des désagréments et des affronts de toute sorte, que l'on ne croyait pas avoir à ménager à l'esprit si endurant des Grecs². Puis, quand ils étaient usés ou que l'on était las de leur compagnie, on profitait du premier prétexte venu, d'un grief improvisé, pour les mettre à la porte sans la moindre explication, par une nuit de brouillard, sans ressources et dénués de tout³.

À la cour, la position des philosophes était encore bien plus difficile que dans les grandes maisons, et plus inconciliable avec les tendances idéales de la philosophie. Dans l'opinion de bien des gens, un philosophe était même aussi déplacé à la cour qu'au cabaret⁴. Plutarque a cherché à prouver, dans un écrit spécial, que le sage, malgré, toutes les difficultés et tous les périls, ne pouvait pas, dans certaines circonstances, refuser même une position pareille, par la raison qu'il trouve l'occasion d'y faire beaucoup plus de bien que dans toute autre. Le philosophe, selon lui, prendra d'autant plus volontiers charge d'une âme dont la sphère d'activité, de sagesse et de justice embrasse le règlement du sort d'un grand nombre, qu'il pourra ainsi se rendre utile au grand nombre, par son influence sur la personne dirigeante, ainsi qu'avaient fait Anaxagore, Platon et Pythagore, comme amis et conseillers : le premier, de Périclès, le second, de Dion, et le troisième, des hommes d'État d'Italie.

Les philosophes qui se vouent à l'éducation morale de particuliers, n'affranchissent que ces personnes seules de leurs faiblesses et de leurs passions, tandis que l'homme travaillant à ennoblir le caractère d'un souverain, pousse aux améliorations et au progrès dans l'État tout entier. Au prix de tels avantages on peut se résigner à se laisser, parfois, appeler courtisan et valet. Si même le philosophe qui s'abstient, par principe, de l'exercice d'une activité pratique, n'évite pas d'entrer en relation avec des princes d'un esprit cultivé, et de noble caractère, celui qui croit devoir s'intéresser à la marche des affaires publiques leur portera plus, d'intérêt : encore, sans importunité bien entendu ; sans les ennuyer mal à propos de sermons sophistiques, il sera toujours prêt à répondre à leur désir d'avoir son conseil et son assistance⁵.

Des mentions fortuites de la présence de philosophes aux cours d'Auguste, de Néron, de Trajan, d'Adrien et de Julie Domna, ainsi que de pseudo-philosophes à celle d'Héliogabale⁶, il semble résulter que les professeurs de philosophie, comme d'autres savants, avaient, sinon toujours, au moins très souvent, leur

¹ *Ibidem*, 19.

² *Ibidem*, 24 et 40.

³ *Ibidem*, 39.

⁴ Sénèque, *Lettres*, 29, 5.

⁵ Plutarque, *Cons. princip. philosoph. esse*, c. II, 12-14 et ailleurs.

⁶ *Vita Elagabali*, 11.

place marquée dans l'entourage des empereurs, à titre de compagnons (**συμβιωται**) ; et ces positions aussi étaient en partie salariées. Lucien dit que, des philosophes les plus considérés de son temps, il y en avait un qui se faisait payer par l'empereur, pour lui tenir compagnie, mais que cette condition l'obligeait aussi à suivre, quoique âgé, le souverain dans tous ses voyages, comme un laquais indien ou scythe¹. Il dépendait naturellement de la personnalité des empereurs et du ton régnant à leur cour que la position des philosophes y fût digne ou indigne de ceux-ci. Sénèque, dans son épître de consolations à Marcie, rappelle comment la femme d'Auguste, Julie, avec laquelle elle avait été fortement liée d'amitié, avait cherché et trouvé, après la mort de Drusus, des consolations auprès d'Arée, *du philosophe de son mari* ; il nous montre ce philosophe se qualifiant, auprès de Julie, *de compagnon inséparable de votre mari, d'homme initié, non seulement aux choses qui sont du domaine de la publicité, mais encore à tout ce qui se passe dans le secret de vos âmes*². Auguste avait fait à Arée l'honneur de lui déclarer, après la prise d'Alexandrie, qu'il épargnerait cette place, parce qu'elle était sa ville natale. Néron, au contraire, s'amusait de ses philosophes, en excitant à table, les partisans des différentes écoles à se chamailler entre eux³.

Mais sans doute les philosophes, ceux du moins qui avaient la conscience de leur valeur, préféraient pour la plupart l'enseignement public aux plus brillantes positions, à la cour ou dans une grande famille. Le stoïcien Apollonius, appelé par Antonin le Pieux à remplir les fonctions de précepteur auprès du jeune Marc-Aurèle, se décida à émigrer de Chalcis à Rome, où un certain nombre de ses élèves le suivirent ; mais il refusa de venir demeurer au palais Libérien, où était logé Marc-Aurèle : c'est, disait-il, à l'élève de venir chez le maître, et l'héritier du trône impérial se rendit effectivement à ce désir. L'ouverture d'une école publique n'offrait pas seulement la perspective d'une existence plus digne, d'une sphère d'activité plus importante, dans certains cas même grandiose, qui promettait, comme on l'a déjà dit, dans des centres tels qu'Athènes et Rome, d'attirer la fleur de la jeunesse des provinces les plus diverses et de procurer, par suite, aussi de magnifiques revenus⁴. Car tout porte à croire que la minorité seulement partageait, à cet égard, la rigidité des principes du platonicien Nigrin, qui appelait boutiques et magasins les écoles des philosophes enseignant pour de l'argent et débitant la vertu comme une marchandise⁵. Même à part cela, la conduite des philosophes qui enseignaient publiquement, leurs cours et leur méthode d'enseignement surtout, donnaient prise à mainte critique. Ce blâme, les auteurs d'écrits philosophiques du temps l'expriment si largement, avec tant d'insistance et si souvent, que l'on pourrait être tenté de se faire une idée par trop défavorable des écoles de philosophes de l'époque, si l'on perdait de vue que des hommes tels que Musonius, Plutarque, Épictète et Taurus étaient fondés en effet, d'après les grands services qu'ils rendaient eux-mêmes, à se montrer constamment aussi de la plus grande exigence pour ce qu'on attendait de leurs confrères, et qu'ils durent, en ne ménageant pas les avertissements, faire observer sans cesse, tant aux maîtres qu'aux élèves, pour les rapprocher du but véritable de la philosophie, combien les uns et les autres étaient encore éloignés de ce but. Ainsi la critique des faiblesses, des petitesesses et des défauts qui

¹ Lucien, *Parasit.*, 52.

² *Ad Marciam*, 4.

³ Tacite, *Annales*, XIV, 16.

⁴ Artémidore, *Onirocr.*, V, 83. — Voir aussi la *Vie d'Antonin le Pieux*, ch. X.

⁵ Lucien, *Nigrin.*, 25.

faisaient tache dans l'enseignement philosophique, revient continuellement dans leurs écrits ; et les inconvénients, dans ce dernier, n'étaient aussi vivement ressentis que par suite de la comparaison avec les exemples, assez nombreux en effet, d'une activité remarquable et de tendances vraiment nobles et grandioses, à cette même époque.

Sans doute, bien des choses ne faisaient que tourner au préjudice des effets de l'enseignement philosophique, et cela tant par la faute des maîtres que par celle des élèves. La vanité et la soif de renommée, probablement aussi l'amour du gain, entraînaient souvent les premiers à faire plus de cas des applaudissements que de l'intérêt véritable de leurs auditeurs, et parmi ceux-ci un assez grand nombre préféraient un passe-temps agréable, exerçant la sagacité, ou une érudition secondant le désir de briller, aux études sérieuses et aux pénibles et douloureux efforts que demande l'embellissement de l'âme par la culture morale. Aussi, bien des personnes qui avaient suivi des cours de philosophie pendant des années, avec une assiduité constante, n'en rapportaient-elles pas même une teinte d'éducation philosophique, dans le vrai sens du mot. Bien des gens, dit Sénèque¹, ne venaient au cours que pour entendre le professeur, non pour apprendre, mais pour s'amuser, comme on va au théâtre : pour une grande partie des auditeurs l'école n'est qu'un lieu d'amusement. Leur but n'est pas de se défaire du vice, de se faire pour la vie un nouveau plan de conduite, mais de régaler leurs oreilles. D'autres arrivent munis de tablettes, non pour y noter la substance de la leçon, mais pour aligner des mots dont ils ne savent guère plus faire un emploi utile à autrui, qu'ils ne les écoutent avec profit pour eux-mêmes. Sur certains auditeurs, les passages accentués, dans les leçons, font une impression qui se reflète dans le jeu de leurs physionomies ; mais c'est là une de ces impressions qui ne restent pas ; elle passe, comme l'excitation nerveuse produite par certains morceaux de musique ; un petit nombre seulement retiennent la substance de leurs notes. La majorité des élèves n'étaient point, d'après cela, dans la disposition d'esprit regardée par Musonius comme absolument nécessaire pour que l'enseignement porte de bons fruits². L'auditeur, qui n'est pas encore tout à fait un homme perdu, disait-il, doit frissonner pendant le discours du philosophe, ainsi qu'éprouver tour, à tour, dans son âme, de la honte, du repentir, de la joie, de l'admiration ; et l'expression de son visage doit changer, selon que le traitement du philosophe, touchant tantôt les parties malades, tantôt les parties saines de cette âme, affecte diversement sa personne et sa conscience. Effectivement Épictète, qui avait entendu Musonius, atteste que celui-ci avait la parole si incisive et savait si bien définir l'aspect de toutes les infirmités morales, que chacun de ses auditeurs, s'appliquant le discours du maître, se croyait personnellement désigné par lui³. Mais c'est là précisément, suivant Plutarque, qui se plaint aussi des mauvaises habitudes signalées, ce que trouvaient de trop la plupart de ceux qui venaient écouter le discours d'un philosophe dans la même disposition que le débit d'un tragédien ou d'un rhéteur. Tant que le professeur se tenait dans les généralités, ils le suivaient volontiers, mais quand il passait, aux exhortations franches et pressantes, ils les prenaient en mal comme une indiscretion, et il y en avait beaucoup d'assez susceptibles pour ne plus vouloir retourner à l'école après un de ces discours blessants, comme le malade qui, après une incision pratiquée par le chirurgien, se sauverait

¹ *Lettres*, 108, 6 à 8.

² Aulu-Gelle, V, 1, 3.

³ Épictète, *Diss.*, III, 23, 29.

sans attendre l'apposition du bandage sur la blessure¹. Il y avait aussi des commentants qui se laissaient rebuter par les difficultés de l'étude ou de la leçon, qui n'osaient, par timidité, demander des explications, ou qui faisaient comme si tout leur paraissait très clair, lors même qu'ils n'avaient rien compris².

Beaucoup d'autres poussaient au contraire la hardiesse jusqu'à se mêler de donner au professeur des avis sur la manière d'enseigner. L'un, disait le platonicien Taurus, vient nous dire : Apprenez-moi d'abord ceci ; un autre, je veux apprendre ceci et non pas cela. L'un voudrait commencer par le *Banquet* de Platon, parce qu'il y est question des escapades nocturnes d'Alcibiade ; un autre par *Phèdre*, à cause du discours de Lysias. Il y a vraiment des gens qui tiennent à lire Platon, non pour ennoblir leur vie, mais pour apprendre à s'exprimer avec plus de finesse, non pour croître en modestie, mais pour se rendre plus agréables en société³. De plus, le fait qu'il y avait des professeurs tout prêts à se rendre aux désirs même les plus illégitimes de leurs élèves, appert aussi du témoignage de Taurus, constatant, avec peine, que maints d'entre eux se pressaient, même sans invitation, aux portes des jeunes gens riches, et y attendaient patiemment jusqu'à midi, pour donner le temps à leurs élèves de dormir tout leur soûl, après les libations de la nuit⁴. Épictète⁵ engage ses auditeurs, pour le cas où ils entendraient des hommes tenir un langage trahissant un vague complet dans la notion des premiers principes de la morale, à se demander sérieusement : *Suis-je ou non comme ces gens ? Ai-je bien la conscience de ne rien savoir, comme il convient à celui qui, effectivement, ne sait rien ? Vais-je chez le maître, comme on se rend auprès d'un oracle, prêt à une obéissance absolue ? ou bien ne vais-je à l'école, stupidement, que pour apprendre à connaître les accessoires et les dehors de la philosophie, à comprendre des livres dont je ne saisissais pas le sens auparavant et à l'expliquer ensuite moi-même à d'autres, dans l'occasion ? Les auditeurs, poursuit-il, viennent bien à l'école en costume de philosophes, mais nullement avec une âme qui a trouvé le calme en s'affranchissant des émotions et des soucis du monde extérieur. Tel vient peut-être seulement d'avoir à la maison, avec un esclave, une batterie qui a mis tout le voisinage en rumeur ; ou tel autre étudiant, qui n'est point de la localité, se trouve sous l'impression du désappointement de ne pas avoir reçu d'envoi d'argent de chez lui, ou pense à ce qu'on pourra bien dire de lui à la maison, où l'on doit être convaincu qu'il est en voie de faire des progrès et reviendra comme un homme d'un savoir universel. C'est ce que je voudrais bien aussi, se dit-il en lui-même, mais il faut tant travailler pour y arriver, personne ne m'envoie rien, de la maison, et ici, à Nicopolis, les bains sont misérables ; tout est mauvais à la maison et ici également. Puis les voilà qui disent : Personne n'a de profit de l'école. Mais aussi, qui donc y va pour sa guérison et la purification de ses idées, pour acquérir le sentiment de ce qui lui manque ? Ce que vous allez chercher à l'école, vous l'y trouvez aussi. Vous voulez bavarder sur des thèses de doctrine. Or, ne vous fournissent-elles pas déjà bien assez de matières pour faire parade de votre prétendu savoir ? N'êtes-vous pas homme à résoudre des syllogismes ? ne savez-vous pas manier les sophismes et les paralogismes ?*

¹ Plutarque, *De audiendo*, 9, 12, 16.

² *Ibidem*, 17.

³ Aulu-Gelle, I, 9, 8 à 10.

⁴ *Ibidem*, VII, 10.

⁵ *Diss.*, II, 21, 8 à 23.

Mais, si l'enseignement philosophique ne portait pas le fruit désiré, la faute n'en était pas seulement aux élèves, elle était naturellement, comme on l'a déjà dit, assez souvent aussi aux maîtres en quête d'applaudissements, de réputation et d'argent, et qui, connaissant l'effet du vernis extérieur, d'une diction brillante surtout, sur la majorité du public, négligeaient le fond pour la forme. Les cheveux gris de l'orateur, dit Plutarque¹, la modulation de sa voix, la gravité de sa mine et son aplomb, mais surtout le bruit des applaudissements, entraînent un auditoire jeune et inexpérimenté. L'expression aussi a quelque chose de décevant, quand elle vient prêter aux sujets traités le charme de la grâce et de l'ampleur, augmenté du poids d'une diction grave et bien préparée. L'éloge que fait Pline le Jeune du stoïcien Euphrate, qu'il avait en grande vénération, montre combien les avantages extérieurs de la personne et le talent oratoire d'un philosophe, étaient regardés comme essentiels, même d'après le jugement des auditeurs les plus instruits. *Il parle, dit Pline de ce philosophe, avec force, dignité et goût, souvent même il atteint à l'élévation et à l'ampleur du discours platonique. Son langage est riche et plein, de variété, mais surtout de cette grâce aimable qui vous séduit et vous enlève, quoi que vous fassiez. Ajoutez une haute stature, une belle figuré, de longs cheveux tombant en boucles, une barbe grise aussi très longue, choses qui toutes, bien qu'on puisse les traiter d'accidentelles et d'insignifiantes, n'en contribuent pas moins beaucoup à rehausser son air vénérable. Sa tenue est d'une rigide simplicité, mais exempte de négligence et de toute rudesse ascétique. On l'approche avec respect, mais sans crainte. Sa vie sans tache est des plus pures, son amabilité non moins remarquable ; il fait la guerre aux vices, non aux hommes, et ne châtie pas ceux qui se sont égarés, mais les corrige. On suit ses exhortations avec une attention soutenue, et l'on désire encore se laisser persuader, après même que l'on est déjà pleinement convaincu.*

Pour les rhéteurs, il est tout naturel qu'ils ne devaient, pour la plupart, faire attention qu'à la forme des discours philosophiques. *Avant de louer un navire pour nous embarquer, allons encore, en passant, au cours d'Épictète, écouter ce qu'il dit* : tels sont les propos mis, par ce philosophe, dans la bouche d'un rhéteur, qui s'écrie ensuite en sortant : *Ce n'est rien que cet Épictète, cet homme qui fait des fautes de construction et se trompe sur les étymologies*. Mais vous, réplique finalement le philosophe, avouez donc aussi que vous ne venez à l'école que pour critiquer ces fautes-là².

Épictète, qui n'était nullement homme à nier la valeur réelle de l'éloquence, au point de vue de l'effet que doit produire un discours philosophique³, n'aurait probablement guère songé à prendre la manie de l'abus des phrases pompeuses et la chasse aux applaudissements, dans les cours et disputations, pour sujet d'une dissertation très développée, s'il n'y avait pas eu souvent lieu d'adresser, à juste titre, aux *philosophes de la chaire*⁴ ou poseurs de son temps ce double reproche⁵. Les petites scènes de la vie, prises sur le vif, qui ne trouvent encadrées dans ses exhortations, sont particulièrement propres à donner une image claire de la suffisance et de la vanité de cette classe de professeurs, ainsi

¹ *De audiendo*, 7.

² Épictète, *Diss.*, III, 9, 6.

³ *Ibidem.*, II, 23.

⁴ Sénèque, *De brev. vitæ*, 10, 1 : *Fabianus non ex hic cathedrariis philosophis, sed ex veris et antiquis (Fabianus, non pas un de ces philosophes de l'école, mais un vrai sage à la manière antique)*.

⁵ Épictète, *Diss.*, III, 23.

que de toute leur manière, ne visant qu'à l'effet extérieur. Ils n'avaient qu'un désir celui d'entendre dire autour d'eux, partout où ils se montraient : *Ô le grand philosophe !* Et ils se tenaient en marchant comme s'ils avaient avalé un piquet¹. Si l'auditoire était clairsemé et n'applaudissait pas, le professeur s'en allait d'un air triste ; les applaudissements donnaient-ils au contraire, il faisait sa petite tournée et demandait à chacun : *Comment m'avez-vous trouvé ? — Admirable, seigneur, aussi vrai que je me porte bien ! — Comment ai-je dit tel passage ? — Lequel ? — Celui où j'ai parlé de Pan et des nymphes. — Dans la perfection. — Pourquoi,* continue Épictète, dans son discours satirique contre ces rhéteurs jouant au philosophe, *avez-vous loué tel sénateur ? — Parce que c'est un jeune homme qui se montre plein de zèle et de talent. — Comment donc cela ? — Il m'admire. — Alors, je vous fais grâce de toute autre preuve de son zèle ! — Eh bien !* poursuit-il encore, *depuis un si long temps qu'il est votre disciple, écoutez vos disputations et suivez vos cours, est-il devenu humble ? Est-il rentré en lui-même ? Est-il arrivé à sentir combien il est embourbé dans le mal ? Sa suffisance l'a-t-elle quitté ? demande-t-il à s'instruire ? Vous dites oui. Est-ce dire à apprendre comment il faut vivre ? Non, sot que vous êtes à apprendre comment il faut parler ; car c'est bien là votre titre à son admiration ! Écoutez donc ce qu'il dit de vous : cet homme écrit réellement avec beaucoup d'art, beaucoup mieux que Dion ! — Ainsi vous, avec une aussi mauvaise disposition d'esprit, qui êtes si avide d'applaudissements et comptez vos auditeurs, vous avez la prétention de vous rendre utile à autrui ? — Eh ! n'ai-je pas eu, aujourd'hui, un auditoire beaucoup plus nombreux que jamais ? — Oui, très nombreux : il pouvait bien y avoir cinq cents personnes. — Cinq cents, c'est de moitié trop peu ; mille peut-être. Dion n'a jamais eu autant d'auditeurs. Comment pourrait-il les avoir ? On apporte un sens très délicat à l'appréciation d'un cours ; ce qui est beau, seigneur, parvient à toucher même la pierre. — Voilà bien le discours d'un philosophe, l'état de l'âme d'un homme qui veut se rendre utile à ses semblables ; voilà aussi l'homme qui a écouté une leçon ! — Socrate, en accompagnant ses disciples, leur disait-il par hasard : Venez écouter le discours que je ferai aujourd'hui dans la maison de Quadratus ? — Pourquoi ? Vous voulez me montrer avec quel art vous savez arranger les mots ? Soit, mais à quoi cela vous sert-il ? — Il faut que vous m'applaudissiez. — Comment ? — Dites oh ! et parfait ! — C'est donc pour cela que l'on fait faire des voyages aux jeunes gens, qu'on leur fait quitter père et mère, les amis, les parents, leur foyer et tout ce qu'ils possèdent, pour dire oh ! à la fin de chacune de vos belles périodes ? Socrate, Cléanthe, Zénon, agissaient-ils ainsi ? — Mais, se fait objecter Épictète, n'y a-t-il pas un style particulier pour les discours monitoires ? — Certainement ! aussi bien que pour les réfutations et les leçons. Mais, qui a jamais entendu, à côté de ces trois, en nommer un quatrième, le style de parade ? De quoi s'agit-il véritablement dans un monitoire ? Des moyens de faire comprendre à une personne, ou à plusieurs, quelle est la lutte dans laquelle elles ont à se débattre, ou le tort qu'elles ont de penser à toute autre chose qu'à ce qu'il faudrait. Or, elles veulent bien ce qui mène à la félicité, mais prennent un chemin par lequel elles ne sauraient jamais la trouver. — Cependant, est-il nécessaire, pour les ramener à leur but ; de faire placer mille banquettes, d'inviter des milliers d'auditeurs, de monter en chaire dans un costume élégant, ou avec le mince appareil d'un petit manteau râpé de philosophe, et de décrire la mort d'Achille ? Cessez donc enfin, je vous en conjure de par les dieux, d'abuser des paroles ronflantes et des sujets à prétention ! Lequel des auditeurs de vos cours et de*

¹ Ibidem, I, 21.

vos disputations a jamais été pris d'angoisses pour son salut, ou est rentré en lui-même ? L'un ou l'autre a-t-il jamais dit, en partant : Le philosophe m'a profondément touché ! il faut que je change de conduite désormais ! Ne dira-t-il pas plutôt à son voisin, si vous êtes fortement applaudi : Il a très joliment dit ce qu'il vient de conter là de Xerxès ; sur quoi un troisième de dire : Non, mais parlez-moi du combat des Thermopyles ! Et voilà ce qu'on appelle une leçon de philosophie ?

Si les philosophes, par la manière dont ils faisaient leurs cours, se rapprochaient des sophistes, les auditeurs aussi avaient une manière d'applaudir qui répondait mieux au sentiment de la bonne exécution d'un morceau capital, par, un virtuose, qu'à l'hommage dû aux graves exhortations de professeurs de morale. Quand le philosophe, dit Musonius, exhorte, avertit, conseille, réprimande ou enseigne d'une manière quelconque, et que les auditeurs de leur côté se répandent, à la légère, en vains bavardages et en louanges banales, font du bruit et gesticulent, se laissent toucher par l'élégance des expressions et impressionner parla cadence rythmique des mots, alors, sachez-le bien, l'orateur ne vaut guère plus que les auditeurs, ce n'est plus un philosophe qui parle, mais un musicien qui joue de sa flûte¹. Plutarque dit, pareillement, que le bruit des applaudissements dans les écoles des philosophes, entendu du dehors, est souvent de nature à faire croire plutôt que l'on y applaudit un danseur ou un musicien virtuose². Il critique aussi les expressions alors en Vogue pour témoigner ce genre d'approbation. Comme si les anciennes exclamations *Très-beau ! très sage ! très vrai !* ne pouvaient plus suffire, on criait maintenant : *C'est divin ! d'un inspiré ! inimitable !* et on confirmait le cri par un serment ; on disait, pour manifester son assentiment, *bien avisé*, vis-à-vis d'un philosophe, *spirituel*, *magnifique* même, vis-à-vis d'un vieillard. Cependant l'auditeur ne devait pas non plus, de l'avis de Plutarque, rester assis là comme un muet, dans une attitude passive, et croire qu'il n'eût qu'à se mettre à table pour festiner, pendant que d'autres s'échinaient. Il était généralement d'usage, même dans les cours dont les applaudissements étaient bannis, que, les auditeurs, après s'être assis, eussent l'attention de se tenir droits à leur place, en se gardant de tout air de nonchalance et d'impertinence, qu'ils regardassent l'orateur, témoignassent un vif intérêt et adoptassent une mine sereine et bienveillante, non seulement exempte de toute expression d'ennui, mais visiblement aussi libre de toute préoccupation de pensées étrangères à la leçon et capables d'en distraire. Non seulement un front rembruni, un regard errant, une attitude voûtée, les jambes croisées d'une manière inconvenante, mais aussi faire signe à un autre, chuchoter avec lui, sourire, bâiller, l'expression du relâchement ou de l'énervement, tout cela était compris dans les airs dont on avait soigneusement à se garder³.

Cette précision même, poussée jusqu'à la minutie, dans les préceptes par lesquels, des hommes d'une valeur aussi haute et aussi généralement reconnue que celle de Plutarque, d'Épictète, etc., crurent devoir contribuer au maintien de la dignité de l'enseignement philosophique, n'est pas ce qui rend le moins sensible combien devait être profond et répandu l'intérêt que l'on prenait aux cours et aux écoles des philosophes. Pareillement, les exigences constantes des écrivains les plus considérables, quant aux résultats qu'ils attendaient de

¹ Aulu-Gelle, V, 1.

² Plutarque, *De audiendo*, 15 à la fin.

³ *Ibidem*, 13 à 15.

l'enseignement de ces écoles, prouvent, que celles-ci, malgré toutes les faiblesses, les aberrations et l'insuccès de beaucoup de maîtres, n'en étaient pas moins regardées comme les véritables foyers de l'éducation morale, ce qu'elles étaient en effet, témoin les ouvrages si nombreux des grands écrivains philosophes de cette époque.

Pendant que les directeurs d'écoles publiques, quelque extension qu'eût prise le cercle de leurs disciples et de leurs sectateurs, y limitaient cependant leur enseignement, il y avait encore une autre classe de philosophes qui, se donnant pour les vrais missionnaires de la moralisation, vouaient leurs services à l'humanité entière, les cyniques. Si la foule de ces *frères mendiants de d'antiquité*, conforme au portrait qui en a été donné plus haut, était mal famée à juste titre, les personnalités vraiment nobles parmi eux, les hommes renonçant à tous les biens de la vie pour l'amour de cette haute mission, n'étaient pas moins l'objet de l'admiration et de la vénération générales. Aussi Dion et Épictète, les maîtres les plus estimés du deuxième siècle, inclinaient-ils au cynisme et plaçaient-ils Diogène à côté de Socrate. Épictète, notamment, se faisait la plus haute idée de la mission des vrais cyniques¹ : il n'admet pas que personne se l'arroge, sans la conscience d'y être poussé comme un élu par la volonté divine. *Il faut que le cynique s'affranchisse de toute passion, de tout désir violent. D'autres hommes peuvent se cacher derrière les murs de leurs maisons, tandis que le cynique, n'ayant point de maison et couchant, à la belle étoile, n'a pour se couvrir que la pudeur. Il faut qu'il n'ait rien à cacher ; autrement, où le cacherait-il et comment s'y prendrait-il ? Lui, le précepteur et l'instituteur général, ne doit jamais avoir aucun sujet de crainte ; autrement, comment pourrait-il faire honneur à son office de surveillant de la conduite des autres hommes ?*

Mais il ne lui suffit pas d'acquérir la science et la liberté pour lui-même ; il doit savoir aussi que Jupiter l'a envoyé auprès des hommes comme un messenger, pour leur apprendre à distinguer le bien du mal, les avertir qu'ils s'égarerent et cherchent les caractères du bien et du mal où ils ne sont pas, ou n'y prennent garde, quand ils les trouvent ; puis il nous montre son cynique prêchant et disant au peuple : *Hommes que vous êtes, où vous laissez-vous entraîner ? Que faites-vous, malheureux ? Vous cherchez la félicité où elle n'est point. Pourquoi la cherchez-vous en dehors de vous-mêmes ? Son siège n'est pas dans le corps, dans l'opulence, dans le pouvoir, dans la domination ! Voyez les forts, les riches, les puissants ; écoutez leurs plaintes et leurs soupirs, regardez Néron, Sardanapale, Agamemnon !* — Après avoir ensuite dramatisé tout cela, notamment les transes et les tribulations continuelles du roides rois, de la manière la plus saisissante, devant ses auditeurs, il amène également ceux-ci à de- . mander à leur tour, comme dans une véritable capucinade : *Mais où est donc le bien, s'il n'est pas-dans tout cela ? Veuillez donc nous le dire, monsieur le messenger et gardien !* — *Il est, vous dis je, où vous ne voulez pas, croire qu'il se trouve, ni le chercher ! Car, si vous vouliez-vous l'auriez déjà trouvé en vous-même et n'eussiez pas convoité la propriété d'autrui comme si elle était la vôtre. C'est en vous, malheureux, qu'il faut chercher le bien ! qu'il faut le cultiver, le garder et le choyer ! Vous demandez comment il est possible de vivre heureux, sans biens et sans avoir, dans le dénuement, sans maison ni ferme, sans assistance, sans serviteur, sans ~ patrie ? Eh bien ! voyez : Dieu vous a envoyé l'homme qui vous prouvera, par l'évidence du fait, que c'est possible ! Je n'ai,*

¹ Dissert., III, 22.

moi, rien de tout ce que vous venez d'énumérer ; je couche sur la dure, n'ayant ni femme, ni enfants, ni le moindre petit château, entre ciel et terre, avec un mantelet grossier pour tout vêtement. Et pourtant me manque-t-il quelque chose ? Ne suis-je pas exempt d'affliction, de crainte ? Ne suis-je pas libre ? Comment me voyez-vous aborder ceux que vous admirez et honorez ? Comme des esclaves, n'est-ce pas ? Qui ne croit pas, en m'apercevant, avoir devant lui son roi et maître ? Enfin, Épictète ne se lasse pas de répéter que le cynique doit être complètement au service de la divinité, libre de toute entrave, ainsi qu'en mesure d'assister les hommes en tout temps, qu'il ne doit être lié par aucun devoir d'un caractère privé, ni engagé dans aucun lien, par la violation duquel il enfreindrait les commandements de la morale, ou dont la conservation l'obligerait à renoncer à son rôle d'office de *messenger, gardien et héraut des dieux*, comme le lien du mariage, notamment. En effet, qu'y deviendrait ce roi, dévoué au bien général, *à la garde duquel se sont confiés les peuples et auquel tant de choses incombent*, qui est tenu de surveiller son prochain, les maris comme les pères, de voir qui traite bien sa femme et qui la maltraite, qui mérite une punition, qui à sa maison en bon ordre ou en désordre : comme un médecin, qui va partout tâter le pouls aux gens ! Vous, vous avez de la fièvre, vous souffrez de la tête, vous des pieds ; vous, jeûnez ; vous, prenez de la nourriture, vous évitez de prendre un bain ; à vous, il faut une incision ; à vous, une cautérisation. Comment un homme lié par des devoirs privés trouverait-il du loisir pour tout cela ? Pour peu que vous compreniez, la grandeur de la mission du vrai cynique, nous le verrons sans étonnement s'abstenir du mariage et ne pas engendrer d'enfants. Il est le père des humains ; tous les hommes sont ses fils ; toutes les femmes, ses filles ; il les entoure de sa sollicitude et les gourmande à la fois, comme un père et comme le serviteur de Jupiter, du père commun à tous.

Il y eut d'ailleurs effectivement, à cette époque, des hommes qui réalisaient, au moins approximativement, cet idéal, et nous en connaissons deux : Démétrius, qui vécut au premier siècle, à Rome, et Démonax, au deuxième, à Athènes. Le premier parvint littéralement à réaliser, dans la pratique ; en s'affranchissant de tout besoin, le retour à l'état de nature, au milieu des magnificences, du luxe et des extravagances du raffinement de la métropole du monde, de Rome, la ville dorée, et à procurer l'estime des Romains au cynisme, que Cicéron¹ réprouvait encore d'une manière absolue, comme offensant la pudeur. Le mendiant déguenillé, qui osa faire fi d'un présent de Caligula de 200.000 sesterces, se moquer des menaces de Néron et provoquer le mécontentement de Vespasien, en ayant l'air de le braver, cet homme, qui mettait dans l'expression de son mépris pour qui n'était pas de son opinion une rudesse sans ménagements, était extrêmement recherché et traité avec un profond respect par les hommes les plus considérables et les plus haut-placés de son temps. Thrasée consacra ses dernières heures à un entretien qu'il eut avec lui, sur l'immortalité de l'âme et l'autre monde, et Sénèque admirait sa force d'âme inflexible d'autant plus sincèrement que sa présence lui faisait sentir davantage combien il était faible lui-même. D'après le jugement de ce philosophe, Démétrius, comparé même aux plus grands, était encore un grand homme. Aussi Sénèque quitta-t-il la société des gens vêtus de pourpre, afin de pouvoir jouir sans cesse de la conversation de cet homme merveilleux, qu'il révérait tant. Et comment pouvait-il ne pas l'admirer ? Il ne lui manquait effectivement rien. Démétrius vivait, non comme

¹ *De officiis*, I, 41, 148.

un homme qui dédaigne tout, mais comme un homme abandonnant tout à autrui. Quand on l'entendait discourant tout nu, sur sa litière de paille, sa parole impressionnait doublement ; il paraissait, non seulement un docteur, mais un martyr ou témoin de la vérité. *La nature*, dit Sénèque, *ne l'a-t-elle pas créé, dans notre temps, pour nous montrer un homme aussi peu susceptible de se laisser pervertir par nous que nous le sommes d'être corrigés par lui ! C'est un homme d'une sagesse consommée, bien : qu'il n'en convienne pas lui-même, et d'une inébranlable fermeté dans la mise en pratique de ses principes, ainsi que d'une éloquence capable de s'élever à la hauteur des plus grands sujets, ne visant pas aux arrangements artificiels et ne s'inquiétant pas de la recherche des mots ; mais poursuivant son but avec un puissant élan, sous le souffle de l'inspiration. Je ne doute pas que la Providence ne lui ait conféré les vertus nécessaires pour mener une vie aussi morale et, une telle puissance de la parole que pour ne pas laisser notre âge privé d'un homme qui lui serve d'exemple et de reproche vivant*¹.

C'est aussi comme un exemple et un reproche pour son temps, soit en quelque sorte comme une personification de la conscience toujours en éveil de ses concitoyens, que Démonax, qui passa la majeure partie de sa vie à Athènes et y mit volontairement un terme, presque centenaire, nous a été représenté par Lucien ; et l'éloge de Lucien, qui n'aimait pas la philosophie en général et qui était l'implacable ennemi des faux cyniques, n'a rien de suspect ici. Démonax, à l'opposé de Démétrius et des philosophes de son bord, mais d'accord avec Épictète, dont il avait été l'ami, s'appliquait à mitiger les aspérités de la manière de voir des cyniques et notamment à enlever, par l'esprit et par la grâce, à ses admonitions et à ses sermons ce qu'ils pouvaient avoir de dur et de répulsif. Toute sa philosophie portait le caractère de la douceur, de l'amabilité et de la sérénité². Il regardait tous les hommes comme ses parents, aidait ses amis en toute circonstance et de tout son pouvoir appelait l'attention des heureux de la terre sur l'instabilité des biens de la fortune et consolait les malheureux souffrant, de la pauvreté, de l'exil, de l'âge ou de maladies. Il s'appliquait à réconcilier des frères séparés par leurs dissentiments, à rétablir la paix du ménage entre les maris et leurs femmes, ainsi qu'à intervenir comme médiateur dans les différends au sein des communes, et le plus souvent avec succès. C'est ainsi qu'il vécut près de cent ans, sans avoir connu ni la maladie, ni le chagrin, sans tomber à la charge de qui que ce soit ou jamais accuser personne, rendant service à ses amis, n'ayant pas un seul ennemi, généralement aimé et honoré, à Athènes comme dans toute la Grèce. Partout où on le voyait paraître, tout le monde se levait, y compris les plus hauts fonctionnaires, et faisait silence. Dans sa vieillesse il entrait, sans invitation, pour manger et dormir, dans la première maison qu'il trouvait sur son passage, et sa visite y était, pour les habitants, comme l'apparition d'un dieu ou d'un bon génie. Les marchandes de pains le poursuivaient à l'envi de leurs offres, et celle dont il en acceptait un était convaincue que cela lui porterait bonheur. Les enfants lui apportaient des fruits et l'appelaient père. Une dispute s'étant un jour élevée à Athènes, il suffit de son apparition dans l'assemblée pour rétablir le calme, et, dès qu'il vit les colères apaisées, il s'éloigna sans mot dire. Les Athéniens lui firent de magnifiques funérailles, aux frais de la ville, et portèrent longtemps son deuil. On respectait,

¹ Zeller, III, I, 686, etc. — Sénèque, *Benef.*, VII, 11. — Épictète, *Diss.*, I, 25, 22. — Suétone, *Vespasien*, ch. XIII. — Sénèque, *Benef.*, VII, 1, 3 ; *Lettres*, 62, 20, 9 ; *Benef.*, VII, 8 ; voir aussi Jonas, *De ordine librorum Senecæ*, p. 50.

² Épictète, *Diss.*, III, 22, 86, etc. — Zeller, III, 1, 691 à 93. — Lucien, *Démonax*.

comme une chose sacrée, le banc de pierre sur lequel il avait l'habitude de se reposer, et que l'on entourait de guirlandes en son honneur. Personne ne manqua à ses obsèques, les philosophes non plus, et ce furent eux, qui portèrent le cercueil.

S'il est tout naturel que la littérature de cette époque nous apprenne beaucoup plus sur les efforts des contemporains pour moraliser, par la philosophie, que sur l'effet réellement ainsi produit, on n'en aura pas moins pu reconnaître, par tout ce qui précède, que la philosophie était positivement, considérée, par le monde instruit du temps, comme le moyen d'éducation suprême pour moraliser le genre humain, et l'opposition qu'elle rencontra ne fait elle-même que confirmer la généralité de l'existence de cette conviction.

Le fait que les grands et hardis efforts mentionnés jusqu'ici ne laissent pas de produire des effets très considérables, résulte déjà suffisamment de ce qu'un si grand nombre d'hommes, des plus distingués par la noblesse véritable de leur caractère, dans le cours de ces deux siècles, étaient, de leur propre aveu ou d'après les rapports d'autrui, redevables à la philosophie de l'éducation qui les avait rendus tels ; il ne résulte pas moins de la haute vénération du monde contemporain et de la postérité pour les philosophes éminents. Dans un monde qui ne reconnaissait pas les droits de l'homme à l'esclave, l'ancien esclave Épictète n'en figura pas moins parmi les personnalités le plus généralement vénérées, et l'on assure même que le grand autocrate du temps, l'empereur Adrien, brigua son amitié¹. Cela n'est pas impossible : car Épictète n'avait que vingt ans en 65, année dans laquelle Musonius fut banni de Rome ; il se peut donc très bien qu'Adrien, pendant un de ses séjours en Grèce, en 122, 125 ou 129, y ait recherché la connaissance d'un homme alors âgé de soixante-dix-sept à quatre-vingt-quatre ans. Les écrivains et les professeurs les plus marquants de ces deux siècles, l'affranchi Épictète, le chevalier Musonius Rufus, le consulaire Sénèque, l'empereur Marc-Aurèle, étaient sortis des conditions sociales et des états les plus divers. L'influence de la philosophie s'étendait sur toutes les couches de la société, des plus infimes aux plus élevées. La philosophie, dit Sénèque, ne regarde pas à l'arbre généalogique ; les portes de l'ordre équestre, du sénat, du service militaire restent fermées à bien des hommes, mais la science est accessible à tous : nous sommes tous assez bien nés pour y aspirer². La philosophie, d'ailleurs, ne rompit pas seulement les cloisons. et les barrières de séparation des états et des classes, elle a su aussi faire tomber, ou au moins affaiblir considérablement, ce qu'il y avait d'exclusif dans le sentiment national, et s'est, par le fait qu'elle réussit à triompher en partie de ce sentiment si développé et si durement affiché, dans la pratique, chez tous les peuples de l'antiquité, mais surtout chez les Romains, montrée réellement une des puissances qui ont le plus largement coopéré aux transformations et aux révolutions de la période dont nous avons à décrire ici l'état de civilisation. Notamment le cynisme et le stoïcisme sont parvenus à développer un esprit, inhérent à leurs doctrines dès le principe, qui tendait au cosmopolitisme et à une fraternité embrassant tout le genre humain, sur le terrain si propice de la domination universelle de l'empire romain ; de telle façon que leurs doctrines concernant les rapports de l'individu avec l'humanité sont comme traversées d'un souffle de l'esprit chrétien, apparaissant dans le changement qui témoigne d'une

¹ *Vie d'Adrien*, ch. XVI, quoique Zeller (III, 1, 660, n. 4) mette en doute la vérité de cette assertion.

² Sénèque, *Lettres*, 44, 1 et 2.

rupture complète avec les vues caractéristiques des anciens sur le monde eu général. On n'a cru, de divers côtés, pouvoir s'expliquer cette marche du développement de la philosophie que par une influence directe du christianisme, mais il n'est nul besoin d'admettre cette explication du phénomène signalé, pas même chez Sénèque, et l'aversion pour *les Galiléens*, exprimée dans Épictète et dans Marc-Aurèle, contredit même directement l'hypothèse d'influences chrétiennes subies par ces deux philosophes¹. Effectivement, l'examen de la question par tout esprit non prévenu conduit infailliblement à ce résultat, que le stoïcisme et le cynisme sont arrivés par eux-mêmes, en ce temps-là, à s'élever, dans la conception de la théorie morale des droits et des devoirs de l'homme, à une hauteur et à une pureté qui n'avaient pas encore été antérieurement atteintes, dans l'antiquité².

Le principe stoïcien de la solidarité entre tous les hommes qui, selon l'expression d'Épictète, ont tous Dieu pour père et sont frères par conséquent, n'a été affirmé dans toute sa portée et poursuivi jusqu'à ses dernières conséquences que par les stoïciens de cette période. Ils enseignent expressément et répètent sans cesse qu'il faut aimer même ses ennemis, et non seulement avoir de la patience et de l'indulgence pour ceux qui sont égarés, mais aussi pardonner le mal causé et y répondre par des bienfaits³. La mesure la plus infaillible du progrès, dans la manière de concevoir les rapports de l'individu avec le genre humain, résulte de la comparaison des idées sur l'esclavage ayant cours alors avec celles des philosophes plus anciens. Tandis que Platon ne trouvait rien à redire à ce *cancer du monde ancien* et n'eut jamais l'idée d'une abolition future ou suppression de l'esclavage, qu'Aristote se chargeait même de prouver la légitimité de la servitude, en la déclarant fondée dans la nature, voyait dans les esclaves *une propriété vivante* et regardait les barbares comme les esclaves nés des Hellènes, Sénèque accentue l'opinion que nous devons considérer les esclaves avant tout comme des hommes, des amis d'une condition inférieure et, puisqu'ils dépendent de la même puissance supérieure que nous, comme des compagnons de servitude⁴. Or, il n'y a pas à douter que ces doctrines n'aient essentiellement contribué à l'amélioration positive de la condition des esclaves. Les effets de la philosophie du temps se sont étendus bien au-delà de l'époque où elle florissait ; ainsi nous avons du troisième siècle le témoignage mémorable et nullement suspect d'Origène⁵, d'après lequel, alors que Platon n'était lu que par peu de personnes, tout le monde lisait Épictète.

Une époque qui, spontanément, s'éleva à des idées morales plus hautes et plus pures que nulle des périodes antérieures de l'antiquité, qui non seulement produisit un Musonius, un Épictète et un Marc-Aurèle, mais dans laquelle ces proclamateurs d'une morale douce et vraiment humaine furent également admirés, et leurs doctrines aussi se répandirent partout, ne peut avoir été l'époque de la plus profonde décadence des mœurs, comme on l'a souvent qualifiée. S'il n'existe, en général, un baromètre exact de la moralité pour aucune période, la mieux connue même, il va sans dire qu'il doit encore bien moins en exister pour des siècles aussi reculés, sur les-quels nous n'avons plus

¹ Épictète, *Diss.*, IV, 7, 6. — Marc-Antonin, XI, 7. — M. Friedländer n'admet pas, comme M. Renan dans *les Apôtres*, ch. XIII, que les passages ci-dessus, ne s'appliquent qu'à des sicaires et à des fanatiques, d'autant moins que dans le second il y a expressément *les chrétiens*.

² Zeller, III, 1, 967, etc., et ailleurs.

³ *Ibidem*, III, 1, 278 (Sénèque), 660 (Musonius), 675 (Épictète), 683, etc. (Marc-Aurèle).

⁴ *Ibidem*, II, 1, 571 (Platon) ; II, 2, 537, etc. (Aristote) ; III, 1, 278 à 80 (stoïciens).

⁵ *Contre Celse*, VI, 2.

sous les yeux que des-rapports isolés, les uns ne concernant que certaines sphères, les autres, trop chargés de couleurs ou ne s'attachant qu'à un côté des choses. Parmi ces derniers se rangent les déclamations, farcies de rhétorique, de Pline l'Ancien et de Sénèque ; dans les premiers figure, d'abord, le tableau des forfaits de la maison impériale, des terribles effets d'un despotisme sans frein, de la cruelle oppression de l'aristocratie par le Césarisme, tel que nous le présentent Tacite et les autres historiens du temps ; puis, chez les poètes satiriques et dans Martial, celui de la corruption, de l'obscénité et de l'immoralité dont Rome, comme toutes les grandes capitales, n'était que trop infectée.

La prétention de conclure des données fournies par ces sources à l'état général de la mortalité de cet âge, serait inadmissible lors même que, parmi tant d'impressions répugnantes, hideuses et révoltantes, il ne s'en offrirait pas aussi de bienfaisantes, à maint égard, et de très propres à élever l'âme. Or ces dernières prédominent très largement dans ce que nous apprenons par d'autres sources, telles que les lettres de Pline le Jeune, les œuvres de Quintilien, de Plutarque, d'Aulu-Gelle. D'ailleurs, à part les déclamations de rhétorique sur le bon vieux temps qui n'est, plus, on ne trouve guère, dans la littérature de l'empire, de mention de laquelle il résulte que les hommes d'alors aient cru eux-mêmes vivre à une époque de décadence générale des mœurs, mais ce qu'on trouve tend plutôt à l'affirmation du contraire. Sénèque lui-même termine un de ses tableaux les plus vifs en couleur, de l'immoralité envahissant tout, par la déclaration qu'il ne songe pas à en laisser le reproche exclusivement à la charge de son propre temps. *Nos ancêtres, dit-il, se sont plaints, nous nous plaignons et nos descendants se plaindront un jour de la décadence des mœurs, de ce que le mal pénètre partout, les hommes s'enfoncent de plus en plus dans le péché et leur condition empire. En réalité cependant la situation ne change pas, mais elle reste et restera la même, à quelques légères variations près, dans un sens ou dans l'autre, comme les eaux portées ou retenues à des limites plus ou moins rapprochées du rivage, par le flux et le reflux, dans le mouvement des marées. Les vices ne sont pas le propre des temps, mais le propre des hommes. Jamais aucun âge n'a été exempt de péché*¹. Tacite aussi était convaincu que tout, du temps des ancêtres, n'était pas meilleur, que son époque aussi avait produit beaucoup de choses très dignes d'être recommandées à l'imitation de la postérité. Il pensait que les mœurs, comme en général toutes choses, pourraient bien tourner éternellement dans le même cercle². Marc-Aurèle, enfin, dont la manière de considérer l'ensemble des choses de ce monde était principalement déterminée par la doctrine stoïcienne du mouvement circulatoire éternel, lui, qui ne voyait, dans l'histoire, qu'une répétition éternelle des mêmes choses, devait aussi regarder les mauvais penchants des hommes comme une chose constante et de tous les temps. *Qu'est-ce que la perversité ?* demande-t-il : *une chose que vous avez vue souvint, qui remplit aujourd'hui nos villes et nos maisons, et dont on trouvera pleins tous les âges, anciens, moyens et modernes, car il n'y a rien de nouveau*. Mais il était loin de sa pensée de ne voir, dans le présent, que de la perversité. Rien ne le mettait en joie comme de pouvoir arrêter son œil observateur sur les qualités de ses contemporains, et son plus grand plaisir était de contempler, réunies dans une seule image, toutes les vertus qui se manifestaient particulièrement dans le caractère de chacun³.

¹ Sénèque, *Benef.*, I, 10 ; *Lettres*, 97.

² Tacite, *Annales*, III, 55.

³ Marc-Antonin, *Comment.*, VII, 1 ; VI, 48.

CHAPITRE II — Croyance à l'immortalité de l'âme.

Partout et dans tous les temps où la croyance à l'immortalité de l'âme n'a pas été déterminée, dans la foi, par une révélation, on a vu le doute, l'incrédulité et la négation de l'immortalité accompagner les différentes formes de cette croyance. Probablement, il y a toujours eu des hommes auxquels la vie ne paraissait supportable qu'autant qu'elle aurait une fin, et qui frissonnaient même à l'idée de sa durée éternelle. Il est très curieux que précisément une des natures les plus énergiques que nous connaissions de la période impériale du monde romain, Pline l'Ancien, repousse, presque avec l'emportement de la passion, la croyance à l'immortalité de l'âme : lui qui jouissait pourtant des avantages d'une existence privilégiée, qui s'appliquait, avec une constance infatigable, à faire de chaque minute de sa vie un usage profitable à l'État, à l'humanité et à la science, par la recherche de la vérité, et qui trouva, dans la poursuite de ces tendances, une fin noble et digne de sa vie.

Pour nous tous, dit Pline, la dernière heure remet les choses absolument dans l'état où elles se trouvaient avant la première ; car il n'y a des sensations et une conscience, pour le corps et pour l'âme, pas plus après la mort qu'avant la naissance. La vanité humaine imagine une continuation de l'existence, dans l'avenir, et invente une vie mensongère après la mort, tantôt en attribuant à l'âme l'immortalité, tantôt en admettant qu'elle se transforme, en prêtant la conscience aux infernaux, en révéant les mânes et en déifiant des hommes qui ont même cessé d'être hommes ; comme si notre haleine différait en quoi que ce soit de celle de toutes les autres créatures, et comme s'il ne se trouvait pas, dans la nature, tant de choses, de plus longue durée, auxquelles personne ne s'avise pourtant de prédire l'immortalité. Quel corps aurait donc lame affranchie ? De quelle substance ? Quelle y serait la faculté de penser ? Qu'est-ce qui y suppléerait à la vue, à l'ouïe, au toucher ? Comment ferait-elle usage de ces dons, et, sans eux, quel bien pourrait exister pour elle ? Où est le séjour et quel est le nombre de cette multitude d'âmes toutes également réduites, dans le cours de tant de siècles, à ne plus être que des ombres ? Moyens de faire taire les enfants que tout cela, chimères d'un état mortel, qui tendent à reculer continuellement la fin ! — Maudite insanité que cette opinion du renouvellement de la vie par la mort ! Et où les créatures trouveraient-elles jamais le repos, si la conscience de l'âme persistait dans les régions supérieures, et l'ombre aux enfers ? Véritablement, cette consolation que l'on prétend être si douce, cette béatitude de la foi ôte sa vertu à la mort, qui est le souverain bien de la nature, et cette perspective d'un avenir d'outre-tombe ne fait que redoubler l'agonie du mourant. Car, s'il est doux de vivre, pour qui peut-il être doux d'avoir vécu ? Comme il serait plus facile et plus sûr que chacun s'en rapportât à lui-même, et s'en remît à l'autorité de l'expérience du temps antérieur à sa naissance, pour acquérir la preuve certaine de ce qui adviendra dans l'avenir !¹

Cette profession de foi, dans laquelle s'expriment des aspirations au néant qui frisent les idées des bouddhistes sur la vie, est un fait isolé. Mais cette manière de concevoir l'âme, dans le sens du matérialisme, et la négation de l'immortalité qui en dérive, étaient pour le moins aussi répandues que l'épicurisme, qui avait d'ailleurs, sans doute, directement ou indirectement, déterminé l'opinion de

¹ Pline, *Hist. nat.*, VII, 188 à 191. — Au sujet du passage omis, voyez Zeller, I, 620, 1.

Pline, et avec lequel le matérialisme de celui-ci se rencontre aussi dans l'idée d'une origine céleste de l'âme et de *sa parenté avec les astres*¹. La perspective d'une fin de l'existence n'avait rien de triste pour les partisans convaincus de cette doctrine, car c'était la perspective d'un repos éternel. Il leur souriait assez de se lever ainsi tranquillement de table, comme des convives rassasiés du banquet de la vie, pour s'abandonner à un sommeil assuré contre tout trouble². *Au sommeil éternel*, porte l'inscription d'un monument posé au philosophe épicurien, C. Matrinius Valence, par sa femme survivante³. D'autres monuments funèbres encore, portant la même inscription, ou bien aussi *au repos assuré* (*Securitati*), indiquent la négation de l'immortalité⁴, bien qu'elle ne se trouve pas exprimée partout en ternies aussi peu équivoques-que dans l'épithaphe, composée par lui-même, d'un certain Nicomède, qui paraît avoir été un chanteur nomade, débitant les poésies homériques, à Cos : *Après m'être moqué de tout ce qui est absurde, me voici plongé dans un sommeil dont on ne me réveillera pas*⁵. Une épithaphe latine porte : *J'ai vécu, sans avoir jamais cru à rien, après la mort*⁶ ; une grecque : *Il n'y a au Tartare ni barque ni Caron, ni Éaque, comme portier, ni Cerbère. Nous tous, que la mort y a descendus, ne sommes qu'ossements fragiles et cendres, rien de plus*⁷. Une autre dit du défunt qu'après avoir parcouru sa carrière, il n'est plus qu'une tombe, une pierre, une image⁸. Voici la traduction d'un distique, évidemment très usité : *Je n'étais pas, mais j'arrivai à l'existence ; je fus, mais n'existe plus ; voilà la vérité. Qui, parle autrement ment, car je ne serai plus rien*⁹. Souvent on ajoute que la mort n'est pas un mal, la conscience se perdant avec la cessation de la vie. Un certain L. Mecius Marcus, qui s'était fait construire, de son vivant, *une maison pour l'éternité*, autrement dit un caveau de famille, pour lui et les siens, dit dans l'inscription, en se considérant comme encore vivant : *Je n'existais pas autrefois, et maintenant j'existe ; il viendra un jour où je ne serai plus, mais cela ne me fait aucun tourment*¹⁰. Sur une pierre tumulaire, on a mis dans la bouche de la défunte, qu'elle couvrait, les paroles suivantes : *Je n'existais pas autrefois et j'ai cessé d'exister ; mais je n'en sais plus rien, cela ne me fait donc rien*¹¹. La mort, porte une autre pierre, *est le dernier remède et le plus efficace*¹². A la négation de la vie d'outre-tombe se joint, parfois, une exhortation à bien jouir d'une vie aussi passagère, comme dans ce qui suit : *Je n'étais rien, je ne suis plus rien. Vous qui vivez encore, mangez, buvez, amusez-vous, venez donc*¹³. Vous qui

¹ *Hist. nat.*, II, 95. — Zeller, III, 1, 388.

² Lucrèce, III, 938, etc.

³ Orelli, 1192.

⁴ *Somno æterno* : Orelli, 4428, — Voir aussi Henzen, *Index*, p. 200. — *Securitati sacrum*. Orelli, 4849 ; J. O. M. (D. M ?) et *perpetuæ Securitati* : 4448 ; *Dis securis* : 4453. — Renier, *Inscriptions de l'Algérie*, 1755 : *D. m. s. perpetuæ Securitati* ; 946, *securitati perpetuæ* ; 947, *Securitati eterne*.

⁵ Stephani, *Tit. Gr.*, V (*Ind. schol.* Dorpat, 1850) s. XVIII, p. 12.

⁶ Marini, *Inscr. Alb.*, 117, 6.

⁷ *C. I. G.*, 6298.

⁸ Stephani, *Bull. hist. et phil.* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, XI, 238.

⁹ *Anthol. Gr.*, XIII, 798, n° 44 ; soit aussi Welcker, *Syll. Epigr.*, n° 61, p. 93, etc. (95) ; ou Keil, *Syll. Inscr. Bœot.*, p. 189 ; ou Stephani, *Tit. Gr.*, V, 18, dont M. Friedländer n'adopte pas, toutefois, l'explication.

¹⁰ Orelli, 4811.

¹¹ *Ibidem*, 4809. — Voir aussi l'apostrophe au lecteur d'une épithaphe dans Renier, *Inscr. de l'Algérie*, 717 : *Non fueras : nunc es iterum : nunc desinis esse*.

¹² Muratori, 1597, 3 (Marini, *Inscr. Alb.*, p. 117, 7).

¹³ *C. I. L.*, II, 1434 (épithaphe d'un enfant de huit ans). — *Ibid.*, 1877 : *Es bibe lude, veni*. — *Ibid.*, 2262 : *Tu qui stas et leges* (sic) *titulum meum, lude jocare veni*.

*lisez ceci, camarade, jouissez de la vie, car après la mort il n'y a plus d'amusement, ni de rire, ni de joie*¹. Un monument funèbre trouvé, en 1626 sous le grand confessionnal de l'église Saint-Pierre, la statue couchée d'un buveur tenant une coupe à la main, excita, par la teneur abominable de l'inscription, un tel dégoût, qu'on se hâta d'effacer celle-ci, dont on conserva seulement une copie. Le défunt, malgré son matérialisme grossier, avait été, comme il paraît, dans sa vie privée, un homme à conduite régulière d'ailleurs. Il s'appelait Flavius Agricola, de Tibur, et s'était fait représenter dans la posture qu'il aimait à prendre, de son vivant, quand il faisait ses libations de vin. Il avait vécu trente ans en excellents termes avec sa femme, Flavie Primitive. Elle aussi, femme extrêmement honnête, chaste, laborieuse, ainsi que soigneuse de sa réputation et de sa beauté, avait été très éprise du culte de Bacchus ou, suivant une autre version, de celui d'Isis. Après sa mort, sa fille, Aula Primitive, l'avait consolé par son amour et reçu dans sa maison. En terminant, il engage les lecteurs, en vers dont on faisait probablement un fréquent usage, mais avec toute sorte de variantes², à jouir des plaisirs du vin et de l'amour, la terre et le feu devant fatalement consumer tout ce qui reste de nous, après la mort³. Tout porté à croire que, dans la sphère des gens à laquelle appartenaient, pour le niveau d'instruction, l'auteur de cette inscription et ceux de mainte autre des épitaphes mentionnées plus haut, le matérialisme le plus franc était celui qui allait le mieux aux incrédules, et l'on comprend très bien qu'ils aimassent à manifester, comme esprits forts, la supériorité de lumières dont ils se piquaient sur la multitude des gens moins avancés, par des confessions aussi énergiquement exprimées que possible, dont ni les mœurs, ni aucun dogme, n'excluaient alors l'inscription des épitaphes. On y voyait, plutôt, une excellente occasion de résumer dans une maxime la somme des expériences de la vie. Il n'y a donc pas à s'étonner de voir se carrer, précisément là, cette variété de doctrine la plus banale de l'épicurisme, qui poussait à chercher le bonheur uniquement dans une sensualité grossière. On rencontre, en effet, aussi des allusions fréquentes à une épitaphe du roi Sardanapale conçue dans ce sens, ou variée comme il suit par exemple : *Ce que j'ai mangé et bu, je l'ai pris avec moi ; ce que j'ai laissé est perdu pour moi*⁴. C'est ainsi que doivent être également interprétées les épitaphes dans lesquelles on prise un usage modéré des bains, du vin et de l'amour comme la source des véritables jouissances de la vie, et l'on fait dire au mort, qu'il a tout emporté avec lui dans la tombe, c'est-à-dire pris possession de manière à faire une partie intégrante de lui-même ; en quelque sorte, de tout ce que la vie peut offrir de biens réels⁵.

Le nombre des épitaphes empreintes de matérialisme n'en est pas moins exigü, comparativement, à tant de milliers d'autres, dans lesquelles ne perce pas le moindre doute sur la continuation de l'existence, bien que, comme on l'a déjà dit, aucun des obstacles qui rendraient presque impossible, de nos jours, en pareille circonstance, l'expression de son incrédulité même au matérialiste le plus

¹ Marini, *l. c.*, 3.

² Marini, *Inscr. Alb.*, p. 117, et Fabretti, *Inscr. dom.*, c. v, n° 387.

³ Henzen (7410), qui n'a pas reconnu le prénom d'Aula ; voir à ce sujet Marquardt, *Manuel*, V, 1, n. 13. — Cette inscription ; reproduite d'après une copie qui se trouve dans le *cod. Barberin.*, est présentée autrement par Jahn (*Rapports de la Société saxonne*, 1851, p.178, etc.).

⁴ Muratori, 1677, 2. — Voir aussi l'Hercule qui se repose dans Stephani, p.36 (288), dont M.Friedländer déclare toutefois ne pas partager l'opinion en ce qui concerne *une croyance à des effets de ce que l'on a mangé et bu, sur la terre, dans l'autre vie*.

⁵ Orelli, 4816 ; Gruter ; 910, 12 ; dans Stephani, p. 16, etc. — Voir aussi dans Henzen, 6042 : *Cum vives, benefac : hoc tecum feres*. — De Rossi, *Bull. d. I.*, 1853, p. 89 à la fin.

déterminé, ne s'y opposât alors. Le fait est qu'en tout ce qui concerne le tombeau et la mort en général, le sentiment des anciens différait, à plusieurs égards, essentiellement de celui des modernes. Aux anciens des expressions et des images folâtres, obscènes même parfois¹, ne paraissaient pas incompatibles avec le profond sérieux de la tombe. On serait, par suite, assez porté à croire que le matérialisme était très répandu, lors même qu'il n'existerait pas de témoignages positifs de la grande propagation de l'épicurisme, particulièrement chez les gens sans instruction, et, comme on est amené à le supposer par analogie, en voyant ce qui se passe de nos jours, plus encore peut-être chez ceux dont l'éducation, arrêtée à mi-chemin, demeure incomplète². Il n'y a, naturellement, aucun moyen de déterminer, pour aucune époque, le rapport entre le nombre des matérialistes et celui des personnes qui croyaient à l'immortalité de l'âme ; mais, les premiers dussent-ils avoir été nombreux ; assez de raisons militent en faveur de l'opinion qu'ils ne formaient toujours, même dans les derniers siècles de l'antiquité, relativement qu'une petite minorité.

Si, du reste, la négation de l'immortalité n'était que dans la philosophie matérialiste d'Épicure un principe capital et fondamental du système, il y avait pourtant encore d'autres systèmes philosophiques admettant une fin de l'âme. Il est vrai que la croyance des stoïciens à une persistance limitée, mais d'une durée indéterminée, de l'âme après la mort, avait au fond, pour la pratique de la vie ; la même valeur que la croyance à l'immortalité, et y produisait les mêmes effets. Cependant Panétius, qui vécut, vers le milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ, dans le cercle des Scipions, à Rome, et plus tard à Athènes, qui y jouit d'une haute considération et qui exerça, en tout temps, une grande influence, notamment sur les Romains dont l'esprit tournait au stoïcisme, s'écarta, sur ce point comme sur d'autres encore, de la tradition de l'école. Il niait complètement la persistance de durée, comme l'avait fait aussi, parmi les philosophes péripatéticiens, auxquels il se rattacha de préférence, un disciple immédiat d'Aristote, Dicéarque, pour lequel l'âme était le résultat du mélange organique des substances composant le corps, dépendante de celui-ci, dans son existence même, et répandue dans toutes les parties du corps. Aristote lui-même avait bien enseigné une persistance de durée de l'esprit pensant, mais sans caractère personnel et individuel, et positivement rejeté l'idée que les défunts, appelés les *bienheureux* par le peuple en Grèce, pussent être heureux. Parmi les péripatéticiens postérieurs, Strabon de Lampsaque, disciple de Théophraste, paraît même avoir, comme tout semble l'indiquer, répudié entièrement la croyance à l'immortalité ; et, au temps des Sévère, Alexandre, d'Aphrodisias, honoré du surnom de second Aristote, s'appliqua à démontrer que le premier Aristote lui-même niait déjà l'immortalité de l'âme.

Cependant, il y avait aussi une philosophie qui mettait autant d'insistance dans son affirmation que l'épicurisme dans sa négation de l'immortalité de l'âme : c'était la platonicienne, là seule qui entreprit aussi de prouver scientifiquement ce qu'elle affirmait ; car, pour le pythagorisme, la doctrine de l'immortalité et de la métempsycose ou transmigration des âmes était un dogme plutôt qu'un principe philosophique. De même que la philosophie platonicienne avait, en général, un attrait irrésistible pour les esprits goûtant le surnaturel, sa

¹ Luxorius (*Anthol. lat.*, éd. Riese, 319), *De sarcophago ubi turpia sculpta fuerant*. — Voir aussi le sarcophage dans les *Monuments de l'art antique* d'O. Muller, II, t. XLIV, n° 548.

² Cicéron, *Tusculanes*, IV, 3, 7 ; *Fin.*, I, 7, 25 ; Zeller, III, 1, 348, n. 3 ; voir aussi 353, etc.

psychologie en particulier était une consolation et un refuge pour tous ceux chez lesquels se joignait, au besoin de la croyance à l'immortalité, celui de gagner, par là démonstration, une base d'arguments philosophiques pour leurs convictions. Caton d'Utique lui-même, ce stoïcien accompli, comme l'appelle Cicéron, ce Caton qui devint, par sa mort, une des figures idéales du stoïcisme des temps postérieurs, lut le *Phédon* de Platon, avant de procéder au suicide. La preuve de l'immortalité, telle que la donne Platon, ne pouvait, il est vrai, convaincre personne qui ne fût déjà convaincu d'avance, et son incohérence avait déjà été suffisamment démontrée par la critique de Straton. Mais pour la plupart des gens, comme pour Cicéron, le prestige de la gloire et du nom de Platon garantissait suffisamment la vérité de sa doctrine, et l'on aimait mieux, d'ailleurs, ose tromper avec lui que reconnaître la vérité avec ses adversaires¹. C'est ainsi que des natures animées de nobles sentiments, et dont la foi où l'intuition, la spéculation, le besoin moral et une profonde conscience de la dignité humaine, avaient concouru à déterminer les vues, cherchèrent et trouvèrent, dans les derniers temps de l'antiquité encore ; ce qu'il leur fallait principalement dans le platonisme, tandis que celles dans lesquelles prédominait une tendance mystique, inclinaient au pythagorisme, qui ressuscita également sous une forme nouvelle.

Parmi les gens instruits du monde romain, la catégorie la plus nombreuse, dans les premiers siècles de notre ère, était vraisemblablement celle des personnes qui ou n'adhéraient proprement, d'une manière absolue, à aucun système philosophique, mais se formaient leurs idées sur le monde d'après un besoin individuel, par un éclectisme ou choix entre celles de divers systèmes, ou ne subissaient, en général, qu'indirectement ou médiocrement l'influence de la philosophie. Il est probable qu'une grande partie de celles-ci ou n'éprouvaient même pas le besoin d'arrêter fortement leur conviction au sujet de l'immortalité, ou vivaient renoncé à l'espoir de s'en former une. Les résultats, diamétralement opposés, auxquels on était arrivé par les différentes directions du mouvement de l'esprit philosophique, le fait que des propositions érigées en principes par les maîtres les plus renommés étaient, continuellement, battues en brèche par d'autres maîtres d'une autorité non moindre, devaient amener notamment les esprits sceptiques à penser, que l'examen scientifique de ce sujet rentre dans la catégorie des problèmes dont la solution est au-dessus des forces de l'homme. A cette idée s'était arrêté même un Socrate, bien que sa nature le portât vers la foi à la durée persistante. Naturellement, les observateurs dont les recherches ont surtout pour objet l'analyse du corps étaient aussi ceux chez lesquels s'élevaient les doutes les plus graves sur l'immatérialité de l'âme. Le médecin Galien, bien qu'il ne fût rien moins que matérialiste et qu'il comptât parmi les adversaires déclarés d'Épicure, trouvait cependant beaucoup à redire à l'idée que Platon s'était faite de l'immatérialité de l'âme ; car, objecte-t-il, comment distinguer les unes des autres des substances incorporelles ; comment un être incorporel peut-il être répandu sur le corps, affecté par le corps, comme nous le voyons pour l'âme dans le cas de la démence, de l'ivresse et d'autres états semblables ? Il n'ose cependant pas décider ce point, et ne veut guère non plus prendre sur lui d'affirmer ou de nier l'immortalité de l'âme².

Quintilien aussi range parmi les questions indécises le point de savoir si l'âme, détachée du corps, est immortelle, ou continue à durer au moins encore un

¹ Cicéron, *Tusculanes*, I, 17, 29 ; 21, 49.

² Zeller, III, 1, 740.

certain temps¹, et Tacite n'était pas arrivé à une plus ferme conviction sur ce point, quand, après avoir atteint la maturité de l'âge d'homme, il écrivit la vie d'Agricola ; car il termine cette biographie avec l'expression du vœu que le défunt puisse dormir en paix, s'il y a un refuge pour les esprits des hommes pieux, s'il est vrai, comme l'admettent les sages, que les grandes âmes ne s'éteignent pas avec le corps. Cette dernière phrase fait allusion à la doctrine de Chrysippe, suivant laquelle les âmes des sages seules continuent à durer jusqu'à l'embrasement général du monde². Cicéron lui-même, qui attachait un si grand prix à la foi dans l'immortalité de l'âme, ne crut pas, néanmoins, pouvoir se dispenser de chercher des raisons pouvant servir à l'apaisement des esprits troublés par la crainte de la mort, même pour le cas où l'âme périrait avec le corps³.

Cependant, bien que Cicéron reconnaît la légitimité du doute chez les autres, sa propre conviction était aussi fermement établie qu'il est possible en dehors des conditions d'une foi basée sur la révélation, et nous nous croyons fondés à supposer que ses arguments, en faveur de l'immortalité, étaient ceux qui constituaient l'opinion de la majorité des croyants, dans le monde des gens instruits, précisément parla raison qu'ils reposent moins sur des dogmes ou des résultats prouvés scientifiquement, que sur des instincts, des besoins et des sentiments, en partie propres à la nature humaine en général, en partie développés sous l'influence des conditions particulières de la civilisation romaine. Car Cicéron, tout en reproduisant jusque dans les détails l'argumentation de Platon s'appliquant à prouver l'immortalité, dit expressément, comme on l'a déjà fait observer, que, pour lui, la conviction d'un homme tel que Platon est décisive, même sans arguments. Aussi dirait-on qu'il en avance la preuve moins pour sa propre satisfaction que pour celle d'autrui. Sa foi, comme celle de toutes les natures semblables à la sienne, était basée, avant tout, sur une haute idée de la grandeur et de la dignité de l'esprit humain, sur l'admiration et le respect de sa puissance et de tout ce qu'il avait produit de remarquable. Cet esprit, qui avait inventé le langage et l'écriture, associé les hommes, mesuré les orbites des corps célestes, créé toute la civilisation, arts, poésie et philosophie, ne pouvait être, d'après sa conviction, d'une nature terrestre et périssable. La force, la sagesse, l'invention, la mémoire qu'il implique, lui paraissaient d'essence divine ; il ne pouvait être issu de la terre, il devait être descendu du ciel et par conséquent éternel. Cicéron se trouvait confirmé, dans cette conviction, par le consentement général des peuples, aussi complet et unanime sur ce point que sur la croyance à des divinités, puis aussi par la foi des plus grands esprits de sa propre nation et par la reconnaissance de l'immortalité qu'impliquait un culte religieux des morts, maintenu sans altération depuis tant de siècles. Il croyait trouver en outre une preuve de la durée persistante de l'âme dans la sollicitude des hommes pour ce qui peut arriver après leur mort, dans le sacrifice des meilleurs d'entre eux, se dévouant pour la postérité, dans le désir, si général et si naturel, de l'approbation de nos actes par les races futures et d'une gloire qui nous survive. Les hommes les plus éminents par le génie et par le caractère n'avaient-ils pas agi, partout et dans tous les temps, comme on ne saurait agir précisément qu'avec la perspective de la durée après la mort ? Or, c'est dans ce que croient les plus nobles et les meilleurs de nos semblables qu'on aura le plus de chance de trouver la science de la vérité, Cicéron donna même à sa foi dans

¹ Quintilien, V, 14, 13.

² Tacite, *Agricola*, 46. — Voir aussi Zeller, III, 1, 185, 5.

³ Zeller, III, 1, 593.

la persistance de notre durée. personnelle une expression quasi-poétique dans le *Songe de Scipion*, où il décrit la félicité dont jouissent, dans les sphères supérieures, les grands morts du passé, transportés de la prison du corps, qui les retenait ici-bas, dans la haute sphère de vérité de la vie éternelle¹.

S'il est probable, comme nous l'avons dit, que, dans le monde instruit des dernières époques de l'antiquité romaine, les opinions de la majorité sur la vie se fondaient sur un éclectisme analogue à celui de Cicéron, le stoïcisme était ; parmi les systèmes philosophiques, à côté de l'épicurisme, sans doute celui qui comptait le plus d'adhérents². On a déjà fait observer qu'au point de vue des conséquences pratiques, la doctrine stoïcienne d'une persistance de durée limitée équivalait presque à la foi dans l'immortalité de l'âme, attendu que, d'après cette doctrine, l'âme humaine ne devait faire retour à la substance primitive ou divinité qu'à la fin de la période cosmique à laquelle elle appartient. Les stoïciens ne différaient un peu d'avis, entre eux, que sur le point de savoir si toutes les âmes ; comme le voulait Cléanthe, ou seulement celles des sages, suivant la croyance de Chrysippe, dureraient aussi longtemps. Le plus éloquent apôtre de la croyance stoïcienne à une autre vie, dans les premiers siècles de notre ère, est Sénèque, qui s'est, il est vrai, rapproché du platonisme beaucoup plus que les anciens de l'école stoïcienne. Il accuse aussi beaucoup plus fortement qu'eux le contraste de la différence entre le corps et l'esprit. Le corps ou, comme il l'appelle aussi dédaigneusement, la chair est, à ses yeux, une chose de si peu de valeur que nous ne saurions trop nous garder d'en faire cas ; puisqu'il n'est qu'une simple enveloppe de l'âme, une demeure dans laquelle elle n'est venue s'installer que pour peu de temps et ne se trouvera jamais véritablement à son aise, voire même une charge qui pèse à l'âme, une entrave qu'il lui tarde de voir tomber, une prison dont elle doit désirer de sortir le plus tôt possible. C'est avec la chair qu'elle a à lutter, c'est par le corps qu'elle est exposée à des attaques et à des souffrances ; en elle-même elle est pure et invulnérable, aussi supérieure au corps que la divinité à la matière. Il s'ensuit que la véritable vie de l'âme ne commence qu'avec sa sortie du corps. D'après Sénèque, les âmes des bons seraient, comme dans la doctrine catholique du purgatoire, soumises après la mort à une purification préalable, et ne s'élèveraient que purifiées dans l'éther, pour y continuer à vivre, d'après la doctrine stoïcienne, jusqu'à l'embrasement du monde. L'idée que Sénèque se faisait de la vie d'outre-tombe se rapproche beaucoup de certaines idées de l'école platonicienne, et même du christianisme. Pour lui aussi, la vie terrestre n'est qu'un prélude à une vie meilleure, le corps, qu'une hôtellerie de laquelle l'esprit retourne dans les régions supérieures, sa véritable patrie, comme on vient de le dire. Il voit venir avec joie le jour qui brisera les liens corporels, le jour de la naissance à l'éternité, comme il l'appelle, de même que les anciens chrétiens, avec lesquels il se rencontre ici jusque dans le choix de l'expression il dépeint la paix de l'éternité, qui nous attend dans l'autre monde, la liberté entière et la félicité de la vie céleste, le grand jour que répand la lumière de la science, après la révélation de tous les mystères de la nature ; il n'oublie pas non plus la joie des rimes, ayant accompli leur stage, de se revoir et trouver de nouveau réunies, après la mort ; il voit en même temps dans celle-ci le grand jour du jugement, auquel est prononcé l'arrêt sur chacun, et fait dériver la vertu morale, pour la pratique de cette vie, de la pensée constante à ce qui nous attend dans l'autre ; il se console même de la perte

¹ Cicéron, *Tusculanes*, I, 12, etc. ; *Rep.*, VI, 9, etc.

² Zeller, III, 1, 184 à 189 et 633.

future de l'âme ; avec la pensée qu'elle ressuscitera sous une autre forme. Malgré cette concordance apparente avec le fond même de la foi chrétienne, dans l'immortalité de l'âme, il n'est rien, dans ces idées de Sénèque non plus, qui répugne à la doctrine stoïcienne et qui ne s'explique parfaitement par la marche du développement de celle-ci, à cette époque, ou ne réponde à la forme qu'elle dut prendre dans un esprit comme le sien. Bien que l'intervention d'influences chrétiennes ne puisse être exclue du domaine, des choses alors possibles, à la rigueur, elle est cependant d'autant moins probable qu'une grande partie des expressions et des propos qui y ont fait penser se trouvent précisément dans un des anciens écrits de Sénèque, les *Consolations à Marcie*, bien antérieures aux premières mentions des commencements du christianisme à Rome.

Parmi les platoniciens. du temps postérieur, Plutarque de Chéronée fut un des plus influents, ce qu'il dut certainement en partie à ce que son platonisme n'avait pas un caractère rigoureusement dogmatique, mais se présentait, modifié par l'éclectisme et des tendances pythagoriciennes, sous une forme toute populaire. Ce philosophe peut donc aussi être considéré comme représentant un mouvement d'idées très répandu dans le monde instruit de l'époque. Si fermement convaincu de l'immortalité de l'âme¹ qu'il déclare, d'après son propre sentiment, cette croyance solidaire avec la foi dans la Providence, elle paraît cependant avoir été, pour lui aussi, plutôt un article de foi imposé par l'exigence de raisons pratiques que le résultat d'un examen scientifique. Il fonde ces raisons sur la parenté de l'esprit humain avec Dieu, sur la nécessité d'une expiation future, ainsi que d'un dédommagement pour les maux de la vie terrestre, sur ce qu'il y a de consolant dans l'idée d'une existence persistante et d'un revoir après la mort ; mais nulle part il n'a cherché à approfondir davantage ces divers points. De l'autre vie il se promet, avec Platon, une science de Dieu plus pure et une communion parfaite avec la divinité, sans le trouble des émotions affectant les sens. Mais tel n'est, naturellement, que le bénéfice des âmes purifiées parla vertu et par la piété ; celles-ci d'hommes passent héros, et de héros démons ou génies ; quelques-unes s'élèvent même jusqu'à la dignité de dieux, comme Hercule et Bacchus, tandis que d'autres reviennent tôt ou tard se loger dans des corps humains. Suivant une idée très répandue dont on faisait remonter l'origine à Pythagore et jusqu'à Orphée, Plutarque aussi croyait que les âmes vont, immédiatement après la mort, séjourner entre la terre et la lune, que celles des méchants y trouvent leur châtement, tandis que celles des justes s'élèvent jusqu'à la lune même, pour y mener la vie des bienheureux en contemplation du monde, et que d'autres encore redescendent à terre. Mais, dans le cours de certaines périodes de longue durée, il faut que toutes les âmes rentrent dans un corps, comme l'avait déjà admis Platon. Un platonisme encore plus expansif et plus fortement empreint de mysticisme que celui de Plutarque, c'est le platonisme d'Apulée², pour lequel la grande influence de la croyance aux démons sur l'idée que lui-même avait conçue du monde en général, est surtout très caractéristique. Ces démons ou génies sont des êtres mitoyens, des intermédiaires entre le monde terrestre et le monde supérieur, et à cette classe d'êtres appartient aussi l'âme humaine, tant durant son séjour sur la terre qu'après sa séparation du corps, bien que les démons venant ainsi s'héberger dans un corps soient d'espèce inférieure. L'autre idée, que les âmes des bons et des justes conservent, après la mort, une action sur la terre, comme génies

¹ *Ibidem*, III, 2, 164, etc.

² *Ibidem*, III, 2, 190, etc.

tutélaires, tandis que celles des méchants sont condamnées à errer sans répit comme des larves, impuissantes à effrayer les bons, mais funestes aux méchants qu'elles terrifient, se confond entièrement avec les croyances populaires des Romains.

Les idées de Pausanias se rapprochent aussi beaucoup du platonisme. Il croit, d'après ce qu'il avait pu apprendre, que l'affirmation de l'immortalité de l'âme s'était d'abord produite chez les Chaldéens et les peuples de l'Inde, qu'avaient suivis dans cette voie les Grecs et surtout Platon. A part sa croyance aux démons, on voit que lui-même ne doutait pas de cette immortalité, par un passage où il dit que le temps est passé où des hommes parvenaient à s'élever au rang des dieux, comme jadis Hercule ; Amphiaräus, ou les Dioscures, et que le courroux des dieux ne frappe plus, comme autrefois, sur-le-champ le malfaiteur, mais attend que l'âme de celui-ci ait quitté la terre¹.

Si nous sommes indubitablement fondés à admettre que toutes les formes, ici passées en revue, de la croyance positive à l'immortalité de l'âme, comptaient, parmi les classés instruits du monde romain, dans les premiers siècles de notre ère, un grand nombre d'adhérents et de partisans, dont elles satisfaisaient les désirs, nous n'avons cependant, comme il a déjà été dit plus haut, aucun moyen de déterminer, d'aucune façon, le rapport existant entre ce nombre et celui des incrédules, pour aucune partie de cette période. Mais ce qui est incontestable, comme on voit, c'est que précisément aussi dans les cercles des personnes ayant reçu une éducation philosophique, ou du moins subi l'influence d'une éducation pareille, le doute, l'indifférence, la négation, étaient contrebalancés non seulement par une croyance ferme, répondant à un profond besoin, mais même par de vives aspirations à une vie plus haute, et rien ne nous autorise à l'affirmation que le nombre des incrédules fût, même dans ces cercles, supérieur à celui des croyants.

Parmi les témoignages de la foi à l'immortalité et de l'espoir d'une vie supérieure de l'âme, se rangent aussi nombre d'images figurées sur des urnes et des autels dépendant de tombeaux, sur des sarcophages et d'autres monuments funèbres, dont ceux qui sont pourvus d'ornements d'une certaine valeur artistique ne devaient avoir été, le plus souvent, qu'à la portée de personnes favorisées des avantages de la fortune et, par conséquent, en général aussi d'une instruction supérieure. Il est vrai que le langage de ces images et figures n'est pas toujours intelligible, la production artistique du temps, qui généralement s'appliquait à satisfaire aux besoins nouveaux, en fait d'art, en empruntant au stock immense des œuvres d'ancienne création encore existantes, ayant souvent aussi, dans ces cas, fait servir des figures anciennes à la représentation de sujets nouveaux. A la catégorie des œuvres d'ancienne création appartient la grande masse des scènes mythologiques, riches en figures, qui ornent les parties du devant des sarcophages. Autant que l'on peut en juger d'après le travail de ces ornements, ceux-ci datent presque tous de la période du deuxième siècle au quatrième et n'ont souvent, peut-être, même généralement, pas été fournis sur commande, mais exécutés pour l'assortiment offert, dans les magasins, au choix des acheteurs, c'est-à-dire évidemment dans le sens le plus conforme aux demandes de la grande majorité de ceux-ci et aux besoins ordinaires. Si, dans ces ornements le rapport des mythes représentés avec la mort, l'immortalité et la

¹ Pausanias, IV, 32, 4 ; VIII, 2, 2. — Pfundtner, *Idées et croyances de Pausanias*, Königsberg, 1868 (en allemand).

vie d'outre-tombe est souvent difficile à saisir ou peu clair, et s'il se peut même qu'en effet on n'eût quelquefois pas d'autre but, en adoptant ces ornements, que de flatter l'œil et de remplir de grands espaces vides, avec des images selon le goût de tout le monde, il ne peut y avoir cependant, pour une grande partie des sujets, aucun doute sur le sens dans lequel ils ont été choisis, pour orner ces sarcophages de pierre¹. Ici, les figures du mythe servent en quelque sorte de types poétiques, pour symboliser des idées abstraites, et règne également encore la tendance de l'art et de la poésie helléniques à transfigurer l'existence humaine, en l'élevant aux hautes régions de l'idéal. Les figures offrant directement une image de la réunion et de la séparation de l'âme et du corps, comme dans la fable de Prométhée, étaient rares. Ordinairement, le passage à une autre vie et la félicité ou la désolation de cette vie postérieure étaient symbolisés par les destinées des dieux et des héros. On aimait particulièrement choisir, pour l'ornement des sarcophages, l'enlèvement de Proserpine, transportée dans le royaume des ombres, et son retour dans le monde de la lumière, ainsi que la mort d'Adonis, également suivie d'une résurrection. Peut-être l'enlèvement des filles de Leucippe par les Dioscures, avec la faveur qui en résulta pour elles d'être admises au bénéfice d'une vie supérieure, avait-il une signification semblable. Les histoires d'Alceste et d'Admète, de Protésilas et de Laodamie font allusion à l'espoir de revoir ceux dont on a été séparé par la mort, ainsi qu'à l'amour conjugal persistant au-delà de la tombe. Hercule, ce héros qui, à force de lutter, se délivre des infirmités de la condition mortelle et parvient même à triompher des puissances de l'enfer, apparaît, dans ses combats et dans ses travaux, comme un vrai dompteur de la mort. Achille à Scyros, qui préféra une vie courte et belle à une vie de longue durée, mais vide d'exploits, et qui, en récompense de cette option, fut transporté aux champs élysées, doit, à ce qu'il paraît, personnifier la garantie des récompenses qui attendent la vertu, tandis que les histoires d'Actéon, de Marsyas, de Clytemnestre et de la guerre des géants rappelaient peut-être les châtiments réservés au crime. Il est facile de reconnaître l'allusion aux joies des bienheureux dans la représentation, tout particulièrement affectionnée, des réunions joyeuses, des danses et des fêtes de l'essaim qui forme le cortège de Bacchus, cette masse bigarrée et confuse de bacchantes, de ménades, de satyres, de pans et de centaures, dont l'exubérance de vie, dans les images ornant les sarcophages et les urnes, a raison de la mort elle-même, *les cendres renfermées dans ces réduits silencieux semblent encore prendre leur part des plaisirs de la vie*, suivant l'expression de Goethe. Le dieu lui-même, par sa résurrection de la mort, garantissait aussi, d'après la doctrine d'Orphée, l'immortalité aux croyants initiés à ses mystères². Ariane, élevée par lui au ciel, était regardée comme un éclatant exemple de l'âme affranchie de la condition mortelle et mise à l'abri dans un monde supérieur, et les jubilatons, les transports d'allégresse du cercle bachique ; formaient, on l'a déjà dit, le symbole du bonheur que l'on espérait, trouver dans l'autre monde. Les troupes et chœurs de néréides et de dieux marins, se berçant sur les vagues de l'Océan, ainsi que les jeux folâtres des Amours, sembleraient aussi faire allusion à l'état des bienheureux. Des deux côtés de la voie Latine, près de Rome, ont été découverts, en 1857 et 1858, deux mausolées considérables à deux étages, se faisant face et appartenant à la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère. La voûte de la chambre principale de l'étage inférieur de l'un, qui contenait trois

¹ Voyez, pour ce qui suit, E. Petersen, *Sepolcro scoperto sulla via Latina*, *Ann. d. I.*, 1860, p. 348. etc. ; 1861, p. 190, etc.

² Plutarque, *Cons. ad ux.*, c. X.

sarcophages, est richement ornée de reliefs en stuc. Un médaillon, placé au milieu, montre l'âme du défunt, représentée par une figure voilée qu'un vieillard élève vers le ciel ; il est entouré de 24 autres médaillons avec des bacchantes et des néréides, ainsi que d'Amours, sur de petits panneaux carrés¹.

Bien que la question de savoir si, même dans la petite minorité des hommes instruits, la croyance à l'immortalité de l'âme comptait plus d'adversaires que de partisans convaincus, doit rester indécise, il n'est pas douteux que, dans les masses, une immense majorité resta, pour le fond, à toutes les époques, fermement attachée aux idées que l'on s'était faites de la vie persistante des âmes au-delà de la tombe, et cela malgré toutes les modifications que ces idées, propagées par la tradition de siècle en siècle, depuis la plus haute antiquité, avaient subies dans le cours des temps. La croyance de l'homme à la persistance de sa durée se fonde sur un des instincts et des besoins les plus impérieux et les plus universellement répandus de l'âme humaine. C'est ce que confirme l'étude de la condition de tous les peuples vivant à l'état de nature, ainsi que celle du développement de la culture des plus anciens peuples civilisés, bien qu'il n'y ait pas là non plus man-que d'exceptions.

Cette croyance remonte, chez les peuples indo-germaniques notamment, bien au-delà des commencements de toute tradition. La croyance à l'immortalité de l'âme est aussi conforme aux aspirations de la nature humaine que la croyance à l'action dominante d'êtres d'un ordre supérieur ; elle dérive du frissonnement que nous éprouvons à l'idée du néant, dont nous menace la destruction. Le soin de notre propre conservation se porte ici, instinctivement, au-delà du terme indiqué par la mort. L'homme, dans le réveil de sa conscience, cherche dans ce qui est au delà ; l'explication des énigmes de la vie, une consolation pour se dédommager des souffrances et des déceptions d'ici-bas : il arbore sur sa tombe encore le guidon de l'espérance. La réflexion, qui mène au doute et à la négation, ne saurait être que l'attribut d'une minorité. L'aspiration au néant qui remplit, depuis tant de siècles, des millions d'âmes en Asie, phénomène qui ne semble pas encore suffisamment expliqué, est, dans tous les cas, un produit de facteurs exclusivement propres à la nature, à la culture et aux autres particularités de l'état de cette partie du monde.

Dans les derniers siècles de l'antiquité gréco-romaine comme dans tous les temps, des courants matérialistes ont certes aussi, çà et là, pénétré jusque dans les masses ; mais, qu'ils s'y soient jamais répandus et y aient porté un préjudice considérable à la foi positive, c'est ce que l'on ne saurait admettre, ni d'après l'analogie d'expériences semblables, dans les temps modernes, ni d'après le témoignage des épitaphes matérialistes, relativement peu nombreuses,, qui se sont conservées sur les tombes de personnes des classes inférieures. Contrairement à ces inscriptions, d'autres expriment, d'ailleurs, une ferme confiance dans la durée persistante de la vie de l'âme, après la mort, et dans un revoir après la séparation qu'elle cause, comme par exemple cette, épitaphe du tombeau commun d'un couple séparé par le prédécès de la femme : *J'attends*

¹ Jahn, dans les *Rapports de la Société saxonne*, 1869, p. 1, etc., a publié, d'après le *cod. Pighian.*, le dessin d'une peinture de plafond, provenant d'un monument funèbre, des environs de Rome selon toute probabilité. Le sujet principal, une figure sur un quadriges, représentant sans doute le défunt porté au ciel, est entouré d'images accessoires, qui se rapportent à la vie d'outre-tombe et comprennent les Danaïdes, Hercule et Alceste, Apollon et Marsyas, Cupidon et Pan, devant Bacchus et Ariane. Toutes ces figures correspondent à des reliefs de sarcophages, et sont elles-mêmes entourées de figures moindres encore, parmi lesquelles il y a nombre de petits Amours.

*mon mari*¹. De nombreux témoignages, qui ne peuvent être mis en doute, confirment notamment le fait que la croyance populaire, dans la généralité et jusqu'aux dernières limites des pays sur lesquels s'étendit le domaine de la civilisation gréco-latine, continuait à être déterminée par les idées, sur l'autre monde, qui avaient cours depuis les temps les plus reculés de l'antiquité grecque et romaine, mais qui, s'étant fusionnées diversement dans le cours des siècles, subirent, de plus en plus, avec la progression du temps, l'influence d'un alliage de vues orientales.

Des auteurs latins ont, il est vrai, assuré à diverses époques que personne ne croyait plus aux vieilles fables sur lesquelles reposait la notion populaire de l'enfer. Il n'est pas, dit Cicéron², de vieille femme ayant la tête assez faible pour s'effrayer des régions profondes du Tartare, baignées par l'Achéron, et du pale royaume de la mort, enveloppé de ténèbres. Personne, dit Sénèque (*Lettres*, 24, 18), n'est assez enfant pour avoir peur de Cerbère, des ténèbres de l'enfer et de ses fantômes de squelettes. Il n'y a que les tout petits enfants, ceux qui, en raison de leur bas âge, sont reçus dans les bains sans payer d'entrée, dit Juvénal³, auxquels on puisse encore faire croire qu'il existe des mânes, un empire souterrain et un Cocyte, que des grenouilles noires infestent le gouffre du Styx, et que les milliers d'ombres le franchissent dans une barque. Il est positivement vrai que les idées grecques, en ce qui concerne l'enfer auxquelles s'appliquent principalement ces passages, étaient moins répandues en Italie et dans les pays d'Occident en général, bien que là aussi, comme l'influence de la lecture des poètes dans toutes les écoles, ainsi que celle des théâtres et des beaux-arts, favorisait continuellement, de mille manières, la propagation de ces idées, celle-ci ait dû faire des progrès dont les auteurs que nous venons de citer n'ont, sans doute, pas assez tenu compte. Juvénal ne pouvait, sérieusement, s'aviser de nier le fait persistant de la croyance populaire aux mânes, chez les Romains, et il n'a probablement entendu désigner, comme entièrement abandonnés, que les éléments parlant aux sens de l'idée grossière que l'on s'en était faite ; mais, même en cela, il se trompait grandement. De même les gens éclairés n'ont été, dans tous les temps, que trop portés à regarder les idées dominantes du milieu social dans lequel ils vivent, comme les seules raisonnablement possibles et partant comme universellement admises. Mais Juvénal surtout était moins que tout autre en position de songer à nier la croyance à l'immortalité de l'âme en général ; car personne ne contestera qu'il devait en savoir au moins autant que nous, sur les différentes manières de voir des hommes instruits de son temps.

Nous sommes, d'ailleurs, en état de prouver qu'une au moins de ces fables grecques, dont se moquait Juvénal, était alors très répandue dans le peuple, et que celui-ci continua d'y croire fermement plus tard encore, même dans les pays d'Occident. Nous voulons parler de la fable de *l'affreux nocher du gouffre boueux*, comme l'appelle le même Juvénal, dans un autre vers (III, 265), de Caron, auquel le mort est obligé de présenter son 'obole avec la bouche, pour payer le passage. La croyance générale du peuple, dans les pays de langue grecque, à l'existence réelle du conducteur de la barque des morts, est expressément attestée par Lucien, qui dit à ce sujet : *La multitude est tellement*

¹ Voir aussi *Inscriptions de l'Algérie*, 3864 (Cartena) : *Mi fili, mater rogat ut me ad te recipias* ; puis Gruter, 376, 5 (Mommsen, *Hermès*, III, 60, 5). *Mater rogat, quam primum ducatis se ad vos*.

² *Tusculanes*, I, 21, 48.

³ II, 149 (*Esse aliquid Manes*). — *Sunt aliquid Manes*, dit Properce, V, 7, 1.

*préoccupée de cette idée que, lorsqu'un homme du peuple meurt, les siens n'ont rien de plus pressé que de lui mettre dans la bouche une obole, pour payer le passage au nocher, sans demander quelle monnaie a cours aux enfers*¹, etc. On retrouve encore aujourd'hui cet usage en Grèce², où Caron lui-même vit encore dans la croyance et dans les chants du peuple, quoique transformé, sous le nom de Carontas ou Caros, maussade vieillard qui tantôt fond sur sa victime comme un oiseau noir, tantôt conduit les trépassés, métamorphosé lui-même en cavalier, dans l'empire de la mort, au vol à travers les airs³. Combien devait être répandue et profondément enracinée une croyance qui a fait preuve d'une aussi indestructible vitalité, bien que, depuis mille cinq cents ans, toutes les conditions de durée semblent lui faire défaut ! Elle s'est aussi répandue de bonne heure en Italie. On a trouvé des squelettes avec des pièces de monnaie dans la bouche, aussi bien dans les tombeaux de Préneste, de la période du milieu du quatrième, siècle au milieu du deuxième avant Jésus-Christ, que dans des tombeaux romains des premiers temps de l'empire ; de même, dans des tombeaux des provinces rhénanes, de l'époque moyenne ainsi que de la fin de l'empire, et en Occident aussi, cet usage s'est conservé, pour le moins jusqu'au moyen âge⁴.

Or, s'il ne saurait être douteux qu'une chose qui, d'après Juvénal, n'aurait été crue que des petits enfants, l'était, par le fait, de tant de milliers d'hommes, dans tout l'empire romain, il paraît tout aussi difficile de douter de la persistance et de la propagation des autres idées du populaire sur l'enfer. Aux assurances du contraire dans Cicéron, Sénèque et Juvénal, on peut opposer l'assurance tout aussi positive de Lucien, qui reconnaît le fait. Il dit que la grande masse des gens du commun se représentait l'autre monde absolument comme les poètes l'avaient décrits⁵. Ils y voyaient un immense et ténébreux empire des morts, gouverné par Pluton et Proserpine, avec le Cocyte et le Pyriphlégéthon, le lac Achéruse, la porte diamantée que garde Éaque avec Cerbère, la prairie d'Asphodèle avec le fleuve Léthé, les juges des morts, qui envoient les bons aux champs élysées et livrent les méchants aux furies, pour subir de leur part toute sorte de tortures, pendant que les ombres si nombreuses de ceux qui n'étaient ni bons ni méchants, errent dans la prairie d'Asphodèle et se nourrissent d'offrandes déposées sur les tombeaux et de sacrifices offerts aux morts. Plutarque dit⁶ que ceux qui avaient peler des morsures de Cerbère et du tonneau des Danaïdes, cherchaient à s'en garantir par des consécrationes et des lustrations, croyant pouvoir s'assurer ainsi la faveur d'être admis à continuer de vivre, en enfer, dans un endroit bien éclairé et un air pur, au milieu de folâtreries et de danses. Il pensait, il est vrai, que le nombre des gens ajoutant foi à ces *contes de nourrice* ne devait pas être très grand ; mais, naturellement, son estimation était tout aussi subjective et avait été déterminée par des impressions fortuites, tout autant que celle de Lucien, auquel le nombre des croyants paraissait être très grand, au contraire, de sorte qu'à cet égard on peut se fier aux données de l'un tout aussi peu qu'à celles de l'autre. Cependant, il serait difficile d'admettre la supposition que les idées de la multitude, sur la vie après le décès, fussent plus épurées que ne l'étaient celles d'un homme comme Aristide,

¹ Lucien, *De luctu*, 10.

² Wachsmuth, *La Grèce moderne dans l'ancienne*, 118, et Mendelssohn-Bartholdy, *Histoire de la Grèce*, I, 46 (en allemand).

³ Preller, *Mythologie grecque*, I², 639.

⁴ Marquardt, *Manuel*, V, 1, n. 2202.

⁵ *De luctu*, 1-10.

⁶ *Non posse suaviter vivi*, 27, 4, p. 1105.

lequel semblerait pourtant aussi avoir cru que les personnes non initiées aux mystères d'Éleusis resteraient, en enfer, plongées dans la boue et les ténèbres¹. Dans son traité *de la superstition*, Plutarque range parmi les fantasmagories de celle-ci l'image que l'on se fait des portes d'entrée profondes de l'enfer, des flammes que roule le Styx et de ses cataractes abruptes, de ténèbres remplies de spectres, où apparaissent d'épouvantables fantômes et d'où s'échappent des sons lamentables, de juges et de bourreaux, de gouffres et d'abîmes, recelant mille tortures, en un mot, toutes les idées de l'espèce² ; et le fait qu'il regardait lui-même la superstition comme un fléau très répandu, résulte, comme on l'a vu, de son ardeur même à la combattre.

Que beaucoup d'idées grecques, sinon la plupart, avaient passé aussi dans la foi populaire de l'Occident, c'est ce qu'il est, comme on l'a déjà dit, permis de supposer, notamment eu égard à l'influence exercée par les poètes latins sur l'école. Depuis Ennius, les descriptions détaillées des enfers avaient formé un thème favori des poètes épiques, et celle qu'en fit Virgile surtout n'aura pas manqué, sans doute, d'exercer une influence directe et indirecte sur les idées d'une multitude innombrable. Avec le temps, des éléments orientaux, judaïques et chrétiens vinrent aussi, par-ci par-là, se mêler à la foi populaire. Peut-être déjà Lucain et Stace ont-ils admis, dans leur description des enfers, le Belzébuth de la bible, tous les deux parlant d'un chef des dieux infernaux qui, se tenant dans le plus profond des abîmes du Tartare, domine sur toutes les autres puissances de l'enfer³. Un caveau païen, près de Rome, qui semblerait avoir été établi par des adorateurs du Mithras de la Perse et par des initiés à ses mystères, offre un exemple authentique très remarquable de cette alliance d'idées grecques et orientales. On y voit diverses peintures représentant, d'abord, *l'enlèvement et la descente aux enfers de Vibie*, aux termes de l'inscription, opérés par Pluton, dont Mercure conduit le quadrigé ; puis le messager des dieux, Mercure, amène Vibie devant le tribunal du dieu de l'enfer (*DISPATER*) et de son épouse (*ABRACVRA*) ; Vibie est conduite par Alceste, qui figure ici comme la protectrice des épouses fidèles et un des prototypes de la palingénésie ; à la droite se tiennent les divinités qui président au destin, trois figures, dont une masculine et deux féminines (*FATA DIVINA*). Un troisième tableau montre l'introduction de Vibie par le bon ange (*BONUS ANGELUS*) auprès des bienheureux ; dont elle doit partager les joies. Six personnes d'âges et de sexes différents participent, couchées, à un repas ; au-dessus de l'une il y a le nom de Vibie ; en tête du tableau ceux qui ont passé au jugement des bons ; enfin, l'on voit encore un repas auquel prennent part sept hommes, dont trois portent des bonnets phrygiens, avec la suscription : les sept prêtres pieux⁴.

Il n'est même pas besoin de ce témoignage et d'autres semblables pour mettre en évidence que l'idée d'une existence plus ou moins matérielle des décédés, telle que la supposent les anciennes fables, conservées par la tradition depuis un temps immémorial, était aussi répandue dans les masses que ces fables mêmes. L'immense majorité des hommes devaient être alors, encore moins qu'aujourd'hui, susceptibles de s'approprier la faculté d'abstraction qu'il faut pour s'élever à l'idée d'une vie purement spirituelle. Dans chacune de ses tentatives de se faire une image de l'inconnu de ce genre d'existence, l'imagination,

¹ Aristide, *Or.*, XIX, p. 259 Jebb.

² *De superstitione*, 4 f., p. 167 A.

³ Preller, *Mythologie römische*, 466, 2. — Voir aussi Lucain, *Pharsale*, VI, 745, etc.

⁴ De Rossi, *Bull. d. Inst.*, 1853, p. 87, etc. ; Henzen-Orelli, 6042.

abandonnée à elle-même, était et est encore obligée, sans en avoir la conscience et malgré elle, de travailler avec des couleurs et des formes empruntées à la vie que nous connaissons, et ses images les plus délicates et les plus éthérées sont tout aussi peu incorporelles que les plus communes et les plus grossières. Il est dans la nature des choses que ces dernières seules pouvaient être comprises et retenues par la multitude. Il nous est d'autant moins possible de douter de l'assurance de Lucien que, dans la croyance d'un grand nombre, les morts se nourrissaient réellement des dons, des sacrifices et des repas qui leur étaient offerts par les survivants ; d'autant moins que nombre de personnes faisaient brûler ou enfouir, avec leurs restes mortels ; des ustensiles, des vêtements et des bijoux, dans l'idée qu'elles pourraient en avoir besoin ; ou en tirer utilement parti, dans la vie de l'autre monde¹.

Effectivement, une grande partie des objets de la vie domestique conservés dans nos musées, proviennent des tombeaux dans lesquels on joignait, à la dépouille mortelle du guerrier, ses armes, à celles de l'artisan et de l'artiste, leurs outils, comme à celle de la femme ses objets de toilette, et à celle de l'enfant ses jouets². Dans Lucien, un veuf raconte qu'il a témoigné de son amour pour sa femme-défunte, non seulement du vivant, mais également à la mort de celle-ci, en faisant briller avec son corps toutes ses parures et toute sa garde-robe ; qu'elle lui apparut néanmoins le septième jour, pendant qu'il lisait le *Phédon* de Platon, pour se plaindre de l'oubli d'une de ses sandales dorées, et qu'elle désigna la place où on la trouverait, sous une armoire. On l'y trouva, en effet, et l'on se hâta de la brûler subsidiairement, selon le vœu de la défunte³. Les objets à joindre au corps du défunt étaient, on n'en saurait douter, souvent spécifiés dans les dispositions testamentaires. Le testament d'un Romain, qui avait ses propriétés aux environs de la ville actuelle de Langres, des premiers temps de l'empire, ordonne de brûler avec son corps tous ses ustensiles de chasse et d'oisellerie : ses lances, dagues, couteaux, filets, lacets, cabanons d'oiseaux (?), provisions de glu, tentes de chasse, etc., ainsi que ses litières et chaises à porteurs, une barque faite de joncs tressés, tout ce qui resterait d'habillements, en tissus brodés et brochés de diverses couleurs, dans sa garde-robe, enfin toutes les chaises (?) de cornes d'élan⁴. Le même testament ordonne en outre la plantation, auprès du tombeau, de vergers dont l'entretien devait être confié aux soins permanents de trois jardiniers et de leurs apprentis. On aimait particulièrement à établir des jardins, des vignobles et des parcs dans le voisinage des tombes, *afin de procurer aux âmes des décédés la facilité de mieux jouir de la belle nature*⁵. Il y a lieu de croire que maintes de ces dispositions testamentaires parvenues jusqu'à nous, relatives à l'ornement et au culte des tombeaux, ont été faites dans une pensée attribuant encore aux défunts de l'intérêt pour les plaisirs et les jouissances de ce monde, très souvent, certes, sous l'empire de la croyance à une vie matérielle persistante chez les défunts, notamment près de leurs tombes.

Sous l'empire d'idées aussi sensuelles, la manière dont on concevait les récompenses et les châtiments de l'autre monde ne pouvait, naturellement, manquer de présenter le même caractère de sensualité, tant dans les images,

¹ Lucien, *De luctu*, 14.

² Marquardt, *Manuel*, V, 1, 367, etc.

³ Lucien, *Philops.*, 27.

⁴ Kiessling, *Anecdota Basileensia*, I (1863).

⁵ Servius, *ad Virg. Æn.*, V, 760 ; voir aussi Marquardt, *Manuel*, n. 2363.

parlant aux yeux, de la sculpture et de la peinture que dans les tableaux des poètes, de Virgile surtout, dont la description de l'enfer a certainement exercé, sur les idées du monde romain postérieur, une bien plus grande influence que plus tard celle de Dante, au moyen âge. Naturellement aussi les images de l'autre vie prenaient, dans l'imagination des hommes, selon l'individualité, le sentiment et l'instruction d'un chacun, un caractère plus ou moins délicat ou grossier, noble ou commun, sublime ou abject. Plutarque, qui méprisait comme des contes de nourrice les idées que l'on se faisait, dans le peuple, des souffrances des âmes après la mort, en a fait lui-même une peinture digne de Breughel¹. Sa description de l'autre monde se fondait, à l'instar d'un précédent fourni par Platon, sur la déposition d'un mort rappelé à la vie, au temps de Vespasien, d'un certain Thespesius de Soles en Cilicie, dont l'âme est censée avoir gardé le souvenir des impressions reçues durant sa séparation du corps. Les peines encourues sont de trois degrés. Les plus douces sont celles des malfaiteurs qui ont déjà subi une expiation sur la terre. Mais quiconque sort d'ici-bas sans avoir été puni, ni purifié, est tourmenté jusqu'à l'extirpation de toute passion de son âme, à force de douleurs et de tortures qui surpassent les souffrances de la chair en violence et en véhémence, autant que la réalité surpasse le rêvé en netteté. Les passions laissent comme trace des cicatrices et des meurtrissures qui persistent plus ou moins longtemps, selon la personne des châtiés ; aussi les âmes portent-elles diverses couleurs : ainsi la couleur rouge de sang trahit la cruauté ; la teinte bleuâtre, des âmes, dont on a extirpé les penchants voluptueux, etc. La couleur indique aussi le terme de la purification et de la punition : quand les âmes sont purifiées et décolorées, elles prennent toutes une teinte uniforme et brillent du même éclat. Dans le lieu où sont infligés les châtiments les plus graves, les échos d'alentour retentissent des hurlements de douleur des âmes, qui y souffrent les plus horribles torturés. Le narrateur voit l'âme de son père, couverte de marques et de cicatrices, sortir d'un gouffre et étendre les mains vers son fils, pendant que les bourreaux, chargés de le torturer, l'entraînent pour lui faire subir de nouveaux châtiments, en expiation d'un empoisonnement dont il s'était rendu coupable, mais qui n'avait pas été découvert de son vivant. Il voit des âmes, entrelacées comme un nœud de serpents, se dévorer entre elles. De plus, il y a là trois lacs, un d'or en fusion, un autre de plomb refroidi et un troisième de fer brut. Des démons, ressemblant à des forgerons, y plongent, à l'aide d'instruments, les âmes des pécheurs par avarice et cupidité, et les en retirent de même. Après avoir été chauffées au rouge jusqu'à la transparence dans le lac d'or, elles prennent la rigidité et la dureté de grêlons dans le lac de plomb, puis noircissent et sèchent dans le lac de fer, de manière à revêtir, après avoir été bien concassées et écrasées, des formes nouvelles, pour être finalement trempées encore une fois dans le lac d'or. Pendant toutes ces métamorphoses, elles sont condamnées à souffrir toute sorte de tourments sans nom. Souvent aussi, telles qui se croyaient déjà libérées du châtiment sont emmenées, pour être soumises à de nouvelles tortures, sur la plainte des âmes de leurs descendants, qui leur reprochent d'avoir eu à souffrir eux-mêmes, dans la vie, en expiation des crimes de leurs ascendants. A la fin, il voit également les âmes de ceux qui, enfermés dans les corps d'animaux, desquels ils doivent renaître, subissent de la main des agents de torture du lieu, munis d'instruments' à cet effet, une transformation violente. Parmi celles-ci se trouve aussi l'âme de Néron, dont un des supplices consiste à être percé d'une multitude de clous chauffés au rouge. Son âme avait été, d'abord, condamnée à

¹ Plutarque, *De ser. num. vind.*, c. XXII.

vivre dans un corps de vipère, mais, sur le commandement d'une voix retentissante qui se fit entendre soudain, accompagnée du vif éclat d'une puissante lumière, on lui assigna, pour demeure le corps d'un animal inoffensif, qui vit et chante au bord des marais et des lacs, peut-être d'une grenouille : *car les dieux ne devaient-ils pas aussi une récompense à Néron, pour avoir rendu la liberté aux Grecs, qui étaient à la fois les meilleurs de ses sujets et le peuple le plus chéri des dieux de l'empire ?*

Il est difficile de déterminer quelles sont, dans cette vision, les peines que l'on doit se représenter comme éternelles. Il est certain, toutefois, que la croyance à des peines éternelles existait, à côté de celle à des punitions temporaires, visant à la purification¹. La première dérivait d'ailleurs, presque nécessairement, de la croyance à une félicité éternelle, que les masses n'envisageaient, du reste, probablement aussi qu'à travers le prisme d'un sensualisme plus ou moins grossier. Il n'est pas douteux que notamment l'idée de festins continuels et d'orgies incessantes, réservés aux bienheureux dans l'autre monde, a été très répandue dans tous les temps. Platon n'avait-il pas lui-même déjà plaisanté sur *l'éternelle ivresse*, que la doctrine d'Orphée promettait aux gens vertueux, promesse que bien des gens avaient dû, certainement, prendre à la lettre ? On peut également admettre avec certitude que l'on devait rencontrer dans le monde païen, pendant les premiers siècles qui suivirent la naissance du Christ, des courants d'idées semblables à celles qui régnaient parmi les juifs et les chiliastes chrétiens, attendant, selon saint Jérôme et saint Augustin, du règne millénaire, indépendamment du bonheur de la possession de belles femmes, accompagné de la bénédiction d'une nombreuse postérité d'enfants, la profusion de toutes choses, mais surtout des ripailles, avec une multitude et une variété de mets et de boissons dépassant toutes les bornes de la tempérance et allant au-delà de tout ce qui est imaginable². A ces idées vulgaires de la félicité dans l'autre monde, en répondaient de tout aussi vulgaires sur la possibilité de la gagner par des cérémonies religieuses, notamment par l'initiation à des mystères, regardée comme un moyen de se faire admettre en grâce, ainsi qu'il appert du témoignage de Plutarque et d'Aristide. Parmi les promesses des mystères égyptiens, si répandus dans les derniers temps de l'antiquité, figurait, par exemple, le soulagement par *l'eau fraîche*, aux enfers. Dans plusieurs épitaphes grecques et latines, on implore d'Osiris, ou bien de Pluton (*Aidoneus*), roi des enfers, cette grâce pour le défunt³. Cela rappelle la prière adressée, dans des épitaphes chrétiennes, non pas seulement au Christ, mais aussi à des martyrs, de pourvoir de rafraîchissements les âmes décédées⁴.

Après tout ce qui a été dit, il n'est plus besoin de preuve pour établir combien était répandue, dans les derniers temps de l'antiquité aussi, la croyance à l'immortalité de l'âme. Cela résulte déjà suffisamment, d'ailleurs, d'un autre fait non encore pris, en considération, de la croyance, également très répandue, aux apparitions d'esprits, c'est-à-dire aux revenants, soit à une communication intime des esprits des morts avec le monde des vivants, ou à une influence constante des premiers sur le dernier. Cette croyance, qui remonte à la plus haute antiquité chez les Romains comme chez les Grecs, ne s'est pourtant pas

¹ Plutarque, *De virt. morali*, c. X.

² Lobeck, *Aglaopham.*, 826, et Corrodi, *Histoire des chiliastes*, II, 492, etc. (en allem.). — Saint Jérôme, *in Iesaiam*, c. LV et LX ; *in Zachariam*, c. XL. — Saint Augustin, *Civ. Dei*, XX, 7, 1.

³ Orelli, 4766 ; voir aussi E. Plew, *De Sarapide* (Regim., 1868), p. 31.

⁴ De Rossi, *Bull. cr.*, I, 2, etc.

développée tout à fait de la même manière chez les deux peuples. Tandis que, notamment chez les Romains, l'idée antique, fermement établie et généralement répandue, d'après laquelle les bons génies des décédés se comportaient comme les génies tutélaires (*Lares*) des vivants, avait trouvé son expression dans le culte, et était continuellement alimentée et corroborée par celui-ci¹, il n'en est pas de même chez les Grecs. Ce n'est pas qu'elle n'eût également surgi dans la poésie grecque des plus anciens temps : ainsi Hésiode dit bien que les âmes des hommes de l'âge d'or, devenues après l'écoulement de cet âge de bons génies, parcourent, enveloppés de brume, toute la terre en qualité de gardiens des hommes mortels, y veillent au respect du droit et à la répression de l'injustice et dispensent la richesse ; mais on voit ensuite cette idée se perdre, jusqu'à l'époque où le platonisme ultérieur la ressaisit pour la fondre avec sa démonologie². La croyance aux esprits des méchants, qualifiés de larves ou lémures, tourmentés, eux-mêmes et tourmentant les hommes³ par leurs apparitions sinistres, qui répondait chez les Romains, par suite d'une corrélation nécessaire, à leur croyance aux esprits des bons, fonctionnant comme des lares tutélaires, n'avait pas pris non plus, chez les Grecs, le caractère d'une foi populaire aussi générale et facile à déterminer, ni aussi fermement assise. Mais, sous d'autres rapports, il y a concordance parfaite dans la croyance aux esprits, chez les deux peuples. Chez tous les deux, elle s'attachait principalement aux esprits des hommes ayant péri de mort violente, et dont la colère implacable s'acharne à poursuivre et à perdre même des innocents⁴, ainsi qu'aux esprits des morts privés de sépulture. Même si du reste, comme il est probable, la croyance aux esprits des Romains et celle des Grecs ont dû arriver, dans les siècles postérieurs, à un certain nivellement, par suite de leurs échanges d'idées, la seconde n'en manquait pas moins du ferme soutien, de la forme et de la direction bien déterminées que la première recevait d'un culte public, même abstraction faite de la vénération pour les Lares. Ce qui entretenait et fortifiait, dans la foi populaire des Romains, l'idée d'un commerce incessant entre le monde souterrain et le monde supérieur, c'était notamment l'ouverture du *mundus*, c'est-à-dire de la fosse profonde, consacrée dans chaque ville aux dieux et aux esprits du premier, dans lesquels on révérait en même temps les dieux de l'ensemencement, à trois jours différents de l'année (le 24 août, le 5 octobre et le 8 novembre), où ces troupes d'esprits *silencieux* jouissaient d'une liberté d'entrée et de sortie pleine et entière ; puis la fête du 21 février en l'honneur des Mânes en général (*Feralia*) et, dans la semaine, précédente (du 13 au 20), celle des Parentales, dont l'inobservance avait eu, d'après la légende, une fois pour conséquence une grande mortalité ; enfin, les pratiques par lesquelles on s'appliquait à apaiser et à réconcilier les spectres et émoi, dans les trois nuits des Lémuries, le 9, le 11 et le 13 mai⁵.

Non seulement l'intimité de la corrélation mutuelle entre la croyance à l'immortalité de l'âme et la croyance aux esprits, mais aussi la tendance de la seconde à fortifier et affermir la première se comprend sans qu'il y ait besoin d'aucune explication, tout aussi bien que la conviction portée par des apparitions dans l'âme des sceptiques et la bonne volonté de croire de ceux-ci, quand ils étaient prêts à se laisser ainsi convaincre. Un monument érigé, après une vision,

¹ Preller, *Mythologie romaine*, 72, etc., 486. — Marquardt, *Manuel*, IV, 212.

² Lehrs, *Écrits pop.*, 146, etc.

³ Nissen, *Le temple*, 148 (en allemand).

⁴ Lobeck, *Aglaopham.*, 302 k. — Preller, *Mythologie romaine*, 499.

⁵ Preller, *Mythologie romaine*, 456, 483, 499.

par un certain T. Claude Panopte et sa femme Charmosyne, à leurs deux filles défuntes porte cette inscription : *Vous qui lisez ces lignes et doutez encore qu'il existe des mânes, portez-nous un défi, sous la foi d'un engagement pris, c'est-à-dire obligeant à payer celui qui aura été convaincu d'erreur, et vous arriverez à reconnaître ce qui en est*¹. Même dans les cercles du monde instruit, la croyance aux esprits était souvent unie à celle de l'immortalité de l'âme. Il est vrai que, dans ce monde, non seulement tous ceux qui étaient imbus d'opinions épicuriennes et matérialistes, ou y inclinaient, se moquaient des déambulations nocturnes des lémures, aussi bien que des songes, des miracles, des sorcières et de la magie, et prétendaient qu'il n'y avait que des femmes, des enfants et des malades en délire qui eussent jamais vu des spectres² ; mais une grande partie aussi de ceux qui avaient la foi de l'immortalité se tenaient dans la réserve du doute à l'égard des apparitions d'esprits, ou refusaient d'y croire, comme par exemple Sénèque.

Cependant, il n'est nullement certain, depuis le deuxième siècle surtout, que ces divers sceptiques fussent en majorité, même dans les cercles familiarisés avec les doctrines philosophiques. La société d'Eucrate, que Lucien met en scène dans *l'Ami du mensonge*, et dans laquelle personne ne doute qu'il n'y ait des démons et des spectres, ni que les âmes des morts n'errent sur la terre et n'apparaissent à quiconque il leur prend fantaisie d'apparaître, se compose, à part un médecin, d'un péripatéticien, d'un stoïcien, d'un platonicien et d'un pythagoricien ayant une auréole de sainteté, sans compter qu'Eucrate lui-même est un homme qui a travaillé la philosophie à fond³. Les plus fermes à maintenir la croyance aux esprits étaient les néopythagoriciens et les platoniciens pythagorisant, qui trouvaient dans les apparitions une garantie de vérité, non seulement pour la croyance à l'immortalité de l'âme, mais aussi pour leur démonologie. Le rhéteur philosophe Maxime de Tyr, placé entièrement au point de vue d'un platonisme inclinant déjà au néoplatonisme, et tous ses confrères ayant les mêmes principes, regardent les démons, comprenant aussi les âmes décédées, comme le lien véritable entre le monde des sens et le monde surnaturel⁴.

Les âmes devenues démons, dit-il, sont, tout en conservant un triste souvenir de leur vie passée, bienheureuses de leur vie présente. Il en résulte qu'elles s'affligent aussi du sort des âmes sœurs, restées sur la terre, et sont portées, par leurs sentiments philanthropiques, au désir de tenir compagnie à ces dernières, et de les relever quand elles glissent. Les âmes-démons tiennent même de la divinité la mission de visiter la terre, et de s'intéresser à toutes les naissances d'enfants, à toutes les destinées humaines, à toutes les pensées des hommes et à toutes leurs actions, ainsi que de venir en aide aux bons, de porter secours à ceux qui souffrent d'injustice, et d'infliger la punition à ceux qui font mal⁵. Il raconte, sans en douter le moins du monde, que les habitants d'Ilion voient souvent Hector, revêtu de ses armes étincelantes, traverser par bonds la campagne, et qu'Achille était souvent apparu aux navigateurs sur la petite île située devant les bouches du Danube, dans la mer Noire, où, héros transfiguré, il avait son sanctuaire : quelques-uns l'y avaient vu courir, sous les traits juvéniles d'un adolescent à cheveux blonds, revêtu d'une armure d'or, d'autres entendu

¹ Henzen, 7346.

² Horace, *Épîtres*, II, 2, 208. — Plutarque, *Dion*, 2, 2.

³ Lucien, *Philops.*, 5, s, 29. — Au sujet du péripatéticien Antisthène, auquel se réfère Phlégon (*Mirab.*, 3), voyez Zeller, II, 2, 59.

⁴ Zeller, III, 2, 182, etc.

⁵ Maxime de Tyr, XV, 6. — Lehrs, *Écrits popul.*, 148.

chanter un hymne de combat, d'autres encore l'avaient à la fois vu et entendu. Achille avait même réveillé, conduit dans sa tente et régalé en personne un de ces visionnaires, qui s'était endormi dans l'île ; au festin, Patrocle versait à boire, Achille jouait de la cithare, et Thétis elle-même était présente, avec un chœur de démons¹. Apulée, pour lequel la démonologie était, comme on l'a déjà fait remarquer, un thème favori, lance, dans l'apologie où il se défend de l'imputation de magie, contre celui qui l'avait faussement accusé de se servir, pour des fins magiques, d'une figure-de squelette, l'imprécation suivante : *Que, pour ce mensonge, le dieu qui va et vient entre ce monde et l'enfer* (Mercure) *te fasse encourir la disgrâce des deux cercles de dieux, et rencontrer, partout où tomberont tes regards, des figures de morts et tout ce qu'il y a au monde d'ombres, de lémures, de mânes et de larves ; que les apparitions nocturnes, les spectres des tombeaux et les terreurs des lieux où des cadavres ont été brûlés, fondent sur toi !*² Plutarque, dans la dédicace de ses biographies de Dion et de Brutus à Sossius Sénécion, invoque, contre le scepticisme de ceux qui nient les apparitions d'esprits, l'autorité de ceux qui prédirent à ces deux hommes, si philosophes et doués d'une si grande force d'âme, leur mort, du propre aveu de ces derniers. Il rapporte aussi, d'après les assurances d'autrui, et sans paraître en douter aucunement, qu'il y avait eu et que l'on signalait encore des apparitions de spectres dans un établissement de bains, à Chéronée, où un meurtre avait été commis du temps de Lucullus³. La croyance aux esprits et aux démons était cependant aussi parfaitement conciliable avec des vues philosophiques autres que celles du platonisme. Le cynique Pérégrinus Protée qui, suivant le rapport de Lucien, s'était jeté dans les flammes en criant : *Génies maternels et paternels, recevez-moi en grâce !* avait répandu qu'il était destiné à fonctionner, après sa mort, comme démon gardien de la nuit, et il ne paraissait pas douteux qu'il se trouverait assez de simples pour oser affirmer l'avoir rencontré la nuit, ou prétendre avoir été délivrés par lui de la fièvre⁴. Pline le Jeune, qui avait eu des liaisons étroites avec les stoïciens, Euphrate et Artémidore, et dans les vues duquel prédominait aussi l'influence des doctrines stoïciennes, prie son ami Licinius Sura, consul en 102, de lui faire connaître son opinion sur la question de savoir s'il y a des spectres, s'ils ont une forme qui leur soit propre et la qualité d'êtres surhumains (*numen*), ou si ce ne sont là que de vains fantômes de notre imagination, auxquels notre peur seule prête une forme⁵.

Il croyait lui-même aux revenants et raconte à l'appui, ☿ entre autres, une histoire de fantôme très semblable à celle du pythagoricien Arignote, dans l'Ami du mensonge de Lucien. A Athènes, une grande maison était troublée chaque nuit par une apparition, qui la rendait inhabitable. Le spectre apparaissait sous la forme d'un vieillard amaigri, à longue barbe, les mains et les pieds chargés de chaînes, avec lesquelles il faisait un bruit épouvantable. Enfin un philosophe, du nom d'Athénodore, eut le courage de tenir tête au spectre, qui lui fit des signes jusqu'à ce que le philosophe prît le parti de le suivre, avec une lumière ; arrivé dans la cour, le spectre disparut soudain. Le lendemain, on fit une fouille à la place où on l'avait perdu de vue, et on trouva un squelette enchaîné, après la sépulture régulière duquel les apparitions cessèrent. Pline le Jeune, qui croyait à

¹ Maxime de Tyr, XV, 7.

² Apulée, *Apologie*, p. 404.

³ Plutarque, *Dion*, ch. II ; *Cimon*, ch. I.

⁴ Lucien, *Pérégrinus*, 27, etc., 36.

⁵ Pline le Jeune, *Lettres*, VII, 27.

cette histoire de revenant, sur la foi d'autrui, dit-il, rapporte comme un fait avéré de son vivant, et sur lequel il n'y avait pas l'ombre d'un doute, une autre plus enfantine encore. De même Suétone, l'ami de Pline, raconte, comme de notoriété, qu'avant l'inhumation de Caligula, les gardés des jardins Lamiens, où l'on avait porté son corps, étaient continuellement alarmés par des spectres, et que, dans la maison où ce prince avait expiré, il ne se passait pas de nuit sans des apparitions, jusqu'à ce que la maison fût consumée par un incendie¹. L'histoire de fantôme dans laquelle Goëthe a pris le sujet de sa *Fiancée de Corinthe* se trouve parmi les *Contes merveilleux* de Phlégon de Tralles, affranchi de l'empereur Adrien sous le nom duquel doivent avoir paru aussi des écrits de cet empereur. Phlégon communiqué une lettre, comme il paraît adressée à lui-même, d'un rapporteur de la chose, lequel se trouvant dans une position officielle, à Corinthe, à l'époque où elle s'était passée, avait fait ouvrir le tombeau de la jeune fille qu'elle concerne. D'après son récit, elle aurait, effectivement six mois après sa mort, visité, la nuit, le jeune hôte de ses parents. A la place de son corps, on ne retrouva, comme l'assure du moins l'auteur de la lettre, témoin oculaire, que les cadeaux de cet étranger, une bague en fer et une coupe en vermeil. Il offre d'ailleurs, pour le cas où l'on rapporterait le fait à l'empereur, d'envoyer à Rome des personnes qui en connaissent tous les détails². Les écrits de Pausanias fournissent encore plus d'exemples de cette large croyance des gens instruits du deuxième siècle aux esprits³ ; mais quelque robuste que fût sa propre foi à cet égard, elle était encore, si c'est possible, surpassée par la manie de Philostrate et de Dion Cassius de voir partout des spectres. Ce dernier rapporte avec un sérieux parfait, à plusieurs reprises, comment, lors de grands événements tels que, par exemple, la bataille d'Actium et la tentative de Néron d'opérer le percement de l'isthme corinthien, les morts s'étaient levés en masse de leurs tombes⁴. Il raconte qu'en l'an 220 un esprit, qui se disait lui-même Alexandre le Grand, dont il avait d'ailleurs la figure bien connue, les traits et le costume, s'en alla, avec une suite de quatre cents personnes, vécues en bacchantes, du Danube au Bosphore, où il disparut. Nulle part les autorités n'avaient osé l'arrêter ; partout, au contraire, on lui avait fourni le gîte et la nourriture, aux frais du trésor public⁵.

De la mention fréquente de charmes avec conjuration d'esprits, on peut aussi conclure à ce que la croyance absolue à ceux-ci avait fait de grands progrès dans les cercles des classes supérieures et instruites. Ces conjurations conduisirent, selon toute apparence, souvent à d'horribles forfaits, le charme devant, à ce que l'on prétendait, agir le plus puissamment avec les âmes de personnes mortes de mort violente, particulièrement avant l'âge ; aussi des homicides des infanticides surtout, n'étaient-ils, notoirement, que trop souvent commis dans ce but⁶. Parmi les empereurs romains, Néron, Caracalla, Didius Julien et Héliogabale ont pratiqué ce genre de magie. De ces deux derniers, Dion rapporte expressément qu'ils faisaient immoler des enfants⁷. Caracalla, qui essaya de toutes les formes de la magie et de la divination, évoqua, pour se délivrer des apparitions de son

¹ Suétone, *Caligula*, ch. LIX.

² *Paradoxogr.*, éd. Westermann, p. 117, etc.

³ Pfundtner, *Opinions de Pausanias*, p. 16 (Pausanias, I, 32, 3 ; VIII, 10, 4 ; VI, 6, 3, etc. ; VI, 20, 8), en allemand.

⁴ Dion Cassius, LI, 17 ; LXII, 17.

⁵ *Ibidem*, LXXIX, 18.

⁶ Lobeck, *Aglaopham.*, p. 221, etc. ; Marquardt, *Manuel*, IV, n. 805 et 815. — Voyez particulièrement aussi Tertullien, *De anima*, c. LVI, etc.

⁷ Dion Cassius, LXXIII, 16, et LXXIX, 11.

père et de son frère assassiné, qui le poursuivaient continuellement, entre autres l'esprit du premier et celui de Commode, mais en vain ; avec l'ombre de Septime Sévère, s'était montrée aussi, se disait-on tout bas à Rome, l'ombre de Geta¹. Néron avait évoqué, pour la même raison, l'esprit de sa mère Agrippine². Il était plus passionnément que personne adonné à la pratique de l'évocation des esprits, et, comme il ne demandait pas mieux que de faire immoler des victimes, il se peut bien qu'il ait été celui qui sacrifia le plus d'hommes à sa fureur superstitieuse. Le roi des Parthes, Tiridate, venu à Rome en l'an 66, avec une suite de mages, l'initia aux repas magiques et à tous les secrets de la magie³, dans laquelle Néron avait dû cependant donner auparavant déjà ; car Lucain, mort en 65, n'a évidemment joint l'épisode d'une évocation de morts, accompagnée de tout le luxe d'horreurs imaginable, à son poème épique, que dans l'intention de rendre plus expressive et plus éclatante la condamnation de cette manie de l'empereur, dont il était ennemi déclaré depuis 64 ⁴. C'est Sextus, l'indigne fils du grand Pompée, qui, dans la *Pharsale*, veut apprendre à connaître l'avenir, par le moyen de l'évocation des morts. Dédaignant les prophéties sacrées et les moyens licites, il s'est tourné vers les mystères abominables des mages, ennemis des dieux, et les terreurs de l'enfer : l'omniscience des dieux du ciel ne suffisait pas à ce misérable⁵ ! La sorcière Érichtho, qui se rend à son désir, est un monstre dénaturé, fondant sa prétention d'être écoutée par les dieux infernaux sur une multitude de crimes, des plus affreux et des plus monstrueux, commis par elle, et parmi lesquels l'infanticide est expressément désigné⁶.

La description de la cérémonie d'évocation même ne produit nullement l'effet d'un récit purement imaginaire. Presque tous les détails peuvent y être vérifiés, point par point, d'après les analogies qu'offrent d'autres descriptions semblables. Que l'esprit ne réponde que si on l'interroge et ne parle pas d'initiative⁷, c'est presque de rigueur pour le succès de l'évocation des morts, et le choix, fait par la sorcière, d'un cadavre dont les poumons sont intacts, puisque le mort aurait autrement eu de la peine à parler, ne paraît pas être non plus une invention poétique, mais a plutôt l'air de se rattacher à une doctrine d'exorcistes certainement alors très goûtée des croyants. On comprend aussi l'allégation des exorcistes qu'il leur serait plus facile de ranimer les corps de personnes mortes depuis peu. L'évocation d'esprits depuis longtemps décédés ne devait, sans doute, bien réussir que sans témoins. Ainsi, le savant alexandrin Apion avait cité l'ombre d'Homère, pour apprendre de lui dans laquelle des sept villes qui se disputaient l'honneur de l'avoir vu naître, il était né véritablement ; par malheur l'ombre ne lui permit pas de communiquer la réponse qu'elle lui avait faite⁸, peut-être par la même raison que l'esprit de Protésilas, dans Philostrate : puisqu'il y aurait à craindre, après, un relâchement de ferveur dans la vénération des autres villes pour Homère⁹. D'ailleurs les magiciens se servaient également des esprits évoqués, ainsi que d'autres démons, pour tourmenter leurs ennemis

¹ Dion Cassius, LXXVII, 15. — Hérodien, IV, 12, 3.

² Suétone, *Néron*, ch. XXXIV.

³ Pline, *Hist. nat.*, XXX, 14, etc.

⁴ Genthe, *De Lucani vita et ser.*, p. 22.

⁵ *Pharsale*, VI, 420 à 434..

⁶ *Ibidem*, 706 à 711 ; voir aussi 525, etc., et 560.

⁷ *Ibidem*, 630, etc. — Voir aussi Apulée, *Métamorphoses*, II, 40 ; Héliodore, *Éthiopiennes*, VI, 14 ; Quintilien, *Déclara.*, 10 ; *Anthologie latine*, éd. Riese, I, 406.

⁸ Lehrs, *Qu. ép.*, p. 7.

⁹ Philostrate, *Héroïques*, éd. K. ; p. 319, 3.

d'apparitions, leur envoyer des maladies et des douleurs, leur nouer la langue, etc.¹ Cette magie s'exerçait aussi au moyen d'adjurations inscrites sur des tables de plomb, que l'on déposait dans les tombes, et dont il s'est conservé un certain nombre². C'est une forme de la pratique appelée dévotion, par laquelle on vouait des vivants aux puissances infernales ; elle se fondait sur la croyance, aussi ancienne que répandue, à un empire de ces puissances sur la vie, qu'elles aspirent à attirer dans les pro-fondeurs où elles résident elles-mêmes³.

Les esprits des morts relevant d'elles, que l'on qualifiait, pour les apaiser en quelque sorte, de bons ou de propices (*Dei manes*), et que l'on croyait devoir se concilier par des sacrifices⁴, étaient aussi invoqués dans l'ancienne formule de dévotion par laquelle le général romain vouait à la mort l'armée ennemie⁵. Dans une épitaphe posée par un mari à sa femme défunte, il l'assure de sentiments qui le portent à honorer ses restes avec la crainte que l'on éprouve devant une divinité. *Épargne, y dit-il, épargne, ma bien-aimée, je t'en supplie, ton mari, pour qu'il puisse continuer, pendant beaucoup d'années encore, de t'offrir des sacrifices, de t'apporter des couronnes, ainsi que de remplir la lampe sépulcrale d'une huile qui exhale des parfums*⁶.

Bien que, nous ne connaissions, toutefois, le plus souvent que les côtés. ténébreux et sinistres de la croyance aux esprits de cette époque, on n'en reconnaît pas moins, également ici, combien était répandue et irrésistible, par sa largeur, la tendance des contemporains à s'absorber dans la pénétration des mystères de la vie d'outre-tombe et du monde des esprits ; et tout en admettant une influence attractive irrésistible de l'effroi sur l'imagination, nous sommes portés à croire que celle-ci ne se sera certainement pas fait, faute de se créer aussi, pour faire pendant aux tourments et à l'inquiétude perpétuelle des maudits, une image de la paix et de la félicité, pleine de délices des bienheureux de l'autre monde.

Certes, il faut le dire, la consolation que la croyance à l'immortalité de l'âme procurait aux hommes de ce temps et à l'antiquité en général, différait beaucoup de celle que l'espoir chrétien d'une félicité éternelle offre aux fidèles. La croyance des anciens à l'immortalité ne manquait pas seulement de la certitude et de l'inébranlable fixité d'une foi basée sur la révélation, et partant aussi du point d'appui ferme que l'imagination trouve dans celle-ci pour se faire un tableau de l'autre vie ; elle n'était pas non plus aussi exclusivement dirigée sur l'éternité que la foi chrétienne, mais avait peut-être autant, sinon bien plus encore, en vue le temporel. D'après la religion nationale des Romains, comme suivant la démonologie platonique, la récompense du bien, la principale du moins, ne consistait pas, pour les hommes, à être appelés, dans l'intérêt de leur propre félicité, à une existence surnaturelle, qui les dérobe à la terre, mais à conserver un intérêt dans les peines et les joies des générations postérieures, avec le pouvoir de les protéger, de leur venir en aide et de les diriger par des conseils. Cicéron ne pensait guère pouvoir s'expliquer le dévouement qui, dans tous les temps et chez tous les peuples, porté à se sacrifier les meilleurs des hommes

¹ Lobeck, *Aglaopham.*, p. 222, etc.

² On trouve un recueil de ces adjurations dans Marquardt (*Manuel*, IV, 134), et un plus complet dans Wachsmuth (*Nouveau musée rhénan*, 18, 559, etc. ; A à K.). Pour J., voyez Henzen, *Bull. d. Inst.*, 1866, p. 252. — Voyez en outre Henzen-Orelli, 7409, et Mommsen, *C. I. L.*, 819.

³ Voir aussi *C. I. L.*, II, 2255 (a. C. 19) : *Dei Manes ad se receperunt Abulliam*.

⁴ Marquardt, *Manuel*, IV, 212, et Preller, *Mythologie romaine*, 466, etc.

⁵ Tite-Live, VIII, 9.

⁶ Henzen, dans le *Moniteur archéologique* de Gerhard, n° 112, p. 201 (en allemand).

autrement qu'en admettant, en leur faveur, le bénéfice d'une situation qui leur permit de continuer, même après leur mort, à être témoins des conséquences de leurs actes et de la gloire qui leur en revient¹. Tout le culte des morts des Grecs et des Romains tendait à l'entretien de communications suivies entre les vivants et les morts. Les demeures des morts n'étaient pas alors des champs de repos situés à l'écart, silencieux et rarement visités, comme nos cimetières : on les établissait au contraire devant les portes des villes, des deux côtés de la grande route, où passait le courant principal du commerce entre les vivants, tant pour avertir sans cesse les passants, comme dit Varron (VI, 6), de la destination finale de chacun à ce même repos, que pour la conservation et le renouvellement perpétuel du souvenir des défunts non seulement dans la mémoire de leurs proches et descendants, mais dans celle de tous les survivants et de la postérité en général. *Titus Lollius Masculus*, porte une épitaphe romaine, *gît ici sur le bord du chemin, pour que les passants puissent dire : Salut à Titus Lollius*². Assez souvent aussi, l'inscription invite les voyageurs à honorer le mort d'une pareille salutation posthume et les bénit pour cette attention, ou même elle met dans la bouche du mort une réponse à leur adresse, de sorte que le passant pouvait lire, sur la pierre tumulaire, une espèce de dialogue entre lui-même et le défunt³. Comme c'était une croyance très répandue que les morts devaient toujours trouver du plaisir à ces marques d'intérêt de la part de tous les vivants indistinctement, il ne paraissait pas moins naturel que les sacrifices, offrandes et festins auprès de leurs tombes, la parure de fleurs dont brillaient les monuments funèbres *aux jours des roses et des violettes*, la lumière de la lampe funèbre fraîchement remplie et le parfum de l'huile odorante qu'on y brûlait, leur fussent également agréables, ne fût-ce que comme preuves du bon souvenir que leur gardait la postérité. Ainsi toutes ces offrandes avaient lieu dans la supposition d'un désir des défunts de continuer, en quelque sorte, à vivre avec les générations postérieures. Il rentre dans le même ordre d'idées que, sur les monuments tumulaires grecs, on s'appliquait de préférence à représenter des scènes de la vie passée du défunt, à stéréotyper pour ainsi dire la continuité de son existence. Le célèbre Goethe, qui avait le sentiment de l'esprit des anciens, fut très doucement impressionné à l'aspect direct de ces figures d'une simplicité touchante et faites pour nous intéresser du plus haut point. Ce qui lui plaisait surtout, c'est que les hommes représentés sur ces pierres tumulaires n'ont pas les mains jointes, ni le regard tourné vers le ciel, mais se tiennent réunis, comme ils avaient l'habitude de se rechercher quand ils s'aimaient sur la terre : *Le vent*, ajoute-t-il, *dont le souffle vient des tombes des anciens, à travers un massif de rosiers, embaume l'air*. Or, ceux-là même qui repoussaient la croyance à l'immortalité de la personne, ou n'en éprouvaient pas le besoin, ont, dans l'antiquité, attaché en tout temps, du prix à durer, sous cette forme, dans la mémoire de la postérité. Épicure lui-même, dans la doctrine de félicité duquel le principe, que l'existence et la conscience cessent avec la mort forme proprement la clef de volte, ordonna dans son testament que l'on fêtât l'anniversaire du jour de sa naissance et le 20 de chaque mois, en mémoire de sa personne ainsi que

¹ Cicéron, *Tusculanes*, I, 15, 35.

² Orelli, 4737 (*Aquæ Sextiæ*).

³ Ainsi, par exemple, Orelli, 4743, etc., et *Bull. d. I.*, 1864, p. 155 : *Have Victor Fabiane. Di vos bene faciant amici, et vos viatores habeatis deos propitios, qui Victorem Publicum Fabianum a censibus P. R. non præteritis. Salvi eatis, salvi redeatis. Et vos qui me coronatis vel flores jactatis, multis annis faciatis.*

de celle de son ami Métrodore, ce que ses sectateurs ne manquaient pas de faire effectivement, des siècles encore après sa mort¹.

Mais, lors même que la croyance à immortalité de l'âme s'attachait, chez les anciens, à la persistance de la personnalité dans une vie supérieure, plus pure et partant aussi plus heureuse, elle n'admettait cependant nullement entre la vie de l'autre monde et la vie terrestre un contraste aussi absolu que la foi chrétienne : aussi n'était-elle pas, vis-à-vis de l'incrédulité et du doute ; dans un aussi violent antagonisme que cette foi. Si les Grecs, dans leur idiome national, appelaient les morts *des bienheureux*², il suffisait, pour justifier cette dénomination à leurs yeux, du fait qu'ils étaient délivrés des peines, des souffrances et des déceptions de la vie³. Aussi, pour cette raison, la mort, qui apportait cette délivrance, n'était-elle pas regardée, comme un mal ; lors même qu'on y voyait la fin de l'existence. La différence entre la manière dont les chrétiens la conçoivent et les anciens la concevaient s'e trouvé peut-être le mieux exprimée par ces paroles que, dans l'*Apologie* de Platon, Socrate, après sa condamnation à mort, adresse à ses juges : ou la mort est un sommeil éternel, ou elle marqué le passage dans une autre vie, mais dans aucun de ces deux cas elle n'est un mal⁴. Ainsi, les deux manières de l'envisager sont ici présentées comme offrant de la consolation, seulement l'une à un moindre, l'autre à un plus haut degré, tandis que la religion chrétienne oppose la mort non suivie d'une résurrection à la félicité éternelle comme le sort le plus malheureux que l'on puisse imaginer. Pour le christianisme, c'est l'autre vie qui est la vraie, la seule qui prête à notre existence terrestre la lumière sans les rayons de laquelle elle serait tout ce qu'il y a de plus terne. La félicité de l'autre monde, dit Lactance, n'échoit pas aux hommes de la manière que l'ont cru les philosophes. L'homme ne peut avoir cette félicité tant qu'il vit dans la prison de son corps, qui doit nécessairement être amené à la décomposition par sa caducité même ; il la trouve seulement quand son âme, affranchie de la communauté avec le corps, ne vit plus que de la vie de l'esprit. Il n'y a pour nous de félicité possible ici-bas, et encore le plus souvent cela n'y paraît-il guère, que dans un point : lorsque, fuyant les séductions du plaisir et ne servant que la vertu, nous nous résignons à toutes les peines et à tous les soucis qui exercent à la vertu et y fortifient, c'est-à-dire lorsque nous ne bronchons pas sur le chemin rude et difficile qui nous est laissé libre, pour tendre à la félicité éternelle. Ainsi le souverain bien, dont la possession donne la félicité, ne peut se trouver que dans la religion et la doctrine qui renferment l'espérance de l'immortalité⁵. Saint Augustin n'hésite pas à désigner la vie éternelle comme le souverain bien et la mort éternelle comme le pire des maux. Aussi peut-on appeler bienheureux, ici-bas déjà, celui dont tout l'être est tendu vers ce but, auquel il s'attache avec un ardent amour et l'espérance d'un cœur fidèle ; encore est-il, dans ce cas, bienheureux par cet espoir plutôt que par la réalité ; car, sans l'espérance, il n'y a jamais qu'un bonheur fallacieux, que peine et que misère⁶.

Pour les anciens croyant à l'immortalité de l'âme, cet espoir était un bien hautement apprécié, mais non le bien suprême, ni indispensable. Pour eux, la vie remplie d'une manière conforme au sentiment de la dignité humaine, avait sa

¹ Zeller, III, 1, 354, 3.

² Jahn, *ad Persium*, III, 105.

³ Voir, par exemple, Orelli, 1197.

⁴ Platon, *Apologie*, 40 C.

⁵ Lactance, *Div. Inst.*, III, 12.

⁶ Saint Augustin, *Civ. Dei*, XIX, 4, 1 et 20.

valeur propre, la vie mise au service de l'humanité une valeur impérissable. Les aspirations à l'éternité et le mépris de la vie terrestre, qui les accompagne, dérivent d'un ordre d'idées, sur le monde en général, restées étrangères à l'esprit des anciens, tant que celui-ci put se maintenir sans altération. Ces aspirations avaient bien, il est vrai, trouvé leur expression dans le platonisme et les tendances déterminées ou influencées par ce dernier ; mais elles demeurèrent bornées à des cercles très circonscrits, au moins jusqu'à la naissance du néoplatonisme.

Suivant une opinion fort accréditée, la vie présente aurait eu, pour les hommes de l'antiquité, une plus haute valeur que pour nous, par la raison que leurs espérances, en ce qui touche l'autre monde, ne pouvaient être ni aussi solides, ni aussi claires et lumineuses que celles des chrétiens. Mais l'impression générale que produit sur nous la littérature des Grecs et des Romains ne confirme cette opinion à nul égard. La disposition à savourer le plaisir de l'existence, disposition innée et qui se nourrit des splendeurs éternellement jeunes du monde, ainsi que de tout ce qu'il y a de grand et de beau dans la vie humaine, est certes foncièrement antique. Mais ce n'est là que l'un des pôles de la contemplation de l'univers, dans l'antiquité, auquel répond, au pôle opposé, une résignation dérivant du sentiment le plus profond de la misère et de la faiblesse humaines, et dont l'expression tantôt douloureuse, tantôt pleine de soumission, se trouve partout dans la littérature des anciens. Déjà Homère, qui se faisait de l'autre monde une idée si désolante, fait dire au dieu suprême : *De tout ce qui respire et rampe sur la terre, il n'est rien de plus pitoyable que l'homme !* Si, toutefois, Homère croyait encore la grande salle où trône Jupiter garnie de deux tonneaux, remplis l'un de bienfaits, l'autre de calamités, les poètes des temps postérieurs comptent deux tonneaux pour le mal, et un seulement pour le bien¹, et Simonide voyait la vie humaine tellement encombrée de maux que, d'après lui, il n'y avait même pas, entre toutes ses souffrances, assez d'espace pour laisser passer un filet d'air. C'est précisément au temps de l'âge juvénile et de la virilité du génie grec que l'on a répété le plus souvent, sous des formes variées, cette pensée également exprimée par Sophocle, entre autres : Le sort le plus beau, c'est de ne pas naître ; le meilleur après celui-ci, de s'en retourner le plus tôt possible, après la naissance, à l'endroit d'où l'on est venu². *Les dieux rappellent tout jeunes de ce bas monde ceux qu'ils aiment*, dit Ménandre, le poète de l'époque alexandrine le plus éminent par son esprit, des fragments duquel s'échappent des notes sourdes, où se trahit une humeur portant à la résignation dans toutes les circonstances de la vie³. Il regardait *la tristesse comme la sœur jumelle de la vie humaine*, et estimait le plus heureux des hommes celui *qui, après avoir pu contempler sans déboire ce qu'il y a de sublime dans l'univers, s'est hâté de retourner à l'endroit d'où, il était venu*. La littérature latine ne manque pas non plus de passages analogues.

Ainsi Cicéron avait conclu, dans son *Hortensius*⁴, par une considération générale sur la vanité et la misère humaines. Les erreurs et les ennuis de la vie, y disait-il, semblent donner raison à ces sages, de l'ancien temps, au dire desquels nous ne

¹ Lehrs, *Écrits populaires*, 43.

² Nægelsbach, *Théologie postérieure au temps d'Homère*, 228 et 373 (en allemand). — Voir aussi Stobée, *Florileg.*, éd. Meineke, IV, 102 (P. K.).

³ Horkel, *La sagesse pratique des comédies de Ménandre*, p. 23 et 29 (en allemand).

⁴ Fragm., 55 ; voir aussi *Consol.*, fr. 1 et 2.

naïssons que pour expier des péchés commis dans une vie antérieure, ainsi qu'à Aristote, auquel l'union de l'âme avec le corps apparaissait comme une torture, du genre de celles que les pirates étrusques passent, pour avoir fait autrefois subir à leurs captifs, qu'ils attachaient, visage contre visage, à des cadavres et laissaient périr ainsi. Nous avons déjà fait observer que, chez Pline l'Ancien, le dégoût qui lui était inspiré par un profond sentiment de la misère humaine, arriva au point de le faire soupirer après la destruction de son être, et qu'il regardait la mort comme le plus grand bienfait de la nature. De plus, si, pour un philosophe tel que Marc-Aurèle, les maux de la vie n'étaient que de vains fantômes ; ses biens aussi lui paraissaient vains, fragiles et de peu de conséquence ; il ne voyait, dans la vie elle-même, qu'une lutte à soutenir et un hôte de pas-sage à héberger, dans la durée de cette vie qu'un point, et, devant comme derrière nous, qu'un abîme sans fond, engloutissant tout. Et cependant l'homme devait et pouvait, d'après lui, rester debout et ferme comme un rocher dans la mer, au milieu du courant perpétuel qui emporte tout, dans ce monde où tout passe, si, ne prenant aucun souci du monde extérieur, mais plein d'une résignation respectueuse vis-à-vis du destin, il savait se réfugier dans le calme de son for intérieur comme dans une forteresse, et que là, restant fidèle au dieu qui y réside, il bornait toute son ambition à satisfaire, avec la conscience de n'être lui-même qu'une parcelle du grand tout, aux exigences de la nature. Dans cette attente placide et sereine de la fin qui peut arriver à tout moment, il est sûr de voir cette fin aboutir pour lui au néant, ou à une transformation ; il se détache doucement de la vie ; comme le fruit mûr qui fait encore, en tombant, l'éloge de la nature, sa puissante créatrice, et rend grâce à l'arbre qui l'a porté¹.

FIN DE L'OUVRAGE

¹ Marc-Antonin, *Comm.*, V, 33, 23 ; IV, 49 ; IV, 3 ; II, 17,111, 5, 16 ; IV, 48.

LA FABLE D'AMOUR ET PSYCHÉ.

De tout temps le classicisme, mais surtout les personnes qui affichent la prétention d'être imbues de ses tendances, sans même les comprendre, ont professé plus ou moins de dédain pour la poésie populaire. Il en était probablement déjà ainsi aux époques de l'antique littérature des Grecs et des Romains, et, s'il n'y est fait qu'exceptionnellement mention de cette poésie souvent informe, mais dans laquelle il n'y a pas cependant manque de ces traits d'un génie instinctif capable de produire les plus grands effets, dans l'occasion ; s'il ne s'y est conservé que de faibles traces du conte merveilleux et populaire de l'enfance en particulier, il faudrait pourtant se garder. d'en conclure que l'esprit enfantin, qui forme le caractère propre des vieux contes allemands, slaves ou persans de l'espèce, soit resté étranger au génie hellénique. On trouve dans les écrits de Lucien quelques éléments qui paraissent empruntés à cette source populaire : ainsi, notamment, les anneaux magiques désirés par Timolaüs, dans le *Navire* ou dans les *Souhais*, anneaux doués de propriétés merveilleuses, dont il est également fait" mention dans nos contes populaires et féeries modernes, telles que la vertu du premier de donner la santé, la vigueur et l'invulnérabilité, celle du deuxième de rendre, comme l'anneau de Gygès, le porteur invisible, celle d'un troisième de prêter la force de plus de dix mille hommes, d'un quatrième d'endormir les gardiens en même temps que d'ouvrir toute porte fermée, d'un cinquième, enfin, de rendre irrésistible à force d'amabilité. Il est possible que l'*Histoire véritable*, dont la majeure partie est pourtant indubitablement de l'invention de Lucien même, contienne aussi quelques réminiscences de contes populaires, comme ce puits dans la lune, où l'on voit et entend tout ce qui se passe sur la terre, le monstre marin long de quinze cents stades, dans l'intérieur duquel vivent des peuplades entières, et la description de la ville, dans les îles des bienheureux, qui rappellent les *Mille et une Nuits*, peut être même la vertu attribuée à la plume droite de la queue du coq dont Lucien a fait le sujet d'un de ses dialogues, plume qui procurait le moyen d'ouvrir toutes les portes et de tout voir sans être vu.

Il est plus que douteux que les conteurs de profession (*fabulatores*) dont les récits servaient à faciliter le sommeil d'Auguste¹, et dont l'habitude paraît avoir été, d'ailleurs, de débiter leurs narrations pour de l'argent, le plus souvent en public², racontassent aussi des contes d'enfants. C'était là, évidemment, plutôt le rôle des mères et des nourrices. Dédaignés par les hommes, les contes de l'espèce tenaient tout au plus encore une certaine place dans les passe-temps des jeunes filles et des vieilles femmes³. On s'explique ainsi pourquoi la littérature en a si peu fait mention. Quand Aristide⁴ dit qu'il faut laisser aux nourrices, chargées d'endormir les enfants, leurs contes d'une mer d'eau douce, d'hippopotames

¹ Suétone, *Auguste*, chap. 78.

² D'après le mot de Pline le Jeune (*Lettres*, II, 20, 1) : *Assem para et accipe auream fabulam* (*Préparez votre obole et vous aurez un conte*).

³ Arnobe, *Adv. gent.*, V, 14 : *Cum historias, quæso, perlegitis tales, nonne vobis videmini aut textriculas puellas audire tædiosi operis circumscribentes moral aut infantibus credulis anus longævas ?* — Voir aussi Tibulle, disant (I, 5, 84) :

Adsideat custos sedula semper anus.

Hæc tibi fabellas referat, etc.

⁴ *Or.* XLVIII, p. 357, J.

fabuleux, d'une mer qui se déverse dans un fleuve et d'autres facéties semblables, ce sont là sans doute des exemples imaginés et avancés par lui au hasard, plutôt qu'empruntés à des contes du temps. Du monde de ces fables populaires, nous ne connaissons guère que des fantômes et des spectres, comme ceux de Lamia, de la Gorgone, d'Éphialte et des Mormolyques¹ ; Acco et Alphito², peut-être aussi Gello, la voleuse d'enfants, dont on s'entretenait à Lesbos et qu'avait déjà mentionnée Sapho. Dans les contes populaires de la Grèce moderne encore, Lamia joue un grand rôle³. Les *Tours de Lamia* mentionnées par Tertullien⁴ ; à côté des Peignes du Soleil, peuvent faire songer au castel d'un monstre féminin dévorant des enfants, pareil à celui qui, dans un conte allemand, habite la petite maison aux pains d'épices (*Pfefferkuchenhauschen*).

Beaucoup de personnages, de fantômes et d'événements du conte merveilleux populaire, paraissent même avoir passé dans l'usage commun de la langue, sous forme de locutions proverbiales. Ainsi le spectre féminin Gello, Acco, sottise qui s'amusait à causer avec sa propre image, réfléchi par un miroir, comme avec une autre personne, et qui enlève du métier sa robe à peine tissée à demi, pour la mettre⁵, ce qui rappelle la *Prudente Else* et *Catherlieschen* dans des contes allemands rapportés par les frères Grimm ; puis Pasès, grand magicien, qui d'un signe faisait apparaître et disparaître tout l'appareil de service et de gastronomie d'un magnifique festin, en même temps que possesseur d'une demi obole qui revenait toujours à sa poche, quand il l'avait dépensée⁶ ; peut-être aussi Corèbe, assez simple pour vouloir compter les vagues de la mer⁷, et Cissamis de Cos, le riche propriétaire de troupeaux. A ce dernier, une anguille venait enlever chaque année sa plus belle brebis ; il tua l'anguille, mais le malheureux périt ensuite lui-même avec toute sa race, pour avoir négligé de faire enterrer ce poisson, qui le lui avait ordonné en songe⁸.

Apion, dans son livre *du Magicien*, avait aussi fait mention de Pasès, et, en général, les ouvrages sur la magie devaient souvent contenir des traditions portant le caractère de mythes populaires, dont beaucoup ont même trouvé accès dans les livres d'histoire naturelle, comme on le voit notamment par tout ce que Pline l'Ancien a recueilli sur les vertus miraculeuses de tant d'animaux, de plantes et de pierres. Cette herbe d'Égypte, connue sous le nom d'*Osiritis*, qui causait immédiatement la mort de quiconque l'arrachait, n'était, suivant Apion, autre que l'herbe appelée *Moly* dans Homère⁹. Près de Césarée croissait, d'après Cédrenus¹⁰, une racine appelée *Battaritis*, de laquelle rayonne le soir une lumière, dont on ne pouvait approcher sans danger de mort immédiate. Aussi avait-on soin de faire des tranchées en rond autour de ce végétal, d'attacher un chien à la racine et de la faire ex-traire par la bête, qui tombait aussitôt comme foudroyée. Cette racine pendue autour du corps des possédés les guérissait, suivant l'opinion populaire. La mandragore, que Columelle qualifie de semi humaine et dont l'extraction ne demandait pas moins de précautions, suivant

¹ Strabon, I, 2, p. 51.

² Plutarque, *De stoicorum repugnantibus*, 15, p. 1040, B.

³ Hahn, *Contes populaires grecs ou albanais*, p. 331 (en allemand).

⁴ *Ad Valentinianum*, chap. III.

⁵ Zenob. I, 53, éd. Leutsch et Schneidewin, I, p. 21.

⁶ Suidas, art. *Pasès*.

⁷ Zenob., IV, 58.

⁸ *Ibid.*, IV, 64.

⁹ Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, XXX, 18.

¹⁰ *Comp.*, t. I, p. 305, dans Lobeek, *Aglaopham.*, 904, K.

Pline, s'obtenait semblablement au moyen âge. Non seulement la foi dans les vertus miraculeuses d'une partie de ces plantes, mais aussi la croyance aux gnomes gardant des trésors¹, aux spectres², aux sorcières et aux loups-garous, devaient, jusqu'à un certain point, faire partie des éléments du merveilleux populaire, dans l'antiquité comme chez les modernes. Dans Apulée³, l'histoire des deux sorcières qui arrachent le cœur de l'amant infidèle de l'une d'elles et mettent une éponge à la place, correspond exactement, suivant Jacques Grimm, à une donnée des contes de sorcières serbes ; et ne pourrait-on pas croire aussi littéralement empruntés à un conte populaire ces paroles de Panthie : *Heus tu spongia cave in mari nata per fluvium transeas*. Les fables dites d'Ésope paraissent avoir aussi beaucoup d'éléments communs avec le fonds des créations du merveilleux populaire. Il est une fable dans laquelle la Lune prie sa mère de lui faire une petite robe qui lui aille bien et la mère répond à sa fille : *Comment veux-tu que ma robe t'habille bien, toi qui es tantôt pleine lune, tantôt demi-lune, tantôt nouvelle lune ?* Cette fable est évidemment un conte enfantin, comme l'a fort bien établi G. Grimm⁴. Il est difficile de déterminer l'âge de la fable pérottine⁵ qui répand au conte populaire allemand *du Pauvre et du Riche*.

Il est regrettable que Pétrone et Apulée, qui se sont écartés l'un et l'autre des voies du classicisme, à bien des égards, soient les deux seuls écrivains du temps de l'empire romain qui n'aient pas dédaigné de rapporter directement, dans leurs écrits, des croyances populaires. Or le premier n'ayant puisé à cette source que tout juste ce qu'il lui fallait pour caractériser l'éducation vulgaire des petits bourgeois du temps, dont il faisait les portraits, on ne peut, à la rigueur, nommer qu'Apulée comme ayant porté un intérêt manifeste et spécial et participé, lui-même, à cette branche de la poésie populaire. Encore n'est-il qu'un seul de ces contes populaires de l'antiquité qui ait été reproduit dans son entier, ou à peu près, par cet auteur, et non sans un mélange d'éléments hétérogènes et d'additions diverses, qui l'altèrent et le dénaturent plus ou moins. Nous voulons parler de la célèbre fable d'Amour et Psyché, qu'il a fait entrer comme un épisode dans son roman de *l'Âne d'Or* ou de la *Métamorphose*. La sagacité des frères Grimm a, depuis, parfaitement reconnu le véritable caractère de ce mythe, sur lequel la plupart des commentateurs, à partir de Fulgence Planciade, induits en erreur par ces deux noms d'Amour et Psyché, ont pris le change en s'obstinant à regarder toujours l'allégorie d'une alliance entre l'âme humaine et l'amour céleste comme la principale base du conte d'Apulée, qui n'aurait fait qu'en élargir et enjoliver les données, à sa guise et à sa fantaisie.

Cette allégorie, fondée elle-même sur l'idée de l'âme humaine telle que la concevait Platon, se trouve clairement exprimée pour la première fois dans les poésies de Méléagre, qui vécut au dernier siècle avant le Christ, mais qui lui-même, d'ailleurs, la supposait déjà connue. Elle a inspiré, dans l'art grec, à la nouvelle école surtout, ou du moins formé pour elle, le sujet de nombreux chefs-d'œuvre⁶, représentant principalement la séparation et la réunion, les plaisirs et

¹ Pétrone, c. 38.

² Pline le Jeune, *Lettres*, VII, 27. — Plutarque, *Lucullus*, chap. 1. — Lucien, *Philops*.

³ *Métamorphoses*, I.

⁴ *Contes merveilleux de l'enfance et du foyer*, 3, 347 (en allemand). — Plutarque, *Conviv.*, VII, *sap.*, c. 16 ; *Fab. Æsop.*, 396.

⁵ Orelli, *Phædri fabulæ novæ*, XXXII, n° III.

⁶ [Parmi ceux-ci, rappelons le tableau de Gérard, dans la galerie du Louvre, deux groupes célèbres de Canova (en Russie), sans parler des esquisses de Thorwaldsen et de fresques, déjà anciennes,

les peines des deux amoureux ; mais surtout les tourments qu'ils se préparent mutuellement.

Il n'y avait pas, on le voit, l'étoffe d'un conte populaire dans cette allégorie avec laquelle, par le fait, la fable d'Apulée est très loin de s'identifier sous tous les rapports. On voit bien aussi là deux amoureux, que rend malheureux une longue séparation, causée par la faute de la femme, et qui se retrouvent ensuite avec bonheur et s'unissent pour jamais. Cette circonstance suffit, sans doute, pour déterminer Apulée à donner le nom d'Amour au héros, et celui de Psyché à l'héroïne de sa fable ; mais voilà presque tout, et, ceci posé, faisons préalablement abstraction des éléments allégoriques et mythologiques de celle-ci pour bien examiner ce qui en a proprement formé le canevas. Or celui-ci, quand on y regarde de plus près, rentre entièrement dans une grande catégorie de contes merveilleux dont le caractère a été nettement défini par les frères Grimm. Dans ces contes, suivant leur observation, l'idée dominante reste toujours la même, mais le récit tourne comme dans un caléidoscope et change quatre ou cinq fois de forme avec chaque changement dans la situation et dans les circonstances, de manière à figurer comme autant de contes distincts. La fille type de l'innocence et de la candeur, ordinairement la cadette, est, sous l'empire d'une nécessité fatale, abandonnée par son père à un monstre, ou se livre elle-même à celui-ci. Résignée à son sort, elle le supporte avec patience, non sans pourtant aussi ressentir le trouble où la jettent des faiblesses humaines, qu'elle est forcée d'expié durement ; mais elle finit par aimer le monstre qui, du moment où il acquiert la certitude de cet amour, se défait de son enveloppe hideuse de porc-épic, de lion, de grenouille, et apparaît purifié dans tout l'éclat de la beauté juvénile. Cette tradition, qui existe dans l'Inde et qui se lie visiblement à celle d'Amour et Psyché chez les Romains, comme à celle de Parténopex et de Méliure dans la vieille France, est un symbole allégorique de l'idée que notre âme est emprisonnée sur la terre, et que c'est l'amour qui nous délivre.

Les traits fondamentaux de la fable d'Apulée se retrouvent dans les mythes populaires de la plupart des peuples indo-germaniques. Il s'ensuit qu'il ne les a pas inventés, mais a dû les recueillir dans quelque conte romain ou peut-être grec¹ du temps, que rien ne l'empêchait d'arranger et de transformer à sa manière, au moyen d'additions, de suppressions, ou d'autres changements, qui en ont beaucoup altéré les données primitives, mais non à ce point que l'on n'ait beaucoup de chances d'arriver, en s'aidant des analogies de quelques contes populaires allemands de l'espèce, à retrouver au fond le mythe originaire.

En général, il existe entre les contes allemands rapportés par les frères Grimm, les contes français du *Cabinet des fées*², les contes napolitains du *Pentaméron* de Basile, les contes albanais³ et grecs, modernes⁴ recueillis par Kahn, ainsi que

de Raphaël : Psyché, sur les monuments antiques, est représentée avec des ailes de papillon ; quelquefois aussi voilée, comme une nouvelle mariée, et cachant un papillon dans son sein.]

¹ Fulgence Planciade (voir dans Jahn, *Apul. Psyche et Cupido*, p. 63, 27) mentionne l'existence d'une version grecque de cette fable, en disant : *Aristophontes Athenæus in libris qui Dysarestia nuncupantur hanc fabulam ingenti verborum circuitu discere cupientibus prodidit.* — L'époque à laquelle vécut cet Aristophon est toutefois incertaine.

² Tels que le *Serpentin vert* de la comtesse d'Aulnay (III, 174-227), le *Mouton*, *Gracieuse et Percinet*, *l'Oiseau bleu*.

³ *La Verge d'or*, par exemple.

⁴ *Les Frères jumeaux*, *la Perle d'or*, *le Fils du roi et l'Imberbe*, *Filek Zélébi*, conte crétois, etc.

divers contes néerlandais, suédois, magyars¹, etc., nombre de ces analogies qui témoignent irrécusablement d'une communauté d'origine. Un conte indien, transcrit sur le récit oral d'une blanchisseuse de Bénarès et publié dans *l'Asiatic Journal*, offre notamment une grande ressemblance avec celui d'Amour et Psyché, qui y paraît sous la figure d'une jeune fille du nom de Tulisa². Nous nous bornerons toutefois, dans la suite, à indiquer en note ceux de ces contes qui prêtent à des rapprochements avec la fable d'Apulée, assez connue pour qu'il suffise d'en résumer très succinctement l'analyse³.

Le commencement de la fable d'Apulée reproduit le mythe originare sur lequel il a brodé, non seulement dans sa teneur, mais en partie aussi dans la forme et le ton même du récit. *En certain pays*, pour parler au début comme lui, *il y avait une fois un roi et une reine*. Ils avaient trois filles, toutes les trois belles, mais surtout Psyché, la cadette, princesse d'une beauté ravissante, au-dessus de toute expression, et si pure que Vénus elle-même en devint jalouse et conçut des projets de vengeance. Les deux sœurs aînées furent mariées à des rois. Brûlant d'être également fixés sur le sort de la troisième, ses parents allèrent consulter l'oracle d'Apollon. La réponse, inspirée par Vénus, fut terrifiante : *Exposez cette jeune fille*, dit l'organe du dieu, *parée comme pour le lit nuptial, sur une roche escarpée ; n'espérez point pour elle un époux du sang des mortels, mais un monstre de la race des vipères⁴, cruel, affreux, la terreur de Jupiter et l'effroi du Styx*. Jusqu'ici, le mobile de la jalousie de Vénus et la consultation de l'oracle sont seuls de l'invention d'Apulée ; tout le reste paraît emprunté au conte primitif, dont notre auteur reprend immédiatement le fil dans ce qui suit⁵. La malheureuse Psyché est conduite sur la roche fatale par sa famille, suivie de tout un peuple en deuil. Restée seule, cependant, la pauvre abandonnée ne voit pas venir le monstre (dans l'ancien conte romain aussi, sans doute, quelque prince ensorcelé, sous la forme d'une espèce de dragon⁶), que des chasseurs et des paysans avaient mainte fois aperçu⁷ ; mais elle glisse doucement, portée par un zéphyr, dans une vallée, où elle descend au milieu d'un palais d'une magnificence qui l'éblouit. Toutes les salles y sont resplendissantes d'or, et elle y entend partout les voix d'êtres invisibles qui la servent, attentifs à ses moindres désirs⁸. La nuit venue, Psyché se couche. Tout à coup, un corps léger se glisse à côté d'elle ; elle entend sa voix mélodieuse et, bientôt, frémit d'amour sous ses caresses passionnées ; mais elle ne le voit point et il la conjure, tout d'abord, de ne jamais chercher à le connaître. Avant l'aube, cet amant mystérieux a disparu ; mais il revient chaque nuit et finit même par céder aux instances de Psyché, en lui permettant de recevoir ses sœurs dans son palais. Elles y arrivent, portées sur les ailes d'un zéphyr ; mais, à la vue de tant de splendeur, l'envie les gagne, et, pour perdre leur sœur, elles lui donnent le perfide conseil de chercher à savoir qui est ce mystérieux amant. Psyché, poussée par sa propre curiosité⁹, cède à ces

¹ Comme *le Prince aux serpents*, qui se retrouve aussi chez les Valaques, les Serbes et les Albanais.

² L'original allemand (t. I, p. 382, etc., 2^e édit.) reproduit en entier ce mythe que Benfey (*Pantschatantra*, II, p. 255) regarde comme très ancien.

³ [En abrégant beaucoup le récit et les comparaisons de M. Friedlander.]

⁴ *Sævum atque ferum vipereumque malum*. (*Métamorphoses*, IV, 33.)

⁵ A comparer avec le conte allemand *des Deux Frères*, dans le recueil de Grimm, *les Frères jumeaux*, conte grec moderne, dans Hahn, et d'autres encore.

⁶ *Trucis bestiæ*.

⁷ *Métamorphoses*, V, 17.

⁸ Comme dans le conte *du Jeune Géant*, rapporté par Grimm.

⁹ Analogies multiples avec *Cendrillon* (*Aschenputtel*) et les autres versions allemandes de ce conte.

insinuations. La nuit suivante, dès que son amant est endormi, elle allume une lampe, s'approche de sa couche et voit un gracieux jeune homme dont la divine beauté la saisit et fait palpiter son cœur. Dans ce trouble, sa main tremble ; une goutte d'huile brûlante tombe sur l'épaule de Cupidon, car c'était lui. Surpris dans son sommeil, il s'envole¹, et le palais s'évanouit.

La pauvre Psyché, au désespoir d'avoir perdu celui qu'elle aime, veut se donner la mort ; mais le dieu, qui la chérit toujours, ne veut que l'éprouver et la protéger contre elle-même. Quand elle cherche à se noyer, le fleuve la porte saine et sauve au rivage. Les sœurs aînées, pressées de connaître le résultat de leurs artifices, et pleines d'illusions, remontent sur la roche pour se confier de nouveau au zéphyr qui les avait déjà transportées dans le séjour des merveilles ; mais cette fois, abandonnées à elles-mêmes, elles tombent dans des précipices et périssent misérablement. Cependant Vénus, dont la fureur ne connaît plus de bornes quand elle, apprend l'amour de son propre fils pour Psyché, ne discontinue pas de persécuter l'infortunée, et lui impose des travaux inouïs², dont Cupidon, toutefois, lui procure à son insu le moyen de surmonter toutes les difficultés. Cette recrudescence de la colère de Vénus a été surchargée par Apulée de scènes allégoriques et même de parodies plus ou moins bouffonnes, qui ne valent probablement pas la simplicité naïve du conte primitif. Ainsi Vénus, dans une de ces scènes, parle à l'Amour comme une mère de comédie irritée pourrait traiter son mauvais sujet de fils ; Cérès et Junon radotent comme des commères. Suivant Vénus, le mariage de Cupidon avec Psyché doit être nul, ayant été conclu dans une maison de campagne, sans témoins. Mercure enfin, dans l'exercice de ses fonctions de crieur public des dieux, promet à qui trouvera Psyché sept, baisers de Vénus. Le reste est dans le même goût.

Arrive enfin le terme des épreuves, le moment où Cupidon, certain de l'amour de Psyché, implore l'intervention de Jupiter, sur l'ordre duquel Mercure transporte la jeune princesse dans l'Olympe ; où l'hymen du jeune couple se célèbre à la satisfaction générale. Là encore Apulée retombe dans le burlesque. Peu de temps après, Psyché, d'après lui, met au monde une fille, la Volupté, fruit de ses amours dans la vallée terrestre. Or ailleurs, où il avait probablement suivi la donnée du conte primitif, il est parlé de l'enfant à naître comme d'un garçon³.

Les partisans de l'interprétation purement allégorique de cette fable voient, dans la curiosité de Psyché, les aspirations de l'âme à la pénétration des mystères divins, qu'elle ne doit connaître qu'après s'être purifiée par des épreuves, symbolisées dans les persécutions de Vénus. Les sœurs de Psyché représentent les mauvaises passions, dont les suggestions dangereuses et perfides tendent à la perte de l'âme. Les noces de Psyché et de Cupidon, dans l'Olympe, sont la récompense et le triomphe de l'âme sortie victorieuse de la lutte ; leur hymen, l'emblème de l'alliance de cette âme avec l'amour pur et divin. Cette allégorie a dû naturellement aussi se représenter à l'esprit d'un platonicien comme Apulée, mais il l'a plutôt travestie que suivie rigoureusement, dans la composition d'une fable au fond de laquelle elle était parfaitement étrangère et dont les, détails principaux, non moins que les données premières et toute la charpente,

¹ Intéressant à comparer avec le conte de la fiancée du Lion (*Loeweneckerchen*), dans Grimm.

² Il en est de même dans *Cendrillon*, le *Serpent blanc* de Grimm, le conte déjà mentionné de *Tulisa, le Fils du roi* et *l'Imberbe* de Hahn, où les travaux d'épreuve jouent également un grand rôle.

³ *Métamorphoses*, V, 12 et 13, par inadvertance sans doute.

procèdent du conte populaire. C'est là ce qu'il importait particulièrement de bien établir ici.